BIBL. NAZ.
VITT. EMANUELE III
XLVII
F
35
NAPOLI

XL 116. F. 35

XL

HISTOIRE DES EMPEREURS,

ET DES AUTRES PRINCES QUI ONT REGNE durant les six premiers siecles de l'Eglise, de leurs guerres contre les Juifs, des Ecrivains profanes, & des personnes les plus illustres de leur temps.

JUSTIFIÉE PAR LES CITATIONS des Auteurs originaux;

AVEC DES NOTES POUR ECLAIRCIR les principales difficultez de l'Histoire.

TOME SIXIE'ME,

QUI COMPREND DEPUIS THEODOSE II. jusqu'à Anastase.

PAR M. LENAIN DE TILLEMONT.

PREMIERE EDITION DE VENISE

Revuë, & corrigée.

VENISE,
Chez FRANÇOIS PITTERI, dans la Mercerie, à la Fortune Triomphante.

MDCCXXXIX.

AVEC APPROBATION, ET PRIVILEGE DU SENAT.

Digitized by Google

AVIS DU LIBRAIRE.

NOUS ne nous étendrons pas ici ſur le mérite de feu M. Le Nain de Tillemont ; l'accueil favorable que le Public a fait à ſes Ouvrages lui tient lieu d'éloge ; nous nous contenterons d'aſſurer que ce ſixiéme Volume de l'Hiſtoire des Empereurs, quoique poſthume, ne céde point aux précédens en fait d'exactitude & d'érudition. Nous avons lieu d'attendre du Public qu'il recevra le préſent que nous lui faiſons aujourd'hui, avec la même ſatisfaction qu'il a reçu les Ouvrages précédens du même Auteur. Parmi les manuſcrits qui nous ont été tranſmis dans l'acquiſition du fonds de Libraire du ſieur Robuſtel, il s'en trouve qui concernent l'Hiſtoire des derniers Empereurs d'Orient. Nous travaillons actuellement à les faire examiner, & nous eſpérons par ce moyen rendre cette Hiſtoire complete. Nous avons cru devoir commencer ce Volume par l'éloge de notre Auteur, tiré des Hommes Illuſtres de M. Perrault ; le Lecteur y trouvera une idée des vertus & des talens de ce grand Homme.

SEBASTIEN LENAIN DE TILLEMONT.

Hommes Illuſtres de M. Perrault, T. 2. p. 34. &c. édit. *in*-12.

SI la vertu n'étoit eſtimable que par la peine qu'il y a toujours à l'acquérir, celui dont je vais parler ne mériteroit pas beaucoup de louanges d'avoir été un des plus vertueux hommes de ſon ſiecle. Il nacquit avec un naturel ſi heureux, de parens remplis de bonnes qualitez, & il en reçut une ſi ſainte éducation, qu'il lui auroit été plus difficile de contracter des défauts, que d'acquérir des vertus héréditaires dans ſa famille.

M. le Nain de Tillemont fils de M. Le Nain Maître des Requêtes & de Dame Marie le Ragois, nacquit à Paris le trente Mai 1637. Dieu lui donna le meilleur naturel & les plus belles inclinations qu'on pouvoit deſirer en un jeune homme. Dès ſon enfance il eut pour partage la docilité, la ſageſſe & la modeſtie; ſon eſprit n'avoit point cet enjouement qui ne s'acquiert que dans le commerce du monde, dont il eut ſoin de s'éloigner toujours; mais il étoit vif, juſte & pénétrant.

L'éducation vraiment chrétienne qu'il reçut des plus habiles Maîtres dans les belles Lettres, diſpoſa parfaitement ſon eſprit pour la Théologie, où avec le tems il ſe rendit très-habile par ſon travail & par ſes études. Il n'eut pas d'attrait pour la Scholaſtique, & il aima mieux chercher les fondemens de ſa foi dans les ſources mêmes, c'eſt-à-dire dans l'Ecriture Sainte & dans les Peres. Cette lecture qu'il commença à l'âge de dix-huit ans, lui donna la penſée de recueillir ce qu'il trouveroit ſur les Apôtres; &

comme la méthode d'Uſſerius dans ſes Annales ſacrées lui avoit beaucoup plû, il prit là-deſſus le plan de ſon travail, & enchérit encore ſur l'exactitude de cet Auteur. Il montra ſon eſſai aux perſonnes qui le conduiſoient dans ſes études, & qui ſurpris de ce nouveau genre d'écrire, lui conſeillerent de continuer le même travail ſur l'Hiſtoire des premiers ſiécles de l'Egliſe. La connexion qu'a l'Hiſtoire de l'Empire avec celle de l'Egliſe, l'obligea de s'appliquer également à la recherche de l'une & de l'autre. La ſolidité d'une critique judicieuſe qui lui étoit comme naturelle, la juſteſſe d'un diſcernement très-fin, une exactitude à laquelle rien n'échappoit, & pardeſſus tout un ardent amour de la vérité, le rendirent très-habile en peu de tems. Il fut bien-tôt parmi les Sçavans comme l'Oracle qu'il falloit conſulter ſur l'Hiſtoire de ces premiers tems; & le Public lui eſt particuliérement redevable des Ouvrages de pluſieurs grands Hommes qui en ont traité différentes parties; car c'eſt ſur ſes Mémoires qu'ont été compoſées les Vies de Tertullien & d'Origene, de S. Athanaſe, de S. Baſile, de S. Grégoire de Nazianze & de S. Ambroiſe. Ceux qui ont travaillé à la traduction des Ouvrages de S. Cyprien & aux dernieres éditions de S. Hilaire, de S. Auguſtin & de S. Paulin, ont tiré auſſi de grands ſecours des Hiſtoires de ces Saints qu'il leur communiqua, & il leur a beaucoup ſervi pour la critique & le diſcernement des Ouvrages de ces Peres d'avec ceux qui leur ſont ſuppoſés, & pour leur arrangement ſelon l'ordre chronologique. Il interrompit durant quelque tems ſon travail ſur les premiers ſiécles de l'Egliſe pour s'appliquer à l'Hiſtoire de S. Louis, dont il a fait d'amples Mémoires, à la conſidération d'une perſonne pour qui il

avoit toute ſorte de déférence, & qui avoit deſſein d'écrire la Vie de ce grand Roi. Cette Vie n'a pas encore été donnée au Publie; mais l'Hiſtoire que M. de la Chaiſe en a faite, a été tirée de ces Mémoires. Enfin il n'eſt pas concevable combien de perſonnes ont profité de ſon travail, & avec quelle bonté il le leur communiquoit. S'ils ne lui ont pas rendu ce témoignage, c'eſt que la ſeule reconnoiſſance qu'il exigeoit d'eux, étoit de ne le point faire connoître.

Quelque profonde que fût ſon érudition, il ne la faiſoit paroître que lorſqu'il ne la pouvoit cacher; & il excelloit tellement en humilité, que cette vertu parut toujours comme ſon caractere particulier; elle ſe fait remarquer dans ſes Ouvrages, où l'on voit un homme ſçavant, éclairé & de grande réputation, reſervé à décider, & toujours prêt d'avouer que ſes lumieres ne pénétrent pas toutes les difficultez. Bien loin qu'il cherchât à ſe faire honneur de ſes découvertes, il étoit bien aiſe, quand un autre avoit eu la même penſée que lui, de la citer de cet Auteur, quoiqu'il ne lui en eût pas l'obligation; ſon exactitude à ne rien faire dire à ceux qu'il cite, que ce qu'ils diſent préciſément, va juſqu'au ſcrupule. Ce n'eſt pas qu'il s'attache à rendre mot pour mot ce qu'il rapporte: il ſe contente ſouvent de n'en prendre que le ſens, & quelquefois même il met en une ligne ce qui dans l'Auteur contient des pages entieres. On ne peut pas diſconvenir que ſon ſtile ne ſoit un peu ſec; mais au milieu de la ſéchereſſe des diſcuſſions auſquelles ſon travail l'a engagé, on ſent toujours beaucoup d'onction dans les réflexions courtes & vives qu'il fait quelquefois ſur les principaux

événemens ; il a même trouvé le ſecret en traitant l'Hiſtoire des Empereurs idolâtres, de répandre les lumieres de la Foi ſur les ténébres du Paganiſme : C'étoit un innocent Pénitent, un humble Sçavant, un homme infatiguable au travail & aſſidu à la priere. Sa vie n'eſt pas remarquable par des événemens ſinguliers & éclatans : l'uniformité d'une conduite vraiment eccléſiaſtique & digne d'un Solitaire chrétien, eſt tout ce qui en fait le mérite devant Dieu, & ce qui le fera admirer de tous ceux qui lui rendront juſtice.

Il avoit une candeur & une affabilité qui le faiſoit aimer de tout le monde ; il n'étoit dur & ſévere qu'à lui-même ; car l'innocence de ſa vie ne l'a pas empêché d'affliger ſon corps par une continuelle & rigoureuſe pénitence. Sa vie ordinaire étoit plûtôt un jeûne continuel, qu'une vie frugale. Ses jeûnes imitoient la rigueur de ceux des premiers Fidéles ; ſes auſtéritez jointes aux grandes fatigues de ſon travail ruinerent enfin toutes les forces de ſon corps, & il tomba dans une langueur qui dura près de trois mois, pendant leſquels il ne témoigna pas moins de vertu que dans ſa ſanté. Il continua tous ſes exercices avec la même ferveur, juſqu'à ce qu'il fût dans une entiere impuiſſance de les ſuivre ; plus ſon corps s'abbattoit, plus ſon eſprit s'élevoit vers Dieu, tout occupé de la priere & de la bienheureuſe éternité. Il y entra le 10. Janvier 1698. âgé de 60. ans un mois & quelques jours, avec la confiance des enfans de Dieu, & l'humilité d'un homme qui dans la vie la plus dévouée au ſervice de Dieu & de l'Egliſe, ſe regarda toujours comme un ſerviteur inutile. Il mourut à Paris, & ſon corps fut porté à Port-Royal des Champs, où il avoit choiſi ſa ſépulture.

TABLE DES TITRES
CONTENUS DANS CE VOLUME.

Théodoſe II. mort en 450.
Attila en 453.
Valentinien III. en 455.
Avite en 456.
Marcien en 457.
Majorien en 461.
Sévére II. en 465.
Anthéme en 472.
Leon I. en 474.
Odoacre en 490.
Les Bretons.
Zenon en 491.
Anaſtaſe en 518.

TABLE

TABLE DES CITATIONS.

A.

Abul. GREGORII Abulfaragii hiſtoria Orientalis à Pocokio ex arabico latinè reddita ; Oxon. an. 1672.

Ado. feſt. Ado de Feſtivitatibus Apoſtolorum , Martyrologio Baroniano additus : Antuerp. an. 1613.

Agath. Agathiæ de Imperio Juſtiani lib. 1. Pariſiis an. 1660.

Alſ. 449. Alſordi Annales Britannorum , an. Chriſti 449. Lodii an. 1663.

Altiſſ. Chr. Anonymi Monachi S. Mariani Altiſſiodorenſis Chronologia : Treeis an. 1608.

Amb. de Tob. Ambroſius de Tobia , edit. Pariſienſis an. 1603.

Amm. l. 9. Ammiani Marcellini, lib. 9. ex prima recenſione Henr. Valeſii : Pariſiis an. 1636.

f. ... editio poſtrema in-fol. Pariſiis an. 1681.

ad. ... quæ ſecundæ editionis initio addita ſunt ſine numero paginarum.

an. ... Anonymus Ammiano per Valeſium ſubjunctus.

n. ... Henr. Valeſii notæ in Ammianum Marcellinum.

Anal. g. Analecta græca per Benedictinos: Pariſiis an. 1688.

Anth. Anthalogie ou Recueil d'Epigrammes grecques: S. Etienne 1566.

Aring. Pauli Aringhi , Roma ſubterranea : Coloniæ an. 1659.

S. Aug. conf. S. Auguſtini Confeſſionum libri , Lovan. & Bened. tom. 2. B. pſ. 42.

... Pſalmus 42. Bened. anno 1679.

... Epiſtolæ Lovan. & Bened. tomo 2. ep.

... in Maximinum Arianum libri duo, Lovan. tom. 7. Bened. tom. 8. in Max.

S. Aviti Viennenſis Epiſcopi Epiſtola 86. ex editione Sirmondi : Pariſiis an. 1643. Avit. ep. 86.

... Notæ in Avitum. n.

B.

BARONII Annales anno Chriſti 405. paragrapho 2. Antuerpiæ an. 1612. Bar. 405. §. 2.

Baſilii Seleuciæ Vita S. Theclæ , cum Gregorio Thaumaturgo edita: Pariſiis an. 1622. Baſ. de Sel. de Th

... Oratio 28. Or 28.

Dictionnaire Geographique de Ferrarius augmenté par Baudrand: Paris 1670. Baudr.

Bedæ Chronicon , ſeu de ſex ætatibus, tom. 2. ejus Operum Col. Agrip. an. 1612. Bed. Chr.

... Hiſtoria gentis Anglorum Col. Agrip. an. 1601. hiſt.

... Anglicæ Hiſtoriæ , epitome huic Hiſtorie ſubject. ib. ep.

Bibliotheca Patrum tom. 3. ex editione Pariſienſi, an. 1644. Bibl. P. t. 3.

Franciſci Mediobarbi Biragi Nuniſmata : Mediolani anno 1683. Bir.

De la primauté dans l'Egliſe par Blondel : Geneve 1641. Blond.

Bollandus, ſeu ejus Cantinuatores ad diem Januarii 20 & ſic de cæteris. Boll. 20. Jan.

Sup.	... in Supplemento ad extremum Maium addito.	Radero editum: Munachii an. 1615.	Chr.Al.
Buch.belg./ou de B.	Bucherii Hiſtoria Belgica: Leodii an. 1655.	Chryſoſtomi Epiſtolæ ex editione Pariſienſi an. 1636.	Chry. Ep.
Cycl.	... de cyclo Victori & aliis cyclis Paſcalibus: Antuerpiæ an. 1633.	Codicis Juſtiniani lib. 1. tit. 14. ex editione Lugdunenſi, an. 1650.	Cod.J. l. t. 14.
Byz. fa.	Byzantinorum, ſeu Orientalium Auguſtorum familiæ, per Car. Du Cange: Pariſiis anno 1680.	Codicis Theodoſiani lib. 15. tit. 5. ex editione Gothofredi; Lugduni an. 1665.	Cod.Th. 15. t. 5.
h. pr.	Ph. Labbei Prolegomena in hiſtoriæ Byzantinæ corpus: Pariſiis an. 1648.	... Gothofredi Commentarii in hunc Codicem, tom. 6.	t. 6.
	C.	... ejuſdem Chronologia, tom. 1. præmiſſa.	Chr.
Calviſ.	SETHI Calviſii Chronologia Francof. an. 1620. ſi nec pagina notetur, is annus quærendus cujus texitur hiſtoria.	... Novellæ leges quæ Codici Theodoſiano ad finem tomi 6. additæ ſunt, appendix à Sirmondo edita: Pariſiis an. 1631.	Nov. Sir.
Candid.	Excerpta hiſtorica ex Candido Iſauro, in hiſtoria Byzantina, tom. 1.	Georgii Codini origines, ſeu antiquitates Conſtantinopolitanæ: Lutetiæ an. 1655.	Cod.ori.C.
Cang. de C.	Caroli Du Cange urbis Conſtantinopolitanæ Deſcriptio, cum familiis Byzantinis, edita Pariſiis an. 1680.	... de officiis Eccleſiæ Conſtantinopolitanæ.	Offi. C.
f. Byz.	... Familiæ Byzantinæ.	Cointii Annales Eccleſiaſtici Francorum, anno Chriſti 451. articul. 2. Pariſiis an. 1655.	Coint 451. §. 2.
Num.	... Diſſertatio de inferioris ævi Numiſmatibus, Gloſſarii latini, tom. 3. ſubjuncta: Lutetiæ an. 1678.	Conciliorum poſtrema editio per Labbeum curata: Pariſiis an. 1671.	Conc. t. 3. ſeu 1.
Caniſ. t. 2.	Caniſii antiquæ Lectiones, tom. 2. Ingolſtadii an. 1602.	Conciliorum appendix, per Baluſium.	App.
Caſſ. Chr.	Caſſiodorii Faſti Conſulares, ſeu Chronicon: Pariſiis anno 1588.	Concilia generalia editionis Bibianæ.	B.
Ep. l. 11. ep. 1.	... variarum Epiſtolarum, lib. 2. epiſt. 1. Pariſiis an. 1488.	Concilia antiqua Galliæ, per Sirmondum edita: Pariſiis an. 1629.	G.
Cave.	Guillelmi Cave Scriptores eccleſiaſtici: Genevæ an. 1693.	Conſtantinus Porphyrogenetus de adminiſtrando Imperio: Lug. Bat. an. 1611.	C. Por. de Imp.
Cedr.	Cedreni hiſtoriarum, tomo 1. Pariſiis 1647.	Cuſpinianus in faſtos: Francofordiæ an. 1621.	Cuſp.
Child.	Anaſtaſis Childerici, per Jacobum Chiffletium: Antuerpiæ an. 1655.	D.	
	Chronicon Alexandrinum à	HISTORIÆ Francicæ Scriptores collecti per Andream Du Cheſne: Pariſiis an. 1636.	Du Ch.

Du P. Bibliotheque des Auteurs Eccleſiaſtiques, par M. du Pin, à Paris en 1686. &c. On ne s'eſt pas d'ordinaire mis en peine d'en marquer le tome, parce que les endroits ſur leſquels on les cite, en font juger; on ſuit toujours ſa premiere édition.

E.

Emeſ. h. GALLORUM Antiſtitum homiliæ Euſebii Emiſeni nomine editæ Lutetiæ an. 1547.

Enn. de Laur. Ennodii Ticinenſis in Laurentii Epiſcopi Natali dictio: Pariſiis an. 1611.

de Theod. .. Panegyricus Theodorico dictus.

Dict. .. Dictiones.

Epig. .. Epigrammata:

V. Ant. .. Vita Antonii Monachi.

V. Epi. .. Vita Epiphanii.

Evag. l. 1. Evagrii ſcholaſtici de hiſtor. Eccleſ. lib. 1. ex edit. Henr. Valeſii: Pariſiis an. 1673.

n. .. Valeſii notæ in Evagrium.

Euſ. Euſebii Cæſarienſis hiſtoria Eccleſiaſt. ex edit. Valeſii: Pariſiis an. 1659.

Chr. .. Chronicon Lug. Bat. anno 1668.

Chr. n. P. Notæ Arn. Pontaci in Chronicon: Burdegale an. 1604.

n. Henr. Valeſii notæ in hiſtoriam Euſebii, edit. an. 1659.

V. Con. Euſebii de vita Conſtantini libri.

Eutr. Eutropius in ejus Imperatoris vita de quo agitur: Francofurti an. 1588.

Eut. vel Euty. Eutychii Alexandrini Eccleſiaſt. annales: Oxon. an. 1659.

F.

Fac. l. 12. FACUNDI Hermienſis, pro defenſione trium Capitulorum lib. 12. Pariſiis anno 1629.

Fauſti Epiſcopi Rhegienſis epiſtolæ, tom. 3. Bibliothecæ Patrum: Pariis. Fauſt. Ep. B. P.

Ferrarii Dictionarium geographicum à Baudrando auctum: Pariſiis an. 1670. Ferr.

Ferrarii Martyrologium univerſale ad diem 10 Auguſti, & ita de ſingulis menſibus: Venetiis an. 1625. Ferr. 10. Aug.

Hiſtoria Remenſis Eccleſiæ, per Flodoardum, cum notis Colvenerii. Flod.

Eccleſiæ Forojulienſis initia, per Joſeph Anthelmium, Aquiſ. Sextiis an. 1680. Foroj.

G.

Gal. Chriſti. GALLIA chriſtiana Sanctorum: Lutetiæ an. 1656.

Gel. Cyz. Gelaſii Cyziceni acta Concilii Nicæni: Lutet. an. 1599.

Genn. Gennadii de Scriptoribus Eccleſiaſticis liber, tum alibi editus, tum in Bibliotheca Miræi: Antuerpiæ an. 1639.

Geo. Sac. Geographia ſacra, ſeu notitia antiquorum Epiſcopatuum; par Carolum à S. Paulo Fullenſem: Pariſiis an. 1641.

Geſu. Epit. Geſneri epitome, Tiguri an. 1545.

Gild. exc. Gildæ Abbatis de excidio Britanniæ Epiſtola inter antiquæ rerum Britannicarum Scriptores edita: Lugduni anno 1587.

Glyc. Michaelis Glycæ Annales: Typ. regia an. 1660.

God. Hiſtoire Eccleſiaſtique de M. Godeau: à Paris 1663.

Goltz. Goltzii Theſaurus rei antiquariæ. Antuerp. an. 1618.

Graud. Jacobi Grandamici Chronologia. Lutetiæ an. 1668.

Greg. l. 6. Ep. 31. Gregorii Magni, lib. 6. epiſ-

tolarum, epiſtola 31. ejuſdem operum tom. 2. Pariſiis anno 1675.

Dial. l.3. ... Dialogorum lib. 3. tom. 2.

Gr.T.Gl.C. Gregorii Turonenſis de Gloria confeſſorum, lib. Pariſ. an. 1640.

Gl.Mar. ... de Gloria Martyrum, lib. 1. ibid.

h.Fr. ... hiſtoriæ Francorum Baſiliæ: an. 1568.

m.M. ... de Miraculis S. Martini, lib. Pariſ. an. 1640.

Grut.p.1048.1. Grureri inſcriptiones Romanæ, p. 1048. inſcriptio 1. Typis Commelianis an. 1616.

Gyl. de C. Petri Gyllii, Geographia Conſtantinopolitanos. Lugd. Bat. an. 1632.

Boſp. ... de Boſphoro Thracio Lugd. Batav. an. 1632.

H.

Hagi. VOCABULAIRE Hagiologique par M. Chaſtelain. Pariſ. 1674.

Hier.ad Ct. Hieronymi, epiſtola ad Creſiphontem contra Pelagianos, tom. 2. edit. Eraſmi. Baſileæ, 1565.

Chr. ... Chronicon, an. Chriſti, ut numeratur, ex recenſione Scaligeri. Amſt. an. 1658.

in Dan.3. ... in Danielis Proph. cap. 3. tom. 2. edit. Eraſmi.

Ep. ... epiſtolæ tribus prior. tomis contentæ ſub uno tamen numero edit. Eraſmi.

in Jov. ... contra Jovinianum. tom. 2. ejuſd. edit.

Holſtea. Collec. Rom. Lucæ Holſtenii collectio Romana veterum Monumentorum. Romæ. an. 1662.

I.

Ib. ou Ibid. C'EST la continuation de la citation précédente.

Idat. ſeu Idat. Faſt. Idatiani Faſti integri apud Labbeum, Bibliothecæ novæ tom. 1. Pariſ. an. 1667.

Idatii Chronicon, tum alibi, chr. tum à Sirmondo editum, Lutetiæ an. 1619.

Joannes Antiochenus inter J. Ant. Excerpta Conſtantini Porphyrogenetæ, à Valeſio edita an. 1634.

Joannis Damaſceni de Imaginibus liber 3. Baſileæ, an. 1575. Jo.D.Imag.3.

Jœlis Chronographia compendiaria, cum Georgio Acropolita: edit. Pariſ. 1651. Joel.

Jornandes de Regnorum ac temporum ſucceſſione, inter Auguſtæ hiſtoriæ ſcriptores: Francof. edit. an. 1588. Jor.Reg.

... de Rebus Gothicis, ex edit. Grotii. Amſtel. an. 1655. r.Got.

Iſidori Hiſpalenſis Chronicon à Grotio cum Jornande, &c. editum Amſtel. an. 1655. If.Chr.

Iſidori Peluſiotæ epiſtolarum lib. 1. Pariſ. an. 1638. Iſi.P.l.1.Ep.

L.

PHILIPPI Labbei Bibliotheca nova Manuſcriptorum. Pariſ. an. 1657. Lab.Bib.

Abregé chronologique du même, Paris, 1665. chr.

... de ſcriptoribus Eccleſiaſticis. Pariſ. 1660. de Script.

Lampridius de vita Alexandri, in hiſtoria Auguſta, Pariſ. an. 1620. Lampr.in Al.

De geſtis Longobardorum per Paulum Warnefridi Diaconum lib. ſex ab Hugone Grotio, Amſtel. editi an. 1655. Long.

Leonis Magni, epiſtola 21. ex editione Queſnelii. Lutetiæ: an. 1675. Leo. Ep.21.

... Sermo 81. ex eadem editione: tom. 1. Ser. 81.

Lib.or.1. Libanii Sophiſtæ oratio 1. Pariſ. an. 1627.

Liberat. Liberati Diaconi Breviarium cauſæ Eutychianæ : Pasiſ. an. 5675.

Lup.Ep. Variorum Epiſcoporum epiſtolæ, per Chr. Lupumeditæ : Lovanii an. 5682.

M.

Mabil.it It. JOannis Mabillon iter Italicum, quod Muſæi Italici, tomo primo præmitticur : Pariſ. an. 1687.

Macr. Sat. Macrobii ſaturnalia : Lugduni Batavorum an. 5628.

Maire. Antiquitez d'Orleans ; par Franç. le Maire. Orleans. 2648.

Male.Leg. Excerpta de Legationibus ex Malcho Rhetore in corpore Hiſtoriæ Byzantinæ Pariſan. 1648.

Malel. Joan. Malelæ hiſtoria Chronica, ab initio rerum ad Juſtiniani tempora perducta.

Manaſ. Conſtantini Manaſſis, Breviarium hiſtoricum: Pariſan. 1655.

Marc.Chr./ou an. 432. Marcellini Comitis Chronicon à Sirmondo editum : Pariſ. an. 5619. an. Chriſti. 432.

Marlot. Metropolis Remenſis hiſtoria per Guil. Marlot. tom. 1. Inſulis : an. 1666.

Menæa 26.Jan. Menæa magna Græcorum, die 26. Januarii : Venetiis, an. 5528.

Mercat. t.1. vel Marius. Marii Mercatoris opera, ſeu alia iis adjuncta, ex editione Garnerii : tom. 1. qui eſt contra Pelagium : Pariſ. an. 1673.

Meuriſſe : Hiſtoire des Evêques de Metz, par M. Meuſiſſe : Metz. 1634.

Meurſ Gloſſ. Joan. Meurſii Gloſſarium Græco-Barbarum : Lugd. Bat. an. 1614.

Mir. Auberti Miræi de ſcriptoribus Eccleſiaſt. Auctuarium, Antuerpiæ an. 1639.

Joannis Molani ſeu addita, ſeu notæ in Uſuardum, ad diem 56. Junii : Antuerpiæ an. 5583. Mol. 16.Jun.

Joannis Moſchi, ſeu Sophronii, Pratum Spirituale : Bib. Pat. tom. 13. J.Moſc.

N.

NICEPHORI Calliſti, hiſtoria Eccleſiaſt. Gr. & Lat. edita : Lutetiæ an. 1630. Nicepho.

Nicephori Patriarchæ Conſtantinopol. chronicon editum cum Euſebii chronicis cum Syncello, &c. Nphr. chr.

Card. Henr. de Noris, de Diocletiani numero : Patavii : an. 1686. Nor.de Dio.

... de Epochis Syro-Macedonum : Florent. an. 1689. Ep.

... Faſti Conſulares quædam epochis ſubjecta. Faſt.

... hiſtoria Pelagiana : Patavii an. 5675. h.P.

... Cenotaphia Piſana C. & L. Cæſarum : Venetiis an. 1681. de Piſ.

Notitiæ Galliarum per Adrian. Valeſium : Pariſ. an. 5675. Not G.

Notitia Dignitatum Imperii Romani, cap. 34. ex edit. Luparenſi : an. 1651. Notit. c.34.

Plura ad Notitiam per Labbeum addita. ad.

O.

ONUPHRII Panvinii, Commentarii in Faſtos Conſulares : Heldelbergæ an. 5688. Onu. in Faſt.

... Faſti Conſulares. Faſt.

Pauli Oroſii hiſtoria, tom. 15. Bibliothecæ Patrum : Pariſ. æditæ an. 1644. Oroſ

P.

ANT. Pagi Critica in Annales Baronii : Pariſ. an. 1689. Pagi.

Addenda ad hanc Criticam, ib. ad.

Diſſ. ... Diſſertatio de Conſulibus : Lugd. an. 1672.

Panc. Guidi Panciroli in Notitiam Imperii Romani Commentarium : Lugduni an. 1608.

Paſc. Chronicon Paſchale, ſeu Alexandrinum ex editione Cangiana : Pariſiis, an. 1688.

Paul. v. M. Paulinus de vita S. Martini, tom. 8. Bibl. Patrum editus : Pariſ. an. 1624.

P. Chr. S. 20. Petri Chryſologi Sermo 20 : Rotomagi an. 1640.

Pet. chr. Petavii, Chronologia, qua conſtat ejus 13. Liber de Doctrina temporum.

Doct. ... Doctrina tempor. an. 1627.

Philoſt. vel Philg. Philoſtorgii, hiſtoriæ Eccleſ. ex edit. Valeſii : Pariſ. an. 1673.

Phot. c. 80. p. 189. Photii, Bibliothecæ cap. ſeu Codex, 80. Genevæ an. 1612.

Poſſev. Poſſevini Apparatus : Colon. an. 1608.

Poſſ. Auguſtini vita per Poſſidium inter Auguſtini Lovanienſium prolegomena.

Priſc. de Leg. Excerpta ex hiſtoria Gothica Priſci Rhetoris de Legationibus, in corpore hiſtoriæ Byzan. Pariſ. 1648.

n. Valeſii Notæ in Excerpta.

Proc. Æd. l. 1. Procopii de Ædificiis Juſtiniani, lib. 1. Pariſiis an. 1662.

are. ... Arcana hiſtoria, ſeu Anecdota, in 11. tom. ejuſd. edit.

b. Got. ... de Bello Gothico, tom. 1. ejuſd. edit.

b. P. ... de Bello Perſico, tomo 1. ejuſd. edit.

b. Van. ... de Bello Vandalico, tom. 1. ejuſd. edit.

Proſp. Chr. ſeu Lab. Proſperi Aquitani Chronicon Hieronymiano ſubjectum, integrum apud Labbeum, Bibl. novæ tom. 1. Pariſ. an. 1657.

Pro. l. 4. Alterius Proſperi cum Aquitano editi de Promiſſionibus, lib. 4.

Tironis Proſperi Chronicon cum Hieronymiano à Scaligero editum in theſauro temporum : Amſtelodami an. 1658. Prof. T.

R.

THomæ Reineſii, Inſcriptiones Lipſiæ : & Francofurti an. 1682. Rein.

Rutilii Numatiani, Itinerarium, apud Onuphrium de Republica Romana : Francofurti an. 1597. p. 128-141. Rutil.

S.

SALVIANI Maſſilienſis de Gubernatione, lib. 1. Pariſ. an. 1663. Salv. de Gub. l. 1.

... adverſus avaritiam. adv. avarit.

Les Caries de Geographie de Samſon. Samſ.

Nic. Serrarii, Res Moguntinæ : Moguntiæ an. 1604. Ser. r. Mog.

Apollinaris Sidonii Carmen 2. ex edit. Sirmondi : Pariſ. an. 1652. Sid. Car.

... Epiſtolarum lib. 1. ib. Ep. l. 1.

Sirmondi notæ in Sidonium. n.

Joan. Savaronis notæ in Carmina Sidonii : Pariſiis an. 1609. Sava.

Sixti Senenſis Bibliotheca Sancta, lib. 4. Colon. an. 1626. Six. S. l. 4.

Socratis hiſtoria eccleſ. ex edit. Valeſii : Pariſ. an. 1668. Socr.

Valeſii notæ in hanc hiſtoriam. n.

Sophronius. J. *vide* Moſchi Pratum ſpirituale, Bibl. Pat. tomo 13. Sophron. I.

Sozomeni, hiſtoria eccleſiaſt. ex edit. Valeſii : Pariſ. an. 1668. Soz.

Valeſii notæ & Prolegomenæ in hanc hiſtoriam. n. Prol.

Spicilegii veterum aliquot ſcriptorum per L. d'Acheri, tom. 10. Pariſ. an. 1671. Spicil. t. 10.

Spon. Jacobi Sponii, Miſcellanea antiquæ eruditionis. Lugduni an. 1685.

Sveт. l.8. Svetonii Tranquillii lib. 8. Lugd. Bat. an. 1656.

Sid. Suidæ Lexicon in littera θ ſic de cæteris: Genevæ an. 1619.

Sur. 31 Decem. 371. art. 21. Surius 31. die Decembris, p. 381. art. 27. & ſic de ſingulis menſibus, Coloniæ an. 1618.

Syn. de Aoy. Synefii Cyrenæi, de Anyſio lib. Lutet. an. 1640.

Cat. ... Cataſtatis de Barbarorum incurſione, ib.

Ep 75. ... epiſtola 75.

T.

Tacit. de G. c. 40. CORNELII Taciti de Germania, cap. 40. Pariſiis an. 1608.

v. Ag. c. 13. ... de vita Agricolæ, cap. 13.

Thdr. l. l. 2. Theodori Lectoris, lib. 2. cum Theodoreto & Evagrio ab Henr. Valeſio editus: Pariſ. an. 1673.

Thdrt. ſeu Theod. l. 5. Theodoreti, &c. hiſtoriæ eccleſ. lib. 5. ex editione Sirmondi. Pariſiis an. 1742. addita Littera 5 de not. editionem Valeſii.

Ep. ... epiſtolæ.

hær. l. 4. ... Hæreticarum Fabularum, lib. 4.

V. P. ... Religioſa hiſtoria, ſeu de Vitis Patrum tom. 3 editionis Sirmondi.

Theoph. S. Theophanis Chronographia: Pariſ. an. 1655.

Trith. Joannes Trithemius, Abbas Spanhemenſis de ſcriptoribus eccleſiaſt. Coloniæ an. 1531.

V.

Val. Fr. l. 4. ADRIANI Valeſii, Rerum Francicarum lib. 4. Lutetiæ an. 1646.

... Notitia Galliarum: Pariſiis an. 1675. Not. G.

Vandalicæ Perſecutionis hiſtoria, per Theodoricum Ruinart. Pariſ. an. 1694. Vand.

Baſilii Menologium ab Ughello datum in ſuæ Italiæ Sacræ, tom. 5. Romæ an. 1653. Ugh. t. 5.

Victor junior ſeu Victorinus in ejus Cæſaris vita de quo ſermo eſt, inter Hiſtoriæ Romanæ ſcriptores Francof. an. 1588. Vict.

Victor Vitenſis de Perſecutione Vandalica cum Vigilio editus: Divione an. 1665. Vict. V.

Victoris Epiſcopi Tununenſis Chronicon. Theſauri temporum à Scaligero editi parte 2. Amſtel. an. 1658. Vict. T.

Vitæ Patrum per Roſweidum editæ: Antuerp. an. 1615. Vit. P.

Vorburgi hiſtoriæ Romano Germanicæ, tom. 5. Francofurti an. 1645. Vorb. t. 5.

Voſſius de Hiſtoricis Græcis: Lugd. Bat. an. 1651. Voſſ. hiſt. Gr.

... de Poetis Græcis: Amſtel. an. 1654. Po. Gr.

Uſſerii Britannicarum eccleſiarum Antiquitates: Dublinii an. 1639. Uſſe. rer. Britan.

Uſuardi Martyrologium, ex editione Molani: Antuerp. an. 1583. Uſu.

Appendix addiptychon Leodienſe, per Alexandrinum Wilhemium: Leodii an. 1660. Wilt. App.

... Adnotationes ad eumdem Diptychon: Leodii an. 1677. ad.

Z.

ZONARÆ, Annales in ejus Principis vita, de quo ſermo eſt: Baſileæ an. 1557. Zon.

Zoſimi Comitis hiſtoriarum lib. 1. in hiſtoria Auguſta: Francofurti edita an. 1590. Zoſ. l. 1.

TABLE
DES ARTICLES ET DES NOTES.

L'EMPEREUR THEODOSE II. OU LE JEUNE.

ARTICLE I. *ANTHEME Gouverneur de l'Orient : ſon éloge: Uldin chaſſé de la Thrace avec les Huns & les Squires : loi contre les Juifs.* page 1

II. *Sédition à Conſtantinople : loix contre les Hérétiques, ſur les mariages contre ceux qui demandent le Gouvernement de leurs pays.* 6

III. *Courſes des Auſuriens & des Sarraſins : les frontieres fortifiées : Donat Roi des Huns aſſaſſiné.* 9

IV. *Théodoſe protégé de Dieu contre un Aſſaſſin, Conſtantinople augmenté par une nouvelle muraille: loix contre les Rebatiſations, contre les Sabbatiens & les Eunomiens.* 12

V. *Ste. Pulquerie prend le Gouvernement de l'Etat : elle inſpire la piété à Théodoſe.* 15

VI. *Théodoſe aime & ſert l'Egliſe : ſa bonté pour tout le monde.* 19

VII. *Il aime l'étude & les ſciences.* 22

VIII. *Des défauts qu'on a remarqués à Théodoſe.* 23

IX. *Il remet beaucoup de choſes dûes à l'Epargne : troubles à Alexandrie : mariages des belles-ſœurs deffendus : loix contre les Hérétiques & contre Gamaliel dernier Patriarche des Juifs : les Payens exclus des charges.* 26

X. *Théodoſe renonce aux donations verbales : loix ſur les Juifs qui crucifient un enfant : révolte de Plinta appaiſée : grand tremblement.* 31

XI. *D'Aëce Patrice : ſédition des Soldats : Varanne V. ſuccéde en Perſe à Iſdegerde.* 34

XII. *Théodoſe épouſe Eudocie.* 36

XIII. *Théodoſe entreprend la guerre de Perſe pour les Chrétiens, & y remporte divers avantages.* 39

XIV. *Suite & fin de la guerre de Perſe.* 44

XV. *Diverſes loix de Théodoſe : l'Impératrice Eudocie déclarée Auguſte :*

Auguſte : Placidie chaſſée d'Occident : mort d'Honoré : Jean uſurpateur de l'Empire pris & décapité : Valentinien déclaré Empereur d'Occident. 47

XVI. *Les Huns Chaſſés de la Thrace : Spectacles défendus les Fêtes : Statues du Prince honorées non adorées : Profeſſeurs des Lettres à Conſtantinople.* 53

XVII. *Théodoſe maintient ſon authorité contre ſes Officiers, & fait reſpecter la Croix : tranſfere les Gothes de la Pannonie dans la Thrace : des Patrices Taurus & Florent : le dernier fait abolir les lieux de proſtitution.* 57

XVIII. *Théodoſe s'attribue ce que les Juifs fourniſſoient à leur Patriarche : de l'Héréſie de Neſtorius : des Barbares ſe tuent dans l'Egliſe : loi pour les aſiles.* 61

XIX. *Du Concile d'Epheſe : famine & ſédition à Conſtantinople : nouvelle loi ſur les aſiles : les Juifs de Candie trompés par un Impoſteur.* 65

XX. *Embraſement à Conſtantinople : Théodoſe II. augmente la diſtribution du pain : attribue à l'Egliſe les biens des Clercs morts ſans héritiers : veut qu'on ruine tous les reſtes de l'idolatrie.* 68

XXI. *De Senator Patrice : Théodoſe va à Cizic : les Juifs & les Payens ſe ſoulevent : Ste Mélanie vient à Conſtantinople, & convertit Voluſien.* 72

XXII. *Théodoſe marie ſa fille à Valentinien III. publie ſon Code : les Pirates courent la mer.* 75

XXIII. *Loix pour l'Egliſe & pour le peuple : Eudocie va à Jéruſalem & en rapporte des reliques.* 78

XXIV. *Paulin eſt tué ſur un ſoupçon contre l'Impératrice Eudocie qui ſe retire à Jéruſalem.* 83

XXV. *Elévation & chûte du Patrice Cyrus.* 86

XXVI. *Jean le Vandale aſſaſſiné : Théodoſe menace Genſéric, & eſt attaqué de tous côtez par les Barbares : Dieu arrête les Perſes, & ils font la paix.* 89

XXVII. *Fin du Royaume d'Arménie : les Perſes & les Romains le partagent entr'eux.* 93

XXVIII. *Attila exige des Romains une paix honteuſe, la rompt & ravage la Méſie.* 95

XXIX. *Attila continue la guerre : ravage la Thrace : vend la paix : foule aux pieds l'Empire Romain.* 97

XXX. *Théodoſe viſite le Pont : fait diverſes loix.* 101

XXXI. *D'Antioque grand Chambéllan: l'Orient eſt ravagé par les eaux, par la famine & par la peſte.* 103
XXXII. *Tremblement effroiable en Orient : Attila ravage & prend preſque toute la Thrace.* 106
XXXIII. *De l'Héréſie d'Eutyque: paix honteuſe avec Attila.* 110.
XXXIV. *Théodoſe veut faire aſſaſſiner Attila.* 112
XXXV. *Mort de Théodoſe.* 115
XXXVI. *Des grands Chambéllans qui ont gouverné ſous Théodoſe II.* 117
XXXVII. *De l'Hiſtoire Eccléſiaſtique de Socrate.* 119
XXXVIII. *Si Socrate a été Novatien :* 120
XXXIX. *De Soſomene & de l'hiſtoire Tripartite.* 123
XL. *De Philoſtorge.* 127
XLI. *De Philippe de Side, Priſque & Jean l'Orateur, Hiſtoriens.* 130

ATTILA ROI DES HUNS.

ARTICLE I. *DEs Huns en Général.* 133
II. *Des premiers Rois des Huns: de Roua oncle & prédéceſſeur d'Attila.* 136
III. *Attila tue Bleda ſon frere : ſe rend maître de tout le Nord.* 137
IV. *Qualitez perſonnelles d'Attila: ſon gouvernement: ſa famille.* 140
V. *Affaires d'Honorée & de Silvain qui ſervent de prétexte à Attila pour rompre la paix avec Valentinien.* 143
VI. *Attila déclare la guerre à Valentinien: conſent à la paix pour le ſurprendre.* 146
VII. *Attila entre dans les Gaules comme ami, & y agit en ennemi : ruine Tongres, Tréves, Metz & d'autres Villes: épargne Troye, ne paſſe point à Paris.* 149
VIII. *De S. Agnan Evéque d'Orleans.* 152
IX. *Aëce promet de ſecourir Orleans, les Viſigots & les François ſe joignent à lui.* 155
X. *Attila entre dans Orleans & en eſt auſſi-tôt chaſſé.* 157
XI. *Attila & Aëce ſe préparent à donner la bataille près de Châlons en Champagne,* 160
XII. *Attila eſt battu: mais Théodoric Roi des Viſigots eſt tué.* 162
XIII. *Aëce renvoye les Viſigots & les François en leurs terres.*

Attila quitte les Gaules. 164
XIV. *De S. Aurée de Mayence & de S. Nicaiſe de Rheims.* 166
XV. *Attila entre en Italie, où tout tremble : il détruit Aquilée : prend Milan.* 169
XVI. *Attila n'oſe aller attaquer Rome: S. Leon lui eſt député, & obtient la paix.* 171
XVII. *Attila eſt de nouveau défait par les Viſigots & meurt.* 173
XVIII. *La diviſion des enfans d'Attila ruine l'Empire des Huns.* 175

L'EMPEREUR VALENTINIEN III.

ARTICLE I. *APRE'S la mort d'Honoré, Jean uſurpe l'Empire, demande du ſecours aux Huns : du Général Aëce.* 178
II. *Théodoſe fait Valentinien Céſar, envoye une Armée contre Jean, qui eſt ſurpris dans Ravenne & exécuté* 181
III. *Les Huns viennent ſecourir Jean, & s'en retournent: Valentien fait des loix pour l'Egliſe.* 185
IV. *Valentinien eſt déclaré Auguſte : guerre dans les Gaules & en Eſpagne : Patrocle & S. Tite tués : quelques loix de Valentinien : vœu de Placidie.* 187
V. *Placidie trompée par les fourberies d'Aëce : fait la guerre à Boniface.* 190
VI. *Boniface fait entrer les Vandales dans l'Afrique : de Genſéric leur Roi.* 193
VII. *Aëce défait les François : de Clodion leur Roi.* 195
VIII. *Cologne priſe par les François : du Roi Mérouée.* 198
IX. *On travaille à ſoulager l'Afrique : Aëce eſt fait Général au lieu de Felix qui eſt tué : les Jutonges & les Noriques battus.* 201
X. *Aëce ſoumet la Vandelicie, & bat les François: Boniface fait ſa paix : eſt vaincu par les Vandales : chaſſe & défait Aëce ; mais il meurt & Aëce rétabli.* 203
XI. *Paix en Galice : de la Princeſſe Honorée: paix avec Genſéric : les Bagaudes ſe ſoulevent dans les Gaules.* 206
XII. *Défaite, victoire & Religion des Bourguignons: De S. Sévére de Tréve.* 210
XIII. *Guerre des Gothi, des Pirates & des Suéves contre les Romains : mariage de Valentinien.* 213
XIV. *Loix ſur les Bourgeois admis à l'état Eccléſiaſtique.* 215

XV. *Les Goths défont Littorius : accordent la paix aux Romains.* 217
XVI. *Siége de Bazas par les Huns, levé : de S. Orens Evêque D'Auch.* 219
XVII. *Les Romains perdent Méride & Carthage : Valentinien arme contre Genséric : fait quelques loix.* 222
XVIII. *Désordres de l'Empire Romain : décrits par Salvien.* 225
XIX. *Affaires des années 441, 442. paix avec les Vandales.* 228
XX. *Officiers, loix & événemens des années 444 & 445.* 231
XXI. *Les Bretons abandonnés des Romains : loix de Valentinien sur les Tombeaux : Requiairie Roi Catholique des Suéves, ne laisse pas de piller ses voisins : révolte des Armoriques.* 233
XXII. *D'Asture Consul, famine & peste : Valentinien vient à Rome, ordonne la prescription de trente ans : remet le reste des impôts.* 237
XXIII. *Mort de Théodose & de Placidie.* 240
XXIV. *De Tonnance Ferréol : alliance de Marcien & de Valentinien : état déplorable de l'Empire d'Occident : prodiges.* 241
XXV. *Thorismond succéde à Théodoric Roi des Visigots : loi de Valentinien sur le for Ecclésiastique.* 244
XXVI. *Affaires d'Espagne : Thorismond Roi des Visigots tué par Théodoric son frere, qui lui succéde.* 247
XXVII. *L'Eunuque Héracle ruine Aëce par ses calomnies dans l'esprit de Valentinien qui le tue.* 249
XXVIII. *Maxime conjure contre Valentinien & le fait tuer : esprit & mœurs de ce Prince.* 252
XXIX. *Maxime souhaite l'Empire comme le souverain bonheur, y arrive & aussi-tôt se reconnoît malheureux.* 256
XXX. *Tout l'Occident en trouble : Avite est fait Général : Maxime épouse Eudoxie, qui fait venir Genséric.* 259
XXXI. *Maxime mis en piéces : Genséric pille Rome.* 261
XXXII. *D'Idace Evêque de Chiaves & de sa Chronique.* 262
XXXIII. *De la Notice de l'Empire & de quelques ouvrages qu'on y joint.* 266

L'EMPEREUR AVITE. 269

L'EMPEREUR MARCIEN.

ARTICLE I. *DES premieres années de Marcien: Evénemens qu'on prétend lui avoir préſagé l'Empire.* 280
II. *Du premier mariage de Marcien: Ste Pulquerie lui donne l'Empire: l'épouſe & demeure vierge.* 282
III. *Piété de Marcien: il aime l'Egliſe, la protége & la rend victorieuſe.* 285
IV. *Marcien aime ſon Peuple: mépriſe l'argent, rétablit la juſtice; ſes grandes qualitez.* 288
V. *Miniſtres de Marcien: il récompenſe ceux qui l'ont ſervi.* 290
VI. *Marcien refuſe de payer tribut à Attila.* 292
VII. *Marcien aſſemble le Concile de Calcédoine & y aſſiſte: il repouſſe les Huns: fait une loi contre les Payens.* 293
VIII. *Marcien s'unit avec Valentinien III. combat Attila: guerre & paix avec les Sarraſins & les Etiopiens.* 295
IX. *Mort de Ste Pulquerie, d'Attila, de Zenon, de Valentinien III Marcien honore la pauvreté: n'obtient rien de Genſéric.* 297
X. *Marcien permet de donner aux Eccléſiaſtiques: les exempte du ſerment: guerre en Colchide ſuivie de la paix.* 301
XI. *Sauterelles, famine & peſte en Orient: mort de Marcien.* 303

L'EMPEREUR MAJORIEN.

ARTICLE I. *MAJORIEN eſt fait Empereur: ſon éloge.* 306
II. *Guerres en Eſpagne contre les Viſigots & les Suéves: Majorien travaille à ſoulager les peuples.* 309
III. *Loix de Majorien ſur la conſécration des vierges, & ſur quelques autres ſujets.* 313
IV. *De Pierre, Magnus & Gille Officiers de Majorien.* 314
V. *Majorien défait les Vandales; vient à Lyon: affaires d'Eſpagne: Maldra Roi des Suéves eſt tué.* 316
VI. *Les Viſigots défaits par Majorien s'allient avec lui: loi de*

ce Prince sur les adulteres, & contre les ordinations forcées. 319
VII. *Entrepriſe de Majorien contre les Vandales, ſans effet: troubles en Galice.* 321
VIII. *Ricimer fait tuer Majorien.* 324

L'EMPEREUR LIBIUS SEVERUS. 326

L'EMPEREUR ANTHE'ME.

ARTICLE I. *ENTREPRISE inutile contre les Vandales: Théodoric eſt tué par ſon frere, troubles en Eſpagne.* 339
II. *Anthéme eſt choiſi pour Empereur d'Occident.* 341
III. *Anthéme eſt déclaré Auguſte: marie ſa fille à Ricimer.* 343
IV. *Loix d'Anthéme: les Suéves prennent Lisbonne.* 345
V. *Saint Epiphane de Pavie réunit Anthéme avec Ricimer.* 347
VI. *Arvande Préfet des Gaules condamné par le Sénat.* 349
VII. *Du Conſul Sévére, Romain & Seronat punis de mort.* 351
VIII. *Euric déclare la guerre à Anthéme: défait les Bretons: diverſes guerres contre les François, les Viſigots, les Romains & les Saxons.* 353
IX. *Les Bourguignons alliez des Romains: leurs Etats, diviſions ſanglantes entre Gondebaud & ſes freres.* 356
X. *Ricimer fait Olybre Auguſte, tue Anthéme, meurt peu après, & Olybre bien-tôt après Ricimer.* 359

L'EMPEREUR LEON I.

ARTICLE I. *LEON eſt élevé à l'Empire par le Général Aſpar.* 362
II. *Bonnes & mauvaiſes qualitez attribuées à Leon.* 363
III. *Femmes & enfans de Leon: il maintient la foi Catholique contre Aſpar & contre les Eutychiens.* 366
IV. *D'Anaſtaſe Evêque de Jéruſalem.* 368
V. *Antioche ruiné par un tremblement de terre: Martyre en eſt fait Evêque & Salofacial d'Alexandrie au lieu d'Elure.* 370
VI. *Les Goths troublent l'Illyrie, font la paix & donnent le*

grand Théodoric en ôtage : Leon obtient un fils qui meurt auſſi-tôt. 372

VII. *Malheurs en Iſaurie : Leon eſt guéri par Jacques Pſycochriſte.* 374

VIII. *Leon retire de l'Afrique, l'Impératrice Eudoxie, & Placidie ſa fille, femme d'Olybre.* 376

IX. *Leon députe inutilement à Genſéric pour l'Italie : Gratiſſime Moine grand Chambellan : mouvement parmi les peuples du Nord.* 378

X. *Péroſe Roi des Perſes, fait la guerre aux Cidarites : députe à l'Empereur Leon.* 381

XI. *Furieux embraſement à Conſtantinople.* 383

XII. *Leon viſite S. Daniel Stilite reçoit par lui diverſes graces il confirme le droit des Aſiles appuyé par un miracle.* 386

XIII. *Gobaze Roi de Colchide vient trouver Leon & fait ſa paix avec lui : guerre entre les Goths & les Squires, aidés par les Romains.* 389

XIV. *Les Huns défaits par les Romains & Dengizic fils d'Attila tué.* 390

XV. *Hiſtoire d'Iſoaſe.* 393

XVI. *La guerre s'allume entre Leon & Genſeric : Leon n'admet aux charges que les Catholiques : défend les proſtitutions.* 394

XVII. *Leon arme puiſſamment contre Genſéric : emporte la Sardaigne & la Tripolitaine.* 396

XVIII. *Baſiliſque Général de Leon contre Genſéric, temporiſe & ſe laiſſe battre.* 398

XIX. *Leon marie ſa fille Ariadne à Zenon d'Iſaurie : Loix Chrétiennes de Leon : il défend le travail & les ſpectacles le Dimanche.* 401

XX. *Grandes eaux dans l'Orient : Zenon eſt envoyé en Thrace & en Orient : Pierre le Foulon chaſſe Martyre d'Antioche, & s'empare de ſon Siége.* 404

XXI. *Martyre eſt établi dans ſon Siége par Leon, & y renonce : Pierre s'en empare de nouveau, en eſt chaſſé, & Julien élû Evêque.* 406

XXII. *Du Conſul Sévére & Sévérien : Acace de Conſtantinople ſuccéde à Gennade.* 407

XXIII. *Du Patrice Aſpar & de ſa famille.* 409

XXIV. *Brouillerie entre l'Empereur & Aſpar : ils ſe réconci-*

lient : Patrice fils d'Aſpar eſt fait Céſar, & fiance Leoncie fille de Leon. 410
XXV. *Leon & Aſpar ſe brouillent encore : Aſpar eſt tué : les Goths pillent la Thrace.* 412
XXVI. *Embraſement du Veſuve qui couvre Conſtantinople de cendres : d'Armorceſe Sarraſin.* 416
XXVII. *Leon déclare le jeune Leon ſon petit-fils Empereur.* 418
XXVIII. *Mort de Leon : des Egliſes qu'il a bâties.* 419

ODOACRE ROI D'ITALIE.

ARTICLE I. GLYCERE *ſe fait Empereur : mouvemens des Oſtrogots.* 422
II. *Népos eſt fait Empereur, & fait Glycere Evêque.* 424
III. *Euric fait la guerre à l'Empire, ſur-tout à l'Auvergne, qui eſt défendue par Ecdice.* 426
IV. *Népos envoye Licinien demander la paix à Euric.* 428
V. *Euric accorde la paix à S. Epiphane de Pavie : de Leon Miniſtre de ce Prince.* 430
VI. *Oreſte chaſſe Népos : fait Auguſtule ſon fils Empereur.* 433
VII. *Odoacre ſe ſouleve contre Oreſte : quel il étoit.* 434
VIII. *Odoacre tue Oreſte, dépoſe Auguſtule, ſe fait Roi d'Italie : ſon gouvernement : il honore Saint Epiphane & Saint Sévérin.* 436
IX. *Odoacre traite avec Genſeric, députe à Zenon, fait tuer Bracila : Népos appuyé par Zenon tâche en vain de ſe rétablir.* 439
X. *Mort de Népos : Odoacre maître de la Provence, la céde à Euric : guerre en Dalmatie.* 422
XI. *Mort d'Euric Roi des Viſigots : ſes mœurs : perſécution qu'il fait à l'Egliſe : ſes loix : ſa femme & ſes enfans.* 444
XII. *Odoacre défait & prend Fava Roi des Ruges, tranſporte en Italie les habitans de la Norique.* 448
XIII. *Théodoric défait Odoacre près d'Aquilée & près de Vérone : Tufa abandonne Odoacre, & puis reprend ſon parti.* 450
XIV. *Milan & toute l'Italie ravagée par Odoacre, par Théodoric, par les Bourguinons : Théodoric aſſiſté par les Viſigots*

Viſigots défait encore Odoacre & l'aſſiége trois ans dans Ravenne. 453

XV. *Théodoric devient maître de l'Italie: Odoacre ſe rend, & eſt tué.* 455

HISTOIRE des Bretons, où l'on rapporte les changemens arrivés dans la grande Bretagne durant le V. ſiécle. 458

L'EMPEREUR ZENON.

ARTICLE I. *ZENON aſſocié au jeune Leon ſon fils.* 472

II. *Bonnes & mauvaiſes qualitez de Zenon.* 474

III. *Parens & Miniſtres de Zenon.* 477

IV. *Les Sarraſins & les Huns ravagent l'Empire : Zenon démolit un Temple : fait la paix avec les Vandales : le grand Théodoric regne.* 479

V. *Vérine & Baſiliſque cabalent contre Zenon : il tremble & s'enfuit : Baſiliſque eſt déclaré Auguſte.* 481

VI. *Baſiliſque donne le nom d'Auguſte à ſa femme & à ſon fils : éleve Harmace & Théodoric le Louche, fait mourir Patrice.* 483

VII. *Vices de Baſiliſque : embraſement à Conſtantinople : Zenon défait & aſſiégé par Illus.* 485

VIII. *Zenon gagne Illus & Harmace, rentre dans Conſtantinople.* 486

IX. *Baſiliſque ſe rend à Zenon, qui le fait périr miſérablement.* 488

X. *Zenon fait Harmace Général & ſon fils Céſar, puis fait tuer le pere & chaſſe le fils: il honore les Saints, fait des loix.* 489

XI. *Tremblement à Conſtantinople : Théodoric le Louche pille juſqu'aux portes de cette ville: mort tragique du Général Heracle.* 491

XII. *Les Romains appellent l'Amale contre le Louche, & puis l'abandonnent: l'Amale & le Louche traitent enſemble.* 493

XIII. *Zenon fait ſemblant de marcher contre le Louche, & puis en achette la paix: l'Amale maltraité pille la Thrace.* 494

XIV. *Révolte de Marcien, il différe de vaincre, & eſt vaincu.* 496

XV. *Le Louche vient en ami attaquer Conſtantinople : l'Amale pille la Macédoine, & prend Duras : du Général Sabinien.* 498

XVI. *Sabinien défait une partie des troupes de l'Amale* 501

XVII. *Zenon recommence la guerre contre le Louche, veut la finir, & ne peut.* 503

XVIII. *Le Louche ſe tue : l'Amale traite avec Zenon, & eſt fait Conſul.* 505

XIX. *Grandes qualitez d'Illus: il ſe perd en s'uniſſant avec Pamprépe Magicien & Payen.* 507

XX. *Vérine voulant perdre Illus, ſe fait chaſſer de la Cour: Ariadne le vent faire aſſaſſiner.* 509

XXI. *Illus ſe retire en Orient, où il ſe révolte avec Leonce, ils défont Longin: Leonce eſt couronné Auguſte par Vérine, elle meurt peu après.* 511

XXII. *Jean le Boſſu & Théodoric marchent contre Illus: Zenon aſſiſte les Catholiques d'Afrique : punit la révolte des Samaritains.* 513

XXIII. *Leonce & Illus ſont défaits, & ſe défendent dans un château: Théodoric mécontent quitte la Cour: défait les Bulgares.* 516

XXIV. *Loi de Zenon: Théodoric veut aſſiéger Conſtantinople, Zenon lui perſuade d'aller conquerir l'Italie ſur Odoacre.* 518

XXV. *Théodoric marche contre Odoacre : Leonce & Illus ſont pris & décapités.* 520

XXVI. *Conjuration de Sévérien, Zenon laiſſe agir ſa cruauté.* 521

XXVII. *Zenon cherche ſon Succeſſeur dans la magie : fait mourir Pélage Patricien: Arcade ſe ſauve: mort de Zenon.* 523

XXVIII. *Du Prêtre Théodule, Jean le Grammairien, Male, Candide & Euſtathe Hiſtoriens de Zenon: Victorin Orateur, Iſidore Philoſophe.* 526

XXIX. *De Leonce & de quelques autres ſaints Moines de Gelaze de Cizic.* 528

L'EMPEREUR ANASTASE.

ARTICLE I. *ORIGINE, parens & religion d'Anaſtaſe : ce qu'il a fait avant que d'être Empereur.* 331

II. *Ariadne fait Anaſtaſe Empereur & l'épouſe : le Patriarche y conſent avec peine.* 533

III. *De ce qu'on reprend dans Anaſtaſe : Marin Préfet du Prétoire.* 535

IV. *Bonnes qualitez attribuées à Anaſtaſe.* 537

V. *Du Chryſargyre aboli par Anaſtaſe.* 539

VI. *Sédition à Conſtantinople : les Iſaures chaſſés prennent les armes : ſont défaits à Cotycé.* 541

VII. *Sédition à Conſtantinople : Julien défait en Illyrie, & les Iſaures à Claudiople : paix avec Théodoric.* 544

VIII. *Quelques Loix : Anaſtaſe las de la guerre des Iſaures, les défait enfin : écrit à Clovis.* 546

IX. *Fin de la guerre des Iſaures : ſédition contre Anaſtaſe.* 549

X. *Guerres contre les Sarraſins : Olympe blaſphémateur puni.* 551

XI. *Ariſte défait par les Bulgares : tremblement de terre dans le Pont : ſédition à Conſtantinople.* 553

XII. *Courſes des Bulgares & des Sarraſins : Peroze Roi des Perſes périt en violant ſa foi : Obale ſon frere lui ſuccéde.* 555

XIII. *Cabade regne en Perſe après Obale : eſt chaſſé & rétabli : fait la guerre à Anaſtaſe.* 557

XIV. *Cabade prend Théodoſiople, Martyrople & Amide : de S. Jacques ſolitaire.* 560

XV. *Anaſtaſe envoye trois Généraux contre Cabade : ils ne font rien & ſe laiſſent battre.* 563

XVI. *Les Perſes ravagent toute la Méſopotamie : ſédition à Conſtantinople.* 565

XVII. *De Celer Maître des Offices : il ravage la Perſe, reprend Amide par compoſition.* 567

XVIII. *Les Perſes battus par les Huns font la paix avec les Romains : de Symeon d'Amide : Anaſtaſe rétablit cette ville.* 569

XIX. *Mondon voleur ſecouru par Théodoric défait Sabinien : quelques loix.* 570

XX. *Victoire d'un Evêque Catholique ſur un Arien : Chimiſte impoſteur : Anaſtaſe fait faire la longue muraille.* 572

XXI. *Anaſtaſe fonde la ville de Daras : refuſe la garde des Portes Caſpiennes : ravage l'Italie.* 574

XXII. *Batême de Barbares : Anaſtaſe reçoit les Herules.* 576

XXIII. *Mort d'Ariadne : les Huns courent le Pont : tremblement à Rhodes : Anaſtaſe écrit à S. Sigiſmond, ſe reunit à Théodoric.* 578

XXIV. *L'Illyrie ravagée par les Barbares : Cabade permet aux Perſes d'embraſſer le Chriſtianiſme.* 581

XXV. *Grand tremblement de terre dans la Dardanie : Anaſtaſe connoît ſon Succeſſeur & ſa mort prochaine.* 583

XXVI. *Mort d'Anaſtaſe.* 585

XXVII. *Diverſes particularitez du regne d'Anaſtaſe : converſion des Immirenes.* 587

XXVIII. *De Théodore le Lecteur & de ſes écrits.* 589

XXIX. *Du Dialogue d'Enée de Gaze : Hiſtoires remarquables qu'il rapporte.* 591

XXX. *De Procle & de quelques autres Philoſophes Payens.* 593

NOTES SUR L'EMPEREUR THEODOSE II.

Note I. *SUR ce qu'on dit de ſa tutelle exercée par Iſdegerde Roi de Perſe & par Antioque.* 597

II. *Sur Sainte Appollinarie.* 599

III. *Sur la ſédition arrivée ſous Monaxe.* ibid.

IV. *Que Syneſe Comte des Largeſſes n'eſt point frere de Syneſe Evêque de Ptolémaide.* 600

V. *Préfets du Prétoire en 414.* ibid.

VI. *Officiers de l'an 416.* 601

VII. *Sur la révolte de Plintha.* 602

VIII. *Sur l'enfant crucifié par les Juifs.* ibid.

IX. *Sur Aſclepiade Evêque de Cherſoneſe.* 603

X. *Combien Varane a regné.* ibid.

XI. *Evénemens faux ou incertains de la guerre de Perſe :* ibid.

XII. *Officiers de l'an 422.* 604

XIII. *Deux Séverins Préfets.* ibid.

XIV. *Tems du ſoulevement de Jean.* ibid.

XV. *Sur la défaite de Rougas & de ſes Huns : Rougas diſtingué de Rouas.* 606

XVI. *Sur la Préfecture d'Eudoxe.* 607

XVII. *Qu'Aëce Conſul en 432. eſt celui d'Occident.* 608
XVIII. *Que le Code Théodoſien a été publié en 438.* ibid.
XIX. *D'où Cyrus a été Evêque.* ibid.
XX. *Tems de la diſgrace de Cyrus.* ibid.
XXI. *Tems de la ſeconde guerre de Théodoſe contre les Perſes.* 610
XXII. *Sur les affaires d'Armenie.* 611
XXIII. *Sur Jean le Vandale.* ibid.
XXIV. *Tems de l'aſſaſſinat réſolu contre Attila.* 612
XXV. *En quel jour Théodoſe eſt mort.* ibid.
XXVI. *Que Sozoméne n'a pas achevé ſon hiſtoire, quoiqu'il ait vécu & écrit juſqu'en 446.* 613

NOTES SUR ATTILA.

Note I. *BIEN des choſes incertaines ſur Saint Agnan.* 615
II. *Sur les plaines de Mauriac, où Attila fut défait.* 616
III. *Sur Saint Aurée de Mayence.* 617
IV. *Sur Saint Nicaiſe de Reims : qu'il vaut mieux le mettre du tems d'Attila.* 618
V. *Si le Sermon 81. de S. Leon regarde Attila ou Genſeric.* 620
VI. *Sur les Alains attaqués par Attila.* ibid.

NOTES SUR VALENTINIEN III.

Note I. *POURQUOI nous commençons la tirannie de Jean en 423.* 620
II. *Que Valentinien a été déclaré Auguſte à Rome le 23 d'Octobre.* 621
III. *Quelques remarques ſur le vœu de Placidie.* 622
IV. *Que les Vandales ſont entrés en Afrique l'an 428.* ibid.
V. *De Merouée Roi des François.* 623
VI. *Tems des exploits faits par le biſayeul de Caſſiodore.* 625
VII. *Tems du mariage de Valentinien III.* ibid.
VIII. *Sur Saint Orens.* ibid.
IX. *Que la datte du 8 Décembre 445. peut être de 440.* 426
X. *Sur la Préfecture d'Albin.* 627
XI. *Sur Alype Conſul en 447.* ibid.
XII. *Durée du regne de Maxime.* 628
XIII. *En quel tems la Notice a été faite.* ibid.

NOTES SUR AVITE.

Note I. *Tems de ſa dépoſition.* 630

NOTES SUR MARCIEN.

Note I. SUR le jour de ſon élevation à l'Empire. 631
II. Difficulté ſur Martial Maître des Offices. 632
III. Si la guerre de Colchide ſe doit mettre ſous Marcien ou ſous Leon. 633

NOTES SUR MAJORIEN.

Note I. QUAND il a été fait Empereur. 634
II. Préfets d'Italie en 458. 635
III. Sur l'éclypſe de l'an 458. ibid.

NOTES SUR SEVERE.

Note I. TEMS de l'hiſtoire d'Agrippin. 635
II. Sur Felix Conſul en 463. ſelon Marcellin. 636
III. Tems de la bataille d'Orleans. 637

NOTES SUR ANTHEME.

Note I. TEMS de la mort de Théodoric. 638
II. Tems de la converſion d'Arvande. ibid.

NOTES SUR LEON.

Note I. DUREE de l'Epiſcopat d'Anaſtaſe Evêque de Jeruſalem. 639
II. Sur quelques ouvrages d'Iſaac Prêtre d'Antioche. ibid.
III. Durée & époque du regne de Varane, d'Iſdegerde II. & de Perozе Rois de Perſe. 640
IV. Quelques difficultez ſur la guerre de Genſerie. ibid.
V. Pourquoi met-on en 468. le mariage de Zenon avec Ariadne. 641
VI. En quel tems Zenon fut envoyé en Orient pour y commander les armées. ibid.
VII. Tems de la rénonciation de Martyre à l'Evêché d'Antioche. 642

NOTES SUR ODOACRE.

Note I. SUR le départ des Goths prédit par Saint Séverin. 642
II. Sur les noms d'Auguſtule. 643
III. Si Crocus étoit Evêque de Niſmes. ibid.
IV. Des Martyrs qu'on met en Provence ſous Euric. 644
V. Que Favianes n'eſt pas Vienne. ibid.

NOTES SUR ZENON.

Note I. *TEMS de la révolte de Baſiliſque.* 645
II. *Tems de la révolte de Marcien.* ibid.
III. *Sur quelques loix de l'an 480.* 646
IV. *Tems de la révolte d'Illus.* ibid.
V. *Sur la detention de Longin frere de Zenon.* 647

NOTES SUR ANASTASE.

Note I. *QUI étoit Marin Gouverneur de la Libye.* 647
II. *Que le Chryſargyre ſe payoit tous les cinq ans.* 648
III. *Que Longin frere de Zenon fut tué, diſtinction des divers Longins.* ibid.
IV. *En quelle année il faut mettre la fin de la guerre des Iſaures.* 649
V. *Sur la punition d'Olympe blaſphémateur.* ibid.
VI. *Sur le Conſulat d'Aſclepion.* 650
VII. *Chronologie des Rois de Perſe depuis 482. juſqu'en 532.* ibid.
VIII. *Sur un paſſage de Théophane.* 651
IX. *Tems & durée de la guerre contre Cabade.* ibid.
X. *Que Boëce fut Conſul en 510.* ibid.
XI. *Que Magnus fut ſeul Conſul en 518.* ibid.
XII. *Durée du regne d'Anaſtaſe.* 652

NOI RIFORMATORI

Dello Studio di Padova.

AVendo veduto per la fede di Reviſione, ed Approbazione del P. *F. Paolo Tommaſo Manuelli Inquiſitore* nel Libro intitolato: *Hiſtoire des Empereurs par M. de Tillemont Tome Sixiéme &c.*, non v'eſſer coſa alcuna contro la Santa Fede Cattolica, e parimente per Atteſtato del Segretario Noſtro; niente contro Principi, e buoni coſtumi, concediamo licenza a *Franceſco Pitteri Stampatore*, che poſſa eſſere ſtampato, oſſervando gli Ordini in materia di Stampe, e preſentando le ſolite copie alle Pubbliche Librerie di Venezia, e di Padova.

Dat. 2. Febbraro 1738.

(*Gio: Franc. Moroſini Cav. Rif.*
(*Gio: Pietro Paſqual. Rif.*
(

Agoſtino Gadaldini Segr.

L'EMPEREUR THEODOSE II. OU LE JEUNE.

ARTICLE I.

Anthême Gouverneur de l'Orient: Son éloge: Uldin chaſſé de la Thrace avec les Huns & les Squires: Loi contre les Juifs.

L'AN DE JESUS-CHRIST 408. DE THEODOSE II. 1.

Anicius Baſſus, & Philippus Conſuls.

L'an de J. C. 408.

v. Arcade, § 2.

16. § 22.

26. § 22.

L'EMPEREUR Arcade [qui mourut le premier jour de Mai en l'an 408. laiſſa après lui un fils unique nommé Théodoſe, " déclaré Auguſte dès le 11. Janvier 402. mais qui n'avoit encore au plus que ſept ans & près de quatre mois, " étant né en 401. au mois de Janvier ou d'Avril. Cet enfant avoit donc beſoin qu'on prît un extrême ſoin de ſa conſervation;] ' & on a prétendu qu'Arcade l'avoit mis pour cela ſous la tutele & la protection d'Iſdegerde Roi de

Proco. 6. P. I. 1. c. 2. p. 7.

Soz. l.8. c.4. p.805. d.f. Perſe. [Mais " c'eſt ce qui a auſſi peu d'apparence que peu de fondement dans les Auteurs originaux.] ' Honoré Empereur Zoſ. l. 5. p. 807. 6. c. d'Occident " & frere d'Arcade " voulut aller lui-même à Conſtantinople donner ordre à la ſûreté de ſon neveu & de ſes Etats, en y mettant des Officiers fidéles. Mais ſes affaires propres ne lui permirent pas même d'y envoyer Stilicon ſon beaupere & ſon premier Miniſtre. L'an de J. C. 408. Note 1. &c.

Socr. l.7. c 1. p. 334. a. ' Ainſi toute la conduite des affaires demeura entre les mains d'Anthéme qui avoit été fait Préfet [d'Orient " en l'an Cod. Th. t.6. p.350. 405.] ' & qui paroît avoir été continué dans cette charge " juſqu'en 414. ' Il étoit petit-fils de Philippe [qui avoit eu la même dignité ſous Conſtance, mais qui s'étoit déshonoré] en chaſſant [& en faiſant même étrangler] " S. Paul Evêque [de Conſtantinople] pour mettre Macedone en ſa place. [On ne dit point ſi Anthéme étoit fils] de ' Simplice fils de ce Philippe, dont Ammien décrit " la diſgrace arrivée en 359. " Mais on ſçait qu'il eut une fille mariée à Procope [dont nous pourrons parler en un autre endroit], & mere d'un ſecond Anthéme qui fut élevé à la dignité d'Auguſte [l'an 467.] ' Quelques-uns lui donnent une autre fille nommée Apollinarie, qu'on dit avoir vécu parmi les Solitaires de Sceté ſous le nom de Frere Dorothée Les Grecs l'honorent le 4 de Janvier, & les Latins le 5. & l'on en a une grande hiſtoire, " [mais qui ne paroit qu'une grande fable.] 16. §. 25. v. la n. 5. Socr. p.334 a. v. ſon titre. Amm. l.9. p. 151, c.d. v. Conſtance, §. 51. Sid. Car. 2. p. 291. 292. a. p. 108. Bar. 5. Jan. k. | Boll. 16. p. 258, §. 2. Note 2.

On ne trouve point quelles dignitez Anthéme peut avoir eues [avant l'an 404.] ' auquel il avoit à Conſtantinople celle de maître des Offices [l'une des plus conſidérables de la Cour.] Cod. Th. t.6. p.349. ' Avant l'an 405. il fut envoïé Ambaſſadeur en Perſe, & au retour il vint viſiter S. Aphrnate Solitaire auprès d'Antioche. Comme ce Saint étoit de Perſe, il crut l'obliger en lui faiſant preſent d'une tunique qu'il avoit apportée de ce païs-là. 'Mais le Saint s'en défendit d'une maniere ſi adroite, qu'il engagea Anthéme à lui conſeiller lui-même de ne la pas accepter ' Anthéme fut fait Conſul [" en l'an 405.] & bientôt après Préfet du Prétoire; ſur quoi S. Chryſoſtôme lui écrivit comme à un ami particulier. ' Il avoit auſſi la dignité de Patrice dès l'an 406. comme on le voit par une loi du 28 d'Avril & par quelques autres des années ſuivantes. Theodor.v.P. c.8. p.813. d. p. 819. Chry. p. 147. p. 760. v. Arcade, §. 23. n. 33. Cod.Th.Chr. p. 149. 152.

Chry. p. 780. c. a. Socr. l.7. c. 1. p. 334. 6. ' Saint Chryſoſtôme loue ſa prudence. * Mais Socrate l'éleve ſur ce point au deſſus de toutes les perſonnes de ſon tems. Et avec cela [ſans ſe fier à ſa lumiere] il ne faiſoit rien ſans

L'an de J. C. 408. conſulter pluſieurs amis ſages qu'il avoit autour de lui, ' ce qu'on pouvoit dire être le plus grand de tous les biens qu'il avoit reçus de Dieu. Syn. ep. 75. p. 220. a.

' Saint Chryſoſtôme loue encore ſa douceur, ſa bonté pour tout le monde, ' ſa vie ſage & reglée. Il dit que les plus grandes dignitez, plutôt que de le relever, tirent elles-mêmes un nouvel éclat de ſa vertu. ' C'eſt pourquoi il ne ſe réjouit de le voir élevé à la Préfecture, que dans l'eſpérance qu'il ſeroit le port & le ſalut d'une infinité de perſonnes affligées. ' La viſite qu'il rendit à S. Aphraate donne ſujet de croire qu'il aimoit les perſonnes de piété; ' & on peut juger que ſon ame étoit au deſſus de l'ambition, puiſqu'on ne voit pas qu'il ait abuſé de ce grand pouvoir que lui donnoit le bas âge de Théodoſe. ' Syneſe l'appelle toujours le grand Anthéme. Il dit qu'il étoit le premier & dans ſon eſtime & dans celle de tout le monde, de tous ceux qui ayant eu le maniement des affaires, s'y étoient appliqués comme ils devoient. ' Il dit qu'il avoit & le pouvoir & l'adreſſe, & l'inclination de ſauver les Villes ' & les Provinces, en leur choiſiſſant de bons Gouverneurs, à quoi un bon Miniſtre doit ſur tout donner toute ſon attention & tous ſes ſoins.

φιλοσοφίαν. Chryſ. p. 770. b. c. c. d. Bar. 405. §. 2. 5. 3. Syn. cat. pag. 299. c. ep. 73. p. 220. a. p. 221. a.

[Comme il étoit homme] ' il étoit capable d'être ' trompé par les méchans; ' & Syneſe ſe plaint fort de ce qu'il avoit fait Andronique Gouverneur de la Pentapole [en 410.] ' Cet Andronique excuſoit ſes cruautez ſur ce qu'Anthéme ayant été malade, " avoit eu, diſoit-on, un ſonge qu'il ne pouvoit guérir que par la mort de certaines perſonnes. [Ce ſeroit une choſe abominable qu'Anthéme eût voulu racheter ſa vie par le ſang d'un innocent.] Mais c'étoit viſiblement une fiction d'Andronique.

ep. 47. p. 187. a. b. ep. 73. p. 220. 221. ep. 79. p. 225. 226. v. Syneſe, §. 15.

[Ce qui peut donc faire plus de tort à la réputation d'Anthéme, c'eſt la perſécution de S. Chryſoſtôme & de ſes amis. Car dans le crédit qu'il avoit, il eſt bien difficile de croire qu'il n'eût pas pû empêcher les violences qui ſe firent en 406. & le tranſport du Saint à Pityunte, qui éteignit cette lumiere de l'Egliſe. Il l'eut pû, dis-je, non pas s'il l'eût voulu, (car il l'eut voulu ſans doute) mais s'il l'eût voulu, comme il le devoit vouloir, en ſe ſouvenant qu'on ne peut être diſciple de J. C. ſi on ne renonce à tout, & ſi on ne s'expoſe à tout plutôt que de manquer à ce qu'on lui doit. Il avoit bien des amis, mais il n'a-

a. ἀναίσιον. Je crois qu'il faut ἀναίτιον.

voit peut-être pas de Mardochée, ou il n'étoit pas une Eſther. Ainſi il eſt bien à craindre que ſon bonheur temporel n'ait été toute ſa récompenſe. L'an de J. C. 408.

ep. 75. p. 222. c. ep. 46. 79. p. 186. 229. ep. 49. p. 187. ' Syneſe nous fait connoître quelques-uns des amis d'Anthéme, comme Nicandre, [Troïle,] ' Anaſtaſe dont il ſe plaint néanmoins d'avoir été abandonné dans le beſoin ; ' & Théotime dont il dit qu'Anthéme étoit heureux de l'avoir pour ami, puiſqu'un homme qui eſt dans l'autorité, ne doit rien tant eſtimer qu'un ami fidele qui lui dir la vérité ſans déguiſement.

p. 188. Socr. l. 7. c. 2. p. 338. b. ' Théotime étoit Poëte, & faiſoit, ce ſemble, quelque poëme en l'honneur d'Anthéme ['Troïle eſt le plus célebre & le plus loué] & celui auſſi pour qui Anthéme avoit une confiance particuliere. Mais on en traite " en un autre endroit.] v. Syneſe, §. 6.

Theodor. l. 5. c. 36. p. 748. d. ' Les Hiſtoriens ont remarqué avec ſujet la protection viſible que Dieu avoit priſe du jeune Théodoſe, qui étant demeuré orphelin dans un âge ſi tendre, n'éprouva néanmoins aucun des maux auſquels il ſembloit être expoſé. " Il fut élevé avec grand ſoin dans la piété. [Il eut un Miniſtre ſage & fidele.] ' Dieu conſerva ſon Empire ſans trouble & ſans guerres civiles : & ſi quelqu'un eut la penſée de ſe ſoulever, ſes deſſeins ſe diſſipoient d'eux-mêmes, & ne pouvoient produire aucun effet. ' Ainſi l'Orient jouiſſoit d'une heureuſe paix & d'un ſage gouvernement, quoique la jeuneſſe du Prince dût y faire craindre divers malheurs, en même tems que l'Occident, dont l'Empereur étoit dans la vigueur de l'âge, étoit dans des troubles effroyables. v. 5. d. 749. a. | Soz. l. 9. c. 3. p. 804. d. Soz. l. 9. c. 6. p. 807.

c. 5. p. 806. 807. ' Dieu fit particuliérement paroître la protection qu'il prenoit de Théodoſe dans la maniere dont il diſſipa l'armée effroyable des Huns & des Sqnires qu'Uldis avoit fait paſſer dans la Thrace. ' Sozomene qui en rapporte l'hiſtoire, dit que cela arriva vers le tems de la mort de Stilicon, [c'eſt à dire, ſur la fin de 408.] Cet Uldis ou Uldin eſt aſſurément le même Roi des Huns qui avoit ſervi utilement l'Empire " contre Gaïnas en 400. " & contre Radagaiſe en 406. ' Cependant ' étant devenu ennemi, il ne vouloit point faire la paix " qu'à des conditions qu'on ne pouvoit pas lui accorder, ſe vantant d'être en état de conquérir toute la terre. ' Mais voyant qu'une partie de ſes Officiers l'avoit abandonné pour ſe joindre à l'armée Romaine, il fut obligé de ſe retirer promptement au delà du Danube avant qu'on le pourſuivît, après avoir perdu [dans la marche] un grand nombre de ſes Huns. ' Et pour les Squires, n'ayant pas marché ſi vîte, ils furent tous tués, vendus, donnés ou diſ- p. 806. 6. c. d. d b | 807. a. p. 807. a. b. v. Areade, §. 19. v. Honoré, §. 23. &c. &c.

L'an de J. C. 408. perſés dans divers endroits de l'Aſie, afin qu'ils ne puſſent pas retourner chez eux. Ainſi cette nation auparavant fort nombreuſe, fut [preſque] entiérement éteinte. ' Le grand Theodoſe avoit déja vaincu les Squires ou Scyres joints aux Huns vers le commencement de ſon regne, ſelon Zoſime. ' Quelques autres Hiſtoriens parlent encore de cette nation. Soz. l. 4. p. 759. 27. Soz. n. 169. 2. a.

v. la note 2. ' Sozomene " dit aſſez clairement qu'il y eut encore cette année quelque guerre du côté des Perſes. Mais tout fut bientôt appaiſé par un Traité qui devoit durer cent ans, [& qui n'en dura néanmoins que dix.] ' On voit dans une loi de Théodoſe adreſſée à Anthéme [avant 416.] qu'il étoit convenu avec les Perſes dans le tems du Traité, que le commerce d'entre les marchands des deux Empires ſe feroit à Niſibe, à Collonique dans l'Oſrhoëne, & à Artaxeta [dans l'Armenie.] La loi ordonne aux Gouverneurs de ne point ſouffrir " qu'on paſſe ces bornes, ni qu'on faſſe aucun commerce hors de ces trois Villes. l. 9. c. 4. p. 805. a. Cod. Th. t. 2. p. 339. &c.

' Nous avons dès le 29. de Mai, ou peut-être de Décembre 408. une loi ſous le nom de Théodoſe adreſſée à Anthéme, où l'on voit que les Juifs, ſous prétexte de célébrer la punition d'Aman, l'attachoient à une croix, & puis le bruloient avec la croix en dériſion de la Religion Chrétienne. La loi ordonne aux Gouverneurs d'empêcher ce ſacrilége, & de ne ſouffrir pas qu'ils mettent le ſigne de notre ſalut dans leurs divertiſſemens; ni qu'ils faſſent rien dans leurs cérémonies au mépris du Chriſtianiſme, depeur qu'on ne leur ôte même la liberté dans laquelle on les tolere. Je penſe que cela peut regarder [la fête des Sorts, ou de Mardochée, que l'on pouvoit auſſi bien appeller alors] la fête d'Aman. ' Ce que rapporte Socrate d'un enfant que les Juifs tuerent en Syrie [n'a pas été l'occaſion de cette loi,] ' puiſque cela n'arriva qu'aprés la mort d'Hypatie, [& la loi parleroit plus fortement d'un ſi grand excès.] Cod. Th. t. 8. l. 18. p. 233. 234. p. 234. a. Socr. l. 7. c. 16. p. 353. b.

L'an de J. C. 409.

ARTICLE II.

Sédition à Conſtantinople : Loix contre les hérétiques, ſur les mariages, contre ceux qui demandent le gouvernement de leur pays.

L'AN DE JESUS-CHRIST 409. DE THEODOSE II. 12.

' Honorius VIII." & Théodoſius III. Augg. Conſuls.

v. Honoré §. 34.

Idat. & c. Zoſ. p. 818. b. Cod. Th. chr. p. 151. p. 154. Marc. Chr.

' MONAXE [que nous verrons Conſul en 419] avoit été Preſet de Conſtantinople en 408. ' & il le fut encore en celle-ci, ' où [il eut à eſſuier] une grande ſédition à cauſe qu'on manquoit de pain. [" C'eſt ce qui fait rapporter] ' à cette année un endroit de la chronique d'Alexandrie, qui ſembleroit devoir appartenir à l'an 407. ' Mais comme il y manque cinq Conſulats depuis 408. juſqu'en 413. [on eſt moins obligé de s'y arrêter.] ' Elle dit donc qu'à cauſe que l'on manquoit de pain, le peuple brûla la maiſon de Monaxe, Preſet de la ville, & traîna ſon char par les rues. L'on appaiſa enfin le peuple, " en lui promettant de faire des loix telles qu'il voudroit pour le prix du blé, ou de faire fouetter les Boulangers, comme on voit par Libanius, que cela étoit aſſez ordinaire dans les chertez. ' Il eſt marqué que ceux qui appaiſerent le peuple, furent les Généraux Varane & Arſace avec Syneſe, Intendant des largeſſes. Varane eſt celui ' qui fut Conſul en 410. [Je ne trouve rien d'Arſace.] Syneſe " étoit encore Intendant des largeſſes en 412 Il étoit mort en 436. ' lorſque Théodoſe louoit un ordre qu'il avoit établi. [Il peut avoir ſuccedé à Philometor] ' qui avoit la même charge en 406. [Nous nous reſervons à parler de Monaxe en l'an 419. auquel il fut Conſul.]

Paſc. p. 306. c. In p. 572. c. d. Cod. Th. Chr. p. 155. 1. Paſ. 308. c. d. Lib. or. 1. p. 64. c. d. Chr. Al. pag. 716. Cod. Th. t. 6. pag. 390 2. p. 386. 2. | t. 2. p. 204. 10. t. 20. l. 18. p. 517. Ch. p. 149.

Note 3.

Note 4.

' C. Th. t. 5 p. 84. 2. 13. t. 5. l. 32. p. 83.

' Il ne ſe faut pas étonner qu'on ait manqué de blé cette année à Conſtantinople], ' puiſqu'il paroît que la flotte qui y en devoit apporter d'Alexandrie, n'étoit pas venue à la fin de l'année de devant. C'étoient des négotians de Syrie qui étoient chargés de le faire venir, & ils ne s'étoient pas pourvûs de vaiſſeaux aſſez à tems. Cela obligea Anthéme de traiter pour l'avenir avec les Chefs de la flotte d'Alexandrie, & d'une autre qui étoit l'iſle de Scarpantho ' entre Rhode & Candie, [b] à la charge qu'ils ſeroient même reſponſables des blés qui periroient par les naufrages. Ce traité fut confirmé par une loi dattée du 19. Janvier 409. ' Nous apprenons d'une autre loi dattée

p. 85. 1. b. p. 84. 14. t. 16. l. 2. p. 233.

L'an de J. C. 408. du 26 d'Avril, que pour empêcher la famine, on fit un fond de 500 livres peſant d'or, dont une bonne partie fut donnée volontairement par le Senat, afin d'en acheter du blé que l'on vendoit aux particulieres: ce qui n'empêchoit pas qu'ils n'euſſent la liberté d'en acheter pour eux [où ils vouloient.] ' Godefroy dit que cette ſomme de 500 livres ſe devoir fournir tous les ans, ' & qu'on la fit monter bien-tôt après à plus de 600. p. 234. 1.

' Honoré ſe trouva cette année tellement preſſé dans Ravenne par Attale, qui avoit pris le titre d'Empereur, & par Alaric Chef des Gots, qu'il ſongeoit déja à ſe retirer en Orient. Soz. l. 9. c. 8. p. 810. 6. c. | Zoſ. l. 6. p. 25. 829. 830.

v. Honoré, §. 37. 26. 5. 32. Mais il fut délivré de ce peril " par le ſecours que Théodoſe lui envoya. [Il ſemble " que dès l'an 408. Théodoſe lui avoit envoyé le Général Varane, qui ſera néanmoins revenu bien-tôt après.]

v. S. Aug. §. 182. ' Saint Auguſtin nous apprend " ſur la fin de cette année, que peu de tems auparavant pluſieurs Saints Solitaires avoient été tués dans l'Egypte par les barbares. Aug. ep. 122. p. 240. 2. 6.

L'AN DE JESUS CHRIST 410. DE THEODOSE 2, 3.

Flavius Varane, Conſul.

v. Honoré, §. 40. ' Ce Varane [1] " ſeul Conſul de cette année, eſt ſans doute ce Général de l'Orient dont nous avons parlé ci-deſſus. [Son nom donne lieu de croire qu'il étoit Perſan d'origine.] On a une Lettre que le Sophiſte Libanius lui écrit. Cod. Th. t. 6. p. 39

' Hercule, qui étoit en ce tems-ci Prefet d'Illyrie, avoit cette charge dès la fin du regne d'Arcade, s'il n'y a faute dans la datte d'une loi qui lui eſt adreſſée le 2 d'Avril 408. [2] [Et comme c'étoit Anthéme qui gouvernoit dés ce tems-là, la mort d'Arcade peut bien n'avoir pas fait de grands changemens.]' Hercule étoit encore Préfet d'Illyrie en 412. On croit que c'eſt celui à qui S. Chryſoſtôme écrit ' de ſon exil, pour répondre à une Lettre qu'il en avoit reçûe, & le remercier de ce qu'il s'étoit déclaré pour lui avec chaleur à la vûe de toute la ville [de Conſtantinople.] Chr. p. 151. 2. t. 6. p. 365. Chryſ. ep. 807. 808.

[Monaxe qui avoit auſſi été Préfet de Conſtantinople dès le tems d'Arcade, eut cette année] ' pour ſucceſſeur Iſidore, qui l'étoit encore en 412. & qui fut depuis Préfet du Prétoire. Cod. Th. p. 368.

' Comme l'Italie & preſque tout l'Empire d'Occident étoit alors plein de barbares & d'ennemis, les Officiers de Théo- Bar. 410. §. 13.

1. Nommé quelquefois Varranne, Varon & Baron.
2. On croit qu'elle doit être plûtôt de l'an 412.

doſe, de concert avec Honoré, ordonnerent par la loi du 24 d'Avril qu'on arrêteroit [r] toutes les perſonnes qui paſſeroient de l'Occident à l'Orient [pour retenir ceux dont on auroit quelque ſoupçon.] L'an de J. C. 410. &c.

Cod. Th. 16. t. 5. l. 48. p. 168.

[r] Nous avons une loi de Théodoſe du 21 de Fevrier contre les Montaniſtes & autres héretiques ſemblables; & même contre les Priſcillianiſtes [héretiques d'Eſpagne, qu'on ne voit point être jamais paſſés en Orient.] La loi veut qu'ils ſoient exclus de tous les offices de la Cour, mais non [s] de ceux des villes, qui ſouvent n'étoient qu'à charge. Et elle déroge en ce point à une loi faite en Occident, qui les excluoit de tous les Offices & preſque de toute la ſociété civile. [t] On croit que c'eſt [u] celle du 22 Fevrier 407. [x] On fit encore quelques loix contre les Priſcillianiſtes. &c. v. Honoré, §. 27.

p. 169. 2.

a. t. 6. p. 168. 169.

16. t. 5. l. 49. p. 169.

[y] Celle du premier Mars eſt contre les Eunomiens; & outre ce qu'Arcade avoit décerné contr'eux, elles les déclare incapables de faire ou de recevoir aucun legs ni aucune donation, non pas même de la libéralité du Prince, voulant que tout ſoit ſaiſi par les Officiers du domaine [z], à qui elle ordonne d'être ſeveres & exacts ſur cela, ſur peine d'en répondre eux-mêmes. C'eſt pourquoi elle fut envoyée à l'Intendant du Domaine nommé Stratege, [celui ſans doute qui fut] [a] Préfet d'Illyrie en 415. [On prétend qu'il avoit été Vicaire d'Afrique en 403.] Mais je ne ſçai ſi les Officiers paſſoient communément d'un Empire à l'autre.

l. 50. p. 169.

p. 385. 2.

Les termes de la loi du 4 Septembre portent à croire qu'elle veut accorder à tous les mariages les mêmes droits que les anciennes loix d'Auguſte n'accordoient qu'à ceux qui avoient donné des enfans à la République. [b] Godefroy le reconnoît: & il dit que Juſtinien l'a entendue de la ſorte. Cependant il ſoutient qu'elle ne regarde que ce que le mari & la femme avoient pouvoir de ſe donner; & qu'ainſi ce n'eſt point encore une abrogation entiere de la loi Papia.

p. 649.

Syn. c. 73. p. 220. b. d.

[Je crois que nous n'avons point] [c] la loi qu'Anthéme avoit fait faire avant cette année pour renouveller ſous de très-grandes peines les loix anciennes, qui défendoient à toutes perſonnes de demander le gouvernement de ſon pays, [d] tant pour divers autres inconveniens, que parce qu'il eſt difficile qu'un homme ait aſſez de courage pour y ſoutenir la vigueur des loix & de la juſtice, & contre les ſollicitations des amis & des parens, & contre les careſſes d'une femme; & qu'il eſt aiſé au contraire qu'il

p. 221. 6.

L'an de J. C. 410. qu'il veuille venger par l'autorité publique les petits différends qu'il aura eus ' n'étant que particulier. La même loi, ce ſemble, défendoit aux Gouverneurs de faire aucun emprunt dans leur province. a 72. p. 219. d.

' Nonobſtant cette loi, Andronique ne laiſſa pas d'obtenir d'Anthéme par ſurpriſe & par l'argent qu'il donna [à quelques Officiers de ce Miniſtre] le gouvernement de la Pentapole dont il étoit : [& il fit voir " par ſa méchante conduite combien la loi qu'il violoit étoit néceſſaire. On en peut voir le détail dans Syneſe, qui étoit alors Evêque de Ptolemaïde métropole de cette province, & qui fut enfin " obligé de l'excommunier ſur la fin de cette année, ou au commencement de la ſuivante.] ep. 73. p. 220. b 221. a d. ep. 58. p. 201. 202. a v. Syneſe §. 25. 16. 26. §. 17 18.

' Mais comme l'autorité eccléſiaſtique [ne] va [pas] à faire deſcendre les Magiſtrats civils de leurs tribunaux, Syneſe eut recours à Troïle pour obtenir d'Anthéme qu'il délivrât la province d'un ſi méchant homme, ' & " il l'obtint effectivement. ' Il l'appelle la derniere playe de la province, & dit qu'il eſt venu pour achever entierement de ruiner ce que les tremblemens de terre, les ſauterelles, la famine ou la peſte, le feu, la guerre y avoient encore pû laiſſer. Ba. 411. §. 61. Syn. ep. 73. p. 221. ep. 89. p. 250. d. ep. 58. p. 201. b. &c.

ARTICLE III.

Courſes des Auſuriens & des Sarraſins : Les frontieres fortifiées : Donat Roi des Huns aſſaſſiné.

L'AN DE JESUS-CHRIST 411. DE THEODOSE II. 3, 4.

" Theodoſius Aug. IV. ſeul Conſul. v. Honoré §. 45.

' ON célébra l'an 411. à Conſtantinople [& ſans doute au mois de Janvier] la dixiéme année commencée du regne de Théodoſe [depuis qu'il avoit été déclaré Auguſte en 402. car c'eſt de là que l'on comptoit ſon regne pour les ſolemnitez publiques. Mais les Hiſtoriens ne le commencent qu'à la mort d'Arcade.] Marc. Chr.

' La ruine dont la Pentapole ravagée [par ſes Gouverneurs] & par les Barbares appellés Auſuriens, étoit menacée depuis ſept ans, fut differée d'un an, dit Syneſe, par le courage d'Anyſe qui en étoit Duc [en " 411. & dont Syneſe fait de grands éloges.] Il avoit avec lui des [1] Marcomans & des Thraces avec Syn. ep. pag. 299. 300. v. Syneſe §. 23. 1.

1. Je ne trouve point dans la Notice p. 2, 31, 32. qu'il y eût aucunes troupes dans la Pentapole.

40. Unnigardes, [dont je ne trouve rien dans la notice ni dans l'hiſtoire,] quoique Syneſe les releve extrémement. ' Ce fut par leur valeur qu'Anyſe repouſſa & battit pluſieurs fois les Auſuriens. L'an de J. C. 412.

ep. 78. p 223. 224. de Any. p. 305. 306.

p. 305.

' La province demande qu'Anyſe fût continué : [" mais en 412. on envoya au lieu de lui Innocent âgé & infirme, ſous qui les Auſuriens firent d'effroyables ravages, menacerent toutes les villes d'une ruine entiere : & Alexandrie même ne fut pas ſans crainte. Mais] ' Marcellin rétablit les choſes, & défit les Auſuriens, [apparemment en 413.] ' Anyſe étoit Intendant des largeſſes en 416. & en 419. Il eſt difficile de juger ſi c'eſt le Duc de la Pentapole : [& ces deux emplois ſont même aſſez différens.] 16. §. 24.

ep. 62. p. 205. c. d.

Cod. Th. t. 6. p. 850.

Hier. ep. 82. p. 318. d.

' Les Sarraſins coururent [" en 411.] comme un torrent, les frontieres de l'Egypte, de la Paleſtine, de la Phenicie & de la Syrie. [C'eſt tout ce que nous en trouvons.] v. S. Jerôme 12. 82.

L'AN DE JESUS CHRIST 412 DE THEODOSE II. 4, 5.

Idat. &c. *Honorius IX. & Theodoſius V. Augg. Conſuls.*

Cod. Th. Chr. p. 158.

' Nous avons quelques loix de cette année adreſſées à Anthéme, à " Syneſe, Intendant des largeſſes, à Lupien Comte & Maître de la milice en Orient, [dont nous ne trouvons rien ailleurs,] à " Hercule Préfet d'Illyrie, & à Leonce, qui eut enſuite la même charge cette année & la ſuivante. [Je ne ſçai ſi ce ne ſeroit point le même] ' Leonce, qui étoit Préfet de Conſtantinople en 434. ' Il y en a une adreſſée à Philippe Préfet d'Illyrie ; mais on croit qu'elle eſt plûtôt de 418. v. §. v. §.

t. 6. p. 369. Chr. p. 158.

15. t. 1. l. 49. p. 321. 322.

' L'on travailloit apparemment en ce tems-ci à réparer les murailles des villes [frontieres] dans l'Illyrie ; & la loi du 10 Avril ordonne que perſonne ne ſera exemt par quelque privilege que ce ſoit, de contribuer à la dépenſe néceſſaire pour cela, à proportion des terres que l'on tiendra, afin que la charge ſoit d'autant plus aiſée à porter que plus de perſonnes y prendront part, & que tout le monde contribue à ce qui ſe fait pour le bien de tous. ' La loi du 26 d'Octobre ordonne la même choſe dans la Bithynie & dans les autres provinces pour la réparation des chemins. Au moins elle ne veut point qu'on ait égard aux exemtions perſonnelles.

t. 5. l. 5. p. 343.

t. 1. l. 50. pag. 322.

' Il y avoit des bains à Conſtantinople qui portoient le nom d'Honoré, & l'on travailloit à les orner d'une galerie. Cela fai-

L'an de J. C. 412. ſoit tout à quelques perſonnes, [qui apparemment s'y oppoſoient.] La loi du 20 d'Octobre veut que l'on continue l'ouvrage, aſſez important, dit-elle, pour négliger un peu les intérêts particuliers. ' Mais comme ce n'étoit point la coutume [des Romains] d'obliger perſonne à donner ce qu'il avoit près des édifices publics, ' elle veut en même tems que pour dédommager ces particuliers, & leur donner même plus qu'ils ne perdoient, on leur céde un lieu public, appellé l'ancienne Baſilique, où ils pourront bâtir avec toutes les ſûretez qu'ils ſouhaiteront.

' 11. p. 322. 2.

' l. 50. p. 322.

v. Honoré §. 6. [Nous avons parlé " autre part d'Olympiodore, hiſtorien payen de ce tems-ci, qui adreſſa ſon ouvrage à Theodoſe le jeune. Nous n'en avons que l'extrait fait par Photius:] ' & ſelon la ſuite de cet extrait, il faut, ce ſemble, mettre vers ce tems-ci la députation de cet Olympiodore vers les Huns. [C'eſt une hiſtoire fort obſcure dans l'abregé que Photius nous en a conſervé; & aucun autre auteur n'en parle.

' Phot. c. 80. p. 189. b. c.

Ce qu'on en peut donc tirer,] c'eſt qu'Olympiodore fut envoyé [avec quelqu'autre perſonne, ſans doute qui étoit Chef de l'ambaſſade,] vers un des Rois des Huns nommé Donat. Il y fut par mer & avec beaucoup de danger. [Ainſi on peut juger que ce Donat demeuroit dans l'ancien pays des Huns vers les Palus Méotides, où il falloit aller par le Pont Euxin; & par conſéquent que cette ambaſſade venoit de Conſtantinople plûtôt que de l'Empire d'Occident.] Et Donat ayant été trompé par de faux ſermens, fut tué par l'ordre de la Juſtice, & [apparemment par les Romains.] Car Caraton qui étoit le premier Roi des Huns, étant extrémement irrité de la mort de Donat, fut appaiſé par les préſens du Prince: [ce qu'on ne peut, ce me ſemble, entendre que de l'Empereur Romain, ſur qui par conſéquent retombe cet aſſaſſinat; & les ravages d'Attila Roi des Huns, pourroient en avoir été la punition.]

βασιλικοῖς.

' Pour les autres choſes qu'Olympiodore dit de ſa navigation, & qui, ſelon ſa ſuite, peuvent être arrivées en 415. & en 419. il n'eſt point néceſſaire d'en rien dire ici, ni de les rapporter à ſon ambaſſade vers les Huns. ' Il dit qu'ayant été voir Talmis, & d'autres païs au-delà de l'Egypte qui avoient été aux Romains [" juſques vers l'an 296.] & qui étoient alors aux Blemmyes, on voulut les mener voir des mines d'émeraudes qui étoient en ces quartiers-là. Mais cela ne ſe pouvoit pas, dit-il, ſans un ordre de l'Empereur. [Je ne ſai ce qu'il veut dire.]

' p. 189. 193.

' p. 193. b. c.

v. Dioclétien §. 14.

L'an de J. C. 413.

ARTICLE IV.

Theodoſe protegé de Dieu contre un aſſaſſin : Conſtantinople augmentée par une nouvelle muraille : Loix contre les Rebaptizations, contre les Sabbatiens & les Eunomiens.

L'AN DE JESUS-CHRIST 413. DE THEODOSE II. 5, 6.

Idat. &c. *Lucius* [" *& Heraclianus*] *Conſuls.* v. Honoré §. 49.

[LUCIUS paſſe pour avoir été ſeul Conſul en cette année, parce qu'Héraclien qui étoit Comte d'Afrique, s'étant révolté, ſon nom fut ôté des faſtes.] ' On croit que le Conſul Lucius eſt celui que l'on trouve avoir été Intendant des largeſſes en 408. [Mais il ne faut pas oublier] ' ce que Damaſcus auteur païen qui vivoit à la fin de ce ſiecle, nous apprend d'un Luce, ' Général des troupes qui ſuivoient la Cour. Il étoit aſſurément païen & fort ennemi de notre foi : [& ce fut ſans doute ce qui le porta] à entreprendre ſur la vie même de Théodoſe ſon Empereur. Il alla pour cela au Palais, fut trois fois ſur le point de tirer l'épée, & fut autant de fois arrêté par la frayeur que lui donnoit une grande femme d'un regard fier & terrible qu'il voyoit dès qu'il vouloit mettre l'épée à la main, & qui tenoit Théodoſe par derriere entre ſes bras. C'eſt la force de la vérité, dit Photius, qui a contraint cet Auteur à nous apprendre malgré lui ce fait important [entierement inconnu d'ailleurs.]

Cod. Th. t. 6. p. 370.

Phot. c. 242. p. 1072.

' La loi du 21 de Mars 413. adreſſée à Priſcien, Préfet de Conſtantinople, eſt un reglement ſur le rang de divers Officiers qu'on appelloit Comtes du premier ordre, [& qui étoient au deſſous des Préfets & des autres grands Officiers à qui on donnoit le titre d'Illuſtres. Nous n'entrons point dans le détail de ce que porte cette loi, laiſſant cela à Godefroi & à d'autres qui en peuvent être plus inſtruits :] ' & on prétend même que ces rangs n'étoient pas beaucoup fixes. ' Nous y remarquons ſeulement que les Connétables & les Curopalates, qui ſe ſont depuis ſi fort élevés, les uns parmi nous, les autres dans l'Empire grec, n'étoient égalés alors qu'aux Ducs des provinces, & mis au deſſous des Comtes d'Egypte & du Pont. Les " Connétables avoient ſoin de l'écurie de l'Empereur, & les Curopalates des bâtimens du Palais. Les uns & les autres commen-

Cod. Th. 6. t. 13. 20. p. 96. inj.

n. p. 97. r. d. 2.

t. 13. p. 96.

" Comites ſtabuli.

L ὁ βυζαντίος τὴς σπαθηΐδα ἄρξας.

L'an de J. C. 413. cent à paroître dans l'hiſtoire en qualité d'Officiers ſous le regne de Conſtance.

Décurions. ' Divers Princes avoient ordonné que ceux qui n'étant point " du Conſeil, en feroient volontairement quelque fonction, y ſeroient dès-lors aggrégés. ' Le jeune Théodoſe même l'avoit ordonné en 410. ' mais par une autre loi du 16 Avril 413. adreſſée à Léonce Préfet d'Illyrie, il ordonne que ceux qui voudront d'eux-mêmes faire quelque fonction de Conſeiller, ou donner de l'argent pour la faire, ne ſeront obligés qu'à ce qu'ils auront promis, ſans que ni leur famille, ni leurs biens ſoient engagés aux mêmes fonctions, pourvû qu'ils ayent juſtifié devant le Gouverneur ou devant les Magiſtrats de la Ville qu'ils ne ſont point du Conſeil & du Corps de Ville, ni obligés à ce qu'ils font. Après qu'ils ſe ſeront acquittés de ce qu'ils auront promis, la loi veut qu'ils ayent le même rang que s'ils étoient du Conſeil. Cette Ordonnance n'eſt que pour les ſeules provinces d'Illyrie, qui " ayant ſouffert de grands maux, avoient un beſoin particulier d'être ſoulagées. Mais Théodoſe ' l'érendit depuis à toutes les autres.

12. t. 1. l. 177. p. 509. l. 172. p. 502. l. 177. p. 509. Vaſtato. n. p. 510. 2.

' Ce que Socrate remarque particulierement de l'adminiſtration d'Anthéme, c'eſt qu'il environna Conſtantinople de ce qu'il appelle les grandes murailles. ' Elles étoient bâties avant le 4 Avril 413. auquel il ſemble que l'on en bâtiſſoit les tours. La loi de ce jour marque qu'Anthéme avoit eu le ſoin & l'intendance de cette nouvelle muraille faite pour la fortification de la Ville. ' Nicéphore dit qu'elle étoit du côté de la terre ferme [à l'Occident,] qu'Anthéme en la faiſant, abattit la vieille muraille [faite par Conſtantio, qui étoit plus petite que la nouvelle.] Elle fut achevée en deux mois, ce qui étoit, dit-il, une diligence toute extraordinaire & comme incroyable. [Et on ne ſera pas aſſurément bien diſpoſé à le croire ſur la foi de Nicéphore, quand même on y joindroit Zonare & Cedrene.] Il ajoute que cette muraille ſubſiſtoit encore de ſon tems, ' après néanmoins avoir été rebâtie plus d'une fois, comme nous le verrons ſur la fin même de ce regne. ' On l'appelloit les murs de Théodoſe, ou la nouvelle muraille. ' Elle avoit " huit lieues de long, ſelon un Auteur, lorſque la Ville fut priſe par les François en 1204. ' Et cependant on ſoutient que tout le tour de la Ville n'alloit au plus " qu'à cinq lieues. [Je ne vois point que M. Du Cange éclairciſſe cette difficulté. C'eſt ſans doute à cauſe de cet ouvrage d'Anthéme] ' qu'on

Socr. l. 7. c. 1. p. 334. Cod. Th. 15. t. 1. 51. p. 323. | Cang. de C. p. 38. c. Nicepb. l. 14. c. 1. p. 438. b. Cang. de C. p. 38-40. p. 38. b | 40. b. p. 40. c. 20. milles. p. 43. b. &c. Glyc. p. 260. c.

Cod. off. C. p. 22. c. d. écrit que Théodoſe II. a aggrandi Conſtantinople. ' Codin parle le plus particuliérement de cette augmentation, qu'il attribue auſſi à Théodoſe, & il la met en la cinquiéme année de ſon regne; mais du reſte [1] il brouille beaucoup. ' Zonare & Cédrene paroiſſent auſſi avoir confondu les différens ouvrages faits en 412. ou 413. & en 439. L'an de J. C. 413.

Zon. p. 35. f. Cedr. p. 341. c. 1.

Cod. Th. 15. t. 1. l. 51. p. 321. ' Comme il avoit donc fallu conduire la nouvelle muraille par les terres de divers particuliers, on leur accorda par la loi du 4 Avril 413. le droit de ſe ſervir des tours de cette muraille, comme de leur bien propre; à la charge auſſi qu'ils ſeroient obligés de les entretenir, & d'y faire tous les ans les réparations néceſſaires. ' On ne laiſſa pas depuis d'en deſtiner le bas pour loger les ſoldats qui iroient à l'armée, ou qui en reviendroient. Et on ne crut point rien faire en cela contre la loi de 413. parce qu'on avoit accoutumé de prendre le tiers de toutes les maiſons particulieres pour les ſoldats.

p. 314. 1.

[On parle peu que l'on rebaptisât dans l'Orient, quoique

16. t. 6. l. 6. p. 200. " les Eunomiens le fiſſent:] ' & cela y avoit été défendu [auſſi bien que dans l'Occident,] par une loi ſévere que Godefroy croit être celle du premier Mars 410. quoiqu'on n'en ait rien mis ſur cela dans le Code. Quelle que fût cette loi, Théodoſe la renouvella le vingt-un Mars de cette année à l'égard de ceux qui auroient rebaptiſé un Catholique: [car on croit que la loi ne regarde point les autres] & à l'égard de celui qui ſe ſera laiſſé rebaptiſer, à moins que ſon âge ne l'excuſe: la peine à laquelle on le condamnoit n'eſt point exprimée. Godefroy croit que c'eſt celle de la mort.

v. les Ariens §. 132.

p. 200. ' On n'avoit point encore fait de loi contre ceux qui célébroient Pâque un autre jour que l'Egliſe, & qui pour cela s'appelloient eux mêmes Protopaſquites, peut-être parce qu'ils prétendoient ſuivre la premiere & la plus ancienne pratique. ' Mais on crut en devoit faire un article de la loi dont nous parlons, & on y ordonna que s'ils continuoient dans leur coutume, les Chefs de leur aſſemblée ſeroient dépouillés de leurs biens, & envoyés en exil. Ces Protopaſquites étoient des Novatiens,

p. 201. 2. p. 200. p. 201. c.

' & proprement ceux d'entr'eux que l'on appelloit " Sabbatiens.

v. les Novatiens §. 6.

Il faut joindre à la même loi celle qui eſt dattée du 29 Mars,

1. Il dit que c'étoit 132. ans depuis la fondation de la Ville par Conſtantin, [ce qui nous meneroit à l'an 460. au moins,] & ſous S. Procle Evêque [depuis 434. juſqu'en 446.].

L'an de J. C. 413. ' qui, pour empêcher abſolument toutes les aſſemblées des Eu- l. 7. p. 201.
nomiens, ordonne que leurs Evêques & leurs Clercs ſoient dépouillés de leurs biens, & proſcrits avec ceux qui auront ſouffert que ces hérétiques ſe ſoient aſſemblés dans leurs maiſons ou ſur leurs terres.

ARTICLE V.

Sainte Pulquérie prend la conduite de l'Etat : Elle inſpire la piété à Théodoſe. Marc. Chr. &c. | Phot. l. 80. p. 285. b.

L'AN DE JESUS-CHRIST 414. DE THEODOSE II. 6, 7.

' Conſtantius & ' Conſtans, Conſuls.

[CEs deux Conſuls, dont le nom eſt ſi ſemblable, étoient encore unis par la qualité de Généraux des armées Ro-
v. Honoré. maines. " Conſtance dans l'Occident, où il arriva même juſqu'à la dignité Impériale;] & ' Conſtant dans l'Orient, comme Cod. Th. 7. t. 17. p. 401. | Phot. c. 80. p.
nous l'apprenons d'une loi dattée du 28 Janvier 412. où il eſt 285. b.
qualifié Maître de la milice dans la Thrace. [Hors cela l'hiſtoire ne nous en apprend rien.] La loi de 412. qui nous le fait connoître, eſt pour ordonner que les Ducs de [la baſſe] Meſie & de la Scythie feroient tous les ans réparer ou bâtir & équiper un certain nombre de vaiſſeaux; enſorte qu'au bout des ſept ans il y en eût cent dans la Meſie, & cent-vingt-cinq dans la Scythie. Ces vaiſſeaux étoient pour garder le Danube contre les Barbares, & pour les combattre quand ils voudroient le paſſer. L'on en employoit auſſi quelques-uns pour apporter les proviſions des ſoldats.

v. Arcade §. 26. [Nous avons vû ſur " l'hiſtoire d'Arcade, qu'il avoit eu pluſieurs filles, Flaccide morte peut-être avant lui, Pulquérie, Arcadie, & Marine. Pulquérie a été illuſtre par les dons de la nature & de la grace, comme on le verra dans ſon hiſtoire. El-
16. §. 15. le n'avoit que deux ans plus que Théodoſe,]' étant née le " 19 Chr. Al. pag. 712.
Janvier 399. [Ainſi elle ne faiſoit qu'entrer en ce tems-ci dans la ſeiziéme année. Mais comme elle avoit reçu de Dieu un eſ- Soz. l. 9. c. 1. p. 799. b.
prit de ſageſſe beaucoup au deſſus de ſon âge, la Providence divine l'établit comme la tutrice du jeune Théodoſe ſon frere
v. Pulquérie n. 1. R. 1. [" & peut-être dés l'an 413.]' puiſque Sozomene dit qu'elle b | Théoph. p. 69. d.
entra dans cette fonction [1] lorſqu'elle n'avoit pas encore quinze

1. Théophane lui attribue l'autorité entiere dès la 5 année de Théodoſe, & met dans la 6 & dans la 7 la mort de Théophile [arrivée en 412.] 1. Theoph. p. 70. c. 6. p. 71. c.

ans [entiers. Ce fut ſans doute ou pour la confirmer ou pour L'an de J. C. 414.
Marc. Chr. & Al. p. 716. l'établir dans cette autorité] ' qu'elle fut déclarée Auguſte le 4 de Juillet de cette année.

[Les éloges que les Hiſtoriens donnent à Théodoſe, font voir quel a été le ſuccès] ' de cette heureuſe éducation que le Dieu du grand Théodoſe ſon ayeul lui avoit fait donner par une faveur très-particuliere. ' On peut voir de quelle maniere Socrate parle de ce Prince, ' après avoir proteſté qu'il ne prétend point ni ſe faire connoître de lui en publiant ſes louanges, ni faire une vaine montre de ſon éloquence; mais rapporter avec ſimplicité la vérité toute nue, pour ne pas priver la poſtérité d'une choſe qu'il lui étoit utile de connoître.

Theod. l. 5. c. 36. p. 748. d.
Socr. l. 7. c. 22. p. 361. 362.
p. 360. 361.

' Un des plus grands ſoins de Pulquérie fut de travailler à lui inſpirer la piété. Elle l'accoutuma à prier ſans ceſſe, à viſiter ſouvent les Egliſes, & à y faire des préſens, à reſpecter les " Evêques & les autres Miniſtres de l'autel, à honorer [les Moines] qui avoient embraſſé la Philoſophie Chrétienne [& la vie parfaite, à aimer] généralement tous les gens de bien.

Soz. p. 800. c.
ἱερέας.

' Auſſi Théodoſe travailloit à pratiquer les devoirs les plus parfaits du Chriſtianiſme. ' Il regla ſon Palais d'une maniere, qu'il ſembloit preſque être un Monaſtere. Il ſe levoit dès le grand matin avec ſes ſœurs pour chanter à deux chœurs les louanges de Dieu. ' Théodoret après avoir remarqué que Dieu par une protection toute particuliere avoit conſervé l'Empire d'Orient exemt de trouble durant l'enfance de Théodoſe, dit que ce Prince conſerva toujours le ſouvenir d'une ſi grande grace, & qu'il tâchoit de la reconnoître en chantant les louanges de ſon bienfaiteur. ' Lorſqu'il arrivoit quelque guerre, il avoit, comme David, ſon recours à Dieu, ſçachant que c'eſt lui qui eſt l'arbitre des combats, & en s'armant ainſi de l'oraiſon, il les terminoit heureuſement.

Socr. p. 361. a. b.
Théod. l. 5. c. 36. p. 749.
Socr. l. 7. c. 22. p. 362. d.

' Il étudioit l'Ecriture avec tant d'application, qu'il la ſçavoit même par cœur; & il en entretenoit les Evêques comme s'il eût vieilli lui-même dans le Sacerdoce. Il ramaſſoit de tous côtez les ouvrages faits pour l'expliquer.

p. 361. b.

' Il n'avoit rien de la lâcheté & de la molleſſe " ordinaire à ceux qui ont été élevés dans le luxe & les délices d'une Cour. ' Il oppoſoit à l'amour des plaiſirs une continence mâle & rigoureuſe, & il n'étoit pas moins maître des paſſions de ſon corps & de ſon ame, que des hommes que Dieu avoit ſoumis à ſa puiſſance. Il étoit au deſſus des plaiſirs du boire & du manger

βλακείαν.
Soz. pr. p. 395. c. d.

L'an de J. C. 414.

ger, & il ne touchoit aux mets les plus délicieux que pour en goûter, après avoir béni celui qui les lui donnoit. ' Il s'étoit auſſi accoutumé à ſouffrir la ſoif, le froid & le chaud: 'ſur quoi Sozomene rapporte ce qui lui arriva dans un voyage qu'il fit en Aſie l'an 443. [comme nous le verrons " en ſon lieu.] ' Il jeûnoit fort ſouvent, particulierement le Mercredi & le Vendredi, [ſelon l'ancienne coutume de l'Egliſe, qui étoit encore alors ordinaire.]

d] Socr. pag. 361. a. Soz. p. 395. 396.

§. Socr p. 361. a.

' Son reſpect pour Dieu lui en donnoit pour tous ceux qui étoient conſacrés à ſon culte. Mais il en avoit un bien plus particulier pour ceux qu'il ſçavoit être éminens en ſainteté. [S. Abraham] Evêque de " Quebron, [ou plûtôt de " Carres en Méſopotamie,] étant mort à Conſtantinople [vers l'an 422.] Théodoſe voulut avoir un de ſes habits quoique tout ſale, pour le porter, & lui rendit encore d'autres honneurs tout à fait extraordinaires.

p 362. a.

v. la n. 9. v ſon titre.

' Théodoret voulant montrer combien ſa foi étoit pure, ſincere, & humble, en rapporte une ' hiſtoire qu'on auroit peine à croire ſur une autorité moindre que la ſienne. Un Moine, dit-il, d'un naturel fort hardi ayant demandé pluſieurs fois une grace à ce Prince, ſans la pouvoir obtenir, lui dit qu'il le retranchoit de la Communion de l'Egliſe, & ſe retira. Ce pieux Empereur étant rentré dans ſon Palais, quand l'heure du repas fut venue & que tout le monde fut aſſemblé, il ne voulut jamais ſe mettre à table qu'il n'eût été abſous de cette excommunication. Il envoya pour ce ſujet prier un Evêque en qui il avoit beaucoup de confiance, d'obtenir de celui qui l'avoit excommunié, qu'il le déliât. L'Evêque répondit qu'il ne falloit pas croire qu'on pût être ainſi excommunié par toutes ſortes de gens, & qu'il l'aſſuroit qu'il ne l'étoit pas. Mais il ne ſe contenta pas de cette aſſurance, & il ne fut point ſatisfait juſqu'à ce qu'il reçût l'abſolution de celui qui l'avoit excommunié, lequel on eut bien de la peine à trouver. Tant ce religieux Prince étoit ſoumis aux Loix divines.

Thdrt. v. l. c. 17. p. 849. 850. Hiſt. l. 5. c. 36. p. 749. b.

[Comme le grand Théodoſe n'étoit pas né dans la pourpre,]' il faut rapporter au ſecond ce que nous liſons en ces termes dans les Vies des Peres: ' Hors de la ville de Conſtantinople, & près du Palais d'Hebdomon où les Empereurs étoient bien aiſes d'aller paſſer quelque tems, il y avoit un Solitaire qui ne ſortoit jamais de ſa petite cellule. L'Empereur Théodoſe l'ayant ſçû, alla pour le voir en ſe promenant, & défendit

Gedr. p. 339. 340. Vit. P. l. 3 c. 19. p. 498.

à tous ceux de ſa ſuite d'approcher de la cellule. S'étant ainſi avancé tout ſeul, & ayant frappé à la porte, le Solitaire le reçut ſans ſçavoir que ce fût lui, parce qu'il avoit ôté ſon diadème afin de n'être point connu. Après avoir fait oraiſon ils s'aſſirent, & l'Empereur lui demandant de quelle ſorte les Saints Peres vivoient en Egypte, il lui répondit: Ils prient tous Dieu pour votre proſpérité, [l'entendant ſans doute de l'Empereur & de tous ſes Miniſtres, du nombre deſquels il pouvoit juger qu'étoit celui qui le viſitoit.] L'an de J. C. 414.

' Théodoſe regarda enſuite de tous côtez dans ſa cellule, où ne voyant autre choſe que du pain ſec dans une corbeille, il lui dit: Mon Pere, donnez-moi votre bénédiction, & que je puiſſe manger avec vous. Auſſi-tôt le Solitaire prit de l'eau dans laquelle il mit du ſel, & y trempa des morceaux de pain dont ils mangerent enſemble, & puis il lui préſenta de l'eau dont il but. Alors l'Empereur lui dit: me connoiſſez-vous? Non, répondit le Solitaire. Je ſuis l'Empereur, lui répartit-il, qui ſuis venu par dévotion pour vous voir. A ces paroles le Solitaire ſe proſterna devant lui; & Théodoſe lui dit: O que vous êtes heureux, vous autres Solitaires, qui étant libres & dégagés des occupations du ſiécle, paſſez une vie douce & tranquille ſans avoir d'autres ſoins que celui du ſalut de vos ames, & ſans penſer à autre choſe qu'à vous rendre dignes de recevoir dans le Ciel une vie & des récompenſes éternelles! Pour moi qui ſuis né dans la pourpre Impériale & qui ſuis aſſis ſur le thrône, je puis dire avec vérité que je ne me ſuis jamais mis à table ſans avoir l'eſprit rempli de ſoins. Il le ſalua enſuite d'une maniére très-reſpectueuſe & ſe retira. Mais dès la nuit ſuivante le Solitaire " craignant les ſuites que pourroit avoir cette viſite de la part des hommes & des démons, quitta ſa cellule, & s'en alla en Egypte ' d'où il étoit. p. 498. &c.

l. 5. c. 15 §. 66. p. 627. 2.

' La même Hiſtoire eſt rapportée en un autre endroit des Vies des Peres, & il y eſt dit que c'étoit Théodoſe le jeune, & que le Solitaire le reconnut d'abord, mais qu'il ne voulut pas le témoigner; [& qu'auſſi il ne lui dit pas qu'il ne le connoiſſoit point, mais] que Dieu ſçavoit qui il étoit. ' C'eſt ce que Cédrene a ſuivi, & il y ajoute encore quelques particularitez. Il le met dans la vingt-quatriéme année de Théodoſe, [qui ſeroit l'an 432.] On peut voir ce que dit ' Glycas ſur le jugement que Dieu même faiſoit de la vertu de Théodoſe. [Mais cela ſent bien la fiction.]

Cedr. p. 339. 340.

Glyc. p. 261. 262.

L'an de J. C. 414. ' Une année que la ſaiſon étoit fort mauvaiſe & fort déréglée, étant prêt de donner au peuple les jeux ordinaires qu'il étoit obligé d'accorder à leurs inſtances, & tout le monde étant déja aſſemblé dans l'Amphitéâtre, le ciel ſe chargea extraordinairement, & il commença à tomber des frimats & une neige furieuſe. Théodoſe fit voir alors les grands ſentimens de Religion qu'il avoit, & il fit dire au peuple par un Héraut: il vaut mieux laiſſer là ces jeux & nous mettre en priere pour demander à Dieu qu'il nous préſerve de cette tempête. A peine le Héraut eut-il achevé ces paroles, que tout le monde commença à faire des prieres & à chanter des hymnes dans l'Amphitéâtre même. On en dit que toute la ville n'étoit qu'une égliſe. L'Empereur vétu comme un ſimple particulier, marchoit au milieu du peuple commençant le premier à chanter des hymnes. Il vit ſa piété récompenſée, car la tempête ſe diſſipa, le ciel devint ſerain, & l'année fut par la miſéricorde de Dieu très-fertile, & fit oublier la diſette où l'on étoit alors. Socr. l. 7. c. 22. p. 362. b. c.

ARTICLE VI.

Théodoſe aime & ſert l'Egliſe: ſa bonté pour tout le monde.

[THE'ODOSE proteſte dans beaucoup de reſcrits qu'il n'a point de plus grands intérêts que ceux de l'Egliſe, & qu'il met ſa principale application à lui procurer la liberté & la paix, étant même perſuadé que c'étoit le moyen d'obtenir de Dieu l'aſſiſtance & la protection dont l'Etat avoit beſoin. C'eſt la principale matiére des louanges que les Evêques lui ont données:] ' & c'eſt pour cela que Saint Leon ſe réjouit de trouver en lui non ſeulement l'eſprit d'un Souverain, mais même celui d'un Evêque. [On peut voir dans l'article de Saint Cyrille les peines qu'il prit durant le Concile d'Epheſe & après, pour empêcher ou pour éteindre le ſchiſme.] Leo. ep. 21. p. 472.

Sa piéte le porta à faire démolir juſques dans les fondemens tout ce qui pouvoit encore reſter de temples d'Idoles. ' Et dans la loi qu'il fit pour cela, il dit qu'il ne vouloit pas que ceux qui viendroient après lui, trouvaſſent le moindre veſtige des égaremens par leſquels le Démon avoit trompé les hommes [durant tant de ſiécles.] ' Quelques-uns croyent que cette loi eſt celle du 9 Avril 423. ' C'eſt plûtôt celle du mois de Novembre 426. Théod. l. 5. c. 36. p. 749. c. Cod. Th. t. 6. p. 294. p. 296. 297.

Theodor. p. 749. d. ' Il recueille ſans ceſſe, dit Théodoret, le fruit de tant de bonnes œuvres par le ſoin que Dieu prend de lui. Et cet Auteur rapporte enſuite diverſes marques de la protection que Dieu lui donnoit. [Nous les verrons toutes chacune en leur tems.] Mais il n'a pas ſçu celle que nous avons vûe ſur l'an 413.] ' Un Officier de l'Empire dit dans un Concile, que comme le Démon ne ceſſoit point de ſuſciter à l'Egliſe de nouveaux ennemis, auſſi l'Empereur ne ſe laſſoit point de les combattre, perſuadé avec ſujet que Dieu s'armeroit pour lui, tant qu'il s'armeroit contre les ennemis de Dieu; & qu'il n'avoit point eu ſujet juſqu'alors de ſe repentir de cette eſpérance, puiſqu'il avoit ſouvent réuſſi dans ſes entrepriſes plûtôt par le ſecours de Dieu que par la puiſſance de ſes armes. L'an de J. C. 414.

Conc. t. 3. p. 66, 67.

t. 3. 716. b | 728. c. d. ' Le zele qu'il avoit pour Dieu & pour l'Egliſe ne ſe borna pas même dans l'étendue de ſon Empire. Il prit un grand ſoin de maintenir la Religion dans les Pays barbares, & principalement dans la Perſe, [contre laquelle nous verrons en 421. qu'il entreprit une grande guerre, parce qu'on y perſécutoit les Chrétiens.]

Iſid. P. l. 1. ep. 35. p. 2. | c. ' Saint Iſidore de Peluſe lui écrit que s'il veut obtenir le royaume des cieux, & la couronne que J. C. promet dans le ciel aux Princes qui auront bien gouverné un Etat terreſtre, il faut qu'il tempere ſa puiſſance par la douceur, & qu'il ſe decharge du poids de ſes richeſſes par une ſage diſſipation. [Il pratiqua fort bien ces deux regles: car on dit] ' qu'il étoit liberal, & qu'il aimoit à donner.

Manaſſ. p. 55. 2.

Theodor. l. 5. c. 36. p. 749. ' Mais pour la douceur, la bonté & l'humanité, Théodoret aſſure qu'entre beaucoup de bonnes qualitez qu'il avoit, c'étoit une de celles qui paroiſſoient le plus en lui, & que cette douceur alloit juſqu'à mettre ſon ame dans un repos & un calme que rien ne pouvoit troubler. ' La grandeur de ſa naiſſance & de ſa fortune ne lui avoit donné aucun élévement d'orgueil & de fierté. On va même juſqu'à dire que perſonne ne l'égaloit pour la douceur & la patience. Julien, tout Philoſophe qu'il étoit, ne put retenir les mouvemens de ſa colére lorſqu'il ſe vit raillé par les habitans d'Antioche, & il fit ſouffrir à Théodore de cruels ſupplices. Mais Théodoſe qui ne s'étoit point mis en peine d'apprendre les vaines ſubtilitez d'Ariſtote, vivoit en vrai Philoſophe, combattant la colere, & ne ſe laiſſant aller ni au plaiſir ni à la douleur. Jamais il ne vengea les injures qu'il avoit reçues, & jamais on ne le vit en colere. Une per-

Malel. v. p. 150.

L'an de J. C. 414. ſonne lui demandoit un jour comment il n'avoit jamais condamné à mort aucun de ceux qui l'avoient offenſé, il lui répondit : [bien loin de les condamner à la mort,] je voudrois leur pouvoir rendre la vie. Une autrefois il fit cette réponſe à quelqu'un qui lui faiſoit la même demande : il eſt aiſé de faire mourir un homme ; mais quand on vient à ſe repentir de lui avoir ôté la vie, l'on n'eſt pas dans le pouvoir de la lui rendre, & il n'y a que Dieu qui puiſſe le reſſuſciter.

Il avoit contracté une ſi forte habitude de clémence, qu'il ne laiſſoit jamais aller un criminel juſqu'aux portes de la ville pour être exécuté, ſans lui envoyer auſſi-tôt ſa rémiſſion. ' Socrate prétend qu'il s'étoit fait une regle de n'uſer point contre les coupables de ſa puiſſance royale, [& du droit qu'elle lui donnoit ſur leur vie.] ' Sozomene le loue auſſi de n'avoir jamais répandu le ſang de perſonne : [ce que néanmoins la mort de Paulin & de quelques-autres fait voir n'avoir pas été ſans exception.] ' Comme il donnoit un jour un combat de bêtes dans Conſtantinople, le peuple s'écria : Qu'on faſſe venir un vaillant Athléte pour combattre contre une bête. Il ne fit que leur répondre : ne ſçavez-vous pas qu'il n'y a rien de cruel & d'inhumain dans les ſpectacles où nous avons accoutumé d'aſſiſter ? Et par cette parole il apprit au peuple à mettre ſon plaiſir dans des ſpectacles moins indignes des hommes.

Socr. l. 7. c. 42. p. 386. c.

Soz. pr. p. 396. c.

Socr. p. 362. a.

' Socrate loue en plus d'un endroit cette extrême douceur en laquelle il dit que Théodoſe imitoit Moyſe, & qu'il ſurpaſſoit même les Evêques. ' Il croit que c'eſt à cauſe de cette vertu que Dieu lui ſoumit ſouvent ſes ennemis, ſans qu'il eût même la peine de leur faire la guerre. [Je ne ſçai s'il a voulu faire alluſion à l'Evangile, qui dit que ceux qui ſont doux poſſéderont la terre.] Il remarque qu'à l'égard même des Hérétiques, il n'aimoit pas qu'on les perſécutât [avec violence,] étant bien aiſe que les Evêques travaillaſſent à les gagner, & qu'ils conſervaſſent à l'Egliſe la gloire de la douceur [& de la charité] qui lui eſt propre.

c. 41. 42. p. 386. d.

p. 387. d.

[On voit une grande marque de bonté & d'humanité dans ce que ' Sozomene en dit en lui dédiant ſon Hiſtoire Eccléſiaſtique.] Cet Empereur, diſoit-on, ſe ſervoit la nuit pour lire d'une lampe où l'huile couloit d'elle-même, afin qu'aucun Officier ne fût obligé de veiller pour en avoir ſoin, & de ſe faire violence pour combattre contre le ſommeil durant les veilles de ſon Prince ; tant il avoit de bonté pour les Officiers

Soz. pr. p. 396. a. b.

de ſa maiſon auſſi bien que pour le reſte de ſes ſujets. Il les portoit à la vertu avec tant de douceur, qu'ils ſuivoient autant leur inclination que leur devoir en ſervant un ſi bon Prince & l'Etat. L'an de J. C. 414.

Enfin pour achever en un mot avec Sozomene l'éloge des vertus de ce Prince, il poſſédoit lui ſeul toutes les belles qualitez que les Empereurs qui l'avoient précédé avoient partagées entr'eux; ou plûtôt il les ſurpaſſoit tous en religion, en bonté, en valeur, en tempérance, en juſtice, en libéralité, en une certaine grandeur d'ame convenable à la majeſté Impériale.

ARTICLE VII.

Il aime l'Etude & les Sciences.

[VOILA ce qu'on peut dire regarder la vertu de Théodoſe.] Pour le reſte, " il avoit l'eſprit ſi préſent & ſi juſte ſur toutes choſes, qu'il ſembloit les avoir vûes & étudiées à fond. [Et il ne négligeoit pas de s'en inſtruire autant qu'il pouvoit.] Car il n'avoit rien de cette langueur pareſſeuſe de ceux, qui dans l'abondance de toutes choſes [croyent n'avoir qu'à jouir de ce qu'ils trouvent devant eux & à vivre dans les plaiſirs, ſans ſe mettre en peine de rien apprendre. Nous ne parlons point] des exercices des armes & des autres de cette nature, où Pulquérie eut ſoin de le faire fort bien inſtruire, ni de ce qui regarde " l'extérieur de ſa perſonne qu'elle voulut former elle-même.

Soc. l. 7. c. 22. p. 361. a. — φρόνιμος: — Soz. l. 9. c. 1. p. 800. b.

Elle ne manqua pas de cultiver auſſi ſon eſprit par l'étude des Lettres & des Sciences: [& c'eſt à quoi il s'appliquoit avec grand ſoin,] puiſqu'un Auteur a écrit qu'il étoit toujours ſur les Livres. b Sozomène en lui dédiant ſon Hiſtoire, dit que ce Prince aprés avoir donné le jour aux exercices du corps, des armes & de la guerre, à régler les affaires de ſes Sujets, à juger leurs différends, à donner les ordres néceſſaires, & à examiner tantôt en ſon particulier, tantôt " avec ſon Conſeil, ce qu'il y avoit à faire, employoit la nuit à la lecture & à l'étude. c Ce que nous avons dit de ſa lampe perpétuelle, n'eſt pas moins une preuve de ſon amour pour l'étude, que de ſa bonté. d Il avoit pour compagnons dans ſes études & dans la lecture des Auteurs Paulin & Placite, qu'il éleva depuis aux premieres digni-

b. Mauaſſ. p. 55. d. — Soz. pr. p. 395. a. — publicè. — a. b. — Malel. p. p. 350. Chr. Al. p. 220.

L'an de J. C. 414. tez. ' Nous trouvons en 451. un Placite qui avoit été Maître [des Offices.] Pour Paulin que ſa diſgrace a rendu encore plus célébre, nous en parlerons " en ſon lieu, auſſi bien [' que de l'Eunuque Antioque, qu'on dit avoir été " ſon Précepteur, ſoit pour les Lettres, ſoit pour avoir le ſoin de ſa perſonne.] ' Ce Prince ſçavoit " fort bien juger des piéces qu'on lui préſentoit, & de ce nombre infini de panégyriques qu'on faiſoit en ſon honneur. ' Il en récompenſoit magnifiquement les Auteurs ' par des ſtatues, des préſens, & toutes ſortes d'honneurs.

Conc. t. 4. p. 574. e.
v. §. v. n. 1. &c.
Thph. p. 83. a.
Soz. pr. p. 394. a. b.
d.
b.

' Sa ſcience alloit même juſqu'à des choſes [plus curieuſes que néceſſaires à un Prince,] comme de connoître la nature des pierreries, des plantes & des remédes de la médicine. ' Enfin il étoit inſtruit dans toutes ſortes de ſciences, très ſçavant dans l'Aſtronomie, fort habile dans le Manége, extrémement adroit à tirer de l'arc. Il avoit auſſi une merveilleuſe facilité à apprendre les ouvrages de main, comme de peindre & de travailler en relief, & pluſieurs autres ſemblables. [Il ſemble particuliérement qu'il eût très-bien appris à écrire,] ' puiſqu'on lui a donné le ſurnom de Calligraphe.

p. 395. b. c.
Ced. an. 1. p. 335. a.
Joël. p. 170. d. Gly. p. 260. c.

ARTICLE VIII.

Des défauts qu'on a remarqués dans Théodoſe.

[PULQUERIE qui avoit pris ſoin ' de former l'extérieur de Théodoſe, juſqu'à régler elle-même ſon geſte & ſa contenance, [n'avoit pas manqué aſſurément de lui former l'eſprit & le jugement autant qu'il lui avoit été poſſible, pour le rendre capable de bien regner: mais elle n'avoit pas trouvé en lui le fond néceſſaire pour cela, que Dieu ſeul pouvoit y mettre.] Car ſi ce Prince avoit de grandes qualitez & un très-bon naturel, il faut avouer qu'il avoit auſſi de grands défauts. Ceux qui ſemblent avoir été l'origine de tous les autres, étoient la timidité & une grande facilité à ſe laiſſer conduire par les perſonnes qui l'approchoient. Ayant donc peu de cœur & peu d'affection pour la guerre, il aimoit mieux acheter la paix à prix d'argent, que d'aller combattre les ennemis; & cela eut des ſuites tout-à-fait fâcheuſes. ' Car dans les dernieres années de ſa vie il ſe vit réduit à ruiner ſes propres ſujets pour enrichir ſes ennemis & payer tribut à tous les Barbares; ' de quoi Attila, ce célébre Roi des Huns ſçut bien tirer avantage. ' Sa facilité

Soz. l. 9. c. 1. p. 800. b.
Malel. v. p. 850.
p. 830. | Suid. θ. p. 1300. a. b.
Priſc. p. 35.
p. 36. 37.
Thph. p. 87. c.

à ſe laiſſer mener comme on vouloit, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, [ne cauſa pas moins de maux.] ' Dans les premieres années qu'il gouverna, comme ſon âge ne le rendoit point encore capable ni des affaires ni de la guerre, il ne faiſoit autre choſe que de ſigner ſans diſcernement tous les Actes qu'on lui préſentoit. [Mais cela continua encore depuis qu'il fut marié à l'âge de vingt-un an.] ' Car on remarque que Pulquérie pour le corriger de ce défaut dont elle l'avoit ſouvent averti inutilement, dreſſa un Acte par lequel il lui abandonnoit l'Impératrice ſa femme pour être ſon eſclave, & le lui préſenta à ſigner. Il le ſigna comme les autres ſans s'informer de ce que c'étoit. ' Mais après qu'il l'eut ſigné, Pulquérie le lui ayant fait lire, il en eut une telle confuſion, qu'il ne retomba plus dans la même faute. ' Voilà, dit l'Hiſtorien, ce que c'eſt que d'avoir de véritables amis qui ne déshonorent pas l'amitié [par de fauſſes complaiſances.]

L'an de J. C. 414.

Malel. v. p. 850.

Theoph. p. 87. c. Manaſſ. p. 55. Zon. p. 36. 37. Suid. v. p. 577. 578.

Manaſ. p. 56. b. Gly. l. 4. p. 262. a. b. Man. p. 56. b.

' Comme il avoit d'abord été élevé par les Eunuques, [c'étoient eux auſſi qui avoient plus de pouvoir ſur ſon eſprit, ſans qu'il osât déſobéir aux demandes ou plûtôt aux commandemens qu'ils lui faiſoient. ' Ils l'occupoient continuellement à la chaſſe & à d'autres exercices peu convenables à ſa qualité, comme on amuſe des enfans par des jeux, & ſe rendoient cependant maîtres de tout : deſorte qu'il vécut juſqu'à l'âge de cinquante ans ſans avoir rien fait de mémorable. [Il falloit ainſi que tout le monde pliât ſous les Eunuques ;] ' & ceux mêmes qui avoient les armes en main leur faiſoient la cour.

Suid. p. 1300. d. [Malel. 8.

Malel. p. 830. Suid. p. 1300. c.

Suid. p. 1300. f.

' Cela cauſa d'extrêmes déſordres, parce que les Eunuques donnoient les charges de la Juſtice & de la Milice, non à ceux qui en étoient les plus capables, mais à ceux qui leur donnoient plus d'argent. ' S. Iſidore de Peluſe remarque en effet qu'Antioque Eunuque du Palais conduiſoit toutes les affaires comme il vouloit ; & que la Juſtice étoit plûtôt mourante que morte. ' On voyoit des gens à qui on donnoit des héritiers avant qu'ils fuſſent morts, ou qu'on contraignoit d'abandonner leurs femmes à d'autres, ou à qui on enlevoit leurs enfans par violence ; & il y en avoit peu à qui on ne ravît leurs biens, & tout cela par les ordres que les Eunuques tiroient du Prince, [le plus ennemi de la violence & de l'injuſtice.]

Iſi. P. l. 1. ep. 36. p. 11. c.

Mal. v. p. 849.

' Cela faiſoit que des Romains aimoient quelquefois mieux vivre avec des Barbares que dans leur pays, à cauſe de l'excès des impôts & des injuſtices qui ſe commettoient dans l'exercice

Priſ. p. 59. 60.

L'an de J. C. 414. l'exercice même de la Juſtice. ' Priſque Hiſtorien de ce tems-là, rapporte l'entretien qu'il eut ſur cela avec un homme, qui ayant été pris par les Huns, s'étoit habitué parmi eux. ' Et la concluſion de cet entretien fut que les loix Romaines étoient excellentes, mais que ceux qui les devoient faire obſerver, ne faiſoient rien moins que leur devoir. p. 59. 60. p. 62. a.

v. §. [Nous ' verrons " en ſon lieu] l'affront que ſa foibleſſe lui fit recevoir [en 449.] au ſujet de la fille de Saturnin, [& l'entrepriſe déteſtable que lui fit faire l'eunuque Chryſaphe ſur la vie d'Attila,] dont l'un & l'autre ne remporta que de la confuſion. p. 39. b. | 69.

' On l'a encore blâmé d'avoir épuiſé ſes finances dans des ſpectacles, des jeux & d'autres magnificences ſuperflues, qui ne ſont pas même permiſes dans la plus grande abondance, & qui faiſoient que manquant d'argent dans les beſoins les plus &c. preſſans de l'Etat, il étoit obligé de recourir " à des voyes injuſtes & violentes. p. 15. a. b.

[Le zéle même qu'il avoit pour la Religion ne fut pas toujours favorable à la Vérité; car plus il avoit de reſpect pour l'Egliſe, plus il étoit capable d'en violer les loix, & d'en combattre les intérêts, lorſqu'il s'étoit laiſſé ſurprendre par les méchans qui ſe trouvoient revétus de ſon autorité ſacrée. Ainſi il ne faut pas s'étonner qu'on l'ait vû quelquefois favoriſer, & même dans les occaſions les plus importantes, ceux qui le mév. S. Leon. ritoient le moins. On ſçait " ce qui arriva dans les deux Conciles tenus par ſon ordre à Ephéſe. Mais il eſt ſur-tout inexcuſable dans ce qui ſe paſſa devant & après le dernier de ces deux Conciles. Il étoit auſſi bien difficile que prenant avec raiſon beaucoup d'intérêt à ce qui regardoit l'Egliſe, il ne s'en mêlat un peu trop; & que lui & ſes Officiers ſous ſon nom, ne ſe rendiſſent maîtres & arbitres dans des choſes où ils ne devoient être que les diſciples des Prélats; & qu'ainſi ils n'y fiſſent de grandes fautes, quand même ils n'auroient eu qu'une intention très-pure, puiſqu'ils ſortoient de leur état pour entreprendre des choſes élevées au deſſus d'eux, dont Dieu ne leur a point confié le ſoin, & qu'il n'a point ſoumiſes à leur puiſſance.]

' Nous voyons dans une Lettre de S. Iſidore de Péluſe qu'il avertit Théodoſe de réprimer la liberté avec laquelle ſes Mi- Ἐξ Δογμοπολῶν. niſtres ſe rendoient Juges " des matieres de la Foi. Il. P. l. 1. ep. 311. p. 83. c.

Il contribua encore d'une autre maniere, mais entiérement innocente, au déréglement de beaucoup d'Eccléſiaſtiques. [Car, comme a remarqué le même Iſidore, l'un des plus il-

l. 5. ep. 89. p. 579. C. luſtres Saints qui ayent vécu ſous ſon regne,] ' la piété des Princes religieux a fait voir (ou a même cauſé) l'irréligion des Evêques: les honneurs extrémes qu'ils leur ont rendu ont affoibli la piété de ceux qui recevoient ces honneurs; & les grandes libéralitez qu'ils leur ont faites, leur ont donné occaſion de vivre dans les délices & dans les excès du luxe. L'an de J. C. 414.

[On voit donc en la perſonne de Théodoſe un illuſtre & triſte exemple du danger qu'il y a dans les grands emplois & dans les états les plus élevés. Ce Prince, ſelon qu'on nous le dépeint, avoit tout ce qu'il falloit pour devenir ſaint dans une vie particuliere,] ' & ſelon l'expreſſion de S. Auguſtin, il pouvoit être déifié en demeurant dans la ſolitude.

S. Auguſt. ep.

[Il avoit même une partie des choſes néceſſaires à un Prince, la pieté & l'amour de l'Egliſe, la liberalité & la bonté. Il avoit encore de grands ſecours dans une ſainte ſœur très-capable de gouverner, & dans les Evêques de Conſtantinople tous regardés comme des Saints depuis l'an 431.

Mais il manquoit de cette grandeur d'ame & de ce courage néceſſaire à un Souverain pour gouverner par lui-même, & du diſcernement ou de la force qu'il faut qu'ait un Prince pour choiſir ceux qui ſont dignes de lui donner conſeil, & ſur qui il peut ſe décharger d'une partie de ſes ſoins. Ces deux défauts ont fait perdre à Théodoſe la gloire que ſes bonnes qualitez lui auroient pû faire mériter. Son regne, ſur-tout dans les dernieres années, a été honteux à l'Empire & funeſte à la Religion. Et pour ſon ſalut, il eſt bien terrible de voir que Dieu l'ait abandonné à un Chryſaphe, pour mettre le trouble & le feu dans l'Egliſe en favoriſant l'héréſie d'Eutiche, & en appuyant les violences de Dioſcore; & qu'au milieu de ce feu il lui ait ôté le ſceptre & la vie pour l'appeller à ſon tribunal.

ARTICLE IX.

Il remet beaucoup de choſes dûes à l'Epargne: Troubles à Alexandrie: Mariages des belles ſœurs défendus: Loix contre les héretiques & contre Gamaliel dernier Patriache des Juifs: Les Payens exclus des Charges:

[IL eſt aiſé de préſumer que l'élevation de Pulquérie apporta quelque changement dans les affaires & dans les charges.]

Cod. Th. Chr. p. 160. ' Anthéme, ſelon le Code, étoit encore Préfet " le 18 Avril de Note 5.

L'an de J. C. 414. l'an 414. Mais ' Aurélien tenoit cette charge le 30 de Décembre, auquel il plaça dans le Palais du Sénat à Conſtantinople Chr. Al. pag. 706.

σπαρία. ' les buſtes des trois Auguſtes, Honoré, Théodoſe & Pulquérie. ' Il fut continué juſqu'en 416. dans cette charge [" dont il étoit très-digne, & qu'il avoit déja exercée ſous Arcade, où nous en avons parlé plus amplement.] Il avoit auſſi le titre de Patrice. Cod. Th. t. 6. p. 352. 2.

v. Arcade, §. 18.

' Théophane dit qu'en même tems que Pulquérie prit la conduite des affaires, l'eunuque Antioque fut exclus [ou des affaires ou du Palais même, comme il y a bien de l'apparence.] Theoph. p. 70. d.

' Et ſelon ce que S. Iſidore dit de lui, il méritoit bien cette diſgrace. Il ne laiſſa pas de ſe rétablir, & de monter même aux premieres dignitez, [mais pour retomber de plus haut.] Iſ. P. l. 1, ep. 36. p. 11.

' Dès le 9 Avril de cette année Théodoſe accorda une remiſe de tout ce qui pouvoit reſter dû à l'Epargne, ſous quelque titre que ce fût, depuis l'an 368. juſqu'en 407. c'eſt-à dire, durant quarante ans. Il en excepte ſeulement les marbres de Docimée ' en Phrygie près de Synnade, de l'iſle de Proconneſe dans la Propontide auprès de Cyzie & de Troade. Les marbres de Docimée & de Proconneſe étoient extrémement blancs, ſur-tout les premiers, qui étoient ſemés de taches violetes; & on en faiſoit de grandes colonnes toutes d'une piece que l'on portoit juſqu'à Rome, quoique le tranſport en coutât extrémement. Ceux de Proconneſe avoient des veines noires. Ces marbres étoient extrémement recherchés en un tems où l'on donnoit beaucoup au luxe & à la magnificence: & on croit que c'eſt la ſeule raiſon qui les ait fait excepter. ' L'ordre de cette remiſe fut adreſſé à Anthéme qui étoit encore Préfet du Prétoire, à Marcien Intendant des largeſſes, à Muſelle Grand Chambellan, & à tous les Gouverneurs des Provinces, particulierement dans l'Illyrie, ' où il y avoit beaucoup de mines & de carrieres; [mais moins précieuſes.] Cod. Th. t. 11. t. 28. l. 9. p. 203. p. 204. 2. p. 203. n.

Ordines. ' Les " Corps & les Conſeils de Ville [chargés de lever & de faire valoir les impôts, avançoient quelquefois ce que les particuliers n'avoient pas encore payé. Ils prétendirent avoir droit, nonobſtant la remiſe, de ſe faire rembourſer de ceux pour qui ils avoient avancé: ' & Salvien dit que cela étoit ordinaire, enſorte qu'il n'y avoit que les riches qui profitaſſent de ces remiſes que les Empereurs ne manquoient guéres d'accorder de tems en tems. ' Mais on jugea en cette occaſion que les Corps de Ville profitoient aſſez d'ailleurs par la remiſe, p. 205. Sal. l. 1. adv. avarit. Cod Th. l. 10. p. 205.

& qu'ainſi ils ne pouvoient plus exiger des particuliers ce qu'ils avoient avancé, afin que la remiſe & la grace du Prince fuſſent réelles, & non imaginaires pour les peuples. C'eſt ce qui fut ordonné l'année ſuivante par la loi du 11 Juillet. L'an de J. C. 414.

13. t. 3. l. 16. 17. p. 46. ' La loi du 30 Novembre confirme toutes les immunitez accordées auparavant aux Profeſſeurs des arts libéraux, c'eſt-à-dire des Humanitez, de l'Eloquence & de la Philoſophie; mais particuliérement aux Médecins, à qui elle en donne encore de nouvelles pour eux, pour leurs femmes & pour leurs enfans. Elle eſt adreſſée à Monaxe [" qui pouvoit être alors Préfet d'Illyrie,] & à Hélion Maître des Offices, [dont nous parlerons dans la ſuite.] Il ' fut élevé juſqu'à la dignité de Patrice. v. la n. 5. t. 6. p. 364.

L'AN DE JESUS-CHRIST 415.

Idat. &c. ' *Honorius X. & Théodoſius Conſuls.*

On célébra cette année à Conſtantinople une ſolemnité le 11 de Janvier [pour le commencement de [1] la quinziéme année] de l'empire du Jeune Théodoſe. 1.

Socr. l. 7. c. 13. p. 353. a c. 13. 14. p. 350. 351. ' Au mois de Mars de cette année durant le Carême, la ville d'Alexandrie fut agitée de divers troubles par ' la diviſion qui ſe mit entre S. Cyrille Evêque de la ville, & Oreſte Gouverneur d'Egypte, venue de ce que S. Cyrille avoit chaſſé d'Alexandrie c. 15. p. 352. tous les Juifs [l'année précédente.] ' La célébre Philoſophe Hypatie [qui étoit Payenne] fut maſſacrée dans ce tumulte. On écrivit ſur tout cela de part & d'autre à la Cour, mais on ne voit point quelle part elle y voulut prendre. C'eſt pourquoi nous reſervons tout cela pour l'hiſtoire de Saint Cyrille.]

Cod. 3. t. 12. l. 4. p. 300. ' La loi du 16 de Mai adreſſée au Préfet Aurélien, ordonne que ceux qui auront épouſé leurs belles ſœurs, ſeront regardés comme coupables d'inceſte, & leurs enfans exclus de leur ſucl. 2. p. 296. ceſſion comme bâtards. 'C'eſt ce que Conſtance avoit ordonné dès l'an 355.

[Les ſoldats prétendoient, ce ſemble, pouvoir faire paître leurs chevaux dans les prez des particuliers.] ' Arcade l'avoit l. 7. t. 7. l. 3. p. 341.

1. Le Pere Petau veut qu'au lieu de πεντετηρίδα on liſe δεκαετηρίδα. [Et il eſt certain que cette fête regarde la 15. Mais comme ces fêtes ſe renouvelloient tous le cinq ans, on les appelloit toujours *Quinquennalia*, comme on le voit dans Marcellin, &c. en ajoutant le nombre de la ſolemnité. Ainſi s'il faut corriger cet endroit, il y faut lire τέτρτα πεντετηρίδα.] M Du Cange s'embaraſſe trop de cet endroit. Per. doct. l. 13. p. 770.

L'an de J. C. 415. 1. défendu en 398. ' & Théodoſe le [1] leur défendit encore par deux loix dattées du 5 Septembre, où il déclare que les ſoldats ne peuvent rien exiger des particuliers que ce qui eſt preſcrit par les Ordonnances. ' Nous avons du 31 d'Octobre une loi particuliere contre les Montaniſtes, pour leur défendre toute aſſemblée & toute ordination, ſur peine de l'exil contre les Evêques, les Prêtres & les Diacres qui auront violé cette Ordonnance. Elle ordonne encore que leurs Egliſes ſeront données aux Catholiques; mais elle défend qu'on prenne rien ſous ce prétexte de ce qui appartient aux particuliers. l. 4. c. 5. p. 342. l. 16. t. 5. l. 57. p. 281.

' Le ſix de Novembre il y eut une autre loi à qui que ce ſoit de rebaptiſer, mais nommément aux Eunomiens, à qui elle ôte encore le droit de pouvoir aſpirer aux charges de la milice &c. & aux gouvernemens des Provinces. " Elle révoque toutes les graces perſonnelles accordées à quelques-uns d'eux pour pouvoir donner ou recevoir par teſtament. l. 58. p. 131. 132.

v. la ruine des Juifs §. 84. [L'on a vû " autre part ce que c'étoit que les Patriarches des Juifs.] ' Gamaliel avoit ce titre en ce tems-ci, & avec cela il étoit ſi fort élevé dans les dignitez, qu'il avoit même un brévet de Préfet honoraire. Il abuſa de ſon pouvoir, & Théodoſe pour l'en punir, donna ordre à [Hélion] Maître des Offices de retirer de lui le brévet de Préfet, & de le réduire à l'état où il étoit auparavant, en lui ordonnant de n'établir à l'avenir aucune nouvelle ſynagogue, ' comme cela avoit déja été défendu aux Juifs par d'autres loix, de détruire même celles qui étoient dans les lieux moins peuplés, ſi cela ſe pouvoit faire ſans tumulte, & de n'entreprendre point de juger les Chrétiens ſous prétexte des procès qu'ils pouvoient avoir avec des Juifs, voulant que ces ſortes d'affaires fuſſent portées devant le Gouverneur de la Province. Théodoſe marqua toutes ces choſes dans ſa loi du 19 d'Octobre adreſſée à Aurélien, [afin qu'il tînt la main pour la faire exécuter.] Il ajoute que ſi quelque Juif que ce ſoit entreprend de circoncir un eſclave, même Chrétien ou non, [qui ne ſoit pas Juif de naiſſance,] il ſera puni rigoureuſement. Il ajoute encore que s'ils ont des eſclaves Chrétiens, ces eſclaves ſeront attribués a l'Egliſe, ſelon que Conſtance l'avoit déja ordonné par une loi ' que nous n'avons plus. l. 16. t. 8. l. 22. p. 239. p. 240. p. 240. 2.

' Godefroy croit que ce Gamaliel eſt celui dont parle S. Jerôme en 396. [& qui devoit être célébre dans le temps du grand

1. Je ne ſçai ſi à cauſe d'*inferre*, il ne faudroit point dire que les ſoldats prétendoient que chaque arpent de pré leur devoit fournir une certaine quantité de foin.

Théodoſe.] Et celui encore dont parle Marcel " l'empyrique, [qui écrivoit ſous Théodoſe II.] Il juge que ce Gamaliel s'étoit rendu coupable de toutes les choſes que cette loi lui défend. [Mais ce qui eſt plus important, c'eſt qu'il peut bien avoir été le dernier Patriarche des Juifs,] puiſqu'il paroît qu'ils n'en avoient plus en 429. & qu'ils n'étoient alors gouvernés que par des Primats qui s'éliſoient par les Conſeils des Provinces, au lieu que les Patriarches étoient héréditaires. L'an de J. C. 415. v. Arcade, §. 6.

l. 29. p. 245. 246.

Chr. p. 161. 162. ' Toutes ces loix ſont adreſſées à Aurélien Préfet d'Orient. Les autres dont nous ne parlons point, le ſont à Hélion Maître des Offices, à Hypace Maître de la Milice en Orient, à Urſe Préfet de Conſtantinople, " & à Strategе Préfet d'Illyrie. ' Urſe étoit encore Préfet le 30 Septembre de l'an 416. &c.

Cod. The. 16. t. 10. l. 22. p. 293.

[" Il faut encore apparemment rapporter à cette année] une loi importante dattée du 7 Décembre de la ſuivante, par laquelle Théodoſe exclut les Payens des charges de la milice [qui comprend la Cour & les armées,] de l'adminiſtration [des biens impériaux,] & de la Judicature. [Il en reſtoit alors aſſez peu dans l'Orient; & ainſi Théodoſe pouvoit avoir raiſon de faire, pour achever d'y éteindre l'idolâtrie,] ' ce que ſes prédéceſſeurs n'avoient pas fait, [& n'avoient pas même dû faire.] v. la n. 6.

p. 294.

Chr. Al. p. 716. ' En cette année le Vendredi 24 Septembre, on fit une grande réjouiſſance à Conſtantinople; on y alluma quantité de flambeaux, & le lendemain on donna des jeux extraordinaires [à cauſe de la " mort d'Ataulphe Roi des Goths,]qui avoit ravagé l'Italie & les Gaules. ' Le même mois [ou le ſuivant] on y apporta les Reliques du Patriarche Joſeph fils de Jacob & de Zacharie pere de S. Jean-Baptiſte, [que Théodoſe avoit ſans doute ſouhaité d'avoir.] Le Préfet Urſe avec tout le Senat fut au devant des ſaintes Reliques, & les conduiſit à la grande Egliſe. Le Patrice Aurélien Préfet du Prétoire mit auſſi en ce tems là dans [la ſalle] du Senat une ſtatue du jeune Théodoſe ' qui étoit d'or, ſelon la chronique d'Alexandrie. [Cet or diſtribué aux pauvres eut attiré plus de bénédictions ſur Aurélien & ſur ſon Prince.] v. Honoré §. 55. χρυσῆς.

p. 718.

L'an de J. C. 416.

ARTICLE X.

v. Honoré, §. 8. *Théodoſe renonce aux donations verbales: Loix ſur les Juifs qui crucifient un enfant: Revolte de Plinta appaiſée: Grand tremblement.*

L'AN DE JESUS-CHRIST 416. DE THEODOSE II. 8, 9. Idat. &c.

' Theodoſius Aug. VII. & [" Junius Quartus] Palladius Conſuls.

LA loi du 12 de Mars 416. adreſſée à tous les peuples de l'Empire, [eſt comme beaucoup d'autres, une marque de la bonté & de l'équité de Théodoſe ou de Pulquérie, qui gouvernoit en ſon nom, & qui bien loin de croire qu'on dût ménager les moindres prétextes au profit du Prince, ne vouloit pas même qu'on le fît par des voyes légitimes, lorſqu'il étoit aiſé d'en abuſer.] ' Les loix autoriſoient les diſpoſitions que les mourans faiſoient de vive voix en préſence de témoins, au préjudice même de celles qu'ils avoient faites auparavant par écrit. Cod. Th. t. 1. p. 342. 1.

Mais comme il étoit aiſé que des perſonnes [dans l'eſpérance d'en être récompenſées,] vinſſent dépoſer qu'un homme avoit déclaré qu'il laiſſoit ſes biens à l'Empereur, ſans que cela fût véritable; la loi défend de recevoir ces diſpoſitions & d'y avoir aucun égard, lorſqu'elles ſeroient en faveur du Prince, ou de quelqu'autre perſonne puiſſante, & qu'il y auroit un teſtament par écrit; voulant même que ces dénonciateurs ſoient punis comme fauſſaires, [ſi les héritiers veulent les pourſuivre. 'Pertinax avoit même rejetté toutes les ſucceſſions non écrites] ' & Auguſte toutes celles que lui laiſſoient ceux qu'il ne connoiſſoit pas. ' Théodoſe II. avoit refuſé celles qui n'étoient portées que par des codicilles & des billets, & non par des teſtamens authentiques. 4. t. 4. l. 5. p. 311. p. 342. 2. 1. l. 2. p. 335. 336.

' Conſtantin avoit ordonné qu'on diſtribueroit gratuitement une certaine quantité de pain par maiſon au peuple de Conſtantinople: & Théodoſe I. avoit encore augmenté cette libéralité. Quelques-uns aimoient mieux avoir du blé que du pain. Mais la loi du 23 Juillet adreſſée à Urſe Préfet de la ville, le défend abſolument, parce qu'on jugeoit que cela étoit moins avantageux pour le peuple. 14. t. 16. l. 2. p. 335.

&c. ' On fit " des réjouiſſances à Conſtantinople le 28 de Juin Chr. Al. pag. 718.

& le 7 de Juillet, à cauſe " de la victoire [d'Honoré] ſur Attale qui avoit uſurpé [à Rome] le nom d'Auguſte. L'an de J. C. 416. v. Honoré, §. 56.

Cod. Th. Chr. p. 163. Socr. l. 7. c. 36. p. 381. d. Cod. Th. t. 5. p. 315. 316. 2. Cod. Th. Chr. p. 136. Chr. Al. pag. 718.

' Théodoſe ſortit de Conſtantinople après le 22 de Juillet & alla à Eudoxiople, ' qui s'appelloit autrefois Salambrie [ou Selymbrie,] ' & qui avoit pris le nom d'Eudoxiople pour flater Eudoxie femme d'Arcade. ' On la met ſur le bord de la mer entre Conſtantinople & Héraclée. ' Théodoſe y étoit à la fin d'Août, & le 9 Septembre il étoit à Héraclée, d'où il étoit revenu à Conſtantinople dès le 29 Septembre ſelon le Code. ' La Chronique d'Alexandrie dit qu'il n'y rentra que le lendemain qui étoit le Samedi, & qu'Urſe Préfet de la ville lui mit au nom du Sénat une couronne d'or ſur la tête dans la place qui portoit ſon nom.

Cod. Th. Chr. p. 163. t. 6. p. 374. p. 359.

' Nous avons encore cette année une loi adreſſée à Aurélien Préfet du Prétoire le 10 de Mai. Mais Monaxe rempliſſoit ſa place dès le 26 d'Août, & il la garda juſqu'en 420. Nous l'avons vû Préfet de Conſtantinople en 408. & en 409. [& nous le verrons Conſul en 419.] ' Euſtathe, qui lui ſucceda dans la Préfecture " étoit Queſteur en ce tems-ci. Note 6.

L'AN DE JESUS-CHRIST 417. DE THEODOSE II. 9, 10.

' Honorius c Aug. XI. & Conſtantius II. Conſuls.

Phot. c. 80. p. p. 192. Idat. &c.

' Honoré avoit promis aux Juifs en 415. d'avoir des eſclaves Chrétiens. ' Théodoſe leur permit cette année de garder ceux qu'ils avoient, ou qui leur pourroient venir par ſucceſſion. Mais il leur défendit d'en acheter, ni même de recevoir ceux qu'on leur voudroit donner. Il leur défendit encore ſur peine de la vie de circoncir jamais ceux qu'ils auroient, quand même ces eſclaves y conſentiroient volontairement.

Cod. Th. 16. t. 9. l. 3. p. 248. l. 4. p. 249.

7. t. 11. l. 1. p. 366.

' Arcade avoit défendu en 406. aux Comtes inférieurs, comme il les appelle, d'obliger les villes à leur fournir de bains particuliers, reſervant ce droit à ceux qui avoient le titre d'Illuſtre. ' Les Ducs de la [Syrie] Euphrateſſienne n'ayant donc pas droit d'exiger ces bains, quelques-uns d'eux ne laiſſoient pas de ſe faire payer en la place une certaine ſomme par jour. Théodoſe ne voulut pas ſouffrir cette nouvelle exaction, & ordonna par ſa loi du 28 d'Août adreſſée à Monaxe, que les Ducs qui depuis trois ans auroient exigé cet argent, ou qui l'exigeroient à l'avenir, en payeroient le double.

l. 2. p. 367.

Chr. Al. p. 718.

' Il y eut cette année [en Orient] & à Conſtantinople un grand

L'an de J. C. 417. grand tremblement de terre le ſoir du Vendredi 20 Avril, qui étoit le jour de la Paſſion du Sauveur. ' Cibere [ou Cybyre ville de Phrygie] en Aſie, & diverſes maiſons de la campagne en furent renverſées ou même abîmées. On ajoute qu'il y eut auſſi des ténébres durant le jour, ' ce qui marque ordinairement une éclipſe : & néanmoins le P. Pétau aſſure qu'il n'y en peut avoir eu en cette année. Marc. Chr.

L'AN DE JESUS-CHRIST 418. DE THEODOSE II. 10, 11.

' Honorius XII. & Theodoſius VIII. Aug. Conſuls. Idat. &c.

' Tout le monde demeure d'accord qu'il y eut une véritable éclipſe de Soleil en 418. le Vendredi 19 Juillet. Elle eſt marquée par Marcellin, par la chronique d'Idace, qui par erreur la met le Jeudi, & par celle d'Alexandrie. C'eſt ſans doute celle que Tiro Proſper met dans la 27 année d'Honoré, quoiqu'elle appartienne à la 23 ou à la 24. ' Philoſtorge dit qu'elle fut ſi grande, qu'on vit les étoiles à deux heures après midi. Il parle auſſi " d'un météôre & d'une mortalité qui ſuivirent l'éclipſe. Pet. Chr. p. 773. Chr. Al. p. 720. Philoſt. l. 12. c. 8. p. 166. v. S. Aug. S. 297. &c.

Marcellin marque ſur cette année avant l'éclipſe que le Comte Plintha qui s'étoit revolté, " fut défait dans la Paleſtine. [C'eſt tout ce que nous trouvons ſur cette guerre.] ' Pour ce qui eſt de Plintha, il étoit de la nation des Goths [comme ſon nom même le marque aſſez ;] ' & il eſt certain auſſi qu'il étoit Arien comme beaucoup de Goths. [Il faut dire qu'après avoir été défait, il ne laiſſa pas de faire ſa paix avec Théodoſe, & d'une maniere fort avantageuſe. [' puiſque nous le verrons Conſul l'année ſuivante, & en même tems Général de la Cavalerie & de l'Infanterie Romaine, & très-puiſſant à la Cour. ' On voit qu'il demeura fidéle à l'Empire. Note 7. Priſc. p. 47. a. Soz. l. 7. c. 25. p. 730. c. d. Socr. l. 7. c. 23. p. 292. b. Priſc. p. 47. a.

[' Il faut mettre vers ce tems-ci une hiſtoire mémorable] que Socrate dit être arrivée en un lieu nommé Inneſtar entre Antioche & Calcide. Des Juifs qui s'amuſoient à ſe divertir, comme cela leur étoit ordinaire [dans leurs fêtes,] après avoir bien fait des folies, comme s'ils euſſent été pleins de vin, s'emporterent enfin juſqu'à vouloir ſe mocquer de Jeſus-Chriſt même, de ſa croix, & de tout le Chriſtianiſme. ' Ils prirent donc un enfant Chrétien qu'ils attacherent à une haute croix, & ils ſe contentoient d'abord de s'en divertir & d'en rire. Mais enfin tranſportés entiérement de fureur, ils lui donne- Note 8. Socr. l. 7. c. 16. 353. b. c.

rent tant de coups, qu'il en mourut. Cela forma une eſpéce de guerre entre les Chrétiens & eux: & la Cour en ayant été avertie, envoya ordre aux Officiers d'informer contre les coupables, & de les punir; ce qui fut exécuté. L'an de J. C. 418.

[Les crimes des Juifs n'empêchoient pas Théodoſe de les protéger, quand les regles de la juſtice le demandoient.] ' C'eſt ce qu'on voit par une loi où il défend de les maltraiter à cauſe de leur fauſſe Religion, lorſqu'ils ſont innocens d'ailleurs; puiſqu'à l'égard même des coupables, la Juſtice publique qui a ſoin de les punir, les prend comme en ſa protection contre la vengeance des particuliers. Il ne veut pas non plus qu'on brûle ſans raiſon leurs maiſons ou leurs ſynagogues, [comme on avoit fait apparemment dans l'Illyrie.] Mais il avertit en même tems les Juifs de ne pas abuſer de la protection qu'on leur donnoit pour rien faire contre le reſpect dû à la Religion Chrétienne. La loi eſt adreſſée à Philippe Préfet d'Illyrie, & dattée du cinquiéme " Conſulat de Théodoſe. Mais on croit qu'il la faut rapporter au huitiéme & à l'an 418. pour l'approcher davantage de l'an 421. auquel Philippe avoit cette charge, [tenue par Hercule en 412.] On pourroit par la même raiſon la mettre en 422.

Cod. Th. 16. t. 8. l. 21. p. 238.

en 412.

ARTICLE XI.

D'Aëce Patrice: Sédition des ſoldats: Vararane V. ſuccede en Perſe à Iſdegerde.

L'AN DE JESUS-CHRIST 419. DE THEODOSE II. 11, 12.

Monaxius & Plintha Conſuls.

[NOUS avons parlé ci-deſſus des deux Conſuls de cette année, & nous avons vû qu'ils étoient l'un Préfet du Prétoire, & l'autre Général des troupes, tous deux, ce qui eſt remarquable, de l'Empire d'Orient.] ' Plintha réunit au corps des Ariens de Conſtantinople les Pſatyriens, qui s'en étoient ſéparés 35 ans auparavant. Et il le fit même l'année de ſon Conſulat, [" ou la ſuivante.]

Socr. l. 5 c. 23. p. 292.

v. Honoré, §. 59.

v. les Ariens n. 104.

' On voit par le Code qu'Aëce étoit cette année Préfet de Conſtantinople au mois d'Octobre. [" Il pouvoit bien l'être dés le mois d'Août de la précédente.] ' Mais au moins il l'é-

Cod. Th. Chr. p. 165.

Chr. Al. pag. 720.

v. la note 6.

L'an de J. C. 420. toit au mois de Février 419. Etant allé à la grande Egliſe ſuivi de ſes Officiers, le Dimanche 23 de ce mois pour y faire ſa priere, avant que d'aller au Palais où il avoit été mandé, un vieillard nommé Cyriaque lui préſenta un rouleau comme ſi ç'eût été une Requête. Mais il y avoit dedans un grand poignard dont il le frappa au côté droit de l'eſtomac. Il n'y eut néanmoins que ſes habits de percés. [C'étoit apparemment dans l'Egliſe même avant qu'il en fût ſorti. On ne dit point ce que devint l'Aſſaſſin.] Aëce fut Préfet du Prétoire en 425. & Conſul en 432. [a] On lui donne le titre de Patrice en parlant d'une citerne qu'il fit faire à Conſtantinople [non] ſous Valens, comme le diſent les Grecs modernes, [b] mais ſous Théodoſe II. en 421. [c] Il y avoit auſſi à Conſtantinople une égliſe & un monaſtere d'Aëce: [mais on ne dit pas ſi c'eſt de celui-ci.] L'Egliſe ſubſiſte même encore, mais changée en moſquée.

[a] Cod. Th. t. 6. p. 348.
[b] Cod. ori. C. p. 29. a] 104. c. Marc. Chr.
[c] Cang. de C. l. 4. p. 152.

[d] Le 24 Septembre 419. Théodoſe adreſſa à Monaxe une loi conſidérable qui nous apprend que quelques perſonnes avoient appris l'art de faire des vaiſſeaux à des Barbares qui l'avoient ignoré juſqu'alors. Comme c'étoit une choſe d'une extrême conſéquence pour l'Empire, il ne faut pas s'étonner qu'on eût arrêté ces perſonnes. Néanmoins le très-vénérable Aſclepiade, Evêque de Cherſoneſe demanda leur grace, & Théodoſe les fit mettre hors de priſon, ſe contentant de menacer du dernier ſupplice & eux & les autres qui tomberoient à l'avenir dans la même faute. [e] Aſclepiade étoit apparemment Evêque de la Cherſoneſe Taurique.]

[d] Cod. Th. 9. t. 40. l. 24. p. 312.

Note 9.

L'AN DE JESUS CHRIST 420. DE THEODOSE II. 12, 13.

Théodoſius IX. & Conſtantius III. Conſuls.

[a] Marcellin dit qu'en cette année les ſoldats ſe mutinerent en Orient, & firent mourir leur Général nommé Maximin. [Je ne vois point que les autres Hiſtoriens en diſent rien.]

[a] Marc. Chr.

[b] Socrate parle d'un Maximin; mais c'eſt deux ans après celui-ci, & il n'étoit encore qu'Aſſeſſeur [& Conſeiller] d'un Général.

[b] Socr. l. 7. c. 20. p. 358. b.

[c] Théodoſe déclara le 5 de Mai 420. qu'il étoit permis à tout le monde d'environner de murailles les terres & les lieux qui leur appartenoient, particuliérement dans la Méſopotamie & quelques autres provinces [plus voiſines des Perſes] qui ſouhaitoient auſſi davantage cette liberté.

[c] Cod. Th. 8. t. 10. l. 10. pag. 730.

Cod. Th. 7. t. 13. l. 3. p. 399. p. 400. 1. 2. p. 399.

L'an de J. C. 420.

' Par la loi du 18 de Septembre, il défend de porter aux Barbares aucune marchandiſe défendue, ' comme tout ce qui ſervoit à la conſtruction des vaiſſeaux; [mais hors cela] ' il ordonne qu'on laiſſera aller avec liberté toutes ſortes de vaiſſeaux, ſans leur faire aucune vexation, ni en exiger quoi que ce ſoit, après que le " Patron ou le Marchand aura déclaré en quel endroit il veut aller. [La premiere de ces loix eſt adreſſée à Monaxe,] & la ſeconde à Euſtathe' qui lui avoit ſuccédé dans la Préfecture de l'Orient, & qui la conſerva juſqu'en 422.

" Nauclerus, v. la N. 6

t. 6. p. 359.

t. 2. p. 400. 1. | Chr. p. 366. 1.

' Quelques-uns concluent de ces loix qu'on craignoit alors la guerre de Perſe, ſi elle n'étoit déja commencée. ' Nous attendrons à en parler ſur l'an 421.] auquel il eſt certain qu'elle ſe faiſoit; [& nous nous contenterons de remarquer ſur celui-ci, qu'il y faut mettre la mort d'Iſdegerde Roi de Perſe, puiſqu'il a commencé " certainement en 399. ' & qu'on lui donne 21 ans de regne; ' à quoi Eutyque ajoute cinq mois & 18 jours. ' On peut voir dans cet Hiſtorien comment il prétend qu'il fut tué par un chéval, ' & que Varanne ſon fils lui ſuccéda contre le premier ſentiment des Perſes, qui ne vouloient point de Roi de la famille d'Iſdegerde. ' Il l'appelle Vararane Bahram Jaur, ' & le dépeint comme très-religieux dans ſa ſuperſtition, ' qui ſe faiſoit aimer; plein de courage, d'eſprit & d'activité, très adroit & très-fort de corps, mais fort attaché à ſes plaiſirs, ce qui penſa le ruiner. ' Il parle d'une grande victoire qu'il remporta ſur les Turcs prêts à rendre la Perſe tributaire. [Mais cela eſt mêlé de circonſtances ou fabuleuſes, ou qui en ont toute l'apparence:] ' & ce qu'il dit de ſon combat contre Théodoſe [donne tout ſujet de ſe défier du reſte.]

Eut. ap. p. 399. Agath. p. 136. &c. Euty. t. 2. p. 80. p. 80. 83. 1. 82. 2. p. 82. 2. p. 83. 87. p. 83. p. 83. 84. p. 87.

v. Arcade, n. 17.

Agath. p. 137. || Abul. p. 91. | Socr. l. 7. c. 18. p. 355 d. Thd. l. 5. c. 36. p. 752. 2. Agath p. 13. c | Thph. p. 75. d.

'Il eſt toujours certain que Vararane [ou Varanne V. du nom] fils d'Iſdegerde fut auſſi ſon ſucceſſeur. [' On lui donne 20 ans de regne.]

ARTICLE XII.

Théodoſe épouſe Eudocie.

L'AN DE JESUS-CHRIST 421. DE THEODOSE II. 11, 12.

" *Euſtathius & Agricola, Conſuls.*

v. Honoré. § 60. Ibid.

[CE fut au commencement de 421. le 8 jour de Février qu'Honoré donna la qualité d'Auguſte à Conſtance ſon beau frere, & à ſa ſœur Placidie femme de Conſtance. Théo-

L'an de J. C. 421, doſe refuſa de conſentir à leur promotion, & cela penſa allumer la guerre entr'eux. Mais Conſtance mourut au bout de 6 ou 7 mois le 2 Septembre.

' Ce fut auſſi en cette année que Théodoſe ſe maria & épouſa Eudocie ' le 7 jour de Juin; ce qui fut ſuivi de diverſes réjouiſſances. ' La Chronique d'Alexandrie fait une longue hiſtoire ſur ce mariage, où elle mêle Paulin. Pour en toucher un mot, Eudocie fille d'Héraclite Philoſophe d'Athénes, maltraitée par ſes freres Geſius & Aurélien qui ne vouloient pas lui faire part de la ſucceſſion de leur pere, s'en vint à Conſtantinople demander juſtice, & implora pour cela la protection de Pulquérie. C'étoit dans le tems que Pulquérie même cherchoit une fille digne d'épouſer Théodoſe: & ce Prince s'étoit déclaré qu'il cherchoit plus dans une femme les avantages perſonnels que ceux des biens & de la naiſſance même. Lors donc que Pulquérie eut vû & entretenu Eudocie, qui avoit été très-bien élevée par ſon pere, ce qu'elle en vit & ce qu'elle en apprit lui fit juger que c'étoit ce que ſon frere demandoit. Elle lui en parla, & le mariage fut bien-tôt conclu. Marc. Chr. | Chr. Al. pag. 724. 720. 726.

1. [Cette [1] hiſtoire eſt célébre dans les Grecs modernes.]' Ce que les Auteurs plus anciens en diſent, c'eſt que Eudocie étoit fille [non du Philoſophe Héraclite, mais] de Leonce Sophiſte à [2] Athénes [ou Profeſſeur en éloquence.]' & les nouveaux Grecs la font auſſi fille de Leonce, 'ce " qu'on cite de quelques vers de cette Princeſſe même.' Olympiodore parle d'un Leonce qu'il avoit fait élire Sophiſte à Athénes avant même qu'il le voulût, [peut-être vers 415.]' Et M. Valois croit que ce peut être le même. Socr. l. 7. c. 21. p. 360. c. Paſc. n. p. 573. c. Phot. c. 183. p. 216. c. 80. p. 189. Socr. n. 77. p. 2. h.

2. Attribuas.

' Il éleva ſa fille dans les belles lettres & dans toutes les ſciences, & elle étoit auſſi très-bien faite. ' Ce fut Pulquérie qui la fit épouſer à Théodoſe. Avant qu'il l'épouſât, Attique la baptiſa, & au lieu du nom d'Athenaïde qu'elle portoit auparavant, il lui donna celui ' d'Eudocie. Ses Médailles lui donnent encore le nom d'Ælia, que portoit Pulquérie. [Mais on n'y trouve point le nom d'Athénaïde,]' quoique Priſque ſemble dire qu'elle le gardoit toujours. [Elle n'eſt connue dans l'hi- c. 21. p. 360. Evag. l. 1. c. 20. p. 277. a. Bar. 461. § 15. | Byz. ſa. p. 70. 71. Priſc. n. p. 573. d.

1. Nicéphore ſemble en avoir voulu faire un abrégé. Cedrene p. 336. d. & Glycas p. 161. a. la touchent auſſi. Zonare la rapporte aſſez amplement p. 34. Nicéph. l. 14. c. 23. p. 48. 49. 85.

2. Marcellin l'appelle *Eudociam Achinam*, ſelon les éditions du P. Sirmond p. 19. & de Scaliger. [Il faut peut-être lire *Athinam* pour *Athenaidem*, ou *Achivam*, c'eſt-à-dire, Grecque & d'Acaïe où eſt Athenes.] M. Du Cange lit Aehivam. Pril. p. 753. c.

ſtoire que par le nom d'Eudocie, qu'il ne faut pas confondre avec celui d'Eudoxie qui étoit propre à ſa belle-mere & à ſa fille.] ' Elle fut déclarée Auguſte le 2 Janvier 423. L'an de J. C. 423.

Chr. Al. p. 776. ' Théodoſe en eut dès l'an 422. une fille [b] nommée Licinia Eudoxia qui fut mariée à Valentinien III. l'an 437 Marcellin met ſur l'an 431. la mort d'une Flaccille fille de Théodoſe, dont aucun autre ne parle. Ainſi je ne ſçai " ſi ce ne ſeroit point plutôt la fille aînée d'Arcade qui portoit ce nom.] ' Saint Cyrille dit en 430. qu'Eudocie faiſoit ſa gloire d'avoir donné à l'Empereur une poſtérité qu'il ſouhaittoit ſi fort, & une eſpérance à ſa famille d'y perpétuer le ſceptre. [Cela ſemble bien mieux convenir à un garçon qu'à une fille. On a d'ailleurs quelque indice qu'il a eu un fils nommé " Arcade. Cependant s'il eſt vrai qu'Eudocie ait eu un fils, il faut qu'il ſoit mort tout petit; car les Hiſtoriens n'en parlent jamais.

Marc. Chr. b. Leo. t. 1. p. 527. 631. | Byz. fa. p. 67. 71. Conc. t. 3. p. 49. 52.

v. Arcade §. 26.

v. Sedulius n. 1.

Socr. l. 7. c. 21. p. 360. b. c. ' Comme Eudocie avoit été élevée dans l'étude & dans l'amour des Lettres, elle ſe divertiſſoit quelquefois à faire des vers: & il ſemble qu'elle ait fait dès cette année un poëme ſur la victoire que les Romains y remporterent ſur les Perſes, [comme nous allons bientôt voir.] ' Elle mit auſſi en vers hexamétres l'Octateuque, c'eſt-à-dire, les cinq livres de Moyſe,] Joſué, les Juges, [& Ruth:] & elle en fit huit livres, dont Photius fait un grand éloge. Il en loue le travail, d'autant plus à eſtimer, que cela eſt plus rare dans les délices de la Cour. Il aſſure auſſi que les regles de l'art y étoient très-bien obſervées, hormis qu'on n'y voyoit que " la vérité du texte ſans fables & ſans digreſſions, ce qui vaut mieux que toutes les regles de la Poëſie. ' Il loue de même des paraphraſes ſemblables ſur le Prophéte Zacharie & ſur Daniel, avec leſquelles il avoit trouvé un poëme en trois livres ſur Saint Cyprien & Sainte Juſtine: & il eſt aiſé de voir, dit-il, que c'eſt un ouvrage de la même Impératrice. ' Il fait un aſſez long extrait de ce poëme. Zonare en marque un autre appellé le Centon d'Homere, parce qu'il eſt tout compoſé de vers de cet ancien Poëte, & il contient l'hiſtoire de la vie de J. C. Elle le fit pour achever l'ouvrage qu'un Patrice avoit commencé. ' C'eſt ce qui nous reſte des ouvrages d'Eudocie, dit M. du Cange, ' & quelques-uns même le regardent comme un ouvrage ſuppoſé, qui eſt plûtôt du Patrice Pélagetué ſous Zenon [vers 480.] à qui on attribue auſſi un Centon d'Homere. Mais ce Pélage étoit un Payen.

Phot. c. 183. p. 413. 416. c. 184. p. 416. p. 416. 420. Zon. t. 3. p. 37. d. | du P. t. 4. p. 505. 506. Byz. fa. p. 71. du P. p. 505. 506. | Voſ. po. gr. p. 78. Cedr. p. 354. d. Zon. p. 44. b. p. 34. d. | Chr. Al. p. 724.

&c.

' La Chronique d'Alexandrie dit que les freres d'Eudocie

L'an de J. C. 421. ſçachant l'état où elle ſe trouvoit élevée s'enfuirent & ſe cacherent. Mais elle les aſſura que bien loin de ſe vouloir venger d'eux, elle leur étoit obligée, puiſqu'en lui refuſant une petite ſucceſſion, ils l'avoient fait devenir Impératrice. Ainſi elle les fit venir à la Cour & les éleva dans les charges; Geze ou Geneſe juſqu'à être Préfet d'Illyrie, & Valere Maître [des Offices. Ainſi le dernier peut bien être] ' Valere Maître des Offices [en 435.] qui avoit été Conſul [en 432.] Intendant des largeſſes en 427. & du Domaine en 425. Pour le Comte Valere à qui écrit Saint Auguſtin, [il étoit de la Cour d'Occident, & bien avancé dans les charges avant le mariage d'Eudocie.] Cod. Theod. p. 390.

' On peut, ſi l'on veut, voir dans Codin ' ce qu'il dit aſſez au long des ſept Philoſophes ' qui vinrent, dit-il, de Grece & d'Athenes avec Eudocie. [Cela a l'air d'une fable, & l'auteur eſt un Grec aſſez moderne.] Cod. eff. C. p. 30. 31. 100. 101. p. 30. d.

' Outre les réjouiſſances qui ſe firent à Conſtantinople au mois de Juin pour le mariage d'Eudocie, Théodoſe voulut encore être préſent le 31 de Janvier lorſqu'on mit l'eau pour la premiere fois dans une citerne qui portoit le nom de Pulquérie, [parce qu'elle l'avoit ſans doute fait faire [1] l'année précédente.] ' Le ſamedi 9 Juillet, Théodoſe poſa ſolemnellement ſur une colonne fort élevée une grande ſtatue qu'il avoit fait faire de ſon pere. Elle fut miſe dans la place qui portoit auſſi le nom d'Arcade, ſur le Xerolophe ' qui étoit une des ſept montagnes qu'on voyoit à Conſtantinople [auſſi bien qu'à Rome.] Chr. Al p. 729. 1. Cang. de C. t. 1. p. 81. &c. Cette ſtatue eſt célébre dans l'Hiſtoire auſſi bien que " ſa colonne qui ſubſiſte, ce ſemble, encore. On y avoit gravé l'hiſtoire d'Arcade.

ARTICLE XIII.

Théodoſe entreprend la guerre de Perſe pour les Chrétiens, & y remporte divers avantages.

[ON fit ſans doute encore de grandes réjouiſſances à Conſtantinople,] ' lorſqu'on y eut appris le mardi 6 de Septembre la victoire remportée ſur les Perſes. [Marcellin témoigne auſſi qu'il y eut combat cette année entre les Romains & les Perſes. Nous y mettrons donc ce que l'Hiſtoire nous ap- Chr. Al. p. 726.

1. [Je ne ſçai pourquoi] ' M. du Cange veut que ce ſoit celle qui a porté le nom d'Aëce, & qui fut faite cette année. Cang. de C. l. 1. p. 96.

prend de cette guerre, qui peut néanmoins avoir commencé dès l'année précédente,] ' quoique Socrate [1] ſemble la différer juſqu'en 422 où elle finit. L'an de J. C. 421. 1.

Socr. l. 7. c. 20. p. 359 c.

c. ' Cette guerre vint de la perſécution [" qu'Iſdegerde avoit commencée contre les Chrétiens de Perſe; & quoique Dieu lui eût auſſi-tôt ôté la vie, Vararane ſon fils ne laiſſa pas de la continuer avec beaucoup de violence.] ' Divers Chrétiens ſe retirerent ſur les terres des Romains, ' malgré les gardes que les Mages auteurs de la perſécution faiſoient mettre ſur les frontieres, & furent juſqu'à Conſtantinople pour demander qu'on ne les abbandonât pas. Attique ' Evêque [de Conſtantinople] les reçut avec beaucoup de charité, & chercha tous les moyens poſſibles pour les ſecourir; il en parla même à l'Empereur. Il y avoit dès lors quelques autres ſujets de différend entre les Perſes & les Romains, à qui les Perſes ne vouloient point renvoyer des ouvriers qu'ils en avoient loués pour travailler aux mines d'or. Ils avoient même enlevé des marchandiſes à quelques marchands Romains. La retraite des Chrétiens de Perſe vers les Romains fut donc un nouveau ſujet de trouble entre ces Etats. Le Roi de Perſe envoya auſſi-tôt des Ambaſſadeurs pour redemander ces transfuges ; mais les Romains n'avoient garde de les leur livrer : & ils réſolurent non ſeulement de leur accorder leur protection, mais même de ſoutenir [par les armes] leur cauſe, ou plûtôt la cauſe de la Religion Chrétienne. C'eſt pourquoi ils aimerent mieux entreprendre une guerre contre les Perſes, que de ſouffrir qu'ils traitaſſent les Chrétiens avec tant de cruauté. La paix fut ainſi rompue & ſuivie d'une guerre très furieuſe. ' Un Auteur dit que c'étoit pour ne pas livrer les Chrétiens d'Arménie qui avoient eu recours à lui, que l'Empereur entreprit la guerre contre les Perſes, [ce que nous pourrons expliquer dans la ſuite.] ' Les Evêques d'Orient louent Théodoſe d'avoir pris ſoin des Egliſes qui étoient dans la Perſe & dans les Pays barbares, ' & d'avoir même entrepris des guerres pour ce ſujet, & contre les Perſes & contre d'autres Barbares dont Dieu l'avoit rendu victorieux.

v. la perſ. de Vararane V.

c. 18. p. 355. b. Boll. 20. Janv. p. 305. §. 18.

Socr. p. 355. b.

Prof. o. l. 3 c. 34. p. 46.

Conc. t. 3. p. 716. b.

p. 727. e.

' La perſécution avoit commencé, comme nous avons dit, dès la fin du regne d'Iſdegerde, & les Chrétiens ſe retiroient dès ce tems-là ſur les terres des Romains. Aſpebet l'un des

Anal. g. p. 19. 20.

Socr. n. p. 77. 1. c. d.

1. Ὅς γέγονε. ' Il faut ſans doute ὁ γέγονε, qui ſe rapportera à la paix, & M. Valois traduit *quod accidit*.

Princes

L'an de J. C. 421. Princes Sarraſins ſoumis aux Perſes avoit eu ordre de les arrêter ; mais touché de compaſſion de voir la cruauté avec laquelle on les traitoit, quoiqu'il fût Payen lui-même, au lieu de les empêcher de ſe ſauver, il y contribuoit autant qu'il pouvoit. Iſdegerde le ſçut, & ſur cela Aſpebet ſe retira ſur les terres des Romains avec toute ſa famille. Il y fut reçu par Anatole Général des troupes de l'Orient, qui lui donna même le commandement des Sarraſins d'Arabie qui étoient alliés de l'Empire.

v. "[On verra en un autre endroit la converſion de cet Aſpebet & la ſuite de ſon hiſtoire.

' Dès que la paix fut rompue avec les Perſes & la guerre réſolue,] Théodoſe pour les prévenir fit marcher une partie de ſes troupes par l'Arménie ſous la conduite ' d'Ardabure qui eut plus de part que perſonne à cette guerre, qui ſe rendit encore célébre peu de tems après dans l'Occident pour établir Valentinien III. [& qui fut fait Conſul en 427. Il étoit Barbare & Alain, puiſqu'Aſpar ſon fils dont nous aurons ſouvent à parler,] ' étoit de cette nation. [b] Ardabure mena ſon armée faire le dégât dans l'Azazene, ' ou Arzanene, l'une des cinq Provinces d'au-delà du Tigre, [ſelon les Perſes,] que Maximien [Galere] avoit emportées ſur les Perſes, & que Jovien avoit été contraint de leur rendre. ' Socrate ſemble mettre cette Province dans l'Arménie. ' Narſe Général des Perſes y vint rencontrer Ardabure avec une armée. Ils ſe donnerent bataille ; Narſe fut défait & obligé de prendre la fuite.

Socr. l. 7. c. 18. p. 355. d. c. 23. p. 363. c. d. Phot. c. 7. p. 173. b. Socr. c. 18. p. 356. a. Amm. l. 25. p. 300. a. b Zon. p. 730. d. Socr. p. 356. a. d. a.

Note 4. [L'Hiſtoire ne marque point " d'autre bataille conſidérable dans cette guerre qu'on puiſſe rapporter à l'an 421. Ainſi il y a lieu de croire que c'eſt] ' le combat que Marcellin marque ſur cette année. [Et il ſemble ' encore que ce doit être cette victoire] dont la nouvelle fut apportée à Conſtantinople le 6 Septembre 421. [à quoi ' le tems où Marcellin place le combat, ſe rapporte aſſez.] Mais d'autre part, puiſqu'il paroît que c'étoit la premiere action de cette guerre, où il s'en fit beaucoup d'autres, il eſt difficile de la mettre ſi tard. Il faut que celle qui fut ſçûe à Conſtantinople le 6 Septembre, ait été donnée le 2 ou le 3.] ' ſelon ce que Socrate remarque à cette occaſion d'un Courier de Théodoſe appellé Pallade, homme fort & vigoureux, qui ſçavoit faire marcher les chevaux publics avec une telle vîteſſe, qu'en trois jours il alloit de Conſtantinople juſqu'aux frontiéres de la Perſe, [qui en étoient éloignées de près

Marc. Chr. Chron. Alex. p. 726. Socr. l. 7. c. 19. p. 357 d.

Après la dédicace de la ſtatue d'Arcade, faite le 9 Juillet.

de quatre cent lieues,] & qu'en trois jours il en rapportoit des nouvelles à ce Prince; ce qui lui étoit d'un grand avantage pour le ſuccès des affaires, & ſurprit étrangement le Roi de Perſe quand il ſçut la choſe. Il uſoit de la même diligence à l'égard des autres pays où on l'envoyoit: ' & cela fit dire agréablement à un bel eſprit, que de l'Empire Romain qui étoit ſi vaſte, il en faiſoit un aſſez petit Etat. L'an de J. C. 421.

p. 358. a.

c. 18. p. 356. a. b. ' Narſe ſe voyant battu & mis en fuite, laiſſa au victorieux faire le dégât dans l'Arzanene, & traverſa la Méſopotamie pour ſe jetter dans les Provinces de l'Empire qui étoient dépourvues de troupes, [& y réparer ſes pertes.] Mais Ardabure qui pénétra ſon deſſein, l'ayant auſſi-tôt ſuivi, il fut obligé de ſe retirer à Niſibe ville frontiere de Perſe. Delà il envoya demander au Général Romain la bataille, le lieu & le jour [pour avoir ſa revanche:] & celui-ci répondit qu'on ne forçoit pas de la ſorte les Empereurs à combattre; voulant ſans doute faire périr ſon armée dans la place qu'il aſſiégea en même tems.]

p. 357. a. ' Le Roi de Perſe pour la dégager aſſembla toutes ſes forces, & perſuadé qu'on ne pouvoit trop appréhender la valeur Romaine, il appella encore à ſon ſecours une multitude infinie de Sarraſins. [Ce fut apparemment alors, que pour faire diverſion & en attendant ſes troupes auxiliaires, il forma le ſiége de Théodoſiople dont parle ' Théodoret.] Il fut plus d'un mois devant cette ville [ſituée auſſi dans la Méſopotamie,] & la battit avec toutes ſortes de machines, mais en vain, quoiqu'elle ne fût défendue que par [les habitans, & qui avoient ſeulement à leur tête] leur ' Evêque nommé Eunome. C'étoit un homme rempli de l'eſprit de Dieu, qui ne craignit pas de tenir ferme contre de tels ennemis, pendant que les Gouverneurs du pays évitoient d'en venir aux mains avec eux. Il détruiſit leurs machines, même leurs grandes tours de bois: & ayant entendu les blaſphêmes qu'un des Princes Perſans proféroit comme un autre Rabſaces contre le Seigneur, dont il menaçoit de brûler le temple quand la place ſeroit priſe, il fit tendre à l'inſtant une baliſte appellée *Saint Thomas*, de laquelle il partit une pierre qui tua l'impie, & fit perdre cœur au Roi de Perſe qui ſe retira.

Theodor. l. 5. c. 37. p. 243. d.

p. 244. a.

Socr. c. 18. p. 356. b. c. ' L'Empereur qui avoit été informé du prodigieux nombre de troupes que ce Prince aſſembloit pour venir combattre ſon armée, avoit de ſon côté fait marcher toutes celles de l'Empire qui étoient à portée pour la renforcer; & au ſurplus il met-

L'an de J. C. 421. toit toute ſa confiance en Dieu, [ſur quoi il ne fut point trompé.] ' Cependant Alamundare homme très-belliqueux, qui p. 357. a
commandoit les Sarraſins, afin de relever le courage du Roi de Perſe, lui avoit promis qu'en peu il lui livreroit priſonniers ces Romains qu'il redoutoit ſi fort, qu'enſuite il pouſſeroit ſes conquêtes juſqu'à Antioche de Syrie, dont il le rendroit maître. Conſtantinople étoit déja dans une grande inquiétude de l'événement de cette guerre: [& comme les pieuſes fictions ont toujours été aſſez autoriſées des Grecs, ce fut peut-être par ce principe que pour raſſurer cette ville] quelques-uns de p. 356 c.
ſes habitans nouvellement arrivés de Bythinie où ils étoient allés pour leurs affaires, proteſterent que des Anges qui leur étoient apparus en chemin, leur avoient marqué qu'ils étoient les modérateurs de la guerre préſente, & leur avoient commandé de dire à leurs concitoyens qu'ils ceſſaſſent de craindre, qu'ils priaſſent ſeulement le Seigneur & que la victoire ſeroit pour les Romains. [Quoi qu'il en ſoit, Dieu ne tarda pas à confondre l'orgueil des Barbares.] ' Les Sarraſins par une ter- p. 357. b.
reur panique s'imaginerent que l'armée Romaine tomboit ſur eux, & ne ſachant où fuir, ils ſe précipiterent tout armés dans l'Euphrate qui en engloutit près de cent mille. [Mais Dieu ne voulut pas non plus que les Romains puſſent ſe rien attribuer de la gloire d'une telle défaite qui devoit naturellement leur ouvrir les portes de Niſibe; l'épouvante ſe mit auſſi parmi eux ſur le bruit que le Roi de Perſe qui s'approchoit avoit beaucoup d'Elephans dans ſon armée; ils brulerent à l'inſtant leurs machines, leverent le ſiége, & rentrerent en diligence dans les terres de l'Empire.

[C'eſt vraiſemblablement ce qui arriva ſur la fin de cette année, & ce qui rendit la victoire remportée ſur Narſe complete.] Elle fut célébrée par pluſieurs ' panégyriques que les Ora- c. 21. p. 360. b.
teurs de Conſtantinople réciterent publiquement à la gloire de l'Empereur; &, comme il a déja été obſervé, l'Impératrice en fit auſſi à ſa louange le ſujet d'un poëme.

En cette même année il y eut une famine dans le Pont & dans la Paphlagonie. ' Théodoſe donna le 14. Juillet une loi Cod. Th. 16. t. 2. l. 45. p. 89.
fameuſe qui ordonnoit que les cauſes des Egliſes d'Illyrie ſeroient portées devant l'Evêque de Conſtantinople par le privilege de cette ville, qui étant devenue la nouvelle Rome, devoit être honorée des mêmes prérogatives que l'ancienne Rome. [On croit qu'elle avoit été accordée aux ſollicitations

d'Attique qui en occupoit alors le ſiége; mais elle n'eut pas de ſuite, comme on l'aura vû dans l'Article du Pape " Boniface I.] qui l'année ſuivante en obtint la révocation. 'Ce fut par la faveur de l'Empereur Honoré qui ſe plaignit fortement de cette loi à Théodoſe, comme ayant été faite au préjudice de l'Egliſe Romaine dont ces autres Egliſes dépendoient en ce tems-là. Elle étoit adreſſée à Philippe Préfet du Prétoire de l'Illyrie Orientale. [Les autres loix de cette année ont été rapportées " ſous le regne d'Honoré à qui elles appartiennent plus particuliérement, & auſquelles on pourroit ſeulement ajouter] celle du 28 Juillet, qui déclaroit 'que les obligations ſeroient preſcrites, ſi on ne les produiſoit pas dans les deux ans de la mort du débiteur, au cas qu'il fût décédé dans ſon pays, ou dans les cinq ans de cette mort, ſi elle étoit arrivée en pays étranger.

L'an de J. C. 422. v. t. 12. p. 40, & ſuiv.

Holſten. collect. Rom. p. 81.

t. 5. 648. 649.

Cod. Th. l. 2. t. 37. l. 2. p. 211.

ARTICLE XIV.

Suite & fin de la guerre de Perſe.

L'AN DE JESUS-CHRIST 422. " DE THEODOSE II. 13, 14. Indict. v.

Honorius XIII. & Théodoſius X. Augg. Conſuls.

['SOCRATE paſſe légérement ſur les autres actions de la guerre de Perſe qui n'étoit pas de ſon ſujet. Il ſe contente de dire] qu'Aréobinde l'un des Généraux Romains tua dans un combat ſingulier un Perſan très-vaillant; qu'Ardabure traita de même ſept Commandans des Perſes qu'il prit dans une embuſcade; & qu'Avitien autre Général Romain acheva de défaire ce qui étoit reſté de l'armée des Sarraſins. Tous ces avantages n'empêcherent pourtant pas Théodoſe de rechercher la paix & de la conclure. ' Evagre dit que les Perſes en firent les premieres propoſitions, abattus qu'ils étoient de leurs pertes; mais ' Socrate [qui étoit contemporain, reconnoît auſſi bien que Théophanes, qu'elles vinrent de l'Empereur, [qui crut avec raiſon qu'après de telles diſgraces le Roi de Perſe les écouteroit volontiers, & conſentiroit de faire ceſſer la perſécution des Chrétiens de ſes Etats, qui eſt ce qui avoit porté les Romains à prendre les armes contre lui.] L'Empereur confia la commiſſion de traiter cette paix au Patrice Hélion qui étoit beaucoup dans ſa faveur, & pour cela comblé de dignitez.

Socr. c. 18. p. 357. c.

Evag. l. 1. c. 19.

Socr. c. 20. p. 358. b.

Theoph. p. 75.

L'an de C. 422. I. Celui-ci étant arrivé dans le camp Romain, envoya d'abord au Roi de Perſe un homme fort éloquent appellé Maxime, qui étoit Aſſeſſeur du Général Ardabure, afin qu'il preſſentît la diſpoſition de ce Prince. Maxime aſſura le Roi qu'il venoit ſeulement de la part des Commandans de l'armée, & que l'Empereur n'avoit même encore aucune connoiſſance de cette guerre. Vararane qui ſçavoit que ſa propre armée manquoit de vivres, auroit volontiers accepté dès-lors l'accord qu'on lui propoſoit; mais les Immortels, Corps compoſés de dix mille hommes tous très-braves, à qui on avoit donné ce nom parce qu'ils n'avoient jamais encore été vaincus, ayant été avertis de la choſe, ſupplierent ce Monarque de ſurſeoir, dans l'eſpérance qu'ils avoient qu'en attaquant en cette conjoncture les Romains qui ne ſeroient point ſur leurs gardes, ils les battroient aiſément. [1] Ils ſe partagerent pour cela en deux bandes, dont l'une ſe mit p. 359. a. b. c. en embuſcade, pendant que l'autre alla charger les Romains pour les y attirer: [mais ils furent bien punis de ce lâche ſtratagême.] Procope qui commandoit ſéparément une partie de l'armée Romaine, ayant d'une hauteur apperçu leur marche & compris leur deſſein, vint les prendre par derriere. Ils furent à l'inſtant enveloppés & défaits. Ceux qui étoient dans l'embuſcade eurent auſſi le même ſort, de maniére qu'il ne reſta aucun de ces Immortels, qui montrerent bien par là qu'ils ne l'étoient pas.

Le Roi de Perſe avoit éloigné Maxime ſous une ſûre garde, afin qu'il ne ſçût rien de ce qui ſe paſſeroit. Il le rappella aprés ce nouvel échec, & lui dit qu'il agréoit la paix, non qu'il cédât aux Romains, mais pour lui témoigner l'eſtime particuliére qu'il faiſoit de ſa perſonne, le regardant comme l'homme le plus prudent d'entr'eux. [Le traité en fut fait avec trois Ambaſſadeurs de la part de l'Empereur.] Socrate ne parle que d'Hélion, mais [2] Théophanes lui joint Anatole Préfet d'Orient; Theoph. p. 75. & Sidoine Apollinaire fait auſſi cet honneur à [1] Procope dans le Panégyrique en vers de l'Empéreur Anthéme qui étoit ſon fils; ce qui s'accorde encore avec [2] Cédrenus. Cedr. ad ann. 21. Theod. II.

Cette paix étoit pour cent ans, ſelon [2] Sozoméne, & elle dura juſqu'à la douziéme année du regne de l'Empereur Anaſtaſe, ſelon [2] Evagre, [c'eſt-à-dire, juſqu'à l'an 502. Elle ne fit qu'interrompre en Perſe la perſécution des Chrétiens, que Va- Soz. l. 9. c. 4 p. 805. a. Evag. l. 2. c. 29. p. 276. c.

1. Huic quondam juveni reparatio credita pacis
Aſſyriæ. vers 75.

Theod. l. 5. c. 39. p. 245. c. rarane diſcontinua alors ; car ' Théodoret eſt témoin] qu'elle dura trente ans, [à commencer depuis l'an 414] quoique Socrate & Théophanes ſemblent avoir cru qu'elle finit avec la guerre. [' Ce qui dut modérer beaucoup la haine de ce Prince contr'eux,] ce fut une action admirable de charité d'Acace Evêque d'Amide envers ſept mille priſonniers que les Romains avoient faits en ravageant l'Arzanene ; ils avoient refuſé de les rendre à Vararane qui les redemandoit, & cependant ils les laiſſoient mourir de faim. Le ſaint Evêque vivement touché de l'état de ces captifs, repréſenta à ſon Clergé que leur Egliſe avoit pluſieurs vaſes d'or & d'argent dont les fidéles l'avoient enrichie, qu'ils étoient fort inutiles à Dieu qui n'en avoit nul beſoin, ' & qu'on n'en pouvoit faire un meilleur uſage qu'en les employant à racheter tant de malheureux. Ainſi il en paya leur rançon & les renvoya à leur Souverain après les avoir nourri quelque tems & leur avoir fourni des vivres pour leur voyage. Une généroſité ſi ſurprenante fit admirer au Roi de Perſe la grandeur d'ame des Romains, qui, [diſoit-il,] ne vouloient pas moins ſurpaſſer leurs ennemis en bénéficence qu'en valeur. [On ajoute] qu'il déſira d'en voir l'auteur, & que l'Empereur l'agréa : [voyage, cela étant, qu'Acace n'aura fait qu'après la concluſion de la paix.]

L'an de J. C. 422.

Socr. c. 21. p. 359. d.

p. 360. a. b.

Chr. Alex. p. 313. ' Il parut cette année au mois de Mars environ durant dix jours une comète dont la queue étoit très-longue ; elle fut ſuivie d'un tremblement de terre, comme auſſi " du ravage de la Thrace par les Huns. ' Calliſte Préfet d'Egypte fut tué par ſes gens au mois de Septembre, " ce qui a déja été remarqué ſur Saint Cyrille.

v. t. 12. p. 735.

Theoph. p 72.

t. 14. p. 282.

Les loix de Théodoſe de cette année paroiſſent peu importantes. Par celle du " 12. Janvier qui eſt adreſſée à Scholaſtique Comte ou Maître du Palais, ' il ordonne que les Officiers ſurnuméraires de la maiſon de l'Empereur, qui venant à remplir les places vacantes de leur dégré, demeuroient exclus de celles des dégrez ſupérieurs, y montaſſent à l'avenir alternativement avec ceux qui n'avoient point été ſurnuméraires. ' Il marque à Euſtate Préfet du Prétoire par celle du 3 Mars, qu'il veut que les ſoldats vétérans ... qui reviennent de la guerre, ou qui partent pour la faire, ſoient mis en poſſeſſion des tours de la nouvelle enceinte de Conſtantinople ; ' par celle du 23 du même mois, que les fils de famille ne rapporteront point à partage après la mort de leur pere ce qu'ils auront amaſſé de ſon

Note 12.

Cod. Th. b. t. 32. l. 2. p. 231.

Cod. Th. 7. t. 8. l. 13. p. 335.

Cod. Theod. 2. t. 10. l. 3. p. 241.

Cod. Th. 2. t. 22. l. 2. p. 69.

L'an de J. C. 422. vivant dans les fonctions du Barreau, ou à aider de leurs conſeils les Adminiſtrateurs des biens publics. ' Et par celle du 19 Juin, que les *Primipiles* [ou Capitaines des premieres compagnies des Legions] auroient la liberté de donner à leurs Commandans quatre ſols d'or pour chaque Livre d'argent qu'ils étoient obligés de leur fournir. ' La loi du 21 Avril adreſſée à Aſclépiodote Comte ou Intendant des largeſſes, [ou autrement grand Tréſorier de l'Empire] lui enjoint de gratifier de bénéfices de ſa dépendance qui n'auroient pas déja été affectés à d'autres, quatre d'entre certains Officiers du Palais qui ſortoient de charge tous les ans, '& celle du 8 Novembre déclare à Florent Préfet de la ville de Conſtantinople, que les Maîtres de la chambre de l'Empereur jouiſſent des mêmes honneurs & dignitez que les Préfets du Prétoire & de la ville, ou que les Maîtres de la Milice, enſorte qu'il n'y eût aucune différence entr'eux après qu'ils ſeroient ſortis de ces emplois ; mais à condition néanmoins que Macrobe l'un d'eux, en conſidération duquel cette grace leur étoit accordée à cauſe de ſes grands mérites, précéderoit ceux de cet Ordre qui étoient plus anciens que lui, leſquels n'auroient leur rang qu'après lui & après tous les Officiers avec qui il rouleroit.

Cod. Th. 8. t. 4. l. 27. p. 504.

Cod. Th. 6. t. 30. l. 23. p. 225.

t. 8. l. 1. p. 81.

ARTICLE XV.

Diverſes loix de Théodoſe : l'Impératrice Eudocie déclarée Auguſte : Placidie chaſſée d'Occident : Mort d'Honoré : Jean uſurpateur de l'Empire pris & décapité : Valentinien déclaré Empereur d'Occident.

L'AN DE JESUS-CHRIST 423. DE THEODOSE II. 14, 15.

Aſclépiodotus & Marianus Conſuls.

[IL ſe fit pluſieurs loix en cette année pour & contre les Juifs qui montrent également quelle étoit alors leur audace en faveur de leur Religion, & l'ardeur des Chrétiens pour la détruire. Elles ſont toutes adreſſées à Aſclépiodote devenu Préfet du Prétoire & Conſul.]' Celle du 15 Mars défend de leur ôter leurs Synagogues ni de les bruler, & veut qu'on leur donne des places pour en bâtir au lieu de celles qu'on leur auroit enlevées depuis peu, ſi elles avoient déja été conſacrées à la Religion Chrétienne par la célébration de nos Myſteres ; enſorte

Cod. Th. 16. t. 8. l. 25. p. 242.

néanmoins qu'ils ne puiſſent augmenter le nombre de leurs Synagogues, leur permettant ſeulement de conſerver les anciennes. Elle ordonne auſſi qu'on leur rende les dons qui auroient été trouvés dans les Synagogues, dont on les auroit privés, ou qu'on leur en paye le prix, s'ils avoient pareillement ſervi au miniſtere de nos Autels. L'an de J. C. 423.

l.26. p.243. ' La loi du 9 Avril réitere la même défenſe de leur faire de la peine ſous prétexte de leur oppoſition à la Religion Chrétienne, ſoit en s'emparant de leurs Synagogues, ſoit en les brûlant; mais d'autre part elle condamne à un banniſſement perpétuel & à la confiſcation de ſes biens quiconque d'entr'eux ſera convaincu d'avoir circoncis ou fait circoncir un

l.27. Ibid. Chrétien: ' & cette loi eſt encore confirmée par une autre du 9 Juin.

[Au reſte on ne ſçait pas quelles ſont les Synagogues détruites ou ravies aux Juifs qui donnerent lieu à ces loix. Il y avoit déja du tems qu'un zéle mal réglé portoit les Chrétiens à ces violences.] Et l'on a vû dans la vie de S. Ambroiſe que le grand Théodoſe donna en 393. une loi pour le réprimer, & qu'en 388. ce Saint lui avoit écrit très-fortement pour l'engager à révoquer le jugement par lequel il condamnoit l'Evêque de Callinique à rebâtir une Synagogue ou à la payer. Il y a peu d'apparence qu'il l'ait fait. Mais S. Siméon Stylite qui commença peut-être cette année à vivre ſur une colonne, y ſuppléa un peu, ſoit en cette occaſion, ſoit en quelqu'autre poſté-

Evag.l.1.c.13. p.270.271. rieure, [comme il y a plus d'apparence.] ' Car les Chrétiens d'Antioche ayant ôté aux Juifs quelques Synagogues, & Théodoſe ayant ordonné par le conſeil du Préfet qu'elles leur ſeroient rendues, ce Saint lui en écrivit d'une maniere ſi forte, qu'il révoqua ſa loi, en fit une autre conforme aux déſirs des Chrétiens, & dépoſa le Préfet; aprés quoi il écrivit au Saint pour lui demander ſes prieres.

Cod.Th.t.5.l. 59 60. p.182. 183. t.10. l.23.24. p.294.295. ' Les loix du 9 Avril & du 8 Juin contenoient auſſi divers articles contre les payens & les hérétiques. Car elles renouvelloient les loix précédentes contre les uns & les autres, ſi néanmoins, dit-elle, il reſte encore quelques payens contre leſquels il y en avoit de données pour démolir juſqu'aux fondemens des Temples. Il ne laiſſa pas de modérer par celle du 8 Juin la peine de mort décernée auparavant contre ceux qui ſacrifieroient, ſe contentant de l'exil & de la confiſcation.

p.294. ' Elle ordonne la même peine contre les Manichéens, les Montaniſtes appellés Pepites ou Pepuzeniens, & ceux qui vouloient

L'an de J. C. 423. loient faire la Pâque en un jour particulier. Mais elle défend rigoureuſement aux Chrétiens d'uſer d'aucune violence ni contre les Payens ni contre les Juifs, tant qu'ils ne feront rien contre ce que les loix ordonnent. ' Ces deux loix nomment entre p. 182. 183. les hérétiques non ſeulement les Manichéens & les Pépuzéniens, qu'elles appellent auſſi Phrygiens & Priſcillianiſtes, mais encore les Ariens, les Macédoniens, les Eunomiens, les Novatiens, & les Sabbatiens.

' Les loix précédentes avoient ordonné contre divers héréti- t. 5. l. 61. p. 184. ques, & particulierement contre les Eunomiens, qu'ils ſeroient exclus militare. " de tous les emplois de l'épée. On doutoit ſi ce- Cohortali. la comprenoit auſſi " les Officiers des Gouverneurs; & Théo- ni. doſe déclare par ſa loi du 8 Août qu'ils peuvent être admis dans ces emplois, ou plûtôt qu'ils ne peuvent pas ſe diſpenſer d'y entrer quand leur naiſſance les y oblige: car il paroît que ces emplois étoient aſſez onéreux. Cette derniere loi eſt datée d'Eudoxiople [ou Selynbrie, où l'on voit par-là que Théodoſe étoit allé faire quelque promenade.] ' Il fit le 30 de Mars Chr. p. 168. un réglement ſur les appellations, [où il fait entr'autres une 169. Ordonnance qu'il ſeroit bien à ſouhaiter que l'on voûlut ou nefas eſt. que l'on pût obſerver.] ' Car il dit que " c'eſt un crime de fai- 4. t. 18. l. 2. p. re naître un ſecond procès de la matiere d'un premier terminé 398. juridiquement.

' La loi du 31 Mai défend aux Gouverneurs des provinces 1. t. 12. l. 3. p. de ſe choiſir eux-mêmes des Chanceliers, ' de peur qu'on ne 71. les accuſât de prendre ceux qui ſeroient les plus favorables à p. 72. 2. leurs malverſations. ' Elle veut qu'ils ſoient nommés publique- p. 70. 1. ment & juridiquement du Corps des Officiers qui réſidoient toujours dans la province, & dont le Chef étoit reſponſable de ce choix. Elle veut encore que ces Chanceliers demeurent trois ans dans la province, après que le Gouverneur ſous qui ils auroient ſervi, en ſera ſorti, afin qu'on puiſſe s'informer d'eux de ſa conduite, & même par la queſtion. ' Car ces Chan- p. 70. 72. celiers que l'on appelloit auſſi Domeſtiques, n'étoient proprement alors que des Huiſſiers, mais qui étoient témoins de tout ce qui ſe paſſoit dans le Barreau. Godefroy en parle amplement ſur cette loi.

Note 13. ' La loi du 29 Septembre eſt adreſſée à " Severin qui étoit Chr. p. 169. alors Préfet, non du Prétoire, mais de Conſtantinople, comme on le voit par la loi du 9 Janvier 424.

[Nous avons marqué par avance] ' que l'Impératrice Eu- Chr. Al. p. 726.

docie fut déclarée Auguſte le 2 Janvier de cette année. L'an de J. C. 423.

p. 726. ' La Chronique d'Alexandrie dit que le Lundi 7 Avril ſur les quatre heures du ſoir il y eut beaucoup de tremblemens ; [c'eſt-à-dire, ce ſemble, que le tremblement agita divers endroits de Conſtantinople, ou qu'on y ſentit alors] ' celui qui Marc. Chr. agita cette année beaucoup de lieux [dans l'Orient,] & qui fut ſuivi de la famine. Il y eut auſſi une comête qui parut ſouvent. Je ne ſçai d'où vient que Marcellin y marque la mort de deux Philoſophes, Philippe & Saluſte [que nous ne connoiſſons point.]

Prof. Chr. Phot. c 80. p. 196. ' Cette année même Placidie " chaſſée d'Occident par Honoré ſon frere, vint à Conſtantinople avec ſes enfans Valentinien & Honoré. " Honoré moutut peu après [le 15 ou] le 27 Idat. Chr. d'Août, [& ſans laiſſer de ſucceſſeur.] ' Ainſi Théodoſe ſe trouva maître de tout l'Empire, & fut apparemment reconnu pour tel dans l'Occident, [quoiqu'on ne trouve point qu'il y Phot. c. 80. p. 192. c | Philg. l. 12. c 10 p. Phot. p. 197. c. ait fait aucune fonction d'Empereur.] ' Valentinien fils de Conſtance & de Placidie avoit été fait Nobiliſſime par Honoré ſon oncle. ' Mais il paroît que Théodoſe avoit auſſi peu ratifié ce titre, que celui d'Auguſte donné [à ſon pere &] à ſa mere, & qu'il ne l'avoit reçû avec Placidie que comme de ſimples particuliers.]

v. Honoré §. 63. Ibid.

p. 196. b. ' On n'avoit pas manqué de lui mander [en diligence] la mort d'Honoré. Il la tint quelque tems cachée, amuſant le Socr. l. 7 c. 23. p. 363. b. peuple, dit ' Socrate, tantôt d'une maniere, tantôt d'une autre, pendant qu'il envoyoit ſecretement des troupes du côté de Salone en Dalmatie, afin que s'il arrivoit quelque trouble dans l'Occident, il fût en état d'y donner ordre: & après cela c' Phot. p. 196. b. Prof. Chr. il déclara la mort de ſon oncle. ' Il ne put pas néanmoins empêcher que " Jean ne ſe fît déclarer Empereur [à Rome:] " & cela arriva dès cette année avant qu'on eût eu réponſe d'Orient ſur la mort d'Honoré, [quoique Marcellin ne le mette que l'année ſuivante. Jean fut reconnu dans l'Italie, dans la Dalmatie, & dans les Gaules, mais non dans l'Afrique. Il députa à Théodoſe qui ne voulut point le reconnoître, " & traita même fort mal ſes Députés.

v. Valent. III. §. 1. Note 14.

v. Valent. III. §. 1.

L'AN DE JESUS-CHRIST 424. DE THEODOSE II. 16. & 17.

' Victor & ' Caſtinus Conſuls.

Marc. Chr. & Al. p. 726. Paſc. p. 472. [" Caſtin étoit aſſurément Conſul en Occident;] ' & il eſt 1. Ibid. §.

Paſc. p. 450. p. 459. 1. ' Caſtin eſt mis le premier dans les faſtes d'Idace, [& par S. Proſper] ' ce Conſulat manque tout à fait dans les faſtes de Dodwel.

L'an de J. C. 424. mis ſeul dans quelques faſtes ; ' comme Victor au contraire ſe trouve ſeul dans les loix du Code Théodoſien, [ſans doute à cauſe] que Caſtin fut banni quelque tems après comme coupable de la révolte de Jean. [Il y a toute apparence que Victor étoit de l'Orient, mais l'hiſtoire ne nous en apprend quoi que ce ſoit.] Cod. Th. Chr. p. 169. Proſ. Chr.

' Théodoſe par ſa loi du 16 Janvier de cette année défendit d'uſer d'aucun habit de pure pourpre, & d'en garder même chez ſoi, ſur peine d'être traité comme criminel de leze-Majeſté. Il le défend à toutes ſortes de perſonnes, hormis à ceux de la famille Impériale, [qui étoient élevés à la dignité de Ceſar. Il craignoit peut-être des entrepriſes pareilles à celles de Jean.] Il veut que tous ceux qui auront de la pourpre, la mettent entre les mains de ſes Officiers, ſans en pouvoir demander aucun rembourſement, parce qu'il y avoit déja eu d'autres loix qui défendoient d'en avoir. Cette loi eſt adreſſée à Maximin Intendant des largeſſes. [Je ne ſçai ſi ce ſeroit celui qui auroit fait la paix de Perſe.] ' Il avoit encore cette charge l'année ſuivante. Cod. Th. 10. t. 21, l. 3. p. 521. t. 6. p. 372.

' Nous apprennons par la loi du 22 d'Avril, que la ville de Delphes ſubſiſtoit encore, &, ce qui eſt étrange, qu'on en obligeoit les bourgeois à donner des ſpectacles à Conſtantinople. Théodoſe le défend & pour cette ville & pour toutes les autres de l'Illyrie. Iſidore en étoit Préfet cette année, ' & la ſuivante. On croit que c'eſt lui que nous avons vû Préfet de Conſtantinople, & qui fut encore Préfet d'Orient en 435. & 436. 15. t. 5. l. 4. p. 352. t. 6. p. 368.

' Les deux loix du 7 & du 30 de Mai relevent la charge de Queſteur ; car elles lui remettent la diſtribution des Tribunats & de beaucoup d'autres charges militaires, qu'on prétendoit lui avoir autrefois appartenus, mais dont la diſpoſition étoit alors entre les mains des Maîtres de la milice. Théodoſe dit qu'ils ſe donneront par l'autorité du Prince, au nom duquel le Queſteur parloit & agiſſoit en bien des rencontres. C'étoit lui auſſi qui dreſſoit les loix: de ſorte que cette charge ſemble aſſez bien répondre à celles de nos Chanceliers. Les deux loix dont nous parlons, ſont adreſſées, l'une à Saluſte qui avoit alors lui-même cette charge de Queſteur, & l'autre à Helion, qui étoit encore cette année Maître des Offices, ' & qui le fut juſqu'en 427. où il avoit auſſi le titre de Patrice. Cod. Th. 1. t. 30. l. 1. 2. p. 151. Cod. Th. t. 6. p. 364.

Par la loi du 10 Octobre, Théodoſe accepte les offres que la Ma-

cédoine, l'Achaïe & les autres provinces de l'Illyrie lui avoient faites, afin de n'avoir point d'Inſpecteurs; ce que les peuples redoutoient extrémement. Il excepte l'Egliſe de Theſſalonique de la Capitation [& de la levée qui ſe devoit faire pour cela.] L'an de J. C. 424.

4. t. 14. p. 383. 'La loi du 14 Décembre adreſſée à Aſclepiodote Préfet d'Orient, eſt extrémement célébre, & a fait beaucoup d'honneur p. 384 386. à 'Théodoſe, parce qu'elle établit la preſcription de 30 ans pour p. 384. 1. beaucoup de choſes où elle ne s'étendoit pas auparavant, '& généralement pour tout, hors les pupilles qui ſont encore en tutelle. p. 486. 2. ' Valentinien la confirma en 449. & en 452. & les autres nations l'ont auſſi adoptée enſuite, comme une choſe établie, non par les hommes, mais par le droit naturel.

[Il falloit que Théodoſe ſongeât à la guerre contre Jean, Socr. l. 7. c. 23. auſſi bien qu'à la police.] ' Il prépara ſes armées, & les fit mar- p. 363. b. Phot. c. 80. p. 197. c. cher [dès cette année même juſques ſur les frontieres de la Dalmatie] ſous la conduite d'Ardabure & de quelques autres Généraux.

[Soit qu'il jugeât que c'étoit pour lui un trop peſant fardeau de gouverner l'Occident avec l'Orient; ſoit qu'il eût aſſez de modération pour être bien aiſe de partager l'Empire avec un Phot. p. 197. [autre,] ' il fit reprendre à Placidie ſa tante le titre & les mar- Marc. Chr. ques d'Auguſte, & à Valentinien ſon fils l'habit de Nobiliſſime, [qu'on donnoit depuis long tems aux fils des Empereurs avant qu'ils fuſſent Céſars,] & il les fit marcher en cet état Marc. Chr. avec l'armée qu'il envoyoit contre Jean. ' Il fiança dès ce tems-là à Valentinien ſa fille Eudoxie, [" mais à condition apparem- v. § 17. 22. ment que l'Illyrie Occidentale demeureroit à l'Empire d'Orient.] ' Lorſque ce petit Prince, qui n'avoit encore que cinq Phot. p. 197. [Gr. Th. fr. l. 2. c. 8. p. 57. ans, [& peut-être quelques mois, étant né en 419. le 2 ou 3 Phot. [Philg. de Juillet,] ' fut arrivé à [2] Theſſalonique, Helion Maître des l. 12. c. 23. p. 537. d. Offices, vint le révêtir de la robe de Céſar de la part de Théo- Marc. Prof. Idat. Chr. doſe: ' & il fut [ainſi] déclaré Céſar en 424.

L'AN DE JESUS-CHRIST 425. DE THEODOSE II. 17, 18.

Theodoſius Aug. XI. & Valentinianus Céſar Conſuls.

Ibid. 'Ce fut en cette année que " les troupes de Théodoſe ayant v. Valent. 3. § 2. marché contre Jean par la Dalmatie, le prirent dans Ravenne où il fut décapité [apparemment avant le mois de Juillet.] Socr. l. 7 c. 23. p. 364. b. ' Théodoſe regardoit les jeux du Cirque, lorſqu'on lui apporta

2. Idace ſe trompe donc de dire que ce fut à Conſtantinople.

L'an de J. C. 424. la nouvelle] de la priſe & [de la mort de Jean. Il montra en cette occaſion quelle étoit ſa piété : car il dit auſſitôt au peuple : Laiſſons-là les divertiſſemens, & allons-nous-en à l'Egliſe rendre graces à Dieu de ce que ſa main a tué le tyran. Ainſi tout le peuple en chantant avec lui des cantiques d'actions de graces, s'en alla à l'Egliſe, & y paſſa le reſte du jour ; ou plûtôt cette ſainte joie s'étant répandue par toute la ville, elle devint une ſeule Egliſe.

' Socrate dit que Théodoſe délibéra enſuite à qui il donneroit l'Empire d'Occident, qu'il ſe détermina au petit Valentinien ſon couſin, & ſe réſolut [juſqu'à ce qu'il fût plus âgé] d'en laiſſer la conduite à Placidie. [Je penſe que toutes ces réſolutions étoient priſes dès l'année de devant.] Il voulut aller en Italie pour y déclarer Valentinien Auguſte, & il s'avança pour cela juſqu'à Theſſalonique. Mais la maladie l'empêcha d'aller plus loin, & l'obligea de retourner à Conſtantinople, ' où il arriva [environ le 12.] d'Octobre 425. le lendemain de l'enterrement d'Attique, qui étoit mort le 10. ' Il datte deux loix du 22 Septembre à Topiſe ou Topire [dans la Macédoine] entre Theſſalonique & Conſtantinople. [Si c'eſt au retour, comme il y a aſſez d'apparence, il s'arrêtoit aſſez en chemin.] ' Avant que de partir de Theſſalonique il avoit envoyé en Italie Helion alors Patrice, porter la couronne Impériale [& le diadême] à Valentinien, qui la reçut à Rome de ſa main en préſence de tout le monde avec la robe Impériale & le titre d'Auguſte, [" le 23 jour d'Octobre.

c. 24. p. 364. d.

c. 25. p. 367. c.

Cod. Th. chr. p. 171.

Socr. c. 24. p. 365. a.

v. Valent. 3. §.

ARTICLE XVI.

Les Huns chaſſés de la Thrace : Spectacles défendus les fêtes : Statues du Prince honorées non adorées : Profeſſeur des Lettres à Conſtantinople.

v. Valentinien III. APEINE Jean fut il mort " qu'Aëce arriva avec un grand nombre de Huns qu'il amenoit au ſecours de ce Tyran. Mais Aëce même les renvoya en leur pays en leur donnant de l'argent ; ce qu'ils accepterent ſans doute avec joie, " ſi cette armée de Huns eſt la même que celle dont parle Socrate.]

Note 15.

' Ils venoient auſſi pour ſecourir Jean qui les avoit appellés. Leur Chef s'appelloit Rougas ' ou Roïlas. [Jean ayant donc demandé le ſecours de ces Barbares,] que Théodoret appelle

Socr. l. 7. c. 23. p. 387. b. c. Theodor. l. 5. c. 36. p. 749 d.

des Scythes Nomades, (c'eſt-à-dire, ſans demeure fixe) ils L'an de J. C. 425.
Socr. p 387. b. paſſerent le Danube, pillerent & ravagerent la Thrace. [' Ils menaçoient] de ſaccager [ainſi toutes] les terres de l'Empire,
Thdrt. p. 387. d. ' & ſe vantoient même qu'ils iroient aſſiéger Conſtantinople, qu'ils la prendroient du premier aſſaut, & qu'ils y mettroient
d. Socr. pag. 387. b. c. tout à feu & à ſang. ' Théodoſe en ayant eu avis, abandonna à Dieu le ſuccès de cette affaire ſelon ſa coutume, dit Socrate, il eut recours à la priere, & obtint bientôt ce qu'il déſiroit. Reïlas Chef de ces Barbares fut tué par la foudre. La peſte ſe mit dans ſon armée, & fit mourir la plus grande partie des ſoldats. Le feu du Ciel conſuma un grand nombre de ceux que la maladie avoit épargnés. Tant de malheurs arrivés coup ſur coup jetterent l'épouvante parmi ces peuples, qui redouterent non tant la valeur des Romains qu'ils avoient oſé attaquer, que la puiſſance de Dieu qui les protégeoit ſi viſiblement : [& ainſi ils ſe retirerent l'année ſuivante en leur pays.]

d. ' S Procle qui prêchoit alors à Conſtantinople, [& qui en fut depuis Evêque,] y fit un diſcours au peuple ſur ce grand événement, en y expliquant ce que dit Ezechiel ſur Gog & Magog. " Il avoit déja été conſacré Evêque de Cyzic par Si- Sozomen.
zinne en [426.]

Théoph. p. 73. c. ' Théophane dit qu'en la même année où Valentinien reçut le diadême, [c'eſt-à-dire en 425.] il y eut de grands troubles à Alexandrie, & que beaucoup de perſonnes s'y entretuerent.

Cod. Th. l. 5. t. 5. p. 353. ' Nous avons du premier Février de cette année 425. une très belle loi de Théodoſe. Il y défend par tout l'Empire & les théâtres & le cirque tous les Dimanches, le jour de Noël, celui de l'Epiphanie, le jour de Pâque & de la cinquantaine, ou
p 355. 2 | 356. de la Pentecôte : ' ce qui ſe peut entendre de tous le 50 jours du tems Paſcal : & Godefroy paroît le prendre de la ſorte.
p. 353. ' Mais il eſt certain au moins que les huit jours] où les nouveaux baptiſés étoient habillés de blanc, y ſont tous compris. La raiſon que Théodoſe rend de cette défenſe, c'eſt qu'en ces ſaints jours les Chrétiens n'ont l'eſprit occupé que du ſeul culte de Dieu, & qu'il faut que les Infidéles mêmes ſçachent diſtinguer le tems des prieres de celui des divertiſſemens. „ Que „ ſi quelqu'un, dit il, craint de manquer au reſpect qui nous „ eſt dû, en ne célébrant p. s les ſolemnitez qui nous regardent, „ qu'il ſçache qu'on ne nous honore jamais davantage que „ quad on révére la grandeur de Dieu Tout-puiſſant. Cette loi

L'an de J. C. 425. 1. est adressée à Asclepiodote Préfet d'Orient. [1] Hiere qui fut Consul en 427. lui avoit succédé [2] au mois de Septembre de celui ci, & fut continué jusqu'en 428. t.6. p.366.

[1] Les deux Loix datées du ving-sept de Fevrier regardent les études qui se faisoient à Constantinople. Le lieu destiné pour cela étoit [1] assez éloigné de la mer : [1] Théodose lui assigne divers bâtimens, voulant qu'on les rachette des particuliers qui en pouvoient avoir obtenu le don [1] Il ordonne qu'il y aura dix Professeurs Latins [n] pour les Humanitez, & autant de Grecs; trois Latins pour la Rhétorique, & cinq Grecs, à qui il donne seuls le titre de Sophistes: un pour chercher les secrets de la Philosophie, & deux pour le Droit, [1] au lieu qu'il n'y en avoit eu qu'un jusqu'alors. [1] Il veut que ces Professeurs ayent chacun leur école publique dans la ville sur peine d'en être chassés honteusement, [1] quoique cela eût été permis jusqu'alors. [Et c'est ainsi que S. Augustin avoit enseigné à Rome.] [1] Mais il permet à tous ceux qui le voudront, d'enseigner dans les maisons particulieres, pourvû qu'ils n'y reçoivent point ceux du dehors. [1] Godefroy veut que cela ne s'entende que des enfans d'une même famille : [mais la loi ne le dit point.] Ces deux loix sont adressées au Préfet de la ville nommé Constance [1] ou Constantin. 14. t.9. l.3. p. 203. p.205. 1. 15. t. l.53. p. 395. 14. t.9. l.3. p. 203. Grammaticos. p.206. 1. p.203. p.205. 1. p.203. p.205. 1. t.6. p.356.

2. [1] Godefroy croit qu'il faut joindre à cette loi celle qui est datée du [2] 15 de Mars, quoiqu'elle soit adressée à Théophile [1] qui étoit Préfet de Constantinople au mois de Juillet 426. [1] Cette loi accorde la dignité de Comte du premier Ordre à Hellade & Syrien Professeurs Grecs en Humanitez, à Théophile qui les enseignoit en Latin, aux Sophistes Martin & Maxime, & à Léonce Jurisconsulte, [1] voulant qu'ils tiennent le même rang que ceux qui avoient été Vicaires des Préfets. Elle accorde encore le même honneur à ceux qui auront professé 20 ans en l'Auditoire du Capitole. On voit par cette loi que c'étoit le Sénat qui choisissoit les Professeurs publics. On examinoit pour cela non seulement leur esprit, leur science, & leur éloquence; mais encore si leur vie étoit louable, & leurs mœurs [n] sans tache. t.5 p.104. 1. Cur. p.172. 6. t.21. p.212. p.113.

probi. v. Théod. l. 2. c 56.

[1] On croit qu'Hellade est un Grammairien payen qui avoit quitté Alexandrie dès 389. Ainsi il pouvoit aisément avoir pro- p.113.a.

1. [1] Il est qualifié Préfet du Prétoire dans la loi datée du 23 Janvier 425. [Mais cette loi peut être datée de 436.

2. Ne faudroit-il point à toutes les trois 3° *idus Martii*, le 13 de Mars.

L'an de J. C. 425.

2. Suid. t. pag. 870. f. feſſé 20 ans & plus. ' Il a fait un Dictionnaire, dont Suidas a tiré beaucoup de choſes pour le ſien, une deſcription du bain [de Zeuxippe] à Conſtantinople, un panégyrique du jeune Théodoſe, & quelques écrits d'Humanitez. ' On ne trouve rien des autres dont parle la loi, ſinon que Leonce pourroit bien être celui qui fut Préfet de Conſtantinople en 434.

Cod. Th. t. 2. p. 114. 1.

t. 5. p. 346. 2. ' La folle & ſacrilége ambition des Empereurs payens qui avoient voulu ſe faire idolâtrer de leurs Sujets, avoit établi bien des termes & des pratiques idolâtres qui continuerent encore après eux ſous les Empereurs Chrétiens, quelque averſion que la Religion Chrétienne en ait toujours eue. [Car on ſçait de quelle maniere S. Athanaſe parle de l'éternité que Conſtantin s'attribuoit.] ' Mais on a bien de la peine à déraciner les maux que la flatterie a établis lorſqu'ils ſe trouvent fortifiés par la coutume. Les loix ſont toutes pleines de reſtes d'idolâtrie, auſſi bien que les honneurs qu'on rendoit aux ſtatues & aux images des Empereurs, ' ſur-tout lorſqu'on les portoit dans les villes [aprés qu'ils avoient été déclarés Auguſtes.

Zac. l. 1. c. 28. p. 34.

p. 346. 1.

Zach. p. 33. 34. ' Les Payens ne manquoient pas de tirer un grand avantage de ces honneurs pour juſtifier leur idolâtrie contre les reproches des Chrétiens. ' On leur répondoit que dans tous ces honneurs il n'y avoit point de culte divin, qu'on ne dreſſoit point d'autels, qu'on ne brûloit point d'encens, que les Princes dont on honoroit les ſtatues ne s'attribuoient point le nom de Dieu, qu'ils ſe reconnoiſſoient hommes & mortels, indignes des honneurs divins; & qu'ainſi on pouvoit plûtôt blâmer en cela des reſpects exceſſifs & inconſidérés, qu'y trouver rien qui pût juſtifier l'idolâtrie. Mais avec tout cela on étoit enfin obligé d'avouer que cela ne ſe pouvoit approuver, puiſque l'adoration ne peut appartenir qu'à Dieu ſeul. [Et la meilleure réponſe qu'on pouvoit faire aux Payens,] c'eſt que les Chrétiens " les plus réguliers avoient horreur de cette coutume: " & que les Miniſtres de Dieu ne ceſſoient point de travailler à les empêcher autant qu'ils le pouvoient. ' S. Chryſoſtôme & les autres Peres ſe ſont élevés pluſieurs fois contre cet abus & ces honneurs ſuperſtitieux rendus à des hommes. ' Et S. Jérôme dit que les Magiſtrats qui adoroient les images & les ſtatues des Empereurs, faiſoient ce que les trois jeunes hommes de Babylone n'avoient jamais voulu faire.

p. 34.

" diſtrictiores horrebant. " prohibere.

Cod. Th. t. 5. p. 347. 1. Spicil. t. 10. p. 7. Hier. in Dan. 3. 375. a.

[Un Auteur " qui peut avoir écrit dans ce tems-ci même,] & qui parle avec beaucoup de zéle contre ces adorations, dit

" v. Honoré, §. 67.

Zach. l. 1. c. 28. p. 34.

L'an de J. C. 425. dit que l'on faiſoit peut-être en cela plus que les Empereurs ne demandoient, & qu'ils pourroient bien condamner eux-mêmes ces cultes exceſſifs, ſi on les en conſultoit. ' C'eſt effectivement ce que nous voyons par la loi du 5 Mai de cette année, où Théodoſe ordonne que quand il faudra dreſſer quelque ſtatue à l'Empereur, le Gouverneur y ſera préſent pour honorer la majeſté du Prince, mais " qu'on n'y mêlera point le faſte de l'adoration. Il ajoute que quand on portera ſon image dans les jeux publics, on ne lui rendra point non plus des reſpects qui paſſent ce que l'on doit aux hommes, & qu'il faut reſerver pour la ſeule Majeſté Divine. Cette loi eſt adreſſée à Aëce, qui eſt qualifié Préfet du Prétoire: [& il pouvoit l'être de l'Illyrie.] ' On remarque que les images des Empereurs que l'on envoyoit dans les villes, étoient des têtes ou des buſtes à qui l'on donne [x] divers noms.

Cod. Th. 15 t. 4. p. 346.

fine adorationis ambitioſo faſtigio.

p. 347. 2.

1.

ARTICLE XVII.

Théodoſe maintient ſon autorité contre ſes Officiers, & fait reſpecter la Croix: transfere les Goths de la Pannonie dans la Thrace: Des Patrices Taurus & Florent: Le dernier fait abolir les lieux de proſtitution.

L'AN DE JESUS-CHRIST 426. DE THEODOSE II. 18, 19.

' Theodoſius XII. & Valentinianus II. Augg. Conſuls.

Marc. Chr. &c. Socr. l. 7. c. 26. p. 368. b. Socr. Th. Chr. p. 172.

v. Attique. ' SISINNE " fut ordonné le 28 Février de cette année Evêque de Conſtantinople au lieu d'Attique.

Cod. Th. Chr. p. 172.

' Théodoſe paſſa le mois de Juin à Nicomédie avec une partie au moins de celui de Juillet. Il étoit revenu à Conſtantinople au mois de Novembre. ' Avant que d'en partir pour aller à Nicomédie, il adreſſa le 23 Janvier une loi à Hiere Préfet d'Orient, où il ordonne que les biens des perſonnes preſcrites appartiendront partie à leurs enfans, partie au fiſc, mais que ſi ce ſont " des bourgeois ſujets aux charges de leur ville, leur bien demeurera tout entier aux enfans pour porter ces charges, ou à la ville au défaut des enfans.

9. t. 42. l. 29. p. 351.

Decurio.

' Il en fit une autre le premier de Juillet à Nicomédie pour ordonner que divers Officiers ſubalternes ne recevroient à l'a-

8. t. 7. l. 21. p. 586.

x. Labrata, clypei, σπλάγχνα, προτομαὶ, ἡρωικὰ ἀγάλματα.

venir leur commiſſion que par un ordre ſigné de lui, & non des Préfets ou des autres grands Officiers dont ils dépendoient, & qui s'en étoient attribué la proviſion. Ces loix ſont adreſſées à Hiere, à Théophile Préfet de Conſtantinople, & à Acace Intendant des largeſſes. Il mande en particulier à Hiere que ce n'eſt point au Préfet du Prétoire à répondre lui-même aux Députés des villes, mais qu'ils doivent être préſentés à leur Prince, comme cela s'étoit toujours fait, pour lui expoſer avec liberté les deſirs du peuple, & les commiſſions dont ils ſont chargés. L'an de J. C. 426.

12. t. 12. l. 16. p. 600.

L'AN DE JESUS-CHRIST 427. DE THEODOSE II. 19, 20.

'Hierius & Ardaburius Conſuls.

Marc. Proſ. Paſc. p. 314. a | 450. 459. 472.

'Tous les deux Conſuls de cette année étoient de l'Orient. Car nous avons vû qu'Ardabure étoit un célébre Général des armées de Théodoſe. Mais peut-être que Placidie l'avoit nommé par reconnoiſſance de ce qu'il l'avoit placée ſur le trône. Nous avons vû auſſi qu'Hiere étoit Préfet d'Orient depuis l'an

Paſc. p. 319. a | Marc. Chr.

425. 'La Chronique d'Alexandrie nous apprend "qu'il acheva [de rétablir] ou dédia le 3 Octobre de cette année les Bains de Théodoſe, qui portoient auparavant le nom de Conſtantin, 'parce qu'il les avoit commencés, & de Conſtance, parce qu'il les avoit embellis. On prétend même qu'ils reprirent après Théodoſe le nom de Conſtantin & de Conſtance. Ils étoient auprès de l'Egliſe des Apôtres. Cette Chronique qualifie Hiere en cette occaſion Préfet pour la ſeconde fois. [Je ne ſçai ſi c'eſt qu'il l'eût déja été une premiere fois avant 425. comme c'eſt le ſens le plus naturel, ou ſeulement] parce qu'il le fut encore en 432.

τὸ λουτρον.

Cang. de C. l. 1. p. 91. 92.

Paſc. p. 314. a.

p. 173.

'Eudoxe étoit auſſi Préfet du Prétoire en 427. ["mais de l'Illyrie, ſuppoſé qu'il le fût ſous Théodoſe, ce que nous ne voyons pas lieu d'aſſurer.] 'C'eſt à lui qu'eſt adreſſée la loi du 21 Mai, qui par reſpect pour la Religion, défendit de mettre le ſigne de la Croix ni ſur les marbres, ni ſur toutes autres choſes qui ſont poſées à terre; 'parce qu'on ne vouloit pas que la Croix parût en aucun lieu où on ne lui pût rendre le reſpect qui lui eſt dû. Note 16.

Cod. I. l. 1. t. 8. p. 100.

Bar. 427. §. 21.

Marc. Chr.

'Marcellin remarque que les provinces de Pannonie qui étoient occupées par les Huns [& d'autres Barbares] depuis 50 ans, [c'eſt-à-dire, depuis l'an 377. que les Goths y entre-

L'an de J. C 427. rent,] revinrent cette année ſous la puiſſance des Romains. [Je penſe qu'on peut rapporter à cela] ' ce qu'écrit Théophane, que les Goths qui avoient occupé la Pannonie, paſſerent delà avec la permiſſion de Théodoſe l'an 19 de ſon régne [achevé le 30 Avril 427.] en divers endroits de la Thrace, où ils demeurerent 58 ans, juſqu'à ce qu'ils furent conquérir l'Italie ſous la conduite de Théodoric. [Si cela eſt véritable, on a quelque lieu de croire que Théodoſe en donnant l'Empire d'Occident à Valentinien III. [1] s'étoit reteonu la Pannonie. Car cette province avoit toujours été comptée comme de l'Empire d'Occident. [' Elle lui eſt même encore attribuée par la Notice ' que Godefroy dit avoir été compoſée cette année même ou à peu près: [de quoi néanmoins on peut dire qu'il n'a pas de preuve.] Le Cardinal Noris ſe contente de dire qu'elle a été faite ſous Théodoſe II. " & cela n'eſt pas même fort aſſuré. On verra qu'en 437. Valentinien céda l'Illyrie à Théodoſe en épouſant ſa fille Eudoxie. Cela ſe peut entendre ou d'une ratification de ce qui avoit été accordé par Placidie ſa mere en 424. lorſqu'il avoit fiancé Eudoxie, ou de ce qui lui reſtoit encore de l'Illyrie,] c'eſt-à-dire, de la Dalmatie & des deux Noriques. [Les deux Pannonies comprenoient à peu près ce que l'Autriche & la Hongrie ont en deça du Danube à l'égard de Rome.

Theoph. p. 81. c.

1.

Not. c. 34. p. 58. 59. Cod. Th. t. 2. p. 97. c. 3. p. 460. 1. Nor. epo. pag. 401. b.

v. Valent. 3. n.

Not. c. 34. p. 59.

L'AN DE JESUS-CHRIST 428. DE THEODOSE II. 20, 21.

' Felix & Taurus Conſuls.

March. Chr. &c.

v. Valent. 3. §. [Le Conſul Felix eſt ſans doute " celui qui étoit alors Général de la milice dans l'Occident. Taurus ſon Collegue doit lui avoir été inférieur en dignité, puiſqu'il eſt toujours mis après lui, même dans les faſtes de l'Orient.] ' Auſſi on ne trouve point qu'il y eut eu juſqu'ici de plus grande dignité que celle d'Intendant du Domaine privé, qui lui eſt attribuée en 416. dans une loi de Théodoſe. Mais il étoit Préfet d'Orient, & même Patrice en 433. & 434. ' S. Iſidore de Peluſe lui a écrit quelques Lettres, ' où il parle avantageuſement de lui, & lui donne quelques avis pour bien gouverner.

Cod. Th. t. 6. p. 387.

Iſ. P. l. 3. ep. 104. p. 333. a. Ep. 365. p. 399. a | 5. l. 40. p.

' Théodoret écrivit auſſi l'an 447. au Patrice Taurus pour

Théod. ep. 88. p. 965. Priſ. p. 37. b.

1. Il faut néanmoins remarquer ce que dit Priſque; ' Que la Pannonie ſur la Save obéiſſoit à Attila par l'accord fait avec le Général Aëce. Ce pays & la Norique n'étoient-ils point de l'Empire d'Occident en 470. ſelon la vie de S. Séverin?

lui demander ſa protection contre ſes calomniateurs. Il y parle L'an de J. C. 422.
Marc. Chr. des grandes charges que cet Officier avoit exercées. ' Il mou-
b. Syn. ep. 31, p. 177. rut en 449. [b] Syneſe nous apprend qu'Aurelien Préfet du Prétoire avoit un fils nommé Taurus. Mais ſi la Lettre où il en parle [1] comme d'une perſonne encore fort jeune [" n'eſt écrite qu'en 416. comme il y a quelque apparence, il vaut mieux le diſtinguer de celui-ci. 1. v. Arcade, n. 23.

Cod. Th. Chr. p. 174. ' Hiere étoit encore Préfet d'Orient le 20 Février auquel Théodoſe lui adreſſa une grande Conſtitution pour retrancher diverſes formalitez qui regardoient les mariages. Et l'on remarque que Théodoſe aimoit fort à abréger les affaires, & à ôter les procédures inutiles.

p. 174. b. Con. t. 4. p. 246. c. Cod. Th. Chr. p. 174. 175. p. 185. 1 / nov. p. 2. 3. 4. 7. 9. 18. 19. p. 8. Conc. t. 4. p. 246. 2. c. Cod. Th. t. 2. p. 81. Conc. t. 4. p. 246. c. ' Florent ſuccéda à Hiere [a] le 21 d'Avril, [b] & il poſſéda ſix fois cette dignité avant l'an 449. ' Elle lui eſt attribuée dans des Actes de 428. ' & dans d'autres de 438 & 439. [ce qui ne fait encore que deux Préfectures. Mais ce peut bien être]' ce Florentin Préfet du Prétoire, à qui s'adreſſe la loi du 18 Avril 444. ' Il avoit été outre cela Préfet de Conſtantinople ' en l'an 422. [Il fut Conſul en 429.] ' Il étoit Patrice en 448. & 449. [Après l'an 449.] ' il eut encore [pour la ſeptiéme fois] la dignité de Préfet d'Orient ſous Marcien en 450. 451. 454. & 455. 2.

Cod. Th. nov. p. 30. 32. Chr. p. 174. ' Théodoſe lui adreſſa deux loix en cette année 428. L'une contre les hérétiques [dont on parlera " en un autre endroit;] l'autre contre les peres & les maîtres qui proſtituoient l'honneur de leurs filles & de leurs ſervantes. v. S. Cyr. d'Al.

Bar. 428. §. 26. ' Baronius rapporte l'une & l'autre aux ſollicitations de Neſtorius [" qui avoit été fait Evêque de Conſtantinople le 10 Avril de cette année même après la mort de Siſinne. v. S. Cyr. d'Al.

Cod. Th. t. 5. p. 381. 2. Conc. t. 4. p. 220. b c. Cod. Th. nov. p. 10. 1. ' Mais l'honneur en appartient [peut être encore davantage] à Florent même ; ' car ce Seigneur qui étoit Chrétien & baptiſé dans l'Egliſe Catholique, ' ayant d'une part beaucoup de cœur & de vertu, & de l'autre beaucoup d'amour pour l'Etat, auquel il avoit rendu de grands ſervices, ſouhaitoit de voir ſon ſiécle délivré d'une choſe auſſi honteuſe qu'étoit celle de tolérer l'infamie de ces proſtitutions, & de voir l'Epargne du Prince enrichi du tribut qu'on en tiroit. ' Ainſi aprés avoir obtenu en 428. qu'au moins on ne pourroit forcer perſonne à s'abandonner au crime ; ' il travailla à

15. t. 8. l. 2. p. 380. p. 3. 81, 2.

1. τὸν νῦν ταῦραν τὰς ἐπαρχίας Ῥώμων ἐκπεπλῆσθαι.

Cod. Th. Chr. p. 174. 2. ' On marque dans le Code de Juſtinien une loi du même jour, qui s'adreſſe encore à Hiere. [Il y a faute ſans doute.]

L'an de J. C. 428. faire condamner abſolument par les loix du Prince [ce que celles de Dieu condamnent ſi ſéverement.] ' Il trouva l'eſprit de Théodoſe diſpoſé à cela, & prêt à mépriſer le profit que ces crimes apportoient à l'Epargne. Mais pour faire voir que des Chrétiens ſçavoient auſſi bien que ces anciens Romains préférer le bien public à leurs intérêts particuliers, il offrit une de ſes Terres pour tenir lieu de l'argent que l'Epargne tiroit de ces malheureuſes proſtituées. Il ſemble que Théodoſe ait eu la baſſeſſe d'accepter cette offre. Il eſt certain que le 6 Décembre 439. il fit une loi par laquelle il condamna au fouet & au banniſſement tous ceux qui ſeroient aſſez téméraires & aſſez impies pour faire un métier dans Conſtantinople de proſtituer quelque perſonne que ce pût être. ' On fit auſſi quelques loix ſur ce ſujet dans l'Occident: & les Barbares plus chaſtes que les Romains y abolirent entiérement l'exercice public de ce crime.

nov. l.1. t. 1. 18. p.10. 1.

t.5. p.381. 2.

[Cette action de Florent étoit une ſuite naturelle] ' de la pureté de ſa foi,[b] & de l'amour de Jeſus-Chriſt qu'on loue dans lui. [" Cependant il ne paroît pas avoir témoigné dans l'affaire d'Eutyche, où il eut beaucoup de part, toute la fermeté qu'on eût dû attendre d'un homme ſi puiſſant, & qui en d'autres rencontres faiſoit paroître tant de zéle pour le bien. Mais il eſt bien difficile, quand on tient encore un peu au monde, de réſiſter hautement à un Chryſaphe. "Il aſſiſta au Concile de Calcédoine.] ' S. Iſidore de Peluſe lui écrivit contre un méchant Gouverneur nommé Gigance, le priant de le traiter en vrai Cappadocien. ' Théodoret lui écrivit auſſi [vers 448.] contre ſes calomniateurs.

Conc. t 4. p. 220. b. c. b. Théodr. ep. 47. p.931. a.

v. S. Leon §.

Ibid. §.

If. P. l.1. ep. 486. p.122. c.

Théodor. ep. 89. p.365.

La loi du 13 Juillet adreſſée à Procule Préfet de Conſtantinople, accorde quelque nouvelle immunité aux Médecins du Palais.

ARTICLE XVIII.

Théodoſe s'attribue ce que les Juifs fourniſſoient à leurs Patriarches: De l'héréſie de Neſtorius: Des Barbares ſe tuent dans l'Egliſe: Loi pour les aſiles.

L'AN DE JESUS-CHRIST 421. DE THEODOSE II. 11, 12.

' *Florentius & Dionyſius, Conſuls.* Marc. Chr. &c.

[CEs deux Conſuls étoient encore tous deux de l'Orient. Nous venons de le voir pour Florent, & nous verrons dans la ſuite] ' que Théodoſe employoit Denys Général d'ar- Priſc. p.47. 2. b.

Conc. t.3. p. 535. a. mée, qui étoit de Thrace, & qui avoit été Conſul. 'Il étoit Général des armées de Syrie en 431. L'an de J. C. 429.

Socr.l.7.c.31. p. 372. 373. | Marc.Chr. 'On " perſécuta beaucoup cette année les hérétiques Macédoniens, parce qu'ils avoient tué Antoine Evêque de Germe dans l'Helleſpont. " Les Pélagiens vinrent la même année à Conſtantinople; mais l'Empereur les en chaſſa l'année ſuivante, malgré le crédit de Neſtorius qui les ſoutenoit. v S.Cyr.§. 21. Ibid.§ v. S.Auguſ. § 308.

Cod.Th. t.6. p.245. 'Nous avons vû ſur l'an 415. que les Juifs avoient encore alors un Patriarche nommé Gamaliel. Ils n'en avoient plus en ce tems-ci. Théodoſe s'étoit apparemment laſſé de ſouffrir la mauvaiſe conduite de ces petits Princes, dont lui-même & les

16.t.8.l.29.p. 245. 2. Auteurs du tems ſe plaignent fort. 'Au lieu d'un ſeul Patriarche ils avoient pluſieurs *Primats*, [un apparemment dans chaque province] nommé par l'aſſemblée des Juifs du pays. Ces Primars avoient continué à lever les contributions que toutes les Synagogues avoient accoutumé de fournir au Patriarche. Mais par la loi du 30 Mai de cette année. Théodoſe ordonne qu'ils ſeront obligés d'apporter au Tréſor des largeſſes tout ce qu'ils avoient reçû depuis l'extinction des Patriarches, que les Juifs contribueront à payer les mêmes contributions, & que les Primats ſeront obligés de les faire porter auſſi au même Treſor. Il ajoute qu'on y portera encore ce que les Juifs d'Occident avoient accoutumé de contribuer pour leur Patriarche. [Il n'avoit pas droit de rien exiger de ces Juifs. Ainſi il ſemble qu'il prétendoit que ceux d'Orient lui fourniroient les mêmes ſommes.] La loi eſt adreſſée à Jean Intendant des largeſſes, [" qui eſt célébre dans l'hiſtoire du Concile d'Ephéſe.] v.S.Cyr. §. 95.

L'AN DE JESUS-CHRIST 430. DE THEODOSE II. 22, 23.

'Théodoſius XIII. & Valentianus III. Augg. Conſuls.

Proſp. &c. Socr. l.7.c.30. p.372. b. Marcellin dit que Théodoſe célébra ſous ces Conſuls la 30e année de ſon regne. [Néanmoins en comptant même depuis qu'il avoit reçû le titre d'Auguſte le 11 Janvier 402. ſa 30e année ne commence qu'en 431.] 'On a une médaille de cette ſolemnité, que Baronius veut rapporter au grand Théodoſe.

Pagi. p. 284. 285.

[Les diſputes ſur la doctrine qui avoient commencé en 419. à s'échauffer entre S Cyrille & Neſtorius, continuerent en l'an 430. Dans ces diſputes Théodoſe peu ſatisfait de l'un & de l'autre, appuyoit néanmoins davantage Neſtorius, dont il ne connoiſſoit pas aſſez l'erreur, parce que c'étoit ſon Evêque. Ce

L'an de J. C. 430. fut en ſa faveur qu'il convoqua ſur la fin de l'an 430. le Concile général à Ephéſe pour l'année ſuivante. S. Cyrille ſe crut obligé d'adreſſer ſur cela quelques écrits à Théodoſe, & d'autres à Pulquérie & aux Princeſſes ſes ſœurs. Théodoſe s'en offenſa, & reprocha à S. Cyrille d'avoir agi comme s'il y eût eu de la diviſion entre ſa ſœur & lui. Cette plainte peut bien marquer qu'il y en avoit. Et il ſemble en effet que ſi Pulquérie eût gouverné les affaires, elles n'euſſent pas été ſi mal dans le Concile d'Ephéſe. Je ne vois point qui gouvernoit en ſa place: car il faut ſuppoſer qu'il y avoit toujours quelqu'un qui regnoit ſous le nom de Théodoſe. [C'étoient d'ordinaire les Eunuques grands Chambellans. Le nom d'Antioque eſt célébre entre ces Eunuques:] ' & Antioque étoit cette année même Préfet du Prétoire, comme il le fut encore l'année ſuivante. ' Mais le Préfet eſt celui même, qui fut Conſul [en 431. ''ce qui montre que ce ne peut pas être l'Eunuque.] Théodoſe ſe loue fort de l'application avec laquelle le Préfet avoit travaillé à dreſſer ſon Code. [C'eſt lui ſans doute] ' dont le même Prince déclare dans ſa Novelle du 11 Décembre 444. qu'il veut conſerver les ordres donnés ſur la levée des impôts, [ce qui regarde les Préfets.] Il étoit [1] mort alors. [Ainſi il le faut diſtinguer] 'd'Antioque qui étoit Préfet en 448. [& à qui s'adreſſe apparemment l'Epitre de Théodoret.]

Cod.Th. Chr. p.175. nov. p.1.2.

p.15.1.

Marc.Chr.

' Thalaſſe qui étoit cette année Intendant du Domaine, peut être celui qui fut depuis Préfet d'Illyrie, & enfin ordonné Evêque de Ceſarée en Cappadoce par S. Procle.

Cod.Th. t.6. p.388. Socr. l. c.48. p 391.

' Barbas qui étoit Evêque des Ariens à Conſtantinople depuis la fin de l'an 407. mourut le 24. de Juin de l'an 430. & on établit au lieu de lui un nommé Sabbace. [Je penſe qu'on ne trouve rien de ſa mort, ni de ſes ſucceſſeurs, s'il en a eu.]

Socr. l.7. c.6. p.342. d. c.p. 371 b.

L'AN DE JESUS-CHRIST 431. DE THEODOSE II. 23, 24.

' *Antiochus & Baſſus Conſuls.*

Paſc.p.314.b] Marc.Chr.

' On ignoroit encore à Conſtantinople le 28 Mars qui étoit le Collégue d'Antioque: Ce qui ſuffit pour faire voir que Baſſus étoit Conſul en Occident, ' quand nous n'apprendrions pas de diverſes loix qu'il étoit Préfet du Prétoire ſous Valentinien. Auſſi [' S. Proſper, Caſſiodore,] & les autres faſtes d'Occident le nomment le premier des deux.

Onu in faſt. p. 304. e.

Cod.Th. t.6. p.353.

Paſc. p. 470. 472.

1. Ampliſſimæ & illuſtris memoriæ.

L'an de J. C. 431.

Bar. 431. §. 2. 3. | Cod. Th. Chr. p. 176. 1. b. Chr. p. 176. 1

' On rapporte au commencement de cette année un accident funeſte qui arriva à Conſtantinople. ᵇ Quelques Barbares élevés dans la ville chez une perſonne fort puiſſante dont ils étoient eſclaves, ne pouvant plus ſupporter l'inhumanité & la dureté de leur maître, ſe refugierent dans l'Egliſe l'épée à la main,

Marc. Chr. b. Socr. p. 375. c. d.

' comme ſi c'euſſent été des ennemis, ᵇ & entrerent juſqu'à l'autel, enſorte qu'ils empêchoient même la célébration des ſaints Myſteres, & y demeurerent pluſieurs jours ayant toujours l'épée nue, prêts à ſe défendre contre quiconque les approcheroit. En effet les Eccleſiaſtiques ayant voulu leur perſuader de quitter [au moins l'autel,] bien loin de leur obéïr, ils en tuerent un, & en bleſſerent un autre. Enfin ſoit que pour les faire ſortir de là, on ne leur apportât point à manger, ſoit

Marc. Chr. Ibid. | Socr. p. 375. d.

par quelqu'autre raiſon, ' ils mirent le feu à l'Egliſe, tâcherent de brûler l'autel même, ' & ſe tuerent enſuite l'un l'autre. 'On

Socr. p. 375. d.

regarda ce malheur comme le préſage d'un autre encore plus grand, c'eſt-à-dire, du trouble que cauſa dans l'Egliſe l'héréſie de Neſtorius.

d.

' Socrate met ceci avant la convocation du Concile d'Ephéſe; [& ainſi avant le 19. Novembre 430. Néanmoins outre que

Conc. t. 3. p. 1234. c | 1239. 1233. a. p. 1238 1239.

Marcellin le met en 431.]' il paroît que cela arriva fort peu avant la 'loi des aſiles, faite à cette occaſion le 23. Mars 431.] ' Théodoſe ordonne donc par cette loi que quiconque ſe refugiera dans les Egliſes, n'y portera aucunes armes: que ſi quelqu'un y en porte, les Eccleſiaſtiques l'avertiront de les quitter, & de s'aſſurer ſur la ſainteté du lieu: & qu'en cas qu'ils ne cédent point à leurs remontrances, les Officiers y envoyeront des ſoldats, qui avec le conſentement ou l'ordre de l'Evêque, les tireront par force de l'Egliſe, & les puniront ſelon la qualité de leurs crimes.

[Théodoſe ſembloit diminuer par-là, quoique par néceſſité, le droit d'aſile donné aux Egliſes: mais il le répara d'une autre

God. Th. t. 3. p. 370. 1. p. 371. 2. Conc. t. 3. pag. 1235. c. d.

maniere.] ' Car au lieu que ce droit n'étoit auparavant que pour l'autel & l'enceinte de l'Egliſe, ' ou au plus pour 50 pas hors de la porte, ' il l'étendit à tout l'enclos, & le cloître qui enfermoit ſouvent outre l'Egliſe pluſieurs maiſons [pour loger les Eccléſiaſtiques,] des jardins, des cours, des bains & des

c.

galleries, ' afin que ceux qui s'y réfugieroient, euſſent même

c.

du lieu pour ſe promener, ' & ſur-tout afin qu'ils ne fuſſent

p. 1238. a.

point obligés de manger & de coucher dans l'Egliſe, ' ce qu'il défend abſolument. [Je penſe qu'on voit que dans la France le droit

droit d'aſile s'étendoit auſſi à tout le cloitre. ' Cette loi de Théodoſe ſe voit toute entiere à la fin des Actes du Concile d'Ephéſe. ' On en a inſeré une partie dans le Code du même Théodoſe, ' & enſuite dans celui de Juſtinien. ' Elle eſt adreſſée à Antioque Préfet du Prétoire & Conſul. Sa datte eſt, comme nous avons dit, du 23 de Mars. ' Elle fut affichée le 7 d'Avril [à Alexandrie ſans doute, comme on le juge] de la datte du 12 de Pharmouthi.

L'an de J. C. 431.

p. 1234. 1235. Cod. Th. t. 3. p. 369. 1. Cod. Th. t. 3. p. 363. p. 364. p. 364. p. 363. p. 369.

ARTICLE XIX.

Du Concile d'Epheſe: Famine & ſédition à Conſtantinople: Nouvelle loi ſur les aſiles: Les Juifs de Candie trompés par un impoſteur.

CETTE année eſt célébre par le Concile Œcuménique tenu à Ephéſe, où Neſtorius fut dépoſé le 22 de Juin. Les Orientaux qui n'avoient pas attendu pour le juger, dépoſerent de leur côté S. Cyrille d'Alexandrie & Memnon d'Ephéſe. Théodoſe obſédé par ceux qui favoriſoient Neſtorius, ignora durant quelque tems la vérité des choſes. Il l'apprit enfin par *Dalmace* & les autres Abbés de Conſtantinople, & envoya à Ephéſe le Comte Jean Intendant des largeſſes, qui d'abord fit arrêter Neſtorius, S. Cyrille & Memnon.

Ce moyen violent ne put obliger les deux partis à ſe réunir, comme Jean ſe l'étoit imaginé, & Théodoſe ordonna qu'on lui envoyât huit Députés de chaque côté à Calcédoine. Il confirma en même tems la dépoſition de Neſtorius, & lui ordonna de ſe retirer. Il paſſa à Calcédoine le 4 de Septembre pour y entendre les Députés; mais ceux du Concile ne voulurent point entrer en conférence avec les autres, ce qu'il trouva aſſez mauvais. Ainſi il renvoya ſur la fin de Septembre tous les Evêques en leurs Egliſes, hors Neſtorius, ſans ſe déclarer ni pour les uns ni pour les autres. Néanmoins comme le Concile portoit davantage le caractere de l'Egliſe Catholique, il en fit venir les Députés à Conſtantinople, & ils y ordonnerent le 25 d'Octobre Maximien pour en être Evêque. Nous ne touchons tout ceci qu'en un mot, parce qu'on le verra traité plus amplement dans l'hiſtoire de S. Cyrille.

' Nous apprenons de l'hiſtoire de ce Concile que Jean Comte ou Intendant des largeſſes, fut élevé de cette charge ſur la fin

Cod. Th. t. 6. p. 362.

t. 2. p. 184. d'Août à celle de Maître des Offices. ' Cette derniere charge étoit poſſédée auparavant par Paulin, ſelon une loi du 16 Avril 430. qui lui eſt adreſſée. Mais Godefroy croit que cette loi eſt plûtôt de l'an 435. L'an de J. C. 431.

Conc. t. 4. p. 442. c. ' Candidien qui fut commis par l'Empereur pour aſſiſter au Concile d'Ephéſe, étoit Comte des Domeſtiques. [Ainſi ce peut bien être le même Candidien] ' qui avoit été envoyé l'an 424. contre Jean avec Ardabure, & en la même qualité de Général.

Phot. c. 80. p. 197. c.

Proc. b. Van. l. 1 c. 3 p. 185 a. b. ' Théodoſe eut cette année le déplaiſir d'apprendre "que l'armée qu'il avoit envoyée en Afrique pour en chaſſer les Vandales ſous le Général Aſpar [fils d'Ardabure,] y avoit été défaite. ' Il fut lui-même en danger de ſa vie à cauſe qu'on manquoit de blé à Conſtantinople ; car " étant allé voir les greniers publics, il fut attaqué par le peuple qui n'avoit point de pain, & qui lui jetta des pierres. v. S. Aug. §. 353.

Marc. Chr. dum proceſſum celebrat.

INDICTION XV. L'AN DE JESUS-CHRIST 432. DE THEODOSE II. 24, 25.

Valerius & Aetius Conſuls.

[Aëce Conſul en cette année " n'eſt pas celui que nous avons vû Préfet de Conſtantinople & de l'Orient, mais " le célébre Général des armées de l'Occident. Valere ſon Collegue qui étoit Conſul pour l'Orient, pouvoit être " le beau-frere de Théodoſe & le frere d'Eudocie] qui avoit été Intendant des largeſſes en 427. & qui fut Maître des Offices en 435. Note 17. v. Valent. 3. v. §.

9. t. 45. l. 5. p. 372. [' Hiere que nous avons vû Conſul & Préſet en 427. doit encore avoir été Préfet cette année pour la ſeconde ou pour la troiſiéme fois,] ſelon le titre d'une loi dattée du 28 de Mars. Cette loi eſt ſur les aſiles [comme celle qui avoit été donnée un an auparavant ;] & elle regarde en particulier les eſclaves [1] ou les autres perſonnes qui dépendent d'une autre. Elle ordonne que s'ils ſe refugient dans l'Egliſe ſans armes, les Eccleſiaſtiques du lieu en avertiront leurs maîtres le lendemain [au plus tard,] afin qu'ils les viennent retirer après qu'on aura fait leur paix avec eux. Que s'ils ont des armes, la loi donne aux Maîtres la liberté d'employer la force pour les retirer ſans aucun délai, & même de les tuer comme de vrais homicides en cas qu'ils ſe défendent avec leurs armes. Théodoſe menace 1

1. Les Intendans, Fermiers, &c.

L'an de J. C. 432. les Eccleſiaſtiques qui violeront cet ordre, ou qui négligeront même de l'obſerver, qu'on leur en intentera une action devant l'Evêque, afin qu'ils les dépoſent s'ils ſont coupables, & qu'enſuite la Juſtice civile les punira encore comme laïcs.

' Il y a une autre loi du 11 Juin adreſſée à Héliodore Préfet de Conſtantinople. ' Godefroy croit que cet Héliodore peut être le parent de Caſſiodore qui fut 18 ans Préfet en Orient. Mais celui-ci vivoit du tems de Théodoric Roi d'Italie [à la fin du ſiecle : & ainſi il étoit poſtérieur à l'autre.] Chr. p. 176. t. 6. p. 364. | Caſſ. l. 1, ep. 4, p. 41.

' Baronius rapporte à l'an 432. un évenement que Socrate dit être arrivé vers le même tems de l'Ordination de Maximien, & ' un peu avant l'embarquement du 17 Août 433. ' Il parut en Crête un Juif fort âgé qui eut l'inſolence de dire qu'il étoit Moïſe, & qu'il avoit été envoyé du Ciel pour faire ſortir de cette Iſle les Juifs qui y étoient, & leur faire paſſer la mer à pied ſec, comme il avoit autrefois fait paſſer la mer rouge aux Iſraëlites. Il parcourut en un an toute cette iſle & tout ce qu'il y a de villes, & trouva créance dans l'eſprit de ces pauvres malheureux. Il les exhortoit à abandonner tout leur argent, leurs meubles & leur héritage, & leur promettoit de faire ſécher la mer pour les mener à la Terre de promiſſion. Trompés par ces promeſſes frivoles, ils ne voulurent plus travailler, & abandonnerent leurs biens à ceux qui voulurent s'en emparer. Lorſque le jour qu'il leur avoit marqué pour leur départ fut arrivé, il ſe mit à la tête d'une multitude incroyable d'hommes de femmes & d'enfans. Il les mena à un promontoire qui s'avance dans la mer, d'où il leur commanda de ſe jetter dans l'eau. Les premiers arrivés trop fidéles à lui obéir furent les uns briſés contre les rochers, & les autres enſevelis dans les flots. Tous les autres ſeroient péris de la même ſorte, ſi Dieu n'eût permis qu'il ſe rencontra là des Pêcheurs & des Marchands Chrétiens qui en retirent quelques-uns déja à demi étouffés par les eaux, & qui empêcherent le reſte de s'y jetter, en leur repréſentant que ceux qui avoient été aſſez fous pour le faire y étoient péris, hors quelques-uns qu'ils avoient ſauvés du naufrage, qui reconnoiſſoient alors leur folie, après avoir vû le danger où elle les avoit conduits. Les Juifs enfin détrompés condamnerent l'imprudence avec laquelle ils avoient ajouté foi aux paroles de cet impoſteur, & le chercherent pour le faire mourir ; mais il diſparut tout d'un coup, & on ne le put trouver ; ce qui fit croire à quelques-uns que c'étoit un dé- Bar. 432. §. 84. | Socr. l. 7. c. 38. p. 383. b. Socr. c. 39. p. 384. b. c. 38. p. 383. 384.

mon qui avoit pris la figure d'un homme pour exterminer cette nation. Cet accident porta pluſieurs de ces Juifs à quitter leur ſuperſtition pour embraſſer la foi de Jeſus-Chriſt. L'an de J. C. 433.

["Théodoſe s'appliqua beaucoup cette aonée à appaiſer le ſchiſme qui s'étoit formé dans l'Egliſe d'Orient au ſujet du Concile d'Ephéſe & de Neſtorius ; & il écrivit pour cela à S. Simeon Stylite. Ses ſoins eurent le ſuccès qu'il ſouhaitoit, & l'accord fut entiérement conclu au commencement de l'année ſuivante.] v. S. Cyril.

ARTICLE XX.

Embraſement à Conſtantinople : Théodoſe y augmente la diſtribution du pain : Attribue à l'Egliſe le bien des Clercs morts ſans héritiers : Veut qu'on ruine tous les reſtes de l'idolâtrie.

INDICTION I. L'AN DE JESUS CHRIST 433. DE THEODOSE II. 25, 26.

PASQUE LE 26. MARS.

Proſp. Marc. &c. *' Théodoſius Aug. XIV. & " Maximus Conſuls.* v. Valent. 3.

Cod. Th. 11. t. 28. l. 16. p. 21. TAURUS [que nous avons vû Conſul en 428.] étoit cette année Préfet du Prétoire. Théodoſe lui adreſſa une loi le 22 d'Avril, par laquelle il remettoit tout ce qui pouvoit être dû à l'Epargne depuis 408. juſqu'à l'an 428. étendant ainſi de 30 ans la remiſe qu'il avoit accordée [en 414.] & il n'y fait même aucun exception.

Marc. Chr. Chr. Al. pag. 728. Socr. l. 7. c. 39. p. 385. a. ' Il y eut cette année à Conſtantinople un embraſement effroyable ' que la Chronique d'Alexandrie met le 21 d'Août, & Socrate qui ſans doute eſt plus croyable, le 17 du même mois. Il commença vers le port, & conſuma la plus grande partie de la ville du côté du ſeptentrion ; il dura trois jours. Jamais on n'y avoit rien vû de pareil. Les greniers publics, les baios d'Achille, comme on les nommoit, & tous les environs furent réduits entiérement en cendres. Déja la flamme ſe jettoit ſur l'Egliſe des Novatiens, qui étoient dans le quartier appellé de la Cigogne, lorſque Paul leur Evéque voyant le danger de ſon Egliſe, alla ſe jetter au pied de l'autel pour recommander à Dieu la conſervation de ſon Egliſe & de

L'an de J. C. 433. tous ceux qui s'y étoient réfugiés, & pour implorer ſon aſſiſtance pour toute la ville. L'évenement fit voir, dit Socrate, que Dieu avoit écouté ſa priere; car quoique le feu entrât déja par les fenêtres & par les portes, quoiqu'il eût conſumé tous les environs, il ne fit néanmoins aucun tort à cette Egliſe qui demeura dans ſon entier au milieu des flammes, & ce qui eſt encore plus remarquable, c'eſt qu'après l'extinction de cet incendie, on ne voyoit pas le moindre veſtige de la fumée ſur le bois ni ſur les murailles de cette Egliſe. Les Novatiens faiſoient tous les ans une fête le 17 d'Août en mémoire de ce miracle qui fit extrémement révérer cette Egliſe, non ſeulement de tous les Chrétiens, mais même de la plûpart des Payens. [Il paroît difficile de conteſter à Socrate un fait dont il avoit ſans doute été témoin oculaire.]' Et la bonté de Dieu qui s'étend juſques ſur les bêtes, peut accorder hors de l'Egliſe & aux Payens mêmes diverſes graces pour la vie préſente, [afin de faire eſtimer l'humilité par laquelle on a recours à lui, quoiqu'avec une intention très-baſſe & très défectueuſe.] Mais il n'exauce jamais pour les vrais biens de la vie éternelle que dans l'Egliſe Catholique. ' Socrate dit pluſieurs autres merveilles de cet Evêque Novatien, que l'on peut voir ſi l'on veut dans ſon hiſtoire.

Aug. B. pſ. 41 v. 1. p. 367. d 98. v. 9. pag. 1070. f.

c. 17. 46. pag 353-389.

' Les bains d'Achille brûlés en cette occaſion furent rétablis depuis, & dédiés le 11 Janvier 443.' Baronius croit que Dieu peut avoir voulu punir par ce feu les blaſphêmes de Neſtorius qui n'avoit encore que trop de ſectateurs dans Conſtantinople.

n. p 42. 1. b. c. Chr. Alex. p. 730. Bar. 433. §. 22.

L'AN DE JESUS CHRIST 434. DE THEODOSE II. 26, 27.

PASQUE LE 15. AVRIL G.

' Areobindus & Aſpar Conſuls.

' Areobinde [ou Areovinde eſt ſans doute ce Général des armées de l'Empire d'Orient qui s'étoit ſignalé dans la guerre de Perſe, & le Patrice de ce nom qui mourut en 449. ' Il y avoit en 449. & 451. un Flavius Areobindus Martialis Maître des Offices [mais il n'avoit point été Conſul.]

Marc. Chr.] Paſc. p. 314. 459. Socr. l. 7. c. 18. p 357. b. c. Marc. Chr. Conc. t 4. p. 246. c. 574. e.

Nous ne connoiſſons point d'autre Aſpar en ce tems-ci que celui qui étoit fils d'Ardabure. Ainſi tous les deux Conſuls étoient des Généraux de l'Orient. [Mais comme Aſpar avoit été envoyé au ſecours de l'Occident contre les Vandales,] où il

Proſ. pro. l. 4. c. b. p. 160.

paroit qu'il étoit encore cette année même; [il pouvoit avoir été nommé au conſulat par Valentinien.]' Et en effet les faſtes de l'Occident le placent toujours le premier. L'an de J. C. 434.

Chr. a. 1. d. Paſc. p. 450. 472.

Cod. Th. 11. t. 28. l. 15. p. 210.

p. 24. 2.

'Théodoſe adreſſe à Taurus Préfet du Prétoire & Patrice une loi dattée du 20 de Juin, par laquelle il remet tout ce qui pouvoit être dû pour une certaine impoſition ' qui avoit été ordonnée, à ce qu'on croit, par Antioque Préfet [en 431.] On prétend qu'il ne remet que ce qui étoit dû pour le paſſé, ſans ôter cette impoſition pour l'avenir.

14. t. 16. l 3. p. 236.

p. 233.

p. 235.

p. 236.

p. 237. 2.

'Le 17 de Novembre il adreſſa une loi à Leonce Préfet de Conſtantinople, par laquelle ' au lieu de 500 livres d'or aſſignées auparavant pour acheter le blé qui ſe diſtribuoit au peuple de Conſtantinople, ' ſelon l'Ordonnance de Conſtantin & du grand Théodoſe, ' il en aſſigne 611, avec défenſe abſolue aux Préfets de la ville d'en rien détourner à un autre uſage, ſur peine d'en payer le double; & il voulut que cette loi fût gravée ſur le cuivre, ' afin que tout le monde pût y avoir récours dans le beſoin.

t. 1. p. 436.

p. 437.

p. 436.

p. 437. 2.

'Le 15 du mois ſuivant il ordonne que les biens des Eccléſiaſtiques, des Religieux & des Religieuſes qui ſeront morts ſans héretiers, & ſans faire de teſtament, appartiendront à l'Egliſe ou au Monaſtere dont ils ſeront, ' & non plus au Fiſc comme auparavant, ' pourvû que ces biens ne ſoient point engagés au public ou à des particuliers. ' Et c'étoit une choſe aſſez ordinaire en ce tems-là, qu'en ces occaſions les biens de ceux d'un Corps revenoient au Corps dont ils étoient. [Cette loi s'étoit obſervée aſſez long-tems. La pauvreté dont les Religieux, & ſouvent les Eccléſiaſtiques faiſoient profeſſion, n'empêchoit pas qu'ils ne demeuraſſent poſſeſſeurs de leurs biens, s'ils en avoient, ou qu'ils n'en diſpoſaſſent comme ils le jugeoient à propos. Les Magiſtrats civils n'entroient point dans la connoiſſance d'un vœu qu'ils faiſoient volontairement.

v. S. Cyr. §.

v. Valent. 3. §.

v. S. Eugene. §

" Maximien Evêque de Conſtantinople mourut le 12 Avril de cette année. S. Procle fut auſſi tôt mis en ſa place. " La Princeſſe Honorée fut chaſſée par l'Empereur Valentinien ſon frere à cauſe de ſa mauvaiſe conduite, & envoyée à Conſtantinople. " Le Comte Sebaſtien s'y refugia en 434. ou 435. le crédit d'Aëce l'ayant obligé de quitter la Cour de Valentinien. Il ſe retira quelque tems après en Afrique.

L'an de J. C. 435. L'AN DE JESUS-CHRIST 435. DE THEODOSE II. 27, 28. PASQUE LE 31 MARS. F. INDICTION III.

Théodoſius XIV. & Valentinianus IV. Augg. Conſuls. Marc. Chr. &c.

' Anthémius Iſidorus fut cette année Préfet d'Orient. ' Il l'avoit été de Conſtantinople en 410. & enſuite d'Illyrie en 424. On marque encore qu'il étoit Préfet du Prétoire en 416. ' mais ce peut être une faute. ' Il l'étoit de l'Orient dès le 29 Janvier de cette année, ' & il le fut juſqu'au mois d'Août de la ſuivante. [Il fut Conſul en la même année 436] ' S. Iſidore de Peluſe lui écrivit en faveur d'un Maître de navire nommé Bon, qui tranſportant du blé pour le public, avoit fait naufrage. ' Iſidore étoit mort en 446 ' Le titre d'une loi donnée le 29 de Janvier [nous fait connoître ceux qui étoient alors les principaux Officiers de l'Empire;] car elle eſt adreſſée à Valere Maître des Offices: & la fin porte que l'on en envoya des copies à Iſidore Préfet du Prétoire [en Orient,] à Regin Préfet d'Illyrie, à Leonce Préfet de Conſtantinople, à Théodote Comte [ou Général des troupes] dans l'Egypte, à Cléopater Préfet du même pays, à Abtharit Comte d'Orient, à Heſyque Proconſul d'Achaïe, à Euſtathe [Vicaire du Préfet] dans l'Aſie, & à Nectaire Vicaire du Pont. ' Regin eſt appellé dans un autre Acte de cette année Flavius Simplicius Reginus. On croit que Théodote eſt Théodore Préfet d'Egypte, à qui S Iſidore de Peluſe écrit deux lettres, ' où il lui mande que quand nous jouirions, ſi cela étoit poſſible, de tout ce que les hommes peuvent ſouhaiter en ce monde, la vûe de ce que nous avons été il n'y a qu'un moment, & de ce que nous ſerons dans un moment, nous doit tenir dans l'humilité; ' la douceur & la bonté étant plus convenables & plus utiles à un Magiſtrat ſoit pour les autres, ſoit pour lui-même que le faſte & la fierté. Il eſt viſible que Théodore avoit beſoin de cette leçon.

Marc. Chr. &c. Conc. t. 3 pag. 124. b. Cod. Th. t. 6. p. 368. t. Chr. p. 163. p. 177. p. 178. Iſ. P. l. 1. ep. 299. p. 80. c. d. Théod. ep. 47. p. 391. a. Cod. Th. 6. t. 28. l. 8. p. 190. p. 191. 2. Iſ. P. l. 3. ep. 50. p. 275. l. 5. ep. 462. p. 695.

' Nous apprenons de quelques autres loix qu'Hierocrate, nommé auſſi Hieritocrate & Hermocrate, étoit Intendant du Domaine. [C'eſt ſans doute] ' cet Hermocrate qui étoit Préfet du Prétoire en 444. ' Valere eſt encore qualifié Maître des Offices dans une loi du 12 Mars, & Pacelin dans celle du 16 Avril.

Cod. Th. t. 6. p. 366. nov. 33. p. 15. Chr. p. 177.

Théodoſe publia le 3 d'Août une loi ſévere contre les Neſtoriens, chaſſa Neſtorius même d'Antioche, & le bannit pre-

v. Cod. Th. p. 278. c. mierement en un lieu appellé les Pierres, ' & enſuite à Oaſis. L'an de J. C. 415. Il s'éleva la même année d'aſſez grands troubles, ſur ce que des Moines vouloient qu'on anathêmatisât Théodore de Mopſueſte: & ces troubles continuerent au moins juſqu'à l'année ſuivante. Théodoſe les appaiſa en ordonnant par le conſeil de S. Procle qu'on ne parleroit plus de cet anathême.

1. ' Il faut ſans doute rapporter à cette année une loi importante de Théodoſe, ' puiſqu'elle s'adreſſe à Iſidore Préfet du Prétoire. Il y confirme toutes les loix qui défendoient aux Payens les victimes, les ſacrifices & les autres actes d'idolâtrie. Mais il ordonne de plus que tout ce qui peut reſter de Temples, de Chapelles, de " lieux conſacrés aux idoles, tout cela ſera détruit par les Magiſtrats, & qu'on en purifiera la place en y mettant le ſigne de la Religion Chrétienne, ' c'eſt-à-dire, la croix, comme Godefroy le reconnoît. ' Il menace du dernier ſupplice tous ceux qui ſeront convaincus d'avoir violé cette Ordonnance. [C'eſt apparemment à cette loi plûtôt] ' qu'à celle de 423. qu'il faut rapporter ce que dit Théodoret, 'que dans une loi où il ordonnoit d'abbatre juſqu'aux fondemens ce qui reſtoit encore de Temples d'idoles, il ajoutoit qu'il ne vouloit pas que la poſtérité trouvât même les veſtiges de ces folies honteuſes qui avoient ſi long-tems abuſé les hommes.

Cod. Th. t. 10. l. 25. p. 296. fana : p. 297. c. p. 296. p. 294. 1. Theod. l. 5. c. 36. p. 749. c.

Marcellin marque qu'on fit cette année une nouvelle place publique à Conſtantinople, à laquelle on donna le nom de Théodoſe.

ARTICLE XXI.

De Senator Patrice: Théodoſe va à Cyzic: Les Juifs & les Payens ſe ſoulevent: Sainte Mélanie vient à Conſtantinople, & convertit Voluſien.

Indict. 4. L'AN DE JESUS-CHRIST 436. DE THEODOSE II. 28, 29. PASQUE LE 19. AVRIL. E. D.

[*Anthemius*] ' *Iſidorus & Senator Conſuls.*

Macr. Proſ. &c. Socr. l. 7. c. 44. p. 388. c. [LES Conſuls de cette année furent encore tous deux d'Orient. Nous venons parler d'Iſidore qui étoit en même tems Conſul & Préfet: & Senator n'a pas été moins puiſſant

1. Elle eſt datée du 12. Conſulat de Théodoſe qui eſt l'an 426. & du 4 de Valentinien qui eſt l'an 435. Il y a encore faute dans *le XIX, Kal. Decemb.*

que

L'an de J. C. 436. que lui dans la Cour de Théodoſe,] ' où il eut la dignité de Patrice auſſi bien que celle de Conſul. ' Il y avoit peu qu'il étoit Patrice lorſque Théodoret lui écrivit en 445. ou 446. pour une affaire qui regardoit les tailles de ſon Diocèſe. ' Il étoit en Syrie vers l'an 443. où il vit Théodoret ; & il paroît qu'il y contracta amitié avec cet illuſtre Evêque, ' & avec S. Jacques le plus illuſtre Solitaire du Diocèſe de Cyr. ' Théodoret lui écrivit encore en 449. pour lui demander ſa protection contre ceux qui calomnioient ſa foi. ' Il fut envoyé en ambaſſade vers Attila. ' Il ſe trouva avec l'Empereur Marcien à la ſixiéme ſéance du Concile de Calcédonie ' le 25 Octobre 451. [b] & il aſſiſta encore de ſa part à pluſieurs autres ſéances de ce Concile. ' On marque qu'il y avoit à Conſtantinople une petite Chapelle de S. Michel bâtie par Senator Patrice, dont Juſtinien fit depuis une grande Egliſe. [Je ne vois point que M. Du Cange en parle] ' dans l'énumération qu'il fait de diverſes Egliſes de S. Michel à Conſtantinople & aux environs.

Conc. t. pag. 575. a. Theodor. ep. 44. p. 928. 929. p. 928. 929. | 47. p. 930. d. p 928. d. p. 929. a. ep. 93. p. 968. Priſc p. 48. b. c. Conc. t. 4. p. 575. a. 567. e. p. 567. e. b. p. 780. Proc. ædif. l. 1. c. 3. p. 12. c. d. Cang. de C. l. 4. pag. 186. 187.

v. S. Auguſt. S. 347. " Darius avoit ſuccedé à Iſidore dès le 28 d'Août en la charge de Préfet d'Orient. ' On croit que c'eſt celui-même dont S. Auguſtin eſtimoit ſi fort la connoiſſance & l'amitié : ' & il ſemble en effet qu'il fut d'Edeſſe en Méſopotamie.

Cod. Th. Chr. p. 178. t. 6. p. 457. t. S. Auguſt. ep. 263. p. 367. t. d.

' Apollone avoit la charge d'Intendant des largeſſes au mois de Mars. ' Il étoit uni d'amitié avec Théodoret, qui lui écrivit en 449. ſur ſa perſécution. ' Théodoret écrit encore à un Apollone alors Payen, qui venoit peut-être exercer quelque charge dans la Syrie. Il eſtime beaucoup les grandes qualitez qu'il avoit reçues de la nature, & les lumieres qu'il avoit acquiſes par l'étude ; mais il lui ſouhaite la connoiſſance de celui qui lui avoit donné l'être. [Dieu lui fit cette grace, ſi c'eſt le même] ' qu'Apollone, qui après avoir été Préfet de Conſtantinople, aſſiſta au nom de l'Empereur Marcien au Concile de Calcédoine en 442. & 443. [qu'il faut aſſurément diſtinguer de l'autre.]

Cod. Th. Chr. p. 278. Theodor. ep. 103. p. 974. ep. 73. p. 242. Conc. t. 4. p. 326. c. 78. d. | 466. d. e.

' Félix étoit en ce tems-ci grand Chambellan. On ſe loue du ſoin qu'il prenoit pour les affaires de l'Egliſe. [Et il ne manquoit pas d'occaſions pour employer ſon crédit pour elle.] Car les Payens ſe ſoulevoient dans la Phénicie, dans la Paleſtine & dans l'Arabie. Les Juifs faiſoient la même choſe en divers endroits. A Laodicée [en Syrie] ils ſe ſaiſirent de l'Archidiacre, l'entraînerent dans le Théâtre, & " l'y firent enfin mourir. Jean Evêque d'Antioche aſſure que c'étoit un homme admira-

Lup. ep. 197. p. 395. p. 394. e. punierunt

ble,] digne par conſéquent de la grace du marryre ; mais il ne nous a point conſervé ſon nom.] L'an de J. C. 436.

t. 4. P. 215. ' Théodoſe fit cette année une nouvelle action d'indulgence & de bonté. Divers Receveurs n'avoient pû payer le blé & d'autres choſes qu'ils devoient fournir en nature, & le Préfet du Prétoire leur avoit accordé qu'ils les payaſſent en argent, & à un prix aſſez médiocre. Mais Théodoſe ne ſe contentant pas de cela, leur remit la moitié de l'argent auquels ils avoient été taxés, ſans y comprendre néanmoins ce qui étoit dû depuis l'an 427.

p. 212. Chr. p. 178. ' Cet Acte eſt datté du 14 Juillet à Conſtantinople, ' où Théodoſe étoit encore le 4 du mois ſuivant. ' Il en partit [peu après] & s'en alla par mer à Cyzic. Il fit de grands biens à cette ville, & revint auſſi par mer à Conſtantinople. ' Il étoit le 28 d'Août à Apamée, qu'on croit être celle de Bithynie près de Cyzic.

Cod. Th. Chr. p. 178.

[Nous ne ſçaurions mieux placer que vers la fin de 436. le voyage que Sainte Mélanie la jeune fit à Conſtantinople. On peut voir ailleurs l'hiſtoire de cette Sainte, qui ayant abandonné Rome où elle tenoit un des premiers rangs, s'étoit retirée depuis environ 20 ans à Jeruſalem. ' Elle ſe réſolut néanmoins de faire le voyage de Conſtantinople à l'occaſion de Voluſien ſon oncle, alors Prefet de Rome, & envoyé [par Placidie] à Eudocie [& à Théodoſe. C'étoit apparemment ſur le mariage de Valentinien III. avec Eudoxie, qui ſe fit l'année ſuivante.]

Sur. 31. Decemb. p. 381. § 27.

§ 27. ' Ce Voluſien étoit encore payen ; & c'étoit particulierement dans le deſir de le convertir que Mélanie entreprit ce grand voyage. ' Dieu lui accorda l'effet de ſon deſir. Car Voluſien étant tombé malade à Conſtantinople, eut le bonheur avant que de mourir de demander & de recevoir le baptême.

§. 29. 30.

§. 29. ' Sainte Mélanie travailla non ſeulement à la converſion de ſon oncle ; mais encore à celle de beaucoup de Neſtoriens.

§. 30. ' Ses inſtructions ſervirent auſſi à beaucoup d'autres perſonnes, & particulierement à l'Impératrice & à l'Empereur même. Car plus ils ' étoient expoſés à l'enflure de l'orgueil par la gloire de leur dignité, dit l'hiſtoire de la Sainte, plus auſſi ils avoient beſoin de remédes. ' Sainte Mélanie porta beaucoup Eudocie à viſiter les ſaints lieux de Jeruſalem, [ſoit à cauſe] du vœu qu'elle avoit faite d'y aller quand ſa fille ſeroit mariée, [ſoit qu'elle l'air même portée à faire ce vœu.] ' Elle logea à Conſtantinople chez le grand Chambellan,] c'eſt-à-dire, " qui l'a-

tumerent :

§. 31.

Socr. l. 7. c. 47. p. 390. d.

Sur. 31. dec. p. 382 §. 28.

v. Pallad. §.

L'an de J. C. 436. voit été avant l'an 420. ſi l'on ne veut dire qu'il l'a été deux fois.] ' Elle demeura peu de tems à Conſtantinople, & ſe hâta d'en partir avant que l'hiver fût fini, pour arriver, comme elle fit, à Jeruſalem avant le jour de Paſſion, [qui en 437. étoit le 9 Avril.] §. 30.

ARTICLE XXII.

Théodoſe marie ſa fille à Valentinien III. Publie ſon Code: Les pirates courent la mer.

L'AN DE JESUS-CHRIST 437. DE THEODOSE II. 29, 30. C. INDICTION V.

v. Valent. 3 §. *' Aëtius II. & Sigisvultus Conſuls.* Proſ. Marc. &c.

[COMME nous avons vû en l'année 436 & en quelques autres que tous les deux Conſuls étoient d'Orient; ils furent tous deux cette année d'Occident.] Darius étoit encore cette année Préfet d'Orient. Cod. Th. Chr. p. 178.

' Socrate met en 436 le mariage d'Eudoxie fille de Théodoſe avec Valentinien III. qui la vint épouſer à Conſtantinople ' le 29 d'Octobre. [Mais " tous les autres ne le marquent qu'en 437.]' Valentinien céda toute l'Illyrie à Théodoſe en faveur de ce mariage, c'eſt-à-dire, l'Illyrie Occidentale] ' qui comprenoit les deux Pannonies, la Dalmatie, & les deux Noriques. [Car l'Illyrie Orientale avoit toujours appartenu aux Empereurs de Conſtantinople depuis que Gratien l'eut donnée au grand Théodoſe. Et pour l'Occidentale même, Valentinien peut bien n'avoir fait que ratifier en ce tems-ci ce que ſa mere avoit déja accordé en 424. " lorſqu'elle lui fit fiancer Eudoxie. Car il ſemble que Théodoſe II. étoit en poſſeſſion des deux Pannonies dès l'an 427. ' Et Caſſiodore accuſe de cette honte & de cette diminution de l'Empire d'Occident la foibleſſe de Placidie. [Mais cette foibleſſe ſera excuſable, ſi c'étoit une condition que Théodoſe avoit demandée pour rendre le reſte de l'Occident à elle & à ſon fils: & il faudra moins accuſer la foibleſſe de Placidie qui a accepté cette condition, que la baſſeſſe & le peu de cœur de Théodoſe qui l'a exigée.]

v. Valent. 3. n. 3. §. Socr. l. 7. c. 44. p. 388. Chr. Al. pag. 730. Jor. reg. c. 42. p. 653. d Socr. n. p. 92. 93. Notit. c. 34. p. 59.

v. §. 17.

Indict. 6. L'AN DE JESUS-CHRIST 438. DE THEODOSE II. 30, 31. B.

v. Valent. 3. §. *Theodoſius Aug. XVI. & " Fauſtus Conſuls.*

[S. Chryſoſtome banni en 404. par Arcade & par Eudoxie,

fut enfin comme rappellé d'exil, " & ſon corps rapporté à Conſtantinople le 27 Janvier 438.] ' Non ſeulement Théodoſe le fit rapporter, & [le voulut conduire du port à l'Egliſe;] mais proſterné ſur ſon cercueil, il lui demanda pardon pour l'injuſtice que ſon pere & ſa mere avoient commiſe contre lui. L'an de J. C. 438. v. S. Chryſ. §. 134.

Théod. l. 5. ep. 36. p. 748. d.

Prof. T. p. 52. [Ce fut auſſi " en cette année ' que Théodoſe publia ſon Code, c'eſt-à-dire un recueil de loix choiſies entre toutes celles que les Empereurs légitimes avoient faites. ' Il avoit fait compoſer ce recueil à cauſe de l'obſcurité, de l'embarras, & des longueurs que cauſoit dans les procès ce nombre infini de loix faites par les Empereurs, qui ſouvent étoient contraires les unes aux autres. Il fit donc dreſſer ce recueil par quelques perſonnes habiles dans la Juriſprudence, dont Antioque Conſul [en l'an 431.] étoit le Chef: & quand il fut achevé, il le publia par une loi du 15 Février adreſſée à Florent à qui il avoit donné [de nouveau] la charge de Préfet du Prétoire; ordonnant qu'après le dernier jour de cette année, on ne pourroit produire en Juſtice que ce qui eſt compris dans le Code. Note 18.

Cod. Th. nov. 1. p. 2.

p. 2. ' Il ordonne en même tems que les loix faites dans l'un des deux Empires ne pourront avoir de force dans l'autre, ſi le Prince qui les a faites ne les envoye ſignées de ſa main à ſon Collégue, [au lieu qu'auparavant ce qu'un Empereur avoit ordonné paſſoit pour loi dans tout l'Empire, quoique cela ne fût pas tout-à-fait ſans exemption.]

Chr. p. 189. p. 192. ' On ne doute pas que ce Code n'ait auſſi-tôt été reçu dans l'Empire d'Occident, auſſi bien que dans celui d'Orient. ' Théodoric & les Goths qui demeurerent maîtres de l'Italie ſur la fin du V. ſiécle, le reçurent auſſi comme une loi publique, ' au moins à l'égard des Romains: car entr'eux ils avoient leurs uſages propres. ' Alaric Roi des Viſigots en Languedoc & en Eſpagne, fit faire l'an 506. une nouvelle compilation des loix Romaines tirée non ſeulement du Code Théodoſien & des nouvelles loix que Théodoſe & Valentinien y ajouterent depuis; mais encore des anciens Codes de Gregoire & d'Hermogene, & des réſolutions de quelques Juriſconſultes. Anien Référendaire ou Chancelier de ce Prince, ſigna les copies qui en furent envoyées aux Juges des lieux, afin qu'elles fuſſent plus authentiques: ce qui l'a fait paſſer dans la poſtérité pour l'Auteur même de ce Code.

p. 192. 2.

p. 192, 193.

190. 2.] 193. ' Godefroy ſemble dire que c'eſt de cette compilation qu'eſt venu le Code Théodoſien tel que nous l'avons aujourd'hui, &

&c. t. 3. p. 63. 1.

L'an de J. C. 434. que c'eſt pour cela qu'il y manque pluſieurs choſes que l'on en cite: [il y auroit peut-être pluſieurs autres remarques à faire ſur ce code:] ' mais on trouvera dans les Prolégomenes de Godefroy plus que nous n'en pourrions dire. On appelle *Novelles* ou nouvelles loix celles que Théodoſe & quelques autres Empereurs y ajouterent enſuite. ['Théodoſe en fit pluſieurs dès cette année, '& entr'autres celles du 10 Juillet, par laquelle il caſſe une de celles qu'on avoit miſes dans ſon Code. ' Celle du 10 de Mai eſt belle pour l'obligation qu'ont les Princes de faire du bien à leurs peuples: & elle eſt remarquable pour ſon ſujet. Car nous y apprenons que Conſtantin dans le deſſein de peupler ſa nouvelle Rome, avoit ordonné que tous ceux qui poſſédoient des Terres dans les diocéſes ou départemens d'Aſie & du Pont, euſſent un logement dans Conſtantinople; & que ceux qui n'en auroient pas, ne pourroient diſpoſer de leurs fonds de terre [qu'en faveur peut-être de ceux qui en avoient.] Mais Théodoſe caſſe cette loi dont Conſtantinople n'avoit plus beſoin, étant aſſez peuplée de ceux qui venoient volontairement y demeurer. [Je ne ſçai pourquoi il ne parle point de la Thrace, qui étant encore plus près de Conſtantinople, étoit ſans doute compriſe dans la loi de Conſtantin. Je penſe auſſi que ces Terres qui obligeoient à avoir une maiſon dans Conſtantinople, n'étoient que celles qui avoient une certaine étendue marquée par la loi.]

Chr. p. 183. 199. Nov. p. 3. 7. 2 S. 13. Nov. 5. p. 30. 1. 12. p. 7. 2.

' La Novelle de Théodoſe eſt adreſſée à Marcellin, dont la dignité y ' eſt mal marquée. Il eſt certain qu'il avoit l'année ſuivante celle de Comte ou Intendant des largeſſes; [ce qui peut revenir au ſujet de la loi dont nous parlons.]

' La Chronique de Marcellin marque ſur cette année que le Brigand Cotrade fut pris avec ſes pirates & ſes aſſociés, & exécuté à mort. [Je ne ſçai ce que c'eſt.] ' On cite de Sigonius que ce Cotrade ou Conrad, comme il l'appelle, étoit le Chef des pirates qui avoient paſſé les Vandales en Afrique, & qui enſuite de cela courroient les mers. [Je ne trouve point d'où cela peut être pris, & je ne ſçai s'il ne ſe ſeroit point formé cette idée en y joignant ce paſſage de Marcellin avec ce que dit S. Proſper: qu'en 437. des Barbares déſerteurs des Confédérés ſe mirent à courir les mers, & pillerent beaucoup d'iſles en 438. principalement la Sicile. [Il eſt aiſé que Cotrade fût l'un des Chefs de ces pirates. Les Confédérés ſont com-

Marc. Chr. Calviſ. pag. 330 2 t. 5. p. 942.

a. Comiti P. F. ce qui ne ſignifie rien.

me je crois, les Goths & d'autres Barbares, dont les Romains compoſoient alors leurs armées. Mais je ne ſçai ſi l'on y a jamais compris les Vandales maîtres de l'Afrique. L'an de J. C. 438.

Suid. d. p. 300. b. c. [' Je n'entens point non plus ce que veut dire Suidas] lorſqu'entre les marques de la foibleſſe du gouvernement de Théodoſe & de ſes Eunuques, il dit que les partiſans de Sebaſtien amaſſerent des vaiſſeaux pour courir les mers, & troublerent l'Helleſpont & la Propontide. [Nous avons parlé ci-deſſus ' du Comte Sebaſtien gendre de Boniface. Mais on ne dit point que ni lui ni ſes amis ayent jamais ſongé à rien de ſemblable.] ' On l'accuſa néanmoins vers 444. de former de mauvais deſſeins, ce qui l'obligea de ' s'enfuir de Conſtantinople.

Idat. p. 24.

v. S. Eugene de Cart. §.

§ 23.

ARTICLE XXIII.

Loix pour l'Egliſe & pour le peuple : Eudocie va à Jeruſalem & en rapporte des Reliques.

L'AN DE JESUS-CHRIST 439. DE THEODOSE II. 31, 32. Indict. 7.

PASQUE LE 16. AVRIL A.

' Théodoſius Aug. XVII. & Feſtus Conſuls.

Marc. Proſ. &c. MARCELLIN dit que Théodoſe célébra dans ce Conſulat " la 40e année de ſon regne. [Je n'en vois point la raiſon, ni d'où il comptoit ces 40 ans, car il ne pouvoit être encore que dans la 39e année de ſa vie. Le plus court eſt d'abandonner Marcellin, ſi l'on ne veut dire que les Empereurs n'avoient pas grande règle pour ces ſolemnitez, ' & ' qu'ils les avançoient quelquefois de deux ans, comme M. Valois dit que cela étoit aſſez ordinaire.

Octava quinquennalia.

Pagi. p. 97.

Cod. Theod. nov. t. 3. p. 2. t. 44. p. 19. b. t. 18. p. 10. 1. t. 6. p. 3. Socr. l. 7. c. 48. p. 391. Cod. Th. nov. t. 18. p. 10. 1.

' Florent fut encore cette année Préfet d'Orient juſqu'au 19 d'Octobre. ' Cyrus [dont nous parlerons bientôt plus amplement,] tenoit ſa place le 6 de Décembre. ' Thalaſſe étoit Préfet d'Illyrie le 21 d'Août. ' Mais lorſqu'on croyoit que Théodoſe l'alloit faire Préfet d'Orient, S Proele de Conſtantinople " le fit cette année même Evêque de Céſarée en Cappadoce. ' Alype lui ſuccéda apparemment dans la Préfecture de l'Illyrie.

v. S. Procle.

1. Le P. Pagi dit la même choſe ; & il prétend donner la raiſon de ces avances. [je ne ſçai ſi on ſera ſatisfait.]

L'an de J. C. 439. ' Le 31 de Janvier Théodoſe publia une loi par laquelle il t. 3. p. 2.
excluoit les Juifs & les Samaritains de toutes les charges civiles, même de la ſimple fonction de Geolier; leur permettoit d'entretenir leurs anciennes Synagogues, mais non d'en bâtir aucune nouvelle ſur peine de confiſcation de ce nouveau bâtiment en faveur de l'Egliſe, & d'une amende de 50 livres d'or. Mais il leur défend ſur peine de la vie d'attirer qui que ce fût à leur Religion. ' Cette loi ordonne encore la mort & la confiſcation de tous les biens contre les Payens qui auroient offert des ſacrifices, attribuant à la trop grande indulgence qu'on avoit eue juſqu'alors pour eux, de ce que les années avoient été ſtériles & les gelées extraordinaires. ' Théodoſe y recommande encore l'exécution des autres loix faites contre les Manichéens, les Eunomiens, les Montaniſtes, les Photiniens, les Priſcillianiſtes, & quelques autres ſectes moins connues. ' Baronius parle de cette loi [ſans marquer s'il y eut quelque occaſion particuliere qui ait porté Théodoſe à la publier.] p. 2. p. 2. 10.

'Par la loi du 11 Août adreſſée à Thalaſſe alors Préfet d'Illyrie, Théodoſe ordonne par l'avis de Thalaſſe même, que l'on pourra appeller à ſa perſonne des jugemens rendus par les Préfets du Prétoire en quelque cauſe que ce ſoit, pourvû qu'on le faſſe dans les deux ans après que le Préfet dont on ſe plaindra ſera hors de charge. Cod. Th. nov. t. 6. p. 3.

'Il arrivoit quelquefois qu'on demandoit aux Empereurs des biens qu'on prétendoit être dévolus au Fiſc, quoiqu'ils fuſſent poſſédés très-légitimement par les particuliers qui ſe trouvoient ainſi dépouillés de leurs biens, [ou obligés à ſoutenir des procès contre des perſonnes puiſſantes.] ' Pour remédier au mal, Théodoſe ordonne par la loi du 19 Octobre qu'on ne pourra demander à l'Empereur aucune aubaine qu'un an après que le droit du Fiſc y aura été ouvert; que celui qui en aura obtenu le don après ce tems écoulé, ſera obligé de repréſenter au juge des lieux le délateur [qui a donné avis de l'aubaine,] pour être retenu priſonnier, [& puni ſans doute ſi ſon avis ſe trouve faux:] que les eſclaves qui auront donné de ces avis, non ſeulement ne ſeront point écoutés, mais ſeront même brûlés ou livrés aux bêtes; & que les Juges qui admettront les donations contre la diſpoſition de cette loi, ſeront obligés à la reſtitution envers ceux contre qui ils l'auront admiſe, outre les peines du ſacrilége, [& du crime de leze-majeſté. Cette loi eſt adreſſée à Florent, mais donnée ſur l'avis de Marcel- Zoſ. l. 5. pag. 309. d. Cod Th. nov. t. 44. p. 19. 1.

lin Intendant des largeſſes, [1] & de celui qui tenoit la place de l'Intendant du Domaine.] L'an de J. C. 439.

t. 18. p. 10. 1. [La loi du 6 Décembre eſt celle [dont] nous avons parlé par avance,] par laquelle Théodoſe à la priere de Florent, défend abſolument les lieux publics d'impudicité & de crime. v. §. p. 3.

Marcellin marque dans ſa Chronique que l'Impératrice Eudocie revint cette année de Jeruſalem. [Elle partit d'aſſez bonne heure,] puiſqu'après ſon départ Sainte Mélanie fit encore avant la fin de l'année la viſite des ſaints lieux de la Galilée. [Ainſi il y a apparence qu'elle y étoit allée dès l'an 438.]

Sur. 31. Dec. p. 383. §. 34.

Socr. l. 7. c. 47. p. 390. d. Il eſt toujours certain que ce ne fut qu'après le mariage d'Eudoxie ſa fille, fait comme nous avons dit, à la fin de 436. ou plûtôt de 437.]

d. Socrate dit que Théodoſe, [dont le regne avoit paru juſqu'alors aſſez heureux, [tâchoit de reconnoître en diverſes manieres la bonté de celui qui le combloit de tant de biens; & que ce fut pour cela qu'il envoya Eudocie à Jeruſalem, afin qu'elle s'acquittât du vœu par lequel elle s'étoit obligée à ce voyage, en cas qu'elle vît ſa ſœur mariée.

Sur. 31. Dec. p. 382. §. 31. Sainte Mélanie l'avoit auſſi exhortée, comme nous avons vû, à entreprendre ce voyage, & à venir prendre quelque part à la ſainteté de ces lieux ſacrés.

[Nous ne nous arrêtons point aux conjectures de quelques

Vorb. t. 5. p. 95. 197. 1. modernes] qui veulent que la véritable cauſe de ce voyage fut la jalouſie qui étoit entre Eudocie & Pulquérie. Nous ſçavons aſſez [2] ce que les nouveaux Grecs diſent ſur ce ſujet; & il eſt aiſé qu'il y ait en cela quelque choſe de véritable. Mais nous aimons mieux nous contenter du peu que nous trouvons dans les Auteurs anciens & originaux, que de deviner ce que nous ne ſçaurions ſçavoir, ou de nous amuſer à des Ecrivains peu aſſurés, qui ont peut-être inventé tout ce qu'ils diſent ſur ce ſujet, mais qui au moins y ont mêlé pluſieurs choſes qui ſont certainement fauſſes. v. S. Leon. n. 3.

Socr. p. 340. d. Comme donc Théodoſe ſongeoit alors à reconnoître les graces de Dieu par ſes bonnes œuvres, [il faut peut-être rapporter au voyage d'Eudocie ce que des Auteurs peu exacts

Cedr. p. 337. d; Theoph. p. 74. d. mettent en la 20e année de ſon régne, c'eſt-à-dire en l'an 428. qu'il envoya de grandes ſommes d'argent à l'Evêque de Jeruſalem

1. Marcellini vicem ageotis, &c. Eſt-ce que l'Intendant des largeſſes auroit tenu la place de l'Intendant du Domaine, qui même lui étoit inférieur? Je penſe qu'il faut *& vicem agentis*.

L'an de J. C. 439. ruſalem [Juvenal] pour être diſtribuées aux pauvres, & une croix d'or enrichie de pierreries, pour être miſe ſur le Calvaire : au lieu de quoi l'Evêque lui envoya la main droite de S. Etienne.] ' Au moins il eſt certain qu'Eudocie lui apporta à ſon retour des Reliques de ce Saint. Marc. Chr.

' Eudocie paſſa à Antioche avant que d'arriver à Jeruſalem. Elle y prononça un diſcours à la louange de la ville en préſence du peuple ' & du Sénat aſſiſe en un trône impérial qui étoit tout d'or enrichi de pierreries ; ' & finit en témoignant qu'elle conſidéroit ceux d'Antioche comme étant d'un même ſang qu'elle, à cauſe qu'elle étoit de Grece d'où ſont ſortis pluſieurs Colonies qui ont peuplé l'Orient. ' Elle fut récompenſée de ce diſcours par de grandes acclamations. ' Ceux d'Antioche lui dreſſerent une ſtatue de cuivre ' qu'on plaça dans le Muſée, [où l'Académie des Sciences,] & une autre couverte d'or qui fut miſe dans le Sénat. Evag. l. 1. c. 20. p. 277. b. Chr. Al. pag. 732. Evag. p. 277. b. Chr. Al. pag. 732. Evag. p. 277. b. Chron. Alex. p. 732.

Ἐν τῷ στρατη-γεῖ. Elle donna de grandes ſommes d'argent à la ville " pour acheter du blé. ' On croit auſſi que ce fut par ſes ſollicitations que Théodoſe aggrandit Antioche du côté de Daphné, & donna 200 livres d'or pour rebâtir un endroit des bains de [l'Empereur] Valens, qui avoit été gâté par le feu. [Elle y fit auſſi ſans doute des largeſſes aux Egliſes.] ' Car elle diſtribua de grands dons à toutes les Egliſes d'Orient [par où elle paſſa,] ſoit en allant, ſoit en revenant. Evag. p. 277. d. Socr. l. 7. c. 47. p. 390. d.

' Sainte Mélanie ſçachant qu'elle étoit à Antioche, & qu'elle venoit à Jeruſalem, alla au devant d'elle, & en reçut toutes ſortes de marques de reſpect & d'amitié ; car cette Princeſſe la regardoit comme ſa mere Quand elle fut à Jeruſalem, elle alla viſiter les Vierges que la Sainte conduiſoit, les ſalua & les embraſſa comme ſes ſœurs. Elle aſſiſta auſſi à la dédicace d'une Egliſe que la Sainte avoit fait bâtir. ' Son pied s'étant démis, & ce ſemble dans cette ſolemnité même, Mélanie le lui remit ſans lui faire aucune douleur, ce qu'on remarque comme un miracle. Sur. 31. dec. p. 382. §. 31. §. 32.

' Eudocie fit de grands biens aux Egliſes de Jeruſalem & des environs, ' & de plus grands que perſonne n'avoit jamais fait depuis Hélene mere de Conſtantin. ' Mais ce fut particuliérement dans le ſecond voyage qu'elle y fit, comme nous le verrons bientôt. ' Baronius dit qu'elle demeura près d'un an à Jeruſalem, [de quoi je ne vois point encore la preuve.] ' Il eſt certain qu'elle retourna à Conſtantinople en cette année Socr. l. 7. c. 47. p. 390. d. Ced. p. 335. d. Bar. 438. §. 31. § 20. Sur. §. 32. Marc. Chr.

Sur.31.dec.p. 382. §. 32. Sur. §. 36. 439. ' accompagné des prieres de Sainte Mélanie, ' qui mourut le Dimanche 31 Décembre, [' c'eſt-à-dire, en cette année même. L'an de J. C. 439.

Marc.Chr. Theoph.p.74. d Cedr. pag. 337. c. ' Eudocie rapporta avec elle, comme nous avons dit, des Reliques de S. Etienne, [' & apparemment] ' la main droite dont parle Théophane. Il dit que ce fut S. Paſſarion qui l'apporta à Théodoſe de la part de Juvenal. [Et peut-être que Juvenal fut bien aiſe d'envoyer un de ſes Eccléſiaſtiques avec Eudocie pour accompagner la Relique. [' Mais S. Paſſarion Corévêque & Abbé à Jeruſalem, célébre dans l'Hiſtoire de S. Euthyme, étoit mort dès l'an 428. ou 429.

Anal. gr. p. 31. 32.

d Cedr. 338. a. Niceph. 64. c. 9. Théophane ' ajoute que Pulquérie ſur une révélation qu'elle en avoit eue, alla recevoir cette main à Calcédoine avec Théodoſe, la mit dans le Palais & enſuite dans une Egliſe magnifique de S. Etienne qu'elle fit bâtir. [Mais " nous ne voyons pas qu'on puiſſe s'arrêter à tout cela,] ' puiſqu'il eſt certain que les Reliques qu'Eudocie apporta furent miſes dans l'Egliſe de S. Laurent : il paroît qu'elles y étoient encore à la fin du V. ſiecle, [long-tems après la mort de Pulquérie.] " Elles y furent miſes, dit Théodore le Lecteur, le 21 de Septembre avec d'autres Reliques de S. Laurent & de S. Agnès; & l'on en faiſoit tous les ans la Fête. [Il y a apparence que cette Egliſe avoit été dédiée ce jour-là, avec les Reliques de S. Laurent, avant qu'on eût celles de S. Etienne, dont l'Egliſe auroit ſans doute porté le nom; & que quand on y eut mis celles de S. Etienne, on en joignit la Fête avec celle de S. Laurent, quoiqu'on ne les y ait peut-être pas miſes le même jour.

v. S. Etienne. n. 127.

Marc. Thdr. 1. 1. 2. p. 568. c.

Niceph. l. 14. c. 2. p. 440. b. c. ' Nicéphore dit qu'Eudocie envoya de Jeruſalem à Pulquérie, [ſoit dans ce voyage, ſoit dans le ſecond, diverſes Reliques; ſçavoir] le Tableau de la Vierge fait par S. Luc, de ſon lait, ſa quenouille, & les bandes dont elle a emmailloté J. C. enfant. [Les anciens ne parlent point de ces Reliques,] ' hors le tableau qu'Eudocie lui envoya, ſelon Théodore le Lecteur, après la mort de Théodoſe. ' On tient que Juvenal donna encore à Eudocie deux chaînes de S. Pierre, dont elle apporta l'une à Conſtantinople, & envoya l'autre à Rome à ſa fille Eudocie. [" Mais tien de tout cela n'eſt prouvé.]

Théod. L. l. 1. p. 551. b. c. Bar. 439. §. 4. 7.

v. S. Pierre. n. 45.

Paſc. p. 315. b Cang. de C. l. 1. p. 142. ' On marque ſur cette année que Théodoſe fit faire des murailles tout autour de Conſtantinople du côté de la mer. [Il étoit d'une bien plus grande étendue que le côté de la terre qu'Anthéme avoit fait fermer.] [C'eſt à cette année que So-

L'an de J. C. 439. crate & Sozomene terminent leur Hiſtoire Eccléſiaſtique, qu'ils commencent auſſi l'un & l'autre au tems où Euſébe a fini la ſienne. Nous parlerons de ces deux Hiſtoriens après avoir achevé ce qui regarde Théodoſe.] ' Jornande parle d'un Comte Comas avec qui une partie des Goths alliés s'étoient joints à Conſtantinople. Il ajoute que cela troubla fort les Romains ; & il rapporte à ce trouble la guerre qu'Aëce fit cette année aux Goths dans les Gaules, en rompant la paix, [" quoiqu'elle ait été rompue par les Goths dès l'an 436. Et il y a peu de fond à faire ſur un Auteur] qu'on voit par ce même endroit avoir ignoré la " célébre défaite de Litorius par les Goths.

Jorn. rer. Got. c. 34. p. 659. 660.

v. Valent. III. §. 16. §.

p. 660.

ARTICLE XXIV.

Paulin eſt tué ſur un ſoupçon contre l'Impératrice Eudocie qui ſe retire à Jeruſalem.

L'AN DE JESUS-CHRIST 440 DE THEODOSE II. 32, 33 INDICTION IX

PASQUE LE 7. AVRIL G. F.

Valentinianus Aug. V. & Anatolius Conſuls.

[ANATOLE étoit apparemment celui même que nous avons vû Général des troupes de l'Orient dès l'an 420. Nous en parlerons encore dans la ſuite en cette qualité ;] ' car il l'eut encore en 441. & la garda juſques vers l'an 444. Si c'eſt celui à qui Théodoret donne " de grands éloges, [comme nous ne voyons point de ſujet d'en douter,] ' il ſemble qu'il eut encore le même emploi en 438. ' Il étoit à la Cour avec le titre de Patrice, lorſque Théodoret lui écrivit [vers l'an 445. ' Il eſt toujours nommé le premier entre les Officiers de l'Empire qui aſſiſterent en 451. au Concile de Calcédoine, [peut-être à cauſe] de ſa qualité de Patrice. ' On lui donne une ſeule fois dans ce Concile la qualité de Préfet [omiſe par tout ailleurs. Ainſi c'eſt ſans doute une faute en cet endroit ; & je ne ſçai ſi les Officiers militaires entroient dans les charges de Judicature & des finances, dont la Préfecture étoit le comble.]

Marc. Chr. Theodor. ep. 45. p. 929. v. Théodo. §. 23. Cod. Th. nov. p. 18. 2. Thdrt. p. 929. Conc. t. 4. p. 77. b. p. 326. b.

40. ' Evagre après avoir marqué " divers bâtimens faits à Antioche ſous Théodoſe II. par Memnon, Zoïle, & Calliſte, tous Chrétiens qui commandoient en ce pays-là, ' parle d'une gallerie magnifique qu'Anatole y avoit encore fait faire depuis,

Evag. l. 1. c. 18. pag. 275. 276. p. 276. b.

lorſqu'il y fut envoyé pour commander une ſeconde fois les troupes de l'Orient. L'an de J. C. 440.

Suid. t. p. 255. c. ' Suidas loue l'humeur généreuſe & magnifique d'Anatole Maître [de la milice] ſous Théodoſe.

Cod. Th. nov. t. 14. l. 3. p. 82. t. 10. p. 5. 1. ' Cyrus fut continué toute cette année au moins dans la charge de Préfet du Prétoire, [qu'il avoit à la fin de 438.] Dès le 21 Septembre il étoit déſigné Conſul pour l'année ſuivante, comme on le voit par le titre d'une loi que fit Théodoſe à ſa priere. Cette loi ordonne que quand une riviere en changeant de cours, aura laiſſé quelque place vuide, cette place appartiendra non au Fiſc, mais aux particuliers dont les héritages y toucheront, & ne ſeront chargés d'aucune nouvelle impoſition. Elle décharge de la même maniere les marais & les prez mis en labour, afin que ceux qui les auront deſſéchés, jouiſſent du fruit de leur travail.

28. p. 13. 1. 2. ' Eudoxe étoit Intendant du Domaine privé le 19 de Mai.

[On peut dire que l'on n'a rien vû juſqu'ici que d'heureux dans le regne de Théodoſe. Mais il va commencer à changer de face en cette année, en laquelle Marcellin nous apprend que Paulin Maître des Offices fut tué à Céſarée en Cappadoce par

Chr. Al. pag. 720. ordre de l'Empereur. ' On prétend qu'il étoit fils d'un Comte des Domeſtiques, '& qu'il avoit étudié les Auteurs & les bel-

720. Malela. t. p. 850. les Lettres avec le jeune Théodoſe: ce qui lui acquit l'amitié &

Chr. Al. pag. 720. 724. 726. la faveur du Prince. ' On ajoute que ſon crédit s'augmenta beaucoup par le mariage de l'Impératrice Eudocie, auquel il

Theoph. p. 85. d. eut quelque part. ' Et cette Princeſſe qui aimoit les belles Lettres ſe plaiſoit à entretenir une perſonne qui en étoit fort

Chr. Al. p. 726. inſtruite. 'Ainſi poſſédant la faveur de l'Empereur & de l'Impératrice, il paſſa par toutes les dignitez, & fut enfin élevé à

Cod. Th. t. 2. p. 183. 184. b. celle de Maître des Offices ' dès l'an 430. [b] ou ſeulement en

p. 184. Chr. p. 377. 435. comme Godefroy croit que cela eſt plus probable, [puiſ-

Codi. p. 55. 56. Cang. de C. l. 4. p. 182. que Jean entra dans cette charge l'an 431.] ' Divers nouveaux Grecs le font Fondateur du célébre Monaſtere de Saint Coſme & Saint Damien près de Conſtantinople. Mais Théophane & le Patriarche Nicéphore l'appellent l'Egliſe de Pauline, & non de Paulin.

Pour ſa diſgrace & ſa mort, nous n'en trouvons rien dans les Auteurs originaux, hors ce que nous avons cité de Marcellin. Les Grecs poſtérieurs qui brouillent tout cet endroit, comme

Paſch. p. 315. 316. dans le reſte de Théodoſe II. [' diſent qu'elle vint d'un ſoupçon que l'Empereur conçut contre lui & contre l'Impératrice au ſujet d'une pomme envoyée par l'Empereur à Eudocie le

L'an de J. C. 440. Jour de l'Epiphanie, & par elle à Paulin. La Chronique d'Alexandrie qui en a apparemment parlé la premiere,] eſt celle auſſi qui le fait le plus amplement, mais ſur l'an 440. ' La même hiſtoire eſt rapportée ou touchée par Théophane, par ' Conſtantin Manaſſés, par Zonare, par Cédrene, par Nicéphore, par Glycas. ' Codin la rapporte d'une maniere aſſez différente de la Chronique d'Alexandrie. ' Quelques modernes Latins mêlent à cela la jalouſie prétendue de Pulquérie contre Eudocie pour le gouvernement de l'Empire. [Mais il ſeroit bien injuſte d'écouter des ſoupçons ſans fondement & purement imaginaires contre l'honneur d'une Princeſſe dont toute l'antiquité ne parle qu'avec reſpect, & dont l'Egliſe honore publiquement la piété.]' Pour les reproches qu'on prétend que Neſtorius a faits à Pulquérie touchant Paulin, outre que c'eſt une calomnie des Neſtoriens, [cela ne peut pas regarder ces tems-ci, y ayant neuf ans que Neſtorius étoit hors de Conſtantinople.]

Theoph. p. 85, 86. Codi or. C. p. 56. Volb. t. 5. p. 110. 2. 117. 2. Suid. π. p. 578. a.

' Les nouveaux Grecs ajoutent que les ſoupçons de l'Empereur contre l'honneur de l'Impératrice produiſirent entr'eux un entier divorce, ou au moins une telle froideur, qu'Eudocie aima mieux demander la permiſſion de s'en retourner à Jeruſalem. ' Il eſt certain qu'elle y étoit retournée pour la ſeconde fois en 444. ' Evagre dit qu'il laiſſe aux Hiſtoriens à dire qu'elle fut la raiſon & le deſſein de ces deux voyages qu'Eudocie fit à Jeruſalem, mais qu'il croit qu'ils ſe trompent dans ce qu'ils en diſent.

Paſc. p. 316. c. &c. Marc. Chr. Evag. l. 1. c. 21. p. 277 278.

Il eſt aiſé de juger qu'il y avoit de la mésintelligence entr'elle & ſon mari, ' puiſqu'ayant amené de Conſtantinople le Prêtre Sévere & le Diacre Jean, & ſe ſervant beaucoup d'eux à Jeruſalem, ' l'Empereur trouva mauvais qu'elle eût tant de familiarité avec eux, ' & qu'elle leur fît de fort grands dons: [b] & il envoya Saturnin ou Saturnile Comte des Domeſtiques, qui les fit mourir en 444. ' Cela toucha ſi vivement Eudocie, qu'elle s'emporta juſqu'à faire tuer auſſi-tôt Saturnin: ' de quoi Théodoſe étant irrité, lui ôta tous les Officiers Impériaux qui la ſervoient, [la réduiſant ainſi à l'état d'une ſimple particuliere.] ' Elle acheva ainſi le reſte de ſa vie à Jeruſalem, & y demeura juſqu'à ſa mort, ' qui arriva l'an 460. On aſſure qu'elle proteſta à la mort qu'elle étoit entierement innocente du crime dont Théodoſe l'avoit ſoupçonnée elle & Paulin.

Cedr. p. 343. Theoph. pag. 88. a. Marc. an. 444. [Cedr. p. 343. b. Theoph. p. 88. b. [b] Marc. Chr. Marc. [Priſc. p. 69. b. Marc. Chr. b [Manaſſ. p. 55. e [Theodo. L. p. 55. Boll. 20. Janv. p. 318. n. p. Bar. 460. §. 20.

1. Manaſſ. p. 55. Zon. t. 3. p. 37. b, c. [Cedr. p. 337. [Nicephi. l. 14. c. 23. p. 485. 486. [Glyc. p. 261. b, c.

[Sa diſgrace n'empêchoit qu'elle ne jouît de beaucoup de richeſſes.] Auſſi elle fonda un grand nombre de Monaſtéres & de Laures, beaucoup d'Egliſes, beaucoup d'Hôpitaux pour retirer les pauvres & les vieillards, & fit beaucoup d'ouvrages pour l'honneur & la gloire de Jeſus-Chriſt. Le premier Hôpital de la ville, où il y avoit une Chapelle de Saint George, avoit été bâti par elle. Ce fut le fruit qu'elle retira de la converſation de S. Euthyme & de pluſieurs autres ſaints Solitaires qu'elle rencontra [dans la Paleſtine.] Ayant ſçu que S. Euthyme n'entroit jamais dans aucune ville, elle fit bâtir un Château dans le déſert, où elle alloit quelquefois demeurer pour recevoir les inſtructions de ce Saint, & imiter ſes vertus. Elle fit bâtir une Egliſe près de la Laure du même Saint. L'an de J. C. 440. γηροκομεῖον turrem.

On parle ſur-tout de l'Egliſe de S. Etienne qu'elle fit bâtir tout auprès de Jeruſalem. Elle y fut enterrée dans un tombeau magnifique qu'elle s'y étoit fait faire. Elle fit auſſi rebâtir les murailles de Jeruſalem plus belles qu'elles n'étoient auparavant. Elle augmenta auſſi la ville; & comme nous l'avons déja remarqué, perſonne depuis Hélene n'y avoit fait de ſi grands biens. Elle laiſſa encore beaucoup aux Egliſes par teſtament. Nicéphore fait un dénombrement plus particulier de ſes charitez & de ſes magnificences. [Je croirois aiſément qu'il l'a tiré de quelque ancien Hiſtorien que nous n'avons plus,] plûtôt que ce qu'il dit des Reliques qu'elle envoya de Jeruſalem à Pulquérie. Nous pourrons parler encore autre part de cette Princeſſe, particulierement du malheur qu'elle eut de tomber dans l'héréſie des Eutychiens, & comment Dieu l'en retira. La vie de S. Euthyme & de S. Jean le Silentieux la qualifie la bienheureuſe Eudocie; & Caſſiodore la plus religieuſe de toutes les femmes. βασιλικῶ.

Evag. l. 1. c. 22. p. 280. d. 0.21. p. 278. a. b Boll. 20. Jan. p. 317.
Evag. l. 1. c. 21. p. 278. a. b Boll. 13. Mai p. 17. b
Evag. c. 22. p. 780. d.
Boll 20. Janv. p. 313. § 84. a. p. 314. b §. 98.
Evag. l. 1. c. 22. p. 280. d. d.
Chr. Al p 732.
Evag. l. 1. c. 22. p. 280. d.
Cæd. pſ. 50. v. 19. 174.
b Cedr. p. 337. d
Theop. p. 94. a.
Niceph. l. 14. c. 50. p. 558. 559.
c. 2 p. 440. b. c.
Boll. 20. Janv. p. 315. §. 82. 87. 87. &c. 13 Mai p. 17. b.
Caſſio. pſ. 50. p. 174.

ARTICLE XXV.

Elevation & chûte du Patrice Cyrus.

INDICTION IX. Prof. Marc. &c. Buch. Cycl. L'AN DE JESUS-CHRIST 441. DE THEODOSE II. 33, 34. *Cyrus ſeul Conſul.*

IL y eut cette année de la diverſité pour la Fête de Pâque, la plûpart des Latins voulant qu'on la fît le 30 Mars, & les autres aimant mieux ſuivre les Alexandrins, qui la célébrerent le 23 du même mois.

L'an de J. C. 441. [Nous avons reſervé pour cette année à raſſembler ce que l'Hiſtoire nous apprend de Cyrus, qui y fut Conſul, & même ſeul Conſul, comme preſque tous les faſtes le marquent expreſſément.] ' Il étoit même encore apparemment Préfet d'Orient, & tout enſemble, dit-on, Préfet de Conſtantinople. Cet homme [célébre par ſon élevation, & encore plus par ſa chûte, étoit de [Pane ou] Panople en Egypte, ' ſçavant & habile dans les Lettres humaines, ' particulierement dans la Poëſie. ' Ce fut ce qui lui acquit la faveur d'Eudocie, qui aimoit beaucoup les vers, & par ſon moyen Théodoſe l'éleva aux plus grandes charges de l'Empire, 'quoiqu'on l'accusât d'être payen, 'ou au moins d'avoir de l'affection pour le Paganiſme. ' Il étoit marié, & eut une fille qui s'appelloit Alexandra.

Paſc. p. 318. b. Suid. a. pag. 1555. a Evag. n. p. 63. a. d. Sur. 11. dec. p. 224. § 19. Evag. l. 1. c. 19. p. 276. Suid. x. pag. 1555. a. d. p. 1300. a. Theoph. p. 83. b. Sur. 11. dec. p. 223. § 19.

' Il fut fait Patrice, [b] Préfet de Conſtantinople [c] dès le 23 Mars 439. au plus tard, & Préfet du Prétoire à la fin de la même année, comme nous l'avons vû en ſon lieu.] ' Il tint en même tems ces deux grandes charges durant l'eſpace de quatre ans, ſelon la Chronique d'Alexandrie, [& ainſi juſqu'en 442. ou 443.] ' Il eſt certain au moins qu'il étoit encore Préfet du Prétoire le 29 Décembre 440. de ſorte que Taurus à qui on donne cette qualité dans une loi du 18 Février de la même année, [doit avoir été Préfet non d'Orient, mais d'Illyrie, & ainſi être diſtingué de Taurus Conſul en 428 Patrice & Préfet d'Orient en 433. & 434. à qui on n'eut pas donné une charge inférieure en 440. Cyrus s'éleva dans les charges de l'épée auſſi bien que dans celles de la Juſtice & des Finances.] Car on marque qu'après la priſe de Carthage [en 439.] il fut Général des troupes de l'Occident, c'eſt-à-dire, peut-être de quelques troupes laiſſées en Sicile, après que la " flote que Théodoſe y envoya cette année contre les Vandales, en fut partie l'année ſuivante. Car on ne le nomme point entre les Généraux de cette flote, ou plûtôt on lui donna la conduite] ' de l'armée que Théodoſe envoya l'an 440. en Italie pour la défendre contre Genſeric. ' On prétend qu'il ſe conduiſoit dans ces charges avec une entiere intégrité, ' qu'il parut toujours un homme très-ſage & digne des grands emplois qu'on lui donnoit; ' qu'au lieu de ſe laiſſer emporter à la grandeur de ſa proſpérité, il la regardoit toujours comme prête à changer, diſant quelquefois qu'une fortune ſi favorable ne lui plaiſoit point. Il établit [à Conſtantinople] la coutume d'avoir de la lumiere " dans les boutiques & les ouvroirs le ſoir & la nuit; ' ce que M. du Cange pa-

v. §.

νύκτα ἐργαστήρια.

Cod. Th. nov. t. 20. p. 10. 2. Chr. Alex. p. 736. Theoph. p. 85. b. Suid. ſ. p. 100. a. Cang. d. C. L. 1. p. 90. b. c.

roît rapporter aux lumieres que l'on allumoit pour éclairer la nuit dans les rues. Et il croit néanmoins que cela ſe pratiquoit dès auparavant, non ſeulement à Conſtantinople, mais encore [à Antioche &] à Jeruſalem. ' On ajoute qu'il avoit renouvellé toute la ville, & en avoit ' rebâti les murailles: [ce qu'il faut apparemment entendre de celle que Théodoſe avoit fait faire du côté des mers en l'an 439 lorſque Cyrus étoit déja Préfet de la ville.] ' S'il en faut croire Nicéphore il rebâtit [même] une grande partie de celles qu'Anthéme avoit fait faire du côté de la terre [en l'an 413.] ' On écrit que les murailles de Conſtantinople furent aiſément abbatues en 447. par un tremblement de terre, y ayant fort peu qu'elles étoient faites.

L'an de J. C. 441.

Theoph. p. 83. b.

Niceph. l. 14. c. 1. p. 438.

Marc. Chr.

' Cyrus s'acquit tellement par ce moyen l'eſtime & l'affection du peuple, ' qu'un jour tout le monde s'écria dans le Cirque en préſence même de Théodoſe: Conſtantin a fondé la ville, Cyrus ' l'a renouvellée. ' Ce cri qui dura tout le jour, ſelon quelques-uns, ' picqua ſenſiblement Théodoſe. ' D'ailleurs Eudocie qui l'avoit avancé, étoit alors éloignée de la Cour, ' & [comme reléguée] à Jeruſalem. Ainſi il fut aiſé à ſes ennemis de le ruiner [dans l'eſprit du Prince.] ' On l'accuſa d'avoir de l'affection pour le Paganiſme, ' & d'avoir même des prétentions ſur l'Empire: & ſous ces prétextes Théodoſe le dépouilla de la Préfecture, & confiſqua ſes biens.

Zon. p. 35. f. | Ced. p. 341. d. 16. Paſc. pag. 318. b | Theop. p. 83. b | Paſc. p. 318. b. b | Theoph. p. 83. b. Suid. π. pag. 1555. a. ρ p. 1300. e | Theoph. p. 83. b. Suid. θ. pag. 1300 c. Theoph. pag. 83. c.

' Cyrus eut recours à [l'aſile de] l'Egliſe, & ſe fit ordonner Prêtre [dans la vûe ſans doute de conſerver au moins ſa vie.] ' Théodoſe eut en effet pitié de lui, & commanda] ou plûtôt permit] qu'il fût ordonné Evêque ["de Cotyée en Phrygie. Il y a même lieu de croire qu'il lui rendit une partie de ſon bien.]

Theop. p. 83. c | Paſc. p. 223. §. 19. Note 19.

' Car du tems de l'Empereur Leon il poſſédoit quelques terres dont il laiſſoit le ſoin à ſa femme. ' On écrit qu'étant arrivé vers Noël à ſon Egliſe, le peuple prévenu de ce qu'on diſoit qu'il étoit payen, vouloit le tuer comme un ennemi & un homme incapable d'être leur Evêque. Néanmoins étant entré dans l'Egliſe, on l'obligea de parler au peuple, à qui il dit ſeulement: C'eſt par l'oreille ſeule que le Verbe de Dieu a été conçu dans la Sainte Vierge. Ainſi nous ne pouvons mieux honnrer la naiſſance de Jeſus-Chriſt notre Dieu & notre Sauveur, que par le ſilence. Le peuple agréa extrémement cette harangue ſi courte, donna à Cyrus des applaudiſſemens & des louanges, & ne

Sur. 11. Dec. p. 223. §. 19. Chr. Alex. p. 736. Theoph. p. 83. c, d.

Codin. or. C. p. 54. a.

" Codin dit que l'on crioit: ' ce n'eſt pas tout ce qu'il fera, il ira plus loin. [C'étoit preſque lui promettre l'Empire.]

fit

L'an de J. C. 441. fit plus de difficulté de le reconnoître pour Evêque. ' On dit même qu'il la gouverna avec piété. ' Mais il la quitta depuis, à cauſe de quelque calomnie qu'on lui avoit ſuſcitée. Thph. p. 83 d. Sur. 11. dec. p. 223. §. 19.

' Il eut une union particuliere avec S. Daniel qui s'étoit retiré ſur une colonne auprès de Conſtantinople [vers l'an 460.] du tems de Gennade fait Patriarche en 458. ' il obtint par le moyen de ce Saint, la délivrance de ſa fille & de ſa femme, toutes deux poſſedées du demon: & pour reconnoître cette faveur, il fit graver ſur la colonne du Saint une épigramme à ſa louange. Il n'y parle point de ces deux miracles. §. 19. §. 15, 16. §. 19.

' Baronius dit qu'on a un monument de l'excellent génie de Cyrus dans un poëme intitulé: *La vérité bannie*. Poſſevin ne dit point qu'on ait autre choſe de lui que deux épigrammes, ' qui ſont dans l'Antologie attribuée à Cyrus Conſul. ' Il y en a encore deux autres ſous le nom de Cyrus le poëte, dont la derniere eſt payenne. ' On cite d'un autre Cyrus dont on ne marque point le tems, un poëme intitulé: *L'amitié bannie*. Bar. 446. §. 16. Poſſev. p. 409. Anth. p. 361. 367. p. 229. 353. Poſſev t. 2. p. 446. Geſner. epit. p. 401.

[Nous avons voulu joindre au Conſulat de Cyrus, tout ce qui regardoit ſon hiſtoire, & ſa diſgrace avec ſes ſuites; parce que nous en ignorions le tems. La Chronique d'Alexandrie donne ſeulement quelque ſujet de croire " qu'elle arriva en 442. après qu'il eut été quatre ans Préfet de Conſtantinople. Note 28.

[' Nicephore dit qu'il fit bâtir en un lieu qui portoit encore ſon nom, une Egliſe célébre de la ſainte Vierge, à l'occaſion d'une de ſes images qui fut trouvée, dit-il, dans un Cyprès. Nphr. l. 14. c. 66. p. 545. b. c. d. Codi. or. C. p. 54. a.

' On prétend que l'Eunuque Chryſaphe ſe trouva le maître abſolu de la Cour, par l'éloignement de Cyrus: [& " il ſignala ſon autorité par ſon avarice & par toutes ſortes de crimes. Le Patrice Nomus avoit beaucoup de part à ſon crédit, & auſſi à ſes violences. Suid. 9. pag. 1300. f. V. S. Leon §. 11.

ARTICLE XXVI.

Jean le Vandale aſſaſſiné: Théodoſe menace Genſaric, & eſt attaqué de tous côtez par les Barbares: Dieu arrête les Perſes, & ils font la paix.

[POur revenir à ce qui ſe paſſoit en l'année 441.] ' l'on y marque l'aſſaſſinat d'un Vandale nommé " Jean qui s'étant retiré à Conſtantinople, y avoit été fort bien reçû par Marc chr. Al. p. 730. Note 23.

Marc. Chr. Théodoſe, ' & fait Général des armées Romaines. Il fut tué L'an de J. C. 441.
Thph. p. 84. a. en trahiſon dans la Thrace par un Arnegiſcle. ' Théophane dit
que ce ſut par l'ordre de Chyſaphe, qui abuſoit du grand cré-
89. b. dit qu'il avoit déja à la Cour ; ' ce qui ſit que Pulquérie, après
la mort de Théodoſe, livra Chryſaphe entre les mains de Jour-
dain fils de ce Jean, qui le fit mourir. [Nous verrons auſſi
Jorn. reg. p. dans " la ſuite] 'comment Dieu punît Arnegiſcle. [Comme v. §.
653. c. Genſeric Roi des Vandales, qui avoit pris Carthage ſur la fin
de l'an 439. & avoit pillé l'année d'après la Sicile, ſe rendoit
rédoutable à tout le monde ; Théodoſe, ſoit pour ſon interêt
propre, ſoit par le déſir de ſécourir Valentinien ſon couſin &
Prof. Chr. ſon gendre,] entreprit la guerre contre les Vandales. ' Valen-
Cod. Th. nou. tinien dans une loi du 24 Juin 440. témoigne qu'il attendoit
t. 20. p. 10. 2. l'armée de Théodoſe contre Genſeric, & qu'elle étoit déja
proche. [On ne ſçait point ce qui arriva dans cette expédi-
tion.]

Prof. Chr. ' Mais cette année Théodoſe envoya contre les Vandales
une grande flote conduite par trois Chefs, Arcovinde, " An- ou Aſyla
Thph. p 87. d. file & Germain, ' auſquels Théophane ajoûte Innobinde &
d. c. b. d | Proſp. Arinthée. ' La flote étoit d'onze cens " grands vaiſſeaux ᵇ Elle ὁλκάδας.
aborda en Sicile [pour deſcendre plus aiſément en Afrique.]
Thph. p. 87. d. ' Genſeric effrayé de cet armement, [ou feignant de l'être,]
envoya à Theodoſe pour traitter d'accord, [ou pour ruiner
l'armée Romaine en tirant l'affaire en longueur : & ce deſſein
Proſp. Chr. lui réuſſit.] ' Car les Généraux Romains, au lieu de ſe preſſer
de fondre en Afrique, differoient toûjours, & ne ſe hâtoient
Thph. p. 88. b. point de rien faire, ' voulant attendre [diſoient-ils] le retour
des Ambaſſadeurs de Genſeric, & les ordres de l'Empereur.
Proſp. ' Ainſi au lieu de délivrer l'Afrique, ils ne firent qu'être à charge
16. Thph. p. à la Sicile. Toute l'année ſe paſſa de la ſorte ; ' & la ſuivante,
88. c. Théodoſe fut obligé de rappeller ſa flote pour ſe défendre lui-
même contre Attila, & d'accorder à Genſeric une paix [" avan- v. S. Eug.
tageuſe] Je ne ſçai ſi ce fut l'éloignement des troupes Roma- 14.
nes envoyées en Occident contre les Vandales, qui donna la
hardieſſe aux ennemis de l'Empire de l'attaquer de tous côtez ;
Marc. Chr. ' mais on marque cette année même que les Perſes, les Sarra-
ſins & les Huns, en couroient & en ravageoient les Provin-
ces [On y ajoute que les Zannes & les Iſaures, faiſoient les
mêmes ravages au milieu de l'Aſie mineure. Les Zannes &
Proc. h. Pers. les Iſaures ſont ſans doute [' les Peuples que Procope appelle
l. 1. c. 15. p. 44. 45. Tzanes ou Saunnes. Il les place dans les montagnes qui bor-

L'an de J. C. 441. noient l'Armenie du côté du Nord & de l'Orient, & dit que les Empereurs avoient accoutumé de leur donner tous les ans de l'argent pour les empêcher de piller les païs voiſins : ce qui ne les arrêtoit pas. [Je ne ſçai s'il faut rapporter à ce tems-ci] ' ce que nous liſons dans Priſque, que les Romains ménagoient Attila de tout leur pouvoir, parce que les Perſes étoient en armes, les Vandales inſeſtoient la mer, les Iſaures recommençoient leurs ravages, les Saraſins qui leur donnoient l'aſſiſtance, pilloient l'Orient, & les Peuples de l'Ethiopie ſe liguoient enſemble [contr'eux.] ' Théodoret marque dans une lettre Priſc.leg. p.37. a. Thdrt. ep.41. p.925. d.

1. écrite [1] à Pâques, que Dieu affligeoit alors la Syrie par des tremblemens de terre, & par les courſes des Barbares, [ce qui peut marquer les Sarraſins,] & le " terme dont il ſe ſert, leur eſt preſque propre. Il parle d'une maniere très-édifiante de ces malheurs arrivés ſur les hommes par leurs péchez. [Je ne ſçai ſi, par les Ethiopiens, Priſque n'entend point les Maziques, les Auſuriens, & les autres peuples de ces quartiers là, qui avoient accoutumé de piller la Libye & l'Egypte.] Il dit dans un autre endroit qu'Armate ' ou Armace fils de Plinta Conſul [en 419.] fut envoyé en Libye contre les Auſuriens, qu'il réuſſit fort bien dans cette guerre; mais qu'en ſuite, il mourut de maladie.

τὰ φῦλα. Priſc. p.72. c.

' Les Romains aſſemblerent des armées, & nommérent des Généraux pour aller combattre les autres Nations qui les attaquoient. ' Anatole & Aſpar furent envoyés contre les Perſes, & ce ſemble auſſi contre les Zonnes & les Sarraſins. ' Mais pour Attila, ils ne ſongeoient qu'à éloigner la guerre dont il les ménaçoit, par les grands préſens qu'ils faiſoient & à lui, & à ſes principaux Officiers. Ils ne pûrent pas néanmoins pour cette fois la différer. Mais avant que d'en parler, il faut voir ce qui regarde la guerre de Perſe, qui n'eut pas de ſi longues ſuites. p.37. a. b. Marc. Chr. Priſc. p.37. a.

' Procope & Agathias veulent que cette ſeconde guerre ſe ſoit faite " ſous Vararane V. Roi de Perſe [auſſi-bien que la premiere. Mais il y a bien de l'apparence que ce Prince étoit mort dès 439 ou 440. & que celui qui regnoit en ce tems-ci,] ' étoit Iſdegerde II. fils & ſucceſſeur de Vararane dont on ne dit rien autre choſe, ſinon qu'il a regné [2] 17 ou 18. ans, & Proc. b. P. l. 1. c. 2. p. b. c. | Agath. l. 4. p. 137. | b. Agath. p. 137. c Euty. t. 2. p. 83. 100.

Note 21.

2.

1. On ne voit pas en quelle année.

2. On lit *huit ans* dans Abulfarage p. 19. mais il faut *dix-huit*, puiſqu'il le fait regner depuis l'an 33. de Théodoſe, juſqu'au comencement de Leon.

Thdrt. l. 5. c. 36. p. 749. d. environ quatre mois, comme Agathias le marque préciſément. L'an de J. C. 441.
[Ainſi il peut être mort en 456. ou 457.

On ne voit point quel fut le ſujet de cette guerre.] ' Théodoret dit ſeulement que les Perſes violerent le traité de paix
p. 750. a. [fait en 422.] parce qu'ils virent les Romains occupés d'un autre côté, ' & que Théodoſe ſe fiant ſur la foi des traitez, avoit
Priſc. p. 37. a. envoyé ſes ſoldats ou ſes Généraux à d'autres guerres.

Marc. Chr. Thdrt. p. 749. 750. ' La nouvelle qu'on eut des préparatifs des Perſes, fit envoyer contr'eux le Général [2] Anatole ' avec des troupes. Mais 1.
avant qu'ils fuſſent arrivés, les Perſes étoient entrés ſur les terres de l'Empire, où ils ne trouvoient aucune réſiſtance de la part des hommes. Mais Dieu même s'oppoſa à eux par des pluyes & des greſles qui rompirent tellement les chemins, qu'en 20. jours de tems, les Perſes ne pûrent pas avancer de 20. ſtades [qui ſont une lieue.] Et durant ce tems-là, les Généraux Romains arriverent avec leurs troupes.

Aga. p. 137. c. [Les Perſes ayant manqué le deſſein qu'ils avoient eu de ſurprendre les Romains, & voyant que Dieu combattoit pour
Bar. 320. §. 28. eux, il ne faut point s'étonner] ' qu'ils ayent aiſément accordé la paix, ' ſoit à la néceſſité de défendre leur Etat propre con-
Aga. p. 137. b. c. tre les Barbares qui l'attaquoient, comme un endroit cité de Théodoret ſemble le marquer, [& comme cela arrivoit aſſez
Pro. b. P. l. 1. c. 2. p. 8. c. d. ſouvent,] ' ſoit aux civilitez que les Officiers de ces quartiers-là firent au Roi [Iſdegerde,] comme le dit Agathias. [Il ſemble avoir voulu par-là marquer en un mot] ' l'hiſtoire que Pro-
Agath. p. 137. b. c. cope rapporte du Général Anatole, [mais qui nous paroît ſi
Proc. p. 8. d. peu problable, que nous n'oſons pas la mettre ici.]

' Les Perſes s'en retournerent donc chez eux ſans avoir fait
Marc. Chr. Proc. p. 8. d. d'autre mal aux Romains, ' & accorderent la paix aux conditions qu'Anatole demandoit, [c'eſt-à-dire], ' une tréve d'un an,
[qui fut auſſi-tôt ſuivie de la paix, puiſqu'on n'entend plus parler
œdi. l. 2. t. 2. p. 29. b. de guerres contre les Perſes juſqu'en 502.] ' Une des conditions de la paix fut que ni les Romains, ni les Perſes ne pourroient fortifier aucune nouvelle place ſur les frontieres ; ' & ce fut ſur
Bar. 420. §. 28. cela que les Perſes voulurent empêcher l'Empereur Anaſtaſe de fortifier Daras dans la Méſopotamie.

Vit. PP. l. 9. c. 26. p. 846. 2. [Il faut ſans doute rapporter à cette guerre] un ' endroit conſidérable que Baronius cite de la vie de S. Simeon Stylite, écrite par Théodoret, ' & qui ſe trouve effectivement dans

2. On ne voit pas bien ſi Aſpar fut envoyé avec lui contre les Perſes, ou en même tems que lui, contre les Zannes, &c.

L'an de J. C. 441. l'édition latine de Roſweïde. ' Mais il n'eſt point dans le texte grec ; & néanmoins il a aſſez l'air & le caractere de Théodoret . ' Il porte que S. Simeon vit un jour deux verges tomber du Ciel en terre, l'une ſur l'Orient, l'autre ſur l'Occident ; & que cet homme plein de l'eſprit de Dieu , racontant cette viſion à ceux qui étoient alors auprès de lui , leur dit qu'elle figuroit l'irruption des Perſes & des Huns dans l'Empire Romain: mais que ce Saint ayant recours aux larmes & aux prieres, détourna ces fleaux dont la Juſtice de Dieu ménaçoit la terre. Au moins, dit l'auteur, les Perſes prêts à fondre ſur les Romains, furent arrêtés par des troubles & des diviſions que la divine Providence fit naître dans leurs Etats; ce qui les empêcha d'exécuter leur deſſein. [Cet auteur ne dit point que la même choſe ſoit arrivée à l'égard des Huns, ' ce qui s'accorde fort bien avec l'Hiſtoire.

Thdrt.t.3. p. 836. a.

Vit. PP. p. 816.2.

§.27. &c.108.

ARTICLE XXVII.

Fin du Royaume d'Armenie: Les Perſes & les Romains, le partagent entr'eux.

Note 22. [" JE ne ſçai ſi l'Armenie n'auroit point fait le ſujet de la ſeconde guerre de Perſe . Car l'extinction de cet Etat qui arriva ſous ce regne,] ' & apparemment avant l'an 440. donna au moins occaſion à quelques conteſtations entre ces deux grands Empires . Ce païs a eu long-tems ſes Rois particuliers qui ont même été Chrétiens avant les Empereurs. Ils ont ſouvent reçû le diadême des Romains; & ils étoient alliés de l'Empire , au moins de Conſtantin . ' Dans la paix déſavantageuſe que Jovien fut obligé de faire en 363. avec Sapor Roi de Perſe, on convint que les Romains ne donneroient point de ſecours aux Armeniens contre les Perſes, [ni apparemment les Perſes contre les Romains ;] ' mais qu'ils demeureroient libres, & ſe gouverneroient eux-mêmes [indépendament des deux Empires.] Ce fut cependant ce qui donna moyen à Sapor de ſe rendre maître vers l'an 367. d'Arſace Roi d'Armenie & de ſes Etats, ſans que les Romains oſaſſent s'y oppoſer.

Thdrt.vit.P.c. 26. p.88.

Amm. l.25. 27.p.300.355

l.30. p.416.

l.25.27.p.300. 353.

' Aprés quelques révolutions, Para fils d'Arſace étant devenu maître de l'Armenie , & s'étant allié tantôt avec les Romains, & tantôt avec les Perſes, ' fut enfin tué par trahiſon par les Romains vers 374. ' Sa mort donna occaſion à Sapor

l. 27. p. 374. 355.

30. p 42.415.

p.416 417.

l.25.p.300. de s'emparer de quelques petites Provinces de l'Armenie. 'Mais pour ce que dit Ammien, que la paix faite par Jovien, fut cauſe que les Perſes s'emparerent d'une grande partie de l'Armenie voiſine d'eux, & de la ville d'Artaxata; [je ne ſçai s'il ne le faudroit point rapporter au tems qu'ils prirent Arſace. L'an de J. C. 441.

Je ne vois point que l'Hiſtoire nous apprenne rien depuis ce tems-là, touchant l'état de l'Armenie, juſqu'au regne de Théodoſe le jeune. 'Procope ſuppoſe qu'elle avoit toûjours eu ſon Roi particulier, qui étoit ſoumis à l'Empereur Romain. Celui qui l'étoit alors, s'appelloit Arſace. Il avoit deux enfans, Tigrane & Arſace, qu'il déclara ſucceſſeurs de ſes Etats: mais par ſon teſtament, il fit la part de Tigrane quatre fois plus grande que celle d'Arſace. Quand il fut mort, le jeune Arſace mécontent de ſon partage, s'addreſſa à Théodoſe le jeune, dans l'eſpérance de faire caſſer le teſtament de ſon pere, & de priver ſon frere de la Couronne. Tigrane en ayant peur, s'en priva lui-même; car il ſe remit entre les mains des Perſes, & leur céda ſes Etats pour vivre particulier parmi eux.

Proc.œdi.l.3. c.1 p.51.c.d.

p.53. a. 'Arſace commença alors à craindre que les Perſes ne le dépouillaſſent même de la petite portion dont il n'avoit pû ſe contenter; & il aima mieux la donner à Théodoſe à certaines conditions, 'entr'autres, que tous ceux de ſa famille jouiroient à jamais d'une liberté entiere, & ſeroient toûjours exempts de tribut. [Ainſi le Royaume d'Armenie qui duroit depuis tant de ſiécles, finit par la pique de deux freres, qui aimerent mieux ſe ſoumettre, & eux, & leurs Etats à une domination étrangere, que de ſe céder à l'un & à l'autre quelque choſe de leurs prétentions.] 'Et cet Etat qui avoit commencé par un Arſace, finit auſſi par un Arſace.

b. Pe.l.2. c.3. p.93. b.

a. b.

œdi l.3.c.2.p. 53.a. 'Les Romains & les Perſes ayant les droits conteſtés des deux freres, conteſterent auſſi quelque tems entr'eux à qui demeureroit maître de toute l'Armenie. Mais enfin ils entrerent en traité, & accorderent entr'eux que la part de Tigrane demeureroit aux Perſes, & que les Romains ſe contenteroient de celle d'Arſace. [La partie qui demeura aux Perſes, eſt ſans doute] 'ce que Procope appelle la Perſarmenie. 'Théodoret écrit à Euſebe & à Eulale Evêques de l'Armenie Perſique.

5. Proc. l.2. p. 29. Thdrt. ep. 77. p.944. c] Z.78. p.947. d.

œdi.l 3. c.2.p. 53. a. b. c.5. p. 58. 59. b. P. l.1. c.17. p.47. c. 'Depuis que les Romains eurent la poſſeſſion du Royaume d'Arſace, ils le gouvernerent par un Officier qu'ils appelloient le Comte d'Armenie, qu'ils établiſſoient & deſtituoient à leur gré. 'Théodoſe y bâtit un Château & une eſpece de ville,

L'an de J. C. 441. aſſez près des ſources de l'Euphrate & du Tigre, & il l'appella Théodoſiople. [C'étoit donc avant la derniere paix qui défendoit les nouvelles fortifications.

ARTICLE XXVIII.

Attila exige des Romains une paix honteuſe : la rompt, & ravage la Méſie.

[IL faut paſſer à la guerre des Huns, qui fut bien plus funeſte pour les Romains. Nous avons parlé ſur l'an 425 de
v. l'an 15. Rougas Roi de cette nation. " Il le faut diſtinguer de ' Regula, [Roas ou Rouas] qui regna auſſi ſur cette nation, & qui mourut, ſelon Tiro Proſper vers 434. Ce Rouas avoit fait la paix avec les Romains ' qui lui payoient tous les ans un tribut de 350. livres d'or. [Mais ſur la fin de ſa vie,] ' ayant pris la
&c. réſolution de faire la guerre aux Boïſques, " & d'autres Barbares qui habitoient vers le Danube, & qui s'étoient mis ſous la protection des Romains, il envoya un nommé Eïlas menacer Théodoſe de rompre la paix, s'il ne lui abandonnoit [ces peuples, &] tous ceux qui avoient eu recours à lui. On reſolut
&c. ſur cela de lui députer les Généraux " Plinta & Denys qui avoient été Conſuls [en 419 & 429.] Mais cependant Rouas mourut, & Attila [ſon neveu] lui ſucceda. [Nous ne diſons plus ici en particulier quel étoit cet Attila deſtiné de Dieu pour être le fleau des Romains; ſon nom le fait aſſez connoître, & il mérite bien qu'on en faſſe une hiſtoire à part]

' Plintha & Denys n'étoient point encore partis, lorſqu'on apprit la mort de Rouas. Le Senat [à qui l'on donne beaucoup de part dans ce qui ſe faiſoit alors,] reſolut que Plintha ſeroit député vers Attila, ' & [qu'au lieu de Denys,] on lui donneroit pour Collegue le Queſteur Epigéne, homme célébre par ſa ſageſſe, [que Plintha même demandoit,] ' ne s'accordant pas, ce ſemble, avec Denys. Ils conférerent avec les Huns au déhors de la ville de Margue " ſur le Danube dans la Méſie [ſupérieure,] ' au lieu où une riviere appellée auſſi Margue, tombe dans le Danube. [Sanſon dans ſes cartes modernes, place en cet endroit la ville de Golombée en Servie] ' Les Romains furent obligés de conférer à cheval, les Huns n'ayant point voulu mettre pied à terre. Il paroît qu'Attila & Bleda [ſon frere qui regnoit avec lui,] y étoient en perſonne.

Prof. T. p. 52.

Priſc. p. 45. b.

p. 47. a. b.

b.

b. c.

b. b.

Baudrand.

Priſc. p. 47. a.

p. 48. a.

b. ' On confirma la paix, mais à des conditions [qui font voir une étrange foibleſſe ou dans le courage, ou dans les affaires L'an de J. C. 441.
a. des Romains;] car ils accorderent à Attila & à Bleda que ceux des Huns qui s'étoient réfugiés dans l'Empire, ou qui s'y réfugieroient à l'avenir, leur ſeroient mis entre les mains: qu'on leur livreroit auſſi les Romains faits priſonniers, qui ſe ſeroient ſauvés ſans avoir payé leur rançon, ou qu'on donneroit huit pieces d'or pour chacun d'eux: qu'au lieu du tribut de 350 livres d'or, on en donneroit 700. tous les ans: que les Romains ne feroient point la guerre aux Huns pour ſecourir
b. aucune nation Barbare. ' Pour ſatisfaire à cet accord honteux, les Romains livrerent à Attila quelques Princes du ſang Royal des Huns, & les Huns pour les punir de s'être retirés chez les Romains, les attacherent en croix dans la Thrace même en
Sanſon. un Château nommé Carſe ' ſur le Danube dans la Scythie.
Priſc. p. 48. b. ' Attila eut ainſi la liberté de s'aſſujettir les nations voiſines dont il n'étoit pas encore le maître; en quoi il fut ſecondé par
b, c. Bleda ſon frere. ' Les extraits qu'on nous a conſervés de l'hiſtoire de Priſque parlent enſuite " d'une Ambaſſade de Sena- &c.
tor qui avoit été Conſul [en 436.] Mais on n'en marque ni le ſujet, ni le ſuccès.

' Nous ne trouvons point dans l'Hiſtoire ce qui ſe paſſa entre Théodoſe & Attila, juſqu'en cette année 441. ni qu'il y eût en-
Marc. Chr. tr'eux aucune guerre. [' Mais cette année, en même tems que l'Empire d'Orient étoit attaqué par les Perſes & les autres ennemis dont nous avons parlé ci-deſſus, les Rois des Huns [Attila & Bleda] entrerent dans l'Illyrie avec des troupes très-nom-
Volb. p. 117. a. breuſes. 'Genſeric qui ſe voyoit puiſſamment attaqué par Théodoſe, pouvoit bien les avoir excités à cette guerre, ' comme de-
Priſc. p. 40. a. puis il porra Attila à faire la guerre aux Goths.
p. 33. a. [Nous croyons pouvoir rapporter à cette guerre] ce que παίγνια.
nous liſons dans Priſque, que durant une ' Foire les Huns attaquerent les Romains, & en tuerent un grand nombre, & forcerent un Château. Les Romains députerent pour ſe plaindre de ces hoſtilitez: mais les Huns répondirent que les Romains mêmes avoient commencé les premiers, parce que l'Evêque de
b. Margue avoient, diſoient-ils, pillé leurs tréſors; ' qu'ainſi il falloit qu'on le leur livrât, & avec lui tous les réfugiés qu'ils prétendoient être en grand nombre. Les Romains nierent tout cela. Cependant comme les Barbares ne connoiſſoient gueres d'autre raiſon que leur épée, ils ne ſongerent pas à donner des

L'an de J. C. 441. des preuves de ce qu'ils avançoient, mais à ſe préparer à la guerre.

' Ils paſſerent donc le Danube, & prirent pluſieurs villes & pluſieurs châteaux le long de ce fleuve. ' Car les Romains y avoient bâti un grand nombre de châteaux pour empêcher aux Barbares le paſſage de la riviere. Mais comme Attila avoit une puiſſante armée, & n'avoit perſonne en tête pour s'oppoſer à ſon progrès, il força ſans peine tous ces Forts, qui ſouvent conſiſtoient en une tour, & étendit ſes ravages bien avant dans le pays. 'Entre les villes qu'il prit le long du Danube, on marque celle de Viminac dans la [haute] Méſie, qui conſerve encore aujourd'hui le même nom, ſelon Sanſon. Quelques-uns néanmoins lui en donnent d'autres. Pluſieurs commencerent auſſi-tôt à dire qu'il valoit mieux livrer l'Evêque de Margue, que de s'engager dans une guerre ſi fâcheuſe: ' Mais l'Evêque l'ayant ſçu, s'en alla lui-même trouver les ennemis, & leur livra ſa ville; ce qui fut pour eux un grand avantage.

b. Proc. œdi. l. 4. c. 5. p. 79. c. Priſc. p. 33. b 59. d. Baudr. p. 327. t. Priſc. p. 33. b. p. 34. a.

[Ces avantages furent peut-être interrompus par quelque négotiation de paix.] Car Marcellin ſemble mettre trois différentes guerres des Huns, deux en 441. & une en 442. Ainſi on peut rapporter à cette année où la terreur du nom d'Attila pouvoit n'avoir pas encore entierement abbatu le courage des Romains, [' ce que nous liſons enſuite dans les Fragmens de Priſque:] Qu'Attila ayant aſſemblé ſes troupes, manda à Théodoſe qu'il eût à lui envoyer promptement tous ſes Sujets réfugiés dans l'Empire, à lui payer les tributs qu'il n'avoit point reçûs depuis qu'il avoit pris les armes, & à lui députer des perſonnes pour régler ce qu'on lui donneroit à l'avenir; qu'il ne falloit pas tarder, parce qu'il ne pouvoit plus retenir l'ardeur que ſes peuples avoient pour la guerre. ' Le Conſeil de Théodoſe réſolut plûtôt d'entreprendre la guerre que d'abandonner ceux qui s'étoient confiés à leur foi, & promireot ſeulement de députer à Attila pour tâcher de rétablir la paix.

p. 34. a. b. b.

ARTICLE XXIX.

Attila continue la guerre: ravage la Thrace: vend la paix: foule aux pieds l'Empire Romain.

ATTILA n'ayant pû pour cette fois réduire Théodoſe aux conditions qu'il vouloit, entra en armes ſur les terres des Romains, y fit de grands dégâts, força quelques Châ-

Priſc. p. 34. b. c.

teaux, & attaqua la ville de Retiaire qui étoit grande & fort peuplée. Elle étoit dans la Méſie ſupérieure ſur le Danube. Sanſon la place au même endroit qu'eſt ajourd'hui Zangona dans la Servie. 'D'autres lui donnent d'autres noms. ' Attila l'emporta avec beaucoup d'autres de l'Illyrie, entre leſquelles on marque Singidon [ſur le Danube,] & Naïſſe ' qui en eſt éloignée de cinq journées. [L'une & l'autre eſt dans la Méſie ſupérieure. Singidon célébre dans le IV. ſiecle par l'Epiſcopat d'Urſace, ['eſt ſelon quelques-uns la ville " de Zenderim autrefois Capitale de la Servie. [Néanmoins Sanſon la place un peu plus haut que Zenderim, & plus près de Taurunum ou Belgard. L'an de J. C. 441.

Sanſon. Baudr. p. 110. 1. Theoph. p. 88. c. Priſc. p. 68. c Marc. Chr. Priſc p. 37. c. Baudr. p. 198. 2.

Pour Naïſſe on croit qu'elle a donné la naiſſance au grand Conſtantin. On marque encore aujourd'hui un lieu nommé Niſſa dans la Servie, éloigné de quelques lieux de l'endroit où Sanſon place Naïſſe.] Les Huns ruinerent entierement Naïſſe, enſorte qu'elle étoit encore toute déſerte en 449. y ayant ſeulement quelques malades dans les Egliſes ou les Hôpitaux; & tous les environs étoient couverts des os de ceux qui avoient été tués dans la guerre.

Priſc. p. 49. d.

' Sirmich dans la Pannonie, [& autrefois la Capitale de toûte l'Illyrie,] fut auſſi aſſiégée & priſe par les Huns; [mais je ne ſçai ſi ce fut dans cette guerre.] ' Durant que la ville étoit aſſiégée, l'Evêque mit entre les mains d'un Gaulois nommé Conſtance, envoyé [par Aëce] à Attila & à Bleda pour leur ſervir de Sécretaire, quelques vaſes d'or ' conſacrés à Dieu, afin qu'ils lui ſerviſſent de rançon s'il ſurvivoit à la priſe de la ville, ou que Conſtance en pût racheter d'autres captifs. 'Conſtance garda ces vaſes pour lui, & les engagea depuis à un nommé Silvain qui les vendit à l'Egliſe parce qu'on n'oſoit pas s'en ſervir. Attila & Bleda firent depuis crucifier Conſtance ſur ce qu'on l'accuſoit de les trahir; & Attila voulut abſolument qu'on lui livrât Silvain, comme ayant volé ces mêmes vaiſſeaux ſacrés, ſans ſe contenter même qu'on lui en envoyât le prix.

p. 57. b. b. b. c. d. c. d.

' On marque peu de tems après cette guerre, que Sardique [célébre par le Concile qui y avoit été tenu en 347.] étoit brûlée: [mais on ne dit point quand elle l'avoit été.

p. 49. a.

L'an de J. C. 442. L'AN DE JESUS-CHRIST 442. DE THEODOSE II. 34, 35. INDICT. II.

PASQUE LE 12 AVRIL. O.

'Eudoxius & Dioſcorus Conſuls. Marc. Paſc. p. 315. c. 439.

[Le Conſul Eudoxe eſt apparemment celui qu'on a vû Préfet d'Illyrie en 427.] ' Dioſcore, que les Faſtes Occidentaux nomment le premier, [étoit ſans doute Conſul pour l'Occi- Proſp. Caſd.
v. §. dent.] Quelques-uns même le nomment ſeul. 'Apollone " avoit Paſc. p. 459.
cette année dans l'Orient la dignité de Préfet, ' qu'il tenoit en- 472. Cod. Th. nov.
core l'année ſuivante, ou Théodoſe en lui adreſſant une loi, dit t. 11. l. 2. p. 6.
qu'il avoit ſouvent éprouvé combien il aimoit le bien public, 6. t 30. p. 14. 1.
& combien il étoit capable de le procurer. [Il pouvoit avoir ſuccédé à Cyrus, dont la chûte arriva peut-être en cette année.]

'Il y eut cette année une cométe qui dura long-tems : [& Marc. Chr.
ſi c'étoit le ſigne de quelque malheur, elle a pû marquer la guerre que les Huns avoient commencée l'année précédente, & qu'ils continuerent en celle-ci. Ils la firent, ce ſemble, avec encore plus de violence & de ſuccès qu'en 441.] puiſque plu- Proſp. l'Chr. Al. p. 730.
ſieurs Auteurs ſe ſont contentés de marquer celle de cette année ſans rien dire de celle de 441. ' Bleda & Attila s'y joignirent [comme dans la précédente] accompagnés des Rois de 16. Marc.
pluſieurs nations. ' Ils ravagerent non ſeulement l'Illyrie, mais 16. Proſp. T.
auſſi la Thrace.

[Je ne ſçai ſi cette guerre n'avoit pas obligé Théodoſe à abandonner Conſtantinople, & à ſe retirer en Aſie, ['d'où l'on Chr. Alex. p. 732. Marc.
marque, qu'il revint le 27 Août de l'année ſuivante. Néan- Cod. Th. 10.
moins nous trouvons une loi dattée de Conſtantinople le 28 Dé- 19. p. 898.
cembre 442. ' Ce qui eſt certain, c'eſt que l'extrême foibleſ- Proſp. Théo. p. 88. c.
ſe où il ſe trouvoit, l'obligea, comme nous l'avons dit, de rappeller les troupes qu'il avoit envoyées en 441. contre Genſeric pour les oppoſer à Attila. Nous ne trouvons point ce qui arriva enſuite. Il eſt certain ſeulement par la ſuite de l'hiſtoire que la paix ſe fit.

Peu de tems après cette guerre Attila fit tuer Bleda ſon frere en 444. ſelon S. Proſper, ou en 445. ſelon Marcellio, ' & Proſp. Jorn. r. Get. c. 35. p. 661.
obligea une grande partie des Huns, de laquelle Bleda étoit Jorn. p. 667.
Roi, de le reconnoître pour Prince. ' Auſſi il n'avoit commis ce parricide que pour être plus grand & plus abſolu, & pour pouvoir tuer un plus grand nombre d'hommes ; il commença

par ſon propre frere. Je ne trouve pas néanmoins qu'Attila ait fait de nouvelles guerres à Théodoſe, hors celle dont nous parlerons ſur l'an 447. 'Mais il l'en menaçoit ſouvent pour tirer de lui ou de l'argent, ou les autres choſes qu'il vouloit; car les Romains qui redoutoient ſur toutes choſes d'avoir la guerre avec lui, obéïſſoient avec une ſoumiſſion d'eſclaves à tout ce qu'il lui plaiſoit de leur ordonner, de peur de lui donner prétexte de prendre les armes: & quand il leur envoyoit quelque Ambaſſadeur, ils lui faiſoient de très-grands préſens, de ſorte que lorſqu'Attila vouloit récompenſer quelques-uns des ſiens, il les envoyoit à Conſtantinople, tantôt pour redemander des transfuges, tantôt ſous d'autres prétextes. 'Dans les moindres choſes, Attila preſcrivoit ce qu'il lui plaiſoit qu'on fît, & menaçoit de la guerre ſi on ne lui obéïſſoit pas. [On voit par-là quelle étoit la foibleſſe du gouvernement de Théodoſe;] & ce n'étoit pas ſeulement des Huns qu'il achetoit la paix en épuiſant ſes tréſors & les biens de ſes Sujets; mais il payoit encore tribut aux autres Barbares voiſins de l'Empire.

L'an de J. C. 442.

Priſ. p 36.37.

p. 66. a.

'Il employa encore de grandes ſommes d'argent pour gagner les Princes de certains peuples nommés les " Acartires, qui étoient dans l'alliance d'Attila. Mais celui qui diſtribuoit cet argent, n'en n'ayant donné à Couridaque le premier de ces Princes, qu'après un autre, Couridaque découvrit toute l'affaire à Attila, qui y envoya auſſitôt de grandes troupes, & ſe rendit maître de tout le pays, hors ce qui appartenoit à Couridaque.

55. a.

ou Acatzins.

'On ajoute qu'Attila mépriſoit ſi fort toute la majeſté de l'Empire, qu'il envoya deux Goths, l'un à Théodoſe, l'autre à Valentinien, pour leur dire à chacun ces paroles: Attila mon Maître & le vôtre vous ordonne de lui préparer un Palais. [On ne marque point ce que Théodoſe lui répondit.]

Chr. Alex. p. 734.

'Nous apprenons d'une loi du 9. Mars de cette année que Théodoſe en avoit fait une quelque tems auparavant, où il attribue " aux Corps des villes le quart des biens de tous ceux du Corps qui mouroient, hormis de ceux qui paſſeroient directement aux enfans. Cette loi, [déja aſſez onéreuſe, le devenoit encore davantage] par l'injuſtice des Magiſtrats qui vouloient avoir leur quart dans chaque partie d'une ſucceſſion. Théodoſe ordonna donc le 9 de Mars que les héritiers auroient le choix, ou de faire eſtimer le quart de leur ſucceſſion par la ville, ou de la partager eux-mêmes en quatre parts, dont la ville

Cod. Th. nov. tit. 2. p. 6. 1.

Curiis.

L'an de J. C. 442. auroit celle qui lui échéroit par le ſort. Il veut que pour l'eſtimation des meubles, on s'en rapporte au ſerment des héritiers, ſans les obliger à un inventaire public, y ayant de l'inhumanité à faire voir la pauvreté des particuliers, & du danger à en faire voir les richeſſes. Il fait encore diverſes modifications à ſon autre loi.

ARTICLE XXX.

Théodoſe viſite le Pont: Fait diverſes loix.

L'AN DE JESUS-CHRIST 443. DE THEODOSE II. 35, 36. INDICT. II.

PASQUE LE 4. AVRIL. C.

'[*Petronius*] *Maximus II. & Paterius Conſuls.* Marc. Proſp.

[CEs Conſuls étoient tous deux d'Occident, à l'hiſtoire duquel ils appartiennent.]

'Le 11 de Janvier on fit à Conſtantinople la dédicace des bains d'Achille, 'brûlés en 433. On croit que c'étoient les plus anciens de la ville. [L'Hiſtoire ne dit point qu'il y ait eu de guerre en cette année.]' Mais il y eut de très grandes neiges & un froid ſi extraordinaire, qu'il fit périr pluſieurs milliers d'hommes & d'animaux. Marc. Paſc. p. 315. d. Cang. de C. l. 1. p. 88. Marc. Chr.

'On marque que Théodoſe qui avoit fait un voyage en Aſie, en revint au mois d'Août, & rentra le 27 à Conſtantinople: [Mais on ne dit point quand il en étoit parti. Il paroît néanmoins que ce ne fut pas avant le mois de Juin, 'puiſqu'on étoit déja dans l'été lorſqu'il traverſoit la Bithynie. Un jour qu'il marchoit en plein midi par un grand ſoleil, plein de pouſſiere & de ſueur, un Officier de ſes Gardes 'lui préſenta un fort beau vaſe plein d'une liqueur excellente, & fort fraîche; il prit le vaſe; témoigna en être obligé à l'affection de cet Officier; mais il le lui rendit en même tems ſans y toucher, afin qu'il en fît ce qu'il voudroit, 'étant bien aiſe de ſouffrir la ſoif auſſi bien que les autres incommoditez, [& ne voulant pas ſe ſoulager, lorſqu'il ne pouvoit pas auſſi ſoulager les autres.] 16 | Paſ. p. 315. d. Soz. pr. p. 395. d. p. 396. a. p. 395. d.

v. l'an 26. 'Le principal ſujet de ſon voyage ſemble avoir été d'aller "à Héraclée dans le Pont pour la rétablir. 'Il paroît néanmoins qu'il alla encore plus loin. [Ainſi c'eſt le plus grand voyage que nous ſçachions qu'il ait fait.] Quand il fut à Héraclée, il d. Cod. Th. nov. t. 30. p. 13.

fut touché d'en voir les murailles, les acquéducs, & les autres édifices publics en ruine, parce qu'il y avoit long-tems qu'on les négligeoit, la ville manquant des fonds néceſſaires. Auſſi il reçut bien favorablement la priere que les habitans lui firent de les vouloir rétablir. Cela le fit même penſer aux autres villes qui pouvoient avoir beſoin du même reméde. L'an de J. C. 443.

p. 13. ' Mais après avoir long-tems médité ſur cela, il prit un expédient [aſſez fâcheux] qui fut de faire rendre aux villes tous les biens qui en avoient été aliénés depuis 30 ans, [ſans parler de rembourſer ce qu'on en avoit ſans doute payé. Ainſi c'étoit ruiner les uns afin de ſoulager les autres, comme ſi un Prince n'avoit pas d'autre moyen de faire du bien à ſes Sujets.] Cependant il regarde cette penſée comme une inſpiration de Dieu, ' & il en fait une ' loi dattée du 30 de Juin, pour en recommander l'exécution à Anatole Préfet du Prétoire, & au Maître des Offices, comme d'une choſe qu'il avoit tout-à-fait à cœur. Ce Maître des Offices, dont il témoigna qu'il eſtimoit extrémement " la bonne conduite, [doit être] Nomus, qui tenoit cette charge le 12 Septembre de cette année, [mais qui ne méritoit gueres ſon eſtime.]

p. 14. 1.

t. 33. p. 14. 1. miniſtratio

1. ' Il lui adreſſa ce jour-là une loi [qui a quelque rapport à la précédente, mais où l'on voit plus d'équité ;] car en ordonnant qu'on rendra aux ſoldats les terres, les marais & les autres droits deſtinés anciennement aux ſoldats des frontieres, qui en devoient jouir ſans en payer aucune impoſition, ' il déclare que ceux qui les auront eus par rachat, pourront avoir leur recours ſur ceux qui les leur auront vendus, quoiqu'il fût défendu d'acheter ces ſortes de biens. ' Il ordonne par la même loi en faveur des Ducs qui commandoient les ſoldats ſur les frontieres, qu'ils pourront prendre la douziéme partie " de ce qui étoit déſtiné pour leurs troupes. Mais il défend rigoureuſement de faire la même [injuſtice] aux Sarraſins & aux autres nations alliées, défendant particulierement aux Maîtres de la milice de leur faire aucune véxation, ni de ſouffrir qu'on leur en faſſe. Il ordonne que le Maître des Offices repréſentera tous les ans en perſonne à ſon Conſeil au mois de Janvier, l'état des troupes de l'Illyrie, de la Thrace, du Pont, de l'Orient, de l'Égypte, de la Thébaïde & de la Libye, des Châteaux qui ſont dans ces provinces, & des vaiſſeaux deſtinés à la garde des rivieres.

2. annonarum.

1. Donnée à Frodoſiade. [Je ne ſçai ce que c'eſt.]

L'an de J. C. 443. ' La loi du 17 de Décembre, qui eſt adreſſée au Préfet Apollone, défend d'inquiéter & de faire aucune peine à ceux qui n'étant point engagés au corps d'une ville, y auroient fait volontairement quelque fonction, quelque libéralité, ou quelque édifice. [C'eſt à peu près ce qu'il avoit déja ordonné auparavant.] Mais l'ingratitude des villes l'obligea de faire encore cette loi par l'avis d'Apollone même. ' Il y ajoute un article important, permettant aux peres qui n'auront point d'enfant légitime, de laiſſer tout leur bien à un fils naturel, en l'engageant avec ſon bien au ſervice & aux fonctions de la ville.

t. 11. l. 1. p. 5.

p. 5. b.

ARTICLE XXXI.

D'Antioque grand Chambellan: L'Orient eſt ravagé par les eaux: par la famine, & par la peſte.

L'AN DE JESUS CHRIST 444. DE THEODOSE II. 36, 37. INDICT. XII.

PASQUE LE 15. AVRIL B. A.

v. Valent. 3. §. *'Théodoſius Aug. XVIII. & " Albinus Conſuls.*

Marc. Chr. &c.

v. §. ' MARCELLIN dit que Théodoſe célébra cette année "la 45e année de ſon regne, quoiqu'il ne pût compter au plus que la 43e commencée.]

Marc. p. 26.

' Florent que nous avons vû pluſieurs fois Préfet d'Orient,] le fut encore cette année, [1] s'il n'y a point de faute dans une loi qui lui eſt adreſſée du 18 d'Avril, pour ôter les priviléges aux Officiers qui ne prenoient les charges que pour jouir des priviléges, & non pour ſervir. Florent même avoit demandé ce réglement pour l'honneur de la Cour & le bien public.

1. Cod. Th. nov. t. 14. l. p. 8.

[Hermocrate avoit ſuccédé ou à Florent, ou à Apollone avant le 11 de Décembre, [' comme on l'apprend par une loi qui caſſe toutes les augmentations faites ſur les terres abonnées par l'Empereur, & remet même ce qui étoit encore dû de ces augmentations. Elles avoient été miſes par la néceſſité du tems; mais la néceſſité n'étant plus, il faut les ôter, dit la loi, afin qu'on voye qu'elles avoient été miſes par un vrai beſoin, & non par légereté. Elle défend ſur-tout de charger les terres ſtériles que l'on avoit priſes à rente du public pour les cultiver, parce

t. 33. p. 15.

1. Elle porte *Theod. A. XIII. Conſ.* Il faut app. *XVI.* ou *XVII.* qui ſont 438, ou 439. puiſqu'elle eſt miſe devant des loix 440. & de 441.

que ce ſeroit tromper ceux qui les ont priſes. Cette même loi défend d'accorder des Inſpecteurs [pour régler les taxes des terres,] s'ils ne ſont demandés par une province, ou au moins par toute une ville. L'an de J. C. 414.

[Il faut apparemment rapporter à ce [a] dernier Conſulat de Théodoſe]' la loi du 16 de Janvier demandée par Nomus Maîtres de Offices. Elle eſt ſur l'exemption du logement des ſoldats, qu'elle augmente aux uns, & qu'elle diminue aux autres. Mais elle donne lieu à une nouvelle impoſition dont Nomus devoit diſpoſer. t. 32. p. 14. 1.

Marc. Chr. ' Arcadie ſœur de Théodoſe mourut cette année, & la Bithynie fut tellement affligée par les pluies & par les débordemens des rivieres, que pluſieurs terres & même quelques villes en furent ruinées.

Theoph. p. 83. a. ' Théophane met en la 36e année de Théodoſe la diſgrace d'Antioque grand Chambéllan. [Elle doit être arrivée aſſez long-tems auparavant,] ' ſi Cyrus a ſuccédé à ſa puiſſance, comme on le lit dans Suidas. ' Et, ſelon Zonare, elle ſuivit de fort près le mariage de Théodoſe [en 421. Quoi qu'il en ſoit pour le tems, ' voici ce que nous trouvons de cet homme, qui eſt célébre dans l'Hiſtoire.

Suid. T. pag. 1306. d. Zon. t. 3. p. 34. c. Theoph. p. 83. a.

' Il étoit Eunuque, comme ſa qualité de grand Chambéllan [le marque aſſez.]' On prétend qu'Iſidore I. l'avoit envoyé de Perſe à Théodoſe encore enfant, " comme un homme admirable & fort habile dans les Lettres, pour lui ſervir de Tuteur & de Précepteur. [Ces deux qualitez ſont aſſez différentes. Auſſi la vérité eſt apparemment]' qu'Antioque avoit été d'abord à un Narſe, [ſoit à celui qui commandoit l'armée des Perſes en 421.] ſoit plûtôt ' au Comte Narſe, à qui s'adreſſe une loi de l'an 416. [& qui ſans doute étoit Perſe d'origine; ' & que de chez lui il paſſa au ſervice de Théodoſe, [peut-être pour le ſervir dans ſes études.] Syneſe parle de lui lorſqu'il étoit encore jeune, & ſemble dire qu'il avoit déja beaucoup de pouvoir. [Il en uſoit apparemment aſſez mal,]' puiſqu'on écrit que Pulquérie le " congédia [en 414.] lorſqu'elle entra dans la conduite des affaires. &c.

p. 69. b | 70. d. Cedr. p. 334. c. Zon. p. 33-34. Syneſ. ep. 110. p. 253. c. Ced. Th. t. 6. p. 374. Syn. p. 253. | n. p. 84. Theoph. p. 70. d.

ἐκ πόλεως γίγνομαι.

[Il faut dire qu'il rentra depuis dans le Palais & dans la faveur,]' puiſqu'on aſſure qu'il devint grand Chambéllan, & même Patrice. ' Il eut [peut-être] encore beaucoup d'autres charges, [" mais il ne fut pas néanmoins]' Conſul en 431. ni v. la n. 2.

p. 83. a. Codi. or. C. p. 48. b. Bar. 431. §. 1.

a. La datte eſt *Theod. A Conſ.*

Préfet

L'an de J. C. 444. Préfet du Prétoire, comme l'a cru Baronius. [C'eſt apparemment au tems de cette grande puiſſance qu'il faut rapporter la Lettre que S. Iſidore de Peluſe lui écrit avec la qualité d'Eunuque du Palais. ' Il marque qu'il liſoit avec aſſez d'application les Livres ſaints; mais que cependant l'éclat de ſon élevation l'empêchoit fort ſouvent de penſer à la juſtice. Car il étoit alors plûtôt le maître que le Miniſtre de l'autorité Impériale. Il l'avertit de ſe ſouvenir de Daniel qui avoit vécu au milieu de la corruption, ſans faire aucune action de captif & d'eſclave, [par où il peut bien l'avoir voulu faire ſouvenir de ſa premiere condition.] ' D'autres condamnent auſſi ſes injuſtices, ſes vexations, ſes artifices trompeurs, ' & diſent qu'il brouilloit & gâtoit tout.

Iſid. P. l. 1. ep. 36. p. 11.

Codi. p. 48. b. Zon. p. 34. c.

' On prétend que ſon inſolence lui fit mépriſer Théodoſe même, ' & il fut accuſé d'avoir porté ſes deſſeins juſqu'à la Souveraineté: de ſorte que Théodoſe le dégrada de ſes dignitez, confiſqua tout ſon bien, & le fit Pape, dit Théophane; [c'eſt-à-dire, apparemment qu'il le réduiſit à la néceſſité de demander par miſéricorde] qu'on l'ordonnât Prêtre. On l'envoya enſuite achever le reſte de ſa vie, qui ne dura gueres, dans l'Egliſe de Sainte Euphemie à Calcédoine. ' Théodoſe fit une loi à cauſe de lui, pour exclure à jamais les Eunuques de la dignité de Patrice. C'eſt ainſi que [de pauvre étant devenu prodigieuſement riche, il mourut dans la pauvreté] Son nom ſe conſerva à Conſtantinople dans une maiſon qui étoit à lui.

Theoph. p. 83. a. a Suid. t. pag. 306. a 1085. d.

a. Suid. t. pag. 306. a. 1300. c.

Theop. p. 83. a Suid. ibid. p. 306. a.

Codi. p. 48. b.

L'AN DE JESUS-CHRIST 445 DE THEODOSE II. 37, 38. PASQUE LE 8 MARS. G. INDICT. XIII.

2. ' *Valentinianus Aug. VI. & Nomus Conſuls.*

Marc. Paſc. p. 317. a 459. 472. Marc. Chr.

[Nous ne trouvons rien pour cette année, ſinon] qu'il y eut une mortalité qui emporta beaucoup d'hommes & d'animaux, & qu'à Conſtantinople il s'éleva dans le Cirque une ſédition entre les ſpectateurs, dont beaucoup s'entretuerent.

L'AN DE JESUS-CHRIST 446. DE THEODOSE II. 38, 39. PASQUE LE 31 MARS. F.

' *Aëtius III. & Symmachus Conſuls.*

Ib. Paſc. pag. 317. &c.

Dieu continuant à punir les péchez du peuple de Conſtan-

1. ' Quelques-uns par erreur ont *Numus* ou *Nomius*, &c. pour Aëtio qu'on lit dans Idace;] & il eſt difficile de juger d'où cette erreur peut venir.] ' Le P. Labbe dans ſon édition n'en parle point, & au lieu de cela il met qu'Iface oublie Nonius.

Paſc. p. 575. a. Lab. B. b. t. 1. p. 15.

Marc. tinople, ' l'affligea d'une fort grande famine qui fut auſſi-tôt ſuivie par la peſte. Le Temple de la ville Royale, dit Marcellin fut conſumé par le feu. [Je ne ſçai s'il entend l'Egliſe de Sainte Sophie, qui étoit la principale de Conſtantinople. Cette ville perdit encore vers le milieu de Juillet " S. Procle ſon Evêque. On mit à ſa place " S. Flavien, qui eut plus de ſoin de ſatisfaire à ſon devoir qu'à l'avarice de Chryſaphe. Auſſi ce Miniſtre réſolut de le faire dépoſer, prit le parti d'Eutyche l'Héréſiarque, & fit à " l'Egliſe les maux que l'on verra repréſentés en un autre endroit. [Conſtance ou] Conſtantin, que l'on marque avoir été Préfet d'Orient en 447. [" avoit cette dignité dès devant la mort de Saint Procle. [' Il avoit été au Concile de Calcédoine. L'an de J. C. 446. v. ſon titre. v. S. Leon. Ibid. Ib. Conc. t. 4. p. 77. d. v. Theodoret. §. 23.

ARTICLE XXXII.

Tremblement effroyable en Orient : Attila ravage & prend preſque toute la Thrace.

INDICTION XV. L'AN DE JESUS-CHRIST 447. DE THEODOSE II. 39, 40.

PASQUE LE 20 AVRIL. E.

' Ardaburius " & Alypius Conſuls. v. Valent. 3. §.

Paſc. p. 317. a| 439. Cod. Th. nov. t. 2. p. 1. ' ARDABURE qui eſt quelquefois nommé ſeul par Théodoſe, [comme étant le Conſul d'Orient,] étoit le fils du Général Aſpar, ' [& ne fera pas moins parler de lui dans l'Hiſtoire que ſon pere, & que l'autre Ardabure ſon ayeul.] ' Il étoit Arien auſſi bien qu'eux. ' Conſtantin [ou Conſtance] étoit, comme nous avons dit, Préfet d'Orient.

Suid. a. p. p. 416. b. Theoph. pag. 100. a. Marc. Chr. Ibid. [Cette année fut beaucoup plus funeſte à l'Orient que les précédentes.]' Il y mourut un grand nombre d'hommes & d'animaux, tant par la famine que par la corruption de l'air, dont l'odeur même étoit empeſtée. ' Mais ce qui la rend encore plus remarquable, ſont les grands tremblemens de terre qui ruinerent pluſieurs villes. Une grande partie des murailles de Conſtantinople qui avoient été rebâties depuis peu, tomberent ' avec 57 tours, beaucoup de ſtatues, & des pierres d'une effroyable groſſeur; ' & néanmoins il n'y eut perſonne de ruë. ' On n'avoit jamais vû un tel effroi; il fut ſi grand, que perſonne n'oſoit demeurer dans les maiſons: mais chacun fuïoit

Marc. ib. Chr. Al. p. 734. Marc. 16. Chr. Al. p. 734. Chr. Al. pag. 734.

L'an de J. C. 447. hors de la ville, & paſſoit les nuits à la campagne en prieres: & ' l'Empereur s'y trouvoit avec tout le peuple. Quelques-uns diſoient auſſi que l'on avoit vû du feu dans l'air. Menæa. 26. Jan. p. 449.

La Chronique d'Alexandrie dit qu'on faiſoit tous les ans dans une Egliſe de Conſtantinople une mémoire de ce tremblement le 6 de Novembre, pour remercier Dieu d'avoir fait miſericorde à la ville. ' Mais, ſelon Marcellin la ſolemnité que ceux de Conſtantinople faiſoient ce jour-là, étoit en mémoire d'un embraſement du mont Veſuve] qui avoit autrefois couvert de cendres toute l'Europe. ' Auſſi on croit que le tremblement de cette année eſt celui dont les Grecs font mémoire dans leurs Menées le 26 Janvier, diſaot qu'il arriva à la fin du regne de Théodoſe II. ſur les neuf heures du matin le jour du Dimanche. [Le 26 de Janvier étoit en effet le Dimanche en 447.] p. 734. Marc. an. 512. p. 52. Cang. de C. l. 1. p. 39. a.

' Ce tremblement eſt ſans doute celui même qu'Evagre dit être arrivé ſous Théodoſe. ' Il marque qu'il fut plus violent & plus général qu'aucun qu'il y eut jamais eu. Pluſieurs tours de Conſtantinople & la longue muraille de la Cherſoneſe en furent abattues. La terre s'entr'ouvrit en pluſieurs endroits, & engloutit des bourgs entiers. Les fontaines tarirent en pluſieurs endroits, & en d'autres lieux il ſortit une abondance d'eaux où il n'y avoit auparavant aucune ſource. Il y eut des arbres qui furent jettés en l'air avec leur racines. Il ſe forma tout d'un coup des montagnes; la mer jetta des poiſſons mort ſur les rivages, inonda d'un côté pluſieurs iſles, & laiſſa d'un autre des vaiſſeaux à ſec ſur le ſable. Enfin ce tremblement cauſa quantité de ſemblables déſordres ſur mer & ſur terre. La Bithynie, l'Helleſpont & la Phrygie en furent fort endommagées. Il dura aſſez long-tems, mais avec moins de violence qu'il n'avoit commencé; & après avoir ainſi diminué peu à peu, il ceſſa entierement. ' Nicephore dit qu'il ſe fit ſentir à Antioche avec une violence toute particuliere, & en renverſa les endroits les plus agréables & les plus beaux; que la ville d'Alexandrie n'en fut pas exempte, ' & qu'il s'étendit auſſi dans la plus grande partie de l'Occident. ' Il rapporte à cela l'hiſtoire célébre" du Triſagion [ce qui eſt une faute viſible,] puiſqu'il avoue avec tous les autres Hiſtoriens qu'elle arriva du tems que S. Procle vivoit encore. Evag. n, p. 62. 1. c. Evag. l. 1. c. 17. p. 275. Niceph. l. 14. c. 46. p. 543. b. d. p. 544. v. S. Procle.

' Les murailles de Conſtantinople furent rétablies dès cette année par les ſoins de Conſtantin Préfet du Prétoire, & on aſſure qu'elles le furent en trois mois, ' ou même en deux, com- Marc. Chr. Cang. de C. l. 2. p. 39. b.

me on le lit dans les inſcriptions miſes ſous les portes de la Ville. [Et il étoit d'une extrême importance de la mettre en état de ſe défendre contre Attila,] qui attaqua de nouveau Théodoſe en cette année, & lui fit une guerre encore plus rude & plus dangereuſe que celle de l'an 442. [C'eſt pourquoi nous y rapportons pluſieurs choſes que les auteurs diſent des ravages d'Attila, ſans en marquer le tems & l'année; mais non pas] ce que dit S. Sidoine de la victoire d'Anthéme ſur les Huns, puiſqu'elle n'a point de rapport à ce tems-ci. [Et c'eſt ſans ſujet [que Volburg s'en eſt ſi fort embaraſſé, ne pouvant pas l'accorder avec Marcellin. L'an de J. C. 447.

Marc.

Sid. car. 2. p. 296. 298. not. p. 320. Volb. t. 5. p. 337. 338.

[On ne marque point la cauſe & l'origine de cette guerre.] Les Huns y ravagerent preſque toute l'Europe, dit Marcellin, en attaquerent & en ruinerent les villes & les châteaux. [Je penſe qu'il marque] ce qui dit Théophane, que ces peuples coururent toute la Thrace, d'un côté juſqu'au Pont Euxin, & de l'autre, juſqu'au détroit de Gallipolli & de Seſtos. Ils s'avancerent juſqu'au château d'Anthires, qu'on place entre Selymbrie & Conſtantinople. Jornande dit qu'Attila ayant pris avec lui les Gépides & Ardaric [leur Roi,] les Goths, les Alains & pluſieurs autres nations, chacune avec ſon Roi, [mais qui lui obéiſſoient tous,] ravagea toute l'Illyrie, la Thrace, les deux Daces, la Méſie, & la Scythie.

Marc. Chr.

Thph. p. 88 c. d. Baud. p. 83. Jorn. rer. Got. c. 44. p. 553. c.

Ces Barbares prirent les villes de Philippople [dans la Thrace proprement dite,] d'Arcadiople [dans la Province de l'Europe,] de Conſtantie [que je ne trouve point,] & généralement tout ce qui ſe rencontra en leur chemin, hors Andrinople & Héraclée, de ſorte qu'ils remporterent une infinité de dépouilles & de captifs. Ils prirent encore Marcianople [Metropole de la baſſe Méſie.] Ils porterent même leurs armes & leurs ravages juſqu'aux Termopyles [par où l'on paſſe de la Theſſalie dans l'Achaïe, de ſorte qu'ils doivent avoir traverſé la Macédoine & la Theſſalie. On cite en effet de Procope, qu'Attila courut & ravagea la Macédoine & la Gréce, [mais je n'ai pû trouver cet endroit.] Il y eut au moins 70. villes de l'Orient pillées & ravagées par ce débordement des Huns, [à qui on faiſoit peu de réſiſtance,] parce que les Occidentaux ne donnoient aucun ſecours à Théodoſe.] Il n'y eût que] ceux d'Aſémonte, château extrémement fort dans la Thrace près de l'Illyrie, qui témoignerent quelque courage durant cette guerre: & ce que l'on écrit qu'ils firent, [fait

Thph. p. 88 c. d. Chr. Al. p. 734. Marc. Chr. Volb. t. 5. p. 339. 2. Proſp. T. Prisc. p. 35. 36.

L'an de J. C. 447. voir que les Romains n'euſſent eû gueres à craindre du nombre ni de la fierté des Huns, ſi Dieu ne leur eût envoyé un eſprit d'étourdiſſement & de crainte.]

'Théodoſe oppoſa à Attila les Généraux Aſpar, Arcobin- Thph. p. 88. c.
1. de & [1] Arnégiſele, qui en 441. avoit tué en trahiſon Jean le Marc. Chr.
Vandale. [On ne voit point ce que firent les deux autres.]
'Arnégiſele qui étoit maître de la milice dans la Méſie & dans Jorn reg. c. 54.
la Thrace, 'donna bataille à Attila dans la Dace inférieure p. 353. c| Chr.
[ou la baſſe Méſie] ſur la riviere d'Ute, 'qui ſe décharge dans Al. Marc. Chr.
le Danube près d'une ville du même nom. 'Jornande dit près Baud. p. 341. a.
de Marcianople. 'Il combattit en cette rencontre avec beau- p 653. 3.
coup de courage, & tua un grand nombre d'ennemis. 'Mais Marc. Chr.
2. il y perdit enfin la vie, parce que [2] ſon cheval s'abbattit ſous 16| Chr. Al. p.
lui: 'ce qui ne l'empêcha pas de combattre encore quelque Jorn.
tems.

'Il paroît qu'il y eut un autre combat donné après celui-ci Priſc. p. 34. c. d
dans la Querſoneſe [vers Gallipoli,] mais qui ne fut pas non plus avantageux aux Romains, puiſqu'après ce combat, ils furent contraints de faire une paix tout-à-fait honteuſe: [Nous en parlerons ſur l'année ſuivante, où Marcellin donne lieu de croire qu'elle fut conclue.]

'Durant ce trouble, Théodoſe confia la garde de Conſtan- Priſc. p. 34. c. d
tinople à Zenon, & à un grand nombre d'Iſaures qu'il commandoit. Ce Zenon fut enſuite Général des troupes de l'Orient
v. Théod. ['dès cette année même: ce qui fait juger qu'Attila s'étoit retiré d'aſſez bonne heure, ſi l'on ne veut dire que ce fut en 442. que Zenon eut la garde de Conſtantinople.] Il étoit encore Général de l'Orient en 448. & eut [la même année] le Conſulat.
'Il ſe rendit ſi puiſſant, que Théodoſe craignit qu'il ne s'em- p. 72. c.
parât de l'Empire. [Il étoit ennemi de Chryſaphe,] ' & oſa p 39. b| 71. c| n. p. 207.|
même demander à l'Empereur qu'il le lui livrât. 'On écrit qu'il Pot. c p. 1072.
mourut un peu avant Marcien, s'étant rompu la jambe d'une b.
chute de cheval: & l'on met ſa mort entre les bonheurs du regne de Marcien. Elle ne fut pas moins favorable à l'Egliſe, puiſqu'on prétend qu'il en étoit ennemi, & qu'il vouloit ruiner le Chriſtianiſme, pour rétablir l'idolâtrie. 'Traſcaliſſée qui re- Evag. l. 2. c. 15.
gna en 474. prit le nom de Zenon à cauſe de celui-ci: & il p. 308. a l'hph.
étoit Iſaure auſſi-bien que lui. [On ne dit pas néanmoins qu'il p. 111. b.
fût ſon parent.]

1. Nommé Argaliſcle par Théophane p. 88. c. Arnargiſcle par la chronique d'Alex. p. 734. Arnegiſle dans Jornande regn. c. 44. p 653. c.

2. *Eo quoque*. Il faut *equoſque*.

L'an de J. C. 447.

ARTICLE XXXIII.

De l'héreſie d'Eutyque: Paix honteuſe avec Attila.

[L]A guerre d'Attila n'empêcha point Théodoſe de s'attirer de plus en plus la colere de Dieu par la guerre qu'il déclara ſur la fin de cette année à l'Egliſe, en perſécutant Théodoret & pluſieurs Evêques de Syrie, que Chryſaphe & les autres fauteurs d'Eutyche lui dépeignoient comme des Neſtoriens. Mais on verra ſur Théodoret & ſur Saint Leon, les troubles que cauſa l'héreſie d'Eutiche. C'eſt-pourquoi nous n'en parlerons pas ici davantage. " 'Théodoſe avoit fait pluſieurs nouvelles loix depuis qu'il avoit publié ſon Code en 438. mais comme elles ne pouvoient avoir de force dans l'Occident, s'il ne les envoyoit ſignées de ſa main à Valentinien, il lui adreſſa cette année par un acte datté du premier Octobre, celles qu'il avoit faites juſques alors, & il prétendoit que même les procès déja commencés, fuſſent jugés conformément à ces loix. 'Valentinien les ayant reçûes, les envoya le 7 de Mai 448. à Albin Préfet d'Italie, pour les faire publier, & obſerver dans tous les Tribunaux. [Il envoya auſſi ſans doute à Théodoſe les loix qu'il avoit faites,] comme Théodoſe l'en avoit prié: [d'où vient qu'il s'en trouve beaucoup de lui dans le corps des Novelles de Théodoſe.

Cod. Th. nov. t. 2. p. 1. v. §.

p. 28. l. 2.

L'AN DE JESUS-CHRIST 448. DE THEODOSE II. 40, 41. INDICT. I.

PASQUE LE 11. AVRIL. D. C.

'Zenon & "Poſtumianus Conſuls.

Marc. Chr. &c. v. Val. 3. §.

Marc. Chr. 'Antioque fut cette année Préfet d'Orient. On marque qu'il rétablit quelques bâtimens publics qui avoient été conſumés par le feu à Conſtantinople; [à quoi il faut peut-être rapporter] 'ce que dit Codin d'une ſtatue volée durant l'embraſement, & que Théodoſe fit chercher avec un empreſſement exceſſif, ſans la pouvoir retrouver. 'Théodoret écrivit au Préfet Antioque au commencement de 449. lorſqu'il étoit déja ſorti de charge, pour lui recommander ſes intérêts, & ceux de l'Egliſe. [Il avoit apparemment ſuccedé à Hormiſdas] 'qui avoit cette qualité le 17. Février, lorſque Théodoſe lui adreſſa ſa loi con-

Cod. or. C. p. 96. a. b.

Thdrt. ep. 95. p.

Cod. T. v. t. r. l. 3. p. 22.

L'an de J. C. 448. tre les Neſtoriens, & contre Irenée Evêque de Tyr. [Il faut diſtinguer cet Antioque, non ſeulement de l'Eunuque diſgracié avant ce tems-ci, ſelon tous les auteurs, mais encore d'Antioque Préfet & Conſul en 431.] 'mais qui étoit mort en 444. [Je ne ſçai s'il en faut faire un quatriéme] 'de celui qui aſſiſta avec Marcien au Concile de Calcédoine, & qui y eſt ſeulement qualifié ancien Préfet de Conſtantinople. Cod.Th. nov. t.23. p.15. 1. Conc. T.4.p. 575. b.

'On remarque que les Indiens envoyerent cette année un tigre privé à Théodoſe. [C'étoit une foible conſolation pour ce Prince, dans le malheureux état où étoient alors ſes affaires. ['Car après la bataille de la Querſoneſe, il fut contraint de députer à Attila [en 447. ou 448.] [le Patrice] ' Anatole accompagné d'un Vigile qui ſçavoit la langue des Huns, ' & peut-être encore de Théodule Général des troupes de la Thrace, 'pour obtenir de lui la paix à quelque condition que ce fût. 'On convint donc que les Romains donneroient à Attila 6000 livres d'or pour ſes prétentions paſſées, & pour le faire retirer dans ſon païs; ' & que tous les ans, ils en donneroient 1000. ou même 2000. 'qu'ils lui rendroient tous les transfuges, '& n'en recevroient aucun à l'avenir: Qu'ils rendroient même les Romains pris dans la guerre, qui s'étoient ſauvés ſans avoir payé leur rançon, ou donneroient pour chacun 12. livres d'or. 'Qu'ils ne lui envoyeroient aucun Ambaſſadeur, que tous les transfuges ne lui euſſent été rendus. ' Ces conditions étoient rudes; mais l'extrême effroi des Romains, leur faiſoit tout accorder pour avoir la paix. ' Scotta fut envoyé [à Conſtantinople] par Attila, pour en preſſer l'exécution. ' Marcellin dit ſur l'an 448 que les Ambaſſadeurs d'Attila demandoient alors avec empreſſement à Théodoſe l'argent qu'ils avoient mepriſé auparavant; [par où il ſemble marquer qu'Attila avoit refuſé auparavant les mêmes conditions de paix dont il ſe contentoit alors.] Marc.Chr. Priſc. p.34. c] Thph. p.88. d. Priſc. p.51. c] 53. b. p.36. a. p.34. d. c]Thph. p.88. d. Thph.p.88.d. Priſc. p.44. c. d. p. 53. b. p.34. d. p.35. c. Marc.Chr.

Les tréſors publics étant épuiſés par les dépenſes que faiſoit Théodoſe par des ſpectacles & d'autres magnificences ſuperflues, il fallut pour ſatisfaire Attila, impoſer des taxes dont les Senateurs mêmes n'étoient pas exempts, & qui s'exigoient avec tant de rigueur, que beaucoup de perſonnes de qualité ſe virent réduites à la derniere miſére. Il y en eut même qui de déſeſpoir ſe laiſſerent mourir de faim, ou qui ſe pendirent.

'On envoya donc les 6000. livres d'or à Attila avec les transfuges, dont pluſieurs aimerent mieux ſe laiſſer tuer par les Ro- c.

mains, que de tomber entre les mains des Huns. Et entre ceux-là, ſe trouverent quelques Princes Huns, qui n'avoient point voulu ſe ſoumettre à Attila. ' Ce Prince victorieux, irrité contre ceux d'Aſémonte, voulut abſolument qu'ils lui rendiſſent, avant qu'il ſe retirât, tous les captifs Romains ou autres qui étoient dans leur Fort. ' Ils répondirent qu'ils n'en avoint point de Romains, mais ſeulement deux Huns; ce qu'ils aſſurerent avec ſerment, ne croyant pas, dit l'Hiſtorien, être coupables de faire un faux ſerment, pour ſauver les Romains captifs qui étoient effectivement chez eux. [Mais ne devoient-ils pas préferer la vérité aux Romains mêmes, qui n'auroient jamais été non plus qu'eux, ſans la verité.] L'an de J. C. 448.

c.

p. 36. b. c. d.

' En conſéquence de cette paix, Attila prétendit demeurer paiſible poſſeſſeur de ce qu'il avoit conquis, c'eſt-à-dire, de tout ce qui eſt le long du Danube, depuis la Pannonie, juſqu'à Noves dans la Thrace: [ce qui eſt apparemment la ville de Noves que Sanſon met au milieu de la Méſie inférieure. Car il en met une autre dans la haute Méſie, & ainſi dans l'Illyrie, & non dans la Thrace.] ' Attila vouloit encore que ce païs qu'il s'attribuoit, s'étendît cinq journées de chemin audelà du Danube, & juſqu'à Naïſſe. Il paroît que les Romains ne convenoient pas de cet article: & Attila même y renonça peu après.

p. 37. b. c.

c.

ARTICLE XXXIV.

Théodoſe veut faire aſſaſſiner Attila.

Indiction II. L'AN DE JESUS-CHRIST 449. DE THEODOSE II. 41, 42.

PASQUE LE 27. MARS B.

' Protogéne & " Aſturius ou Aſterius Conſuls. v. Valent. §.

Marc. Paſc. p. 450, 460. Conc. t. 4. p. 77. c 329. c] 406. d] 575. Thdrt. ep. 94. p. 967. 968. p. 968. d. Conc. t. 4. p. 77. e 316. c] 466. d] 575. a.

' PRotogéne fut non ſeulement Conſul, mais auſſi Préfet & Patrice avant l'an 451. ' Théodoret lui écrivit au commencement de cette année pour le prier de favoriſer " les Deputés, que l'Egliſe de Syrie envoyoit à l'Empereur. 'Il eſt qualifié Préfet dans le titre de la Lettre. ' Il aſſiſta au nom de Marcien au Concile de Calcédoine.

v. Thdrt. §.

[Cette année eſt célébre dans l'Egliſe " pour les troubles que

v. S. Leon §.

L'an de J. C. 440. que cauſa le faux Concile d'Ephéſe, où ſaint Flavien ayant acquis la couronne du Martyre, eut Anatole pour ſucceſſeur.

' Pour les affaires de l'Empire, l'Hiſtoire ne nous apprend rien que la mort des Patrices Arcobinde & Taurus, & de la Princeſſe Marine ſœur de Théodoſe. La chronique d'Alexandrie qui la fait femme de Valentinien, [au lieu " quelle étoit Vierge,] met ſa mort le 3 d'Août. Marc.Chr. v.Arcad. §

Note 24. ["Il faut mettre apparemment en cette année,] 'mais avant la mort d'Arcobinde, [la malheureuſe entrepriſe où Théodoſe joignit le crime & la perfidie à la foibleſſe.] ' Attila lui avoit deputé un nommé Edecon avec Oreſte 'ſon Sécretaire, [celui même qui mit depuis le diadême ſur la teſte d'Auguſtule ſon fils, pour le faire le dernier Empereur d'Occident.] ' Edecon ayant témoigné eſtimer & aimer la magnificence & les richeſſes des Romains, Chryſaphe [le crut ſur cela capable de tous les crimes,] & lui fit promettre de tuer ſon Maître.]' Il en parla à Théodoſe qui agréa cette voye [auſſi infâme que criminelle.] Il fallut la communiquer à Martial Maître des Offices, à cauſe que par ſa Charge il commandoit les Couriers & les Interprétes, auſſi-bien que tous les [1] Officiers de la maiſon de l'Empereur. Ainſi il fallut qu'il eût part à toutes les réſolutions qu'il prenoit " & à tous les ordres qu'il donnoit. Et il ne fut pas plus conſcientieux que ſon Prince. ' L'on envoya avec Edecon, pour l'aider dans cet aſſaſſinat, un nommé Vigile qui prenoit la qualité d'Interpréte de Maximin, Chef de l'ambaſſade. Mais Maximin, ne ſçavoit rien de la conſpiration. [Ce peut être le même] ' Maximin dont Cyrus loue la Maiſon dans ſon Epigramme, [& celui qui avoit fait la paix avec les Perſes en 422.] Priſc.p.70. c. Priſc. p.37. b. p.49. c. p.37.38.48.p. p.34. d. 1. βαλλῶν. 48. c.d. Anthe l.1.c. 23. p.361.

' Cette malheureuſe entrepriſe fut découverte à Artila par Edecon même, ſoit qu'il craignît d'y perir ſi elle ne réuſſiſſoit pas, ſoit qu'il eût toujours eu deſſein de tromper les traîtres par une contre-trahiſon. 'Atrila fit donc arrêter Vigile qui avoua tout, & il renvoya Oreſte à Conſtantinople 'avec la bourſe où l'on avoit mis l'argent que Vigile avoit apporté à Edecon, pour demander à Théodoſe & à Chryſaphe s'ils la reconnoiſſoient, faire des réproches ſanglans à Théodoſe d'une entrepriſe ſi baſſe & ſi indigne de lui, & demander abſolument qu'il lui livrât Chryſaphe. p.39. a. p.70-72.

1. Priſque dit *les ſoldats de la Garde*. Mais n'étoient-ils pas ſous le Comte des Domeſtiques?

b.] 71. c. 71. c. d. p. 72. p. 37. 39.] 48. 72. p. 69. a. b. Marc. p. 26. Prisc. p. 69. b.

L'an de J. C. 441.

'Zenon [Général des troupes en Orient,] demandoit en même tems la tête de cet Eunuque. Cependant il se trouva si bien appuyé à la Cour, qu'on résolut, pour obtenir sa grace d'Attila, de députer à ce Prince les Patrices Anatole & Nomus, dont le premier qui étoit alors Capitaine de tous les Gardes de l'Empereur [sous le titre de Comte des Domestiques,] avoit fait le dernier traité avec Attila. Pour Nomus il étoit particulierement uni avec Chrysaphe, & si liberal quand il falloit venir à bout de quelque chose, qu'on esperoit qu'il gagneroit Attila par la magnificence de ses présens. 'Cela arriva en effet. Attila promit d'entretenir la paix, & de ne rien prétendre au-délà du Danube, renvoya plusieurs captifs sans rançon, donna même la liberté à Vigile, & combla de présens les Ambassadeurs.' Il y a beaucoup de particularitez considérables dans cette Histoire qu'on peut voir dans le récit qu'en fait Prisque témoin oculaire: car Maximin l'avoit mené avec lui dans son Ambassade.

[Jamais Théodose ne pouvoit recevoir de plus grand affront que celui-là, mais il ne fut pas seul.] 'Constance Sécretaire d'Attila [dont nous avons parlé ci-dessus,] ayant été député à Constantinople, avoit promis de faire entretenir long-tems la paix avec les Huns, si on lui vouloit faire épouser quelque fille riche: & sur cela Théodose avoit promis de lui donner la fille de 'Saturnin Comte des Domestiques, qu'Eudocie avoit fait tuer en 444. 'On gardoit cette fille dans un château. Mais Zenon Général des troupes de l'Orient, [sans se soucier de l'honneur ni de la foi de son Prince,] l'enleva de son château, & la donna à un de ses amis nommé Rufus. Constance s'en plaignit à Attila, & Attila à Maximin, lorsque Théodose le lui envoya en ambassade, disant qu'il falloit que Constance eût la fille qu'on lui avoit promise, ou une autre qui la valût: qu'il étoit honteux à un Prince de manquer à sa promesse [Il chargea même Maximin de lui dire de sa part,] qu'il s'étonnoit fort qu'il eût ainsi violé sa parole, puisque s'il n'avoit consenti à ce qu'avoit fait Zenon, il n'auroit pas manqué de l'en punir: Que si c'étoit qu'il ne fût pas assez puissant pour se faire obéir par ses Sujets, il lui offroit ses armes & son secours. Théodose fut piqué de ce reproche, & fit confisquer les biens [non de Zenon, car il étoit trop puissant; mais] de Saturnin; [couvrant ainsi sa foiblesse par une injustice.]

L'an de J. C. 450.

ARTICLE XXXV.

Mort de Théodoſe.

L'AN DE JESUS-CHRIST 450. DE THEODOSE II. 42, 43. INDICTION III. PASQUE LE 19. AVRIL.

'Valentinianus Aug. VII. & ' Avienus Conſuls.

Marc.Paſc.p. 450.460.472.

1. 'LA Chronique d'Alexandrie dit que la nuit du 26. Janvier, il ſe fit un tremblement de terre à Conſtantinople 'qui dura aſſez long-tems, & qui fut le plus furieux que l'on eût encore vû. Tout le monde quitta ſes maiſons, & fuit hors de la ville, où le Peuple, le Clergé, le Senat, l'Empereur nuds pieds, paſſerent pluſieurs jours "en prieres. Quelqu'uns diſoient même qu'on avoit vû du feu dans le Ciel. On aſſure cependant que perſonne n'y perdit la vie. La même Chronique ajoute qu'on faiſoit tous les ans mémoire de ce tremblement. [Mais je crains qu'on ne le confonde en bien des choſes avec celui de 447. dont les Ménées marquent la mémoire le 26. de Janvier. Marcellin ne met aucun tremblement en 450.

n. p.575. c. Ch.Al. p.736. p.738.

Νεανίσκοις

S'il y en a eu un, on peut ſi l'on veut, le conſidérer comme le préſage] 'de la mort qui termina cette année l'Empire & la vie du jeune Théodoſe. 'Il mourut à Conſtantinople le 20 de Juin ſelon Théophane, 'ou "plûtôt le 28 de Juillet, comme le dit Théodore le Lecteur, [qui eſt ſuivi par Baronius, par la Pere Labbe, & par divers autres.] 'Ainſi il mourut dans la 50ème. année de ſon âge, après avoir regné 42. ans, & près de trois mois depuis la mort de ſon pere, & un peu plus de 48. ans depuis qu'il avoit reçû le titre d'Auguſte.

p.738.| Marc. Thph.p.88. p. Thdr.L.p.568 d. Note 25. Biz.fam.p.71.

[Ce qu'on trouve des circonſtances aſſez triſtes de ſa mort,] 'c'eſt qu'étant ſorti de Conſtantinople pour ſe promener à cheval, '& s'exercer à la chaſſe, il fut emporté [par ſon cheval] dans la riviere de Leuque 'ou Lyque près de Conſtantinople, 'tomba de cheval, & ſe bleſſa l'épine du dos. On le mit dans une litiere, & on le rapporta ainſi en ſon Palais, où il mourut la nuit ſuivante, & fut enterré le 30 de Juillet ſelon Théodore le Lecteur, dans le tombeau de ſon pere Ar-

Chr.Al.p.738 Thdr.L.p 551 6. N. p.191.r. 2. Chr.Al.p.738.

r. La Chronique d'Alexandrie & Victor de Tune l'appellent par erreur Albin.

Cang. de C. l. 4. p. 110. b. c. Biz. p. 71. Men. p. 272. cade, ' en la galerie méridionale de l'Egliſe des Apôtres. ' Les Grecs marquent dans leurs Ménées la mémoire de ſa mort, non le 28 de Juillet, mais le 29. ce qui fait croire à quelques uns que c'en eſt le propre jour. Ils ne lui donnent que le titre de "pieux [qu'il auroit aſſurément mérité ſans ſes dernieres années.] L'an de J. C. 450. εὐσεβὴς.

Ch. Al. p. 738. Nphr. l. 14. c. 58. p. 580. ' On prétend qu'il avoit eu quelque connoiſſance que Dieu deſtinoit Marcien pour être ſon ſucceſſeur. Nicephore veut même qu'il en ait eu une revélation à Epheſe où il étoit allé peu auparavant viſiter [l'Egliſe & le tombeau] de Saint Jean l'Evangeliſte. ' On ajoute que ſe voyant prêt de mourir, il fit appeller Pulquérie avec Aſpar, tout le Senat, & Marcien même, & leur déclara que c'étoit Marcien qui devoit lui ſucceder. [Je douterois fort d'une particularité ſi honorable à Marcien qui n'a point été remarquée par Evagre.]

Ib. c| Chr. Al. p. 738.

Cedr. p. 335. a. ' Cédrene fait la deſcription du viſage de Théodoſe & de ſa perſonne extérieure, [qu'il pouvoit avoir formée ſur les tableaux & les ſtatues qui reſtoient encore de lui.] 'Glycas dit que d'une Synagogue des Juifs, il en fit une Egliſe de la Sainte Vierge dans un quartier de Conſtantinople appellé " Calcopratée [ou le marché au cuivre:] 'ce qu'autres attribuent à Pulquérie. ' On lui attribue le bâtiment du Bucoleon aſſez célébre dans l'Hiſtoire. C'étoit l'endroit le plus élevé du Palais imperial, & qui y faiſoit une eſpece de Citadelle. ' On dit auſſi que ce ſecond fondateur de la ville [car c'eſt le titre que Codin lui donne] y fit faire un nouveau Cirque qu'on employa depuis [plus utilement à des moulins.] ' Il fit conſacrer ſous le nom de ſaint Ignace un Temple de la fortune à Antioche, & y fit tranſporter le corps de ce Saint du Cimetiere où il étoit auparavant.

Glyc. p. 260. c| Joel. p. 170. d. Nphr. l. 14. c. 49. p. 254. c. Cang. de C. l. 2. p. 119. 120. Codi. or. C. p. 59. b. Evag. l. 1. c. 16. p. 274. καλχοπρατεῖα.

Codi. or. C. p. 48. b. Cang. de C. l. 2. p. 373. a. 'On parle d'un Déxiocrate Patrice ſous ce prince, qu'on dit avoir bâti à Conſtantinople une Egliſe & un Hôpital pour les vieillards, qui portoit ſon nom. 'D'autres diſent que Maurice bâtit cet Hôpital dans la maiſon de Déxiocrate.

L'an de J. C. 450.

ARTICLE XXXVI.

Des Grands Chambellans qui ont gouverné ſous Théodoſe II.

[L'Hiſtoire de Théodoſe ſeroit imparfaite ſi nous ne remarquions le nom des Eunuques que nous trouvons avoir gouverné ſous lui, ou plûtôt avoir regné ſous ſon nom.]' Ces Eunuques avoient d'ordinaire pour Chef le Grand Chambellan appellé *Præpoſitus ſacri cubiculi*, ou ſimplement *Præpoſitus*; quoiqu'il faille avouer que les grands Chambellans n'étoient pas toujours Eunuques. Mais on en voit peu d'exemples. Thph. 12. p. 872. 1.

' Un nommé Muſelle avoit cette dignité en 414. ' On croit que c'eſt ce Muſelle qu'on voit par quelques épigrammes avoir bâti un Collége ou une Academie des ſciences à Conſtantinople. Il étoit Catholique. Cod. Th. t. 4. p. 203. Cang. de C. l. 2, p. 176. b.

[Je ne ſçai s'il ne faudroit point mettre dans les premieres années de Théodoſe " Antioque Eunuque & grand Chambellan dont les vices & les malheurs ſont célébres, quoique le tems de ſon grand pouvoir paroiſſe aſſez incertain. v. §.

On met " Lauſe le grand Chambellan entre ceux qui ont gouverné l'Empire ſous Théodoſe, & il eut cette charge avant l'an 420. Mais on parle de lui avec eſtime, & on releve beaucoup ſa pieté. v. Pallad. §.

' Codin fait un Narciſſe grand Chambellan en 421. ' La même dignité étoit l'an 422. entre les mains de Macrobe, en conſidération duquel Théodoſe la rendit encore plus grande qu'elle n'étoit, l'égalant à celles des Préfets du Prétoire & de Conſtantinople, & des Généraux d'armée. ' Godefroy & d'autres ne doutent point que ce Macrobe ne ſoit le même que l'auteur des Saturnales, ' qui en effet étoit Grec de naiſſance. Cod. or. C. p. 101. b. Cod. Th. t. 2. p. 81. Macr. Sat. l. 1. c. 1. p. 162.

" Mais nous en avons aſſez parlé ſur Honoré. v. Honoré. §. 66.

' On met après Lauſe un Calepode entre les Eunuques qui ont dominé ſous Théodoſe. [Je n'en trouve rien, non plus que d'Amance,]' que Zonare dit avoir gouverné entre Antioque & Cryſaphe, & avec les mêmes crimes qu'eux. [C'eſt-pourquoi il le faut diſtinguer d'Amance Chambellan d'Eudoxie, dont la vie de Saint Porphire parle comme d'un vrai Chrétien qui avoit même une piété extraordinaire.] Cedr. n. p. 335. a. b. Zon. p. 37. f.

Conc.t.3.pag. 352.d. ' On trouve en 429. ou 430. un Valere Chambellan qui apporta au Pape Celeſtin une Lettre de Neſtorius.

p.712.a|717.c. ' Scolaſtique étoit " Chambellan en 431. & il paroît par le Concile d'Ephéſe qu'il étoit fort puiſſant. ' Mais il eſt clairement diſtingué " du grand Chambellan. ' Ce dernier n'eſt point nommé en cet endroit. ' Dans une Lettre écrite ſur la fin de 432. on donne " cette qualité à deux perſonnes différentes, Paul & Chryſorete; [ce que je ne vois pas ' comment il faut démêler:] ' & M. Baluze n'en dit rien. [Je ne trouve rien de Paul,] ſinon que S. Cyrille lui avoit écrit pour l'Egliſe, & lui avoit envoyé quelques préſens. Il en avoit auſſi envoyé à Chryſoret, & travailloit beaucoup à le gagner pour l'Egliſe, qu'il combattoit [en favoriſant Neſtorius.] ' Il travailloit néanmoins en même tems à obtenir de Pulquérie que Lauſe fût fait [pour la ſeconde fois] " grand Chambellan, afin d'abattre la puiſſance de Chryſorete, ſans qui on ne croyoit pas que les Orthodoxes puſſent être en paix. ' La même Lettre parle de Romain Chambellan, & de Scolaſtique à qui S. Cyrille avoit auſſi écrit & envoyé des préſens. Le dernier au moins étoit favorable à l'Egliſe. [Mais il le faut diſtinguer de l'Eunuque Scolaſtique qui n'étoit pas moins favorable à S. Cyrille, mais qui doit être mort dès la fin de 431. ' C'eſt à l'Eunuque de l'Empereur, (car on le qualifie ainſi) que Neſtorius écrit d'Ephéſe une grande Lettre pour ſe plaindre de ce qu'il le regardoit comme un ennemi de la foi. ' Quand il fut mort Théodoſe " viſita ſes meubles, & trouva qu'il laiſſoit une grande quantité d'or. [Je ne ſçai ſi c'eſt lui ou l'autre ' Scolaſtique [a] qui avoit une charge à la Cour de Théodoſe en 422.

Cubicularius.

Præpoſitus.

Præpoſitus. 1.

p.908.

p.747. §.41.

p.706.§ 15.

Præpoſitus.

p.747.

res ejus inquirens. 2.

Cod. Th.6.t. 32.l.2.p.231.

Lup. ep.197. p.395. ' Felix étoit grand Chambellan en 436. ou 437. & on le loue d'avoir bien ſervi l'Egliſe.

Nous avons vû " que Cyrus gouvernoit les affaires vers l'an 440. Mais il n'eſt point qualifié grand Chambellan, & il eſt certain qu'il n'étoit point Eunuque. Sa diſgrace arrivée vers l'an 443. laiſſa, dit-on, Chryſaphe Maître abſolu de la Cour; & ſon pouvoir ne finit qu'avec la vie de Théodoſe. ' Il étoit certainement Eunuque: [& ainſi il eſt aiſé de croire] ' qu'il étoit grand Chambellan, comme quelques Hiſtoriens l'ont écrit. [Nous avons parlé plus amplement de ce Barbare ſur Saint Leon.

v. §.

Marc. Chr. Priſc. p.38 a. Vict. T.Nicc. l.1. c.47. pag. 347. a.

1. Seroit-ce que les Impératrices avoient auſſi leur grand Chambellan?

2. Vir ſpectabilis Comes & Caſtrenſis ſacri Palatii.

' On trouve encore que Romain & Artaxe ou Artaxercès avoient été Grands Chambellans [ſous Théodoſe le jeune.] Conc. t. 4. p. 575. a.

' Le Comte Artaxe étoit ami de S. Auxent. Boll. 14. Feb. p. 775. §. 34.

ARTICLE XXXVII.

De l'Hiſtoire Eccleſiaſtique de Socrate.

L'HISTOIRE du regne de Théodoſe a été écrite en partie par les Auteurs de l'Hiſtoire Eccleſiaſtique, Socrate, Sozomene & Théodoret qui écrivoient de ſon tems : & on y peut joindre Philoſtorge Eunomien. Il n'eſt pas beſoin de rien dire ici de Théodoret qui a bien d'autres qualitez que celle d'Hiſtorien.]

' Socrate naquit à Conſtantinople, y fut élevé, & y établit ſa demeute. On croit qu'il naquit vers [l'an 380.]' & le commencement du regne du grand Théodoſe. ' C'eſt pourquoi il parle des choſes arrivées depuis l'an 395. comme de ce qui s'étoit paſſé de ſon tems. ' Il avoit entretenu étant fort jeune Auxanon Prêtre Novatien, qui avoit vû le Concile de Nicée, & qui vécut juſques ſous Théodoſe le jeune [en 408.] ' Il eut pour Précepteurs dans la Grammaire, étant auſſi fort jeune, deux Prêtres payens d'Alexandrie, "Hellade & Ammone qui s'étoient retirés à Conſtantinople, ayant été obligés de quitter leur ville en 389. aprés qu'on y eut ruiné les Temples des idoles. ' Il paroît qu'il ſçavoit le Latin.

Socr. l. 5. c. 24. p. 293. b. Prol. pag. 6. Blood. p 275. Socr. l. 6. c. 1. p. 299. a. l. 1. c. 13. p. 41. d. l. 5. c. 16. pag. 275 b.

v. Theod. 1. §.

l. 2. c. 1. p. 79. a. b.

' Les louanges qu'il donne ſouvent au Sophiſte Troïle font juger qu'il avoit étudié ſous lui l'Eloquence. M. Valois dit qu'il plaida quelque tems, & que c'eſt pour cela qu'on lui a donné la qualité de Scolaſtique. [Je ne trouve rien ni de l'un ni de l'autre.] ' Photius parle de lui ſans lui donner le titre de Scolaſtique en même tems qu'il le donne à Evagre & à Sozomene. Au contraire on le lui donne à le tête de ſon Hiſtoire, & on ne le donne pas à Sozomene]' qui a été certainement Avocat.

Prol. p. 6. pr. p. 6. p. 67. Phot. c. 28. 30. p. 28. Soz. l. 1. c. 1. p. 446. a.

' Il commence ſon Hiſtoire où Euſebe finit la ſienne, ' reprenant néanmoins les choſes dès la premiere année de Conſtantin, [de Jeſus-Chriſt 306.] & il la continue en ſept livres juſqu'au 17e Conſulat de Théodoſe II. [qui eſt l'an 439. Ainſi elle comprend l'Hiſtoire de 134. ans,] quoiqu'il y en compte 140. ſelon la ſupputation des Olympiades, dans laquelle il n'eſt pas juſte.

Socr. l. 1. c. 1. p. 5. 6. l. 7. c. 48. pag. 391. d. e.

l. 5. c. 24. pag. 293. a. ' Il y décrit plus particulierement ce qui regarde l'Egliſe de Conſtantinople, tant parce qu'il en avoir plus de connoiſſance, que parce qu'il s'y paſſoir plus de choſes dignes d'être remarquées. ' Il l'adreſſe à un Théodore, par l'ordre duquel il dit qu'il l'avoit entrepriſe. ' On ne ſçait poinr qui il étoit. [Mais c'étoit apparemment un Evêque ou un Prêtre, [' puiſqu'il l'appelle ' un homme conſacré à Dieu. 1.

d. lb. c. 1. pag. 298. a | 2. c. 1. p. 806. l. 7. c. 48. p. 391. d. Pro. l. p. 7. l. 2. c. 1. p. 80. b. &c. ' Son ſtile n'a rien de beau ni de relevé. ' Il le reconnoît en quelque ſorte lui-même : & il dit que c'eſt qu'écrivant une Hiſtoire Chrétienne [& Eccleſiaſtique,] ' il avoit cru qu'il ne ſe devoit mettre en peine que de la vérité des choſes, & nnn de l'élégance des paroles. ' Il jugeoit même qu'il valloit mieux prendre un ſtile bas & ſimple, afin qu'il fût clair ' & inrelligible aux perſonnes moins habiles dans les Lettres, ' & qu'il édifiât davantage ceux qui ne cherchent que la connoiſſance des choſes; outre qu'on ſoupçonne aiſément ceux qui parlent comme les Orateurs, de ſe laiſſer aller comme eux à diminuer ou à relever les faits au préjudice de la vérité. ' Il avoue auſſi qu'il douroit s'il pourroit écrire d'une maniere plus élégante & plus élevée ; [ce qui ſemble ne pas convenir à un Avocat :] & il étoit au moins perſuadé qu'il n'égaleroit jamais les anciens, ' & qu'ainſi il ne pourroit pas ſatisfaire la délicateſſe de ceux qui aiment les belles Lettres.

Phot. c. 28. p. 17. Socr. l. 3. c. 1. p. 164. b. l. 1. c. 1. p. 5. b. l. 3. c. 1. p. 164. b. l. 6. c. 1. p. 298. 299. p. 298. b. a. b.

p. 299. a. b. c. ' I ne voulut point non plus s'amuſer à faire des éloges des perſonnes de ſon tems ou qui en étoient proches, ni à relever leurs actions, ni même à donner toujours des titres d'honneur aux Evêques & aux Princes. Il crut que tour cela étoit contraire à la clarté, à la ſimpliciré & à la ſincérité de l'Hiſtoire.

l. 2. c. 1. p. 79 b. p. 80. a. ' Il ſuivit d'abord Rufin, particulierement dans ſes deux premiers livres, & fit diverſes fautes en le ſuivant. ' Mais ayant depuis lû les ouvrages de S. Athanaſe, il reconnur les fautes qu'il avoit faites. Il s'inſtruiſit encore davantage de la vériré par la lecture de diverſes Lettres écrites dans le même rems. Et cela l'obligea de refaire de nouveau ces deux livres, pour ſuivre ceux qu'il ne pouvoit pas ne point préférer à Rufin.

l. 2. c. 1. p. 80. b. c. ' Il y corrigea en même tems un autre défaut. Car ſon premier deſſein avoit éré de faire une narration toute nue, afin qu'elle fût plus courte : & ſes deux premiers livres étoient compoſés de cette ſorte. ' Mais Théodore lui conſeilla d'y mettre les Lettres des Empereurs & des Conciles, & les au-

p. 80. b. c.

1. ἀφὸν τῦ Θεοῦ ἀνθρωπον.

tres

tres pieces originales qui pourroient autoriſer ſa narration. Il ſuivit cet avis dans les livres ſuivans; & lorſqu'il corrigea enſuite ces deux premiers livres, il y ajouta les pieces qu'il crut être néceſſaires.

' Il proteſte qu'il avoit eu grand ſoin de s'inſtruire de la vérité des faits, pour ne rien écrire qui ne fût exactement véritable. ' Il tira ce qui étoit de plus ancien de divers Auteurs qui en avoient écrit; ' & pour les autres choſes, il les écrivit partie ſur ce qu'il avoit vû lui-même, ' partie ſur ce qu'il en avoit appris des perſonnes qui vivoient encore lorſqu'il écrivoit, ' & qu'il croyoit en être les mieux inſtruites, ' ou même qui les avoient vûes de leurs yeux. ' La crainte de bleſſer des perſonnes qui vivoient encore, ne l'empêcha pas non plus de dire ce qu'il croyoit de véritable. [Il a eu ſoin de marquer les dattes des principaux événemens par les Conſuls, & quelquefois par les Olympiades: & il eſt très-rare qu'il s'y trompe. En uo mot il paroît qu'il eſt tout à fait ſincere, & qu'il a fait ce qu'il a pû pour reconnoître la vérité, & pour la faire connoître aux autres.]

l.5. c.19. pag. 279.c b. c.1.p. 299. c.
l.2.c.1.p.79.b.
l.6.c.1. p.299. c.
l.2.c.1.p 79 b.
l.6.c.1. p.299. c.
l.5. c.19. pag. 279.c | l.5.c.1. p.299. c. a.

ARTICLE XXXVIII.

Si Socrate a été Novatien.

M. Valois eſtime beaucoup non ſeulement le ſoin & l'exactitude de Socrate, mais encore ſon jugement. [Cependant il ſemble n'avoir pas aſſez bien diſcerné les écrits & les perſonnes à qui il devoit donner créance, & que c'eſt pour cela qu'on trouve tant de fautes dans ſon Hiſtoire. Il ne paroît pas non plus avoir aſſez connu les maximes & la doctrine de l'Egliſe; ce qui eut pû être pardonnable en un laïc, s'il ne ſe fût pas mêlé de parler ſi ſouvent de ces choſes qui étoient au deſſus de lui, & même d'en parler quelquefois comme un Cenſeur & un Juge. C'eſt pour cela] que Photius dit qu'il n'eſt pas fort exact dans les dogmes. [Baronius & quelques autres croyent même qu'il n'étoit pas Catholique, mais Novatien. ' Il ſemble que Nicephore ait eu la même penſée. ' Et véritablement il parle toujours avec honneur de cette ſecte, décrit les Evêques qu'elle avoit à Conſtantinople comme des hommes d'une vertu éminente, & leur attribue ſouvent

Socr.prol.p.7, 11.
Phot. c.28. p. 17.
Nicep l.1.c.1. p.35. b. l.2. c. 24.
Socr.prol.p.8.

l.4. c.28. pag. 246. b. des miracles. ' Il veut même que Novat [ou plûtôt Novatien] Chef de leur ſecte, ait été Martyr.

Cependant il ne parle pas moins avantageuſement des Catholiques & de leurs Evêques que des Novatiens. [Mais de plus il donne d'ordinaire à ces Schiſmatiques, non le nom de *Purs* qu'ils s'attribuoient, mais celui de Novatiens.] ' Il les oppoſe même ſouvent *à ceux de l'Egliſe*, c'eſt-à-dire, aux Catholiques. ' Il dit en propres termes qu'ils ſe ſont ſéparés de l'Egliſe. Il ſe ſert encore en d'autres endroits du ſeul mot d'*Egliſe*, pour marquer les Catholiques; ' & pour les Novatiens, il dit *leur Egliſe*. ' Il rapporte que ce furent eux qui ne voulurent pas ſe réunir ſous Conſtance avec les Catholiques de Conſtantinople. ' Il témoigne aſſez condamner la dureté du dogme des Novatiens, en rapportant la maniere dont Conſtantin s'en moqua; '& il condamne expreſſément l'abolition du Prêtre Pénitencier, " quoiqu'il n'y en eût jamais eu parmi les Novatiens. ' M. Valois dit même qu'il met nettement les Novatiens au nombre des hérétiques; ' Mais je ne le trouve que dans le titre d'un Chapitre: & je ne ſçai pas ſi ces titres ſont de lui. Il faut ajouter à cela l'autorité de Théodore le Lecteur de Conſtantinople, ' qui joint enſemble Théodoret, Sozomene & Socrate, & les appelle tous trois des hommes amis de Dieu, & très-éloquens. [Il n'y a donc aucune preuve que Socrate fût Novatien, & il y en a au contraire qu'il étoit uni à la Communion Catholique. Mais n'étant pas aſſez inſtruit dans la doctrine de l'Egliſe pour diſtinguer les bonnes œuvres qui viennent de la grace, & qui ne ſont que dans l'Egliſe Catholique, de celles qui n'ont qu'une bonté morale & humaine, il eſtimoit également dans les Catholiques & dans les Novatiens ce qui au dehors paroiſſoit également eſtimable, parce qu'il étoit ſimple dans le bien, au lieu qu'il y faut être prudent, & ſçavoir diſtinguer les eſprits.] ' Il loue S. Procle de s'être peu mis en peine ſi d'autres avoient des ſentimens différens des ſiens ſur la Religion. [Cet éloge ſans doute que S. Procle ne méritoit pas, retombe ſur Socrate même, & donne lieu de croire que les choſes de la Religion lui étoient aſſez indifférentes, ou qu'au moins il ne ſçavoit pas aſſez l'importance qu'il y a d'être uni à la vraie & unique Egliſe.]

l.2. c.38. pag. 242.a| 244.a. l.5. c.19. pag. 278.c. p.279.c. c.21. p.281.a. l.2. c.38. pag. 244.a.b. l.1.c.10. p.39. a. l.5. c.19. pag. 279.c. p.278.d. Prol. p.8. l.5. c.20. pag. 279.d. pr. p.9.14. Socr. l.7.c.41. p.386.c.

' L'Hiſtoire de Socrate eſt citée par Libérat & par le VII. Concile. [Nous marquerons dans la ſuite ceux qui en parlent conjointement avec celle de Sozomene.]

17. p.75.

ARTICLE XXXIX.

De Sozomene & de l'Hiſtoire Tripartite.

POUR Sozomene, on l'appelle Salamine ou Salaman, Hermie ou Hermias Sozomene. ' Le premier de ces trois noms a donné lieu à quelques-uns de croire qu'il étoit de Salamine en Chypre; ce qui n'a point de fondement. Il paroît au contraire qu'il étoit de Paleſtine. ' Car ſon ayeul dont il parle avantageuſement, étoit du bourg de Bethelie dans le territoire de Gaza, où il embraſſa des premiers le Chriſtianiſme, ayant été converti du Paganiſme par les miracles de S. Hilarion; ' ce qui l'obligea lui & beaucoup de ſes parens de s'enfuir durant la perſécution de Julien. ' Outre cela Sozomene dit qu'étant jeune, il avoit vécu avec quelques Solitaires diſciples de S. Hilarion, qui étoient du même bourg de Bethelie, ' auprès duquel ils demeuroient. ' Il peut bien avoir pris ſon nom de Salaman d'un diſciple de ce Saint, qui le portoit, ' c'étoit l'un de ceux qui vivoient auprés de Bethelie. ' Il avoit été témoin de la maniere dont ſe conduiſoit S. Zenon Evêque de Maiume auprès de Gaza, alors âgé de près de cent ans. [Ainſi c'étoit vers l'an 410.

Phot. c. 30. p. 17. | Niceph. l. 1. c. 1. p. 336. Socr. prol. pr. p. 10. Soz. l. 5. c. 15. p. 617. a. b. c. a. d. l. 6. c. 32. pag. 689. d. Prol. p. 11. 12. p. 98. 1. b. c. l. 6. c. 32. pag. 689. d. l. 7. c. 28. pag. 751. d.

' Il ne demeura pas néanmoins toujours dans la Paleſtine.] Car il témoigne qu'il avoit reçu de Dieu quelque grace miraculeuſe & extraordinaire en une Egliſe près de Conſtantinople qui portoit le nom de S. Michel; & on tenoit qu'elle portoit le nom de cet Archange, parce qu'il s'y étoit apparu. ' Il rapporte deux autres miracles faits au même lieu, ' & il témoigne qu'il s'y en faiſoit un fort grand nombre. ' Cette Egliſe qui eſt fort célébre, étoit au Nord de Conſtantinople ſur le bord de la mer, au quartier que l'on appelloit Anaple & Soſthenion. On prétend qu'elle a été bâtie par Conſtantin. ' Juſtinien la fit rebâtir avec beaucoup de magnificence, ' & néanmoins la ſainteté de ce lieu n'empêcha pas Théodore ſa femme d'en faire arracher une perſonne de qui elle vouloit ſe venger. ' Il y a eu en ce lieu un Monaſtere.

l. 2. c. 3. p. 445. d. p. 446. p. 446. a. Gyl. boſp. l. 2. c. 10. p. 137. | Cang. de C. l. 4. p. 187. b. Proc. ædi. l. 1. c. 8. p. 20. 21. arc. c. 16. p. 48. c. Cang. p. 187 c.

' Le titre de Scholaſtique que l'on a donné à Sozomene, [donne lieu de juger qu'il étoit habile dans les Lettres:] & Photius le préfére à Socrate pour la maniere d'écrire. ' Il s'occupa dans Conſtantinople à plaider; [mais il peut auſſi avoir

Phot. c. 30. p. 17. Soz. n. p. 105. a. c.

eu d'autres emplois :] car [1] S. Iſidore de Peluſe écrit à un Sozomene Domeſtique, [c'eſt-à-dire, Conſeiller & Aſſeſſeur] d'Iſidore Préfet [d'Orient en 435. & 436.] [2] Il eſt certain que l'Hiſtorien étoit encore occupé dans la fonction d'Avocat, lorſqu'il compoſa ſon Hiſtoire Eccleſiaſtique. On y voit qu'il étoit très-habile dans le Droit civil : [& il y cite diverſes loix.]

[3] Il fit premierement en deux livres un abrégé de ce qui s'eſt paſſé depuis l'Aſcenſion de Notre Seigneur, juſqu'à la dépoſition de Licinius [en 323.] [4] de quoi il ne nous eſt rien reſté. [5] Il fit enſuite ſa grande Hiſtoire] [6] diviſée en neuf livres,] qui devoient comprendre tout ce qui s'étoit paſſé depuis l'année [324.] en laquelle Criſpe & Conſtantin Céſars avoient été Conſuls pour la troiſiéme fois, [7] juſqu'au 17e Conſulat de Théodoſe le jeune, [c'eſt-à-dire, juſqu'en 439. Ainſi il eſt viſible que cette Hiſtoire eſt imparfaite aujourd'hui, puiſqu'elle ne va pas même juſqu'à la fin de l'an 415. Mais il y a de l'apparence [8] que l'Auteur ne l'a jamais conduite plus loin, & qu'il eſt mort avant que de l'achever, après l'an 446. & avant l'an 453.] [9] Il commença à l'écrire entre 443. & 450. [de ſorte qu'il eſt difficile de juger pourquoi il la borna à l'an 439. ſi ce n'eſt peut être qu'il n'ait pas voulu entrer dans l'exil d'Eudocie, & dans les autres malheurs qui accablerent Théodoſe depuis l'an 440.]

[10] S. Gregoire dit que l'Egliſe Romaine ne vouloit point recevoir l'Hiſtoire de Sozomene, tant à cauſe des éloges de Théodore de Mopſueſte, qu'à cauſe qu'il y avoit beaucoup de fauſſetez. [11] Ce qu'il dit des éloges de Théodore doit plûtôt ſe rapporter à l'Hiſtoire de Théodoret. [Mais pour les fautes, il faut avouer qu'il en y a beaucoup dans Sozomene ;] [12] quoiqu'il ſoit vrai que s'il falloit rejetter tous les Hiſtoriens qui ont fait des fautes, on n'en trouveroit pas un ſeul qu'on pût recevoir.

Sozomene a même fort bien reconnu le chemin qu'il falloit prendre pour trouver la vérité. [13] Car il dit qu'il écrit ce qui s'eſt paſſé de ſon tems, ſur ce qu'il a vû lui-même, ou ſur ce qu'il a appris des perſonnes les mieux inſtruites, & qui ſouvent avoient été témoins des choſes qu'elles lui rapportoient [14] Et pour le reſte il dit qu'il a conſulté les loix des Empereurs [15] dont ſa profeſſion d'Avocat lui donnoit une grande connoiſſance, [16] les Actes des Conciles, les Lettres des Empereurs & des Evêques, [17] & même les Ecrits des hérétiques contre l'Egliſe.

[1] If. P. l. 1. ep. 300. p. 880. d. e.
[2] Soz. l. 2. c. 3. p. 446.
[3] Soz. l. 1. c. 1. p. 401. a.
[4] n. p. 991. a.
[5] l. 1. c. 1. p 401. a.
[6] pr. p. 397. a. a c. 2. p. 403 a.
[7] pr. p. 397. a.
[8] p. 395. d.
[9] Greg l. 6. ep. 31. p. 733. c.
[10] Soz. prol. pag. 24.
[11] Gr. n. p. 735. b.
[12] Soz. l. 1. c. 1. p. 401. b.
[13] b.
[14] Euſ. n. p. 244. 2. b.
[15] Soz. l. 1. c. 1. p. 401. b. d. 402. a.

[Mais il ne ſuffit pas de chercher où il faut; il faut encore diſcerner ce qu'on y doit choiſir ou laiſſer.]

' Il avoit eu d'abord le deſſein d'inſérer ces pieces originales dans ſon Hiſtoire: [ce qui l'eut extrémement enrichie.] Il ſe contenta enſuite d'en mettre le ſens en abregé, hormis dans quelques endroits conteſtés. p. 401. c.

' Il crut que la fidélité l'obligeoit de marquer les différends arrivés dans l'Egliſe pour des rangs ou d'autres choſes ſemblable, & les efforts que les hérétiques avoient fait contr'elle. Et il remarque qu'en cela même on voit que l'Egliſe eſt l'ouvrage de Dieu, puiſqu'elle ſubſiſte parmi toutes les tempêtes, & s'augmente au lieu de périr. ' Il s'étendit encore ſur les Hiſtoires des plus illuſtres Solitaires, comme pour reconnoître l'avantage qu'il avoit eu d'être élevé par quelques-uns d'eux, & profiter de ce qu'ils lui avoient appris. ' Il ne ſe renferma pas même dans les bornes de l'Empire Romain, & il nous a appris ce qu'il avoit pû ſçavoir de ce qui s'étoit paſſé dans les autres nations touchant l'Egliſe, [comme la perſécution de l'Egliſe de Perſe vers 340. Ainſi ſon Hiſtoire eſt plus étendue que celle de Socrate.] ' Elle eſt auſſi mieux écrite, ' le ſtile n'en étant ni bas ni enflé, mais dans une médiocrité très-propre à un Hiſtorien Eccleſiaſtique. Il n'eſt pas néanmoins ſans défaut pour la diction même: & M. Valois trouve qu'il eſt fort au deſſous de Socrate pour le jugement, [quoique Socrate n'y excelle pas non plus.] p.402. a. b. c.d. Prol. p. 10. l. 1. c. 1. p. 402. b. c. Phot. c. 30. p. 17. Socr. prol. p. 11.

' Ce qui eſt de plus fâcheux pour l'Hiſtoire de Sozomene, c'eſt qu'elle eſt preſque partout ſi conforme à celle de Socrate, qu'il eſt viſible que l'un a copié l'autre, mais ſans le vouloir avouer, ' & ce blâme tombe plûtôt ſur Sozomene, puiſque preſque tout le monde croit qu'il a écrit le dernier. ' Il paroît en effet que lorſque Socrate écrivoit, le lieu où étoit mort Arius ſubſiſtoit encore, en l'état qu'il étoit à la mort de cet Héréſiarque. ' Mais Sozomene remarque qu'un Arien l'avoit acheté, & y avoit bâti exprès une maiſon pour le changer. ' Il y a auſſi aſſez d'apparence que Socrate acheva ſon Hiſtoire dans l'année 439. à laquelle il la finit. Au moins l'on n'a point de preuve qu'il ait ni écrit ni même vécu depuis ce tems-là; " au lieu qu'on a tout ſujet de croire que Sozomene n'a commencé la ſienne, comme on a dit, qu'après l'an 443. On peut auſſi remarquer dans Socrate une candeur & une ſimplicité qui ne lui auroit par permis de prendre ſon Hiſtoire d'un autre ſans en avertir. p. 11. p. 12. l. 1. c. 38. p. 74. c. d. Soz. l. 2. c. 30. p. 491. Socr. l. 7. c. 48. p. 391. v. l'an 26.

On ne voit pas non plus pourquoi il auroit omis des circonſtances que Sozomene ajoute à ſon recit, & beaucoup d'Hiſtoires entieres qui ſont dans le même Auteur.

Sozomene a copié ce que Socrate dit en faveur des Novatiens, auſſi bien que le reſte. 'C'eſt pourquoi on le traite auſſi de Novatien. 'Mais on voit qu'il oppoſe l'Egliſe Catholique aux Novatiens, auſſi bien qu'aux autres hérétiques. 'Il les met même expreſſément entre les ſectes & les héréſies. 'Il témoigne ſe réjouir de ce que les hérétiques ſe réuniſſoient à l'Egliſe Catholique. [Il ne parle point aſſurément des dogmes de Novatien,] 'lorſqu'il rapporte les divers mouvemens que les héréſies ont cauſés, parce que la doctrine de l'Egliſe Catholique paroît avec d'autant plus d'éclat & de clarté, lorſqu'on voit qu'après tant d'agitations, elle demeure victorieuſe par la force que Dieu lui donne, & attire à elle toutes les Egliſes [hérétiques] & tous les peuples. [Il ne regardoit point ſans doute comme des gens hors de la véritable Egliſe, ni S. Hilarion, ni S. Epiphane, 'ni tant d'autres ſaints Solitaires, dont il dit qu'il veut rapporter les actions, afin que ceux qui embraſſent la même profeſſion, y voyent par quel chemin on peut arriver au comble de tous les bonheurs.

Lab. de Scri. t. 2. p. 372. Bar. 439. §. 28.
Soz. l. 7. c. 12. p. 719. l. 8. c. 1. p. 754. b. c. l. 2. c. 32. p. 493. c. d. l. 4. c. 20. p. 570. c. d.
l. 8. c. 1. pag. 754. d.
l. 1. c. 1. p. 402. b.
c. d.

'Il reconnoît qu'il eſt impoſſible à la nature humaine de ne point pécher: qu'à cauſe de cela Dieu a ordonné d'accorder le pardon à ceux mêmes qui avoient ſouvent péché, lorſqu'ils s'en repentoient: que pour obtenir ce pardon il eſt néceſſaire d'avouer ſes fautes: & que comme il eut été trop fâcheux de les avouer devant tout un peuple, 'on avoit établi pour cela dans chaque Egliſe un Prêtre ſage, ſecret & le plus exemplaire de tous. [Il reconnoit donc que Dieu veut qu'on accorde le pardon des péchés qu'on eſt obligé de confeſſer; ce qui, ſelon la pratique de ce tems-là, ne ſe peut entendre que des péchés mortels & canoniques. Ainſi il eſt contraire au principal point des Novatiens, [qui ne vouloient point comme il le dit auſſi-tôt], ni de pénitence [canonique] ni de Prêtre Pénitencier. 'Théodore le Lecteur le qualifie comme Socrate, un ami de Dieu, & lui donne même à lui en particulier le titre de Bienheureux.

l. 7. c. 16. pag. 726. c.
d.
Prol. p. 14.

'Ce Théodore qui vivoit vers le commencement du VI. ſiecle, fit un compoſé des hiſtoires de Socrate & de Sozomene, & y joignit encore celle de Théodoret, ne faiſant de ces trois qu'un ſeul corps tiré tantôt de l'un, tantôt de l'autre. Mais

Evag. prol. p. 20.

on n'a que les deux premiers livres de cet ouvrage, qui comprennent les regnes de Conſtantin & de Conſtance; & on ne trouve point qu'il en fait davantage. Ils ne ſont pas même imprimés.

[Vers le même tems] 'Caſſiodore fit traduire en Latin ces trois Hiſtoriens par Epiphane, afin que la Grece ne ſe vantât pas de poſſéder ſeule un ouvrage ſi admirable, dit il, & ſi néceſſaire à tous les Chrétiens: & quand ils furent traduits, il en fit faire un ſeul corps d'hiſtoire diviſé en douze livres, de la même maniere que Théodore avoit fait en Grec. [C'eſt ce qu'on appelle l'Hiſtoire Tripartite, que nous avons encore aujourd'hui. p. 13.

ARTICLE XL.

De Philoſtorge.

'PHILOSTORGE a prétendu auſſi nous donner une Hiſtoire Eccleſiaſtique; car il paroît que c'eſt le titre qu'il donnoit à celle qu'il avoit compoſée. 'Son pere nommé Carteре, étoit de la ſecte des Eunomiens; & il fut aſſez malheureux pour y attirer non ſeulement Eulampie ſa femme qui étoit Catholique, mais encore peu à peu les quatre freres de ſa femme, ſes autres parens & ſon pere même nommé Anyſe, qui étoit Prêtre du bourg de Boriſſe dans la ſeconde Cappadoce. 'Cartere étoit auſſi apparemment de Cappadoce, où la ſecte d'Eunome regnoit le plus; & Philoſtorge ſon fils a paſſé pour être Cappadocien. Phot. c. 40. p. 26. Philg. l. 9. c. 9. p. 519. a. b. pr. G. p. 4. 5.

'On croit qu'il peut être né vers 368. [ou vers 364. 'ſi c'eſt à Conſtantinople qu'il vit Eunome, comme M. Valois croit qu'il le faut dire. Car il avoit alors 20 ans. [& Eunome qui demeuroit à Calcédoine auprès de Conſtantinople, fut tiré de là vers l'an 384. pour être mené en exil.] 'On juge par ſes écrits qu'il étoit bien inſtruit dans les Lettres & dans diverſes ſciences, même dans l'Aſtrologie & la Médecine. 'Pour la piété que quelques-uns lui attribuent, [on peut juger quelle elle étoit] 'par la profeſſion qu'il fait partout de ſuivre & ſoutenir les impiétez de l'Arianiſme. On ne peut pas même douter après les éloges qu'il donne à Eunome, 'juſqu'à admirer la beauté de ſa lepre & de ſon begayement, '& après ce p. 5. 6. l. 10. c. 6. pag. 323. d. n. pag. 150. d. pr. G. p. 6. 10. p. 10. 13. p. 13. l. 10. c. 6. pag. 323. 324. pr. G. p. 13. 16.

que nous avons dit de ſon pere, il eſt viſible, dis-je, qu'il étoit de la ſecte des Eunomiens, la plus déteſtable de toutes les branches de l'Arianiſme. Et l'on en trouve les plus grandes extravagances dans ſon hiſtoire, ' ſinon qu'il parle des Reliques des Saints ſans trouver mauvais qu'on les honore : & il condamne même la profanation que les Payens en firent ſous Julien.

l.3.c.2.p.476. c.17.c.4.pag. 503.d.

[Non ſeulement il a loué Eunome en divers endroits de ſon Hiſtoire,] ' mais il a compoſé pour faire ſon éloge un ouvrage entier, dont il ne nous reſte rien, non plus que d'un autre écrit qu'il avoit fait pour défendre la Religion Chrétienne contre Porphyre.

pr.G.p.16,

[Nous n'avons pas non plus ſon hiſtoire ; [' car ſi Geſner dit qu'il y en avoit quelque choſe en Grec à Veniſe ; [cela n'a point encore paru, & nous en avons ſeulement l'extrait que Photius en a fait, mais aſſez ample pour tenir lieu d'une grande Hiſtoire.] ' Elle étoit diviſée en douze Livres, dont les premieres lettres formoient ſon nom de Philoſtorge. ' Elle commence par la mort de Conſtance pere du grand Conſtantin, pour venir enſuite à l'hiſtoire d'Arius, [& continuer ainſi l'Hiſtoire des Empereurs & de l'Arianiſme] juſqu'à [l'an 425.] auguel Jean fut puni, & Valentinien III. déclaré Auguſte.

Geſn.p.151.4. p.17. l.1.p.468. l.12. p.638.

' Photius loue aſſez ſon ſtile agréable & élevé, quoiqu'il y ait quelquefois des figures ou froides ou trop hardies, & de grands tours de périodes qui rendent ſon diſcours obſcur, & qui laſſent ſon Lecteur. Pour les choſes, ce n'eſt proprement qu'un éloge des Ariens & qu'une ſatire des Orthodoxes, ' ſinon qu'il a été contraint par la force de la vérité de dire quelque bien de Saint Baſile, en en diſant beaucoup de mal, & qu'il n'a oſé rien dire contre Saint Gregoire de Nazianze.

Phot.c.40. p. 25. a. c.

' Mais il n'épargne pas non plus les Ariens qui n'ont pas été auſſi impies qu'Aëce & Eunome, à commencer par Euſébe de Céſarée, que cet impie accuſe de n'avoir pas été aſſez religieux, parce qu'il n'avoit pas cru, [comme les Eunomiens,] que la Divinité pût être compriſe [par les hommes. On peut par-là juger du reſte.] ' Auſſi on prétend que ſon but a moins été d'écrire une hiſtoire, que de faire l'apologie & l'éloge de ſa ſecte. Il rapporte ordinairement les choſes tout autrement que les autres, [& ſouvent d'une maniere viſiblement fauſſe.] ' Photius l'accuſe non ſeulement d'être un menteur, mais même de ſe laiſſer aller à des fables : & les prodiges qu'il attribue, ſoit à

Philg.pr.G.p. 35.-38. l.1.c.2. p.468. a. pr.G.p.23.35. Phot.p.25.a. b[Philg. pr.G. p.16.

Eu-

Euſèbe de Nicomédie, ſoit à Théophile l'Indien, [dont aucun autre ne parle, ſoit à Leonce de Tripoli,] en ſont une aſſez bonne preuve.

[Cette hiſtoire, quelque méchante qu'elle eſt, n'a pas laiſſé d'être aſſez célébre. 'On croit que Sozomene la marque en un endroit, mais pour rejetter ce qu'elle dit. Godefroy donne quelques épigrammes grecques que l'on en a faites il y a long-tems. 'Jean d'Antioche, qui vivoit, ſelon Godefroy, au commencement du VII. ſiecle, 'en cite un grand endroit ſur le Jourdain, [où l'on voit une des longues phraſes que blâme Photius.] 'La peine que Photius s'eſt donnée d'en faire un ſi long extrait, [eſt ſon principal honneur, & lui en fait peut-être plus qu'elle ne mérite. 'Mais Photius a eu ſoin de marquer ſouvent le jugement qu'il en falloit faire. 'Nicetas Coniate qui vivoit au XIII. ſiecle, en tire divers endroits. Nicephore ne la cite que trois fois; mais il la copie très-ſouvent, quoiqu'il puiſſe bien n'en avoir eu que l'extrait fait par Photius.

Phlg.pr,G,p. 19. p.260.261. v. p.547. p.467. pr,G.p.51.54. p.2.] v. p.539. 540.

'Suidas en a pris auſſi bien des choſes, tantôt en le nommant, & ſouvent en ne le nommant pas; [ce qui a fait faire des fautes conſidérables à Baronius. Car ſans conſidérer que Suidas prend de toutes ſortes d'Auteurs bons & méchans, Chrétiens & Payens, Catholiques & Hérétiques, il nous a donné comme des Saints un Agapet de Synnades, un Auxence de Mopſueſte, & quelques autres, ſur les éloges qu'il en a trouvés dans ce Lexicon,] '& qui n'ont point d'autres Auteurs que Philoſtorge, 'dont Baronius n'auroit eu garde de recevoir le témoignage ſur cette matiere. [Il n'auroit pas fait un autre jugement d'Auxence] que de Théophile, [s'il eut ſçû que ce qu'on en dit ne vient que de la même ſource.]

pr,G. p.54. p.542.543. Bar.345.§.14. 16.

'Il croit que Thalaſſe cité par Philoſtorge ſur un miracle prétendu de ſon Théophile, eſt celui qui étoit Préfet du Prétoire ſous Conſtance. ['J'aimerois mieux l'entendre] 'd'un autre Thalaſſe [1] Officier ſous Conſtance & ſous Julien, dont Ammien rapporte une hiſtoire, mais qui étoit d'une qualité bien inférieure à un Préfet. [Et j'aime encore mieux me contenter de ce que dit Philoſtorge,] 'qu'il avoit long-tems vécu avec Théophile, [ce qui ne rend pas ſon témoignage plus authentique, étant aiſé que le diſciple d'un Arien, & qui apparemment étoit un grand impoſteur, eût appris de lui à mentir pour

§.15. Philg. p. 545. a. b. Amm.l.14. p.3. c. l.22. p.221. b. Suid. θ. pag. 1306. a.

1. Ex Proximo libellorum.

Bar. 354. §. 15. lui.] 'Baronius ſemble avoir cru que ce Thalaſſe avoit écrit: [& les termes de Philoſtorge portent aſſurément à le croire. Ainſi ce ſera de cet Auteur Arrien que viendra tout ce que Philoſtorge nous débite de ſon Théophile.]

ARTICLE XLI.

De Philippe de Side, Priſque, & Jean l'Orateur Hiſtoriens.

[NOUS trouverions beaucoup de choſes pour le regne du jeune Théodoſe dans l'hiſtoire de Philippe de Side, ſi
Socr. l. 7. c. 27. p. 368. c. d. elle étoit venue juſqu'à nous.] 'Ce Philippe étoit originaire de la ville de Side en Pamphylie, ' & parent du Sophiſte Troïle: Il s'appliquoit beaucoup à l'étude: & il amaſſa une grande quantité de toutes ſortes de livres. Il étoit Diacre de Conſtantinople ſous Saint Chryſoſtôme, & fort uni avec lui.
c. 26. p. 368. a. b. 'Il fut fait Prêtre [par Attique ſans doute,] auquel on parla de le donner pour ſucceſſeur.
c. 29. p. 370. b. 'Quelques-uns le demanderent encore pour Evêque après la mort de Siſinne, & après
c. 35. p. 377. d. la dépoſition de Neſtorius. ['Mais Dieu ne permit point qu'on l'élût jamais. Et véritablement il étoit bien indigne d'une
p. 26. p. 368. b. c. charge qu'on ne peut ſouhaiter ſans crime.] 'Car il fit de grandes plaintes dans ſon hiſtoire de ce qu'on avoit élu Siſinne au lieu de lui, 'quoiqu'ils tinſſent tous deux le même
Phot. c. 35. p. 21. rang dans le Clergé, & qu'il ſurpaſſât Siſinne en éloquence. On peut voir dans Photius ce que c'étoit que cette éloquence qui lui donnoit tant de vanité. 'Cependant cette jalouſie
Socr. l. 7. c. 26. p. 368. c. contre Siſinne lui fit dire des choſes que Socrate a eu honte de rapporter.

[On ne marque point qu'il ait fait les mêmes plaintes contre les élections de Neſtorius, & de Maximien, dont il avoit
Theoph. pag. 75. d. auſſi été compétiteur: ce qui peut faire juger] 'qu'il écrivit ſon Hiſtoire, comme dit Théophane, [ou plûtôt qu'il l'acheva] durant l'Epiſcopat de Siſinne [en 426. ou 427.] 'Il la
Phot. c. 35. p. 21. | Socr. p. 368. d. commençoit dès la création du monde, 'y mêlant quantité de choſes inutiles pour faire paroître ſa ſcience, ' & tout cela
Phot. p. 21. | Socr. p. 368 d. dans un ſtile Aſiatique fort étendu & fort diffus: ' de ſorte
Socr. p. 36. d. Phot. p. 21. que cet ouvrage diviſé en trente-ſix partie, & chaque partie en pluſieurs livres, comprenoit près de mille livres. 'Photius qui n'en avoit vû que vingt-quatre parties, dit qu'elles comprenoient chacune vingt-quatre livres. [Ainſi les trente-

ſix parties faiſoient 864. Livres.] Outre la longueur de cet ouvrage, & les choſes ſuperflues qu'il contenoit, le ſtile en étoit encore fort déſagréable & fort ennuyant ; ſouvent même l'ordre des tems n'y étoit pas gardé. En un mot cette Hiſtoire n'étoit propre ni pour les perſonnes habiles à cauſe de ſes défauts, ni pour les ignorans à cauſe de ſon ſtile pompeux & enflé qu'ils n'entendoient pas. ' L'auteur l'avoit intitulé *L'Hiſtoire Chrétienne*.

Socr. l. 7. c. 27. p. 369. b.

a Phot. p. 21.

'Le même Philippe écrivit auſſi un grand ouvrage pour réfuter les écrits de Julien l'Apoſtat. [Il ne nous reſte rien aujourd'hui de tout cela.]

Socr. l. 7. c. 27. p. 368. d.

'Priſque [que Maximin avoit mené avec lui dans ſon Ambaſſade à Attila en 449. comme nous avons vû " ci-deſſus, écrivit l'Hiſtoire des guerres que ce Prince fit à Théodoſe. 'Il paroît qu'il écrivit encore l'Hiſtoire de Marcien, le Voyage de l'Empereur Anthéme à Rome, la guerre que Baſilique fit contre Genſeric ſous l'Empereur Leon, & comment l'Empereur Leon fit tuer Aſpar & ſes enfans [à la fin de 471.] 'Suidas lui attribue huit livres de l'Hiſtoire Biſantine & de la guerre contre Attale : [il veut dire contre Attila.]

v. §.

Evag. l. 2. c. 17. p. 275. a. b. l. 2. c. 2. p. 283. b. c. c. 6 p. 308. b. c. Theoph. pag. 100. a. Suid. π. pag. 590. d.

'Cet Hiſtorien étoit de Thrace, de la ville de Pane ou Panion, marquée entre les villes de la province d'Europe en Thrace. 'Il étoit Sophiſte ou " Profeſſeur en éloquence. ' Il a été à Rome, & y a vû [Merouée] Roi des François. 'Il alla auſſi en Thébaïde & à Alexandrie, où il fut témoin des troubles qui ſuivirent l'élection de Saint Protere [en 452.] & il contribua à les diminuer par le conſeil qu'il donna à Flore Préfet d'Egypte. 'Euphéme Maître des Offices ſous Marcien ſe ſervoit auſſi beaucoup de ſon conſeil.

ρήτωρ.

c] Theoph. p. 100. a] Evag. n. p. 74. 2. a. Evag. l. 2. c. 17. p. 275. a. &c. Evag. l. 2. c. 5. p. 295. Priſc. p. 41. c. d.

'On croit que ſon Hiſtoire ſe trouve encore aujourd'hui dans quelques Bibliothéques. [Il n'en a encore paru que quelques fragmens inſérés dans l'Hiſtoire Byſantine, qui regardent particulierement le ſujet des Ambaſſades.]

Voſſ. hiſt. gr. l. 4. c. 18. p. 488.

'Jornande en rapporte auſſi quelques endroits. ' Il a écrit avec beaucoup de ſoin, d'exactitude & d'élégance. Outre ſon Hiſtoire, Suidas dit qu'on avoit de lui des Déclamations & des Lettres.

Jorn. r. Got. c. 24. 34. 35. 42. 49. Evag. l. 2. c. 17. p. 275. a.] 2. c. 16. p. 308. c.

'L'Hiſtoire du jeune Théodoſe a encore été écrite par un nommé Jean, qui eſt ſouvent cité par Evagre, ' & qualifié par lui " Orateur ou Profeſſeur en éloquence. ' On croit qu'il étoit d'Antioche, parce que tout ce qu'Evagre en cite, regar-

Suid. π. p. 590. d. Evag. n. p. 61. c. d. l. 1. c. 16. p. 270 a. c. 12. p. 306. b] 3. c. 14.

ρήτωρ.

28. p. 342. b. 356. d. p. 274. 4. n. p. 61. 2. a. l. 4. c. 5. p. 383. d. n. p. 61. 1. d. Phot. c. 41. p. 28.

de l'Hiſtoire de cette ville. Il termina ſon Hiſtoire à la ſeptiéme année de Juſtin I. [de Jeſus-Chriſt 525.] ce qui le diſtingue d'un autre Hiſtorien nommé auſſi Jean, dont l'Hiſtoire commençoit à la fin de Juſtinien, & alloit juſqu'a Maurice.

Il y a eu auſſi un Eutychien nommé Jean, qui a écrit cinq Livres de l'Hiſtoire Eccleſiaſtique depuis Neſtorius juſqu'à la défaite de Baſiliſque, [c'eſt-à-dire, depuis 428. juſqu'en 477.] Il y ajouta cinq autres livres, [dont nous ne ſçavons pas le contenu.] Photius croit que c'eſt Jean d'Egée Prêtre Eutychien.

ATTILA ROI DES HUNS.

ARTICLE I.

Des Huns en général.

LE deſſein de cet Ouvrage conſacré à l'éclairciſſement des affaires de l'Egliſe, nous engage à faire l'Hiſtoire d'un Prince payen, qui n'eſt connu que par la ruine & la miſere d'une infinité de peuples & de provinces entieres. Il a eu trop de part dans l'Hiſtoire de S. Leon, de S. Agnan, & de pluſieurs autres Saints, pour que nous puiſſions nous diſpenſer d'en parler. Et ceux qui par les yeux de la foi regardent en Dieu les événemens humains, ſeront peut-être édifiés de voir dans la vie & dans la mort d'Attila ce que l'Ecriture nous apprend en tant d'endroits: que Dieu éleve les plus méchans, & arme leur bras de ſa puiſſance pour purifier ſes élus par des ſouffrances temporelles, & punir enſuite par des ſupplices éternels ceux qui les ont perſécutés: en quoi, dit S. Auguſtin, il agit comme un pere qui prend les verges ou les fait prendre à un valet pour châtier ſon fils, & le rendre digne de lui ſuccéder, & jette enſuite les verges au feu. Ainſi nous verrons Attila ſe rendre maître de tous les peuples du Nord par une infinité de violences criminelles, que les hommes appellent des conquêtes & des triomphes, lorſqu'on les commet à la tête d'une armée, & en répandant même le ſang d'un frere. Nous le verrons ravager un grand nombre de provinces depuis les Gaules juſques dans la Perſe; ſervir à la juſtice de Dieu pour punir une infinité de méchans, & à ſa miſéricorde pour purifier & pour couronner pluſieurs de ſes ſerviteurs. Nous le verrons enfin expier tant de ſang répandu en répandant le ſien propre, par l'Arrêt du Juge unique des Souverains; commencer par une mort honteuſe,

une mort dont la miſére ne finira jamais, & cette vaſte étendue de ſes conquêtes ſe diſſiper par ſa grandeur même, par la diviſion de ſes enfans, & par la même ambition qui lui avoit donné l'origine.]

Val. r. Fr. l. 4. p. 153. Am. l. 31. p. 415. 441.] Agat. l. 5. p. 154. c.

' On ne trouve que peu d'Auteurs qui ayent parlé des Huns avant Ammien Marcellin; & on n'en nomme que deux. ' Ammien raporte " comment ils traverſerent les Palus-Méotides, au-dela deſquels ils habitoient; comment ils ſe ſoumirent les Alains & les Goths vers l'an 376. & comment s'étant emparés du Païs que les derniers occupoient, ils s'étendirent juſques ſur les bords du Danube, [du côté de ſon embouchure, & encore beaucoup au-deſſus.] Du côté de l'Orient, ils s'étendoient juſques aux portes Caſpiennes, qui terminoient l'Iberie & le mont Taurus. Car il y a là de vaſtes plaines qui vont juſques aux Palus-Méotides; & c'eſt-là qu'étoit, dit Procope, preſque toute la Nation des Huns. v. Valens. § 17.

Proc. b. Per. l. 1. c. 10. p. 28. b.

Am. p. 435-437.

' Ammien fait auſſi une ample deſcription ſoit de leur perſonne, qui n'avoit rien que de difforme & d'effrayant, ſoit de leurs mœurs toutes barbares. [C'eſt peut-être de lui que ' Zoſime, Saint Sidoine, & Jornande ont tiré une bonne partie de ce qu'ils en diſent: [& S. Jerôme confirme en beaucoup de points ce qu'il en écrit. ' Il nous ſuffit de remarquer qu'ils n'avoient point d'autre nourriture que ' des racines ſauvages & de la chair toute crue, ' ni d'autres logemens que leurs chariots. Car ils n'avoient pas même de cabanes; mais ils étoient ſans ceſſe dans les bois & dans les montagnes, où ils s'accoutumoient dès l'enfance à ſouffrir la faim, la ſoif & toutes ſortes d'incommoditez. ' Ils étoient toûjours à cheval, juſqu'à y manger & à y dormir; & ſi peu accoutumés à aller à pied, qu'on a même écrit qu'ils ne le pouvoient point du tout. ' Ils n'avoient aucune demeure fixe, ni aucune autre loi que leur fantaiſie, qui les emportoit indifferemment à toutes choſes ſans diſtinction de bien ni de mal, n'ayant aucune religion ni vraye ni fauſſe. ' Ils étoient extremément infidéles, légers, & coléres.

Zoſ. l. 4. p. 747] Ilid. car. 2. p. 297.] Jor. r. Got. c. 24. p. 643. 644. Am. f. n. 615. 618. l. 31. p. 436 a. p. 437. a. b. 436. a. b. n. f. p. 616.] Zoſ. l. 4. p. 747. b. c. Amm. p. 437. b.

' On peut voir ſi l'on veut dans Jornande le conte qu'il fait de leur origine, [& qui n'a point apparemment d'autre ſource que la haine des Goths contre cette Nation, qui les contraignit tout d'abord de ſe ſoumettre à ſa puiſſance, ou de lui abandonner ſon Païs.]

Jorn. r. Got. c. 24. p. 643.

' S. Ambroiſe dit qu'ils étoient paſſionnés pour le jeu, ce qui en ruinoit pluſieurs par les uſures, & étoit même une ſource

Amb. de Tob. c. 1. 11. t. 2. p. 590. l.

de beaucoup de meurtres, [quoiqu'il ſemble que la paſſion du jeu, non plus que] celle de l'impudicité dont on les accuſe [ne dût gueres être celle d'une Nation toute dure & toute guerriere. Mais l'oiſiveté où les gens de guerre ſe trouvent ſouvent, & le libertinage où ils ſont ſans ceſſe, ſont la ſource de toutes ſortes de vices, & de ceux-ci plus que des autres. Il ſemble auſſi que les Huns vivant comme ils faiſoient, n'avoient que faire d'or ni d'argent.] 'Et neanmoins on aſſure qu'ils l'aimoient avec une paſſion furieuſe. 'Ils n'avoient, comme on a dit, aucune religion. 'Nous verrons néanmoins qu'Attila avoit ou feignoit d'avoir quelque ſuperſtition payenne. 'On cite de Saint Jérôme que quelques-uns d'eux avoient embraſſé le Chriſtianiſme, 'mais il n'y en pouvoit pas avoir beaucoup.

Amm. p. 437. b.
Amm. p. 437. b. c.
Priſc. de leg. p. 65. c.
Bar. 402. §. 11.
Salv. de gub. p. 93.
Bar. 444. §. 29, 28.

'Les Huns ne furent pas arrêtés par le Danube. Ils le paſſerent ſouvent, ſoit pour faire la guerre aux Romains & piller leurs terres, ſoit pour les ſecourir contre les autres Barbares. [C'eſt pourquoi on les trouve ſouvent mêlés dans l'Hiſtoire de l'Empire, "juſques dans les Gaules.] 'On les voyoit même quelquefois combatre les uns contre les autres, ſelon les differens partis qui les payoient. [Cela confirme aſſez] 'ce que dit Ammien, qu'ils ne pouvoient ſe ſoumettre à l'autorité d'un Roi; mais qu'il ſe contentoient d'être conduits confuſément par les Principaux d'entr'eux, à qui l'Hiſtoire donne quelquefois le titre de Roys,] 'quelquefois celui de Chefs ou de Généraux. 'Ils n'étoient pas tous d'une même race.

" Valent. 3. §.
Amm. p. 439. 440. p. 436.
Socr. l. 7. c. 43. p. 387 c Thrd. l. 5. c. 37. p. 243. b. Priſ. Leg. p. 48 49.

'La Nation même des Huns étoit partagée en differens Peuples, tous compris ſous le nom de Huns ou de Scythes, mais qui avoient encore leurs noms particuliers. Agathias parle des Cotrigores, des Utrigores, des Ultizures ou Vultinzoures, & des Burugondes, [qu'il ne faut pas confondre avec nos Bourguignons établis en France. Les Huns Nephtaliſtes ou Blancs étoient célébres à la fin de ce ſiécle, & les Sabires du tems de Juſtinien. Il ſera aiſé d'en remarquer encore pluſieurs autres dans l'Hiſtoire.] 'On aſſure que les Abures qui ont fait ſi long-tems la guerre à l'Empire d'Orient, les Hongrois & les Turcs mêmes, on tiré leur origine des Huns.

Agat. l. 5. p. 154. 1.
Val. r. Fr. l. 9. p. 151.

ARTICLE II.

Des premiers Rois des Huns: De Roua oncle & prédeceſſeur d'Attila.

Jorn.r Got. c. 24. p. 64. 'JOrnande dit que Balamir étoit Roi des Huns lorſqu'ils paſſerent les Palus-Méotides, & s'aſſujettirent les Goths [vers 376.] 'Il l'appelle autre part Balamber. 'Le nom d'Uldin eſt célébre dans l'Hiſtoire du tems d'Arcade. 'Olimpiodore parle d'un Caraton qu'il appelle le premier de leurs Rois [vers 415.]

c. 48. p. 681. Val.r.Fr,l.3.p. 154. Phot. c.80. p.

Priſc.p.48.d. p.39.a. Jorn.r.Got.c. 3.p.661. 'Pluſieurs des ancêtres d'Atrila avoient porté le ſceptre dans cette Nation. 'Mundiuque ſon pere conſerva l'ancienne ſplendeur de ſa maiſon. 'D'autres l'appellent Mundzucque, & lui donnent pour freres Octar & Roas, qui furent Rois des Huns;

Priſc. p.69. a. mais non de toute la Nation. 'Ils avoient encore un frere nommé Œbarſe, [qui les ſurvequit;] mais il obéiſſoit à Attila. [Octar

Socr.l.7. c.30. p.371.372. Euch.Belg. p. 588. 2. peut bien être] 'cet Uptar Roi des Huns "qui mourut crévé de viande [peut-être 'vers 437.] en faiſant la guerre aux Bourguignons. 'Roas nommé par Priſque Roua, [& Rugula par

v.Valent.3. §.

Priſc p.47. a. Socr.l.7. c.43. p.387. Priſc.p.47.a.b Proſp. T. 'Tiro Proſper, ne doit pas être confondu] 'avec "Rougas Général des Huns qui fut tué d'un coup de foudre vers l'an 426. en faiſant la guerre à Théodoſe II. 'Roas fut Roi des Huns immédiatement avant Attila. 'Ce fut lui qui fit rétablir le Général Aëce dans ſes Charges vers l'an 433.

v.Théod.2. §.

Amm. l.31. p. 439 440. Jorn. c.24. p. 644. Priſc.p.37.62. d|Val.r.fr.l 4. p.156. Prof.Chr. 'Dès l'an 376. les Huns s'étoient rendus maîtres de toute cette vaſte étendue de païs qui eſt entre le Tanaïs & le Danube, poſſedée auparavant par les Alains, par les Goths, & par pluſieurs autres Barbares. 'Depuis cela ils poſſéderent la Pannonie qui eſt le long de la Save [où eſt Sirmich] par accord fait avec Aëce, dit Priſque, & c'étoit dès devant que Roua eût fait rétablir ce grand Capitaine en 433. ou 434.] 'puiſque l'année de devant, Aëce s'étoit retiré chez les Huns dans la Pannonie.

Marc.Chr. [Mais ce n'étoit ce ſemble que depuis l'an 427.] 'auquel Marcellin dit que les Romains "retirerent les Pannonies des mains des Goths, qui les occupoient depuis 50. ans. 'On trouve qu'en 437. "Valentinien céda l'Illyrie Occidentale, [qui comprend la Pannonie] à Théodoſe le jeune. [Mais cela pouvoit ne changer rien à la poſſeſſion des Huns, puiſqu'en leur cédant la Pannonie ou en partie, ou toute entiere, on ne leur en avoit

v.Théod.2. §.

Caſd. l.11. ep. 1.p 17.4.1. Ibid. §. 22.

Priſ. p.57. b. pas néanmoins apparemment cédé les villes. ['Car il eſt marqué

qué dans la ſuite qu'Attila aſſiégea & prit Sirmich. ' Jornande dit qu'en 452. ils tenoient la Dace auſſi-bien que la Pannonie. [Mais c'eſt peut-être la Dace Septentrionale en deça du Danube à notre égard, dont il y avoit long-tems que les Romains n'étoient plus maîtres.] Jorn. c. 43. p. 674.

' Roas [ayant d'autant plus d'ambition qu'il avoit plus de puiſſance,] vouloit s'aſſujettir les Boïſques & d'autres Nations qui habitoient les bords du Danube: & il étoit prêt de rompre ſur cela la paix avec Théodoſe II. qui avoit reçu ces Peuples en ſa protection, lorſqu'il fut obligé d'aller rendre compte à Dieu & de ſes actions, & de ſes deſſeins criminel. ' Il mourut onze ans après Honoré, [& ainſi en 433. ou 434.] ' Attila lui ſucceda dans le Royaume des Huns ' avec Bleda ſon frere, [que ' Tiro Proſper nomme ſeul: ce qui ſemble marquer qu'il étoit l'aîné. ' Car on ne peut pas dire qu'il eût en partage les Provinces les plus proches de l'Empire d'Occident, & Attila celles de l'Orient,] ' puiſque nous verrons que dès 434. la Princeſſe Honorée s'adreſſa à Attila pour le porter à faire la guerre à Valentinien ſon frere. Marcellin nomme Bleda le premier en 442. Priſc. p. 47. a. b. Prof. T. Priſc. p. 47. b. p. 48. b. Prof. Chr. Jorn. p. 661. Marc. Chr.

ARTICLE III.

Attila tue Bleda ſon frere : Se rend maître de tout le Nord.

' Attila & Bleda [ayant encore plus ſuccedé à l'ambition de leur oncle qu'à ſon autorité,] obligerent Théodoſe à leur accorder, pour continuer la paix, " des conditions honteuſes; & entr'autres, à leur promettre 700. liv. d'or, au lieu de 350. qu'on avoit accoutumé de donner aux Huns, & à leur abandonner les Nations Barbares qu'il leur plairoit de s'aſſujettir. ' Le traité ſe fit à Margue dans la Méſie. Quelques ' Princes du Sang Royal des Huns qui s'étoient retirés ſur les terres des Romains, furent rendus en vertu de ce traité, & crucifiés dans la Thrace même, [où il paroît par-là que les Huns avoient donc auſſi des terres.] Attila inſulta encore en pluſieurs autres occaſions à la foibleſſe de Théodoſe de la maniere la plus inſolente & la plus fiere. Mais nous ne parlerons pas davantage ici de ce qui ſe paſſa entr'eux, parce qu'on le peut voir dans l'Hiſtoire de Théodoſe. Priſc. 48. a. b. v Théod. a. §. 28. p. 47. c. p. 84. b.

b. ' Après le traité dont nous venons de parler, Bleda & Attila, libres de faire telles conquêtes qu'ils voudroient dans le Nord, s'y aſſujettirent pluſieurs Nations. On marque entr'autres qu'ils firent la guerre aux Soraſque. ' Ainſi outre la vaſte étendue des Païs des Huns, ils étoient encore obéis de pluſieurs Nations qu'ils s'étoient aſſujetties. 'On marque particulierement qu'Attila ſe rendit maître des Acatzires, ' Peuples qui habitoient dans la Scythie ſur les côtes [Septentrionales] du Pont-Euxin, ' diviſés en pluſieurs Nations, qui avoient chacune leur Prince & leur Roi. Mais celui de ces Rois " qui étoit le plus ancien, avoit ce ſemble quelque prééminence d'honneur au-deſſus des autres. ' Priſque Hiſtorien de ce tems-là, marque qu'Attila prit occaſion de s'aſſujettir ce Peuple ſur une jalouſie que Couridac alors plus ancien de ces Princes conçut ſans grand ſujet contre les autres. Car Théodoſe II. pour les porter à s'unir enſemble, & à renoncer à l'alliance d'Attila pour prendre celle de l'Empire, leur envoya à tous des préſens. Mais l'Envoyé ne donna ſon préſent à Couridac qu'après un autre. Couridac s'en piqua [ſottement], avertit de tout Attila, & l'exhorta à le venir vanger de ſon outrage. Attila ſans perdre un moment envoya de grandes troupes, & s'empara de tout le Païs des Acatzires, à la réſerve de ce qui appartenoit à Couridac.

Jorn. r. Got. c. 35. p. 661.
Priſc. p. 54. 55.
p. 63. a.
p. 55. a.
πρεσβύτερος.
a b.

b. ' Il manda enſuite à ce Prince de le venir trouver pour prendre part à ſa victoire. Couridac s'en excuſa, n'étant pas capable, diſoit-il, de ſupporter l'éclat du plus grand des Dieux: mais en effet c'eſt qu'il craignoit qu'Attila n'eût quelque deſſein contre lui. Attila [par quelque reſte de juſtice, ou par l'amour de ſa réputation,] le laiſſa dans ſes Etats, & donna tout le reſte du Païs ' avec les autres Nations qui habitoient les bords du Pont-Euxin ' à ſon fils aîné en titre de Royaume. ' Il l'y envoya pour cela, [vers l'an 449.] avec Onegéſe ' qui étoit après lui le plus puiſſant d'entre les Huns. 'Le fils d'Attila ſe rompit la main droite dans ce voyage en tombant [de cheval.] Mais il guérit, puiſqu'il ' ſe ſignala depuis beaucoup dans la guerre. Il ſe nommoit Ellac. ' Cette conquête du Païs des Acatzires n'arriva qu'après la priſe " de Viminac, c'eſt-à-dire, après l'an 441.]

p. 63. a.
a. 54. d. 55. b.
p. 54. d.
p. 58. b.
p. 69. a.
Jorn. c. 50. p. 687.
Priſc. p. 59. d.
v. Théod. 2. §. 28.

Nous ne voyons point ſi Attila s'étoit déja ſouillé par le meurtre de Bleda ſon frere. ' Car comme le déſir de s'agrandir ne connoît point les loix [de la nature] & de la juſtice [dont

Jorn. c. 35. p. 661.

la puiſſance éclatera au dernier jour,] Attila ne peut ſouffrir de voir ſon propre frere regner ſur une grande partie des Huns, ' & le fit aſſaſſiner pour être ſeul maître de ſa Nation, s'imaginant faire réuſſir par ce crime les vaſtes deſſeins qu'il avoit d'étendre les bornes de ſa domination, & de ſe ſoumettre non-ſeulement les Goths, mais les Romains mêmes. [Il le fit tuer en l'an 444. ſelon Saint Proſper, ou en 445 ſelon Marcellin.] ' On voit qu'il maltraitoit un bouffon Maure nommé Zercon que Bleda avoit fort aimé. p. 661. Proſ. T. &c. Jorn. p. 661. 661. Suid & p. 1122.

' Aprés la mort de ſon frere, il contraignit tous ceux qui avoient obéi à ce Prince, de le reconnoître. ' Ainſi il ſe trouva maître de toute le Nation des Huns. Quelques Princes qui ne vouloient point lui obéir, ſe virent obligés de ſe retirer ſur les terres de Théodoſe, où même ils ne pûrent trouver de ſureté. Outre les Huns, il étoit encore maître de beaucoup d'autres Nations, ' entre leſquelles on nomme non ſeulement les Goths [reſtés en leur ancien Païs] & les Gépides, mais encore les Suéves, les Alains, les Hérules, ' les Sarmates, les Sémandres, les Squires, les Sattagares, ' les Ruges, [les Agatzires.] On marque en général qu'il poſſédoit ſeul les Royaumes de la Scythie & de la Germanie, ce qui ne s'étoit point encore vû; ' & que jamais Prince ne fit en ſi peu de tems tant de conquêtes, ayant étendu ſon Empire juſques aux Iſles de l'Ocean [du côté de l'Orient. ' Quelques Huns firent même des courſes juſques dans la Perſe: & ce fut par-là que l'on connut qu'ils n'en étoient pas éloignés. Cette tentative ne réuſſit pas aux Huns; ' ce qui n'empêcha pas qu'Attila ne prît le deſſein de porter la guerre de côté-là: ' & on croyoit qu'avec les puiſſantes forces qu'il avoit, il étoit en état de réduire ſans beaucoup de peine ce grand Empire à lui payer tribut. ' Les Huns ſurnommés Cidarites qui pouvoient demeurer vers la Georgie, ſoutinrent long-tems la guerre contre les Perſes. Jorn. p. 661. c. 50. p. 685. p. 687. p. 688. b. c. 49. p. 684. Priſc. p. 64. b. c. d. b. p. 65. a. p. 74. a. 75.

' Si Attila ſe les fût ſoumis, il lui auroit été aiſé de traiter les Romains en valets, de leur impoſer les conditions les plus rudes, & de les obliger à lui donner le titre de Roi; car ils avoient aſſez de vanité [dans l'extréme foibleſſe où ils étoient] pour le qualifier ſeulement Général de leur armées, comme s'il eût dépendu d'eux, & ils prétendoient lui donner comme des gages d'un Officier, ' ce qu'ils lui payoient effectivement comme un tribut. [Ils traitoient de la même maniere " les Rois des Goths & des Bourguignons. Et ceux-ci qui étoient p. 65. a. b. p. 64. b. v. S. Avite de Vienne.

moins puiſſans, ſe tenoient honorés de ce titre de Général.]
p. 65. b. c. ' Mais pour Attila, il le rejettoit avec mépris, & il diſoit quelquefois que les Empereurs avoient des valets pour Généraux, mais que ſes Généraux valoient bien des Empereurs.

Jorn. c. 38. p. 667. Un Auteur dit que lorſqu'il vint dans les Gaules [en 451.] il amena avec lui une troupe de Rois & de Princes, qui comme des archers, n'attendoient que le ſignal d'Attila pour obéir, & qui au moindre clin d'œil, ſe tenoient devant lui dans la crainte & le tremblement, & ſans oſer rien dire, ou executoient avec promptitude les ordres qu'ils en avoient réçûs. Attila ſeul comme le Roi de tous les Rois avoit toute autorité ſur
p. 666. 667. eux, & régloit tout ce qui les regardoit. ' Entre ces Rois ſoumis à Attila, il y en avoit deux qu'il conſidéroit plus que les autres, Valamir, [ou Balamer] Roi des Oſtrogots, qui demeuroient parmi les Huns, homme ſecret, civil, franc & ſans déguiſement, & Ardaric Roi des Gépides, Prince ſage & prudent, & d'une fidélité inviolable envers Attila; de ſorte que ce Conquerant l'appelloit même à ſon Conſeil.

ARTICLE IV.

Qualitez perſonnelles d'Attila : ſon gouvernement : ſa famille.

Jorn. r Got. c. 35 p. 661. POur la perſonne d'Attila, voici la deſcription que Jornande en fait. Il étoit noir, petit de corps, avec néanmoins une large poitrine, une groſſe teſte où l'on voyoit un nez fort camus, & de petits yeux, la barbe fort claire, quelques cheveux blancs, ne démentant point du tout ſa Nation.
Sid. car. 2. p. 297. ' Car rien ne vient mieux à l'idée que Sidoine nous donne des Huns.

Jorn p. 661. ' Il aimoit la guerre; mais cependant il agiſſoit moins de la Conſilio validiſſimus.
c. 43. p. 674. main, que " de la tête, & c'étoit ſon fort. Auſſi il n'employoit pas ſeulement la force & la terreur, mais auſſi la ruſe &
c. 36. p. 662. 663. l'artifice; ' & quelquefois la fourberie & le menſonge.] Nous avons vû dans la conquête des Acatzires, qu'il ne laiſſoit pas échaper l'occaſion.]

' Il étoit naturellement plein de hautes eſpérances & de grands deſſeins. Il ſembloit n'aſpirer pas moins qu'à la Monarchie de tout l'Univers: & il étoit toujours prêt à entreprendre de conquerir, ou au moins] de ravager quelque Païs que ce fût.

'Sa grande fortune & la puiſſance extraordinaire où il ſe voyoit élevé, le rendoient fier & ſuperbe, juſqu'à être déraiſonnable, & à ne vouloir point écouter les raiſons les plus juſtes & les plus ſenſibles, à moins qu'il n'eſperât en tirer des profits: 'c'eſt ce que nous verrons dans l'affaire de Silvain. Priſc. p 64. a. b. v. §. 6. a. 57.

'Sa fierté paroiſſoit juſques dans ſa poſture & ſes mouvemens, dans ſa marche, dans ſes yeux, & dans les regards qu'il jettoit de tous côtez. A le voir ſeulement, on jugeoit que c'étoit un homme né pour agiter toute la Terre, & pour faire trembler tous les Peuples. Auſſi il avoit je ne ſçai quelle force pour faire agir les hommes par le ſeul effroi que ſa réputation & ſon nom donnoient de lui. 'Et cette crainte étoit tellement répandue dans les eſprits, que peu de perſonnes oſoient approcher de lui pour lui parler. 'Il eſt dit d'un Ambaſſadeur que Valentinien lui envoya, qu'il parut intrépide devant celui qui faiſoit trembler l'Empire; qu'ayant pour lui la vérité [& la juſtice,] il ne redouta point ſes regards terribles & menaçans: que malgré la fureur avec laquelle il s'emportoit, il ne craignit point de répondre [avec fermeté] à toutes ſes plaintes; & qu'ayant trouvé d'abord un Roi fier, il le quitta fort modéré & fort tranquille. Jorn. c. 35. p. 661. Priſc. p. 54. b. Caſſ. l. 1. ep 4. p. 512.

'Ce qui rendoit encore Attila plus fier & plus redoutable [dans l'eſprit ſuperſtitieux des Idolâtres,] c'eſt qu'on lui avoit apporté une épée qu'on tenoit pour ſacrée, & que les anciens Rois avoient fort reſpectée, parce que c'étoit, diſoit-on, l'épée de Mars. Il y avoit long-tems qu'elle étoit perdue: mais on prétendoit qu'on l'avoit trouvée alors par le moyen d'une vache 'de la maniere que Jornande dit avoir tirée de Priſque. Priſc. p. 65. c. Jorn. c. 35. p. 662.

[Sa vanité jointe à ſon impiété, alloit juſqu'à ſouffrir] 'que la flaterie le traitât de Dieu. C'eſt ce que nous avons vû dans l'Hiſtoire de Couridac, où l'on a pû remarquer encore qu'on n'avoit gueres bonne opinion de ſa foi & de ſa juſtice. [Et que n'avoit-on pas à craindre d'un homme qui avoit ſacrifié à ſon ambition ſon propre frere? Avec cela il ne laiſſoit pas d'avoir de bonnes qualitez.] 'Il rendoit publiquement la juſtice aux Peuples qui venoient la lui demander. 'Il ne maltraitoit point ſes Sujets, & les laiſſoit jouir en paix de ce qu'ils poſſedoient, ſans que perſonne les troublât que fort rarement: '& on ne voyoit point dans ſes Etats les pauvres opprimés & accablés par les tributs. 'Il pardonnoit aiſément à ceux qui ſe ſoumettoient Priſc. p. 55. b. p. 63. d. p. 60. a. Salv. gub. l. 5. p. 112. Jorn. c. 35. p. 661.

à lui, & [r] ne manquoit point à ceux à qui il avoit une fois promis ſa protection. r.

[Bien loin de mettre ſa grandeur dans une vaine magnificence, [ ] il affectoit même un air de ſimplicité & de mépris pour le faſte & pour les richeſſes : ſes habits étoient propres, mais fort ſimples ; ſon épée, ſes ſouliers & le frein de ſon cheval n'avoient ni or ni pierreries, ni aucun ornement particulier, quoique ceux de ſa Cour en euſſent. Priſque [n] qui accompagna Maximin envoyé à ce Prince par Théodoſe l'an 449. [ ] rapporte qu'il le trouva à la campagne ſous une tente [ ] aſſis ſur une chaire de bois. [ ] Priſque fit enſuite pluſieurs journées au delà du Danube pour le ſuivre juſqu'à ſon plus magnifique Palais, qui étoit de bois dans un grand village, en un pays où l'on ne trouvoit ni bois ni pierres. Il décrit comment Attila fut reçu à ſon entrée par les filles de ce lieu, & par la femme d'Onegeſe, qui étoit le premier après lui dans cet Etat. [ ] Il parle amplement du feſtin que fit Attila à Maximin & à lui ; [ ] & il remarque qu'on ſervoit les autres magnifiquement dans des plats & des coupes d'or & d'argent ; mais que pour Attila on ne lui ſervoit que de la viande toute ſimple dans un plat de bois, & qu'on lui donnoit de même à boire dans une taſſe de bois. [ ] Il remarque encore que dans une occaſion qui obligea à rire tous ceux qui étoient préſens, Attila ſeul demeura grave & ſérieux, ſans changer jamais de viſage.

p.67. a. v. Theod. II. p.50. d. p.53. a. p.58. a.b] Jor. c.34. p.660. Priſc. p.58. 66. a.-68. b. p.67. a. d] p.68. a.

[ ] Il avoit pluſieurs femmes ſelon la coutume de ſa nation, [ ] ou comme dit Jornande, il en avoit des troupes ſans nombre, qui lui donnerent, s'il faut dire ainſi, un peuple d'enfans. La premiere étoit apparemment] celle que Priſque nomme Creque ou Reque, qui demeuroit dans ſa capitale, & dont il avoit eu Ellac ſon fils aîné avec deux autres. [ ] Priſque lui fut porter quelques préſens, [ ] & la trouva aſſiſe ſur un lit au milieu des femmes qui la ſervoient, leſquelles travailloient devant elle aſſiſes à terre. [ ] Il parle encore de deux autres femmes d'Attila.

p.55. c. 49. p.684. p.63. a. b. c. p. 35. c.] 36. b.

[Entre ſes enfans, outre Ellac ſon aîné, nous connoiſſons encore Dengizic [t] qui périt en faiſant la guerre aux Romains,] [ ] & Hernac ou Hernas le dernier de tous. [ ] Attila aimoit extrémement Ellac, & vouloit l'élever au deſſus de tous ſes freres, & lui laiſſer la couronne. [Il l'avoit dès ſon vivant fait Roi des Acatzires, comme nous avons vû.] [ ] Mais il fut tué dans

v. S. Leon. 1. §. p.68 a] Jorn. c. 50. p.688. Ibid. p.686. 687.

s. *Propitius in fide ſemel receptis.*

une bataille fort peu après la mort de ſon pere. 'Attila careſſoit néanmoins particulierement Hernac. Et on diſoit que cela venoit de ce que les Devins lui avoient prédit que toute ſa race périroit à la réſerve de celui-ci, qui étoit deſtiné pour la relever. [La premiere partie de cette prétendue prophétie ſe trouva aſſez véritable; mais pour l'autre, Hernac au lieu de ſonger à ſoutenir & à relever la gloire de ſa maiſon,] 'ſe contenta de prendre quelques Terres dans la petite Scythie, [avec la permiſſion de Marcien,] & ne voulut pas ſe mêler dans la malheureuſe guerre que Dengizic ſon frere entreprit contre l'Empire. Priſc. p. 68 7 a. Jorn. c. 50. p. 688.

[Voilà quel étoit celui que Dieu avoit deſtiné pour être en ſa main comme un fouet propre à châtier les péchés des peuples: & c'eſt le nom qu'on lui donne ordinairement. Son ambition le rendoit très-diſpoſé à faire par une infinité de crimes ce que Dieu vouloit faire par une juſtice très-ſage & très-ſainte.] 'On prétend que lorſqu'il étoit dans les Gaules, un Hermite lui dit qu'il étoit le fleau, [ou le fouet] de Dieu, qui lui avoit mis en main l'épée de ſa juſtice, pour la lui ôter quand il ſeroit tems. [Mais cela ne ſe trouve que dans des Auteurs modernes pleins de nouveautez & de fables.] 'On ajoute qu'après ſa défaite "en champagne, il fit mettre cette qualité de fleau de Dieu parmi les titres qu'il prenoit, 'ce qui n'a aucune apparence. Nous ne nous arrêterons point, comme nous avons dit, "à ce qu'il fit contre l'Empire d'Orient; mais nous allons rapporter ce qu'il fit contre celui d'Occident.] Rer. Hungar. p. 18. d. p. 20. c. d. v. §. v. Theod. II. §.

ARTICLE V.

Affaires d'Honorée & de Silvain, qui ſervent de pretexte à Attila pour rompre la paix avec Valentinien.

'ROUA [oncle d'Attila] avoit fait la paix avec Valentinien III. un peu avant que de mourir [vers l'an 433.] 'Attila lui ayant ſuccédé, fut auſſi-tôt ſollicité de la rompre par la ſœur même de Valentinien, 'appellée Juſta Grata Honoria. On lui avoit donné le titre d'Auguſte, [peut-être pour lui ôter la penſée de ſe marier, dans la difficulté qu'elle auroit de trouver un mari qui pût lui conſerver une qualité ſi relevée.] 'Car on croyoit qu'il étoit de l'honneur & de l'intérêt de la Prof. T. Marc. Chr. Bar 454. §. 24. Grut. p. 1048. 1. Byz. f. p. 67. 73. Jorn. reg. c. 44. p. 673. d.

Cour qu'elle demeurât vierge [comme les fœurs de Théodoſe le jeune; mais au lieu que ſi celles-ci le faiſoient volontairement,] on y vouloit obliger Honorée par force, ſans qu'elle en eût aucune envie: & [t] pour cela on la tenoit fort renfermée par ordre de Valentinien, [ou plûtôt de Placidie ſa mere.]

[t] Got. c. 42. p. 674.

[p 674.] reg. p. 653. d.

[u] Priſc. leg. pag. 40. b. c.

[x] Phot. c. 80. p. 192.

[y] Jorn. r. G. pag. 653. d.

[z] d. Marc. Chr. Marc.

[a] Jorn. p. 651. d.

[b] p. 157.

[c] Marc. Chr.

[d] Priſc. p. 57. b. c.

[e] a. [52. b. 69. a.

[f] p. 53. c.

[g] p. 67. d. [Suid. ζ. p. 1122.

[h] Suid. ζ. pag. 1122. d.

[i] Priſc. pag. 57.

[k] v. Theod. II. §. 29.

'Ne pouvant donc plus ſouffrir cette contrainte, elle envoya ſecretement un de ſes Eunuques [u] à Attila pour l'exciter à prendre les armes, & à venir en Italie l'épouſer. [x] Elle lui envoya un anneau, [ſoit dès ce tems-là, ſoit depuis,] pour l'aſſurer de ſa foi, & en aſſurer les autres. [Elle pouvoit alors avoir 16 ou 17 ans [[x] étant née avant Valentinien en 417. ou 418.

Attila qui ne faiſoit que commencer à regner, n'oſa pas apparemment s'engager à cette entrepriſe.] [y] Ainſi Honorée fit avec Eugene ſon Intendant ce qu'elle ne pouvoit faire avec lui, [& en devint groſſe dès l'an 434 ſelon Marcellin. Placidie indignée d'une action ſi honteuſe dont elle étoit néanmoins cauſe, [z] fit [z] enfermer Honorée hors du Palais, & puis l'envoya à Conſtantinople à Théodoſe [a] la même année 434. trois ans avant que Valentinien épouſât [en 437.] la fille de Théodoſe. M. Valois nie qu'Honorée ait été envoyée à Conſtantinople, & ſe fonde ſur l'autorité de Jornande, [qui eſt formellement contre lui. Je ne ſçai pas non plus d'où il tire] [b] que Valentinien fit mourir Eugene; [ce qui néanmoins eſt fort probable.]

[c] Honorée ne ceſſa point de ſolliciter Attila contre ſon frere. [Mais il ſemble qu'Attila n'ait eu égard à ſes ſollicitations que vers l'an 449. & que juſques-là il ait vécu en paix avec Valentinien. Nous avons quelques marques de ſon union avec Aëce.] [d] Car Priſque nous apprend que ce Général envoya à Attila & à Bleda un Gaulois nommé Conſtance pour leur ſervir de Sécrétaire. Mais leur étant devenu ſuſpect, ils le firent pendre. [e] Aëce envoya encore depuis à Attila un autre Conſtance qui [f] étoit Italien, pour le ſervir dans le même emploi. [g] Attila eut quelque tems en ôtage Carpilion fils d'Aëce. [h] Il envoya par préſent à Aëce après l'an 444. un Maure nommé Zercon, que ſon corps contreſait & ſon eſprit bouffon rendoient conſidérable à la malignité ou à la ſottiſe des Grands.] [i] Aëce le renvoya à Aſpar. [k] Il ſe forma quelque brouillerie [vers l'an 448.] entre Attila & Valentinien au ſujet de [k] quelques vaſes ſacrés qu'Attila prétendoit fauſſement lui avoir été volés par un

a, Nous ſuivons Jornande. Mais ne confondroit-il pas l'ordre du tems?

nommé

nommé Silvain Banquier de Rome. 'Ces vaſes avoient appar- p.57.d.
tenu légitimement à Silvain qui les avoit vendus à l'Egliſe. 'Ce- p.64.a.
pendant Attila vouloit qu'on les lui rendît, ou qu'on lui en-
voyât Silvain. ' Les Romains [quelque crainte qu'ils euſſent p.67.d.
d'Attila,] ne purent ſe réſoudre à lui envoyer ni les vaſes par-
ce qu'étant conſacrés à Dieu, il n'étoit pas permis de les faire
ſervir à des uſages profanes, ni Silvain parce qu'on ne pouvoit
pas livrer un homme innocent.

'Aëce & Valentinien envoyerent donc à Attila pour s'excu- c.d.
ſer de l'un & de l'autre, & lui offrir en argent la valeur des
vaſes qu'il demandoit, s'il n'y avoit pas moyen de lui faire
comprendre qu'ils ne lui appartenoient pas. ' On envoya pour p.66.d.
cela le Comte Romule 'avec Promote Gouverneur de la No- p.68.a| 63.d.
rique, & Romain qui avoit quelque commandement dans les
armées. ' Romule étoit une perſonne d'âge, & qui avoit été p.64.a.
employé dans beaucoup d'affaires. ' Il étoit apparemment de p.57.a.
Pettau dans la Norique. 'Il avoit marié ſa fille à Oreſte Ro- a.
main de naiſſance, & originaire de la Pannonie, alors Offi- p.37.b.
cier & Secretaire d'Attila, '& depuis Empereur ſous le nom Amm. an. p.
de Romule. Un Auteur dit qu'Oreſte ſe joignit à Attila, lorſ- 477.
que ce Conquérant vint en Italie.

[Mais ſi cela eſt véritable, il faut qu'Attila y ait fait une
premiere deſcente, dont nous n'avons point de connoiſſance.]

'Si Jornande en [1] parle, il la met dès 434. [mais je doute que Jorn.r. G. 44.
ce ſoit ſon ſens.] Attila envoya pluſieurs fois cet Oreſte en am- p.654.d.
baſſade à Conſtantinople.

1. v. Theodoſe II. §.

'Romule & les deux autres vinrent donc trouver Attila, & Priſc.p.56.57.
ſe rencontrerent à ſa Cour avec Maximin que Théodoſe y avoit 63.a.
envoyé [en 449. 'Mais quelques juſtes que fuſſent leurs raiſons, p.64.a.
toute la réponſe qu'ils eurent d'Attila, fut qu'il vouloit Silvain,
ou les vaſes qu'il prétendoit, ſinon qu'il déclaroit la guerre. 'Il p.66.a.
ne laiſſa pas de les faire manger à ſa table avec les Ambaſſa-
deurs de Théodoſe.

1. *Cùmque veniente Attila verum ſunm nequiret explere*. Cela peut ſignifier qu'Honorée n'avoit pû faire venir Attila pour l'épouſer, ou qu'elle n'avoit pû l'épouſer, quoiqu'il fût venu.

ARTICLE VI.

Attila déclare la guerre à Valentinien : conſent à la paix pour le ſurprendre.

[ATTILA n'étoit ſans doute ſi déraiſonnable à l'égard de Silvain, que parce qu'il vouloit faire la guerre & en chercher les prétextes.] Il reçut vers l'an 448. un Eudoxe Médecin de profeſſion, homme adroit & d'action, mais méchant eſprit, qui ayant été accuſé d'avoir ſoulevé "les Bagaudes, ſe réfugia chez les Huns. Prosp. p.T. v. Valentinien III. §.

Chr. Al. pag. 734. ' On marque qu'en l'an 450. Attila entreprit tout à la fois de faire la guerre à Théodoſe & à Valentinien, & envoya deux Goths leur dire à l'un & à l'autre ces propres termes : „ Attila mon Maître & le vôtre, m'envoye vous dire que „ vous lui prépariez un Palais. ' Il avoit alors une armée à laquelle on ne croyoit pas qu'aucune nation pût réſiſter. Et c'étoit aſſez à un homme ſans foi comme lui pour entreprendre ce qu'il croyoit être en état d'exécuter.] 'On ne dit point qu'il ſe ſoit ſervi du prétexte de la Princeſſe Honorée qu'après la mort de Théodoſe. Priſc. p.65.a. p.38. a.

p.40. b. ' Il étoit encore excité à la guerre par la diviſion de deux freres fils de Clodion Roi des François, qui prétendoient ſuccéder tous deux à leur pere, l'aîné par le ſecours des Huns, & le cadet [qui peut bien être notre Merouée,] par l'appui d'Aëce qui l'avoit comme adopté pour ſon fils.

b. ' Attila prétendoit outre cela attaquer encore les Goths, [ou Viſigots du Languedoc] en faveur de Genſeric Roi des Vandales, 'qui ayant fait épouſer à Himerie ſon fils aîné la fille de Théodoric Roi des Goths, l'avoit traitée avec ſa cruauté ordinaire ſur un ſimple ſoupçon qu'elle avoit préparé du poiſon. Il lui avoit fait couper le nez, & l'avoit renvoyée en cet état à ſon pere dans les Gaules. Croyant donc avoir ſujet de craindre que Théodoric ne ſe reſſentît de cet affront, il envoya de grands préſens à Attila pour le porter à faire la guerre à ce Prince; & le fit ainſi réſoudre à exécuter le deſſein qu'il avoit formé depuis long-tems de faire la guerre à l'Occident. On commençoit apparemment en 449. à entendre le bruit de cette tempête, puiſque S. Leon s'excuſe de ſe trouver au Concile Jorn. r. Got. c. 36. p. 662. Leo. ep. 25. c. 433. pag. 491. 498.

d'Ephéſe, ſur l'état flottant & incertain où l'on ſe trouvoit alors.

'Théodoſe le jeune étant mort [vers le milieu de l'an 450.] & Marcien lui ayant ſuccédé [le 24 ou le 25 d'Août,] Attila lui envoya demander les tributs que Théodoſe lui avoit promis, & envoya en même tems à Valentinien ſe plaindre du
1. 'mauvais traitement fait à Honorée; qu'elle n'avoit rien fait qui le méritât; qu'il l'avoit épouſée, & qu'il ſçauroit bien la vanger, & maintenir ſes droits, ſi on ne lui accordoit la part qui lui appartenoit dans l'Empire. L'Hiſtoire ne nous apprend point autrement ce qui étoit arrivé à Honorée depuis l'an 434. On peut l'avoir renvoyée de Conſtantinople à Valentinien, ſoit après la mort de Théodoſe, ſoit devant: & peut-être que comme elle continuoit à brouiller, on lui fit quelque traitement fâcheux. Je ne ſçai ſi ce ne ſeroit point qu'on l'auroit mariée malgré elle.] 'Car Valentinien répondit que ſa ſœur n'étoit pas en état d'épouſer Attila, puiſqu'elle avoit un mari, [de quoi nous n'avons point d'autre connoiſſance.] Il ajouta que l'Empire n'étoit point pour les femmes, & qu'ainſi ſa ſœur n'avoit rien à y prétendre. Marcien répondit avec autant de force, que Théodoſe ne regnoit plus, que pour lui il avoit de l'or pour ſes amis, & du fer pour ſes ennemis.

'Attila n'ayant rien gagné par ſa fierté, 'délibéra par où il d.
commenceroit à attaquer tant d'ennemis; & réſolut enfin de p.40.a.
porter d'abord ſes armes vers l'Occident, croyant que quand il auroit vaincus les Italiens, les Goths & les Francois, il ne trouveroit pas de réſiſtance dans l'Orient. [Dans cette réſolution
v.Marcien. §. il ſe contenta de faire à Marcien "de vaines menaces.] 'Et il b.c.
renvoya de nouveau demander Honorée à Valentinien comme ſa femme, prétendant avoir avec elle la moitié de l'Empire, qui lui appartenoit, diſoit-il, & que ſon frere avoit uſurpée. Il fit porter l'anneau qu'Honorée lui avoit envoyé, pour montrer qu'elle lui avoit engagé ſa foi.

'Valentinien répondit à cette Ambaſſade comme à la pré- c.
cédente. [Mais je ne ſçai ſi l'on ne pourroit point mettre en cette occaſion] 'ce que dit le grand Théodoric, que le pere Caſſ.l.1.ep.4o
Tribun & Notaire. de Caſſiodore qui étoit "Secrétaire d'Etat, fut député à Attila p.5.6.
avec Carpilion fils d'Aëce. Il détruiſit avec tant d'évidence tous les vains prétextes qu'Attila alléguoit [pour autoriſer la rupture,] que ce Prince parut enfin diſpoſé à demander la paix

1. τὰ τῆς ὑπερίας περὶ γεγαμήσεως.

dans un tems où il ne lui étoit pas avantageux de l'accorder à un Empire ſi riche [qui alloit devenir ſa proye.] La fermeté de ce grand homme releva le courage des Romains & couvrit leur crainte. On ne regarda plus comme foibles des gens qui avoient des Ambaſſadeurs ſi généreux. Enfin la paix fut conclue, quoiqu'on n'oſât l'eſperer: & l'on en apprit la nouvelle avec autant de joie qu'on la deſiroit avec ardeur.

Prof. p.54. [Ce ſuccès de l'Ambaſſade dont nous parlons, paroît bien différent de la guerre cruelle que nous allons rapporter. 'Mais néanmoins il eſt certain que lorſqu'Attila entra dans les Gaules, il faiſoit profeſſion d'être allié des Romains: & il ſemble qu'on le croyoit. [Ainſi il falloit qu'il eût renoncé par quelque traité à ſes prétentions ſur Honorée & ſur la moitié de l'Empire. Il y a même bien de l'apparence que la paix accordée au pere de Caſſiodore, n'eut aucune ſuite; puiſque Caſſiodore n'en a pas mis un ſeul mot dans ſa Chronique.

Jorn.r.Got.c. 36. pag. 662, 663. [Attila pour tromper de plus en plus les Romains par une fauſſe apparence de paix,] 'envoya des Ambaſſadeurs à Valentinien, avec une lettre toute pleine de civilité & d'amitié, pour l'aſſurer que ſon armement n'étoit que contre Théodoric, &

p.663. qu'il vouloit garder une paix inviolable avec l'Empire. 'Mais on aſſure qu'en même tems il écrivoit auſſi à Théodoric pour l'exhorter à ſe ſouvenir de " la guerre cruelle que les Romains lui avoient faite il n'y avoit que [dix ou douze ans,] & à abandonner leur alliance. 'Ainſi il joignoit la ruſe à la force, & tâchoit de commettre les Goths contre les Romains pour les accabler tous deux.

v. Valent. III. §.

p.662.663.

Prof.Priſc. p. 40. c. Jorn. c.38. p. 666.667. [Durant ces négotiations,] 'il raſſembloit toutes les forces des Huns & des nations voiſines. 'Il avoit, comme nous avons dit, dans ſes troupes pluſieurs peuples & pluſieurs Rois ſoumis à ſa puiſſance, dont les principaux étoient Ardaric Roi des Ge-

Sid.car.7.pag. 54. 1. pides, & Valamir Roi des Oſtrogots. 'On nomme encore les Ruges, les Gelons, les Squires, les Bourguignons, les Bellonotes, les Neures, les Baſternes, les Turingiens, les Bructeres, [nation Françoiſe, & d'autres] François qui habitoient ſur le Nec-

Miſc. l.15. p. 444. kar, 'les Marcomans, les Sueves, les Quades, les Herules, les

Sid. p. 540. Turcilinges, '& en général tous les Barbares du Nord; ce 'qui

Jorn. c.35. p. 661. faiſoit juſqu'à 500 mille hommes: d'autres diſent '700 mille

Miſc. p. 444. hommes. [Mais il n'eſt pas néceſſaire de dire qu'il ait amené toutes ces troupes dans les Gaules.]

ARTICLE VII.

Attila entre dans les Gaules comme ami, & y agit en ennemi: ruine Tongres; Treves, Mets & d'autres villes: épargne Troyes, ne paſſe point à Paris.

'LEs François, dont une grande partie demeuroit encore au delà du Rhin, éprouverent apparemment les premiers efforts d'Attila. Ils étoient partagés, comme nous avons dit, entre deux freres, dont l'aîné avoit imploré le ſecours des Huns, & le cadet celui des Romains. L'Hiſtoire ne nous a néanmoins rien conſervé de ce qu'Attila fit en faveur de l'aîné. On y peut ſeulement rapporter 'ce que dit Fredegaire, que Childéric fils de Merouée fut pris avec ſa mere & emmené priſonnier par les Huns; mais qu'il fut retiré de leurs mains & ſauvé par la fidelité & le courage d'un François nommé Wiomaud. [Nous venons de voir] 'que S. Sidoine met divers peuples François entre ceux qui compoſoient l'armée d'Attila.

Val. r. Fr. l. 4. p. 158.

Du Ch. t. 1. p. 726. b.

Sid. car. 7. pag. 541.

'Ce Prince fit, dit-on, abattre des forêts entieres pour conſtruire des vaiſſeaux, dont le Rhin fut en peu de tems tout couvert. 'Il le paſſa apparemment vers le commencement de l'année 451.' Il publioit qu'il ne vouloit faire la guerre qu'aux Viſigots, & garder la paix avec les Romains: & 'qu'ainſi il ne vouloit que traverſer les Gaules, & paſſer la Loire à Orleans, pour aller attaquer les Goths [dans la Guyenne & le Languedoc.] 'Il entra ſans réſiſtance dans pluſieurs villes ſous cette fauſſe apparence de paix. 'Mais il rompit bien-tôt cette paix prétendue, pour faire ſentir les violences aux provinces des Gaules & aux villes [qui l'avoient reçu.]

p. 541.

Buch. belg. p. 511. §. 1.

Prof. L. Du Ch. t. 11. p. 522. c.

Sur. 29. juil. p. 348. §. 4.

Idat. p. 28. | Prof.

[Cela ayant obligé les autres à fermer leurs portes] il 'en emporta un grand nombre par la force. 'On croit que celle de Tongres fut de ce nombre.' S'il faut ſuivre abſolument S. Gregoire de Tours, elle venoit de perdre un ſaint Evêque nommé Aravace ou Arvace, ou Servais, "mais différent de S. Servais qui gouvernoit cette Egliſe dès l'an 346.' Sur le bruit du deſſein qu'avoient les Huns de paſſer les Gaules, [c'eſt-à-dire, apparemment en 444 ou 450.] cet Evêque avoit été à Rome, dit S. Gregoire, pour demander à Dieu qu'il détournât ce fleau.

Idat. | Sur. ut ſup. Coint. 451. §. 2. Altiſſ. chr. p. 62. 1.

v. S. Servais.

Coint. an. 450 §. 4. Gr. T. h. fr. l. 2. c. 5 p. 275. 276.

Mais on prétend que S. Pierre lui apparut, & lui dit que c'étoit un decret immuable de la Juſtice de Dieu, que les Huns vinſſent dans les Gaules, & qu'ils y fiſſent de grands ravages; mais que pour lui Dieu le retireroit du monde avant que ce malheur arrivât. Il revint donc à Tongres, d'où il ſortit auſſitôt pour ſe retirer à Maſtrict, & y mourut peu de tems après. [Nous avons rapporté ceci " en un autre endroit avec le reſte de ce qui regarde le même Saint, & la difficulté de ſçavoir s'il n'y a eu qu'un S. Servais qui aura vécu certainement dans le IV. ſiecle, ou s'il y en a eu deux, l'un en 358. & l'autre au tems dont nous parlons.] v. S. Servais.

Sur. 29. jul. p. 348. §. 4. 14 dec. p. 264. ' A l'approche d'Attila S. Agnan d'Orleans, S. Nicaiſe de Reims, S. Loup de Troyes, [& les autres ſaints Evêques qui étoient alors dans les Gaules] eurent recours, comme S. Arvace, aux larmes & aux prieres, pour détourner la colere de Dieu de deſſus leurs Egliſes, & s'efforcerent de porter les peuples à une ſérieuſe pénitence, & à un véritable changement de vie. Mais la plûpart jetterent cette divine ſemence ſur des pierres & ſur des épines, & recueillirent ſeuls le fruit de leurs exhortations, qui produiſit pour quelques-uns la couronne du martyre. [Ainſi les cruautés d'Attila furent aux uns la conſommation de leur vertu, & aux autres la punition de leurs péchez. La ville de Tréves, autrefois la principale des Gaules, qui n'avoit pû être corrigée par quatre autres ſaccagemens qu'elle avoit ſoufferts avant l'an 440] ' fut encore détruite par les Huns.

Du Ch. p. 694. b. Buch. p. 512. §. 2. [Elle pouvoit avoir alors " S. Sévere pour Evêque.] ' On prétend que Straſbourg, Spire, Worms, Mayence, Andernach & toutes les autres villes des environs eurent le même ſort. On y ajoute auſſi Arras, ce qui eſt au moins fondé ſur Alcuin. ' On cite la vie de Sainte Salaberge pour prouver que Laon fut attaquée par ces Barbares, mais qu'ils ne la purent prendre. ' Le Moine de S. Marien dit que Beſançon, Toul & Langres furent renverſées. On dit la même choſe de la capitale des Vermandois. [Nous verrons " dans la ſuite ce qui arriva à Reims.] v. Valent. III. §. v. §.

Boll. 6. Feb. p. 797. c. Vand. p. 408. Alt. Ch. p. 62. r. Sur. 8. jun. p. 735. 16.

Du Ch. t. 1. p. 694. 2. Gr. Tur. h. fr. l. 2. c. 6. p. 276. a. b. ' Le malheur de Mets nous eſt aſſuré par Idace. ' Les Huns après avoir pillé tout ce qu'ils avoient trouvé juſques-là, y arriverent la nuit même de la veille de Paſque, [qui en 451. tomboit au 8 d'Avril,] forcerent la ville, & y firent un horrible carnage des habitans, maſſacrerent les Prêtres au pied des autels, & y mirent le feu qui la réduiſit toute en cendres, à la réſerve d'une Chapelle de S. Etienne, où il y avoit de ſes Reli-

ques; les péchez des habitans ayant empêché que ce ſaint Martyr n'obtint de Dieu la conſervation du reſte, ſelon une viſion qu'on en rapporte.

' L'Hiſtoire de S. Servais, ſi elle ſe peut citer, parle fort d'Autor ou Auctor, qu'elle dit avoir été alors Evêque de Mets. ' Mais on prétend que ce qu'elle en dit, ſe doit rapporter, [malgré l'autorité de Gregoire de Tours,] à quelqu'autre ruine de Mets arrivée dans le IV. ſiecle, & qu'Autor ou Auctor eſt le même que Victor nommé en 346. dans le Concile de Cologne. [Il eſt bien difficile de rien tirer de certain de pieces toutes incertaines. Et il vaut mieux ſe contenter de ſçavoir] que l'Egliſe de Mets l'honore comme un Saint, le 10 d'Août, auquel il eſt marqué dans divers [nouveaux [martyrologes. ' On dit que l'Egliſe de Tréves l'honore auſſi, & même quelques-uns l'en font Evêque. ' Meſſieurs de Sainte Marthe mettent ſon nom entre les Evêques de Mets, & rien davantage. ' Baronius en rapporte des miracles qui ne ſont fondés que ſur Sigebert. ' On ne voit pas non plus d'où M. Meuriſſe a tiré diverſes particularitez qu'il en dit.

Boll. 13. Maii. p. 215. 216. p. 214. e. f.

Ferr. 10. aug

Gal. Chriſt. t. 3. p. 709. c.

Bar. 451. §. 40. Annal.

Meuriſ. p. 42. 55.

' La ville de Troyes qui n'étoit défendue ni par ſa ſituation ni par aucune garniſon, & qui n'avoit pas même de murailles, échapa néanmoins à la fureur des Huns " par les prieres de l'illuſtre S. Loup ſon Evêque.

Sur. 29. jul. p. 348. §. 4.

& c. v. Saint Loup.

' ' Nous apprenons de la vie de Sainte Geneviéve que la terreur du nom d'Attila & des ravages que les Huns faiſoient par tout, obligeant les Pariſiens à ſonger à abandonner leur ville pour ſe réfugier avec leurs biens en des lieux plus forts, Sainte Geneviéve les exhorta à ne penſer qu'à implorer le ſecours de Dieu par les jeûnes, par les prieres, par les veilles; les aſſurant que Dieu protégeroit Paris, & que le villes où ils prétendoient ſe réfugier, ſeroient priſes & ſaccagées. Les femmes la crurent, & paſſerent pluſieurs jours en prieres dans le Battiſtere. Les hommes au contraire ne ſongeoient qu'à noyer ou à lapider la Sainte comme une fauſſe Prophéteſſe, [qui en retenant leurs femmes, les expoſoient à la fureur des Barbares.] Mais le reſpect de S. Germain d'Auxerre, qui avoit témoigné une eſtime extraordinaire pour elle, les retint, & l'événement vérifia ſa prophétie; car les Huns n'approcherent pas de Paris.

Boll 3. jan. p. 139. §. 10. 12.

' M. Valois dit que les Huns vinrent à Auxerre, y mirent le feu, & y tuerent S. Fraterne le jour même qu'il venoit d'en être ordonné Evêque. ' Mais ſelon le Moine de S. Marien, ce-

Val. p. 259.

Alt Chr. p. 64. 1.

Lab.Bib.t.1.p.417. la n'arriva que pluſieurs années après Attila, ' & ſeulement en 492. ſelon l'Hiſtoire des Evêques d'Auxerre. Il ſeroit au moins bien difficile de le mettre en 451. trois ans ſeulement après la mort de " S. Germain, à qui il n'a ſuccédé qu'après Alode ; & v. ce Saint. §. 11. il y en a qui prétendent qu'Alode même n'étoit pas encore Evêque en 451. ' Le Moine de S. Marien dit que les Huns ruinerent l'Egliſe & le Monaſtere de S. Priſque, que S. Germain avoit bâti auprès d'Auxerre.

Alt Chr.p.60.2.

ARTICLE VIII.

De S. Agnan Evêque d'Orleans.

[ATTILA arriva juſqu'à Orleans, ville deſtinée de Dieu pour arrêter plus d'une fois les victoires des Conquérans, & pour rétablir la France.] ' Elle avoit alors pour Evêque S. Agnan homme d'une prudence extraordinaire, & d'une éminente piété. ' S. Sidoine l'appelle un très-grand Evêque conſommé en toutes ſortes de vertus, qui égaloit S. Loup, & qui n'étoit pas inférieur à S. Germain [d'Auxerre.] La vie de Sainte Geneviéve le met entre les plus illuſtres Saints de l'Egliſe qui ont fait le plus admirer leur puiſſance & leur vertu. [Voilà ce qu'on peut dire être fondé pour ſes éloges & pour ſa vie, avec ce que nous allons rapporter de la délivrance d'Orleans.] ' On dit qu'il obtenoit des hommes ce qu'il ſouhaitoit, non ſeulement par la force de ſa ſainteté, mais encore par le torrent & l'éloquence de ſes diſcours, & par la vivacité de ſon eſprit. ' On aſſure encore qu'il éclatoit entre les ſaints Evêques des Gaules par les grands prodiges & les miracles qu'il opéroit.

Gr T.h.fr.l.2. c.7' p.276.b. Sid.l.8 ep.15. p.243. Boll.3. jan. p. 139. Du Ch. t.1.p. 522. a. Sur. 31. decemb. p.264. §. 1.

Saint Gregoire de Tours cite ſa Vie qu'il aſſure être écrite fidélement. [Je ne ſçai ſi c'eſt celle] ' qui étoit dans Surius du tems de Baronius, ' ou celle dont on voit divers paſſages cités dans Du Cheſne, mais " qui paroît peu digne de la fidélité qu'on loue dans l'ancienne.] Dans le Surius de 1618. on a ôté celle qui y étoit auparavant pour en mettre à la place une toute nouvelle faite par Charles de la Sauſſaye Auteur de Annales d'Orleans, [qui pour cela ſeul eſt ſans autorité, " outre qu'elle contient bien des choſes qu'il n'eſt pas aiſé de croire.]

Greg. T. pag. 276. b. Bar.451.§ 48. Du Ch.p 103. c. 521. Sur.17.nov.p. 374. Note 1. v. la n.1.

' On aſſure que S. Agnan ne ſurvécut que deux ans au ſiége d'Orleans

Sur.17.nov.p. 373. §. 13.

d'Orleans par Attila. [Ainſi il doit être mort en 453. & ſans doute le 17 Novembre, auquel Bede, Uſuard, Adon & les autres Martyrologes marquent ſa fête.] ' On en fait encore une mémoire le 14 de Juin, auquel on prétend qu'Attila fut obligé de lever le ſiége d'Orleans. [Néanmoins le Bréviaire d'Orleans ne donne pour ſujet à cette fête que la tranſlation des Reliques du Saint ſous le Roi Robert. Mais j'ai peur qu'il n'y ait en cela quelque faute;] ' car cette tranſlation de S. Agnan au 14 de Juin eſt marquée dans Bede [long-tems avant] ' celle qui ſe fit du tems de Robert, [non le 14 Mai,] mais le 16. Bar. 17. nov. Boll. mart. t. 2. p. 22. c. Du Ch. t. 4 p. 147. c.

' Le corps de S. Agnan fut enterré [ſelon la Sauſſaye, dans l'Egliſe de S. Laurent,] qui doit donc avoir bientôt pris le nom de S. Agnan,] puiſqu'il eſt marqué que Sainte Geneviéve étant venue à Orleans, y alla prier dans la Baſilique de ce ſaint Evêque. [Il y a aujourd'hui à Orleans une Paroiſſe de S. Laurent des Orgeries, qui eſt auſſi un Prieuré de l'Ordre de Cluni. On ne trouve point qu'elle ait jamais porté le nom de S. Agnan:] & on prétend néanmoins que c'eſt celle où il fut d'abord enterré. ' Namace Evêque d'Orleans fut enterré dans l'Egliſe de S. Agnan ' en 587. ſelon le Pere le Cointe. ' On trouve que Leodebod étoit Abbé de S. Agnan au fauxbourg d'Orleans au commencement du VII. ſiécle. L'Egliſe de S. Agnan à Orleans étoit alors une de celles où l'on alloit faire les ſermons les plus importans. ' Les Hiſtoriens d'Orleans diſent que le corps du Saint fut tranſporté ſolemnellement de l'Egliſe de S. Laurent dans celle de S. Pierre, où les Rois de France ont enſuite fondé un Chapitre. Et c'eſt celle qui porte aujourd'hui le nom de S. Agnan. [C'eſt donc peut être cette tranſlation que Bede a marquée le 14. de Juin. Elle peut s'être faite de ſon tems, & lui avoir été ainſi plus connue; car les Martyrologes du IX. ſiecle n'en font point de mention, non pas même ' Adon,] qui paroît avoir voulu inſérer le Martyrologe de Bede dans le ſien. [Mais peut-être a-t-il cru devoir négliger une tranſlation, & ſe contenter de la fête de S. Agnan au 17 Novembre.] Sur. §. 13. Maire. p. 74. Greg. T. h. fr. l. 9. c. 18. p. 41. 46. Coint. t. 2. p. 332. t. 3. p. 589. Du Ch. t. 1. p. 756. b. Sur. §. 13. 14. Maire. p. 74. Ado. feſt. p. 1.

[Il faut dire néanmoins qu'elle eſt plus ancienne que Bede, s'il eſt vrai] ' que S. Ay [ou Agile] qui vivoit [à la fin du VI. ſiecle] ſous Auſtrene ſucceſſeur de Namace, ait donné pluſieurs terres au Monaſtere de S. Pierre, où étoit le corps de S. Agnan. [Mais je ne trouve rien de cela dans le P. le Cointe:] Maire. p. 74. 75.

Coint. t.3. p. 589. ' & Leodebod dans ſon teſtament ſe qualifie ſimplement Abbé de l'Egliſe de Saint Agnan où repoſoit le corps de ce Saint, ſans faire aucune mention du titre de Saint Pierre, quoiqu'il y parle beaucoup de l'Egliſe & du Monaſtere de S. Pierre qu'il avoit fait bâtir à Fleury. Aimoin ne qualifie auſſi ce Leodebod Gall. Chr. p. 405. 2. a. qu'Abbé du Monaſtére de S. Agnan. [' Il ſe peut donc bien faire que cette Abbaye ait été ruinée quelque tems après, à la réſerve de quelque Chapelle qui portoit le nom de S. Laurent, & qui l'aura donné enſuite à tout le Monaſtére, lorſqu'il fut rétabli ſous le ſimple titre de Prieuré.

Uſu. 17. nov. ' Uſuard marque que S. Agnan faiſoit beaucoup de mira-
DuCh. t.4. p. 73. cles. ' Le Roi Robert ' qui regardoit ce Saint comme ſon Patron particulier, fit rébâtir pour cela de nouveau avec beaucoup de magnificence l'Egliſe de S. Pierre où il étoit. En la dédiant l'an 1029. on changea de place le corps du Saint, & on le mit entre deux Autels. Cette tranſlation ſe fit avec grande ſolemnité, comme on le peut avoir dans Helgaud : [& c'eſt celle, comme nous avons dit, dont on fait aujourd'hui la fête le 14 de Juin.] Cette Egliſe fait encore le 26 d'Octobre la
Maire p. 200. mémoire ' d'une autre tranſlation de Saint Agnan [2] faite le 1. même jour en 1259. Mais ce ne fut que pour le changer de châſſe. S. Louis y fut préſent avec ſes enfans, & voulut porp. 145. ter lui-même la châſſe du Saint. ' Les Calviniſtes ont pillé ſon
p. 144. Egliſe, & rompu ſa châſſe. ' On marque le nombre des Egliſes dédiées ſous ſon nom dans le Diocèſe d'Orleans.

Sid. l. 8. ep. 15. p. 246. ' Il mérita d'avoir pour ſucceſſeur S. Proſper [b] honoré dans
b Gall. Chr. t. 2. p. 235. a. b. l'Egliſe le 29 de Juillet. ' Il eſt marqué dans quelques addi-
Boll. mar. t. 2. p. 27. a. tions de Bede & dans le Martyrologe Romain. ' On dit qu'il
Maire p. 145. a gouverné onze ans juſqu'en 464. ' On ne le connoît que par
Sid. l. 8. ep. 15. p. 245. le déſir qu'il eut de voir S. Agnan loué & honoré autant qu'il le méritoit, afin que les mœurs, les mérites, les vertus d'un ſi
p. 246. grand Saint fuſſent gravées dans les eſprits & dans les cœurs des fidéles. ' Dans ce deſſein il pria Saint Sidoine de vouloir écrire la guerre d'Attila & le ſiége d'Orleans. Sidoine le lui promit, & commença même à y travailler. Mais il trouva cette entrepriſe trop forte pour lui, & écrivit à Saint Proſper pour le prier de le diſpenſer de continuer. Il lui promet néanmoins qu'il eſperoit trouver bien-tôt l'occaſion de faire l'éloge de Saint Agnan. [Nous n'avons point cet éloge, & nous ne ſçavons pas même ſi S. Sidoine en a fait un. Je crois que c'é-

1. On dit le Dimanche 29. [mais cela ne ſe peut en 1259.]

toit S. Proſper même qui vouloit faire la Vie de ſon prédeceſ-
v. la Note 1. ſeur. Mais s'il l'a faite, " nous ne l'avons point non plus.

ARTICLE IX.

Aëce promet de ſecourir Orleans : Les Viſigots & les François ſe joignent à lui.

[CE qui a particulierement rendu Saint Agnan célébre, eſt le ſiége d'Orleans par les Huns.] ' Il avoit bien prévû qu'ils l'attaqueroient, moins pour paſſer la Loire, comme ils le diſoient, que pour ſaccager & piller la ville. ' Il travailla à appaiſer la colere de Dieu par ſes prieres, & à lui demander miſéricorde pour ſon Peuple, afin qu'il le pût porter à la pénitence. ' Il crut auſſi devoir aller trouver Aëce, non qu'il mît ſa confiance dans les hommes, mais pour obéir à Dieu, qui veut que nous honorions les hommes, [& que nous attendions de lui par eux, ce que lui ſeul nous peut donner.] ' La Sauſſaye dit qu'en chemin il guérit Saint Mamert qui fut depuis Evêque de Vienne, & un Abbé chez qui il logea. ' Le premier miracle étoit dans la Vie qu'a eue Baronius, mais non le ſecond. ' Il ſemble que ni l'un ni l'autre ne fût dans l'ancienne Vie dont du Cheſne a fait l'extrait.

Du Ch. p. 321. c.
Sur. 14. dec. p. 264. §. 1.
Du Ch. 276. b. 321. c.
Sur. 27. nov. p. 374 §. 6. 7.
Bar. 451. §. 48.
Du Ch. p. 321. c.

' Il trouva Aëce à Arles, [où] [b] il venoit d'arriver d'Italie. ' Pluſieurs Evêques y étoient auſſi venus pour diverſes affaires; & ne pouvoient avoir audience d'Aëce environné de tout le faſte de la puiſſance ſéculiere, ' & qui ſembloit être plûtôt un Empereur [qu'un ſimple Miniſtre.] Mais dès qu'il ſçut que Saint Agnan étoit venu pour lui parler, il alla au devant de lui avec reſpect. Le Saint lui parla d'abord en faveur des autres; je crois que c'étoit pour les autres Evêques qui ne pouvoient avoir audience, & il en obtint tout ce qu'il voulut. Il lui dit enſuite le ſujet qui l'amenoit; & on prétend qu'il lui déclara par eſprit de Prophétie, qu'Orleans tomberoit entre les mains d'Attila le 24 de Juin, ſi elle n'étoit ſecourue: ' d'autres diſent le 14.

c 276. b.
b Sid. car. 7. p. 341.
Du Ch. p. 321. c.
Sur. 27. nov. p. 375. §. 8.

1. ' Aëce lui promit le ſecours qu'il demandoit, ' donna des ordres pour faire fortifier Orleans, [& en fit peut-être retirer] Sangiban Roi des Alains, lequel étonné des progrés d'At-

' Du Ch. p. 322. a.
Jorn. r. Got. c. 37. p. 665.

1. *Magnis aggeribus ... deſtruunt*, Ne faut-il pas *inſtruunt*?

tila, lui avoit promis, à ce qu'on croyoit, de ſe livrer à lui, & de le rendre maître de cette ville, où il demeuroit alors.

Val. r. Fr l. 4. p. 172. ' M. Valois croit que ce Sangiban eſt le même que Sambida Chef des Alains, à qui Tiro Proſper dit qu'Aëce donna " vers l'an 440. les terres incultes du Païs de Valentinois. ' D'autres le font ſucceſſeur " d'Eocaric qui [en 447.] étoit Chef d'une autre troupe d'Alains ' placés par Aëce vers la Loire, comme le croit M. Valois, aſſez près des Armoriques, afin d'arrêter leurs rebellions ou leurs courſes: [de ſorte que ſi le nom favoriſe un peu M. Valois, la demurée de Sangiban à Orleans, ſemble favoriſer encore davantage les autres.] ' Tous ces Alains de France étoient de ceux " qui y entrerent en 406. & qui y demeurerent ſous la conduite de Goar; les autres étant paſſés en Eſpagne l'an 409.

Buch. Belg. p. 512. §. 4.

Val. p. 173.

p. 172.

v. Valent. III. §. 17.

v. S. Germain d'Auxerre. §.

v. Honoré.

[Aëce s'attendoit aux Viſigots, lorſqu'il promettoit à Saint Agnan de ſecourir Orleans.] ' Car comme on voyoit trop clairement que les Huns n'étoient pas moins ennemis des Romains que des Viſigots, Aëce jugea auſſi-tôt qu'il falloit ſe joindre enſemble pour réſiſter à cet ennemi commun. ' Il étoit donc venu dans les Gaules avec peu de troupes, [en attendant que le reſte le pût ſuivre, &] dans la créance que les Viſigots le viendroient joindre. Cependant il apprit qu'ils ſe réſolvoient à attendre les Huns dans leur Païs. Il chercha toutes ſortes de voyes pour leur faire changer cette réſolution, & leur envoya pour cela Avite, qui fut Empereur peu d'années après. ' Un abbréviateur d'Idace qu'on croit avoir vécu du tems de Charlemagne, [mais qui ajoute quelquefois à ſon auteur,] ' dit qu'Aëce députa [auſſi] Saint Agnan à Théodoric pour le preſſer de joindre ſes armes aux ſiennes.

Prof. chr.

Sid. car. 7. p. 341.

Canif. t. 2. p. 640.

p. 645.

' Jornande rapporte les raiſons que les Députez de Valentinien, [& d'Aëce] lui repréſenterent pour cela. ' Il céda enfin, & promit ce qu'on lui demandoit, comme on le peut voir dans Jornande: ſur quoi tous ceux de ſa Cour, & le Peuple même jetterent des cris de joye, témoignant ne déſirer rien davantage, que d'en venir aux mains avec les Huns.

Jorn. r. Got c. 36. p. 663. p. 636. | Sid. p. 341. Prof.

' L'abbréviateur d'Idace prétend qu'Aëce avoit promis à Théodoric la moitié des Gaules, s'il ſe joignoit à lui contre les Huns: & qu'après que Théodoric eut accepté cet offre, Aëce envoya offrir la même choſe à Attila, s'il vouloit faire la guerre aux Goths, & qu'il remportât la victoire. [Je crois que cela eſt auſſi vrai] ' que ce qu'il ajoute, qu'Aëce épargna les villes de la Germanie & des Gaules.

Canif. t. 2. p. 645.

p. 645.

'Aëce ramaſſoit cependant avec une diligence incroyable tout ce qu'il pouvoit avoir de troupes. 'Théodoric lui amena un très grand nombre de Viſigots, & le vint joindre ſuivi de Thoriſmond & Théodoric ſes fils aînez, en en laiſſant quarre autres dans ſes Etats; ſçavoir Fréderic, Turic [ou plûtôt Euric,] Rotemer & Himnarit. 'La vie de Saint Agnan donne à Thoriſmond le titre de Roi, auſſi bien qu'à ſon Pere, qu'elle appelle Théodore. 'Aëce avoit auſſi dans ſon armée des François 'avec leur Roi [Mérouée,] [b] des Sarmates, des Bourguignons, des Saxons, & encore des Armoriques, des Liſiens, des Riverins, & des Ibrions, & d'autres Nations de la Celtique & de la Germanie, que les Romains avoient eus autrefois pour ſoldats & pour ſujets, & qu'ils ſe trouvoient alors heureux d'avoir pour auxiliaires & pour alliés. 'Et ainſi il fit une armée qui n'étoit point inférieure à celle des Huns, ſi l'on croit Saint Proſper.

Prof. Jorn. p. 664. Jorn. p. 664. Du Ch. p. 522. b. c. Jorn. p. 664. Gr Tur. h. fr. l. 2. c. 7 p. 277. b. Jorn. p. 664. Prof. Chr.

[On connoît aſſez les Armoriques.] 'On croit que les Liſiens ou Letiens ſont les milices & les habitans des environs de la Lis en Flandre; & les Riverins ou Ripuariens, ceux des rives du Rhin devers Cologne. 'Pour les Ibrions que M. Valois appelle Brions, ou Breons, il croit que ce ſont des Peuples de la Vindelicie, [qui eſt aujourd'hui la Suabe & la Baviere. Je ne ſçai ſi ce ne pourroient point être] 'les Peuples de Brienne en Champagne au Diocèſe de Troyes, nommés *Brionenſes* dans les Auteurs du IX. ſiécle, '& qui ſont ſans doute ceux du même nom, que Saint Loup de Troyes délivra de la captivité des Allemans. [De toutes ces Nations, on ne parle gueres que des Romains, & encore plus des Goths.]

Val. p. 161. not. G. p. 259. 260. r. fr. p. 171. 162. not. G. p. 95. Sur. 29. jul. p. 348. §. 7.

ARTICLE X.

'Attila entre dans Orleans, & en eſt auſſi-tôt chaſſé.

DUrant qu'Aëce raſſembloit les troupes Romaines, & celles des Alliez, S. Agnan s'en retourna à Orleans.] 'Son Peuple fut ravi de le revoir, & prépara tout ce qui étoit néceſſaire pour ſoutenir les aſſauts des ennemis. Attila arriva peu de tems après devant la ville, fit tous ſes efforts, employa toutes ſortes de machines pour la forcer: Le Saint pour lui ré-

Du Ch. t. 1. p. 522. a.

ſiſter portoit, dit-on, ſur les murailles les Reliques des Saints en chantant les louanges de Dieu. De quoi la Sauſſaye dit qu'un Evêque réfugié dans la ville avec pluſieurs autres ſe mocquoit ouvertement.

p.276. b.c. ' Dans un grand aſſaut qu'Attila donna, tout le Peuple courut à l'Egliſe, & repréſenta avec de grand cris au Saint Evêque le danger où ils étoient. Ce Saint plein de confiance en Dieu, leur dit de ſe proſterner tous pour prier & implorer avec larmes le ſecours du Seigneur qui ne manque point au beſoin. Ils ſe mirent en prieres comme il le leur avoit ordonné. En même tems il envoya voir de deſſus les murs ſi on n'appercevroit point les effets de la miſéricorde de Dieu; car il eſperoit de ſa bonté divine qu'Aëce arriveroit bientôt. On lui rapporta qu'on n'avoit rien vû. Priez, leur dit-il, mais priez avec foi; car le Seigneur vous délivrera aujourd'hui. Durant qu'ils prioient, il envoya encore voir ſi on ne découvriroit rien: mais il ne parut encore point de ſecours. Il leur dit pour la troiſiéme fois: ſi vous priez avec foi, le Seigneur vous fera ſentir promptement ſon ſecours. Ils redoublerent leurs prieres, leurs larmes, & leurs cris auprès du Seigneur. Après cette troiſiéme priere, le Saint envoya encore regarder de deſſus les murs. On remarqua que fort loin, il s'élevoit de terre comme un petit nuage. On vint le lui dire: C'eſt le ſecours du Seigneur, répondit-il; [c'eſt-à-dire, apparemment une aſſurance du ſecours de Dieu. Car il ne paroît pas qu'Aëce fût encore ſi proche.]

p.522. b. ' La vie de Saint Agnan dit ſeulement qu'après avoir exhorté le Peuple qui étoit dans l'Egliſe à prier avec confiance, il monta ſur les murailles pour y prier, & y fut aſſuré que Dieu alloit ſecourir la ville. [Saint Sidoine ſemble autoriſer l'autre narration qui eſt de Saint Grégoire de Tours,]

Sid.l.8.e.18.p. 247. lorſqu'il dit que dans l'hiſtoire de la guerre d'Attila, il falloit repréſenter la prophétie que fit le Pontiſe du Seigneur, après avoir été exaucé du Ciel.

Du Ch.p.522. b. 'La vie du Saint ajoute qu'étant monté ſur la muraille, il cracha contre les Barbares, & qu'auſſi-tôt il tomba une pluye furieuſe qui dura trois jours, en ſorte qu'ils ne pouvoient pas ſeulement aller d'un lieu à un autre, bien loin de ſonger à combattre: [& Aëce eut cependant le loiſir de s'avancer bien près de la ville. Comme la confiance que nous avons en Dieu ſeul ne nous diſpenſe pas d'employer les moyens humains qui ſont

dans ſon ordre;] lorſque la pluye fut ceſſée, Saint Agnan alla trouver Attila dans ſon camp, [pour voir s'il voudroit accorder quelque compoſition.] Il n'en reçut que des mépris & des refus, & ſe retira ainſi dans la ville.

'Les portes en furent ouvertes, & les Principaux des Huns b.
y entrerent. 'M. Valois veut que Saint Agnan même ait fait Val.r.fr.l.4.p.
ouvrir les portes, de peur que la ville ne fût priſe de force, 160.
& ſaccagée. Cela a certainement peu d'apparence. Et qu'y avoit-il à eſperer de l'inhumanité des Huns après le refus que
Irruptio. Saint Agnan en avoit réçû la veille? ' Les termes "de Saint Sid.l.8.ep.11.
1. Sidoine marquent aſſez que la ville fut forcée, 'quoique [1] ceux p.246.
de Saint Grégoire diſent le contraire. Les ennemis étoient Du Ch.p.276. c.
donc déja entrés, partageoient même entr'eux, dit la vie du Saint, ceux qu'ils regardoient comme leurs captifs, & chargeoient leurs chariots de leurs dépouilles, [ou ſe croyoient en état de le faire dans un inſtant, ſans que le Saint ceſſât à exhorter le Peuple à prendre courage, & à tout eſperer de la puiſſance du Ciel.]

'En effet la ville fut forcée, & ne fut pas néanmoins pil- Sid.l.8.ep.11.
lée. p.24. b.
Du Ch.p.276.

'Aëce & Théodoric accoururent avec leurs troupes, & c|522. c.
trouvant les Huns qui ne les attendoient point du tout, ils en firent un grand carnage, & chaſſerent le reſte [hors de la ville.] 'Saint Agnan ſauva la vie à pluſieurs par ſes prie- p.522.c.
res, leur rendant le bien pour le mal. Sa vie ajoute que beaucoup des Huns ſe jetterent dans la Loire, & y périrent; [ce qui marque qu'ils avoient paſſé ce fleuve, & aſſiégeoient la ville du côté même du midi, quoique quelques nouveaux diſent le contraire.] 'Théophane marque cette défaite d'Attila Thph. p.90. c.
près la Loire & de la ville d'Orleans, juſqu'à laquelle il étoit venu. 'Pour l'abbréviateur d'Idace, il eſt viſible qu'il con- Canif. t.2. p.
fond cette rencontre avec la grande bataille de Châlons. 645.

'C'eſt Ainſi qu'Orleans fut délivrée par les prieres de Saint p.645.
Agnan & par la valeur d'Aëce, qu'on a qualifié pour ce ſujet 'le liberateur de la Loire. 'On croit que ce fut le 14 de Juin Sid.l.7.ep.12.
que le Saint avoit marqué à Aëce pour la ſecourir. 'Quelques- p.199. note.
uns écrivent qu'on en fait tous les ans mémoire ce jour-là, & Sur.17.nov.p.
cela eſt marqué dans un ancien martyrologe. [Cependant le 375.§.12.b§.8
nouveau breviaire d'Orleans n'en dit rien du tout.] Maire t.1. p.
178.] Bar. 17.
nov. Boll.
mart.t.2.p.22.

1. Trementibus ab impetu arietum muris, jamque ruituris,

ARTICLE XI.

Attila & Aëce ſe préparent à donner bataille près de Châlons en Champagne.

Du Ch. t.1. p. 276.|522.c. Caniſ. t.2. p. 645. Sur. 29.jul. p. 348.§ 4.

'ATTILA fut donc contraint de quitter Orleans, & de ſe retirer en fuyant avec ſon armée [du côté du Rhin.] 'Il paſſa encore à Troyes. [Et ce fut ſans doute en cette occaſion, plûtôt qu'en venant,] 'qu'il obligea S. Loup de l'accompagner juſqu'au Rhin, lui promettant de le laiſſer aller dès qu'il y ſeroit arrivé. 'Et en effet il ne l'emmenoit, dit l'hiſtoire de ce Saint, que dans la créance que ſa foi ſeroit le ſalut & la ſureté de lui & de ſon armée.

Caniſ. l. 2. p. 645.| Du Ch. p.522.c|276.c Not. G. pag. 324. Jorn r.Got.c. 36 p.664.

'Attila ayant paſſé Troyes, s'arrêta pour donner combat dans les campagnes de Mauriac, 'ainſi nommées du lieu de Merri ſur Seine au Diocèſe de Troyes, ou de celui de Mauru au Diocèſe de Châlons. Auſſi Idace & Caſſiodore diſent que ce fut dans les plaines de Châlons,] 'qui ſont "les mêmes que celles de Mauriac ſelon Jornande. Cet auteur leur donne 100. lieues de long, & 70 de large, en comptant 1500. pas pour la lieue gauloiſe de ce tems-là, [qui ne faiſoit ainſi qu'une bonne demie lieue des nôtres. ' Cette étendue qu'il donne à la campagne & aux plaines de Châlons, donne ſujet de croire qu'il y comprend toutes celles qui ont fait enfin porter à toute la Province le nom de Champagne. Et ce nom étoit déja commun au VI. ſiécle, quoique l'étendue n'en fût pas tout-à-fait la même qu'elle eſt aujourd'hui. 'Ce fut auſſi dans la plaine de Châlons que ſe donna ["en 273.] la bataille [d'Aurelien] contre Tetricus, [qui voulut bien y être vaincu.]

Note 2.

Not.G.p.121. 1. 1.

2.| Du Ch. p. 105.a.

v. Aurelien. §. 10.

Caniſ. t.2. p. 645. Du Ch.p.276. c.

'Attila s'étant donc arrêté dans ces plaines [très favorables aux Huns tous cavaliers,] 'ſe prépara à y donner bataille. Aëce qui l'avoit toujours ſuivi avec ſes troupes, & qui les avoit peut être groſſies, ſe prépara auſſi à le bien recevoir. 'Il ſe donna d'abord un combat furieux contre les François du parti des Romains, & les Gépides qui ſuivoient Attila. Ils ſe rencontrerent la nuit, & firent un ſi grand carnage les uns des autres, qu'on écrit qu'il en demeura ' 15000. ſur la place. ' On

Jorn. c.42. p. 671. c. 37. p. 665. Buch.Belg. p. 515.§.8.| Val. p.162.

1. 'L'édition de Groſſius à Amſterdam en 1655. porte *XC. millia*. Mais il faut que Bucherius & M. Valois ayent lu 15. mille dans la leur *XV.* dit

dit qu'avant la bataille générale, Attila voulut ſçavoir par des ſacrifices impies quel en ſeroit l'événement. Ses aruſpices après avoir bien fouillé les entrailles des bêtes, & raclé des os, lui répondirent qu'il ne lui ſeroit pas avantageux, mais que le Chef des ennemis y perdroit la vie. Cela le conſola; car il crut que ce Chef devoit être Aëce, dont il eût voulu acheter la mort bien cher, parce que ce grand Capitaine étoit le plus grand obſtacle qu'il trouvât à ſes deſſeins. Ainſi il ſe reſolut à donner bataille, mais à ne la donner que ſur la fin du jour, afin que ſa perte fût bientôt finie par la nuit.

'Il ſe mit dans le corps de bataille avec ce qu'il avoit de plus braves hommes, comme s'il eût plus ſongé, dit Jornande, à ſe conſerver qu'à vaincre: & il plaça ſur les aîles les Oſtrogots, les Gépides, & les autres Nations qui le ſuivoient. 'Il ſemble que les Oſtrogots euſſent la gauche. 'Aëce au contraire prit l'aîle gauche pour lui & pour les Romains, donna la droite aux Viſigots, & mit au milieu Sangiban avec les Alains, [& peut-être encore les François & les autres troupes auxiliaires,] afin que Sangiban duquel on ne s'aſſuroit pas, étant environné de tous les autres, ne pût rien faire contre ſon devoir. 'Cette large plaine ſe trouva donc ainſi remplie d'un nombre infini des plus braves hommes qui fuſſent alors, prêts à employer non la ruſe & le ſtratagême, mais la vive force & l'épée pour s'entretuer les uns les autres, ſans avoir chacun en particulier aucun ſujet de ſe haïr: Quelle peut être, dit un Auteur, la raiſon d'un effet ſi ſurprenant? Pourquoi faut-il que la paſſion & la folie d'un ſeul homme faſſe périr une infinité d'hommes, & que ce que la nature a produit en tant d'années, diſparoiſſe en un ſeul jour, parce qu'un Prince ſuperbe le veut?

c. 38. p. 666.

p. 667.

p. 666.

c. 36. p. 664.

millia: & on lit ainſi dans Freculfe *t. 2. l. 5. c. 14. p. 155.* [Le nombre de 90. mille eſt trop grand pour une rencontre. Je ne vois pas que Jornande diſe] 'que tous ceux qui s'y trouverent y périrent; ni que les François & les Gépides y furent égaux en nombre.

Val. p. 162.

ARTICLE XII.

Attila eſt battu : Mais Théodoric Roi des Viſigots eſt tué.

38. p.666. p.667. p.666. p 667. 'IL y avoit entre les deux armées à la gauche des Romains comme une côte dont la pente étoit fort douce, ' & au milieu un tertre plus élevé que le reſte, 'qui pouvoit donner de l'avantage à celui qui en ſeroit maître. ' Les deux partis envoyerent des troupes pour s'en ſaiſir. Mais Aëce & Thoriſmond [fils de Théodoric] y monterent les premiers, & n'eu-

c. 36. p. 667. 668. rent pas de peine à empêcher les Huns d'y monter auſſi. ' Attila voyant ſes troupes étonnées par ce premier déſavantage, les raſſura par un diſcours que Jornande lui met en la bouche, & qui n'eſt pas mauvais.

c. 37. p. 665. c. 40. p. 669. 'Il commença la bataille "ſur les trois ou quatre heures après midi. ' Elle fut mêlée de divers événemens, mais auſſi opiniâtrée & auſſi ſanglante qu'il en fût jamais. Une petite riviere qui couloit dans la plaine devint un torrent par la quantité de ſang qui s'y répandit. Aëce preſſoit les Huns de ſon côté. Thoriſmond demeuré ſur la colline qu'il avoit occupée, [les preſſoit par l'avantage que le lieu lui donnoit ſur eux.] Les Goths laiſſant les Alains [derriere], n'attaquoient pas avec moins de vigueur que les Romains. Théodoric leur Roi, nonobſtant ſon grand âge, étoit par tout pour les animer. Mais lorſqu'au milieu du combat il paſſoit d'un bataillon à un autre, il tomba de cheval, ſelon les uns, & fut écraſé par la foule des ſiens mêmes [qui ne le reconnurent pas.] D'autres diſent qu'il fut percé d'un dard par un Goth nommé Andage, qui combattoit

c. 50. p. 688. ſous Attila, '& qui deſcendoit des Amales, [c'eſt-à-dire, de la race Royale des Goths.

c. 40. p. 669. Nonobſtant la mort de Théodoric,] 'les Goths pouſſerent ſi vivement les Huns, qu'Attila qui combattoit en perſonne en cet endroit, ayant peine à défendre ſa propre vie, ſe retira avec ceux qui l'environnoient dans ſon camp, fortifié par ſes chariots dont il s'étoit fait une enceinte. La nuit étoit venue avant que le combat fût fini; de ſorte que Thoriſmond deſcendu de la hauteur, croyant ſe joindre aux ſiens, ſe trouva engagé dans les chariots des ennemis, [qui ſe jetterent ſur lui.] Il y fut bleſſé à la tête en combattant, & même jetté de deſ-

vers la 9. heure.

ſus ſon cheval; mais il fut ſecouru & retiré du combat. Aëce combattit auſſi juſques dans la nuit au milieu des ennemis; [& comme ils ſe retiroient,] il ſe retira de même, & vint paſſer le reſte de la nuit dans ſon camp, [n'oſant les pouſſer davantage] ſans avoir ſçu ce qui ſe paſſoit du côté des Goths. 'Le lendemain on vit le ſpectacle affreux de la campagne toute couverte de morts; mais on ne voyoit point Attila ſortir de ſon camp. Il n'y témoignoit ni abbatement ni crainte. On dit qu'il s'étoit préparé à ſe brûler lui-même, en cas que les Romains forçaſſent ſon camp, plûtôt que de ſe réſoudre à ſe rendre. Il faiſoit même faire un grand bruit dans ſon camp, faiſoit ſonner par-tout les trompettes comme prêt à ſe venir jetter ſur les Romains; mais avec cela il ne ſortoit point. Cela fit juger qu'il étoit vaincu, & que ſa perte étoit grande. On n'oſa néanmoins l'aller attaquer dans ſon camp tout bordé de gens de trait. Mais comme il avoit peu de vivres, les Romains & les Goths ayant tenu conſeil enſemble, reſolurent de le tenir aſſiégé. p.670.

'Cependant Théodoric ne paroiſſoit point. On le chercha de tous côtez, & on le trouva enfin entre les morts. On le tira de là en grande ſolemnité à la vûe des Huns, 'avec toutes les marques poſſibles d'eſtime & de douleur; & on lui rendit ainſi les derniers devoirs, au milieu deſquels Thoriſmond ſon fils fut proclamé Roi, & acheva en cette qualité les funérailles de ſon pere. Au moins il ſemble que c'eſt le ſens des paroles aſſez obſcures de Jornande. 'Mais il dit fort clairement que Thoriſmond fut déclaré Roi dans les mêmes plaines de Châlons où l'on avoit combattu, & auſſi-tôt après la bataille. c.41. p.670. p.671. c.41. p.672.

[Voilà ce que l'Hiſtoire nous apprend de cette grande journée, où Idace dit qu'il mourut près de 300 mille perſonnes.] 'Jornande, ſelon l'édition d'Amſterdam en 1655. en met 252 mille, en comptant le combat des François & des Gépides, 'ou ſeulement 177. mille. 'Les deux partis y perdirent extrémement, 'aucun des deux n'ayant voulu céder l'un à l'autre, & les Romains ne ſe crurent proprement victorieux, que parce qu'Attila [ſe renferma dans ſon camp, & enſuite] ſe retira en ſon Païs ſans oſer recommencer le combat. c.41. p.672. Buch.Belg. p. 515. §. 8. Prof. Chr. Chr.

'Caſſiodore attribue en cette journée le commandement à Aëce, & la victoire au courage des Goths ou Viſigots auxiliaires. 'Théodoric Roi d'Italie dit la même choſe; mais c'eſt en Caſſiod. Chr. l.3.ep.1.p.40.

écrivant à Alaric Roi des Viſigots. [La marge de Victor de Tunne attribue & la bataille & la victoire aux Goths, ſans parler d'Aëce.] Gregoire de Tours la rapporte aux prieres de S. Agnan.] Pour la maniere particuliere dont le continuateur d'Idace décrit cette bataille.] M. Valois la traite de fable.

Du Ch. p. 277. a. Caniſ. t. 2. p. 645. Val. r. fr. l. 4. p. 164.

Gregoire de Tours rapporte au long une viſion qui va à dire qu'Aëce n'étoit échapé de ce péril que par les prieres de ſa femme qui étoit à Rome. [Mais Dieu auroit-il défendu à celui qui eut certe viſion de la découvrir, puiſque s'il l'eût effectivement, il ne l'eût qu'afin qu'il la dît aux autres? Et Dieu auroit-il choiſi un yvrogne, comme on dit qu'il étoit, pour lui faire connoître, & par lui aux autres, les ordres ſecrets de ſa Providence?]

Du Ch. p. 276. 277.

ARTICLE XIII.

Aëce renvoye les Viſigots & les François en leurs Terres: Attila quitte les Gaules.

Du Ch. t. 1. p. 277. a Jorn. r. 41. p. 671.

APRE'S que Thoriſmond eut rendu les derniers devoirs à Théodoric ſon pere, touché de douleur pour la perte qu'il venoit de faire, & animé par le grand courage qu'il avoit, il voulut venger la mort de ſon pere ſur le reſte des Huns. [Mais avant que de rien entreprendre,] il alla conſulter le Patrice Aëce, homme dont l'expérience & la ſageſſe rendoient les conſeils fort eſtimables; & il lui demanda ce qu'il avoit à faire dans la conjoncture préſente. Aëce qui craignoit que ſi les Huns étoient entiérement exterminés, les Goths n'accablaſſent l'Empire Romain, lui conſeilla dans cette vûe de s'en retourner dans ſon pays, & d'aller ſe mettre en poſſeſſion des Etats de ſon pere. Il lui repréſenta qu'il étoit à craindre que ſes freres s'emparant des tréſors de leur pere, ne ſe rendiſſent auſſi les maîtres du Royaume des Viſigots; & qu'après cela il en faudroit venir à des guerres civiles & domeſtiques qui ſeroient ſanglantes, & peut-être malheureuſes pour lui. Thoriſmond goûta fort cet avis, & crut y trouver ſon avantage, ſans examiner ſi Aëce y conſidéroit ſes propres intérêts. Ainſi laiſſant là les Huns, il s'en retourna chez lui. Telle eſt la foibleſſe [de l'eſprit] de l'homme, qui occupé de ſoupçons [ſouvent mal fondés,] auſquel il veut remédier, perd les occaſions les plus favorables.

' Le Continuateur d'Idace dit qu'Aëce uſa encore d'une autre fourberie, qui étoit un pur menſonge, pour faire retirer Thoriſmond, & en tirer une ſomme d'argent. Il ajoute qu'étant venu trouver la ouit Attila, il le trompa de même, en lui faiſant accroire qu'il étoit arrivé un très-grand renfort aux Viſigots, afin de l'obliger à ſe retirer plus vite, & à acheter même de lui la liberté de s'en retourner au delà du Rhin. [Cet Auteur n'eſt pas aſſez conſidérable pour nous faire croire des faits de cette nature.] ' Il dit encore que Thoriſmond ayant depuis découvert la fourberie d'Aëce, l'envoya ſommer de la promeſſe qu'il lui avoit faite, '& qui étoit, à ce qu'il prétend, de lui donner la moitié des Gaules, s'il en chaſſoit Attila; ' ce qu'Aëce ne voulant pas faire, fit enſorte qu'il ſe contenta d'un plat d'or peſant 500 livres, & enrichi de pierreries. [C'étoit un préſent digne d'une Prince ami & allié, mais peu propre à tenir lieu de la moitié des Gaules dans l'eſprit d'un Prince irrité.] ' Pour ce que dit cet Auteur, qu'Aëce accompagné des François, ſuivit Attila dans ſa retraite juſqu'en Turinge, il eſt aiſé de croire qu'il le ſuivit juſqu'au Rhin, mais non pas avec les François. ' Car Gregoire de Tours dit qu'Aëce ayant renvoyé Thoriſmond prendre poſſeſſion de ſa couronne, ſe défit encore par quelque adreſſe ſemblable de [Merouée] Roi des François [qui avoit auſſi ſon frere pour compétiteur,] & par ce moyen s'enrichit [ſeul] des dépouilles qui étoient demeurées au lieu du combat.

Caniſ. t. 2. p. 646.

p. 646.

p. 645.

p. 646.

p. 646.

Du Ch. p. 277 a.

' Attila ayant appris la retraite des Viſigots, crut d'abord que c'étoit une feinte pour le ſurprendre & l'attirer hors de ſon camp: de ſorte qu'il s'y tint aſſez long-tems renfermé. Mais voyant par la ſuite qu'ils s'étoient retirés effectivement, il ſe réjouit de voir ſes ennemis diviſés, reprit courage, & recommença, dit Jornande, à eſperer la victoire. 'Cependant tout ce qu'il fit pour lors, fut de ſe retirer vers le Rhin, & avec peu de monde, dit S. Gregoire. ' Il falloit en effet qu'il fût bien foible de n'oſer réſiſter à Aëce ſeul. C'eſt ce qui fait croire à M. Valois qu'il n'étoit point entré dans les Gaules avec cinq cent mille hommes, ' comme Jornande le ſemble dire. Mais Jornande dit ſeulement que ſes troupes ſe montoient à cela; [& non pas qu'il les eût toutes amenées en France. Il en avoit ſans doute laiſſé beaucoup dans les garniſons; & " on croit que cette année même aux mois d'Août & de Septembre il y avoit des Huns qui couroient & qui ravageoient l'Illyric. On ſçait

Jorn. c. 41. p. 671. 672.

Du Ch. 1. 2. 277.

Val. r. Fr. pag. 165.

Jorn. c. 36. p. 665.

v. Marcien. §.

d'ailleurs que ce ne ſont pas les combats qui ruinent les plus grandes armées.] ' Le Moine de S. Marcien prétend qu'Aëce s'en retourna en Italie ſans ſuivre Attila dans ſa retraite, & qu'ainſi il lui laiſſa la liberté de faire une infinité de ravages dans les Gaules. [Cela eſt contre toute apparence, & en effet il met entre ces ravages la ruine de Mets [qu'on ſçait être arrivée avant le ſiége d'Orleans.] ' Attila étant arrivé ſur les bords du Rhin, offrit de lui-même à S. Loup qu'il avoit emmené juſques là, la liberté de ſe retirer comme il le lui avoit promis; & en le congédiant, il le pria inſtamment d'offrir ſes prieres à Dieu pour lui. Hunigaiſe, dit l'Hiſtorien du Saint, lui ſervoit d'Interpréte. [Seroit-ce l'Onegeſe de Priſque, le plus puiſſant des Huns après Attila?

Alt. Chr pag. 62. 1.

Sur. 29. jul. p. 348. §. 4.

Voilà quel fut les ſuccès de la fameuſe entrepriſe d'Attila contre les Gaules. Elle fut terrible par les efforts, & plus encore par la frayeur qu'elle jetta dans l'eſprit des peuples. Et la poſtérité y a encore ajouté quelque choſe.] ' Car on remarque qu'elle a ſouvent attribué aux Huns & à Attila beaucoup de ravages & des crimes dont les François, les Allemands & d'autres Barbares étoient coupables. [Les villes qu'Attila avoit ruinées ne ſe purent rétablir que long-tems après.] ' Car quoiqu'il eût épargné celle de Troyes, cependant lorſque S. Loup y revint, il la trouva tellement abandonnée [par l'effroi que le peuple avoit eu,] qu'il ne voulut pas lui-même y demeurer, mais ſe retira en une montagne forte d'aſſiete nommée Latiſco, à 15 lieues de Troyes, où il tâcha de raſſembler ſon peuple: ce que n'ayant pû faire durant deux ans qu'il y demeura, il s'en alla à Maſcon ' où il avoit eu du bien.

Ser. r. Mog. l. 2. c. 7. p. 27.

p. 347. §. 2.

ARTICLE XIV.

De Sainte Aurée de Mayence, & de Saint Nicaiſe de Reims.

Ser. r. Mog. l. 2. c. 27. p. 353.

' QUELQUES-UNS rapportent au tems d'Attila l'Hiſtoire de S. Aurée, qu'on dit avoir été martyriſé à Mayence avec Sainte Juſtine ſa ſœur. [Leur martyre paroît aſſez bien fondé.] Car on aſſure que l'an 1137. ' leur tombeau ayant été ouvert, on les y trouva tous entiers ſans aucune corruption, & même avec une beauté extraordinaire, & encore tout couverts de ſang. On ajoute que Dieu fit alors & depuis par leur

p. 2522.

interceſſion un grand nombre de miracles, ' dont on cite un traité. ' Le Martyrologe Romain marque leur fête le 16 de Juin. Baronius cite pour cela Bede & Adon : [mais ce n'eſt que le faux Bede & les additions d'Adon.] Pour ce qui regarde l'Hiſtoire de ces Saints, " nous n'avons rien d'aſſuré. Mol. 6. jun. Bar. 16. jun. c. Note 3.

' Nous trouvons dans les Actes de S Nicaiſe que les Huns vinrent à Reims, l'aſſiegerent, l'emporterent, y tuerent S. Nicaiſe qui en étoit Evêque, avec Sainte Eutropie ſa ſœur, ' & encore, dit Flodoard, S. Florent Diacre, S. Juconde & quelques autres. Cela eſt rapporté plus amplement dans les Actes avec quelques particularitez de la vie de S. Nicaiſe, mais en petit nombre'. Les Huns ſortirent de Reims auſſi-tôt après, ſur une terreur que Dieu répandit parmi eux, [ſa colere irritée par les péchez des peuples ayant été appaiſée par le ſang de ces Saints, qui ſont mis au rang des Martyrs le 14 de Décembre par Uſuard, par le Martyrologe Romain & par beaucoup d'autres, quoique apparemment leur mort ſoit plûtôt arrivée vers le mois d'Avril ou de Mai. Sur. 14. dec. p. 264. §. 2. p. 266. §. 6. p. 265. §. 3.

Leurs actes ſont anciens, & ne ſont pas mauvais, ſinon qu'ils confondent le tems de Vandales avec celui des Huns & de S. Agnan; ce qui montre qu'ils ne ſont pas originaux. Ainſi ils ne nous pourroient déterminer à mettre S. Nicaiſe au tems d'Attila, " s'il n'y avoit d'autres raiſons qui nous font juger que cette opinion eſt mieux fondée que celle qui le met dans les ravages que les Vandales & d'autres Barbares firent dans les Gaules vers l'an 407. [' L'action de Sainte Eutropie qui arracha les yeux à celui qui avoit tué ſon frere,] eſt extraordinaire. Mais l'amour de la pudicité peut excuſer, on même ſanctifier beaucoup de choſes dans une Vierge. Note 4. p. 264. §. 2.

' Lorſque les Barbares ſe furent retirés, le peuple qui étoit réfugié dans les bois voiſins revint dans la ville, & enterra ſolemnellement les corps de Saint Nicaiſe & de Sainte Eutropie dans le cimetiere de l'Egliſe de S. Agricole, ' bâtie magnifiquement hors de la ville par Jovin Général des armées Romaines, [" peut-être ſous Théodoſe & Honoré.] ' Il y fut enterré; ' & l'on croit que c'eſt ſon tombeau que l'on y voit encore aujourd'hui avec la deſcription d'une chaſſe. ' Les cinq prédéceſſeurs de S. Nicaiſe y avoient été auſſi enterrés. ' Flodoard aſſure qu'il s'y fit beaucoup de miracles depuis qu'on y eut mis le corps de S. Nicaiſe. ' Et elle prit enfin le nom de ce Saint qu'elle garde encore. C'eſt une Abbaye de Bénédictins. ' On mar- p. 265. §. 3. p. 266. §. 7. 9. v. Valent. I. n. 4. Marlot. t. 1. p. 616. p. 101. 102. p. 616. Flod. l. 1. c. 6. p. 33. Marl. p. 114. Sur. 14. dec. p. p. 367. §. 8.

que que S. Remi avoit une dévotion particuliere pour cette Egliſe.

§. 9. ' On a donné quelques Reliques de S. Nicaiſe à l'Egliſe de Noyon & de Tournay. Le reſte fut tranſporté par l'Evêque Marl. p. 617. Foulques, & mis derriere l'autel de la Sainte Vierge. ' L'ancienne Egliſe de S. Nicaiſe tomboit en ruine en 1060. lorſque Gervais Evêque de Reims la fit rebâtir. Il y mit des Reliques du Saint qu'on avoit rapportées de Tournay, & y commença p. 618. une Abbaye, que Regnaud un des ſucceſſeurs acheva de former en 1090. [& qui ſubſiſte depuis ce tems-là.] ' L'on y voit p. 615. encore le tombeau où l'on aſſure que S. Nicaiſe & Sante Eutropie furent d'abord enterrés. ' Marlot dans ſon Hiſtoire de Reims p. 624. &c. rapporte encore pluſieurs choſes qui regardent l'Egliſe & les Reliques de S. Nicaiſe.

Boll. 6. feb. p. 783. ' Quelques Auteurs diſent que S. Nicaiſe avoit ordonné Evêque d'Arras & de Cambray un Diogéne que fut tué auſſi durant les ravages des Barbares. On en parle depuis l'an 1500. & on en fait un ſaint Martyr. Mais dans la vérité on n'en ſçait quoi que ce ſoit ; & il paroît que les Egliſes mêmes dont on veut qu'il ait été Evêque, ne le connoiſſent & ne l'honorent point du Coint. p. 538. §. 70. tout. ' Le Pere le Cointe ſoupçonne qu'il peut avoir été Evêque d'Arras ſeulement depuis 551. juſqu'en 569. Mais il avoue qu'il n'en ſçait rien.

Sur. 14. dec p. 264. §. 1. 18. nov. p. 422. §. 1. Hagi. pag. 28. Vand. p. 408. Bar. 18. nov. ' Les Barbares avoient ravagé tout le pays d'autour de Reims, lorſqu'ils vinrent attaquer la ville. ' Entre les autres violences qu'ils y commirent, ils y tuerent S. Oricule ' ou S. Oricle. Mais on prétend que ſes Reliques & celles de ſes ſœurs ſont à S. Remi de Reims. Ce Saint a été mis dans le Martyrologe Romain le 18 de Novembre ſur l'autorité de quelques Marl. p. 120. anciens manuſcrits. ' Marlot cite ſes Actes anciens de plus de Sur. 18. nov. p. 422. 700 ans, qui le font diſciple de S. Nicaiſe. ' Nous n'avons dans Surius que ce qu'en a dit Flodoard. Il le qualifie ſeulement un ſerviteur de Dieu, qui avoit bâti une Egliſe dans ce village où il fut tué, à ce qu'on tient, avec ſes ſœurs. Marlot dit que les Barbares l'ayant trouvé proſterné au pied de l'autel, le menerent ſur une montagne voiſine lui & ſes ſœurs, & que là ils les maſſacrerent. [Je ne ſçai ſi cela eſt bien probable.] ' Mais ce qu'il ajoute enſuite ſur l'autorité de ces Actes, & dont on trouve une partie dans Flodoard, [n'eſt propre qu'à faire douter de toute l'Hiſtoire.]

p. 121. 122. ' Il parle encore de S. Adere, qu'on tient avoir été tué vers le

le même tems par les Barbares en un autre lieu du Diocéſe de Reims nommé Chaniac, où l'on a bâti un Prieuré du nom de ce Saint. Il marque un miracle arrivé vers l'an 1060. qui fit connoître en quel lieu étoient ſes Reliques. [Il ne dit point le jour de ſa fête, & je n'en trouve rien dans Ferrarius ni dans l'Hagiologe de M. Chaſtelain.]

ARTICLE XV.

Attila entre en Italie, où tout tremble : Il détruit Aquilée : Prend Milan.

'LA perte qu'Attila avoit faite dans les Gaules contre ſon attente, le mit en fureur au lieu de l'abbatre. ' Il ne ſongea qu'à réparer ſes forces pour s'aller jetter ſur l'Italie. Il y entra en effet par la Pannonie, ' où dès la fin de 451. comme Idace & Jornande le ſemblent dire, ' ou [comme il eſt plus vraiſemblable,] en 452. ' l'effroi fut ſi grand par tout, que perſonne ne ſongea même à ſe défendre. ' Aëce n'avoit pas pris de précautions, comme dans l'autre guerre : il ne gardoit pas ſeulement les paſſages des Alpes où l'on pouvoit arrêter les ennemis. L'unique reſſource qu'il voyoit, étoit de ſe ſauver avec l'Empereur & de ſortir de l'Italie. Mais ce parti étoit trop honteux pour le prendre, & même trop dangereux pour les ſuites. La honte réprima ſa crainte. On crut que la crauté & l'avarice d'Attila ſeroient aſſouvies par le dégât de tant de ſi belles provinces. On délibera beaucoup ſoit à la Cour de l'Empereur, ſoit dans le Senat & dans les aſſemblées du peuple Romain, ſur les réſolutions que l'on pourroit prendre. Mais on n'en trouva point de meilleure que d'envoyer des Ambaſſadeurs à ce cruel Tyran pour lui demander la paix. Ainſi Attila eut toute liberté de ravager l'Italie, & d'en emporter de force pluſieurs villes. ' On prétend que la ville d'Auſbourg dans la Rhétie [qui a quelquefois été compriſe dans l'Italie,] fut priſe par Attila, & l'Egliſe de Sainte Afre brûlée, ſoit lorſqu'il marchoit vers les Gaules, [ſoit lorſqu'il entra en Italie.]

Prof. T. Prof. L. Vict. T. Jorn. r. Got. c. 42. p. 672. Prof. L. Prof. T. Prof. L. Idat. Bar. 451. §. 28.

' La premiere ville où il trouva de la réſiſtance, & qu'il fut obligé d'aſſiéger, fut Aquilée Métrople de la Venetie. Il l'attaqua long tems ſans rien avancer, parce qu'elle étoit défendue par les meilleures troupes des Romains qui y faiſoient une vigoureuſe réſiſtance. Son armée commençoit à murmurer &

Jorn. r. Got. p. 42. p. 672. 673. B. Proc. b. V. l. 1. c. 4. p. 188.

à ſe vouloir retirer. Attila ſe promenant aux environs de la ville, & déliberant s'il leveroit le ſiége ou s'il le continueroit, vit des cicognes, oiſeaux blancs qui font leurs nids aux hauts des maiſons, leſquelles emportoient leurs petits hors de la ville, & contre leur coutume les alloient poſer dans la campagne. Comme il faiſoit profeſſion de la ſcience des Haruſpices, il crut voir d'heureux préſages dans cette circonſtance: Regardez, dit-il à ſes gens, ces oiſeaux qui par un preſſentiment de ce qui doit arriver, abandonnent une ville qui eſt près de ſa ruine. Cette remarque anima le courage de ſes gens. Ils redoublerent leurs efforts pour l'attaque de la ville, firent de [nouvelles] machines, allerent à l'aſſaut avec plus d'ardeur, prirent bientôt la ville, la pillerent, la ſaccagerent avec une crauté impitoyable, & la ruinerent de telle ſorte qu'à peine en laiſſerent-ils quelques veſtiges. ' Théophane dit qu'Attila y mit le feu. Marcellin & Caſſiodore parlent auſſi de la priſe & de la ruine d'Aquilée. ' Elle ſe rétablit peu de tems après.

Theoph. pag. 92.a. Gr. T.h. fr.l.2.p.277.a. b.

Bar 452.§.64.

La priſe de cette ville rendit les Huns plus hardis. N'étant pas encore raſſaſiés du ſang des Romains qu'ils avoient répandu juſqu'alors, ils ſe jetterent ſur les autres villes de la Vénetie, & y firent des carnages horribles. ' L'opinion commune eſt que les peuples de cette province, pour éviter la cruauté des Huns ſe retirerent dans les iſles qui étoient ſur leurs côtes; & que c'eſt ce qui a donné l'origine à la célébre ville de Veniſe. Caſſiodore parlant 50 ans après des Vénitiens, comme il les appelle, ' les repréſente comme pluſieurs iſles qui venoient juſqu'à Ravenne, jointes au continent dans le reflux de la mer, qui n'avoient pour murailles contre les flots que des clayes d'oſier, pour vivre que du poiſſon, & pour richeſſes que leurs bateaux, & le ſel par le trafic duquel ils avoient ce qui leur étoit néceſſaire. Ils étoient chargés de porter à Ravenne les bleds & l'huile que l'Iſtrie devoit [1] fournir. [Ainſi ils étoient ſoumis aux Goths.] * a.

Bar.452.§.63. c.Por.de imp. c.28. p.69.72.

Val.r.fr.l.4.p. 169.

Caſd. l.12.ep. 24. p.199.

1. Il les appelle *Venetias prædicabiles, quondam plenas nobilibus*. Que veut-il dire? Comprend-t-il ſous *Venetias* toute la Provioce de Venetie?

* La lettre de Caſſiodore ne prouve en aucune maoiere que les Venitiens fuſſent dependants des Gnths; mais tout au plus qu'ils eoſſent enſembles quelque traitté, en vertu duquel les Venitiens duſſeot porter de l'Iſtrie les graios, & l'huille à Ravenne. Pour prouver la dependaoce des Venitieos, qui de tout tems ont été libres depuis même leur commencement, il conviendroit montrer, & prouver que dans les Isles de Veniſe on y vivoit avec les lnix gothiques, & qu'il y avoit des Gouverneurs de cette natioo, & autres choſes ſemblables, dont on ne trouve aucun veſtige.

'Pour continuer la ſuite des ravages des Huns dans l'Italie, ils ſaccagerent auſſi Milan capitale de la Ligurie & le ſiége ordinaire des Empereurs. Ils renverſerent de même la ville de Pavie, ravagerent avec la derniere cruauté tous les lieux voiſins, & ruinerent ainſi preſque toute l'Italie. 'On dit qu'Attila voyant à Milan des tableaux qui repréſentoient des Empereurs Romains aſſis ſur des trônes d'or, & à leurs pieds des Scythes, [c'eſt-à-dire, des Goths ou des Huns,] il ordonna qu'on le peignît aſſis auſſi ſur un trône, & les Empereurs chargés de ſacs ſur leurs épaules, dont ils répandoient l'or à ſes pieds. Jorn. p. 673.

ARTICLE XVI.

Attila n'oſe aller attaquer Rome: S. Leon lui eſt député, & obtient la paix.

[L'Ambition & l'avarice naturelle aux Huns] portoient Attila à vouloir aller [piller] Rome. [Il paroît qu'il ſe déclaroit publiquement ſur cela, & qu'à Rome on n'avoit aucune eſpérance de ſe pouvoir défendre contre lui,] 'puiſque S. Leon dit que Dieu en accordant la paix, avoit rendu le ſalut à Rome, l'avoit délivrée de la captivité & l'avoit garentie du carnage. Mais on prétend (& Jornande le cite de Priſque) que les ſiens mêmes le détournerent de ce deſſein, non qu'ils euſſent pitié de Rome, dont ils n'étoient pas moins ennemis que lui, mais parce qu'ils craignoient pour leur Chef le ſort d'Alaric, mort auſſi-tôt après avoir pris Rome. Jorn. reg. G. c. 42. p. 673. Leo. Ser. 81. c. 1. p. 340.

[Cette raiſon pouvoit bien ne paroître pas fort conſidérable à Attila.] Mais ſes troupes étoient fort diminuées par le défaut de vivres & par les maladies qui y emportoient tant de perſonnes, qu'il paroiſſoit que c'étoit Dieu qui combattoit contre lui. L'Empereur Marcien avoit auſſi envoyé des troupes au ſecours de l'Italie, & avec ce renfort Aëce avoit battu les Huns [en quelques petites rencontres.] Ceux de cette nation qui étoient demeurés en leur pays, y étoient auſſi attaqués en même tems & par les armes de Marcien, & par les plaies dont Dieu les frappoit.

'Ainſi Attila ſe trouvoit embarraſſé & dans une grande incertitude s'il devoit continuer à marcher vers Rome, ou tourner d'un autre côté, lorſque Valentinien lui envoya une célébre Ambaſſade pour traiter de quelque accord. 'C'étoit, comme Jorn. p. 673. Proſp. L.

nous avons dit, l'unique reméde que ce Prince & ſon conſeil croyoient lui reſter. S. Leon ſe confiant ſur l'aſſiſtance de Dieu, qu'il ſçavoit ne manquer jamais de ſecourir ceux qui mettent en luy leur eſpérance, entreprit cette négotiation, & fut en perſonne trouver Attila avec Albienus, ou Avienus qui avoit été Conſul [en 450.] & Trigece qui avoit été Préfet. Quelques-uns rapportent à ceci la députation de Carpilion fils d'Aëce, & du pere de Caſſiodore. [Mais c'eſt ſans aucune néceſſité & ſans aucun fondement,] qu'ils s'embaraſſent dans les difficultez qu'ils avouent ſe rencontrer dans ce ſentiment.

Ibid. Jorn. p. 673. Caſſ. Vict. I. Prof. Bar. 452. §. 56. Leo. t. 2. pag. 369. v. Valent. 3. §.

Jorn. p. 673. S. Leon trouva Attila au lieu où le grand chemin traverſe la riviere de Menzo, [& ainſi vers Mantoue.] Attila fut bien aiſe de cette démarche de Valentinien. Ainſi il reçut fort bien les Députés, témoigna beaucoup de joie de voir S. Leon, & arrêta quelque accord avec l'Empire, qui apparemment néanmoins n'étoit qu'une tréve; car il déclara hautement & avec de grandes proteſtations qu'il reviendroit en Italie, & y feroit encore de plus grands ravages, ſi on ne lui envoyoit la Princeſſe Honorée, avec la part qui lui appartenoit des richeſſes de l'Empire. On promit de lui payer tous les ans un certain tribut: & l'Empire racheta ainſi par une paix [honteuſe] les maux dont il ſe trouvoit menacé. Attila commanda dèſlors qu'on ceſſât toutes les hoſtilitez, arrêta la fureur de ſes troupes, & s'en retourna juſqu'au delà du Danube avec tous ceux qu'il avoit amenés. La paix ſe fit apparemment dans les premiers jours du mois de Juillet, [Saint Leon n'étant parti de Rome qu'après le 10 de Juin,] auquel il écrivit à Théodore de Fréjus.

p. 673. Prof. L. Jorn. p. 673. Ibid. Prof. Id. Vict. T. Leo. ſerm. 82. p. 340. ep. 83. p. 606.

Phot. c. 242. p. 1041. a. p. 1040. b. Damaſce qui écrivoit peu après ceci, [mais en Orient,] dit que du tems de Valentinien il y eut un combat furieux devant Rome entre les Scythes conduits par Attila, où le carnage fut ſi grand que tous les Scythes & les Romains y demeurerent ſur la place, à la reſerve des Chefs & d'un fort petit nombre de leurs gardes. [Je ne ſçai ſi cet Auteur ne confond point l'Italie avec les Gaules. Hors cela ce combat a auſſi peu de vérité] que ce qu'il ajoute, qu'après cette bataille on vit durant trois jours & trois nuits les ames des morts qui continuoient à ſe battre, & qu'on entendit le bruit de leurs armes. [Il ne dit pas ſi on ne voyoit point auſſi couler leur ſang.]

b.

ARTICLE XVII.

Attila eſt de nouveau défait par les Viſigots, & meurt.

'ATTILA ayant quitté l'Italie, & étant retourné en ſon pays, ne put pas y demeurer en repos. Il envoya auſſitôt faire de grandes menaces à Marcien, s'il ne lui payoit le tribut promis par Théodoſe le jeune. 'Mais ce n'étoit qu'une feinte, dit Jornande, pour couvrir le véritable deſſein qu'il avoit de faire la guerre aux Viſigots, & pour cela de retourner dans les Gaules, [non pas par le Rhin, mais] par un autre chemin, [peut-être par la Rhétie & par les Alpes en cotoyant le Rhône, pour entrer dans le Dauphiné,] & ſe ſoumettre d'abord la nation des Alains, [* placée dans le Valentinois, afin de ſe rendre plus redoutable.

Priſc. p. 40. Jorn.r.Got.c. 43. p.674.

Jorn.r Got c. 43. p.674.

Note 6.

p.674.

'Il quitta donc la Dace & la Pannonie pour venir attaquer les Alains. Mais Thoriſmond ſe défiant de cet artifice d'Attila, le prévint avec la même adreſſe. Il alla en toute diligence vers les Alains, fit tous les préparatifs néceſſaires pour arrêter les mouvemens d'Attila, alla au devant de lui, lui donna bataille avec le même ſuccès que dans les plaines de Châlons, lui fit perdre l'eſperance de pouvoir rien gagner, l'obligea de s'enfuir honteuſement & de s'en retourner chez lui. Et pour lui il s'en retourna ſans perte à Toulouſe [qui étoit la capitale de l'Etat des Viſigots.] 'Aucun Auteur hors Jornande & Sigebert, ne parle de cette deſcente dans les Gaules : & M. Valois ne ſçauroit ſe perſuader qu'elle ſoit vraie. [Je ne ſçai ſi l'on ne pourroit point dire que Thoriſmond eut guerre contre les Alains, & que ceux-ci ayant appellé quelques troupes des Huns à leur ſecours, Thoriſmond défit les uns & les autres.] 'Car S. Gregoire de Tours aſſure que ce Prince dompta les Alains. [Et 'on voit par la défaite de Litorius que Jornande n'a pas bien ſçû l'Hiſtoire des Viſigots.

p.674.675.

Val.r.fr. l.4. p.171.

Gr.T.r.Fr.l 2. c.7. p.277.b.

v. Valent. 3. §.

L'Hiſtoire ne nous apprend plus rien touchant Attila juſqu'à ſa mort ['qui arriva, ſelon Idace, auſſi-tôt après qu'il fut revenu d'Italie. Il la faut mettre au plus tard en 453. ſelon Proſper, Caſſiodore & Victor de Tunne, quoique Marcellin ne la mette qu'en 454. Jornande qui nous a dit tant d'autres particularitez de ſon hiſtoire, 'rapporte ainſi l'hiſtoire de ſa mort, qu'il avoit tirée de Priſque.

Idat. p.29.

Jorn. c.49. p. 683.

p.683.684. 'Non content du nombre infini de femmes qu'il avoit, il voulut encore épouſer une jeune & très belle fille nommée Ildico. Le jour des noces tranſporté de joie, plein de vin, & accablé de ſommeil, il ſe coucha renverſé ſur le dos. Dans cet état il fut ſurpris d'une Hémorraghie à laquelle il étoit ſujet. Et comme le ſang ne trouva pas ſon cours libre par les conduits ordinaires, il rentra dans ſa gorge, & l'étouffa. Telle fut la mort honteuſe que l'yvreſſe cauſa à un Roi qui s'étoit tant ſignalé dans la guerre. Le lendemain ſes Officiers ne le voyant point paroître, quoique le jour fût déja fort avancé, craignirent qu'il ne lui fût arrivé quelque facheux accident. Après [l'avoir appellé avec] de grands cris, [ſans l'entendre répondre,] ils enfoncerent les portes, & le trouverent mort & tout couvert de ſang ſans aucune bleſſure, & ſa nouvelle épouſe qui, la teſte baiſſée & couverte de ſon voile, fondoit en larmes. Alors ſuivant la coutume de leur Nation, ils ſe couperent une partie de leurs cheveux, & ſe déchirerent tout le viſage pour pleurer un ſi brave guerrier, non avec des larmes de femmes, mais avec du ſang d'homme. Priſque ajoute à ce récit une circonſtace mêmorable, & qu'il prétend être très vraie. Il aſſure, dis-je, que cete même nuit Dieu révela cette mort à l'Empereur Marcien qui étoit fort inquiet au ſujet d'un ennemi ſi redoutable, en lui montrant l'arc de ce Prince qui étoit briſé, & par-là toutes les entrepriſes de cette Nation déconcertées. Marcellin marque que l'on tenoit pour le plus veritable que ce Tyran de l'Europe avoit été tué la nuit par une femme, comme [Holopherne. Caſſiodore dit en abrégé dans ſa Chronique ce que Jornande en rapporte:] '& Théophane les ſuit. 'Cette mort honteuſe fut la juſte recompenſe [de tant de ſang que ſon ambition lui avoit fait répandre, & particulierement] du parricide qu'il avoit commis en la perſonne de ſon frere.

Thph.p.92.93. Jorn. c.35. p. 661.

c.49. p.684. 'Sa ſépulture fut aſſez ſinguliere pour n'en pas omettre quelques circonſtances. On mit ſon corps au milieu de la campagne ſous une tente de ſoye. Enſuite on repréſenta un ſpectacle fort ſolemnel. Des Cavaliers choiſis dans toute la Nation des Huns courant tout au tour de cette tente comme dans un cirque, chantoient ſur des tons lugubres les grands exploits de leur Roi. 'Après l'avoir ainſi pleuré, ils firent un grand feſtin ſur ſon tombeau, mêlant ainſi la joye avec le deuil. Quand la nuit fut venue, on mit ſecretement en terre le corps

p.685.

de ce Prince. Ils l'avoient enfermé en trois cercueils les uns ſur les autres. Le premier étoit d'or, le ſecond d'argent & le troiſiéme de fer. Par là ils vouloient marquer que tous ces métaux convenoient à un Roi ſi puiſſant: le fer, parce qu'il avoit dompté tant de Nations par ſon épée; l'or & l'argent, parce qu'il
Ornatum. avoit obligé les deux Empires à lui donner leurs " trèſors. Ils ajouterent à cela les armes qu'il avoit remportées dans les défaites de ſes ennemis; des carquois enrichis de diverſes pierres prétieuſes, & pluſieurs autres ornemens avec leſquels les Princes ſe diſtinguent. Et pour empêcher la curioſité des hommes de rechercher tant de richeſſes, ils tuerent ceux qui avoient travaillé à cette ſépulture, & qui n'en eurent d'autre recompenſe qu'une mort cruelle.

ARTICLE XVIII.

La diviſion des Enfans d'Attila ruine l'Empire des Huns.

[VOILA ce que l'Hiſtoire nous apprend de la vie & des actions d'Attila dans des monumens auſquels la raiſon nous oblige de donner quelque créance. Nous y aurions pû ajouter beaucoup de choſes tirées des Chroniques de Hongrie, de Callimaque, & d'Olaüs, qui ont fait dans ces derniers ſiécles des écrits exprès de l'Hiſtoire d'Attila. Mais nous n'avons pas cru devoir employer une choſe auſſi précieuſe que le tems, à chercher quelque fait ou quelques particularitez incertaines, parmi d'autres qui ſont certainement fauſſes & fabuleuſes.]

' Tout ce grand Empire qu'Attila avoit élevé dans le Nord avec tant de travaux & tant de crimes, fut renverſé auſſi-tôt après ſa mort. Ses enfans ne pouvant s'accorder ſur le gouvernement & le partage de tant de Provinces & de tant de Peuples, ſe ruinerent les uns les autres par de cruelles guerres, & donnerent moyen aux Peuples que leur pere avoit conquis de ſe ſoulever contre eux, & de mépriſer leur puiſſance. Ainſi les Huns ceſſerent d'être la terreur de l'Orient & de l'Occident, [& furent pluſieurs ſiécles ſans rien faire de conſidérable.] Prof.L. Vict. T. Boll. 8. jan. p. 486. § 7. Thph. 93 a.

'Ce que nous trouvons de plus particulier ſur cela dans Jornande, c'eſt qu'Attila avoit prétendu faire Ellac ſon fils aîné Jorn. r. Got. c. 50. p. 686.

ſucceſſeur de tous ſes Etats, & le maître de tous ſes freres,
p.687. a. [auſſi bien que de tous ſes Peuples.] 'Et Ellac avoit ce ſem-
p.686. a. ble aſſez de cœur pour ſoutenir ce grand Empire. 'Mais cette multitude de freres que l'impudicité d'Attila lui avoit donnés, vouloient que l'Empire fût partagé également entr'eux tous,
Boll. p.486. a. '& mirent ainſi tout en trouble [non ſeulement dans les Païs du Nord, mais encore] dans les deux Pannonies & les autres Provinces de long du Danube, [où les Romains leur avoient donné des terres.]

Jorn. p.685. 'Mais en voulant tous dominer, ils perdirent tous la domination qu'ils cherchoient. [Car outre les guerres qui s'excite-
p.686. rent entr'eux,] Ardaric Roi des Gépides ne put ſouffrir qu'on prétendit partager & tirer au ſort des Rois puiſſans & des Nations belliqueuſes, comme de vils eſclaves, [& comme des beſtiaux.] Il déclara le premier qu'il ne vouloit plus obéir aux enfans d'Attila, mais vivre en liberté : & l'amour de l'indépendance [ſi naturel à la corruption de l'homme, qui en tire ſa ſource,] fit que beaucoup d'autres Peuples ſe joignirent auſſi à lui. Il ſe donna ſur cela un furieux combat près la riviere de Nétad dans la Pannonie, où Ardaric vainquit enfin, & tua 30000. hommes ſoit des Huns, ſoit des autres Nations qui leur étoient encore ſoumiſes : Ellac même y demeura ſur la place après des actions héroïques.

p.687. 'Ce combat [& les autres évenemens de ces guerres] reduiſirent les Huns à ſe borner dans les Païs qu'ils avoient conquis ſur les Goths [en 376] vers le Pont-Euxin, [& les embouchures du Danube;] & les Gépides demeurerent maîtres de toute la Dace [ancienne au Nord de ce fleuve,] dont ils les avoient dépouillés. Ils demanderent aux Romains leur amitié & quelques "penſions, qu'on leur accorda ſans peine, & qu'on
p.687.688. leur payoit encore du tems de Juſtinien. 'Les "Oſtrogots & divers autres Barbares affranchis du joug des Huns, & même pluſieurs Huns avec Hernac le plus jeune des fils d'Attila, ſe ſoumirent [à Marcien ou à Leon ſon ſucceſſeur,] & obtinrent des terres dans les Provinces de l'Empire.

Annua ſolemnia. v. Marcien.

c. 52. p.689. 'Les fils d'Attila voulurent pourſuivre les Goths juſques dans la Pannonie où ils s'étoient établis. Ils attaquerent Valemir leur Roi [vers Sirmich,] qui avoit alors peu de monde auprès de lui. Et néanmoins Jornande aſſure qu'il les battit tellement, que peu de leurs troupes pûrent ſe ſauver à la fuite dans la Scythie proche du Danube. Cela arriva dans le même tems que

naquit

naquit le grand Théodoric neveu de Valemir. 'Environ huit ans après, les Goths ſe trouvant occupés en une guerre contre les Satages, Dintzio que l'on qualifie Roi des Huns, & qui étoit fils d'Attila, ramaſſa quelques Nations qui lui étoient encore ſoumiſes, 'vint faire le dégât dans le Païs des Goths, & y aſſiégea la ville de Baſſiane, 'qu'on croit être celle qu'on appelle aujourd'hui Poſéga, & qui donne le nom au Comté de la Hongrie entre la Save & le Draw. 'Les Goths à cette nouvelle quitterent les Satages, marcherent contre les Huns, & les chaſſerent de leurs Païs avec tant d'avantage, [que depuis cela les Huns craignirent toujours leurs armes, & les laiſſerent enfin en repos.]

c. 52. 53. p. 690.

p. 691.

Baudr. p. 106.

Jorn. p. 692.

[Nous ne parlerons point ici des guerres des Huns contre l'Empereur Leon, ſur l'Hiſtoire duquel cela ſe verra. Elles finirent apparemment par la mort de Dengizic fils d'Attila qui y fut tué en 468. & qui peut n'être pas different de Dintzio ou plûtôt de Dinzic dont parle Jornande.] 'Agathias dit que les Huns-Ultizures & Burugundes célébres & puiſſans juſqu'au regne de Leon, étoient entierement inconnus ſous Juſtin II. & Tibere, ſoit qu'ils euſſent changé de Païs, ſoit que leur Nation fût éteinte.

Agath. l. 5. p. 155. a.

L'an de J. C. 423.

L'EMPEREUR VALENTINIEN III.

ARTICLE I.

Après la mort d'Honoré, Jean uſurpe l'Empire, demande du ſecours aux Huns : Du Général Aece.

L'AN DE JESUS-CHRIST 423.

Aſclepiodotus & Marinianus Conſuls.

[HONORE' mourut le 15. ou le 27. Août 423.] Phot. c. 80. p. 196. Socr. l. 7. c. 23. p. 363. b. 'On en manda auſſi-tôt la nouvelle en Orient. 'Théodoſe II. qui y commandoit l'ayant appriſe, la tint cachée durant quelque tems, trompant le Peuple tantôt d'une maniere, tantôt d'une autre. Cependant il envoya ſecrétement des troupes à Salones en Dalmatie, [1] c'eſt-à-dire autour de la ville, [ou dans les Païs de ſon obéiſſance qui étoient les plus proches de cette ville,] afin que s'il arrivoit quelque trouble dans l'Occident, il fût auſſi-tôt en état d'y donner ordre. Idat. chr. Quand cela fut fait, il publia la mort de ſon oncle, '& ſe déclara, autant qu'on peut en juger par Idace, Empereur d'Orient & d'Occident. 1.

Phot. p. 196. Pr. chr. [Le trouble qu'il craignoit arriva bien-tôt.] 'Placidie ſœur d'Honoré, & "Valentinien ſon neveu fils de Placidie & de l'Empereur Conſtance "étoient à Conſtantinople. [Ainſi il ne ſe trouvoit perſonne en Occident pour ſucceder à Honoré.] v. Honoré. §. Ibid. §.

Socr. p. 363. c. Proſ. T. p. 51. 'Jean premier Sécretaire d'Etat qui n'avoit nul droit à l'Empire, non content de la grandeur de ſa fortune, uſurpa le titre d'Empereur 'avant qu'on eût eu réponſe de Théodoſe; ["& ainſi dès l'an 423.] 'Baronius croit que c'eſt celui qui étoit "Préfet d'Italie l'année précedente. [Il vaut mieux néanmoins l'en Phot. p. 196. Bar. 423. §. 2. Note 1. v. Honoré. §.

1. Puiſqu'il fut obligé depuis d'attaquer Salones, & de l'emporter par la force.

L'an de J. C. 423. distinguer,] 'puisque Socrate [& Tiro Prosper] ne lui attri- Socr.p.363 c.
buent point de plus grande qualité que celle de Chef des Sécre-
ex Primicerio. taires, ["qu'il n'avoit plus selon le dernier.] 'M. Valois croit not.p.88.1. b.
que ce peut être ce Jean 'qui avoit déja exercé cette charge Zos.l.5.p.815.
avant l'an 408. & qui étoit aimé d'Alaric [& des Goths,ce qui d.
pouvoit appuyer son ambition.] 'Il paroît néanmoins que ce Soz.l.9.c.8. p.
Jean fut fait Maître des Offices en 409. Mais ce fut par Atta- 809.
v. Honoré. §. le "[dont toutes les promotions n'eurent aucun lieu.]

'Jean prit la pourpre dans Rome, & par cette usurpation Gr.Tur.h.Fr.
fit de grandes playes à l'Empire. Dans sa proclamation, l'on
entendit ces paroles, (on ne dit point comment,) *Il tombe & ne demeure pas*: ce qu'on considera comme un présage de sa
chûte prochaine, quoique le Peuple eût répondu, *il demeure, il ne tombe pas.* 'Castin étoit alors Général de la Milice, & il Prosp.Chr.
étoit difficile que Jean entreprît d'usurper l'Empire, sans qu'il
le favorisât. On le crut aussi, & Castin fut depuis disgracié
& banni pour ce sujet. 'On remarque qu'en l'an 424 où il fut Bar.424.§.1.
Consul avec Victor, toutes les loix ne portent que le nom de
Victor. 'Jean ne manqua point d'envoyer des Ambassadeurs Socr.p.363 c|
à Théodose pour lui faire agréer sa promotion; mais ce fut Philg. l.12. c.
inutilement. Ses Ambassadeurs furent maltraités, & même mis 13. p.537. d.
en prison. Philostorge ajoute qu'ils furent relegués en divers
endroits de la Propontide. 'Néanmoins Frigerid assure qu'ils Gr.Tur.h.Fr.
revinrent, & qu'ils rapporterent à Jean une réponse très-fâ- p.57.
cheuse: ce qui obligea d'envoyer le célébre Aëce chez les Huns
pour lui en amener de secours.

[Ce grand Capitaine qui fut véritablement Empereur d'Occident presqu'autant de tems que Valentinien en eut le titre,]
'étoit de la ville de Dorostore dans la Mésie, 'fils du Comte Val.h.Fr.l.3.
Gaudence, qui étant né le premier de la Province de Scythie p.126 |
arrivá par divers degrez jusqu'à la Charge de Général de la Ca- Jorn.r.Got.c.
v. S.Aug.§. valerie Romaine. 'Il fut Comte d'Afrique, & apparemment 33. p.658.Gr.
depuis la révolte de Gildon en 397. jusqu'au commencement de Tur.p.57.
401. & travailla durant ce tems-là à y faire abattre les Idoles:
ce qui fait juger 'qu'il étoit chrétien. 'Il fut depuis tué dans les Prof.T. p.51.
Gaules par les soldats.

'Gaudence eut Aëce d'une femme riche & noble qui étoit Gr.Tur. p.58.
1. d'Italie, dit Frigerid. 'M. Valois [1] prétend qu'elle s'appelloit Val.r.fr.l.3.p.
Italica, & que c'est cette Italique célébre par les éloges de 126.
v. S. Aug. Saint Chrysostôme [& de Saint Augustin: "ce qui ne paroît
not.46.

1. Il veut qu'on lise *Italica* dans Gregoire de Tours, au lieu d'Itala.

Gr.Tur. p.58. pas fondé.] 'On prétend que dès le commencement de la vie d'Aëce, on lui prédit la puiſſance à laquelle il arriva depuis. L'an de J. C. 450.

p.57. Il fut élevé tout jeune dans les Gardes de l'Empereur, & donné [enſuite] en ôtage à Alaric durant trois ans; apparemment [1] après la bataille de Pollence donnée en 403. Sur la fin de l'an 408. Alaric le demanda [encore] en ôtage, & Honoré le refuſa. Il fut depuis donné en ôtage aux Huns, & acquit par ce moyen la connoiſſance & l'amitié de cette Nation. 1.

Zoſ.l.5.p.812. b.

Gr.Tur. p.57.

p.57. 'Ce fut après cela qu'il épouſa la fille de Carpilion, qui avoit été Comte des Domeſtiques. 'Sidoine fait deſcendre cette fille du Sang Royal; mais il la dépeint ambitieuſe, juſqu'à vouloir élever ſes enfans à l'Empire; '& cruelle, juſqu'à porter ſon mari à ſe défaire de ceux qui ſembloient y pouvoir monter.

Sid. car.5. p. 315.

p.377.

p.385. 'Aëce en eut [deux] fils; Gaudence qui paroît avoir été ſon aîné, '& que Genſeric prit à Rome après la mort de Valentinien, '& Carpilion que Valentinien envoya en Ambaſſade à Attila ["peut-être en 450.] 'Il avoit été donné auparavant en ôtage aux Huns. 'On ne connoît point d'autres enfans d'Aëce. Car pour Opilion & un ſecond Aëce Conſuls en 453. & 454. qu'Onuphre [& d'autres] veulent avoir été ſes enfans, ["l'on n'en a au moins aucune preuve; & Gaudence auroit dû être Conſul avant eux. 'Aëce étoit d'une moyenne taille, d'un air mâle, bien fait, d'un temperament fort & vigoureux, d'un grand courage, également habile & dans tous les exercices de la guerre, & dans ceux qui conviennent à un tems de paix. On ne voyoit en lui aucun trait d'avarice, & peu d'ambition. Parmi toutes les bonnes qualitez qu'il poſſédoit, ſa droiture étoit tellement inflexible, que les plus preſſantes ſollicitations n'étoient pas capables de la faire plier. Il étoit infatigable au travail, inſenſible aux injures, intrépide dans les dangers, & il ſupportoit avec une force merveilleuſe la faim, la ſoif, & les veilles. Voilà les éloges que donne à Aëce Frigerid Hiſtorien de ce tems-là rapporté par Saint Grégoire de Tours. 'Procope dit qu'Aëce & Boniface étoient les deux Capitaines les plus experimentés qui fuſſent alors dans l'Empire; qu'ils avoient la magnanimité & les autres vertus [militaires] en un tel point, qu'on les pouvoit appeller avec vérité les derniers Romains. 'Il reconnoît néanmoins que dans l'affaire de Boniface, la jalouſie & l'amour de la grandeur porterent Aëce à des perfidies

Idat. p.26. 1.

Caſſ. l.1. ep. 4. p.4.1.

Priſ.Leg p.53. c.

Sid. n. p.119.

b.Onu. p.305. d.

v. §.

Gr.Tur. p.50.

Proc.b.Vand. l.1.c.3. p.183. b. c.

p.183.184.

v.Attila.

1. Ou bien en 408. après le premier ſiege de Rome. Mais il n'y a que deux ans de là à la mort d'Alaric.

honteuſes, qui cauſerent la perte de toute l'Afrique. La mort du Patrice Felix en 430. eut encore des cauſes auſſi criminelles. [1] Théodoric dans Caſſiodore loue la grandeur de ſon eſprit, & dit que Valentinien ſuivoit tous ſes conſeils à cauſe de ſa ſageſſe. Prof. Chr.

[Jean après avoir uſurpé l'Empire,] lui donna le ſoin de ſon Palais: [ce que l'on a depuis appellé Curopalate.] Il l'envoya, comme nous avons dit, vers les Huns, pour les amener à ſon ſecours, avec ordre de venir attaquer les troupes de Théodoſe par derriere, dès quelles ſeroient entrées en Italie, pendant que de ſon côte il les attaqueroit de front. [Il ne l'envoya apparemment que l'année ſuivante.] [1] Ce fut ſans doute encore pour ſe préparer à cette guerre, & augmenter le nombre de ſes ſoldats, qu'il donna la liberté aux eſclaves, comme on le prétend tirer d'une loi. Cod. Th. t. 3. p. 938.

ARTICLE II.

Théodoſe fait Valentinien Céſar, envoye une armée contre Jean, qui eſt ſurpris dans Ravenne, & exécuté.

L'AN DE JESUS-CHRIST 424.

v. Theod. II. §. 15.

[1] Caſtinus & Victor Conſuls.

[NOUS avons déja dit] [1] que ce Caſtin étoit le Général des troupes Romaines dans l'Occident. [C'étoit l'ordinaire que ceux qui avoient pris le titre d'Empereur, priſſent l'année d'après celui de Conſul.] Et on a en effet encore une inſcription dattée du Conſulat de l'Empereur Jean. [Ce fut donc lui ſans doute que Rome eut cette année pour Conſul avec Caſtin: Victor qui étoit apparemment de l'Orient, n'étant reconnu que dans les Païs qui ne reconnoiſſoient point Jean pour Empereur. Prof. Chr. Sid. n. p. 137.

Comme Jean ſe préparoit à la guerre contre Théodoſe, en recherchant l'appui des Huns,] [1] Théodoſe de ſon côté préparoit contre lui une puiſſante armée, conduite par Ardabure, célébre Capitaine de l'Orient [1] avec Aſpar ſon fils, & Candidien [1] qu'on croit être celui qui avoit menagé [douze ans auparavant] le mariage de Placidie avec Ataulphe Roi des Goths. [Ces Généraux ſe mirent en marche dès cette année. Mais ils n'avoient ordre apparemment que de s'avancer juſqu'aux fron- Phot. c. 80. p. 197. c. bp. 186. c. Nor. h P. l. 2. c. 24. p. 150. c. Socr. l. 7. c. 23. 363 c Philg. l. 12. c. 13. p. 537 d.

tieres de la Dalmacie, pour paſſer l'année ſuivante en Italie dès que la ſaiſon le permettroit.] L'an de J. C. 424.

Théodoſe envoya avec eux Placidie ſa tante & le petit Valentinien, qui reprirent, dit Olympiodore, l'une le titre d'Auguſte, & l'autre celui de Nobiliſſime: [ce qui marque que Théodoſe n'avoit point ratifié juſqu'alors ces dignitez "qu'Honoré leur avoit données. Marcellin dit auſſi que Placidie fut déclarée Auguſte en 424. v. Honoré, §.

c. Philg. pag. 573. d. ' Lorſqu'elle étoit avec ſon fils à Theſſalonique, Helion envoyé par Théodoſe, dont il étoit Maître des Offices, y revêtit Valentinien des marques de la dignité de Céſar. [Ainſi c'eſt une faute à Idace, de dire que cela ſe fit à Conſtantinople. S Proſper & Marcellin le mettent en l'an 424. à quoi Idace s'accorde auſſi.] ' Valentinien n'avoit alors que cinq ans; [& ſi ces cinq ans n'étoient pas encore accomplis, c'étoit avant le mois de Juillet, puiſqu'il étoit né en 419. le 2 ou le 3 du même mois.] ' Mais Frigerid " donne plûtôt lieu de croire qu'il étoit dans ſa ſixiéme année. [Comme donc cette époque n'eſt pas fixe, nous compterons ſon regne du 23 Octobre 425. auquel il fut fait Auguſte.] ' Mais dès celle-ci Théodoſe lui fiança ſa fille Eudocie née en 422. [" Il l'épouſa à la fin de 437.]

Phot. p. 197. Gr. T. h. Fr. l. 2. c. 8. p. 57.

Gr. Tur. p. 57.

uno tantùm noſtro peracto.

Marc. Chr.

v. §.

Proſ. Chr. ' L'Afrique où Boniface commandoit en qualité de Comte ou de Général, n'avoit point voulu reconnoître Jean. Ce tyran tâcha de la ſoumettre par la guerre; mais les efforts qu'il fit ne ſervirent qu'à diminuer les troupes dont il avoit beſoin pour ſe défendre lui-même. ' Ainſi il ne put empêcher Boniface d'aſſiſter Placidie à récouvrer l'Occident. ' Tiro Proſper marque en ce tems-ci que Sigiſvult fut envoyé en Afrique contre Boniface. [Nous verrons qu'il y fut envoyé en 427. Ainſi ou il y fut deux fois, ou cet Auteur confond les choſes. Je ne ſçai s'il ne faudroit point auſſi rapporter au tems de la deſcente des Vandales en Afrique ce que le même Chronologiſte met cette année ou la ſuivante, que Carthage fut alors environnée de murailles: ce que les Romains avoient toujours défendu depuis qu'ils en étoient maîtres, de peur de donner occaſion à quelque révolte.]

Phot. p. 196. Proſ. T. p. 51.

L'AN DE JESUS-CHRIST 425. DE VALENTINIEN I.

" *Théodoſius Aug. XI. & Valentinianus Cæſar Conſuls.* v. Theod. II. §. 15.

[Placidie ne perdit point ſans doute de tems à s'avancer vers

L'an de J. C. 425. l'Italie avec les troupes que Théodoſe lui avoit données. Il paroît néanmoins quelles ne commencerent à agir qu'en 425.] ' L'armée ayant traverſé la Pannonie & l'Illyrie, arriva à Salones qui fut priſe de force, ſelon Philoſtorge: [& en effet il eſt difficile de ne pas croire que la Dalmatie étoit de l'Empire d'Occident.] Delà Ardabure ſe mit en mer avec une flote [qu'il commandoit,] & Aſpar qui avoit la conduite de la Cavalerie, menant avec lui Valentinien & Placidie, fit une telle diligence, qu'il arriva à Aquilée avant qu'on eût ſçû la nouvelle de ſa marche, & ſe ſaiſit ainſi de cette grande ville ſans aucune peine. Philg. l. 12. c. 13. p. 538. a. | Socr. l. 7. c. 23. p. 363. c.

' Ardabure prit auſſi la route d'Aquilée: mais [ſoit avant que d'y arriver, ſoit après, il tomba dans un malheur qui lui ſuccéda enfin très-heureuſement. ' Car ayant été emporté avec deux autres galeres par un tourbillon de vent, ' il ſe trouva entre les mains des ſoldats de Jean, qui ſe ſaiſirent de lui, & l'envoyerent à leur maître [à Ravenne.] ' Jean en fut ravi, eſpérant que Théodoſe pour conſerver ce Général, ſe laiſſeroit aller à le reconnoître Empereur. ' Ainſi dans la créance qu'il pourroit avoir la paix par ſon moyen, il le traitoit fort bien & lui laiſſoit une grande liberté. Au contraire ſa priſe donnoit beaucoup de déplaiſir à Aſpar ſon fils, à toute l'armée & à Théodoſe même, dont l'inquiétude étoit d'autant plus grande, qu'on ſçavoit [qu'Aëce] amenoit un grand nombre de Barbares au ſecours de Jean. ' Candidien remit un peu les eſprits par l'heureux ſuccès qu'eurent les troupes qu'il commandoit; car elles prirent beaucoup de villes. ' Cependant Ardabure ſe ſervant de la liberté qu'on lui laiſſoit, ménagea adroitement les Officiers de l'armée de Jean, qui étoient déja aſſez diſpoſés à l'abandonner, & les gagna tout à fait. Quand il vit ſon deſſein aſſuré, il manda à Aſpar de s'avancer à Ravenne ſans rien craindre, & Aſpar y arriva premierement avec la Cavalerie. Soc. p. 363. c. d. | Philg. pag. 538. a. 16. Phot. p. 197. c. Soc. p. 363. d. Philg. p. 538. b. Phot. Phot. Philg. p. 538. b.

' Il y avoit un marais entre la ville & lui: mais un Berger le conduiſoit & lui fit traverſer le marais en un endroit par lequel on ne ſçavoit point que perſonne eût jamais paſſé: enſorte qu'il trouva les portes de la ville ouvertes; ' & après un léger combat, ' il ſe rendit maître de la perſonne de Jean, aidé par les Officiers qu'Ardabure avoit gagnés. ' Socrate dit que ce Berger étoit un Ange. ' C'eſt pourquoi il compare cet événement au paſſage de la mer rouge. Il attribue ce miracle à la force des prieres de Théodoſe & à la confiance qu'il avoit en Dieu. S. Soc. p. 364. a. Philg. p. 538. b. b. | Soc. p. 364. b. Soc. p. 364. a. a | 22 p. 363 a.

Proſper dit que cette victoire fut obtenue par un bonheur incroyable, & le Comte Marcellin l'attribue à la ruſe d'Ardabure & d'Aſpar plûtôt qu'à la force des armes. L'an de J. C. 425.

Proſ. T. ' La ville fut pillée & ſaccagée. [Pour Jean, les Chronologiſtes diſent ſeulement qu'il fut tué par les Généraux de Théodoſe, & Idace écrit que ce fut à Ravenne, confondant peut-

Philg. p. 538. b. être ſa défaite & ſa priſe avec ſa mort.] ' Car Philoſtorge aſſure qu'il fut envoyé à Aquilée, où Placidie & Valentinien étoient

Proc. b. V. l. 1. c. 5. p. 183. a. alors, & que là on lui coupa la main, puis la tête. ' Procope ſuit Philoſtorge, ajoutant qu'après qu'on lui eût coupé une main dans le Cirque, on le fit promener par tout monté ſur un âne, durant que les Comédiens lui faiſoient mille indignitez & mille outrages.

[Cela arriva en 425. ſelon S. Proſper & Marcellin. Idace y revient auſſi ſelon les Olympiades, quoiqu'il le mette l'année d'après Honoré. Il ſe trompe auſſi apparemment, lorſqu'il dit que Jean fut tué dans la premiere année de ſa tyrannie. Il eſt bien

Philg. p. 538. b. c. plus aiſé de croire] ' qu'il a regné un an & demi, comme le dit Philoſtorge, depuis la fin de 423. juſqu'aſſez avant dans l'année

Nor. h. P. l. 1. c. 24. p. 151. 425.] ' Le Cardinal Noris croit que la ſuite de l'Hiſtoire nous oblige à mettre la priſe de Jean dès le commencement de l'été. Nous avons diverſes loix faites au nom de Valentinien à Aquilée, depuis le 16 de Juillet: [d'où il eſt aiſé de juger que ce Prince poſſédoit dèſlors paiſiblement l'Italie par la défaite & la mort de Jean.]

Proc. p. 182. c. d. Suid. 110. ' Procope donne à ce tyran d'aſſez grands éloges copiés par Suidas, [mais qui peuvent bien n'être pas mieux fondés] que

Cod. Th. t. 3. p. 459. 2. ce qu'il ajoute, qu'il regna cinq ans. ' On prétend qu'il avoit

p. 460. a. abaiſſé la dignité ou les privileges des Senateurs & des Conſuls,

t. 6. p. 95. 1. ' & qu'il avoit déſolé la ville de Rome. ' On veut même qu'il fut hérétique & Arien; mais on ne le prouve que par les Lettres prétendues de Boniface & de S. Auguſtin, [qui outre " qu'elles v. S. Auguſ. §. ne peuvent faire d'autorité, ne parlent de Jean que d'une ma-

p. 94. niere au moins très obſcure. ' Mais ce qui eſt certain, c'eſt qu'il caſſa ou tout à fait ou en partie les priviléges de l'Egliſe, & ordonna que les Eccléſiaſtiques ſans diſtinction comparoitroient devant les Juges civils, & non devant les Evêques.

ARTICLE

L'an de J. C. 425.

ARTICLE III.

Les Huns viennent pour ſecourir Jean, & s'en retournent : Valentinien fait des loix pour l'Egliſe.

'EN même tems que Dieu livroit Jean aux Généraux de Théodoſe, Aëce amenoit un grand nombre de Huns, dans l'eſpérance de ſecourir ce tyran. 'Philoſtorge les fait monter juſqu'à 60 mille. ' Il entra avec eux en Italie. Philoſtorge dit ' qu'il arriva (ſans marquer où) trois jours après la mort de Jean : il y eut un combat fort ſanglant entre lui & Aſpar, qui fut néanmoins ſuivi de la paix. ' Les Barbares à la perſuaſion d'Aëce même, & par le moyen de l'argent qu'on leur donna, v.Théod.2. §. 16. " s'en retournerent en leur pays, ' ce qui fut un très-grand bonheur pour l'Empire. Auſſi Aëce n'obtint pas ſeulement le pardon d'avoir ſuivi Jean, maisencore le titre de Comte.

Prof. Chr. Philg. l.12. c. 14. p.538. c. Prof. T. Philg. p.538. c. c. Prof. Chr. Casd. Chr. Prof. Chr. Philg.

' Caſtin au contraire fut banni, [& Felix fut apparemment fait grand Maître de la Milice au lieu de lui, puiſqu'il l'étoit l'année ſuivante, ſelon S. Proſper, quoiqu'Idace mette en celle-ci qu'il paſſa de cette dignité à celle de Patrice.]

Prof. Chr.

Auſſi-tôt que Jean fut mort, [& les Goths renvoyés en leur pays,] Valentinien ou plûtôt Placidie qui gouvernoit ſous ſon nom, appliqua tout ſon ſoin à ſoutenir l'honneur de l'Egliſe violé par ce tyran. ' C'eſt pourquoi dès le 9 de Juillet elle publia une loi adreſſée à Amace ou Armace Préfet des Gaules, ' & peut-être encore à Baſſus Préfet d'Italie, ' par laquelle elle rétabliſſoit tous les priviléges accordés ſoit à l'Egliſe en général, ſoit à des Evêques particuliers qui avoient été caſſés par l'uſurpateur ; & elle ordonnoit particuliérement que tous les Eccleſiaſtiques ne reconnoitroient pour Juges que les Evêques ſelon les anciens Edits. ' Godefroy après avoir bien balancé, conclud enfin que cela s'entend des cauſes civiles, auſſi bien que des Eccleſiaſtiques : en quoi il pretend que Placidie avoit été ſurpriſe, étant faux, dit-il, que cela eût jamais été accordé auparavant pour les cauſes civiles. ' Et il eſt vrai que Valentinien même au nom duquel eſt cette loi, voulant en 452. ſoumettre les Clercs à la juriſdiction civile, dit qu'ils n'en avoient point été exemptés par aucune conſtitution d'Arcade & d'Honoré, qui fût dans le Code de Théodoſe.

Cod. Th. t 6. p. 95. 1. Sir. c. 6. p.14. t. 6. p. 94. Sir. p.14. 15. t.6. p. 95. 2. nov. 12. p.26. 2.

Sir. p. 15. ' Ce que dit Placidie, que les Princes en favoriſant l'Egliſe, travaillent encore moins pour l'Egliſe que pour eux, & qu'il n'eſt pas juſte que ceux qui ſont dans les fonctions divines, ſoient ſoumis à la volonté des puiſſances temporelles, [eſt digne du reſpect que les Princes doivent avoir pour l'Egliſe ; mais elles n'exemptent pas les Eccleſiaſtiques de l'obéïſſance que S. Paul veut qu'ils rendent aux Princes. Tant qu'ils diſputeront à qui ſe ſoumettra l'un à l'autre, ils ſeront toujours en paix.] L'an de J. C. 425.

p. 17. ' Placidie ordonne encore par la même loi, que les Juifs & les Payens ne pourront être admis ni dans le Barreau, ni dans aucune charge d'épée; qu'ils ne pourront non plus avoir des p. 16. eſclaves Chrétiens. ' Que les Manichéens & tous autres hérétiques & ſchiſmatiques, & les Aſtrologues ſeront tous bannis de la vûe des villes. v. Zoſime. §. 8.

Elle commet Patrocle Evêque [d'Arles] pour ſommer " divers Evêques [de France] qui tenoient les héréſies de Pelage & de Celeſte, afin que s'ils n'embraſſent la foi Catholique dans 20 jours après la ſommation, ils ſoient bannis des Gaules, & d'autres mis en leur place. [Nous ne trouvons point ce qui arriva de ces Evéques ; & même je ne penſe pas qu'on voye par aucun autre endroit de l'Hiſtoire qu'il y ait eu en France des Evêques accuſés d'être Pélagiens. Je ne penſe pas non plus que cela ſe puiſſe rapporter aux Sémipélagiens. Si Patrocle dont parle cette loi, eſt celui d'Arles, comme cela eſt plus que probable, il n'étoit gueres digne ni peut-être gueres capable de cette commiſſion. Seroit-ce une fiction de ce fourbe, pour ſe faire redouter de ſes confreres, & pour perſécuter ceux qu'il n'aimoit pas?]

Cod. T. t. 6. p. p. 93. ' Le 14 du même mois de Juillet, ou le 12 d'Août Placidie adreſſa à George Proconſul d'Afrique une loi, où elle maintient auſſi tous les priviléges de l'Égliſe, p. 186. ' & condamne tous ſes ennemis, particuliérement une ſecte qui avoit cours en Afrique, mais dont " le nom eſt corrompu. Au moins c'eſt le Siquos. p. 184. ſentiment de Godefroy. ' Elle fit la même choſe le 17 de Juillet par une autre loi adreſſée à Fauſte Préfet de Rome, qui condamne particuliérement les Manichéens & ceux qui diviſoient l'Egliſe Romaine [en faveur d'Eulale] contre le Pape [Céleſtin.]

L'an de J. C. 425.

ARTICLE IV.

Valentinien eſt déclaré Auguſte : Guerres dans les Gaules & en Eſpagne ; Patrocle & Saint Tite tués : Quelques loix de Valentinien : Vœu de Placidie.

' THE'ODOSE étoit au Cirque lorſqu'il apprit la mort de Jean. " Il quitta auſſi-tôt les jeux, & s'en alla avec tout le peuple à l'Egliſe pour en rendre graces à Dieu. ' Après avoir enſuite délibéré ſur l'état des affaires d'Occident, il ſe réſolut de donner le titre d'Auguſte à Valentinien ſon couſin. Il voulut même venir pour cela en Italie, & il s'avança juſqu'à Theſſalonique; mais la maladie l'empêcha d'aller plus loin. Il envoya donc delà Helion alors Patrice en Italie, porter la couronne Impériale à Valentinien, ' qui après avoir paſſé par Ravenne, étoit arrivé " à Rome. Helion s'y rendit auſſi: & là le jeune Prince reçut de ſa main en préſence de tout le monde, la robe Impériale, ' avec le titre d'Auguſte. ' Ce fut, ſelon quelques anciens, [" & ſelon le ſentiment de diverſes perſonnes habiles,] le 23 d'Octobre. [Tout le monde convient de l'année 425.] ' Ainſi Valentinien n'avoit encore alors que ſept ans [commencés le 2 ou le 3 Juillet de la même année.

v. Théod. 2. §. 15.

Note 2.

v. la Note 2.

Socr. l. 7. c. 23. p. 364. b. c.

c. 24. p. 364. 365.

p. 365. a.

Phot. c. 80. p. 197. 200.

Idat. Chr. Boll. ian. t. 1. p. 43. 44. Paſc. p. 314. a. Phot. p. 200.

On donna peut-être en même tems la qualité d'Auguſte à Honorée ſa ſœur ;] ' puiſque ce titre lui eſt attribué dans une inſcription qui paroît faite avant l'an 437.

Grut. p. 1048. 1.

' Tiro Proſper marque vers le même tems que le Préfet Exupérance fut tué dans les Gaules par les ſoldats. Il " gouvernoit les Armoriques vers l'an 417. M. Valois fait auteur de ſa mort un nommé Peone, dont S. Sidoine parle amplement, mais ſans rien dire de cette particularité, qui venoit bien néanmoins à ſon ſujet. Ce qu'il en dit, & que M. Valois ſemble mettre en ce tems-ci même, ' n'eſt apparemment arrivé qu'en 457. après la mort de l'Empereur Avite.

v. Honoré §. 57.

Prof. T. p. 5'. Rutil. l. 1. pag. 132. Val. r. fr. l. 3. p. 123. a] Sid. l. 1. ep. 11. p. 27.

Sid. n. p. 22.

' Idace dit ſur cette même année 425. que les Vandales pillerent les iſles Baleares, ruinerent Carthagene & Séville, & après avoir pillé toute l'Eſpagne paſſerent en Mauritanie. [Il a voulu ſans doute marquer en un mot ce qu'ils firent en deux ou trois ans. Car ils ne paſſerent en Afrique, ſelon lui-même, qu'en 428. ou 429. & il y a apparence que Séville ne fut priſe qu'en 427.

Idat. Chr.

16. Prof. Chr. ' Les Gaules ne furent pas non plus exemtes de guerres. Car L'an de J. C. 425. v. Honoré.
" Théodoric Roi des Goths ne ſe contentant pas de ce qu'il y poſſédoit déja, rompit la paix, prit pluſieurs places des terres de l'Empire, & même mit le ſiége devant Arles en 425. Les Goths firent de grands efforts pour la prendre : mais ils furent obligés de lever le ſiége avec perte à l'approche d'Aëce. [Tiro Proſper marque la même choſe : mais il brouille tout pour le tems. [' On croit que ce fut après ce ſiége & la concluſion de la paix entre les Romains & les Goths que l'on donna à ceux-ci divers Gaulois pour ôtages, & entr'autres un Théodore parent d'Avite depuis Empereur : Avite alla le viſiter à la Cour de Théodoric, & refuſa les offres que ce Prince lui faiſoit pour l'attirer à ſon ſervice.

Sid. car. 7. pag. 337. n. p. 130.

L'AN DE JESUS-CHRIST 426. DE VALENTINIEN I, 2.

Marc. Chr. &c. ' *Théodoſius XII. & Valentinianus II. Aug. Conſuls,*

Prof. Chr. [La joie de la délivance d'Arles fut troublée]' par la mort de Patrocle Evêque de la ville, qui fut percé de pluſieurs coups en 426. par un Tribun nommé Barnabé, ou, ſelon une autre leçon, par un Tribun Barbare. On attribua ce meurtre à un ordre ſecret de Felix grand Maître de la Milice, qu'on tenoit avoir fait aſſaſſiner de même dans Rome le Diacre Tite durant qu'il diſtribuoit l'aumône aux pauvres. ' Ces deux morts qui paroiſſent ſi ſemblables, étoient en effet bien différentes. Celle de Patrocle fut la juſte punition de ſes crimes, de l'invaſion qu'il avoit faite de ce ſiége ſur Héros, de la ſimonie & des fautes qu'il avoit fait faire à Zoſime. Celle de Tite au contraire fut le couronnement de ſa vertu, [comme on le peut juger de l'action qui fut la derniere de ſa vie,]du titre de Saint que lui donne S. Proſper, & de l'honneur que l'Egliſe lui rend en le mettant le 16 d'Août au nombre des ſaints Martyrs. [Mais je ne ſçai pas pourquoi le Martyrologe Romain dit qu'il fut tué lorſque Rome étoit occupée par les Goths, & rapporte à un Tribun Barbare [' ce que Baronius reconnoit dans ſes Annales avoir été fait par Felix; ' ni pourquoi Baronius même dans ſes annotations dit qu'il fut tué par les Goths Ariens. ' Felix fut enfin puni de ſes crimes en 430. par Aëce, qui le fit tuer lui & ſa femme.

Bar. 426. §. 26. §. 26. 27. 16. Aug. Prof. Chr.

Cod. Th. t. 3. p. 458. 2. ' Dans les premiers jours de cette année 426. ' Théodoſe premier Sécretaire d'Etat lut dans le Senat un diſcours au nom

L'an de J. C. 426. de l'Empereur, dont on a fait diverſes loix. Valentinien y refuſoit en partie une ſubvention d'argent que le Senat lui avoit offerte, & donnoit l'autre partie à la ville de Rome. 'Il y impoſoit ſilence aux calomniateurs & aux délateurs [qui ne manquent jamais après une guerre civile;] reſtituoit à leurs maîtres les eſclaves qui s'étoient révoltés contre eux; maintenoit les priviléges des Senateurs & des Magiſtrats; défendoit de demander les droits d'aubaine; 'ce qu'il permit néanmoins depuis; ôtoit aux Fermiers du Domaine les priviléges & les marques d'Officiers, afin qu'ils ne s'élevaſſent point au deſſus des autres, voulant qu'ils reconnuſſent comme ſimples particuliers les Juges ordinaires, & qu'ils fuſſent ſoumis à l'autorité des loix, à laquelle, dit-il, les Princes mêmes ſont ſoumis. Il confirma peu après par une loi particuliere ce qu'il avoit ordonné touchant ces Fermiers. 'Godefroy dit que dans tout le Code de Théodoſe il n'y a rien de plus élégant & de "plus achevé que ce diſcours.

t.3. p.458. t.4. p.278. p.538. 1. enixius.

'On juge par ces loix & par une autre du 30 Janvier, que Valentinien paſſa tout ce mois à Rome. Les autres loix depuis le 6 de Mars ſont dattées de Ravenne; [d'où l'on ne voit point qu'il ſoit ſorti juſqu'en l'an 437.] 'Il y ordonna le 7 d'Avril que les Chrétiens qui ſacrifieroient aux idoles, ſeroient privés du droit de donner quoique ce ſoit ni entrevifs, ni par teſtament; & que ceux qui ne les auroient pas accuſés durant leur vie, le pourroient faire après leur mort, & faire caſſer leur teſtament. Le 8 du même mois il ordonna que les Juifs & les Samaritains ne pourroient ôter leur ſucceſſion à leurs enfans pour s'être faits Chrétiens; & que quand même ils les deshériteroient pour d'autres cauſes raiſonnables, ils ne pourroient néanmoins les priver de la légitime. Nous laiſſons-là les autres loix qui n'ont rien de conſidérable, ſoit pour l'Etat, ſoit pour l'Egliſe, & qui ne regardent que les affaires des particuliers.] 'Sur quoi il fit un grand réglement dans un ſecond diſcours qu'il adreſſa auſſi au Senat, datté du 6 ou du 13 de Novembre.

Chr. p.173. 1. t.6. p.211. Chro. p. 172. 173. 2.

Note 3. 'On voit à Ravenne ſur la muraille de l'Egliſe de S. Jean l'Evangeliſte la peinture & l'inſcription d'un vœu fait à cet Apôtre, & acquité par Placidie & ſes enfans, pour avoir été délivrés de la mer. [Je ne ſçai s'ils auroient paſſé la mer en allant en Orient, ou en revenant. Car cette inſcription ne ſe peut pas rapporter à l'an 437. lorſque Valentinien alla à Conſtantinople épouſer Eudocie, puiſqu'il n'y eſt point parlé de cette

Grut. p.1048. 1.

Mab. ic. It. p. 40. a. Princeſſe.] 'On croit que Placidie même avoit fait bâtir cette Egliſe de S. Jean. L'an de J. C. 427.

ARTICLE V.

Placidie trompée par les fourberies d'Aëce fait la guerre à Boniface.

L'AN DE JESUS-CHRIST 427. DE VALENTINIEN. 2 & 3.

"Hierius & Ardaburius Conſuls. v. Théod. 2. §. 17.

[PLACIDIE que Dieu avoit délivrée des périls de la mer, eut reçu de lui une grace bien plus rare, & n'eut pas pleuré la ruine entiere de l'Afrique, s'il l'eût délivrée des périls de la calomnie, & s'il l'eût guérie de cette facilité qu'ont les Grands comme les petits à écouter trop favorablement ce qu'on leur dit contre les abſens, ſans obliger les accuſateurs à donner des preuves de ce qu'ils diſent, & ſans reſerver une oreille pour les accuſés, ſelon la régle de l'Evangile & de la nature, atteſtées ſi ſouvent par les Payens mêmes. Cela fait qu'ils conçoivent de l'averſion pour les perſonnes les plus dignes d'en être aimées: & cette averſion cauſe pour l'ordinaire de grandes injuſtices ſuivies quelquefois de grands malheurs, comme nous en allons voir un funeſte exemple.

Nous avons marqué ci-deſſus que Placidie devoit en partie l'Empire à la fidélité & au courage de Boniface Comte d'Afrique. On verra ſur l'Hiſtoire de S. Auguſtin les autres grandes qualitez de ce Comte chrétiennes & humaines, qui le rendoient la joie de l'Egliſe, le ſalut de l'Afrique, & la gloire de tout l'Empire. Mais il étoit homme, & capable de faire des fautes.] 'Il fit un voyage [en 426. au plus tard] par ordre de ceux à qui il devoit obéiſſance, dit, S. Auguſtin; mais il fut aſſez malheureux pour s'y laiſſer vaincre par la concupiſcence, & contre la réſolution qu'il avoit faite de garder la continence, il ſe remaria 'à une fille fort riche nommée Pélagie.' Ce qui fut encore de plus fâcheux, c'eſt que cette femme étoit Arienne. On diſoit que Boniface lui avoit fait abjurer l'héréſie avant que de l'épouſer: & cependant il ſe trouva que ſa fille [née apparemment de cette ſeconde femme,] avoit été batiſée par les Ariens.

Aug. ep. 70. p. 326. 2. b.

Marc. an. 432. Aug. p. 216. 2. c.

[Cette faute de Boniface fut punie par les malheurs dont il

L'an de J. C. 427. fut accablé depuis ce mariage,] ' qui même en fut peut-être l'occaſion. Car Baronius croit qu'il avoit été envoyé en Eſpagne par Placidie; qu'il y avoit épouſé une parente du Roi des Vandales; & que ce fut ce qui donna prétexte à ſes ennemis de le rendre ſuſpect à la Cour. [Il ſeroit à ſouhaiter que cette conjecture fût appuyée de quelque autorité, mais ſi elle n'eſt pas certaine, au moins la ſuite la rend très-probable :] ' ſi ce n'eſt qu'il paroît par Procope que Boniface avoit été [juſqu'en Italie &] à la Cour. Cet Hiſtorien dit que Placidie le fit alors Général de l'Afrique. [Il l'étoit néanmoins dès le tems d'Honoré ; & il y a plus d'apparence que Placidie ajouta à cette charge celle de Comte des Domeſtiques.] ' Car il avoit l'une & l'autre enſemble.

Bar. 427. §. 2.

Proc. l. Van. l. 1. c. 3. p. 183. c.

Aug. ep. 70. p. 127. t. c.

' Son aggrandiſſement fut la cauſe de ſa perte [à l'égard des hommes,] parce que ſa gloire & ſa puiſſance qui augmentoient tous les jours, [lui attirerent l'invie.] Saint Proſper met Felix [grand Maître de la Milice] comme le Chef de ſes ennemis. [Procope veut que ç'ait été Aëce. Et une même jalouſie peut les avoir unis contre lui. Procope rapporte des choſes ſingulieres ſur les intrigues dont Aëce ſe ſervit pour ruiner Boniface dans l'eſprit de Placidie.]

Proc. p. 183. Prof. Chr.

' Ces deux grands hommes, dit-il, étoient oppoſés l'un à l'autre dans la conduite des affaires, quoique cela ne parût pas d'abord, & qu'ils ſe trompaſſent l'un l'autre par une fauſſe apparence [d'amitié.] Ainſi quelque regret qu'eut Aëce de la nouvelle charge que Placidie avoit donnée à Boniface, il n'en témoigna quoique ce ſoit. Mais quand Boniface fut parti [pour retourner en Afrique,] Aëce commença à le rendre ſuſpect à Placidie, & à lui faire entendre qu'il prenoit une autorité entiere dans l'Afrique, & qu'il la vouloit priver elle & ſon fils de cette grande province pour s'en rendre Souverain.

Proc. 6. l. 1. c. 3. p. 183.

[Quand ces premiers commencemens eurent fait quelque impreſſion ſur l'eſprit de Placidie,] ' il ajouta qu'elle pouvoit aiſément s'aſſurer des mauvais deſſeins de Boniface en lui mandant de la venir trouver, parce qu'aſſurément il n'obéiroit point. [Placidie, qui ſelon le naturel de ſon ſexe, étoit crédule & ſoupçonneuſe,] ſe laiſſa aller à ce diſcours, & ne manqua point de mander à Boniface de venir à Rome. Mais Aëce la prévint, écrivit ſecrétement à Boniface que l'Impératrice ne lui vouloit point de bien, qu'elle cherchoit à le perdre, & que pour cela elle le devoit bientôt mander, [afin de le tirer de l'Afri-

p. 183.

que, où il étoit maître.] Boniface ne communiqua cet avis à aucun des ſiens, & ne douta point qu'il ne fût véritable, lorſqu'il reçut auſſi-tôt après l'ordre d'aller à la Cour. Ainſi [ne croyant pas qu'il pût être en ſureté,] il refuſa d'y aller; & Placidie ſur ce refus crut ſa rebellion aſſurée, ne ſongea plus qu'aux moiens de le vaincre par une guerre ouverte, & regarda Aëce comme un homme très-affectionné à l'Etat & à ſon ſervice. L'an de J. C. 427.

[Comme nous n'avons aucun Auteur contemporain qui ait fait avec quelque étendue l'Hiſtoire de ce tems-là, il ne faut pas s'étonner ſi nous ne trouvons ce détail que dans Procope. Néanmoins S. Proſper ſemble l'avoir voulu marquer,] 'lorſqu'il dit qu'on déclara publiquement la guerre à Boniface en 427. parce qu'il avoit refuſé de venir en Italie. ' On voit par S. Auguſtin que Boniface rejettoit cette guerre ſur les mauvais offices de ceux à qui il avoit fait le plus de bien, '& ſur ce qu'on avoit " donné à d'autres les biens du ſiecle, [c'eſt-à-dire, les charges] qu'il poſſédoit.

Prof.Chr.

Aug. ep.70. p. 127. 1.c.

p.126. 2.b.

delegata.

'Les Barbares d'Afrique [prenant occaſion de ce trouble,] ravagerent, pillerent & déſerterent beaucoup d'endroits, ſans que perſonne s'oppoſât à eux; parce que Boniface qui avoit alors de grandes forces, ne pouvoit néanmoins donner aucun ordre pour les réprimer, étant aſſez occupé par le ſoin de ſa propre conſervation. ' Car après qu'il eut été déclaré ennemi public, on envoya par l'ordre de Felix une armée contre lui en Afrique ſous la conduite de Mavorce, Galbion & Sinez. Ils aſſiégerent Boniface, (on ne dit point dans quelle place.) Mais les deux premiers furent tués par la trahiſon de Sinex, qui fut enſuite tué lui-même par Boniface, lorſque ſa tromperie fut découverte.

p.127. 1.b.c.

Prof.Chr.

'Boniface fut ainſi délivré de ce danger, & de ſes ennemis qui l'environnoient. S. Auguſtin lui écrivit l'excellente Lettre 70. où il s'efforce de le faire rentrer en lui-même, & lui donne des avis capables de le rendre heureux, s'il les eut pû ſuivre. [Mais il étoit bien engagé pour cela.] 'Car après la défaite des premiers Généraux, on commit le ſoin de cette malheureuſe guerre au Comte Sigiſvult, [qui fut Conſul en 437.]

Aug ep.70. p. 126. 1.a.

Prof.Chr.

'Il vint véritablement en Afrique " avec pluſieurs Goths Ariens, & ſe trouva maître de Carthage & d'Hippone. [Il ne peut y être venu qu'à la fin de 427. ou même en 428.]

Aug. in Max. l.1,t.6. p.283. 2.d.v.Poſ.c.17.

Ibid.

ARTICLE

L'an de J. C. 428.

ARTICLE VI.

Boniface fait entrer les Vandales dans l'Afrique: De Genſeric leur Roi.

L'AN DE JESUS-CHRIST 428. DE VALENTINIEN 3 & 4.

v. Theod 2. §. 17.

"Felix & Taurus Conſuls.

BONIFACE voyant qu'on s'obſtinoit à le vaincre, & ne ſe trouvant pas en état de réſiſter à ſes ennemis, chercha un malheureux ſecours dans la protection des Vandales. [Et fut ainſi l'auteur du plus grand malheur qui put jamais arriver à la province & à l'Egliſe d'Afrique. Proc.b.V.l.1. c 3. p.184. a.

'Les Vandales étoient dans la Bétique depuis l'an 420. ſous leur Roi Gonderic; & "la défaite de Caſtin en 422. [les y avoit entiérement établis.] 'Ils y prirent Séville en 427. Mais Gonderic enflé de ſes victoires, ayant porté ſes mains contre l'Egliſe de cette ville [pour la donner aux Ariens,] fut auſſitôt poſſédé du Démon par un jugement viſible de Dieu, & périt malheureuſement. [Je ne ſçai ſi c'eſt pour effacer la honte de cette mort, qui étoit une condamnation de l'Arianiſme,] 'que les Vandales diſoient depuis que Gonderic appellé Gonthaire par Procope, avoit été pris dans une bataille contre les Allemans, (ils veulent peut-être dire les Sueves,) & pendu par eux. Idat. p.15.16. v. Honoré. §. p.17. Proc. p.185.a.

'Gonderic laiſſa pluſieurs fils, '& néanmoins il eut pour ſucceſſeur ſon frere nommé par les Anciens Gaiſeric, [Geiſeric ou Gizeric, & aujourd'hui pour l'ordinaire Genſeric.] 'Procope aſſure qu'il n'étoit que bâtard de Godigiſcle ['tué par les François en 406.] 'Et S. Sidoine dit que s'il étoit fils d'un Roi, il étoit conſtant que ſa mere étoit une eſclave. 'On prétendoit auſſi qu'il étoit apoſtat, & qu'il avoit abandonné la foi Catholique pour embraſſer l'Arianiſme, [qui étoit la Religion des Vandales.] 'Mais du reſte c'étoit un homme d'eſprit, très-adroit & tout-à-fait habile dans la guerre. Vict.V.l.2.p. 21. Idat. p.17. Proc.p.184.a. v. Honoré. §. Sid.car.2.5.p. 300.310. Idat. p.17. Proc.p.184.a. b.

'Il étoit petit de corps, & étoit devenu boiteux d'une chûte de cheval. Il penſoit beaucoup, & parloit peu. Il mépriſoit la volupté; mais il étoit très-emporté, fort ambitieux, prudent & adroit pour mettre le monde dans ſes intérêts, toujours prêt Jorn. c.36. p. 657.

à jetter des ſemences de diviſion & de haine; il étoit trop connu à Rome par les avantages qu'il avoit remportés ſur les Romains. L'an de J. C. 428.

[Il avoit peut-être conduit les troupes de Gonderic ſon frere à la bataille contre Caſtin.] On dit qu'il avoit plûtôt exécuté, que les autres délibéré. 'Depuis qu'il fut en Afrique, il fit noyer la femme de ſon frere dans la riviere d'Amſaque qui paſſe à Cirthe, & fit enſuite périr ſes enfans.

Malch. p. 959. Vict. V. l. 2. p. 21.

[Voilà celui avec qui le Comte Boniface, dont la piété avoit été autrefois ſi éſtimée par S. Auguſtin, fut réduit à traiter, & à lui ouvrir "cette année les portes de l'Afrique, au grand malheur de cette province, & de tout l'Empire Romain; on peut ajouter de toute l'Egliſe, & plus encore de lui-même.] Note 4.

'Procope dit qu'il convint avec les Vandales que Gonderic (qu'il ſuppoſe vivant contre le témoignage d'Idace & des Vandales) & Genſeric auroient chacun un tiers de l'Afrique, [& lui l'autre;] & qu'ils ſe ſecoureroient tous mutuellement. 'Ces Barbares [n'avoient pas de vaiſſeaux, ou] ne ſçavoient pas s'en ſervir; mais ceux qui vouloient les employer contre leurs ennemis, leur fournirent le moyen de paſſer la mer. 'Ils étoient déja prêts à s'embarquer, lorſque Genſeric apprit au commencement de 428. qu'Hermigaire [Capitaine] Sueve faiſoit le dégât dans les provinces voiſines. Il prit auſſi-tôt une partie de ſes troupes pour l'aller chercher, l'atteignit dans la Luſitanie, & lui tua la plus grande partie de ſon armée. Hermigaire crut ſe ſauver ſur un cheval extrêmement vîte; mais [ayant voulu paſſer] la riviere de Guadiana près de Meride, il y fut noyé. Idace dit que ce fut le bras de Dieu qui le précipita, à cauſe qu'il avoit parlé injurieuſement de Sainte Eulalie, & avoit fort maltraité la ville de Meride [où étoit ſon corps.]

p. 45. b. Prof. Chr. Idat. p. 18.

'Auſſi-tôt après cette expédition, Genſeric retourna à ſon embarquement, & ayant fait mettre ſur les vaiſſeaux tous les Vandales avec toute leur famille, il quitta l'Eſpagne au mois de Mai, & paſſa de la Bétique en la Mauritanie, 'par le détroit de Gibraltar, large ſeulement de "cinq lieues. Il fut bien aiſe de faire courir le bruit qu'il avoit une armée de 80 mille hommes; mais pour faire ce nombre, il y fallut comprendre les enfans, les vieillards & les eſclaves. On peut voir dans "l'Hiſtoire de S. Auguſtin la deſcription des ravages qu'ils firent dans cette riche province: & il ſuffit de dire ici qu'au mois de Mai 430. "ils étoient maîtres de toutes les villes d'Afrique, hors

p. 17. 18. Vict. V. l. 1. p. 3. 12. mille. v. S Aug. §. Ibid.

L'an de J. C. 428.

Carthage, Cirthe, & Hippone. [Caſſiodore favoriſant ſans doute un peu ceux ſous qui il vivoit,] ' dit que les Vandales quitterent l'Eſpagne, en étant chaſſés par les Goths: 'au lieu que Salvien dit qu'ils n'y craignoient perſonne, & qu'ils en ſortirent purement par leur volonté, Dieu qui les y avoit amenés pour punir les péchez des Eſpagnols, les en faiſant ſortir de même pour aller châtier ceux des Afriquains: & ils reconnoiſſoient eux-mêmes qu'ils y étoient moins conduits par leur inclination, que par un ordre ſecret de Dieu. Pour les Provinces qu'ils quitterent dans l'Eſpagne, on peut juger par Idace que les Romains y rentrerent juſqu'à ce qu'ils en furent chaſſés par les Suéves, & les Suéves par les Goths, 'qui s'établirent ainſi dans cette partie de l'Eſpagne à la place des Vandales.

Caſſd.Chr. Sal.gub.l.7. p. 168. Proc.b.V.p.

ARTICLE VII.

Aëce défait les François: De Clodion leur Roi.

[DURANT qu'Aëce faiſoit ruiner pour ſatisfaire ſon ambition la plus belle Province de l'Empire,] 'Il combattoit les François dans les Gaules. Il en tua un grand nombre, & recouvra par les armes en 428. les Païs proche du Rhin où ces Peuples s'étoient déja établis. 'On rapporte à cette guerre ce que dit "Jornande, qu'Aëce contraignit par de furieux carnages la barbarie des François de s'aſſujettir aux Romains.

Card.chr. Buch.belg. l. 15. c.8. §. 8. p. 471. Jorn. r. Got. c.34. p. 660.

Immenſis.

'Tiro Proſper marque ſur la 5. année d'après la mort d'Honoré [qui doit être l'an 428.] que Chlodius regnoit alors dans la France, [c'eſt-à-dire, dans le Païs des François. C'eſt celui que nous nommons ordinairement Clodion.] ' Il eſt nommé Clodion par Grégoire de Tours qui l'appelle un Roi utile [à ſon Peuple, & "très illuſtre dans ſa Nation: '& on ne doute point que ce ne ſoit ce Clodion que Sidoine fait Chef des François contre Aëce. M. Valois & d'autres le font commencer en 408. ſur l'autorité de [Tiro Proſper.] Ainſi la guerre qu'Aëce fit aux François cette année là aura commencé ſon regne, ou fini celui de Faramond ſon prédeceſſeur.

Prof. T.p.51. Gr.Tur.h.Fr. l.2. c.9. p.64. Vales.Fr.l.1.p. 124.c.Sid.car. 5. p.315.

Nobiliſſimum.

'Un Hiſtorien du tems de Charles Martel, & pluſieurs autres enſuite le font fils de Faramond, auſſi-bien que ſon ſucceſſeur: & M. Valois les ſuit, ſans s'arrêter à Fredegaire, 'qui

Val. p. 124. 125. Du Ch. t.1. p. 722.

faiſant un abrégé de Grégoire de Tours du tems de Pepin, L'an de J. C. 428. v. Honoré. §. 58.
p. 726. a. 'le fait fils & ſucceſſeur "de Théodemir Roi des François tué
Buch. p. 473. §. 7. dans un combat par les Romains, 'ce qu'il paroît entendre de
p. 279. b. Uſſer. Britan. p. 402. 403. la guerre que Caſtin fit aux François vers l'an 413. 'D'autres le rapportent à la guerre de 428. dont nous venons de parler, & croyent que ce Théodemir dont Saint Grégoire de Tours autoriſe la mort par une chronique, eſt le même que Faramond.

Comme Clodion eſt le premier où Grégoire de Tours commence à faire une ſuite de l'Hiſtoire des François, [car il ne
Gr. Tur. p. 65. parle point de Faramond,] '& qu'il fait deſcendre de lui les
Buch. p. 473. §. 6. Rois ſuivans, [c'eſt peut-être pour ce ſujet] 'que divers Auteurs le regardent comme le premier Roi des François. On croit auſſi que c'eſt parce qu'il les a établis au-deça du Rhin,
§. 4. | Val. p. 126. Val. p. 131. b. ſans que les Romains les en ayent pu chaſſer depuis, 'comme il ſemble qu'ils l'avoient fait en 428. 'ce qui peut le faire regarder comme fondateur de la Monarchie Françoiſe dans les Gaules.

Buch. p. 475-479. 'On le ſurnomme auſſi d'ordinaire le Chevelu, comme s'il avoit commencé le premier à porter de grands cheveux, quoique l'Hiſtoire le marque long tems auparavant des Princes de ſa Nation. [Et c'étoit une choſe ordinaire preſque à tous les Barbares du Septentrion,] quoique ce ne fût pas toujours de
Sid. car. 5. p. 316. la même maniere, de quoi Bucherius traite amplement. 'Il rapporte un paſſage de Saint Sidoine qui décrit leur chevelure, leur barbe & leurs habits, leurs armes, & tout leur extérieur; & l'on voit qu'ils avoient leurs cheveux longs par de-
Buch. p. 477. §. 8. vant, & tout-à-fait courts par derriere. 'Bucherius croit qu'il n'y avoit que les Princes qui portaſſent ces longs cheveux, & il allégue pour cela quelque paſſage du VI. ſiécle.

[Puiſque nous avons commencé à parler de Clodion, nous
Idat. p. 19. joindrons ici le peu que les Anciens nous en apprennent.] 'Nous trouvons donc dans Idace qu'en 431. Aëce étoit occupé dans les Gaules à une expédition, [& à une guerre. C'étoit ſans doute contre les François,] puiſque le même Auteur qui étois alors auprès d'Aëce même, dit qu'il les vainquit en 432.
Sid. car. 5. p. 315. dans un combat. 'Sidoine qui loue les exploits que Majorien avoit faits ſur le Rhin, ſur le Vahal & ſur la Meuſe, [nous donne lieu de croire qu'il accompagnoit Aëce dans cette expédition] comme en beaucoup d'autres. Il dit même qu'Aëce n'a jamais rien fait ſans lui.

L'an de J. C. 428. ' Aëce aprés avoir vaincu les François, fit la paix avec eux la même année. ' On n'en ſçait point les conditions, mais on conjecture que preſſé par les autres affaires de l'Empire, il peut leur avoir rendu les Païs dont il les avoit chaſſés en 428. [avec quelque ſujettion & quelque reconnoiſſance pour l'Empire.] Idat. p. 19. Buch. belg. p. 473. 1.

v. la Note p. 4. ' Bucherius croit qu'on le peut tirer de la notice, " mais cela eſt foible. Ce qui eſt certain, c'eſt que nous allons voir les François avancés juſques dans l'Artois. ' S. Grégoire de Tours avant la conquête de Cambray nous repréſente Clodion comme faiſant ſa réſidence ordinaire au-deçà du Rhin dans le château de Diſpard, ' qu'on croit être " Doesbourg entre Bruxelles & Louvain dans l'ancien Diocèſe de Tongres, ou ſur les confins. [Et cela convient à ce qu'il ajoute,] que Clodion avoit là au midi les Païs que les Romains tenoient encore. ["Nous mettrons vers l'an 435.] ce que dit Sidoine, que Majorien défendit Tours. Peu de tems aprés il accompagna Aëce contre les François, qui ayant Clodion à leur tête, étoient entrés dans l'Artois, ' Aëce les ſurprit occupés à un mariage de quelque Seigneur de leur Nation, en un lieu appellé " le Bourg d'Helene, ' que quelques-uns prétendent être le vieux Heſdin, ' & d'autres la ville de Lens ſur l'Eſcaut : & ceux du Païs croyent que la ſituation des lieux auſſi-bien que le nom, obligent à ſuivre ce ſentiment. ' Cet événement auquel Majorien eut beaucoup de part, [eſt l'unique qu'on ſçache de cette guerre. Il y a ſeulement lieu de conjecturer que les Romains n'y eurent pas d'autre avantage, puiſque Sidoine ne le dit pas. On peut la mettre [1] durant que les Romains étoient occupés à celle des Goths depuis 436. juſqu'en 439. Litorius eut la principale part à celle-ci :] ' mais Aëce ne laiſſoit pas de veiller en même tems ſur les affaires des Gaules.

v. Honoré. §. 58. v. §. vicus Helenæ, p. 315. 316. not. p. 120. Val. r. fr. l. 3. p. 3. p. 132. [n. p. 186.] Child. n. p. 11. 12. Sid. p. 315. 316 1. Proſp. ap. 439. Child. an. p. 7-9.

' M. Valois qui met le combat de Lens en 437. y joint ce que dit Grégoire de Tours, ' que Clodion ayant envoyé [de Deosbourg] ' reconnoître tout le Païs juſqu'à Cambray, il ſe mit en marche, paſſa ſur le ventre aux Romains, & prit Cambray, où il fit quelque tems ſa réſidence. ' Il peut donc avoir étendu alors ſes courſes juſque dans l'Artois, & y avoir été ſurpris auprès de Lens. ' Mais cet échec ne l'empêcha pas de pouſſer ſes conquêtes juſqu'à la Somme. ' D'autres ajoutent qu'il prit Tournay, Amiens même, & qu'il fit encore d'autres Val. r. fr. p. 131. 132. [chr. Gr. Tur. l. 2. c. 9. p. 64. p. 64. 65. Val. p. 131. Gr. Tur. p. 65. Val. p. 130. 131. Du ch. r. 1. p. 164.]

1. ' Bucherius la différe juſqu'en 442. ou 443. [ſans en avoir aucune raiſon conſiderable.] Et cela l'oblige d'étendre le *tempore parvo* de Sidoine à 6. ou 7. ans. Buch. p. 505. Buch. belg. p. 502.

exploits. [Nous nous contentons de ce que nous trouvons dans les Auteurs les plus assurés, au nombre desquels nous ne mettons point] les Annales de Hainault par Jacques de Guise, quoique Bucherius les employe assez souvent. L'an de J. C. 428.

Buch. belg. p. 505. 506.

Val. r. fr. l. 3. p. 134.

' On croit qu'Aëce fit ensuite la paix avec les François, & les laissa jouir au moins d'une partie des Païs qu'ils avoient conquis, puisqu'il accordoit bien la même chose à des Peuples qu'il avoit moins sujet de craindre. Prisque Auteur de ce tems-là, dit qu'il avoit vû à Rome le second fils du Roi des François, qui y étoit en ambassade, encore si jeune qu'il ne commençoit pas même à avoir de barbe. Il remarque sa grande chevelure blonde qui lui flottoit sur les épaules, & dit qu'Aëce le fit son fils adoptif, ' en lui donnant ses armes, & d'autres marques d'une amitié particuliere. ' Il le renvoya ensuite chargé de présens: & l'Empereur [Valentinien] ne lui en fit pas de moindres. [Ce Prince âgé d'environ 18. ans en ce tems-là, " est peut-être Merouée qui regna après Clodion, ' puisqu'on voit qu'il étoit uni avec Aëce contre Attila. Il peut être venu à Rome en l'an 439. auquel Valentinien y étoit. Aëce peut y avoir passé une partie de l'année; & nous ne voyons point que] ce qu'on dit de Childeric y répugne.

Prisc. leg. p. 40. b.

Cang. diss. 22. p. 268. &c.

Prisc. p. 40. b.

Note 6.

Coint. t. 1. p. 72. §. 3.

ARTICLE VIII.

Cologne prise par les François: Du Roy Merouée.

Salv. gub. l. 6. p. 133.

SALVIEN [qui écrivoit vers l'an 440.] dit que Tréves avoit été entiérement renversée par un quatriéme saccagement; [ce qu'on peut aisément rapporter aux exploits que fit Clodion vers 447.] Il semble avoir abandonné Tréves après l'avoir pillée.

p. 133. §. 59.

' Mais il paroît " que les François possédoient Cologne en 440. comme un lieu qu'ils se conservoient, & où ils établissoient leur demeure. [Il n'y a gueres lieu de douter que ce ne soit] 'cette ville proche de Tréves, & presqu'aussi magnifique, où Salvien dit que tous les Principaux étoient en festin lorsque l'ennemi y entroit déja. ' Salvien avoit en effet divers parens faits captifs à Cologne, & une très-sainte veuve entr'autres, qui après s'être retirée de la servitude, n'avoit ni de quoi vivre dans la ville, ni de quoi s'enfuir; de sorte qu'elle étoit

p. 143. 144.

ep. 1. p. 198.

L'an de J. C. 428. réduite à travailler pour les femmes des Barbares. [Autant qu'on en peut juger par Salvien, il n'y avoit pas long tems que la ville avoit été priſe, peut-être comme nous avons dit, lorſque Clodion reprit les armes après la paix de 432. ce qui n'empêcha pas que par cette paix on ne l'eut laiſſé maître du Païs d'alentour. Car quand les Romains donnoient des terres aux Nations étrangeres, ils ne donnoient ſouvent que la campagne, ſe reſervant les villes, au moins les plus grandes.] 'Le P. le Cointe met la priſe de Cologne en 439. mais ſans en avoir de fondement. 'Cette ville avoit ſon Roi particulier du tems de Clovis, mais François.

Coint. t.1. p. 69.

Val.l.4.p.236. a.

[Ce que nous venons de dire de ſa priſe ſous Clodion, ne paroît nullement aiſé à accorder avec Bucherius,] 'qui veut que les ſoldats Romains mis en garniſon dans la ville, l'ayent remiſe entre les mains des François par un traité, & en prenant leur parti. 'Il fonde cela ſur un endroit de Procope [qui ſignifie peut-être toute autre choſe, mais qui au moins ſe rapporteroit mieux au tems de Clovis qu'à celui de Clodion. Et d'ailleurs Procope n'a pas grande autorité pour tout ce qui eſt un peu éloigné de lui.

Buch. p. 427. 428.

Proc.b. Got.l. 1.c.29. p.340. 342.

'Le P. le Cointe a remarqué que Cologne eſt preſque toujours appellé *Agrippina* avant ce tems-ci, & rarement *Colonia*; au lieu que depuis que les François en furent maîtres, on ne trouve preſque plus que ce dernier nom. [C'eſt peut-être ce qui a fait] dire à Hincmar & à quelques autres, que les François le lui avoient donné. [Il y a aſſez d'apparence que ç'avoit toujours été ſon nom le plus commun dans le Païs, & qu'ainſi l'uſage populaire l'a enfin emporté, come cela arrive ſouvent, lorſqu'il n'a plus été néceſſaire de diſtinguer cette Colonie de tant d'autres qui étoient dans tout l'Empire.]

Coint. t.1. p. 92. §. 6.

'Comme les François étoient encore payens en ce tems-ci, on croit que l'Egliſe ſouffrit beaucoup ſous leur domination; & on rapporte à cela de ce qu'on ne trouve point d'Evêques à Cologne depuis Saint Evergile, qu'on croit avoir vécu juſques vers 430. [& 'dont l'Epiſcopat n'eſt pas même fort aſſuré] juſqu'à Aquilin qui vivoit du tems de Clovis. 'On ne trouve point non plus d'Evêques à Tournay & à Cambray depuis les ravages des Vandales [en 407. juſques ſur la fin du ſiécle.

p.69.

v.S Armand de Bordeaux not. 3.

p.70.

'Clodion peut avoir régné 20. ans juſqu'en 448. auquel Tiro Proſper dit que [1] Merouée régnoit en France, 'c'eſt-à-dire,

Valc.3.p.125. 144. p.146.

1. *Autr.* Merevée, Merovie, &c.

dans les Païs ſujets aux François deça & de-là le Rhin. Je ne ſçai comment quelques uns veulent tirer de cette expreſſion qu'ils ne poſſédoient encore rien dans les Gaules. Il y a bien des difficultez ſur Merouée. Mais ſelon ce qui nous paroît le plus probable, c'eſt [ce ſecond fils de [Clodion] qui étoit à Rome vers l'an 439. âgé peut-être alors de 18. ans. Son ainé ſurvécut à Clodion auſſi-bien que lui. Mais il ſemble que Merouée appuyé par l'autorité d'Aëce & des Romains, ait emporté ſur lui la couronne. Il eſt certain qu'il y eut entr'eux de grandes diviſions, & l'aîné appella Attila à ſon ſecours; & ce fut une des raiſons qu'eut Attila de venir [en 451. dans les Gaules] faire la guerre aux François & aux Romains. Auſſi il avoit des François parmi ſes troupes. [Merouée] Roi des François étoit joint aux Romains, & eut part à la grande victoire qu'ils remporterent ſur Attila auprès de Châlons; ce qui ſans doute lui affermit la Couronne, & la fit perdre entiérement à ſon frere aîné] à cauſe duquel Aëce lui conſeilla de s'en retourner en ſon Païs auſſi-tôt après le combat. On croit que cet aîné eſt Claudebaud qu'on trouve dans un manuſcrit de la loi Salique avoir été fils de Clude ou Clodion fils de Faramond, & frere d'un Clenon [qu'on ne connoît point.] M. Valois croit que ce Claudebaud fils aîné de Clodion peut être ce Clodomir, que la Vie de Saint Genulphe [écrite long tems après, met comme Roi entre Clodion & Merouée. Elle oublie Childeric.

L'an de J. C. 428.

Priſc. leg. 40. b a.

Sid. car. 7. p. b. Gr. Tur. l. 2. c. 7. p. 56.

Du Ch. p. 393. [Prof.

Val. p. 144. c.

Bol. 17. jan. p. 98. §. 3.

v. S Denys de P. Meroving.

Grégoire de Tours ne dit rien de Merouée, ſinon qu'il fut pere de Childeric, ſans parler des fables que d'autres ajoutent ſur cette naiſſance. [Il ſemble néanmoins que ce Prince doit avoir été aſſez célébre,] puiſque divers Auteurs du VII. ou du VIII. ſiécle, & beaucoup d'autres enſuite ont donné le nom de Merovingiens aux Rois qui lui ont ſuccédé juſqu'à Pepin, qui eſt ce que nous appellons la premiere race. Roricon le releve en effet beaucoup, mais par des éloges généraux: [& ce n'eſt pas un Auteur fort ſûr.] Bucherius devine ce qu'il peut de ſes exploits. Et M. Valois même juge par ce qu'on dit de Childeric qu'il faut que Merouée ſon pere eût étendu ſes conquêtes depuis la Somme juſqu'à la Seine, peut être après qu'Aëce eut été tué. Ce qu'on en voit, c'eſt qu'en l'an 455. la mort de Valentinien ayant fait ſoulever les peuples voiſins, les François ravageoient la premiere Germanie, & la ſeconde Belgique, [qui ſont les Provinces de Mayence & de Reims.

Gr. Tur. l. 2. c. 9. p. 65. Val. p. 144. c.

p. 145. a.

Du Ch. p. 802. c.

Buch. p. 520. 521.

Sid. car. 7. p. 342.

Mais

L'an de J. C. 428. ' Mais ces mouvemens furent auſſi-tôt appaiſés. ' Quelques-uns mettent la mort de Merouée l'année ſuivante. ' M. Valois la differe juſqu'en 458. [cela dépend de l'Hiſtoire de Childeric & de Clovis, dont nous reſervons l'examen " pour un autre endroit.] p. 343. Buch. p. 516. Val. l. 4. p. 189.

v. Clovis.

ARTICLE IX.

On travaille à ſoulager l'Afrique: Aëce eſt fait Général au lieu de Felix qui eſt tué: Les Juthonges & les Noriques battus.

L'AN DE JESUS-CHRIST 429. DE VALENTINIEN III. 4, & 5.

v. Theodoſe II. §. 18.

" *Florentius & Dioniſius Conſuls.*

' LORSQUE Saint Hilaire fut fait Evêque d'Arles, [c'eſt-à-dire au commencement de 428. ou de 429. Caſſius qualifié Illuſtre commandoit les troupes de ces quartiers-là: & il contribua beaucoup à élever ce Saint à l'Epiſcopat. Leot. 1. p. 736. c. b.

[Durant que l'Afrique étoit ravagée par les Vandales, ' elle l'étoit encore par les chicannes & les injuſtes vexations des Officiers qui y levoient les impôts; de ſorte que la Proconſulaire Spectabilis. fut obligée de députer à l'Empereur Bubulque homme " de qualité qui avoit le titre de Comte. ' Et ſur ſes remontrances, l'Empereur fit une Conſtitution ' dattée de la fin de Février ou d'Avril 429. & adreſſée à Celer Proconſul d'Afrique, Cod. Theod. 12. t. 1. l. 186. p. 516. p. 517. p. 516.

v. S. Aug. §. 128. ' qu'on croit être celui à qui S. Auguſtin a écrit " quelques lettres. ' Nous avons quatre loix tirées de cette Conſtitution, ' qui ordonnent entr'autres, 1. Qu'un Bourgeois " du Corps de Curialem, municipem. ville ne ſera reſponſable que de ſon bien propre, & ne pourra être pourſuivi pour la taille d'un autre comme on le faiſoit aſſez ſouvent; ce qui ne ſervoit qu'à ruiner tout le monde, & faiſoit que dans les villes, il ne ſe trouvoit plus perſonne en état de payer: 2. ' Qu'une quittance donnée par un Proconſul, vaudra pour tous ſes ſucceſſeurs, à qui il ne ſera point permis refricare. " de faire ſur cela aucune nouvelle recherche: 3. ' Que quand on aura publié un Edit pour quelque levée, ceux qui doivent payer auront quatre mois pour apporter eux-mêmes leur argent au Capitole, [qui ſervoit apparemment d'Hôtel de ville,] ſans qu'on pût durant ce tems là leur faire aucune pourſuite. S. Aug. t. 4. p. 355. 1. t. 4. p. 517. 1. 12. t. 1. l. 186. p. 516. l. 185. 12. t. 1. l. 34. p. 44.

l. 35. p. 45. ' L'Empereur adreſſa " vers le même tems un Edit général pour le ſoulagement de tout l'Empire, à Voluſien Préfet du Prétoire, où il défend les pourſuites juſqu'à la fin de l'Indiction: L'an de J. C. 429. le 14 ou 27 Février.

12. t. 6. l. 32. p. 561. ce que Godefroy entend de l'année entiere; ' ordonnant aux Intendans des finances & aux Préfets du Prétoire de punir ceux qui auront fait des pourſuites avant le tems marqué par ſa loi. Il rend les Gouverneurs des provinces & leurs Officiers reſponſables des torts faits aux particuliers par les Receveurs, en peſant mal l'argent qu'ils leur apporteront.

Cod. J. 1. t. 14. l. 4. p. 112. ' Dans une loi du 11 de Juin adreſſée au même Voluſien, il déclare qu'il ne défend rien aux autres, qu'il ne ſe le défende à lui-même. Car il eſt digne, dit-il, de la majeſté du Souverain de ſe reconnoître ſoumis aux loix, puiſque c'eſt de leur autorité que dépend la nôtre: & aſſurément c'eſt moins d'être Souverain que de ſoumettre aux loix ſa ſouveraineté même.

Cod. Th. t. 6. p. 392. ' Voluſien Préfet du Prétoire cette année & la précédente, eſt, à ce qu'on croit, " ce célébre Payen dont l'obſtination n'ayant pû être vaincue par les raiſons & l'éloquence de S. Auguſtin, céda enfin [vers l'an 436.] en mourant, aux prieres que la jeune Melanie ſa niece adreſſoit à Dieu pour ſa converſion. v. la jeune Melanie §. 1. 10.

Chr. pag. 172. 175. [Il peut avoir ſuccédé] ' à Baſſus Préfet du Prétoire en 426. Une loi du 15 Février 430. donne cette qualité à Théodoſe,

t. 6. p. 389. l. ' qui avoit été premier Secrétaire d'Etat en 426.

L'AN DE JESUS-CHRIST 430. DE VALENTINIEN III. 5, 6.

Theodoſius XIII. & Valentinianus III. Aug. Conſuls.

Proſ. Chr. ' Aëce fut fait enfin Général des armées Romaines l'an 429. à la place de Felix, qui fut en même tems élevé à la dignité de Patrice. Mais dès l'année ſuivante Aëce fit tuer Felix avec Paduſie ſa femme, & un Grunnite Diacre, parce qu'ils vouloient arrêter le progrès de ſa fortune. Felix fut tué à Ravenne dans

Grut. p. 1164. 5. une ſédition militaire. ' On a encore une inſcription de ce Felix déja Patrice & de ſa femme [2] Paduſie ſur quelque ornement qu'ils avoient fait faire dans l'Egliſe de S. Jean de Latran. Ainſi ils faiſoient profeſſion du Chriſtianiſme. Je ne ſçai pourquoi Felix grand Maître de la Milice, Conſul & Patrice, n'y prend que le titre de Clariſſime, & donne à ſa femme celui d'Illuſtre. [Aëce peut avoir été fait Patrice en même tems,] puiſque Marcellin lui donne ce titre en 342. Néanmoins Idace dit qu'il ne l'obtint qu'en 433.

Nor. de Piſ. p. 441. 2. ' Le Cardinal Noris en copiant cette inſcription la nomma Penduſe.

L'an de J. C. 430. ' Il n'étoit encore que Comte, lorſqu'il défit en la même année 430. une troupe de Goths auprès d'Arles, & prit Anaulphe leur Chef. Il vainquit auſſi en ce tems-là les Juthonges ' peuples d'Allemagne voiſins de la Rhétie, ' & il eut bien voulu les pouvoir exterminer. ' On croit que Jornande marque cette guerre, lorſqu'il dit qu'Aëce avoit dompté par de grands carnages la fierté des Sueves, & les avoit aſſujettis à l'Empire. ' Il vainquit les Nores ou Noriques ſujets de l'Empire,] mais qui s'étoient ſans doute révoltés,]' comme ils ſe revolterent [encore] auſſi-tôt après. ' Aëce avoit alors avec lui Avite depuis Empereur.

Idat. p. 18. Sid. n. p. 131. Prof. T. Val. r. fr. p. 135. b. Jorn. r. Got. c. 34. p. 660. Idat. Sid. car. 7. p. 338. Idat. p. 19. Sid.

' On a une inſcription de lui ſur une colonne qu'il avoit fait mettre auprès d'Arles pour marquer le premier mille. ' Valentinien lui donne en 440. le titre d'Illuſtre, & témoigne que ſa vertu & ſa capacité lui avoient acquis beaucoup d'eſtime dans divers emplois qu'il avoit eus.

Spon. p. 226. Cod. Th. nov. 19. p. 10. 1.

' Nonobſtant la puiſſance de Sueves, qui s'étoient emparés de la Galice, les peuples de ce pays maintenoient leur liberté en divers endroits ' par le moyen des châteaux qu'ils tenoient, & les Sueves avoient fait la paix avec eux. Ils la rompirent en ce tems-ci pour piller le pays. Mais les peuples ſe défendirent ſi bien, que les Sueves furent contraints, pour avoir la paix, de leur rendre ceux qu'ils avoient pris. Ermeric étoit alors Roi des Sueves.

Iſid. Chr. Idat.

ARTICLE X.

Aëce ſoumet la Vindelicie & bat les Franëois : Boniface fait ſa paix : Eſt vaincu par les Vandales : Chaſſe & défait Aëce ; mais il meurt & Aece eſt rétabli.

L'AN DE JESUS-CHRIST 431. DE VALENTINIEN III. 6, 7.

' Baſſus & Antiochus Conſuls. Idat. &c.

' BASSUS eſt ſans doute celui qui étoit Préfet d'Italie en 426. après avoir été Intendant du Domaine en 425. ' Flavien avoit ſa charge de Préfet en 431. & 432.

Cod. Th. t. 6. p. 353. 2. p. 362.

' Aëce vainquit encore en 431. les Noriques qui s'étoient ré-
1. voltés. ' Après [1] les [deux] guerres contre les Noriques, il en

Idat. p. 19. Sid. car. 7. p. 338.

1. ' M. Valois croit que les Noriques, les Vindeliciens & même les Juthonges

Val. r. fr. l. 3. p. 234. c.

eut une autre contre les Vindeliciens [leurs voiſins, & qui étoient ſans doute auſſi les compagnons de leur révolte.] Il ſoumit les uns & les autres, toujours accompagné d'Avite depuis Empereur. ' Il paſſa de ces pays-là dans les Gaules " pour quelque autre guerre. ' On croit que c'etoit contre les François, ſoit que la guerre de 428. ait continué juſqu'en 432. ſoit qu'elle ait recommencé en ce tems ci. L'an de J. C. 432.

Idat. p. 19.
Buch. p. 472. §. 9.
expeditio; v. §. 7.

Idat. ' Un Vetton qui étoit venu du pays des Goths en Galice pour quelque intrigue, s'en retourna trouver les Goths ſans rien faire. Les Sueves rompirent auſſi alors de nouveau la paix qu'ils avoient faite avec les naturels de la Galice, & pillerent leurs terres; ce qui obligea ceux-ci de députer l'Evêque Idace à Aëce qui étoit alors dans les Gaules. [Cet Idace eſt ſans doute celui même qui rapporte ceci dans ſa Chronique.] Nous en parlerons plus amplement à la fin de cette Hiſtoire.

" Placidie avoit découvert enfin les fourberies d'Aëce contre le Comte Boniface. Mais n'oſant pas punir un homme qui ſembloit être l'unique appui de ſa puiſſance, elle ſe contenta de regagner Boniface. Le Comte Darius réuſſit à cette négotiation, & fit même, ce ſemble, une tréve avec les Vandales en 429. Mais ces Barbares ayant mieux aimé continuer leurs progrés, que d'accepter les offres que leur fit Boniface pour les porter à s'en retourner en Eſpagne, combattirent Boniface même, le défirent & l'aſſiégerent dans Hippone en 430. ſur la fin de Mai, environ trois mois avant la mort de S. Auguſtin. [' Le ſiége dura environ 14 mois] juſques vers le mois de Juillet 431.] ' & les Vandales aſſiégés eux-mêmes par la famine, furent enfin contraints de ſe retirer. [Mais cette bonne fortune des Romains ne dura gueres.

v. S. Aug. §.

Poſſ. c. 28.
Proc. b. Vand. l. 1. c. 3. p. 185. a.

a. b. ' Boniface reçut peu aprés un grand renfort de Rome, & même de Conſtantinople ſous la conduite d'Aſpar. Ainſi il donna bataille aux Vandales dans l'eſpérance de pouvoir réparer ſes pertes. Les combat fut grand, mais malheureux pour les Romains qui y furent entiérement défaits. Les Vandales y firent un grand nombre de priſonniers, entres leſquels ſe trouva Marcien alors Aſſeſſeur d'Aſpar, & qui parvint depuis à l'Empire. ' Un Auteur de ce tems-là rapporte " une hiſtoire extraordinaire arrivée à Carthage durant qu'Aſpar y étoit.

Proſ. pro. l. 4. c. 5. p. 160.
v. S. Eug. de C. §. 2.
Proc. p. 185. b.

' Il s'en retourna en Orient après la perte de la bataille; &

vaincus l'année de devant, étoient tous liés enſemble, & ne formoient qu'une ſeule guerre. [Nous ſuivons autant que nous pouvons les termes des Auteurs.]

L'an de J. C. 431. Boniface s'en alla en Italie l'an 432. où Placidie l'avoit rappellé. [La puiſſance des Romains ſe trouvant alors entiérement ruinée dans l'Afrique] 'les habitans d'Hippone abandonnerent leur ville qui fut brûlée par les Barbares. 'Ainſi il ne reſta plus que Cirthe & Carthage, à qui Dieu donna encore quelque tems pour fléchir ſa miſéricorde; mais au lieu de le faire, elles perſévérerent dans leurs déſordres ordinaires. Idat. p. 19. Poſſ. c. 28. Salv.gub.pag. 141.142.

Note 5. 'Genſeric fit [ſans doute auſſi alors] quelque "deſcente dans la Sicile & dans la Calabre; il en fut chaſſé auſſi-tôt par Caſſiodore biſayeul de Caſſiodore Senateur. Caſſ.l.1.ep.4. p.41.

L'AN DE JESUS-CHRIST 432. DE VALENTINIEN 7, 8.

v.Theod.II. §.19. *'Aetius & "Valerius Conſuls.* Paſc. p. 450. 472. &c.

[Ce Conſulat qu'eut le Général Aëce, eſt une marque du pouvoir qu'il ſe conſervoit à la Cour, quelque connoiſſance qu'on y eût de ſes fourberies. Ce pouvoir céda néanmoins pour quelque tems à la juſtice qu'on devoit à Boniface] 'que Placidie avoit appellé d'Afrique auprès d'elle; & même, dit Idace, 'pour l'oppoſer à Aëce. 'Il vint donc cette année en Italie, où il fut reçû [1] avec une affection extraordinaire tant à Rome, que dans les autres lieux où il paſſa pour venir à la Cour, [qui apparemment étoit alors à Ravenne.] 'Il ſe purgea aiſément du ſoupçon que l'on avoit eu de lui: '& il fut même élevé à la dignité de grand Maître de la Milice à la place d'Aëce, qui la tenoit depuis l'an 429. [Il reçut peut-être alors le titre de Patrice,] 'puiſque Marcellin le lui donne. 'M. Du Cange croit que ce fut en ce tems-ci que Placidie fit battre les médailles que l'on a de Boniface, où il eſt repréſenté d'un côté comme triomphant, & Valentinien de l'autre âgé d'environ 13 ans, comme il l'étoit en 432. In æmulationem. 1. Idat. p. 19. Prof. Chr. Proc. b. Vand. p. 185. Idat. Prof. Chr. Marc. an. 432. Cang. num. p. 41.42. Byz. p. 19.

[Aëce étoit peut-être alors dans les Gaules occupé à combattre les François.] 'Car il les vainquit encore cette année, & puis fit la paix avec eux, envoya enſuite aux Sueves le Comte Cenſorius en qualité d'Ambaſſadeur avec l'Evêque Idace, [pour faire auſſi ſans doute quelque accord entr'eux & les peuples de la Galice.] Idat. p. 19.

'Quand il ſçut que Placidie avoit appellé Boniface à la Cour, Prof. T.

1. *Totius orbis pace & conſenſione mirabili*, ſelon l'édition de Scaliger p. 194. & d'Onuphre, p. 54. Celle du Pere Labbe dans ſa nouvelle Bibliothéque t. 1, p. 51. lit *urbis*, & le rapporte à l'élection du Pape Sixte III.

[& lui avoit donné ſa charge,] il ſe retira dans les lieux aſſez forts pour ſe garantir de ce qu'il pouvoit craindre d'un ennemi ſi puiſſant. L'an de C. 432.

Idat. Marc. Chr. 'Il revint néanmoins peu de tems après; ' & il ſe fit alors, dit Marcellin, une grande guerre entr'eux à l'inſtigation de Placidie. 'Ils ſe donnerent bataille, Aëce y fut vaincu; 'mais les deux Chefs s'étant rencontrés, Boniface fut bleſſé d'un trait plus long qu'à l'ordinaire, dont Aëce avoit fait proviſion la veille, & mourut trois mois après de cette bleſſure. S. Proſper dit de maladie. Marcellin dit qu'en mourant il exhorta ſa femme à ne ſe point remarier qu'à Aëce même, [en cas qu'il devînt veuf.]

Idat. Prof. Prſ. Marc.

Idat. 'Le Comte Sebaſtien qui avoit épouſé ſa fille [apparemment du premier lit,] ſuccéda à ſa charge; & Aëce dépouillé de ſes dignitez ſe retira en une de ſes Terres. Un de ſes ennemis crut l'y pouvoir ſurprendre, & l'y vint attaquer inopinément: ce qui l'ayant contraint de s'enfuir à Rome, il paſſa juſqu'en Dalmatie, & de-là en Pannonie, 'juſqu'à ce qu'il arrivât à la Cour de Rugula [ou Roua] Roi des Huns. Il en obtint du ſecours avec lequel il revint en Occident. ' Les Impériaux de leur côté eurent recours aux Goths, 'ce qu'on entend de Théodoric Roi des Goths dans le Languedoc & l'Aquitaine. 'Mais enfin Sebaſtien fut contraint " de céder & de quitter la Cour; ' & Aëce ayant fait ſon accord avec l'Empereur, [ou plûtôt avec Placidie] rentra dans ſa premiere puiſſance, 'à laquelle on ajouta à la fin de l'année, ſelon Idace, la qualité de Patrice. Sebaſtien banni & chaſſé fut contraint de ſe refugier en 434. à la Cour de Théodoſe, [& delà chez Genſeric qui le fit mourir.]

ib. | Prof. T. Prof. T. Val. r. fr. l. 3. p. 140. a. Idat. Prof. Chr. Idat. Chr. ſuperatus.

Prof. T. 'On remarque que beaucoup de perſonnes moururent en 432. à cauſe de l'extrême rigueur de l'hiver.

ARTICLE XI.

Paix en Galice : De la Princeſſe Honorée : Paix avec Genſeric : Les Bagaudes ſe ſoulevent dans les Gaules.

L'AN DE JESUS-CHRIST 433. DE VALENTINIEN. III. 8, 9.

Marc. Prof. &c. *'Theodoſius Aug. XIV. & [Petronius] Maximus Conſuls.*

[CE Maxime eſt aſſurément celui que Dieu deſtinoit pour punir Valentinien,] puiſqu'on ſçait qu'il avoit été deux fois Conſul [en 433. & 443.] Nous avons encore une médail-

L'an de J. C. 433. le de ſon Conſulat, [& ſans doute du premier, puiſque le nombre du ſecond y auroit été exprimé.]

'Cenſorius député l'année précédente par Aëce aux Sueves, s'en étant retourné à la Cour, Hermeric [Roi des Sueves] traita en 433. avec ceux de Galice, & leur accorda la paix à la conſidération des Evêques, & en prenant d'eux des ôtages. Il envoya enſuite l'Evêque Symphoſe à la Cour [de Valentinien, peut-être pour lui faire confirmer le traité.] 'Mais Symphoſe travailla inutilement, [ſoit que ces peuples conſentiſſent à ſe ſoumettre aux Sueves & que l'Empereur ne le voulût pas, ſoit pour quelqu'autre raiſon.] Il eſt certain que les Galiciens & les Sueves continuerent encore depuis à ſe faire la guerre. Idat. p. 19. p. 20.

'Idace remarque encore cette année que l'on ordonna deux Evêques, Paſtor & Syagre dans l'Audience de Lugo, contre la volonté d'Agreſte Evêque de Lugo. 'Ainſi il ſemble que l'Evêque de Lugo prétendoit être Métropolitain, 'ce qu'on veut néanmoins ne lui avoir été accordé qu'en l'an 569. p. 20. Leo. t. 2. pag. 827. Geog. Sac. p. 181.

L'AN DE JESUS-CHRIST 434. DE VALENTINIEN 9, 10.

'Aſpar & "Arcobindus Conſuls. Paſc. p. 450. 472. &c.

v. Theod. II. §. 20. v. Attila. §. 5. 'Honorée ſœur de l'Empereur Valentinien fut chaſſée cette année de la Cour, & envoyée à Théodoſe, à cauſe qu'elle s'étoit laiſſée deshonorer par Eugene ſon Intendant. 'Elle étoit aînée de Valentinien: [" & ne pouvoit néanmoins avoir au plus que 16 ans & quelques mois.] Elle portoit le titre d'Auguſte. 'Le dépit de ſa diſgrace fit] 'qu'elle excita "Attila [qui avoit ſuccédé en 433. ou 434. à Rouhas Roi des Huns, à faire la guerre à l'Empire d'Occident. 'Elle lui fit même quelque promeſſe de mariage, & lui envoya pour cela une bague: ce qui ſervit de prétexte à Attila pour venir attaquer Valentinien en 450. Marc. Chr. Phot. c. 20. p. 192. v. Honoré. §. 57. v. ſon titre. Marc. Chr. Grut. p. 104. 811. Byz. p. 67-73. Priſc. leg. pag. 39-49.

L'AN DE JESUS-CHRIST 435. DE VALENTINIEN 10, 11.

'Théodoſius XV. & Placidus Valentinianus IV. Augg. Conſuls. Marc. &c. | Rein. p. 915.

'On a à Rome une inſcription de ce Conſulat, où les deux Empereurs ſont qualifiés " Clariſſimes, [comme les ſimples Senateurs.] Arin. l. 2. c. 10. §. 17. p. 203.

AA. VV. CC. Conſſ.

'L'onziéme Février de cette année Valentinien fit la paix avec Genſeric, 'dont Procope loue en ce point la modération Proſ. Chr. Proc. b. Vand. l. 1. c. 1. p. 386. b. c

& la ſageſſe, [quoique ce Barbare n'eût gueres d'autre modération que ſon impuiſſance ou ſon intérêt.] Auſſi ce qui le porta à la paix, fut que ne s'aſſurant point ſur le bonheur qu'il avoit eu juſqu'alors, il craignoit de ne ſe trouver pas en état de réſiſter ſi on venoit l'attaquer une ſeconde fois. 'On lui laiſſa une partie de l'Afrique, ſelon une édition de S. Proſper, 'dont il devoit payer tous les ans un certain tribut à l'Empereur: & il donna Huneric ſon fils en ôtage. 'On prit une telle confiance en ſon amitié, que ne croyant pas avoir rien à appréhender de ſon côté, 'on lui renvoya même ſon fils au bout de quelque tems. [Mais on éprouva bientôt qu'il avoit apporté ou appris en Afrique la perfidie naturelle en ce pays. J'Autant qu'on en peut juger par Victor de Vite, il garda ce qu'il avoit conquis dans la Numidie, avec la Proconſulaire & la Bizacene; & tout le reſte revint ou demeura aux Romains. 'Ce traité ſe fit à Hippone, où Trigece le conclut [de la part de Valentinien.]

L'an de J. C. 435.

Prof. Chr.

Proc. p. 186. c.

Prof. an. 439.

Proc. p. 186. c.

Vict. V. I. 1. p. 5.

Prof. Lab. p. 51.

'Tiro Proſper met en la 12 année d'après la mort d'Honoré, [qui doit être l'an 435.] que la Gaule ultérieure, [ou la plus éloignée de Rome] ſecoua le joug des Romains ſous la conduite d'un nommé Tibaton: ce qui inſpira tellement par tout l'eſprit de révolte, que preſque par toutes les Gaules les eſclaves ſe ſouleverent, & formerent & groſſirent la faction appellée des [1] Bagaudes. 'Car c'eſt le nom qu'on donnoit aux perſonnes mediocres qui ſe liguoient enſemble ou pour réſiſter aux Barbares, ou pour ſe ſouſtraire aux violences des riches, aux injuſtices des Magiſtrats [& aux vexations de ceux qui levoient les impôts.]

Prof. T. p 52.

Cod. Th. t. 5. p. 418. 2.

1.

'Ces Bagaudes s'étoient rendus célébres dans les Gaules ſous Amand & Elien leurs Chefs au commencement du regne de Dioclétien, qui fut obligé d'élever pour cela Maximien Hercule à l'Empire. C'étoient des Payſans & des voleurs qui pilloient toute la campagne, & attaquoient même les villes. Ils s'étoient eux-mêmes donné ce nom, ſelon Europe ſuivi par S. Jerôme, ou l'avoient reçu des habitans du pays. 'La traduction d'Europe dit que ce nom en Gaulois ſignifie des Tyrans. 'Quelques-uns le tirent de Bagad, qui en Hebreu ſignifie agir avec perfidie, courir, ſe jetter ſur quelqu'un, & ils remarquent qu'encore aujourd'hui Bagan en Gaſcon ſignifie un Payſan, qui

Hier. chr. Vict. p. 578. Eutr. p. 835.

Eutr. p. 835.

Fuſ. chr. n. p. 664.

1. Godefroy cite pour ces Bagaudes le panégyrique où Eumene demande le rétabliſſement des écoles. [Je n'y en trouve rien,] ſi au lieu de *Iatrocinio Batavia rebellionis p.* 124. on ne lit *Bagaudia*, comme Lipſe & quelques autres veulent.

pille.

L'an de J. C. 435. 1. pille. [Voſſius n'en donne point d'étymologie particuliere. Ne pourroit-il point avoir la même que [1] le mot de vagabond? Car un vagabond devient aiſément voleur. Le nom des Circoncellions d'Afrique ne marquoit auſſi que des vagabonds; mais ces vagabonds faiſoient tous les maux poſſibles.] 'Maximien dompta par divers petits combats ces Payſans armés, diſſipa les uns, reçut les autres à compoſition, & rétablit ainſi la paix dans les Gaules. 'Il eſt marqué que quand Sarus Général d'Honoré voulut paſſer des Gaules en Italie [en 407. ou 408.] il fut contraint de donner aux Bagaudes tout ce qu'il avoit pillé dans les Gaules pour obtenir d'eux la liberté du paſſage des Alpes.

Vict. p. 578. Eutr. p. 835.

Zoſ. l. 6. pag. 825. b.

'Pour retourner à Tibaton, il fut pris environ deux ans après. Les autres Chefs de la révolte furent auſſi tués ou pris. Ainſi la faction des Bagaudes fut appaiſée; [mais non pas tout-à-fait éteinte.] 'Car Salvien qui écrivoit quelque tems après ceci, 'ſuppoſe qu'elle ſubſiſtoit encore, & fait voir que s'ils étoient criminels d'avoir pris les armes [contre l'autorité publique,] ceux qui les y avoient contraints par leurs vexations étoient encore plus criminels. Pillés, perſécutés & tourmentés juſqu'à la mort par des Magiſtrats injuſtes & cruels, ils perdirent le glorieux titre de Romains, après avoir perdu tous les avantages de la liberté. Et après cela, dit Salvien, nous leur faiſons un crime de leur malheur: nous leur reprochons leur miſere par le nom que nous leur donnons: nous leur inſultons par un nom que nous ſommes cauſe qu'ils portent. Nous appellons rebelles & ſcélérats des hommes que nous avons contraints d'être criminels. En effet que c'eſt-ce qui les a rendu ce qu'ils ſont, ſinon nos injuſtices, les vexations des Magiſtrats, les confiſcations & les rapines de ces gens, qui ſous prétexte de lever les deniers publics, ne travaillent que pour leurs intérêts particuliers, qui font leur proye des impoſitions des tributs, qui au lieu de gouverner juſtement les peuples qui leur ſont ſoumis, les dévorent comme des bêtes farouches, qui non contens de les dépouiller, comme font la plûpart des voleurs, les déchirent, & ſe repaiſſent, pour ainſi dire, de leur ſang! C'eſt ainſi que ces malheureux accablés par les brigandages & les conceſſions des Juges, ſe ſont vûs obligés d'être comme des Barbares, parce qu'on ne leur laiſſoit pas la liberté de vivre comme des Romains. Ils ſont devenus ce qu'ils n'étoient pas, parce qu'on

Prof. T. p. 52.

Sal. gub. l. 5. p. 107.

1. De *vagari*. On a dit *Vagaudæ* pour *Bagaudæ*.

ne leur permettoit plus d'être ce qu'ils avoient été. Après avoir perdu entierement leur liberté, ils ont été forcés de ſonger à défendre leur vie. Et que fait-on encore aujourd'hui par la conduite que l'on tient envers les autres ſujets de l'Empire, ſinon de pouſſer dans le même parti ceux qui ſont encore fidéles? On leur fait aſſez de violences & d'injuſtices pour leur en faire concevoir la volonté; mais on les accable de telle ſorte qu'on les réduit dans l'impuiſſance de l'exécuter. L'an de J. C. 435.

Prof. T. p. 52. Idat. Chr. Voſſ. Ser. p. 179. 'Cette faction des Bagaudes ſe renouvella encore vers l'an 445. 'Elle étoit auſſi en Eſpagne en 441. 443. 448. & 454. 'On prétend que S. Maur auprès de Paris s'appelloit autrefois le Château des Bagaudes.

Buch. Belg. p. 484. 2. Sid. car. 7. p. 348. Car. 5. p. 315. Buch. p. 487. 1. 'Bucherius croit que la Gaule Ultérieure où ſe fit en ce tems-ci la révolte des Bagaudes, eſt proprement ce qu'on appelloit les Armoriques, c'eſt-à-dire, les pays maritimes d'entre la Loire & la Seine. Car il joint enſemble la guerre des Bagaudes & celle des Armoriques, 'qu'on voit s'être élevés vers le même temps. Mais il ſemble que la Belgique [au delà de la Seine] y avoit auſſi pris part. 'On y rapporte ce que dit Sidoine, que Majorien encore jeune, & depuis Empereur, avoit ſignalé par ſes exploits les bords de la Seine, du Clain dans le Poitou, & de l'Allier; qu'il avoit coupé les eaux glacées de la Loire, parce que la guerre continuoit pendant l'hiver, & qu'il avoit défendu Tours. Il pouvoit combattre ſous Litorius, qu'on trouve avoir ſoumis les Armoriques avec le ſecours des Huns peu avant l'an 437. Sid. car. 7. p. 338. n. p. 131.

ARTICLE XII.

Défaite, victoire & religion des Bourguignons : De Saint Severe de Treves.

Prof. Chr. 'LA même année 435. eſt célébre par la défaite des Bourguignons. ["Ces peuples s'étoient établis le long du Rhin dans la premiere Germanie, dès l'an 413. ſous leur Roi Gondicaire.] Mais s'étant révoltés contre les Romains, '& ayant entrepris de piller la Belgique, 'ils furent entierement défaits par Aëce, avec lequel étoit Avite. Saint Sidoine ſemble dire que les Bourguignons avoient à leur ſecours des Herules, des Huns, des François & toutes ſortes de Barbares. v. Honoré. §. Idat. p. 21. Sid. car. 7. p. 338. p. 338. Idat. Proſp.

L'an de J. C. 435. ' D'autres croyent au contraire qu'il joint toutes ces nations à l'armée d'Aëce. Gondicaire fut réduit à demander la paix à Aëce, & l'obtint enfin. Buch.belg. p. 486. §.3.

L'AN DE JESUS-CHRIST 427. DE VALENTINIEN. 11, 12.

v. Theod. §. 21. " *Anthemius Iſidorus & Senator Conſuls.*

' Gondicaire ne jouit pas long-tems de la paix qu'il avoit obtenue d'Aëce. Car les Huns le [1] tuerent avec [preſque tous] ſes parens & ſes ſujets : ' ce que quelques-uns croyent qu'ils firent à la ſollicitation d'Aëce, ou perfide, ou irrité peut-être de ce qu'ils s'étoient déja révoltés tout de nouveau. ' Idace ne met qu'en 436. la défaite des Bourguignons par Aëce; & en 437 le maſſacre de 20 mille hommes de leur nation : ce qu'on peut rapporter à leur défaite par les Huns. Ibid. Valr.fr.l.3.p. 136.138. Buch. p. 486. §.5. Idat. p.21.

[La guerre que les Huns leur firent, ne ſe termina pas en un ſeul combat, s'il faut rapporter à ce tems-ci] ce que dit Socrate, que les Huns venoient ſouvent courir ſur leurs terres, les pilloient & en maſſacroient pluſieurs ; de ſorte que ne ſçachant plus comment ſe défendre, ils eurent recours à J. C. s'en allerent en une ville des Gaules, & demanderent le batême. L'Evêque du lieu ordonna ſept jours de jeûne, durant leſquels il les inſtruiſit; & puis il les baptiſa, & les renvoïa pleins de courage & de confiance. Ils s'en allerent en cet état combattre les Huns, & il arriva en même temps qu'Uptar Roi des Huns creva la nuit pour s'être trop rempli de viandes. Ainſi les Bourguignons les ayant trouvés ſans Chefs, en tuerent dix mille, quoiqu'ils ne fuſſent que trois mille hommes. Socrate ajoute que depuis ce tems-là cette nation perſiſta avec ardeur dans la Religion Chrétienne. Socr.l.7.c.30. p.371.372.

' Il paroît avoir cru que c'étoit là le commencement & l'origine de leur converſion : & Baronius qui l'a pris de la ſorte, l'oppoſe comme contraire à Oroſe, ' qui nous aſſure que les Bourguignons avoient embraſſé la foi Catholique dès devant l'an 416. ou 437. auquel il écrivoit. [Mais ſi l'on conſere cet endroit de Socrate] ' avec la victoire ſous la conduite de Saint Bar.413.§.24. 25. Oroſ.l.7.c.32. p.219.l.6. Sur.31. jul. p. 365. §.28.

1. Je ne ſçai ce que c'eſt que le Roi Perece, que Tiro Proſper dit avoir été tué avec preſque toute la nation des Bourguignons l'an 13 d'après la mort d'Honoré, & ainſi en 436.] ' Au lieu de *Peretio* M. Valois & Bucherius liſent *per Aetium*, ce qui confirmeroit ce qu'ils croyent tous deux, que c'étoit Aëce qui avoit ſollicité les Huns contre les Bourguignons. Val. p.138 & Buch. belg. p. 486. §.5.

Germain d'Auxerre [en l'an 430. on verra bien que cette conversion des Bourguignons n'empêche pas qu'une partie d'entr'eux, & peut-être les principaux ne fuſſent déja convertis.] L'an de J. C. 436.

Socr. n. p. 89. 1. d. 'On croit que cet Uprar Roi des Huns eſt peut-être Octar frere de Rouas, oncle d'Attila & Roi auſſi d'une partie des Huns

Jorn. c. 35. p. 661. 'dont parle Jornande.

Val. p. 138.] Buch. p. 483. 'Pour l'Evêque, qui baptiſa ces trois mille Bourguignons, on croit que ce peut-être S. Sévere de Tréves, 'qui prêchoit en

Sur. 29. 31. jul. p. 348. §. 8.] 366. §. 2. 447. aux nations de la premiere Germanie, 'ce qu'on croit marquer les Bourguignons, & peut-être encore les Alains, à qui on

Val. p. 138. croit qu'Honoré avoit auſſi donné des terres en ces quartiers-là, [quoique cela ne ſoit pas fort prouvé.]

Sur. p. 348. §. 8. ['C'eſt ſans doute pour ce ſujet] que la vie de S. Loup de Troyes dit qu'on ne doutoit point que S. Sévere n'eût rang parmi les Apôtres. Il étoit diſciple du même Loup; & 'il eſt appellé par Conſtance un homme "en qui tout étoit ſaint. Il fut totius sanctitatis.

p. 366. §. 2. §. 2. 3. 4. avec S. Germain d'Auxerre en Angleterre contre les Pélagiens [en 447.] & l'on peut voir dans Conſtance le ſuccès que Dieu leur donna dans ce voyage. L'Egliſe l'honore le 15. d'Octobre.

Sal. gub. l. 6. p. 142. 143. 145. 147. 'On voit par ce que Salvien dit de Tréves, que les peuples peuvent être bien déréglés ſous de ſaints Evêques. Auſſi Dieu punît le mauvais uſage qu'ils faiſoient [des inſtructions de S. Sévere] par la ruine entiere de leur ville qui fut priſe pour la quatriéme fois ["apparemment par les François vers l'an 437.] v. §. 8.

Du Ch. 2. 1. p. 694. 2] Les Barbares qui la ſaccagerent, ne la conſerverent pas. 'S. Sévere " la vît apparemment détruite pour la cinquiéme fois en v. Attila.

451 par les Huns.] On ne ſçait point par quel malheur le Bourguignons perdirent la foi Catholique pour tomber dans l'héréſie

Val. p. 138. Arienne. On conjecture que ce fut par le voiſinage & le com-

Prof. T. merce des Goths, [peut-être depuis] 'qu'Aëce eut donné la Savoye au reſte des Bourguignons [1] en 438. ou 443. pour la partager avec les naturels du pays. [Car ce changement les approchoit des Goths du Languedoc;] 'la Savoye qui comprenoit

1.

Notit. c. 65. p. 121. alors Embrun & Grenoble, s'étendant davantage qu'aujourd'hui

Not. G. p. 503. vers l'Occident, comme elle étoit plus reſſerrée vers l'Orient.

Jorn. c. 44. p. 676. 'Gondiac & Hilperic (ou Chilperic) Rois des Bourguignons

Val. p. 138. [en 456.] 'étoient, comme on croit, [2] fils & ſucceſſeur de 2.

1. Tiro Proſper le met en la 20 année depuis la mort d'Honoré [qui feroit 443.] & met l'année ſuivante la priſe de Carthage [arrivée en 439.] 'M. Valois prend l'an 443.

Val. r. Fr. chr. l. 3. p. 139. 2. 'Bucherius veut qu'ils fuſſent d'une autre famille. Je ne ſçai pourquoi; & il ne le dit point.

Buch. Belg. p. 483. §. 13.

L'an de J. C. 436. Giundicaire. [Ils étoient ſujets des Romains.] Car ce Chilperic, ou ſon neveu de même nom, eſt appellé Général d'armée par S. Sidoine. ' Le Pape Hilaire donne le même titre à Giundiac, qu'il appelle Gunduic. ' Néanmoins nous voyons que les Romains par une vanité aſſez ridicule ne donnoient point d'autre titre à Attila, en même tems qu'ils étoient contraints de lui payer tribut. ' Saint Grégoire de Tours qui appelle ce Gundiac Gundeuque, dit qu'il deſcendoit [par les filles] d'Athanaric Roi des Goths qui avoit perſécuté les Chrétiens [en 372.] & le fait pere des Rois de Bourgogne du tems de Clovis, & ayeul de ſainte Clothilde.

Sid. l. 5. ep. 6. p. 134. | n. p. 55. Conc. B. t. 3. p. 575. 2. a. Priſc. leg. p. 65. c. Gr. T. h. fr l. 2. c. 28. p. 83.

ARTICLE XIII.

Guerres des Goths, des Pirates & des Suèves contre le Romains: Mariage de Valentinien.

' AECE avoit peut-être été plus facile à accorder la paix aux Bourguignons, à cauſe de la guerre des Goths qui pouvoit être déja commencée. ' Ces Barbares ' établis [depuis l'an 419.] dans l'Aquitaine & les Païs voiſins, où ils avoient pour Roi Théodoric, avoient déja fait, comme on a vû, quelques hoſtilitez dans les années précedentes. 'Mais en l'an 436. ils rompirent la paix qu'ils avoient avec les Romains, leur prirent pluſieurs villes, & aſſiégerent Narbonne qu'ils ſouhaitoient particulierement de poſſéder. Le ſiége dura long tems: & la ville ne fut pas moins incommodée par la famine que par les armes des Goths: elle fut enfin délivrée, ' ou la même année, comme S. Proſper porte à le croire, ou [plûtôt l'année ſuivante;] ' puiſqu'Idace le dit expreſſément. ' Car les Romains ayant appellé quelques Huns à leur ſecours, le Comte Litorius qui les commandoit encore en 439. ordonna aux Cavaliers de porter chacun deux boiſſeaux de bled, & donna enſuite ſur les aſſiégeans avec tant de courage qu'il les mit en fuite, & entra dans la ville, à qui il apporta en même tems l'abondance & la liberté. ' Idace attribue la levée de ce ſiege à Aëce, [comme à celui par l'ordre duquel Litorius agiſſoit.]

v. Honoré. §. 59.

Val. r. fr. l. 3. p. 136. c. p. 139. Prof. che. Val. p. 140. b. Idat. p. 21. b Prof. Idat. p. 21.

' Saint Sidoine dit que Théodoric ayant aſſiégé Narbonne affligée par la peſte, & y ayant mis la famine, Avite lui perſuada de ſe retirer, lorſque Théodoric ſon fils qui lui ſucceda,

Sid. car. 6. p. 346.

not. 134. n'étoit encore qu'un enfant, ' ce que le P. Sirmond rapporte L'an de J. C. 436.
Buch. begl. p. 488. §. 10. à ce tems ci: ' Et Avite peut avoir porté ce Prince à ne pas s'obſtiner au ſiége après que le ſecours fut entré. Le P. Sirmond
Sid. car. 7. p. 338. n. p. 131. croit auſſi qu'on peut mettre en [436. ou 437.] ' ce qui dit Sidoine: que Littorius ayant vaincu les Armoriques, conduiſit la Cavalerie des Huns contre les Goths, [apparemment pour faire
p. 338. lever le ſiége de Narbonne. ' Ces Huns paſſerent par l'Auvergne où ils firent autant de mal, que s'ils euſſent été ennemis.]

L'AN DE JESUS-CHRIST 437. DE VALENTINIEN III. 12, 17.

Paſc. p. 450. 472. Marc. chr. Prof. &c. ' *Aetius & [1] Sigiſvultus Conſuls.* 1.

[Ce Segiſvult ou Sigiſvult que le Général Aëce eut pour Collégue dans ſon [2] ſecond Conſulat, eſt ſans doute ce Comte Goth & Arien qui avoit eu en 428. la malheureuſe commiſſion de 2.
Sur. 3. jul. p. 368. §. 16. faire la guerre à Boniface. ' Il étoit Patrice en 448.]

Prof. chr. ' Les Romains continuerent encore cette année la guerre
Ibid. contre les Goths, [toujours avec le ſecours des Huns.]' La même année 437. les Barbares coururent les mers. Ils ſont qualifiés par Saint Proſper dans l'édition de Scaliger déſerteurs des Confédérez, [ce que je n'entens pas.] Ils continuerent leurs ravages en 438. attaquerent diverſes Iſles, & principale-
Sid. car. 7. p. 322. l. 8. ep. 6. p. 223. ment la Sicile. ' On voit que les Pirates Saxons pillerent les côtes des Armoriques ' & de la Saintonge du tems de Sidoine, vers 455.

Idat. p. 21. ' Cenſorius fut encore envoyé cette année [par les Romains] vers les Suéves avec un nommé Frétimond. C'étoit ſans doute en faveur des peuples de la Galice qui étoient l'année ſuivante en guerre avec les Suéves.

Marc. Chr. ' L'Empereur Valentinien avoit été fiancé dès l'an 424. [auquel il n'avoit encore que cinq ans] à Eudocie fille de
Soer. l. 7. c. 44. p. 388. b. Théodoſe II. [& d'Eudoxie.] ' L'ayant depuis envoyé demander à Théodoſe, & toutes choſes étant réglées, on convint qu'on feroit le mariage à Theſſalonique. Mais Valentinien
Chr. Al. p. 570. voulut aller juſqu'à Conſtantinople. ' Il y arriva le 21 d'Octobre de cette [7] année 437. & le mariage ſe fit le 29. ſuivant, Note 7.

Paſc. p. 315. a. 430. 574. Paſc. p. 472. 1. ' La Chronique d'Alexandrie l'appelle Sigisbald; d'autres faſtes grecs Sigesbould, la Chronique de Marcellin Sigiſvuld.

2. ' Les faſtes de M. Pontac ſeuls ont ſimplement *Aetio*, non *Aetio II.* Mais en 445. ils ont *Aetio III.* comme les autres. Ainſi on ne peut douter que ces deux Conſulats n'appartiennent au Géneral Aëce.

L'an de J. C. 437. v. Theod. II. §. 22. lorſque Valentinien avoit 18. ans & près de 5. mois. ' Il donna alors " toute l'Illyrie [Occidentale] à ſon beau-pere ; [ou ratifia la donation que ſa mere en avoit faite pour lui en 424. lorſque Théodoſe lui promit ſa fille, & lui donna l'Empire de l'Occident.] ' Il paſſa l'hiver à Theſſalonique pour retourner à Ravenne en 438. Eudoxie lui donna deux filles, Eudocie & Placidie, ' dont la premiere eſt auſſi nommée Honorée par la Chronique d'Alexandrie : ' & on croit ſur cela qu'elle pouvoit avoir l'un & l'autre nom.

Caſſ. l. 1. ep. 1. l. c. 174. l. 2. | Jor. reg. p. 653. d. Marc. Chr. Alex. p. 730. 740. Byz fam. p. 74 | Buch. belg. p. 322. §. 3.

L'AN DE JESUS-CHRIST 438. DE VALENTINIEN III. 13, 14.

' Théodoſius Aug. XVI. & Fauſtus Conſuls.

Paſc. p. 315. b | 450. 459. 472. Marc. | Proſ. Onu. p. 304. f.

' Onuphre croit que Fauſte Conſul de cette année eſt Anicius Acilius Glabrio Fauſtus, qu'on voit avoir été Préfet de Rome ſous Honoré entre 408. & 423. ' La loi du 17. Juillet 425. eſt adreſſée par Valentinien à Fauſte Préfet de Rome. v. §. [Il peut l'avoir été deux fois, & " avoir encore été Préfet d'Italie en 442.]

Cod. Th. l. 6. t. 5. l. 2. p. 184.

' Les Suéves firent la paix avec les peuples de la Galice ; & Hermeric Roi des Suéves ſe trouvant accablé de maladie, établit Roi en ſa place Rechila ſon fils. [Il avoit regné 28. ans, à compter depuis l'an 409. qu'il entra en Eſpagne.] ' Il vecut encore juſqu'en 441. qu'il mourut après une maladie de ſept ans. ' Rechila ſons fils étoit Payen. ' Il ſignala ſon nouveau regne par la victoire qu'il remporta dans la Betique ſur un Andevote dont il pilla les riches treſors.

Idat. p. 22. p. 23. Idat. p. 25. p. 21.

' Les Romains eurent encore d'aſſez heureux ſuccès cette année contre les Goths, ' à qui ils tuérent 800. hommes ſous la conduite d'Aëce.

Proſ. Chr.

ARTICLE XIV.

Loi ſur les Bourgeois admis à l'Etat Eccleſiaſtique.

L'AN DE JESUS-CHRIST 439. DE VALENTINIEN III. 14, 15.

' Théodoſius Aug. XVII. & Feſtus Conſule.

Marc. Proſ. &c.

[LE nom de Feſte étoit aſſez commun dans les deux Empires, ſur-tout dans l'Occident dont il vient ſans doute. Mais nous n'en connoiſſons point que nous puiſſions juger

Cod. Th. nov. 38. p. 16, 2. être le Conſul de cette année.]' Valentinien étoit à Ravenne le 28 Mars de l'an 439. lorſqu'il adreſſa une loi conſidérable à [Petrone] Maxime alors préfet du Prétoire pour la ſeconde fois. Cette loi regarde les Bourgeois qui entroient dans l'Etat Eccleſiaſtique. [Car nous croyons nous pouvoir ſervir de ce terme de Bourgeois, pour marquer ceux que les Latins appelloient *Curiales* & *Decuriones*, c'eſt-à-dire les Habitans des villes qui avoient quelque bien, & n'avoient point d'emploi à la Cour, ni dans les armées, & qui ne s'occupoient point au trafic.] Ces Bourgeois compoſoient le Corps & le Conſeil de ville, & étoient appellés aux magiſtratures, & aux autres fonctions honorables de leurs villes. L'an de J. C. 438. Curiam.

Mais ces fonctions mêmes étoient obligées à certaines Charges de grande dépenſe, comme d'entretenir & réparer les édifices publics, de donner des jeux : & d'ailleurs ces Corps de villes répondoient au fiſc des impôts mis ſur leur ville, & ſur tout le territoire, & portoient eux-mêmes une grande partie de ces impôts. Ainſi la qualité de Bourgeois paſſoit pour honorable, mais encore plus pour onereuſe ; & on faiſoit ce qu'on pouvoit pour s'en dégager. Les uns cherchoient pour cela des emplois à la Cour ; d'autres ſe mettoient dans le Clergé, que les loix des Empereurs exemptoient de ces Charges, afin que ceux qui étoient conſacrés à l'Autel, fuſſent libres de tout ce qui les en pouvoit détourner.

Cependant plus le nombre de Bourgeois diminuoit, plus chacun d'eux étoit obligé de porter des Charges communes de leurs Corps. Ainſi les moins riches ſe ruinoient, & quelquefois le Corps entier ; d'où il arrivoit que le fiſc ne pouvoit plus être payé des impoſitions ordinaires. C'eſt ce qui a obligé les Empereurs à faire un grand nombre de loix contre ceux qui abandonnoient leur Corps de ville : & pour ne parler ici que de ceux qui entroient dans l'Etat Eccleſiaſtique, ils ont ordonné quelquefois que nonobſtant l'immunité du Clergé, ces perſonnes ſeroient contraintes de s'acquitter de toutes les Charges civiles qu'elles avoient prétendu éviter ; [quelquefois qu'elles céderoient tout leur bien ou au Corps de ville,] ou à des perſonnes capables de s'acquitter des mêmes Charges, comme S. Ambroiſe le remarque.

p. 17. 2.

Ce fut ſur cela que Valentinien fit la loi dont nous parlons, par laquelle il défend comme les autres Empereurs de recevoir dans le Clergé aucun Bourgeois, ni aucun de ceux qui avoient

L'an de J. C. 439. Solidos. avoient plus de 300. "livres de bien, parce que ces perſonnes étoient capables d'être agrégées aux Corps de ville. Pour ceux qui étoient deja dans le Clergé, ou qui y entreroient même à l'avenir, [nonobſtant ſa loi] il ne les oblige pas à renoncer à tout leur bien, mais il ordonne que ceux qui auront des enfans partageront leur bien entr'eux & leurs enfans, ne s'en réſervant qu'une portion égales à chacun d'eux; & que ceux qui n'auront point d'enfans garderont le tiers de leur bien, & céderont le reſte ou au Corps de ville, ou à quelque parent capable de s'acquitter des fonctions dont la cléricature les exempte: "étant juſte, dit-il, que ceux qui ont l'honneur de ſervir aux ſacrés myſtéres, ſoient richesen foi & en biens ſpirituels, plûtôt qu'en biens temporels & terreſtres. Il ajoute que ſi les Bourgeois qui entrent dans le Clergé, ne ſe ſont point encore acquittés des charges perſonnelles ou pécuniaires qu'ils devoient à leurs Corps, ils ſubſtitueront à leur place une autre perſonne qui puiſſe s'en acquitter à leurs dépens.

decet.

[Cette ſomme de 300. livres n'étoit pas peu conſiderable.] 'Car le *ſolidus* des Latins, [que nous traduiſons par le mot de livres plus conforme à nos idées,] eſt évalué dans une loi de ce tems-là à 7000 ou 7200. "pieces. 'Dans une autre, la livre d'Italie eſt évaluée à 40." boiſſeaux de froment, à 270. l. de viande, à 200. "chopines de vin. 'Ce *ſolidus* étoit d'or, & celui des Gaules de moindre valeur que les autres. Il étoit marqué à l'image du Prince, ſe vendoit & s'achetoit ſelon les termes des Auteurs de ce tems-là. Mais on le rognoit ſouvent, ce qui faiſoit grand tort au commerce.

nov. 25. p. 12. 13. 23. p. 12. 1. 1. p. 33. 1.

Nummorum. Modia. Sextarii.

'Maxime qui ſelon la loi dont nous venons de parler, étoit Préfet du Préroire [en Italie] le 28. Mars 439. 'poſſédoit encore cette Charge le 14 Mars de l'an 441. 'Avite avoit auſſi la même dignité dans les Gaules. [Et nous les verrons revêtus l'un aprés l'autre de la pourpre Imperiale.

Cod. Th. nov. 38. p. 16. 17. nov. 39. p. 17. 1. 21. p. 11. 1. Sid. car. 7. p. 340

ARTICLE XV.

Les Goths défont Litorius: accordent la paix aux Romains.

[LA guerre des Goths commencée en 436 continuoit encore en 439. Et ce qui la ſignala le plus,] c'eſt que Litorius qui commandoit les Huns auxiliaires, & qui étoit le plus puiſſant de l'Empire après Aëce, s'y perdit miſérablement

Prof. Chr.

cette année en voulant ſurpaſſer la gloire de ce grand Géné- L'an de J. C. 439.
Bar. 439. §. 18. ral. 'Il paroît qu'il étoit Payen, 'car il avoit une grande con-
Prof. Salv. p. 165. fiance aux vanitez des Aruſpices, & aux promeſſes que lui
Salv. gub. l. 7. p. 164. faiſoient les démons. 'Il eſperoit encore beaucoup de ſes
p. 165 Huns; mais il avoit ſur-tout une grande idée de ſa prudence
Sid. car. 7. p. 340. & de ſa valeur. ['Il avoit deja délivré Narbonne aſſiégée par
Idat. p. 22. 'Théodoric Roi des Goths,] '& il tenoit ce Prince même aſſié-
b Sal. p. 164. gé 'dans Toulouſe. 'Il s'imaginoit être prêt de le prendre,
& d'entrer victorieux dans la ville, plein de préſomption & de
fierté, pendant que les ennemis étoient dans le tremblement
& dans la terreur.

Gr. Tur. h. Fr. l. 2. c. 17. p. 81. Val. 16. l. 3. p. 142. b Salv. p. 164. Sid. p. 340. c Salv. p. 164. Boll. 1. may. p. 61. f. Salv. p. 164. p. 165. p. 164. p. 164. Prof. Prof. Idat. Id. Sid. p. 341. p. 340. p. 165.

'Les Anciens ont remarqué que les Goths étoient naturellement timides. 'C'eſt-pourquoi il ne faut pas s'étonner que Théodoric ait eu peur en cette occaſion. 'Il demanda la paix, & envoya pour cela des Evêques Catholiques. On le dit nommément de S. Orens alors Evêque d'Auſch: & l'on prétend qu'il fut auſſi envoyé à Aëce, qui au moins le reçut avec reſpect, au lieu que Litorius n'en témoigna aucun pour ſon caractére ni pour ſa vertu. 'Ce que nous apprenons de Salvien, c'eſt que les Romains qui ſe croyoient aſſurés de la victoire, rejetterent toutes ſes propoſitions avec inſolence, & témoignerent moins de reſpect pour des Evêques de leur Communion, qu'un Barbare & un Arien. [Théodoric] 'eut alors recours à Dieu, reconnoiſſant que la victoire dépendoit de lui, ſe couvrit d'un cilice, ſe proſterna à terre pour le prier, & ne ſe leva de là que pour aller au combat. 'Dieu qui ſe plaît à humilier les ſuperbes, & à relever ceux qui s'humilient, [qui aime l'humiliation d'un Acab, & qui ne refuſe pas d'éxaucer les démons mêmes dans les choſes temporelles,] écouta la priere de ce Prince tout hérétique qu'il étoit.

'Litorius livra inconſidérement la bataille, ou 'l'on vit qu'il avoit aſſez de forces pour vaincre, s'il eût eu plus de ſageſſe pour en uſer. 'Le combat fut quelque tems douteux, [1] avec une perte aſſez égale. Mais Litorius s'engagea témérairement avec ſes Huns [en qui il mettoit ſa confiance;] 'les Huns furent tués ou mis en fuite, '& lui environné des ennemis, bleſſé, pris, emmené les mains derriere le dos dans la même ville où il eſpéroit entrer ce jour-là en triomphe, & réduit avec toute ſa fierté à ſouffrir toutes les inſultes des Barbares, & à ſervir de jouet aux femmes & aux enfans. 'Il fut mis dans une

1. 'M. Valois prétend que S. Proſper diminue trop la perte des Romains.

L'an de J. C. 439. 2. priſon, & y pourrit aſſez long tems juſqu'à faire pitié à ſes ennemis, ' & [2] enfin on l'y fit mourir. p. 165. Idat.

' Après cette victoire, les Goths ſembloient être prêts d'étendre leurs conquêtes juſqu'au Rhône. Sidoine dit en effet qu'ils le vouloient ; & ils les pouvoient ſans combattre : car Aëce n'avoit ni troupes, ni argent, ni prieres qui les en puſſent empêcher. Néanmoins Avite alors Préfet des Gaules ayant écrit à Théodoric pour la paix, y trouva ce Prince très diſpoſé, ' ſoit qu'il conſidérât la perte qu'il avoit faite dans la bataille, [ſoit qu'il ſe reconnût obligé d'uſer avec modération d'une victoire qu'il devoit viſiblement toute entiere à Dieu.] ' Ainſi ayant offert aux Romains des conditions autant ou plus avantageuſes qu'avant la bataille, ' la paix fut conclue cette année même. [Il eſt étonnant] que Jornande parle de cette paix, comme ſi Litorius même l'avoir faite, après être demeuré long-tems en bataille en préſence des Goths. [Comment a-t-il pu ignorer un événement ſi célébre & ſi glorieux à ſa Nation ? C'eſt un exemple mémorable pour ne pas faire un grand fond ſur le ſiléncé d'un Hiſtorien.] Sid. car. 7. p. 341. Prof. cher. Prof. Prof. Id. Idat.

ARTICLE XVI.

Siége de Bazas par les Huns levé : De S. Orens Evêque d'Auch.

' ON croit que ce fut durant cette guerre de quatre ans, qu'arriva ce que dit S. Grégoire de Tours, que la ville de Bazas qui appartenoit aux Goths, ' fut long-tems aſſiégée par les Huns ſous leur Roi Gauſeric. Mais l'Evêque la défendit par ſes prieres, & celles qu'il faiſoit continuellement faire au peuple. Et Gauſeric ayant vû tantôt des gens habillés de blanc qui chantoient ſur les murailles avec des cierges allumés, & tantôt un globe de feu ſur la ville, ſans que les habitans fiſſent rien & viſſent rien de tout cela, il crut que Dieu les défendoit lui-même, & leva le ſiége. ' Ce Gauſeric étoit ſans doute celui qui commandoit les Huns ſous Litorius. ' On voit que vers ce tems-là Baſic & Cutſic Princes Huns, & qui avoient ſous eux de grandes troupes, après avoir fait quelque tems la guérre aux Pérſes, étoient venus à Rome ſervir l'Empereur. ' S. Proſper après la défaite de Litorius, parle cette année même d'un Val. r. fr. l. 3. p. 140. Gr. T. gl. Mar. l. 1. c. 13. p. 31, 34. Val. p. 140. Priſc. leg. p. 64. c. Prof. Chr.

[2] *Poſt dies paucos*, dit Idace. Cela ſe peut-il accorder avec Salvien ?

Vitric homme célébre par ſes grandes actions militaires, & qui paſſoit pour être fidéle à la Republique: [par où il matque aſſez que c'étoit [1] un étranger & un barbare.] L'an de J. C. 439. 1.

Gr. T. p. 33. 34. [1] S. Grégoire de Tours dit qu'un peu devant que Gauſeric levât le ſiége de Bazas, comme l'Evêque célébroit la meſſe pour la délivrance de la ville, il tomba ſur l'Autel comme trois goutes d'eau égales en toutes choſes. Un Saint Prêtre nommé Pierre les ramaſſa dans une patene, où elles ſe raſſemblerent, & formerent une ſeule perle d'une excellente beauté: ce que le peuple prit pour une aſſurance de ſecours de Dieu contre les Huns leurs ennemis, & une preuve de la foi de la Trinité contre les Goths Ariens [auſquels ils obéiſſoient.] On voulut mettre cette perle avec d'autres à une croix d'or, mais toutes les autres tomberent, ce qui obligea l'Evêque de faire une autre croix d'or, où on la mit toute ſeule au milieu; & on la donnoit à adorer au peuple ſelon le terme de Saint Grégoire. Le même Saint ajoute que quand on l'adoroit, elle paroiſſoit claire à ceux qui étoient innocens, & ſombre à ceux qui étoient en péché. Le vin ou l'eau dans laquelle on la faiſoit tremper, guériſſoit beaucoup de malades. [On ne voit point par le Gallia Chriſtiana qui pouvoit être alors Evêque de Bazas. "Cette ville avoit été encore aſſiégée vers 415. par les Goths & les Alains; mais elle avoit été délivrée d'une autre maniere. v. Honoré. §.

Boll. 1. Mai p. 61. §. 3. §. 6. [1] Ce que nous avons dit ci-deſſus que " S Orens ou Orence avoit été député par Théodoric à Litorius & à Aëce, [1] eſt tiré de " ſa vie écrite par une perſonne de la ville d'Auch, [peut-être dans le VII. ou le VIII. ſiécle: de ſorte qu'on peut avoir quelque égard au peu de faits qu'elle rapporte, au moins pour le fond, car y a des fautes dans les circonſtances.] [1] Elle ne §. 1. nous apprend rien de lui juſqu'à ſon Epiſcopat, ſinon qu'il s'étoit conſacré à Dieu tout entier, & qu'il étoit très bien inſtruit de la doctrine de l'Egliſe. Il fut fait Evêque d'Aux ou Auch, cù eſt aujourd'hui l'Archevêché de la Gaſcogne, & que les Anciens appelloient Novempopulane. Mais ce n'étoit alors qu'un ſimple Evêché ſous la ville d'Eauſe métropole de la province. [1] On le fait ſuccéder à S. Urſien [1] ou Urſinien, comme on lit dans le Gallia Chriſtiana, qui met ſimplement ſon nom ſans en rien dire. Orientius. Note 8. Auſcii, ou Auxium.

p. 63 a. Gal. Chr. t. 1. p. 97. 2. p. 61. §. 1. [1] S. Orens eut grand ſoin de corriger par ſes exhortations

Buch. Belg. p. 491. 2. Vall. 4. p. 173. 1. [Ainſi il ne faut point] [1] lire *Avitus* au lieu de Vitricus, comme quelques-uns le veulent. [1] M. Valois croit que c'eſt Eocaric ou Eocrit Roi des Alains.

L'an de J. C. 439. les mœurs de ſon peuple. 'Il ferma la bouche aux hérétiques §. 4.
'Ariens qui ſe répandoient dans le Païs ſous l'autorité des Goths: §. 3.
'Mais il ſemble avoir un ſoin particulier d'inſtruire les payens; §. 1.
& on écrit 'qu'il en convertit un grand nombre. 'On marque §. 4.
diverſes autres bonnes œuvres auſquelles il s'appliquoit. 'Il ne §. 5.
mangeoit jamais de viande. On attribue à ſes travaux la paix
dont le Païs jouit [tant que les Goths furent d'accord avec les
Romains.] 'On aſſure auſſi qu'il délivra beaucoup de poſſédés, §. 4.
'& qu'il chaſſa les démons d'un vieux temple bâti ſur la mon- §. 2.
tagne de Narveje 'auprès d'Auch. 'Il alloit ſouvent depuis en p.63.b.
ce lieu prier, chanter, veiller, diſtribuer des aumônes. 'On p.61.§.2.
y a bâti une Egliſe de Saint Cyr & Sainte Juliette. p.63.b.

'Un Seigneur d'Eſpagne ayant été calomnié devant [Théo- p.62.§.5.
dorie] Roi des Goths, étoit près de perdre la vie, ſi le Saint à
qui il eut recours ne fût venu demander ſa grace au Roi: Il
l'obtint enfin malgré l'oppoſition de toute la Cour, par la con-
deſcendance qu'il eut pour ce Prince, à la table duquel il man-
geoit, de toucher un peu aux viandes qu'on y avoit ſervies.
v. la note 8. ["Il eſt difficile que cela ſoit arrivé avant l'an 458. juſqu'où
il faut par conſéquent prolonger la vie du Saint.] 'On pré- p.63.d.
tend qu'il mourut dans la 41. année de ſon Epiſcopat.

'Les plus anciens exemplaires du Martyrologe attribué à p.60.b.c.
S. Jerôme marquent ſa fête le premier de Mai, ce qui eſt ſui-
vi par Uſuard, & par beaucoup d'autres. Quelques Egliſes en
ſont mémoire le 4 ou le 14. du même mois. 'Celle d'Auch b] Gall.chr.p.
l'honore comme ſon patron, '& garde ſon corps dans un très- 98.b.
riche Monaſtére de l'Ordre de Cluni appellé de S. Jean-Bapti- Boll. p 63.b.
ſte. 'L'Auteur de ſa Vie proteſte qu'il eſt temoin avec toute p.62.§.6.
la ville d'Auch des grands miracles que le Saint faiſoit après
ſa mort. Il rapporte en particulier la guériſon d'un étranger
impotent de tous ſes membres, qui étoit venu prier à ſon tom-
beau le jour de ſa fête. 'On aſſure que ces miracles continuoient p.63.d.e.
encore long-tems depuis.]

'Beaucoup de Martyrologes & de très anciens mettent ſa fê- p.60.b.c.f.
té à Toulouſe; ce qui fait croire que cette ville avoit pour
lui une vénération particuliere, 'comme ayant été délivrée par p.61.§.3.
ſes prieres des menaces de Litorius; ce que même les Goths
Ariens reconnurent; & ils lui rendirent depuis de grands hon-
neurs. 'Il y a à Toulouſe une ancienne Chapelle de ſon nom, p.60.b] ſup.p.
où l'on mit en 1354. quelques unes de ſes reliques apportées 530.b.
d'Auch. Elle eſt deſſervie par des Religieux de ſainte Croix,

On croit que l'Egliſe d'Auch en a encore envoyé quelques reliques à celle d'Hueſca en Eſpagne. L'an de J. C. 439.

ARTICLE XVII.

Les Romains perdent Meride & Carthage : Valentinien arme contre Genſeric : fait quelques loix.

Idat. p. 22. [LEs Romains perdirent auſſi] 'en 439. la ville de Meride en Eſpagne, [Capitale de la Luſitanie] dont Richila Roi des Suéves ſe rendit le maître. [Mais la perte de
p. 22. Proſ. Carthage leur fut encore bien plus ſenſible.] 'Genſeric dont on n'apprehendoit rien à cauſe du traité [de l'an 435.] prit occaſion de l'embarras où les affaires des Gaules mettoient Aëce, & ſurprit cette importante place le 9 Octobre 439. ſoit devant la défaite de Litorius ſelon l'ordre d'Idace, ſoit après,
Buch. belg. p. 492. § 6. ſelon celui que ſuit S. Proſper. [Marcellin ne met ſa priſe que
Chr. Al. p. 730. le 23. d'Octobre.] 'La Chronique d'Alexandrie dit ſeulement
Proſ. que ce fut en ce mois là. 'On remarque qu'il y avoit 585. ans
Proſ. T. que cette ville appartenoit aux Romains. 'La priſe de Carthage acheva de ruiner la puiſſance des Romains dans l'Afri-
Vit. V. l. 5. p. 5. que; '& Genſeric y demeura maître abſolu de la Proconſulaire, de la Byzacene, de la Getulie, & d'une partie de la Numidie. Valentinien défendit encore tant qu'il vecut les autres provinces, toute ruinées qu'elles étoient. [Ainſi il avoit encore les Mauritanies, la Céſarienne, & celle de Stefe, la Tripolitaine, & une partie de la Numidie, apparemment celle ou étoit Cyrthe. Il pouvoit avoir encore la Tingitane.]

L'AN DE JESUS-CHRIST 440. DE VALENTINIEN III. 15. 16.

Marc. Proſ. &c. *'Valentinianus Aug. V. & "Anatolius Conſuls.* v. Théod. 2. §. 24.

Cod. T. t. b. nov. 39. 42. p. 17. 18. 1. Proſ. Chr. 'L'an 440. Maxime fut continué dans la ſeconde Préfecture du Prétoire. 'Je ne ſçai ſi Albin qui avoit avec Aëce un different ſi conſidérable, que S. Leon qui étoit encore alors diacre de l'Egliſe Romaine, vint cette année dans les Gaules pour les accorder, [n'auroit point été Préfet de cette province. Car il eſt aiſé qu'un préfet ne s'accordât pas avec un Cod. T. nov. 21. p. 11. 12. néral d'armée.] 'Et Albin qui étoit Préfet d'Italie en 443. avoit déja eu cette dignité, "s'il n'y a point de faute dans l'in- v. la n. 9.

L'an de J. C. 440. ſcription d'une loi. 'Pierius avoit en 440. la charge de Préfet de Rome, & le Comte Sigiſvult celle de Général des armées Romaines. [C'eſt aſſurément le Comte Sigilvult qui avoit été Conſul en 437. 19. p.10.

'L'Empereur Valentinien [qui étoit encore à Ravenne le 28 Mars 439.] étoit à Rome dans les premiers mois de cette année, comme on le voit par pluſieurs Novelles dattées du 18 & du 25 Janvier, du 2 & du 20 de Mars. [Ainſi il y a faute] 'dans celle qui eſt dattée du 8 Janvier à Ravenne. 'Il y a encore faute dans celle qui eſt dattée du 4 Juin à Ravenne, ou 'dans celle du 24 du même mois à Rome. 'Si celle qui eſt dattée du 8 Décembre 445. à Rome [eſt de cette année, "comme il y a aſſez d'apparence, il faut dire que Valentinien la paſſa à Rome toute entiere.] 25. p. 13. 1. 39.41. p.17. nov. 19. p.10. 42. p 18. 1. 20. p.10. 2. 3. p.21. 1.2.

Note 9.

'Par la loi du 8 de Janvier Valentinien prive Apollodore qualifié Illuſtre, de tout le droit qu'il pouvoit prétendre ſur une maiſon de Rome poſſédée par Auxiliaire, [autrefois Préfet des Gaules,] parce qu'il s'étoit ſaiſi par force de cette maiſon, ſans obſerver les formes des loix. Il comprit dans la même condamnation quelques Dames mêlées daus cette affaire. 'Mais dans une autre loi dattée du 27 Janvier de l'année ſuivante, il ne rougit point d'avouer qu'il avoit été trop ſévere, particuliérement à l'égard de ces Dames, & caſſa ſa précédente. 19. p.10.12.

v. la Note 9.

'Par la loi du 8 Décembre ['que nous croyons être de cette année plûtôt que de] 445. Valentinien déclare qu'il ne veut point accorder de graces pour des meurtres, à moins qu'il n'y ait eu plus de malheur ou de néceſſité que de volonté ; qu'en ces cas mêmes il faut que la grace ſoit ſignée de ſa main, & que le Juge à qui on la préſente s'aſſure de la ſincerité de l'expoſé, ou qu'il puniſſe auſſi-tôt le criminel, [qui a oſé entreprendre de tromper ſon Prince même.] Pour les homicides volontaires, il veut qu'on les puniſſe ſans miſéricorde, quand même on verroit leur rémiſſion ſignée de ſa main. Et il condamne à l'amende, ou à des peines encore plus grandes les Officiers de ſa Cour qui auront laiſſé paſſer leurs requêtes, ou qui auront exécutés ces reſcrits donnés par ſurpriſe. 'La loi du 2 Mars adreſſée comme quelques autres au peuple Romain, nous apprend qu'on travailloit alors à fortifier la ville de Rome, & en y augmentant le nombre des habitans, & en réparant les murs, les tours & les portes. Le Préfet de la ville étoit chargé du ſoin de ces réparations, & avoit droit d'obliger tous les nov.3.p.21. 40. p.171.

habitans ſans exception à y travailler. 'On parloit auſſi de faire garde aux portes & ſur les murailles. On travailloit de même à rétablir les armées, & à lever de nouvelles troupes. 'La loi du 20 de Mars ordonne de fort grandes peines contre ceux qui donneront retraite aux déſerteurs. Il eſt viſible qu'on craignoit alors, [& c'étoit ſans doute Genſeric,] à cauſe de la priſe de Carthage. L'an de J. C. 440.

40.41. p.17.1. 2. 41. p.17.2. 40. p.17.1.

'Nous apprenons par la loi du 24 de Juin qu'on ſçavoit alors que Genſeric étoit ſorti de Carthage avec une grande flote, ſans qu'on ſçût encore à quel deſſein. C'eſt pourquoi Valentinien permet à tout le monde de prendre les armes pour ſe défendre ſoi-même, & pour défendre les autres contre cet ennemi. Il leur donne tout ce qu'ils pourroient prendre ſur les Vandales, les exhortant d'agir en cette occaſion avec un courage digne du nom Romain, & avec la modeſtie de perſonnes d'honneur qui aimoient les loix & la diſcipline. Il dit dans cette loi que Théodoſe lui envoyoit une armée qui étoit déja proche, & qu'on eſpéroit qu'Aëce arriveroit bientôt avec de puiſſantes forces. Il faiſoit mettre des garniſons en divers endroits tant des ſoldats [Romains] que des [Goths & autres Barbares] alliés de l'Empire, pour défendre les villes & les côtes contre les Vandales : & c'étoit le Général Sigiſund [ou Sigiſvult qui avoit ce ſoin.] 20. p.102.

'Mais toutes ces précautions n'empêcherent point Genſeric "de deſcendre dans la Sicile [vers le mois de Juin,] & d'y faire de grands ravages. 'Il y tint même long-tems la ville de Palerme aſſiégée. [Ce fut ſans doute en cette occaſion] 'que Paſcaſin Evêque de Lilybée perdit non ſeulement tout ce qu'il avoit, mais la liberté même, & fut réduit en une très-dure captivité, dont il étoit délivré en 443. Prof. Chr. Idat. Chr. Al. p.730. Idat. p.22. Leo t.1. p.412 v. S. Eugene de C. §.

'Le Comte Cenſorius qui avoit été envoyé pour la ſeconde fois en Ambaſſade vers les Suéves d'Eſpagne en 437. fut aſſiégé l'an 440 par Rechila Roi de cette nation, à Merſola où il demeuroit, [à l'extrémité du Portugal ſur le Guadiana,] & ſe rendit à compoſition. Idace qui nous apprend ceci, ne s'explique pas davantage. Idat. p.21.23.

'Nous avons vû qu'Aëce étoit cette année dans les Gaules, où il avoit un différend avec Albin; & que S. Leon y vint pour les accorder Durant qu'il y étoit le Pape Sixte III. étant mort, l'Egliſe Romaine l'envoya querir pour le faire Evêque. Après ſon élection Aëce ayant appaiſé les troubles des Gaules, s'en retourna Prof. Chr.

L'an de J. C. 440. retourna en Italie. [Avant que de quitter les Gaules] il donna les terres en friche du Valentinois aux Alains commandés par Sambida pour les partager avec les habitans du pays. Ceux-ci refuſant ce partage, les Alains les chaſſerent par la force, & s'emparerent de leurs terres. [Nous avons déja " remarqué] 'qu'on donna de même la Savoye au reſte des Bourguignons. Sambida Roi des Alains eſt appellé " Sangiban par Jornande, ſelon M. Valois.

v. §. Val. r. fr. l. 4. p. 173. l Jorn. r. G. c. 37. pag. 665. v. Attila. §.

'Outre ceux de cette nation qui étoient paſſés en Eſpagne, & delà en Afrique avec les Vandales, il y en avoit encore un autre Corps dont Eocaric ou Eocric étoit Roi, qu'Aëce avoit placé, à ce qu'on croit, vers [les extrémitez de] la Loire, pour maintenir les Armoriques dans le devoir, & arrêter leurs fréquentes rébellions. On tient qu'ils ſe joignirent enſuite aux Bretons qui paſſerent de l'Angleterre dans le pays des Armoriques, & que c'eſt ce qui a rendu le nom d'Alain fort commun dans notre Bretagne. Bucherius croit que le Sangiban de Jornande étoit Roi de ces Alains, & ſucceſſeur d'Eocaric. Val. p. 173. Buch. belg. p. 492. §. 7.

ARTICLE XVIII.

Déſordres de l'Empire Romain décrits par Salvien.

v. Salvien. [CE fut " vers cette année 440. que Salvien écrivit ſes livres du Jugement de Dieu, où il fait voir que les Romains avoient attiré par leurs péchez les malheurs funeſtes dont Dieu les puniſſoit alors. On en pourroit tirer beaucoup de choſes ſur les vices qui regnoient parmi les Romains, particuliérement ſur les injuſtices qui ſe commettoient dans la levée des impôts, & ſur les violences par leſquelles les plus puiſſans opprimoient les foibles; 'ce qui obligeoit ſouvent ceux-ci à ſe retirer parmi les Bagaudes, comme nous l'avons vû, ou parmi les Barbares: 'car ni les François, ni les Huns, ni les Vandales, ni les Goths ne levoient point de tributs ſur leurs Sujets. C'eſt pourquoi les Romains qui étoient ſoumis aux Goths, craignoient extrémement de retourner ſous la domination de l'Empire; 'aimant mieux être libres dans une eſpece de ſervitude, que d'être véritablement eſclaves dans une vaine apparence de liberté.

Buch. belg. p. 499. l. Salv. gub. l. 5. p. 107. p. 112. p. 108.

'D'autres ayant tout perdu prenoient à ferme les terres des p. 115.

Grands, qui les ayant reçus d'abord comme des perſonnes li- L'an de J. C. 440.
bres, qui ne leur appartenoient pas, ſe les approprioient peu à peu : de ſorte qu'enfin ces miſérables perdoient leur liberté,
p.122. & devenoient tout à fait eſclaves. ' On avoit fait depuis peu quelque remiſe d'impôts. Mais les riches ſeuls en avoient profité, & on n'avoit point déchargé les pauvres.

p.110. 'C'étoit une choſe ordinaire en ce tems-là, que ceux qui apportoient des lettres des Empereurs, & peut-être même des Préfets, étoient payés aux dépens des peuples, ſur qui on faiſoit pour cela de nouvelles levées. Mais c'étoient les riches qui décernoient ces levées ; & qui s'en faiſoient honneur [à la Cour,] & les pauvres les payoient ſans ſçavoir ſeulement pourquoi.

p.106. Les veuves, les orphelins & les moines étoient expoſés à la tyrannie & aux violences de toutes les perſonnes un peu puiſſantes ; c'eſt-à-dire, d'autant qu'il y avoit de "bourgeois Curiales.
p.107. dans les Corps de villes. ' Perſonne ne les protégeoit, & les Evêques mêmes n'oſoient le faire, les uns par timidité, les autres depeur que les méchans ne devinſſent encore plus méchans par le mépris des véritez qu'on leur pourroit dire.

l. 6. ep. 133. 'On ne repréſentoit plus alors de ſpectacles dans la plûpart
'34. des villes où on le faiſoit autrefois ; mais c'étoit parce qu'elles étoient ruinées ou poſſédées par les Barbares, ou parce que la miſere étoit ſi grande qu'on ne pouvoit trouver l'argent néceſ-
p.136. ſaire pour ces vains divertiſſemens. 'Car on en repréſentoit toujours dans les principales villes, comme à Rome ou à Ravenne ; & lorſque ceux qui n'en avoient point dans leur ville ſe rencontroient dans celles où il y en avoit, ils prenoient part avec
p.129. la même paſſion que les autres à ces plaiſirs honteux '& criminels, où des hommes faiſoient leur plaiſir & leur divertiſſement de voir déchirer des hommes par des bêtes. [Car pour " les v. Honoré. §.
Gladiateurs, Honoré les avoit déja abolis.]

p.125. 'Il y avoit encore une choſe plus [viſiblement] contraire à la Religion, qui eſt qu'on nourriſſoit, ou donnoit à manger à des poulets, [afin d'en tirer des préſages] pour les nouveaux Conſuls ; on obſervoit les augures des oiſeaux ; & enfin on pratiquoit pour cette premiere dignité preſque toutes les mêmes ſuperſtitions qui avoient été en uſage du tems du Paganiſme, & dont les Payens mêmes s'étoient mocqué.

[Salvien n'a pas manqué de prévoir l'objection qu'on lui pouvoit faire aiſément : que ſi les Romains méritoient d'être

L'an de J. C. 440. punis de Dieu, les Barbares qui les opprimoient tous Payens ou Ariens ne le méritoient pas moins. Il lui eut été bien facile de répondre que Dieu punit ſouvent les méchans par d'autres auſſi méchans ou plus méchans qu'eux, qu'il ſe reſerve de punir eux-mêmes au dernier jour. Mais comme il vouloit faire entrer les Romains dans une confuſion ſalutaire, il excuſe autant qu'il peut les Barbares, & fait voir qu'en beaucoup de choſes ils n'étoient pas ſi méchans & ſi corrompus que les Romains.]

'Les Goths, dit-il, ſont perfides, mais chaſtes: les Alains l.7. p.172. ſont moins chaſtes, mais moins perfides; les François ſont menteurs, mais humains aux étrangers: les Saxons ſont extrémement cruels, mais admirablement chaſtes. 'Et quoique les Sa- l.4. p.89. xons, dit-il, ſoient cruels, les François infidéles & perfides juſqu'à prendre le parjure pour un ornement du langage, les Gépides inhumains, les Huns impudiques & trompeurs, les Allemans yvrognes, les Alains amateurs du pillage; tous ces vices néanmoins ſont moins criminels dans ces Barbares que dans nous, puiſqu'ils n'ont ni les inſtructions, ni les connoiſſances, ni les autres avantages que [les Romains tirent des livres, &] les Chrétiens des régles de la Religion.

'Il loue auſſi la pudicité des Vandales. [Nous en pourrons l.7. p.160. parler ailleurs.] Mais il ne faut pas oublier ici ce qu'il dit, v. S. Eugene de C. que les Goths ne ſouffroient point qu'aucun des leurs tombât dans la fornication, & qu'il n'y avoit dans leurs pays que les Romains qui euſſent cette liberté, comme par un privilége honteux qui leur étoit propre. 'Car il ſe plaint par tout que tant l.6. p.141. de châtimens & de miſeres ne corrigeoient point les vices des peuples; 'que les Barbares tenoient une partie conſidérable des l.5. p.108. Gaules, & encore une plus grande de l'Eſpagne: 'que l'Italie l.6. p.141. avoit été ravagée pluſieurs fois, Rome aſſiégée & forcée, la Sicile & la Sardaigne ruinées, & l'Afrique aſſujettie aux Vandales, ſans néanmoins que les Romains ſe corrigeaſſent.

'Il déplore particuliérement l'aveuglement de ceux de Treves p. 143. 145. qui après avoir été ſaccagés trois fois, & lorſque leur ville toute 147. remplie de corps morts fumoit preſqu'encore du ſang de ſes citoyens, demandoient les ſpectacles de l'amphitéâtre & du cirque. Il dit que ce fut par-là que cette ville mérita d'être ruinée une quatriéme fois, 'dont elle ne s'étoit pas encore relevée lorſ- p.133. qu'il écrivoit. C'eſt pourquoi on n'y repréſentoit plus de ſpectacles, non plus qu'à Mayence, qui auſſi étoit ruinée & détruite.

p. 133. 'Cologne étoit auſſi alors exemte de ce déréglement, mais parce qu'elle étoit pleine d'ennemis, c'eſt-à-dire aſſurément " des François, puiſqu'on les place toujours dans les pays d'Allemagne qui en ſont voiſins. On voit donc par-là que les François l'avoient priſe, non pour la piller, mais pour ſe la conſerver. 'Salvien y avoit pluſieurs parens qui y furent faits captifs & réduits à une extreme pauvreté. [On croit que Cologne eſt] 'cette ville proche de Tréves, & preſqu'auſſi magnifique, perdue pour les mœurs, par l'avarice & par le vin, où Salvien dit que tous les principaux étoient en feſtin lorſque l'ennemi y entrnit déja; Dieu leur ayant voulu faire voir par-là que c'étoit leur yvrognerie qui étnit la cauſe de leur ruine. L'an de J. C. 440. v. §.

ep. 1. p. 198.

Salv. gub. l. 6. p. 143. 144.

l. 5. p. 116. 'Salvien ſemble dire en cet endroit que le lieu où il vivoit, (c'eſt-à-dire Marſeille) étnit depuis peu ſous les étrangers. [Et néanmoins il parle d'nrdinaire comme étant encore ſoumis à l'Empire. Je ne ſçai ſi par la derniere paix on auroit accordé à Théodoric quelques droits ſur Marſeille, ſans néanmoins l'en rendre maître.]

ARTICLE XIX.

'Affaires des années 441. 442. Paix avec les Vandales :

L'AN DE JESUS-CHRIST 441. DE VALENTINIEN 16 & 17.

" Cyrus ſeul Conſul. v. Theod. II. §. 25.

Cod. Th. nov. 21. p. 11. 19. p. 20. 2. 'MAXIME étoit encore Préfet du Prétoire le 20 Février de l'an 441. auquel Valentinien lui adreſſa une loi, & le 14 Mars auquel il la reçut. 'Nous en avons une autre du 27 Janvier adreſſée à Auxence Préfet de Rome. Elles ſont toutes deux dattées de Ravenne: [& nous n'en avons

21. p. 11. 1. point d'autres juſqu'au 13 Août 442.)' La loi du 20 Février ſoumet à tous les impôts ordinaires ceux qui tenoient des terres du Domaine par donation, par uſufruit, ou de quelque maniere que ce fût; caſſe les diminutions de cens accordées aux terres des grandes dignitez de l'Egliſe & de la ville de Rnme, & les oblige toutes à la réparation des chemins & des murailles des villes, aux nouvelles levées, & à toutes les autres dépenſes ſemblables. Elle déclare qu'il avnit toujours été injuſte de donner ces exemtions & ces diminutions, qui augmen-

L'an de J. C. 441. toient la charge des pauvres; mais que c'étoit une injuſtice inſupportable de les continuer en un tems où la miſere étoit ſi grande, & où les pauvres étoient entiérement accablés ſi on ne les ſoulageoit.

'Rechila Roi des Sueves continuoit ſes progrès en Eſpagne. Il prit cette année Séville, & reduiſit ſous ſa puiſſance la Bétique & la province de Carthagene. Sabin alors Evêque de Séville fut chaſſé de la ville par des factieux, & Epiphane uſurpa ſon ſiége par ſes fourberies. Les Romains envoyerent alors en Eſpagne un Général de la Milice nommé Aſtiere qui tailla en pieces les Bagaudes de la province de Tarragone, [dans les pays qui y pouvoient reſter aux Romains; mais on ne dit point qu'il y ait rien fait contre les Barbares.] Idat. p. 23.

L'AN DE JESUS CHRIST 442. DE VALENTINIEN 17 & 18.

'*Dioſcorus & Eudoxius Conſuls.* Proſ. Casd. &c.

v. Theod. II. §. 29. ["On voit que Dioſcore étoit Conſul pour l'Occident. Mais du reſte nous n'en trouvons rien.] 'La loi affichée à Rome le 13 Août en faveur des Avocats, eſt adreſſée à Fauſte Préfet du Prétoire qui la devoit faire publier dans toutes les Provinces: & elle regarde nommément les Avocats de Rome. [Ainſi Fauſte étoit certainement Préfet d'Italie au lieu de Maxime, & ce peut être celui que nous avons vû Conſul en 438.] 'Nous avon une autre loi du 27 Septembre dattée de Spolete, adreſſée à Patere Préfet du Prétoire, 'qui fut Conſul l'année ſuivante avec Petrone Maxime. [On peut juger par la loi même qu'il étoit Préfet d'Italie au lieu de Fauſte.] 'C'étoit un homme célébre pour ſon éloquence. Cod. Th. n. 34. p. 15. 2. 42. p. 18. 12. Proſ. Marc. &c. Bandict. 13. p. 508. n. p. 79.

'Théodoſe avoit envoyé d'Orient en 441. une puiſſante flote en Sicile contre les Vandales; mais elle ne fit rien, & il fut contraint de la rappeller l'année ſuivante, à cauſe que les Huns ravageoient la Thrace & l'Illyrie: de ſorte que Valentinien [deſtitué de ce ſecours,] fit la paix avec les Vandales en 442. en leur laiſſant une partie de l'Afrique, qui fut diviſée [apparemment de la maniere que nous avons marqué ſur l'année 439.] Proſ. Chr.

L'AN DE JESUS-CHRIST 443. DE VALENTINIEN 18, 19.

v. §. [*Petronius*] '*Maximus*" *II. & Paterius Conſuls.* Paſc. p. 305. 450.

Quadratien étoit Préfet du Prétoire le 26 Mai de cette an Cod. Th. nov. 41. p. 47.

née, & c'étoit aſſurément dans l'Italie. Albin eſt qualifié auſſi ſimplement Préfet du Prétoire dans la loi du 19 Octobre, & dans d'autres des années ſuivantes. Mais on voit par ces loix mêmes qu'il étoit Préfet d'Italie. [" Il l'étoit même dès le 20 Août 443.]' Il l'étoit encore le 21 Juin 445. [" Et après qu'Auxiliaire eût occupé quelque tems ſa place,]' il y fut remis pour la ſeconde fois avant le 21 Octobre 446. [& continué juſqu'en 449.]' Il avoit encore le titre de Patrice au mois d'Octobre 446. Il fut Conſul en 444 avec Théodoſe. 'Onuphre veut que c'étoit le même que Cæcina Decius Albinus Préfet de Rome du tems d'Arcade [en 408. au plûtard. Cela n'eſt pas aiſé à croire, & il n'y en a aucune preuve.

L'an de J. C. 443.

Note 10. Ibid.

p. 12.1. | 21.1. nov.4.p.21.2. a. | 19. 2. Onu. p.305.a. b.

'Storace étoit Préfet de Rome le 13 Mars 443. auquel Valentinien lui adreſſe une loi dattée, ce ſemble, de Rome même. Celles du 25 Mai & du 20 Août ſont dattées de Ravenne. [Et il y a bien de l'apparence que Valentinien ne fut point à Rome depuis ce tems-là juſqu'en l'an 445. 'auquel il donna une loi contre les Manichéens ſur les abominations que S. Leon avoit découvertes [dès la fin de 443.]

Cod.Th. nov. 43. p. 19. 2. p.17.2. 20.1. nov.2.p.21.1.

'On voit par la loi du 25 Mai 443. qu'il avoit ordonné de faire de nouvelles levées de troupes, dont il ne vouloit pas que les terres des Sénateurs fuſſent exemtes; & il déclare que ceux qui ſeront négligens en ce point, donneront grand lieu de croire qu'ils ne ſont pas Romains ni affectionnés au bien public. 'La loi du 20 Août eſt pour accorder aux Africains une permiſſion plus ample qu'aux autres de faire la fonction d'Avocats dans tous les Tribunaux, afin de leur donner le moyen de ſoulager la miſere où l'exil, la captivité & la déſolation de leur pays les avoient réduits. [Je ne ſçai pourquoi cette loi ſe trouve deux fois dans le Code des Novelles.] Celle du 19 Octobre eſt encore pour les Africains dépouillés de leurs biens & chaſſés de leur pays par les Vandales, leſquels elle décharge des intérêts de tout ce qu'on leur pourroit avoir prêté, ou à d'autres ſur leur caution; & défend même de les pourſuivre pour le fonds & le capital, à moins qu'ils n'euſſent encore du bien en d'autres pays, ou qu'ils ne recouvraſſent celui qu'ils avoient perdu. Il dit qu'il eſpere que cette loi paroîtra raiſonnable à ceux mêmes en qui l'amour du gain ſemble avoir éteint toute la lumiere de l'équité; étant juſte que le Public ſoulage par toutes ſortes de moyens ceux qui ſont tombés dans une miſere ſi publique & ſi extréme.

41. p. 17. 2 47. p. 20. 1. | 17. p. 29.

L'an de J. C. 425. ' Au mois de Décembre 442. on remarqua une cométe qui continua en 443. durant pluſieurs mois, & fut ſuivie d'une grande peſte. Idat. | Marc.

' La même année 443. Merobaud célébre pour ſes poëſies fut envoyé en Eſpagne pour ſuccéder à Aſture ſon beau-pere. Il abbatit en peu de tems l'inſolence des Bagaudes d'Aracelle, aujourd'hui ' Huarte Araquit, à ſept ou huit lieues de Pampelune du côté de l'Occident. ' Mais ſes ennemis le firent auſſi-tôt rappeller à la Cour. Idat. p. 23. 24. Sanſon. Baud. Idat. p. 24.

ARTICLE XX.

Officiers, Loix & événemens des années 444. & 445.

L'AN DE JESUS-CHRIST 444. DE VALENTINIEN III. 19 & 20.

' Theodoſius XVIII. & Albinus Conſuls. Marc. Prof. &c.

[' NOUS venons de parler aſſez] d'Albin Conſul cette année, & en même tems Préfet du Prétoire [en Italie.] ' Marcellin " étoit auſſi Préfet cette année, mais dans les Gaules, où il fut continué juſqu'en 446. [" Il paroît par l'Hiſtoire de S. Hilaire d'Arles qu'Aëce étoit auſſi dans le Gaules en 444. & 445.] Cod. Th. 1. p. 20. 2. v. S. Ruſtique de Nar. v. S Hilaire d'Arles. §. 19.

Valentinien. ' Valentinien " étoit à Ravenne dans les mois de Juillet & de Septembre, ſelon deux loix que nous avons de lui en cette année. ' Par la premiere adreſſée au Comte Héliodore, & donnée ſur ſon avis, il ordonne qu'à cauſe des grandes dépenſes qu'il falloit faire alors, & des beſoins extraordinaires de l'Epargne ceux qui avoient été dans les grandes charges, hors les Africains, fourniroient une certaine ſomme pour les nouveaux ſoldats. Les Illuſtres devoient fournir pour trois, & les autres à proportion. Un ſoldat étoit eſtimé à 30 " livres, [ce qui étoit beaucoup au prix que nous avons donné à la livre.] ' La loi du 11 Septembre nous apprend que Valentinien avoit convoqué à Ravenne [1] les plus conſiderables Officiers de l'Empire. Cod. Th. nov. 41. p. 17. 18. | 1. p. 20. 2. 41. p. 17. 18. solidis. 1. p. 20 2. 1.

' Le P. Mabillon a copié à Verone trois Actes dattés de cette année, écrits ſur le vrai papier d'Egypte, par leſquels Valentinien fait rendre à un nommé Siſinne les biens que Tranquille lui avoit ôtés. Il dit que ce ſont les plus anciens ori- Mabi. it. It. p. 24. b.

1. *Illuſtres ac ſublimes viros.* Je ne me ſouviens point que *ſublimis* fût un titre particulier de dignité ; comme *illuſtris*, *ſpectabilis*, *clariſſimus*.

ginaux qu'il ait vûs. Mais il ſont imparfaits: [& c'eſt ſans doute pour cela qu'il ne les a pas donnés.] L'an de J. C. 444.

L'AN DE JESUS-CHRIST 445. DE VALENTINIEN 20 & 21.

' Valentinianus Aug. VI. & " Nomus Conſuls.

Proſ. Paſc. p. 317. 2. &c. Cod. Th. nov. 2. p. 21. 1. & 23. p. 11. 12. Leo. t. 1. pag. 744. c. 17. Cod. Th. nov. 26. p. 13. 1. 35. p. 16. 1.

v. Théod. 2. §. 31.

' Albin étoit encore Préfet du Prétoire le 19 & le 21 Juin de cette année. ' Auxiliaire peut lui avoir ſuccédé auſſi-tôt après, [& avoir exercé cette charge juſques vers le milieu de 446.] ' Auxence étoit Préfet de Rome pour la ſeconde fois le 14 d'Avril. ' Opilion eſt qualifié Maître des Offices dans la loi du 3 d'Octobre. [Il fut Conſul en l'an 453. où nous en pourrons parler plus amplement.] Valentinien étoit à Rome le 14 d'Avril: [& toutes les loix que nous avons de lui en cette année & dans les deux ſuivantes, en ſont dattées.] ' Il ordonne par ſa loi du 14 d'Avril que tous les habitans de Rome qui auroient quitté les Corps [& les ſociétez] auſquels ils étoient aggrégés avant que de s'être acquittés de toutes les fonctions qu'ils devoient faire en cette qualité, ſeront remis dans les mêmes Corps, quand même il auroient été élevés à l'état Eccleſiaſtique juſqu'au Diaconat.

1.

La loi du 6 Juin adreſſée à Aëce, & celle du 19 du même mois adreſſée au Préfet Albin, ſon données à la priere de S. Leon, l'une " contre S. Hilaire d'Arles, & l'autre contre les Manichéens.

v. ſon titre §. 19. v. S. Leon.

23. p. 11. 12.

' Celle du 21 Juin eſt pour répondre à une depuration que les peuples [d'une partie] de la Numidie & de la Mauritanie de Steffe avoient envoyée. Ces provinces demeuroient encore à Valentinien [par la paix " faite en 435. & renouvellée en 442. avec le reſte de la Mauritanie & la Tripolitaine. ' Mais comme elles avoient été extrémement ravagées par les Barbares, qui les avoient même tenues quelque tems, elles demandoient quelque ſoulagement dans leur miſere. Valentinien par cette loi leur en accorde pluſieurs, & entr'autres il réduit les tributs à la huitiéme partie.

§.

v. S. Eugene de C. §.

p. 11. 12.

p. 12. 1.

' Il marque qu'on envoyoit autrefois en Afrique un " Intendant pour juger les appels des Juges ordinaires; [ce que je ne me ſouviens point d'avoir vû nulle part.] Et comme cet emploi, dit-il, n'avoit plus de lieu, il ordonne que ces appels iront devant le Préfet de Rome; [quoique, ſelon l'ordre établi depuis Dioclétien, ils duſſent aller, ce ſemble, devant le Préfet

Cognitor.

L'an de J. C. 445. Préfet du Prétoire d'Italie. Seroit-ce que S. Leon auroit voulu accoutumer les Afriquains à obéir à Rome, & à la reconnoître pour leur Métropole, comme faiſoient les provinces ſuburbicaires ſoumiſes au Vicaire de Rome?] La même loi ordonne que les Gouverneurs ne pourront ſortir de leur province que trois mois après qu'ils ſeront hors de charge, afin que s'ils ont fait quelque faute, on ait le tems de s'en plaindre & de les pourſuivre.

' Idace marque ſur l'an 445. ou environ, que les Vandales Idat. p. 14.
1. ² venant de Tours, aborderent en Galice, & en amenerent pluſieurs priſonniers. ' Majorien depuis Empereur défendit une Sid. car. 5. p. 315.
fois la ville de Tours, attaquée par les ennemis, ou qui craignoit de l'être. [Je ne ſçai ſi cela auroit rapport à cette courſe des Vandales; mais nous l'avons joint à la guerre des Armoriques vers l'an 435.]

' Vite commandoit en ce tems-ci des troupes conſidérables Idat.
1. dans l'Eſpagne pour les Romains, ſous le titre de grand Maître de la Milice; & cela lui donna la hardieſſe de faire des courſes dans la Bétique & la province de Carthagene. Il vint auſſi des Goths à ſon ſecours; mais ces Goths furent défaits dans un combat par Rechila Roi des Sueves; & la peur ſaiſit Vite de telle ſorte, qu'il s'enfuit honteuſement, laiſſant aux Sueves une entiere liberté de piller [ce que les Romains tenoient encore dans] ces provinces.

ARTICLE XXI.

Les Bretons abandonnés des Romains: Loix de Valentinien ſur les tombeaux: Requiaire Roi Catholique des Sueves ne laiſſe pas de piller ſes voiſins: Révolte des Armoriques.

L'AN DE JESUS-CHRIST 446. DE VALENTINIEN. 21, 22.

' Aetius III. & Q. Aurelius Symmachus Conſuls. Marc. &c. | Cod. Th. nov. 4. p. 21.

[LE tems ne permet gueres qu'on diſe que ce Symmaque étoit le fils de l'Orateur qui étoit Préteur dès devant l'an 400.] ' & à qui en effet on ne donne point le nom d'Aurele. Ammo. n. p. 337.
[Ce pouvoit être ſon fils] ' comme le P. Sirmond paroît l'avoir cru. ' Il croit avec ' Onuphre que c'eſt le pere de celui à Enn. n. p. 35. p. 35. 36. Onu p. 305. b.

1. *Turonis*. Ne ſeroit-ce point quelque lieu de la Galice où ils aborderent?

qui Théodoric fit trancher la tête [vers l'an 526. Il y a bien loin.] L'an de J. C. 446.

Cod. Th. nov. 4. p. 21. 22. 46. p. 19. 2. ' Albin fut en 446. Prefet d'Italie pour la ſeconde fois, & Patrice, comme nous l'apprenons de trois loix qui lui ſont adreſſées, toutes trois dattées de Rome. " [Marcel étoit encore Préfet des Gaules dans le commencement de l'année. Nous ne ſçavons pas qui lui ſuccéda.] v. S. Ruſtique.

Cod. J. 1. t. 14. l. 8. p. 113. ' Nous avons dans le Code de Juſtinien un diſcours de Valentinien datté du 17 Octobre de cette année adreſſé au Senat, où il promet de ne faire aucun nouveau réglement que de l'avis & du conſentement univerſel de ce Corps auguſte.

Idat. ' Idace marque qu'il y eut une éclipſe de ſoleil le mardi 24 Pet. chr p. 788. Decembre, c'eſt-à-dire, en 446. Néanmoins ' le P. Petau aſſure qu'il n'y en peut pas avoir eu en ce tems-là.

Gild. exc. c. vi. p. 118. d. e. ' S. Gildas qui vivoit en ce tems-ci même, nous apprend que les habitans de la grande Bretagne accablés per les Pictes & les Ecoſſois, eurent recours à [1] Aëce alors Conſul pour la troiſiéme fois ' avec Symmaque. Bede le met en la 23. année de Valentinien, [en comptant de l'an 424.] qu'il avoit été fait Céſar. Les Bretons ne purent rien obtenir; [& peu d'années après ils obtinrent le ſecours des Saxons & des Anglois, qui vinrent véritablement vers l'an 450. mais ſe rendirent maîtres des biens & des terres de ceux qui les avoient appellés.] 1.

Bed. hiſ. l. 1. c. 13. p. 15.

L'AN DE JESUS-CHRIST 447. DE VALENTINIEN III. 22, 23.

" *Alypius & Ardaburius Conſuls.* Note 2. y. Théod. 2. §. 32.

Onup. p. 305. v. ' Onuphre croit qu'Alype [qui étoit Conſul pour l'Occident,] eſt ce Faltonius Probus Alypius " qu'on voit avoir été Préfet de Rome ſous Théodoſe. v. la Note 22.

Cod. Th. n. 5. 6. p. 22. 23. 26. p. 23. 1. 42. p. 18. 2. 5. p. 22. 2. ' Toutes les loix de l'an 447. ſont encore dattées de Rome, & adreſſées à Albin Préfet du Prétoire pour la ſeconde fois, & Patrice; ' ou à Florien Comte des largeſſes. ' Celle du 13. Mars parle avec beaucoup de force contre ceux qui démoliſſoient les tombeaux, & enlevoient les marbres & les pierres [pour les employer à d'autres bâtimens.] Elle dit que c'étoit ſur-tout les Clercs que l'on accuſoit de cela; & elle ordonne que ceux qui en ſeront convaincus, quand même ce ſeroient " des Evêques, perdront le nom de Clercs (c'eſt-à-dire qu'ils ſeront traités comme s'ils ne l'étoient pas,) & ſeront proſcrits & ban- Antiſtites.

Uſſ. Br. p. 369. 370.

1. Son nom eſt differemment corrompu dans les manuſcrits.

L'an de J. C. 447.

nis à perpétuité ; leurs fautes, dit la loi, étant d'autant plus grandes & dignes d'une punition plus ſevere, qu'ils ſont plus illuſtres par leur dignité, & plus obligés à ne point commettre de fautes. Pour les Laïques, la loi ordonne que les perſonnes qualifiées perdront la moitié de leur bien, & ſeront déclarées infames ; & que les autres ſeront punis du dernier ſupplice. 'Baronius pour excuſer les Eccleſiaſtiques, dit que c'étoit pour abolir les reſtes de l'idolâtrie qu'ils démoliſſoient les ſépulcres des payens. [On peut dire que la loi même a beſoin d'excuſe de punir avec tant de rigueur une faute de cette nature.] Bar. 447. §. 27.

'Celle du 25 Avril ôte encore le titre [& les immunitez] de Clercs à ceux qui pour entrer dans l'Etat Eccleſiaſtique, auront abandonné ſans permiſſion de leurs Officiers l'emploi qu'ils avoient dans les largeſſes du Prince. Cod. Th. nov. 42. p. 28. 1.

'La même année 447. Rechila Roi des Suéves mourut à Meride au mois d'Août, & Requiaire ſon fils lui ſuccéda, malgré l'oppoſition ſécrette de quelques uns de ſa Nation. Il étoit Catholique, [mais on ne marque rien de ſa piété ;] & il commença ſon regne par le pillage des terres de ſes voiſins. 'On marque la même année que le Comte Cenſorius fut aſſaſſiné à Seville par Ajulphe ou 'Achiulphe qui étoit un Prince Barbare ſujet des Goths ſelon Jornande. Idat. p. 25. p. 26. Jorn. r. Got. c. 44. p. 676.

L'AN DE JESUS-CHRIST 448. DE VALENTINIEN. 23. & 24.

v. Theod. §. 34.

[*Rufius Prætextatus*] *'Poſthumianus & Zenon Conſuls.* Faſc. p. 450.

'On voit par l'ordre des Faſtes que Poſthumien étoit Conſul pour l'Occident : '& Saint Leon le nomme quelquefois ſeul. 'On ne doute point que ce ne ſoit ce Rufius Prætextatus Conſul ordinaire dont nous avons une inſcription. Il étoit fils de Marinien Conſul en 423. & il étoit encore tout jeune en ce tems-ci, quoiqu'il eût déja été deux fois Préfet de Rome. [Cela ne fait pas d'honneur à ceux qui confioient à des enfans une Charge ſi importante.] Quoique ſon inſcription ne lui donne que le titre de Clariſſime, [on ne ſçauroit néanmoins douter que ce ne ſoit celui] 'qui eſt qualifié Illuſtre dans une loi de 450. 472. &c. Leo. ep. 101. p. 405. Onu. p. 304. a. 305. c. Cod. Th. nov. 7. p. 24. 1.

'Nous n'avons qu'une loi de l'an 448. adreſſée à Albin Préfet du Prétoire & Patrice, & dattée du 5 Mai à Ravenne. Valentinien y confirme les Novelles ou nouvelles Loix de Théodoſe le jeune, qu'il appelle ſon pere. 'Le pere de Saint Sidoine Cod. Th. nov. 13. p. 28. Sid. l. 8. ep. 6. p. 220.

étoit Préfet des Gaules à la fin de cette année & au commencement de la ſuivante. 'On n'en ſçait pas le nom. L'an de J. C. 448.

not. p. 82.

Idat. p. 26. Requiaire Roi des Suéves épouſa l'an 448. la fille de Théodoric [Roi des Goths;] & dès le mois de Février il alla piller les Gaſcons, [qui étoient encore en Eſpagne, dit le P. Labbe dans ſa chronologie.] Il alla de-là trouver ſon beau-pere, & en revenant vers le mois de Juillet, il prit par tromperie la ville de Lerida, où il fit beaucoup de captifs, & pilla tout le Pays de Sarragoce. 'Saint Iſidore dans ſa Chronique des Suéves dit que ce Pays appartenoit aux Romains, & que Requiaire avoit avec lui dans cette expédition des troupes de Goths. Il ajoute que le même Prince alla auſſi faire le dégât dans la province de Carthagene, que Rechila ſon pere avoit rendue aux Romains. Idace mêle à l'hiſtoire de Requiaire des meurtres commis par un Baſile dans l'Egliſe "de Taracone, où l'Evêque même nommé Leon fut tué. [Je n'entends pas cet endroit.]

Labb. bib. t. p. 72. c.

Turiaſſone.

Sur. 31. Jul. p. 366. §. 5. 'Les Armoriques s'étant ſoulevés, Aëce qui gouvernoit l'Etat, envoya contre eux Eocaric Roi des Alains qui étoit payen. S. Germain d'Auxerre alors de retour de ſon ſecond voyage d'Angleterre, alla à ſa rencontre lorſqu'il étoit déja en marche avec ſes troupes, & intercéda pour les rebelles. Eocaric ne voulut pas écouter ſes prieres. Mais la généreuſe liberté avec laquelle le ſaint Evêque l'arrêta, en prenant les rénes de ſon cheval, donna tant de reſpect à ce Barbare, qu'il promit de ramener ſes troupes dans leurs quartiers [ſur la Loire,] & de n'avancer pas davantage, pourvû qu'il obtînt d'Aëce ou de l'Empereur le pardon des Armoriques.

p. 368. §. 14. 27. 'S. Germain alla pour ce ſujet à Ravenne, où il fut parfaitement bien reçu de Placidie. Et il eut obtenu un entier pardon pour les Armoriques, ſi ces peuples avec leur légéreté ordinaire ne ſe fuſſent encore ſoulevés tout de nouveau: de quoi ils furent bientôt punis. 'Ils aſſiſterent néanmoins les Romains contre Attila en 451. mais comme Alliés, non comme Sujets.

Jorn. r. Got. p. 664.

Sur. p. 368. §. 16. §. 17. 'S. Germain reſſuſcita alors le fils de Voluſien Chancelier de Sigilvult qui étoit Parrice, & guérit à la priere de l'Impératrice, un Officier de l'Eunuque Acole grand Chambéllan, qui étoit poſſédé. [Il n'eſt point dit qu'il ait trouvé Aëce à Ravenne. Il y mourut "le 31 Juillet 448.]

v. ſon titre.

Proſ. T. p. 52. 'Tiro Proſper marque deux ans avant la mort de Théodoſe, qu'Eudoxe Medecin de profeſſion accuſé d'avoir eu part à un

L'an de J. C. 448. v. §. nouveau ſoulevement des Bagaudes qui ſe fit en ce tems-ci, ſe réfugia chez les Huns [vers le même tems " que Clodebaud fils aîné de Clodion imploroit le ſecours d'Attila Roi des Huns contre Merouée ſon frere, qui appuyé par Aëce s'étoit fait reconnoître pour Roi par les François. Ainſi la méſintelligence ſe formoit peu à peu entre cette nation & les Romains, avant que de produire une guerre ouverte, comme elle fit trois ans v. Attila §. après. On en vit dès ce tems-ci un grand effet " par la demande déraiſonnable que fit Attila Roi des Huns, qu'on lui livrât un homme innocent nommé Silvain, ou qu'il déclareroit la guerre. Valentinien lui envoya pour cela des Ambaſſadeurs qui étoient à la Cour d'Attila en 449.]

ARTICLE XXII.

D'Aſture Conſul: Famine & peſte: Valentinien vient à Rome: ordonne la preſcription de 30 ans: remet le reſte des impôts.

L'AN DE JESUS-CHRIST 449. DE VALENTINIEN 25, 26.

v. Théod. 2. § 35. [' *Flavius*] *Aſturius, &* " *Protogenes Conſuls.* Paſ. pag. 459. 472.

ASTURE qui fut Conſul en Occident l'an 449. eſt nommé aſſez indifféremment Aſture & Aſtere; ' mais on aſſure que ſelon les manuſcrits ſon vrai nom eſt Aſture, comme il eſt nommé par Idace, Marcellin, S. Proſper, Victor de Tunne & les loix de Valentinien dattées de ſon Conſulat. ' On a encore à Liége un des diptyques ou des tablettes qu'il envoïoit à ſes amis pour ſon Conſulat, & où étoit ſon image. Il eſt nommé Aſtyrius, qui eſt la même choſe qu'Aſturius. Il ne prend point d'autre prénom que celui de Flavius, [commun à toutes les familles qui s'étoient élevées depuis Conſtantin.] Il y marque ſa qualité de Comte & d'ancien Maître de la Milice: ' ce qui nous aſſure que c'eſt lui qui avoit eu cette qualité en Eſpagne ' depuis l'an 441. juſqu'en 443. auquel Merobaud ſon gendre lui ſucceda, comme nous l'apprenons d'Idace, ' qui auſſi a eu ſoin de marquer ſon Conſulat dans ſa Chronique. ' Ainſi il faut dire que Turce Aſtere, qui a eu des emplois tous différens, eſt celui que les Faſtes marquent en 494. ' Idace parle d'un Aſtere Comte d'Eſpagne en 420. ' Le Cardinal Noris le croit différent d'Aſtyre & le même qu'Aſtere ' fait Patrice vers

Nor. de Piſ. p. 440. p. 436. 437. c. 440.

Vilt. app. p. 2. 3.

Nor. de P. p. 440. 444.

Idat. p. 23. p. 26.

Nor. p. 440.

Idat. p. 15.

Nor. p. 435. c. Gr. T. h. fr. l. 2. c. 9. p. 63. 65.

le tems que Caſtin fit la guerre contre les François, [ſans dou- L'an de J. C. 449.
Nor. pag. 443. 444. te vers l'an 421] ' Aſtyre n'avoit point encore en effet le titre
Sid. l. 8. ep. 6. p. 220. 221. de Patrice en 449 [& ne l'a peut-être jamais eu .] Il commença ſon Conſulat dans les Gaules; & S. Sidoine qui y étoit préſent, marque quelques particularitez de cette ſolemnité.

p. 220. 'Comme les jours étoient forts courts, elle avoit commen-
Wil app p. 8. | Leo. t. p. 539. §. 3. cé long-tems avant le lever du Soleil.' Il faut qu'elle ſe ſoit faite à Arles, puiſque les Evêques de Provence, qui écrivirent l'année ſuivante à S. Leon, diſent que ceux qui avoient pris le Conſulat dans les Gaules depuis le regne d'Honoré, l'avoient tous pris dans cette ville.

Sid p. 220. | n. 81. 83 Cod Th. nov. 8. p. 24. 37. p. 16. 14. p. 282. 'Le pere de Sidoine étoit alors, comme on a vû, Préfet des Gaules. 'Firmin avoit la même dignité en Italie au mois de Juin & de Juillet. 'Il y joignit en 431. celle de Patrice. 'Opilion avoit encore la charge de Maître des Offices.

2. | 24. 2. 8. p. 24. 1. 2. [On ne voit point que Valentinien ſoit ſorti cette année de Ravenne] ' où il étoit aux mois de Juin & de Septembre.' Ce fut au mois de Juin qu'il y donna la loi célébre de la preſcription de 30 ans, par laquelle il autoriſa & éclaircit celle que Théodoſe ſon [beau] pere avoit déja publiée ſur le même ſujet

Sid. 2. pag. 85. 86. 'en 424.' Un Avocat nommé Nicet cita le premier cette loi
l. 8. ep. 6. pag. 221. de Valentinien dans les Gaules, où on n'en avoit point encore entendu parler.

Leo. t. 1. pag. 540 Cod. Th. nov. 11. p. 26. 1. 'Il y eut cette année une grande diſette de vivres dans les Gaules. 'Valentinien dit dans une loi du 31 Janvier 451. que l'Italie avoit été affligée peu auparavant d'une famine épouvantable, qui avoit obligé les peres à vendre leurs propres enfans,

Bar. 450. §. 61. n'ayant pas de quoi ſe nourrir eux-mêmes.' Baronius cite du Pape Gelaſe que la peſte fut jointe à la famine. [Je ne ſçai ſi ce

Leo. ep. 27. c. 4. 491. | 33. p. 498. fut ſur cela] que S. Leon dit en 449. que les néceſſitez préſentes & l'état " dangereux où l'on étoit, ne lui permettoient pas pour lors de quitter Rome. [Cela peut auſſi regarder Attila qui menaçoit alors tout à la fois les deux Empires, les François & les Viſigots. " nimiz incerta.

L'AN DE JESUS-CHRIST 450. DE VALENTINIEN 26, 27.

Paſc. 450. & ſeq. Sid. l. 2. ep. 9. *'Valentinianus Aug. VII. & Gennadius Avienus Conſuls.*

22. n. p. 18. Sid p. 22, n. p. 18. 'Sidoine met Avienus & & Baſile qui fut Conſul après lui en 463. comme les plus illuſtres de tout le Senat, & fait une deſcription de leurs mœurs plus favorable à Baſile; car Avienus

L'an de J. C. 450. avoit plus d'apparence que d'effet. Il étoit de la famille des Corvins ' & des Valeres, & il étoit arrivé en peu de tems aux plus grands honneurs. ' Il eſt ſouvent appellé Abienus [qui eſt le même nom, mais c'eſt une faute [à ' la Chronique d'Alexandrie, [& à Victor de Tunne] de l'avoir appellé Albin. ' Il accompagna S. Leon dans ſa députation à Attila en 451. ' On croit que Fauſte pere d'un autre Avienus dont parle Ennode, & qui fut Conſul auſſi bien que ſon fils; étoit fils du Conſul de cette année. Nous ne connoiſſons point les Préfets de l'an 450. hormis celui de Rome, ' qui eſt appellé Epityncanus dans une loi du 24 Avril.

Onu p. 305. c. Sid p. 32. Prof. Marc. &c. Paſc. p. 317. c. Prof. L. p. 54. Enn. n. p. 3. Cod. Th. nov. 36 p. 16. 1.

' Valentinien vint à Rome au commencement de cette année avec Placidie ſa mere & Eudoxie ſa femme. Ils y arriverent " le 21 de Février veille de la Chaire de S Pierre : & le lendemain au matin ils furent viſiter l'Egliſe de ce ſaint Apôtre, où ils trouverent S. Leon accompagné de beaucoup d'Evêques. Ce Saint les conjura de prendre la protection de l'Egliſe dans l'extréme danger où elle étoit, à cauſe que le faux Concile d'Ephéſe ſoutenu par Théodoſe avoit abſous l'année précédente l'Héreſiarque Eutyche. S. Leon le pria donc d'écrire à ce Prince, & d'obtenir de lui qu'il ſe tint un Concile général en Italie. L'Empereur & les deux Impératrices firent ce que S. Leon ſouhaitoit. [Mais il fut impoſſible de rien obtenir de Théodoſe.]

Conc. t. 4. p. 51. 52.

v. S. Leon §. 84.

' Dès le 5 de Mars Valentinien adreſſa une déclaration aux Conſuls, aux Préteurs, aux Tribuns du peuple & à tout le Senat, par laquelle il remettoit tout ce que les peuples pouvoient devoir des impôts & des tributs juſqu'au commencement de la premiere Indiction; [c'eſt-à-dire, juſqu'au premier Septembre 448.] Il en excepte la Sardaigne & l'Afrique pour quelques raiſons particulieres. Il parle des Commiſſaires que l'on envoyoit dans les provinces, & des vexations qu'ils y faiſoient ſous prétexte d'empêcher les vexations des autres: & il marque comment ils s'enrichiſſoient aux dépens non ſeulement des particuliers, mais du Fiſc même qu'ils ruinoient par leur mauvaiſe conduite. Il dit cette parole ſi digne d'un Prince: C'eſt nous qui ſouffrons de la miſere " du Laboureur qui ſe ruine; c'eſt nous qui profitons de ce qu'il acquiert en n'étant point ſurchargé d'impôts. Il ſemble qu'il avoit promis cette remiſe aſſez long tems auparavant. ' Il parle d'Aëce comme étant alors auprès de lui. Cette déclaration fut récitée dans le Senat le 14

Cod. Th. nov. 7. p. 23. 24. p. 24. 1. p. 23. 2. Poſſeſſor. p. 24. 1.

de Mars par Poſthumien Illuſtre, [celui ſans doute qui "avoit été Conſul en 448. L'an de J. C. 450. v. §.

ARTICLE XXIII.

Mort de Théodoſe & de Placidie:

[LA mort de Théodoſe arrivée le 28 Juillet 350. apporta un grand changement aux affaires de l'Etat & de l'Egliſe. Marcien fut élu à ſa place " le 24 ou 25 d'Août,] ſans qu'on attendît pour cela le conſentement de Valentinien. Mais il confirma depuis cette élection. [Ce fut ſans doute pour cela] que ' le Comte Maximin grand Chambéllan de Marcien vint à Rome, d'où il étoit prêt de retourner en Orient au commencement de Novembre. v. ſon titre. §. 35. v. ſon titre §.

Evag. l. 2. c. 1. p. 285. a. b.

Cod. Th. nov. 2. p. 31. 1. Leo. ep. 56. p. 549.

[Valentinien après avoir perdu ſon beau-pere, perdit auſſitôt Placidie ſa mere,] ' qui mourut à Rome le 27 Novembre de la même année ; [quoiqu'Idace le mette ſut l'année ſuivante. ' On prétend qu'elle fut enterrée à Ravenne dans une Chapelle de S. Nazaire & S. Celſe, qu'on dit qu'elle avoit fait bâtir pour cela ; & l'on y montre encore ſon tombeau. ' On aſſure que ſon corps même s'y voyoit il n'y a que peu d'années aſſis dans une chaiſe de cyprès. [On a pû voir juſqu'ici la ſuite de ſon Hiſtoire. Quoiqu'il y ait eu quelque choſe de facheux pour ſa réputation après la mort de Conſtance ſon mari, & que l'Empire d'Occident ait reçu de grandes pertes dans le 25 & 26 ans qu'elle en a eu la conduite, on n'a pas laiſſé d'avoir de l'eſtime pour elle : ' & Tiro Proſpet dit qu'elle avoit vécu d'une maniere irrépréhenſible. ' Sozomene dit qu'elle avoit alors beaucoup de zele pour la Religion & pour les Egliſes, auſſi-bien qu'Honoré ſon frere. ' Olympiodore lui attribue d'avoir haï les Magiciens juſqu'à menacer Conſtance ſon mari de le répudier s'il n'en eût fait mourir un, nommé Libanius. ' Le Prêtre Conſtance dit d'elle & de ſon fils dans la Vie de S. Germain d'Auxerre, qu'ils aimoient tellement la foi Catholique [& la piété,] qu'étant les maîtres de tant de peuples, ils ſe rendoient par un glorieux abaiſſement les Serviteurs des Serviteurs de Jeſus-Chriſt. ' Saint Pierre Chryſologue parlant ſur la conſécration d'un Evêque où elle aſſiſtoit, l'appelle la mere du Chrétien, éternel & fidéle Empéreur, laquelle ſuivant & s'attachant à la ſainte

Idat. p. 27. Prof. l. p. 54. Cauſ. t. 1. p. 160. Idat. Bar. 449. §. 167. Mab. it. It. p. 39. 40. Mab. p. 40.

Caſ. l. 11. ep. 191. 174. 1. Prof. T.

Soz. l. 9. c. 16. p. 8. 17. b.

Phot. c. 80 p. 193. c.

Sur 31. jul. p. 568. §. 14.

Chry. S. 130. p. 457.

L'an de J. C. 450. ſainte Egliſe par ſa foi & par l'exercice des œuvres de miſéricorde, par une vie ſainte & conſacrée à l'honneur de la divine Trinité, mérita de mettre au monde, de voir & de poſſéder une auguſte trinité. [Je penſe qu'il entend Valentinien & ſes deux filles Placidie & Eudocie.

' Caſſiodore ſe plaint que quoiqu'elle procurât de tout ſon pouvoir les intérêts de ſon fils, elle lui fit néanmoins beaucoup de tort en conduiſant les affaires avec trop de molleſſe, en donnant trop de repos aux ſoldats, & en cédant l'Illyrie à Théodoſe; en ſorte, dit-il, que Valentinien a perdu ſous la tutelle de ſa mere ce qu'il auroit à peine pû perdre s'il fut demeuré ſans tutelle & ſans ſecours. ' Procope la blâme auſſi d'avoir élevé ſon fils dans une délicateſſe exceſſive, qui le fit tomber dans les plus grands vices.

Casd. p. 174. l. 2.

Proc. b. Vand. l. 1. c. 3. p. 183. a. b.

' Il paroît par une inſcription, qu'elle a fait quelque ornement du tems de S. Leon dans l'Egliſe de S. Paul à Rome, commencée par Théodoſe I. & achevée par Honoré. ' On lui donne auſſi " quelque part dans la nouvelle Egliſe de S. Laurent.

Grut. p. 1107. b.

v. S. Leon. 5.

[Valentinien perdit ſa mere dans le tems où il ſembloit avoir le plus beſoin de ſon ſecours, étant à la veille de ſe voir attaqué par toute la puiſſance d'Attila, qui pour avoir prétexte de lui faire la guerre, ne lui demandoit rien moins que la moitié de ſon Empire avec la Princeſſe Honorée ſa ſœur, qu'il prétendoit avoir épouſée. Mais nous ne parlons point ici de cette guerre, dont on verra toutes les particularitez ſous le titre d'Attila.]

ARTICLE XXIV.

De Tonnance Ferreol : Alliance de Marcien & de Valentinien : Etat déplorable de l'Empire d'Occident : Prodiges.

L'AN DE JESUS-CHRIST 451. DE VALENTINIEN 27, 28.

Marcianus Aug. & Flavius ' Adelphius Conſuls. Proſ. &c.

' ONUPHRE croit qu'Adelphe avoit auſſi le nom de Clode. ' On voit qu'il étoit Conſul en Occident par le Concile de Calcédoine [qui ne le nomme point, ' par S. Leon qui le nomme toujours ſeul] ſans parler jamais de Marcien, dont le Conſulat ne pouvoit manquer ni d'être connu dans

Onu. p. 305. d. b. d. Nor de Piſ. p. 347. b. Leo. ep. 59. 75. p. 554.

Nor. p. 436. c. tout l'Occident, ni d'être confirmé par Valentinien. [' Ainſi ce n'eſt point par défaut ni de connoiſſance, [ni] d'approbation ou de publication qu'on ſe contentoit aſſez ſouvent de marquer le Conſul de l'Empire où l'on vivoit, [mais ſimplement peut-être pour abréger, & parce que cela n'étoit pas neceſſaire.] L'an de J. C. 451.

Cod. Th. nov. 9. 10. p. 24. 26. 137. p. 16. Sid. l. 7. ep. 12. p. 199. ' Nous ne trouvons point que l'Italie ait eu d'autre Préfet en 451. & 452. que Firmin, qui l'étoit déja en 449. ' Il paroît que les Gaules avoient Tonantius Ferreolus, dont S. Sidoine reléve la nobleſſe & la ſage conduite. Car quoique durant ſon adminiſtration les Gaules ayent été pillées par Attila & encore apparemment par les armées de Goths & des Romains mêmes, dont il falloit au moins nourrir les troupes, il donna un tel ordre à tout, que les peuples furent plûtôt ſoulagés que foulés par les impôts, & que jamais les Gaules ne furent plus floriſ- incolumes.

Car. 24. pag. 419. ſantes. ' Ainſi il a raiſon de dire qu'il en étoit auſſi bien le ſoutien que le Préfet.

l. 1. ep. 7. p. 16. l. 1. ep. 12. pag. 199. n. p. 77. l. 5 ep. 17. pag. 149. l. 7. ep. 12. p. 199. ' Il étoit fils d'une fille d'Afranius Syagrius Conſul [en 382.] ' & trois fois Préfet; c'eſt-à-dire, ſelon le P. ' Sirmond, Préfet d'Italie dans les trois années 380, 381 & 382. ' Le tombeau de ce Syagre étoit à Lyon. ' Sidoine loue le pere & les oncles paternels de Ferreol ſans les nommer, ni en rien dire de particulier. ' Ce qu'en dit le P. le Cointe [ne me paroît être qu'une confuſion du pere avec le fils.] ' Il y avoit un Patrice entre les ancêtres de Ferreol. [Je ne ſçai ſi ce ſeroit] ' Philagre dont l'Empereur Avite & Magnus Conſul [en 460.] faiſoient gloire d'être parens.

Coint. 451. §. Sid. l. 7. ep. 12. p. 199. l. 2. ep. 3. p. 41. car. 7. v. 150.

Car. 24. pag. 416. Coint. 451. §. 6. §. 6. Sid. l. 2. ep. 9. p. 49. car. 24. p. ' Ferreol eut pour femme Papianile louée pour ſa chaſteté. ' On veut qu'elle fut fille de l'Empereur Avite. [Mais Avite avoit déja une fille du même nom mariée à Sidoine: elle pouvoit être ſa parente] ' puiſqu'on prétend que les enfans de Ferreol étoient parens de ce Prince. ' Il en avoit pluſieurs qui paroiſſoient avec éclat au deſſus des plus qualifiés de leur âge. L'aîné s'appelloit Tonance, & les autres, à ce qu'on dit, Rorice & Firmin. ' Le P. le Cointe en parle plus amplement. ' Ferreol avoit une Terre nommée Trevidon près du pays de Rouergue, en deçà du Tarn & du mont Loſere. ' On prétend que ce lieu s'appelle aujourd'hui Tréves, ' mais on le place au delà du Tarn. ' Il avoit une [autre] Terre nommée Pruſiane vers Niſmes ſur la riviere du Gardon.

Coint. 451. §. 6. Sid. car. 24 p. 410. 416. n. An. 16. rediv. 3. p. 21, p. 16.

p. 48. l. 7. ep. 12. p. 199. p. 192. 200. ' Sidoine qui étoit ſon allié, ' lui donne de grandes louan-

L'an de J. C. 451. v. S. Sidoine. §.

ges. ' Il vivoit encore lorſque Sidoine publia les ſept premiers livres de ſes Lettres, [c'eſt-à-dire, comme nous croyons, " à la fin de 477.] ' Je crois qu'on peut tirer de la Lettre que Sidoine lui écrivit alors, non qu'il ait jamais été Evêque ni d'Arles ni d'aucune autre Egliſe, [mais qu'il avoit quitté le faſte des Senateurs, & menoit dans la retraite une vie chrétienne & religieuſe. Nous n'examinons pas ici ce que prétend du Boucher, que nos Rois de la troiſiéme race deſcendent de lui de pere en fils. p. 199. p. 200. [n. p. 73.

' Les loix de cette année ſont toutes dattées de Rome. Nous en avons trois du 31 Janvier, ' dont la derniere ordonne que les perſonnes libres qui auront été vendues à l'occaſion de la derniere famine, pourront être rachetées & rendues libres, en ajoutant un cinquiéme denier aux prix de la vente. Je ne ſçai pas pourquoi on ne ſe contentoit pas du même prix.] Elle eſt adreſſée à Aëce, que Valentinien remercie de lui avoir donné cet avis. [Ainſi il paroît qu'il étoit alors à la Cour, & qu'il n'étoit pas encore venu dans les Gaules pour s'oppoſer à Attila.] Cod. Th nov. 9. t. 1. p. 24. 26. 11 p. 26.

' Par une autre loi du 13 Juillet Valentinien ordonne que l'on diſtribuera 13 mille " meſures de terre, 200 " livres d'or, & encore quelques autres choſes dans l'Afrique, à ceux de cette provinces qui avoient perdu leurs biens par les ravages des Barbares, particuliérement aux perſonnes de qualité qu'ils avoient chaſſé de la Proconſulaire & de la Byzacene. 37. p. 16.

centuriarum. ſolidos.

' Au mois d'Avril, Tatien Préfet de Conſtantinople vint à Rome trouver Valentinien de la part de Marcien, & lia entre ces deux Princes une union très-étroite qui fit eſperer toutes ſortes de proſpéritez pour l'Egliſe, auſſi bien que pour l'un & l'autre Empire. [Cependant Dieu en diſpoſoit d'une autre maniere à l'égard de l'Empire d'Occident.] ' On le vit alors réduit à un état tout à fait déplorable. Il n'y avoit pas une ſeule province, dit un Auteur de ce tems, où les Barbares ne ſe fuſſent établis avec la déteſtable héréſie des Ariens dont ils étoient infectés. [On ne voit pas que les Barbares fuſſent maîtres d'aucune partie de l'Italie, quoiqu'il y eût aſſez de Goths ſous le titre de Confédérés, pour dire que cette province n'étoit gueres plus exemte que les autres de la domination & de l'héréſie des Ariens.] Leo. a p. 65. c. 1. p. 559. Proſ. T.

Mais ce qu'on regardoit alors comme un état déplorable, ne fut que le commencement des douleurs & des miſeres qui étoient prêtes d'accabler l'Occident. ' Dès cette même année v. Attila.

les Gaules ſouffrirent des maux effroyables par les ravages d'Attila.] Les armées des Romains mêmes & des Goths qui marcherent pour le chaſſer, y cauſerent ſans doute auſſi de grands déſordres. L'an de J. C. 451.

Leo t. 1. pag. 579. ' On marque outre cela que cette province fut encore affligée la même année " par des tems extrémement fâcheux qui empêcherent quelque tems les Evêques de tenir un Concile que S. Leon demandoit. aurarum temperies.

Idat. p. 27. ' Idace dit ſur l'an 28. de Valentinien & ſur la même année, où il met l'entrée d'Attila dans les Gaules, [& ainſi ſur l'an 451.] qu'il parut cette année-là divers prodiges dans la Galice, & qu'il y eut des tremblemens de terre continuels. Entre les prodiges, il marque que le mardi 4 d'Avril après que le Soleil fut couché, le Ciel parut tout rouge du côté du Nord comme ſi c'eût été du feu ou du ſang: que parmi ce rouge on voyoit quelques rayes plus éclatantes, comme des lances & des dards; & que cela dura près de trois heures. Il croit que cela marquoit les ravages d'Attila dans les Gaules, & particuliérement la ruine de la ville de Mets, qu'il brula le ſamedi ſuivant, ſi ce prodige arriva en 451. Mais le 4 d'Avril tomboit au mardi en 450. ainſi il y a faute d'un jour en cet endroit, où l'année 28 de Valentinien doit commencer à l'article ſuivant, & non pas à la mort de Placidie, qui arriva en effet, ſelon Proſper, à la fin de 450.]

p. 28. 29. ' Idace nous apprend encore qu'outre pluſieurs autres prodiges, il parut une cométe le 18 Juin 451. qui

p. 27. continua au moins juſqu'au premier d'Août.

Pet. Chr. ' Il marque une éclipſe de Lune le 27 Septembre. ' Le P. Petau dit que ce fut le mercredi 26.

ARTICLE XXV.

Thoriſmond ſuccede à Théodoric Roi des Viſigots: Loi de Valentinien ſur le for Eccleſiaſtique.

' NOUS avons marqué autre part ' la victoire qu'Aëce remporta en 451. ſur Attila. Il étoit aſſiſté de Théodoric Roi des Viſigots, qui y fut tué. Thoriſmond fils de Théodoric qui accompagnoit ſon pere en cette expédition, fut auſſi-tôt proclamé Roi. Et comme il ne ſongeoit qu'à venger ſur les Huns la mort de ſon pere, Aëce lui conſeilla de s'en retourner promptement prendre poſſeſſion de ſes Etats, de peur que

v. Attila. §. 12.

L'an de J. C. 451. ſes freres (car il en avoit cinq) ne lui fiſſent quelques affaires. ' Thoriſmond crut ce conſeil, & s'en vint à Toulouſe, ' qui étoit la capitale de l'Etat des Viſigots, & ' ſe gouverna avec tant de ſageſſe, dit Jornande, qu'encore qu'il eût tant de freres & beaucoup de perſonnes puiſſantes dans ſes Etats, il ne rencontra néanmoins aucun obſtacle à ſa nouvelle autorité. [Mais nous verrons que ce calme ne dura gueres.]

Jorn.r.Got. c. 42.p.671. 672. c.44.p.676. 42.p.672.

L'AN DE JESUS-CHRIST 452. DE VALENTINIEN 27, 28.

v. Marcien. ! *Herculanus & " Sporacius Conſuls.* Proſ. &c.

Herculan étoit aſſurément Conſul pour l'Occident, ' puiſqu'on le lit ſeul dans la datte des Lettres de S. Leon, ' & dans une inſcription que cite Onuphre. [Du reſte nous ne ſçavons point qui il étoit.

Leo. ep. 77. 83. pag. 584. Onu.p.305.d.

v. Attila. " Cette année eſt célébre par la deſcente d'Attila en Italie, où il répandit une terreur telle qu'Aëce même, qui y étoit revenu, ſongeoit moins à ſe défendre, qu'à s'enfuir avec Valentinien. La honte les retint l'un & l'autre, & ils prirent le parti d'envoyer S. Leon demander la paix à Attila. L'Hiſtoire de ce tems eſt ſi peu exacte, qu'on ne marque pas ſeulement où l'Empereur ſe retira dans cet effroi. Honoré durant une terreur pareille laiſſa piller Rome par Alaric, & ſe tint enfermé dans Ravenne, tant à cauſe de la ſituation avantageuſe de cette ville, que pour avoir la facilité de ſe retirer en Orient en cas qu'il ſe vît preſſé. Nous croirions aiſément que Valentinien fit la même choſe pour l'une & pour l'autre raiſon; la ville de Ravenne étant même ſon ſéjour ordinaire.] ' Néanmoins deux loix que nous avons de lui cette année du quinze Avril & du 29 de Juin, ſont dattées de Rome. Elles ſont adreſſées à Firmin, qui étoit encore Préfet du Prétoire & Patrice.

Cod.Th. nov. 12. 15. p. 26.

[La derniere de ces loix n'a rien qui nous regarde.] ' Baronius appelle l'autre une loi honteuſe, & tout-à-fait indigne d'un Prince Chrétien. [Il eſt certain que Valentinien y fit paroître peu d'affection & de reſpect pour l'Egliſe. Du reſte je ne ſçai ſi elle lui accorde beaucoup moins que les autres Princes n'avoient fait.] ' Et les ſaints Evêques de ce tems-ci croyoient que le pouvoir que les Princes leur donnoient de juger ceux qui vouloient ſe ſoumettre à leur Tribunal, mar-

Bar.482 §.52.

Gall.Chr.6. p. 143. 2.

quoit ſuffiſamment le reſpect qu'ils avoient pour l'Ordre ſacerdotal. L'an de J. C. 452.

Cod. Th. nov. 12. p. 26. 2. ' Valentinien dit donc d'abord que beaucoup de perſonnes ſe plaignoient des Jugemens des Evêques ; & il déclare enſuite que les loix ne donnent point de tribunal aux Evêques & aux Prêtres [pur les affaires civiles,] & qu'ils ne peuvent connoître [par leur autorité propre] que des choſes de la Religion. Il permet néanmoins & aux Clercs & aux Laïcs qui le voudront, de ſe faire juger par eux, mais ſeulement en vertu d'un compromis : [& c'eſt en quoi je crois que Valentinien diminue le plus l'autorité donnée au tribunal Eccleſiaſtique par les autres Princes.] Il oblige les Evêques mêmes à comparoître dans les affaires civiles devant les Juges ordinaires, ſi leur partie ne conſent volontairement de s'en rapporter au jugement de l'Egliſe : [& je ne ſçai s'ils en avoient jamais été exemtés par aucune autre loi] ' que par " celle de Valenti- v. §. 4.

1. 6. p. 94-95 2. nien même, ou plûtôt de Placidie ſa mere, du 8 Octobre

nov. 12. p. 26. 2. 425. ' Mais par reſpect pour leur caractere, Valentinien permet aux Evêques & aux Prêtres de ſe défendre par procureur dans les affaires criminelles, quoique ſelon les loix ils duſſent comparoître en perſonne.

12. ' Il défend auſſi tout trafic aux Eccleſiaſtiques, ou que s'ils en font, ils n'auront point d'exemtion particuliere, [quoique les autres loix leur ayent accordé quelque choſe pour cela.] Il renouvelle la défenſe [faite ſouvent par les loix & les Canons,] de recevoir dans le Clergé des perſonnes qui n'ont pas la libre diſpoſition d'eux-mêmes. Il ne veut pas non plus qu'ils ſoient admis dans les Monaſteres ; [de quoi je ne ſçai ſi les autres loix avoient parlé.] ' Il caſſe dans la même loi une Novelle

p. 27. 1. qui permettoit abſolument la répudiation, & remet en vigueur

t. 1. p 313. une Ordonnance faite ſur ce ſujet par Conſtance ſon pere ' en l'an 421. par laquelle il obligeoit à prouver les cauſes de répudiation, & ordonnoit diverſes peines contre celles que l'Evangile n'approuve pas ; mais il permettoit aux parties de ſe marier à d'autres en certains cas : [ce que la diſcipline de

nov. p. 26. 2. l'Egliſe ne permet jamais.] ' La loi de Valentinien fait encore pluſieurs autres réglemens qui ne regardent pas l'Egliſe.

L'an de J. C. 452.

ARTICLE XXVI.

Affaires d'Eſpagne : Thoriſmond Roi des Viſigots tué par Théodoric ſon frere, qui lui ſuccéde.

' IL parut encore cette année pluſieurs prodiges, [ſurtout] ' dans les Gaules vers le tems de Pâques. S. Euphrone Evêque d'Autun en écrivit au Comte Agrippin une lettre [qui eſt perdue. S'il faut rapporter à la deſcente d'Attila] ce que dit S. Pierre Chryſologue, que l'on étoit alors au milieu des épées des ennemis; il nous aſſure que Dieu puniſſoit encore par bien d'autres playes les péchez des hommes. La terre, dit-il, refuſe de donner ſes fruits, le Ciel retient les influences favorables, l'air n'a plus cette température ſalutaire, la peſte cauſée par ces déréglemens de la nature ſe répand par tout dans les villes & dans les campagnes, & extermine le genre humain par toutes ſortes de maladies: & néanmoins accablés de tous les fleaux de la colere de Dieu, nous ne ſçaurions nous réſoudre à prier le Seigneur de ne nous pas corriger dans ſa fureur. Prof. T. Idat. p. 28. P. Chryſ. ſ. 45. p. 157.

' Idace remarque que Manſuet qu'il qualifie Comte d'Eſpagne, & le Comte Fronton furent députés cette année aux Suéves pour traiter de la paix; & ils en obtinrent les conditions qu'ils avoient ordre de demander : [c'étoit ſans doute Valentinien qui les envoyoit.]' Requiaire étoit alors Roi des Suéves depuis l'an 447. Idat. p. 29. p. 25.

L'AN DE JESUS-CHRIST 453. DE VALENTINIEN III. 28, & 29.

' Opilio & " Vincomalus Conſuls.

v Marcien. §. 3.

' Opilion eſt marqué ſeul Conſul [par Saint Proſper, par les Faſtes d'Idace, &] par Saint Leon; [ce qui ſuffiroit pour faire juger qu'il étoit Conſul en Occident, quand nous n'aurions pas vû qu'il étoit Maître des Offices ſous Valentinien depuis 345. au moins. ' Onuphre dit qu'l étoit fils d'Aëce : mais je ne vois point ſur quoi cela eſt fondé; & je ne trouve point qu'Aëce eût d'autres enfans que Gaudence & 1 Carpilion.]' Ughellus cite une inſcription qui porte qu'Opilion Préfet du Prétoire Caſd: Marc. Chr. Paſc. p. 319. 130. Onu. p. 305. d. Ugh. t. 5. p. 396. b.

1. Onuphre auroit-il Opilion pour Carpilion ?

& Patrice, avoit bâti à Padoue l'Egliſe de Sainte Juſtine. U ghelus l'entend de celui-ci, qu'il fait auſſi fils d'Aëce. [L'inſcription ne parle point de ſon Conſulat. Ainſi elle doit l'avoir précédé.] On aſſure que les Chartes de l'Egliſe de Sainte Juſtine qui eſt aujourd'hui une Abbaye très-célébre & extrêmement riche, font foi qu'Opilion y eſt enterré, & qu'il y avoit donné beaucoup de terres. L'an de J. C. 453.

[Attila qui étoit la terreur & le fleau des Romains mourut "cette année, auſſi-bien que ' Thoriſmond, ' qui avoit ſuccédé l'année précédente à Théodoric Roi des Viſigots ſon pere.] ' Jornande lui attribue " une victoire ſur Attila dans le Païs des Alains. ' Saint Grégoire de Tours dit qu'il vainquit & ſubjugua les Allemans ou les Alains. ' Il paroît que ſes Etats s'étendoient juſqu'au Rhône. ' S. Sidoine l'appelle " l'altier & intraitable Roi de la Gothie. ' Car il témoignoit dans ſes actions beaucoup de fierté & d'arrogance, n'avoit que des deſſeins dangereux, & ne reſpiroit que la guerre & le carnage. Il n'aimoit pas les Romains, & ne cherchoit qu'à troubler la paix de l'Empire & celle de ſes Etats propres, à qui la guerre n'eut pas été moins pernicieuſe. [Il étoit peut-être offenſé de ce qu'Aëce " l'avoit trompé en lui diſſuadant de pourſuivre Attila.] ' Saint Sidoine dit que Ferreol Préfet des Gaules fit par un diner ce qu'Aëce n'eût pû faire par les armes, & qu'il empêcha Thotiſmond de prender Arles, l'ayant gagné, tant par ſa douceur & ſa civilité, que par ſon entretien grave & plein d'eſprit.

p. 26. v. Attila. §. 1.

Jorn. r. Got. c. 49. p. 675. 676. Gr. Tur. h. Fr. l. 2. c. 7. p. 277. b. v. Attila. §.

Sid. l. 7. ep. 12. p. 199. p. 200. Ferociſſimum. Feralis ac noxius.

If. H. chr. p. p. 718. Prof. Idat. p. 29. v. Attila. §.

Sid. l. 7. ep. 12. p. 200.

' Au lieu qu'il ſouhaitoit la guerre, ſes freres tâchoient de maintenir la paix ; ' de ſorte qu'ils étoient continuellement en diſpute. Enfin n'y ayant plus moyen de le détourner de la guerre, ſes freres ſe réſolurent de le tuer, ' particuliérement Théodoric & Fréderic ' qui étoient les plus âgés. ' Un jour donc qu'il étoit malade, comme on le ſaignoit, Aſcaleru ſon Officier après avoir emporté ſes armes, cria qu'on le venoit attaquer ; & en même tems ſe jetta ſur lui avec quelqu'autres. Thoriſmond ne trouvant point ſes armes prit un eſcabelle avec le ſeul bras qu'il avoit de libre, & tua quelques uns de ceux qui l'attaquoient. Mais il fut enfin tué lui-même. [Idace met ceci ſur l'an [2] 452. en quoi il eſt ſuivi par ſaint Iſidore qui ne 2.

Prof. l. p 54. c. c. Gr. Tur. p. 277. b.

Idat. Jor. r. Got. c. 36. p. 664. b. c. 43. p. 675.

1. On l'appelle auſſi Thuriſmond. *Iſid. H. Chr.* Thoriſmo. *Idat.* Thoriſmod. *Proſp.*

2. Il y a de la confuſion dans Idace, puiſque ſi on le ſuit, il faut mettre la mort d'Aëce en 453. & celle de Valentinien en 454. quoiqu'il ait été encore Conſul en 453.

donne

L'an de J. C. 453. donne qu'un an au regne de Thoriſmond. Cependant, ſelon S. Proſper, ce ne fut qu'en l'an 453. [& apparemment même ſur la fin de l'année, puiſque Jornande dit que Thoriſmond étoit alors dans la troiſiéme année de ſon regne.] 'C'eſt ce que ſuit M. Valois, [& on juge la même choſe " par les 13. ans non entiers de Théodoric ſon ſucceſſeur, qui fut tué auſſi par Euric ſon frere en 466.] Pour la marge de Victor de Tunne qui lui donne 10. ans, il eſt viſible qu'elle ſe trompe.

v. Anthéme. n. 1.

p. 675. Val. r. fr. l. 4 p. 172. b.

'Théodoric II. ſon frere qui lui ſucceda, comme nous venons de dire, 'appelle [Alaric] qui avoit pris Rome, ſon ayeul ; [ce que je ne vois point qu'on explique.] 'Il ſemble que ſon pere lui ait fait étudier les poëtes latins. 'Saint Sidoine qui jouoit quelquefois avec ce Prince, 'en fait une deſcription avantageuſe pour les qualitez du corps & de l'eſprit. 'Mais pour la Religion, il en fait un hypocrite. 'Il l'appelle autre part un Prince tout martial, qui ſurpaſſoit même ſon illuſtre pere, qui étoit la gloire des Goths, & en même tems l'appui & le ſalut des Romains reduits à ne ſe pouvoir ſoutenir que par des barbares qu'ils avoient tant de fois vaincus.]

Idat. &c. Sid. car. 7. p. 347. p. 346. l. 1. ep. 2. p. 6. p. 2. 6. p. 4. p. 4. car. 23. p. 400.

Peu après que Théodoric ſe fût emparé du Royaume par un fratricide, Fréderic ſon frere alla faire la guerre de la part de l'Empire aux Bagaudes de la Tarragonoiſe, & les battit. Idace marque enſuite qu'il y eut des tremblemens de terre dans la Galice, & qu'on vit comme deux ſoleils qui ſe levoient enſemble, & qui ſembloient combattre l'un contre l'autre.

Idat. p. 30.

ARTICLE XXVII.

L'Eunuque Héraclé ruine Aëce par ſes calomnies dans l'eſprit de Valentinien, qui le tue.

L'AN DE JESUS-CHRIST 454. DE VALENTINIEN III. 29, 30.

'Aëtius & Studius Conſuls.

Paſc. p. 220. a 460. 472. | Marc. | Proſ. Paſc. p. 450. Bar. p. 454. §. 10.

'CEUX qui ont mis dans Idace Aëce Conſul pour la quatriéme fois, [ont cru ſans doute] comme 'Baronius que c'étoit le Général de Valentinien. 'D'autres ont prétendu que c'étoit ſon fils. [Mais on a tout ſujet de croire qu'il étoit d'Orient auſſi-bien que Stude,] & que c'eſt 'celui qui étoit Comte des Domeſtiques ſous Marcien en 451.

Onu. 3. 405. d. Conc. t. 4. p. 575. a.

[Tout le monde eſpéroit ſans doute que l'Empire d'Occi- L'an de J. C. 454.
dent délivré d'Attila & de Thoriſmond alloit jouir de quelque repos, lorſque celui qui avoit le plus d'intérêt à ce repos, & le plus d'obligation de le procurer aux autres, le troubla lui-même; & qu'en penſant s'établir dans une puiſſance plus abſolue, il perdit tout enſemble & la puiſſance & la vie. Le Général Aëce a paru juſques ici le défenſeur, & comme l'appuy de la
Marc. Chr. puiſſance de Valentinien.]' Un Auteur l'appelle le ſalut de l'Empire d'Occident, & la terreur d'Attila. [Il avoit été élevé à tout ce qu'il y avoit de plus grand & d'éminent dans l'Empire, juſqu'à être trois fois Conſul. Il ne faut donc point s'étonner que ſa puiſſance ſoit devenue ſuſpecte & formidable à un Prince foible comme Valentinien.

Proſ. an. 454. [' Il avoit paru ſans doute quelque défiance entr'eux,] puiſque [quelque tems avant ceci] ils s'étoient aſſurés mutuellement de leur fidélité. Ils avoient auſſi arrêté une alliance entre
Val. r. fr. l. 4. p. 174. leurs enfans, ' Valentinien ayant apparemment promis de ma-
Proſ. an. 452. rier Eudocie ſa fille aînée à Gaudence fils d'Aëce. ' Tant de liens ne purent cependant unir leurs cœurs, même empêcher qu'il ne ſe formât entr'eux une inimitié toute entiere. *Elle fut* excitée, à ce qu'on croit, par l'Eunuque Héracle, qui s'étant inſinué dans l'eſprit de Valentinien par des ſervices " intéreſſez, Inſincero.
ou même peu honnêtes, s'en étoit tellement rendu le maître, qu'il le portoit ſans peine à tout ce qu'il vouloit. Cet Eunuque décriant donc dans ſon eſprit la conduite & les actions d'Aëce:
16. Gr. Tur h. fr. l. 2. c. 8. p. 277. c. lui perſuada ' qu'il n'y avoit point de ſureté pour lui que dans la mort de ce Miniſtre trop puiſſant.
Porſ. Aëce de ſon côté donnoit quelque prétexte à la malice d'Héracle par l'empreſſement qu'il témoignoit pour le mariage de ſon fils; & il preſſoit Valentinien avec trop de chaleur d'accomplir la parole qu'il lui en avoit donnée. [Du reſte Saint Proſper, Saint Grégoire de Tours & tous les Hiſtoriens témoignent croire que les accuſations d'Héracle étoient une pure
Val. p. 175. calomnie.] ' Néanmoins ce qu'on accuſe Aëce d'avoir fait à l'égard du Comte Boniface, du Général Felix, & de quelques autres, fait voir que quelques grandes qualitez qu'il eût, il n'étoit point incapabe de ſacrifier ſa conſcience & ſon honneur à
p. 175. 176.] une fauſſe idée de grandeur & de fortune. ' On prétend même
Buc. belg. p. 318. §. 3. que c'étoit lui qui avoit attiré à deſſein ſur l'Empire les malheurs arrivés durant ſon adminiſtration, [mais on le prétend ſans preuve, & peut-être ſans fondement.

L'an de J. C. 454. 'Saint Sidoine dit bien que la femme d'Aëce portoit ſon ambition juſqu'au diadéme, & prétendoit voir regner un jour Gaudence ſon fils: '& que ſur ce qu'en conſultant l'avenir par des voyes impies & ſacriléges, elle croyoit y avoir trouvé que Majorien ſeroit un jour Empereur: 'elle obligea ſon mari de le renvoyer chez lui par une eſpece de diſgrace, ne pouvant l'obliger à lui ôter la vie, comme elle le ſouhaitoit. [Mais cela ne montre pas qu'elle ſongeât à autre choſe qu'à voir regner Gaudence par le mariage d'Eudocie;]& nous donne même lieu de croire qu'Aëce qui avoit horreur d'aſſurer l'Empire à ſon fils par la mort d'un de ſes Officiers, n'eût pas voulu le faire par la mort de ſon Prince, ſans laquelle l'Empire lui pouvoit être aſſuré. Sid. car. 5. p. 313. 315. p. 312. 313. p. 317. 318.

Avant que d'en venir à la mort d'Aëce, on tâcha de l'affoiblir & de le ruiner par diverſes voyes.]'Car on trouve que la Cour voulut détacher de lui ſon Queſteur, ou Intendant des Finances, en lui offrant les premieres dignitez. Mais il préféra la fidélité qu'il avoit promiſe à Aëce, à tout ce qu'on lui put offrir: ce qui le fit eſtimer par ceux mêmes qui avoient voulu le rendre infidéle. Ce Queſteur étoit le pere de Majorien dont nous venons de parler. p. 312.

'On ajoute que ce Petrone Maxime qui avoit été deux fois Conſul, contribua auſſi à faire périr Aëce, '& que ce fut lui qui porta les Eunuques de la Cour à faire croire à Valentinien qu'il avoit des deſſeins criminels contre l'Etat, afin qu'ayant abbatu cet unique appui de l'Empire, rien ne l'empêchât de ſe venger de l'affront qu'il avoit reçu de l'Empereur, comme nous le dirons bientôt. Jorn. regn. p. 654. a. [Marc] Idat. p. 31. Prof. b. Vand. l. 1. c. 4. p. 186. 187.

[' La mort d'Aëce étant donc réſolue,] Valentinien lui manda un jour de le venir trouver en ſon Palais. 'Il vint avec Boëce alors Préfet du Prétoire ſon intime ami, 'qui étoit auſſi Patrice, '& avec quelques autres perſonnes de qualité qui lui étoient auſſi unies. On le fit entrer [ſeul dans la chambre de l'Empereur]' Et comme il faiſoit inſtance pour le mariage de ſon fils, Valentinien irrité lui porta 'lui-même l'épée dans le ſein, & le tua 'aidé par les Officiers qui étoient autour de lui, 'entre leſquels on nomme l'Eunuque Héracle. 'Ainſi périt au milieu du Palais Impérial [le plus généreux Capitaine de ſon ſiécle] 'par la main du plus lache de tous les hommes, 'qui [1] avoit [1] auſſi peu de prudence que de courage, '& avec lui Idat. p. 30. Prof. Marc. Caniſ. t. 2. p. 161. b Idac. Prof. Prof. Idat. Vict. Caſd. Prof. Tbph. p. 92 d. Prof. Sid. car. 5. pag. 318. 7. p. 342. Marc. Chr.

1. Aëtium Placidus macta vit ſemivir amens.

tomba l'Empire d'Occident, qui ne ſe releva jamais de cette chûte. L'an de J. C. 454.

Proc b. Vand. l. 1. c. 4. p. 187. d. ' On prétend que Valentinien demandant à un Romain s'il avoit bien fait de tuer Aëce, cet homme lui répondit qu'il ne ſçavoit pas s'il avoit bien fait ou non, mais qu'il ſçavoit bien qu'il s'étoit coupé la main droite avec la main gauche.

Prof. Idat. Marc. Vict. Prof. Cald. Idat. Prof. an. 455. Thph. p. 92. d. b Idat. ' Le Préfet Boëce, & les autres qu'Aëce avoit amenés avec lui furent tués auſſi par les Gardes de l'Empereur, ' ayant été mandés ſeuls l'un aprés l'autre. [Tout le monde demeure d'accord que la mort d'Aëce arriva en 454.] ' peu avant celle de Valentinien ; [mais perſonne n'en marque le jour.] ' Théophane dit que ce fut à Rome. ' Valentinien députa auſſi-tôt un Juſtinien aux Suéves, & d'autres aux autres Nations [étrangeres] ' pour leur rendre raiſon de cette action, ' & confirmer les traitez faits avec eux par Aëce. [Cette nouvelle excita apparemment une partie de ces Nations à la guerre. ' Car nous trouvons qu'au commencement de l'année ſuivante, les Armoriques (c'eſt-à-dire la Bretagne & la Normandie) craignoient à toute heure de voir les Saxons ſur leurs côtes : les Allemans avoient paſſé le Rhin, [peut être vers Baſle, & les François ravageoient les Provinces de Mayence & de Reims.

Val p. 174. Buch. p. 518. §. 3. Sid. car. 7. p. 542.

note p. 133. ' On marque que les Allemans habitoient alors la Souaube.

ARTICLE XXVIII.

Maxime conjure contre Valentinien, & le fait tuer : Eſprit & mœurs de ce Prince.

L'AN DE JESUS-CHRIST 455. DE VALENTINIEN III. 30.

Prof. Marc. &c. *' Valentinianus Aug. VII. & " Anthemius Conſuls.* v. Marcien. §. 9.

Prof. Sid. car. 5 p. 118. Vict. T. Marc. Evag. l. 2. c. 7. p. 298. a. b. Proc b. Vand. l. 1. c. 4. p. 186. 187. Val. r. fr. l. 4. p. 280. Sid. l. 2. ep. 13. p. 57. Idat. p. 31.

' VALENTINIEN perdit bien-tôt l'Empire qu'il avoit voulu ſe conſerver par la mort d'Aëce. ' Tous les Auteurs en accuſent Maxime ' irrité de l'affront que Valentinien lui avoit fait en la perſonne de ſa femme, ' de la maniere que Procope le rapporte plus en particulier. ' On le cite auſſi de Jean d'Antioche, [qui l'avoit ſans doute pris de Procope. ' Saint Sidoine ſans parler de cette affaire, dit ſeulement que Maxime eut aſſez d'ambition pour faire tous ſes efforts afin de devenir Empereur, ne pouvant ſouffrir d'en avoir un. ' Idace ne parle non plus que de ſon ambition pour regner.

L'an de J. C. 455. 'Maxime employa pour cela quelques Officiers d'Aëce, quoiqu'il eût été lui-même cauſe de ſa mort : [& ce moyen ne lui étoit pas difficile.]' Car Valentinien, comme s'il eut cherché lui-même ſa ruine, prenoit auprés de lui ceux qui avoient été Officiers & amis d'Aëce. 'Et pour les gagner plus aiſément, il manda à Majorien de le venir trouver, [parce qu'ayant lui-même ſervi ſous Aëce, il étoit plus propre qu'un autre à agir avec eux, & à lui marquer ceux en qui on ſe pourroit fier. On ne dit point ſi Majorien eut le tems de venir. On dit ſeulement que Valentinien put bien ſe faire accompagner de ceux qui avoient été à Aëce, mais non pas s'en faire aimer.

Marc. Prof. Sid. car. 5. p. 318. Sid. p. 318.

'Ils diſſimulerent quelque tems, en attendant une occaſion favorable pour le crime que la vengeance leur inſpiroit : & enfin Valentinien qui étoit alors à Rome, étant ſorti de la ville; & ſe [a] divertiſſant à ſe faire porter 'dans le champ de Mars entre deux 'lauriers, dit la Chronique d'Alexandrie, '[ou plûtôt] comme on le cite d'une édition de Saint Proſper, au lieu appellé les deux lauriers, dont il eſt parlé dans les Martyrologes; 'deux Barbares amis ou Officiers d'Aëce nommés Trauſtila & Optila, 'ou [b] Occylla, 'ſe jetterent tout d'un coup ſur lui à la vûe & au milieu de toute l'armée, [c'eſt-à-dire de toute ſa Cour;]' & aprés avoir tué d'abord l'Eunuque Héracle qui étoit auprès de lui, 'ils le percerent lui-même de pluſieurs coups, ſans que de tant de perſonnes préſentes à ce crime, qui que ce ſoit ſe mît en devoir de l'empêcher ou de le punir.

Prof. Marc. Caſſ. Vict. T. Paſc. p. 320. b Buch. p. 519. §. Idat. | Evag. l. 2. c. 7. p. 298. a. Marc. Jorn. reg. p. 654. a. b Gr. Tur. p. 277. c. c Idat. Prof. Prof. Marc. Prof.

[On convient que cela arriva l'an 455. Les Auteurs n'en marquent point le jour,]' hors une édition de Saint Proſper qui porte que ce fut le 16 de Mars. 'Baronius le met de même ſans en citer aucune autorité. [le P. Petau, Onuphre, & M. Valois ſont la même choſe.]' Cuſpinien cite d'un fort ancien Annaliſte que Maxime prit la pourpre le 17 du méme mois. [Ainſi Valentinien a regné 29. ans & prés de cinq mois, à compter du 23 Octobre 425. qu'il fut déclaré Auguſte.] 'Idace dit qu'il étoit dans la 31. année de ſon regne, [en comptant de l'an 424. qu'il avoit été fait Céſar,] & dans la 34 année de ſon âge, qui devoit être achevée au commencement de Juillet. 'On prétend avoir ſon tombeau à Ravenne auprès de celui de ſa mere.

Buch. p. 519. §. 1. Caniſ. t. 1. p. 162. Bar. 455. §. 3. Cuſp. p. 450. a. Idat. p. 30. Mab. it. it. p. 40. a.

1. Ludo geſtationis intentum. 'S. Grégoire de Tours dit, *dum pro Tribunali réſidens concionaretur ad Populum*. [Je ne vois pas que cela ſe puiſſe accorder,] Gr. Tur. h. Fr. l. 2. c. 8. p. 58.

2. Qualifié *Buccellarius Aëtii*.

Sid. car.5. p. 318.319. 'Valentinien expia ainſi par l'épée le crime que ſon épée avoit commis. Il enſevelit avec lui la gloire de la maiſon du grand Théodoſe, [& de tout le nom Romain dans l'Occident, dont l'Empire ſe démembra de toutes parts après ſa mort juſqu'à qu'il périt entiérement peu d'années après.] L'an de J. C. 455.

Proc.b.Vand. L.1.c.3. p.183. a. Sid. car.7. p. 342. p.348. Gar.5. p.310. 'Ce Prince avoit été élevé dans une molleſſe & une délicateſſe de femme. 'Auſſi il ne fit jamais paroître "ni courage; ni eſprit digne de ſon rang. 'On honoroit ſeulement en lui l'ombre de la dignité Impériale, & les vices, ou au plus la nobleſſe d'une race accoutumée à porter le ſceptre. S. Sidoine dit que depuis la mort d'Honoré on ne vit plus que malheurs & que brigandages de tous côtez. En quel état, dit-il, auroit-on pû trouver de l'agrément, vû que le Chef de l'Empire [loin de pouvoir le gouverner ſagement,] avoit beſoin lui-même d'être conduit? La Nobleſſe [Romaine] négligée depuis pluſieurs années, ſe vit laiſſée dans l'oubli & dans le mépris: & la valeur de ceux qui ſervoient le plus l'Empire, n'étoit récompenſée que de perfidie & d'ingratitude. ſemivir amens.

Prob. Vand. l.1.c.3. p.182. b. Val.r.fr.l.4.p. 177. b. 'Auſſi Valentinien bien loin de recouvrer ce que ſon prédéceſſeur avoit perdu, perdit lui-même [une partie de l'Afrique, & ce qui lui reſtoit de l'Illyrie, ſans parler de ce que les Sueves conquirent dans l'Eſpagne] & les François dans les Gaules.

a.b.Theop. p. 93.b.| Ced.p. 345.e. Zon.p. 40.b.|Manaſſ. p.51.c.d. [Non ſeulement ſon éducation efféminée l'avoit rendu incapable des travaux du gouvernement & de la guerre,] ' mais on aſſure qu'elle l'avoit même rempli dès l'enfance de toutes ſortes de vices. Ses converſations ordinaires, dit Procope, étoient avec "des empoiſonneurs, ou au moins avec des enchanteurs & & des faiſeurs d'horoſcopes. Quoiqu'il eût une femme à qui il ne manquoit rien pour la beauté, [ni pour la naiſſance,] il ſe laiſſoit emporter à une paſſion brutale pour celles qu'il ne pouvoit aimer ſans crime; ce qui lui faiſoit mener une vie pleine de déréglemens & de deſordres Et nous avons vû que ſa mort fut l'effet de la punition d'un de ces crimes.

Proc.c.4. pag. 186.187.

Sur 31. jul.p. 368. §.14. 'Ainſi ce que dit le Prêtre Conſtance de ſon zéle pour la foi & de ſon reſpect pour les Miniſtres de l'Egliſe, [ne pouvoit être qu'une apparence extérieure qui lui ôtoit peut-être à lui-même l'horreur qu'il eut dû avoir de ſa vie. Et même ſes loix contre les violateurs des ſépulcres, & ſur la Juriſdiction Epiſcopale, quoiqu'elles puiſſent être juſtes dans le fond, témoignent néanmoins dans leur maniere de parler peu de reſpect pour l'Egliſe.] ' Pour le préſent qu'on prétend qu'il donna à l'Egliſe

Bar. 455. §.4.

L'an de J. C. 435. de S. Pierre à la priere de Sixte III. [ce n'eſt pas une grande marque de piété, ni une choſe capable d'effacer la honte de ſes autres actions.] 'M. Valois dit encore quelques autres choſes des vices de Valentinien, [que je n'ai pas remarqué dans les autres originaux. Val. r. fr. l. 4. p. 177.

Son regne ne fut pas ſeulement funeſte par les malheurs des guerres & par les ravages que les Barbares firent par tout; mais par bien d'autres marques de la colere de Dieu.] 'En même tems que le débordement des peuples du Nord, comme une mer que rien ne peut arrêter, engloutiſſoit les villes, ſubmergeoit les provinces & faiſoit de toute la terre un ſeul naufrage, 'les grêles, les "nielles, la famine, les maladies, la peſte, les tremblemens de terre, achevoient ce que les Barbares avoient épargné. P. Chr. S. 20. p. 68. rubigo. p. 69. 45. p. 43. 157.

'Les ſaints Evêques tâchoient de faire ſervir ces maux extérieurs au bien ſpirituel des Chrétiens & à la correction de leurs vices. Ils repréſentoient à leurs peuples que ce qu'ils ſouffroient étoit l'effet de la colere de Dieu irrité par leurs péchez; qu'il falloit l'appaiſer par les jeûnes, par les prieres & par les aumônes; 'lui crier avec les Apôtres: Seigneur, ſauvez-nous, nous périſſons; 'lui conſacrer une partie du jour & de la nuit même; 'enfin faire par la crainte de ſa colere ce qu'il nous commande, ſi nous ne pouvons pas le faire encore par l'amour de ſa bonté: il ne faut pas, diſoient-ils, regarder les maux que nous ſouffrons comme des malheurs des tems, mais comme une punition du mépris qu'on fait de Dieu. Retournons donc à Dieu, afin que Dieu revienne à nous. Renonçons aux vices ſi nous voulons entendre parler de graces & de faveurs. Si Dieu eſt juſte, il eſt auſſi plein de miſéricorde. Servons ce Dieu de bonté, afin de n'être pas réduits à ſervir des nations corrompues & des puiſſances injuſtes. 16. 21. 43. p. 72. 149. S. p. 43. 150. S. 20. p. 68. S. 21. p. 72. S. 43. p. 149. p. 149.

[Mais ni les fleaux de Dieu, ni les paroles de ſes Miniſtres ne faiſoient que peu d'effet ſur les peuples.] Nous l'avons vû par les plaintes qu'en fait Salvien, & on le voit encore par celles de Saint Pierre Chryſologue, qui gouverna l'Egliſe de Ravenne durant preſque tout le tems que Valentinien & Placidie ſa mere y firent leur réſidence: 'Rien, dit ce S. Evêque à ſon peuple, n'eſt capable de nous faire concevoir une juſte douleur d'avoir offenſé Dieu. C'eſt lui qui nous châtie continuellement, qui nous accable de tous ces maux, qui donne tant d'heureux ſuccès aux Barbares, qui fait pleuvoir ſur p. 69.

nous ces grêles [ſi horribles & ſi fréquentes,] qui déſole nos campagnes par la nielle, qui permet le triomphe de l'impiété; enfin qui fait trembler la terre; & nous ne tremblons pas nous-mêmes, & nous ne craignons pas encore; nous n'évitons pas le mal; nous ne nous tournons pas au bien: on voit toujours regner parmi nous une avarice auſſi ardente & auſſi inſatiable: on ne reſpire que luxe & que vanitez: on n'entend parler que d'injuſtices criantes: on ne penſe qu'à ſe piller les uns les autres, pendant qu'on perd ſon bien. 'Des gens qui ne penſent pas ſeulement à prier Dieu de répandre ſur eux ſes graces, peuvent-ils ſe plaindre d'éprouver les effets de ſa colere? David après les victoires qu'il avoit remportées ſur les ennemis, paſſoit les jours & les nuits dans les gémiſſemens & dans les pleurs; & nous avons beau voir l'épée de nos ennemis ſur nos têtes, nous n'en donnons pas pour cela plus de tems à Dieu; nous n'en répandons pas ſeulement durant une heure des larmes en ſa préſence. Au contraire nous nous livrons avec plus de fureur aux rapines, aux impoſtures, aux parjures, aux tromperies, aux médiſances, afin d'attirer ſur nous le comble de la colere de Dieu, en mettant ainſi le comble à nos crimes.

L'an de J. C. 455.

S. 43. p. 149.

ARTICLE XXIX.

Maxime ſouhaite l'Empire comme le ſouverain bonheur: l'arrive, & auſſi-tôt ſe reconnoît malheureux.

Marc. Chr. Idat. p. 30. Cuſ. p. 450. a. Idat.

'APRE'S la mort de Valentinien, Maxime auteur de ſa mort prit la pourpre, '& fut auſſi-tôt déclaré Auguſte à Rome 'le 17 de Mars, [dès le lendemain que Valentinien eut été tué.] 'Il déclara auſſi Céſar un fils qu'il avoit nommé Pallade.

Grut. p. 440. 7.

'Ce Maxime étoit illuſtre par la nobleſſe & les dignitez de ſes ancêtres: [& il ne faut pas douter qu'il ne fût parent de Petronius Probus, le plus puiſſant de Rome à la fin du IV. ſiecle.] 'On prétend qu'il étoit de la famille de l'autre Maxime qui uſurpa l'Empire ſur Gratien [en 383.] '& ſon petit fils, [mais par une fille; 'car Victor fils unique du tyran Maxime avoit été tué tout jeune aprés ſon pere. 'Celui dont nous parlons, s'appelloit Petrone Maxime. S. Sidoine ne lui donne point d'autre nom; & le P. Sirmond ſoutient que c'eſt une faute

Proc. b. Van. l. 1. c. 4. p. 286. d. Theoph. p. 93. a. Val. t. 4. p. 179. Sid l. 2. ep. 13. p. 57. Bir. p. 944.

L'an de J. C. 445. te à Onuphre de l'avoir appellé Anice. On cite cependant deux inſcriptions pour ce nom, l'une de Goltzius qui y ajoute encore celui de Flavius, l'autre de Strada. Birag. p. 544.

Il paſſa pluſieurs fois par toutes les grandes charges de l'Empire avant que d'arriver à la ſouveraineté. Dès l'âge de 19. ans il étoit dans le Conſeil de l'Empereur en qualité de Tribun & Notaire. Il fut enſuite trois ans Comte & Intendant des largeſſes, comme on le voit par une loi de l'an 415. Il fut après cela Préfet de Rome en 420. durant ſix mois, ou même durant dix-huit, tout cela avant que d'avoir achevé ſa 25 année: [d'où l'on peut juger qu'il étoit né en 395. & qu'il avoit déja 60 ans ou environ, lorſqu'il eut l'ambition de monter ſur le trône Impérial.] On a encore une inſcription ſur quelque ouvrage qu'il fit faire étant préfet de Rome. [Auſſi-rôt après] ou durant même qu'il étoit encore Préfet, & dès l'an 421. les Empereurs Honoré & Conſtance lui firent dreſſer une ſtatue dans la place de Trajan, à la priere du peuple Romain & du Senat.

Sid. l. 2. ep. 13. p. 57. Grut. p. 449. c.

remunerationum. 7. Cod. Th. t. 6. p. 373. 1.

v. Honoré. §. 60. Sid n. p. 36.

Grut. p. 449. 7.

p. 10. 80. b.

p. 449. 7.

v. §. 3 [Nous avons vû qu'il étoit Préfet d'Italie en 439. 440. & 441.] & dès l'an 439. il eſt appellé Préfet pour la ſeconde fois. [Je ne ſçai ſi c'eſt qu'il l'eût déja été, ou que l'on comptât ſa

p. 46. v. §. Préfecture de Rome.] Il doit encore avoir exercé une troiſiéme Préfecture à la fin de 445. s'il n'y a point de faute dans une loi du 8 Décembre. Il fut auſſi deux fois Conſul en 433. & en 443. & l'on regarde comme un honneur tout particulier & tout nouveau, de ce que Valentinien ſe fit faire une médaille qui portoit au revers le nom & l'image de Maxime avec les habits conſulaires. [Ce fut ſans doute auſſi en ſa faveur] que dans l'année même de ſon ſecond Conſulat Valentinien ordonna que ceux qui auroient été deux fois Conſuls, auroient le rang au deſſus de tous les Conſulaires, même de ceux qui ſeroient Patrices. Il arriva auſſi enfin à la dignité de Patrice, dont il jouiſſoit déja, ce ſemble, en 445.

3. p. 21. 2. 3. Sid. n. p. 37. Wilt. dipt. p. 21. Cod. Th. nov. 45. p. 19. 2. Sid. l. 2. ep. 13. p. 57. &c. Cod. T. nov. 3. p. 21. 1.

Il avoit outre cela de grands biens, l'humeur commode, beaucoup d'amis, des belles Lettres, & tout ce qui peut faire paroître cette vie agréable [à ceux dont l'eſprit & le cœur ne s'élevent point au deſſus de la terre des mourans.] Ainſi il vivoit dans la joie, dans les délices & la bonne chere, dans un grand repos, maître de ſon tems, ayant toutes ſes heures réglées, & ne voulant point que rien troublât l'ordre de ſa vie. [Aſſurément ſi les biens du monde peuvent rendre un homme heureux, Maxime l'étoit.

Sid. p. 58.

Dieu n'attendit pas à punir en l'autre monde cette vie voluptueſe qui paroît innocente à la plûpart des hommes, mais qu'il condamne d'une maniere ſi terrible dans ſon Evangile. Il le punit dès cette vie ; & ce fut en livrant ce mauvais riche aux deſirs mêmes de ſon cœur. Cet homme ſi heureux, [ſi on le pouvoit être hors de Dieu,] n'étoit pas néanmoins encore content de ſon état. 'Il ne pouvoit ſouffrir d'avoir un Empereur au deſſus de lui, & il vouloit être au deſſus de tout le monde, croyant qu'une puiſſance ſouveraine étoit le ſouverain bonheur. Il fit donc tous ſes efforts pour parvenir à l'Empire, & il fut aſſez malheureux pour y arriver. 'En entrant dans le Palais Impérial il crut être maître de toutes choſes; & il vit tout d'abord qu'il n'étoit plus même maître de ſon tems. Il falloit regler un nombre infini d'affaires, avoir l'eſprit diſtrait de mille ſoins, '& être eſclave d'une infinité d'inquiétudes pour pouvoir regner ſur les autres. 'Il fut auſſi-tôt contraint de renoncer à ſa vie tranquille & à ſes heures réglées. 'Mais il ſe trouva de plus que ſon eſprit qui avoit paru aſſez fort pour de Magiſtratures particulieres, étoit trop foible pour porter une couronne. Cette puiſſance ſans bornes lui cauſa une eſpéce d'évanouiſſement & de vertige, [où il ne voyoit plus ce qu'il faiſoit & ce qu'il avoit à faire.]

L'an de J. C. 455.

p. 57.

p. 58.

p. 57.

p. 58.

p. 57.

'S. Sidoine dit qu'il n'avoit pas encore achevé la premiere nuit dans le Palais, qu'il ſe repentoit déja de ſe voir ce qu'il avoit tant ſouhaité d'être. Un homme de Lettres nommé Fulgence diſoit l'avoir entendu pluſieurs fois s'écrier, lorſque ſentant avec douleur le poids de la ſouveraineté, il regrettoit la tranquillité & la douceur de ſon premier état: Heureux Damocle, qui n'a été obligé de regner que durant un ſeul diner! 'C'eſt pourquoi une perſonne qui lui avoit obligation, en ayant parlé à Sidoine dans une lettre comme d'un homme extraordinairement heureux, Sidoine lui répond, que pour lui ce n'eſt pas-là ſon ſentiment, & qu'il ne regardera jamais comme un bonheur d'arriver au gouvernement abſolu de la République par des voies ſi précipitées & ſi dangereuſes. Et il finit ſa lettre par ces paroles: 'Je ne ſçai pas ſi on peut être heureux en aſpirant à une couronne; mais je ſçai bien qu'on eſt malheureux d'y parvenir. 'Idace dit auſſi que dans la vûe des troubles dont il prévoyoit qu'il alloit être agité, & ne pouvant ſouffrir les reproches que lui faiſoit ſa conſcience d'avoir fait tuer [Aëce] & pluſieurs autres par Valentinien, & enſuite Valentinien même pour regner au lieu de lui, il vouloit abandonner & Rome & l'empire.

p. 57.

p. 58.

Idat. p. 31.

L'an de J. C. 455.

ARTICLE XXX.

Tout l'Occident en trouble : Avite eſt fait Général : Maxime épouſe Eudoxie qui fait venir Genſeric.

LEs ſuites funeſtes de l'élevation de Maxime firent voir de plus en plus combien il étoit malheureux d'être Empereur. 'Comme il s'étoit acquitté avec honneur de toutes les grandes charges qu'il avoit eues, ['on ſe réjouit de le voir déclaré Empereur.] 'Car on croyoit qu'il ſeroit capable de bien gouverner l'Empire parmi les dangers [où mettoient tant de Barbares qui l'environnoient.] 'Néanmoins ſon élevation même [faite ſi promptement,] fit aſſez juger qu'il étoit auteur du meurtre de Valentinien; & l'on en fut bientôt convaincu, lorſqu'on vit qu'au lieu de venger la mort de ce Prince, il reçut les meurtriers en ſa grace & en ſon amitié.

Sid. l. 2. ep. 13. p. 58. p. 58. Prof. L. p. 55. Vict. T. Prof.

Il ne parut pas non plus auſſi capable de gouverner comme on l'avoit cru: de ſorte que le peu de tems qu'il regna fut plein de troubles & de tumulte, auſſi bien parmi les peuples, que parmi les troupes, ſoit les Romaines, ſoit celles des Barbares alliés. 'Tous les étrangers ſe ſoulevoient auſſi, ou étoient déja en armes, comme nous l'avons dit des François & des Allemans. Rome même ſe croyoit prête à tomber entre les mains des Viſigots, qui ſe préparoient auſſi à la guerre. [Genſeric peut bien encore avoir commencé dès-lors à s'emparer de ce qui reſtoit aux Romains dans l'Afrique,] 'comme il eſt marqué qu'il fit aprés la mort de Valentinien.

Sid. l. 2. ep. 13. p. 58. Car. 7. p. 342. p. 343. Vict. V. l. 1. p. 5.

[Maxime n'eut pas le loiſir de remédier à tous ces maux.] 'On ſçait ſeulement qu'il déclara Avite alors retiré chez lui à la campagne, Général de toutes les armées Romaines, au moins de celles qui étoient [dans les Gaules,] 'lui ordonnant, ce ſemble, en même tems de travailler à faire quelque traité avec les Viſigots. 'Sidoine dit que dès qu'Avite eut été fait Général, les Allemans envoyerent faire des excuſes de ce qu'ils avoient paſſé le Rhin, les Saxons ceſſerent de courir [les mers] & les Cattes (c'eſt-à-dire, les François) ſe retirerent vers l'Elbe [au delà du Rhin.] 'Mais on croit aiſément qu'un Poëte qui fait le panégyrique de ſon beau-pere, ajoute quelque choſe à la vérité.

Sid. car. 7. p. 342. p. 343. p. 343. Buch. beſe. 521 § Val. r. fr. 179. Sid. p.

'Avite envoya promiérement à Théodoric Roi des Viſigots

n. p. 133. Meſſien, ' qu'il créa depuis Patrice, ' & il le ſuivit bientôt lui-
Car. 7. p. 343. même. ' Il entra à Toulouſe ayant Théodoric à ſa droite, &
344. un des freres de ce Prince à ſa gauche. ' Il avoit conclu la paix
p. 334. avec lui, ou étoit ſur le point de la conclure, lorſqu'il reçut
p. 344. 345. les nouvelles de la mort funeſte de Maxime, qui lui fit prendre d'autres meſures. L'an de J. C. 455.

[Maxime s'attira ce malheur par la choſe qu'il croyoit devoir être le plus grand affermiſſement de ſa fortune.]

Proc. b. Vand. l. 1. c. 4. p. 188. c. ' Sa premiere femme pour laquelle on prétend qu'il avoit fait tuer Valentinien, mourut quelque tems après l'injure que ce Prince
c [Proſ & alii. Proſ. lui avoit faite. ' Dès qu'il ſe vit Empereur, il contraignit Eudoxie de l'épouſer, ' ſans lui permettre de pleurer Valentinien ſon mari, qui n'étoit mort que depuis très-peu de jours, [& qu'on ſçavoit apparemment déja avoir été tué par les intrigues
Idat. p. 30. de Maxime.] ' Il maria de même [Eudocie] fille de Valentinien à ſon fils Pallade.

Evag. l. 2. c. 7. p. 298. b. Proc. p. 188. c. ' Eudoxie qui aimoit ſon honneur & ſon premier mari, ne put ſouffrir de ſe voir malgré elle femme de celui qui avoit oté
Proc. p. 188. c. la vie à Valentinien, ' & ſur-tout lorſque Maxime [eſperant peut-être la gagner,] lui avoua qu'il l'avoit fait mourir, en ajou-
c. d. tant que c'étoit pour l'amour d'elle. ' Elle entra auſſi-tôt en fureur, & n'eſpérant rien du côté de l'Empereur Marcien, [de quoi on ne dit point la raiſon '] elle dépêcha en diligence à Genſeric, le conjurant par l'amitié qu'il avoit jurée à Valentinien, de venir venger ſa mort, & la tirer de la violence qu'elle
Evag. p. 298. b. c. ſouffroit. ' Elle accompagna ſes prieres de beaucoup de préſens, & lui fit eſpérer que cette entrepriſe ne ſeroit pas difficile à exécuter, lui promettant de l'aider en tout ce qu'elle pour-
Buch. belg. p. 522. §. 2. roit. [Marcellin dit qu'elle lui en écrivit elle-même.] ' Bucherius [1] tire d'un endroit de Sidoine que celui qu'Eudoxie envoia à Genſeric pour l'amener à Rome, étoit Bourguignon. [Et
Sid. n. p. 134. Val. 1. ſr. pag. 181. ce ſens paroît plus naturel] ' que celui que le P. Sirmond & M. Valois donnent au même paſſage.

Sid. car. 7. p. 748. 1. ' *Infidoque tibi* (il parle à Rome) *Burgundio duſtu*
Extorquet trepidas maſtandi Principis iras,

L'an de J. C. 455.

ARTICLE XXXI.

Maxime mis en pieces : Genſeric pille Rome.

'GENSERIC n'avoit pas beſoin de beaucoup de ſollicitations. L'eſpérance de s'enrichir du pillage de Rome, étoit ſeule pour lui aſſez puiſſant motif. Ainſi il ſe mit auſſitôt en mer avec une grande flote, & vint droit à Rome. ' Dés qu'on en ſçut la nouvelle à Rome, toutes les perſonnes qualifiées & autres ſe hâterent de s'enfuir. Maxime leur en donnoit toute la permiſſion, & ne ſongeoit qu'à ſauver lui-même ſa vie par la fuite. ' Il fuioit effectivement déja, ſelon quelques-uns, 'mais n'etoit point encore hors de Rome, lorſque le peuple & les ſoldats s'étant ſoulevés contre lui, 'il fut attaqué à coups de pierres par le peuple; ' & les " Officiers de Valentinien s'étant jetté ſur lui, ' un ſoldat Romain nomme Urſe, lui ôta la vie. ' Son corps fut traîné par la ville, 'déchiré en pieces par tout le monde, ' & enfin jetté dans le Tybre, n'ayant pas eu ſeulement l'honneur de la ſépulture. ' Voilà comment ſon ambition fut punie par une mort prompte, extraordinaire & tragique. 'Il ne put conſerver un Empire plein de troubles, où il s'étoit élevé par le crime, que durant un peu plus de deux mois, dit S. Sidoine, qui ne pouvoit manquer de n'être pas trés bien inſtruit. [Mais cela n'empêche pas que les plus habiles ne ſuivent communément] un ancien Chronologiſte qui marque la mort de Maxime le 12 de Juin, [jour propre de la Pentecôte. Ainſi il aura eu le nom d'Empereur trois mois moins cinq jours.] 'On croit que Pallade fils de Maxime fut tué avec ſon pere.

Famuli regii.

Proc.b.Vand. l.1 c.5.p.189. a. | Prosp.&c.

Prof. Vict.T.

Proc.p.189.a.

Vict.T.Marc. Idat.

Idat.

Proc.p.189.a.

Prof. Jorn r.Got.c. 45. p.677.

Ganiſ.t.1. p. 161.

Prof. Vict. T. Proc. | Prof. | Marc. | Vict. Sid.l.2.ep.13. p.58.

p.57. Marc.

Buch. belg. p. 522.§. 2.

[Le 15 Juin]' trois jours après la mort de Maxime, Genſeric entra dans Rome, ' & l'ayant trouvée ſans défenſe, il s'en rendit maître ſans aucune peine. 'S. Leon vint au devant de lui juſques hors de la porte de la ville: & Dieu agit tellement ſur l'eſprit cruel de Genſeric, que ce ſaint Pape obtint de lui que les Vandales épargneroient à la ville le feu, le carnage & les tourmens. Ils pillerent donc Rome avec une liberté toute entiere, chercherent & fouillerent par tout, & enleverent toutes les richeſſes de la terre que cette maîtreſſe du monde avoit amaſſées depuis tant de ſiécles. Ils y firent auſſi un grand nombre de captifs, chacun emmenant ceux qui lui paroiſſoient les

Vict. T. Thp. p. 93. c.

Prof. L. p.54. p. 54. | Vict.T. 161. | Marc. | Idat. | Evag.l. 2.c.7.p.298.c.

plus agréables ou les plus utiles: & Genſeric fit emmener Eudoxie même à Carthage avec ſes deux filles Placidie & Eudocie, ' & avec Gaudence fils d'Aëce. L'an de J. C. 455.

Idat.

Proc. b. Vand. l. 1. c. 5. 189. c.

' Entre les richeſſes que Genſeric emmena à Rome, on marque un grand nombre de ſtatues dont on chargea un vaiſſeau, & la moitié de la couverture du Capitole qui étoit d'un cuivre très-fin, couvert d'un or très épais, ' des vaiſſeaux ſacrés tous d'or enrichis de pierreries, ' & ceux du temple des Juifs que Tite avoit apportés à Rome après la priſe de Jeruſalem. ' Baronius prétend que les Egliſes de Latran, de S. Pierre & de S. Paul furent épargnées par Genſeric, comme elles l'avoient été par Alaric. Mais il n'en allégue point de preuves conſidérables. ' S'il en faut même croire Evagre, il mit le feu à la ville.

Thph. p. 93. c. d.

c. d. Proc. b. Vanb. l. 1. c. 9. p 255. c.

Bar. 455. §. 4. 13.

Evag. p. 98. c.

Proſ. | Vict. T. b Sid. car. 7. p. 345.

Proc p. 189. b.

' Le pillage de Rome dura 14 jours, ' au bout deſquels, Genſeric s'en retourna à Carthage, y rapportant le richeſſes que Rome en avoit autrefois tirées. ' Il arriva heureuſement avec tous ſes vaiſſeaux, hors celui, dit-on, qui portoit les ſtatues, lequel périt en chemin. [Nous verrons " autre part ' avec quelle charité S. Deo-gratias alors Evêque de Carthage aſſiſta les captifs de Rome dans ce miſérable état où ils étoient.

Vict. V. l. 1. p. 9.

v. S. Eugene de C.

[" Marcien envoya pluſieurs fois des Ambaſſadeurs à Genſeric pour le prier de lui renvoyer Eudoxie & les Princeſſes ſes filles, & il ne le put obtenir. " Ce ne fut qu'après l'an 461. que Genſeric renvoya Eudoxie à Leon ſucceſſeur de Marcien, avec Placidie ſa ſeconde fille. Pour Eudocie, il l'avoit mariée à Hunneric ſon fils ainé, " qui eut d'elle Hilderic, celui qui regna quelque tems après, & qui rendit enfin la paix à l'Egliſe d'Afrique. Nous avons marqué ſur l'Empereur Leon ce qu'on trouve du reſte de la Vie d'Eudoxie & de ſes filles, dont la derniere épouſa Olybre depuis Empereur.

v. ſon titre. §.

v. S. Leon §.

v. S. Fulgence. §.

ARTICLE XXXII.

D'Idace Evêque de Chiaves, & de ſa Chronique.

[DANS l'Hiſtoire de ce regne nous nous ſommes ſouvent ſervis de la Chronique d'Idace, & nous l'y avons vû lui-même employé à procurer la paix à l'Eſpagne. C'étoit ſa patrie.] ' Car il étoit natif de la ville de Lamego [ſur la riviere

§. p. 26.

Idat. Chr. p. 2.

L'an de J. C. 455. de Minho dans la Province de Bretagne,] compriſe en ce tems-là dans la Galice, & aujourd'hui dans le Portugal.] ' Il demeura orphelin étant encore tout petit, & dès cet âge ayant quitté l'Eſpagne, il alla en Orient où il vit Saint Jerôme, Euloge de Céſarée, Jean de Jeruſalem, & Théophile d'Alexandrie. C'étoit quelques années avant l'an 420. [& peut-être en l'an 406.] ſur lequel il parle de toutes ces perſonnes. ' Il dit qu'il avoit été peu inſtruit dans les lettres humaines, & encore moins dans l'étude de l'Ecriture. [Le premier peut être aſſez véritable; mais pour l'autre, Saint Leon en jugeoit ſans doute autrement] ' lorſqu'il le choiſiſſoit pour travailler avec lui contre les Priſcillianiſtes.

p. 3. 10. p. 2. Leo. ep. 31. c. 17. p. 162. b.

' Il fut élevé à l'Epiſcopat en la 3. ou 4. année de Valentinien III. ' qu'il compte depuis qu'il eut été fait Céſar. [Ainſi c'étoit environ 427. Sigebert, & la plûpart des autres le font Evêque de Lamego.] ' Et véritablement il eſt aſſez difficile de juger par les termes de ſa préface, s'il veut dire qu'il étoit natif ou Evêque de cette ville. ' Mais dans ſa Chronique, il dit que l'Evêque Idace fut pris dans l'Egliſe *d'Aquæ Flaviæ*, & qu'après une captivité de trois mois, il retourna à *Flaviæ*. Comme il eſt viſible qu'il dit cela de lui-même,] ' le P. Labbe ne fait point difficulté de dire qu'il étoit né à Lamego, & Evêque *d'Aquæ Flaviæ*. ' Saint Leon & un Ancien qui a écrit ſur les hommes illuſtres, ſe contentent de dire qu'il étoit Evêque dans la Galice, ' comme il le marque aſſez lui-même. [Pour la ville *d'Aquæ Flaviæ*, Sanſon la met dans l'Audience de Brague, & l'appelle autrement *Aquæ Leæ Turodorum*. ' On prétend que c'eſt aujourd'hui celle de Chiaves à l'extrémité du Portugal, [que Sanſon marque avoir été autrefois un ſiége Epiſcopal.] ' Quelques perſonnes habiles veulent qu'il fut Archevêque de Lugo. [Mais il ſuffit pour leur répondre de remarquer qu'Idace étoit Evêque dès 427. ' & qu'Aſtere l'étoit de Lugo ſix ans après.

Idat. p. 4. Lab. ſcrip. t. 2. p. 496. | Cav. p. 249. Leo. ep. 93. c. 17. p. 163. 2 | Mit. S p. 104. Idat. p. 4. 20. &c. Ferr. p. 53. 1. Leo. t. 2. p 827 828. | Dupin. t. 4. p. 557. Idat. p. 20.

[Nous avons dit ci-deſſus qu'en 431. les Naturels de la Galice l'envoyerent dans les Gaules où étoit Aëce pour obtenir quelque ſecours des Romains contre les Suéves qui avoient rompu la paix faite avec eux, & qui les pilloient.] Il revint des Gaules l'année ſuivante avec le Comte Cenſorius, [envoyé pour rétablir la paix dans le païs.] ' Il apprit en 433. des nouvelles de l'Orient par un Prêtre Arabe qui vint en Galice, & qui lui apporta apparemment des lettres des amis qu'il avoit faits en ces païs-là.

p. 19. p. 20.

p. 24. ' L'an 445. il examina avec l'Evêque Turibe des Manichéens qui ſe cachoient à Aſtorga, & envoya à Antonin Evêque de Meride, [& Métropolitain de la Luſitanie,] les actes de cette procédure. [Ce fut peut-être ſur cela que Saint Leon écrivit en 447. une grande lettre à S. Turibe,] ' à la fin de laquelle il dit qu'il falloit aſſembler une Concile de toute l'Eſpagne; ' ou ſi cela ne ſe pouvoit pas, aſſembler au moins les Evêques de la Galice, & que Turibe, Idace, ou un autre Evêque veilleroient ſur ce qui ſe paſſeroit dans cette aſſemblée, ou plûtôt qu'ils priſſent ſoin de la faire tenir. ' L'an 462 ou 463. Idace trahi par quelques délateurs fut pris par les Suéves dans l'Egliſe de Chiaves le 26 de Juillet: & après trois mois de captivité, il retourna malgré ſes ennemis à Chiaves au mois de Novembre. [Nous allons voir qu'il vivoit encore en 469.] ' On aſſure qu'il mourut ſous le regne de Leon [avant 473.] dans une grande vieilleſſe. L'an de J. C. 455.

Leo. ep 93. c. 17. p. 968. 1 d.

2. b.

Idat. p. 39. 40.

pr. p. 8.

p. 4. ' Le peu de repos dont il pouvoit jouir parmi les malheurs de ſon tems, [& les guerres continuelles des Suéves & des Goths,] ne l'empêcherent point de faire une Chronique pour continuer celle de S. Jerôme. Il dit lui-même que depuis la fin de Valens où il la commence, juſqu'à la 3. année de Valentinien III. & à ſon Epiſcopat, il l'a faite ſur ce qu'il avoit lû, ou avoir appris de perſonnes dignes de foi; & tout le reſte ſur ce qu'il avoit vû & connu des miſeres de ſon tems, où l'Empire Romain étoit réduit dans des bornes bien étroites, en danger de perdre même le peu qui lui reſtoit. Et ce qui eſt encore, dit-il, plus digne de larmes, je me trouve renfermé à l'extrémité du monde dans la Galice, où l'ordre & l'état de l'Egliſe eſt renverſé par des promotions indignes, où nous avons perdu la liberté, & où la Religion ſemble entiérement ruinée, ſoit par le renverſement de la diſcipline, ſoi par le mêlange des Nations qui nous dominent, & qui n'ont ni équité ni douceur.

Mir. p. 204. ' Auſſi il remplit particuliérement ſa Chronique des maux que ſouffroit l'Eſpagne par les guerres de Barbares, [par l'héreſie des Priſcilianiſtes, & par le déréglement de la diſcipline.] ' Il

Idat. p. 46. la conduit juſqu'à la troiſiéme année d'Anthême, [qui étoit l'an 469. de Jeſus Chriſt, & la 41. de ſon Epiſcopat.]

du Pin p. 558. ' Cette Chronique nous apprend beaucoup de choſes, par-

Idat pr p. 3. 4. ticuliérement pour l'Hiſtoire d'Eſpagne. ' On voit que S. Iſidore & divers autres ont tiré de-là preſque tout ce qu'ils en

Buch. Belg. p. 41. § 8. Merc. 71. p. 255. c. on dit. ' Mais elle n'eſt pas tout-à-fait exemte de faute. Il y a aſſurément

L'an de J. C. 455. assurément de la brouillerie pour la suite des années, par la faute ou de l'Auteur, ou des Copistes [qui ont pû compter quelquefois pour deux années la fin d'un Empereur & le commencement d'un autre.] 'Il semble néanmoins que ce soit Idac. p. 8.
Idace même qui ait marqué les années des Empereurs, & les Olympiades. 'Il a aussi continué à l'imitation de S Jerôme les pr. p. 5.
années de la supputation d'Eusebe, depuis la naissance d'Abraham. L'Ere d'Espagne qui précede la nôtre de 30 ans, y est Chr. p. 6. 8.
marquée à la marge deux fois au commencement, mais non dans la suite, 'si ce n'est par rencontre dans le Texte. [Pour p. 10. 40.
les féries qu'on y lit en quelques endroits, il ne s'y faut pas toujours arrêter; car il y a assez souvent des fautes.]

'Le P. Sirmond qui nous a donné cette Chronique dont Jorn. p. 3.
nous n'avons encore eu que des fragmens, 'y a joint des fastes p. 4.
consulaires qu'il croit pouvoir être du même Auteur, quoique cela ne soit pas assuré. Il n'en a voulu donner qu'une partie qu'il a cru la plus nécessaire & la plus correcte. 'Le P. Labbe dans Labb. p. 3. | Pasch. p. 439.
le premier tome de sa nouvelle Bibliothéque, & M. du Cange dans sa Chronique Pascale, les ont donnés entiers, depuis Brutus le premier de tous les Consuls, jusqu'au second Consulat d'Anthême, [1] [qui est l'an 468. Ainsi ils finissent à un an prés de la Chronique.] L'Ere d'Espagne seule y est marquée, [ce qui donne grand lieu de juger qu'ils sont d'uo Espagnol,] 'quoi- Nor. de Dio p. 11. 2.
qu'ils ne s'attachent pas à l'Histoire d'Espagne. 'Ils passent pour Wilt. adv. p. 8. b.
être fort exacts; ce qui n'empêche pas que l'Auteur ou les Copistes n'y ayent laissé glisser quelques fautes. [C'est aussi une Chronique, mais très abrégée.] Guillaume Cave les attribue à Cave p. 249.
l'Auteur de la Chronique.

'On remarque qu'un Chronologiste François du tems de Charlemagne a fait un abrégé de la Chrooique d'Idace. 'Cet abré- Vos. h. lat. l. 2. p. 230. 231. Cani. t. 2. p. 640. 661.
gé est dans Canisius. [Et l'on voit bien qu'il y a diverses choses prises d'Idace: mais il va jusqu'a Justinien, beaucoup au de-là du tems de cet Auteur. 'On y trouve un endroit que M. Valois cite de Frederic, [& qui n'est point dans l'Histoire de France qui porte le nom de cet Auteur.] Cet abrégé qu'on appelle un troisiéme livre est précédé dans Canisius par un second qui contient l'Histoire depuis Ninus jusqu'à Théodose, fait aussi, dit-on, par un François sous Charlemagne, tiré d'Idace & de p. 645 | Notit. G. p. 324. 1

1. 'Le Cardinal Noris dit qu'ils vont encore plus loin dans le manuscrit [contre ce qu'assure le P. Sirmond,] & il se sert de cela pour montrer qu'ils ne peuvent pas être d'Idace. [J'ai peur qu'il n'ait été trompé] par le *catera qua superfunt* du P. Labbe. Mor. p. Lab bib. p. 15. 2.

quelques autres. ' Il finit par un extrait tout corrompu de la pré- L'an de J. C. 455.
p. 639. face d'Idace ſur ſa Chronique qui ſuffiroit néanmoins pour montrer qu'Idace n'a commencé ſon travail que par Théodoſe, où finit la Chronique de S. Jerôme.

Voſſ. p. 231. ' Pour l'ouvrage contre Varimade Arien qui porte le nom d'Idatius Clarus, s'il a été écrit à Naples, il n'y a point d'apparence de l'attribuer à l'Auteur de la Chronique. [" Auſſi l'on croit qu'il eſt de Vigile Evêque de Tapſe en Afrique. v. S. Eug de C.

ARTICLE XXXIII.

De la Notice de l'Empire, & de quelques ouvrages qu'on y joint.

[" ON met ordinairement ſous Valentinien III. & ſous Théodoſe II. l'ouvrage qu'on appelle la Notice de l'Empire, les uns au commencement de Théodoſe, les autres dans ſes dernieres années. Mais il ſemble qu'il eſt encore plus aiſé de croire qu'elle a eté faite dès le tems d'Honoré, & même avant l'an 407. depuis lequel les guerres étrangeres & civiles changerent entierement la face de l'Empire d'Occident.] Note 13.

Buch. belg. p. 492 §. 1. ' Cette Notice eſt un abrégé de l'état où étoit alors tout l'Empire, quelles en étoient les Provinces, leurs gouverneurs, les autres Magiſtrats militaires & civils, leurs Titres, leurs Officiers; avec cela quelles étoient les troupes Romaines & étrangeres, de Cavalerie & d'Infanterie, de terre & de mer; en §. 2. quel Païs étoient leurs quartiers: & on prétend même pouvoir juger par-là combien les Romains avoient de ſoldats.

Notit. pr. p. 9. ' Pancirole l'a fait réimprimer en 1593. avec de grands com-
p. 7. mentaires, ' dont le P. Labbe ſe mocque, auſſi-bien que des images ajoutées dans cette édition pour repréſenter les ornemens & les autres choſes propres à chaque dignité, mais ſou-
add. p. 128. vent " fauſſes, [dit ce Pere.] ' On joint à la Notice une deſ- vanis.
cription de la ville de Rome, dont on ne ſçait pas l'Auteur. On juge qu'il écrivoit ſous Valentinien III. ou ſous Honoré, [aprés l'an 410] à cauſe de ce qu'il dit dans ſon titre, que Rome déſolée " quelque tems auparavant [par Alaric,] s'étoit aliquando
rétablie avec plus de gloire " par le ſoin du très-pieux Empe- piiſſimo
reur. [Il y a remarqué quantité de temples & d'autres monu- Imperio.
mens du Paganiſme, & aucun, comme je crois, du Chriſtianiſme,] ' quoiqu'il n'oublie pas " les lieux les plus ſales & les latrinæ, lu-
p. 148. plus infames. [Ainſi il faut que ce fût un payen. Je ne trouve panaria.

L'an de J. C. 455. v. Valent. §. 7.

point que Voſſius en diſe rien.] ' Il parle de " P. Victor, Auteur d'une autre deſcription de Rome aſſez ' ſemblable à celle de l'anonyme, & qu'on joint auſſi à la Notice. ' On prétend qu'elle eſt du tems de Valentinien I. ' A la deſcription anonyme de Rome, le P. Labbe en joint une de Conſtantinople, dont l'Auteur auſſi n'eſt pas connu. Il la croit faite ſous Arcade ou ſous Théodoſe II. ' Mais plûtôt ſous le dernier [après l'an 424.]' puiſqu'il y eſt parlé des Palais de Placide & d'Eudocie à qui on donne le titre d'Auguſtes, [que Placidie n'a eu à Conſtantinople qu'en 424.] Les Egliſes y ſon marquées.

Voſſ. h. lat. l. 2. c. 8. p. 119. Noti. p. 236. Onuph. r. p. R. p. 114. Noti. add. p. 149. pr. p. 17. add. p. 157.

' Après cette deſcription, le P. Labbe a mis un autre ouvrage anonyme comme les précedens, intitulé: "de ce qui regarde la guerre. Et il traite en effet de diverſes choſes ſur ce ſujet, principalement des machines: Mais il veut encore qu'on regle, & qu'on réforme même d'autres choſes dans l'Etat, comme les libéralitez des Princes, la monnoye, les loix. ' C'eſt un Particulier qui vivoit ſans emploi, & ce ſemble un philoſophe, qui ſe croyoit capable de donner des avis aux Empereurs à qui il adreſſe ſon ouvrage. ' Il promet que ſi on les ſuit, les Empereurs en remettant la moitié des impôts, auront le double de leurs richeſſes en or & en argent, & que les marchands les laboureurs, les ſoldats, tout le monde ſera dans la joie & dans l'abondance. ' Je penſe que tous ces grands avis ſe réduiſent à vouloir que les Princes moderent leurs libéralitez, ' & que ſe réſervant l'or & l'argent pour eux, ils ne donnent pour les ſoldats & ne laiſſent pour le commerce ordinaire que de la monnoye de cuivre, comme il prétend que cela s'étoit fait juſqu'à Conſtantin.

de rebus bellicis, p. 164. p. 167. 168. p. 166. p. 168. 171. p. 170. 170.

' Il ſe plaint beaucoup des Gouverneurs qui ſe regardoient comme envoyés dans les Provinces, non pour y rendre la juſtice, mais pour s'y enrichir aux dépens des Peuples; ce qu'ils faiſoient, dit-il, avec une cupidité exécrable, d'autant plus odieuſe, qu'on ſe trouvoit accablé par ceux mêmes deſquels on devoit attendre ſon ſoulagement. ' Outre les maux qu'ils faiſoient eux-mêmes, ils envoyoient des Sergens & d'autres Officiers auſſi avares qu'eux, qui achevoient d'emporter ce qui pouvoit reſter au pauvre peuple, qui ne tiroient jamais rien pour l'épargne, qui ne faiſoient jamais un contrat qu'ils n'y trouvaſſent moyen de piller. S'il falloit faire une recrue, s'il falloit acheter du bled ou des chevaux, s'il falloit faire réparer les murailles d'une ville; ce leur étoit autant d'occaſions de

p. 172. p. 178.

faire de nouvelles injuſtices. Notre Philoſophe dit fort bien que pour rémedier à ces maux, il faut mettre de bons Gouverneurs. [Mais il ne dit point comment il faut les former ou les trouver.] L'an de J. C. 455.

Wiſt. app. p. 8. c. ' On met cet Auteur du tems de Théodoſe II. Mais il marque [b] aſſez clairement que les Empereurs à qui il s'adreſſe avoient des enfans, [au moins l'un de ces Princes :] car il ne s'adreſſe quelquefois qu'à un, qu'il marque même aſſez clairement avoir vaincu des tyrans. [Ainſi ce pourroit plûtôt être Théodoſe I. Il paroît toujours que c'étoit à un Empereur d'Orient,] ' puiſqu'il s'étend à marquer comment il falloit faire la guerre aux Perſes. ' Il eſt certain que c'étoit en un tems où l'on pouvoit condamner la conduite de Conſtantin, [c'eſt-à-dire, après le regne de Conſtance; & la maniere dont il le fait donne ſujet de croire qu'il étoit payen. S'il y avoit preuve qu'il n'écrivoit que ſous Théodoſe le jeune, ç'auroit été avant l'an 437.] ' auquel ce Prince fit faire ſon nouveau Code, [pour ôter la confuſion de tant de loix ſouvent contraires les unes aux autres. ' Et c'eſt ce que cet Auteur demande qu'on faſſe. [Le P. Labbe en a retranché] ' les figures des monnoyes & des machines que l'Auteur même promet, & qu'on voit, mais très-mal faites, dans l'edition de ' Pancirole.

b Notit. add. p. 165.

p. 187.

p. 170.

Cod. Th. chr. p. 178.

Not. add. p. 189.

p. 170. 172. 176.

Panc. p. 201. &c.

1, Qui Romano nomini debitos affectus propagatis in filios,

L'an de J. C. 455.

L'EMPEREUR AVITE.

L'AN DE JESUS-CHRIST 455.

Valentinianus Aug. VIII. & Anthemius Conſuls.

v. Valent. III. §. 28.

ON a vû " en un autre endroit comment Petrone Maxime, pour ſatisfaire ou ſon ambition ou ſa vengeance, fit tuer le 16 Mars 455. Valentinien III. en qui l'Empire Romain conſervoit encore l'image de ſon ancienne majeſté. Car les neuf Empereurs qui le ſuivirent durant 20. ans en eurent à peine l'ombre, qu'Odoacre diſſipa bien-tôt pour changer cet auguſte Empire en un Royaume Barbare. Maxime crut

Ibid. § 30. jouir du fruit de ſon crime " en ſe voyant proclamé Auguſte dès le lendemain qu'il l'eut commis. Mais il ne gouta que ce ſeul jour la douceur qu'il s'étoit figurée dans la puiſſance ſouveraine. Dès le lendemain il en ſentit l'amertume & le poids. Il gémit durant un peu plus de deux mois de ſe voir en qualité de Prince, l'eſclave d'une infinité de chagrins & d'inquiétudes, & finit une grandeur malheureſe par une mort honteuſe & cruelle le 12 Juin au plus tard, pour aller éprouver dans l'éternité la rigueur des tourmens préparés aux têtes couronnées quand elles ſont criminelles. Trois jours après ſa mort Genſeric Roi des Vandales entra dans Rome, & la pilla durant 14 jours, c'eſt-à-dire, apparemment depuis le 25 de Juin juſqu'au 29.]

' Maxime durant le peu de jours qu'il regna avoit choiſi pour Général de ſes armées Avite ' Seigneur Gaulois ' du païs d'Auvergne, & Sénateur Romain. Goltzius l'appelle Flavius Mœcilius Avitus, & cite pour cela une médaille où il eſt appellé Auguſte. Le P. Sirmond ne doute point cependant que ce ne ſoit lui qui eſt nommé Eparchius Avitus Conſul dans une inſ-

2: cription, ' quoiqu'on n'y voye aucune marque que ce fut un Em-

Sid. car. 7. p. 342. Idat. chr. Gr. T. h. fr. l. 2. c. 11. p. 208. b. Sid. p. 33. b Goltz. p. 135. c. Sid. n. p. 126.

2. ' Le P. Sirmond ſe fonde ſur ce qu'on ne trouve point d'autre Avite

Sid. car 7. p. 330. c.23. 412.| not. p. 61. Gr.Tur.l.2.c. 21. p.283. a. b Sid.l.5. ep. 16.p.146.147. l.2. ep.12. p. 56. not. p.34. car 7. p.335. p.349. p.335. Val.r.fr.l.4.p. 382.

pereur. 'Nous avons ſon éloge fait par S. Sidoine' qui avoit épouſé ſa fille nommée Papianille. 'Ecdice étoit frere de Papianille, [mais apparemment d'un [1] autre pere,] puiſque ſa famille n'avoit pas encore eu de Patrice. 'Agricole étoit auſſi frere de Papianille. L'an de J. C. 455. 1.

'Avite étoit d'une race illuſtre par les Préfectures, & par la dignité de Patrice qu'avoit eu Philagre. [On ne dit point en quel tems, ni ce que Philagre étoit à Avite. 'Il n'avoit pas néanmoins de grands biens. 'Saint Sidoine rapporte tout ce qu'on ſçait de lui juſqu'à ſa promotion à l'Empire. 'Il ſuffit de dire qu'il avoit exercé dans les Gaules les premieres Charges de la Juſtice & de la guerre. Victor de Tunne dit qu'on [2] honoroit ſa candeur qui étoit parfaite ; & l'éloignement qu'il avoit de faire tort à perſonne. 'Il ſemble néanmoins qu'il ne fut pas aſſez réglé pour ſes mœurs. 2.

Gr.Tur.h-fr.l. 2. c.11. p.280.

Sid. car.7. p. 343.

'Maxime l'ayant fait Général des armées Romaines, l'envoya à Toulouſe trouver [Theodoric II.] Roi des Viſigots pour empêcher qu'il ne rompît la paix avec l'Empire, comme on le craignoit. 'Avite avoit du crédit parmi les Goths. 'Ainſi il n'eut pas de peine à obtenir d'eux la continuation de la paix. 'Mais la nouvelle de la mort de Maxime étant arrivée à Toulouſe dans ce tems-là, 'Théodoric preſſa Avite de prendre la pourpre, lui promettant de l'aſſiſter de tout ſon pouvoir; ou Avite même l'engagea à appuyer le deſſein qu'il avoit de la prendre, s'il eſt vrai qu'il ait ſouhaité cette dignité, comme le dit Saint Grégoire de Tours.

p. 340. 441. 345. 346. p.346. p.345. p 347. not. p.134. Gr.T.p.280.b

Buch.belg.| p. 523.§.6.| Sid. n.p.135.|Idat. Sid. car.11. p. 347. p.347.349. Valer. Sid. p. 347. 349. Idat. p.31.

'Avite fut dès lors proclamé Auguſte à Toulouſe par les Goths le 10 de Juillet. [Mais il ne ſe porta pas néanmoins encore pour Empereur.] 'Il revint de Toulouſe ſur les terres de l'Empire, & y rapporta l'heureuſe nouvelle de la paix avec les Goths. 'Toutes les perſonnes de qualité s'étant aſſemblées auprès de lui en un lieu nommé Ugerne, 'qu'on croit être Baucaire ſur le Rhône, ou l'Iſle de la Vergne qui eſt tout auprès, 'le preſſerent d'accepter l'Empire, & d'en prendre ſolemnellement les marques. On réſolut que cela ſe feroit trois jours après en certain lieu, [c'eſt-à-dire] à 'Arles, où il fut de nouveau pro-

Conſul : [Mais n'en ſeroit-ce point un ſubrogé ?] Car l'inſcription eſt de Rome. 'D'autres inſcriptions l'appellent ſimplement Avite.

Jor. r. Got. c. 45. p.679. Ibid.| Biz. fam. p.68.a.

1. Le P. Sirmond le fait fils d'Avite ; [mais ne répond point à cette difficulté.] 'Il a néanmoins pour lui Joroande; [mais qui peut avoir confondu un beau-fils avec un fils.]

2. *Virum totius ſimplicitatis & innocentiæ.*

L'an de J. C. 455. clamé Auguſte par les armées, '& par les perſonnes les plus qualifiées des Gaules, '75 jours après la priſe de Rome par Genſeric, [& ainſi le 8. jour d'Août, ou au plûtard trois ſemaines après.] Enſuite de cette proclamation, le Roi Théodoric & ſes freres vinrent à Arles, & y furent reçus comme amis d'Avite 'qui devoit l'Empire à leurs armes, auſſi-bien qu'aux ſuffrages des Gaulois. Ibid. Sid. pag. 349. Vid. T. Marius. Iſid. chr. G.

'D'Arles Avite alla à Rome, où il étoit appellé par le peuple, & il y fut reçu comme Empereur. Il députa à Marcien pour le prier de conſentir à ſon élevation, ' & il obtint ce qu'il déſiroit de ce Prince [qui ne cherchoit que la paix & le bien public.] 'Ainſi ils gouvernerent enſemble avec union l'Empire Romain, [l'un en Orient, & l'autre dans le peu qui reſtoit de l'Occident.] 'Mais cette union ne ſe conclut apparemment que l'année ſuivante. 'Avite Amena à Rome avec lui Saint Sidoine ſon gendre. ' Il donna le ſoin de ſon Palais à Conſence Gaulois de Narbonne, dont Saint Sidoine fait l'éloge. Idat. p. 31. p. 32. Buch. de B. p. 524. § 2. Idat. p. 32. Sid. n. p. 135. Car 7. p. 330. Car. 23. p. 412.

[Il ſemble qu'Avite ait été dès cette année dans la Pannonie, puiſque Sidoine dit que par un ſimple voyage, il réunit à l'Empire cette province qui en étoit ſéparée depuis tant d'années. 'Ce Païs avoit en effet été poſſédé par les Goths] durant 50. ans, [depuis 377.] juſqu'à l'an 427. que les Romains le retirerent. [Mais ce ne fut que "pour le céder auſſi tôt après aux Huns.] ' Après la mort d'Attila [en 453.] ſes enfans à qui ſa mort ne fut qu'une matiere de crimes, ſe ruinerent tous par des guerres furieuſes, plûtôt que de céder les uns aux autres. Les deux Pannonies, & toutes les autres provinces des environs du Danube ſe reſſentirent de ce trouble. Car. 7. p. 349. Marc. an 427. v. Attila. §. 2. Boll. 8. jan. p. 486. §. 7.

v. ſon titre. §. 'Jornande aſſure que "Marcien donna de nouveau la Pannonie aux Goths, 'qui la partagerent entr'eux. 'La Vie de Saint Severin nous aſſure auſſi que les Goths occupoient la baſſe Pannonie avant que d'en ſortir ; ce qui n'eſt pas expliqué. Ils reconnoiſſoient l'Empire d'Orient, comme on le voit par Jornande. Et en effet la Pannonie faiſoit partie de l'Illyrie "que Valentinien III. avoit cédée à Théodoſe le jeune. De ſorte que je ne ſçai pas quelle vérité il peut y avoir dans ce que dit Saint Sidoine, qu'Avite avoit réuni les Pannonies. Savaron ni le P. Sirmond ne l'expliquent point. 'Bucherius le reduit à quelque traité d'alliance qu'il fit avec les Oſtrogots qui venoient d'y entrer, afin d'être appuyé par tous les Goths. Seroit-ce encore qu'il auroit été reconnu par la Norique, ou quelqu'autre pro- Jorn. r. Got. c. 50. p. 687. c. 52. p. 689. Boll. 8. jan. p. 487. §. 22. v. Valent. III. §. Buch. Belg. p. 524. §. 9.

vince voiſine de la Pannonie qui ſe ſeroit tirée alors du joug des Huns?] L'an de J. C. 455.

Boll. 8. jan. p. 486. §. 4. §. 7. La Vie de S. Severin Moine qui vint d'Orient prêcher la pénitence dans la baſſe Norique 'peu après la mort d'Attila, nous repréſente tout ce pays comme ſujet aux Romains, & néanmoins plein de Barbares, les uns alliés, les autres ennemis de l'Empire, qui y faiſoient de grands maux, pilloient & ravageoient les villes & la campagne. [Divers Barbares d'aude-là du Danube, comme les Ruges, les Allemans, les Quades, les Herules, & d'autres y faiſoient ſouvent des courſes & ſaccageoient les meilleures villes.] 'On y joint mêmes les François & les Saxons; & on dit qu'ils étoient aſſez impies pour immoler la vie des hommes à leurs fauſſes Divinitez. Tant que l'Empire Romain avoit eu quelque force, le public entretenoit des garniſons en diverſes villes de ce pays pour en garder les frontieres. Mais la foibleſſe des Princes [qui ſuccéderent à Valentinien,] leur ôtant le moyen de payer ces garniſons, elles ſe débanderent peu à peu juſqu'à celle de Paſſau qui dura un peu plus que les autres.

Enn. v. Ant. p. 419.

Boll. 8. jan. §. 28.

[Outre ces maux que ces Barbares cauſoient dans ces provinces,] on marque que la ville de Sabarie [dans la Pannonie dont S. Martin étoit originaire] fut ruinée cette année par un tremblement de terre. L'ancien Chronologiſte qui rapporte ceci, dit que ce fut le Vendredi 7 de Septembre. [Mais il y a faute dans les chiffres, ou cela n'arriva que l'année ſuivante.]

L'AN DE JESUS-CHRIST 456. A. G.

Vict. Marc. &c. Sid car. 11. p. 330. n. p. 216. Savar. p. 76. Paſc. p. 450. Bucl. belg. p. 524. §. 1. 'Les Faſtes marquent pour les Conſuls de cette année "Varane & Jean. 'Cependant il eſt viſible par S. Sidoine qu'Avite y prit le Conſulat. 'Son nom ſe trouve encore marqué dans quelques inſcriptions, 'auſſi bien que dans les faſtes d'Idace: [& il le ſeroit ſans doute auſſi dans les lettres de S. Leon, ſi nous en avions quelqu'une de cette année.] 'Les Empereurs ne manquoient jamais en effet de prendre le Conſulat l'année d'après leur promotion. 'C'eſt ce qui fait juger que Marcien n'avoit point encore approuvé au commencement de cette année l'élection d'Avite. Ainſi il nomma tous les deux Conſuls: & quoiqu'Avite ſe fût fait Conſul, cependant comme ſon autorité dura fort peu, & finit dès cette année, 'les Chronologiſtes mêmes de l'Occident, comme Victorius & Caſſiodore, ont ſuivi ceux de l'Orient, ſans avoir égard à ſon Conſulat. v. Marcien.

Sid. n. p. 216. Val. r. fr. l. 4. p. 382.

Le

L'an de J. C. 456. 'Le premier jour de cette année, S. Sidoine ſon gendre prononça ſon panégyrique en préſence du Senat, '& du peuple. Il fut écouté avec de grands applaudiſſemens. [Il ne fut pas néanmoins Prophéte] 'dans les heureux ſuccès qu'il promit ſous ce nouveau Prince, marquant particuliérement la conquête d'Afrique. [Ce fut ſans doute à l'occaſion de ce poëme] 'qu'on lui dreſſa en ce tems-ci une ſtatue d'airain à Rome dans la galerie de Trajan. Car. 7. pag. 330. 8. p. 350. p. 350. 7. p. 349. 350. 8. p. 350. | l. 9, ep. 16. p. 284. n. p. 102.

'Il faut mettre apparemment en cette année ce que dit Idace, que 400 [Herules ou] Erules vinrent deſcendre en Galice dans l'Audience de Lugo pour piller & ravager le pays. Ils furent auſſi tôt contraints de rentrer dans leurs vaiſſeaux par ceux qui accoururent pour s'oppoſer à eux. Mais en s'en retournant ils firent de grands ravages dans la Byſcaye. [Idace ne dit point d'où venoient ces Herules.] 'Jornande les fait originaires de la Scandinavie, d'où il dit que les Danois les chaſſerent. 'Il prétend que vers le milieu du IV. ſiécle ils demeuroient près des Palus Méotides. 'Procope qui parle amplement de cette nation, dit que leur ancienne demeure étoit au deſſus du Danube, 'd'où les Huns paſſerent dans l'Illyrie du tems de l'Empereur Anaſtaſe [vers l'an 500.] 'Les autres ſe retirerent dans l'iſle de Thule [par laquelle je penſe qu'il entend la Scandinavie.] 'S. Sidoine place les Herules dans les extrémitez de l'Océan, d'où ils venoient à la Cour des Viſigots. Idat. p. 32. Jorn. r. Got. c. 3. p. 612. c. 23. p. 642. Proc. b. Got. l. 2. c. 14. p. 419. b. p. 421. c. c. 15. p. 422. Sid. l. 8. ep 9. p. 229.

'Ces peuples étoient payens, très-cruels, dit Procope, perfides, 'ivrognes, avares, violens, impudiques; en un mot les plus méchans de tous les hommes. 'Quelques uns d'eux ſe firent Chrétiens ſous Juſtinien; mais ils changerent de religion ſans changer de vie. Ils étoient d'une vîteſſe extraordinaire, ce qui faiſoit rechercher leur ſecours par les autres nations. 'On en met entre ceux qui eurent part à la guerre des Bourguignons contre Aëce vers 436. [& entre les peuples ſoumis à Attila, qui le ſuivirent dans les Gaules en 452.] 'Juſtinien avoit auſſi des Corps d'Herules dans ſes troupes en Italie [& dans la Colchide.] Ils étoient commandés par un Chef de leur nation que les Généraux Romains mettoient, 'en conſultant leurs inclinations & leur ſentiment. Proc. b. Got. l. 2. c. 14. p. 420. b. c. pag. 422. 422. Van l. 2. c. 4. p. 144. d. b. Got. p. 421. 422. Jorn. r. Got. c. 3. p. 612. Sid. car. 7. p. 938. Agath. l. 1. p. 22. b. p. 32. b. c.

'Ils furent quelque tems maîtres de pluſieurs Barbares ſous leur Roi Rodolphe. Mais étant allés attaquer les Lombards ſans autre raiſon, ſinon qu'ils étoient les plus forts, ils furent entiérement defaits. 'Paul Diacre parle fort au long de leur dé- Proc. b. Got. l. 2. c. 14. p. 420. 421. Lang. c. 20. p. 739.

faite, & rapporte une autre cauſe de la guerre; [mais il eſt bien poſtérieur à Procope.] Ce qu'il dit de la mort de Rodolphe eſt remarquable, [mais cela eſt trop éloigné de notre ſujet.] L'an de J. C. 456.

p. 759. 760.

Boll. 8. jan. p. 392. La Vie de S. Severin parle du ſaccagement de la ville de Saltzbourg par les Herules.

Il y eut cette année une grande guerre en Eſpagne entre les Viſigots & les Sueves. Requiaire [1] Roi des Sueves prenant avantage de la confuſion où ſe trouvoit l'Empire [par l'aſſaſſinat de Valentinien & de Maxime,] avoit couru l'année précédente, & ravagé la province de Carthagene qui appartenoit aux Romains, dans le deſſein de ſe rendre maître, s'il pouvoit, de tout ce qu'il ne poſſédoit pas encore dans l'Eſpagne. Avite lui envoya ſur cela le Comte Fronton pour le ſommer d'entretenir les traitez de paix. Théodoric Roi des Viſigots, qui s'étoit engagé à ſoutenir Avite, députa auſſi à Requiaire qui avoit épouſé ſa ſœur, pour le prier de ne point uſurper ce qui ne lui appartenoit pas, & de ne point rompre auſſi avec lui.

Jorn. r. Got. c. 44. p. 675. 676. Idat. p. 32. Jor. p. 675. Ib. | Jorn. pag. 676.

[On ne dit point ce que Requiaire répondit aux Ambaſſadeurs.] Mais après les avoir congédiés, il vint ravager la Taragonoiſe qui appartenoit auſſi à l'Empire, ſans ſe ſoucier ni des traitez, ni des regles de la juſtice. Théodoric lui envoya encore une ſeconde Ambaſſade, à laquelle il répondit fiérement que Théodoric n'avoit que faire de ſe mêler de ſes actions; que s'il y trouvoit à redire, il iroit lui en rendre compte à Toulouſe. Théodoric picqué de cette réponſe, s'étant aſſuré de la paix avec tous ſes voiſins, arma contre les Suéves. Requiaire cependant entra de nouveau avec de grandes troupes dans la Taragonoiſe, y fit de furieux dégâts, & emmena en Galice un grand nombre de captifs.

Idat. p. 32. Idat. p. 33.

Mais auſſi-tôt après Théodoric entra en Eſpagne ſuivi d'une puiſſante armée, avec le conſentement & même par l'ordre d'Avite. Il y mena avec lui Gondiac & Hilperic [ou Chilperic] Roi des Bourguignons qu'il avoit appellés à ſon ſecours. Ces croit qu'ils étoient fils de Gondicaire tué vers l'an 436. Requiaire ne manqua point de venir au devant de Théodoric avec une grande armée. Ils ſe rencontrerent à douze milles d'Aſtorga ſur la riviere d'Urbique, [aujourd'hui Orbegue.] La bataille ſe donna le Vendredi 5 d'Octobre. Les Sueves y

ib. | Iſid. chr. Jorn. p. 676. Val. r. fr. pag. 338. Idat | Jorn. p. 676. Iſid. chr. G. Buch. pag. 525. §. 4. Vict. T.

1. Ou Riquier, *Richarius*, comme Cuſpinien le cite des Annales de Jornande.

Cuſp. p. 450. b.

2. *In campo Parame*, dit la marge de Victor de Tunne ſur l'an 458.

L'an de J. C. 456. furent entiérement défaits. Requiaire bleſſé put à peine ſe ſauver, & s'enfuir à l'extrémité de la Galice. 'Théodoric le pourſuivit, entra à Brague le Dimanche 28 Octobre, & la pilla avec tous les déſordres imaginables, ſinon qu'il épargna le ſang & le violement des vierges ſacrées. Idat. p.33.34.

'Requiaire s'étoit retiré en un lieu appellé alors Portucal. 'On croit que c'eſt la ville Epiſcopale de Porto ſur le Douro, dans le Royaume de Portugal, auquel on tient qu'elle a donné le nom. 'Jornande dit que Requiaire s'étoit mis en mer pour s'enfuir, mais qu'une tempête le repouſſa ſur la côte. 'On convient qu'il fut pris & livré à Théodoric, qui le fit mourir 'au mois de Décembre après l'avoir tenu quelque tems en priſon. Idat. Iſid. chr. G. Baud. Jor. p.676. ib. Idat. Iſid. chr. G. S. Idat. p.34.

Sa priſe fit rendre tous les Suéves, dont quelques-uns furent tués, 'quoique Théodoric eût ordonné qu'on épargnât tous ceux qui ſe ſoumettoient. 'C'eſt ainſi que le Royaume des Suéves finit & fut détruit, ou preſque détruit. [Car nous verrons qu'il ſubſiſta encore, mais ſans force & ſans puiſſance.] 'Théodoric donna pour Gouverneur aux Suéves un de ſes Officiers nommé 'Aquiulphe ou Aiulphe, [ſoit qu'Avite en l'envoyant en Eſpagne, lui eût abandonné ce qu'il y pourroit conquérir,] ſoit que ce Prince étant mort alors, Théodoric crût pouvoir garder ce qu'il avoit conquis d'abord au nom de l'Empire. Jorn. p.676. Idat. p.34. Iſid. chr. G. Jorn. p.676. Idat. p.35.

'Cet Aquiulphe n'étoit par Goth, mais du pays des Warnes, 'qu'on marque avoir paſſé vers ce tems-ci de la baſſe Saxe dans la Friſe & dans la Hollande. 'Il avoit eu beaucoup de part à la victoire de Théodoric. Auſſi il crut en devoir profiter pour lui-même; & ſans ſe mettre en peine de la fidélité qu'il devoit à ſon maître, & des ordres qu'il en avoit reçus, 'il abandonna les Goths, & demeura en Galice dans le deſſein de ſe rendre Roi des Suéves. 'Idace dit ſeulement qu'il mourut l'année ſuivante au mois de Juin à Porto. 'Jornande dit que Théodoric ayant envoyé une armée contre lui, il fut défait, pris & décapité. Jor. p.676. Buch. p. 525. §. 8. Jorn. p.676. p.676. Idat. p. 35. Idat. p.37. Jorn. p.677.

'Les Suéves qui étoient demeurés à l'extrémité de la Galice [ſans ſe rendre aux Goths,] ayant appris la mort de Riquiaire, élurent pour leur Roi dès cette année un nommé Maldra fils de Maſſilal [ſans vouloir ſe ſoumettre aux Goths, ni au perfide Aquiulphe.] 'D'un autre côté des Brigands s'étant ligués enſemble, & prenant le nom de Romains, ſe mirent à piller le pays & l'Audiance de Brague. Ils ſe rendirent peu après maîtres de la ville d'Aſtorga. [Nous verrons ſur l'année ſuivante Idat. Iſid. chr. S. Idat. p.34. p.36.

la ſuite de ces brouilleries, & le retour de Théodoric dans les Gaules. L'an de J. C. 456.

Idat. p. 34. 'Durant que Théodoric combattoit Requiaire, il apprit du Tribun Heſyque envoyé par Avite pour lui apporter divers préſens, que ce Prince avoit défait de ſon côté une flote de Gen-
Vict. V. p. 34. ſeric. 'Ce Vandale, non content du pillage de Rome, ſe ren-
Priſc. leg. p. 63. d. dit maître après la mort de Valentinien, 'de ce que les Romains tenoient encore en Afrique. Avite lui députa [ſur cela,] le priant de ſe ſouvenir des traitez faits avec l'Empire [en 442.] que s'il ne vouloit pas les obſerver, il auroit à combattre & les armées Romaines & celles de ſes Alliés qui étoient deja toutes prêtes. Il envoya en effet [dès-lors] Ricimer en Sicile avec
Buch. p. 324. §. 3. une armée. 'Genſeric ne ſe mit pas ſans doute beaucoup en
63. d. peine des menaces d'Avite. 'Il mit en mer une flote de 60 vaiſſeaux chargés d'un grand nombre de Vandales qui arriva juſques dans l'iſle de Corſe ſans qu'on ſçût encore ſi elle étoit envoyée contre l'Italie ou contre les Gaules; mais Recimer [l'ayant ſuivie depuis la Sicile,] la ſurprit, & tailla en piéces beaucoup de Vandales: & ce fut cette victoire dont Avite manda la nouvelle à Théodoric.

P. 34. 'Avite avoit quitté vers ce tems-là l'Italie, & étoit revenu
Val. r. fr. pag. 184. [Du Ch. t. 1. p. 725. c. à Arles dans les Gaules. 'M. Valois croit qu'il alla alors viſiter les environs du Rhin: & que paſſant à Treves, il y fit par une action infame un affront à Luce Sénateur & Gouverneur du païs, qui pour s'en venger livra peu après la ville aux François qui la brulerent. [Cette opinion eſt plus probable ſans dou-
Sid. 8. p. 235. te] 'que celle du P. Sirmond qui veut qu'Avite, après avoir été proclamé Empereur à Arles, ait fait un voyage à Treves au lieu d'aller droit à Rome. [Mais ſuppoſé qu'il faille recevoir un fait qui n'a point d'auteur plus conſidérable ni plus ancien que Fredegaire, ſuivi par Aimoin & par divers autres; je ne ſçai ſi à bien conſidérer l'état des affaires, on ne
Buch. p. 435. §. 3. 524. §. 8. tombera point] 'dans le ſentiment de Bucherius qui croit que Fredegaire & Aimoin ſe ſont trompés dans le nom d'Avite, & qu'il faut plûtôt l'entendre de "Jovin qui prit la pourpre dans les Gaules en l'an 411. [Ne pourroit-on pas néanmoins
Gr. T. fr. l. 2. c. 11. p. 280. b. Val. r. Fr pag. 184. auſſi l'entendre d'Avite,] puiſqu'il avoit peu de pudeur: mais dire que cela arriva avant qu'il fût élevé à l'Empire!] 'Ricimer dont nous venons de parler, nommé quelquefois Rechimer,
Sid. car. 2. p. 300. ou Richemer, 'étoit un Suéve apparemment ſorti d'une famille royale de cette nation. Sa mere étoit fille de Vallia Roi des

2. Honoré. §.

L'an de J. C. 456. Goths [en 418.] & on le traite d'ordinaire plûtôt de Goth que de Suéve. Une naiſſance ſi illuſtre lui inſpiroit beaucoup de fierté. Il fut uni dès ſa jeuneſſe avec Majorien qui l'éleva à l'Empire. Il ſe rendit depuis très-conſidérable dans la guerre par ſes grands exploits, enſorte que S. Sidoine l'appelle un invincible, & Jornande un homme excellent, & le premier Capitaine qu'eût l'Italie. Sidoine veut qu'on le préfére à Sylla pour le combat, à Fabius pour la prudence, à Metellus pour la bonté, à Appius pour l'éloquence, à Fulvius pour le feu & la vigueur, à Camillus pour l'adreſſe. Enn. v. Epi-p. 376. 377. p. 376. Sid. car. 5. p. 317. Sid. p. 317. Car. 2. p. 301. p. 300. Jorn. r. G. c. 45. pag. 678. Sid. car. 5. pag. 317.

[Mais s'il avoit de grandes qualitez, il en avoit auſſi de très-mauvaiſes.] Il étoit adroit juſqu'à être fourbe; ſon ambition étoit ſans bornes. [Car non content d'être Général d'armée, Patrice, gendre d'un Empereur,] & égal en puiſſance aux Empereurs: comme il ne pouvoit être Empereur par ſa naiſſance, il vouloit être le maître de ceux qui en portoient le titre; & pour cela nous verrons qu'il ôta la vie à quatre Empereurs, à trois deſquels il avoit donné le ſceptre; prêt à en traiter de même pluſieurs autres, ſi Dieu en lui ôtant la vie à lui-même, n'eût donné quelques bornes à tant de crimes. Il n'avoit ni foi ni honneur, & quoiqu'il tînt le premier rang dans l'Empire, [obligé par toutes ſortes de raiſon à en procurer l'avantage,] il excitoit lui-même des guerres contre l'Etat, & donnoit ſecrétement des forces à ceux qui en étoient les ennemis. Baronius le traite par tout d'Arien, [ce qui de ſoi eſt aſſez probable:] & d'ailleurs on voit par une inſcription qu'il avoit fait faire ou orner la voûte de l'Egliſe de Sainte Agathe à Rome, qui a été poſſédée par les Goths Ariens, & ne commença à ſervir aux Catholiques que du tems de S. Grégoire. Enn. v. Ep. p. 373. p. 372. Val. r. fr. pag. 217. Sid. n. p. 112. Enn. p. 377. 378. Bar. p. 472. §. 10. §. 10. 11. Greg. l. 3. ep. 19. pag. 556. Dial. l. 3. c. 30.

[Nous ne voyons pas que Ricimer ait paru avant la défaite des Vandales dans la Corſe.] Il avoit alors le titre de Comte. Il eſt qualifié peu après Général d'armée. [Il abuſa de cette victoire contre celui-même qui lui avoit donné des armes & des troupes pour la remporter; car mépriſant le pouvoir d'Avite] à qui les Viſigots [embarraſſés dans la guerre d'Eſpagne] ne pouvoient pas donner le ſecours qu'ils lui avoient promis, & s'étant ligués avec Majorien, ils ſe révolterent contre lui, [& firent apparemment ſoulever auſſi le Senat,] qui étant offenſé, dit Gregoire de Tours, de la vie déréglée d'Avite, le dépoſa de l'Empire [en l'en déclarant indigne.] Le 17 de Septembre Remiſque ou Ramite qui étoit Patrice, fut tué dans le p. 192. e. Idat. p. 34. Onu. app. p. 56. Idat. p. 35. Gr. Tur. h. fr. l. 2. c. 11. p. 280. b.

Palais de Claſſe [près de Ravenne ;] peu de tems après un embraſement qui avoit, dit-on, brûlé cette ville. [La mort de Remiſque peut avoir été le premier éclat de la révolte.] L'an de J. C. 456.

Avite qui, comme nous avons dit, étoit allé dans les Gaules, ſe hâta de retourner en Italie.] ' Mais étant [arrivé] à Plaiſance [ſur le Po,] il y fut arrêté par Ricimer, ' & dépouillé au même lieu [des marques] de la dignité Impériale. ' Il ſemble que cela ne ſe ſoit point fait " ſans quelque combat. ' Et Théophane dit expreſſément qu'Avite fut vaincu par Ricimer 19 jours après la mort de Remiſque, ou 29 comme d'autres liſent. [Ainſi ce ſera le 6 ou le 16 d'Octobre, lorſqu'Avite avoit à peine regné 14 mois.] ' Cuſpinien dit qu'il y eut un ordre de Marcien pour ôter l'Empire à Avite : & il ſemble le citer des Annales de Jornande diſtingués par les années de Jeſus-Chriſt qui comptent un an moins que nous. [Je ne ſçai ce que c'eſt que ces Annales que Cuſpinien cite encore en d'autres endroits. Voſſius n'en dit rien du tout, & je ne ſçai point qu'Onuphre en parle :] ce que je trouve de particulier dans Jornande ſur Avite, c'eſt qu'il s'étoit retiré volontairement à Plaiſance.

b. Cuſp. pag. 450. b. Marc. Au. | Casd. Vict. T. Theop. p. 94. b. p. 521. Avitum ſuperat. Cuſp. p. 450. 451.

[Ricimer lui donna la vie, ' ne voulant pas l'ôter à un Prince qui n'avoit jamais fait de tort à perſonne, dit Victor de Tunne ; ' & il le fit ordonner Evêque de Plaiſance. [On ne marque point quand cela ſe fit. Ce fut peut-être avant la mort de Meſſien,] qu'Avite avoit fait Patrice, & qui fut tué le 17 " de Décembre. 1a

Vict. T. Marc. Au. Gr. T. p. 280. b. | Jorn. v. la Note. 2.

[Les termes d'Idace [2] nous porteroient aſſez à croire que l'on ôta enfin la vie à Avite après lui avoir ôté l'Empire.] ' Et S. Gregoire de Tours dit que le Senat le vouloit ; mais il ajoute qu'Avite dans cette appréhenſion [quitta ſecretement Plaiſance] pour venir à Brioude en Auvergne au tombeau de S. Julien avec de grands préſens, & qu'étant mort en chemin, ſon corps y fut apporté & enterré aux pieds de ce ſaint Martyr. ' M. Valois croit qu'il venoit chercher ce lieu comme un aſile. Evagre dit qu'il mourut de peſte, [c'eſt-à-dire de maladie.] ' Ughellus dit qu'il gouverna un an l'Egliſe de Plaiſance : [ce qui n'eſt pas apparemment mieux fondé que ce qu'il ajoute contre l'autorité formelle de S. Gregoire de Tours,] qu'il fut enterré à Plaiſance dans l'Egliſe de S. Antonin. ' Il lui donne un Majorain ou Majorien pour prédéceſſeur dans ce ſiége,

Gr. T. p. 280. c. Val. r. fr. pag. 285. Evag. l. 2. c. 7. pag. 299. a. Ugh. t. 2. pag. 248. b. b. c. 6. Leo, t. 1. p. 586

1. *Ejus innocentia parcens.*
2. *Carus imperio ... carus & vitâ.*

L'an de J. C. 456. [comme il eut Majorain ou Majorien pour ſucceſſeur dans l'Empire.

Il faut ſans doute rapporter au regne d'Avite]' ce qu'un ancien Chronologiſte met ſur cette année, que les Bourguignons Marc. Au. p. 210. a.

v. Valentinien III. §. 12. ["renfermés depuis l'an 438. ou 443. dans les montagnes de Savoye] occuperent une partie des Gaules, dont ils partagerent les terres avec les Senateurs [Romains.] ' On croit qu'ils Val. r. fr. pag. 186.

v. Majorien §. ſe rendirent alors maîtres de Lyon, [^qui ſe ſoumit néanmoins à Majorien en 458.]' En 463 le Général Gonduic (c'eſt-à-dire Gondiac Roi des Bourguignons) écrivit au Pape Hilaire Conc. t. 4. p. 1043. e. touchant une affaire de Die en Dauphiné: [ce qui donne lieu

v. S. Mamert. de croire que cette ville " & Vienne même leur étoient alors ſoumiſes. Je ne ſçai]' ſi ce fut par accord fait avec Avite, dont Buch. p. 525. §. 6. ils pourroient avoir favoriſé la promotion, qu'ils étendirent ainſi leurs limites; ' ou ſi c'eſt que Gondiac & Hilperic étant Val. r. fr. pag. 186. revenus dès cette année de la guerre des Suéves, ayent cru pouvoir profiter de la foibleſſe & de la confuſion où l'on peut juger que ſe trouva l'Empire après la dépoſition d'Avite. L'ordre de Marius d'Avenche favoriſe le dernier ſentiment; [& il paroît que les amis d'Avite demeurerent quelque tems en armes,]' puiſque S. Sidoine ſon gendre témoigne qu'il avoit fait Sid. car. 4. p. 308. la guerre à Majorien.

L'an de J. C. 456.

L'EMPEREUR MARCIEN.

ARTICLE I.

Des premieres années de Marcien: Evènemens qu'on prétend lui avoir préſagé l'Empire.

Evag. l. 2. c. 1. p. 283. c. Niceph. l. 15. c. 1. p. 595. Theodr. L. 1 1. p. 551. Zon. p. 38. b. Conc. t. 4. p. 854. c. 879. 882. Chr. Al. pag. 742. Conc. q. 866. a. Evag. l. 2. c. 1. p. 283. c. Aug. Conf. l. 6. c. 9. p. 51. t. a. Evag. p. 283. c.

MARCIEN dont le nom eſt ſi célébre entre les Empereurs Romains, étoit de Thrace, comme on le cite de Priſque, ou d'Illyrie, d'une famille fort médiocre, mais qui depuis pluſieurs générations avoit toujours ſuivi la foi Orthodoxe. Il nacquit vers l'an 391. Il fut baptiſé dans ſa jeuneſſe.

Son pere étoit un homme d'épée; & Marcien voulant ſuivre la même profeſſion, [s'en alla à Philippople dans la Thrace] pour s'y faire enrôler. Il lui arriva en chemin un accident mémorable, [que Dieu permit ſans doute,] comme S. Auguſtin le dit de S. Alype pour lui apprendre à ne condamner perſonne ſur des conjectures & des apparences probables, lorſqu'il ſeroit un jour en état de juger les autres. Lorſqu'il alloit donc à Philippople, il rencontra ſur le chemin le corps d'un homme qui venoit d'être tué. Comme entre ſes autres bonnes qualitez, il avoit un naturel extrémement tendre & humain, ce triſte ſpectacle lui donna de la compaſſion, de ſorte qu'il s'arrêta-là long-tems, à deſſein de rendre à ce corps les derniers devoirs. Quelques perſonnes l'ayant vû auprès du mort, en avertirent les Magiſtrats de Philippople qui le firent prendre priſonnier, & l'interrogerent ſur le meurtre de cet homme.

Evag. p. 283. d.

Quoiqu'il niât le crime dont on l'accuſoit, & qu'il dît trés-ſincérement la vérité, les préſomptions & les indices l'emportoient, & il eut été infailliblement condamné comme un homicide, ſi la Providence divine n'eût à l'heure même fait trouver

L'an de J. C. 450. trouver le coupable qui ſauva la vie à Marcien en perdant la ſienne.

'Après être échappé de ce danger, il s'entôla dans les trou- d.
pes qui avoient leurs quartiers à Philippople, & elles le reçu-
rent avec joie, puiſqu'il paroiſſoit déja en lui quelque choſe
d'extraordinaire & de grand, qui ſembloit marquer ce qu'il
devoit être un jour. ' On aſſure même qu'au lieu de le mettre p.284.a.
le dernier, on lui donna le rang & le ſurnom d'un nommé
Auguſte qui étoit mort depuis peu de tems dans la même
Compagnie, & on l'enleva ſous le nom de Marcien ſurnom-
mé Auguſte.

'Il n'étoit encore que ſimple ſoldat, lorſque les Romains Thph.p.89.c.
ayant entrepris la guerre contre les Perſes [en 421.] il y fut
envoyé avec ſa Compagnie. Il paſſa donc de Grece en Aſie;
mais étant tombé malade, on fut obligé de le laiſſer en une
ville nommée Sydéme ou Sydime 'qui étoit une ville Epiſcopa- Geo.ſac. pag.
le. 'Il y ſéjourna aſſez long-tems, & il y lia amitié avec deux 248.
freres nommés Jule & Tatien. Ils le logerent chez eux, en Thphn. p.89.
prirent grand ſoin & le rétablirent. Un jour qu'ils étoient allés c.
à la chaſſe avec lui, s'étant trouvés las, & s'étant endormis au
ſoleil en plein midi, 'Tatien qui ſe reveilla le premier vit un d.
grand aigle qui étendoit ſes aîles ſur Marcien en voltigeant pour
le couvrir de ſon ombre. Surpris de ce prodige, il éveilla ſon
frere, lui fit remarquer cet aigle; & l'un & l'autre ayant long-
tems admiré cette eſpéce de prodige, enfin ils reveillerent Mar-
cien, & lui demanderent quelle récompenſe il leur donneroit
s'il étoit jamais Empereur. Il ſe mocqua d'une penſée qui avoit
ſi peu d'apparence. Néanmoins comme ils lui firent de nou- p.90. a.
veau la même demande: 'Eh bien, leur dit-il, ſi Dieu me
fait Empereur, je vous ferai Patrices. Ils lui donnerent deux
cens écus, & lui dirent: allez-vous en à Conſtantinople, &
ſouvenez-vous de nous lorſque Dieu vous aura élevé à une plus
grande fortune.

Nous ne trouvons point cette hiſtoire dans aucun Auteur plus ancien que Théophane, qui a été ſuivi par Cedrene & par Zonare. Nous en allons voir une aſſez ſemblable, rapportée non ſeulement par Théophane, mais par des Auteurs bien plus anciens. 'Marcien étant revenu à Conſtantinople, s'attacha au e.
ſervice d'Ardabure & d'Aſpar [ſon fils,] les plus célébres Généraux qu'eut alors l'Empire d'Orient, mais Ariens de religion. p.520.
Il paſſa 15 ans avec eux, 'ou même 19, '& devint leur Dome- p.90.a.

Proc.b.Vand. l.1.c.4.p.185 d. Priſc.in. p. 209. Proc.p.185.d. c.3. p.185. b. c. 4. pag.185. 186.| Evag. l. 2.c. p.284.

ſtique, leur Sécretaire & leur Aſſeſſeur : [car tous ces termes ſignifient à peu près la même choſe.] Ce fut en cette 'qualité qu'il ſuivit Aſpar en Afrique dans la malheureuſe guerre qu'il fit ["en 431.] 'contre Genſeric Roi des Vandales. L'an de J. C. 456. v. Valent. III. §.

Aſpar ayant été défait, ' Marcien fut pris avec beaucoup d'autres. Genſeric ſe les fit tous amener dans ſon Palais pour juger de la qualité de chacun d'eux à qui il les donneroit pour eſclaves. Comme ils étoient fatigués d'être expoſés à l'air & aux ardeurs du Soleil brûlant, quelques-uns s'aſſirent à terre, & Marcien fut de ceux-là; & ſans chercher d'autre commodité, il ſe coucha ſur la place & s'endormit. Durant qu'il dormoit, on dit qu'un aigle vint étendre ſes aîles ſur lui, voltigeant tout doucement en l'air ſans changer de place, comme s'il n'eût voulu faire ombre que pour lui ſeul. Genſeric ayant apperçu cela du Palais, reconnut qu'il y avoit quelque choſe de divin. Il appella Marcien, & lui demanda qui il étoit : à quoi il répondit qu'il étoit Sécretaire d'Aſpar. Ce rang qu'il tenoit auprès d'un des plus puiſſans de l'Empire, & ce qui lui étoit arrivé firent juger à Genſeric qu'il étoit pour parvenir un jour à la puiſſance ſouveraine. Un autre eut pû ſonger à s'en défaire [comme d'un homme qui lui pouvoit un jour être redoutable.] Mais Genſeric conſidera qu'il n'avoit rien à craindre de lui, ſi le préſage de l'aigle étoit faux ; & que s'il étoit véritable, ce ſeroit en vain qu'il s'oppoſeroit aux deſſeins de Dieu qui le deſtinoit à l'Empire. Ainſi il aima mieux lui donner la liberté, en lui faiſant jurer que s'il étoit un jour en état de faire la guerre, il ne la feroit jamais aux Vandales. ' Evagre ſuppoſe qu'il lui parla nettement comme à une perſonne qui devoit regner un jour. Ayant ainſi recouvré la liberté, il s'en revint à Conſtantinople.

Evag. p. 284. d.

ARTICLE II.

Du premier mariage de Marcien : Sainte Pulquérie lui donne l'Empire, l'épouſe & demeure vierge.

[JE ne vois point ce que Marcien devint depuis qu'il eût quitté la maiſon d'Aſpar, juſqu'à l'an 450. qu'il fut élevé à l'Empire,] 'ſinon que Théophane dit qu'il fut Sénateur. 'Théodore le Lecteur ne lui donne point d'autre qualité que celle de

Thph. p.89.a. Thdr.L.l.1.p. 551. c.

L'an de J. C. 456. Tribun; mais il ajoute qu'il avoit extrémement paru dans les guerres.

Il épouſa une premiere femme qui mourut avant ſon élevation à l'Empire, 'lui laiſſant une fille unique' nommée Euphémie, '& Flavia Marciana dans une médaille qui lui donne le titre d'Auguſte, s'il en faut croire Goltzius, car Birague ne met point cette médaille. Sid. car. 2. p. 295. p. 304. b. n. p. 114. Bir. p. 550.

'Marcien étant devenu Empereur, maria cette fille à Anthéme qui fut enſuite Empereur d'Occident, '& il lui donna en même tems le titre de Comte avec le commandement des troupes commiſes à la garde du Danube & des frontieres de l'Empire [du côté des Huns.] Aprés qu'il eut exercé quelque tems cette Charge, Marcien l'éleva à celle de Général de la Milice, le fit Conſul [en 455.] & Patrice, quoiqu'il fût encore fort jeune, [ce qui l'empêcha peut-être de ſuccéder à Marcien.] Car qu'il ait alors refuſé l'Empire, [s'il eſt permis à un poëte & à un panegyriſte de le dire, il nous eſt encore plus permis de n'en rien croire. Anthéme n'eſt point marqué entre ceux qui accompagnerent Marcien au Concile de Calcédoine le 25 Octobre 451.]' Il eut deux fils dont l'aîné porta le nom de Marcien, '& eut une fin aſſez malheureuſe, *& une fille mariée à Ricimer. Le P. Sirmond donne trois fils à Anthéme, Marcien, Romule & Procope. Sid. p. 295. Evag. l. 2. c. 16 p. 308. b. Sid. p. 295. Candid. p. 19. d. p. 20. a. Sid. n. p. 114.

'Marcien, comme nous avons dit, avoit fait paroître dès ſes premieres années beaucoup d'excellentes qualitez, & particuliéremeut une grande bonté, & beaucoup de compaſſion pour les miſéres des autres [On peut aſſurer qu'il vécut toujours avec beaucoup de piété,]' puiſque l'Empire fut le fruit & la récompenſe de ſa vertu. 'Ce fut dans les Ecritures qu'il apprit à adorer la Trinité Sainte, 'quoique d'ailleurs il eût peu ou point étudié le Lettres. Evag. l. 2. c. 1. p. 283. c. p. 285. a. Thdr. c. p. 138. p. 1011. b. b Conc. t. 4. p. 854. c. Cedren. p. 344 a.

L'AN DE JESUS-CHRIST 450. DE MARCIEN I.

[Voilà ce que l'Hiſtoire nous apprend de lui juſqu'à la mort de Théodoſe, qui s'étant bleſſé en tombant de cheval,]' en mourut dés la nuit ſuivante le 28 Juillet 450. Si l'on eut alors réglé les Couronnes comme les ſucceſſions des particuliers, l'Empire d'Orient devoit appartenir à Eudoxie fille de Théodoſe, & femme de Valentinien III. Mais on ne voit point qu'on ait eu aucun égard à elle.]' Et il eſt certain qu'on n'attendit pas le conſentement de Valentinien pour régler les af- Thrd. L. p. 551 b. 568. c. Evag. l. 2. c. 1. p. 275. a.

faires de l'Orient. Pulquérie ſe trouvoit déja en poſſeſſion de l'Empire par ſa qualité d'Auguſte, & elle étoit très capable de le conduire. [Mais c'étoit une choſe inouie de voir les Romains commandés par une perſonne de ſon ſexe.] ' Et Valentinien III: répondit peu après à Attila, que ſa ſœur n'avoit point de partage à demander, parce que l'Empire Romain n'étoit que pour les mâles, & non pour les filles. L'an de J. C. 450.

Priſc. p. 39. d

Ainſi Pulquérie avoit beſoin d'un mari qui eût aſſez de capacité pour gouverner l'Etat, & aſſez de piété pour lui conſerver le tréſor de ſa chaſteté qu'elle avoit conſacrée à Jeſus-Chriſt. Elle trouvoit l'un & l'autre dans Marcien. Car la ſuite fit voir combien il étoit capable de gouverner un Empire: & d'ailleurs outre qu'il étoit dans un âge déja avancé, ayant environ ' 58. ans, " ſon extrême ' ſageſſe, 'la pureté & la modeſtie qu'on avoit toujours remarquées en lui, donnoient lieu de s'aſſurer qu'il voudroit & pourroit garder dans le mariage une parfaite continence.

Thdr. L. l. 2. p. 551. c. Thph. p. 89. a. Chr. Al. p. 742 Proſ. Chr. Thph. p. 89. a.

Vir graviſſimus.

2. ' Lors donc qu'on eut ſçu la mort de Théodoſe, elle l'envoya querir, & lui dit qu'elle l'avoit choiſi à cauſe de ſa vertu entre tous ceux du Senat pour lui donner l'Empire [en l'épouſant,] & qu'elle étoit prête de le déclarer Empereur, pourvû qu'il lui promit de lui conſerver ſa virginité, parce qu'elle l'avoit conſacrée à Dieu: [Et étant alors âgée de plus de 51. ans,] ' puiſqu'elle étoit née le 19 Janvier 399. [elle n'étoit plus en âge d'avoir des enfans.] ' Marcien lui ayant promis ce qu'elle ſouhaitoit, elle envoya querir le Patriarche [Anatole] & le Senat, & déclara qu'elle choiſiſſoit Marcien pour Prince. ' Le Senat & tous les Magiſtrats ſuivirent par un conſentement général le choix qu'elle avoit fait. ' Marcien fut proclamé Auguſte par le conſentement & l'élection [1] de toute l'armée & du Senat, ou plûtôt de tout l'Empire, ' ſuivant le déſir & les inſtances de Pulquérie. ' Cela ſe fit au Palais d'Hebdomon [à ſept milles de Conſtantinople, qui étoit le lieu deſtiné à ces ſortes d'actions.] ' La Chronique d'Alexandrie dit que ce fut " le 24 ou le 25 d'Août; & cela s'accorde aſſez avec Théophane] ' qui dit que ce fut 14. mois avant le Concile de Calcédoine, [puiſque ce Concile commença le 8 d'Octobre 451.]

Chr. Al. p. 742. Thdr. L. p. 551. c. Vict. Tun. Evag. Idat. Chr. Al. Thdr. L. Chr. Al. Thphn. p. 90. 92.

2.

' Quelques Grecs ont écrit " que Théodoſe avoit ſçu par une

Chr. Al. p. 738. Nphr. l. 14. c. 58. p. 580. b. c. Val. p. 79.

1. A militibus & ab exercitu, dit Idace. 'M. Valois croit qu'exercitus eſt ici la Cour, & tous les Officiers du Palais de l'Empereur.

Digitized by Google

L'an de J. C. 450. révélation du Ciel que Marcien ſeroit ſon ſucceſſeur ; & qu'il le déclara en mourant en préſence de tous les Grands. [Mais il eſt difficile de recevoir ſur leur témoignage une choſe ſi honorable à Marcien qui n'a point été remarquée d'Evagre. [Nous n'oſons pas non plus nous arrêter] ' à ce que dit Joel, que Marcien fut couronné par Anatole alors Patriarche de Conſtantinople. [Je ne crois pas qu'on puiſſe fonder ſur un Auteur ſi recent un fait de cette importance, puiſque nous ne trouvons point que les Empereurs précédens ayent été couronnés par les Patriarches. Joel. p.171. a.

' On n'attendit point pour l'élection de Marcien le conſentement de Valentinien III. Empereur d'Occident [couſin germain de Théodoſe, & mari d'Eudoxie ſa fille unique.] ' Mais il ratifia enſuite cette élection à cauſe des grandes qualitez de Marcien. [C'étoit ſans doute pour cela que] ' le Comte Maximin grand Cambellan de Marcien étoit à Rome le 8 Novembre 450. prêt à s'en retourner en Orient. [Marcien envoya enſuite ſes images en Occident ſelon la coutume des Empereurs,]' & elles furent reçues à Rome le 30 Mars de l'année ſuivante. Evag. l.2. c.3. p.285. a, b. b. Leo. ep. 56. p. 549. Cod. Th. l.6. nov. p.31. 1. Caniſ. t. 1. p. 161.

' Après ſon élection, il épouſa Pulquérie : mais il la conſerva auſſi pure qu'il l'avoit reçue. Il lui donna ſans doute beaucoup de part à l'autorité qu'il tenoit d'elle ; & en beaucoup de rencontres on s'addreſſa à l'un & à l'autre.] Evag. p.285. a

ARTICLE III.

Piété de Marcien : Il aime l'Egliſe, la protège, & la rend victorieuſe.

[CEST ainſi que Marcien fut élevé à l'Empire, dans la conduite duquel il fit paroître] ' qu'il étoit également néceſſaire & à l'Egliſe & à l'Etat. ' Je ne ſçaurois, lui dit Saint Leon, comment rendre à Dieu d'aſſez dignes actions de graces de vous voir élevé à la dignité Impériale pour procurer le ſalut de tout le monde par cette autorité Royale, & par ce induſtria. " zéle tout Epiſcopal qu'il vous a donné. ' Car nous reconnoiſſons dans vous la véritable piété d'un Prince très-chrétien, & la ferveur d'un Evêque. ' Je vous vois tout appliqué à vos devoirs, autant à défendre les intérêts de la Religion, que ceux Prof. Chr. Leo. ep. 89. p. 616. ep. 105. c. 1. p. 652. ep. 100. p. 640.

de l'Etat, & toujours oppoſé aux entrepriſes des Hérétiques. L'an de J. C. 456.

Fac. l. 12. c. 2. p. 535. ' Il fut, dit Facundus, un vrai pere de la République, & un vrai enfant de l'Egliſe.

[L'héréſie d'Eutyche cauſoit alors une horrible confuſion

Leo. ep. 89. p. 616. dans l'Orient:]' & dans un tems ſi fâcheux, il ne falloit pas un Prince moindre que Marcien pour finir de ſi grands ſcandales. ' Auſſi l'un de ſes premiers ſoins fut de rétablir dans l'Egliſe & la paix [& la vérité de la foi;]' & étant perſuadé qu'il ne travailloit jamais davantage pour l'Etat, que lorſqu'il travailloit pour l'Egliſe, ' & que la véritable foi étoit le fondement & la baſe de ſon Empire: ' ſçachant d'ailleurs combien les affaires de Dieu ſont au deſſus de celles des hommes, il ſe croyoit obligé d'employer tous ſes ſoins pour la conſervation de la foi.

Evag. l. 2. c. 1. p. 285. b. Leo. ep. 121. p. 663. Cone. t. 4. p. 879. d. | 64. b. | 886. c. d.

Fac. l. 12. c. 3. p. 537. a. p. 536. b. c. ' Mais ce Prince ſi ſage & ſi religieux ſçut ' fort bien régler ſon zéle par une ſage modération & une humble modeſtie. ' Il ſçavoit diſcerner les occaſions où il pouvoit uſer de l'autorité d'un Prince, " d'avec celles où il devoit marquer la ſoumiſſion d'un Chrétien. ' Ainſi ſe renfermant dans les bornes & les devoirs d'un Laïque, ' il voulut exécuter les Canons, non les faire lui même, ou obliger les Evêques à les faire: ' mettant ſa gloire, non à prevenir le jugement de l'Egliſe, mais à le ſuivre. [Ce fut pour cela qu'il aſſembla le célébre Concile de Calcédoine, & qu'en beaucoup de rencontres, il eut recours à la ſageſſe de S. Leon pour qui il paroît avoir eu une déference toute particuliere.

modeſtiam.

c. | 537. a. p. 536. c. c. 2. p. 535. b.

Leo. ep. 65. c. 3 p. 564. C'eſt ſur ce ramour humble de Marcien pour l'Egliſe]' que Saint Leon exhorte Anatole de Conſtantinople à entreprendre ſans rien craindre tout ce qu'il jugeroit utile pour la Religion, parce que la foi de ce Prince & de l'Imperatrice Pulquérie étoit ſi ſainte, & leur piété ſi religieuſe, qu'on ne voyoit pas ſeulement en eux la vertu néceſſaire aux ſimples fidéles, mais encore de ſentimens dignes des plus ſaints Prélats. Je m'aſſure, dit-il, que faiſant conſiſter leur gloire à être les ſerviteurs de Dieu, ils recevront avec affection tous les conſeils que vous leur donnerez pour la foi Catholique. [Dieu bénit le zéle de Marcien,]' & donna par ſon moyen la paix à l'Egliſe, en appaiſant les troubles qui l'agitoient depuis long-tems.

Fac. l. 12. c. 2. p. 536. a.

Leo. ep. 89. p. 616. ep. 78. c. 1. p. 594. ' Il fut la principale cauſe de la victoire que l'Egliſe remporta ſur l'erreur par le Concile de Calcédoine, ' de ce que l'impiété perdit toutes ſes forces, de ce que tous les artifices du

L'an de J. C. 456. diable ne purent tromper les Egliſes d'Orient. ' Ainſi il parut que Dieu l'avoit véritablement choiſi pour défendre la foi contre ceux qui l'attaquoient, ' pour l'affermiſſement de toute l'Egliſe. C'eſt pourquoi Saint Leon a raiſon de l'appeller le gardien de la foi, dont la piété veilloit ſans ceſſe pour ne perdre aucune occaſion d'étendre [& d'établir] la foi Catholique. ep.58. p. 551. ep.88. p. 614. ep.106. c.1. p. 655. ep.121.p.663.

[Il appuya de toute ſon autorité, & par un grand nombre d'Edits, les décrets du Concile de Calcédoine ; mais ce fut ſans y mêler aucune violence, qui pût rendre la vérité odieuſe.] ' Car il n'ordonna jamais qu'on forçât perſonne à avouer & à ſigner quoi que ce fût malgré lui, ne voulant point faire entrer les hommes dans le chemin de la vérité par des menaces & des violences. Conc. t.4. p. 862. a.

' Le Saint-Eſprit qui l'inſtruiſoit par ſa lumiere, & de la vertu duquel il étoit tout rempli, lui apprit encore à éteindre autant qu'il pouvoit les petites diviſions qui ſe formoient dans l'Egliſe entre les Evêques. ' Auſſi S. Leon avoit une ſi grande confiance en ſa foi & en ſa bonté, qu'il avoit recours à lui dans toutes les affaires de l'Egliſe, [même dans celles qui paroiſſoient peu dignes de l'application d'un Empereur.] Leo. ep.106.c. 1. p.655. ep. 94.c.1. p. 628.

On peut voir dans l'hiſtoire de ce Saint le détail de ce que Marcien fit pour l'Egliſe. Mais pour joindre à ceci tout ce qui regarde particuliérement ſa piété, ' il avoit, dit Théophane, beaucoup de reſpect & de crainte de Dieu. 'Il ſe trouvoit avec le peuple aux proceſſions qui ſe faiſoient hors la ville, & y faiſoit de grandes aumônes. Il y alloit à pied, & ſon exemple obligea le Patriarche Anatole d'y aller de même, au lieu qu'auparavant il s'y faiſoit porter dans une chaire. Marcien le pria de ſe faire porter, puiſque c'étoit la coutume de ſes prédeceſſeurs ; mais il ne le voulut pas, [jugeant ſans doute qu'il ſeroit honteux à un Evêque de paroître moins humble qu'un Empereur. ' Théodore le Lecteur aſſure qu'il ſe déguiſa une fois, & prit un habit de particulier pour aller viſiter ſecrétement Saint Simeon Stylite ; & il en revint rempli d'eſtime & d'admiration pour ce Saint. ' On dit qu'il fit briſer la ſtatue d'un devin nommé Ménandre, qu'on avoit gardée juſqu'alors à Conſtantinople. Elle étoit haute de 15 coudées, & toute d'argent. Il en fit faire de la monnoye qui fut diſtribuée aux pauvres. Thph. p.94.b. c. Thdr.L.p.522 c. Thdr.L.p.562 d. Cod. ori. C.p. 35. c. d.

L'an de J. C. 450.

ARTICLE IV.

Marcien aime ſon peuple : mépriſe l'argent, rétablit la juſtice : Ses grandes qualitez.

Prof. Chr. Fac. l. 12. c. 2. p. 536. a.

MARCIEN, comme nous avons dit, fut également utile à la Religion & à l'Etat. Il rendit la paix à l'Egliſe, & il ſauva l'Empire de la ruine preſque inévitable [où ſon prédéceſſeur l'avoit engagé.] Car Théodoſe II. qui avoit de très-bonnes qualitez pour un particulier, mais qui n'avoit point celles qui ſont les plus néceſſaires à un Prince, avoit d'un côté ruiné ſes Sujets par les impoſitions dont il les chargeoit, ſoit pour ſubvenir à ſes magnificences ſuperflues, ſoit pour ſatisfaire l'avarice de ſes Eunuques; & s'étoit de l'autre rendu ſi mépriſable à ſes ennemis, qu'ils n'avoient qu'à le menacer de la guerre pour tirer de lui les conditions les plus honteuſes.

Evag. l. 2. c. 1. p. 204. d.

Mais Marcien ne ſe contentant pas de témoigner beaucoup de piété envers Dieu, voulut encore rendre une exacte juſtice à ſes Sujets. Il regarda comme les véritables richeſſes, non celles qu'on leve des impoſitions, & qu'on ſerre dans les coffres de l'Epargne; mais celles qu'on répand pour le ſoulagement

p. 285. a.

des miſérables, & celles dont les particuliers jouiſſent avec ſureté par la protection du Prince. Il ſe fit rédouter, * non par les châtimens qu'il fit ſouffrir, mais par l'opinion que la connoiſſance de ſa juſtice donna qu'il ne laiſſeroit point de crime impuni. Il avoit beaucoup de bonté pour tous ſes Sujets.

1.

Thph. p. 90. b.

Thdrt. L. pag. 551. c.

Dès qu'il fut Empereur, il défendit de recevoir perſonne aux charges & aux Magiſtratures pour de l'argent. [Et c'eſt peut-être ce qu'il marque] dans une loi du 11 Octobre 450.

Cod. Th. nov. l. 3. t. 1. p. 30. 1.

où il dit qu'il avoit coupé par la racine "la venale ambition des Juges. Il ajoute que pour bien adminiſtrer les affaires publiques & particulieres, il en avoit chargé des hommes de mérite & fort éclairés, parce qu'il ſçavoit que l'Etat ſeroit heureux, s'il étoit gouverné par des perſonnes qui ne cherchaſſent qu'à s'éloigner des charges publiques. C'eſt pourquoi il dit qu'on peut s'adreſſer avec aſſurance aux Gouverneurs des provinces, qu'ils oppoſeront la violence favorable des loix à

venalem ambitum.

1. οὐκ ἐν τῷ τιμωρεῖσθαι, ἀλλ' ἐν τῷ τιμωρίσασθαι;

l'injuſtice

L'an de J. C. 455. l'injuſtice des puiſſans; que les richeſſes n'auront aucun pouvoir ſur leurs eſprits; que le faſte & la violence ne les épouvanteront pas; que les préſens ne ſeront point capables de les corrompre; mais que chacun d'eux ſans avoir égard ni aux Grands ni aux petits, ne ſongeront, ſelon les ordres qu'il leur avoit donnés, qu'à rendre juſtice, & à obſerver ponctuellement les loix. ' Il fait divers réglemens dans cette loi pour terminer les affaires dans les provinces, & devant le Juge ordinaire de l'accuſé, afin qu'on ne fût point obligé de venir plaider à la Cour, comme on y venoit alors en foule, & qu'on ne ſe conſumât point en frais & par les fatigues d'un long voyage. Il permet néanmoins d'appeller en certains cas, & entr'autres lorſque le Gouverneur n'oſe juger une affaire à cauſe de la puiſſance d'une des parties. Il permet auſſi de ſe plaindre de l'injuſtice des Gouverneurs; & s'ils ſont convaincus dans les formes, il promet qu'ils ſeront auſſi-tôt punis ſelon les régles des loix. ' Il dit qu'il a choiſi ce remède entre pluſieurs autres que l'expérience & le deſir extréme qu'il avoit de ſoulager ſes Sujets, lui avoient fait connoître y pouvoir ſervir. l. 2. 2.

' Par une autre loi qui eſt encore de cette année, il remet tout ce que les particuliers devoient à l'Epargne depuis le commencement de l'an 438. juſqu'à la fin de 437. Ce fut Pallade alors Préfet d'Orient qui lui donna cet avis: & il lui témoigne lui en avoir beaucoup d'obligation. Il commence ſa loi par ces termes: Nous nous appliquons à nous rendre utiles au genre humain, & nous employons les jours & les nuits à faire que tous ceux qui ſont ſous notre autorité ſoient à couvert des incurſions des Barbares par la valeur de nos troupes, & qu'ils vivent dans la paix & dans l'aſſurance, & qu'ils jouiſſent d'un repos tranquille. t. 2. p. 30. 31.

' Une des premieres actions de ſon gouvernement fut le rappel de tous les bannis, [ce qui ſemble comprendre non ſeulement Théodoret & les autres qui avoient été exilés pour la foi enſuite du faux Concile d'Ephéſe, mais généralement tous ceux qui avoient été bannis par Théodoſe.] Cette action d'indulgence ne fut peut-être pas mieux reçue que " la juſtice qu'il fit de l'Eunuque Chryſaphe, le miniſtre, ou plûtôt le maître de Théodoſe: ſi néanmoins Pulquérie n'avoit pas déja fait exécuter ce Barbare avant même de mettre la couronne ſur la tête de Marcien. Thph. p. 89. b. v. S. Leon. §.

C'eſt ainſi que durant que l'Empire d'Occident étoit dans la

p. 93. a. confuſion & dans le trouble,] ' l'Orient étoit dans la joie & dans la paix ſous la conduite de Marcien. La bonté de ce Prince y ramenoit les ſiécles d'or, & y faiſoit regner la tranquillité, la juſtice, [& le bonheur.] Aidé du ſecours de Dieu il rétablit l'Empire que la lacheté & la molleſſe de ſes [deux] prédéceſſeurs avoient extrémement affoibli depuis près de ſoixante ans: ce qui donna une joie incroyable à tous les peuples qui virent cet Empereur ſe ſoumettre tous ſes ennemis par la force du Tout-puiſſant. L'an de J. C. 450.

Baronius doute ſi entre tous les Empereurs de Conſtantinople il y en a quelqu'un depuis Conſtantin qu'on lui puiſſe comparer. [On peut dire même qu'il a eu plus de lumiere & de fermeté que Conſtantin, pour ne ſe pas laiſſer ſurprendre par les artifices des méchans. ' Le P. Queſnel en fait en peu de mots un éloge qui eſt aſſez juſte. ' Un Hiſtorien dit qu'il avoit une gayeté douce & agréable, un grand ſens, beaucoup de bonté, beaucoup d'amour pour la pureté & la modeſtie. ' On ne voyoit rien dans ſes mœurs qui n'inſpirât du reſpect, rien qui ne parût digne de la gravité d'un Pontife autant [que d'un Empereur.] La rougeur de ſon viſage [qui marquoit ſa modeſtie] étoit mêlée d'une agréable douceur: il étoit plein de compaſſion pour les fautes des autres. Et avec tout cela c'étoit un grand cœur, autant au deſſus de l'argent [que de la crainte. En un mot] ' il parut en toutes choſes un Prince excellent. ' On lui attribue cette maxime: qu'il ne faut jamais qu'un Prince faſſe la guerre tant qu'il peut faire la paix. [Nous verrons néanmoins qu'il ne vouloit pas acheter la paix par des conditions honteuſes.]

Leo. t. 2. pag. 332. Manaſſ. p. 58. c. Ced. p. 344. a. Prob. b. Vand. l. 1. c. 4. p 286. b. Zon. p. 40. c.

ARTICLE V.

Miniſtres de Marcien: Il récompenſe ceux qui l'ont ſervi.

Cod. Th. nov. l. 3. t. 1. p. 30. 1. t. 2. p. 31. d. p. 30. 2.

' MARCIEN, comme nous avons dit, choiſiſſoit avec grand ſoin ceux qui étoient les plus capables de l'adminiſtration de la juſtice & de la conduite des affaires. ' Les principaux de ceux qu'il y employa cette année, étoient Pallade Préfet d'Orient, Hermogene Comte des largeſſes, [ou Surintendant,] Gennade Intendant du Domaine privé, & le Comte Maximin grand Chambellan. ' Pallade étoit recomman-

L'an de J. C. 450. dable par pluſieurs grandes qualitez, & entr'autres il avoit beaucoup d'humanité. ' Dans toutes les affaires il cherchoit toujours le chemin droit, [& ce qui étoit le plus conforme à la juſtice. Auſſi on ne trouve point que Marcien ait mis perſonne en ſa place juſqu'en l'an 456.] 'Il aſſiſta de la part de Marcien au Concile de Calcédoine avec Genethle Intendant du Domaine privé, qui apparemment eſt le même que Gennade dont nous venons de parler. p.311. Conc.t.4.pag. 78.b.

[Je penſe que Maximin peut-être] 'celui qui en 422. étoit Aſſeſſeur du Général Ardabure, & fit la paix entre les Romains & les Perſes. 'Il paſſoit pour un homme éloquent '& fort ſage. [Nous trouvons que 'Maximin avoit été envoyé en ambaſſade à Attila en 448. & aſſez bien reçu de lui, quoiqu'Attila ſçût qu'un de ceux qui l'accompagnoient étoit envoyé par Théodoſe II. pour le tuer.] 'On n'avoit point confié ce ſecret à Maximin ſans doute, parce qu'il avoit trop d'honneur pour contribuer à une ſi noire & ſi infame trahiſon. Théodoſe dans ſa lettre à Attila le relevoit comme une perſonne d'une naiſſance illuſtre, & qu'il conſidéroit beaucoup. 'Il obligea Priſque l'Hiſtorien de l'accompagner dans cette Ambaſſade. [Nous avons dit que le Comte Maximin étoit en Occident à la fin de 450. & y avoit apparemment été envoyé pour obtenir de Valentinien qu'il approuvât la promotion de Marcien. Nous parlerons encore de lui dans la ſuite.] v. Theod. II. §. p.358.359. p.358. p.359. b. Priſc. leg. p. 48. d. p.49. a.

'Priſque l'Hiſtorien de ce tems-là dit que Marcien ſe ſervoit beaucoup dans la conduite des affaires d'Euphéme Maître [des Offices,] homme célébre par ſa prudence & ſon éloquence; & que ce fut par le conſeil de cet Euphéme, qu'il fit beaucoup de choſes très-ſages & très-bien penſées. Euphéme de ſon côté donnoit beaucoup de part au même Hiſtorien dans les affaires qui lui étoient commiſes. [Il avoit peut être ſuccédé] 'à Vincomale qui étoit 'Maître des Offices à la fin de 451. Priſc. p.42.c. d. Conc. t.4. p. 77. b.

Note 2.

[Comme Marcien avoit long-tems ſervi ſous le Général Aſpar, il lui donna ſans doute quelque part à ſon élevation.] 'Théodoret écrit à ce Général pour le remercier d'avoir obtenu ſon rappel de Marcien: & il lui parle comme à une perſonne qui avoit alors beaucoup de crédit. Il avoit la dignité de Patrice. 'Aſpar avoit un fils nommé Ardabure qui avoit beaucoup de cœur, & qui repouſſa ſouvent avec courage les Barbares qui couroient la Thrace. Marcien pour récompenſer ſa valeur le fit Général des troupes de l'Orient. Mais comme ce Thdrt. ep.39. p.1013. Suid. in v.

pays fut [preſque] toujours dans une profonde paix, Ardabure s'y efféminа tout à fait. [Marcien lui donna peut-être auſſi le titre de Patrice.] L'an de J. C. 450.

Conc. t. 4. p. 854. c. 879. c. ' Car celui qui étoit Général d'Orient en 453. ou 454. étoit Patrice & avoit été Conſul, [ce qui convient fort bien à Ardabure qui l'avoit été en 447.

Thph. pag. 89. 90. ' Marcien avoit promis, ſelon Théophane, à Tatien & à Jules ſes hôtes en Lycie, de les faire Patrices ſi Dieu le faiſoit

p. 90. c. Empereur.' Il s'acquitta de ſa promeſſe, dit le même Auteur, & outre cela donna à Tatien le gouvernement de Conſtantino-

Cedr. p. 344. d. ple, & ' Jules celui de Lybie ou de Lycie. ' Nous trouvons

Conc. t. 4. p. 575. c. 578. b. &c. en 451. un Comte Julien qui avoit été Intendant du Domaine privé. ' Il y avoit en même tems un Tatien alors Préfet de Conſtantinople, & qui aſſiſta en cette qualité à toutes les ſéances du Concile de Calcédoine. [C'eſt ſans doute celui même]

Priſc. p. 43. d. 'qui fut élevé à la dignité de Patrice, & envoyé en Ambaſſade à Genſeric par Leon ſucceſſeur de Marcien.

ARTICLE VI.

Marcien refuſe de payer tribut à Attila.

[NOUS avons dit que Théodoſe II. avoit laiſſé l'Empire dans un état très-fâcheux, ayant ruiné ſes Sujets, & s'étant rendu mépriſable à ſes ennemis. Il s'étoit engagé à Attila Roi des Huns de lui payer tous les ans "un tribut de mille

v. Theod. II. §. Priſc. 39. c. d. ou même de deux mille livres d'or.] ' Dès qu'Attila ſçut que Marcien lui avoit ſuccédé, il lui envoya des Députés pour demander ce tribut. [Mais Marcien ne ſe crut pas obligé de tenir une convention ſi honteuſe faite par la lâcheté de ſon prédéceſſeur.] Ainſi il renvoya les Députés d'Attila avec cette réponſe, que les Romains ne prétendoient nullement lui payer ce que Théodoſe lui avoit promis: qu'ils lui envoyeroient des préſens s'il vouloit être leur ami, & lui oppoſeroient des armes & des troupes qui vaudroient bien les ſienoes, s'il ſe déclaroit leur ennemi.

82. d. ' Attila fit ſur cela de grandes menaces de faire la guerre [à Marcien] s'il ne lui payoit le tribut promis; de ſorte qu'on jugea à propos de lui envoyer des Ambaſſadeurs [en 450. ou 451.] On choiſit pour cela "un Apollone qui avoit le titre de Ibid. §.

L'an de J. C. 450. Général. 'On croit que c'eſt celui qui fut Conſul en 460. & à qui Théodoret écrit ſes Lettres 73 & 303. dont la premiere eſt écrite à un Payen. Apollnne' fut donc trouver Attila, mais ne put lui parler ni le voir, Attila ne l'ayant point voulu écouter, parce qu'il ne lui apportoit point le tribut qu'il demandoit. Il voulut néanmoins [par une baſſeſſe aſſez étrange] qu'il lui envyât les preſens dont l'Empereur l'avoit chargé pour lui, & le menaça de la mort s'il ne le faiſoit: à quoi Apollone répondit avec vigueur qu'Attila n'avoit que faire de lui demander ce qu'il pouvoit avoir quand il voudroit, ou comme des préſens s'il vouloit être ami des Romains, ou comme des dépouilles s'il étoit [aſſez barbare] pour uſer de violence envers un Ambaſſadeur; [témoignant par-là qu'il ne les donneroit jamais volontairement que comme ami.] 'Ainſi il s'en revint ſans rien faire. n. p. 208. Thdrt. ep. 73. p. 942. c. Priſc. p. 72. 73. p. 73. b.

'Attila aima mieux néanmoins laiſſer pour lors Marcien en paix, & tourner toutes ſes forces contre l'Occident. 'Il entra l'an 451. dans les Gaules, où il fut défait; & l'année d'après il vint ravager l'Italie. [Il y a apparence que les Huns ne laiſſerent pas de faire durant ce tems-là quelques courſes dans l'Illyrie. ['Car il eſt certain "qu'au mois de Septembre 451. les ennemis cauſoient du trouble dans ce pays-là. p. 40. a. Proſ. Chr. v. S. Leon §. Conc. t. 4. p. 24. d. 176. a.

ARTICLE VII.

Marcien aſſemble le Concile de Calcédoine, & y aſſiſte: Il repouſſe les Huns: fait une loi contre les Payens,

L'AN DE JESUS-CHRIST 451. DE MARCIEN 1, 2.

'MARCIEN joignit cette année le Conſulat à la dignité Impériale, comme c'étoit l'ordinaire des nouveaux Princes.] Il eut pour Collégue Adelphe, qui étoit Conſul [en Occident, puiſque S. Leon le nomme ſouvent ſeul. Marc. Chr. &c.

Le Concile de Calcédoine nous donne beaucoup de lumiére pour les Magiſtrats de cette année.] 'Car lorſque Marcien y vint le 25 d'Octobre pour y entendre la définition que le Concile avoit faite ſur la foi, il y fut accompagné du Patrice Anatole, de Pallade Préfet du Prétoire, de Tatien Préfet de Conſtantinople, de Vincomale Maître des Offices, de Marcial & Placite, qualifiés Maîtres, de Sporace Comte des Do- Conc. t. 4. p. 574. 575.

meſtiques, de Genethle ou Gennade Intendant du Domaine privé, d'Aëce Comte des Domeſtiques & de l'Ecurie, & de Leonce premier Sécretaire d'Etat, ſans parler de beaucoup d'autres qui avoient été autrefois dans les premieres charges, & qui ſont compris en général ſous le nom de Senat. Florent & pluſieurs autres y ſont marqués comme ayant été Patrices, & ne l'étant plus: c'eſt pourquoi ils ne ſont nommés qu'après des perſonnes d'une dignité inferieure, mais qui étoient alors en charge. [Et nous apprenons de-là que le tritre de Patrice n'étoit pas toujours perpétuel. L'an de J. C. 451. Ex conſule & Patricio.

Nous avons parlé d'Anatole ſur Théodoſe II. & ſur Théodoret dont il étoit ami particulier. Sporace peut bien être celui à qui le même Théodoret adreſſa peu après ſes livres des héréſies. Théodoret releve beaucoup la piété de l'un & de l'autre,

p. 73. 76. 'Marcien avoit indiqué le Concile Œcumenique à Nicée pour le premier de Septembre. Mais l'Illyrie ſe trouvant troublée dans ce tems-là par les ennemis, c'eſt-à-dire, comme nous croyons, par les courſes des Huns, Marcien qui étoit obligé d'y aller, "pria les Evêques de différer un peu le Concile, afin qu'il y pût être préſent. Ceux qui troubloient l'Illyrie furent bien-tôt repouſſés; ce qui n'empêchoit pas que les affaires de ce pays ne demandaſſent encore la préſence de Marcien. Mais il aima mieux différer ce voyage après le Concile, & pria les Evêques de le venir tenir à Calcédoine, afin qu'il y pût être ſans quitter Conſtantinople. Le Concile commença le 8 d'Octobre, & finit le 1 de Novembre. Marcien ne fut préſent en perſonne qu'à la ſéance du 25 d'Octobre. Ses Officiers dont Anatole étoit le Chef, aſſiſterent à toutes les autres, hormis à la troiſiéme où Dioſcore fut dépoſé. On envoyoit quelquefois conſulter Marcien dans les difficultez qui ſe rencontroient. v. S. Leon. §.

p. 76. b. d. [Il y apparence que Marcien fut enſuite en Illyrie,]' puiſqu'il avoit avoit réſolu de le faire dès que le Concile ſeroit terminé. 'Cependant il étoit à Conſtantinople le 18 de Décembre 451.' & au commencement de 452. 'Ce fut apparemment Ardabure qui chaſſa les Huns de l'Illyrie: enſuite de quoi Marcien lui donna, comme nous avons dit, le commandement des troupes de l'Orient. [Nous verrons qu'il avoit cette charge l'année ſuivante.]' Baronius croit que ce fut Attila en perſonne, qui aprés avoit été défait cette année même dans les

Leo. t. 1. pag. 593.
Conc. t. 4 p. 840. a. 843. b.
Suid. ἐξ. p.
Bar. 451. § 33.

L'an de J. C. 451. Gaules, voulut attaquer l'Illyrie pour ſe venger ſur l'Empire d'Orient. Dès le 12 de Novembre Marcien adreſſa à Pallade une loi par laquelle il défend ſous peine de la vie non ſeulement de ſacrifier aux idoles, mais même d'orner leurs Temples avec des fleurs. Et il ordonne que ſi un Gouverneur uſe d'indulgence envers les coupables, il payera une amende de 50 livres d'or, & les Officiers autant. Le lieu où cette loi fut faite n'eſt point marqué. 'Marcien recommande beaucoup à Pallade en 455. qu'on ait grand ſoin d'exécuter la loi qu'il avoit faite par tout l'Empire contre les ſacrifices & les ſuperſtitions des Payens. §.16. c.] Ccd. J.1.t.11.l.7.p. 105.106.

ARTICLE VIII.

Marcien s'unit avec Valentinien III. Combat Attila : Guerre & paix avec les Sarraſins & les Ethiopiens.

L'AN DE JESUS-CHRIST 452. DE MARCIEN 2, 3. INDICTION V.

1. 'SPORACE[1] fut Conſul cette année en Orient, & Herculan dans l'Occident. 'C'eſt pourquoi les Latins le nomment quelquefois avant l'autre. Conc. t.4. p. 843. 6.Marc. &c.

[Le premier eſt ordinairement nommé Sporace par les Grecs.] Leo.ep.78. p. 596. b. Idat. &c.

'Pallade fut encore Préfet d'Orient en 452. & Tatien de Conſtantinople. Valentinien étoit Préfet d'Illyrie, & Vincomale Maître des Offices. 'Florus étoit tout enſemble Préfet d'Egypte & Général des troupes de cette Province. 'Théodore avoit été Préfet avant lui cette année même. 'Marcien étoit à Conſtantinople le 7 de Février, le 13 Mars, le 6 & le 28 de Juillet, comme on le voit par "les divers reſcrits qu'il donna contre les Eutychiens. 'Il fit auſſi un decret par lequel il ordonna que ceux qui aſpiroient au Conſulat dans [l'Orient] employeroient à la réparation de l'Aqueduc de Conſtantinople l'argent que les Conſuls avoient accoutumé de jetter au peuple [le jour qu'ils entroient dans leur dignité. Cette dépenſe étoit plus utile que l'autre; mais elle flattoit moins la vanité.]

v. S. Leon.

Conc. p.843. 6. 871. b. Evag. l.2. c.5. p.295. b. Bar. 452. §.19. Conc. p.482. a. p.843. p.867.a.] 871. Marc.Chr.

'Marcien avoit député l'année précédente à Valentinien Tatien Préfet de Conſtantinople qui y étoit arrivé entre le 13 & Leo.ep.62. c. 1. p.559.

1. Onuphre lit Aſporace dans Marcellin, &c. Je penſe que c'eſt une pure faute.

le 23 d'Avril, & avoit uni plus que jamais ces deux Princes l'un avec l'autre. Cette union donna beaucoup de joie à tout le monde, & on eſpéra de la miſéricorde de Dieu que les Empereurs agiſſant par un même eſprit pour les intérêts de l'Egliſe & de l'Etat, on n'auroit plus à craindre ni les efforts des Hérétiques, ni les inſultes des Barbares. [L'Occident ſentit cette année les effets de cette union à l'égard des Barbares.] L'an de J. C. 452.

Idat. 'Car Attila s'étant jetté dans l'Italie, Marcien y envoya des troupes avec leſquelles Aëce battit Attila. Il fut encore battu dans ſon propre pays par Marcien. Et comme le Ciel ſe déclaroit ouvertement contre lui par la famine & les maladies qui ruinoient ſes troupes, " il fit enfin la paix avec les Romains. v. Valent. 3. §.

Priſc. p. 40. c. Jorn. p. 43. [Je ne ſçai s'il la fit avec Marcien.] Car on marque qu'après être revenu d'Italie en ſon pays, il l'envoya menacer de lui faire la guerre & de ravager ſes provinces, à cauſe qu'on ne lui avoit pas envoyé le tribut que Théodoſe lui avoit promis.

Priſc. n. p. 208. 'Mais Jornande nous aſſure que Marcien ſe mocqua de ſes menaces, &" en arrêta les effets [par ſon courage & par ſa prudence.] compeſcuit.

Marc. Chr. 'Marcellin remarque qu'il tomba du Ciel cette année trois grandes pierres dans la Thrace.

[Il faut, ce ſemble, rapporter au commencement de l'an

Priſc. p. 40. d. 452.] 'ce que nous trouvons dans Priſque, que Maximin accompagné de cet Hiſtorien vint à Damas, où il trouva Ardabure [Général de l'Orient] qui venoit de faire la guerre aux Sarraſins de ces quartiers-là, & qui alors traitoit la paix avec

Niceph. l. 15. c. 9. p. 610. a. eux. 'Nicéphore dit auſſi que Dorothée Gouverneur de la Paleſtine étoit occupé dans les premiers mois de cette année à faire la guerre aux Barbares. [La paix fut ſans doute conclue,

Suid. ἀφ. p. 'puiſqu'Ardabure n'eut pas d'occaſion d'exercer les troupes

Priſc. n. p. 208. qu'il commandoit. 'Les Perſes firent auſſi quelques ravages; mais Marcien rétablit encore la paix de ce côté-là.

p. 40. d. 'De Damas Maximin paſſa en Thébaide, où les Nubiens & les Blemmyes [avoient fait quelques ravages.] Ils avoient déja été battus par les Romains: de ſorte que ſçachant que Maximin étoit dans le pays, ils lui envoyerent demander la paix,

Evag. l. 2. c. 5. p. 295. c. n. p. 682. a. 'Priſque qui apparemment étoit à ce voyage avec Maximin, 'décrit amplement les conditions du traité, qui ſont aſſez particulieres; mais il eſt fâcheux qu'on y voye qu'il y avoit encore alors une idole d'Iſis en Egypte, & qu'on avoit accoutumé de la porter à ces peuples pour recevoir d'eux des hommages

Priſc. p. 40. 41. ſacriléges

L'an de J. C. 452. ſacriléges,& que le grand Chambéllan de Marcien (car je penſe que c'eſt toujours le même Maximin) confirme par un article exprès cette impiété. 'M. Valois nous apprend ce que c'étoit que l'Iſle & le Temple de Philes où le traité fut conclu. 'Procope en parle amplement, & nous apprend que Dioclétien ayant promis de donner tous les ans une ſomme d'argent aux Nubiens & aux Blemmyes afin qu'ils ne couruſſent point le pays, ils prenoient l'argent & ne laiſſoient pas de piller.

n. p.208.209. Proc. b. Perſ. l.1.c.19.p.59. 60.

'Maximin étant mort dans ce tems-là même, les Barbares retirerent par force les ôtages qu'ils avoient donnés, rompirent le traité, & coururent de nouveau les terres de l'Empire. 'Florus qui étoit Préfet & Général d'Egypte en 431. 'les contraignit de ſortir du pays, & les obligea de demeurer en repos. 'Priſque à ſon retour de la Thébaïde fut témoin des troubles qui s'éleverent à Alexandrie après l'ordination de S. Protere.

Priſc. p.41. b. Evag. l.2.c.5. p.295.d. n p.68. 2.b. l.2.c.5. p.295. n. p.68.

ARTICLE IX.

Mort de Sainte Pulquérie, d'Attila, de Zenon, de Valentinien III. Marcien honore la pauvreté, n'obtient rien de Genſeric.

L'AN DE JESUS-CHRIST 453. PASQUE LE 12. AVRIL. INDICT. VI.

VINCOMALE Maître des Offices en Orient y fut Conſul cette année, ayant été déſigné pour cela dès le commencement de la précédente. 'Il eut pour Collégue Opilion, 'qui en 445. avoit auſſi la charge de Maître des Offices dans l'Occident.

Conc. t.4. p. 843.b. Idac. Paſc. p.319.d 460. Cod.Th. nov. 35. p.16.1.

Cette année eſt célébre pour l'Orient par la révélation du Chef de S. Jean-Baptiſte, 'qui fut trouvé à Emeſe le 18 de Février; [& par la mort de l'Impératrice "Sainte Pulquérie, qui acheva ſa courſe au mois de Juillet, ſelon Idace. Elle laiſſa en mourant tous ſes grands biens aux pauvres; ce que Marcien confirma & exécuta avec fidélité, & même avec joie.

Marc.Chr. v.S.Jean B. v.ſon titre.

S. Proſper, Caſſiodore & Victor de Tunne mettent en cette année la mort malheureuſe d'Attila; à quoi Idace s'accorde auſſi. Marcellin la met l'année ſuivante.] 'On prétend qu'il étoit dans le deſſein de faire la guerre à Marcien. 'Quelques-uns veulent que Marcien en ait appris la mort par révélation la nuit même qu'elle arriva. [Pour les autres circonſtances d'un

Theoph.p.92. 93. Bar.454.§.23. Jorn.r.Got.c. 49. p.684.

événement ſi important, & les ſuites encore plus importantes qu'il eût, on les verra ſur l'Hiſtoire d'Attila même. Nous nous contentons de remarquer ici] ' que les enfans de ce Barbare ne pouvant s'accorder entr'eux, ſe firent de cruelles guerres qui ruinerent la puiſſance des Huns, & donnerent moyen aux Romains de ſe maintenir contre eux. L'an de J. C. 453.

Bar. 454. §. 25. Jor. c. 50 | Vict. J. | Prol. Ji. Boll. 8. jan. p. 486. §. 7.

'Beaucoup de peuples qui leur étoient ſoumis, ſe révolterent contr'eux, & demanderent des terres dans l'Illyrie & dans la Thrace à Marcien, qui leur en donna fort volontiers. [Mais cela peut n'être arrivé que ſous Leon " après l'an 468.] Entre ces peuples, on nomme les Squires, les Satagaires, & les autres [Nations] des Alains, qui ayant Candax pour chef, s'habituerent dans la petite Scythie & la baſſe Méſie, les Ruges à qui on donna des lieux que je ne connois point, les Sarmates & les Cemandres qui eurent des terres dans l'Illyrie vers le lieu qu'on appelloit le Château de Mars; & les Goths 'qu'on appelle ſouvent Oſtrogots [ou Goths Orientaux] 'pour les diſtinguer [des Viſigots ou Goths Occidentaux, c'eſt-à-dire,] de ceux qui ayant paſſé le Danube avec Ulphias [en 376. étoient enſuite devenus maîtres de l'Eſpagne & du bas des Gaules,] hors quelques-uns qui étoient demeurés dans la Méſie vers Eucople, où ils ne s'occupoient qu'à la nourriture des beſtiaux. 'Ces Oſtrogots voyant leur païs occupé par les Huns, demanderent des terres à Marcien, qui leur donna la Pannonie depuis Sirmich juſqu'à Vindomine qu'on croit être Vienne en Autriche, & qui comprenoit beaucoup de villes, [& toutes les deux Pannonies.] 'Ils avoient pour Princes le Roi Valemir, & ſes freres Théodemir pere du grand Théodoric & Videmir, qui partagerent entr'eux cette grande étendue de païs. Valemir ſe placa à l'Orient, Théodemir à l'Occident, & Videmir entre les deux. Ils reçurent de Marcien non ſeulement des terres, mais encore des penſions. [Tous ces Barbares reconnoiſſoient ſans doute l'Empire d'Orient: mais enſorte qu'ils ne laiſſoient pas d'être comme ſouverains.] 'Car ils faiſoient ſouvent la guerre ou les uns contre les autres, ou contre d'autres Barbares. Ernac même l'un des fils d'Attila & pluſieurs autres Huns ſe ſoumirent aux Romains, & obtinrent des terres, les uns à l'extremité de la petite Scythie, d'autres dans la Dace, & quelques-uns dans l'Illyrie avec les Sarmates. Ces Huns formerent ceux que l'on appelloit Foſatiſes du tems de Juſtinien.

Jorn. r. Got. c. 50.-52.

v. Leon. §. p. 677.

c. 52. p. 689.

c. 51. p. 688.

c. 50. p. 681.

c. 52. p. 689.

p. 689. 690. &c.

L'an de J. C. 453. v. Théod. 2. §. 'Dieu délivra encore Marcien & toute l'Egliſe d'un ennemi dangereux, en ôtant la vie à Zenon que Théodoſe II. avoit fait Général de l'Orient. Priſc. n. p. 207. Phot. c. 242. p. 1072.

L'AN DE JESUS-CHRIST 454. DE MARCIEN 4. 5.

'Aëce & Stude qui furent Conſuls en cette année [étoient apparemment tous deux de l'Orient, ou tous deux de l'Occident, puiſque Saint Leon qui ne met d'ordinaire que le Conſul d'Occident quand ils étoient de differens Empires,] nomme toujours Aëce & Stude enſemble dans les Lettres de l'an 454. ['On voit en effet que tous les Faſtes Latins & Grecs s'accordent à les nommer toujours dans le même rang. Nous les croyons d'Orient où le nom de Stude eſt aſſez commun, & célébre par le Monaſtére des Studites; au lieu qu'il eſt plus rare dans l'Occident. Ainſi Aëce pourra être] 'le Comte des Domeſtiques qui accompagna Marcien au Concile de Calcedoine. [Car ceux qui prétendent que c'eſt le Général Aëce ou ſon fils, "n'en ont aucun fondement.] 'On croit que Stude Conſul de cette année eſt celui même qui a bâti le Monaſtere des Studites ſous l'Empereur Leon & le Patriarche Gennade, dans l'Hiſtoire duquel nous en parlerons encore. On qualifie Stude un homme illuſtre par ſa piété auſſi-bien que par ſon Conſulat. Paſc. p. 320. 450 460. 472. &c. Leo. ep. 99. 111. Conc. t. 4. p. 575. a. v. Valent. 3. §. Conc. de C. t. 4. p. 103.

Nous ne trouvons rien pour l'Hiſtoire de Marcien ſur l'an 454. hors 'la loi du 4 Avril, par laquelle il éclaircit la défenſe que Conſtantin avoit faite aux Senateurs d'épouſer des perſonnes viles & abjectes. Il y avoit ſouvent des procès ſur la ſignification de ces termes; & pour en couper la racine, Marcien déclare que ces termes ne comprennent que les perſonnes ſpécifiées par la même Ordonnance de Conſtantin; mais nullement celles qui ſont d'une naiſſance libre, quelque peu de bien qu'elles ayent: des choſes auſſi fragiles que ſont les richeſſes, qu'une infinité d'accidens peuvent ou donner ou ravir, n'étant pas capables, dit-il, de faire aucune diſtinction entre les perſonnes. „ Dieu nous garde, ajoute ce Prince, de croire qu'on ait ja„ mais voulu faire paſſer la pauvreté pour une marque d'in„ famie, puiſque nous ſçavons que pluſieurs perſonnes ſe ſont „ acquis une grande gloire par leur peu de bien, qui leur a été „ une preuve de leur vertu & de leur integrité. „ Il ne doute point que ce n'ait été la penſée de Conſtantin qu'il appelle le parfait amateur "de la probité, & ce juge incorruptible des mœurs. Cod. Th. nov. l. 3. t. 4. p. 31. 2

honeſti.

L'AN DE JESUS-CHRIST 455. DE MARCIEN 5, 6. L'an de J. C. 455.

Pasc. p. 472, &c. ' Cette année qui eut pour Conſuls l'Empereur Valentinien pour la huitiéme fois, & Anthême [gendre de Marcien élevé auſſi depuis à l'Empire, fut très malheureuſe pour l'Occident.]

Labb. Chr. 'Valentinien même fut tué le 17. de Mars. Petrone Maxime auteur de ce meurtre s'empara de la Couronne & de ſa femme l'Impératrice Eudoxie, pour commencer à être malheureux en ce monde avant que de l'être tout-à-fait dans l'autre. Il fut mis en pieces le 12 de Juin au plus tard, en même tems que Genſeric Roi des Vandales entroit dans la Rome, d'où il enleva une infinité de priſonniers & de richeſſes. L'Impératrice Eudoxie qui l'avoit appellé, ſe trouva elle-même du nombre des captives avec ſes deux filles Eudoxie & Placidie. Sur la fin

Idat. Chr. d'Août, Avite ſe fit déclarer Empereur dans les Gaules; ' & ayant enſuite été reçu à Rome, il députa à Marcien pour lui demander ſon amitié, & qu'il agréât ſa promotion. Marcien lui accorda ce qu'il demandoit; & ainſi ils gouvernerent enſemble l'Empire Romain dans une grande union. [Mais cela

Pasc. p. 450. ne fut conclu que l'année ſuivante;] 'puiſque les Faſtes d'Ida-

p. 320. c. &c. ce marquent Avite Auguſte Conſul en 456. 'au lieu de Varanne & Jean [nommés ſans doute par Marcien,] qui ſe liſent dans tous les autres. [Il paroît que depuis la mort de Valentinien juſqu'à cet accord, Marcien ſe prétendoit Monarque de l'Occident, auſſi-bien que de l'Orient.]

Evag. l. 2. c. 7. p. 298. d. 'Le pillage de Rome avec l'injure faite à Eudoxie & à ſes filles, toucha Marcien d'une juſte indignation. Il députa à Genſeric pour lui demander qu'il ceſſât de ravager l'Italie, & qu'il lui envoyât les trois Princeſſes qu'il avoit emmenées captives. Mais Genſeric lui refuſa l'un & l'autre, & renvoya ſes

b. c. Ambaſſadeurs ſans avoir rien fait. ' Comme Genſeric étoit Arien, Marcien crut qu'un Arien pourroit faire plus d'impreſſion ſur ſon eſprit. Ainſi il lui écrivit une ſeconde fois, & lui députa Bleda Evêque de cette ſecte. Bleda voyant qu'il ne pouvoit rien tirer de lui par la douceur, lui dit avec beaucoup de hardieſſe qu'il ne devoit pas ſe laiſſer tellement enfler par ſa proſperité préſente, qu'il ne conſiderât le danger où il s'expoſoit en irritant un Prince tel que Marcien, & en l'obligeant à lui déclarer la guerre. Mais les menaces de Bleda toucherent auſſi peu cet eſprit altier, qu'avoient fait les prieres des premiers Ambaſſadeurs, & Bleda fut obligé de s'en retourner auſſi ſans avoir rien obtenu.

L'an de J. C. 455. [Un ſi grand affront ſembloit devoir porter Marcien à faire la guerre à Genſeric :] ' & quelques Auteurs écrivent qu'il ſe préparoit à la faire, lorſqu'il fut prévenu par la mort au commencement de 457.' Néanmoins on cite de Jornande qu'il fit la paix avec les Vandales. ' Et Procope qui le loue dans tout le reſte, le blâme d'avoir tout-à-fait négligé les affaires de l'Afrique, pour obſerver le ſerment qu'il avoit fait à Genſeric l'an 431. de ne lui faire jamais la guerre. [Mais quoi qu'en puiſſent dire les hommes, la verité préferera éternellement l'obſervation religieuſe du ſerment à la conquête de tout le monde. Et je crois même qu'un Philoſophe payen auroit préferé le courage de Regulus aux victoires d'Alexandre.

Thdr. L.1. p. 552. c. d. Priſc. p.41. d. not. p.203. Proc.b.Vand. l.1.c.4. p.180. b.

' Evagre dit que Genſeric renvoya Eudoxie à Marcien avec Placidie ſa ſeconde fille. [Mais nous verrons " que cela n'arriva que ſous Leon en 462. ' Priſque dit que Genſeric obtint de l'Empereur d'Orient [Marcien ou Leon,] une partie de ce qui avoit appartenu à Valentinien III. comme la dote d'Eudocie fille de ce Prince, qu'il avoit fait épouſer à Hunneric ſon fils. Je voudrois qu'il nous eût éclairci ce fait : car je ne ſçai pas comment l'Empereur d'Orient étoit maître de ces biens.]

Evag. l.2. c.7. 298. d.

v. Leon, §.

Priſc. p.42. c.

ARTICLE X.

Marcien permet de donner aux Eccleſiaſtiques, les exempte du ſerment : Guerre en Colchide ſuivie de la paix.

' MARCIEN fit cette année une loi célébre dattée du premier de Mai, ou du 22. d'Avril. Les Empereurs ' avoient défendu autrefois aux veuves & aux Diaconiſſes de rien laiſſer par teſtament à aucun Eccléſiaſtique ni à aucun moine en particulier, [ce qui étoit plus honteux que déſavantageux à l'Egliſe.] Nonobſtant ces loix, une veuve de qualité nommée Hypacie fit un teſtament, où après avoir laiſſé beaucoup à ſes affranchis, & à toutes les perſonnes à qui elle avoit quelque obligation, beaucoup aux Egliſes, beaucoup aux pauvres, beaucoup aux moines, beaucoup aux captifs, enfin elle déclaroit un Prêtre nommé Anatole héritier d'une certaine partie de ſes biens. Le teſtament fut conteſté pour cet article, & l'affaire portée au Senat, Marcien même y fut pre-

Cod. Th.nov. l.3. t.5. Bar.455. § 28. §.27.

ſent. On examina beaucoup cet article, & les loix qui y étoient oppoſées: enfin le teſtament ayant été relu tout entier, on le trouva ſi juſte & ſi raiſonnable dans tout le reſte, que Marcien §. 28. jugea qu'il le falloit confirmer abſolument. Mais il fit plus: car par une loi générale il permit à tout le monde de laiſſer ce qu'il voudroit aux Eccléſiaſtiques & aux moines, de même qu'aux autres perſonnes, & abrogea les loix contraires. §. 25. Conc. t. 4. p. 886.-888. 'Cette loi eſt adreſſée à Pallade Préfet du Prétoire ' à qui il en adreſſa encore une autre donnée le 1. d'Août à Conſtantinople contre les Eutychiens d'Egypte. L'an de J. C. 455. 1.

L'AN DE JESUS-CHRIST 456. DE MARCIEN 6, 7.

Marc. Chr. Al. Vict. V. &c. Paſc. p. 450. p. 472. Caſd. Vict. p. 59. 'Varane & Jean ſont mis pour les Conſuls de cette année, [tous deux ſans doute de l'Orient,] 'puiſqu'Avite ſe faiſoit reconnoître à Rome pour Conſul. [Jean qui eſt toujours mis le ſecond,] 'hors en un endroit ou deux, où le nom de ſon Collégue eſt 'corrompu, ["se retira depuis en un Monaſtére de Conſtantinople.] v. S. Leon. §.

Cod. J. 1. t. 3. l. 25 p. 36. 'La Code de Juſtinien nous fournit une loi dattée du mois de Mars ou d'Avril 456. par laquelle Marcien ordonne que l'Œconome & les autres Eccléſiaſtiques de Conſtantinople ne pourront être appellés en juſtice que devant l'Archevêque, ſi le demandeur y conſent, ou devant le Préfet du Prétoire. Il veut que s'ils ſont obligés de donner quelque caution, on ne leur demande point de ſerment; puiſque les régles de l'Egliſe, dit-il, & les anciens Canons leur défendent de jurer. Il veut encore que les Eccléſiaſtiques payent moins que les autres pour les frais des procès.

p. 36. Priſc. p. 43. d. 74. 75. 'Cette loi eſt adreſſée à Conſtantin Préfet du Prétoire [au lieu de Pallade. ['C'eſt apparemment ce Conſtantin qui fut Conſul l'année ſuivante, qui avoit déja été Préfet [en 446. & 447.] qui le fut une troiſiéme fois, & qui eut encore la dignité de Patrice. L'Empereur Leon l'envoya en ambaſſade à Peroze Roi de Perſe. Il eſt quelquefois appellé Conſtance. 'La Vie de Saint Auxent parle d'un Conſtantin Général d'armée, ami de ce Saint, & qui le vint viſiter dans la perſecution.

Boll. 14. feb. p. 775. §. 34.

Priſc. p. 73. d. 'Avite avoit déja été fait Empereur en Occident, lorſque les Romains eurent quelque guerre contre Gobaze Roi des Lazes, 'comme on nommoit alors les habitans de la Col-

d. Agath. Onu. app. p. 56.

1. ['Il eſt appellé Suarane, Varare,] quelquefois Varron.

L'an de J. C. 456. chide. 'Ce Prince faiſoit profeſſion du Chriſtianiſme. 'Un Romain nommé Denys qui avoit été envoyé quelque tems auparavant dans la Colchide avoit donné quelque occaſion à cette guerre. 'Il ſemble qu'un des ſujets qui l'a fait naître, fut que Gobaze avoit fait déclarer ſon fils Roi contre la coutume du païs. 'On envoya donc une armée dans la Colchide, qui après quelques actes d'hoſtilité, ſe retira [peut-être à la fin de l'an 445. à cauſe de l'hyver.] Durant que l'Empereur [Marcien] déliberoit par quel chemin on l'y feroit rentrer pour continuer la guerre, 'Gobaze députa au Roi de Perſe pour lui demander du ſecours, & aux Romains 'pour traitter d'accord. 'Les Perſes ne lui purent donner de ſecours, à cauſe de la guerre qu'ils avoient alors contre les Huns, ſurnommés Cidarites. 'Mais l'Empereur par le conſeil d'Euphéme, alors Maître des Offices, lui accorda la paix, pourvû qu'il quittât la Couronne, ou qu'il la fît quitter à ſon fils. 'Gobaze choiſit de la quitter lui-même; & comme [Marcien] voulut qu'il vînt ſur les terres de l'Empire, il s'offrit de le faire, pourvû que Denys qui avoit été cauſe de la querelle, vînt lui apporter les ſuretez néceſſaires. Ainſi on envoya Denys en Colchide, & cette diviſion fut entiérement appaiſée.

Priſc. p. 44. a: p. 41. d. c. p. 73. d. p. 74. a. p. 41. b. c. b p. 74. c. p. 41. c. d.

ARTICLE XI.

Sauterelles, famine, & peſte en Orient : Mort de Marcien.

'IDACE remarque ſur cette année que des vaiſſeaux d'Orient qui navigeoient vers Séville furent battus par l'armée de Marcien. [Je ne ſçai ce que cela veut dire.]

Idac. p. 34. 35.

'Il y eut la même année un nombre effroyable de ſauterelles dans la Phrygie. [Je ne ſçai s'il faut rapporter à cela ce que raconte Evagre avant que de paſſer] à la mort d'Aëce, [tué en 454.] & aux mouvemens qui la ſuivirent dans l'Occident. Il dit donc qu'il y eut une grande ſéchereſſe dans les deux Phrygies, dans les deux Galaties, dans la Cappadoce, dans la Cilicie, ce qui cauſa la famine, & la peſte. Car au défaut des alimens néceſſaires, les hommes ayant été contraints d'en prendre qui étoient fort contraires à la ſanté, ce changement de nourriture fit divers malades, & produiſit des inflammations & des enflures dont quelques-uns perdirent la vûe, des fluxions & des rhumes dont pluſieurs mouroient en trois jours. L'on ne put trou-

Marc. Chr. Evag. l. 2. c. 7. c. 6. p. 197.

ver de remede contre la peſte. Mais la providence de Dieu en donna contre la famine en faveur de ceux que la maladie avoit épargnés. Car l'année que la terre n'avoit rien produit, le Ciel répandit une manne pour nourrir les hommes, comme il en avoit nourri autrefois les Iſraëlites : & l'année ſuivante [la terre qu'on n'avoit pû cultiver à cauſe de la ſéchereſſe,] porta d'elle-même des fruits [& des grains.] 'La Paleſtine & une infinité d'autres païs, ſe ſentirent de ces fleaux qui les 'déſolerent l'un après l'autre. L'an de J. C. 456.

p. 298. 'ἐπιμένοντι

La Chronique d'Alexandrie rapporte ſur cette même année une choſe qu'on ne croira pas aiſément de la piété & de la gravité de Marcien. Les cochers & les autres perſonnes qui ſervoient au divertiſſement des peuples dans les jeux publics, étoient diviſés en quatre bandes, diſtinguées chacun par la couleur de leurs habits; & comme chaque bande avoit ſes partiſans qui prenoient auſſi le nom de la couleur qu'ils favoriſoient, cela a quelquefois cauſé des ſéditions & des troubles conſidérables dans l'Empire.] 'Cette Chronique prétend donc que Marcien s'attachoit tellement aux bleus, & les appuyoit tellement à Conſtantinople, & même dans tout l'Empire, que les verds ayant fait quelque émotion, il ordonna par un édit ſolemnel, que ceux-ci ne pourroient être reçus durant trois ans, ni dans les Corps de villes, ni dans les armées. [Cette imagination n'eſt digne que d'un Commode & d'un Heliogabale.] Je ne ſçai auſſi ce que c'eſt qu'un Jean moine de Syrie banni par l'Empereur Marcien. Cela ne ſe trouve que dans un manuſcrit: car d'autres parlent de ce ſolitaire, ſans dire qu'il ait été banni.

Chr. Al. p. 740.

L'AN DE JESUS CHRIST 457. DE MARCIEN. 7.

Marc.] Vict. T. 'Cette année qui eut pour Conſuls [1] Conſtantin [dont nous avons parlé ſur la précédente,] & Ruſe, fut la derniere de l'Empire & de la vie de Marcien. 'Théodore le Lecteur ſemble attribuer ſa mort à une proceſſion où il ſe trouva hors de la ville le 26. de Janvier, [ayant peut-être voulu faire cet effort de piété, nonobſtant ſa maladie,] 's'il eſt vrai, comme le prétend Joel, qu'il ſoit mort après une maladie de cinq mois. 'Théophane dit qu'il mourut le dernier d'Avril, 'ce qui ne ſe

Thdr. L. b. 1. p. 552. d.

Joel. p. 171. b.

Thph. p. 94. b

Thdr. L. u. p. 561. 2. c.

Leo ep. 115. p. 607.

Nor. faſt. p. 43.

1. [Les raiſons marquées ſur l'an 454. §. 9. font juger qu'ils étoient tous deux d'Orient. Idace ne met point de Conſuls en 457. & il n'y avoit point alors d'Empereur en Occident.] Conſtantin & Ruſe ſont marqués dans les Lettres de S. Leon depuis le 9. de Juin, ' & dans une inſcription du mois d'Avril à Rome.

peut

L'an de J. C. 457. peut ſoutenir; mais on croit en pouvoir tirer que ce fut le dernier de Janvier. 'Il eſt certain qu'il ne peut avoir vécu que peu de jours après le 26. de Janvier, 'puiſque Leon qui lui ſuccéda, fut proclamé Empereur dès le 7. du mois ſuivant. 'Ainſi ce Prince comparable aux meilleurs de ceux qui l'avoient précédés, 'ne regna que ſept ans commencés, 'c'eſt-à-dire, ſix ans & ſix mois, dont même le dernier mois n'étoit commencé que de deux jours. 'Il fut enterré dans l'Egliſe des Apôtres. 'Zonare doutoit s'il étoit mort de maladie, ou ſi Aſpar ne l'avoit point fait empoiſonner. Il étoit agé de 65. ans.

p.70. 1. d. Chr. Al. p. Thphn. p.94. Marc. Chr. Evag. l.2.c 3. p.259. b. Idat. b Marc. Ced. p.346. c. Zon. p.40. c. Chr. Al. p.742.

'Il laiſſa dans la mémoire de tous les hommes un monument digne de lui, 'qui fut le Concile de Calcédoine aſſemblé par ſes ſoins & par ſon autorité : [& un autre encore plus excellent, qui eſt l'eſtime de ſa piété & de ſageſſe.] 'La mort, comme dit un Concile, l'envoya à Dieu, le fit paſſer de la gloire à la gloire, & d'une Couronne terreſtre à un Royaume celeſte & éternel. 'S. Leon le canoniſe auſſi en l'appellant de ſainte & vénérable mémoire. 'Les Grecs en marquent la fête le 17. de Février avec celle de ſainte Pulquérie, & ils la célébrent dans la grande Egliſe [de ſainte Sophie. On lui donne part aux "Egliſes bâties par la piété de Pulquérie,] même à 'Saint Laurent, faite aſſez long-tems avant qu'il regnât. 'On lui rapporte ce que dit Codin, que Marcien en avoit bâti une de Sainte Zée, & qu'il y fut enterré. ['On dit que Marcien l'Œconome fut enterré en une Egliſe de S. Jean,] '& je ne trouve point l'Empereur Marcien, non plus que ſainte Pulquérie parmi les Princes enterrés dans la Baſilique des Apôtres. 'On dit encore qu'il fit bâtir une Egliſe pour S. Baſſien Abbé à Conſtantinople, qu'il aimoit & qu'il honoroit comme ſon pere.

Evag. l.2. c.8. p.249. not.p.70. 2.a. b. Conc. t.4. p. 968. a.b. Leo.ep.11.6.c. 2. p. Men. p.185. Boll. p.3.f. Cod.ori. C. p. 48. b. p.60.61 Cang. de C. p.126.a Cang. de C. p. 109.110. Ughl. t.6. p. 1099. c.

v. Ste. Pulquérie.

v. ſon titre.

'Priſque "dont nous avons quelquefois parlé, avoit écrit l'Hiſtoire de Marcien. [Mais il ne nous en reſte plus que quelques fragmens.]

v. Theod. II. §.

Evag. l.2. c.1. p.283. a. n.p. 66. 1.a.

L'an de J. C. 457.

L'EMPEREUR MAJORIEN.

ARTICLE I.

Majorien eſt fait Empereur : Son éloge.

L'AN DE JESUS-CHRIST 457. DE MAJORIEN 1.

'Conſtantius " & Ruſus Conſuls.

Marc. | Mar. Av. & c. Nor. faſt. p. 43.

[APRE'S la dépoſition d'Avite faite le 6 ou le 16 Octobre 456. l'Occident demeura quelque tems ſans Empereur. Il y a néanmoins apparence que Marcien, & Leon qui lui ſuccéda le 7 Février de cette année 457. s'en déclaroient Monarques, comme nous l'avons vû " de Théodoſe le jeune, après la mort d'Honoré & de Mar- v. ſon titre. cien, même après celle de Valentinien III.] 'On croit que ce v. Marcien. §. Valeſ. fr. pag. 280. fut par l'autorité de l'un de ces deux Princes, & à la priere du Senat, 'que Ricimer Général fut fait Patrice le 28 de Février, & que Majorien fut fait Général le même jour à la place de Ricimer, dit M. Valois.

v. Marcien. §. 2.

Sid. carm. p. 312.

'Saint Sidoine dans le panegyrique qu'il a fait de Majorien ; nous apprend tout ce qu'on ſçait de ſes ancêtres, & de ce qu'il avoit fait juſqu'à ce tems-ci qu'il fut élevé à l'Empire. [Nous avons marqué quelque choſe de ſes exploits ſur Valentinien III.] Son pere dont on ne marque point le nom, s'étoit attaché à Aëce ; & pour ne s'en point ſéparer, il n'avoit point voulu avoir d'autre emploi que le ſoin du tréſor public. La mere de Majorien étoit fille d'un autre Majorien que Théodoſe I. [ou plûtôt Gratien,] avoit fait en 379. Général de la Cavalerie & de l'Infanterie dans la Pannonie, [1] & les autres 1.

1. La Pannonie étoit à Gratien : Ainſi ou Majorien ſervoit ſous lui, ou il ne commandoit pas dans la Pannonie. Seroit-il paſſé de la Pannonie à l'Illyrie Orientale ſous Théodoſe ?

L'an de J. C. 457. provinces qui ſont le long du Danube, & qui remporta divers avantages ſur les Goths dans leur pays même [peut-être en 386.

L'Empereur Majorien eut donc le nom de ſon ayeul maternel, comme cela étoit alors fort ordinaire.] 'Quelques-uns l'appellent Majorain ou Majorin; mais il paroît par ' ſon épitaphe que ſon veritable nom eſt Majorien; '& on le cite ainſi de toutes ſes médailles, qui y joignent auſſi toujours le nom de Jules marqué 'en un endroit par S. Sidoine. 'Il avoit encore celui de Valere. 'Il étoit encore aſſez jeune lorſqu'il fut fait Empereur. 'Tout le monde eſtimoit ſes cheveux de couleur d'or. Vict.T.Jor. r. Got.c.45. p. 677. Evag. l.2.c.7. p.299 Proc.b. Van. l.1.c.7. p.194. Enn epig.155. p.649. Biz.f. pag.77.

'Il étoit très-adroit à tirer, & dans tous les autres exercices militaires: '& l'on aſſure qu'il avoit tué un dragon, un cerf & un ſanglier chacun d'un ſeul coup de fléche. 'Avec cela il étoit très-vigilant, plein de feu, d'ardeur & de courage, infatigable, toujours prêt au travail, & encore plus au danger où on le ſuivoit avec joie, parce qu'on n'attendoit de ſon courage que d'heureux ſuccès. 'Tout jeune qu'il étoit, ſes vûes & ſes penſées n'avoient rien de bas; " & rien ne l'arrêtoit dans la pourſuite de ſes entrepriſes. Cette grande ame n'avoit garde d'aimer l'argent. Quand il en avoit peu il s'en contentoit, & ne laiſſoit pas de donner libéralement ce peu même. 'Il étoit gai dans la converſation, & ſçavoit railler quand il vouloit, mais ſans ſe rabaiſſer hors de ſon rang. Il aimoit à s'entretenir des belles Lettres. Bir p.547. Sid. car.5. p. 317. p 308. Sid. car.5. p. 314. Proc.b.Vand. l.1.c.7 p.194. b. c Sid. car.5. p. 313 315. urget quod ſperat. pag.313 13.p. 370. p.118. 5. p.316. p 326 Proc.b. V.l.1 c 7 pag. 194 b d. Sid.p.313. l.1 ep.11.pag. 29.

[Ayant tant de qualitez aimables, il ne pouvoit manquer] 'd'être aimé de tout le monde, & on ſouhaitoit même de l'avoir pour Prince. 'Procope dit que lorſqu'il fut devenu Empereur, il fut bon à ſes Sujets & terrible à ſes ennemis. Il aſſure même qu'il ſurpaſſa en toutes ſortes de vertus tous ceux qui ont jamais porté le ſceptre parmi les Romains. Car.5. p.313. Proc.p.194.d.

'On prétend que la femme d'Aëce ſous qui il ſervoit, auſſi bien que ſon pere, étant jalouſe de ſa gloire, & s'étant imaginée ſur les folies de l'Aſtrologie qu'il regneroit un jour au lieu de Gaudence ſon fils, à qui elle ſouhaitoit de faire paſſer l'Empire de Valentinien III. tâcha de porter ſon mari à le faire tuer, '& l'obligea enfin par ſes importunitez à l'éloigner, & à le renvoyer chez lui à la campagne. Cette diſgrace lui ſervit [comme au grand Théodoſe] pour apprendre & les devoirs & les peines de ceux qui ſont en cet état, afin qu'il ne parvînt pas à l'Empire avec la ſeule ſcience de la guerre, [mais qu'il ſçût S'd.car.p.312 318. p.318.

Bar. p.458. §. 3. encore comment il faut traiter les peuples.]'Il conçut, étant particulier, l'horreur que méritent les délateurs, pour les haïr & les perſécuter étant Prince. L'an de J. C. 457.

Sid.car.5.pag. 318. 'Après la mort d'Aëce [en 454] Valentinien l'appella auprès de lui. [Il eut le malheur] de ſe trouver uni d'amitié dès

Marc.Av.pag. 211. a. ſa jeuneſſe avec Ricimer, [& engagé par cette amitié] 'à prendre part à ſa révolte contre Avite. [Il le fit apparemment dans l'eſpérance d'occuper la place de ce Prince, ſans ſonger qu'il ne la tiendroit durant peu d'années, que pour en ſortir d'une maniere encore plus cruelle & plus funeſte. Ayant été fait Général [le 28 de Février de l'an 457.] il eut avis que 900. Allemans avoient paſſé les Alpes, & étoient deſcendus dans la Rhétie, où ils pilloient un canton qu'on appelloit *campi*

n.p.122.|Buc. p.529.§ 5. Sid. p.321. *canini* ' aux environs de Bellinzona [au deſſus du lac Majour.] 'Il envoya un Officier nommé Burcon, qui bien qu'il eût peu de troupes, les défit [& les chaſſa.]

Sid. n.p 22. 'L'interregne qui ſuivit la dépoſition d'Avite, "eſt apparem- v. la n.r.

l.1 ep.11.pag. 27. ment celui 'dans lequel Péone ſe fit lui-même Préfet des Gaules ſans en avoir aucun brevet; [ce qu'aſſurément nous ne croirions pas, ſi nous ne le liſions dans S. Sidoine.] 'Ce Péone étoit

p.26. p.27. d'une naiſſance fort médiocre; 'mais il avoit bien de la hardieſſe '& le reſte de tout ce qu'il faut pour faire beaucoup de bruit

p.26. p.27. & ſe faire ſuivre d'un peuple. 'Il n'avoit pas moins d'ambition & de paſſion pour s'élever par quelque voie que ce fût. Dans cette vue il prodiguoit l'argent qu'il amaſſoit avec une épargne ſordide. Ce qui le rendoit un peu conſidérable étoit un gendre beaucoup élevé au deſſus de lui pour la nobleſſe & pour les mœurs, qu'il s'étoit acquis en lui faiſant des avantages au deſſus même de ce que permettoit la rigueur des loix. Sa hardieſſe lui ayant aſſez bien réuſſi dans quelques occaſions, ce fut ce qui le porta dans un âge déja fort avancé à ſe faire Préfet de ſon autorité propre: & il gouverna ainſi les Gaules durant pluſieurs mois, & même durant une année entiere, à la fin de laquelle [Majorien] lui envoya le brévet pour l'autoriſer dans ſa charge, juſqu'à ce qu'on lui eût donné un ſucceſſeur, ce qui arriva peu de tems après.

car.5. p.321. 'Majorien paſſa [bientôt] du titre de Général à celui de Prince & d'Auguſte, qu'il reçut par un conſentement général de tous les Ordres, du peuple, du Senat, des armées & de

Jorn.r.Got.c. 46.p 654. b. Sid. car.5. p. 308.309. ſon Collégue 'l'Empereur Leon qui regnoit alors en Orient. 'On veut qu'il ait témoigné de la peine à recevoir la puiſſance

L'an de J. C. 457. ſouveraine; [&] il écrivit peu de tems après au Senat, qu'il ne l'avoit acceptée que pour ſe rendre au deſir de tout le monde, & ne voulant pas vivre pour lui ſeul, ni donoer lieu de croire qu'il étoit ingrat envers la République, dont il n'avoit reçu tout ce qu'il étoit, qu'afin de l'employer pour elle. Bar. 458. §. 2.

in campo. [1] Il fut proclamé Auguſte à Ravenne dans [2] une campagne 6 milles. à [2] deux lieues de la ville, en un lieu nommé les petites colonnes, [qui ſervoit peut-être de lieu d'exercice aux ſoldats.] [2] On ne ſçauroit douter] qu'il n'ait été fait Auguſte dès cette aonée. Une Chronique faite au commencement du ſiécle ſuivant, dit que ce fut le premier d'Avril: [& néanmoins il y a quelque lieu de croire que cela n'arriva que ſur la fin de l'année.] C'eſt pourquoi nous reſervons pour la ſuivante ce qu'on trouve des premieres actions de ce Prince; nous nous contenterons pour celle-ci de marquer ce qui ſe paſſoit en Eſpagne. Marc. Jora. p. 654. b. Onup. app. p. 36. Note 1.

ARTICLE II.

Guerres en Eſpagne entre les Viſigots & les Sueves: Majorien travaille à ſoulager les peuples.

[1] THEODORIC Roi des Viſigots après avoir défait, & preſqu'entiéremeot ruiné les Suéves dans l'Eſpagoe, étoit paſſé ſur la fin de l'année précédente de la Galice dans la Luſitanie, où [1] après avoir ruiné beaucoup de villes d'Eſpagne & beaucoup d'Egliſes, il mit le ſiége devant Meride [qui en étoit la capitale, & l'obligea de ſe rendre.] Il vouloit auſſi la piller & la ſaccager, [1] mais Sainte Eulalie [célébre Martyre de cette ville] l'en empêcha par quelques prodiges qui l'épouvanterent. [Il ne ſortit pas néanmoins auſſi-tôt de cette ville, [1] comme l'écrit S. Iſidore. [1] Car il demeura juſqu'après Pâques de cette année, qui étoit [non] le 28. de Mars comme on le lit dans Idace, [1] mais le 31. Il en ſortit auſſi-tôt après les fêtes, étonné par quelque nouvelle fâcheuſe qu'il reçut, & retourna dans les Gaules [On ne dit point ce que c'étoit que cette nouvelle.] Il pouvoit craindre & ſes freres, comme l'événement le fit avoir, & les ennemis d'Avite dont il avoit été le principal protecteur. Idat. Iſid. Chr. G. Cuſp. p. 451. Idat. p. 35. Iſid. chr. G. Idat. p. 35. 2.

1. *V. Cal. Aprilis.* Il faut lire apparemment *II. Cal.* [1] auquel Victorius marque Pâques en 457. Buch. cycl p. 59.

p. 36. 'Il laiſſa néanmoins en Eſpagne une partie de ſes troupes, compoſées de différentes nations ſous pluſieurs Capitaines, & les envoya en Gallice [apparemment contre Ajulphe rébelle, &] contre les Sueves qui ne s'étoient pas encore ſoumis à lui. Ces troupes paſſérent en chemin par la ville d'Aſtorga tenue par ceux qui prenoient le nom de Romaios. Elles y furent reçues comme amies après avoir fait tous les ſermens qu'on voulut; mais dès qu'elles y furent entrées, elles la ſaccagerent, la brûlerent, tuerent ou emmenerent les habitans priſonniers avec le Clergé, même deux Evêques qui s'y trouverent, & ravagerent enſuite tout le pays. On marque qu'ils avoient ordre [de Théodoric] d'agir de la ſorte. Les Goths traiterent de même la ville de Valence; mais ayant aſſiégé le Château de Coviac L'an de J. C. 457.

Cuſ. p. 451. b. à " dix ou douze lieues d'Aſtorga, ils en furent ' repouſſés avec grande perte, & s'en retournerent dans les Gaules. Jornande dit que Théodoric après s'en être revenu tout effraié dans les Gaules, n'en fut que plus furieux & plus cruel: de ſorte que portant la guerre par tout, il pilla, ruina, brûla campagnes, villes, égliſes. 30 milles.

Jor. r. Gor. c. 44. p. 677. [Nous avons marqué ſur Avite,] 'que ſelon Jornande Théodoric avoit envoyé une armée contre Ajulphe; & il fut défait,

Idat. Iſid. chr. V. [de quoi Idace ne dit rien.] ' Pour les Sueves après la " mort de Requiaire leur Roi, ils en avoient élu un autre nommé Maldra. Mais une partie d'entr'eux l'abandonna bientôt pour ſuivre un nommé Frantan. Ayant ainſi la guerre entr'eux, ils tâcherent d'avoir la paix avec les Galiciens, [c'eſt-à-dire avec les habitans du pais, qui s'étoient toujours défendus dans les châteaux, les montagnes, & peut-être encore dans les grandes villes. Je penſe que ce ſont ceux qu'on appelle auſſi Romains, ſans doute parce qu'ils reconnoiſſoient toujours l'Empire.] v. Avite.

Idat. p. 37. ' Quelque traité que les Sueves euſſent fait avec eux, ceux du parti de Maldra ne laiſſerent pas avec leur perfidie ordinaire d'aller piller la Luſitanie, & d'y tuer beaucoup de Romains [ſous prétexte ſans doute de faire la guerre aux Goths.] Ils furent reçus comme amis dans Lisbonne; & on ne marque pas s'ils la pillerent: ils ſe contenterent peut être d'en demeurer maîtres.] Ce qu'Idace met enſuite, ſe rapporte à l'année ſuivante, comme on le voit par l'éclipſe dont il parle.

Digitized by Google

L'an de J. C. 458. L'AN DE JESUS-CHRIST 458. DE MAJORIEN 1, 2. E.

* *Leo & [Julius Valerius] Majorianus Augg. Conſuls.* Paſc.p.330.d.

' Leon & Majorien qui avoient tous deux commencé leur Marc. &c. Buch. p. 59] empire en 457. furent tous deux ' auſſi Conſuls en 458. ' Leon Paſch. p.472.] le plus ancien Auguſte, eſt auſſi d'ordinaire nommé le premier, Cad.]Onu. p. même par les Occidentaux. [' Victor de Tunne] & d'autres 56. ne nomment même que lui. Marius ſeul met Majorien le premier [contre l'ordre toujours obſervé entre les Empereurs.] Paſc. 461. ' S. Leon le met ſeul dans une ou deux de ſes Lettres. ' Toutes Leo. ep. 129. les autres ſont dattées du Conſulat de Majorien, & c'eſt l'or- 135. p.688. dre que Majorien même garde dans les loix qu'il a faites. ' On 717. voit par ces loix que Baſile fut cette année Préfet du Prétoire, ep. 128. 130. 134. [& en Italie ſans doute. C'eſt apparemment] ' celui qui fut Cod. Th. nov. Conſul en l'an 463. auquel il étoit encore Préfet & même Pa- 7 8.p.36. &c. trice. ' Une inſcription de cette année-là, lui donne le nom de 2.p.37.2. Flave. ' Sidoine qui l'appelle Cecina Baſilius, & qui nous apprend qu'il étoit de l'ancienne famille des Deces, en parle fort avantageuſement, le préférant à tous les Conſulaires de ſon tems, ſur-tout pour la ſolidité & la gravité. ' Il paroît qu'Emilien étoit Préfet de Rome le 10 de Juillet; ' & Ennode Intendant du Domaine le 4 Septembre. Nor.faſt.p.43. Sid.l.1.ep.9.p. 22. Cod. Th. nov. 6. p.35. 7.p.36. 1.

' Sidoine nous repréſente Majorien comme un Prince tout guerrier, & qui avoit preſque toujours la cuiraſſe ſur le dos. [Mais il n'eut pas moins ſoin de la police, comme on le voit par les loix qui nous reſtent encore de lui.] ' Nous avons une Lettre qu'il écrivit au Senat le 13 Janvier de cette année, par laquelle il prie ceux de ce Corps de prendre part aux ſoins du gouvernement qu'ils lui avoient mis entre les mains, étant réſolu de gouverner toutes choſes avec l'autorité de Chef & de Prince, puiſqu'ils l'avoient obligé de prendre cette qualité, & obſequio. avec " la déférence d'un Collegue. Il proteſte qu'il maintiendra la juſtice dans ſa vigueur, que l'innocence ſera en ſureté & la vertu récompenſée: qu'il a toujours condamné les délateurs, qu'il les hait encore, qu'il ne ceſſera point de les pourſuivre; & qu'ainſi il ne faut point craindre que les calomniateurs nuiſent à d'autres qu'à eux-mêmes. Il dit qu'il a délivré l'Empire clade. Romain de l'ennemi étranger & des " malheurs domeſtiques. [Je ne vois pas ce qu'il veut dire.] Sid. car. 5. p. 308. Cod. T. nov. 3 p.34.

1. ' Les faſtes d'Idace ſont tout à fait brouillés en cet endroit. Paſc. p.450.

5. p. 35. 2. ' Le 9 de Mars il adreſſa un ordre à tous les Gouverneurs des provinces pour faire élire dans chaque ville des défenſeurs, qui puſſent ſoutenir les foibles contre les oppreſſions des plus puiſſans, & lui donner avis de toutes les choſes qui ſe feroient contre les régles des loix & de la juſtice. Il dit que ce ſera le moyen de repeupler les villes que les habitans abandonnoient preſque par tout depuis qu'on avoit ceſſé d'y établir des défenſeurs. L'an de J. C. 438.

nov. 4. p. 34. 2. 8. p. 36. 1. ' Il publia dès le lendemain une autre loi adreſſée à [Baſile] Préfet du Prétoire, il proteſte que dès qu'il a été élevé à l'Empire, ſon principal deſir a été de travailler au ſoulagement des

4. p. 341. peuples. C'eſt pour cela que par cette loi il remet généralement tout ce qui étoit dû au Fiſc juſqu'au commencement de la onziéme Indiction qui couroit alors [depuis le mois de Sep-

2. p. 35. 1. tembre précédent.] ' Et pour l'avenir il ordonne que les impôts ſeront levés ſelon l'ancienne coutume, par les Gouverneurs des provinces, & non plus par des Officiers appellés *Palatini & Canonicarii*, qui n'obéiſſant qu'au Préfet du Prétoire, ſe ſervoient de leur pouvoir pour faire mille exactions qui ruinoient les peuples, ſans que le Prince en profitât. Comme les Intendans & les Receveurs des Perſonnes puiſſantes évitoient aiſément de payer ce qu'ils devoient des impôts, parce qu'on n'oſoit les aller exécuter chez eux, il ordonne qu'il ſeront obligés de ſe venir préſenter aux Gouverneurs lorſqu'ils feront la viſite de leurs provinces.

6. p. 35. 2. ' La loi du 10 de Juillet adreſſée à Emilien " Préfet de Rome, défend abſolument de toucher aux anciens édifices pour en faire d'autres, ſoit particuliers, ſoit même publiques, comme il ſe plaint que l'on avoit fait aſſez ſouvent : & ſi quelque édifice eſt tellement ruiné, qu'on ne le puiſſe plus rétablir, la loi ordonne qu'on en conſultera le Senat, qui examinera la choſe & en fera ſon rapport. [Il falloit que l'autorité du Senat fût bien anéantie, pour ne pas même regler des choſes de cette nature.] v. la Note 2.

ARTICLE

L'an de J. C. 458

ARTICLE III.

Loix de Majorien ſur la conſécration des vierges & ſur quelques autres ſujets.

MAJORIEN fait paroître beaucoup de zéle pour l'honneur du Chriſtianiſme, auſſi-bien que pour l'intérêt de l'Etat dans ſa loi du 26 d'Octobre, célébre par la défenſe qu'il y fait " de donner le voile aux vierges avant l'âge de 40 ans. Il ordonne que les peres ou les autres parens qui faute de bien ou d'affection pour leurs filles, leur feront donner le voile avant cet âge, pour leur ôter la liberté de ſe marier, ſeront privés du tiers de leur bien, & qu'on proſcrira même les Diacres qui contribueront à cette impieté & à cette dériſion exécrable des choſes les plus ſacrées. ' Il ajoute que ſi une fille contrainte à embraſſer la virginité, vient à ſe trouver libre avant l'âge de 40 ans, elle aura une liberté entiere de ſe marier & de demander la part qui lui appartient dans la ſucceſſion de ſon pere & de ſa mere.

Cod. Th. novi 8. p. 36.

v. S. Leon. §.

p. 36. 2.

Il ordonne enſuite que les femmes qui demeureront veuves & ſans enfans au deſſous de 40 ans, ſeront obligées de ſe remarier dans l'eſpace de cinq ans, ou de céder la moitié de leur bien à leurs héritiers naturels. Que ſi celles qui ont des enfans laiſſent en mourant leur bien à l'Egliſe, ou à d'autres perſonnes étrangeres, le teſtament ſera nul, à moins qu'on ne prouve que les enfans on été deshérités pour des raiſons légitimes : ' que les mariages faits ſans dot de part & d'autre, ne ſeront point réputés pour mariages, ni les enfans qui en viendront pour légitimes : ' que ceux qui ſeront inſtitués héritiers ou légataires, ne l'étant point naturellement, céderont au Fiſc le tiers de ce qui leur aura été laiſſé. ' Il reconnoît lui-même que ſa principale vûe dans cette loi étoit la multiplication & la ſplendeur des familles, [mais à laquelle il vouloit qu'on fît ſervir la Religion.] ' Severe qui uſurpa l'Empire après que Majorien eut été tué, caſſa entiérement cette loi le 20 Février 463. hors un article qui ne touche point l'Egliſe.

1.

2.

3.

p. 37. 2.

' La loi du 6 Novembre 458. eſt toute entiere pour le rétabliſſement des Curies & des Corps de ville, qu'elle appelle les nerfs de la République. Elle régle beaucoup de choſes ſur ce

nov. 1. p. 323 33.

p. 33. 2. point, '& entr'autres que les Gouverneurs ne pourront ſe faire défrayer par les villes que durant trois jours, ni recevoir pour leur dépenſe que ce qui étoit marqué par un Edit du Préfet; que s'ils recevoient quelque choſe de plus, ils perdroient leurs charges, & ſeroient proſcrits, les préſens qu'un Juge reçoit devant paſſer pour des extorſions. [On voit par cette loi auſſi bien que par beaucoup d'autres, que les Sujets de l'Empire avoient très peu de liberté pour diſpoſer de leur perſonne & de leur bien.]' Il falloit qu'un bourgeois eût permiſſion du Préfet pour vendre une terre. ' Majorien y paroît caſſer abſolument les mariages des bourgeoiſes avec les ſerfs. L'an de J. C. 458.

2. ' Cette loi ne regarde l'Egliſe qu'en ce qu'elle ordonne que les perſonnes engagées dans les Corps de ville, ou dans d'autres Corps, qui ſeront entrées dans l'état eccleſiaſtique ou monaſtique, en ſeront retirées pour rentrer dans l'engagement de leur premiere condition, hors les Diacres, les Prêtres & les p. 33. 1. Evêques, qui ſeront ſeulement obligés de donner de leur vivant la moitié de leur bien à leurs enfans qui ſeront du Corps, ou au Corps même, & le reſte après leur mort. Elle ajoute que ſi quelque perſonne pour fuir ſon corps, a recours à l'aſile de Bar. p. 458. §. 3. l'Egliſe, l'Archidiacre ſera " contraint de la repréſenter. ' Majorien travailloit à rétablir l'Empire par ces loix, que Baronius appelle des loix excellentes, '& dont quelques-unes étoient dignes de venir des avis de S. Leon qui gouvernoit alors l'Egliſe Romaine. " conſtrictus.

§. 4.

ARTICLE IV.

De Pierre, Magnus & Gille Officiers de Majorien.

Sid. car. 5. p. 327. ' SIDOINE loue beaucoup les Officiers dont Majorien ſe ſervoit, & entr'autres Pierre, par la bouche duquel il faiſoit entendre ſa volonté par toute la terre. [Ainſi il ſemble que c'étoit lui qui dreſſoit les loix de ce Prince. Mais c'étoit l'office du Queſteur, l'une des premieres charges de l'Empire.] Et l. 9. ep. 13. p. p. 724. 282. Pierre n'avoit pas cette charge. ' Sidoine dit qu'il étoit ſeulement ' Secrétaire de Majorien pour écrire ſes Lettres, [ce qui ep. 13. p. 275. 2. 276. 2. étoit une qualité bien inférieure.]' Il écrivoit fort bien en vers & en proſe. Il a fait un' Livre dont Sidoine a fait l'éloge, ſans p. 274. 275. car. 3 p. 307. marquer ſeulement de quoi il traitoit. 'Sidoine lui dédia le panégyrique qu'il avoit fait de Majorien, & il en parle comme Magiſter epiſtolarum.

L'an de J. C. 458. d'un homme d'honneur qui ſçavoit eſtimer ce que ſes amis faiſoient de bien, & couvrir leurs fautes ſans leur inſulter. 'Le P. Sirmond croit que ce Pierre eſt encore le maître "des regiſtres que Sidoine met entre les excellens Miniſtres de Majorien : [en quoi je ne ſçai s'il a raiſon.] 'Ce Maître des regiſtres étoit apparemment chargé de répondre aux Ambaſſades des peuples étrangers.

Scriniorum. 5. p.327. n.p. 125. Car.5. p.327.

'Sidoine releve beaucoup la ſageſſe & les mœurs de celui qui étoit Préfet des Gaules à la fin de cette année. 'Le P Sirmond croit que ce pouvoit être Magnus, 'qui fut Conſul [en 460] & qui avoit été Préfet quelque tems auparavant. 'Il paroît que c'étoit un homme de Lettres. 'Il étoit grand d'effet auſſi bien que de nom. 'Sidoine en fait un grand éloge, '& eſtime ſon ſtile 'plein de force & de gravité. On voit qu'il étoit de Narbonne. 'Il fut pere de Magnus Felix qui quitta les premieres dignitez de l'Empire pour embraſſer l'humilité de la vie religieuſe.

p.327. not. p.125. l.1.ep.11.p.23. 28. 29. p.29. Car.14.p.371. 63. p.413. rigor. ep.10. p.140. n p.125. car. 23 p.136. p.136. Bibl.P. t.3.p.43.

'Majorien s'appliquoit particuliérement aux affaires de la guerre, mais il en partageoit le ſoin avec " Ricimer qu'il appelle ſon pere & ſon Patrice. 'En prenant l'Empire, il lui avoit apparemment remis la charge de Général des armées Romaines, 'que Ricimer avoit en 460. 'Je ne doute point que ce ne ſoit ce Général que Sidoine loue ſi fort à la fin de cette année. 'Je penſe que lui & Aëce étoient proprement Généraux de l'armée Impériale & " des troupes qui ſuivoient le Prince; ce qui n'empêchoit pas qu'il n'y eût encore d'autres Généraux dans les provinces.

v. Avite. Cod. Th. nov. 3. p.34. militiæ præſentis. Val.r.fr.pag. 190. Cod.Th. nov. 2. p.34. Sid.car.5.pag. 327. n. Sava. Val.r.fr. pag. 190.

'En effet S. Grégoire de Tours marque qu'Egide ou Gille étoit en ce tems-ci Général d'armée dans les Gaules 'dont il tiroit ſa naiſſance. 'Ce Gille étoit un homme "d'un mérite extraordinaire, qui avoit même la réputation de plaire à Dieu par de bonnes œuvres. 'Paulin Poëte du même tems l'appelle dans ſon ſixiéme Livre un homme illuſtre " par ſa valeur, & plus encore par ſes mœurs, dont la plus grande gloire étoit d'avoir une grande foi. [Il ſçavoit auſſi ſe faire aimer des hommes, puiſque les François ſe ſoumirent volontairement à lui, comme nous le verrons en " un autre endroit. 'On croit que c'eſt lui que Priſque appelle Nigide. Il en parle comme d'un homme de cœur & d'exécution, fidéle & affectionné à Majorien. [Mais quelque grandes & quelque bonnes qualitez qu'il pût avoir, ſes actions feront voir qu'il croyoit tout légitime pour

Gr.T.h.fr.l.2. c.11. p.280.b. Priſc. p.42.b. insignis. Idat. p.41. Bibl.P.t.8. p. 878. 2.e. virtute. v. Clovis. Priſc p.42.61 n. p.209. Buc. p.529. §.6.

Gr.T.h.fr.l.2. c. parvenir à ſes fins.] ' Il eut un fils nommé Syagre. [Et je ne ſçai s'il n'y a rien qui nous empêche de croire que c'eſt [' ce Sid.l.8.ep.8.p. 226. Syagre à qui Sidoine a écrit pluſieurs Lettres. Il étoit d'une race Patricienne, honorée de toutes les charges les plus émi- l.5. ep.5. pag. 249. nentes; ' & il étoit deſcendu en ligne maſculine de Syagre ep. 17. p. 149. Conſul [en 382.] ſon biſayeul ' dont le tombeau étoit à Lyon. Coint. 451. §. 5. ' Le P. le Cointe paroît croire que c'eſt le même. [Ainſi Gille Sid.l.1.ep.7.p. 16. aura été couſin germain] ' de Tonance Ferreol petit fils du même Syagre par une fille. [Si c'eſt Majorien qui a fait Gille Général des armées des Gaules, il peut ne lui avoir donné cette dignité que l'année ſuivante, pour s'acquérir les François qu'il gouvernoit.] L'an de J. C. 458.

ARTICLE V.

Majorien défait les Vandales; vient à Lyon: Affaires d'Eſpagne: Maldra Roi des Sueves eſt tué.

Sid. car. 5. p. p. 321, 328. ' MAJORIEN dès le commencement de ſon empire défit les Vandales qui étoient deſcendus pour piller ſur la côte de la Campanie. Le beau-frere de Genſeric qui les com- n. p. 122.] mandoit y demeura ſur la place. ' On croit que cela arriva vers Sinueſſe entre les embouchures du Garigliano & du Volturno. [Majorien ne ſe trouva pas à cette rencontre, puiſque Sidoine ne le dit pas: & ſelon les loix de cette année il y a apparence qu'il ne quitta point Ravenne avant le 6 de Novembre.]

p. 323. ' Il s'occupoit durant ce tems-là à préparer une grande flote contre les Vandales, à laquelle les Gaulois quoique foulés depuis long-tems par les impôts, ne laiſſoient pas de contribuer Priſc. p. 42. a. avec joie. ' Il aſſembla pour cela juſqu'à 300 vaiſſeaux. ' Il Sid. car. 5. p. 324. raſſembla auſſi tout ce qu'il avoit pû avoir de troupes de di- Proc. b. Vand. l.c.7. p.194.a. vers Barbares, dont Sidoine fait une longue énumération. ' Procope parle de grands préparatifs qu'il faiſoit contre les Vandales. Caſſiodore les marque auſſi ſur cette année: [Et Majorien y travailla encore les années ſuivantes. Mais Dieu ne voulut pas que cette entrepriſe eût aucun ſuccès.]

Cod. Th. nov. 1. p. 32. 33. ' Majorien étoit encore à Ravenne le 6 de Novembre, ſelon la datte d'une de ſes loix. ' Il ne laiſſa pas d'en partir en une ſaiVal. r. fr. pag. Sid. car. 5. pag. 325. ſon ſi avancée ' pour paſſer les Alpes au milieu des froids & des glaces de l'hyver. Entre les Barbares qui le devoient ſuivre, il

L'an de J. C. 458. y en eut qui étant excités par un nommé Judila, refuſerent d'obéir, & firent une ſédition.

'On croit que c'étoient des Huns. Mais les autres troupes, n. p. 124.
'ſans attendre même l'ordre de Majorien, ſe jetterent ſur les Car. 5. p 325.
ſéditieux, & les taillerent en piéces. Majorien laiſſa à ceux-
ci les dépouilles de ceux qu'ils avoient tués. 'Sidoine rappor- 325. 326.
te qu'en paſſant les Alpes un Barbare du Nord ne pouvant
néanmoins ſupporter la rigueur du froid, & murmurant con-
tre un Prince qui tourmentoit ſi fort ſes ſoldats, il l'encoura-
gea lui & les autres par ſon exemple, allant le premier à
pied au milieu des glaces; '& tout le monde le ſuivit avec p. 317.
x; plaiſir, [x] parce que jamais un Prince n'eſt mieux obéi, que
quand il fait ce qu'il veut que les autres faſſent.

'Il vouloit aller à Lyon; mais avant que d'arriver il y envoya p. 327.
Pierre ſon Secrétaire, pour retirer cette ville des mains des
ennemis qui s'en étoient rendus maîtres. 'On croit que ce pou- Val. r. fr. pag.
v. Avite. voient être [y] les Bourguignons. 'Pierre les obligea de ſe retirer 186.
de la ville & de donner même des ôtages [pour aſſurance Sid. p. 327.
qu'ils demeureroient fidéles.] 'Cela ne ſe fit, ce ſemble, p. 328.
qu'après quelque combat où les troupes de Majorien eurent l'a-
vantage.

'Sidoine qui avoit ſoutenu quelque tems contre lui le parti 4. p. 308.
[d'Avite ſon beau-pere,] avoit auſſi fait dès-lors ſa paix avec
lui, & en avoit obtenu ſa grace, 'l'étant apparemment venu 5. p. 328.
trouver pour cela. Majorien vint donc à 'Lyon, où Sidoine p. 327.
prononça ſon panégyrique, 'lorſqu'il étoit encore Conſul, & p. 368.
ainſi 'avant la fin de cette année. 'Comme la ville de Lyon n. p. 116.
avoit beaucoup ſouffert pendant les derniers troubles, Sidoi- Car. 5. p. 327.
ne prit cette occaſion pour ſupplier Majorien d'en prendre
ſoin, & de lui accorder quelque ſoulagement afin de la réta-
blir. 'Il adreſſa dans le même tems un autre petit poëme à 13. p. 370. [a.
Majorien, où il le prie encore de ſoulager la ville de Lyon ſa 144.
patrie? Mais il le prie auſſi de le décharger lui-même du tri-
but qu'il étoit obligé de payer pour trois perſonnes.

'Majorien ne venoit à Lyon qu'en paſſant: & ainſi il peut Car. 5. v. 576.
bien avoir été achever l'hyver à Arles, où il étoit le 17 A- Cod. Th. nov.
vril 459. 9. p. 572.

'Pour reprendre la ſuite des affaires d'Eſpagne, Frantan qui Idat. Lid. chr.
partageoit avec Maldra les reſtes des Sueves, mourut bientôt 50.

[x] tum extera paret
Turba libens, ſervit propriis cùm legibus autor,

après entre Pâques & la Pentecôte [de cette année.] Ainſi L'an de J. C. 458.
Idat. p. 37. tous les Sueves ſe réunirent ſous Maldra; & par ſon ordre ils allerent piller la Galice le long du Douro, ſans ſe mettre en peine des traitez faits avec ceux du pays l'année précédente. Théodoric Roi des Viſigots avoit cette année une armée en Eſpagne ſous la conduite de Cyrila. On n'en marque point d'autre exploit, ſinon qu'au mois de Juillet elle paſſa dans la
Cuſp. p. 452. b. Bétique, & fit les mêmes maux dans cette province que les
Idat. p. 37. Sueves dans la Galice. Idace marque enſuite ſans s'expliquer davantage, qu'il vint vers les Sueves des Ambaſſadeurs des Goths & des Vandales, qui s'en retournerent. [Il y a quelque lieu de croire que Théodoric & Genſeric s'étoient unis enſemble contre Majorien, & qu'ils étoient bien aiſes de faire entrer les Sueves dans la même union, en faiſant leur paix avec
p. 37. Théodoric. Cette paix ne ſe fit pas néanmoins,] puiſque Théodoric envoya encore des troupes en Eſpagne l'année ſuivante. Idace met tout ce que nous venons de dire avant une éclipſe de Soleil qui arriva le mercredi [28 Mai de cette année.]

L'AN DE JESUS-CHRIST 459. DE MAJORIEN. 2, 3. D.

Ricimer & Patricius Conſuls.

Paſc. 320. d. [472. &c. p. 450. On voit clairement par les Faſtes d'Idace que Ricimer étoit Conſul pour l'Occident, & Patrice qu'il ne nomme pas pour
p 578. l'Orient, quand on ne le ſçauroit pas d'ailleurs. & qui de Oriente. v. S. Leon §.

Théodoric rappella cette année de la Bétique le Général
Idat. p. 37. Cyrila; mais il envoya en ſa place Sunieric avec de nouvelles troupes: ce qui n'empêcha pas les Sueves de piller en même tems la Luſitanie ſous la conduite de Maldra, & la Galice
Iſid. chr. G. ſous Remiſmond fils de ce Prince que Jornande appelle Rich-
Cuſp. p. 451. 1. mond. Il y eut un combat entre les Sueves & les Galiciens,
Idat. p. 38. qui y perdirent diverſes perſonnes de qualité. Les côtes de la
Idat. p. 38. Galice furent encore pillées par les Herules qui y deſcendirent & y firent de grandes cruautez. On marque qu'ils alloient dans la Bétique, [mais on ne dit pas pourquoi. Maldra ſentit bientôt les effets de la colere de Dieu irrité par tant de pillages qu'il faiſoit ſur les peuples de la Galice, & ſouvent contre ſon ſerment.] Car il tua cette année ſon propre frere [qui n'eſt point nommé,] & il fut tué lui-même l'année ſuivante ſur la fin de Février. On marque qu'après avoir tué ſon frere, il entra comme ennemi dans le château de Portucal.

L'an de J. C. 459.

ARTICLE VI.

Les Viſigots défaits par Majorien, s'allient avec lui : Loi de ce Prince ſur les adulteres & contre les ordinations forcées.

'IL y avoit auſſi cette année une guerre dans les Gaules entre Majorien & Théodoric Roi des Viſigots, qui y fut défait dans un combat. 'M. Valois croit qu'il faut rapporter à cette guerre ce que nous trouvons dans l'Hiſtoire de S Martin, écrite en vers peu après ce tems-ci par Paulin [de Perigueux.] 'Car cet Auteur dit que Gille en qui conſiſtoit alors toute l'eſpérance [des Romains] ſe trouvoit aſſiégé dans une ville, ſans ſe pouvoir joindre avec les troupes qui étoient venues pour le ſecourir: tout le monde trembloit pour lui: enfin ayant invoqué le ſecours de Saint Martin, il fit une ſortie ſi vigoureuſe qu'il diſſipa les ennemis, joignit le ſecours & rendit la joie & l'aſſurance aux peuples & au Prince même Dans le tems que la choſe arriva, le démon le dit à Tours par un poſſédé au milieu de l'Egliſe de Saint Martin. 'Paulin ajoute qu'on apprit de la même maniere la délivrance de la ville d'Arles, que Dieu accorda aux prieres de Saint Martin & de Saint [Genès] ſon Patron, lorſqu'elle étoit extrémement preſſée par les ennemis. [Il n'en marque point d'autres circonſtances.]

Idat. p. 38. Val. r. fr. pag. 190. 191. Paul. v. M. l. 6. p. 878. a e. f. Gr. T. m. M. l. 1. c. 2. p. 552. Paul. p. 879. a b. c.

3. 'Majorien étoit à Arles le 17 d'Avril de [1] cette année, & il y fit une loi touchant l'adultere ſur lequel il avoit déja fait quelque ordonnance. L'occaſion de celle-ci vint d'un Ambroiſe qui avoit été convaincu de ce crime. Rogatien Gouverneur de Toſcanne l'avoit ſeulement relégué pour quelque tems en un certain lieu: & Ambroiſe ne s'étoit point retiré au lieu que la ſentence lui marquoit. Rogatien manda la choſe à l'Empereur pour ſçavoir ce qu'il avoit à faire. Majorien lui répondit qu'il eut dû punir plus ſéverement un crime ſi déteſtable : „ Vous „ n'avez pas peſé, porte la loi, la douleur d'une injure qui ne „ vous regardoit pas, puiſque vous avez laiſſé la vie à un hom„ me qui a éteint en lui toute pudeur, & qui s'eſt ſouillé par „ un crime qui comprend tout ce qu'il y a d'indigne d'un hom-

Cod. Th. n. 9. p. 37. 2.

1. *Richomere & Clearcho Coſſ.* qui ſont ceux de 384. où aucun Empereur n'étoit à Arles. Il faut aſſurément *Richimere & Patricio*, ou plûtôt *Richimere* tout ſeul comme dans la Lettre 136. de S. Leon *p.* 719.

„ me. „ Il falloit qu'il fût bien éloigné de ce crime pour en parler avec tant de force.] Il ne condamne pas néanmoins Ambroiſe à la mort, mais il ordonne qu'il ſera relégué, & même tranſporté [comme priſonnier] hors d'Italie; que tous ſes biens ſeront confiſqués; [& que s'il ne ſe remet pas entre les mains de la Juſtice,] il ſera permis à tout le monde de lui ôter la vie juſques dans l'enceinte de la ville de Rome. Il veut que cette Ordonnance ſoit générale pour tous ceux qui tomberont à l'avenir dans le même crime, afin d'arrêter le cours de ces infamies, & mettre la pudeur en ſureté ſous la garde & la protection du Public. L'an de J. C. 459.

Idat. p. 88. Cuſp. p. 451. b. Idat. p. 38. p. 37. Iſid. chr. G. Idat. p. 39. p. 40. p. 39. &c.

'Après la défaite des Viſigots, Théodoric leur Roi fit la paix, & une alliance très-ferme avec Majorien, à qui il promit un ſecours contre les Suéves & les Vandales. 'Nepotien Général d'armée, & le Comte Sunieric envoyerent porter la nouvelle de cette paix aux peuples de la Galice. 'Sunieric étoit, comme nous avons dit, Officier de Théodoric. 'Saint Sidoine a cru la même choſe de Népotien: & en effet 'Idace le qualifie l'année ſuivante de Chef de l'armée des Goths avec Sunieric: '& en 461. il dit que Théodoric lui donna un ſucceſſeur. [Ainſi ce pouvoit être quelque Gaulois de Guienne ou de Languedoc ſoumis aux Goths, comme Arbore dont nous parlerons dans la ſuite. 'Il paroît que lui & Sunieric commandoient les armées en Eſpagne, & gouvernoient le païs que Théodoric y avoit conquis en 456.

Priſ. p. 42. a.

'Non-ſeulement Majorien s'acquit les Goths pour alliés, d'ennemis qu'ils étoient auparavant; mais il ſe ſoumit de même toutes autres nations Barbares, les unes par les armes, les autres par des traitez; & ainſi il ne ſongeoit plus qu'à aller [l'année ſuivante] deſcendre en Afrique pour faire la guerre aux Vandales.

L'AN DE JESUS-CHRIST 460. DE MAJORIEN 3, & 4. C. B.

'Magnus & Apollonius Conſuls.

Paſc. p. 450. 472. &c. p. 321. 461. Marc. LOnup. p. 306. c.

[Comme les Latins mettent Magnus pour le premier Conſul de cette année,] '& les Grecs Apollone, 'il eſt viſible que ce dernier étoit Conſul pour l'Orient, & l'autre pour l'Occident, [ou "Magnus de Narbonne Préfet & Conſul étoit célébre en ce tems-ci:] Il eſt nommé ſeul dans quelques inſcriptions de Rome. v. §. p. 43.

Nous

L'an de J. C. 460. 'Nous avons une loi de Majorien donnée le 28 Mars à Arles, par laquelle il paroît que ce Prince avoit accordé plus de liberté que ſes prédeceſſeurs pour embraſſer l'Etat Eccléſiaſtique. Mais il défend par cette loi d'y élever perſonne malgré lui, & permet de citer ceux qui l'auront fait devant les Juges "ordinaires, pour examiner la choſe par les loix. [Je penſe qu'il entend les Juges Civils.] Il ordonne que ſi la violence eſt vérifiée, l'Archidiacre payera dix livres d'or, l'Evêque ſera renvoyé au Pape pour être puni, & le Clerc aura la liberté de faire ce qu'il jugera à propos, ſans être lié par ſon ordination. [Il jugeoit fort bien que ces ordinations violentes ne ſe pouvoient gueres faire qu'à la ſollicitation des peres & des meres, qui vouloient avantager quelques-uns de leurs enfans au préjudice des autres. C'eſt-pourquoi] il ordonne que quand il y auroit preuve de cette colluſion, les peres & meres ſeroient obligés de céder le tiers de leur bien à celui qu'ils auront fait ordonner de la ſorte. Il ne donne point d'action pour les Evêques ordonnés par force, [ſuppoſant ſans doute qu'on ne les pouvoit forcer à recevoir une dignité ſi éminente que par l'eſtime de leur vertu, & qu'eux ne la pouvoient refuſer que par la même humilité qui les rendoit dignes d'y être élevés.] Il défend par la même loi ſur peine de la vie d'arracher perſonne de l'azile ſacré des Autels, ſurtout ceux dont les crimes meritoient la mort. La note ajoutée à cette loi nous apprend qu'elle contenoit pluſieurs autres articles. Elle eſt addreſſée au Comte Ricimer Général des armées, & Patrice.

competentes.

Cod. Th. nov. 2. p. 34.

ARTICLE VII.

Entrepriſe de Majorien contre les Vandales ſans effet : Troubles en Galice.

[MAJORIEN demeura donc à Arles juſqu'à Pâques, qui étoit le 27 de Mars. Il en partit peu après] 'pour aller en Eſpagne, 'où il entra au mois de Mai dans 'le deſſein de paſſer delà en Afrique, & y faire la guerre aux Vandales. Il vint à Sarragoce. Procope 'prétend que pour ſe mieux informer de l'état des Vandales, il avoit été lui-même en Afrique ſous un nom & un habit déguiſé.

Mar. Av. Idat. Priſc. p. 42. a. Vict. T. ad. Proc. b. Vand. l. 1. c. 7. p. 194. b. c.

ſé, ayant fait teindre ſes cheveux, & prenant la qualité d'Ambaſſadeur, & que comme Genſeric lui faiſoit voir ſon arſenal, toutes les armes qui y étoient ſe remuerent d'elles-mêmes avec un grand bruit. 'Il ajoute qu'après que Majorien s'en fut retourné, Genſeric ſçut que c'étoit ce Prince même qui étoit venu voir ſa Cour. [Mais ni le fond ni les circonſtances de cette hiſtoire n'ont gueres d'apparence de verité.] L'an de J. C. 460.

d. d.

'Genſeric craignoit autant l'iſſue de cette guerre, que les Romains ſe rejouiſſoient dans l'eſpérance qu'elle auroit un heureux ſuccès pour l'Empire, ayant Majorien pour chef. Il députa en effet à Majorien pour traiter de paix : mais on ne put convenir des conditions ; de ſorte que Genſeric ruina lui-même toute la Mauritanie, & en empoiſonna toutes les eaux, parce que Majorien y devoit deſcendre d'abord pour gagner enſuite Carthage par terre.

a.Proc.p.194. d.

] Priſc. p.42. a.Proc.p.194. a. Idat.Mar.Av.

'Majorien avoit aſſemblé pour cette guerre une très-puiſſante armée, & juſqu'à 300. vaiſſeaux. Un aſſez grand nombre de ces vaiſſeaux étoient dans le Golfe d'Alican près de Carthage, où Majorien étoit *déja* prêt d'arriver pour paſſer en Afrique, lorſque les Vandales vinrent attaquer ces vaiſſeaux, & les emmenerent par le moyen de quelques perſonnes qui trahiſſoient les Romains. 'Ce malheur rompit l'entrepriſe de Majorien, & l'obligea de s'en retourner en Italie. 'Il prit ſa toute par les Gaules, & il y paſſa l'hyver [apparemment à Arles] 'où nous verrons qu'il étoit l'année ſuivante. 'Il ne laiſſoit pas de perſiſter toujours dans la réſolution de porter la guerre en Afrique [lorſqu'il auroit réparé la flote;] & la crainte que Genſeric en eut, l'obligea de lui envoyer des Ambaſſadeurs ſur la fin de cette année, pour lui demander la paix. 'Majorien y conſentit, & ainſi ils firent un traité [dont nous ne ſçavons pas les conditions.]

Idat.p.39. p.40. Sid.l.1. ep.11. p.28. Cuſp.p.552.a. a. Idat. p.40. Priſc.p.74.b.

Les Alains " qui étoient dans les Gaules y firent vers ce tems-ci quelque déſordre ' excités peut-être par Genſeric pour obliger Majorien à partager ſes forces.

Jorn.r.Got.c. 45. p.678. Euch. p.535. §. 3.

v. Valent. §.

'L'Eſpagne étoit encore plus agitée par les pilleries des Suéves, quoiqu'ils euſſent perdu Maldra leur Roi, qui fut tué à la fin de Février, & périt par l'épée qu'il avoit ſi ſouvent rougie par le ſang innocent. Remiſmond ſon fils & Frumaire partagerent ſes troupes entr'eux. [On ne dit

Idat.Iſid. chr. §.

L'an de J. C. 460.

point ſi Frumaire étoit auſſi fils de Maldra, comme il y a toute apparence.] ' La ſainteté de la fête de Pâques [qui tomboit au 27 de Mars,] n'empêcha point que les Suéves qui demeuroient à Lugo, n'y tuaſſent quelques Romains avec leur Chef, lorſqu'ils ne croyoient pas avoir rien à craindre en des jours ſi vénérables à tous les Chrétiens. p. 30.

'Les Comtes Sunieric & Népotien envoyerent contre ces [ſacriléges] une partie de l'armée des Goths, 'ou l'y conduiſirent eux-mêmes, ſelon Saint Iſidore. 'Les Goths étaot arrivés en Galice, y firent quelque butin ſur les Suéves de Lugo. 'Mais ils s'en retournerent bien-tôt ſur les faux bruits que Dictine, Spinion & Aſcane qui trahiſſoient, répandirent parmi eux pour les effrayer. [C'étoient apparemment des naturels du païs qui avoient intelligence avec les Suéves.] Ces mêmes traitres furent cauſe que Frumaire avec une partie des Suéves, vint ſurprendre l'Evêque Idace le 26 de Juillet dans "ſon Egliſe de Chiaves, & l'emmena priſonnier; enſuite de quoi il fit de grands ravages dans "l'Audiance de Brague. Idace demeura plus de trois mois dans cette captivité, dont il fut enfin délivré par la miſéricorde de Dieu, malgré les traitres, & revint à Chiaves au mois de Novembre. Idat. p. 39. Iſid. chr. G. Ibid. Idat. Idat. p. 39. v. Valentinien III. Conventu.

'Remiſmond de ſon côté ravageoit les environs d'Orence [en Galice ſur le Minho,] & les côtes de l'Audiance de Lugo. Mais l'ambition de regner mit bien-tôt la diſſention entre Frumaire & lui, 'juſqu'à ce que Frumaire étant mort, tous les Suéves ſe réunirent ſous Remiſmond en 464. [Leur diviſion fut peut-être cauſe de ce] qu'il ſe fit quelque ombre de paix entre les Suéves & les Galiciens. Théodoric envoya auſſi aux Suéves quelques Députez qui s'en retournerent [apparemment ſans avoir rien fait, puiſque] Suoieric ſe rendit maître en ce tems-ci de Scalabis [aujourd'hui Santarin ſur le Tage dans le Portugal.] Il paroît neanmoins que les Suéves envoyerent auſſi des Ambaſſadeurs à Théodoric qui revinrent ſur la fin de l'année. Ibid. Iſid. chr. G. Idat. p. 46. p. 39.

L'an de J. C. 461.

ARTICLE VIII.

Ricimer fait tuer Majorien.

L'AN DE JESUS-CHRIST 461. DE MAJORIEN 4. A.

'Severinus & Dagalaïphus Conſuls.

Caſd. | Onu. ap.

Paſc. p. 578. Buch. &c.

'LE Conſul Severin eſt nommé en quelques endroits Severien, [quoiqu'il ne faille pas le confondre] avec le Severien ou le Severe dont parle Damaſce dans Photius. 'Il étoit certainement Conſul en Occident '& Dagalaïphe en Orient ; [d'où vient] qu'il eſt nommé le premier dans les faſtes [grecs] & dans ceux de Marcellin. 'Severin eſt nommé ſeul dans quelques inſcriptions de Rome. 'Il s'étoit toujours conſervé le même crédit au milieu de tant de changemens de Princes, & parmi les troubles de l'Etat. 'M. Valois croit que c'étoit lui qui donnoit à Arles les jeux du Cirque, où Majorien aſſiſta cette année. Ce Prince donna le ſoir à ſouper au Conſul & à d'autres perſonnes de marque, [entre leſquelles Ricimer n'eſt point nommé.] 'Sidoine qui étoit de ce feſtin en rapporte diverſes particularitez, qui font voir dans Majorien beaucoup d'eſprit & de bonté.

Sid. l. 1. ep. 11. p. 28. — Paſc. p. 450. b p. 320. b. | 461. — Onu. p. 306. c. — Sid. l. 1. ep. 11. p. 28. — p. 27. 28. Val. r. fr. p. 192. — Sid. p. 28. 29. — p. 29. 31.

v. Anthéme.

Idat. p. 40.

'Ce Prince quitta enſuite les Gaules pour s'en retourner à Rome. Il travailloit alors à diverſes choſes néceſſaires à l'Empire & au nom Romain : '& on croit qu'il eut été capable de rétablir tout-à-fait l'Empire d'Occident dans ſa ſplendeur. [Mais le tems de la colére de Dieu irrité par les péchez des peuples & par le ſang de tant de Martyrs que Rome avoit répandu, étoit arrivé. Ainſi après avoir montré ce qu'il pouvoit faire dans ſa miſéricorde, il laiſſa agir ſa juſtice. Ricimer qui avoit donné l'Empire à Majorien] fut touché de jalouſie contre lui, [en voyant la réputation qu'il s'acquéroit. Il vit que ce Prince pouvoit regner ſans lui,] & ſe laiſſa aller au mauvais conſeil que quelques autres perſonnes ennemies de la gloire de Majorien lui inſpiroient. 'Quelques-uns diſent que c'étoient des [2] Suéves, & Ricimer pouvoit bien avoir auprès de lui quelques perſonnes de cette nation dont il étoit.

Buch. p. 536. § 24. — Idat. p. 48. — Cuſp. p. 452. a.

[On ne ſçait point comment il diſpoſa les affaires pour en

2. *Suévorum*, au lieu d'*Invidorum* que nous liſons aujourd'hui dans Idace.

L'an de J. C. 461.

être maître; & c'eſt par une pure conjecture] ' qu'on dit que c'eſt lui qui pour empêcher la réduction de l'Afrique, livra la flote Impériale à Genſeric. [On ſçait donc ſeulement que] ' Majorien fut ſurpris par les fourberies de Ricimer, ' & dépoſé par lui de l'Empire le 2 d'Août à Tortone [dans le Milanez : & dès le 7 du même mois ' Ricimer le fit tuer ' dans la même ville, ou plûtôt à une lieue ou deux de là,] ſur la riviere ' d'Ira ou d'Iria, aujourd'hui Coron ' qui paſſe à une ville nommée auſſi alors Iria, ' & aujourd'hui Ponte-Coron. [Ainſi s'il n'a commencé qu'à la fin de 457. il a regné trois ans & quelques mois :] & tous ' ceux qui lui en donnent moins ſe trompent aſſurément. ' Idace compte cinq ans [à cauſe des cinq Conſulats qui ont été ſous lui.] ' On lui dreſſa un tombeau fort peu magnifique : ce qui fait dire à Ennode que ces ſortes de tombeaux ſont pour les bons Princes, & qu'il faut laiſſer aux mêchans les pyramides & les mauſolées. [' La maniere dont Procope parle de ſa mort,] fait voir qu'il ſe faut peu fier à lui dans les choſes qu'il n'avoit point vûes.

Buch. p. 536.

Idat. p. 40. Onu. ap. p. 56. Mar. Av. 16. Idat. Ciſſ. Marc. Evag. l. 2. c. 7. p. 299. a. b Marc. Jorn. r. Got. c. 45. p. 678. reg. p. 652. b.

c Onu. p. 56. Mar. Jorn. r. Got. p. 678. Val. r. fr. pag. 192. Sanſon. Val. r. fr. pag. 192. b. Idat. p. 40. Enn. epig. 135. p. 160. Proc. b. Vand. l. 1. c. 7. p. 194

L'EMPEREUR LIBIUS SEVERUS.

L'AN DE JESUS-CHRIST 461. DE SEVERE 1.

Onu. ap. p. 36. ' &c.

APRE's que l'Empereur Majorien [dont on avoit conçu de ſi grandes eſpérances,] eût été dépouillé de la pourpre le 2 Août 461. & tué cinq jours après par les intrigues de Ricimer, Sévére uſurpa l'Empire d'Occident, ſans avoir eu l'agrément de Leon qui regnoit en Orient. 'Il fut proclamé Auguſte à Ravenne' le 19 de Novembre, quoique Théophane le mette dès le 7 de Juillet; & enſuite à ' Rome par le Senat. ' Ce fut Ricimer qui l'éleva à l'Empire, [afin de regner ſous le nom de ce Prince, qui avoit auſſi peu de mérite que de réputation. Car tout ce que nous en ſçavons, c'eſt]' qu'il étoit de Lucanie. On cite d'une liſte d'Empereurs faite ſous Juſtinien qu'il avoit de la piété. [Ce n'eſt pas de quoi Ricimer s'inquiétoit.]' Onuphre & d'autres l'appellent Vibius Severus, prétendant qu'on le lit ainſi ſur une médaille. 'Mais le P. Sirmond aſſure que les anciennes médailles portent *Libius*, comme on le cite, non d'une médaille, mais de pluſieurs. ' Il s'appelloit auſſi Serpence. [Nous pourrons l'appeller quelquefois Sévére II. pour le diſtinguer du grand Sévére mort en 211. Car pour celui qui porta quelque mois le nom d'Auguſte en 306. & 307. à peine ſon nom eſt-il connu.]

Jorn. reg. c. 46. p. 654. b.

Caſd. Mar. Av.

Onu. ap. p. 56.

Thph. p. 97. a.

Idat. p. 40.

b Caſd.

Sid. n. p. 111. 112.

Onu. p. 306. d.

Sid. n. p. 111.

Biz. f. p. 77.

Bir. p. 548.

Evag. n. p. 70. e. Thph. p. 97. a. n. p. 639. 2.

L'AN DE JESUS-CHRIST 462. DE SEVERE 1, 2. G.

'Leo II. 1 *&* [*Libius*] *Severus Augg. Conſuls.*

'Les faſtes grecs ou orientaux marquent Leon ſeul Con-

Paſc. p. 472. Onu. p. 56. Buch. Mar. Av. Caſd.

Paſc. p. 461. Mar. Cone. t. 4. p. 1043. d. Pagi, diſ. p. 290.

1. [Victoire de Tunne brouille ce Conſulat avec celui de 463. ce que la marge corrige. Idace met Severe avant Leon contre tout ordre.]' Le Pape Hilaire datte ſa lettre 8. *G. L. P. Severo Auguſto Conſule*: Il eſt ordinaire de ne datter que par un Conſul; & Leonce d'Arles le fait de même. [Mais je n'entens point *G. L. P.*]' Il pourroit ſignifier *Glorioſo Principe*, ſi on avoit coutume de le mettre, ce que je ne vois point.

L'an de J. C. 462. ſuls [ce qui montre qu'il n'avoit point encore reconnu Sévére pour Empereur.] ' Il n'y a que la Chronique d'Alexandrie qui marque le Conſulat de Sévére, mais Sous le nom de Serpentin ou Serpence, [de quoi je ne vois point la raiſon. Pasc. p.321.a. In. p.378.

La mort de Majorien fit un grand tort à l'Empire, & cauſa] ' cet abbatement & cette conſternation extrême où l'on ſe trouvoit en 462. ' Car Genſeric ne voulut point tenir l'accord qu'il avoit avec lui. Il envoya même un grand nombre de Vandales & de Maures piller la Sicile & l'Italie, ' & il ſe rendit maître de la Sardaigne. Conc.L.t.4.p. 18.28.d. Priſc.p.74.b. Proc.b.Vand. l.1.c.6.p.192. a.

D'autre part Gille qui avoit une puiſſante armée dans les Gaules, irrité de la mort de Majorien, vouloit l'aller venger ſur l'Italie, dit Priſque Hiſtorien de ce tems-là, s'il n'eût été retenu par la guerre que lui firent cette année les Viſigots [Il ſemble néanmoins qu'il ne ſe ſoit pas déclaré d'abord ennemi de Sévére, & qu'il l'ait même reconnu durant quelque tems.

Note. " Car il nous paroît difficile de rapporter à un autre regne qu'à celui de Sévére, l'hiſtoire que nous trouvons dans la vie de S. Lupicin, de l'autorité de laquelle nous ne croyons par pouvoir douter.] ' Cette hiſtoire regarde Agrippin qualifié par cette Vie Comte de la Gaule, [de quoi nous ne voyons pas bien le vrai ſens.] ' Mais il eſt certain que les Romains avoient cette année dans les Gaules un Comte Agrippin qui en étoit même originaire. ' On croit que c'eſt celui dont parle la Vie de Saint Agnan, & à qui Saint Euphrone d'Autun écrivit en 451. Boll.21.mart. p.266. Idat.p.41. Val.r.fr.p.193. Idat.p.28. Boll.p.266.a.

ſagacitate, ' On aſſure qu'il avoit beaucoup " d'eſprit & de lumieres.

La Vie de Saint Lupicin rapporte donc que Gille alors Général des armées [des Gaules] donna ſécretement avis à l'Empereur, qu'Agrippin avoit intelligence avec les Barbares, & leur vouloit livrer les païs qui appartenoient à l'Empire. L'Empereur ordonna ſur cela à Gille même de faire conduire Agrippin à Rome. Cela ne ſe put faire ſans qu'Agrippin eût quelque ſoupçon de l'accuſation qu'on formoit contre lui. Lors donc qu'il eut reçu ordre d'aller trouver l'Empereur, & qu'il s'appercût même qu'on lui donnoit une eſpece de garde, il déclara qu'il voyoit bien qu'on l'avoit accuſé, & qu'il ne partiroit point des Gaules, que ſon dénonciateur ne ſe fût déclaré ouvertement, pour agir contre lui ſelon les formes des loix. Gille lui proteſta qu'il ne ſçavoit point que perſonne l'eût accuſé de quoi que ce fût, ' & qu'il n'y avoit rien à craindre pour lui, pourvû qu'il ne ſe rendît pas coupable par ſa déſobéiſſance.

Agrippin lui demanda s'il vouloit bien que Lupicin qui étoit préſent, lui répondit pour lui de cette parole. Gille y conſentit, prit la main du Saint, la baiſa, & la mit dans celle du Comte. L'an de J. C. 462.

c. 'Sur cela Agrippin partit pour Rome. Mais dès qu'il y fut arrivé, on le préſenta au Patrice, qui fit aſſembler le Senat, y fit voir les avis qu'il avoit reçus de Gille, & fit enſuite condamner Agrippin à mort par l'Empereur, comme traître au Prince & à l'Etat, ſans qu'il eût la liberté de ſe défendre. On ne voulut pas néanmoins l'exécuter auſſi-tôt, mais on le mit en priſon [pour y paſſer ſans doute] 'les 30. jours que l'Arrêt de Tibere accordoit aux condamnés, comme nous le verrons 'd'Arvande. v.§.

Sid.l.1.ep.7.p. 19.

Boll. p.266.c. Saint Lupicin à qui Agtippin ſe recommandoit dans ſa priſon, connut [par la lumiere du Ciel] dans ſon Monaſtére [de

d. la Franche-Comté, ce qui ſe paſſoit à Rome. 'Il eut recours à Dieu par une priere continuelle, & par une très-auſtére pénitence, & en obtint enfin la protection qu'Agrippin attendoit de lui. Agrippin le vit en ſonge qui lui montroit une pierre qu'il pouvoit aiſément tirer, & ſe ſauver enſuite par là. Il ne manqua pas dès qu'il fut réveillé de faire ce qu'on lui diſoit, & les chaînes s'étant briſées, comme l'hiſtoire le ſemble dire, il

e. s'échapa, '& ſe réfugia ſans être reconnu dans l'Egliſe de Saint Pierre, où il remercia Dieu de ſa délivrance, & lui confeſſa en même tems avec larmes les fautes dont il ſe ſentoit coupa-

f. ble. Il paſſa tout ce jour-là ſans manger. 'Le lendemain, comme Saint Lupicin le lui avoit promis durant la nuit, une Dame lui donna par aumône ſans le connoître de quoi acheter du pain dans une boutique voiſine. [Car le droit d'aſyle n'étoit pas renfermé dans l'enceinte des Egliſes; mais il comprenoit encore tout l'enclos des bâtimens qui ſervoient aux Eccléſiaſtiques, & même quelque eſpace au-delà.]

p. 267. a. 'Cependant l'évaſion d'Agrippin faiſoit grand bruit. On craignoit qu'il ne ſe retirât avec les Barbares pour ſe venger de l'affront qu'on lui avoit fait. On commençoit à reconnoître qu'on l'avoit condamné bien légérement, & on eut été ravi de le pouvoir appaiſer, en le déclarant innocent. Agrippin apprit cette diſpoſition de la Cour par la bouche de ceux qui ſe promenoient autour de Saint Pierre: & ſur cela il ſe découvrit, & offrit de juſtifier ſon innocence ſi on vouloit l'écouter. L'Empereur & le Patrice apprirent avec joye cette nouvelle.

L'an de J. C. 462. velle. On assemble le Senat: on lui accorde la sureté de sa personne: on le mene à l'Empereur: On le décharge du crime dont il étoit accusé; & le peuple [avec sa legéreté ordinaire] ne se réjouit pas moins de le voir absous, qu'il avoit témoigné de joie lorsqu'il l'avoit vu condamné.

' Voilà ce que l'Histoire de S Lupicin assure avoir été déclaré publiquement dans le Monastere du Saint par la bouche d'Agrippin même, lorsqu'il fut revenu dans les Gaules: & l'Auteur assure qu'il y avoit encore au monde des personnes qui s'en pouvoient souvenir. [Son récit s'accorde assez bien avec Idace] ' qui nous assure que le Comte Agrippin étoit ennemi du Général Gille. [Et il pouvoit bien entretenir des intelligences avec les Goths,] puisqu'il leur livra la ville de Narbonne, [comme nous allons bientôt voir. [Car nous ne sommes pas obligés de croire qu'il fut aussi innocent qu'il se le faisoit, [' & que l'a cru l'Historien de S. Lupicin;] quoiqu'il ait été condamné injustement, s'il l'a été sans être oui & convaincu, & que Gille soit inexcusable de lui avoir donné S. Lupicin pour garant, qu'il n'avoit personne qui l'accusât, lorsque lui-même l'accusoit de trahison.

b. p. 266. a. Idat. p. 41. Boll. p. 266 a.

Gille s'est encore rendu lui-même coupable du crime dont il l'accusoit, s'il a voulu faire la guerre à Sévére après l'avoir reconnu, comme la suite nous porte à le croire: & peut-être que la nouvelle de sa trahison arriva à Rome dans le tems de l'évasion d'Agrippin; ce qui n'aura pas peu contribué à la justification de celui ci. [Ainsi ce sera au retour de Rome] ' qu'Agrippin aura livré Narbonne aux Visigots, pour être appuyé par eux, comme Idace nous assure qu'il fit cette " année ou plûtôt la suivante, soit simplement pour satisfaire à sa haine contre Gille, (car Idace n'en marque point d'autre raison, & ' Jornande dit qu'il s'unit à Théodoric,) soit, ' comme le croit Bucherius, par ordre de Ricimer & de Sévére qui vouloient à quelque prix que ce fût empêcher la guerre dont Gille les menaçoit.

Idat. p. 41. v. la Note 3. Cusp. p. 452 b. Buch. p. 538. §. 4.

' Cette guerre fut en effet arrêtée, comme nous avons dit, par celle que Gille eut à soutenir contre les Visigots, qui prirent querelle avec lui sur les bornes de leurs Etats. [Ils vouloient apparemment les étendre,] & profiter de la foiblesse des Romains; ce que Gille qui aimoit l'Empire, quoiqu'il ne voulût pas reconnoître Sévére, ne pouvoit souffrir; ou bien ils prirent ce prétexte pour rendre service à Ricimer & à Severe qui

Prisc. p. 42. b.

b. les avoient attirés à leur parti. ' Ainſi il ſe forma une grande guerre entre Gille & les Viſigots, dans laquelle Gille fit des actions heroïques [avec les François, qui le reconnoiſſoient pour leur Roi.] ' Bucherius met en ce tems-ci la ſortie par laquelle Gille vainquit ſes ennemis, & la levée du ſiége d'Arles, l'un & l'autre par l'interceſſion de S. Martin, expliquant de Gille même ce que dit Paulin de Perigueux, que l'armée mit ſon Prince en ſureté. L'an de J. C. 462.

Buch. l. 17. c. 16. §. 7. 10. p. 536.

[On croit que Ricimer oppoſa encore les Bourguignons à Gille, & donna pour cela à Gondiac leur Roi la charge de Général des armées Romaines.] ' Car Gondiac avoit ce titre ſur la fin de l'année 463. [Nous verrons l'année ſuivante la ſuite de cette guerre.

Cone. t. 4. p. 1043. e.

Narbonne ainſi ſortie du pouvoir des Romains, n'y retourna plus depuis.] Saint Sidoine dans un poëme fait avant l'an 466. témoigne que Théodoric en étoit le maître, & avoit déja éprouvé ſa fidélité dans les tumultes des guerres.

Sid car. 23. v. 73. p. p. 156.

Priſc. p. 42. a. b. Proc. b. Vand. l. 1. c. 6. p. 191. d. Phot c. 241. p. 1048. Marc. Suid. p. 96. a. Proc p. 191 d. Suid, p. 95. 96.

' Sévére appréhendoit encore moins Gille que Marcellin. ' Ce Marcellin que Procope appelle Marcellien étoit Payen de religion, ' & très-habile, dit-on, en l'art de deviner. ' Mais il avoit d'ailleurs d'aſſez bonnes qualitez, ' de la prudence " de la douceur & de l'équité, une vie reglée, ſur-tout un fort grand cœur, & beaucoup d'expérience dans la guerre. Il aimoit auſſi extrémement toutes les ſciences, & étoit fort bien inſtruit de ce qu'il y a de plus beau dans les Livres latins. Voilà le portrait qu'en fait Suidas, [mais qui peut bien venir de quelque Payen.] Il avoit auprès de lui un nommé Saluſte [qui n'étoit pas pour lui inſpirer rien de bon, ſi c'eſt] ' celui dont Suidas nous donne une idée tout-à-fait deſavantageuſe. ' Marcellin avoit été des amis d'Aëce, après la mort duquel [1] il ne voulut point ſe ſoumettre à l'Empereur] Valentinien.] Procope ſemble dire qu'il ſe révolta dès-lors ouvertement, & ſe rendit maître de la Dalmatie. [Je ne ſçai ſi cela ſe fit ſi-tôt. [' Il y eut néanmoins quelque conjuration pour le faire Empereur. Beaucoup de jeunes gens de qualité s'en mêlerent, & ſans doute pour ce rébelle, ayant pour Chef Peone dont nous avons parlé ci-deſſus, déja fort âgé, mais qui, ſelon qu'on le peut juger par la ſuite de Sidoine, n'avoit pas encore exercé la Préfecture. [Ainſi il faut mettre cette conjuration avant la mort d'Avite, & dire que Peone revint auſſi-tôt à ſon devoir.

δόκιμος στρατιώτης ἀπολέμωτος.

6. p. 706. b. c. Proc. p. 191. d.

Sid. l. 1. ep. 11. p. 27.

1. Je crois qu'il faut ἀπῆξιον, comme le Latin l'a pris, & non pas ἠξίου.

L'an de J. C. 462. Marcellin même ſe ſoumit aux ſucceſſeurs de Valentinien. Car c'étoit ſans doute par l'ordre de Majorien] ' qu'il étoit en Sicile avec des troupes des Goths pour la défendre contre Genſeric. [Je penſe que ce fut auſſi de Majorien] ' qu'il reçut la qualité de Patrice d'Occident. Après la mort de Majorien, Ricimer travailla à le ruiner, & à gagner pour cela ſes ſoldats à force d'argent, afin qu'ils l'abandonnaſſent. Marcellin qui n'avoit pas autant d'argent à donner que Ricimer, aima mieux ſe retirer & abandonner la Sicile à Genſeric. Priſc. p.74. b. Marc an.pag. 468.

Il s'en alla apparemment dans la Dalmatie,]' où il s'établit alors au plûtard une puiſſance ſouveraine, ' indépendante de l'Empire & de quelque Prince que ce fût ; ' & perſonne n'oſa entreprendre de l'aller combattre. ' On prétend qu'il gouvernoit ſes Sujets avec aſſez de juſtice. [Je ne comprends pas]' ce que dit Idace ſur l'an 464 que Marcellin battit alors les Vandales dans la Sicile & les en chaſſa. [Eſt-ce que Sévére l'y avoit rappellé malgré Ricimer? ' Car il eſt viſible que Ricimer l'en avoit fait ſortir avant la délivrance d'Eudoxie, ' c'eſt-à-dire, avant la fin de 462. Jornande met ' en 465 [c'eſt-à-dire en 466.] ce qu'Idace met en 464. mais je ne vois pas que cela éclairciſſe rien. On peut voir la fin de la principauté & de la vie de Marcellin en 468. ſur l'Empereur Leon.]' Nepos qui eut depuis le nom d'Empereur, étoit ſon neveu fils de ſa ſœur. Phot.c.242.p. 1048. | Proc. 191.de Suid.p. 46. e. Proc.p.191.d. Suid. p.196 a. Idat. pag.43. Priſc. p.74. b. c. Idat. p.41. Cuſp. p. 453. b. Jorn. r.Got.c. 45. p.679.

' C'étoit donc avec ſujet que les Italiens craignoient qu'il ne ſe fortifiât de plus en plus, & ne vint enfin lui faire la guerre, dans la crainte où les mettoit déja l'armée de Gille, & dans l'impuiſſance où ils ſe voyoient de réſiſter aux Vandales, ' n'ayant point d'armée ſur mer. Dans cette extréme foibleſſe ils eurent recours à Leon Empereur d'Orient, & lui envoyerent des Ambaſſadeurs, ' le priant de leur donner des vaiſſeaux pour ſe défendre contre les Vandales, [ou]' de leur procurer quelque accord avec Genſeric & Marcellin. Leon s'excuſa de leur fournir des vaiſſeaux à cauſe du traité qu'il avoit fait avec Genſeric. Mais il envoya en Afrique un Ambaſſadeur à ce Prince, & un nommé Philarque à Marcellin, qui donna parole de ne point faire la guerre aux Romains. ' Ricimer (car on ne parle point de Sévére) joignit ſon Député à l'Ambaſſadeur que Leon envoyoit en Afrique pour demander qu'on exécutât le traité ' avec Majorien. Priſc. p.79. a. b. d. c. d. c. c. p.74. c. b. c.

' Genſeric conſentir à la délivrance d'Eudoxie veuve de Valentinien III. & de Placidie ſa ſeconde fille, que Leon deman-

Idat. p. 41. Prisc. p. 42. c. doit; '& il les renvoya cette année même.' Mais il ne voulut point entendre parler de paix avec l'Italie, qu'on ne lui eût donné les biens de Valentinien, dont la fille aînée nommée Eudocie avoit épousé Huneric son fils. Il demandoit de même les biens d'Aëce, [peut-être à cause qu'il avoit auprés de lui] Gaudence son fils [aîné] 'qu'il avoit fait prisonnier à Rome en 445. 'Sous prétexte de ces prétentions il ne ne manquoit point tous les ans, dès que l'hyver étoit passé, de faire quelque descente en Sicile & en Italie dans les endroits qui n'étoient pas assez bien gardés. 'Il se contentoit de courir & de piller la campagne, évitant toute occasion de se battre, & ne voulant ni combat ni paix avec les Romains. L'an de J. C. 462.

Idat. p. 32. Prisc. p. 42. c. d. 174. d. Sid. car. 2. v. 349. Sid. car. 2. v. 354.

Prisc. p. 47. d. 'Olybre ayant peu après épousé Placidie, ce fut un pretexte à Genseric de piller l'Occident plus que jamais, disant qu'il vouloit qu'on en donnât l'empire à l'Olybre [comme au beau-frere de son fils.] 'Les Italiens eurent de nouveau recours à Leon qui députa Tatien Patrice à Genseric pour faire un accord à quelque prix que ce fût. Mais Tatien revint aussi-tôt, sans que Genseric eût voulu écouter aucune proposition. [Voilà l'état où l'Empire Romain se trouvoit réduit en Occident par la mort de Majorien sous la conduite de Sévére & de Ricimer. L'intérêt qu'y prenoit Leon peut nous être une preuve qu'il avoit approuvé la promotion de Sévére.

d. 143. b. d.

Idace ne nous apprend rien de ce qui se fit en Espagne, soit en l'année précédente, soit en celle-ci,] 'sinon qu'Arbore [Seigneur Gaulois] y reçut de Théodoric [le commandement des troupes] à la place de Nepotien. Sunieric retourna en même tems dans les Gaules. Idace ajoute qu'on vit cette année divers prodiges dans la Galice, 'où les tonneres firent de grands maux. 'Il remarque l'éclipse de lune arrivée le Vendredi deuxiéme de Mars. 'Elle parut à Compostelle au milieu de la nuit du Jeudi premier du mois au Vendredi deuxiéme.

Idat. p. 40.

Cuspi. p. 452. b. Idat. p. 40. Pet. Doct. l. 8. § 40. p. 847.

L'AN DE JESUS-CHRIST 463. DE SEVERE 2, & 3. F.

'Flavius [Cæcina] Basilius" & Vivianus Consuls. Note a.

Casd. &c. Nor. fast. p. 43.

[Vivien étoit Consul en Orient, & Basile dont nous avons déja parlé, l'étoit en Occident.] 'Il avoit en ce tems-ci la dignité de Patrice & la charge de Préfet du Prétoire, qu'il avoit déja eue sous Majorien. Nous apprenons tout cela d'une loi de Sévére, dattée du 20 de Fevrier à Rome, qui casse la Novelle

Cod. Th. nov. 3. p. 37.

L'an de J. C. 463. huitiéme de Majorien comme trop ſevere, [& ſans doute parce qu'elle étoit de Majorien.] On voit par la même loi que Baſile étoit Préfet cette année pour la ſeconde fois, 'p.37. & par la ſuivante qu'il étoit encore le 25 Septembre 465.

'Marius d'Avenche met en cette année une victoire que Gille remporta dans les Gaules ſur les Viſigots. On croit pouvoir prouver la même choſe par les Lettres du Pape Hilaire. 'Et ſi Idace paroît la mettre dès 461. [c'eſt" qu'il y a quelque faute dans ſon texte.] 'Fréderic frere du Roi Théodoric commandoit les Goths dans cette bataille. 'Elle ſe donna près d'Orleans entre la Loire & le Loiret, riviere aſſez large, mais qui n'a qu'environ deux lieues de cours, & qui tombe dans la Loire de l'autre côté d'Orleans, un peu au deſſous. Car on ne peut, 'comme l'a cru Bucherius, l'entendre du Loir, qui eſt une grande riviere beaucoup plus éloignée d'Orleans. 'Les Goths furent défaits dans cette bataille, '& Frederic que Marius appelle leur Roi, y demeura ſur la place.

Du Ch. pag. 211. Val. r. fr. pag. 194. c. Idat. p 41. Marc. Av. Val. p. 195. Note 3. Buch. p. 538. §6. Idat. p. 41. ib. Mar. Av.

'M. Valois & Bucherius croyent que ce fut après cela que Gille aſſiégea Chinon en Touraine, & ne put le prendre, la ville ayant été défendue par les prieres de S. Maxime Abbé qui vivoit encore.

Val. pag. 195. Buch. §. 7. Gr. T. g. L. C. c. 21. pag 387. 388.

'Après la bataille d'Orleans Idace parle des affaires d'Eſpagne. [Je penſe que Théodoric Roi des Viſigots étoit alors aſſez abſolu dans ce pays, hors le peu que les Sueves y tenoient encore, & quelque petite autorité que l'Empire ſe conſervoit dans les provinces de Tarragone & de Carthagene,] 'où vers l'an 465. il y avoit encore un Duc nommé Vincent. 'Ce fut à Théodoric [& non à Severe] que les peuples de la Galice s'adreſſerent [pour avoir quelque protection contre les Sueves, & ils lui députerent une perſonne de qualité nommé Palegoire. Théodoric envoya pour cela Cyrila en même tems que Remiſmond [Roi des Sueves] lui députoit auſſi. Ainſi les Ambaſſadeurs ſe rencontrerent en chemin. [Ils continuerent chacun leur voyage:] & ceux de Remiſmond firent une telle diligence, qu'à leur retour ils trouverent encore Cyrila à Lugo qui revenoit de la Cour de Remiſmond. Ce Prince fit de belles promeſſes à Cyrila. Mais dès que cet Ambaſſadeur fut hors de la Galice, 'il recommença à piller tout de nouveau ce miſerable pays avec la perfidie ordinaire à la nation des Sueves.

Idat. p. 41. Conc. t. 4. p. 1062. c. Idat. p. 41. p. 42.

'Théodoric renvoya peu après Cyrila aux Sueves avec un [autre] Remiſmond & pluſieurs Goths qui y étoient déja ve- p. 42.

nus avec Cyrilla. [On ne dit point ce qu'ils firent, mais seulement que] ce Remismond retourna aussi-tôt vers Théodoric, que Cyrila demeura en Galice, & que néanmoins [2] le trouble & la division continuerent toujours entre les Galiciens & les Sueves. [C'est-à-dire apparemment qu'il se fit quelque accord assez mal observé, & qui les laissoit toujours dans la défiance les uns des autres.] L'an de J. C. 463. 1.

L'AN DE JESUS CHRIST 464. E. D. DE SEVERE 3, 4.

[a]Rusticus ou [b]Rusticius & Olybrius Consuls.

Pasc. p. 321. 460. &c.

[Il semble qu'Olybre ait été Consul pour l'Occident,] Pasc. p. 450. 472. [a]puisqu'Idace & d'autres fastes Latins le mettent seul Consul, Onu. p. 56. Vict. T. [b]& d'autres le nomment le premier avant Rustique [a] que les Grecs mettent toujours le premier. [Et néanmoins il est difficile de croire que cet Olybre soit différent de celui qui avoit épousé Eudocie fille de Valentinien à Constantinople où il demeuroit. Ainsi tous les deux Consuls auront été d'Orient. Et en effet Cassiodore & le continuateur de Victorius mettent Olybre le dernier. Mais comme il fut depuis Empereur d'Occident, cela l'aura fait connoître & considérer davantage par les Latins.] Pasc. p. 321. 461. Marc.

Idat. Isid. chr. S.

[1] Népotien qui avoit commandé les armées de Théodoric, & Frumaire qui avoit partagé avec Remismond les foibles restes des Sueves, allerent tous deux rendre compte à Dieu de leurs actions au commencement de cette année. Ainsi Remismond réunit tous les Sueves sous son autorité, & rétablit la paix [ou dans sa nation] ou avec les Galiciens, selon que l'a entendu S. Isidore.

Il envoya aussi à Théodoric lui demander la paix & son amitié. Théodoric [la lui accorda] lui envoya des Ambassadeurs pour lui porter des présens & des armes [en signe de confédération & adoption,] & lui fit conduire une femme pour l'épouser. [On ne dit point qui elle étoit.] Jornande qui décrit ceci d'une maniere plus avantageuse à Théodoric, mais moins exacte, dit que les Sueves envoyerent les Evêques de Galice pour lui demander la paix, & qu'il les reçut avec honneur à cause de leur dignité sacrée. Théodoric rappella ensuite Arbore auprès de lui. Remismond lui envoya une seconde Ambassade, [peut-être pour le remercier.] Mais cette paix n'empê-

2. *Perturbatio indisciplinata dominatur.*

L'an de J. C. 451. cha point Remiſmond de ſurprendre dès cette année la ville de Conimbre, [tenue apparemment par ceux du pays,] & d'y faire quelques priſonniers qu'il relâcha l'année ſuivante. [Il paroît qu'il ne garda pas Conimbre,] puiſqu'il la ſurprit encore en 467.

Idace, comme nous avons déja dit, marque ſur cette année que les Vandales furent défaits en Sicile & chaſſés de l'iſle par Marcellin; [ſur quoi nous n'avons point d'autre lumiere. Ricimer vainquit auſſi cette année Beorgor Roi des Alains, qui étoit entré en Italie, & s'étoit avancé juſqu'à Bergame au pied des montagnes [des Alpes Juliennes.] Ricimer l'alla attaquer, & dès le premier combat donné le 6 Février de cette année, Beorgor fut défait & tué avec tous les Alains qui le ſuivoient. Jornande peu exact à ſon ordinaire, met ceci ſous Anthéme. Bucherius ſuppoſe comme une choſe ſans difficulté, que ces Alains venoient des Gaules, & étoient envoyés par Gille; [mais cela n'eſt pas certain.] M. Valois croit que c'étoient des Alains d'Orient, qui après s'être affranchis du joug des Huns, cherchoient quelque lieu pour s'établir. Val.r. fr. pag. 201.

'Gille mourut cette année durant une grande peſte, aſſaſſiné ſelon les uns, dit Idace, ou empoiſonné ſelon d'autres. Il avoit envoyé la même année des Députés aux Vandales, [les plus dangereux & les plus cruels ennemis du nom Romain, & de la foi Catholique. Mais c'eſt la faute ordinaire des hommes quand ils ſont engagés dans quelque entrepriſe, de ne ſonger plus qu'à la faire réuſſir par quelque moyen que ce ſoit, bon ou mauvais, oubliant que Dieu qu'ils irritent, eſt le ſeul qui diſpoſe de toutes choſes.] Ces Députés qu'il envoya par mer, paſſerent le long des côtes de l'Eſpagne au mois de Mai, & y repaſſerent en Septembre. [C'eſt tout ce que l'on en dit.] Idat. p.43. Gr. Tur. h. fr. l. 2. c. 18. p. 282. a. p.42.

'Idace ajoute qu'après la mort de Gilles les Goths ſe ſaiſirent des pays des Gaules, qu'il avoit défendus au nom de l'Empire: [Cela n'eſt pas néanmoins abſolument vrai.] Car outre les provinces les plus proches de l'Italie que Gille n'avoit peut-être pas eues depuis la mort de Majorien, nous verrons que l'Auvergne, le Berri & Sens appartenoient encore aux Romains en 472. 'S. Gregoire de Tours parle d'un Comte Paul [qui pouvoit tenir ce pays] pour les Romains. 'Syagre fils de Gille tint long-tems Soiſſons, [ſoit au nom des Romains,] ſoit au ſien propre, comme nos Hiſtoriens ſemblent l'avoir cru, 'puiſqu'ils le traitent de Roi. [Mais il y a lieu de croire qu'il p.43. Gr.T. p.282, b. p.285. a. a.

avoit toujours quelque rélation & quelque union avec l'Em- L'an de J. C. 464.
Sid. ep. 8. p. 260. pire, & que c'eſt en ce ſens] 'que Sidoine écrivant à S. Prince Evêque de Soiſſons, dit qu'ils vivoient dans des pays [a] & unis & ſéparés. 1.

l. 8. ep. 8. pag. 226. [Si ce Syagre eſt] 'celui à qui Saint Sidoine écrit, il s'occupa d'abord tout entier à la retraite de la campagne, dont Sidoine tâcha de le tirer, afin qu'il rendît à ſon pere, & à ſon païs
l. 2. ep. 4. p. 43. les ſervices qu'ils avoient droit d'attendre de lui. 'On eſtimoit
l. 5. ep. 5. pag. 133. beaucoup la diſcipline & la regle de ſa maiſon. 'Il ſçavoit parfaitement la langue des Bourguignons, enſorte qu'il étoit très-eſtimé & aimé parmi eux, étant comme leur Legiſlateur & l'arbitre de leurs différends. [Cela ſemble ne convenir pas mal au fils de Gille, qui avoit beſoin de menager l'amitié des Bourguignons pour ſe défendre contre les François.

Ces derniers voulurent auſſi avoir leur part de ce que Gille
Boll. 3. jan. p. 140. §. 2. 5. § 34. avoit tenu.] 'Childeric leur Roi ſe rendit Maître de Paris, après un ſiége qu'on tenoit avoir duré dix ans, ſelon un manuſcrit; ou au moins cinq ſelon un autre. [Mais nous réſervons ce qui regarde les François pour l'Hiſtoire de Clovis.

Outre ce que les François, les Goths & les Bourguignons tenoient dans les Gaules, & ce que les Romains y pouvoient
Val. r. Fr. pag. 236. 237. garder,] 'on trouve que les Saxons s'y établirent encore vers Nantes & vers Bayeux, & que les Allemans s'étoient auſſi
p. 237. p. 212. emparés du pays des Suiſſes. 'Les Bretons chaſſés de leur iſle par les Anglois [& les Ecoſſois] s'étoient auſſi réfugiés dans
Sid. l. 1. ep. 7. p. 16. le pays de Vennes, de Cornouaille & de Treguier. 'Ils s'étoient même avancés juſques ſur la Loire [vers Nantes: ce qui a fait donner depuis à ces pays & à ceux qui en ſont proches le nom de Bretagne.

L'AN DE JESUS-CHRIST 465. DE SEVERE 4. E.

Paſc. p. 321. 461. 472. | Marc. *'Baſiliſcus & Hermenericus ou Armanaricus Conſuls.*

Caſd. | Onu. | Mar. Av. Vict. T. [Ces Conſuls étoient apparemment 'tous deux de l'Orient, auſſi bien que ceux de l'année précédente,] 'quoique les Latins mettent preſque tous Hermeneric le premier; [de quoi je ne ſçai pas quelle peut avoir été la raiſon. Il ne faut pas s'étonner que parmi tant de miſeres qui accabloient l'Occident, il ne s'y trouvât pas toujours des perſonnes qui puſ- v. Leon. §.

[a] *Junctis adjunctiſque regionibus.*

ſent,

L'an de J. C. 450. ſent, ou qui vouluſſent faire les dépenſes attachées au Conſulat.

L'Eſpagne jouit cette année de quelque paix par l'accord fait l'année précédente entre les Viſigots & les Suéves.] 'Les Suéves ne laiſſerent pas d'exercer encore des cruautez contre le peuple d'Aunone. [Je ne trouve point ce que c'étoit.] Théodoric envoya pour cela des Ambaſſadeurs à Remiſmond, qui s'en mocqua, & les renvoya auſſi-tôt. [C'eſt-à-dire apparemment qu'il leur promit tout pour ne rien faire. Idat. p.43.444

Mais la paix même produiſoit dans l'Eſpagne un autre mal plus conſidérable & plus dangereux.] 'Requiaire Roi des Suéves depuis 447. juſqu'en 456. avoit ſuivi de bouche la foi Catholique, quoiqu'il y renonçât par ſes mœurs: ['& il paroît que toute la nation des Suéves avoit auſſi embraſſé la foi de l'Egliſe. [Cette foi ne faiſoit pour eux qu'augmenter l'énormité de leur cruauté & de leur perfidie. Elle étoit néanmoins favorable aux autres, en ce qu'ils ne tourmentoient perſonne au ſujet de la Religion.] Mais en ce tems-ci ils ſe laiſſerent infecter de l'Arianiſme par un nommé Aiax Galate de nation, qui ayant abandonné la foi Catholique, étoit devenu 'Prêtre dans la ſecte des Ariens. Cet homme étant venu à la Cour de Théodoric, s'y étoit rendu conſidérable, & étoit paſſé des Gaules dans le pays des Sueves, où ſe maintenant par l'autorité de [Théodoric] ſon Prince, il ruïnoit de tout ſon pouvoir la foi Catholique & la créance de la Trinité divine. 'S. Iſidore dit poſitivement qu'il infecta de ſon héréſie toute ſa nation, & qu'elle demeura dans l'Arianiſme durant le regne de pluſieurs Princes, juſqu'au Roi Théodemir, qui la fit rentrer dans la véritable foi [environ cent ans depuis.] p.24.25. p.41.Iſid.chr. S. Senior. Iſid.chr.S.

['La Chronique d'Onuphre, Idace, Caſſiodore & Marcellin] marquent en 465. la mort de Sévére qui portoit le nom d'Empereur depuis le 19 Novembre 461. 'Le Pere Sirmond cite d'un ancien Catalogue qu'il regna quatre ans, [dont il faut retrancher quelque choſe] 'ſelon Jomande, qui donne ſeulement trois ans accomplis, & ſelon Idace, qui dit qu'il mourut dans la quatriéme année de ſon regne. 'La Chronique d'Onuphre met en effet ſa mort le quinze d'Août; 'ce qui ne s'accorde pas néanmoins avec une loi qui porte ſon nom, adreſſée au Préfet Baſile, dattée du 5 Se- Onu. pag. 56.] Idat. p.43. Sid. n. p.112. Jorn. reg. 46. p.654. b. Idat. p.43. Onu. app. p. 56. Cod. Th. nov. p.38.1.

ptembre. [Ainſi il y a une faute en l'un ou l'autre de ces deux endroits.] 'Il mourut à Rome dans le Palais ' d'une mort qui paroiſſoit naturelle. ' Mais on croyoit que Ricimer, [à qui il n'étoit peut-être pas encore aſſez ſoumis,] l'avoit empoiſonné ; [à quoi les termes de Marcellin reviennent aſſez.] Nous avons vû tout ce qu'on ſçait de ſon hiſtoire, qui ſe réduit preſqu'à rien. L'an de J. C. 465.

Jor. p 654. b | Caſd. | Marc. Sid. car. 2. v. 317. Caſd. | Cuſp. p. 453. b.

L'an de J. C. 466.

L'EMPEREUR ANTHEME.

ARTICLE I.

Entrepriſe inutile contre les Vandales: Théodoric eſt tué par Euric ſon frere: Troubles en Eſpagne.

L'AN DE JESUS-CHRIST 466. B.

v. ſon titre. *"Leo Aug. III. Conſule.*

[APRE'S que Sévére II. qui avoit porté durant près de quatre ans le titre d'Auguſte ſous le Patrice Ricimer, eût fini ſa vie ſur la fin de l'an 465. l'Occident fut ſans Empereur juſqu'au regne d'Anthéme, c'eſt-à-dire, au moins juſqu'au mois d'Avril 467. Ricimer étoit ſans doute bien aiſe d'être maître abſolu des affaires.] 'Car c'étoit lui qui gouvernoit durant ce tems-là: Sid.car.2.pag. 300.

Ibid. 'On prétend néanmoins que Leon Empereur d'Orient "prenoit quelque autorité dans l'Occident durant l'interregne, & qu'il accorda alors une exemption de tribut à la ville de Lyon. Buc. belg. p. 345. §. 4.

v. la Note 1. 'On entreprit "en 466. une expédition en Afrique contre les Vandales, mais qui n'eut point d'effet, ayant été arrêtée par Idat. p.44.

2. le tems qui ne fut pas propre à la navigation, & [2] par les fréquens changemens de la mer. [Je ne vois que Ricimer qui ait pû former cette entrepriſe.] 'Car il paroît que Leon ne rompit abſolument avec les Vandales "qu'en 467. Priſc. p.75. 2.

v. S. Leon.

'Théodoric Roi des Viſigots envoya la même année à Remiſmond Roi des Suéves d'Eſpagne un nommé Salla ou Sallamne, [on ne dit pas pourquoi,] mais ſeulement que Salla étant revenu dans les Gaules, y trouva Théodoric mort, & Idat. Iſid. chr. G.

2. *Metabolarum commutatione*. Voyez le Gloſſaire de M. du Cange t. 2. p. 525, ou nouv. édit. t. 4. p. 715.

Ib. Mar. Av. p.211.b. Euric ſon frere regnant en ſa place. 'Théodoric perdit à Toulouſe la vie & le ſceptre par le même crime qui lui avoit donné la couronne. Comme il avoit tué Thoriſmond ſon frere pour lui ſuccéder, Euric imita ſon exemple, & monta auſſi ſur le thrône par un fratricide, [que Dieu punit par la main de Clovis en la perſonne d'Alaric ſon fils.] 'Jornande toujours favorable aux Goths, ſe contente de dire qu'Euric ſe fit ſoupçonner [d'avoir ôté la vie à ſon frere] par la précipitation & la joie avec laquelle il ſe mit en poſſeſſion de ſes Etats. 'Théodoric avoit regné 13. ans 'non entiers, ["qui ayant commencé vers la fin de 453. doivent finir "en 466. Il paroît par l'ordre d'Idace que ce fut dans les premiers mois de l'année.] L'an de J. C. 466. v. Valent. 3. §. 16. Note 1.

Jorn. r. Got. c. 45. p. 677.

Iſid. Chr. G. b Jorn r. G. c. 44. p. 677.

Val. r. fr. p. 205 Iſid. l. 8. ep. 9. p. 239. b Sid. l. 7. ep. 6. p. 182. c Mar. Av. p. 211. b. Iſid. Chr. G. Idat. p. 44. 45.

'Euric eſt auſſi appellé Eoric, 'Evarix & 'Euthoric. [La ſuite nous apprendra les conquêtes de ce Prince, & la perſécution qu'il excita contre l'Egliſe.] 'Dès qu'il fut devenu Roi en devenant parricide, il envoya des Ambaſſadeurs à l'Empereur [Leon,] 'à Remiſmond Roi des Suéves, & à Genſeric Roi des Vandales. Remiſmond après avoir expedié & promptement donné congé à ces Ambaſſadeurs, en envoya lui-même d'autres, tant à Euric, qu'à l'Empereur, & aux Vandales. [On ne dit point le ſujet de tant d'Ambaſſadeurs,] mais ſeulement que ceux qu'Euric avoit envoyés à Genſeric revinrent promptement, étonnés par le bruit de l'armement [de Ricimer] contre les Vandales, & que Remiſmond rappella auſſi ſes troupes qu'il avoit envoyées à ſon ordinaire en divers endroits pour piller, auſſi-tôt après le départ des Ambaſſadeurs [d'Euric. Ainſi il ſemble que ces peuples cherchoient à ſe liguer enſemble.]

P. 45. 'Peu de mois après, [l'entrepriſe de Ricimer étant manquée,] Remiſmond en perſonne alla dans la Luſitanie, où il ſurprit &

P. 45. pilla Conimbre l'année ſuivante. 'Il tourmentoit encore cette année les peuples d'Aunone, qui députerent au Roi [des Viſigots] un Opilion & quelques autres. Ce Prince renvoya avec eux quelques perſonnes de ſa part [pour leur ménager quelque

P. 49. accord:] & il s'en fit un deux ans après.

Iſid. chr. G. p. 719. 'Saint Iſidore dit que dès qu'Euric fut Roi, il fit de grands ravages dans la Luſitanie, qu'il prit enſuite Pampelune & Sarragoce, ſe rendit maître de toute la haute Eſpagne, & renverſa la nobleſſe de la Tarragonoiſe qui lui réſiſtoit, [& vouloit demeurer ſoumiſe à l'Empire. Il ne faut apparemment mettre tout cela qu'après l'an 468. puiſqu'Idace dont la Chro-

L'an de J. C. 466. v. Odoacre.

nique finit cette année-là, n'en dit rien du tout, & le rapporter par conſequent à la guerre " qu'Euric entreprit contre l'Empire vers l'an 470. ou plûtôt le différer juſqu'en l'an 480.]

L'AN DE JESUS-CHRIST 467. D'ANTHE'ME. I.

y. S. Leon.

" Puſæus & Joannes Conſuls.

' Remiſmond, comme nous venons de dire, ſurprit cette année la ville de Conimbre [en Portugal] qui ne ſe défioit point de lui à cauſe des traitez. Il la pilla & la ſaccagea entiérement avec le pays d'alentour, & ruina les maiſons avec une partie des murailles, & emmena tous les habitans priſonniers, hors ceux qui purent s'enfuir. [Idace n'attribue pas cela poſitivement à Remiſmond; mais ce qui précéde montre aſſez qu'on ne le peut entendre d'aucun autre. Des Ambaſſadeurs envoyés [d'Eſpagne] à Euric rapporterent qu'il étoit arrivé quelques prodiges dans les Gaules; & entr'autres, ' qu'au milieu de Toulouſe il étoit ſorti de la terre une fontaine de ſang qui avoit coulé tout un jour. ' Il y eut auſſi un tremblement de terre à Ravenne.

Idat. p. 45.

p. 46.

Marc. Chr.

ARTICLE II.

'Anthemе eſt choiſi pour Empereur d'Occident:

[L'ITALIE eut enfin cette année un Empereur.] ' Ricimer ne ſe trouva pas aſſez puiſſant pour ſoutenir en ſon nom le poids des affaires. ' On vouloit un Prince [Romain,] mais un Prince capable de paroître en perſonne à la tête des armées. [Tous ceux de l'Occident pouvoient être ſuſpects à Ricimer qui vouloit toujours commander: & c'étoit de plus s'aſſurer de la protection de Leon Empereur d'Orient, que de prendre un Prince de ſa main.

Sid. car. 2. p. 300. 301.

p. 301.

' Genſeric ſouhaitoit, & demandoit même avec inſtance qu'on donnât l'Empire à Olybre beau-frere de ſon fils. ' Mais Leon irrité de ce que Genſeric avoit pillé ſes terres, cherchoit à le ruiner, [& non pas à le ſatisfaire.

Priſc. p. 74. d. Proc. b. Vand. l. 1. c. 6. p. 191. c.

Proc. p. 191.

' Ainſi on jetta les yeux ſur Anthéme fils de Procope Patrice, & Général des armées ' dans le Comté de l'Orient, ' qu'on prétendoit être deſcendu des Auguſtes, ' c'eſt-à-dire,

Sid. car. 2. p. 291. not. p. 107. car. 2. p. 291.

de Procope parent de Conſtance & de Julien l'apoſtat ; qui L'an de J. C. 467.
car. 2. p. 291. prit la pourpre en Orient en 365. ' Procope Patrice avoit épouſé la fille " d'Anthéme Conſul [en 405. Patrice] & Préfet v. Arcad. §. 25. |
d'Orient durant 13. ans, dit le P. Sirmond, [ou durant 11. au Theod. 2. §. 2.
moins, & qui a paſſé pour le plus ſage & le plus grand homme
car. p. 293. d'Etat de ſon tems. ' C'eſt donc de cet Anthéme que celui dont nous parlons avoit pris ſon nom.] On prétend que lorſqu'il nacquit, un arbre qu'on avoit coupé repouſſa dans la maiſon de Procope ſon pere. Idace lui donne un frere nommé auſſi
Idat. p. 44. Procope. ' Outre l'avantage de ſa naiſſance & de ſes richeſſes
Proc. l. V. l. 1. qui étoient grandes, ' il avoit épouſé Euphémie ' nommée par
c. 6. p. 191. c. quelques uns ' Marcienne ' fille unique de l'Empereur Marcien, v. Marcien.
Sid. car. 2. v. 482. ' dont il eut trois fils, ſelon le P. Sirmond, & une fille ' à qui §. 2.
b not. p. 114. l'Hiſtoire ne donne pas de nom.
Car. 2. v. 196, not. p. 114. ' Marcien en lui donnant ſa fille, l'éleva auſſi aux premieres
Car. 2. v. 485. dignitez de l'Empire. Ainſi il fut en peu de tems Conſul [en
b Enn. p. 74. 455.] Patrice & Général d'armée, quoiqu'il fût encore fort
Sid. p. 295. jeune. S'il en faut croire un poëte ſon panegyriſte, ce fut à ſon refus que Leon fut élevé à l'Empire [en 457] après la mort
p. 296. 298. p. 305. de Marcien. ' Il eut encore divers emplois ſous Leon, & remporta quelques victoires ſur les Huns. ' Lorſqu'il fut fait Empereur, il commandoit une armée navale vers Seſtos.
Enn. v. Epi. p. 373. ' Ricimer devenu ſon ennemi, l'appelloit par injure Anthéme le Galate, & diſoit qu'il étoit implacable quand il étoit une fois en colere. [Le P. Sirmond ne dit rien ſur cela.] ' Sidoine au contraire le loue de ce qu'il étoit permis ſous
Sid. l. 1. ep. 7. p. 15. ſon regne de témoigner publiquemet de l'amitié pour ceux
Caa. 2. p. 291. qui avoient été condamnés comme ennemis de l'Etat. ' Il
Thph. p. 98. d. lui donne la ville de Conſtantinople pour patrie. ' Théophane le qualifie un Prince très-Chrétien, & qui gouverna
Sid. n. p. 106 | Cod. ori. l. 5. p. 53. c. avec beaucoup de piété. ' On marque en effet qu'en quittant Conſtantinople pour venir en Occident, il fit de la maiſon qu'il avoit en cette ville une Egliſe avec un Hôpital pour les
Paſc. chr. p. 313. vieillards & un bain. ' C'eſt apparemment l'Egliſe de l'Apôtre Saint Thomas qui portoit ſon nom, & qu'il avoit fait bâtir.
Phot. c. 242. p. 1049. b. ' Cependant Damaſce Auteur payen de ce tems-là, prétend qu'il avoit de l'inclination pour les Idoles, qu'il en vouloit même rétablir le culte, & qu'il en avoit pris ſecretement le
p. 1040 c. deſſein avec un payen nommé Sévére, ' qu'il avoit amené à
p. 1049. b. Rome pour remettre cette ville dans ſa ſplendeur, ' & qu'il

L'an de J. C. 467. éleva même au Conſulat [en 470.] ' Il amena auſſi à Rome un hérétique Macédonien nommé Philothée, qui s'appuyant ſur l'amitié de ce Prince, y vouloit faire tenir des aſſemblées des diverſes ſectes, ſi le Pape Hilaire ne s'y fût fortement oppoſé. [Les plus gens de bien, & les plus Grands plus que les autres, ſont capables d'être ſurpris par les méchans, & d'avoir de la confiance en ceux qui le meritent le moins. Pour le reſte de ce qu'ajoute Damaſce, ce ſeroit une injuſte témérité de le croire ſur la parole d'un ſeul payen: & il nous ſuffit qu'il n'en paroiſſe rien du tout dans la Vie d'Anthéme.] Conc. t. 4 p. 1028. c.

ARTICLE III.

Anthéme eſt déclaré Auguſte: marie ſa fille à Ricimer.

' VOILA quel étoit celui que le Senat, l'armée, le peuple, & même les [Barbares] conféderés ſouhaiterent d'avoir pour Empereur. [Ricimer y conſentit d'autant plus aiſément, qu'il pouvoit eſpérer d'épouſer ſa fille.]' Le Senat & les Romains députerent donc à Leon pour lui demander ' Anthéme. ' Et tout ce qu'on craignit alors, dit Sidoine, fut que Leon ne remit la choſe à la liberté de celui que tout le monde déſiroit. [Mais cette crainte inquiétoit peu de perſonnes.] On demanda pour condition qu'Anthéme donnât ſa fille à Ricimer. ' Anthéme y conſentit ſoit par l'amour du bien public, [ſoit par l'ambition de regner. Il ne fut pas non plus arrêté par la crainte de la peſte]' qui étoit alors très-furieuſe en Italie. Sid. car. 2. p. 289. Evag. l. 2 c. 16. p. 368. b. Thphn. p. Sid. c. 2. p. 289. v 484. Enn. v. Ep. p. 377. Conc. t. 4. p. 1236. b. c.

' Il ſemble qu'Anthéme avoit été déclaré Céſar par Leon avant que de partir de Conſtantinople, ' ou même couronné Empereur. ' Il vint en Italie avec une grande armée, & pluſieurs Comtes, toutes perſonnes d'élite, entre leſquelles on nomme Marcellin, ' à qui Leon avoit perſuadé par prieres & par careſſes de ſe joindre à lui & à Anthéme pour faire la guerre aux Vandales. ' Il fut proclamé Auguſte à Rome [en un lieu appellé Bontrot à trois milles de la ville ſelon Caſſiodore, ou à huit ſelon Idace, qui connoiſſant moins les lieux, eſt moins croyable.] Jorn. r. c. 46. p. 654. b. Iſid. o. p. 206. Cod. ori. C. p. 52. c. Idat. p. 41. Prob. b. Vand. l. 1. c. 6. p 191. 192. Cuſp. p. 453. b | Vict. T. 16. | Caſd. | Marc. Vict. | Ch. Al. Mar. Av.

' On demeure d'accord que ce fut en 467. [quoiqu'Idace le mette dès 465.]' Pour le jour, les anciens faſtes cités par

Idat. p. 44. Cuſpinien, marquent le 12 d'Avril. ' Idace dit que ce fut au mois d'Août. [Il eſt certain que ce fut du vivant du Pape Hilaire qui mourut cette année même, peut-être le 10 de Septembre.]Car ce Pape l'obligea de lui promettre avec ſerment qu'il ne ſuivroit point les " conſeils que Philothée lui inſpiroit contre l'Egliſe.]' Pour ce qu'on prétend qu'il étoit arrivé à Rome durant les Lupercales, c'eſt-à-dire, le 15. de Février: ' le paſſage ſur lequel on le fonde, ne ſignifie autre choſe, ſinon que lorſqu'il y vint, la coutume de faire les Lupercales n'étoit point encore abolie. L'an de J. C. 467.

Conc. t. 4. p. 1026. b. Buch. p. 546. §. 8. Conc. p. 1236. b. c. v. Hilaire.

Sid. car. 2. p. 295. 296. p 289. ' C'eſt ainſi qu'Anthéme fut fait Empereur d'une maniere plus glorieuſe à ſa réputation, que s'il eut ſuccédé à Marcien comme ſon gendre. ' Et il ne fut pas auſſi moins glorieux à Leon de montrer qu'il pouvoit non-ſeulement être Empereur, mais auſſi faire des Empereurs. ' Leon fit recevoir ſolemnellement à Conſtantinople l'image d'Anthéme portée par Ference Préfet de la ville. 'On voit encore des médailles où ces deux Princes ſont repréſentés comme ſe donnant la main, avec des inſcriptions qui promettoient la paix & le ſalut à la République. ' Leon appelloit Anthéme ſon fils, comme lui ayant donné l'Empire, & Anthéme par la même raiſon le traitoit de pere.

Chr. Alex. Sid. n. p. 105. 168. p. 104. 105. Valer. fr p 204.

Sid. l. 1. ep. 5. p. 9. p. 12. 13. ep. 4 p. 21. p. 23. ' Anthéme [peu après ſon couronnement] manda Sidoine qui étoit alors à Lyon. Il vint par les voitures publiques que l'Empereur lui fournit, '& arriva à Rome lorſque toute la ville étoit dans des réjouiſſances publiques à cauſe du mariage de la fille de l'Empereur, [1] fiancée avec le Patrice Ricimer. ' Le mariage s'accomplit peu après. ' Il ſemble que ce fut vers la fin de l'année. Il paroît que Sidoine étoit alors chargé d'une députation pour l'Auvergne. [1]

1. *Jam virgo tradita erat, necdum tamen ad mariti domum deducta.*

ARTICLE

L'an de J. C. 468.

ARTICLE IV.

Loix d'Anthéme. Les Suéves prennent Lisbonne.

L'AN DE JESUS-CHRIST 468. D'ANTHE'ME 1, 2.

'Anthemius II. Aug. ſeul Conſul. Paſc. p. 323. 472. &c.

'VICTOR de Tunne donne à Anthéme pour Collégue l'Empereur Leon pour la quatriéme fois, & compte ſur ce pied ſes deux Conſulats ſuivans. [Mais il eſt ſeul & abandonné de tous les autres Grecs & Latins,] tant ſur ce point, que ſur divers autres. ['Sidoine prononça en vers le panegyrique d'Anthéme] en la ſolemnité de ſon Conſulat en préſence du Senat de Rome, 'y ayant été engagé par Baſile [Conſul en 462.] ſon patron, qui lui fit eſpérer que ce divertiſſement ne lui ſeroit pas inutile. 'Et en effet Anthéme à la priere du même Baſile, le fit Préfet de Rome, 'près de dix ans après qu'on lui eut dreſſé une ſtatue. 'On appréhendoit alors la famine dans Rome; ce qui retomboit ſur le Préfet de la ville. 'Sidoine fut élevé de la dignité de Préfet à celle de Patrice, [qui lui fut auſſi apparemment donnée par Anthéme.] Vict. T. p. 7. Sid. car. 2. p. 288. l. 1. ep. 9. p. 23. p. 23. l. 9 ep. 16. p. 284. l. 1. ep. 10. p. 24. l. 5. c. 16. p. 147

'Lupercien étoit cette année Préfet du Prétoire comme on le voit par deux loix dattées de Rome du 20 Février & du 19 de Mars. La premiere ordonne qu'à l'avenir il ne ſera point permis aux Maîtres d'épouſer ni leurs eſclaves, ni même leurs affranchies ſur peine de banniſſement perpetuel, & de confiſcation du tous leurs biens; que ces mariages honteux & illicites ne paſſeront point du tout pour des mariages, & que les enfans qui en naîtront ſeront eſclaves du fiſc. Cod. Th. nov. p. 38.

'L'autre loi eſt pour publier un réglement que Leon avoit fait ſur les donations qu'on obtenoit des Empereurs pour des biens qu'on ſuppoſoit leur être dévolus par le droit d'aubaine, mais qui en effet appartenoient à d'autres. Ce cas étoit fort ordinaire en Italie; & l'on citoit une loi de Conſtantin qui vouloit que la donation ſubſiſtât, & que le Prince pourvût comme il le jugeroit à propos au dédomagement des interreſſés. 'Anthéme conſulta ſur cela Leon, qui trouvant que cette maniere d'agir étoit tout-à-fait injuſte, déclara que les particuliers ſeroient reçus à redemander ce qu'ils prétendoient leur p. 38. 39.

appartenir, quelque donation que le Prince en pût avoir faite. L'an de J. C. 468.
Car puiſque l'équité & la juſtice (ce ſont les termes de la loi) doivent toujours accompagner les actions d'un Prince, rien ne convient mieux à ſa majeſté [& à ſa grandeur,] que de conſerver à tous ſes Sujets ce que le droit commun leur donne. Un bon Prince ne ſe croit permis que ce qui eſt permis auſſi aux particuliers; & il ne veut point ſe glorifier d'une libéralité qui n'eſt point conforme aux loix, de peur que l'un ne ſe réjouiſſe d'être enrichi de ce qui ne lui appartient pas, & que l'autre ne pleure de ſe voir privé de ce qui lui appartient légitimement. Ces belles paroles avec tout le reſte de cette loi adreſſée à Lupercien & dattée de Rome, [ſe doivent rapporter à la publication qu'en fit Anthéme.

L'année 468. eſt remarquable par la malheureuſe entrepriſe de Leon & d'Anthéme contre Genſeric, où les Romains par une trahiſon lâche & honteuſe tuerent le Patrice " Marcellin Prince de Dalmatie. Mais ce point ſera traité dans l'hiſtoire de Leon. v. Severe.

Idat. p. 45. ' Rémiſmond Roi des Suéves ſe rendit en la même année maître de Liſbonne. Elle lui fut livrée par Luſide qui y commandoit, & qui étoit de la ville même. Les troupes des Goths qui étoient arrivées depuis peu à Méride, avant appris cet accident, entrerent dans la Luſitanie, & y pillerent non ſeulement les Suéves, mais auſſi les Romains qui leur étoient aſ-
p. 47. ſujettis. ' Les Suéves ravageoient auſſi de leur côté [ce qu'ils ne poſſédoient pas encore] dans la Luſitanie & dans l'Audience de Brague, pendant que les Goths ne faiſoient pas de moindres cruautez dans l'une & dans l'autre province. Au milieu de ces guerres ceux d'Aunone [qui peut avoir été quelque quartier de la Galice,] firent leur accord avec les Suéves.

p. 46. ' Rémiſmond avoit envoyé l'année précédente des Ambaſſadeurs à l'Empereur [Anthéme.] Ils rapporterent à leur retour les nouvelles des grands préparatifs qu'on faiſoit contre
p. 37. les Vandales. ' Rémiſmond renvoya au même Prince une ſeconde Ambaſſade, dont Luſide qui lui avoit livré Liſbonne étoit chef, [quoiqu'il ne parût pas bien favorable pour obtenir ce qu'on demandoit à un Prince qu'il avoit trahi.]

p. 47. 48. Idace remarque que toute cette année fut fort fâcheuſe; qu'il parut " pluſieurs prodiges dans la Galice, & entr'autres qu'on prit dans le Minho des poiſſons marqués des caractéres hébreux, grecs, & latins. C'eſt où il termine ſa Chronique.]

L'an de J. C. 469.

ARTICLE V.

Saint Epiphane de Pavie réunit Anthéme avec Ricimer.

L'AN DE JESUS-CHRIST 469. D'ANTHE'ME 2, 3. F. Caſd. Onu. Buch. Mar. Av. | Paſc. p. 473.

Marcianus & Zeno Conſuls.

ON croit que ces deux Conſuls étoient les deux gendres de l'Empereur Leon, dont le premier aura été par conſequent le fils d'Anthéme, & nommé au Conſulat par ſon pere pour l'Occident. Auſſi il eſt nommé le premier par les Latins, [hormis Victor de Tunne] qui met Zenon le premier, avec les Grecs, [qu'il ſuit encore en d'autres endroits.] Mais au contraire les loix mêmes de Leon déferent cet honneur à Marcien [ſans doute parce qu'il étoit fils & petit fils d'Empereurs.] Cuſp. p. 454. a. Paſc. p. 314. 461. Marc. Cod. J. 1. t. 3. l. 31. 34. 35 t. 4. l. 16. p. 73.

Il faut apparemment mettre dès cette année la méſintelligence d'entre Anthéme & Ricimer. Car elle arriva au commencement de l'Epiſcopat de S. Epiphane de Pavie. [Et il faut que ce Saint ait été fait Evêque dans les derniers mois de l'an 467. au plus tard. Elle n'éclata pas auſſi ſans doute dès l'année précédente qui fut employée à la guerre d'Afrique, quoiqu'elle puiſſe y avoir pris ſon origine. Car il n'eſt pas improbable que la mort de Marcellin fut plûtôt l'ouvrage de la jalouſie de Ricimer, que de la perfidie d'Anthéme.] Ennode ne dit pas néanmoins que cette animoſité d'entre le beau-pere & le gendre ait eu d'autre cauſe que l'envie & la jalouſie qui a accoutumé de ſéparer les perſonnes les plus unies, lorſqu'elles ſont dans une puiſſance égale, avec les mauvais conſeils des flateurs qui environnoient l'un & l'autre. Enn. v. Epi. p. 371. v. ſon titre. p. 372. p. 373.

Cette diviſion alla ſi loin, que Ricimer ayant quitté Rome où Anthéme demeura, & s'étant retiré à Milan, ils ſe préparoient de part & d'autre à la guerre. Anthéme ſe plaignoit que Ricimer, ſans conſidérer tant de graces dont il l'avoit comblé, ni l'honneur de ſon alliance, avoit tâché de lui ſuſciter des guerres, & avoit fait en un mot tout ce qu'il avoit pû pour lui nuire, quoiqu'il l'eût tenté juſqu'alors inutilement. [Il faut donc mettre ceci avant la guerre qu'Euric fit à Anthéme.] L'affaire d'Arvande dont nous parlerons bien-tôt, peut p. 372. 373. p. 377. v. 5

avoir rapport à ces plaintes d'Anthéme contre Ricimer. L'an de J. C. 469.

P. 373. ' Comme on ſe croyoit à la veille de voir l'Italie ruinée par une guerre civile, toutes les perſonnes qualifiées de la Ligurie vinrent à Milan, où les larmes aux yeux & proſternées contre terre, elles conjurerent Ricimer de vouloir conſentir à quelque accord, & en faire les avances [envers un beau-pere & un Empereur.] Ricimer ſe laiſſa fléchir; & comme il cherchoit quelqu'un qui fût capable d'appaiſer la colere d'Anthéme, on lui parla de Saint Epiphane de Pavie, comme d'une perſonne que ſes qualitez naturelles, & les dons de la grace rendoient

P. 374. très-propre pour cette négociation. ' Il y conſentit, & auſſitôt on alla à Pavie conjurer Saint Epiphane d'entreprendre une affaire ſi importante au bien public. Il ne ſe fit pas beaucoup prier pour cela, & répondit que quelqu'incapable qu'il ſe jugeât d'une choſe ſi difficile, il ne pouvoit pas néanmoins refuſer de faire pour ſa patrie tout ce qui dépendoit de lui. Il vint donc à Milan prendre les ordres de Ricimer, & auſſi-tôt partit pour Rome.

L'eſtime de ſa pieté le fit recevoir avec beaucoup de reſpect par toutes ſortes de perſonnes, & par Anthéme même, qui quelque reſolu qu'il fût de refuſer la paix à Ricimer, ne la put refuſer aux raiſons & aux prieres du Saint. Il lui répondit donc qu'encore qu'il eût tout-à-fait ſujet de ſe plaindre de Ricimer pour le paſſé, & de s'en défier pour l'avenir; néanmoins ſi vous voulez, dit-il au Saint, vous rendre „ caution de Ricimer, „ comme vous avez voulu être ſon interceſſeur, je ſuis ſi perſuadé que vous êtes capable de découvrir par la lumiere de „ Dieu ſes mauvais deſſeins, & d'en détourner l'effet, que je „ n'ai pas la force de vous refuſer la paix que vous me demandez. Mais quand il ſeroit même aſſez artificieux pour vous „ tromper, ſe ſera toujours un grand avantage pour lui de ne „ me pouvoir combattre qu'il ne vous ait pour ennemi. Je remets donc entre vos mains mes intérêts & ceux de l'Empire. „ Car quel meilleur conſeil puis-je ſuivre dans cette tempête, „ que celui d'un guide ſi ſage & ſi expérimenté? „

[On ne marque point quelles furent les conditions de cet accord,] mais ſeulement qu'Anthéme le jura entre les mains de Saint Epiphane, qui ſe hâta enſuite de partir de Rome, à cauſe de la fête de Pâques qui devoit arriver trois ſemaines après. [Je crois que c'étoit celle de l'année ſuivante, qui tomboit au 5 d'Avril.] La nouvelle de cette réconciliation cauſa

L'an de J. C. 469. une joie univerſelle, mais elle ne dura gueres. [Les troubles recommencerent bientôt, & S. Epiphane eut le regret d'y voir périr celui qui s'étoit confié avec tant de bonté & de généroſité à ſa parole. Mais Dieu eſt le maître, & il ſuffit aux hommes de ſuivre ce que les régles de la juſtice & de la charité leur preſcrivent dans les rencontres.]

ARTICLE VI.

Arvande Préfet des Gaules condamné par le Senat.

Note 2. [ON peut, comme nous avons dit, rapporter aux intelligences que Ricimer entretenoit avec les Barbares, l'hiſtoire d'Arvande] 'marquée en "cette année par Caſſiodore & par Jornande qui l'appellent Arabonde, 'comme d'autres l'appellent Servand. 'Cet Arvande fut Préfet des Gaules durant cinq ans en diverſes fois. 'La premiere fois il ſe fit aimer; mais la ſeconde ſe voyant ruiné de dettes, le deſir de tirer de l'argent le porta à faire de grandes vexations. Il traitoit même fort mal les perſonnes de qualité, de ſorte qu'il devint l'objet de l'averſion de tout le monde. Cuſp. p. 454. a. Sid. n. p. 15. l. 1. ep. 7. p. 19. p. 15 16.

Il fut donc accuſé de péculat, & ſur cette accuſation il fut arrêté [par ordre d'Anthême] avant même que de ſortir de charge, & mené à Rome où il fut confié à la garde de Flavius [Eugenius] Aſellus Intendant des largeſſes du Prince, 'qui fut depuis Préfet de Rome. 'On le mena à Rome par mer, [ſoit à cauſe que Ricimer tenoit la Lombardie, ſoit par quelqu'autre raiſon.] Il y fut bientôt ſuivi par Tonnance Ferreol, qui avoit auſſi été Préfet des Gaules [en 451.] & par deux autres qui s'étoient chargés de pourſuivre ſa condamnation au nom des Gaulois. n. p 15. ep. 7. p. 16.

'Il témoignoit craindre fort peu ſes accuſateurs. Mais le plus fâcheux de ſon affaire, c'eſt que [ſoit pour brouiller & ne point payer ſes dettes, ſoit par quelque ordre ſecret de Ricimer,] il avoit écrit à [Euric] Roi des Goths pour lui conſeiller de ne point faire de paix avec l'Empereur Grec, 'c'eſt-à-dire apparemment avec Anthême. 'Il ajoutoit qu'il falloit [qu'Euric] chaſſât les Bretons qui s'étoient habitués ſur la Loire, qu'il partageât enſuite les Gaules avec les Bourguignons, & beaucoup d'autres folies de cette nature. Cette Lettre étoit tombée p. 16. n. p. 16. ep. 7. p. 16.

entre les mains des accuſateurs. Le Sécretaire d'Arvande ayant L'an de J. C. 469.
p.17. été arrêté, avoit reconnu qu'elle étoit de ſon maître, & on la ténoit fort ſecréte pour ne la produire que devant les Juges, dans la créance qu'Arvande n'ayant point alors d'autre conſeil que lui-même, ſeroit aſſez téméraire pour l'avouer.

p.17. Sidoine [qui étoit alors à Rome] eut néanmoins quelque connoiſſance de cette Lettre. Il étoit ami d'Arvande, & il regardoit comme une lâcheté, une barbarie & une perfidie d'abandonner un ami même criminel dans ſa mauvaiſe fortune. Il lui vint donc dire ce qu'il avoit appris de ſa Lettre, & l'avertit que dans une matiere ſi delicate, il ne falloit rien avouer légerement. Arvande reçut fort mal cet avis, & dit qu'il ſçauroit bien ſe tirer de cette affaire ſans que d'autres s'en mêlaſſent.
p.18. Il ne témoigna depuis aucune crainte, parut devant tout le Senat avec une intrépidité qui tenoit plûtôt de l'impudence que d'un véritable courage; & lorſqu'on lui produiſit la Lettre, il fut aſſez hardi pour dire deux ou trois fois qu'il l'avoit effectivement écrite.

p.19. Il penſoit ſe défendre ſur ce qu'il ne paroiſſoit point par la Lettre qu'il eût deſſein de ſe faire Empereur. Mais comme il vit que nonobſtant cela on le traitoit de criminel de leze-Majeſté, il reconnut, mais trop tard, la faute qu'il avoit faite, & commença à pâlir. On le déclara auſſi-tôt déchu de toutes ſes dignitez, & on l'envoya dans la priſon publique, où on le conduiſit avec des habits magnifiques dont il s'étoit revêtu pour paroître devant les Juges: de ſorte qu'il étoit miſérable ſans
p.19. [n.p.17. que perſonne eût compaſſion de ſa miſere. On acheva de juger ſon affaire quinze jours après, & on le condamna au dernier ſupplice. On l'enferma dans l'iſle du Tibre pour y paſſer les 30 jours que la loi de Tibere amplifiée par Théodoſe, ou par quelqu'autre, accordoit à ceux que le Senat avoit condamnés.

cf.7. p.19.20. Cependant Sidoine & les autres amis ſollicitoient auprès d'Anthéme pour obtenir qu'on lui accordât au moins la vie, & qu'on ſe contentât de lui ôter ſes biens, & de l'envoyer en exil.

n. p.17. Ils obtinrent ce qu'ils ſouhaitoient; car Arvande fut [ſeulement] banni par Anthéme, comme nous l'apprenons de Caſſiodore, [qui n'eſt pas néanmoins tout à-fait exact., lorſqu'il dit qu'Arvande aſpiroit à l'Empire.] Les trente jours n'étoient pas en-
cf.7. p.19.20. core expirés lorſque Sidoine manda toute cette affaire à un de ſes amis par une Lettre qui eſt fort belle.

L'an de J. C. 470.

ARTICLE VII.

Du Conſul Severe : Romain & Seronat punis de mort.

L'AN DE JESUS-CHRIST 470. D'ANTHÉME 3, 4, D.

v. Leon. §. *Severus & Jordanes Conſuls.* Caſſ. Buch. Marc. Au. &c.

[SEVERE Conſul en Occident ſelon l'ordre des faſtes latins, eſt aſſurément ce Sévére dont nous avons parlé ci-deſſus.] 'Il étoit de Rome même; mais il en étoit ſorti, '& il étoit allé demeurer à Alexandrie, 'où il vivoit ſimple particulier & en Philoſophe, tout occupé à ſes livres; car il en avoit une fort grande quantité & de toutes ſortes. Il y étoit ſouvent viſité par tous les hommes de Lettres que ſon érudition & la douceur de ſa converſation attiroient chez lui. Damaſce [Payen de ce tems-ci, Auteur de tout ce que nous ſçavons de Sévére,] 'rapporte quelques curioſitez naturelles qu'il aſſuroit avoir vûes. 'Anthéme le ramena donc à Rome, & le fit Conſul. 'Il y fut auſſi fait Patrice, [& ſans doute par le même Prince.] 'Damaſce prétend que cette ſplendeur lui fut préſagée par un cheval qu'il montoit ordinairement, & qui jettoit de grandes étincelles quand on le frottoit.

Phot. c. 242. p. 1040. f. pag. 1041. b. 1055. b. Suid. 6. p. 725 a. Suid.

Phot. p. 1029. a. 1041. c. 1065. b. c. pag. 1030. f. 1049. b. p. 1029. 1065. p. 1040. f.

'Durant qu'il étoit à Alexandrie, il logea chez lui quelques Bracmanes venus des Indes, qui n'étoient que comme ſerviteurs des vrais Bracmanes qui demeuroient ſur les montagnes, & dont ils rapportoient des prodiges [de magie.] Ils prétendoient auſſi avoir vû dans leurs pays des hommes qui n'avoient qu'un pied, & d'autres choſes ſemblables Mais ce qu'il y a de remarquable, c'eſt la vie grave qu'ils menoient eux-mêmes. Car ils demeuroient chez Sévére ſans en ſortir, & ſans vouloir rien voir de tout ce qu'il y avoit de beau dans Alexandrie. Ils n'alloient point au bain, & ſe contentoient pour leur nourriture de dattes, d'orge & d'un peu d'eau.

p. 1041. b.

'Suidas fait de Severe un Sophiſte Romain, originaire de Libye, & en dit d'autres choſes [qui ne lui conviennent gueres.] Mais je penſe qu'il y a de la faute & de brouillerie dans ſon texte, & que tout [1] cela ſe doit rapporter à l'Empereur Sep-

Suid. 6. p. 724. d.

1. Juſqu'à Σεβῆρος οὗτος ἐπὶ Ἀνθεμίου, &c. Au commencement au lieu de σοφιστὴς je crois qu'il faudroit Βασιλεὺς, *V. Severe* I, n. 22.

timius Severus dont Hérodien dit les mêmes choſes. Je n'ai point remarqué ['ce que dit Baronius, que le Conſul Sévére eſt appellé Sévérien par quelques-uns. Il croit que ce peut être un "Sévérien dont Suidas parle amplement. Mais ce Sévérien étoit de Damas: [& dans tout ce que Suidas en dit, je n'y vois rien de commun avec Sévére, ſinon qu'ils étoient tous deux Payens. L'an de J. C. 470.

Bar.470.§.1.

Suid.6.p.722. e.

On ne trouve point que Sévére ait eu part à la condamnation d'Arvande. Il en eut peut-être davantage en qualité de Conſul à celle de] Romain Patrice, qui fut exécuté cette année, parce qu'il avoit porté ſon ambition juſqu'à l'Empire. 'On croit que c'eſt le même Romain qui étant Officier dans les armées de Valentinien, "avoit été député à Attila vers l'an 448. avec le Comte Romule.

Val.r.fr. pag. 211.

v. Attila. §. 5.

[Il faut mettre auſſi apparemment du tems d'Anthéme la punition de Seronat] 'dont Sidoine décrit ſi bien les extorſions & les violences qu'il faiſoit dans l'Auvergne & dans le Gévaudan, ſous prétexte de lever les deniers publics; 'ce qui marque qu'il étoit Préfet du Prétoire. Sidoine étoit alors revenu dans les Gaules, & étoit apparemment dans l'Auvergne. Il manda à Ecdice ſon beau-frere qui étoit alors abſent, la mauvaiſe conduite de cet Officier, l'aſſurant que toute la Nobleſſe n'attendoit que ſon retour pour réſoudre ſi elle devoit abandonner ſon pays [ou ſes cheveux pour ſe mettre dans le Clergé] en cas que l'Etat, dit-il, ſoit ſans force & ſans vigueur pour nous ſoutenir, & qu'il n'y ait point de ſecours à attendre du Prince Anthéme, comme on le tient. [Cela ſemble ſe rapporter au tems qu'Anthéme brouillé de nouveau avec Ricimer, n'avoit pas le loiſir de ſonger à autre choſe qu'à ſa propre conſervation, peut-être en 471.]

Sid.l.2.ep.1.p. 33.5.ep.13. p. 141.

Val.r. fr. pag. 214.

' Seronat témoignoit ouvertement plus d'affection pour les Goths que pour les Romains. 'Il étoit tantôt à Aire en Gaſcogne [qui apparemment leur appartenoit,] ' tantôt à Toulouſe [qui étoit leur capitale;] & il 'travailloit effectivement à les rendre maîtres des provinces des Gaules. 'Mais enfin ceux d'Auvergne eurent la hardieſſe de le mettre en juſtice, & l'Empire eut à peine celle de le punir des crimes dont il étoit convaincu, & de lui ôter la vie. 'M. Valois met cela vers l'an 471. [Il eſt certain au moins que ç'a été avant le regne de Nepos, & avant l'an 455.]

p.33.

p.33.

l.5.ep.13 pag. 143.

l.7. ep.7. pag. 185.

p.185.

Val.r.fr. pag. 214.225.

ARTICLE

L'an de J. C. 470.

ARTICLE VIII.

Euric déclare la guerre à Anthéme; défait les Bretons: Diverſes guerres entre les François, les Viſigots, les Romains & les Saxons.

[IL ſemble, comme nous avons déja dit, que les intrigues de Ricimer n'avoient pû encore porter les Barbares à prendre les armes contre l'Empire, lorſque S. Epiphane vint à Rome dans les premiers mois de cette année. Les Goths ne différerent pas néanmoins long-tems de le faire. Quand ils n'y auroient pas été ſollicités ni par Ricimer, ni par Arvande, ni par Seronat, 'la même ambition qui avoit porté Euric à s'élever ſur le trône, ſuffiſoit pour lui perſuader de ne pas perdre l'occaſion que le changement & la foibleſſe de tant d'Empereurs lui offroient pour augmenter ſes Etats. 'Genſeric l'y animoit encore & par ſes exhortations & par ſes préſens. [Et il fut aſſez malheureux] pour troubler les Romains dans l'Orient par les Oſtrogots, & dans l'Occident par les Viſigots, afin de jouir de la paix pendant que les autres ſeroient en guerre. 'Euric rompit donc la paix faite depuis long-tems avec l'Empire, & prit les armes, ou pour défendre ſes Etats, ou plûtôt] pour les étendre 'juſqu'au Rhône & juſqu'à la Loire, réſolu de ne rien épargner pour cela.

Jorn. r. Got. c. 45. p. 678. c. 47. p. 680. Sid. l. 7. ep. 1. p. 182. l. 3. ep. 1. p. 63.

'Anthéme ſçachant qu'Euric ſe préparoit à la guerre dans le deſſein de ſe rendre, s'il pouvoit, ſeul maître des Gaules, eut recours aux Bretons [de la Loire, qui étoient ſans doute affectionnés à l'Empire,] 'puiſqu'Arvande excitoit les Goths à les attaquer. 'Ces Bretons avoient alors pour Roi un nommé Riothim ou Riotham, à qui Sidoine écrit comme à ſon ami: & il dit de lui qu'il avoit une ſi grande pudeur, qu'il rougiſſoit même des fautes des autres. 'Ce Prince ayant ramaſſé douze mille hommes, vint partie ſur la Loire, partie par terre juſqu'à Bourges pour joindre les troupes Romaines. Il fut reçu dans Bourges [par les habitans.] 'S'étant avancé juſqu'à Bourgdeols [en Berri ſur l'Indre,] 'il rencontra Euric qui venoit le combattre avec une puiſſante armée; mais enfin Riotham fut vaincu, & 'perdit beaucoup de ſes gens; ce qui l'obligea d'abandonner le Berri, '& de ſe retirer avec le reſte de ſes troupes vers les Bourguignons qui étoient alliés des Romains.

Jorn. c. 45. p. 678. Sid. l. 1. ep. 7. p. 16. Jorn. r. Got. c. 45. p. 678. Sid. l. 3. ep. 9. p. 73. 74. Jorn. r. Got. c. 45. p. 678. Gr. T. l. 2. c. 18. p. 282. Jorn. r. Got. c. 45. p. 678. Gr. T. p. 282. b. Jorn. p. 678.

Gr.T. p.282. b. 'S. Grégoire de Tours dit qu'après la défaite des Bretons dans le Berri, le Comte Paul avec des troupes compoſées de Romains & de François, fit la guerre aux Goths, & remporta ſur eux quelque butin. 'Bucherius croit néanmoins que les Goths eurent l'avantage, & rapporte à cela ce que dit Sidoine, qu'Enric avoit vaincu les François. 'Sidoine dit qu'après les avoir vaincus, il fit alliance avec eux. 'Il donna ſa fille en mariage à un Sigiſmer Prince Barbare: '& M. Valois croit que c'étoit un François. L'an de J. C. 470.

Buch. p. 567. §. 8.

Sid. l. 8. ep. 3. p. 215. l. 4. ep. 20. pag. 215. Valr. fr. pag. 219. 220.

Gr. T. p. 282. b. 'Après la guerre des Goths, S. Grégoire dit que Childeric Roi des François vint à Angers, où ayant tué le Comte Paul, il demeura maître de la ville; [ſans dire par quelle occaſion Childeric ſe trouva ennemi d'un homme qu'il nous dépeint une ligne auparavant comme ſon allié.]

a. ' Il mêle à cela un Odoacre qui étoit venu à Angers avec des troupes de Saxons peu avant la mort de " Gilles [arrivée en 464.] 'On croit qu'il pouvoit être venu pour ſecourir Gille contre les Goths. 'Nos Hiſtoriens diſent néanmoins qu'il fit de grands ravages à Angers & dans tout ce pays. 'Quand Gille fut mort, cet Odoacre ſe fit donner des ôtages par ceux d'Angers & des villes voiſines. S. Grégoire dit qu'il étoit venu à Angers la veille du jour que Childeric y entra, & y tua Paul; & il rapporte tout cela fort confuſément. 'Nos autres Hiſtoriens écrivent que Paul étoit Gouverneur d'Angers ſous Odoacre; 'qu'Odoacre ayant été vaincu une ſeconde fois par Childéric, qui l'avoit déja vaincu à Orleans, 's'enfuit à Angers; que Childéric l'y pourſuivit, força la ville, & n'ayant pû attraper Odoacre qui s'échapa par la riviere, déchargea ſa colere ſur Paul ſon Lieutenant. [Le titre de Comte, & tout le reſte de ce que S. Grégoire dit de Paul, porte plûtôt à croire que c'étoit un Général Romain, auquel Odoacre obéiſſoit.] 'L'Egliſe d'Angers fut brûlée dans ce tumulte. v. Sévére.

Buch. p. 317. §. 2. Buch. l. 17. c. 17 §. 2. p. 537. Du Ch. pag. 696. c. Gr. T. p. 282. a. b. Du Ch. pag. 697. 802. c. p. 727. b. c. p. 802. c. Gr. T. p. 282. b.

b. [Odoacre &] '& les Saxons firent enſuite la guerre aux Romains; mais ils y furent vaincus, & perdirent beaucoup de monde; ce qui donna moyen aux François de ſe rendre maîtres des iſles qu'ils poſſédoient [dans la Loire] où ils tuerent encore un grand nombre de Saxons. Cela arriva en une année où il y eut un tremblement de terre "au mois de Novembre. Odoacre & Childéric s'unirent néanmoins depuis par un traité, & conquirent le pays des Allemans, qui [de la Suiſſe] avoient fait une irruption dans l'Italie. meaſe novembre.

L'an de J. C. 470. [On ne ſçait ni le tems ni les particularitez de tout ceci.] 'On voit que vers l'an 478. les Viſigots avoient des vaiſſeaux en mer ſur les côtez de la Saintonge contre les pirates Saxons. Sidoine fait une belle deſcription de ces pirates & de leur maniere de combattre. 'M. Valois change quelques termes eſſentiels dans le récit de S. Gregoire, & n'en rend point de raiſon. 'Pour Bucherius il y fait de grands commentaires, [qui ne ſont proprement que de longues & de foibles conjectures. Quand l'on en pourroit tirer quelque peu de choſe, ce peu ne vaut pas le tems qu'il faudroit mettre pour l'examiner, quoiqu'il en ait encore fallu davantage à le compoſer.

Sid.l.8.ep.6.p. 213. Val.r. fr. pag. 235.236. Buch. p. 566. 568.

Les efforts du Comte Paul & des François ne furent pas apparemment capables d'arrêter le cours de la guerre d'Euric contre les Romains, ſur-tout parmi les nouveaux changemens de Princes, qui arriverent bientôt après dans l'Empire. On ſçait néanmoins peu de choſe des particularitez de cette guerre. 'Les Goths firent de grands efforts pour ſe rendre maîtres de l'Auvergne, ne reſtant plus que ce pays & le Berri qui fuſſent aux Romains dans la premiere Aquitanie [ni peut-être dans toutes les trois,] lorſque Simplice fut fait Evêque de Bourges, [apparemment en 472.] '& lorſque Sidoine n'étoit que depuis peu Evêque d'Auvergne. 'Ainſi le Gévaudan qui étoit encore aux Romains lorſque Seronat le ruinoit, 'étoit alors ſoumis aux Goths Il ſemble qu'il y ait eu quelque paix ou quelque tréve dans le commencement de l'Epiſcopat de S. Sidoine, c'eſt-à-dire en 472.] mais la guerre recommença bien-tôt, [peut être dès 473. & il fallu que le Berri & l'Auvergne ſe ſoumiſſent enfin à la puiſſance des Goths, comme nous le pourrons voir en un autre endroit.

Sid.l.3.ep.1.4. p.63.68. l.7 ep.5. pag. 180. ep.9. p.191. l.5.ep.13.pag. 143. l.7. ep.6. pag. 183.

Il faut apparemment rapporter au tems des conquêtes d'Euric, un ſermon qui eſt parmi ceux qui portent le nom d'Euſebe d'Emeſe.] 'Il fut fait lorſque tout le pays trembloit ſous la terreur d'une nation très-puiſſante & d'un Prince victorieux dans une ville qui avoit été attaquée par les ennemis & les Barbares, & qui n'ayant ni le courage de ſe défendre, ni la ſageſſe & l'humilité pour ſe ſoumettre, & accepter les conditions raiſonnables qu'on lui offroit, avoit refuſé la paix. Ainſi les ennemis l'avoient attaquée une ſeconde fois, l'avoient emportée, & néanmoins uſoient avec une extréme modération de leur victoire, ne ſe vengeoient point du mépris qu'on avoit fait d'eux, gardoient les conditions qu'ils avoient offertes d'a-

Emeſ.h.24.p. 68.2.

bord, & laiſſoient vivre le peuple dans le repos & la liberté. L'an de J. C. 470.

L'Auteur du ſermon ſe plaint de ce que les châtimens de Dieu n'avoient point porté le peuple à la pénitence. „ Examinons, dit-il, nos conſciences, & demandons-nous à nous-mêmes ſi Dieu trouva quelque fruit en nous après nous avoir châtiés par la premiere priſe de notre ville, ſi nous fumes enſuite plus touchés de ſentimens de religion, plus abondans en aumônes, plus appliqués à la priere, plus purs & plus chaſtes dans notre conduite & plus éloignés de tout crime. [Non] les Romains [auſſi ſtupides & auſſi inſenſibles que des] Barbares, n'ont pas ſeulement ſçû recourir à la priere pour être délivrés d'un ennemi plus puiſſant [qu'eux.] Ainſi Dieu dans la premiere épreuve qu'il nous fit la grace de nous envoyer, nous avertit avec patience : parce que nous en profitâmes peu il nous a châtiés avec miſéricorde dans la ſeconde. [1] On avoit néanmoins reçu dans cette Egliſe les prieres des Rogations, [2] & l'Auteur dit que la moderation avec laquelle les Barbares victorieux les traitoient, étoit le fruit de ces prieres. Je ne vois pas de quelle ville cela ſe doit entendre, ni quel peut être l'Auteur de ce ſermon. Il ne me ſemble pas aſſez bien écrit pour être même de Fauſte.

ARTICLE IX.

Les Bourguignons alliés des Romains: Leurs Etats: Diviſions ſanglantes entre Gondebaud & ſes freres.

Jorn. de Get. c. 47. p. 678. Sid. l. 3 ep. 4. p. 68. [1] NOUS avons dit que dans la guerre d'Euric contre les Romains les Bourguignons prirent le parti de l'Empire. [1] Ils défendirent en effet l'Auvergne vers ce tems-là & les années ſuivantes contre les Goths, dont ils étoient encore plus aiſes de balancer la puiſſance, [2] que de ſoutenir les foibles reſtes de l'Empire. Et les Romains ne les craignoient auſſi gueres moins que les Goths mêmes. [1] Sidoine les appelle, à cauſe de leurs hautes tailles, ſes Patrons de ſept pieds, & fait une plaiſante deſcription de leur vie & de leur mal-propreté. [1] Ennode les repréſente auſſi comme les défenſeurs de l'Italie, qui avoient ſouvent pris les armes pour les Romains, ou détourné les guerres qu'on leur vouloit faire. Leurs Rois Gondiac &

1. *Suſpecti Burgundionibus.*

L'an de J. C. 470. Chilperic étoient [ou en titre ou en effet] Généraux des armées Romaines.

[Cette union des Bourguignons avec les Romains donne lieu de croire, qu'ils étendirent leurs Etats non par les armes, mais par la conceſſion des Empereurs, qui pour acquerir & conſerver leur amitié, leur donnoient une partie des pays qu'ils ne pouvoient conſerver ſans eux.] 'On croit qu'avant l'an [490.] ils tenoient la premiere Lyonnoiſe, & que c'eſt ' ce que Sidoine appelle la Germanie Lyonnoiſe, qu'il témoigne être ſoumiſe à Chilperic fils de Gondiac. ' Il dit en effet que l'Auvergne étoit entre les Etats des Goths & des Bourguignons. ' Il dit auſſi aſſez nettement qu'un Roi & une Reine de cette nation demeuroient à Lyon [qu'Anthéme leur avoit peut-être abandonnée vers 470. pour avoir leur ſecours contre les Goths.

Sid. n. p. 56. l. 5. ep. 6. 7. p. 134. 137. l. 3. ep. 12. p. 68. l. 6. ep. 12: pag. 168.

v. ſon titre. § ' Car Sidoine " quitta Lyon vers ce tems-là pour s'habituer dans l'Auvergne. [Et je ne vois point qu'il ait pû avoir d'autre raiſon de ce changement.]

Car. 17. p. 386.

' Childeric étoit auſſi maître du pays où eſt l'Abbaye de S. Claude, c'eſt-à-dire apparemment de tout ce que les Romains avoient pû conſerver dans la province des Sequanois. ' Et il paroît qu'il en étoit devenu maître ſans guerre & ſans ruiner le pays. 'Lorſque S. Sidoine mourut, S. Apruncule Evêque de Langres ſe voyant haï des Bourguignons, parce qu'on le ſoupçonnoit de deſirer le progrès des armes Françoiſes, il s'échappa ſecrétement du château de Dijon, & ſe retira en Auvergne. [Nous verrons qu'en l'an 494] ' S. Epiphane de Pavie vint trouver Gondebaud Roi des Bourguignons à Lyon, & Godigiſcle ſon frere à Geneve. ' On voit que Vaiſon même étoit ſous la puiſſance de Chilperic.

Boll. 21. Mart. p. 265. §. 7. §. 7. Gr. T. h. fr. l. 2. c. 23. p. 284. b. Enn. v. Ep. p. 402. 408. Sid. l. 5 ep. 6. p. 134.

' On ne doute point que Chilperic qualifié Tétrarque par Sidoine, ne ſoit un Roi des Bourguignons, non le frere de Gondiac, mais ſon neveu & fils de Gondiac. ' Car ce Gondiac [qui " avoit apparemment épouſé la ſœur de Ricimer] eut quatre fils, Gondebaud, Godiſile ' ou Godiſiſcle, ' Chilperic ou Hilperic & Godomar. Ils partagerent ſans doute entr'eux le pays des Bourguignons, puiſque Chilperic eſt appellé Tétrarque. ' On croit que ce ſont ceux que Sidoine appelle " d'un nom propre à marquer qu'ils ſe conduiſoient plus en Tyrans barbares, qu'en Rois & en peres des peuples.

Sid. l. 5. ep. 6. 7. p. 134. not. p. 55. Gr. T. h. fr. l. 2. c. 28. p. 285. c. v. §. Enn. v. Epi. p. 401. Sid. l. 5. ep. 6. p. 134. Gr. Tur. Sid. n. p. 55. p. 57. tirannopolitas.

' Le P. Sirmond dit que Chilperic & Godomar chaſſerent d'abord Gondebaud par violence; & que Gondebaud s'étant p. 57.

Buch. p. 565 §. 4. ensuite rétabli, les fit périr tous deux avec ' leurs enfans mâles. On ne fonde cela que sur la Chronique de Bourgogne par Vigner. [Je ne sçai pas si elle peut faire autorité.] Nous verrons en 472. un Gondibal ou Gondebaud en Italie élevé à la dignité de Patrice par Olybre, à cause de Ricimer son oncle, & élever lui-même Glycere à l'Empire. Il peut être revenu delà dans les Gaules, ' où le Roi Gondebaud tua Chilperic son frere, & fit noyer sa femme avec une pierre au cou. L'an de J. C. 470.

Gr. T. p. 285. c.

Sid. l. 5. ep. 7. p. 137. ' Cette femme que Sidoine appelle une Tanaquil & une Agrippine, [soit à cause de son esprit & de sa prudence ; soit qu'elle eût beaucoup de pouvoir sur son mari,] tempéroit beaucoup la violence de ce Prince, & empêchoit par sa douceur & son adresse que la malice des calomniateurs ne le portât à des extrémitez fâcheuses. [Si c'est elle qui regnoit à Lyon,]' il paroît qu'elle aimoit autant les jeûnes, que son mari la bonne chere. ' Chilperic même passoit pour un bon Prince, qui avoit de l'esprit & de l'érudition. Il prenoit le titre de Patrice.

p. 137.

l. 6. ep. 12. p. p. 168.

Boll. 21. Mart. p. 265. §. 7.

G. T. l. 2. c. 28. p. 285. ' Il laissa deux filles que Gondebaud condamna à l'exil, [ou plûtôt qu'il fit enfermer en quelque endroit éloigné de sa Cour.] L'aînée appellée Mucurune, embrassa la virginité ; l'autre est Sainte Clothilde, à qui nous devons la conversion de Clovis. [On ne dit point qu'elle ait jamais été Arienne :]' & Saint Gregoire de Tours disant que Gondebaud, Godegisile & Godomar avoient perdu & leurs ames & leurs Etats, parce qu'ils étoient hérétiques, & n'y joignant point Chilperic leur frere, nous donne lieu de croire qu'il étoit Catholique, comme tous les Bourguignons l'étoient vers 440.

l. 3. c. 2. p. 294. a.

Sid. l. 5. ep. 8. p. 138 n. p. 57. ' On croit que Sidoine parle obscurément des divisions tragiques de ces quatre freres dans une de ses Lettres. ' Lorsque Saint Epiphane fut envoyé en Bourgogne par Théodoric [en l'an 494] il n'est point dit qu'il y ait trouvé d'autres Princes que Gondebaud & Godigisele. [Pour le reste de l'Histoire de ces deux-ci, on la pourra voir avec celle de Clovis.

Ann. v. Epi. p. 202, 208.

L'an de J. C. 471.

ARTICLE X.

Ricimer fait Olybre Auguſte, tue Anthéme, meurt peu après, & Olybre bientôt après Ricimer.

L'AN DE JESUS-CHRIST 471. D'ANTHÉME 4, 5. C.

' Leo IV. Aug. & Probianus Conſuls. Paſc. p. 324. 373. &c.

4. ' Il y a des faſtes grecs [2] qui marquent *Leon ſeul Conſul avec Probien*. [Cette expreſſion extraordinaire peut donner quelque lieu de croire que Probien étoit Conſul en Occident.] Victor de Tunne ſeul l'appelle Probin. p. 461.

Nous ne trouvons rien en cette année pour l'Hiſtoire de l'Occident. On y peut mettre néanmoins la mort de Seronat, & une partie de ce que nous avons dit de la guerre d'Euric contre les Romains.

L'AN DE JESUS-CHRIST 471. D'ANTHÉME 5.

' Feſtus & Marcianus Conſuls. p. 473. Casd. Onu. ap. p. 57. Buch. p. 61. Paſc. p. 324. 461. Marc.

' Les Faſtes ajoutés à Victorius ont Martinien au lieu de Marcien, & le mettent le premier, ' comme les Grecs: [au lieu que les autres Latins ne le nomment que le ſecond C'eſt une preuve] ' qu'il étoit Conſul en Orient, & Feſte en Occident. Et en effet Feſte eſt marqué ſeul [dans les Faſtes de Marius &] dans l'épitaphe de Prétextat Queſteur enterré à Rome dans l'Egliſe de S. Martin le 9 d'Octobre. Bar. 472. §. 1.

[Cette année 472. fut très funeſte à l'Empire Romain par la mort d'Anthéme précédée & ſuivie de pluſieurs maux.] ' On croit que l'exemple d'Aſpar que Leon avoit fait tuer l'année précédente, fit craindre à Ricimer un pareil traitement de la part d'Anthéme, parce qu'il le méritoit, & le fit réſoudre à perdre ſon Empereur & ſon beau-pere, plûtôt que de ſe voir ruiné par lui. Val. fr. pag. 114.

(On ne dit point ce qui préceda la révolte ouverte de Ricimer.] ' On trouve ſeulement dans l'édition la plus ample de l'Hiſtoire mêlangée, que Ricimer ayant violé avec une perfidie de Barbare la foi qu'il avoit promiſe à Anthéme, vint avec Buch. p. 549. §. 5.

2. Les mêmes faſtes ont auſſi l'année ſuivante Marcien ſeul & Feſtus.

une armée attaquer Rome où étoit ce Prince, & ſe campa au pente-Mole. La ville ſe trouva partagée entre ceux qui demeuroient fidéles à Anthéme & les fauteurs de Ricimer. Cependant Olybre ayant été envoyé en Italie par Leon, fut proclamé Empereur. §. 6. 'En même tems Bilimer qui commandoit [les troupes Romaines, ou quelques Barbares] dans les Gaules, ayant appris le danger où étoit Anthéme, accourut pour le ſecourir. Mais il fut combattu, vaincu & tué au Pont " S. Ange par Ricimer, qui après cette victoire entra auſſi-tôt dans la ville, y tua Anthéme, & y fit par tout un effroyable ravage, à la reſerve de deux quartiers dans leſquels il étoit avec ceux de ſon parti. Ainſi les Romains après avoir beaucoup ſouffert durant le ſiége par la famine & les maladies, furent encore abandonnés à la cruauté & à l'avarice des ſoldats victorieux. L'an de J. C. 472. Adriani.

[Ce récit eſt trop particulariſé & trop vraiſemblable pour ne pas croire qu'il eſt pris de quelqu'Auteur plus ancien.] ' Auſſi M. Valois ne fait pas difficulté de le ſuivre. [Et en effet le peu que nous trouvons dans les Originaux s'y rapporte entiérement.] ' Car ils parlent de la guerre civile qui s'excita à Rome entre Anthéme & Ricimer, laquelle renverſa la ville, dit le Pape Gelaſe, '& tous les foibles reſtes" de l'Empire des Romains. ' Ils diſent auſſi que durant cette Guerre Olybre fut fait Empereur à Rome ' par la faction de Ricimer ' vers la fin de Mars. ' La Chronique d'Alexandrie dit que Leon l'avoit envoyé à Rome, & qu'il fut forcé par les Romains d'accepter l'Empire; [ce qui donne au moins lieu de juger que Leon ne l'avoit pas envoyé pour l'uſurper. Il eſt en effet fort difficile de croire que Leon conſentit à la ruine d'Anthéme,] ' à qui il écrivit encore l'année précédente ſur la mort d'Aſpar. Romaniam

Val. r. fr. pag. 214.
Onu. ap. p. 57. Conc. t. 4. a. p. 1238. d. | Jor. r. Got. c. 45. p. 678. | Caſd. Jorn.
Onu. p. 57. | Caſd.
Vict. T. Evag. l. 2. c. 16. p. 308. c.
Euch. l. 18. c. 7. §. 7. p. 540.
Paſc. p. 321. c.
Joel. p. 171.
Vict. T.

' Anthéme ayant ſçû l'élevation d'Olybre s'enfuit, dit Victor de Tunne, & fut tué. [Tous les Auteurs demeurent au moins d'accord] ' qu'il fut tué à Rome ' par le crime de Ricimer ' qui ne conſidéra ni la fidélité dûe à ſon Prince, ni le reſpect & l'amour dû à un beau-pere. ' Zenon qui ſuccéda à Leon, reprocha la mort d'Anthéme au Senat de Rome. ' Le jour de ſa mort eſt marqué l'onziéme de Juillet.

Marc. Evag. l. 2. c. 16. p 308. c.
Marc. b Caſd.
Marc. p. 94 a.
Culp. p. 457. a.

' Olybre pour récompenſer Ricimer fit Patrice Gondivare, Gondibal ou Gondebaud, qui étoit ſon neveu, ſelon l'Hiſtoire mêlangée. ' On croit que ce peut être Gondebaud le plus célébre des Rois de Bourgogne, qui étoit fils de Gondiac, & peut-être d'une ſœur de Ricimer; ou bien Ricimer aura épouſé

a. b. Euch. p. 550. §. 5.
Euch. p. 550. §. 8.

L'an de J. C. 472. ſé [en premieres noces] la ſœur de Gondiac, ou de ſa femme. Nous aimons mieux néanmoins donner le nom de Gondibal au Patrice, afin qu'on le diſtingue du Roi Gondebaud, en cas que ce ne ſoit pas le même.]

'La promotion de Gondibal eſt marquée après la mort de Ricimer, 'qui ne jouit pas long-tems du fruit de tant de crimes; car il mourut 40 jours après Anthéme, ou le 18 de Septembre, [qui eſt le 39e jour. C'eſt donc une faute] à 'l'Hiſtoire mélangée de dire que ce fut au bout de trois mois. Elle porte qu'il mourut après une maladie où il ſouffrit extrémement. §. 7. | Onu. p. 57. Caſd. Onu. p. 57. Buch. p. 550. §. 6.

'Olybre même mourut lorſqu'il ne faiſoit que commencer à regner 'le 23 Octobre de cette année, [trois mois & quelques jours après Anthéme.] 'On lui donne néanmoins près de ſept mois, 'en comptant depuis qu'il avoit pris le nom d'Empereur. 'L'Hiſtoire mélangée dit qu'il mourut à Rome de mort naturelle. [On peut voir ſur le regne de Leon ce qui regarde ſa nobleſſe, & la poſtérité qu'il eut de Placidie fille de Valentinien III.] Enn. v. Epi. p. 380. Onup. p. 57. Caſd. Marc. | Jorn. p. 679. Buch. §. 7. Val. p. 217. §. 7. Thph. p. 102. a.

L'an de J. C. 457.

L'EMPEREUR LEON I. SURNOMMÉ LE GRAND.

ARTICLE I.

Leon eſt élevé à l'Empire par le Général Aſpar.

INDICTION X. L'AN DE JESUS-CHRIST 457. PASQUE LE 31. MARS. E.

Conſtantius & Rufus Conſuls.

Chr. Al. pag. 742. Joel. p. 171. b. Niceph. chr. Cedrn. p. 346. c. Male. p. 91. c. Suid. p. 23. c. Meurs. gloſſ. p. 322. 2. Joel p. 171. c. Cedr. p. 346. d. Thdr. L. 1. c. 1. p. 552. d. Theop. p. 59. a. Phot. c. 79. p. 173. a. Jorn. regn. p. 654. a. Phot. c. 79. p. Thdr. L. 1. c. 1. p. 552. d. Jorn. p. 654 b. Manaſſ. p. 58. d. Thph. pag. 100. a. Thph. p. 100. a. Zon. p. 40. f. Manaſſ. p. 58. d. Procop. b.

L'EMPEREUR LEON premier de ce nom a été ſurnommé le Grand par les Grecs, ' & quelquefois Macelle, qui ſignifie ' boucherie [ou Boucher &] un meurtrier : ' & Joel ſemble vouloir qu'on lui ait donné ce nom au ſujet du meurtre d'Aſpar & de ſes enfans. [On l'appelle plus ordinairement Leon de Thrace,] ' parce qu'il tiroit ſon origine de cette province. Néanmoins ſelon Candide l'Hiſtorien, il étoit de la Dace ' en Illyrie. ' Jornande dit que ſa famille étoit originaire des Beſſes. Il ſuivit la profeſſion des armes, & ' commanda les troupes qui campoient à Selymbrée [dans la Thrace.] ' Il eut la dignité de Tribun, ' & de Colonel des troupes. ' Il avoit auſſi le ſoin & l'Intendance des affaires du Général Aſpar. [Ce fut ce qui l'éleva à l'Empire après la mort de Marcien " arrivée l'an 457. dans les derniers jours du mois de Janvier.] Car Aſpar Patrice & Ardabure ſon fils ſe trouvant aſſez puiſſans pour diſpoſer de l'Empire, mais ne pouvant pas le prendre pour eux-mêmes, parce qu'ils étoient Ariens de religion, réſolus de n'en point embraſſer d'autre ; [' & Goths] ou Alains, & non Romains de naiſſance, ils le firent ' donner à Leon de leur propre autorité, dans l'eſpérance de regner eux-mêmes

v. Marcien. §.

L'an de J. C. 457. [ſous ſon nom.] ' On ajoute qu'ils tirerent promeſſe de lui qu'il feroit Céſar un des [trois enfans d'Aſpar.] ' Quelques-uns diſent qu'Aſpar avoit reçu pouvoir du peuple de nommer Empereur qui il jugeroit à propos ; [mais cela n'a gueres d'apparence. Anthéme Patrice qui avoit épouſé Euphémie fille de Marcien, ſembloit avoir quelque droit de lui ſuccéder, mais ſa jeuneſſe ſervit apparemment de prétexte pour l'en faire exclure.] ' Leon fut donc choiſi [par le ſuffrage, ou au moins par le conſentement] de tout le monde ; ' & le Senat s'unit pour cela avec le Patrice Aſpar. ' Ainſi il fut proclamé Empereur par l'armée ' le 7 du mois de Février, lorſque Conſtantin ou Conſtance & Rufe étoient ' Conſuls, [c'eſt-à-dire, l'an 457.] ' Il fut couronné par le Patriarche Anatole : [& c'eſt le premier qu'on trouve avoir reçu la couronne des mains des Evêques ; car pour Marcien Joel ſeul le dit. [' Et je ne trouve point dans Théodore le Lecteur ce qu'on en cite pour Théodoſe II. ' Il eſt dit même que Jeſus Chriſt avoit oint Leon pour Roi. [Mais cette onction s'entend ſans doute en un ſens métaphorique & ſpirituel.]

v. Marcien. §. 2.

Vand. l. 1. c. 6. p. 191. b. | Niceph. l. 15. c. 27. p. 64. c. Candid. 17. a. a. Evag. l. 2. c. 16. p. 308. 2. Zonar. p. 40. | Manaſſ. p. 58. d. Zonar. p. 40 f. Leo ep. 116. p. 668. Manaſſ. p. 58. d. Chr. Al. p 742. p. 742. Thdr. L. p. 568. d. Thph. p 95. a. Marc. Chr. Thdr. L. pag. 568. d. Thph. p. 95. a. Theoph. n. p. 575. 2. Conc. t. 4. p. 942. 946.

ARTICLE II.

Bonnes & mauvaiſes qualitez attribuées à Leon.

' CEDRENE dit que Leon avoit le corps fort menu & la barbe aſſez claire. Il n'avoit ni étude ni érudition, mais de l'eſprit & de la prudence. Il étoit orthodoxe dans ſa foi, ' ayant été inſtruit dès l'enfance dans la véritable doctrine. [Il paroît que ſes mœurs étoient irréprochables,] ' puiſqu'il eſt dit qu'il avoit regné par ſes vertus avant que de porter la couronne, que le ſceptre n'avoit été que la récompenſe [de ſa juſtice & de ſes bonnes œuvres ;] ' & que ſon zéle pour la foi & ſa vertu l'avoient élevé à la dignité Impériale.

Cedr. p. 346. c. d. Conc. t 4 pag. 910. d. 955. b. p 909. b. p. 955. a. | 962 a.

' Zonare dit qu'entre pluſieurs autres vertus il avoit ſur-tout beaucoup de compaſſion & de bonté : & il lui attribue cette parole : que comme le Soleil échauffe tous ceux qu'il éclaire, il faut auſſi qu'un Prince faſſe ſentir ſa bonté à tous ceux qu'il favoriſe de ſes regards. ' Nicéphore lui attribue la même qualité, comme une preuve qu'il poſſedoit avec elle toutes les autres qui la doivent accompagner. ' Il en rapporte une hiſtoire particuliere, édifiante & qui fut ſuivie d'un miracle dont il fut

Zon. p. 42. c. Nphr. l. 15. c. 25. p. 627. p. 627. 628.

le miniſtre, & de la promeſſe que lui fit la Vierge de ſon élevation à l'Empire. [Mais tout cela n'eſt point fondé ſur les anciens, & ſent extrémement la fable.] L'an de J. C. 457.

Leo.ep.116.c. 2. p.668. 'S. Leon qui gouvernoit alors l'Egliſe Romaine, rendit graces à Dieu de ce qu'après la mort de Marcien, il lui avoit donné un tel ſucceſſeur, qui fut la joie de l'Empire Romain & de la Religion Chrétienne par ſa vertu & par ſes grandes qualitez.

ep.115.c.1.p. 667. 'Il écrivit à ce Prince le neuf de Juillet pour lui témoigne la joie qu'il reſſentoit de ſa promotion, & il donne par

ep. 115.-119. 122, 126. 131. 134. 137. tout de grands 'éloges au zéle & à la vigilance qu'il faiſoit paroître ſoit pour la pureté de la foi, ſoit pour la paix de l'Egliſe.

[Les Lettres que les les Evêques de l'Orient lui écrivirent en

Conc. t. 4. p. 917. b. 935. a. 458. ſont auſſi toutes pleines d'éloges.]'Ils le louent de l'extréme ſoin qu'il prenoit des affaires de l'Egliſe, les préférant

p. 957. b c. p. 917. a. b. même aux affaires de l'Etat; 'de ce que par une modération [qui s'allie aſſez rarement avec le zéle,] il ne vouloit néanmoins rien faire dans les choſes qui la regardoient, qu'avec le

p. 935. a. conſeil des Evêques; 'de ce qu'il s'atiroit le ſecours & la protection de Dieu en mettant en lui ſa confiance avec une piété qui partoit du cœur; de ce qu'il avoit un grand ſoin des mœurs & de la diſcipline, du repos des peuples, & ſur-tout de faire fleurir le culte de la foi dans les ames, & de leur faire reconnoître le Roi des Rois qui les a créés, 'de ſorte qu'il méritoit

p. 947. d'être appellé la force & le ſoutien de l'Egliſe dont J. C. eſt le Chef.

p. 943. a. b. 'Ils diſent encore que dans l'obligation qu'il avoit de gouverner les peuples, & de remédier aux maux que cauſe le violement de la diſcipline, il n'employoit pas le fer & le tranchant de l'épée, mais ſeulement la terreur & les menaces pour vaincre l'obſtination des rébelles, 'maintenant ainſi les loix en vi-

p 917. c. gueur ſans répandre le ſang de ſes Sujets. 'Ils ſemblent dire

c. qu'il accompagnoit les hommages qu'il rendoit à Dieu de la charité envers le prochain, & des aumônes qu'il répandoit lorſqu'il venoit à l'Egliſe.

a. 'Ils ajoutent que comme il avoit reçu de Dieu le ſceptre & l'autorité, il ne faiſoit rien auſſi que par la ſageſſe & l'eſprit de

pag. 906. d. e. 909 c. Dieu: 'qu'il étoit terrible comme un lion aux ennemis de Dieu & de l'Etat, & pour ceux qui ſe ſoumettoient aux loix de Dieu & de la juſtice, un vrai David, un Paſteur plein de bonté, ou plûtôt une brebis qui n'avoit que de la ſimplicité & de la douceur.

L'an de J. C. 457. [Leon ne démentit jamais ces témoignages que l'on avoit rendus d'abord à ſon zéle pour la foi & pour l'Égliſe.] 'Depuis qu'il eût établi un Evêque Catholique à Alexandrie [en 460.] il l'y maintint toujours en paix. [Nous verrons auſſi "ce qu'il fit en faveur de l'Egliſe d'Antioche. Il témoigna toujours beaucoup de reſpect pour S. Daniel Stylite, qui menoit une vie d'Ange plûtôt que d'homme à la porte de Conſtantinople.] 'Auſſi la Vie de S. Euthyme l'appelle un Prince pieux, & qui aimoit Jeſus-Chriſt. ' Celle de S. Daniel dit qu'en prenant la pourpre, il n'avoit point pris l'eſprit d'orgueil & de fierté qui ſemble y être attaché; mais qu'il ſe ſouvenoit toujours que la vertu eſt préférable à un Empire: & le Pape Simplice propoſe à Zenon ſon ſucceſſeur l'attachement inviolable à la vérité Catholique que tout le monde avoit admiré dans Marcien & dans Leon.

v. §.

Liber.c.16.p. 105.

Boll.20.jan.p. 317. § 94. Sur.11.dec.p. 225 §.26.

Conc. t.4. p. 1079.a.

Le reſte de ſon gouvernement n'a pas reçu tant d'éloges.

'Nous avons marqué ce que Zonare dit de ſa bonté. 'Il fit un jour quelque libéralité à un Philoſophe nommé Euloge: ſur quoi un de ſes Eunuques lui diſant qu'il eût mieux vallu employer cet argent pour les ſoldats, il lui répondit: plût à Dieu que je puſſe donner à ceux qui enſeignent les ſciences tout ce qui eſt deſtiné pour les ſoldats. On écrit que ſon regne avoit paru extrémement heureux, parce qu'il s'étoit fait redouter de tous ſes Sujets & de tous les Barbares à qui ſon nom étoit connu. Mais pour moi, dit Male l'Hiſtorien, [qui écrivoit 40 ou 50 ans après ſa mort:] je n'eſtime pas heureux le regne d'un homme qui pille les biens de ſes Sujets, qui a pour ce ſujet des délateurs à ſes gages, & ſuppoſe de faux témoins, qui ſe rend lui-même accuſateur lorſqu'il ne peut trouver perſonne qui lui rende cet office injuſte, qui amaſſe l'or de tout l'univers pour le renfermer dans ſes coffres, qui dépouille les villes, les prive de l'abondance où elles étoient auparavant, & les réduit dans un état où elles ne peuvent preſque plus payer les tributs qu'elles rendoient autrefois. Enfin Male aſſuroit que Leon avoit été le receptacle de toute ſorte d'iniquitez.

Zon. p.42. e. Suid. p.83. e.

'Suidas l'accuſe d'avoir eu beaucoup de cruauté, d'avoir été implacable dans la colere & inſatiable dans ſon avarice, ' & d'avoir extrémement aimé la flatterie, qui étoit le ſeul moyen dont on ſe pouvoit ſervir pour le gagner & pour arrêter quelquefois les effets de ſa cruauté.

ξ. p.1128 b.c. a. p.117, e.f.

'On le blâme en particulier d'avoir banni un Grammairien

λ. p.23. c.

v. p.985. d. Ughl. t.6. p. 2157. a. nommé Hypereque, qui étoit d'Alexandrie, qui a laiſſé quelques Ecrits marqués par Suidas. C'étoit particuliérement à la douceur & au pardon des injures que S. Daniel l'exhortoit, lorſqu'il alloit voir ce Saint. L'an de J. C. 457.

ARTICLE III.

Femme & enfans de Leon: Il maintient la foi Catholique contre Aſpar & contre les Eutychiens.

Ced.p.346. d. &c. p.351. b. LEON [avant ſa promotion à l'Empire] avoit épouſé Vérine ſœur de Baſiliſque, qui voulut depuis uſurper l'Empire ſur Zenon.

Zon.p.42.a.b. Leon le fit Général de ſes armées après la mort de Ruſtice, homme vaillant & très-bon Capitaine, à qui il avoit d'abord donné cette charge. Il fut auſſi fait Patrice, & eut encore d'autres charges.

Cod.ori. C.p. 41. a.

Male.p.94. b. Sur.8. nov. p. 205. §.28. Vérine étoit parente de la femme de Jule Népos Empereur d'Occident. On marque que Vérine ne s'occupoit qu'à des exercices de piété, ſans ſe mêler des affaires. Mais depuis elle ne s'en mêla que trop, & y perdit au moins ſa fortune & ſon

Phot. c.79. p. 276. repos temporel, & même ſon honneur. M. Valois l'appelle une femme ambitieuſe & paſſionnée pour la domination au de-là

Boll.10.jan.p. 615. §.21. de ce que peut une perſonne de ſon ſexe. On dit qu'elle acheva à Conſtantinople une Egliſe de Sainte Irene commencée par S. Marcien: & la Vie de ce Saint par Métaphraſte l'appelle une très-pieuſe princeſſe.

Thdrt. L. l. 1. p.557. b. Zon. p.41. d. Thdr. L.n.p. 557. b. Evag. l.3.c.26. pag. 355.b. Thphn. p.108.109. Leon en eut deux filles, Ariadne née avant qu'il poſſédât l'Empire & la couronne, & qui la porta néanmoins à Zénon [& à Anaſtaſe,] & Leoncie née depuis ſon élévation, mariée depuis à Marcien fils d'Anthéme Empereur d'Occident.

Leo. ep. 118. pag.671. 121. c 3. p.673. Thph.p.96. b. [Le Patrice Aſpar avoit ſans doute plus de crédit que perſonne à la Cour de Leon.] C'eſt pourquoi S. Leon lui écrivoit même pour les affaires de l'Egliſe, [quoiqu'il fût Arien,] comme à une perſonne qui s'en mêloit, & qui y pouvoit beaucoup. Mais il employoit ſon crédit en faveur des Eutychiens. Il preſſa extrêmement Leon dès qu'il fut établi ſur le thrône, de déclarer Céſar un de ſes enfans, comme il le lui avoit promis. Leon différoit toujours, de ſorte qu'un jour Aſpar prenant ſa pourpre Impériale, lui dit ces paroles: il n'y a pas d'apparen-

L'an de J. C. 457. ce, Seigneur, que celui qui porte cet habit manque à ſa parole : ni auſſi, répartit Leon, qu'on le veuille forcer & qu'on le traitte comme un valet. 'On rapporte à peu près la même choſe d'un Catholique que Leon avoit fait Préfet de Conſtantinople, après avoir promis à Aſpar d'y en mettre un autre qui étoit Arien. Cedr. p. 346. 347.

[Les premiers mois du regne de Leon furent funeſtes à l'Egliſe par le ſoulevement des Eutychiens d'Alexandrie,] " qui ayant ſçû que Marcien étoit mort, ſe donnerent pour Evêque Timothée Elure, tuerent dans le Batiſtere S. Protére leur légitime Evêque le Jeudi Saint 28 de Mars, anathématizerent le Concile de Calcédoine avec tous ceux qui le recevoient, & demanderent un nouveau Concile pour examiner le Myſtere de l'Incarnation. Leur cruauté & leur inſolence cauſerent de l'horreur à Leon, & ſans en être ſollicité par perſonne, 'il publia une Ordonnance adreſſée aux Métropolitains de ſon Empire, par laquelle il autoriſoit le Concile de Calcédoine, & confirmoit tout ce que ſes prédéceſſeurs, & particuliérement Marcien avoient ordonné en faveur de l'Egliſe, & contre les hérétiques. 'Cette loi par laquelle il conſacra à Dieu les prémices de l'autorité qu'il avoit reçue, lui fit donner de grands éloges par S. Leon & par tous les Evêques de l'Orient.

v. S. Leon §. Ibid. §. Conc. t 4. p. 909. b. 940. d.

'On croit auſſi qu'elle avoit attiré la bénédiction de Dieu ſur ſes armes : 'car on marque que dès cette premiere année de ſon regne il avoit arrêté les deſſeins ſuperbes des nations qui ne demandoient que la guerre ; 'il avoit mis ſous le joug un nombre effroyable de Barbares 'par une illuſtre victoire qui avoit donné une paix entiere 'à tout l'Empire ; il avoit donné la terreur à une nation " fougueuſe qu'on croyoit incapable d'obéiſſance, & qui s'étoit néanmoins tellement "diſſipée, que le nom même s'en étoit [preſque] perdu. 'C'étoit un peuple étranger qui étoit entré dans la province du Pont avec autant de hardieſſe que ſi c'eût été ſon propre pays. Mais il avoit été contraint ſans peine de ſe ſoumettre. [Je ne ſçai ſi cela ſe pourroit rapporter à la guerre des Lazes.] On ajoute que toutes les nations voiſines & ennemies de l'Empire étoient alors détruites ; [ce qui ſe rapporte peut-être aux diviſions des Huns, les plus dangereux ennemis que les Romains euſſent alors.

p. 943. d. p. 909. c. p. 940. e. p. 943. d. 948. b. p. 934. e. p. 957. c. ſervida. conſumi. v. Marcien. §.

La mort de S Protére & l'inſtruſion d'Elure furent ſuivies d'une perſécution générale que les Eutychiens firent aux Catholiques d'Egypte. Cela obligea pluſieurs Evêques d'aller à

Conſtantinople implorer la protection de l'Empereur. Elure y envoya auſſi de ſa part demander d'être confirmé dans ſon uſurpation, & qu'on aſſemblât un nouveau Concile. Leon & le Patriarche Anatole reçurent fort bien les Catholiques. Mais les Eutychiens ne laiſſerent pas de trouver de l'appui à la Cour par le moyen d'Aſpar, & peut-être encore de Baſiliſque beau-frere de l'Empereur. Leon même, ſoit par leur conſeil, ſoit de ſon propre mouvement, ne s'éloignoit pas d'aſſembler un nouveau Concile; mais il céda à l'autorité & aux raiſons de Saint Leon, qui lui repréſentoit qu'il ſeroit & dangereux & honteux à l'Egliſe de remettre de nouveau en queſtion ce qui avoit été décidé par un Concile Œcumenique. Ainſi il ſe contenta de mander aux Métropolitains d'aſſembler les Evêques de leurs provinces, & de lui faire ſçavoir quel étoit leur ſentiment ſur le Concile de Calcédoine & ſur Elure. Les Evêques s'aſſemblerent donc en 458. chacun dans leurs provinces, & convinrent tous qu'on ne pouvoit rien changer dans les Decrets du Concile, ni tolérer l'uſurpation d'Elure. Les principaux Solitaires de l'Orient que l'on avoit auſſi conſultés, lui firent la même réponſe. Facundus donne de grands éloges à la ſageſſe que Leon fit paroître en cette rencontre. Néanmoins l'autorité d'Aſpar fit laiſſer Elure à Alexandrie juſqu'en 460. Leon voulut même lier une conférence en 458. Entre les Eutychiens & les Légats du Pape; mais le Pape ne voulut point entendre parler de "conférence ni de diſpute. L'an de J. C. 457. v. S. Leon.

ARTICLE IV.

D'Anaſtaſe Evêque de Jeruſalem.

INDICT. II. L'AN DE JESUS-CHRIST 458. PASQUE LE 20 AVRIL. E.

Paſc. p 320. d. *'Leo & [Julius Valerius] Majorianus Augg. Conſuls;*

[ON vit en 458. changer d'Evêques les principaux ſiéges de l'Orient. Car S. "Gennade ſuccéda à Anatole de Conſtantinople, Acace à Baſile d'Antioche, & Anaſtaſe à Juvenal de Jeruſalem. 'Anaſtaſe avoit été diſciple du grand 'Paſſarion célebre Abbé à Jeruſalem, & s'étoit rendu l'imitateur de ſa vertu. Il fut Corévêque & Garde des vaſes ſacrés de l'Egliſe de la Réſurrection de Jeruſalem. 'Il alla un jour voir S. Euthyme

v. S. Leon.

Boll. 20. jun. p. 34. §. 60. v. Theod. II. §.

§. 60. 61.

L'an de J. C. 458. thyme qui le reçut, & lui parla comme à l'Evêque de Jeruſalem. Un des diſciples l'avertit tout bas que ce n'étoit pas l'Evêque : ſur quoi Euthyme lui témoigna que Dieu lui avoit révélé qu'il le devoit être un jour. 'Il paroît qu'Anaſtaſe même entendit cette prédiction 'auſſi bien que beaucoup d'autres. Il 'eſt marqué dans cette hiſtoire que l'Evêque de Jeruſalem avoit accoutumé de s'habiller de blanc, mais non de robes de ſoye & éclatantes, comme Anaſtaſe en portoit alors. 'Lorſqu'Eudocie veuve de Théodoſe II. voulut rentrer dans l'Egliſe, Anaſtaſe alla conſulter pour elle Saint Simeon Stylite, & enſuite chercher Saint Euthyme juſques dans les endroits les plus reculés du déſert. p. 317. §. 84. 85. p. 311. §. 61. §. 61. p 315. §. 96.

'Après la mort de Juvenal, Anaſtaſe fut élevé ſur ſon ſiége par le choix & les ſuffrages de tout le monde : [ce qui ſe fit cette année, comme nous avons dit.]' D'où vient que la huitiéme année de ſon Epiſcopat eſt jointe avec la neuviéme de l'Empire de Leon, [qui eſt la 465. de J. C.] 'Dès qu'il fut Evêque, il ordonna Diacre Fide 'depuis Evêque de Dor ou Doron, & l'envoya à Saint Euthyme 'pour lui dire que ſa prophétie étoit accomplie, & ſçavoir s'il agréeroit qu'il le viſitât. S. Euthyme lui répondit qu'il le recevroit avec joie; mais qu'il faudroit après cela qu'il reçût tout le monde; ce qui l'obligeroit à ſe rétirer. 'Ce refus n'empêcha pas Anaſtaſe d'avoir toujours la même affection pour le Saint. p. 317. §. 96. Sur. 29. ſept. p. 323. §. 3. Boll. 20. jan. p. 317. §. 96. p. 322. §. 82. §. 96. §. 100. 101.

'Eudocie ayant ſçu de S. Euthyme que le tems de ſa mort étoit proche, elle envoya querir Anaſtaſe pour le lui dire, & régler ce qui lui reſtoit à faire. ['Ce fut pour lui ſans doute] qu'elle dédia le 15 Janvier 460. la nouvelle Egliſe de S. Etienne qu'elle avoit fait bâtir. §. 99. §. 99.

'Anaſtaſe ayant appris la mort de Saint Théoctiſte Abbé, arrivée le 3 Septembre 467. alla rendre les derniers honneurs à ſon corps. Il le fit particuliérement afin d'y pouvoir voir S Euthyme qui y étoit auſſi venu. 'Ils ſe témoignerent l'un à l'autre beaucoup d'affection & de reſpect. Anaſtaſe pria le Saint de lui écrire comme à ſon fils tout ce qu'il jugeroit à propos ; & il ſe déchargea ſur lui du ſoin du Monaſtére que la mort de S. Théoctiſte laiſſoit ſans paſteur. §. 101. §. 101.

'Après que S. Euthyme fut mort le 20 Janvier 473. Anaſtaſe vint avec beaucoup d'Eccléſiaſtiques, & même des ſoldats, mettre ſon corps dans le cercueil, & conſoler ſes diſciples, particuliérement Martyre & Elie 'que Dieu deſtinoit pour gou- §. 110. §. 94.

§. 110. vemer un jour l'Egliſe de Jeruſalem. 'Il les exhorta à le venir L'an de J. C. 458.
§. 112. ſouvent viſiter: '& quelques mois après, il les amena avec lui à Jeruſalem, les ordonna Prêtres, & les mit dans le Clergé de la Réſurrection. Il fournit auſſi des ouvriers & des matériaux pour faire un tombeau à Saint Euthyme: Et quand le tombeau fut fait, il tranſporta ſolemnellement de ſes propres mains le corps du Saint le 7 de Mai, & le ferma de ſorte que l'on n'en pouvoit prendre aucune relique.

§. 113. 'Peu de tems après, Baſiliſque s'étant révolté contre l'Empereur Zenon, & s'étant déclaré contre le Concile de Calcédoine par un édit public, les Eutychiens mirent à Jeruſalem un nouvel Evêque nommé Géronce. [Ainſi on doit regarder comme aſſez peu probable ce que] 'quelques-uns ont dit qu'Anaſtaſe avoit ſigné l'édit de Baſiliſque. 'Ce tyran fut bien-tôt défait par Zenon. Mais dans ce tems-là ' Anaſtaſe mourut au commencement de Janvier, cinq ans après [Saint Euthyme] ſelon la Vie latine de ce Saint, [c'eſt-à-dire en 478. à la fin de la cinquiéme année,] 'lorſque Saint Sabas né en 439. étoit dans ſa 40 année. [Ainſi il a gouverné " 19. ans entiers & davantage.] Martyre lui ſuccéda. Note 1.

Evag. l. 2. c. 5. p. 338. b.
Boll. 20. jan. p. 320. §. 113.
§. 115.
Sur. 5. dec. p. 158. §. 2. p. 161. §. 17.

ARTICLE V.

Antioche ruinée par un tremblement de terre: Martyre en eſt fait Evêque, & Salofacial d'Alexandrie au lieu d'Elure.

Nphr. chr. 'ACACE d'Antioche qui avoit ſuccédé à Baſile, fut auſſi-tôt le témoin du malheur des peuples que Dieu lui avoit donnés à conduire. 'Car le dimanche 14 Septembre de cette année, 'la ville d'Antioche fut preſque toute ruinée par un furieux tremblement de terre 'qui arriva ſur les dix heures du ſoir. ' Il fut précédé par de grands déſordres, & des brutalitez tout-à-fait extraordinaires que le peuple y avoit commiſes: de ſorte qu'on le regarda comme une juſte punition de ces crimes publics. ' Preſque toutes les maiſons de la ville neuve furent renverſées; & c'étoit la partie d'Antioche la mieux bâtie, la plus ornée, & la plus peuplée. Les Empereurs y avoient voulu ſignaler leur magnificence, & ſe ſurpaſſer les uns les autres pour l'embelliſſement de ce quartier. Une partie du Palais Impérial tomba par terre, auſſi-bien que

Evag. l. 2. c. 12. p. 305. b. c.
Thph. p. 95. a.
Evag. l. 2. c. 12. p. 305 c.
d. 306. a. b.

L'an de J. C. 458. les galeries qui étoient au devant. De tous les bains, le tremblement n'en épargna qu'un qui étoit proche du Palais, & qu'on avoit juſqu'alors fort négligé. Pour l'ancienne ville, elle fut entiérement exemte de cette ruine.

'Antioche étoit encore pluſieurs années depuis ſans murailles, les ayant perdues par la colere [de Dieu.] L'Empereur prit ſoin de rebâtir les édifices publics; & outre cela remit à la ville mille talens ſur les impôts, & tout ce qui étoit dû au fiſc par les perſonnes mortes, ou par les maiſons ruinées par ce tremblement. Jean l'Orateur [qui vivoit & qui pouvoit écrire "vers l'an 530.] avoit parlé amplement de tout ceci dans ſon Hiſtoire, [mais elle n'eſt pas venue juſqu'à nous.] 'Iſaac Prêtre d'Antioche fit un poëme & une élegie en ſyriaque pour déplorer la ruine de ſa ville, comme Ephrem en avoit fait un autrefois ſur celle de Nicomédie ruinée auſſi par un tremblement [en 358.] 'Cet Iſaac a fait "beaucoup d'autres écrits en ſyriaque, particuliérement contre les Neſtoriens & les Eutychiens qu'il a combattu long-tems. 'Il mourut ſous Leon & [Majorien [1] dont l'Empire finit en 461.] 'Trithéme qui témoigne avoir vû pluſieurs ouvrages de cet Auteur, dont il a fait le dénombrement, dit qu'il avoit d'abord été moine. Il l'appelle un homme très-habile dans les divines Ecritures, fort eſtimé pour la prédication, agréable à Dieu & aux hommes pour ſa ſainte vie & ſa bonne conduite. Il dir que ſes ouvrages étoient faits ſur le modéle de ceux de Saint Ephrem, pleins de piété, & fort utiles aux perſonnes conſacrées à Dieu.

l. 2. c. 13. p. 371 c. l. 2. c. 12. p. 360. b.

v. Theodoſe II. §. 30.

Marc. Chr. Genn. c. 66.

Note 2.

Ibid.

Genn. c. 66.

Trith. p. 34. 35

L'AN DE JESUS-CHRIST 459. PASQUE LE 5 AVRIL. D. INDICT. XII.

Ricimer & Patricius Conſuls.

Théodoſe fut Préfet de Conſtantinople, où il fit quelques bâtimens proche de la grande Egliſe. 'Aſpar y commença auſſi une citerne.

Chr. Al. pag. 742. p. 742.

'Acace Evêque d'Antioche doit être mort cette année, s'il n'a gouverné que 16. mois, comme le dit Nicéphore. 'Il eut pour ſucceſſeur Martyre, dont nous aurons occaſion de parler dans la ſuite. L'une de ſes premieres actions fut apparemment de rendre les derniers devoirs à Saint Simeon Stylite, qui mourut peut être le premier jour de l'an 460. & d'apporter ſon corps à Antioche: Et il éprouva dans cette cérémonie que le

Bar. 459. §. 18. Nphr. chr.

1. Le Texte de Gennade porte *Marcien* qui n'a jamais regné avec Leon.

pouvoir des Patriarches eſt beaucoup au-deſſous de celui des Saints. Ce Saint avoit ordonné de porter à l'Empereur Leon la peau de brebis qui lui ſervoit à couvrir ſa tête. Serge ſon diſciple vint pour cela à Conſtantinople. Mais voyant Leon trop occupé aux affaires de l'Empire pour eſtimer ce préſent autant qu'il le meritoit, il le donna à Saint Daniel. L'an de J. C. 459.

INDIC. XIII. L'AN DE JESUS-CHRIST 460. PASQUE LE 27 MARS. C. B.

Magnus & Apollonius Conſuls.

[Je ne ſçai ſi Apollone Conſul en cette année 460. ſeroit celui "qui avoit été Préfet du Prétoire en 442. & 443.] v. Theod. II. §9.

Nonobſtant les ſollicitations d'Aſpar, Leon fit chaſſer d'Alexandrie au commencement de cette année Thimothée Elure, & le relégua dans la Querſonéſe Taurique ſous ſûre garde. Il ordonna enſuite que l'on élût à ſa place un Evêque Catholique: Et l'on choiſit pour cela vers le mois de Juin ou de Juillet Thimothée Salofacial, qui gouverna paiſiblement cette Egliſe tant que Leon vécut. Stylas Général d'Egypte fut l'exécuteur des ordres que Leon donna pour cela. Liberat. c. 15.

Marc. Chr. 'La ville de Cyzic fut fort affligée cette année par un tremblement de terre qui abattit une partie de ſes murailles, & fit périr pluſieurs de ſes habitans. Elle ſe ſentit long-tems de cette perte.

INDIC. XIV.

ARTICLE VI.

Les Goths troublent l'Illyrie, font la paix, & donnent le grand Théoderic en ôtage: Leon obtient un fils qui meurt auſſi-tôt.

L'AN DE JESUS-CHRIST 461. A.

Dagalaiphus & Séverinus Conſuls.

[IL ſemble que nous puiſſions mettre en l'année 461 qui fut la derniere de la vie de Majorien, le trouble cauſé dans l'Illyrie par Valamer;] 'puiſqu'on peut juger qu'il précéda la mort de ce Prince: '& le P. Sirmond tire de l'âge du grand

Priſc. p. 74. a. Sid. n. p. 210. Jorn. c. 52. p. 689.

L'an de J. C. 461. Théodoric, qui avoit alors ſept à huit ans, que ce fut vers l'an 462.

Valamer ou Valamir, 'comme l'appelle Jornande, qui releve beaucoup la nobleſſe de ſon extraction tirée de la famille des Amales, 'étoit alors le Roi ou le Chef des Oſtrogots avec ſes deux freres Théodemir & Widemir. ' On marque qu'il ſortoit de ſon corps des étincelles. Il avoit été l'un des ' Capitaines d'Attila; mais lui & ſes freres ' s'étoient tirés de la ſujétion des Huns après la mort de ce Conquérant. 'Marcien à qui ils demanderent des terres pour habiter, leur avoit accordé la Pannonie, qui eſt d'un côté entre la haute Méſie & la Norique, & de l'autre entre le Danube & la Dalmatie, depuis Sirmich juſqu'à Vindomine, ou Vienne en Autriche, 'que Samſon place à l'extrémité Occidentale de la Pannonie. [Ils n'étoient pas apparemment maîtres abſolus de ce pays, mais en poſſédoient ſeulement les terres, laiſſant les villes à l'Empereur & aux anciens habitans.]' Il paroît auſſi que leurs Princes étoient Sujets & comme Vaſſaux de l'Empereur d'Orient 'qui leur donnoit tous les ans une certaine ſomme d'argent comme par préſent pour entretenir leur amitié.

Jorn. c. 48. p. 683. c. 48. 52. | Thph. p. 112. d. Phot. l. 1. c. 242. p. 1041. p. 1042. Jorn. c. 48. p. 683. | c. 50 p. 687. c. 50. p. 687. | Boll. 8. jan. p. 484. § 12. Samſon. c. 57. p. 696. c. 52. p. 689.

' Ayant donc fait demander cette ſomme à Leon, on fit ce ſemble quelque difficulté de la leur envoyer: ce qui les picqua d'autant plus, qu'il ſçûrent en même tems que Théodoric fils de Triarius, Goth auſſi bien qu'eux, mais d'une autre race que la leur, étoit fort bien à la Cour avec ceux de ſa dépendance. 'Ainſi la jalouſie d'un côté, & le manquement d'argent de l'autre, 'porterent Valamer [& ſes freres] à prendre les armes. 'Ils ravagerent preſque toute l'Illyrie, prirent 'même & pillerent beaucoup de villes; parce que celui qui commandoit les troupes Romaines en ces quartiers là, n'avoit pas fait la réſiſtance qu'il devoit. 'Mais Anthéme gendre de Marcien y ayant été envoyé avec une armée, obligea les Goths de ſe retirer, & peut-être avec quelque perte.

p. 689. 690. p. 690. Priſc. p. 74. b. Jorn. p. 690. | Sid. car. 2. p. 296. Priſc. p. 74. b. Sid. car. 2. pag. 296. p. 296.

' Leon envoya enſuite des Députés à Valamer pour lui reprocher ſon infidélité, & renouveller les anciens traitez. ' Il lui offrit le payement de tout ce qui lui étoit dû juſqu'alors de ſes penſions, ' & 300. livres [d'or] par an pour l'avenir. La paix fut ainſi rétablie; & Valamer pour ôtage de ſa foi, envoya à Conſtantinople le fameux Théodoric depuis Roi d'Italie qui n'étoit encore que dans ſa huitié me année. ' Male l'Hiſtorien, & Damaſce auteur de la Vie d'Iſidore qui vivoient du tems

Priſc. p. 74. a. | Jorn. p. 690. Jorn. p. 690. Priſc. p. 74. a. Phot. c. 78. p. 172. | 242. p. 1041.

même de Théodoric, [a] diſent qu'il étoit fils de Valamer, [b] ce qui a été ſuivi par les autres. [Cependant Jornande un peu poſtérieur à eux, mais qui étant Goth, devoit mieux ſçavoir l'Hiſtoire de ſa nation,] [c] aſſure qu'il étoit fils de Théodemir frere de Valamer, né d'une concubine nommé Erelieve. [d] Leon lui témoigna beaucoup d'affection durant les dix ans qu'il l'eût en ôtage, [e] & le fit inſtruire dans les Lettres par les meilleurs Maîtres. [f] Il le renvoya à ſon pere à l'âge de 18. ans avec des préſens magnifiques. L'an de J. C. 461.

[a] c. 242. p. 1041. Mal. p. 88. c. Val. p. 478. Thph. p. 612. d.

[b] Jorn. r. Got. c. 52. p. 689. p. 690. 55. p. 694.

[c] Thph. p. 612. c d. Jorn. c. 55. p. 693. 694.

[d] Sur. 11. dec p. 222. §. 14. p. 224. §. 22, § 21.

[e] p. 223 §. 16. 16. p. 224. §. 22. § 21.

[f] Bar. 462. §. 15.

[g] La Vie de Saint Daniel Stylite met après la mort de Saint Simeon Stylite [en 460.] & avant la délivrance d'Eudocie, ou plûtôt Eudoxie, comme croit Baronius [en 462.] que Leon dans la douleur de n'avoir point de fils, s'addreſſa à Dieu pour lui en demander, & prit pour interceſſeur Saint Daniel, à qui il avoit déja témoigné ſon eſtime & ſon affection. Daniel pria pour lui, & l'aſſura que ſa femme lui donneroit un fils l'année ſuivante, [c'eſt-à-dire en 462.] Cette prophétie ne manqua pas de s'accomplir. Mais Dieu retira bien-tôt cet enfant du monde pour lui donner le Royaume des cieux au lieu de celui de la terre. Car aucun Hiſtorien n'en parle: & il eſt certain qu'il ne ſuccéda pas à l'Empire.]

[h] Leon pour reconnoître la grace qu'il avoit reçue de Dieu par le Saint, lui fit dreſſer une nouvelle colonne. Il ſemble qu'en 465. il lui fit faire deux colonnes jointes enſemble, & ſéparées ſeulement par une petite qui étoit au milieu, [peut être pour garantir le Saint d'une partie des injures du tems. Leon témoigna toujours depuis un grand reſpect pour Daniel, comme on le voit par divers endroits de la Vie du Saint.]

[g] Sur. 11. dec. p. 222. §. 22. p. 225. §. 26. 28. 29.

ARTICLE VII.

Malheurs en Iſaurie: Leon eſt guéri par Jacque Pſycochriſte.

INDIC. XV. L'AN DE JESUS-CHRIST 462. G.

Leo II. & Libius Severus Aug. Conſuls.

[a] LEON Conſul pour la ſeconde fois en 462. eut pour Collégue, [b] ſelon la Chronique d'Alexandrie, Serpence [c] qu'on croit être le même que Sévére [d] qui s'étoit fait reconnoître l'année précédente Empereur d'Occident.

[a] Marc. Chr Chr. Al. p. 742. Evag. n. p. 70. 2. c. Thph. p. 97. a. Jo. p. 639. 2.

L'an de J. C. 462. ' Idace marque ſur cette année que la ville d'Antioche fut abîmée dans la terre avec preſque tous ſes habitans, en ſorte qu'il n'y avoit plus que le haut des tours qui parût hors de terre. Il dit que ce fut une punition de ce que les habitans n'avoient pas obéi aux avertiſſemens ſalutaires [de J. C. & de ſes Miniſtres ;] & que ceux là ſeuls s'étoient ſauvés qui avoient témoigné plus de crainte de Dieu, & plus de reſpect pour ſes ordres. Le Texte d'Idace porte Antioche Capitale de l'Iſaurie. Idat.

[Je ne ſçai s'il ne faudroit point de la Syrie, & l'entendre du tremblement dont nous avons parlé en 458. dont Idace auroit parlé comme on parle d'ordinaire des choſes éloignées de nous, c'eſt-à-dire, avec peu d'exactitude.] ' Car quoqu'il y eut une ville Epiſcopale d'Antioche en Iſaurie, [ce n'étoit pas néanmoins la Capitale de la province, ni une ville fort célébre]; & ni Evagre, ni Marcellin, ni aucun Auteur Grec ne marquent point qu'il y ſoit rien arrivé de particulier en ce tems-ci. ' Néanmoins le P. Petau l'entend de cette Antioche en Iſaurie. Geog. ſacr. p 301. Pet. doc. T. I. l. 13. p. 797.

' Baſile de Seleucie qui vivoit peut être encore en ce tems-ci, dit que la ville " où il parloit, qui paroît être Seleucie même, qui avoit été autrefois auſſi éclatante que le ſoleil par ſa beauté, étoit alors toute renverſée par un malheur qui avoit étonné & fait gémir toute la terre, ayant été connu de tout le monde, en ſorte qu'il avoit ſervi à convertir pluſieurs perſonnes dans les pays étrangers. [Cela ne peut guéres marquer qu'un tremblement de terre, qui apparemment s'étoit répandu en pluſieurs autres lieux,] ' puiſqu'il exhorte les auditeurs à conſidérer les malheurs qui étoient arrivés devant leurs yeux aux villes [voiſines.] ' Il ſe ſervit de ces accidens pour porter ſon peuple à une converſion ſincére, & à craindre la juſtice de celui qui devoit punir par des ſupplices éternels ceux dont ces peines remporelles n'auroient pas corrigé les vices. C'eſt-pourquoi il ne peut ſouffrir qu'au milieu de ces malheurs, les Chrétiens euſſent aſſiſté auſſi-bien que les Payens & les Juifs à des ſpectacles que quelques étrangers avoient repréſentés dans la ville en forme de jeux Olympiques, où en excluant les femmes, comme ſi on eût eu peur de bleſſer la chaſteté, on avoit expoſé toutes les actions infâmes que les payens attribuent au plus grand de leurs Dieux. Baſile s'éleva avec force contre ce déſordre, fit voir la corruption que ces ſpectacles pouvoient

πάντ' ἴσμασι. Baſ. ſel. or. 28. p. 150. a. c. a.

produire dans les mœurs, ſe plaignit particuliérement de ce que depuis cela, toute la ville étoit pleine de diſputes & de partialitez touchant ces Comédiens, & fit appréhender qu'un crime ſi oppoſé au Chriſtianiſme n'attirât de nouveaux malheurs.' Il ſemble qu'on eût pris ſujet de quelque nouvelle paix pour faire cette malheureuſe réjouiſſance. L'an de J. C. 462.

p. 148. c. d.

Marc. Chr. ' Leon fut malade cette année. On fit venir pour le traiter un Medecin Grec très-eſtimé nommé Jacque, quoiqu'il fût payen de Religion. Et l'on remarque que d'abord qu'il fut entré dans la chambre de l'Empereur, il prit un ſiége, ſans attendre que l'Empereur le lui dit. Etant revenu l'après-dîner, & voyant qu'on avoit ôté le ſiége pour l'empêcher de s'aſſeoir, il s'aſſit ſur le lit de l'Empereur, diſant que c'étoit une régle des anciens Maîtres de la Medecine. ' Suidas parle amplement de ce Jacque, & dit que les autres Medecins l'accuſoient de magie.' La Chronique d'Alexandrie en parle auſſi, mais fort honorablement. Elle dit qu'il étoit grand Philoſophe auſſi-bien que habile Medecin, & que le Senat lui fit dreſſer des ſtatues dans le Zeuxippe.' Il avoit le ſurnom de Pſychriſte ou Pſycochriſte. ' Photius en marque beaucoup de choſes tirées d'un payen nommé Damaſce, & entr'autres qu'il faiſoit gratuitement la Medecine, & exhortoit les riches qu'il traitoit de prendre ſoin des pauvres & de les aſſiſter. ' Il étoit fils d'un Medecin Syrien nommé Heſyque qui s'étant marié dans le pays d'Argos, quitta enſuite ſa femme & ſon fils pour s'en aller voyager en divers pays. Sa femme n'en ayant point de nouvelles, & croyant qu'il étoit mort, ſe remaria à un autre qui mourut au bout de quelques années, après en avoir eu pluſieurs enfans. Enfin au bout de 19. ans, on apprit qu'Heſyque étoit à Conſtantinople, & Jacque ſon fils l'y alla trouver.

Suip. 1. p. 12. 1213.

Chr. Al. p. 744.

Suid. 1. p. 1212. b.

Phot. c. 42. p. 1052. 1053.

Suid. p. 1212. b. c.

ARTICLE VIII.

Leon retire de l'Afrique l'Impératrice Eudoxie, & Placidie ſa fille, femme d'Olybre.

Idat. Chr. ' CE fut ſeulement en cette année 462. qu'Eudoxie [fille de Théodoſe II. &] veuve de Valentinien III. fut délivrée des mains de Genſeric, [& de la captivité " où elle s'étoit engagée elle-même l'an 455. en ſuivant trop légérement les

v. Valent. III. §.

L'an de J. C. 462. les mouvemens de ſa paſſion.] ' Théophane met ſa délivrance dès l'an 457. ' Mais on voit qu'elle étoit encore en Afrique après la mort de Majorien [tué l'an 461.] ' Leon la fit donc alors demander elle & ſes filles à Genſeric, qui la lui envoya cette année à Conſtantinople ' avec un train tel que ſa qualité le demandoit, ' & avec Placidie la plus jeune de ſes deux filles; ' car pour l'aînée nommée Eudocie, il l'avoit déja fait épouſer à Huneric ſon fils [aîné, & non pas Genton ſon cadet, comme dit Idace.] ' On lui avoit ſouvent envoyé des Ambaſſadeurs pour lui redemander ces Princeſſes; mais il n'avoit jamais voulu les rendre que ce mariage n'eût été accompli. [Ainſi il ſemble qu'il ne l'ait été que peu de tems avant ceci, l'un ou l'autre n'étant peut-être pas encore en âge.] ' Il obtint de Leon en faveur de ce mariage une partie des biens de Valentinien III. [c'eſt-à-dire, ce qu'on avoit pû tranſporter à Conſtantinople.]

Thphn. p. 49. d. Priſc. p. 74 b. c. c. Proc. d. Vand. l. 1. c. 5. p. 189. c. Idat. chr. Eva. l. 2. c. 7. p. 28. d Priſc. p. 74. c. c. Priſc. 42. c.

' Baronius croit qu'il faut rapporter à Eudoxie ce que dit la Vie de S. Daniel Stylite: ' que comme la réputation de ce Saint ſe répandoit par tout, l'Impératrice Eudocie délivrée depuis peu de l'Afrique, le vint trouver, lui parla avec beaucoup de reſpect, & le pria de deſcendre de ſa colonne & de venir demeurer dans quelqu'une de ſes terres, qu'elle en avoit beaucoup, & de très-propres pour y vivre en ſolitude. Le Saint loua ſa piété, la remercia de ſon affection pour lui, mais lui témoigna qu'il étoit réſolu de perſéverer dans le lieu que Dieu lui avoit choiſi, & la renvoya après lui avoir donné ſa bénédiction.

Bar. 461. §. 15. 16. Sur. 11. dec. p. 214. §. 22.

[Le titre d'Impératrice convient ſans doute plus proprement à Eudoxie qu'à Eudocie ſa fille qu'on ne dit point être jamais venue à Conſtantinople. Et il y a plus d'apparence que ceci eſt arrivé avant qu'Eudoxie eût quitté l'Afrique.]

' Cette Princeſſe après avoir demeuré 16 ans avec Huneric, ' & en avoir eu Hilderic [qui étant devenu Roi en 523. rendit la paix à l'Egliſe,] ſe laſſa de vivre avec un Prince Arien [ennemi déclaré des Catholiques, & ayant trouvé moyen de s'échaper, elle vint à Jeruſalem, y embraſſa le tombeau de l'Impératrice Eudocie ſon ayeule, ſe réſolut, à ſon imitation, de paſſer le reſte de ſes jours dans les ſaints lieux, & y vécut en effet quelque peu de jours au bout deſquels elle mourut, laiſſant tous ſes biens aux pauvres & à l'Egliſe de la Réſurrection, & fut enterrée magnifiquement auprès de ſon ayeule.

Nphr. l. 15. c. 12. p. 605. c. d. Thphn. p. 102. b.

Theophan. p. 102. b. c. 'Elle recommanda en mourant à l'Evêque de Jétuſalem un nommé Curque & ſes enfans, parce qu'il l'avoit aidée avec beaucoup de fidélité à ſe ſauver des mains d'Huneric. [Ce qui ſemble pouvoir autoriſer ce récit, c'eſt que dans l'hiſtoire de la perſécution qu'Huneric fit aux Catholiques, je ne vois point qu'il ſoit jamais parlé de ſa femme.] L'an de J. C. 462.

Evag. l. 2. c. 7. p. 298. d. Proc. b. Vand. l. 1. c. 5. p. 198. b. Priſc. p. 74. c. d. Evag. l. 2. 7. p. 298. d. d. Proc. pag. 189 b. Onu. faſt. p. 127. 'Placidie fille d'Eudoxie trouva à Conſtantinople Olybre, 'à qui elle avoit été mariée, ou au moins fiancée 'dès devant qu'elle eût été priſe par Genſeric.

'Cet Olybre eſt qualifié le plus illuſtre & le plus noble du Senat de Rome. [Il étoit ſans doute de l'illuſtre famille des Anices, où le nom d'Olybre étoit commun.] 'Et Onuphre l'appelle Anice Olybre. 'Il s'étoit ſauvé de Rome lorſqu'elle fut priſe [par Genſeric] & s'étoit retiré à Conſtantinople. 'Ainſi il y accomplit avec l'agrément de l'Empereur ſon mariage avec Placidie, lorſqu'elle eut été délivrée de ſa captivité. 'Ce mariage qui le rendoit allié de Huneric, ſervit de prétexte à Genſeric pour ravager l'Italie & la Sicile; car il prétendoit le faire pour obliger les Romains à reconnoître Olybre pour Empereur. [Olybre fut enfin élevé à cette dignité l'an 472. Mais ce fut pour la perdre auſſi-tôt après avec la vie. On marque que lui & Placidie fonderent une Egliſe de Sainte Euphémie. [C'étoit apparemment à Conſtantinople.] 'Ils eurent une fille nommée Julienne, mariée au grand Arcobinde, & mere d'un Olybre ſurnommé le jeune, 'qui fut Conſul en 491.

Priſc. p. 74. d. Chr. Al. pag. 742. p. 742. l. Sur. 5. dec. p. 173. §. 71. Chr. Alex.

ARTICLE IX.

Leon députe inutilement à Genſeric pour l'Italie : Gratiſſime Moine & grand Chambellan. Mouvemens parmi les peuples du Nord.

Priſc. p. 74. c. d. p. 42. d. 'LEON en envoyant redemander Eudoxie à Genſeric, demandoit encore qu'il ceſſât de piller l'Italie. 'Mais il n'obtint rien pour ce dernier chef. 'Genſeric étoit d'autant plus fier, que les Italiens n'avoient point de vaiſſeaux pour garder leurs côtes. Ils en demanderent à Leon; mais il s'excuſa de leur en envoyer à cauſe des traitez faits entre l'Empire d'Orient & c. Genſeric. 'Ainſi tout ce qu'il leur put accorder fut d'envoyer [de nouveau] à Genſeric pour faire auſſi un traité de paix entre a. les Italiens & lui. 'Il envoya en même tems Philarque à un

L'an de J. C. 462. nommé Marcellin ' dont les Italiens redoutoient auſſi la puiſ- a b. 74. b.
ſance. Philarque réuſſit dans ſa négotiation. Mais celui que Leon avoit envoyé à Genſerie, revint ſans rien faire, Genſeric ayant déclaré qu'il ne traitoit point avec l'Empire d'Occident, qu'on ne lui eût rendu tous les biens de Valentinien III. & d'Aëce. ' Les Romains eurent de nouveau recours à Leon p. 43. b.
quelque tems après pour faire par ſon autorité quelque accord avec Genſeric à quelque prix que ce fût. ' Leon y envoya pour d. 74. d.
cela le Patrice Tatien qui revint auſſi tôt après ' ſans avoir rien p. 74. d.
pû obtenir de Genſeric. [On ne marque point préciſément les années de tout ceci.] ' Mais il paroît que c'étoit avant l'em- p. 49. d.
braſement qui arriva à Conſtantinople [en 465.]

'Gratiſſime grand Chambéllan de Leon fonda en ce tems-ci Thdr. L. 1. p.
à Conſtantinople une Egliſe de S Cyriaque, [peut-être de ce- 554. d. | Thph.
lui que] pluſieurs anciens martyrologes latins diſent avoir ſouf- p. 97. c.
fert à Nicomédie le 7 d'Avril avec dix autres [Il y avoit ſans Bolt. 7. april.
doute un monaſtere en ce lieu,] ' puiſque Gratiſſime y prit p. 659.
l'habit de Moine, ' & y renonça au monde. ' Mais ce qui eſt Thdr. L. pag.
ſurprenant, c'eſt qu'on marque que Gratiſſime continua enco- 554 c.
re à faire la charge de grand Chambéllan. [Nous verrons quel- Th. h. p. 97 c.
que choſe de ſemblable ſur l'an 464.] Thdr. L. pag.
554. c.

Il ſe fit vers ce tems-ci divers mouvemens dans les païs du
Nord, qui paſſerent enſuite dans l'Empire Romain.] ' Des Bar- Priſc. p. 43. a.
bares qui demeuroient ſur les bords de l'Océan [ſeptentrional,] & dont le nom n'eſt point marqué, s'emparerent du païs des Abares ou Avares, [qui ſont depuis devenus aſſez célébres.] Ceux-ci prirent les terres des Sabires, les en chaſſerent. Les Sabires chaſſerent de même les Saragures qui demeuroient auſſi ſur l'Océan, les Vrogues & les Onogures. Ces trois peuples chaſſés de leurs terres, attaquerent les Huns appellés ' Acatires ou Acatzires; & ' après divers combats les ruinerent n. p. 206.
entiérement. Ils envoyerent enſuite ' des Ambaſſadeurs à Leon p. 43. a.
pour lui demander ſon alliance. Leon les reçut fort bien, & a.
les renvoya chargés de préſens. [' Il paroît néanmoins que cette bonne intelligence ne dura pas.] Car on voit qu'un peu après les nations chaſſées de leurs païs étoient brouillées avec l'Empire d'Orient.

INDICT. II. L'AN DE JESUS-CHRIST 463. 2. F. L'an de J. C. 463.

Cæcina Baſilius & Vivianus Conſuls.

Chr. Alex. p. 741. Marcell. Onu. faſt. pag. 26. Bar. 463. §. 1. Chr. Al. pag. 472. Thphn. p. 98. Ced. Thph. p. 97. c. d. p. 59. d.

' Baſile Conſul cette année avec Vivien ' eſt appellé Felix, ' & par d'autres Cæcina Baſilius Felix. ' Il étoit de l'ancienne famille des Daces.

' On marque qu'il y eut cette année une grande famine.

' On apporta le 9 Mai à Alexandrie le corps du Prophéte Eliſée, & on le mit dans le monaſtere d'un nommé Paul le lépreux.

' Leon en cette ſeptiéme année de ſon regne donna à Baſilique ſon beau-frere le commandement des armées de Thrace, ' & il réuſſit aſſez bien contre les Barbares.

INDICT. I. L'AN DE JESUS-CHRIST 464. 2. D.

Anicius Olybrius & Ruſticus ou Ruſticius Conſuls.

Cuſ. p. 452. b.

Anice Olybre Conſul cette année avec Ruſtique ou Ruſtice [étoit celui ſans doute qui avoit épouſé Placidie.] ' Leon avoit fait Ruſtice Général de ſes armées comme un homme très-habile dans la guerre.

Thph. p. 98. c.

' On marque qu'on bâtit cette année à Alexandrie une Egliſe " quarrée de S. Jean [Baptiſte] avec un batiſtere. On fit auſſi un bain public. τὸ τετρά-γω-νον.

Théophane remarque ſur cette année une choſe bien extraordinaire de Jean " Vincomale, ou qui avoit été Officier de Vincomale. [" Vincomale avoit été Maître des Offices ſous Marcien, & Conſul en 453. ' Jean avoit auſſi été élevé au Conſulat [en 456.] Il ſe retira dans un monaſtere [de Conſtantinople] ayant obtenu de l'Abbé nommé Baſſien d'y être reçu comme Moine. Cependant il ne laiſſoit pas d'aller toujours au Senat comme auparavant, d'où on le reconduiſoit ſolemnellement comme un Conſul juſqu'à la porte de ſon monaſtere; & lorſqu'il y étoit rentré, il reprenoit ſon habit de Moine, & alloit travailler à la cuiſine, à l'étable, ou à d'autres choſes ſemblables. Βιτ-χομά-λου v. Marcien.

c.

c. d.

L'an de J. C. 464.

ARTICLE X.

Peroze Roi de Perſe fait la guerre aux Cidarites : Député à l'Empereur Leon.

[ON peut mettre en 464.] l'Ambaſſade des Perſes à Leon, & de Leon aux Perſes, puiſque ſelon l'ordre de Priſque, il paroît qu'elle précéda l'embraſement de Conſtantinople. Perore ou Peroze & Hormos [peut-être Hormiſda] fils d'Iſdegerde Roi de Perſe ſe diſputerent quelque tems la couronne, & en vinrent à une guerre où Hormos fut tué. Ainſi Peroze demeura ſeul poſſeſſeur du Royaume. Ce Prince aimoit la guerre, étoit hardi, plein de grands deſſeins, mais il avoit peu de prudence & de jugement. Priſc. p. 43. Euty. t. 2. pag. 100. Agath. p. 137. c.

Il fut occupé d'abord par la guerre que ſon pere avoit commencée contre les Huns appellés Cidarites, ſur ce qu'ils refuſoient le tribut qu'ils avoient accoutumé de payer aux Rois de Perſe. C'eſt pourquoi Peroze refuſa de donner ſecours à Gabaze Roi de Colchide contre les Romains. Cette guerre dura fort long-tems, & fatigua beaucoup les Perſes. Priſc. p. 75. a. b. 74. a. 44. c. 75. b.

Ce fut pour ce ſujet que Peroze envoya à Leon l'Ambaſſade dont nous parlons, pour lui demander un ſecours d'argent contre les Cidarites, prétendant que c'étoient les Perſes qui les empêchoient de ſe répandre dans les terres de l'Empire, & qu'ainſi les Romains devoient prendre part à la guerre qu'ils ſoutenoient contre eux. Péroze demandoit encore de l'argent ou des hommes pour garder un château nommé Juroïparc ſur les portes Caſpiennes, qu'on dit être auprès de Teflis dans la Georgie, repréſentant que ce château fermoit l'entrée [de l'Armenie] aux Barbares d'alentour; & que ſi les Perſes l'abandonnoient, ces Barbares ſe jetteroient ſur les terres des Romains auſſi bien que ſur celles des Perſes. Il ſe plaignoit encore que les Romains recevoient chez eux ſes Sujets, & qu'ils tourmentoient les Mages [ou Maguzéens] qui demeuroient ſur les terres de l'Empire, ne leur laiſſant pas l'uſage libre de leur Religion & de leurs loix, & ne ſouffrant pas qu'ils entretinſſent le feu éternel. b. c. Baudran. pag. 169. 1. Priſc. p. 42. c. b. v. S. Baſile.

Les Romains répondirent à cela que la guerre des Cidarites & la garde du château de Juroïparc ne les regardoient point: c. d.

qu'ils n'avoient aucun Perſan réfugié chez eux, & qu'ils ne troubloient point les Mages dans leurs exercices de Religion. L'an de J. C. 464.

Mal. p. 91. d. 'Male parle d'un Sarazin Sujet des Perſes, qui s'étoit retiré ſur les terres de l'Empire, au préjudice de l'accord fait entre les deux Empires. Mais il paroît que ce ne fut que ſur la fin du

Priſc. p. 43. c. regne de Leon. ' Les Romains promirent à l'Ambaſſadeur de Perſe qu'ils envoyeroient un Ambaſſadeur à ſon maître pour

d. | 74. d. traiter avec lui de toutes choſes. ' 'Conſtantin " qui avoit été Conſul & trois fois Préfet & Patrice, fut choiſi pour cette Ambaſſade en même tems que Tatien fut envoyé à Genſeric.

v. Marcien.

p. 74-75. 'Conſtantin fut obligé de demeurer long-tems à Edeſſe en Méſopotamie, Péroze différant toujours de le recevoir dans ſes Etats, [ſans doute à cauſe qu'il étoit occupé à faire la guerre

75. a. d. aux Cidarites.]' Il lui permit enfin de le venir trouver, non dans aucune ville, mais en un lieu nommé Gorga, où il étoit campé, ſur les confins des Perſes & des Cidarites. Il le traita fort bien durant quelques jours, & puis il le renvoya ſans lui donner aucune réponſe favorable ſur le ſujet de ſon Ambaſſade.

Entre les événemens de la guerre de Péroze contre les Cidarites, Priſque en rapporte un qui eſt remarquable. Les Perſes las d'une ſi longue guerre, ſongerent à la finir par quelque mauvais artifice. Dans ce deſſein Péroze envoya vers Conca Roi des Huns, lui fit propoſer de conclure la paix & de faire alliance enſemble, & lui promit de lui donner ſa ſœur en mariage. Car il étoit jeune, & n'avoit point encore d'enfant. Conca accepta la propoſition; mais au lieu de la ſœur de Péroze, ce Prince lui envoya une autre femme qu'on avoit revêtue d'habits royaux, & lui dit que ſi elle ne voulcit rien découvrir de cette tromperie, elle ſeroit aſſez heureuſe pour devenir Reine; mais que ſi elle la faiſoit connoître, il lui en couteroit la vie, parce qu'il n'étoit pas permis au Roi de Cidarites d'épouſer des femmes de baſſe naiſſance. Péroze ayant donc fait la paix à ces conditions, ne jouit pas long-tems du fruit de ſa tromperie. 'Car cette femme craignant que ſi d'autres rapportoient ſa fortune à ce Roi, il ne lui fît ſouffrir une mort cruelle, elle la lui déclara elle-même. Conca la loua à cauſe de ſa ſincérité, & la retint toujours pour ſa femme. Mais pour venger l'affront que Péroze lui avoit fait, il feignit d'avoir la guerre avec des peuples voiſins, & lui envoya demander non des ſoldats dont il diſoit qu'il ne manquoit pas,

L'an de J. C. 464. mais des Généraux & des Capitaines pour les conduire. Peroze lui envoya tous les meilleurs Officiers qu'il eut, dont Conca fit tuer une partie, & lui renvoya les autres après leur avoir fait couper les bras & les jambes, pour lui dire qu'ils avoient été traités de la ſorte à cauſe de ſa perfidie. La guerre ſe ralluma donc de nouveau entre ces deux Princes, & fut plus furieuſe qu'auparavant.

ARTICLE XI.

Furieux embraſement à Conſtantinople.

L'AN DE JESUSCHRIST 465. INDICT. III.

Baſiliſcus & Herminiricus ou Armanaricus Conſuls.

BASILISQUE premier des Conſuls de cette année étoit, comme nous avons vû, beau-frere de Leon. Je penſe que l'autre pouvoit être Hermenaric fils d'Aſpar. Candid. p 17. a.

γυναῖκος. On marque que cette année Mene "Capitaine du Guet à Conſtantinople ayant été accuſé de crimes fort fâcheux, fut examiné par le Senat, & enſuite maſſacré par le peuple devant la maiſon de Stude, & trainé par la ville. Cela arriva [le 2 ou le 3 d'Août,] un mois avant l'embraſement de Conſtantinople, que nous mettons en cette année, après Marcellin & la Chronique d'Alexandrie; quoique Théophane & Cedrene le mettent en la cinquiéme année de Leon, c'eſt-à-dire, en 461. [Mais outre qu'ils ont moins d'autorité, il ſeroit difficile d'ajouſter leur ſentiment avec la ſuite des extraits de Priſque & de Théodore le Lecteur.] Chr. Al. pag. 744. p. 744. p. 744. | Marc. Chr. Thphn. p. 96. d. | Cedr. 348. b.

S. Daniel Stylite avoit prévû ce malheur quelque tems auparavant, & avoit averti l'Empereur Leon & le Patriarche Gennade que la colere de Dieu étoit prête de tomber ſur la ville, qu'il falloit faire des prieres continuelles pour la détourner, & faire "des Proceſſions publiques deux fois la ſemaine. On pouvoit prendre auſſi pour un avertiſſement du Ciel une nuée en forme de trompette que l'on vit ſur le ſoir durant l'eſpace de 40 jours: ce que d'autres néanmoins mettent deux ans après. [Mais Dieu qui vouloit punir ce peuple, permit] qu'on négligeât les avis du Saint, [quelque reſpect qu'on eût d'ailleurs pour ſa ſainteté.] Car ce fut dans ce tems-là même, ſelon la ſuite de ſon hiſtoire, que Gennade qui avoit peu d'inclination Sur. 11. dec. p. 224. §. 24.

Supplicationes communes. Thphn. p. 99. a. | Cedr. pag. 349. c. Chr. Al. pag. 748. Vict. T. Sur. 11, dec. §. 25. 24. 25.

pour lui, alla néanmoins le viſiter ſur ſa colonne, & l'ordonna Prêtre à la priere de l'Empereur, malgré la forte réſiſtance qu'y fit Daniel. §. 26. L'Empereur même le vint viſiter enſuite, monta ſur ſa colonne, & ſe proſterna devant lui. L'an de J. C. 465.

§. 27. [Chr. Al. p. 744. Chr. Al. pag. 744.] Thdr. L. 11. p. 555. Chr. Al. pag. 744. Evag. l. 2. c. 13. p. 306. c. Sur. 11. dec. p. 225 §. 27. Men. p. 76. Evag. p. 306. c. d.

La prédiction de Daniel s'accomplit le jour de S. Mamas, c'eſt-à-dire le 2 de Septembre [qui étoit le jeudi.] La Chronique d'Alexandrie dit le mercredi, confondant peut-être le jour auquel l'embraſement éclatta, avec celui auquel il commença. Car il commença le ſoir, lorſqu'on ſe préparoit à la fête de S. Mamas, & à la veille ſolemnelle qui ſe devoit faire durant toute la nuit, c'eſt-à dire, le mercredi premier de Septembre auquel le Menologe des Grecs marque encore *la mémoire du grand embraſement.* Ce fut un démon en forme de femme, ou [plûtôt] une pauvre femme, qui étant venue avec une chandelle acheter quelque ſalé au marché, y laiſſa ſa chandelle par une malice diabolique, [ou ſans y penſer,] en un endroit où il y avoit de l'étoupe, & s'en alla. Le feu ayant pris à cette étoupe, fit une grande flamme qui réduiſit bientôt la maiſon en cendres, & paſſa delà aux bâtimens voiſins, conſumant auſſi bien ceux qui étoient de pierre que les autres plus aiſés à brûler. Il ſe répandit ainſi [s'augmentant de plus en plus] durant quatre jours, ſans qu'on en pût arrêter la violence. [Il commença enſuite à diminuer,] & ne fut entiérement éteint que le ſeptiéme jour.

Sur. 11. dec. p. §. 27. Evag. l. 2. c. 13. p. 306. 307.] Thdr. L. pag. 551. b.

Tout le milieu de la ville fut conſumé depuis le ſeptentrion juſqu'au midi: ce qui faiſoit un eſpace long de cinq ſtades & large de quatorze, où il ne reſta ſoit dans les maiſons des particuliers, ſoit dans les édifices publics ni colonnes, ni voûtes, ni quoi que ce ſoit; & le feu dévora les matieres les plus ſolides, comme il auroit dévoré de la paille. L'embraſement s'étendit du côté du ſeptentrion où ſont les vaiſſeaux, depuis le Boſphore juſqu'à l'ancien temple d'Apollon; & du côté du midi depuis le port de Julien juſqu'aux maiſons qui étoient proche de l'égliſe de Homonée. Le milieu de la ville depuis la place de Conſtantin juſqu'à la place du Taureau, étoit un ſpectacle tout-à-fait déplorable, où il ne paroiſſoit plus qu'un amas confus des ruines de tout ce qu'il y avoit eu de plus beau & de plus magnifique dans la ville, en ſorte que les habitans mêmes avoient de la peine à reconnoître la place qu'occupoient auparavant tous ces édifices.

Cedr. p. 368. b c. Zon. p. 41. 42. Chr. Al. pag.

Cédrene marque quelques uns des principaux édifices qui furent conſumés par le feu. [Des quatorze quartiers de la ville] il y

L'an de J. C. 465. il y en eut huit de brûlées: '& toute la ville fut en danger de périr comme celle de Sodome. 'On prétend qu'il ne s'étoit jamais vû un ſi grand embraſement. 'Il y eut un grand nombre de perſonnes qui y périrent. 'Et on croit qu'il fit autant ou même plus de tort à Conſtantinople, que le tremblement de terre n'en avoit fait à Antioche. 'On marque qu'Aſpar y travailla beaucoup pour le public, 'qu'il portoit lui-même des ſceaux d'eau par les rues ſur ſes épaules pour exhorter le peuple à travailler à éteindre le feu, & qu'il donnoit pour cela de l'argent à tout le monde. 744. Sur. 11. dec. p. 225. §. 27. 29. dec. p. 353. §. 31. 11. dec. p. 225. §. 27. Evag. p. 306. c. Candid. p. 18. a. Zonar. p. 41. e. f.

'Mais quoiqu'Evagre diſe que rien n'échappa à la fureur du feu [dans tous les endroits où il s'étendit,] 'Théodore le Lecteur & d'autres nous aſſurent que Dieu conſerva miraculeuſement l'égliſe de Sainte Anaſtaſie par les prieres de S. Marcien v. Marcien. Œconome de l'égliſe de Conſtantinople, "qui l'avoit bâtie depuis peu de tems. Evag. l. 2. c. 13. p. 307. a. Thdr. L. l. 1. p. 555. b Thph. p. 97. a. Boll. 10. jan. p. 613. §. 11. Cedr. p. 348 a.

'Quantité de perſonnes eurent recours à S. Daniel, que la nouvelle d'un ſi triſte événement fit fondre en larmes. Il ſe plaignit de ce qu'on n'avoit pas eu recours à la pénitence comme il l'avoit recommandé; & exhorta tout le monde d'employer au moins alors les remédes de la priere & du jeûne. Il ſe mit enſuite en prieres, & puis il promit que le mal ſeroit ceſſé dans ſept jours: ce qui arriva en effet. 'On crut auſſi que les prieres & les larmes de S. Marcel qui gouvernoit alors le Monaſtere des Acœmetes vis-à-vis de Conſtantinople, avoit beaucoup contribué à arrêter la colere de Dieu allumée contre la ville. L'Empereur & l'Impératrice allerent viſiter S Daniel, & lui demander pardon d'avoir ſi peu profité de ſes avis. Sur. 11. dec. p. 225. §. 27. 29. dec. p. 353. p. 31.

'Baronius croit que l'on publia au ſujet de cet embraſement une loi ſur la conſtruction des édifices, que Zenon cite & explique dans celle qu'il a adreſſée à Adamance. Bar. 465. §. 9. Cod. T. 8. t. 10. l. 12. p. 731.

'La Chronique d'Alexandrie marque encore un embraſement à Conſtantinople en 469 plus grand, dit-elle, que tous ceux qu'on avoit encore vûs, & qui s'étendit d'une mer à l'autre. [Cependant nous n'en trouvons rien dans aucun autre monument. Ainſi je crois que nous pouvons rapporter à celui de 465. ce qu'elle dit de l'autre:] que la crainte du feu obligea Leon de ſe retirer à S. Mamas de l'autre côté [du Golfe,] qu'il y demeura ſix mois, & y fit faire un port & "des galeries. Chr. Alex. p. 748.

v. ſon titre. Sévére qui portoit en Occident le titre d'Auguſte, "mourut cette année le 15 d'Août ou peu après.

Gr.T.l.63. p. 452.456.] Buch.de Belg. l.18. c.4. §.4. p.545.

'Comme l'Occident ſe trouva près de deux ans ſans Empereur, on croit que Leony eut cependant quelque autorité; & qu'ainſi il faut rapporter à ce tems ce que dit S. Gregoire de Tours, que ce Prince ayant une fille poſſédée, il l'envoya en divers lieux de dévotion, & juſqu'à Rome, où elle fut enfin guérie par l'Archidiacre de Lyon; en recompenſe de quoi Leon fit de riches préſens à l'égliſe de Lyon, & à la priere de l'Archidiacre, & exemta de tout tribut tout ce qui étoit aux environs de la ville dans l'eſpace de trois mille pas. S. Gregoire aſſure que cette exemtion duroit encore de ſon tems, & rapporte encore d'autres choſes ſur ce ſujet. [Si cette narration eſt véritable, (car je voudrois bien qu'elle fût appuyée par d'autres,) cette fille de Leon peut être Leoncie ſa cadette, mariée depuis à Patrice, laquelle n'étoit pas née avant 457.] L'an de J. C. 466.

ARTICLE XII.

Leon viſite S. Daniel Stylite, reçoit par lui diverſes graces: Il confirme le droit des aſyles appuyé par un miracle.

INDICT. IV. L'AN DE JESUS-CHRIST 466. B.

Leo Aug. III. Conſul.

Marc. Chr.] Chr.A.p.744. Caſd. Vict.T.] Buch.Paſc.p. 461.-472. Onuph. p. Bar. 466. §.1.

LEON fut Conſul cette année pour la troiſiéme fois, & n'eut point de collégue, ſelon diverſes Chroniques grecques & latines. 'Néanmoins Onuphre y joint Tib. Fabius Titianus depuis le premier jour de l'an. [Ce qui marque qu'il l'a trouvé dans quelque monument ancien. 'Auſſi quoique Baronius ſe plaigne qu'il avoit ajouté ce Titien ſans témoin & ſans conjecture, 'néanmoins le P. Petau ne l'a pas rejetté entiérement: [& le P. Labbe n'a pas fait difficulté de le mettre dans ſa Chronologie. 'Il eſt marqué dans les faſtes cités par Cuſpinien, qu'on croit fort anciens, '& dans Marius d'Avenche.

Pet.doct.l.13. p.798.

Cuſp. faſt. p. 453. b. Du Ch.t 1. p. 211.

'L'hyver qui commença cette année fut extraordinairement rude, accompagné de beaucoup de pluyes, & ſur-tout de vents très-violens qui ébranlerent tout-à-fait la colonne de S Daniel. 'L'Empereur y vint pour faire raſſurer ſa colonne, en menaçant du dernier ſupplice ceux qui l'avoient entrepriſe, & ne l'avoient pas faite aſſez forte. Mais les prieres de Daniel les garentirent de ce danger, & obtinrent leur grace de Leon;

Sur.11.dec.p. 225. §.28.

§.29.

L'an de J. C. 466. [ce qui, comme nous avons dit, n'étoit pas aiſé à faire.]

'L'Empereur ſe trouva dans un grand danger en deſcendant §. 29. 30.
de la montagne. Le cheval ſur lequel il étoit monté eut peur, ſe dreſſa ſur les pieds de derriere, & tomba à la renverſe, ayant l'Empereur ſous lui. Le pommeau de la ſelle lui froſſa le front, & jetta bien loin ſon diadéme dont les perles furent diſperſées de côté & d'autre. Mais Daniel arrêta par ſes prieres la malice [du démon qui étoit auteur de ce deſordre,] & préſerva l'Empereur d'une mort funeſte: enſorte qu'il s'en retourna ſans danger. Mais ce qu'il y eut de plus conſidérable dans cette occaſion, & ce qui montre comment la Providence trouve des moyens admirables pour exécuter ſes deſſeins, c'eſt que l'Ecuyer de l'Empereur qui étoit Arien, craignant que cet accident ne le diſgraciât, eut recours au Saint, qui lui promit non ſeulement de le maintenir auprès de l'Empereur, mais encore de le délivrer de ſon héréſie. Le Saint fit ſi bien en effet par ſes douces exhortations, qu'il perſuada à l'Ecuyer de faire abjuration de ſon erreur. Après cela il écrivit à l'Empereur & lui manda la converſion de Jourdain (c'eſt ainſi que s'appelloit l'Ecuyer) qui étoit venu le trouver pour le prier d'intercéder pour lui & de demander ſa grace. L'Empereur lui fit cette réponſe: „ Le danger où je me ſuis trou„ vé ne vient de nul autre que de moi-même, qui ai été aſ„ ſez téméraire pour monter à cheval en votre préſence, au „ lieu de m'en aller à pied loin de votre ſainte colonne: & „ j'aurai ſoin de ne pas retomber à l'avenir dans la même „ faute. Bien loin donc d'être fâché contre Jourdain, j'ai bien „ de la joie au contraire de ce que ma chûte de cheval l'a „ fait relever de ſon erreur. Tel étoit le reſpect que l'Empereur portoit à ce Saint, qu'il ne ſe contentoit pas de révérer ainſi avec honneur, mais dont il parloit encore aux autres comme d'un prodige & d'un homme tout céleſte.

'Le 28 Février Leon adreſſa une loi à Erythre Préfet du Cod. Th. t. 12. l. p. 109, 110.
Prétoire, pour confirmer le droit d'aſyle aux Egliſes, & marquer de quelle maniere on doit agir envers ceux qui s'y ſont retirés, ſur-tout pour les affaires civiles & pour des dettes. 'Cette loi ne regarde point Conſtantinople, où l'Empereur p. 109.
ſe reſerve de donner les ordres néceſſaires ſelon que les occurrences le demanderont. ' Baronius croit que Leon fit cette loi Bar. 466. §. 2.
à l'occaſion d'une violence que les ſoldats d'Ardabure voulurent faire au Monaſtere des Acœmetes.

[La Vie de Saint Marcel la rapporte en ces termes, auſſi-tôt après avoit parlé de l'embraſement de Conſtantinople. L'an de J. C. 466.

Sur. 29 dec. p. 353-354. §. 32. 'Ardabure s'étoit fâché contre un de ſes Gens nommé Jean. Cet homme ne s'alla point addreſſer à aucun [des Grands de la Cour,] ni même à l'Empereur, ne les jugeant point tous aſſez puiſſans [pour faire ſa paix avec ſon Maître ;] & il crut n'avoir pas d'autre aſyle que la cellule de Marcel. Il y court donc, & s'y cache, s'y tenant tout-à-fait en ſureté. Ardabure l'ayant ſçu, envoya dire à Marcel qu'il eût à lui rendre cet homme. Sur ſon refus, il lui fit faire de grandes menaces. Voyant que Marcel ne s'en mettoit pas en peine, il en vint à la force, & envoya un grand nombre de vaillantes troupes avec ordre de prendre cet homme à main armée, ſi on ne leur remettoit pas de bon gré entre les mains. Leur préſence n'ébranla pas davantage Marcel. Ainſi ils ſe mirent en devoir d'exécuter leur ordre, & environnerent le monaſtére. Comme cela ſe fit le ſoir, Marcel leur dit que s'ils vouloient demeurer là, il leur donneroit à manger; ce qu'ils accepterent. Quand la nuit fut venue, les ſoldats firent grand bruit avec leurs épées; ce qui fit peur aux moines. Ils vinrent tous crier autour du Saint: Voulez-vous nous faire périr tous d'une mort violente & cruelle pour un ſeul homme? Préferez-vous la vie d'un étranger à celle de tous vos enfans? Voilà qu'on va ruiner l'égliſe & le monaſtére de fond en comble. Ne voulez-vous donc pas leur donner ſatisfaction, & leur rendre cet homme qu'ils demandent, & qui eſt venu ici à notre malheur?

Les ennemis & les amis du Saint eurent beau faire ainſi du bruit chacun de leur côté durant toute la nuit, il demeura toujours ferme, & ne voulut point lâcher ce pauvre miſérable. Enfin le lendemain matin lorſque les ſoldats avoient déja l'épée à la main pour attaquer le monaſtére, ce ſoldat de Jeſus-Chriſt leur fit ſentir ſon pouvoir, & leur oppoſa des armes toujours victorieuſes. Ils apperçurent ſur le haut du monaſtére un grand globe de feu, & au milieu une Croix plus éclatante que la flamme même: & de là une puiſſance divine lançoit ſur eux des traits de feu dont ils ne pouvoient même ſupporter la vûe. Ils mirent auſſi-tôt les armes bas, & ſe proſternerent en terre, faiſant chacun telle priere qu'il pouvoit pour appaiſer la colére de Dieu: ce que les moines ayant entendu du dedans de la maiſon, ils commencerent à chanter,

L'an de J. C. 466. & furent eux-mêmes témoins de ce miracle auquel ils ne s'attendoient point. Ce prodige fit oublier à Ardabure ſa cruauté, & obligea cet homme implacable à pardonner à Jean.

ARTICLE XIII.

Gabaze Roi de Colchide vient trouver Leon, & fait ſa paix avec lui: Guerre entre les Goths & les Squires aidés par les Romains.

QUELQUE tems après ce que nous venons de rapporter, Gobaze Roi des Lazes [ou de Colchide] vint trouver l'Empereur à Conſtantinople, pour traiter d'accord avec lui. On marque qu'il entra vêtu & eſcorté de Gardes à la Perſanne, " & accompagné de Denys. Il avoit déja fait un traité avec "Marcien. Mais il avoit fait [depuis] quelque nouveau remuement, [ayant peut-être repris le titre de Roi que la Vie de Saint Daniel lui donne,] ' quoique par le traité fait avec Marcien, il ſe fût obligé de le quitter. ' Les Officiers de l'Empereur lui firent des reproches de cette nouvelle faute; 'mais il ſçut ſi bien les gagner par la civilité de ſes diſcours, & en témoignant beaucoup de zéle & d'attachement pour la Religion Chrétienne, qu'il ſe mit très-bien avec cette Cour, & s'en retourna en ſon pays avec une entiere ſatisfaction de tout le monde.

Sur. 11. dec. p. 216. §. 31. Priſc. 43. d.

v. Marcien. §. 10. Ibid. §. 10.

p. 41. c. d.

p. 43. d.

p. 42. a.

' L'Empereur le mena voir Saint Daniel Stylite, comme la merveille la plus rare de ſon Empire. Une ſi grande patience & un courage ſi extraordinaire le ſurprirent tellement, qu'il ſe proſterna en terre, non-ſeulement pour rendre ſes reſpects au Saint, mais même pour honorer ſa colonne. Je vous rends graces, Roi du Ciel, diſoit ce Prince qui avoit bien de l'eſprit, & qui avoit beaucoup étudié, de ce qu'en venant voir un Roi de la terre, vous avez bien voulu me faire connoître la vie toute celeſte de cet homme, & me rendre le ſpectateur d'une choſe ſi incroyable. Ces deux Princes furent ſi charmés de ce grand homme, qu'ils les prirent tous deux pour arbitre de leur traité. Et quand Gobaze fut de retour dans ſes Etats, il raconta ce prodige à ſes Sujets, & ſe ſouvint toujours du Saint, en ſorte qu'il n'envoya jamais depuis à Conſtantinople ſans lui

Sur. 11. dec. p. 226. §. 31.

écrire en même tems des lettres qui ne ſe terminoient pas à de ſimples complimens, mais qui étoient pleines de marques de ſon eſtime, & où il le prioit de recommander à Dieu ſon Royaume: [de ſorte qu'il paroit, comme nous avons dit, qu'il avoit repris ſa Couronne, & qu'on lui promit de la conſerver. L'an de J. C. 466.

§ 33. ' Leon menoit ainſi à Daniel, ou lui faiſoit conduire tous les Princes & les Ambaſſadeurs qui arrivoient à ſa Cour, pour leur faire admirer une vie & une patience qui lui paroiſſoit être au deſſus de toute admiration.

Priſc. p. 44. a. ' Quelque tems après que Gobaze fut venu à Conſtantinople, les Scythes & les Goths ſe firent la guerre. Ces Scythes

Jorn. r. Got. c. 50. p. 687. 688. ſont les Squires, ' peuples Alains qui avoient obtenu de Marcien la petite Scythie, & la baſſe Méſie pour y demeurer

Priſc. p. 44. a. avec leur Roi nommé Candax. ' Ces deux peuples étant donc en guerre, eurent tous deux recours à Leon [dont ils étoient Sujets,] pour lui demander du ſecours. Aſpar vouloit qu'on n'en donnât ni aux uns ni aux autres, [mais qu'on les laiſſât s'entrebattre.] Néanmoins Leon manda au Général d'Illyrie

Jorn. c. 53. p. 691. 692. d'envoyer du ſecours aux Squires contre les Goths. Je ne ſçai ſi c'eſt la même guerre entre ces deux nations dont Jornande parle, & où il dit que les Squires furent entiérement défaits.

c. 52. p. 690. 55. p. 698. ' Le tems ſemble y convenir, puiſqu'il la met durant les dix ans que Théodoric fut en ôtage, [depuis 462. juſqu'en 472.]

c. 53. p. 692. Malc. p. 78. ' Mais il dit que Valamer y fut tué, & d'autres diſent ' qu'il vivoit encore ſous Zénon.

ARTICLE XIV.

Les Huns défaits par les Romains, & Dengizic fils d'Attila tué.

Priſc. p. 44. a. b. ' IL y eut vers le même tems des differens entre Leon & les enfans d'Attila, qui rompirent la paix & le commerce: ' Et les Huns firent alors de grands ravages ſur les terres

b. de l'Empire. [Je penſe qu'on y peut rapporter la défaite d'Hormidac par Anthéme, qui fut fait Empereur d'Occident l'année

Sid. n. p. 110. ſuivante.] ' Elle n'eſt rapportée que par Sidoine, & aucun Auteur n'en parle.

car. 2. p. 296. p. 297. ' Cet Hormidac tiroit ſon origine des Huns, & étoit chef d'une troupe de cette nation, ' qui ayant paſſé le Danube du-

L'an de J. C. 466. rant les glaces, entra dans la Dace. ' Anthéme marcha contre eux avec un autre Général 'qui apparemment commandoit la Cavalerie, & lui l'Infanterie. ' Il remporta quelques avantages ſur les ennemis, & les renferma dans Sardique même, où après il les tint long-tems aſſiégés dans cet endroit. ' Mais ce qu'on loue le plus en lui, c'eſt qu'il maintint toujours une exacte diſcipline dans ſon camp, & ne ſouffrit point que les ſoldats en ſortiſſent jamais pour aller piller aux environs, quoiqu'il manquât ſouvent de pain, & toujours de vin. ' On en vint à un combat, durant lequel l'autre Général abandonna l'armée, [& ſe retira même du côté des ennemis.] Cependant ceux qu'il commandoit ne le ſuivirent pas, mais ſe joignirent à Anthéme, qui ſans s'étonner de cet accident, continua le combat, & remporta enfin la victoire. Les Huns furent obligés de lui demander quelque traité [pour ſe retirer,] & pour l'obtenir, il lui promirent de tuer le Général qui avoit trahi, & l'exécuterent. P. 297. p. 298. p. 297. p. 298. p. 298.

' Les enfans d'Attila [ou étonnés de cette victoire, ou pouſſés par quelqu'autre raiſon,] députerent à Leon pour faire ceſſer la guerre, & demander qu'on tînt un marché ſur le Danube, où eux & les Romains puſſent trafiquer enſemble. Leon ne voulut point entendre parler de commerce : de ſorte que Dengizic fils d'Attila ' nommé Dinzio par Jornande, ' & Dinziric par d'autres, vouloit continuer ' la guerre. Mais Hernac ſon frere qui avoit d'autres guerres ſur les bras, déclara qu'il ne prendroit point de part à celle-ci. ' Hernac avoit reçu des terres de Marcien dans la petite Scythie. ' Dengizic ne ' laiſſa pas d'entreprendre la guerre contre les Romains, & ſe campa ſur les bords du Danube avec ſon armée prête à combattre. ' Anagaſte fils d'Arnegiſcle [" qui avoit été tué autrefois en combattant Attila] ' gardoit alors les bords du Danube du côté de la Thrace. ' Il envoya donc ſçavoir de Dengizic pourquoi il avoit pris les armes. Dengizic au lieu de répondre, envoya déclarer la guerre à Leon, s'il ne donnoit à ſes troupes des terres & de l'argent. Leon répondit qu'il en donneroit à ceux qui viendroient ſe ſoumetre à lui, & le ſervir dans ſes guerres : [ce qui ſans doute ne contenta pas Dengizic. Il eſt certain que la guerre ſe fit,] ' & ne ſe termina que par la mort de Dengizic tué par Anagaſte qualifié en cette occaſion Général de la Thrace. Sa tête fut apportée à Conſtantinople ' en 468. ou 469. lorſqu'on y ' célébroit les jeux du Cirque, por-

Priſc. p. 44. a. b.

Jorn. r. Got c. 50. p. 691. Chr. Al. p. Priſc. p. 44. c. Jorn. r. Got. c. 50 p 688. 50. p. 688. Priſc. c. pp. d. d. n. p. 709. d. n. p. 709.

v. Théod. 2. §.

p. 44. d. d.

Chr. Al p. 744.

Marc. Chr. Chr. Al p. 744.

tée en pompe par toute la ville, & miſe ſur une picque, où tout le peuple l'alla voir durant quelques jours. L'an de J. C. 466.

Priſ. p. 45. a. [' Je penſe qu'il faut rapporter à Dengizic ce que dit Priſ. que] d'une guerre des Romains commandés par Anagaſte, Chr. Al. p. 744. Priſc. p. 45. a. b. Baſiliſque, Oſtroui 'Capitaine Goth ami d'Aſpar, ' & quelques autres, contre des ennemis qu'il appelle tantôt Scythes, tantôt Goths. Mais on voit que c'étoient des Scythes & des Goths joints enſemble. ' Quelcal Capitaine Hun, Lieutenant des troupes d'Aſpar commit une perfidie qui coûta bien cher aux Romains. Il anima par de faux rapports ces deux nations les unes contre les autres; & après qu'elles ſe furent bien affoiblies par divers carnages, les Romains marcherent contre les Scythes qui étoient demeurés vainqueurs des Huns. Mais les Scythes ayant reconnu la fourberie, ne ſe déconcerterent point; & tournant leurs armes contre les Romains, ils les vainquirent, & en firent un grand carnage. [Il ne faut pas mettre cet évennement plus tard qu'en 467. puiſque Baſiliſque étoit occupé en 368. à la guerre des Vandales.] ' Suidas parle en paſſant d'Anagaſte.

c. d. p. 45. 46.

Suid. v. p. 1006. c. d. Priſc. p. 44. c. d. ' Durant que Dengizic & Hernac diſputoient s'ils feroient la guerre aux Romains, [c'eſt-à dire en 466. ou 467.] les Saragures dont nous avons parlé ſur l'an 462. aprés avoir vaincu les Acatires & d'autres Barbares, vinrent attaquer les Perſes. Ils tenterent d'abord le paſſage des portes Caſpiennes: mais y ayant trouvé une garniſon de Perſes, ils tournerent du côté de l'Ibérie, la ravagerent, & firent des courſes dans l'Armenie. Les Perſes qui étoient ennuyés depuis long-tems de faire la guerre avec les Cidarites, & qui craignoient ces nouveaux ennemis, envoyerent des Ambaſſadeurs aux Romains pour leur demander ou de l'argent ou des ſoldats pour garder le Château de Juroïpach, & pour leur dire, comme ils avoient déja ſouvent fait en d'autres occaſions, [qu'il étoit de l'intérêt des Romains de les ſecourir,] parce que ſi les Perſes ne ſoutenoient pas contre ces Barbares, & qu'ils leur laiſſaſſent le paſſage libre, les terres des Romains ſeroient expoſées au pillage. On leur répondit qu'il falloit que chacun prît ſoin de ce qui lui appartenoit, & que les Romains veilleroient à la garde de leur forts. Ainſi les Perſes s'en retournerent encore ſans avoir rien fait.

Theph. p. 99. a. b. ' On parle de divers édifices publics faits cette année à Alexandrie.

ARTICLE

L'an de J. C. 467.

ARTICLE XV.

Hiſtoire d'Iſocaſe.

L'AN DE JESUS-CHRIST 467. A. INDIC. V.

Puſæus & Joannes Conſuls.

'PUSE'E le premier des Conſuls de cette année étoit Préfet du Prétoire en Orient. [Jean étoit auſſi d'Orient puiſque] les faſtes latins le mettent le ſecond auſſi-bien que les grecs. ' Ference fut Préfet de Conſtantinople. b. Chro. Al. p. 744. Paſc. p. 472. Caſd. Onu. Chr. Al. p. 744

[Je penſe qu'il faut rapporter au commencement de cette année ce que nous trouvons : ' Que durant un hyver fort rude, Saint Daniel fut trouvé nud ſous la neige tout couvert de glace: ' Après quoi l'Empereur qui y fut exprès, lui perſuada avec bien de la peine de ſouffrir qu'on fît un petit bâtiment ſur ſa colonne, afin qu'il pût n'être pas tout-à-fait à l'air. Sur. 11. dec. p. 226. §. 32.

[La Chronique d'Alexandrie & Théophane mettent en cette année l'hiſtoire d'Iſocaſe très célébre parmi les nouveaux Grecs.] ' Cet Iſocaſe étoit un philoſophe fort éloquent, originaire de Cilicie, mais qui demeuroit à Antioche, où il poſſédoit divers biens. Il avoit paſſé par pluſieurs Charges [de cette ville] dont il s'étoit acquitté avec honneur. Il arriva juſqu'à la dignité de Queſteur, qui le rendit Juge de diverſes affaires avec Puſée dont nous venons de parler : l'un & l'autre furent réciproquement témoins de leur intégrité. Il fut accuſé d'être payen, [c'eſt-à-dire, d'avoir fait quelque exercice de la religion des Payens: car je ne crois pas qu'on fît un crime à perſonne d'être payen.] Chr. Al. p. 744.

' Il eſt certain qu'il n'étoit point baptiſé. Il fut encore ' accuſé ſur quelques autres points; & il paroît qu'on le prétendoit ' coupable de quelque déſordre arrivé en ce tems-là à Conſtantinople [dont nous n'avons pas de connoiſſance.] Leon le fit arrêter ſur cela, le priva de ſa dignité, & même de ſes biens, ' ſelon un Hiſtorien, ' & l'envoya à Calcédoine pour y être jugé par Théophile Gouverneur de la Bithynie qui reçut ſon interrogatoire. ' Mais Jacque le Medecin dont nous avons parlé ci-deſſus, repréſenta qu'il étoit indigne de rendre un Gouverneur de province Juge d'un homme de cette qua- p. 346. Zonar. p. 41. c. Chr. Al. 744. Manaſſ. p. 59. a. Chr. Al. p. 744.

lité, & obtint qu'il ſeroit jugé à Conſtantinople par Puſée alors Conſul & Préfet du Prétoire. L'an de J. C. 497.

746. Manaſſ. 59. a. Zon. p. 41. c. ' On l'amena donc nud comme un eſclave, les mains liées derriere le dos comme un voleur, & un homme déja condamné: Et parut en cet état devant Puſée en préſence de tout le peuple aſſemblé dans le Zeuxippe: ' Voyez-vous, Iſocaſe, lui dit Puſée, voyez-vous en quel état vous voici. Je le vois, répondit Iſocaſe, & je ne m'en étonne pas. Je ſuis homme, & je n'éprouve que ce qui peut arriver à tout homme. Pour vous, jugez-moi, comme nous avons jugé enſemble les autres. A ces paroles le peuple ſouhaita par ſes acclamations toutes ſortes de proſpéritez à l'Empereur, (car cela ne manquoit jamais parmi les Grecs.) ' On prit Iſocaſe & on le mena du Zeuxippe à la grande Egliſe, où après avoir été inſtruit des premiers principes de la foi, il reçut le ſaint Baptême. ' L'Empereur ayant ſçu tout cela, en fut bien aiſe, & permit à Iſocaſe de s'en retourner en ſon pays. ' C'eſt ſans doute le même Iſocaſe dont parle Baſile de Seleucie, qui de Grammairien s'étoit fait Sophiſte, en quoi Baſile ſemble dire qu'il ne réuſſiſſoit pas beaucoup. Il rapporte qu'étant tombé malade à Eges en Cilicie, Sainte Thecle lui apparut, lui reprocha ſon attache au Paganiſme, & lui dit néanmoins ce qu'il devoit faire pour guérir. Mais après être ainſi guéri, il perſiſta dans ſon infidélité, dit Baſile, [qui ſans doute écrivoit avant ce tems-ci.]

Ibi. Thphn. p. 99. b. c. Cedr. p. 349. c. d.

Chr. Al. pag. 746. Zon. p. 41. d. Manaſ. p. 59. c. Thph. p. 99. c. Zon. p. 41. d. Baſ. l. de Th. l. 2. c. 25. p. 308.

Chr. Al p. 748. Vict. T. ' On marque qu'il parut cette année un grand prodige (ou un météore) dans le Ciel, que l'on appella une trompette, une lance ou une poutre. Cela continua durant dix jours. [C'eſt apparemment la même nuée ou la même comète que Théophane & Cédrene mettent en 465.]

ARTICLE XVI.

La guerre s'allume entre Leon & Genſeric: Leon n'admet aux Charges que les Catholiques: Defend les proſtitutions.

Chr. Al. p. 748. ' LEs Romains envoyerent cette année prier Leon de leur donner Anthéme pour Empereur. Il le leur envoya, & " Anthéme fut proclamé Empereur auprès de Rome au mois d'Avril ou d'Août. Genſeric preſſoit toujours que l'on donnât l'Empire d'Occident à Olybre, voulant bien avoir la paix

v. ſon titre.

Proc. b. Vand. l. 1. c. 6. p. 191. c.

L'an de J. C. 467. avec lui, parce qu'il étoit ſon allié. Mais Leon aima mieux choiſir Anthéme dans le deſſein d'avoir le ſecours de l'Occident pour ruiner les Vandales. ' Car Genſeric ne trouvant c. 5. p. 190. c. d. Thph. p. 99. d. v. S. Eug. de C. §. 15. plus rien à piller dans l'Italie & dans la Sicile, " s'étoit jetté ſur l'Empire d'Orient, & avoit fait de grands ravages dans le Péloponeſe, dans les autres provinces de la Grece, & dans les Iſles qui ſont ſur les côtes. Il prétendoit que quelques vaiſſeaux d'Orient avoient fait du tort ſur ſes terres au préjudice des traitez.

' Leon ayant donc donné l'Occident à Anthéme, l'envoya a. dire à Genſeric par Philarque, & lui déclara que s'il ne ceſſoit de ravager l'Italie & les terres de l'Empire [d'Orient,] il ſeroit obligé de lui faire la guerre. Genſeric ſe mocqua de ce que lui dit Philarque, prétendant que les Orientaux avoient les premiers rompu la paix: & ſe prépara à bien ſoutenir la guerre dont Leon le menaçoit; & parce qu'il voyoit qu'au lieu d'Olybre qu'il avoit demandé, on avoit donné l'Empire d'Occident à Anthéme, il ſe porta avec encore plus de fureur à ravager les terres de l'obéiſſance de Leon. Le bruit courut même dans Conſtantinople qu'il étoit devant Alexandrie avec un grand armement, que ſon audace rendoit encore plus rédoutable que tout le reſte. L'Empereur & toute la Cour en furent fort alarmés. Mais Saint Daniel à qui Leon eut recours, l'aſſura que Genſeric ne prendroit ni Alexandrie ni aucune autre de ſes places, mais s'en retourneroit ſans rien faire: Et l'effet vérifia bien-tôt cette prophétie. ' Leon réſolut de ſe venger à quelque prix que ce fût de cette perfidie de Genſeric, & de n'y rien épargner. [Nous verrons ſur l'année ſuivante tout ce qui regarde cette guerre.] Proc. b. Vand. l. 1. c. 6. p. 191. a.

' Jornande met entre l'élection d'Anthéme & cette guerre, que Leon tua Bigele Roi des Gétes par le moyen d'Ardabure. [Je ne vois point qu'il parle de cela dans ſon Hiſtoire des Goths.] Jorn. de regn. p. 654. b.

L'AN DE JESUS-CHRIST 468. G. P.

Anthemius Aug. II. Conſul.

' Nicoſtrate étoit Préfet du Prétoire [ſoit d'Orient, ſoit d'Illyrie,] lorſque Leon lui addreſſa une loi du 31. Juillet, où il ordonne que quiconque n'aura pas embraſſé les myſtéres de la Religion Catholique, ne pourra être admis "dans aucun Cod. J. 1. t. 4. l. 25. p. 73.

ad togatorum conſortium.

Bar.468.§.18. tribunal ; 'c'eſt-à-dire ſelon Baronius, exercer la profeſ- L'an de J. C. 468.
ſion d'Avocat : [& la ſuite de la loi donne lieu de prendre
§.18. ce ſens.] 'Baronius croit que cette loi fut faite au ſujet d'Iſo-
caſe dont nous venons de parler.

Cod.J.1.t.4.l. 14.p.72,73. 'La loi qui précéde celle-ci dans le Code, & qui eſt un Edit de Leon au peuple ſans datte, eſt conſidérable. Car elle défend de proſtituer aucune perſonne libre, quand ce ſeroit même des Comédiens. Que ſi un eſclave même eſt réduit à cette indignité par ſon maître, toute perſonne pourra lui donner la liberté en préſence du Magiſtrat ou de l'Évêque : qûe toute femme eſclave ou libre ne pourra non plus être contrainte de paroître ſur les théatres pour quelque comédie ou ſpectacle que ce ſoit.

ARTICLE XVII.

Leon arme puiſſamment contre Genſeric : emporte la Sardaigne & la Tripolitaine.

[L'ANNE'E 468. eſt célébre dans l'Hiſtoire par la mal-
Proc.b.Vand. l.1.c.6. p.191. a. heureuſe entrepriſe de Leon contre les Vandales.] 'On tient qu'il y employa 130 mille livres d'or, ne voulant point
Suid.1126. a.] Evag 2. p.74. 1.b.c. que rien y manquât. 'Suidas cite de Candide que les Préfets y fournirent 47 mille livres d'or, & le Domaine du Prince 17 mille, ou 700 mille livres d'argent, que l'on employa l'argent des confiſcations, & que l'Empereur Anthéme y contri-
Cedr.p.350.a. bua auſſi de grandes ſommes. 'Je n'entends point la maniere dont Cedréne compte les frais de cette guerre.

Proc. l.1. c 6. p.191.a. Thph p.99.d.] Niceph. l.15. c.27. p.631.b. Proc. l.1. c.6. p.191. a. Npht. p.631. b. 'Leon ramaſſa pour cette expédition ce qu'il trouva de vaiſſeaux dans toutes les mers de ſon Empire ; '& on en fait monter le nombre à cent mille. [Il faut qu'on ait confondu le nombre des vaiſſeaux avec celui des ſoldats,] 'que Procope ne fait pas monter plus haut. 'Mais Nicéphore ſur-tout eſt ridicule de mettre ſept mille rameurs pour cent mille vaiſſeaux. Auſſi ſon traducteur a mis onze cens vaiſſeaux [contre le texte de
Proc.l.1. c.6. p.192. b. Thdr. L. pag. 555. c. Cedr. p.350. b. Evag.l.2 c.16. a. ſon grec.] Procope ſe contente de dire que jamais les Romains n'avoient eu de ſi belle flote. 'Il y avoit en effet ſept mille mariniers. 'Cedréne dit qu'il y avoit 1113 vaiſſeaux & cent hommes dans chacun.

'On avoit choiſi par tout les meilleurs ſoldats pour les en-

L'an de J. C. 468. voyer à cette guerre. 'Leon reçut un ſecours conſidérable de l'Occident, [non ſeulement d'Anthéme qui y contribua ſans doute tout ce qu'il put,] '& qui dès l'année précédente préparoit déja ſes troupes & ſes vaiſſeaux; 'mais auſſi de Marcellin qui s'étoit comme établi une ſouveraineté dans la Dalmatie. 'Leon lui perſuada de ſe joindre à lui pour cette guerre, '& il y vint en perſonne. 'Il ſemble qu'il conduiſoit tout ce qu'Anthéme put fournir de troupes. Thp. 100. Sid. car. 2. v. 540. Proc. l. 1. c. 6. p. 191. d. d. 192. a. p. 192. Marc. Idat.

'Le bruit de ce grand armement étonnoit tout l'univers, & il paroiſſoit invincible à tout ce qui eſt ſur la terre, hormis à l'argent. 'Mais comme le tems de la punition des Vandales n'étoit pas encore arrivé, Dieu permit que Leon donnât la conduite de cette guerre à Baſiliſque ſon beau-frere. 'C'étoit un eſprit peſant & aſſez facile à tromper. Néanmoins il étoit heureux dans la guerre, '& il avoit ſouvent vaincu les Barbares dans la Thrace [où nous avons dit que Leon lui avoit donné le commandement des armées. Ainſi il ne paroiſſoit pas incapable de conduire la guerre contre les Vandales,] 'ſur-tout ayant pour Lieutenant un nommé Jean qui étoit un homme d'un courage extraordinaire. Manaſſ. p. 59. 60. Proc. l. 1. c. 6. p. 191. a. b. Suid. p. Thph. p. 99. d. Proc. l. 1. c. 6. p. 193. b.

'Mais Baſiliſque avoit deux qualitez bien dangereuſes, l'une d'aimer l'argent, '& l'autre d'avoir une trés-grande paſſion de jouir de la puiſſance ſouveraine. '[Il eſperoit de pouvoir ſatisfaire cette paſſion par le moyen d'Aſpar, qui ne pouvant ſe donner l'Empire à lui-même à cauſe de ſa religion, le pouvoit aiſément donner à un autre. Cet Arien étoit déja brouillé ouvertement avec Leon, & il craignoit que ſi ce Prince remportoit la victoire ſur les Vandales, il ne ſe rendît aſſez puiſſant pour le perdre. 'On croit qu'il ſe ligua ſecrétement avec Baſiliſque, & lui promit toutes choſes s'il vouloit épargner Genſeric 'pour qui il pouvoit même ſans cela avoir de la conſidération, puiſqu'ils étoient tous deux Ariens. Suid. Proc. l. 1. c. 6. p. 193. b. c. Thph. p. 100. b. Thdr. L. p. 555. c. Thph. p. 100 b.

[L'aſſemblée des troupes ſe fit apparemment en Sicile;] 'car un Auteur parle d'une guerre de Sicile faite quelque tems avant la mort d'Aſpar, où l'on avoit envoyé un Officier de Cilicie. 'Priſque dit auſſi que Leon étoit en inquiétude de ce qui ſe paſſoit en Sicile, [où nous ne voyons point qu'il ait jamais pû avoir d'autres affaires.] 'Ce fut en Sicile où Marcellin fut tué. Phot. c. 242. p. 1041. f. Priſc. p. 46. d. Cuſp. p. 454. 2. Caſd.

'Leon avoit ordonné que Marcellin deſcendroit dans la Sardaigne alors ſoumiſe aux Vandales; qu'Héracle d'Edeſſe Proc. l. 1. c. 6. p. 192. a.

Thphn.p.101. c. a. a. fils de Flore qui avoit été Conſul, dit 'Théophane, les attaqueroit du côté de la Lybie; & que Baſiliſque avec la flote & le corps d'armée viendroit deſcendre à Carthage. 'Marcellin vint en effet en Sardaigne, & s'en rendit maître ſans beaucoup de peine. 'Héracle étant parti de Conſtantinople "avec un Iſaure 'nommé Marſe homme habile & d'expédition comme lui, & ayant ramaſſé toutes les troupes de l'Egypte, de la Thébaïde & de la Cyrénaïque, fondit tout d'un coup ſur la Tripolitaine par mer, 'défit les Vandales qu'il y rencontra, ſe rendit ſans peine maître de Tripoli & des autres villes du pays; & laiſſant-là ſes vaiſſeaux, il tira par terre droit à Carthage. 'On accuſe ce Général d'avoir eu plus de courage que de prudence.

L'an de J. C. 468.

Proc.p.191.a. Theoph. pag. 101.a. Note 4.

Proc.p.191.a. Suid. p.1196. c.d.

ARTICLE VIII.

Baſiliſque Général de Leon contre Genſeric, temporiſe & ſe laiſſe battre.

Proc.b.Vand. l.1. p.192.a b. 'BASILISQUE arriva en même tems avec toute la flote à la ville [& au cap] de Mercure, qui n'eſt qu'à 14 lieues de Carthage: de ſorte que Genſeric déja étonné par la perte de la Sardaigne & de la Tripolitaine, ſe croyoit abſolument perdu; & on ne doute pas que ſi Baſiliſque eut pouſſé ſa pointe durant cet effroi, & fut venu ſans perdre de tems à Carthage, il ne l'eût emporté du premier effort, & n'eût entiérement aſſujetti les Vandales qui n'avoient aucune reſſource. 'Théophane dit même qu'il avoit déja eu quelques avantages ſur la flote de Genſeric. 'Car il eut en Afrique quelques heureux ſuccès. 'Jornande dit qu'il attaqua ſouvent Carthage par mer. 'Mais il ne ſe preſſa pas aſſez ſoit par imprudence, ſoit pour favoriſer Genſeric; ſur quoi ce Barbare ayant conçu quelque eſpérance, il l'envoya prier de lui donner cinq jours de terme pour traiter des conditions auſquelles il pourroit ſe ſoumettre à Leon; '& on croit qu'il lui envoya en même tems en ſecret une grande ſomme d'or pour obtenir ce délai.

Thph. p. 100. a. Phot. 1.79. p. 174. c.] Cand. p.18. c. Jor. p.654. b. Proc.p.192.b. c. c. Thphn. p. 100. a.] Thdr. L. pag.555. c] Jorn. regn. p. 674. b. Proc.p.192.c.

[Comme Baſiliſque étoit extrémement avare,] 'la vûe de l'or, ou quelqu'autre conſidération, fit qu'il accorda les cinq jours que Genſeric demandoit, demeurant cependant dans ſon camp ſans rien faire.

L'an de J. C. 468.

'Genſeric demandoit ce délai dans l'eſpérance de trouver dans ce tems-là un vent favorable pour attaquer les Romains, '& cela ne manqua pas d'arriver. c. d.

'Il tenoit prêt ſur ſes vaiſſeaux de guerre tout ce qu'il pouvoit avoir de ſoldats, & ces vaiſſeaux en traînoient d'autres qui étoient vuides & fort legers. b. c.

'Si-tôt que les Vandales eurent le vent qu'ils attendoient, ils mirent les voiles & s'avancerent vers l'ennemi. Lorſqu'ils en furent aſſez près, ils mirent le feu aux vaiſſeaux qu'ils traînoient, les pouſſerent & les laiſſerent aller à la faveur des vents dans la flote des Romains. Comme elle étoit extrémement nombreuſe, de quelque côté qu'allaſſent ces brulots, ils ne manquoient point de mettre le feu à quelques vaiſſeaux, & ne périſſoient point ſans en faire périr quelques-uns de ceux parmi leſquels ils ſe trouvoient mêlés. 'Cet incendie s'augmentant de plus en plus, toute la flote Romaine ſe vit dans le trouble & dans la confuſion, '& mêla ſes cris avec le bruit des vents & le pétillement des flammes. Les ſoldats & les matelots s'excitoient mutuellement, & repouſſoient avec des perches tant leurs brulots que leurs propres vaiſſeaux où le feu avoit pris. 'En même tems les Vandales fondirent ſur eux, les accablerent de leurs dards, coulerent beaucoup de vaiſſeaux à fond & déſarmerent ce qu'ils purent prendre de fuyards. d. p. 193. a. b.

'Il y eut néanmoins des Romains qui montrerent beaucoup de bravoure & de valeur dans cette occaſion. Mais Jean député de Baſiliſque, & qui ne ſçavoit rien de la trahiſon, y ſignala ſon courage plus que tous les autres. Se voyant enveloppé par les ennemis, il les attaqua les uns après les autres, & en tua un grand nombre ſur leurs vaiſſeaux; mais n'ayant pû les empêcher de monter ſur le ſien, dès qu'il les en vit maîtres, il ſe jetta tout armé dans la mer ſur une planche. Genſon fils de Genſeric pria ce grand homme de ne ſe pas porter à ce dernier coup de deſeſpoir, & lui promit de lui donner la vie & toute aſſurance. Cela ne put l'empêcher de ſe noyer lui-même après avoir dit que Jean ne tomberoit jamais entre les mains des chiens. b.

[Cet exemple eſt bien ſemblable à celui de Razias dont l'Ecriture releve beaucoup le courage, mais non la piété & la ſageſſe.]

'Theophane dit que Genſeric attaqua les Romains durant la nuit, & qu'il les trouva endormis ſans faire garde, 'Baſilif- Thph. p. 100. b. a.

Zon p.42. b.c. Manaſſ. p.60. b. que étant bien aiſe d'être vaincu. 'Zonare dit même que durant le combat au lieu d'aller contre les Vandales, il tourna ſon vaiſſeau de l'autre côté & ſe mit le premier à fuir: ce qui redoubla le courage aux ennemis, & l'abbatit tout-à-fait aux ſiens. L'an de J. C. 468.

Marc. Chr. 'On ajoute à cela une nouvelle trahiſon contre Marcellin qui étoit venu ſecourir les Romains dans l'attaque de Carthage. [Mais comme ſa puiſſance étoit ſuſpecte à l'Empire d'Occident,] Mar. Proc. l. 2. c. 6. p. 193. c. Phot. c. 242. p. 1048. 'il fut tué en trahiſon par quelqu'un de ceux qui commandoient avec lui. Sur quoi on prétend que Genſeric dit que les Romains s'étoient coupé la main droite avec la gauche; & dès-lors il commença à bien eſpérer du ſuccès de la guerre.' Marcellin fut tué en Sicile au mois d'Août.

Caſd. Cuſp. p. 454. a. [Je ne vois pas bien comment accorder ce qu'Idace dit de cette expedition ſur la premiere & ſur la troiſiéme année d'Anthéme.]

Proc. p. 193. b. c. Thph. p. 100. b. Ced. p. 330. a. Proc. p. 193. c. c. 'La défaite de Baſiliſque finit la guerre. 'Il ramena en Sicile ce qui s'étoit pû ſauver de vaiſſeaux & d'hommes, & 'il ſe trouva qu'il avoit perdu plus de la moitié de ſes ſoldats. 'Héracle qui, comme nous avons dit, venoit à Carthage par la Libye, ſe retira auſſi ſur les terres de l'Empire. 'Baſiliſque étant revenu à Conſtantinople, ſe réfugia dans l'Egliſe de S. Sophie, 'perſonne ne doutant de ſa trahiſon. 'Il obtint néanmoins ſa grace par l'entremiſe de l'Impératrice Vérine ſa ſœur; '& on le laiſſa vivre en liberté à Héraclée dans la Thrace. 'Mais bien loin d'arriver à l'Empire qu'Aſpar lui avoit promis comme la récompenſe de ſa trahiſon, il vit peu après Aſpar même perdre la vie, comme nous le dirons en ſon lieu. 'Voilà quel fut le ſujet de cette grande entrepriſe qui fit périr une infinité de ſoldats, & laiſſa l'Epargne chargée de dettes. 'Priſque l'Hiſtorien 'qui vivoit en ce tems-ci, en avoit écrit l'hiſtoire avec beaucoup d'exactitude. [Mais elle n'eſt pas venue juſqu'à nous.]

Thph. p. 100. Proc. p. 193. c. Nphr. l. 15. c. 17. p. 652. b. Proc p. 193. c. Proc. l. 1 c. 10. p. 2. 201. c. Evag. l. 2 c. 16. p. 308. b c. Thph. p. 100. a. v. Theod. 2. §.

Comme les Anciens ne nous marquent point que Leon ait jamais eu d'affaires en Sicile que cette année, à l'occaſion de la guerre contre Genſeric, 'nous y rapportons ce que dit Priſque; que dans le tems qu'il étoit fort occupé par les affaires de Sicile, les Romains & les Lazes avoient un grand différend avec les Suanes qui confinent à la Colchide & au pays des Lazes 'vers le Nord-Eſt, & ſur leſquels 'les Lazes avoient pris pluſieurs châteaux. Les Perſes 'voulurent ſe mêler dans cette querelle, & faire la guerre aux Lazes; ce qui obligea ceux-ci d'avoir

Priſc. p. 46. d. Sanſon. Priſc. p. 46. b. b. c.

L'an de J. C. 468. voir recours à l'Empereur, & de le prier d'envoyer ordre aux garniſons de l'Arménie de les ſecourir. L'Empereur leur promit le ſecours qu'ils demandoient & un Chef pour le commander. Le Roi des Lazes ne voulut pas demander qu'on lui envoyât une armée de Conſtantinople, mais ſe contenta des ſoldats qui étoient dans l'Armenie, parce qu'ils étoient à ſa main & déja tout portés ſur les lieux ; au lieu que s'il en avoit fallu faire venir de loin, il pouvoit courir de grands dangers en les attendant, ou ſe conſumer inutilement en frais s'il ne ſe donnoit pas ſi-tôt de bataille, comme cela étoit déja arrivé auparavant. Car dans une autre guerre contre les Perſes & les Ibériens, où l'Empereur envoya au Roi des Lazes un grand nombre de troupes auxiliaires commandées par Héracle, ce Prince fut obligé de les renvoyer, parce que ſes ennemis étant occupés à d'autres guerres, il lui en coutoit trop pour entretenir toutes ces troupes.

'En même tems que Leon promettoit du ſecours aux Lazes contre les Perſes, il reçut une ambaſſade [de Péroze Roi] des Perſes, qui lui mandoit qu'il avoit enfin ſubjugué les Cidarites, & pris par un ſiége leur ville nommée Balaam. Les Ambaſſadeurs relevoient extrémement cette victoire pour faire paroître la puiſſance de leur Etat. Leon les congédia bientôt pour penſer aux affaires de Sicile qui lui tenoient plus à cœur. d.

[Je ne trouve point ce qui arriva de cette guerre des Perſes contre les Lazes.]

'Le nom du Roi des Lazes manque dans cette narration, ſi l'on ne veut dire qu'il s'appelloit [1] Semas. [Ce pouvoit être] le fils de Gobaze qui portoit depuis long-tems le titre de Roi. b. p.41, c.

ARTICLE XIX.

Leon marie ſa fille Ariadne à Zénon d'Iſaurie : Loix Chrétiennes de Leon : Il défend le travail & les ſpectacles le Dimanche.

Note 5. [NOUS nous croyons obligés de mettre 'en cette année le mariage d'Ariadne fille de Leon avec Zénon, à qui ce mariage donna l'Empire peu d'années après.] 'Evagre nous renvoye à un Euſtathe de Syrie que nous n'avons plus, pour ſçavoir qui étoit ce Zénon, & pourquoi Leon le préfera à tous les autres pour lui donner ſa fille. Evag. l. 2. c. 15. p. 308. a.

1. En liſant εἰς τὸν παιδὰ τοῦ σίφωνος μᾶλλον.

Zon. p.42. f. Agath. l.4. p. 139. c. Amen. ap. p.477. f. Sur.11. dec. p. 228. §.40. Candid. p.18. a. Thph. p.111. b.

'Il étoit d'Iſaurie & des meilleures familles de cette province, en ſorte qu'il n'étoit pas indigne d'épouſer la fille d'un Empereur. Son pere eſt nommé 'Ruſumbladeſte. 'Zénon s'appelloit d'abord [1] Traſcaliſſée, comme Théophane le cite d'une Lettre de l'Impératrice Vérine : 'd'autres le nomment Taraſicodiſe 'ou Taraſiſcodiſée, '& Evagre le nomme Ariemeſe. L'an de J. C. 468. 2.

Candid. p.18. a. Agath.l.14. p. 139. c. Evag.l.2.c.15. pag 308. a. a. Candid. p.18. a.b. Suid. p.803.e. Thph. p.101. d. Cand. p.18. a. Sur.11.jun. p. 172. §.24.

'Il prit le nom de Zénon en épouſant Ariadne à cauſe d'un [autre] Iſaure de ce nom " qui s'étoit rendu fort célébre. 'Il avoit eu une premiere femme qui étoit morte alors. ['C'eſt ſans doute] Arcadie dont Suidas fait ſa ſeconde femme, voulant qu'Ariadne ait été la premiere, quoiqu'il ſoit certain qu'Ariadne a ſurvécu Zénon, & qu'ainſi il n'a pas pû avoir de femme après elle. Zénon ne ſe contenta pas encore de ces deux femmes,]'car on voit qu'il avoit un fils naturel. v. Théod. 2. §.

'On écrit que Leon donna ſa fille à Zénon pour s'acquerir les Iſaures, & ſe fortifier de leur ſecours contre Aſpar avec lequel il avoit commencé à ſe brouiller. ' Il donna à Zénon le titre de Patrice " & le commandement de ſes Gardes. Il le fit auſſi Général des armées de l'Orient [" en 469.] Excubitorum comes. v. §.22.

INDICT. VII. L'AN DE JESUS-CHRIST 469. E.

Fl. Zeno Iſauricus & Marcianus Conſuls.

Cod. J. p. 40. 43.73. 1. t.3. l.35. p. 43. l. 31. p. 39. t.4.l.16.p.73. t.12. l.6. pag. 109. Cod.J.1.l.2.l. 14. p.17.19. t.3. l.35. p.43.

[Marcien Conſul cette année avec Zénon peut être le fils d'Anthéme. 'Il eſt ordinairement nommé le premier dans le Code. [Le même Code nous fournit cette année trois Préfets du Prétoire en Orient,] 'Dioſcore le 5 Janvier, 'Armaſe le 8 Mars & ' Erythre le premier Juillet. [Je ne ſçai s'il n'y auroit point de faute.] ' Erythre eſt marqué comme Préfet en 466. Armaſe ou Armate, comme Baronius croit qu'il faut lire, 'eſt encore qualifié Préfet du Prétoire en 470.

'La loi du 5 Janvier à Dioſcore confirme toutes les donations & tous les priviléges accordés aux Hôpitaux, aux Egliſes & généralement à tout ce qui étoit ſous la direction de l'Œconome des orphelins nommé Nicon, ſelon quelques-uns, & elle leur accorde les mêmes droits qu'à ceux qui étoient ſous la direction de l'Œconome de la grande Egliſe.

l. 31. p. 40.

'Il y a encore une autre loi de Leon ſans datte adreſſée au même Dioſcore, & qui eſt auſſi en faveur des Œconomes des

1. La Chronique d'Alexandrie p. 750. l'appelle τὴν Κοδισσὰν, ſoit comme ſon nom, ſoit comme le nom du lieu de ſa naiſſance.

L'an de J. C. 469. orphelins. Leon adreſſa à ce Dioſcore une autre loi ſans datte, par laquelle il défend plus rigoureuſement que jamais tout exercice du Paganiſme. t.11. l.8. pag. 106.

'La loi du 8 Mars à Armaſe ſur l'élection des Evêques, & contre les Ordinations Simoniaques eſt parfaitement belle. Elle veut que les ſimoniaques ſoient traités comme les criminels de leze-majeſté; & elle les déclare infâmes. 'Baronius a inſéré cette loi dans ſes annales, & la datte du 8 de Mai. 'La loi à Erythre regarde les promeſſes de mariage rompues ſur la diverſité de Religion. t.3.l.31.p.39. Bar. 469. §.9. 10. Cod J.l. t.4 l. 16.p.73.

'Le 13 Décembre Leon adreſſa à Armaſe une loi célébre, par laquelle il défend non ſeulement de faire les Dimanches aucun acte judiciaire, 'ce que Conſtantin avoit déja défendu, 'mais auſſi d'y repréſenter aucune eſpece de ſpectacle, ou d'y aſſiſter, quand ce ſeroit le jour de la naiſſance du Prince; 'n'étant pas raiſonnable que des jours conſacrés à Dieu ſoient employés à des jeux & des divertiſſemens, ni profanés par des vexations odieuſes. 'Les deux Théodoſes avoient auſſi défendu les ſpectacles les jours de Dimanche. 'Cette loi a été marquée par Théodore le Lecteur & par la Chronique d'Alexandrie, qui diſent que Leon ordonna que le dimanche toutes choſes ceſſeroient; qu'on n'y ſeroit aucun acte [de juſtice;] ' & qu'on n'y entendroit même aucun inſtrument de muſique, à quoi tout le monde obéit. Saint Auxent Solitaire qui vivoit en ce tems-ci dans la Bithynie, exhortoit tout le monde, particuliérement ceux qui avoient du bien, à ne point travailler non ſeulement le Dimanche, mais auſſi le vendredi: & lorſqu'il avoit des ouvriers, il les nourriſſoit ces deux jours-là, & le vendredi il les payoit même comme s'ils euſſent travaillé: [par où l'on voit que c'étoit alors une choſe plus ordinaire de ne pas travailler le Dimanche.] 'Conſtantin par ſa loi du ſept Mars 321. avoit ordonné que tous les arts & les travaux ceſſeroient ce jour-là, à la reſerve de l'agriculture. l. 3. p. 250. Euſ. v. Con. l. 4. c. 18.23. p. 534.c. 536.c. Cod.J.3.t.12. l.9.p.252. p.251. Cod. Th. t.5. p.354 1. Thdr.L.l.2.p. 553. d Chr. Al. pag. 746. Chr.Al.p.746 Cod.J.3.t.12 l.3.p.250.

La Chronique d'Alexandrie marque encore ſur cette année un grand embraſement.

L'an de J. C. 469.

ARTICLE XX.

Grandes eaux dans l'Orient : Zenon eſt envoyé en Thrace & en Orient ; Pierre le Foulon chaſſe Martyre d'Antioche, & s'empare de ſon ſiege.

CE fut cette année ou la précédente que l'on apporta à Conſtantinople la tête de " Dengizic fils d'Attila. ' M. Valois rapporte à la guerre que les Romains lui firent [durant deux ou trois ans, & qui finit cette année au plus-tard,] ce qu'Evagre rapporte en ces termes : ' Durant la guerre des Scythes contre les Romains, la Thrace & l'Helleſpont furent ébranlés par un tremblement de terre. L'Ionie & les iſles de l'Archipel furent expoſées au même malheur : de ſorte que pluſieurs bâtimens des iſles de Cnide & de Co furent renverſés. Priſque rapporte qu'il y eut à Conſtantinople & dans les environs de la Bithynie des pluyes ſi violentes & ſi furieuſes durant trois ou quatre jours, qu'elles applanirent des montagnes, & abîmerent pluſieurs bourgs ; & que l'amas des terres que ces torrens avoient entraînées, forma une iſle dans le lac de Boane proche de Nicomédie.

Evag. n. p. 73. 2. d. — v. §. 1. — l. 2. c. 14. pag. 307. c. d.

Thph. p. 100. d. — Sur. 11. dec. p. 228. §. 40.

'Zénon fut auſſi envoyé cette année en Thrace contre quelques Barbares qui ravageoient cette province, comme nous le dirons plus amplement. ["Au retour de cette expédition il fut envoyé en Orient pour y commander les armées.] Note 4.

[La venue de Zénon en Orient y fut funeſte à l'Egliſe à cauſe du malheureux Pierre le Foulon qu'il y amena avec lui. Ce Pierre avoit peut être exercé d'abord le métier dont il porta toujours depuis le ſurnom.] 'Il fut Moine dans la ſainte maiſon des Acœmetes [dans la Bythinie près de Conſtantinople ;] & il ſemble y avoir fait le métier de Foulon : ſes mœurs y parurent déréglées ' & ſa foi toute corrompue : de ſorte que les Religieux [qui avoient alors S. Marcel pour Abbé,] le chaſſerent de leur monaſtere comme un défenſeur des dogmes d'Eutyche & un ennemi déclaré du Concile de Calcédoine & de la foi des Apôtres.

Sur. 11. jun. p. 273. §. 24. | Conc. t. 4. p. 1009. c. — Sur. 11. jun. p. 273. §. 24. §. 24.

A la ſortie de cette maiſon il s'en alla à Conſtantinople, où menant la vie des flatteurs & des paraſites, il alloit tantôt en une maiſon, tantôt en une autre pour ſatisfaire à ſa gourman-

L'an de J. C. 469. diſe. Mais ayant trouvé des perſonnes puiſſantes & élevées en dignité qui étoient dans les mêmes erreurs que lui, il s'attacha à eux; & ce fut par leur moyen qu'il fut connu de Zénon. Et comme il avoit quelque apparence de religion, Zénon l'avoit toujours auprès de lui. Il n'oſoit pas néanmoins encore découvrir ſon impiété.

['Ce fut peut-être en ce tems-là & par le crédit de Zénon] qu'il fut fait Prêtre de l'Egliſe de Sainte Baſſe Martyre à Calcédoine. [C'étoit apparemment un monaſtere,] 'puiſqu'on cite des lettres d'Acace, qu'immédiatement avant que d'aller à Antioche, il gouvernoit un monaſtere à Conſtantinople. [Il paroît par-là que les Acœmetes avoient bien eu ſoin de purger leur monaſtere d'un homme ſi capable de les infecter; mais que ſoit par une fauſſe retenue, ſoit par d'autres raiſons, ils n'avoient pas eu le même zéle pour toute l'Egliſe. Car ils euſſent empêché bien des maux, s'ils euſſent découvert à S. Gennade les erreurs de ce Pierre, & s'ils ſe fuſſent fortement oppoſés à ſon élévation.] Thdrt. L. l. r. 554. c. Thph. p. 97 d. Cedr. 349. a. Conc. t. 4. p. 1082. a. b.

'Il fit de [nouveaux] crimes dans ce monaſtere, qui l'obligerent à le quitter, & à ſauver au moins ſa réputation par la fuite. ' Ainſi s'étant rencontré que Zénon partoit pour aller commander en Orient, il s'y en alla en ſa compagnie, ['ou pour mieux dire,] il s'enfuit à Antioche. 'Etant en cette ville, ſon ambition lui fit & déſirer & eſperer de s'en faire Evêque, au préjudice de Martyre qui tenoit alors ce ſiége. 'Il gagna pour cela les Apollinariſtes ' qui étoient en grand nombre dans la ville, & par leur moyen 'il excita de grands troubles parmi le peuple, & ſouleva tous ceux qu'il put contre Martyre comme contre un Neſtorien, [ſans paroître apparemment avoir aucune part à tout cela.] 'Quand il eut ainſi rempli la ville de ſédition & de tumulte, il vint dire à Zénon qu'il n'y avoit pas moyen d'y rétablir la tranquillité ſi on n'y mettoit un nouvel Evêque: [& voyant que Zénon entroit dans cette penſée,] il lui découvrit le deſir qu'il avoit de l'être lui-même, 'le pria de l'aider dans ce deſſein, '& lui offrit même de grandes ſommes pour cela.

b.

Thdr. L. l. r. p. 554. c. Thph. 97. d. Sur. 11. jun. p. 175. §. 24. Conc. t. 4. p. 1082. b. Thdr. L. pag. 554. d. d. Conc. t. 4. p. 1082. b. Sur. 11. jun. p. 173. § 24. §. 24. Thdr. L. p. 554. d. Sur. 22. jun. p. 173. § 25. Thdr. L. pag. 554. d. Sur. 22. jun. p. 173. § 25.

'Ayant donc pour lui l'appui de Zénon '& des hérétiques, il chaſſa Martyre de ſon ſiége, & s'y établit lui-même. 'On prétend que dès ce tems-là, & même avant l'expulſion de Martyre (ce qui eſt encore plus difficile à croire,) il ſe déclara contre le Concile de Calcédoine & contre la foi de l'E-

Thdr. L. pag. 554. d. Conc. L. t. 4. p. 1082. d. Sur. 11. jun. p. 173. §. 24.

Thdr. L. pag. 554. d. gliſe, 'anathématiſant ceux qui ne diſoient pas [ſans diſtinction] que Dieu a été crucifié, & ajoutant au Triſagion, *qui avez été crucifié pour nous*, "ce qui cauſa une grande diviſion parmi le peuple. 'On dit qu'il aſſembla un Concile à Antioche, où il fit autoriſer cette addition. L'an de J. C. 469. v. S. Leon.

Conc. t. 4. p. 1009. c.

ARTICLE XXI.

Martyre eſt rétabli dans ſon Siège par Leon, & y renonce : Pierre s'en empare de nouveau, en eſt chaſſé, & Julien élu Evêque.

Thdr. L. p. 554 d. 'MARTYRE eut recours à Leon qui le reçut fort bien à la recommandation de Saint Gennade. [Il obligea apparemment Pierre de lui venir rendre raiſon de ſon uſurpation.]

d Theſ. p. 98. a. Sur. 11 jun. p. 173. § 25. 'Pierre lui apporta des informations où Martyre étoit accuſé de crimes atroces. Mais c'étoit lui même qui avoit dreſſé ces informations avec des gens perdus & ſans conſcience comme lui, qui lui avoient bien voulu ſervir de miniſtres.

§. 25. 'Leon qui avoit beaucoup de zéle pour la foi, ne ſe laiſſa pas ſurprendre à ſes artifices. [Il fit aſſembler les Evêques, ſoit ceux de l'Orient, ſoit ceux qui ſe trouvoient à Conſtantinople;]

Liber c. 18. p. 122. Thdr. L. p. 554 d. 'ainſi Leon renvoya Martyre avec honneur à ſon Egliſe.

[Mais il ſemble qui n'ait rien ordonné contre Pierre, & ne l'ait pas même empêché de retourner à Antioche.] Car Martyre y étant revenu, trouva toujours la ville en ſédition & en trouble, & les factieux ſoutenus même par Zénon. [La douleur qu'il en eut fit que ſe croyant obligé de ſauver au moins ſon ame, s'il ne pouvoit eſpérer de ſauver les autres,] il quitta

p. 555. a. l'Epiſcopat, '& en fit cette déclaration publique dans l'Egliſe : J'abandonne un Clergé rebelle, un peuple déſobéiſſant, une Egliſe ſouillée & corrompue, me réſervant néanmoins la dignité de Sacerdoce. "Il ſe retira ſur cela. [On ne marque point ce qu'il devint depuis.] Note 7.

Thdr. L. p. 555 a. 'Dès que Martyre eut quitté l'Epiſcopat d'Antioche, Pierre le Foulon s'y rétablit auſſi-tôt par la force & la violence. [Mais il ne le conſerva pas long-tems.] Car Gennade ayant appris l'état de l'Egliſe d'Antioche, en avertit l'Empereur,

Conc. t. 4. p. 1082. a. Thdr. L. p. 555 b. 'qui ordonna que Pierre ſeroit banni à Oaſis. ' Théodore le Lecteur dit qu'il prévint l'exécution de cet ordre en ſe cachant

L'an de J. C. 469. & en s'enfuyant. L'hiſtoire d'Acace porte qu'il fut envoyé à Oaſis, d'où s'étant ſauvé, il vint à Conſtantinople. 'Il ſe cacha, dit un Auteur, dans le monaſtére des Acœmetes: [On ſçut ſans doute qu'il y étoit;]' car on marque qu'étant revenu à Conſtantinople, il promit qu'il n'auroit plus la hardieſſe de faire aucun trouble. 'Il demeura caché chez les Acœmetes juſqu'au regne de Baſiliſque. Conc. t. 4. p. 1082. a. p. 1009 c. p. 1082. b. Thdr. L. p. 551. b.

'L'Egliſe d'Antioche ne demeura pas ſans Evêque comme on le prétend, 'car Julien fut élu tout d'une voix, & la gouverna 15. ans ſelon Nicéphore, 6. ſelon Théophane, & 5. ſelon Eutyque. 'On écrit qu'il mourut de douleur lorſque Pierre le Foulon revint pour la troiſiéme fois à Antioche ſous Baſiliſque [en 475.] Ainſi quand il auroit commencé dès 463. Nicéphore n'a pû lui donner 15. ans, ſurtout après en avoir donné 13. à Martyre, n'y ayant que 16. ans depuis la fin de 459 que mourut Acace, juſqu'à la fin de 475. Mais s'il a été élu ſur la fin de 470. comme cela peut être, il ſera aiſé qu'il ait gouverné 5. ou 6. ans. Bar. 471. §. 13. Thdr. L. p. 555 b. Nphr. Chr. Thph. p. 99. Euty. p. 104. Thphn. p. 104. c.

ARTICLE XXII.

Du Conſul Sévére & de Sévérien? Acace de Conſtantinople ſuccéde à Gennade.

L'AN DE JESUS-CHRIST 470.

'JOURDAIN l'un des Conſuls de cette année eſt nommé quelquefois Gordien, ou 'Jean. [Je ne ſçai ſi ce ſeroit le même Jourdain "fils de Jean le Vandale. 'Baronius dit que Sévére eſt auſſi appellé par quelques uns Sévérien; & il croit que ce peut être un Sévérien dont Suidas parle amplement ſur l'autorité d'un auteur contemporain. 'Il étoit payen, & grand ennemi d'Ardabure Général de l'Orient, & d'Aſpar ſon pere; & il leur fit beaucoup d'affaires, mais il lui firent encore plus de mal. 'Zénon au contraire lui promit que s'il étoit jamais Empereur, il le feroit le premier Officier de l'Empire après lui: & il le lui promit par écrit, ſans le lui pouvoir néanmoins perſuader; de ſorte que ſi ce premier office eſt la Charge de Préfet de Prétoire, laquelle eſt conſidérée comme la premiere de l'Empire, ce Sévérien n'eſt point le Conſul de cette Chr. Alex. Vict. T. v. Theod. II. §. 22. Bar. 470. §. 1. Suid. p. 722. 724. Suid. B. p. 723. c. d. f. 724. a.

année, un Conſul pouvant très raiſonnablement eſpérer la Préfecture. Les Patrices & les Céſars étoient au-deſſus des Préfets : Mais je ne ſçai ſi ces dignitez paſſoient pour des Charges. [On voit par là que Zénon aſpiroit ouvertement à l'Empire.] L'an de J. C. 470.

L'AN DE JESUS-CHRIST 471.

Leo Aug. IV. & Probianus Conſuls.

Vict. T. 'Probien Conſul cette année avec Leon ' eſt quelquefois appellé Probin.

Cod. J. l. t. 3. l. 29. p. 39. 'Leon adreſſa le premier de Juin une loi à Zénon [ſon gendre] Général [des armées de l'Orient,] par laquelle il ordonne que tous les moines ne pourront ſortir de leur monaſtére, ni aller ſoit à Antioche, ſoit en aucune autre ville, hormis les Procureurs qu'il appelle *Apocriſaires*, leſquels pourront ſortir pour les affaires de leur Communauté ſeulement, mais non pour parler de la Religion ou de la foi, ni pour préſider à des aſſemblées, les ménaçant s'ils le faiſoient, de les traiter ſuivant la rigueur des loix. 'Baronius a mis cette loi dans les Annales, comme très ſalutaire & digne d'avoir été demandée à Leon par Saint Gennade, 'qui mourut cette année même, 'après avoir gouverné 13 ans & 2. mois. [Ainſi il peut être mort le 25. d'Août] auquel ' les Grecs en font la fête. [Elle n'eſt pas marquée, au moins ce jour là, dans les deux ménologes que j'ai.]

Bar. 471. §. 3. 4.

Vict. T. b. Zon. p. 92. d. e. Nphr. chr. Thpha. c Nphr. Chr. Bar. 471. §. 2.

Gennade eut pour ſucceſſeur Acace, dont nous pourrons parler plus amplement en un autre endroit. 'Il ſuffit de marquer ici qu'il ſçut fort bien gagner l'eſprit cruel & implacable de Leon par des complaiſances & des flatteries continuelles. Mais on ajoute qu'il employoit le pouvoir qu'il avoit ſur ce Prince à faire rentrer en ſa grace ceux qui l'avoient offenſé, & à obtenir le rappel des éxilés. Ce fut le crédit de Zénon qui l'éleva à cette dignité.

Suid. a. p. 117. e. f.

ARTICLE

L'an de J. C. 471.

ARTICLE XXIII.

Du Patrice Aſpar, & de ſa famille;

[ZENON étoit apparemment en Orient le premier de Juin lorſque Leon lui addreſſoit la loi datée de ce jour.] ' Mais il l'en rappella bien-tôt, puiſqu'il étoit à Calcédoine lorſqu'Aſpar & Ardabure furent tués. Thphn. 101. c.

' Ces deux hommes ſi célébres & puiſſans, tous deux Patrices, & Aſpar le Premier des Patrices, [l'un pere, & l'autre frere d'un Céſar,] ' étoient Alains ſelon Candide, ' ou Goths ſelon Jornande. [Mais tout le Monde convient qu'ils faiſoient profeſſion de l'Arianiſme, & ' qu'ils étoient réſolus de ne l'abandonner jamais, quoique cela les empêchât d'eſpérer la Couronne Impériale, ' à cauſe de l'extrême horreur que le peuple de Conſtantinople avoit pour cette héréſie. Marc. Chr. Cand. p. 17. a. Jorn. d. Got. c. 45. p. 678. Proc. b. Vand. l. 1. c. 6. p. 191. b. Nphr. l. 15. c. 27. p. 631. 1.

[Aſpar étoit fils d'un autre Ardabure célébre du tems de Théodoſe II.] ' Il s'occupa à la guerre dès ſa premiere jeuneſſe; ' Il accompagna ſon pere " à la guerre contre Jean uſurpateur de l'Empire d'Occident l'an 426. ' Il fut envoyé l'an 431. en Afrique " avec une armée contre les Vandales. [Et quoique cette guerre eût fort mal réuſſi, ' il ne laiſſa pas d'être fait Conſul l'an 434. [" Il fut encore employé depuis en d'autres occaſions.] ' Il avoit la dignité de Patrice dès le commencement de Marcien. ' Il eut de trois differens mariages deux filles & trois garçons, Ardabure, Patrice, & Hermenaric, ' ou Armeneric. Patrice eſt quelquefois nommé Patriciole. Cand. p. 17. a. Phot. c. 80. p. 197. c. Proc. b. Vand. l. 1 c. 3. p. 185. a. b. Marc. Chr. Thdrt. ep. 139. p. 1013. Cand. p. 17. a. p. 18. b. Jorn. reg. p. 654. b.

v. Valent. 3. § 2. Ibid. §. 10. Théod. 2. §. Marcien. §.

[Ardabure fut Conſul en 447.] & ayant fort bien réuſſi dans les guerres de la Thrace, il reçut de Marcien en 451. le commandement des armées de l'Orient, " & peut-être en même tems le titre de Patrice. ' On prétend que les délices de l'Orient abbattirent un peu la vigueur de ſon courage, & il y fit pluſieurs actions que ceux qui avoient du zéle pour la juſtice ne pouvoient nullement approuver. Mais cela ne diminuoit pas ſon crédit. ' Il eut l'impiété de vouloir tirer une fléche contre Saint Simeon Stylite; mais ſa main demeura engourdie, & ſes pieds furent attaqués d'une goutte qui lui dura toute ſa vie. [Il eſt toujours joint à ſon pere, comme ayant Suid. ap. p.

une entiere part à ſa puiſſance, & à tous ſes ſentimens. Patrice & Hermenaric furent auſſi Conſuls, l'un en 459. l'autre en 465. Aſpar avoit encore un grand appui dans Théodoric fils de Triarius, aſſez puiſſant pour faire trembler l'Empire,] 'puiſque Théodoric étoit ou frere ou 'neveu de ſa femme. L'an de J. C. 421.

Thph. p.101. c.

p.108. c. Priſc. p.45. c.

'Il paroît qu'Aſpar avoit comme un corps de troupes à lui, dont un nommé Quelcal Hun de nation étoit Lieutenant, & avoit rang entre les Généraux de l'Empereur. [Aſpar voyoit deux de ſes Officiers élevés ſur le Thrône Impérial, Marcien & Leon. On convient au moins que c'étoit lui qui y avoit fait montrer le ſecond:]'& on aſſure qu'il étoit aſſez puiſſant pour l'en faire auſſi deſcendre: '& y élever un autre.

Proc. b. Vand. l. 1 c. 6. p. 191. c.

Chr. Al p. 746. Sur. 29. dec p. 358. §. 32.

'Pour ſes mœurs, je n'en trouve rien, ſinon qu'il entretenoit une concubine, '& que ſa cruauté & celle d'Ardahure ſon fils égaloit ou ſurpaſſoit même leur puiſſance.

ARTICLE XXIV.

Brouilleries entre l'Empereur & Aſpar: Ils ſe reconcilient: Patrice fils d'Aſpar eſt fait Céſar, & fiance Leoncie fille de Leon.

Thph. p.100. a.

ASPAR & Ardabure avoient donné l'Empire à Leon dans l'eſpérance de le poſſéder eux-mêmes: cependant Leon voulut gouverner, & non pas être gouverné. 'Il ſecourut les Squires contre ſon avis vers *466.*' Ils ſe brouillerent touchant une affaire de Vivien & de Titien, & en vinrent juſqu'à ſe dire l'un à l'autre des paroles offenſantes. 'Il arriva pluſieurs autres rencontres ſemblables qui formerent entr'eux des ſoupçons, des averſions, & enfin une inimitié ouverte.

Priſc. p.44. a.

Cand. p.18. a.

Sur. 29. dec. p. 354. §. 34.

'Ce fut dans ce tems-là que Saint Marcel s'étant un jour allé repoſer après la priere [de la nuit,] eut une viſion où il crut voir un lion & un dragon ſe battre enſemble. Comme le dragon étoit d'une grandeur prodigieuſe, il battoit & tourmentoit le lion avec ſa queue. Le lion marquoit ſa douleur, & fouettoit de ſa queue pour ſe défendre, mais inutilement, parce qu'il ne portoit aucun coup contre le dragon. Enfin ayant perdu ſes forces par les bleſſures de ce dragon, il s'abbattit, & demeura couché par terre ſans mouvement. Mais ayant repris un peu de force, & ſe relevant, il ſe jetta avec

L'an de J. C. 472. impetuoſité ſur le dragon, le terraſſa & le laiſſa étendu le ventre contre terre. S. Marcel ayant compris ce que ſignifioit cette viſion, il prédit qu'Aſpar & Ardabure périroient bien-tôt avec toute leur race, & ſuccomberoient ſous l'autorité de l'Empereur. ' On peut voir une autre prétendue viſion ſur ce ſujet. Phot. c. 242. p. 1041. f.

' Leon, comme nous avons dit, donna Ariadne ſa fille aînée à Zénon pour s'appuyer par ſon moyen des armes des Iſaures contre Aſpar. ' Aſpar de ſon côté tâchoit ou de ruiner, ou de décrier toutes les entrepriſes de ce Prince. ' Nous avons vû qu'il porta Baſiliſque à trahir l'Empire en faveur de Genſeric, lui faiſant même eſperer de le mettre en la place de Leon ſon beau-frere, de peur que ce Prince ne ſe trouvât aſſez puiſſant [pour le perdre:] leur méſintelligence étoit alors toute publique; 'de ſorte que le bruit courut même en Occident qu'Aſpar dépouillé de toutes ſes charges avoit été réduit à l'état d'un ſimple particulier, [& Ardabure ſon fils tué, parce qu'on avoit découvert qu'ils favoriſoient les Vandales contre l'Empire. Candid. p. 58. a. Thphn. p. 100. b. Proc. b. Vand. l. 1. c. 6. p. 191. Idat.

[La guerre d'Afrique ayant réuſſi comme Aſpar le ſouhaitoit,] ' & ni lui ni l'Empereur ne ſe croyant aſſez fort pour exécuter aiſément les deſſeins qu'ils formoient l'un contre l'autre, ils ſe porterent tous deux à ſe réconcilier, à condition que Leon donneroit ſa fille à [Patrice ſecond] fils d'Aſpar, avec le titre de Céſar. ' On prétend, comme nous avons dit, qu'avant même que d'être Empereur, il avoit promis à Aſpar de faire Céſar l'un de ſes enfans. Mais il avoit toujours différé d'exécuter cette promeſſe. Sur. 29. dec. p. 354. §. 34. Zon. p. 41. a. b.

[Comme c'étoit l'Arianiſme qui empêchoit Aſpar de ſonger à ſe faire Empereur, il y a toute apparence que Leon ne s'engagea point à donner ſa fille & le titre de Céſar à Patrice, qu'en tirant parole qu'il embraſſeroit la foi Catholique.] 'On marque en effet que Leon lui fit cet honneur non ſeulement pour ſe reconcilier avec Aſpar, mais auſſi pour le tirer de l'Arianiſme. Thph. p. 100. c. | Evag. l. 2. c. 61. p. 318. c. Thph. p. 100. | Cedr. 350 a.

[Cependant comme il y avoit tout ſujet de douter de la ſincérité de cette converſion] ' qui n'étoit par même encore déclarée, ' & qu'il eût été très-fâcheux de voir tomber l'Empire dans une maiſon très-attachée à l'Arianiſme, 'le Senat fut très-fâché de voir qu'on parloit de faire Patrice Céſar. ' Néanmoins on voit qu'il avoit offert l'Empire à Aſpar. ' Mais le peuple ſe ſouleva tout-à-fait contre cette propoſition. Le Clergé, les Sur. 29. dec. p. 354. §. 34. Zon. p. 41. b. Zon. p. 41. b. Conc. t. 4. p. 1331. c. d. Zon. p. 42. b.

Sur. 29. dec. p. 354. §. 34. Moines & les laïcs orthodoxes ' s'aſſemblerent dans le Cirque ayant à leur tête Gelade (je penſe que c'eſt Gennade alors Patriarche,) & S. Marcel Abbé des Acœmetes, auprès duquel pluſieurs virent un jeune homme tout éclatant de lumiere qui le conduiſoit & le ſoutenoit. ' Ils allerent enſuite trouver l'Empereur pour le détourner de la réſolution qu'il avoit priſe. Ils le prierent de vouloir choiſir pour ſucceſſeur un homme dont la foi fût conforme à la ſienne & la leur, ' & de ne point faire cet honneur à Patrice, à moins qu'il n'embraſsât la foi Catholique. Ce fut particuliérement S. Marcel qui porta la parole pour le peuple. ' Leon qui de lui-même n'avoit pas d'autres inclinations, leur promit ce qu'ils lui demandoient: ' Ainſi il appaiſa la ſédition, ' & le peuple s'en retourna avec joie. Le jeune homme qu'on avoit vû auprès de S. Marcel, l'accompagna encore au ſortir du Palais juſqu'à la porte de la ville, & depuis ne le vit plus. L'an de J. C. 424.

§. 34. Zon. p. 41. c. Sur. §. 34.

Marc. Chr. Evag. l. 2. c. 16. p. 308. c. Thph. p. 100. c. Cedr. pag. 330. a. Niceph. l. 15. c. 27. p. 632. b.

' Patrice fut donc fait Céſar en 470. ſelon Victor de Tunnes: ' Car Théophane & Cedrenus enſuite le mettent dès l'an 468. ' Nicéphore dit qu'il épouſa Ariadne fille de Leon. Mais s'il eſt vrai qu'Ariadne ait été mariée à Zénon dès 462. il faut dire que ce fut Leoncie que Patrice épouſa, ou peut-être qu'il la fiança ſeulement, parce qu'elle étoit encore trop jeune: ' car Marcellin ne dit pas qu'il étoit, mais qu'on l'appelloit le gendre de l'Empereur: & Leoncie étant née depuis que ſon pere étoit Empereur ne pouvoit avoir au plus que 13 ans & quelques mois à la fin de 470. " La ſuite le confirme encore. ' Théophane dit qu'en 468. ce nouveau Céſar alla en grande magnificence à Alexandrie.

Thph. p. 100. c. Cedr. pag. 330. a.

ARTICLE XXV.

Leon & Aſpar ſe brouillent encore: Aſpar eſt tué: Les Goths pillent la Thrace.

Zon. p. 41. c. Nphr. l. 15. c. 27. p. 632. b. Thph. p. 100. d.

' LA réconciliation d'Aſpar avec Leon n'empêcha pas Aſpar de former de nouvelles entrepriſes contre l'Empereur. ' On marque que Leon ayant envoyé Zénon ſon gendre en Thrace pour quelque expédition, commanda [aux Généraux] de lui fournir les troupes dont il avoit beſoin, & que ces [Généraux] pouſſés par Aſpar furent prêts de mettre Zé-

L'an de J. C. 471. non en pieces, & l'euſſent fait s'il ne ſe fût ſauvé à Sardique ſur l'avis qu'il eut de leur deſſein.

'Zénon en partant pour cette expédition, qui étoit contre quelques Barbares qui ravageoient la Thrace; vint avec ſes principaux Officiers viſiter Saint Daniel, qui lui promit qu'il ne lui arriveroit point de malheur dans ce voyage. Sur. 11. dec. p. 228. § 40.

'Le danger que Zénon avoit couru renouvella tous les ſoupçons que Leon avoit donné d'Aſpar. 'Il ſçut de plus qu'Ardabure travailloit à s'attirer les Iſaures, que Leon croyoit s'être acquis par le mariage d'Ariadne avec Zénon. 'Outre cela un nommé Martin Officier d'Ardabure vint donner avis à Zénon des mauvais deſſeins que ſon maître formoit contre l'Empereur. Ainſi les ſoupçons & la méſintelligence s'augmenterent toujours de plus en plus. 'Leon fut enfin perſuadé qu'Aſpar en vouloit même à ſa vie, & réſolut de le prévenir, 'pouſſé à cela par Zénon ſon gendre. Thphn. p. 100. d. Candid. p. 18. d. b. Pro. b. Vand. l. 1. c. 6. p. 193. c. Jorn. reg. pag. 654. b.

Il exécuta ſa réſolution cette année ſelon Caſſiodore, Marcellin & Victor de Tunne, à quoi Théophane s'accorde aiſément. Pour la Chronique d'Alexandrie qui met cet événement en 467. elle eſt contraire en ce point à tous les Auteurs, auſſi bien qu'en ce qu'elle dit qu'Aſpar fut tué par un homme qui aſpiroit à la tyrannie.

'Pour la maniere dont cela ſe fit, les Anciens diſent ſeulement qu'Aſpar fut tué dans le palais par les épées des Eunuques, avec le Patrice Ardabure & Patrice Céſar ſes enfans', par ordre de Leon, pour avoir 'aſpiré à la tyrannie. Marcel. [Proc. b Vand. l. 1. c. 6. pag 139.] Jorn. regn. p. 664. b. c. Vict. T. Caſd.

ἰδιοπάτητοι δόλῳ πρεσβεύσαντες. Un ancien Auteur dit "qu'ils furent tués comme en trahiſon, "& qu'ils 'furent attrapés par fineſſe. 'Nicéphore en marque pluſieurs particularitez que je ne trouve pas ailleurs. 'Il dit que Zénon fut l'éxecuteur de cette action: [& je ne ſçai ſi cela s'accorde aſſez avec Marcellin, qui dit que ce fut les Eunuques; mais on ne peut pas l'accorder avec Théophane,] 'ſelon lequel Zénon étoit alors à Calcédoine où il attendoit la nouvelle de cette exécution. 'Codin rapporte pour la cauſe de leur mort une hiſtoire tout-à-fait ridicule. 'On lit dans la Chronique d'Alexandrie qu'Aſpar ſeul fut tué dans le palais, & Ardabure & Patrice "dans un lieu que je ne connois pas, & leurs corps mis en pieces. Phot. c. 242. p. 1041. f. Evag. l. 2. c. 16. p. 308. c. Nphr. l. 15. c. 27. p. 632. d. Thphn. p. 101. c. Cod. ori. C. p. 35. 36. Chr. Al. pag. 746.

ἐν Κιμβίνδῳ.

'Patrice même reçut bien pluſieurs coups, mais il en réchappa, & en guérit contre toute ſorte d'apparence. 'Nicéphore écrit qu'il fut banni, & que Leon lui ôta ſa fille Leon- Candid. p. 18. b. Nphr. l. 15. c. 27. p. 733. a.

Zon. p. 39. d. Val. r. fr. l. 5. p 213. cie qu'il maria, ſelon Zonare, à Marcien Patrice fils de l'Empereur Anthéme. On prétend que Patrice de ſon côté ayant épouſé une autre femme, en eut ce Vitalien ſi célébre ſous Anaſtaſe: [ce qui marque bien qu'il avoit ſeulement fiancé Leoncie.] Leon manda à Anthéme qu'il avoit fait mourir Aſpar & Ardabure, afin que perſonne ne s'oppoſât à lui. [Il confiſqua apparemment tous leurs biens.] Baſile ſon Chambéllan eut la maiſon d'Aſpar. Hermeneric ne s'étant pas trouvé avec ſon pere, dont il étoit le troiſiéme fils, ſe ſauva lorſqu'il fut tué; & on dit que ce fut par le moyen même de Zénon qui l'envoya en Iſaurie, & lui fit enſuite épouſer la fille d'un bâtard qu'il avoit. Il revint à Conſtantinople après la mort de Leon, & y vécut toujours depuis avec honneur. L'an de J. C. 471.

Joel. orig. C. p. 36. a. Cod. ori. C. p. 36. a. Candid. p. 18. b. Thphn. p. 101. c. d.

Chr. Al. pag. 746. La mort d'Aſpar cauſa un grand trouble dans la ville à cauſe de quantité de Goths & de Comtes qui étoient de ſon parti. Il y eut même un Comte Goth nommé Oſtre ou Oſtroui qui entra dans le palais avec pluſieurs autres Goths. Ils y tirerent pluſieurs fléches; les Gardes ſe mirent en devoir de leur réſiſter, & il ſe fit entr'eux un combat où beaucoup de perſonnes perdirent la vie. Néanmoins Oſtroui ſe trouvant le plus foible, ſe retira en emmenant avec lui une femme Gothe qu'Aſpar entretenoit, & ſortit ainſi de la ville. Le peuple [qui ſans doute n'aimoit pas Aſpar,] eſtima néanmoins le courage d'Oſtroui, & s'écria que le mort n'avoit trouvé d'ami que lui. Néanmoins Théophane aſſure que Théodoric fils de Triarius frere [ou neveu] de la femme d'Aſpar, vint avec des troupes accompagné d'Oſtris (ou Oſtroui) attaquer Conſtantinople pour venger la mort de ſes alliés; & il y eut cauſé beaucoup de déſordres, ſi Zénon n'y fût accouru de Calcédoine, où il avoit attendu la mort d'Aſpar. Baſiliſque ſe joignit auſſi à lui; & eux deux diſſiperent les Barbares. [Cela ne les empêcha pas ſans doute de ravager la campagne,] comme on le marque d'Oſtroui.

Thphn p. 181. c.

Chr. Alex. p. 746.

Cette guerre ne finit peut-être qu'en 473. de la maniere que le rapporte Male l'Hiſtorien: Leon, dit-il, envoya Loge Silentiaire pour Ambaſſadeur vers ces Barbares qui le reçurent fort bien. Ils envoyerent auſſi de leur côté des Ambaſſadeurs à l'Empereur pour demander à traiter & à faire alliance enſemble. Ils demandoient trois choſes; la premiere, que Théodoric leur Chef jouît de tous les biens qu'Aſpar lui avoit laiſſés; la ſeconde, qu'il lui fût permis de demeurer dans la Thrace; & la troiſiéme, qu'il commandât les mêmes troupes qu'Aſpar. L'Em-

Mal. p. 92 93.

L'an de J. C. 471. pereur rejetta les deux premieres demandes. Il accorda ſeulement la troiſiéme qui étoit de le faire Général, pourvû qu'il lui gardât une amitié fidéle, & ſur cela il congédia les Ambaſſadeurs.

'Théodoric les voyant revenus ſans avoir obtenu ce qu'ils demandoient, envoya une partie de ſes troupes contre la ville de Philippes, & vint avec l'autre partie aſſiéger Arcadiople qu'il attaqua fortement. Néanmoins il ne la prit pas par les armes, mais par la faim. Car les habitans dans l'incertitude s'il ne leur viendroit point quelque ſecours, ſe virent réduits à une ſi grande extrémité, qu'ils furent obligés de manger les chevaux, d'autres bêtes de ſomme & juſqu'à des corps morts. Mais comme il ne leur venoit point de ſecours, ils furent contraints de ſe rendre. Les troupes qui avoient été envoyées contre Philippes, brûlerent ſeulement les environs de cette ville, & n'y firent point d'autres maux. Dans cette miſere qui opprimoit la Thrace, les Barbares eux-mêmes ſe trouverent dans une grande diſette de vivres, & envoyerent des Ambaſſadeurs à l'Empereur pour traiter de paix. Elle fut conclue à ces conditions, que les Romains payeroient tous les ans deux mille livres d'or aux Goths : que Théodoric ſeroit maître de l'une & de l'autre Milice, & le ſeul Roi des Goths, & que les déſerteurs qui abandonneroient ſon parti, ne ſeroient point reçus par l'Empereur ; & qu'il combattroit pour l'Empereur contre tels peuples qu'il lui plairoit, excepté contre les Vandales. p. 93.

[Leon voulant peut-être s'acquérir l'affection des Goths qui demeuroient dans la Pannonie ſous Théodemir, pour en tirer du ſecours contre les autres Goths, 'renvoya à ce Prince le grand Théodoric ſon fils, alors âgé de 18 ans, qu'il avoit [depuis dix ans] en ôtage, & lui envoya en même tems de grands préſens. Théodemir reçut ſon fils avec une extréme joie. 'Il revenoit alors de remporter une grande victoire ſur les Suéves & les Allemans au milieu des glaces de l'hyver. [Ainſi ce pouvoit être à la fin de cette année, ou peu après.] ['Quelque tems après] ce jeune Théodoric ayant ſçu que Babai Roi des Sarmates avoit défait un Général Romain nommé Camond & pris Singidon [dans la haute Mœſie,] il ramaſſa quelques troupes à l'inſçu de ſon pere, paſſa le Danube, alla attaquer Babai, le tua & puis reprit Singidon, mais le garda pour lui, & ne le rendit pas aux Romains. Jor. de Got. c. 53. p. 693. p. 693. p. 694.

['Comme Aſpar étant Arien avoit été le protecteur de cet- Ch. Al. pag. 746.

te ſecte,] lorſqu'il fut mort, Leon publia des édits rigoureux contre ceux qui la ſuivoient, & les envoya publier par tout, ordonnant qu'ils n'auroient aucune égliſe, & ne pourroient même tenir aucune aſſemblée. Ces édits étoient particuliérement contre les Ariens appellés Exocionites ' ou Exacionites, à cauſe du lieu où ils s'aſſembloient [à Conſtantinople orné ſans doute de ſix colonnes,] ' & qui étoient l'ancienne & originaire branche des Ariens & Eudoxiens. L'an de J. C. 472.

Thdrt.har.l.4. c 4. p.273. d. d.

ARTICLE XXVI.

Embraſement du Véſuve qui couvre Conſtantinople de cendres: D'Amorceſe Sarraſin.

L'AN DE JESUS-CHRIST 472.

Marcianus & Feſtus Conſuls.

[FESTE Conſul de cette année étoit de l'Occident, puiſque] 'ſon nom ſe trouve marqué ſeul dans une épitaphe à Rome.

Bar.472.§.1.

[Marcien n'eſt point celui qui avoit déja été Conſul en 469. puiſqu'il ſeroit marqué Conſul pour la ſeconde fois. Je ne ſçai lequel des deux ſeroit le fils d'Anthéme, qui ne peut avoir épouſé Leoncie fille de Leon que ſur la fin de 471. On peut dire que ſi c'étoit le Conſul de cette année, il auroit été nommé avec Feſte dans l'épitaphe dont nous venons de parler, étant fils d'Anthéme Empereur d'Occident. Mais l'épitaphe eſt du neuf d'Octobre,] '& Anthéme avoit été tué dès le onze de Juillet.

Labb.Chr.

Marc. Chr.

' Le mont Véſuve dans la Campanie jetta cette année une horrible quantité de cendres qui couvrirent toute l'Europe comme d'une nuée ſi épaiſſe, que le jour fut changé en nuit. Cela alla juſqu'à Conſtantinople, ' où lorſque l'on célébroit les jeux du Cirque, ' l'on vit d'abord dans l'air comme des nuées de feu, [& enſuite] l'air ſe couvrit tellement qu'à l'heure même de midi la ville ſe trouva dans des ténébres épaiſſes. Auſſitôt après on vit tout d'un coup deſcendre comme une neige ou comme une pluie 'qu'on croyoit être de feu qui deſcendoit du Ciel. La frayeur que l'on en conçut obligea tout le monde ' à ſe mettre en prieres. ' Il ſe trouva enfin que ce n'étoit que

Cedr. p. 350. c. c.Thdr.L.pag. 555. c. Cedr. p. 350. c. c. Thph. pag. 103. a. Thdr. L. pag. 555. c. ' Thph. p. 103. a. Chr. Al. p.

L'an de J. C. 472.

qué de la cendre ['ſortie du mont Véſuve.] Mais le peuple ne laiſſa pas de croire que c'étoit un véritable feu dont Dieu les avoient menacés, & que ſa bonté avoit changé en cendres. 'Cette cendre ſe trouva être ſur les toits de la hauteur d'une paume. Cela arriva 'au mois de Novembre : & ceux de Conſtantinople en renouvelloient 'tous les ans la mémoire par des prieres publiques, où tout le peuple aſſiſtoit pour appaiſer la colere de Dieu, le *6* de Novembre, ſelon Marcellin, 'quoique la Chronique d'Alexandrie diſe que l'accident arriva le 11 du même mois.

' Procope parle aſſez amplement de ces débordemens de feu & de cendres qui ſortoient du mont Véſuve.

'Il y eut encore cette année quelques villes de l'Aſie qui furent détruites par des tremblemens de terre.

748. p.748. p.748. Zon.p. 42. a. Cedr.p. 350. c. Thdr. L. pag. 555. c. | Chr. Al pag. 728. Marc. Chr. | Proc. l.2. c.4. p.398. a. Chr. Al. pag. 746. Proc.b.Got.l 2. c.4. p.397. 398. l.4. c.35 p.662.663. Marc.Chr.

L'AN DE JESUS-CHRIST 473. INDICT. II.

Leo Aug. V. ſolus Conſul.

'Male dont l'Hiſtoire commençoit en ce tems-ci, dit 'que tout étoit en trouble en cette dix-ſeptiéme [& derniere] année du regne de Leon. [Il ne nous eſt néanmoins reſté aucun monument de ces troubles, ſinon qu'on peut juger par l'ordre du même male que] 'Théodoric fils de Triarius étoit encore en armes depuis la mort d'Aſpar, & que la paix ne ſe fit qu'en cette année. 'Avant cet accord Male parle d'un Amorcéſe Sarraſin Sujet des Perſes, qui étant paſſé ſur les terres de l'Empire, quoique cela fût défendu par les traitez, après s'être enrichi du pillage de divers Sarraſins, s'étoit enfin emparé de l'iſle de Jotabe qui appartenoit aux Romains. Voulant donc faire ſa paix avec Leon, & obtenir de lui le commandement des Sarraſins de l'Arabie petrée, il lui députa Pierre Evêque de ces mêmes Sarraſins, ['& peut-être ſucceſſeur] de Jean qui gouvernoit cette Egliſe en 451.

'Il paroît qu'Amorcéſe embraſſa alors le Chriſtianiſme. 'L'Evêque Pierre obtint pour lui tout ce qu'il voulut : & Amorceſe étant venu lui-même à la Cour, reçut de Leon de très-grands honneurs à cauſe de ce qu'il s'étoit fait Chrétien. 'Il obtint & le gouvernement qu'il demandoit, & la propriété de l'iſle de Jotabe, & pluſieurs bourgs dont il s'étoit auſſi rendu maître, & s'en retourna chargé de préſens.

'Male blâme cette conduite de Leon, de lui avoir fait voir

Phot. c.78. p. 172. Male. p.91. c. p.91.92. Boll.20.jan.p. 313. §.72. Male. p.92. c. p.92. p.92. b.

& les délices & la foibleſſe des villes qu'il paſſa pour aller à Conſtantinople; & d'avoir ſi fort relevé un homme qui devoit toujours trembler au nom de l'Empereur & devant ſes moindres Officiers. Il paroît que cela eut en effet des ſuites fâcheuſes. L'an de J. C. 473.

Proc. b. Perſ. l. c. 19 p. 57. c. 'Procope met l'Iſle de Jotabe à mille ſtades (ou 50 lieues) de la ville d'Aëla: il dit qu'elle étoit habitée par des Juifs. ['El. v. Anaſtaſe, le étoit ſur la mer rouge.]

ARTICLE XXVII.

Leon déclare le jeune Leon ſon petit-fils Empereur:

Candid. p. 18. c. [LEON qui voyoit peut-être déja ou par ſon âge, ou par ſes infirmitez qu'il étoit proche de ſa fin,] 'ſouhaitoit beaucoup de déclarer Zénon ſon gendre Empereur, & il fit divers efforts pour cela; mais il ne le put, dit Candide, à cauſe que ſes Sujets ne le voulurent pas ſouffrir. Il faut peut-être rapporter à cela ce que dit Marcellin, qu'il ſe fit cette année à Conſtantinople une ſédition dans le Cirque, où beaucoup furent tués par le peuple. Il eſt certain que l'on haïſſoit beaucoup cette nation, célébre par les grands ravages qu'elle avoit faits en divers tems dans l'Empire. 'On l'appelle une race maligne, très-laide & affreuſe à voir. On remarque particuliérement de Zénon qu'il étoit très-deſagréable & très-mal fait de corps & d'eſprit; '& que ce fut même ce qui empêcha Leon de l'élever à l'Empire.

Zon. p. 429. | Cedr p 351. a.

Zon. p. 42. c.

[Leon ne pouvant donc pas donner la couronne à ſon gendre, 'la donna à ſon petit-fils nommé auſſi Leon fils d'Ariadne ſa fille & de Zénon. 'Il le déclara donc Céſar, '& même 'ſon Collegue; [ce qui ſemble marquer le titre d'Auguſte.] Conſortem Imperii. Βασιλεα. 'Théophane dit qu'il le fit "Roi, '& lui mit le diadéme.

c. Cand. p. 18. c. Thdr. L. pag. 555. b. | Marc. Vict. T. Caſd. Thphn. p. 102. c. Evag. l. 2. c. 17. p. 309. a. c. | Zon. p. 42. Onup. p. 28. Goltz. p. 135. d. Cnd. J. 2. c. 7. l. 16. p. 190. Caſd. Cand. p. 18, c. Goltz. p. 265. Onu. p. 128.

'On cite des médailles où il eſt qualifié Auguſte avec ſon ayeul. ' Goltzius en rapporte une où le jeune Leon eſt ſeul avec cette qualité. 'On lui donne auſſi dans les loix le titre d'Auguſte. 'Leon fit cela cette année 'avant ſa mort [qui arriva au mois de Janvier 474. Ainſi ce fut apparemment à la fin de cette année; d'où vient qu'on n'a pas même marqué combien ils ont regné enſemble.] 'Goltzius & Onuphre diſent néanmoins que le jeune Leon fut déclaré Auguſte dès le

L'an de J. C. 470. 4 de Février, [a] & qu'il regna un an avec ſon pere. [Je ne ſçai pas d'où cela peut être pris.] [b] Ce jeune Leon avoit alors 15 ou 16 ans, ſelon la Chronique d'Alexandrie. [Ainſi il faudroit que Zénon eût épouſé Ariadne dès le commencement de 458. comme le veut Théophane, & que Leon fût né ſur la fin de la même année.] [c] Mais Victor de Tunes dit que ce Prince un an après n'étoit qu'un [d] enfant, & ce qu'il en dit [ne convient point à un Prince de 17 ans.] [e] Evagre & Théophane l'appellent même [f] d'un nom qui marque proprement un enfant qui ne ſçait pas encore parler.

[g] La Vie de Saint Euthyme le nomme auſſi [h] un petit enfant. [i] Selon Procope, c'étoit un enfant qui n'avoit que peu de jours.

[k] Ainſi quoique la Chronique d'Alexandrie s'autoriſe d'un nommé Neſtorien, qu'elle appelle un très-habile Chronologiſte qui a écrit juſqu'au tems de ce jeune Leon, [elle ne nous empêchera pas de croire que Zénon n'a épouſé Ariadne que vers l'an 468. ſelon quoi Leon pouvoit avoir quatre ou cinq ans lorſqu'il fut Empereur.] [l] Voſſius n'a rien trouvé de ce Neſtorien que l'endroit dont nous parlons. [m] Calviſius a lu dix-ſept mois dans la Chronique d'Alexandrie, au lieu de dix-ſept ans.

puer:

γήριον.

planè infantem.

[a] Onu. p. 128.
[b] Chr. Alex. p. 750.
[c] Vict. T.
[d] Evag. l. 2. c. 17. pag. 309. a.
[e] Thphn. p. 103. b.
[f] Constantin. Boll. 20. jan. p. 370. §. 113.
[g] Proc. b. Vand. l. 1. c. 7. p. 194. a.
[h] Chr. Al. pag. 750.
[i] Voſſ. hiſt. G. p. 319.
[k] Calv. p. 242.

ARTICLE XXVIII.

Mort de Leon: Des Egliſes qu'il a bâties:

L'AN DE JESUS-CHRIST 474. F. INDICT. XII.

Leo Junior Aug. ſolus Conſul.

[a] LE jeune Leon [non-obſtant ſon bas âge] parut en public, [le premier jour de] cette année en qualité de Conſul. [b] Leon ſon ayeul mourut [auſſi-tôt] après, dès [c] le mois de Janvier de cette douziéme Indiction, après avoir [d] regné ſeize ans [e] & ſix mois, [ou plûtôt] dix-ſept ans moins quelques jours, puiſqu'il avoit été élu le 7 Février 457.

[f] On peut trouver les dix-huit ans que lui donnent Zonare & Manaſſé [en comptant les années 457. & 474. pour deux, quoiqu'il n'ait pas regné onze mois dans l'une, ni un mois dans

[a] Thph. p. 103. d. Marc. Vict. V.
[b] Vict. V. Marc. Caſd. Thph. p. 103. b. Thdr. L. p. 558. d. Xphr. Chr. Vict. T. Marc. Thph. Evag. l. 2. c. 17. p. 309.

l'autre.] [a] Onuphre & Goltzius diſent qu'il mourut entre le 5 & le 13 de Janvier. [b] Il mourut d'une dyſſenterie & d'un flux qui lui cauſoit [c] d'extrémes douleurs dans les inteſtins, & dont il ne put être guéri par aucun effort de la Medecine. [d] Cette maladie le deſſécha entiérement. Le texte grec de Cedrene eſt fort obſcur en cet endroit: [mais je ne crois pas qu'il ait voulu marquer ce que ſon traducteur lui fait dire, que] [e] Leon étoit ſi attéoué, que quaod il y avoit du feu devant ou derriere lui, oo le voyoit au travers de ſon corps. [f] Il mourut à Conſtantinople: [g] ſon corps fut mis dans un cercueil de [marbre] [h] verd dans le mauſolée de Conſtantin. [i] Il y avoit un an que S. Euthyme étoit mort. L'an de J. C. 474.

[k] Nicéphore décrit fort au long une Egliſe [l] appellée la Fontaine. Il dit que Leon la fit bâtir dès le commencement de ſon regne ſous le nom de la Sainte Vierge, [m] en mémoire d'une apparition où elle lui avoit prédit qu'il ſeroit Empereur, & lui avoit fait guérir un aveugle avec de la boue. [n] Cette Egliſe étoit à une ſtade de Conſtantinople près de la porte dorée. [o] Il y avoit au milieu une fontaine, où Nicéphore prétend qu'il s'étoit fait beaucoup de miracles; & il en avoit fait un livre.

[p] Pour ſa viſion prétendue de la Sainte Vierge, il n'y a rien qui paroiſſe plus fabuleux. [q] Juſtinien fit depuis bâtir en ce même lieu une grande Egliſe de la Vierge, [r] dont parle Procope, que Nicéphore copie mot à mot.

[s] On attribue encore à Leon la fondation d'uoe autre Egliſe de la Sainte Vierge pour y mettre ſa robe miraculeuſe & incorruptible. [t] Les nouveaux Grecs parlent fort de cette robe de la Vierge apportée de Paleſtine à Conſtantinople ſous Leon. [u] On prétend qu'elle étoit gardée en Paleſtine chez une femme Juive [d'origine] [x] qu'on loue comme une vierge pleine de piété. [y] Si la choſe s'eſt paſſée comme le rapporte Nicéphore, elle fut enlevée à cette femme par un vol & un ſacrilége. [z] Leon fit bâtir exprès une Egliſe ronde dans le quartier [aa] de Blaquernes, où elle fut miſe dans une [bb] chaſſe d'argent doré que Leon avoit fait faire. [cc] Zonare dit que cette Egliſe fut appellée pour ce ſujet "la Chaſſe ou le ſaint Sépulchre. [dd] Mais Nicéphore dit que l'Egliſe qui portoit ce nom, "avoit été bâtie par Pulquérie, [tant il ſe faut peu ſier à ces nouveaux Grecs.] [ee] On dit que Dieu fit beaucoup de miracles par cette robe devant & après ſa tranſlation à Conſtantinople. [ff] On la regardoit comme la force & le rempart de la ville: [gg] & les Auteurs qui en

Cépic: v. Sainte Pulquérie.

[a] Thdr. L. p. 568. Manaſſ. p. 60. c. Zon. p. 42. a. Onu. p. 128. Goltz. p. 266.
[b] Thphn. p. 103. b. Manaſſ. p. 60. c. Joel pag. 171. d.
[c] Cedr. p. 350. c. d.
[d] d.
[e] Evag l. 2. c. 17. p. 309. a. Vid. T.
[f] Cedr. p. 350. d.
[g] Boll. 21. jan. p. 320. §. 113.
[h] Nphr. l. 15. c. 26. pag. 628. 630.
[i] p. 630. c.
[k] p. 628. c.
[l] c. 25. pag. 627. 628.
[m] p. 626. b. c.
[n] c. 26 p. 629. d.
[o] p. 630. d.
[p] p. 627. 628.
[q] p. 630. d.
[r] Proc. ædif. l. 1. c. 3. p. 12. a. b.
[s] Nphr. l. 15. c. 24. pag. 625. 626.
[t] Cedr. p. 350. b.
[u] Nphr. l. 15. c. 24. p. 625. c. d.
[x] Joel. p. 171. c.
[y] Nphr. l. 15. c. 24. p. 625. c. d.
[z] d c. 14. p. 610. b.
[aa] c. 24. 625.
[bb] Joel. p. 171. c. d.
[cc] Zon. p. 42. d.
[dd] Joel. p. 171.
[ee] Zon. p. 42. d.
[ff] Nphr. l. 15. c. 24. p. 626. a.
[gg] Nphr. p. 625. 626.

L'an de J. C. 474. parlent, diſent qu'elle étoit toujours demeurée ſans ſe gâter. p. 626. a.
'On marque qu'elle étoit de laine toute d'une même couleur. a. Joel. p. 171. d.
'On parle d'une autre Egliſe bâtie du tems de Leon ſous le nom de S. Zacarie. Joel. p. 171. d. Cang. de C. l. 4. p 105. a.
'Leon fit rebâtir quelques endroits des murs de Conſtantinople, & on remarque qu'il ſe fit alors une Proceſſion où le peuple chanta quarante fois *Kyrie eleiſon*, *&c.* Codin. ori C. p. 39. c.

L'an de J. C. 473.

ODOACRE ROI D'ITALIE.

ARTICLE I.

Glycére ſe fait Empereur : Mouvemens des Oſtrogots.

L'AN DE JESUS-CHRIST 473.

Leo V. Aug. ſeul Conſul.

NOUS ſommes obligés de mettre trois Empereurs Romains ſous le titre d'un Prince Barbare, & d'un Barbare dont on ne connoit pas même le païs ni la nation. Mais ces Empereurs ſont Glycére, Népos & Auguſtule, qu'on peut dire être comme inconnus, ou n'être connus que pour avoir enſeveli avec eux l'Empire Romain dans l'Occident.

L'Italie à laquelle cet Empire étoit preſque réduit, étoit ſans Prince depuis qu'Olybre, qui l'avoit uſurpé ſur Anthéme, étoit mort trois mois après lui, le 23 Octobre 472. Glycére, dont l'Hiſtoire ne nous a rien appris juſqu'ici, crut pouvoir remplir cette place vacante, ſans être effrayé par le ſort de ſes ſix prédéceſſeurs, qui n'étoient montés ſur le trône que pour en deſcendre preſque auſſi-tôt.] 'Il prit donc le titre d'Auguſte à Ravenne le 5 Mars de l'an 473. pouſſé à cela par [le Patrice] 'Gondibal 'mais plûtôt par témérité & par uſurpation, que par élection. 'N'ayant point eu l'agrément de Leon qui regnoit encore en Orient, il ſe contenta, dit-on, d'avoir pour lui le conſentement de toute l'armée. On écrit qu'il étoit auparavant Comte des Domeſtiques. 'Théophane dit qu'il avoit quelque mérite.

v. Anthém. §. 10.

§. 16.

Onuap. p. 57. Cald. Marc. Av. p. 211. 6. Marc. Jorn. r. Got. c. 45. p. 654. e. Buch. belg. p. 550. §. 1. Thph. p. 102. d.

'Dans le peu de tems qu'il tint l'Empire, les Oſtrogots qui étoient dans la Pannonie, ſe laſſant de demeurer en repos, ré-

Jorn. r. Got. c. 56. pag. 694. 695. reg. c 47. p. 654. 655.

L'an de J. C. 473. ſolurent ſans autre raiſon, ſi nous en croyons Jornande, de troubler le repos des autres. Les deux freres Théodemir & Videmir qui les gouvernoient, tirerent au ſort pour voir où ils porteroient la guerre, & convinrent que Théodemir attaqueroit l'Empire d'Orient, & Videmir l'Italie. Celui-ci ſe mit auſſi-tôt en marche. Mais étant entré en Italie, il y mourut, regnum. laiſſant " ſes troupes à ſon fils qui portoit le même nom que lui. Jornande ajoute que Glycére fit divers préſens au jeune Videmir pour le porter à ſe retirer d'Italie. Il en ſortit donc, & s'en alla dans les Gaules ſe joindre à ceux de ſa nation qui y demeuroient, & qu'on appelloit Viſigots. Ainſi ils peuplerent, & conquirent même avec eux, dit Jornande, l'Eſpagne & les Gaules. Cet Hiſtorien Goth prétend que ce fut Glycére qui les porta à s'aller joindre aux Viſigots, & qu'il donna divers ordres pour cela. [Mais eſt-il problable qu'il ait voulu fortifier les Viſigots par ce nouveau renfort, dans le tems qu'ils v. §. étoient ennemis de l'Empire. Ils accorderent peut-être " une tréve vers ce tems-ci, mais cela ne changeoit rien à leur diſpo- v. §. Note r. ſition, comme "on le vit bien-tôt après. " Il y a encore d'autres raiſons pour croire qu'il faudroit mettre cet événement ſous Sévére & ſous Majorien, plûtôt que du tems de Glycére.] Théodemir mourut auſſi dès qu'il fut entré ſur les terres de reg. c. 47 p. de l'Empire d'Orient, & eut pour ſucceſſeur " le grand Théo- 655. v. ſon titre. doric ſon fils.

[C'eſt peut-être ce mouvement des Goths que Saint Séverin avoit prédit. Car comme les Ruges dont le païs étoit dans v. Marcien. §. 9. la baſſe Autriche vis-à-vis de Vienne ou un peu au deſſus, "& près de celui des Goths,] ' ſe trouvoient fort incommodés de Boll 8. jan. p. ce voiſinage, Flaccitée leur Roi demanda paſſage aux Prin- 417. §. 12. ces des Goths pour aller en Italie, [eſpérant ſans doute que l'Empereur le recevroit dans ſes troupes.] Les Goths lui refuſerent le paſſage; & ſur cela Flaccitée crut qu'ils vouloient le traiter en ennemi. Il eut recours à Saint Séverin [qui prêchoit alors la pénitence dans la Norique:] & ce Saint l'aſſura qu'il n'avoit rien à craindre du côté des Goths, que ces peuples s'en iroient bien-tôt, & le laiſſeroient dans une paix & une liberté entiere. Il ſemble qu'on peut rapporter encore au paſſage de Videmir en Italie le ſiége de Tiburne ' alors métropole §. 29. n. e.] v. S. Séve- de la Norique, qu'on croit être celle "qu'on appelle aujour- Baud. n. p. 267. rin. d'hui Villach ſur le Dra dans la haute Carinthie. ' Elle fut aſſié- Boll. p. 491. §. gée par les Goths, & ſe rachetta avec peine, en donnant en- 25.

tr'autres choſes ce que les habitans avoient ramaſſé de la dixme de leurs biens, mais qu'ils ne s'étoient pas aſſez hâtés de donner aux pauvres. L'an de J. C. 473.

[Saint Epiphane de Pavie étoit alors fort célébre par ſa piété.] ' Glycére eut beaucoup de conſidération pour lui, & lui accorda diverſes graces qu'il lui demandoit pour d'autres. Il pardonna même en ſa faveur à des perſonnes de ſon diocèſe qui avoient offenſé ſa mere: [de quoi nous ne trouvons point d'éclairciſſement.]

Enn. Epi. p. 381.

ARTICLE II.

Nepos eſt fait Empereur, & fait Glycére Evêque.

Paſc. p. 324. 461. 473. &c.

L'AN DE JESUS-CHRIST 474. F.

Leo " junior Aug. ſeul Conſul. v. Leon. §.

[GLYCERE ne garda pas long-tems l'Empire qu'il avoit uſurpé.] " Leon Empereur d'Orient éleva à cette dignité Népos fils de Népotien, ' peut-être celui qu'on a vû commander en Eſpagne les armées des Goths, [ou plûtôt de] ' celui qui étoit Général d'armée dans la Dalmatie en 471. comme on l'apprend d'une loi, ' où néanmoins M. Valois paroît avoir lû Népos, & il l'entend de celui qui fut Empereur. ' Théophane donne à celui-ci même le nom de Népotien, & il dit qu'il étoit de Dalmatie. ' Sa mere étoit ſœur du Patrice Marcellin, [" qui s'étoit rendu Souverain de cette province.] ' Leon lui fit même épouſer ſa niéce [d'alliance,] ' parente & niéce de Vérine ſa femme.

Jorn. reg. not. 46. p. 654. c. Buch. l. 2. c. 10. §. 2. p. 553. Cod. J. 8. t. 61. l. 5. p. 634. Val. r. fr. p. 223. Thph. p. 102. d. Marc. Jorn. r. Got. c. 45. p. 679. Jor. reg. p. 654. c.

' Il le fit donc déclarer Empereur par un de ſes Officiers nommé Domitien, dans la ville de Ravenne. [Et cela ſe fit ſans doute avant qu'on ſçût en Italie la mort de Leon qui arriva au mois de Janvier 474. Auſſi on ne peut le mettre plus tard qu'au mois de Février 474. ' On peut même le mettre dès le mois d'Août 473.] ſi on veut s'arrêter à Théophane qui ne donne que cinq mois à Glycére. ' Népos avoit auſſi le nom de Jule qui ſe lit ſur ' les médailles, [afin qu'Auguſte qui devoit terminer l'Empire d'Occident, fût auſſi ſucceſſeur d'un Jule.] Saint Sidoine le qualifie un Prince parfait ſoit pour les armes, ſoit pour les mœurs.

Malc. p. 94. b. Jornor. p. 210. Jor. reg. p. 654. c. Thph. p. 122. d. Sid. l. 5. ep. 16. p. 146. Bir. p. 553.

Népos

L'an de J. C. 474. ' Népos étant ainſi établi Empereur par les voyes légitimes, travailla à en chaſſer Glycére comme un uſurpateur, ' & l'en chaſſa effectivement. ' Car l'ayant " ſurpris dans le Port de Rome, & l'ayant ' obligé de quitter l'Empire avant qu'il en pût ſortir, ' il lui fit couper les cheveux, & le fit ordonner Evêque ' au même lieu pour l'Egliſe de Salone ' en Dalmatie. ' Il ſe fit enſuite proclamer Empereur [tout de nouveau] le 24 de Juin à Rome, lorſque Zénon regnoit déja à Conſtantinople [avec le jeune Leon ſon fils.] ' Ainſi Glycére regna [non pas] cinq ans, comme porte [1] le Texte d'Evagre, ' mais ſeulement un an & un peu plus. [Marcellin dit qu'il fut fait Evêque, & qu'il mourut; voulant ce ſemble marquer qu'il mourut bien-tôt après.] ' Photius ſelon l'ordre naturel de ſes paroles, dit ſur l'autorité de Male Hiſtorien de ce tems-ci, qu'il fit mourir Népos par les embuches qu'il lui dreſſa. [Je ne ſçai s'il ne voudroit point dire au contraire Népos le fit mourir.]

ſuperveniens.

1.

Jor.reg.p.654. c.
c. & alii.
Amm. p. 477. a.
Onu. app. p. 57.
Phot. c 78. p. 372. | Jor. reg. p.654. c.
Marc. | Jorn.r. Got. p.679.
Jor.reg.p.654.
c Evag. l.2. c. 16. p.308. d.
b.Culp.p.455. b.
c Caſd.Amm. p.477.a.
d Amm.p.477. a.
Evag.l.2.c.16. p.308.

' Sidoine en congratulant Caſtalius Innocentius Audax que Népos avoit fait Préfet de Rome, fait un grand éloge de ce regne. „ Où ſont maintenant, dit-il, où ſont cachés ces gens „ qui s'applaudiſſoient d'avoir entaſſé richeſſes ſur richeſſes & „ amaſſé de ſi grands tréſors, [& de ſi longue main] que l'argent en devenoit noir? Où ſont ceux qui s'élevoient ſuperbement au deſſus des plus jeunes par le ſeul privilége de „ leur âge? Où ſont ceux dont on ne peut mieux connoître l'extraction que par les haines qu'ils entretiennent. Dès „ que la vertu a eu lieu, & qu'on a commencé à ne pas eſtimer les perſonnes au poids de l'or, mais par le mérite, on a „ vû demeurer [dans l'obſcurité] ces orgueilleux qui s'imaginoient que l'éclat ſeul de leur or devoit les faire beaucoup „ paroître, & qui auſſi eſclaves des vices que des richeſſes, „ veulent imputer à la vanité l'élevation des autres, & ne veulent pas qu'on taxe d'avarice leur enrichiſſement. C'eſt avec „ juſtice qu'un juſte Prince néglige & laiſſe dans la pouſſiere „ des hommes qui ne ſont rien par eux-mêmes, qui n'ont rien „ de grand que leurs biens, & qui avec un ample patrimoine „ n'ont qu'un eſprit très médiocre.

Jorn.r. Got.p. 679.
Phot.c.118.p. 272.
S.d.l.8.ep.7.p. 224. | n. p. 86.
87.ep.7.p.224. 225.

1. ' M. Valois croit qu'il y faut ôter *mari*.

Evag, n.p.74. c.

L'an de J. C. 474.

ARTICLE III.

Euric fait la guerre à l'Empire, ſurtout à l'Auvergne qui eſt défendue par Ecdicе:

'EURIC Roi des Viſigots" avoit entrepris dès le tems d'Anthéme de faire la guerre à l'Empire pour ſe rendre maître de toutes les Gaules.]' Cette guerre avoit été interrompue [vers l'an 472.] par quelque eſpece de tréve, [ménagée peut-être par un Avit couſin de Sidoine, qui le prie dans une Lettre de faire quelque accord avec les Romains & les Goths. ' Mais lorſque Népos vint à l'Empire, les Goths recommencerent la guerre, eſpérant qu'avant que ce nouveau Prince fût en état de ſe défendre, ils auroient chaſſé les Romains de ce qu'ils tenoient encore dans les Gaules.

v. Anthéme. §. 8.

Sid. l. 5, ep. 12. p. 142. 9. ep. 3. p. 253.

l. 3. ep. 1. p. 62, 63.

Enn. v. Ep. p. 381.

Ils n'y tenoient déja plus dans la premiere Aquitaine [en 472.] que l'Auvergne & le Berri; [& il ſemble que le Berri ſoit tombé bien-tôt après ſous leur puiſſance.]' Car Sidoine dit [en 474. comme nous croyons] qu'il n'y avoit plus que l'Auvergne qui les empêchât d'être maîtres de tout ce qui eſt entre l'Ocean, le Rhône & la Loire, ' tout le reſte leur étant déja ſoumis. ' C'eſt-pourquoi ils haïſſoient extrémement les Auvergnats: & lorſqu'ils faiſoient quelque expédition contre l'Empire, ils les attaquoient toujours les premiers.

p. 172.

p. 171. l. 3. ep. 1. p. 63.

' Ceux-ci de leur côté ſe défendoient avec beaucoup de courage, ſans avoir [ſouvent aucun ſecours de dehors.]' Les Bourgeois y faiſoient les fonctions de ſoldats & de Capitaines: & quoiqu'ils ne fuſſent qu'un peuple contre une nation entiere [toute belliqueuſe,] ils arrêtoient leurs armes & leurs progrès, & craignoient quelquefois moins enfermés dans leur ville, que les Goths qui les aſſiégeoient ne les craignoient dans leur camp. ' Plûtôt que ſe rendre, ils ſouffrirent le fer, le feu, la peſte, le manquement de vivres & de toutes choſes, & ſe reduiſirent à aller chercher pour vivre des herbes ſur les murailles, en danger d'en prendre ſouvent de venimeuſes pour de bonnes. ' On y voyoit les campagnes couvertes des oſſemens des morts, & les maiſons de la ville [de Clermont] abbatues, ou à demi conſumées ' par le feu, ' les murailles de la ville preſque ruinées.

ep. 7. p. 185.

p. 185. 186.

l. 3. ep. 2. p. 62.

ibid. 3. p. 65. l. 7 ep. 12. p. 172. 158.

1.

1. On ne dit point comment: car les Goths avoient-ils des machines pour lancer du feu? ou cela ſe pourroit-il entendre des Fauxbourgs?

L'an de J. C. 474. 2.

' Elle étoit gouvernée & défendue par [2] Ecdice [beau-frere de Saint Sidoine qui en étoit Evêque, & beau-fils de l'Empereur Avite qui y ſoutint long-tems la guerre contre les Viſigots. Jorn r.Got.c. 45.2.p.679.

' Il ſe trouva une fois abſent lorſque les Goths vinrent avec une armée mettre le ſiége devant Clermont, mais dès qu'il ſçut que la ville étoit aſſiégée, il y accourut; & quoiqu'il n'eût avec lui que 18. chevaux, il paſſa au travers des Goths, qui effrayés de ſa hardieſſe, & tremblant à ſon nom, n'oſerent s'oppoſer à ſon paſſage. Sid.l.3.ep.3.p. 65.66.|Gr T. l.2.c.24 p.284. c.

' Ils ſe retirerent même auſſi-tôt ſur une hauteur eſcarpée pour y être en ſureté. Il les y ſuivit, & leur tua pluſieurs de ceux qui ſoutenoient la queue de leur armée, & puis entra dans la ville avec tous ſes 18 hommes. Il y fit enſuite à ſes dépens un corps d'armée, avec lequel courant même ſur les ennemis, & leur tuant beaucoup de monde, il les obligea enfin à ſe retirer. [Ce ne fut pas la premiere occaſion où Ecdice fit paroître ſon courage. Il faut qu'il ſe ſoit extrémement ſignalé dès le tems d'Anthéme,] puiſque ce Prince pour reconnoître ſa valeur, lui promit pluſieurs fois le titre de Patrice, que Jule Népos lui donna [en 475.] il ſe fit apparemment Général des armées des Gaules. l.5. ep.15. p. 146. Jorn. r.Got.c. 45. p.679.

[' Comme Ecdice étoit fort ami des Rois de Bourgogne, qui d'ailleurs faiſoient profeſſion d'être alliés de l'Empire,] ils prirent la protection de l'Auvergne, & y envoyerent de leurs troupes, qui avoient recours à Sidoine pour leur ſubſiſtance. l.3.ep.3. p.68. Car.12.p.368. 69.

' Mais le plus ferme appui que les Auvergnats euſſent avoir dans leur foibleſſe, étoit Dieu même à qui ils avoient recours par la priere. Et ce fut pour cela qu'ils reçûrent celles des Rogations que Saint Mamert avoit établies depuis peu à Vienne. Car leurs murailles n'étoient gueres en état de les défendre. l.7.ep.1.p.172.

v.§. ' Ils n'étoient pas d'ailleurs en trop bonne intelligence avec les Bourguignons, ' ni entr'eux-mêmes, ſe faiſant autant de mal par leurs diviſions, qu'ils en avoient reçu de l'armée des Viſigots. Ils ne ſongeoient point à rétablir leurs murailles; & même une partie des habitans avoit abandonné la ville. Mais Conſtance qu'on croit être celui qui écrivit depuis la Vie de Saint Germain d'Auxerre, y étant venu de Lyon durant l'hyver, y réunit les eſprits, & les encouragea à ſe fortifier & à ſe défendre, ſi on venoit encore les attaquer. ep.10. p.198.| l.3.ep.4 p.68. l.3.ep.2. p.63. 64.

' Il paroît en effet que les Goths les attaquerent de nouveau ep.7. p.72.

2. Jornande dit Dece fils d'Avite. V. Avite.

en 474 & ne ſe retirerent que lorſque l'hyver les y contraignit : L'an de J. C. 474.
l. 5. ep. 16. p. 147. ' en ſorte qu'on croyoit qu'ils reviendroient bien-tôt aſſiéger la ville ; ' & on étoit toujours obligé de faire garde malgré la
l. 3. ep. 7. p. 72. rigueur de la ſaiſon. [Mais on fit la paix en 475. comme nous
l. 5. ep. 6. p. 134. verrons bien-tôt.] ' Sidoine parle dans une Lettre de la peur que l'Auvergne avoit eue durant l'été [d'être attaquée par les
l. 6. ep. 6. p. 162. Goths :] ' & dans une autre il marque qu'ils s'étoient retirés.
l. 5. ep. 12. p. 142. ' Ceux du pays même qui ſe trouvoient engagés parmi les Goths, étoient contraints de venir faire la guerre à leur patrie.

p. 142. ' Cette guerre contre l'Auvergne fut entrecoupée par quel-
l. 6. ep. 12. p. 168. 170. que eſpece de tréve. ' Les ravages de Goths qui avoient brulé
Gr. T. l. 2. c. 24. p. 284. les bleds, avoient mis la famine dans les Gaules. Dieu y pourvut par la charité de Saint Patient Evêque de Lyon. Ce Saint envoya de toutes parts une grande quantité de bled qu'il faiſoit diſtribuer gratuitement. Sidoine l'en remercia au nom de
Gr. T. p. 284. b. l'Auvergne. ' On prétend que durant cette famine, Ecdice nourrit auſſi plus de quatre mille perſonnes, comme on le peut voir dans Saint Grégoire de Tours qui le raconte plus amplement, [& l'hiſtoire en eſt édifiante.] Cet homme ſi illuſtre
Sid. l. 5. ep. 16. p. 147. en toutes manieres ' avoit dans ſon grand courage beaucoup de modeſtie & de pudeur.

[C'eſt ſans doute au tems où les Goths faiſoient tant d'efforts pour ſe rendre maîtres de l'Auvergne, qu'il faut rapporter ce que dit Sidoine, qu'un Evêque qui paſſoit de Provence en Bretagne, fut obligé de s'arrêter deux mois ou plus à Clermont, en attendant que la tempête formée par les nations ſoulevées l'une contre l'autre, commençât à s'appaiſer.

ARTICLE IV.

Népos envoye Licinien demander la paix à Eurie.

Ennod. v. Epiſ. p. 381. SI Eurie s'obſtinoit à vouloir emporter ſur les Romains ce qui leur reſtoit dans les Gaules, Népos ne croyoit pas devoir témoigner moins de fermeté pour s'oppoſer à cette uſurpation, & pour défendre ce que Dieu lui avoit mis entre les mains. Ainſi comme chacun demeuroit ferme de ſon côté, & regardoit comme une honte de céder à l'autre, la diviſion & la guerre ne ceſſoient point. Enfin néanmoins Népos [qui ſe

L'an de J. C. 474. ſentoit peut-être trop foible pour ſoutenir cette guerre,] ſe porta tout d'un coup à vouloir faire la paix, eſpérant de pouvoir conſerver plus aiſément les Gaules par un accord, que par les armes.

'Il envoya dans les Gaules ſur la fin de cette année 474. le Queſteur Licinien 'pour porter à Ecdice le brevet de la dignité de Patrice, '& pour traiter quelque accord avec les Goths. [Car il y apparence qu'il fut l'un & l'autre dans le même voyage: & je ne vois rien qui oblige à dire le contraire, ' quoique le P. Sirmond l'ait crû. 'Saint Sidoine parle fort avantageuſement de ce Licinien. 'Il paroît qu'il y eut pluſieurs négociations & pluſieurs voyages pour le traité de paix. Les Evêques de Provence y eurent part, ſurtout Leonce d'Arles, Fauſte de Riez, Grec de Marſeille, & Baſile qu'on croit avoir été Evêque d'Aix. 'On leur faiſoit part de ce qui ſe traitoit, ils en déliberoient même, & tenoient des aſſemblées pour l'examiner.

Sid.l.3.ep 7.p. 72. l.5.ep.16.pag. 146. l.3.ep.7. p.72. not.p 61. ep.7. p.72. l.7.ep.6.7. p. 184.186.|not. p.71. ep.7. p 186.

'C'eſt ſur cela que Saint Sidoine écrivit à Baſile pour lui recommander qu'on prît ſoin des intérêts de la Religion, & qu'il fut permis par le traité aux Catholiques ſoumis aux Goths d'ordonner des Evêques dans les Egliſes vacantes. Car Euric étoit fort ennemi des Catholiques, & ne vouloit point qu'on ordonnât d'Evêques à la place de ceux qui mouroient: de ſorte que la plûpart des Egliſes n'en avoient point. Saint Sidoine en nomma neuf, entr'autres celle de Rhodez, 'qui n'en avoit point encore à cauſe de la rigueur du tems, [& de la perſécution,] lorſqu'il promettoit d'aller conſacrer une Egliſe dans ce diocèſe. [Il n'eût pas ſans doute oſé y aller, s'il n'eût été alors ou ami, ou ſujet des Viſigots: D'où l'on peut juger que ſi l'on demanda à Euric la liberté des élections, on ne la put pas obtenir.] 'Rurice fut fait Evêque de Limoges en même tems que 'Fauſte revint à Riez d'où il avoit été banni [par Euric, à ce qu'on croit, "& ainſi après l'an 480. Il y a donc bien de l'apparence que Fauſte fut rappellé en 484. lorſqu'Alaric eut ſuccédé à Euric ſon pere;] '& que l'Egliſe de Limoges qui étoit vacante en 474. n'eut point d'Evêque que dix ans après.

ep.6. p.184. l.4. ep.15. p. 109. Fauſt. ep.9. B.P.t.3.p.356 e.d. v. Fauſte. Sid.l.7.ep.6.p. 183.

'Saint Sidoine qui prenoit tant de part à l'intérêt commun de l'Egliſe, ne put manquer d'être fort touché d'apprendre qu'on parloit de ſoumettre la ſienne aux Goths en leur abandonnant l'Auvergne, pour s'aſſurer les autres pays. 'Il en par-

ep.7. p.185. p.185.186.

le comme d'une choſe qu'il ne ſçavoit encore que par le bruit public, & dont néanmoins il ſe tenoit trop aſſuré. Il en écrivit une Lettre pleine de douleur à Grec Evêque de Marſeille pour le conjurer de faire ôter de l'accord un article ſi honteux; lui repréſentant que les Auvergnats après avoir reſiſté ſi généreuſement aux Goths, ſeroient traités d'eux non en eſclaves, mais en criminels; que cependant ce n'étoit pas là ce qu'ils avoient mérité par tant de ſervices qu'ils avoient rendus à l'Etat, prêts de ſouffrir encore la faim & la ſoif, & toutes les incommoditez de la guerre & d'un ſiége, plûtôt que d'être ſéparés de l'Empire. [1] Il finit en priant que s'il n'y avoit point d'autre remède, au moins on obtînt que les habitans de l'Auvergne euſſent permiſſion de ſe retirer; & qu'on leur aſſignât quelque lieu dans l'Empire pour y demeurer. [2] Il dit que par ces accords honteux où l'on accordoit toujours quelque choſe aux ennemis, la Provence qui étoit autrefois la premiere province des Gaules, étoit alors la derniere de l'Empire, les Romains ne poſſédant plus rien au-delà. [Car je crois qu'il ne faut point chercher d'autre ſens à cet endroit.] L'an de J. C. 473.

p. 187.

p. 186.

ARTICLE V.

Euric accorde la paix à Saint Epiphane: De Leon Miniſtre de ce Prince.

L'AN DE JESUSCHRIST 475. E.

[1] Zeno Aug. II. ſeul Conſul.

Paſc. p. 324. 372. | Marc. | Onu. Vict. T. Paſc. p. 461. 581. | Cald. | Mar. Av. Buch. cye. p. 61.

[JE ne ſçai pourquoi] divers faſtes grecs & latins marquent qu'il n'y eut point de Conſuls en 475. Ceux qu'on a ajoutés à Victorius ſont encore plus brouillés que tous les autres.

[1] Le voyage de Licinien dans les Gaules n'eut pas apparemment un heureux ſuccès. [2] [Il ne put conclure le traité avec les Goths, ou au moins ne le conclut point tout ſeul.] [1] Il s'y

l. 4. ep. 5. p. 93. Enn. v. Epi. 382. p. 381. 385. Sid. n. p. 38. Enn. v. Epi. p. 382. Sid. n. p. 39.

1. [1] Le P. Sirmond croit que S. Epiphane fut envoyé le premier, & conclut un traité, mais qu'Euric rompit auſſi-tôt. [[1] Cela convient-il avec ce qu'Ennode dit de ce traité?] Il marque même aſſez clairement qu'on avoit déja tenté un traité *actionem penè conclamatam &c.* [1] Si Licinien eſt venu dès 474. comme le P. Sirmond paroît le reconnoître, [Népos auroit-il eu le tems de faire déja un autre traité?]

L'an de J. C. 475. rencontroit de ſi grandes difficultez, qu'on en perdoit preſque l'eſpérance. Sur cela Népos y envoya S. Epiphane de Pavie, & ce Saint aſſiſté de la grace de Dieu qui réſidoit dans ſon cœur & qui parloit par ſa bouche, obligea Euric de confeſſer que ſes paroles le déſarmoient, & qu'il conſentoit à la paix.

On ne marque point quels étoient les articles du traité qu'il avoit conclu. Mais il y a bien de l'apparence qu'il ne put pas obtenir, comme nous avons vû, la liberté d'ordonner des Evêques, ni s'exemter d'abandonner l'Auvergne. 'Car ce pays tomba entre les mains d'Euric du tems de Népos. Ecdice qui l'avoit ſi long-tems défendu, voyant qu'il falloit céder, ſe retira hors du pays en des lieux forts [& peut-être chez les Rois de Bourgogne;] d'où Népos le manda pour le venir trouver en Italie, envoyant au lieu de lui Oreſte dans les Gaules en qualité de Général: [ce qui nous a fait juger qu'Ecdice avoit avant lui cette qualité. Jorn r. Got. c. 45. p. 679.

'Leon Miniſtre d'Euric qui honoroit beaucoup S. Epiphane, & qui avoit répandu l'eſtime de ſa piété dans la ville de Touloufe avant qu'il y arrivât, [contribua ſans doute à lui faire obtenir la paix:] '& il témoigna ouvertement approuver le diſcours par lequel le Saint l'obtint. 'Ce Leon étoit une perſonne célébre pour ſon éloquence, 'qui parloit & écrivoit fort bien, qui avoit une grande connoiſſance de toutes les ſciences & de toutes ſortes de choſes, particuliérement du droit & des loix, 'qui excelloit même pour la poëſie, & en toutes ſortes de vers, qui "avoit beaucoup d'adreſſe & de prudence. 'C'eſt pourquoi Euric s'en ſervoit pour écrire à toutes les nations étrangeres, pour dreſſer ſes loix & dans toutes les occaſions où il falloit parler ou écrire. 'Il vouloit même avoir ſon conſeil, & l'employoit dans les affaires les plus importantes & les plus ſecrétes. 'Sidoine lui donne un "titre qui ne marque pas qu'il fût dans les premieres dignités. [Mais c'étoit peut-être avant qu'il fût Miniſtre d'Euric.] Il étoit deſcendu de Fronton dont le nom eſt célébre entre les plus éloquens hommes de l'antiquité: [c'eſt à-dire ſans doute de "Cornelius Fronto, qui avoit enſeigné l'éloquence à M. Auréle, & quelque choſe encore de plus important.]

Enn. v. Epi p. 483. p. 382. p. 383. Sid. l. 4. ep. 22. p. 119. l. 8. ep. 3 p. 215. Car. 21. pag. 412. pag. 412. 413. l. 9. ep. 15 13. p 273. Car. 9 p. 361. l. 8. ep. 3. pag. 2. 5. l. 4 ep 22. pag. 119. | Enn. p. 383. Sid. car. 14. p. 371. l. 3. ep 3. pag. 215.

eatus. Vir ſpectabilis. v. T. Antonin §. 15.

'Il paroît qu'au milieu d'une Cour toute Arienne, il faiſoit profeſſion de la foi Catholique. 'Auſſi il reçut S. Epiphane avec une extréme joie. 'S. Sidoine le loue auſſi beaucoup des

p. 216. Enn. v. Epi p. 483. Sid l. 8 ep. 3. p. 214.

p.216. bons offices qu'il en avoit reçus & fait un grand éloge de lui, en lui envoyant la Vie d'Apollone de Tyanes, que Leon lui avoit demandée. L'an de J. C. 475.

l.4. ep.22. p. 118.220. 'Leon lui conseilloit de s'appliquer à écrire l'Histoire. S. Sidoine l'exhorte à le faire lui-même, lui montrant que personne n'en étoit effectivement plus capable.

[Comme il est bien difficile de conserver la pureté de sa conscience au milieu de la corruption d'une Cour,] 'S. Grégoire de Tours rapporte une chose qui ne lui est pas avantageuse: sçavoir, qu'Alaric [fils d'Euric] se plaignant de ce que l'Eglise de Narbonne ôtoit une belle vûe à son palais, Leon qui étoit son conseiller [aussi bien que de son pere,] lui dit qu'il n'y avoit qu'à faire abaisser cette Eglise. [Le Roi l'ayant agréé,] Leon même envoya aussi-tôt querir des ouvriers, & fit effectivement abaisser l'Eglise; mais il en fut bientôt puni en perdant les yeux. [Et peut-être que Dieu punit ainsi sa faute, afin qu'il la reconnût, & en obtint le pardon.]

Gr.T. gl. M.c. 92. pag. 208, 209.

h.fr. l.2. c.20. p.282.b.

'Euric donna pour Gouverneur à l'Auvergne & à six autres "Diocèses un nommé Victorius que Grégoire de Tours qualifie Duc, selon la coutume qui s'établit peu à peu en France, d'appeller Ducs ceux qui gouvernoient plusieurs Diocéses, & Comtes ceux qui n'en gouvernoient qu'un seul sous les Ducs. Sidoine l'appelle Comte, [soit que cette distinction ne fût pas encore établie de son tems, & qu'il suivit l'usage des Romains qui ne connoissoient gueres de Ducs en ce tems-là;] soit que Victorius ne commandât alors qu'à l'Auvergne. 'Car S. Grégoire ne le fait Duc qu'en la 14 année d'Euric, [qui seroit en 479. ou 480.] 'S. Sidoine appelle ce Victorius son fils, [ce qui marque qu'il étoit Catholique.] 'Il loue beaucoup sa piété. S. Grégoire de Tours marque aussi quelques Eglises qu'il avoit bâties. Mais il le dépeint comme un homme injuste, violent & déréglé dans ses mœurs; ce qui le contraignit de quitter l'Auvergne au bout de neuf ans, & de s'enfuir à Rome, où l'horreur de ses crimes le fit lapider par le peuple. 'Il fut obligé par un miracle de rendre respect au tombeau "de S. Amable Prêtre de Riom.

civitates.

Gr.T.p.282.b.

Sid.l.7. ep.17. p.207. p.207.208.

Gr.T.p.282.b.

Gl.C. c.33. p. 405.

v. S. Sidoine.

ARTICLE

L'an de J. C. 475.

ARTICLE VI.

Oreſte chaſſe Népos : Fait Auguſtule ſon fils Empereur.

[NEPOS jouit peu de la paix qu'il avoit faite avec les Goths.] 'Oreſte qu'il envoya, comme nous avons dit, dans les Gaules, étoit par ſa naiſſance Romain [& Sujet de l'Empire.] 'Il démeuroit dans la Pannonie : & cette province ayant été cédée aux Huns [l'an 430] 'il ſe mit au ſervice d'Attila qui le fit ſon Secrétaire, '& l'envoya pluſieurs fois en ambaſſade à Conſtantinople vers 448. & 449. 'Son pere nommé Tatule, étoit auſſi à la Cour d'Attila. Oreſte avoit épouſé la fille du Comte Romule, que Valentinien envoya en ambaſſade à Attila [vers 449.] 'Il en eut un fils nommé auſſi Romule, '& comme on le voit par les médailles, Romulus Auguſtus. 'Malc l'appelle auſſi Auguſte. 'Preſque tous les autres le nomment Auguſtule. 'Et on prétend qu'on lui donna ce nom au lieu de celui d'Auguſte, à cauſe qu'il étoit encore fort jeune, quand il fut fait Empereur, comme on le va voir, 'ou par dériſion.

Jorn. r. Got. c. 45. p. 679. Priſc. p. 37. b. p. 49. e. Am. an. V p. 477. c. Priſc. p. 37. b. 71. c. p. 57. a. p. 66. a. Am. an. V. p. 477. b. n. p. 440. Malc. leg. pag. 93. c. Evag. l. 2 c. 16. p. 308. d. Proc. b. Got. l. 1. c. 1. p. 308. a. Am. p 440.

'Procope dit qu'Oreſte étoit un homme d'eſprit & intelligent. [Ayant quitté les Huns] 'il ſe pouſſa ſi bien, qu'il arriva juſqu'à la dignité de Patrice. Népos lui donna, comme nous avons dit, la charge de Général des armées des Gaules. Il partit donc de Rome avec quelques troupes comme pour aller à Ravenne dépoſſéder Népos de l'Empire. 'Népos qui étoit alors à Ravenne, ayant appris l'approche & la révolte d'Oreſte, monta ſur mer & s'enfuit à Salone 'en Dalmatie, 'où Glycére, à qui il avoit ôté l'Empire, étoit alors Evéque. 'On marque que Népos fut chaſſé le 28 d'Août.

Bar. 475 §. 2. Proc. b. Got. l. 1. c. 1 p. 308. a. Am. p. 477. Jorn. r. Got. c. 46. p. 679. 16. Onu. ap. p. 57. Val. r. fr. pag. 227. Am. p. 477. a. Onu. Caſd. Jorn. r. Got. c. 45. p. 679.

[Nous marquerons dans la ſuite ce qu'il devint.] Le Sénat de Rome eut part à ſon expulſion, 'puiſque Zénon lui en fit depuis des reproches. 'Oreſte maître de l'Empire, le donna (ſans qu'on en diſe la raiſon) à ſon fils Auguſte ou Auguſtule, 'qu'il fit proclamer Empereur à Ravenne le 29 d'Octobre. Il prenoit deux fois le nom d'Auguſte ; & comme ſa qualité & comme ſon nom propre auquel il joignoit celui de Romule, 'afin qu'on remarquât d'autant plus que la Monarchie Romaine commencée par un Auguſte, finiſſoit auſſi par un Auguſte,

Onuph. p. 57. Malc. p 94. a. Marc. Caſd. Am. jorn. r Got. c. 45. pag. 679. Onu. Byſ. fam. p. 81. Bar. 475. §. 2. Jorn. r. Got. c. 46. p. 680. Evag. l. 2. c. 16. p. 308. d.

& que la ville de Rome fondée par Romulus perdoit ſa liber- L'an de J. C. 475.
té ſous un Romulus, avec le titre de maîtreſſe du monde [pour
Am. p.477.b. être l'eſclave des Barbares.] On loue la beauté de ce Prince ;
[& c'eſt l'unique, mais pitoyable éloge qu'on donne au dernier
Proc. p.308.a. des Empereurs.] Il étoit fort jeune, comme nous avons dit, &
même l'anonyme que M. Valois nous a donné [1] en parle com- 1.
me d'un enfant. [J'ai peur auſſi que ce ne ſoit trop exaggérer ſa
jeuneſſe.]

Proc. p.308.a. Comme ſon âge ne lui permettoit pas encore de gouverner, Oreſte ſon pere conduiſoit les affaires, [ſans qu'il paroiſſe avoir pris d'autre titre que celui de Patrice qu'il avoit dés auparavant.] Il ſuivoit beaucoup les conſeils de Pirmene Prêtre Italien, enſorte que ce Prêtre paſſoit comme ſon pere, [& ſon Directeur.] Auſſi [2] c'étoit un génie éminent, & il avoit beaucoup 2.
de qualitez qui le faiſoient reſpecter. [Mais s'il avoit autant de vertu, quel conſeil pouvoit-il donoer à un uſurpateur & à un rebelle?]

ARTICLE VII.

Odoacre ſe ſouleve contre Oreſte: Quel il étoit.

L'AN DE JESUS-CHRIST 476. D'ODOACRE 1. D. C.

[a] Baſiliſcus [b] & Armatus Conſuls. v. Zénon. §.

Paſc. p.324.46. 473. &c.

BASILISQUE ayant uſurpé l'Empire d'Orient ſur Zénon à la fin de l'an 475.] Auguſtule au commencement de celle-ci
Conc. t.4. p. 1074. c. lui députa [c] le Patrice Latin avec un nommé Maduſe: & c'eſt v. Acace de C.
l'unique choſe que nous ſçachions de ſon regne, dont on vit preſque en même tems le commencement & la fin. [Preſque]
Proc. G. l. 1. c. 2. p.308. b. toute la Milice Romaine conſiſtoit alors en diverſes troupes d'Alains, de Squires & d'autres Barbares que l'on comprenoit [quelquefois] ſous le nom de Goths, & que les Romains appelloient [d] les Alliés. Ces Barbares ſe fortifiant toujours, & les fœderati:
troupes Romaines s'affoibliſſant à proportion, enfin ils devinrent abſolument les maîtres: & les Empereurs étoient contraints de leur accorder bien des choſes, parce qu'ils n'oſoient les leur refuſer. Ils en vinrent donc à cette inſolence de prétendre que toutes les terres de l'Italie leur devoient appartenir; & ils vouloient obliger Oreſte à leur en donner au moins le tiers. Oreſte

1. *Ejus infantiæ miſertus.*
2. *Nobilis & totius auctoritatis vir.*

L'an de J. C. 476. le refuſa abſolument, & ſur cela ils ſe ſouleverent, & prirent pour Chef l'un d'eux nommé Odoacre, qui promit de leur donner ce qu'Oreſte leur refuſoit. Voilà comment Procope rapporte l'élevation d'Odoacre.

Otachar, Odobagar, &c. 'On donne " pluſieurs noms à ce Prince. 'Il paroît qu'il étoit de quelques-unes des nations barbares qui habitoient vers le Danube & la Norique. 'Théophane dit qu'il étoit Goth. Marcellin le 'qualifie Roi des Goths, en quoi il eſt viſible qu'il ſe trompe auſſi bien que S. 'Iſidore, quand il l'appelle Roi des Oſtrogots; à moins qu'on ne le rapporte à ce qu'il fut enfin, & que par les Goths & les Oſtrogots on n'entende tous les Barbares alliés, & à la ſolde des Romains: car ce fut proprement d'eux dont il devint Roi. 'Baronius [& divers autres] le qualifient Roi des Erules, [de quoi je ne ſçai point la raiſon.] 'Jornande le fait en un endroit 'de la nation des Ruges, & en un autre Roi des Turcilinges; '& il dit que l'Italie gémiſſoit [en 489.] ſous la tyrannie du Roi des Turcilinges & des Ruges 'M. Valois incline à le faire Turcilinge, & a peine à croire qu'il fût Ruge, à cauſe qu'il fit depuis la guerre à cette natioo, 'qui habitoit alors des deux côtez du Danube vers la ville de Faviane, ſituée ſur le Danube, un peu au deſſus de Vienne en Autriche. 'Néanmoins la cauſe pour laquelle Odoacre fit la guerre aux Ruges, montre qu'il prenoit intérêt à ce qui ſe paſſoit parmi eux; [& ainſi elle donne même quelque lieu de croire qu'il en étoit.] 'M. Valois dit pluſieurs choſes des Ruges [que l'on peut examiner.] Je ne trouve rien des Turcilinges, que 'M. Valois appelle une nation peu connue. 'Gregoire de Tours parle aſſez d'un Odoacre Chef des Saxons, qui faiſoit des ravages dans l'Anjou [vers l'an 470. Mais je ne ſçai perſonne qui diſe que ce ſoit celui dont nous parlons.] 'Son pere s'appelloit Edicon: '& Henri Valois a cru que ce pouvoit être cet Edecon dont Priſque parle ſi ſouvent, 'qui étoit Hun de nation & célébre par les grands ſervices qu'il avoit rendus à Attila dans la guerre. [Er il ſe pourroit bien que cet Edecon auroit été diſgracié par Attila qu'il avoit voulu trahir, & auroit laiſſé ſon fils dans une fortune fort médiocre.] 'Néanmoins Adrien Valois a depuis rejetté ce ſentiment pour recourir à un Edic qui étoit l'un des Princes de la nation des Squires vers 465. [Je n'y vois pas plus de fondement.]

Boll. 8. jan. p. 388. b. c. §. 14. Thph. p. 102. d. Val. r. fr. pag. 228. Iſid. chr. G. Bar. 486. §. 1. Jor. reg. c. 45. p. 659. c. r. Got c. 45. p. 679. c. 57. pag. 696. 697. Val. p. 228. Boll. 8. jan. p. 496. §. 54. 55. Boll. 8 jan. p. 494. §. 39. §. 54. Val. r. fr. pag. 242. p. 228. Gr. T. l. 2. c. 18. 19. p. 282. Am. p. 478. b. n. p. 440. Priſc. p. 37. b. 49. c. d. Val. r. fr. pag. 228. Jor. r. G. c. 54. p. 692.

'Quel que fût le pere [& la nation d'Odoacre,] Ennode aſſure qu'il étoit d'une très-baſſe naiſſance: [& j'ai peine à croire Enn. Theod. p. 298.

qu'il ait eu avant ce tems-ci aucune qualité qui le relevât.] L'an de J. C. 476.

Proc. p. 308. b. Malc. p. 93. c. d. 'Procope dit que lorſqu'il ſongeoit à ſe rendre maître de l'Italie, il étoit dans les Gardes de l'Empereur Auguſtule. Mais on aſſure qu'il avoit un génie capable de commander des armées & de gouverner un Etat. [Ainſi il ſemble que ce n'eſt pas] "ce Prince que Caſſiodore dit "n'avoir point eu une ame grande & élevée, [quoique le tems porte à le croire.] ' Il étoit auſſi fort grand de corps. Il quitta ſon pays étant encore jeune, avec quelques autres Barbares pour aller [porter les armes] en Italie; il eſt marqué qu'il étoit très-mal vêtu, & couvert de méchantes peaux. [Ainſi il n'y a point d'apparence qu'il eut rien alors qui le diſtinguât des autres.]

Caſſ. l. 8. ep. 17. p. 132. Boll. 8 jan. p. 488. §. 14. non erectus.

§. 14. 'Comme la réputation des miracles de S. Séverin étoit alors très-grande dans la Norique, il vint en paſſant avec ſes compagnons lui demander ſa bénédiction, [quoiqu'apparemment il fût dès-lors Arien,] comme il eſt certain qu'il le fut depuis. 'La cellule du Saint étoit ſi baſſe qu'Odoacre étoit obligé de ſe baiſſer pour ne pas donner la tête contre le plancher. Et ſur cela le Saint prit occaſion de lui faire connoître que Dieu l'éleveroit quelque jour à un état plus éminent, & qu'il feroit bientôt des préſens plus riches que n'étoient ſes habits. 'Odoacre ſe ſouvint de cette prédiction, & témoigna toujours beaucoup de reſpect pour S. Sévérin. 'Il demeura [depuis ce tems-là] en Italie, 'étant entré dans les Gardes d'Auguſtule, comme nous venons de dire.

Conc. t. 4. p. 1208. Am. p. 479. a. Boll. §. 14. §. 40. Thph. p. 102. d. Proc p. 307. b.

ARTICLE VIII.

Odoacre tue Oreſte, dépoſe Auguſtule, ſe fait Roi d'Italie : Son gouvernement : Il honore S. Epiphane & S. Séverin.

Enn. v Epi. p. 386. L'ENNEMI de la paix inſpira dans le cœur d'Odoacre l'ambition de regner, ſouleva l'armée contre Oreſte, & alluma le feu de la diviſion & de la guerre. 'Odoacre appuyé des Squires, des Hérules, des Turcilinges & de pluſieurs autres nations Barbares [qui ſervoient les Empereurs comme] auxiliaires, attaqua l'Italie [c'eſt-à-dire, Oreſte qui la gouvernoit.]

Jorn. r. Got. c. 46. p. 679. de reg. c. 47. pag. 654. b. Am. p. p. 477. b. Enn. v. Epi. p. 386. 387. 'Oreſte ſe refugia dans Pavie, à cauſe que la ville étoit forte. [Mais Odoacre l'y ayant pourſuivi,] la ville fut priſe, pillée,

p. 387. ſaccagée & brûlée avec deux Egliſes qui y étoient. ' Oreſte

L'an de J. C. 476. fut pris auſſi, & ce ſemble, dans Pavie même, ' & enſuite on lui ôta la vie auprés de Plaiſance le 28 jour d'Août auquel il avoit lui-même chaſſé Népos de Ravenne l'année de devant. ' Un frere qu'il avoit, nommé Paul, fut auſſi tué le 4 de Septembre à Ravenne en un lieu nommé la Pinaie hors de Claſſe [qui étoit le port de Ravenne.] ' Eugype qualifie la mort d'Oreſte une mort injuſte, [ce qui marque qu'on l'aimoit; mais n'empêche pas que ſa mort ne fût une juſte punition de ſa révolte contre Népos.]

Casd. | Jorn. Marc. Enn. pag. 387. Onu. ap. p. 57. Casd. Onu. Onuph. Am. 477. b. Boll. 8. jan. p. 485. §. 4.

' Odoacre trouva Auguſtule dans Ravenne. Il lui ôta les marques de la dignité Impériale; ' mais il ne lui fit point d'autre mal, ayant compaſſion de ſon âge. Il l'envoya dans la Campanie pour y vivre comme particulier avec ſes parens ' dans le château de Lucullane [près de Naples] en une eſpéce d'exil, ' mais avec une grande liberté; & il lui aſſigna même un revenu " de ſix mille livres d'or. ' Le Prêtre Primene, dont Oreſte avoit beaucoup ſuivi les avis, craignant qu'on en voulût auſſi à ſa vie, ſe retira dans la Norique auprès de S. Séverin.

Am. an. pag. 477. b. Proc. b. G. l. 1. c. 1. p. 308. c. Jorn. r. Got. c. 46. reg. c. 47. Marc. Am. an. Boll. 8. Jan. p. 485. §. 4.

Solidos,

' Odoacre demeura donc ainſi maître de toute l'Italie & de ' Rome même [comme avoit été Ricimer; mais il entreprit ce que ni Ricimer ni aucun autre Barbare n'avoit encore oſé faire;] ' car il prit le titre de Roi, ſans prendre néanmoins ni la pourpre ni les autres ornemens impériaux, ni le titre d'Empereur. ' Il ſe fit proclamer Roi le 23 d'Août, cinq jours avant l'exécution d'Oreſte. [Ainſi par un terrible jugement de Dieu, Rome ſe vit aſſujettie à un Barbare & un Arien, & l'Empire Romain finit en Occident où il avoit pris ſa naiſſance,] après avoir duré 507 ans, à quelques jours près, depuis la bataille d'Actium, qui établit la Monarchie d'Auguſte. ' On comptoit alors l'an 1229. de la fondation de Rome. [Nous avons vû par combien de troubles, de guerres, de malheurs l'Empire étoit enfin tombé dans cette derniere ruine, particulierement depuis la mort de Valentinien III.] ' C'eſt ſans doute à ces malheurs qu'il faut rapporter [ce que dit le Pape Gélaſe,] que les guerres avoient entierement ruiné il y avoit déja long-tems la Toſcane, l'Emilie & les provinces [de l'Italie;] en ſorte qu'il n'y reſtoit preſque plus perſonne. ' S. Sidoine dit que de ſon tems c'étoient les uſuriers qui étoient maîtres de l'Empire, & qui le gouvernoient comme on le peut attendre de cette ſorte de gens, ou plûtôt qui le renverſoient par les fondemens. De ſorte qu'on ne conſidéroit point les perſonnes de qualité, & qu'on ne récom-

Jorn. r. Got. c. 46. Marc. Candi. c. 19. c. Casd. Am. p. 478. b. Evag. l. 2. c. 16. p. 308. d. Onu. ap. p. 57. t. Marc. Av. Pet. chr. pag. 803. Conc. t. 4. p. 1236. b. Proc. b. Vand. l. 1. p. 179. a. Sid. l. 3. ep. 8. p. 173.

penſoit point le courage de ceux qui faiſoient les plus belles actions dans la guerre. L'an de J. C. 476.

[Odoacre, quoique maître abſolu de l'Italie, reconnoiſſoit néanmoins en quelque ſorte l'autorité de Zénon Empereur d'Orient, comme nous verrons particuliérement l'année ſuivante.] 'Il conſerva les Magiſtrats, & tout le reſte de l'ancienne police des Romains, il établit ſon ſiége à Ravenne : '& on peut voir dans S. Sidoine la deſcription de l'état où elle étoit en ce tems-là.

Thph. p. 103. a. Sid. l. 3. ep. 3. p. 10 11. 20. not. p. 12. 13.

'Procope aſſure qu'il s'acquitta de ce qu'il avoit promis aux Barbares alliés, & qu'il leur diſtribua le tiers des terres de l'Italie : ce qui lui acquit entiéremeot leur affection, & aſſura ſa domination [pour autant de tems qu'il plut à Dieu de la lui laiſſer.] Mais cette action doit ſans doute l'avoir rendu odieux aux Italiens, quelque déſert que fût leur pays, comme nous venons de le voir. Ennode nous donne une aſſez mauvaiſe idée de ſon gouvernement, 'lorſqu'il dit que ſa fin malheureuſe fut une juſte punition de ſes fautes, & que ce fut ſon peu de miſéricorde qui lui fit perdre ſa couronne : 'qu'il avoit de la jalouſie & de la crainte des perſonnes éminentes, comme s'ils lui euſſent reproché la baſſeſſe de ſon extraction; qu'il diſſipoit par ſa prodigalité ce qu'il avoit amaſſé du ſang des peuples par une avarice inſatiable. 'Caſſiodore, dont le pere avoit eu ſous lui l'intendance du Domaine, & enſuite celle des largeſſes, 'l'accuſe ſous le nom de Théodoric [1] d'avoir autoriſé l'avarice des Officiers par ſon exemple, en ſorte que ſous ſon regne elle ne paſſoit pas pour un crime. 'Le Pape Gelaſe dit qu'il avoit réſiſté à Odoacre qui tenoit alors le Royaume d'Italie, & ne lui avoit point du tout obéi en de certaines choſes que ce Prince commandoit, mais qui ne ſe devoient pas faire.

Proc. p. 308. Enn. v. Epi. p. 396. de Th. p. 298. malitia exp. 1. n. p. 15. Caſſ. l. 1. ep. 4. p. 5. 1. E. Caſſ. l. 3. ep. 12. p. 42. 1. Conc. t. 4. p. 1208.

'D'autre part la maniere dont il traita Auguſtule [marque de la bonté, de la généroſité & un cœur élevé au deſſus des défiances qui font tant de maux ſous les Princes foibles.] 'Après le ſac de Pavie & la mort d'Oreſte, il fit ceſſer la liberté de piller. 'Quoiqu'il fût Arien, on ne voit pas qu'il ait fait des peines aux Catholiques ſur la Religion. [Il honoroit même les grands hommes de l'Egliſe.] 'Se ſouvenant que S. Séverin lui avoit prédit l'état où il ſe trouvoit alors, il lui écrivit une lettre 'd'amitié, & le pria de lui demander avec confiance tout ce qu'il pourroit ſouhaiter de lui. S. Sévérin lui demanda la

Am. an. pag. 477. b. Enn. v. Epi. p. 387. Bar. 476. §. 2. Boll. 8. jan. p. 434. §. 40. familiares.

1. Il parle en général d'un Prince qui avoit été un peu avant lui.

L'an de J. C. 476. grace d'un Ambroiſe qui étoit banni ; & Odoacre la lui accorda avec joye. [Nous avons vû en un autre endroit un Ambroiſe banni ſous Majorien pour un adultére : mais ſi c'eſt le même, il falloit qu'il fût bien converti pour meriter d'avoir un ſi ſaint interceſſeur.]

' Il eut auſſi beaucoup de reſpect pour Saint Epiphane Evêque de Pavie ; & lui témoigna plus d'amitié que n'avoient jamais fait les Empereurs Catholiques. ' Ce Saint vouloit travailler au rétabliſſement de la ville de Pavie ' ruinée, comme nous avons vû, par les troupes d'Odoacre. ' Il eut donc recours à ce Prince, & en obtint une remiſe des impoſitions ordinaires pour cinq ans. ' Baronius trouve en cela un ſujet de relever la bonté d'Odoacre au-deſſus de la dureté d'Oreſte, & des autres Princes Romains. [Mais je ne vois pas qu'il en ait eu aſſez de fondement.] Pélage Préfet du Prétoire, qui par ſa Charge avoit le ſoin de lever les impôts, les exigeoit avec tant d'injuſtice & de violence, qu'il faiſoit payer le double de ce qui étoit impoſé par le Prince. Les peuples opprimés eurent recours à Saint Epiphane ; il alla trouver Odoacre, le pria de remédier à ce déſordre, & en obtint ce qu'il demandoit. Il s'adreſſa encore à lui en beaucoup d'autres occaſions pour les intérêts des autres, [& y trouva toujours une pareille bonté.]

Enn. v. Epi. p. 387.
p. 389.
p. 386.
p. 389.
Bar. 476. §. 2. 3.

ARTICLE IX.

Odoacre traite avec Genſeric, députe à Zénon, fait tüer Bracila ; Népos appuyé par Zénon, tache en vain de ſe rétablir.

[ODOACRE fit dès cette année 476. quelque traité avec Genſeric.] ' Car ce Prince qui s'étoit rendu maître de toutes les Iſles qui ſont entre l'Italie & l'Afrique, lui céda la Sicile, hors quelque partie qu'il s'y réſerva ; mais ce fut à la charge qu'Odoacre lui en rendroit tous les ans un certain tribut. ' Les Vandales conſerverent toujours en Sicile le Château de Lilybée. ' Genſeric qui avoit auſſi fait la paix l'année précédente avec Zénon, tâchoit ſans doute à laiſſer ſon Etat paiſible à Huneric ſon fils, voyant bien qu'il étoit proche de ſa mort : Et il mourût en effet dès le mois de Janvier de l'année ſuivante.

Vict. V. l. 1. p. 5.
Pro. b. Vand. l. 1. c. 5. p. 347. a. b. c.
Buch. l. 19. c. 1. 2. p. 562.

L'AN DE JESUS-CHRIST 477. D'ODOACRE 2. B. L'an de J. C. 477.

Pasc. p. 324. 461. 581. *'Post Consulatum Basilisci & Armati.*

Cusp. p. 457. a. 'On cite des Annales de Jornande qu'Odoacre après s'être rendu maître de Rome, subjugua cette année la plus grande partie de l'Italie.

L'Orient qui étoit demeuré dans une grande paix durant 20. ans que l'Occident étoit agité par tant de renversemens, vit sa tranquillité troublée' par la revolte de Basiliſque, qui v. Zénon. obligea Zénon de se retirer en Isaurie sur la fin de l'an 475. Mais cet orage dura peu; & dès la fin de l'an 477. Zénon

Malc. p. 83. d. étoit maître absolu de tout l'Orient. 'Quand on sçut son rétablissement, Jule Népos [qui vivoit encore dans la Dalmatie,] lui envoya des Députés pour se réjouir de sa victoire, & en même tems pour le prier d'avoir compassion de son état, puisqu'il avoit éprouvé la même disgrace, & de l'assister d'hommes & d'argent pour se rétablir aussi dans son Empire.

d. 94. a. 'En même tems que ces Députés de Népos vènoient à Con-

p. 93. c. stantinople, il en vint d'autres envoyés par Odoacre, ' & par le Sénat de Rome, qui fut obligé à cela par Augustule, dit l'Historien. [Odoacre l'avoit sans doute fait agir en cette occasion, afin que sa rénonciation parût plus volontaire, & la

c. d. demande qu'il lui faisoit faire plus spécieuse.] 'Car les Députés du Sénat étoient chargés de dire à Zénon, que l'Occident n'avoit pas besoin d'avoir un Empereur particulier; que Zénon étoit assez capable de gouverner les deux Empires; que le Sénat avoit seulement choisi Odoacre pour prendre soin des affaires, comme il en étoit très capable; & qu'ainsi ils le prioient de lui donner la dignité de Patrice, & le gouverne-

Val. r. fr. p. 231. ment de l'Italie. ' On croit qu'ils rapportoient à Zénon les or-

Am. an. p. 482. a. nemens Impériaux [qu'Augustule avoit quittés] suivant ce que dit un ancien Auteur, qu'Odoacre avoit envoyé à Constantinople tous les ornemens du Palais. Les Députés d'Odoacre demandoient sans doute les mêmes choses que ceux du Sénat.]

Malc. 94. a. b. 'Autant que j'en puis juger par les termes de Malc l'Historien, lesquels me paroissent fort obscurs, Népos avoit déja donné la dignité de Patrice à Odoacre, afin qu'il le rétablît dans l'Empire: & Odoacre, sans songer à le rétablir, avoit pris le nom & les marques de cette dignité.' Il étoit néanmoins bien

L'an de J. C. 477. bien aiſe de la recevoir encore de Zénon, afin que ce lui fût un gage de ſon alliance, & qu'il n'eut rien à craindre de l'Orient. ' Les Rois de Bourgogne acceptoient volontiers des Empereurs de l'Orient le titre & le brevet de Comtes & de Généraux de leurs armées, [ce qui étoit au-deſſous du Patriciat.]' Gobaze Roi de Colchide avoit une Charge de Silentiaire dans le Palais de Juſtinien, & en recevoit les gages. Avit. ep. Procop. b. P. l. 2. c. 29. p. 165. c.

' La conformité d'un même malheur donnoit à Zénon de la compaſſion pour Népos: & d'ailleurs la femme de Népos étant niéce de Verine veuve de Leon dont Zénon avoit épouſé la fille, il étoit bien aiſe de ſuivre l'inclination que Verine avoit pour ſon neveu. Ainſi il répondit aux Députés du Senat qu'il trouvoit fort mauvais qu'après que l'Orient avoit donné Népos pour Prince, on eût eu la témérité de le chaſſer; & que puiſqu'il vivoit encore, le Senat n'avoit autre choſe à faire qu'à le recevoir, & à le rétablir dans ſa dignité. Pour les Députés d'Odoacre il leur dit qu'il eut volontiers envoyé le Patriciat à leur maître, ſi Népos ne l'eût prévenu: Qu'Odoacre avoit fort bien fait de le recevoir de la main de ſon Prince légitime, & de commencer par là à obſerver l'ordre & les régles de l'Empire: Qu'il eſpéroit qu'après cela, il recevroit bien-tôt comme Empereur celui de qui il avoit reçu cette dignité, & que c'étoit ce que la juſtice & la reconnoiſſance demandoient de lui. ' Il écrivit enſuite à Odoacre pour lui faire ſçavoir ce qu'il déſiroit qu'il fît; & dans cette lettre il le qualifia Patrice. [Ces réponſes nous peuvent faire juger de celle qu'il fit à Népos, laquelle n'eſt pas exprimée. On ne voit pas néanmoins que Népos ait tiré aucun fruit de cette bonne volonté de Zénon.]' L'an 479. le grand Théodoric traitant avec Zénon, ' s'offroit d'aller en Dalmatie pour conduire de là Népos [en Italie.]' Mais ce traité n'eut pas de lieu: & l'année d'après ' Népos fut tué dans la Dalmatie. ' Il paroît que ce qui reſtoit aux Romains dans l'Occident hors de l'Italie, reconnut Népos tant qu'il vécut. b. Val. r. fr. pag. 231. Male. p. 84. d. p. 85. Buch. l. 19. c. 2. §. 2.

[On voit ce me ſemble dans ces députations, & dans le jugement rendu par Zénon ſur la Provence après la mort de Népos, qu'Odoacre reconnoiſſoit en quelque ſorte l'autorité de l'Empire d'Orient.]' Un Auteur marque en effet que Zénon eut ſoin de protéger le Senat & le peuple de Rome, & que l'on voyoit ſes images dreſſées en divers endroits de la ville. b Candid. p. 19. b.

[Comme Zénon ne fut rétabli que vers le milieu, ou la fin de 477. on peut mettre les légations dont nous venons de parler ou cette année ou la ſuivante.] ' Mais ce qui appartient plus aſſurément à cette année, c'eſt la mort du Comte Bracila ou Bravila qu'Odoacre fit tuer à Ravenne ' l'onziéme de Juillet. ' Jornande dit qu'il le fit mourir pour donner de la terreur aux Romains. [Il en avoit aſſurément quelque meilleure raiſon.] Le nom de Bracila ſemble marquer que c'étoit quelque Barbare, & apparemment un Goth plûtôt qu'un Romain.

L'an de J. C. 477.

Marc. | Onu. ap. p. 57. Cuſp. Coſſ. p. 457. a. Jorn. d. Got. c. 46. p. 688.

ARTICLE X.

Mort de Népos: Odoacre maître de la Provence, la céde à Enric. Guerre en Dalmatie.

L'AN DE JESUS-CHRIST 480. D'ODOACRE 4, 5.

[NOus paſſons ici pluſieurs années, parce qu'elles ne nous fourniſſent rien pour l'Hiſtoire d'Odoacre & de l'Occident, & cela arrivera encore dans la ſuite. Nous y aurions pû marquer les Conſuls; mais il ſuffit qu'on les puiſſe trouver dans l'Hiſtoire de l'Empereur Zénon. Et ils ſont même preſque tous d'Orient. C'eſt-pourquoi nous croyons y pouvoir renvoyer pour ceux même de cette année & des autres, qui nous fourniront quelque choſe pour l'Hiſtoire d'Odoacre.]

Marc. Onu. p. 57. Am. p. 477. a. | Onu. p. 57. Marc. 16. Phot. c. 78. p. 272. c.

' Jule Népos fut tué en 480. comme nous venons de dire, ' le neuviéme jour de Mai dans une Terre qu'il avoit auprès de Salone en Dalmatie.' Il fut tué par Viator, & Ovide qui étoient auprès de lui " en qualité de Comtes. ' Nous avons dit que Male ſemble attribuer ſa mort aux intrigues de Glycere qu'il avoit dépouillé de l'Empire pour le faire Evêque de Salone. [Et cette profanation que Népos avoit faite du Sacerdoce, méritoit bien une punition particuliere. Il paroît qu'il conſerva juſqu'à la mort le titre d'Empereur, & l'eſpérance de l'être.

v. §. p. 121 ;

Candid. p. 19. c.

Comme Zénon l'a toujours favoriſé, & ainſi n'a pû appuïer Odoacre ' tant qu'il a vécu, nous ne pouvons mettre avant ce tems-ci] ce que dit un Hiſtorien, que les Gaulois étant en ſédition contre Odoacre, députerent à Zénon, qu'Odoacre lui

L'an de J. C. 480. envoya auſſi des Députés, & que Zénon ſe déclara en ſa faveur. ' Il y a quelque apparence que les villes qui reſtoient encore à l'Empire dans les Gaules, & qui ſe reduiſoient peut-être à une partie de la Provence, avoient reconnu le nom de Népos tant qu'il avoit vécu, & qu'après ſa mort Odoacre tâcha de ſe les aſſujettir. Elles eurent recours à Zénon ou pour n'obéir qu'à lui, ou pour avoir un Prince de ſa main. Mais Zénon jugea plus à propos de les obliger de ſe ſoumettre à Odoacre. Buch. p. 565. §. 12.

' Odoacre maître des pays qui ſont entre les Alpes & le Rhône, les céda aux Viſigots, qui par ce moyen étendirent leur domination juſques aux Alpes. ' Il ſemble néanmoins qu'Euric qui étoit en ce tems-ci Roi des Viſigots ait eu beſoin de quelque combat pour ſe rendre maître d'Arles & de Marſeille. ' Nous laiſſons à Bucherius à chercher pourquoi Odoacre abandonna ces pays, & pourquoi il les céda plûtôt aux Goths qu'aux Bourguignons. Proc. b. G. l. 1. c. 12. p. 341. d. Iſid. chr. Jor. r. Got. c. 47. p. 680. Buch. p. 566. §. 3.

' Il croit que les Bourguignons jaloux de cet avantage des Goths, & voulant y avoir quelque part, s'engagerent en la guerre que Jornande dit s'être émue entre deux nations. ' Jornande dit qu'Euric y ſubjugua les Bourguignons, [c'eſt-à-dire qu'il gagna ſur eux quelque victoire.] Ainſi s'il ne ſe rendit pas maître de toutes les Gaules, comme Jornande le prétend, il en partagea toutes les parties méridionales avec les Bourguignons. [Je croi que c'eſt particuliérement par le Concile d'Agde en 526. & par celui d'Epaune en 417. qu'on peut connoître les pays qui appartenoient à l'un ou à l'autre de ces peuples.] M. Valois marque ſur cela ce que contenoit le Royaume de Bourgogne, qui alloit environ à 28. villes ou diocèſes. Les Métropoles de Lyon, de Vienne, de Béſançon, de Tarantaiſe & d'Embrun étoient de ce nombre. §. 4. Jorn. p. 680. Not. G. p. 105.

[La marge de Victor de Tunes porte que les Goths prirent Arles & Marſeille en 470.] Mais il eſt viſible qu'ils n'avoient encore ni l'une ni l'autre en 475. Lorſqu'Euric les prit [ou les reçut d'Odoacre;] il revenoit d'Eſpagne où il avoit pris Pampelune & Sarragoce, s'étoit rendu maître de toute l'Eſpagne ſupérieure, & avoit renverſé la nobleſſe de la Taragonoiſe qui lui avoit voulu faire quelque réſiſtance: de ſorte qu'il étoit maître de toute l'Eſpagne, à la réſerve du peu que les Suéves y tenoient encore dans la Luſitanie & dans la Galice. Sid. l. 7. ep 6. 7. p. 184. 186.

L'AN DE JESUS-CHRIST 481. D'ODOACRE. 5, 6. L'an de J. C. 481.

Casd. 'Odoacre alla cette année combattre le Comte Ovide [qui après avoir tué l'année précedente Jules Népos, s'étoit apparemment rendu maître du pays :]' Et Jornande qui l'appelle Ovide, lui donne le titre de Roi. 'Odoacre le défit, & le tua.
Cuſp. p. 457. b.
Caſſiod.

L'AN DE JESUS-CHRIST 483. D'ODOACRE. 7, 8.

Conc. t. 4. p. 1334. c. 'Baſile Patrice, Préfet du Prétoire, & "Lieutenant du Roi Odoacre [à Rome.] 'Je penſe que c'eſt 'celui qui avoit été 'Conſul en 463. & qui eſt ſi fort loué par Sidoine ; [ou le jeune Baſile Conſul en 480.] 'Ce Préfet voyant le Pape Simplice mort" [à la fin de 482. ou au commencement de 483.] prétendit devoir être appellé pour l'élection de ſon ſucceſſeur : & il fit alors un décret pour défendre aux Papes même ſous peine d'anathéme, de ne rien aliéner des fonds donnés à l'Egliſe. Tout ſon procédé fut condamné en 502. ſous Simmaque par le Concile de Rome.
Bar. 483. §. 15.
Conc. p. 1335.
agens vices v. Sévére. 1.
v. Acace de G.

ARTICLE XI.

Mort d'Euric Roi des Viſigots : Ses mœurs : Perſécution qu'il fait à l'Egliſe : ſes loix : Sa femme & ſes enfans.

L'AN DE JESUS-CHRIST 484. D'OOACRE. 8, 9.

Iſid. chr. G. Jorn. r Got. c. 47. p. 680. Labb. Chr. 'EURIC Roi des Viſigots mourut l'an 484. à Arles dans la dix-neuviéme année de ſon regne [commencée en 466.] & dans la dixiéme de l'Empire de Zénon, à compter du mois de Novembre 474. auquel le jeune Leon ſon fils le laiſſa par ſa mort ſeul Empereur. [Ainſi Euric mourut avant le mois de Novembre, mais aprés l'onziéme de Septembre,] 'puiſque le Concile d'Agde fut tenu ce jour là en 506. l'an vingt-deuxiéme d'Alaric [ſon fils & ſon ſucceſſeur. C'eſt donc une faute à Saint Iſidore de ne lui donner que 17. ans, & une plus grande]' à Saint Grégoire de Tours de lui en donner 27. C'eſt encore une faute à la marge de Victor de Tunes d'avoir mis ſa mort en 485.
Conc. t. 4. p. 1394. c.
Gr. T. h. fr. l. 2. c. 20. p. 282. c.

1. On ne dit point néanmoins qu'il eût été Conſul. Eſt-ce qu'on n'a mis que les dignitez qu'il avoit alors?

L'an de J. C. 470. Ce Prince étoit, comme nous avons dit, monté ſur le trône par le meurtre de ſon propre frere, '& il gouverna ſes Sujets avec un ſceptre de fer. 'Il avoit lui-même toujours le fer & les armes ſur le dos & à la main, ne donnant jamais aucun repos à ſes voiſins, & cherchant toujours à rougir ſon épée dans le ſang de ſes ennemis. 'Il étoit effectivement "terrible dans la guerre, heureux dans ſes entrepriſes, d'un eſprit vif & pénétrant. Auſſi il étoit craint & redouté de tout le monde; mais en même tems fier & ſuperbe, comme l'Ecriture nous dépeint le Roi d'Aſſyrie.

Enn. v. Epi. p. 385. p. 384. armis potens. Sid. l. 7. ep. 5. p. 183. ibi. 8. ep. 3 p. 215. En. p. 385. Sid. p. 182.

'Sidoine décrivant vers l'an 476. la Cour de ce Prince à Bordeaux où il étoit pour lors, y repréſente les Saxons, les François, les Erules, les Bourguignons, les Oſtrogots; enfin les Romains & les Perſes, tous en poſture de vaincus ou de ſupplians; 'ſur quoi Buchérius s'étend amplement. [Nous avons vû en ſon lieu les conquêtes par leſquelles il s'étoit rendu maître de preſque toute l'Eſpagne, & environ de la moitié des Gaules, c'eſt-à-dire, de tout ce qui eſt enfermé entre le Rhône & la Loire, & même de la Provence.] C'étoit une grande tentation pour les foibles de voir un ſi méchant homme, & Genſéric qui n'étoit pas meilleur que lui, comblés de tant de proſpéritez, durant que tout l'Occident gémiſſoit dans les malheurs qui accabloient tous les autres. 'Mais ceux qui étoient éclairés de la lumiere du Ciel conſideroient qu'il n'eſt point permis à des hommes de ſe rendre juges de la conduite de Dieu, & de murmurer contre les ordres de la providence. „ Au contraire, dit Sidoine, ſi l'on y penſe bien, l'on „ verra qu'il eſt de l'ordre que cuiſant dans la fournaiſe de „ la Babylone de ce monde, nous pleurions comme Jérémie „ la Jeruſalem ſpirituelle avec de viſs ſanglots & de très pro„ fonds ſoupirs, & que l'Aſſyrien faſſe tout trembler par le „ faſte de ſa puiſſance ſouveraine, & oſe fouler aux pieds le „ Saint des Saints. Pour moi, dit ce Saint, quand je conſi„ dére les viciſſitudes des biens préſens & à venir, j'en ſouf„ fre avec plus de patience les calamitez publiques, tant par„ ce que je reconnois que quelques maux qui me puiſſent ar„ river, ils ſeront toujours au-deſſous des châtimens que je „ mérite, que parce que je ſçai qu'il n'y a point de meilleur „ reméde dour [guérir & purifier] l'homme intérieur, que „ lorſque l'homme extérieur eſt battu dans l'aire de cette vie „ par diverſes ſortes de ſouffrances. „

l. 8 ep. 9. p. 229. 230. Buch. p. 559. 561. Sid. l. 7. ep. 6. p. 182. 183.

Euric n'étoit pas ſeulement ſéparé de l'Egliſe Catholique [comme Arien,] mais il en étoit même ennemi, dans la perſuaſion qu'il avoit que Dieu accordoit à la pureté de ſa foi tant de proſpéritez dont il le combloit en ce monde, ſans conſidérer [qu'il ſe réſervoit à le punir d'autant plus ſévérement dans l'autre.] Il étoit ſi aigri contre l'Egliſe Catholique, qu'il n'en pouvoit pas ſeulement entendre parler; de ſorte qu'on ne ſçavoit s'il étoit plus le chef de ſa nation que de ſa ſecte. 'S Grégoire de Tours dit qu'il excita une perſécution entiere contre les Catholiques, juſqu'à faire fermer les Egliſes, & bannir, empriſonner, maſſacrer même les Evêques, les Clercs, & tous ceux qui s'oppoſoient à l'impiété Arienne. 'Néanmoins ſi Saint Grégoire n'a point eu d'autres mémoires pour cette perſécution, comme il y a bien de l'apparence, que la Lettre de Saint Sidoine qu'il cite, il pouſſe la choſe trop loin. ' Car Saint Sidoine dit ſeulement qu'Euric avoit banni deux Evêques, & qu'il ne ſouffroit point qu'on donnât des ſucceſſeurs à ceux qui mouroient.

L'an de J. C. 484.

Gr.T.h.fr.l.2. c.25. p.284.c.

Val.r.fr.p.330 240.

Sid.l.6.ep.6.p. 184.

[" Dès l'an 474.] 'Il dit que la plûpart des Egliſes étoient ſans paſteurs par cette raiſon, & que l'Epiſcopat y étoit fini avec la vie de leurs Evêques. Il en marque neuf nommément, Bordeaux, Périgueux, Rhodès, Limoges, "Mande, Eauſe, Bazas, Cominges, & Auch; & il dit que ce défaut d'Evêques entraînoit après lui la ruine de la Religion, puiſque c'eſt aux Evêques à donner les miniſtres inférieurs aux égliſes, & à ramener à la foi ceux qui s'en ſont écartés. Auſſi il dit que le Chriſtianiſme étoit preſque éteint dans ces diocèſes, n'y ayant perſonne pour veiller ni ſur les villes, ni ſur les paroiſſes de la campagne. Les bâtimens même des Egliſes tomboient en ruine dans les bourgs & les villages, ou demeuroient les uns fermés par les ſeuls buiſſons qui y croiſſoient, les autres ouverts aux troupeaux qui y venoient paître l'herbe juſques aux pieds du ſaint Autel. Dans les villes même il ſe trouvoit peu de monde aux aſſemblées. [Si les choſes étoient en cet état dès l'an 474. on peut juger combien les maux s'accrurent dans les dix années ſuivantes, Euric ayant toujours perſiſté, comme nous avons dit, à ne ſouffrir point qu'on ordonnât de nouveaux Evêques.] 'Les deux qu'il avoit déja bannis en 474. l'un auprès de ſon Evêché, l'autre plus loin, étoient Crocus, ["que quelques-uns font Evêque de Niſmes,] & Simplice [dont on ignore le ſiége.]

p.383.384.

v.S. Gabalitani. Convenæ.

p.484.

Note.

L'an de J. C. 484. v. Fauſte §. v. §. 10. Note 4.

'On croit que ce fut Euric qui "bannit Fauſte Evêque de Riès, après que la Provence fut tombée entre ſes mains ["en 480. au plûtôt. 'On prétend même qu'il a couronné du martyre divers Evêques de ce pays : ["mais on n'en donne aucune preuve conſidérable.] Nor. h. Pol. l. 2. c. 16. p. 297. Foroi. p. 111.

'S. Iſidore aſſure qu'Euric fut le premier qui donna aux Goths des loix par écrit, au lieu qu'ils n'avoient auparavant que des coutumes qu'ils obſervoient par tradition. 'On marque qu'on a encore aujourd'hui ces loix d'Euric, amplifiées par les Rois Goths ſes ſucceſſeurs. 'Leuvigilde en corrigea pluſieurs. 'Il employoit pour dreſſer ſes loix la plume de Leon ſon Miniſtre 'très-habile dans la Juriſprudence. ' Sidoine parle des loix de Théodoric. [Et l'un des deux Princes de ce nom peut avoir fait divers réglemens ſans qu'ils ayent été écrits.] 'Mais le P. Sirmond aime mieux croire qu'ils étoient écrits, & que ce qu'Euric a fait le premier a été de rédiger en un corps les loix des Goths. 'Il y a quelque tradition parmi les Eſpagnols, qu'Euric employa pour faire ſes loix 70 Evêques; [c'eſt-à-dire apparemment plus qu'il n'y en avoit dans tous ſes Etats.] 'Entre ces Evêques ils mettent un S Sévére Evêque de Barcelone, qu'il fit depuis mourir vers l'an 480. à cauſe de ſon zéle pour la foi, & avec lui un payſan nommé Emetere. Bollandus rapporte aſſez amplement ce qu'on en dit. [Je n'y vois rien de certain, & il y a pluſieurs circonſtances fort peu probables.] 'On honore S. Sévére le 6 de Novembre, & S. Emetere le 3 de Mars dans une Paroiſſe du Diocèſe de Barcelone dont il eſt Patron ſous le nom de S. Madi. [Ni l'un ni l'autre n'eſt marqué dans Ferrarius.] Iſid. chr. G. Caſtel. p. 474. Iſid. chr. G. Sid. l. 8. ep. 13. p. 215. Carm. 23. p. 412. Sid. l. 2. ep. 1. p. n. p. 24. Boll. 8. mart. p. 244. c. p. 244. 245. p. 234. §. 2. §. 8.

'Euric avoit épouſé une nommée Ragnahilde fille d'un Roi. ['Il eut pour fils & pour ſucceſſeur Alaric dont nous ne parlerons pont ici.] 'Il paroît auſſi qu'il eut une fille mariée à un Prince Barbare nommé Sigiſmer. Selon la deſcription que Sidoine fait de ce Sigiſmer qu'il avoit vû, ' M. Valois croit que c'étoit un François à qui Euric donnoit ſa fille pour s'unir avec cette nation. 'Il cultivoit de même l'amitié des Erules, des Warmes & des Turingiens envoyant des préſens à leurs Rois, & empêchant ſouvent que les autres peuples voiſins ne leur fiſſent la guerre. Sid. l. 4. ep. 8. p. 97 98. n. p. 44. ep. 20. p. 115. Val. r. fr. pag. 219. 220.

L'an de J. C. 487.

ARTICLE XVII.

Odoacre défait & prend Fava Roi des Ruges, tranſporte en Italie les habitans de la Norique.

L'AN DE JESUS-CHRIST 487. D'ODOACRE 11, 12.

Caſd. | Onu. app. 57. Boll. 8. jan. p. 488. §. 15. §. 51. §. 10. §. 11. §. 51. §. 53. §. 55. 8. §. 54. §. 54. Caſd. | Onu. ap. p. 57. 161. Boll. §. 54. Boll. §. 15-48. §. 48. Caſd. | Onu. p. 57. Boll. p. 489. a.

'ODOACRE fit cette année la guerre dans la Norique contre les Ruges : [voici quelle en fut l'occaſion.] 'Flaccitée Roi des Ruges laiſſa après lui deux fils, l'un nommé [1] Fava & Feleétée, '& l'autre appellé Fredéric. Fava fut Roi des Ruges après ſon pere, & donna à Fredéric la ville de Favianes ſur le Danube, '& près d'un petit ruiſſeau appellé Dicuntia plus de '40 lieues au deſſous de Paſſau [près de 20 lieues au deſſus de Vienne en Autriche,] '& à deux lieues d'une petite ville appellée Burgum. 1. cent milles. Note 5.

'S. Séverin étant prêt de mourir dans ſon monaſtére, qui n'étoit pas loin de Favianes, recommanda extrémement à Fredéric qui l'étoit venu viſiter, de ne point toucher quand il ſeroit mort aux biens qu'on lui avoit confiés pour les pauvres, s'il ne vouloit éprouver la colere de Dieu dès ce monde même. Fredéric témoigna avoir même horreur de cette penſée. 'Cependant le Saint étant mort le 8 Janvier 'de l'an 482. 'Fredéric vint lui-même piller tout ce qui étoit dans ſon monaſtére juſqu'aux vaſes ſacrés qu'il fit prendre ſur l'autel, ſans être arrêté par un miracle viſible que Dieu fit pour venger ce ſacrilége, & qui convertit celui qui en avoit été le miniſtre. Mais avant que le mois fût paſſé, Fredéric fut tué par un autre Fredéric ſon neveu fils de Fava.

'Eugippe dans la Vie de S. Séverin dit que ce fut pour ce ſujet qu'Odoacre fit la guerre aux Ruges: [ce que je voudrois qu'il eût expliqué davantage.] 'Il les vainquit cette année dans une bataille donnée le 15 de Novembre, 'où Fava même fut pris & emmené priſonnier avec ſa femme Giſa, 'femme extrémement cruelle & ennemie des Catholiques. 'Et S. Séverin lui avoit prédit aſſez clairement que ſes injuſtes violences la réduiroient elle & ſon mari dans cet état. Paul Diacre parle de cette guerre, & dit qu'Odoacre y mena non ſeulement les Italiens

1. 'On l'appelle auſſi Feban, 'Favieu, Fethia, Feltée, &c.

L'an de J. C. 487. Italiens, mais auſſi pluſieurs nations Barbares qui lui obéiſſoient, comme les Erules, les Turcilinges, & même une partie des Ruges: [c'eſt-à-dire qu'il avoit des troupes de ces nations, mais non pas qu'il fût maître de leurs pays, comme cet Auteur le ſemble croire.] Il ajoute qu'Odoacre étant entré dans le pays des Ruges, les défit entiérement, tua leur Roi Fava, ravagea tout le pays, & en emmena en Italie un nombre infini de captifs.

L'AN DE JESUS-CHRIST 488. D'ODOACRE 12, 13.

'Frédéric fils de Fava s'étoit ſauvé de cette ruine générale de ſa famille par la fuite & en abandonnant ſon pays. Il y revint bientôt, [lorſqu'Odoacre s'en fut retourné en Italie.] 'Mais dès qu'Odoacre ſçut ſon retour, il envoya contre lui de grandes troupes ſous la conduite d'Aonulphe ſon frere, 'que S. Iſidore appelle Onoülphe. 'Frédéric fut donc obligé de fuir une ſeconde fois, & il ſe retira à Noves dans la Méſie auprès du grand Théodoric. 'Un Auteur anonime marque cette double victoire d'Odoacre ſur les Ruges, qui furent, dit-il, entiérement exterminés.

Boll. §. 54. 55. — §. 55. — Iſid. chr. G. p. 721. — Boll. §. 55. — Am. an. pag. 478. d.

'Nous verrons quelques troupes de cette nation à la ſuite de Théodoric, qui après les avoir laiſſées deux ans dans Pavie, les renvoya en leur pays à leurs familles. ' Procope témoigne auſſi que Théodoric s'unit tout d'abord les Ruges qui ſe joignirent à ſon armée & le ſuivirent en Italie. [C'étoient apparemment ceux que Frédéric avoit ramaſſés.] 'Ennode en parle comme de gens barbares entre les Barbares mêmes, d'un naturel cruel & farouche, incapable de reſpect, de crainte & d'amour même pour leurs Princes, & ſur-tout pour des Romains, des Catholiques & des Prêtres. [C'eſt ce qui ne reléve pas peu la gloire de S. Séverin, à qui les Rois Ruges obéiſſoient avec un entier reſpect. Ceux qui revinrent d'Italie ne purent occuper qu'une partie de leur pays,] 's'il eſt vrai, comme le prétend Paul Diacre, qu'après la défaite de Fava le pays des Ruges ait été occupé par les Lombards. 'Et il en demeura toujours quelques-uns en Italie, qui ne s'allioient par le mariage avec aucune autre nation.

Enn. v. Epi. p. 392. 393. — Proc. b. G. l. 3. c. 2. p. 470. b. — Enn. ut ſup. — Lang. l. 1. c. 19. p. 757. — Proc. b. G. l. 3. c. 2. p. 470. b. c.

[Quoique la défaite des Ruges ait dû rendre Odoacre redoutable aux Barbares de ces quartiers-là, cependant il crut qu'il valoit mieux leur abandonner le pays, que de s'engager aux ſoins & aux dépenſes qui étoient néceſſaires pour le défen-

Boll. §. 55. dre contre leurs courſes continuelles. ['Ainſi il ordonna à Aonulphe d'en retiter tous les habitans pour les amener en Italie. Le Comte Pierius fut chargé de faire exécuter cet ordre, & les habitans y obéirent avec joie, croyant ſortir de la ſervitude de Pharaon en quittant un pays que les Barbares couroient & ravageoient tous les jours. On les diſperſa en divers endroits de l'Italie, où s'ils s'établirent avec tout ce qu'ils §. 49. avoient pû tranſporter de leurs biens. [Et l'Italie ne laiſſa pas §. 39. 49. après cela de demeurer encore fort dépeuplée.] 'S. Séverin avoit prédit cette délivrance des peuples de la Norique; & il avoit recommandé que l'on en tranſportât auſſi ſon corps, §. 55. 57. 'ce qu'on ne manqua pas de faire. La Norique demeura ainſi toute déſerte, enſorte que les Barbares y fouilloient avec une entiere liberté juſques dans les tombeaux des morts pour y Am. p. 479. d. chercher de l'argent. 'Pierius étoit Comte des Domeſtiques Onu. ap. p. 57. ſous Odoacre en 490. 'Le pont Apollinaire fut brûlé cette Buch. cycl. p. année la nuit du [16 ou 17 d'Avril,] qui étoit la nuit ſo- 63. lemnelle de Pâque. [Je ne ſçai ſi ce ſeroit à Rome ou à Ravenne où le nom de S. Apollinaire étoit célébre.]

L'an de J. C. 489.

ARTICLE XIII.

Théodoric défait Odoacre près d'Aquilée & près de Vérone : Tufa abandonne Odoacre, & puis reprend ſon parti.

L'AN DE JESUS-CHRIST 489. D'ODOACRE 13, 14.

[NOUS ne prétendons point faire ici l'hiſtoire du grand Théodoric, mais marquer ſeulement comment il conVal. r. fr. pag. quit l'Italie, pour achever l'hiſtoire d'Odoacre.] 'Il fut porté 243. 244. à cette conquête & par ſon ambition propre & ſans doute auſſi Enn. de Theo. par les ſollicitations de Frédéric. 'Car on croit qu'Ennode marp. 298. que la défaite des Ruges & la mort de Fava, lorſqu'il dit qu'Odoacre s'étoit attiré la guerre des Oſtrogots par celle qu'il avoit faite à d'autres, & par le carnage des parens de Théodoric. [Zénon qui gouvernoit encore l'Orient, conſentit ſans peine que Théodoric allât conquérir l'Italie, afin d'être délivré d'un Prince dont il rédoutoit la puiſſance & le courage, ayant fait trop d'épreuves de l'un & de l'autre.

p. 298. 301. 'Nous ne marquons pas ici] ce que fit Théodoric avant que

L'an de J. C. 489. d'arriver en Italie. 'Il y entra avec l'armée des Oſtrogots l'an 489. 'du côté de la Vénétie. 'S'étant avancé juſqu'au pont de la riviere de Sonce, 'aujourd'hui la Zonzo qui paſſe un peu à l'Orient d'Aquilée, 'il s'y arrêta pour faire repoſer ſes troupes. 'Odoacre s'avança auſſi juſques-là avec toutes ſes forces, ou plûtôt il l'y attendoit 'ſelon Ennode, avec une armée ramaſſée de toutes ſortes de nations, où l'on voyoit même, dit-il, pluſieurs Rois. Mais le grand nombre y produiſit la confuſion, & la diverſité des nations celle des penſées & des volontez. Ils ſe donnerent bataille en cet endroit. Odoacre vaincu fut obligé de ſe retirer; '& Théodoric entra dans ſon camp le 28 jour d'Août, 'quoiqu'il fût défendu par la riviere, & qu'Odoacre eût employé beaucoup de tems à le fortifier. 'Il ſemble que Théodoric ait remporté cette victoire ſans beaucoup de peine.

Marc. | Caſd. Jorn. r Got. c. 57. pag. 697. p. 697. | Caſd. l. 1. ep. 18. Sanſon. Jorn. p. 697. 697. | Caſd. | Am. p. 479. b. Enn. de Theo. p. 301. 301. Jorna. | Caſd. Am. Onu. ap. p. 57. Enn. p. 301. p. 302.

'On vit ainſi la vérité de ce que S. Séverin avoit prédit à beaucoup de perſonnes de qualité qui s'entretenoient un jour en ſa préſence du Roi Odoacre, & lui donnoient, comme c'eſt l'ordinaire, de grandes louanges mêlées de flatteries: le Saint leur demanda de qui ils parloient; & l'ayant appris, il dit ces paroles: Odoacre regnera ſans perte treize à quatorze ans. [Il avoit été déclaré Roi, comme nous avons dit, le 23 d'Août en 476. Ainſi il commençoit ſa quatorziéme année lorſqu'il fut défait par Théodoric. Il ſe défendit encore durant quatre ans. Mais ſi l'on pouvoit dire qu'il vivoit, on pouvoit dire qu'il ne regnoit plus. Il eſt remarquable encore qu'ayant fait mourir Oreſte le 28 d'Août, ce fut ce jour-là même qu'il fut vaincu par Théodoric.] Boll. 8. jan. p. 494. §. 50.

'Il ne s'abbatit pas néanmoins pour cette premiere défaite. Il ſe retira à Vérone, où il ſe campa dans une plaine auprès de la ville; Théodoric l'y pourſuivit, & il y eut en cet endroit une ſeconde bataille, 'apparemment le 27 ou le 30 de Septembre. Il s'y fit un grand carnage de part & d'autre: 'mais enfin Odoacre y fut encore vaincu, & y perdit un grand nombre de ſes gens. 'Ennode décrit aſſez au long cette bataille, mais en panégyriſte de Théodoric. Aprés cette ſeconde défaite Odoacre fut obligé de ſe retirer à Ravenne; 'de ſorte que Théodoric eut la liberté de faire de grands progrès dans l'Italie. 'Il vint enfin juſqu'à Milan 'qui ſe rendit à lui, & Pavie fit la même choſe. Am. an. pag. 479. b. | Caſd. Am. an. pag. 479. b. b. Caſd. Jor. p. 697. Enn. de Th. p. 303. 304. Am. p. 479. c. Jorn. p. 697. Am. p. 479. c. Enn. v. Epi. p. 390.

'Il arriva en même tems que Tufa Général des armées d'O- de Th. p. 305. Am. p 479. c.

doacre depuis le premier d'Avril, ſe donna à Théodoric avec la plus grande partie des troupes qu'il commandoit. Théodoric l'envoya auſſi-tôt avec un de ſes Comtes pourſuivre Odoacre à Ravenne. Odoacre étoit ſorti de la ville, & s'étoit avancé juſqu'à Faenza, où Tufa l'aſſiégea avec les troupes que Théodoric lui avoit données. 'Mais comme il étoit accoutumé à la trahiſon, il reprit le parti d'Odoacre avec toutes les troupes qu'il lui avoit enlevées; & lui livra le Comte [& les autres] que Théodoric lui avoit joints, leſquels furent mis dans les fers & menés captifs à Ravenne. [Tufa n'avoit peut-être pas été récompenſé de Théodoric comme il croyoit le mériter.] 'Car ce Prince généreux, qui releve ſi fort la fermeté avec laquelle le Patrice Libere avoit ſoutenu contre lui le parti d'Odoacre juſqu'à la derniere extrémité, [n'étoit pas pour eſtimer beaucoup la légéreté de Tufa. Mais il eut tort de ſe fier à un traître.]

L'an de J. C. 490.

ibid. | Enn. v. Epi. p. 309. |

Caſſ. l. 2. ep. 16. p. 38.

'Il ſemble, ſelon Ennode, que Théodoric n'avoit pas envoyé contre Odoacre toutes les troupes qui s'étoient rendues à lui avec Tufa, mais qu'il en avoit diſperſée une partie en divers endroits; & que lorſqu'il eut ſçu que Tufa avoit repris le parti d'Odoacre, il fit maſſacrer par un ordre ſecret toutes ces troupes dans leurs quartiers, de peur qu'elles n'imitaſſent la perfidie de leur Général. 'Dieu punit ainſi les maux que ces troupes faiſoient ſouffrir depuis ſi long-tems à l'Italie. [Car c'étoient apparemment ces Barbares qui ſous la conduite de Ricimer avoient faits & défaits tant d'Empereurs.

Enn. de Th. p. 305-306.

p. 306.

La trahiſon de Tufa fut peut-être bien-tôt ſuivie de celle de Frédéric,] 'qui viola auſſi la foi qu'il avoit promiſe à Théodoric, & prit le parti de ſes ennemis. Mais il ſe brouilla depuis avec eux, & ils en vinrent même aux armes. Frédéric eut d'abord de l'avantage; mais enſuite il fut vaincu. [On ne marque point ce qu'il devint. Nous avons vû] 'que Théodoric avoit en 492. dans ſes troupes quelques compagnies de Ruges.

p. 306. 307.

v. Epi. p. 392. 393.

Dès que ce Prince eut appris que Tufa l'avoit abandonné, il ramaſſa toutes ſes troupes & ſe retira dans Pavie, 'qui, comme nous avons dit, étoit forte en ce tems-là. 'Mais elle ſe trouva bien petite pour un ſi grand nombre de perſonnes, 'd'autant plus que les Oſtrogots menoient avec eux leurs femmes, leurs enfans & tout ce qu'ils poſſédoient.

p. 390. 391. p. 386. p. 391. Proc. b. G. l. 1. c. 1. p. 308. d.

1. Nous voudrions pouvoir dire que Tufa ſe donna à Théodoric le 1 d'Avril. Et le texte le ſouffre aiſément; mais nous ne voyons pas moyen de l'accorder avec l'hiſtoire.

L'an de J. C. 490.

ARTICLE XVI.

Milan & toute la Ligurie ravagée par Odoacre, par Théodoric, par les Bourguignons: Théodoric aſſiſté par les Viſigots défait encore Odoacre & l'aſſiége trois ans dans Ravenne.

L'AN DE JESUS-CHRIST 490. D'ODOACRE 14, 15.

[ODOACRE après avoir regagné Tufa & les troupes qu'il commandoit, s'étoit avancé juſqu'à Crémone.] ' Il quitta cette année Crémone pour marcher du côté de Milan. ' On croit qu'il prit cette ville, & que ce fut alors qu'arriva ce que dit Ennode: ' que l'irruption & la violence des ennemis diſſipa de côté & d'autre comme un troupeau de brebis le peuple fidéle de Milan, en ſorte que la ville demeura toute déſerte; que Laurent le ſaint Paſteur de cette Egliſe non ſeulement ſouffrit toutes ſortes de tourmens en la perſonne de tous ſes diocéſains, mais qu'il fut pris lui-même, & éprouva dans un âge fort avancé toutes les rigueurs de la faim, du froid, & divers autres ſupplices que la cruauté des ennemis lui fit endurer. Enfin néanmoins le nom Romain fut rétabli dans ſa vigueur [par la victoire de Théodoric.] Laurent remis en liberté revint à Milan, & rétablit la ville en ſon ancienne ſplendeur. ' Ennode dit autre part que lorſque Théodoric vint en Italie, ſes ennemis y mettoient toutes choſes dans un déſordre ſi effroyable, que la faim faiſoit mourir ceux qui s'étoient échappés à l'épée; que l'argent s'ouvroit les chemins ſur les plus hautes montagnes & les portes des plus fortes citadelles, & que ceux qui étoient poſtés dans les lieux les plus avantageux, y étoient aſſiégés par l'indigence d'une maniere plus cruelle que toute la rigueur des armes. [Je penſe que les troupes de Théodoric ne faiſoient pas moins de dégât que les autres, quand elles étoient les plus fortes.]

Amm.an.pag. 479.d.

Enn. n. p. 57. de Laur. pag. 465.

p. 467. euchar. p 434.

' On ajoute à cela ce que dit encore Ennode des ravages des Bourguignons dans la Ligurie. Car voulant profiter de l'occaſion que leur offroit une guerre ſi obſtinée, [ou étant appellés par l'un des deux partis, & plûtôt par Odoacre que par Théodoric,] ' ils entrerent dans la Ligurie, y firent de grands dégâts, & en emmenerent un fort grand nombre de captifs, ' après y en avoir tué beaucoup d'autres. ' Ils firent avec d'au-

Val. r. fr. pag. 244. Buch. p. 576. §. 2.

Enn. v. Epi. p. 398. 404.

p. 405. p. 404.

tant plus de facilité, qu'on étoit accoutumé à les regarder comme amis, & même comme les défenſeurs des Romains : de ſorte que perſonne ne les fuyoit. [a] Ils laiſſerent la Ligurie toute déſerte ; & il n'y avoit plus perſonne en bien des endroits pour y cultiver les terres. Je ne ſçai ſi on ne pourroit point rapporter aux Bourguignons le ſaccagement de Milan, & les mauvais traitemens que l'Evêque Laurent y ſouffrit : [b] Gondebaud voulant excuſer cette hoſtilité, dit qu'il avoit voulu agir en ennemi déclaré contre le Roi d'Italie qui s'étoit mocqué de lui par une fauſſe alliance. Il ſemble dire que ce Roi étoit Théodoric.

L'an de J. C. 490.

[a] p. 390. 405.

[b] p. 406.

[c] Bar. 489. §. 13.

[c] On croit que les Evêques commencerent alors à fortifier des châteaux pour ſervir de retraite aux peuples contre les violences des ſoldats, & on marque qu'Honorat Evêque de Novare en fit bâtir un.

[d] Enn. v. Epi. p. 395.

[d] Odoacre ne laiſſa pas Théodoric en repos dans Pavie, où il s'étoit retiré. Il l'y aſſiégea, & ſes troupes étoient les plus nombreuſes ; mais Dieu ſe déclara viſiblement contre lui. L'air, le beau tems, la pluye, tout ſe trouvoit oppoſé à ſes deſſeins. Ses ſoldats mêmes ſe battoient & s'entretuoient les uns les autres.

Théodoric ne ſe contentoit pas de ſe bien défendre dans Pavie. Voyant ſon parti fort affoibli par la trahiſon de Tufa, il eut recours à Alaric Roi des Viſigots. Comme les Viſigots & les Oſtrogots ne compoſoient dans leur origine qu'une même nation, & que les Viſigots avoient reçu parmi eux, il n'y avoit encore que ſeize ans, un aſſez grand nombre d'Oſtrogots avec Videmir leur Chef, couſin germain de Théodoric, [e] ils ne manquerent point de lui envoyer du ſecours. [Ainſi Théodoric étant ſorti de Pavie, ſe mit en campagne.] [f] Les deux armées ſe rencontrerent ſur la riviere d'Addua, où ſe donna un grand combat. Beaucoup de perſonnes y furent tuées de part & d'autre ; mais Odoacre fut vaincu pour la troiſiéme fois & contraint de s'enfuir encore à Ravenne, [g] laiſſant néanmoins des garniſons dans les endroits les plus forts. [h] Cette bataille eſt marquée l'onziéme d'Août. Odoacre y perdit entr'autres Pierius qui avoit la qualité de Comte des Domeſtiques.

Am. an. pag. 479. d.

[e] d. | Caſd.

[f] Proc. b G. l. c. 1. p. 309. a. Am. p. 479. d.

[g] d. Caſd. | Jor. r. Got. c. 57. p. 697.

[h] Jorn. p. 697.

[h] Théodoric pourſuivit en diligence Odoacre dans Ravenne, & y forma le ſiége, plaçant ſon camp au lieu appellé la Pinaie, environ à trois milles de la ville. [i] Odoacre ne manqua pas auſſi de ſe bien fortifier dans Ravenne, d'où il faiſoit ſou-

[i] Jorn. p. 697.

L'an de J. C. 490. vent des ſorties durant la nuit qui incommodoient beaucoup les Goths. ' Il ſe défendit ainſi avec beaucoup de courage durant trois ans. ' On marque particuliérement que le 10. ou le 1. 15. Juillet 491. il ſortit la nuit avec les [1] Erules, & Libila ou Levilla chef de ces troupes, & entra juſques dans le camp de Théodoric à la Pinaie, au lieu appellé le point blanc. Il y eut un rude combat, & beaucoup de morts de part & d'autre. Mais Odoacre fut néanmoins enfin vaincu, & contraint de ſe renfermer dans Ravenne. Libila même fut tué dans la retraite en paſſant la riviere de Véjente. '[Ennode ſemble avoir voulu marquer ce combat] lorſqu'il parle de la défaite des Erules.

ibid. | Am. p. 480.
Am p. 480. a. b. | Casd Onu. ap. p. 57.
En de Théod. p. 306.

ARTICLE XV.

Théodoric devient maître de l'Italie : Odoacre ſe rend, & eſt tué.

[THEODORIC ſe voyant plus aſſuré par cette nouvelle victoire, laiſſa ſon armée devant Ravenne,]' & alla attaquer les places où Odoacre avoit mis des garniſons. Elles ſe rendirent toutes, hors celle de Céſene [dans la Romagne] à 15. lieues de Ravenne, [ou plûtôt à ſix.]' Toute l'Italie ſe ſoumit à lui, & le reconnut pour ſon Seigneur: [ce qui ne ſe fit ſans doute que peu-à-peu, & aſſez tard.] Car le Pape Gélaſe dont Baronius ne met l'élection que le 2 Mars 492.' dit qu'il fut obligé de réſiſter à Odoacre qui tenoit alors le Royaume d'Italie, ' ſur une choſe qu'il demandoit contre la raiſon.

Proc. b. G. p. 309. a.
Jorn. p. 697.
Bar. 492. §. 6.
Conc. t. 4. p. 1208. d. Onu. ap. p. 57.

[Je ne ſçai s'il ne faudroit point rapporter à ce tems-ci ce que nous avons dit ſur l'an 477.] ' qu'Odoacre avoit envoyé à Conſtantinople tous les ornemens du Palais: [& dire que ſe voyant aſſiégé & preſſé dans Ravenne, il envoya tout ce qu'il put trouver de préſens à Zénon ou à Anaſtaſe qui lui ſuccéda en 491. pour obtenir ſa protection & ſon ſecours contre les Goths.]

Am. an. p. 482.

' On trouve que Théodoric étoit à Pavie le 31. Août d'après la ſortie du 10 Juillet. Il retourna au ſiége de Ravenne 2. le 29 Août [2] [492.] & ſe campa au lieu appellé le petit Pa-

Onu. ap. p. 57.

1. Seroit-ce ſur cela qu'on l'auroit fait Roi des Erules?
2. La Chronique qui marque ce fait, le met ſous le Conſulat d'Albin, c'eſt-à-

Jorn. p. 697. lais. ' Il étoit alors maître de toute l'Italie : & Odoacre n'avoit l'an de J. C. 490. plus pour lui que la ville de Ravenne, avec les troupes étrangeres, & quelques Romains qui y étoient enfermés comme lui depuis trois ans. ' Il y étoit preſſé & par l'ennemi au dehors, & par la famine au dedans. ' On marque que le boiſſeau de froment y monta juſqu'à ſix pieces d'or. ' Mais les Goths de leur côté ſe laſſoient des fatigues d'un ſiége de trois ans. ' On commença donc à traiter d'accord par le moyen de l'Evêque de Ravenne, ' nommé Jean, qu'on marque être mort en 494. & on a encore l'acte original d'une donation qui lui fut faite le 2 Janvier 491. ' Jornande Goth dit qu'Odoacre députa à Théodoric, & le ſupplia de lui accorder la vie. ' L'accord fut conclu le 27 Février de l'an 493. ' & Théodoric promit avec ſerment de conſerver la vie à Odoacre. Procope dit que l'on convint que Théodoric & Odoacre vivroient [1] également enſemble dans Ravenne, ce qui n'eſt pas aiſé à comprendre. ' Odoacre donna en ôtage ſon fils nommé Thélan: ' & ainſi Théodoric [entra comme victorieux] dans Ravenne ' par le port de Claſſe le 5 de Mars.

p. 698. | Proc. p. 309. d. Am. p. 480 a. Proc. p. 309 d. d. Ugh. t. 2. p. 333. d. Mabil. it Jt. p. p. 201. Jorn. p. 698. Onu. p. 57. Caſd. Am. p. 480. b. Jorn. p. 698. Proc. b. G. l. 1. c. 1. p. 310. a. Am. p. 488. b. b. Caſd. Onu. ap. p. 57.

' Il ne garda guéres ce qu'il avoit promis à Odoacre ; car peu de jours après, ' ayant prié Odoacre de venir manger avec lui, ' il le tua de ſa main [2] dans le Palais. On prétend qu'il avoit découvert qu'Odoacre le vouloit tuer lui-même. ' Mais les morts ſont toujours coupables. ' Marcellin dit que Théodoric l'avoit attiré & trompé par ſes parjures.] Jornande même témoigne qu'on le tenoit pour ſuſpect, parce qu'on vouloit qu'il le fût. [Il avoit regné 13. à 14 ans paiſible & victorieux, comme Saint Séverin l'avoit prédit. Que ſi l'on veut étendre ſon regne juſqu'au 5 de Mars 493. il aura regné 16. ans & demi & quelques jours.]

Am. | Onu. Proc. b. G. l. 1. c. 1. p. 310. a. Iſid. chr. G. p. 721. Caſd. l. 2. ep. 26. p.

' Dès le même jour qu'il eut été tué, on tua auſſi tous ceux de ſa Cour que l'on put trouver, & avec toute leur race. ' Théodoric mit dans ſes troupes ceux qui reſterent des Barbares qui l'avoient ſuivi. ' On marque qu'Aonulphe frere d'Odoacre ayant été vaincu par Théodoric, alla chercher ſa ſureté au délà du Danube. ' Libére Officier ſous Odoacre ne

dire en 493. Mais la ſuite de l'Hiſtoire & de cette Chronique même montre que ce ne peut pas avoir été plus tard qu'en 492.

1. ἐπὶ τῇ ἴσῃ ὁμοίᾳ δίαιτᾳ

2. L'Anonyme dit *in Palatio* ..... in Lauretum. Etoit-ce un bois de lauriers planté dans le jardin du Palais?] Marius dit auſſi qu'il fut tué *in Lauretto*.

ceſſa

An de J. C. 469. ceſſa de le défendre qu'en le voyant mort : & ſa fidélité fut eſtimée & honorée par Théodoric, généreux d'un côté, & cruel de l'autre. ' Voilà quelle fut la fin de cette longue & malheureuſe guerre, qui ruina toutes les villes de la Ligurie ; ' & où Théodoric demeura enfin victorieux, parce que Dieu combattit pour lui.

Enn. v. Epi. ſ. 393.

p. 395.

HISTOIRE DES BRETONS;

Où l'on rapporte les changemens arrivés dans la grande Bretagne durant le V. ſiécle.

[L'ISLE que nous appellons aujourd'hui la grande Bretagne de ſon ancien nom, & qui eſt partagée entre les deux Royaumes d'Ecoſſe & d'Angleterre,] commença d'être attaquée par les Romains du tems de Jule Céſar, qui y fit une deſcente. " Auguſte crut devoir ſe contenter d'en avoir les peuples pour amis, jugeant que la conquête d'un païs ſi éloigné ſeroit plus déſavantageuſe qu'utile à l'Empire. [Caius l'entreprit, & auſſi-tôt n'y ſongea plus. Claude qui n'avoit pas aſſurément la prudence d'Auguſte, fut plus hardi que lui, " porta ſes armes dans ce pays, s'en aſſujettit une partie, & en fit une province de l'Empire qu'il falloit enſuite défendre, quoi qu'il en coûtât.

Tacit. v. Agr. c. 13. p. 243.

v. Caius. §. 18.

v. ſon titre.

" Agricola conquit même l'Iſle toute entiere ſous Domitien: mais cela ne dura pas. Les peuples les plus ſeptentrionaux, dont les plus célébres étoient les Pictes, les Calédoniens, & les Méates, ſe maintinrent toujours en liberté, & ils faiſoient même ſouvent des courſes ſur ceux qui obéiſſoient à l'Empire: de ſorte que les Romains étoient obligés de faire de longues murailles qui traverſoient toute l'Iſle dans les endroits les moins larges; & ils ne pouvoient néanmoins arrêter leurs courſes, non plus que celles des Saxons, & de quelques autres peuples d'Allemagne qui y faiſoient des deſcentes par mer pour la piller.]

v. Domitien.

Bed. hiſt. c. 12. ' Les choſes demeurerent en cet état " juſqu'en l'an [409. auquel tout l'Empire d'Occident étoit dans le dernier déſordre, & par les ravages des étrangers, & par la rebellion des Sujets.] ' Les habitans de la grande Bretagne y furent auſſi attaqués par les Barbares de l'Allemagne; [& ſe voyant aban-

Zoſ. l. 6. f. 827.

v. Honoré. §. 28.

Ibid. §. donnés des troupes Romaines, "que le tyran Conſtantin avoit tranſportées deux ans auparavant dans les Gaules,] ils ſe ſéparerent de l'Empire, dit Zozime, ne voulurent plus reconnoître ſes loix, formerent un corps à part, prirent les armes pour ſe défendre eux-mêmes contre ceux qui les attaquoient, & délivrerent leurs villes de leurs inſultes. ' Honoré même qui portoit alors le nom d'Empereur, autoriſa en quelque ſorte leur conduite, en écrivant à leurs villes de ſe défendre elles-mêmes. ' Et depuis ce tems-là les Romains ne purent plus recouvrer cette Iſle. ' Béde dit qu'ils ceſſerent d'y regner depuis la priſe de Rome par Alaric l'an 1164. de la fondation, [ou plûtôt l'an 1163. Car il eſt certain qu'elle fut priſe en 410.]

p. 830. Proc. b. Vand. l. 1. c. 2. p. 181. d. Bed. c. 11. p.

1. ' Si les [1] Bretons avoient eu d'abord quelque courage & quelque bonheur, cela ne continua pas long-tems. ' Les tyrans Maxime [& Conſtantin] en avoient tiré non ſeulement toutes les troupes, mais encore tout ce qu'il y avoit de plus vigoureux dans la jeuneſſe. Et ce qui en ſortit alors n'y revint jamais.

Bed. c. 12. p.

2. Ainſi ceux du pays [ſans armes] & ſans expérience [2] demeurerent expoſés au pillage des peuples voiſins, particuliérement des Pictes & des Ecoſſois.

' On croit que les Pictes étoient originaires de la Scythie, ' c'eſt-à-dire, peut être de la Scandinavie, ou de l'Allemagne ' d'où tous les auteurs modernes les font venir, ' & que s'étant mis en mer, ils aborderent premiérement dans l'Hibernie ' & de là vinrent s'habituer dans le haut de la grande Bretagne, ' ou leur Etat a continué juſqu'à ce qu'il ait été ſubjugué par les Ecoſſois vers l'an 480. ' Leur nom n'a pas laiſſé de s'y conſerver encore quelque tems, plus célébre même que celui de leurs vainqueurs. Mais il s'y eſt enfin tellement aboli avec leur langue, & leur mémoire même, qu'à peine peut-on croire aujourd'hui qu'il y ait jamais eu des Pictes.

Bed. c. 1. p. 150 Uſſ. r. Br. p. 578. Buch. an. l. 2. p. 56. b. Uſſ. p. 715 717 p. 719. 717.

' Les Scots ou Ecoſſois venoient auſſi de l'Hibernie, où ils ont demeuré long-tems. ' Ils paſſerent enfin de là dans la grande Bretagne ſous un Chef nommé Reud, & de gré ou de force ils eurent pour eux une partie des pays que les Pictes occupoient, c'eſt-à-dire, "la partie la plus Occidentale. [Ils ont enfin donné le nom à tout le Nord de l'Iſle, & y ont for-

Bed. p. 150, a. c.

à Circio.

Gild. c. 31. p. 117. c. Uſſ. p. 1022.

1. Nous appellerons déſormais ainſi les naturels de l'Iſle pour les diſtinguer des Anglois venus d'Allemagne.

2. ' Gildas met cela après que Maxime eut quitté la grande Bretagne en 303. Mais il ſuppoſe que les Bretons n'étoient plus de l'Empire [ce qui n'arriva qu'en 409. Ainſi Bede a raiſon de le ſapposter à ce tems-là.

Gild. p. 117. c.

mé un Royaume qui a duré juſqu'à la fin du dernier ſiécle.]

Uſſ. p. 578. ' Leur langue, & leurs coutumes ont long-tems marqué qu'ils
Bed. c. p. 150. b. c. venoient d'Irlande. ' Les Piétes obſervoient encore dans le
Gild. c. 15. p. 118. c. VIII. ſiécle de préferer dans la ſucceſſion de leurs Princes la
Gild. ibid. ligne feminine à la maſculine; ' en cela differens des Ecoſſois.
' Il paroît que dans le V. ſiécle les uns & les autres avoient preſque tous le corps nud, & de grandes barbes. Il eſt certain qu'ils avoient une même avidité de répandre le ſang humain.

[On ne dit point quand ces peuples ſont entrés dans la grande Bretagne; mais il faut que les Piétes y fuſſent depuis long-
Buch. an. p. 57. c. 54. b. Uſſ. p. 580. tems,] ' puiſqu'on croit que les Calédoniens connus dès le tems de Néron, en étoient une partie. [' Auſſi ceux qui veulent qu'ils y ſoient venus pour la premiere fois vers l'an 75. de
Am. l. 27. p. 346. d. Jeſus Chriſt n'en alléguent aucune preuve conſidérable.] Ils ne paroiſſent point néanmoins dans l'Hiſtoire ſous le nom de Piétes avant le Panegyriſte Eumene. Mais ce Panegyriſte ſuppoſe que les Bretons avoient à combattre les Piétes & les Hi-
Bub. an p. 54. b. bernois dès le tems de Jules Céſar. ' Auſſi il y en a qui prétendent que ce n'étoit pas le nom de leur nation, mais que les Romains le leur avoient donné à cauſe qu'ils ſe peignoient le corps, & s'y faiſoient des figures avec le fer.

[Pour le nom des Ecoſſois, je penſe qu'il ne ſe lit point
Amm. l. 20. p. 154. a. avant Ammien,] ' où nous trouvons qu'au commencement de 360. ils pilloient avec les Piétes les pays les plus ſeptentrionaux de ceux qui appartenoient aux Romains: ce qui donne quelque lieu de juger qu'ils étoient déja habitués dans l'Iſle
Uſſ. p. 585. avec les Piétes. ' Quelques Hibernois prétendent au moins adoleſcentulus. 21
Hier. in Jov. l. 2. c. 6. p. 75. a. qu'ils travailloient à s'y établir. ' Saint Jérome " vit peu d'années après des Bretons [r] Ecoſſois dans les Gaules qui mangeoient de la chair humaine: & il dit que parmi eux les femmes étoient communes. [Depuis cela le nom des Ecoſſois
Uſſ. r. Br. p. 1. c. 586. ſe trouve par tout.] ' On prétend que Porphire en parle avant Dioclétien, ſans marquer néanmoins où ils demeuroient.
Hier. ad. Ct. c. 4. ' Mais le paſſage eſt proprement de Saint Jérôme. ' Béde ſup-
Bed. l. 1. c. 12. p. poſe que les Ecoſſois étoient établis au nord du Golfe de
Buch. an. p. 77. Cluyd dès le commencement du V. ſiécle. ' Quelques-uns croyent que Séneque donne le nom d'Ecoſſois aux Brigan-
p. 76. tes qui habitoient le pays d'York; ' & on prétend en effet qu'il étoient venus d'Hibernie. [Mais ce ne ſont point ceux

Uſſ. p. 589.

r. ' Au lieu de *Scotes*, quelques-uns croyent qu'il faut lire Attacotos.

dont nous parlons ici, & qui ont formé le Royaume d'Ecoſſe.]

'Les Bretons accablés par ces Barbares, écrivirent & députerent à l'Empereur pour lui repréſenter leur miſére, & l'aſſurer d'une entiere obéiſſance, ſi on leur donnoit du ſecours. Il leur envoya "des troupes qui battirent les Barbares, en tuerent un grand nombre, & chaſſerent entiérement le reſte du pays des Bretons. 'Mais elles s'en retournerent enſuite, après avoir conſeillé aux habitans de faire un mur qui traverſât l'Iſle, [ou plûtôt] de réparer 'quelqu'un de ceux que l'on y avoit faits autrefois, & où les Romains avoient ſoin d'entretenir des troupes pour le garder. 'Uſſerius met cela en 422. [de quoi je ne vois pas la raiſon.] 'Alford le met en 421. y rapportant une médaille qui parle de la victoire des trois Auguſtes, c'eſt-à-dire, comme il croit d'Honoré, Théodoſe, & Conſtance, [dont le dernier fait Empereur le 8 Février 421. mourut le 2 de Septembre.] 'Les Bretons firent une muraille, ou un rempart, comme on leur avoit conſeillé, mais de ſimple gazon, & ſi mal, parce qu'ils n'avoient point de perſonnes [habiles] pour les conduire, qu'il ne leur ſervit de rien. 'On en voyoit encore des reſtes du tems de Béde qui en marque la ſituation. Il paroît qu'avec le rempart, il y avoit un foſſé large & profond.

une legion.

Gild. c. 12. p. 117. d.

c. 13.

Not. c. 63. p. 117. 118.

Uſſ. p. 1096.

Alf. 421. §. 1. 2.

Gild. c. 13.

Bed. c. 12. p. 155. c. Uſſ. p. 602.

'Les Barbares revinrent bientôt en traverſant les mers, ou les golfes qui les ſéparoient des Bretons, & firent de plus grands ravages qu'auparavant. 'Les Bretons qui prenoient encore le nom de Romains, eurent de nouveau recours à l'Empereur devant lequel on dit qu'ils parurent les habits déchirés, & la tête couverte de ſable. On fut touché de leurs malheurs, & on leur [1] envoya encore des troupes qui ayant ſurpris les Barbares par leur extrême diligence, en firent un grand carnage: 'ce qu'Uſſerius met en l'an 426. Et néanmoins 'Béde le met avant l'an [423.] auquel mourut Honoré. Les Romains déclarerent bien-tôt qu'ils ne pouvoient ni demeurer, ni revenir davantage; que c'étoit aux Bretons à ſe défendre eux-mêmes contre des nations qui n'avoient rien au deſſus d'eux, pourvû qu'ils euſſent un peu de courage. Ils travaillerent avec eux à faire une nouvelle muraille 'au lieu [2] où avoit

Gild. e. 13. Bed.

Gild. e. 14. p. 117.

Uſſ. p. 1096. Bed chr. p. 114 Gild c. 14. p. 118. a b.

Bed. hiſ. c. 12. p. 156. a. Bed. hiſ. p. 155. e. f. Gild. c. 23. p. 117. f. Uſſ. pag. 605. 606.

1. 'Bede dit que ce fut en automne, [à cauſe apparemment de ce que dit Gildas,] 'que l'épée des Romains faiſoit tomber les Barbares comme les feuilles tombent en leur tems. [en automne.]

2. 'On diſpute de l'endroit où il étoit placé. *V. Sévére*, §. 34 *n.* 28.

été celle de Sévére, dit Béde, qui ajoute que cette muraille
Gild. p.118.b. ſubſiſtoit encore de ſon tems. 'Ils bâtirent auſſi des tours pour défendre la côte du midi contre les [Saxons, & les autres Barbares d'Allemagne,] qu'on craignoit de ce côté là. Ils enſeignerent encore aux Bretons comment il falloit faire des armes, [& s'en ſervir,] & ils firent tout ce qui ſe pouvoit pour les encourager: mais ils parloient à des gens " ſans cœur. ſegni 4

c.15 p.118.b. c. 'Auſſi après qu'ils s'en furent retournés, les Ecoſſois & les Pictes ſçachant qu'ils ne devoient plus revenir, rentrerent en foule [1] avec leurs petits bateaux de cuir ſur les terres des 5
Bretons plus fiers que jamais, & s'emparerent d'abord de tout ce qui étoit au-delà de la muraille, & en firent leur propre pays. Les Bretons parurent ſur la muraille pour la défendre ſans autre mouvement, avec auſſi peu de courage que d'expérience dans la guerre. Les Barbares au contraire toujours en action [tuent les uns à coup de fléches,] tirent les autres avec des crocs, & aſſomment auſſi-tôt ceux qui ne s'étoient pas
d. tués en tombant. Les Bretons effrayés abandonnent la mu-
Bed.chr. pag. 314. raille & les villes qui en étoient proches pour s'enfuir. ' Les Barbares maîtres de la muraille, la rompent [en divers en-
Gild. p.118.d. droits,] ' courent après les fuyards, & les tuent comme des moutons.]

[Béde dans ſa Chronique ne met ce retour des Barbares,
Bed.hiſt.l.1.c. 12 13.p.14.15. & même la retraite des Romains qu'en l'an 431.] 'Mais dans ſon hiſtoire il paroît l'avoir même voulu mettre avant 423.
Sur. 31.jul. p. 365.§.28. Ce qui eſt certain, c'eſt qu'en l'an 430. 'lorſque Saint Germain d'Auxerre & Saint Loup de Troyes étoient en la grande Bretagne pour combattre l'héréſie Pélagienne qui s'y étoit répandue, les Pictes & les Saxons joints enſemble entrerent durant la carême dans le pays des Bretons. Ceux-ci qui ſe trouvoient beaucoup plus foibles, furent raſſurés par la préſence des deux Saints qui voulurent venir dans leur camp. Beaucoup touchés de leurs exhortations, ils reçurent le Baptême à Pâques. Et les ennemis étant venus les attaquer, les deux Saints entonnerent l'Alleluya: tous les autres y répondirent; & les ennemis effrayés par ce cri, jetterent leurs armes, & ne ſongerent qu'à
Uſſ.r.Bri. p. 333. ſe ſauver par la fuite. 'On tient que cela arriva dans le pays de Galle [bien éloigné néanmoins des côtes Orientales où les * 2

1. 'De curucis, batteaux d'ozier couverts de peaux.

Uſſ. p. 335. Bed.hiſt.l.c. 20. p.22.2. 2. 'Quelques-uns au lieu de *Saxonum* veulent qu'on liſe *Scotorum*. 'Mais Béde a lû *Saxonum* auſſi-bien que nous.

Saxons devoit naturellement aborder.] 'Il y avoit long-tems qu'ils s'étoient accoutumés à faire des deſcentes & des ravages en Angleterre. p.335.336.

'Non ſeulement les ennemis étrangers ravageoient le pays des Bretons, mais ils ſe pilloient eux-mêmes les uns les autres, & s'arrachoient ce peu que les Pictes leur laiſſoient : de ſorte que tout le pays étant ruiné, ils étoient reduits à ce qu'ils pouvoien prendre à la chaſſe, 'cachés dans les forêts & les cavernes des montagnes : '& ils paſſerent pluſieurs années en cet état. Gild. c.16. p. 118. d. c.17. c.18.

'Ils pouvoient dès lors avoir des Rois : mais il ſemble qu'ils en avoient pluſieurs en même tems, [en differens cantons de l'Iſle ; ce qui n'étoit pas pour mettre l'union parmi eux :] & non per Deum. Gildas ſe plaint "qu'au lieu de conſulter les régles de Dieu pour les choiſir, on prenoit ceux qui étoient les plus cruels, [ſoit comme plus propres à arrêter les déſordres & les voleries, ſoit qu'ils fuſſent les plus puiſſans.] Et ceux même qui les avoient fait Rois, les tuoient bien-tôt, non pour les avoir reconnus coupables, mais pour en choiſir d'autres encore pires. S'il s'en trouvoit quelqu'un plus doux que les autres, tout le monde le haïſſoit [comme lâche,] & le perſécutoit comme l'ennemi & la ruine de la nation. Gildas dit par deux fois que ces Rois étoient oints, [& je ne vois point qu'il donne lieu à dire que ce ſoit une expreſſion métaphorique.] 'Il parle d'une famille Romaine dont pluſieurs avoient porté la pourpre, & avoient auſſi été tués, en ſorte qu'il ne reſte qu'Ambroiſe Aurelien, dont on parlera dans la ſuite. c.19 p.119.d. c.27.p.220.a.

'La famine & la puiſſance des Barbares qui pouſſoient ce ſemble les Bretons juſqu'aux extrémitez de l'Iſle, obligerent ces miſérables peuples à avoir encore recours aux Romains, & d'écrire pour lors à Aëce alors Conſul pour la troiſiéme fois. [Ainſi c'étoit en 446.] Ils s'addreſſoient à Aëce, "parce qu'il pouvoit tout de l'Empire [d'Occident.] L'inſcription de leur Lettre portoit ces termes : *Les gemiſſemens des Bretons au Conſul Aëce*. Mais leurs larmes ne leur purent obtenir aucun ſecours. 'Quelques-uns croyent que c'eſt parce qu'on craignoit dès lors Attila. [Car on ne voit pas] 'qu'il fît déja la guerre à Valentinien, comme l'a cru Béde. c.17.p.118.d. e. v.Valent.3. §. Uſſ. p. 3104. Bed.hiſt.c.13. p.156.d.

'Les Bretons n'eſpérant donc plus de ſecours, les uns preſſés par la famine, ſe ſoumirent ſans différer aux Barbares pour avoir au moins du pain ; les autres au contraire mirent leur Gild. c.17.p. 118. e.

confiance en Dieu, puiſqu'ils étoient abandonnés des hommes, s'animerent à ſe défendre, prirent les armes, ſortirent de leurs bois & de leurs montagnes, & ſe jettant ſur les ennemis, ils remporterent ſur eux tant d'avantages, que les Hibernois [ou Ecoſſois,] ſe retirerent chez eux [au nord de l'iſle,] & les Pictes dans les extrémitez de l'iſle; [c'eſt-à-dire, apparemment vers la muraille, dans les pays abandonnés par les Bretons, ou dont les habitans s'étoient ſoumis à eux. Là trou-

Bed.chr. pag. 114. Gild. p. 119. a. vant un pays meilleur que leurs anciennes montagnes, 'ils s'y établirent pour toujours, '& apprirent enfin à demeurer en repos, faiſant ſeulement quelquefois des courſes [ſur leurs

Uſſ. pag. 609. 1105. frontieres.] 'Uſſerius prétend que les Ecoſſois ſe retirerent dans l'Hibernie leur ancien pays. [Il eſt certain que Gildas

Gild. c. 19. p. 118. f. & Béde ne le diſent point.] 'Ils s'en retournerent pour revenir bien-tôt, dit Gildas. [Ainſi ce furent eux apparemment qui firent la derniere incurſion dont nous parlerons bien-tôt,]

Bed. hiſt. c. 15. p. 157. c. 'quoique Béde la rapporte aux Pictes.

[L'iſle jouiſſoit peut-être déja de ce repos en l'an 447. "au- v. S. Germ. d'Aux. §. 8.

Sur. 31. jul. p. 366. quel] 'Saint Germain d'Auxerre y vint pour la ſeconde fois avec Saint Sévére de Trêves. Ce fut encore pour y combattre les Pélagiens, & il en purgea l'iſle qui conſerva ainſi la pureté de ſa foi.

Gild. c. 19. p. 119. a. 'Les ravages des Barbares étant donc ceſſés, [& les Bretons ayant la liberté de cultiver la terre,] elle produiſit avec une fécondité que l'on n'avoit jamais vûe. [Mais les peuples abuſerent de cette grace contre celui qui la leur faiſoit.] L'abondance produiſit la débauche, & la débauche tous les crimes qui la ſuivent d'ordinaire. Ces crimes étoient accompa-

a. b. gnés de tous les autres dont les hommes ſont capables; 'mais le principal étoit la haine de la vérité & de ceux qui la défendoient, avec l'indifférence de ce qui plaiſoit ou ne plaiſoit pas

c. à Dieu; & on n'avoit pas plus de fidélité pour les Rois. 'Le "Clergé même & les Paſteurs qui devoient être l'exemple du peuple, ſe laiſſoient aller la plûpart à l'ivrognerie, à l'envie, aux quereles, aux animoſitez, & avoient perdu le diſcernement du bien & du mal. grex Domini.

c. 20. p. 119. c. d. 'Dieu pour les réveiller de cet aſſoupiſſement, les effraya par un bruit qui courut que les ennemis revenoient: & comme cette crainte ne les corrigea pas, il les frappa d'une peſte effroyable, qui en peu de tems emporta une infinité de perſonnes. Ce fleau fut encore inutile; de ſorte que le tems de la colere

colere de Dieu s'approchant, [les ennemis vinrent effectivement, comme on le voit par la ſuite.]

' Les Bretons avoient alors pour Roi,] & ce ſemble pour unique & principal Roi] Vortigere ' ou Wertigerne que ' Gildas appelle un ſuperbe & malheureux tyran. [On peut voir dans Uſſerius les crimes que les Auteurs plus nouveaux lui attribuent. [' Ce Roi tint un grand conſeil pour chercher quelque moyen d'arrêter ces irruptions fréquentes des nations ſeptentrionales: & comme Dieu qui les vouloit punir, les aveugloit, ils prirent d'un conſentement univerſel le parti le plus pernicieux qu'on ſe pût imaginer, qui fut d'appeller les Saxons à leur ſecours, ' en leur promettant des terres dans l'iſle comme le dit Guillaume de Malmesburi: & Béde donne tout ſujet de le croire.

Bed. c. 14. p. 157. b. Chr. p. 114. Gild. c. 23. p. 119. 120. c. 22. 23. Bed. hiſt. p. 16. 157. b. Uſſ. p. 379. Bed. c. 15. p. 157. b. c.

' Il y a bien des opinions différentes ſur le tems où cela ſe fit: ' Tiro Proſper veut que les Saxons fuſſent non ſeulement dans l'iſle, mais maîtres des iſles dès l'an 444. ce que Gildas ne nous permet point de croire. Et il ne ſouffre gueres non plus qu'on diſe que ç'a été dès 448. comme on le cite des Annales de Jornande, qu'on croit être celles d'Hermannus Contractus [Auteur beaucoup plus nouveau.] ' Béde met l'entrée des Saxons accompagnés des Anglois ſous regne de Marcien, ' avant la mort de Valentinien III. [entre 450. ou 455. ' Et il ſemble mettre la réſolution de les appeller avant le regne de Marcien: [de ſorte que ſelon lui, on ne peut mieux placer cet événement qu'en 450. [' comme l'a fait Uſſerius. M. ' Valois le met deux ans plus tard, croyant ſuivre Béde.

Uſſ. pag. 401. 405. p. 404. Bed. h. c. 15. p. 127. a. Chr. p. 114. h. c. 21. p. 161. c. Epi. p. 278. d. c. 14. 15. pag. 157. Uſſ. p. 1107. Val. r. fr. l. 3. pag. 141.

' On croit que les Saxons tenoient alors le pays qui joint la Cherſonneſe Cimbrique, ou le pays de Jutland en Dannemarc avec l'Allemagne, c'eſt-à-dire, à peu près le Duché de Holſtein. ' Le nom des Anglois étoit déja connu du tems de Tacite, & il dit qu'ils adoroient la terre ſous le nom de Herh qui eſt encore demeuré dans leur langue. [Sanſon " les place à côté des Saxons dans l'Allemagne à l'Orient & au midi, où eſt aujourd'hui le Duché de Mekelbourg.] ' Mais Uſſerius ſoutient qu'ils étoient au deſſus d'eux dans le Jutland, où eſt le Duché de Sleſvic: ' & au deſſus des Anglois il met les Jutes, dont le nom eſt demeuré à toute la peninſule, & qu'on prétend n'être pas différens des Goths. ' Béde même dit que le pays de ceux qui ont donné le nom à l'Angleterre étoit entre les Vites [ou Jutes ;] ' & on prétend que leur nom s'y conſerve encore aujourd'hui

Uſſ. pag. 392. 393. Tac. de G. c. 40. p. 136. Alf. 449. §. 18. Angli. p. 391. 392. p. 390. 391. Bed. l. 1. c. 15. p. 157. Uſſ. p. 392.

dans un canton entre Sleſviſc & Flenſbourg. [Tous ces peuples étoient payens;] ' & on remarque particuliérement des Anglois qu'ils adoroient un Voden ' Chef de pluſieurs familles qui regnoient en divers pays du Nord.

p. 390. Bed. l. 1. c. 15. p. 157. a.

De ces trois peuples les Jutes ont été les moins connus, au moins ſous ce nom: les Anglois le ſont le plus aujourd'hui; & les Saxons ſe ſont les premiers rendus célébres par les pilleries qu'ils faiſoient ſur les côtes des Gaules & de la grande Bretagne. ' Auſſi c'eſt proprement à eux que les Anciens attribuent la conquête de cette iſle, ' à qui on a donné durant quelque tems le nom de Saxe. [Et Gildas ni Béde ne diſent point que les Bretons ſe ſoient adreſſés à d'autres pour leur demander du ſecours.]

Alf. 449. §. 2. 453. §. 62.

Gild. c. 23. p. 119. 120.

' Ils l'accorderent avec d'autant plus de joie, que leurs Augures leur promettoient de piller durant 150 ans le pays où on les appelloit, & d'y demeurer trois cens ans. [Mais ils ont bien paſſé ce terme.] Il partirent dans trois " vaiſſeaux, ' conduits, à ce qu'on tient, par deux freres Hengiſt, & dont leur grand Voden étoit triſayeul. ' Ils aborderent à la côte orientale de l'iſle, où Vortigerne leur donna des terres comme aux protecteurs du pays. ' Quelques modernes diſent que ce fut l'iſle de Thanet [près de Cantorberi.]

Bed. c. 15. p. 157. d. b. c. | Gil. p. 120. a. Uſſ. p. 409.

" cyulis.

' Ils ne manquerent point d'aller combattre les Septentrionaux qui attaquoient les Bretons, & les vainquirent. La nouvelle en fut portée aux pays des Saxons. On leur loua la fertilité de l'iſle; on leur aſſura que les habitans en étoient ſans cœur; & auſſi-tôt il vint une nouvelle flote plus forte que la premiere, compoſée de Saxons, d'Anglois & de Vites, dit Béde. ' On croit que ce ſont les Jutes dont nous avons parlé; [& nous les nommerons ainſi dans la ſuite.] ' On donna encore des terres à ceux-ci, & on promit de leur fournir des vivres & de l'argent, à condition qu'ils combattroient pour les habitans. ' Voilà comment les Bretons appellerent & établirent eux-mêmes parmi eux ceux que la juſtice divine deſtinoit à les punir de leurs péchez, & qui ſe multiplioient tous les jours ' par beaucoup d'autres Barbares des mêmes pays, qui venoient de ſe joindre à eux; de ſorte qu'ils devinrent bientôt la terreur de ceux dont ils devoient être les défenſeurs.

Bed. p. 157. Chr. p. 114. Gild. p. 120. Uſſ. p. 390. Bed h. p. 157. c. Gild. p. 120. a. Gild. p. 120 a. Bed. p. 157. e.

' Ils garderent néanmoins "quelque tems la foi qu'ils avoient promiſe, & chaſſerent bien loin les Pictes [& les Ecoſſois.] ' Mais enfin ils commencerent à ſe plaindre qu'on ne leur don-

Gild. p. 120. a. Bed. p. 157. e. e. Gild. p. 120. b.

" multo tempore.

noit pas aſſez d'argent, à menacer de rompre, & en chercher divers prétextes; ' & dès l'an 455. ſelon tous les Auteurs Anglois, 'ils traiterent avec les Piétes, 'tournerent leurs armes contre les Bretons, '& mirent tout à feu & à ſang depuis une mer juſqu'à l'autre [dans toute la largeur de l'iſle,] ſans épargner ni les Prêtres & les Evêques, ni qui que ce ſoit; & ſans que les villes mêmes puſſent réſiſter à leurs éfforts. On remarque entr'autres qu'une tour fort elevée [dont ils avoient apparemment ſappé le bas,] tomba enſuite ſur le ſaint autel [& ſur l'égliſe, où le peuple étoit aſſemblé,] '& y fit un carnage horrible.

Uſſ. p.411. Bed. p.157. c. e. Gild. p.120. b. Gild. c.24. p. 120. c.25.

Une partie des Bretons ſe ſoumit à eux; & ils croyoient faire une grande grace à ces miſérables de les recevoir comme eſclaves ſans les tuer. Quelques-uns paſſerent la mer pour chercher leur ſureté dans d'autres pays. D'autres ſe cachoient dans les bois, dans les montagnes & dans les rochers, où ils n'étoient pas même toûjours en ſureté. 'Ces cruels Barbares ſe retirerent enfin chez eux au bout de quelque tems, [ſoit dans le Jutland, ſoit dans les terres que les Bretons leur avoient cédées.

c.25.

'Les Bretons commencerent ainſi un peu à reſpirer ſous la conduite d'Ambroiſe Aurélin, homme ſage & modeſte, & le ſeul Romain qui reſtât dans l'iſle, dit Gildas. Il avoit perdu dans ces malheurs ceux qui portoient la pourpre, dit le même Auteur ſans s'expliquer davantage. Il ajoute que la poſtérité de cet Ambroiſe duroit encore de ſon tems, mais dégénéroit extrémement des bonnes qualitez de leurs ancêtres. Les Bretons reprirent donc ſous lui un peu de courage, eurent recours à Dieu, & lui demanderent de tout leur cœur qu'il ne les exterminât pas entiérement. Ils ſe trouverent ainſi aſſez forts pour aller attaquer les victorieux [qui étoient bientôt revenus,] & par le ſecours de Dieu ils remporterent la victoire. [Ce fut peut-être dans ce combat] 'qu'Horſa l'un des Chefs des Saxons, fut tué par les Inſulaires. On lui dreſſa un monument ſur les côtes de pays de Kent, qui étoit encore célébre du tems de Béde.

c.25. Bed. c.15. p. 157. d.

'La guerre continua toujours depuis entre les Bretons & les Barbares, favorables tantôt aux uns, tantôt aux autres juſqu'à la bataille de Bathe ſur la riviere d'Avon dans le Comté de Sainorſet. ' Béde a cru que cette bataille avoit été donnée ſelon Gildas 44 ans depuis l'entrée des Saxons, [c'eſt-à-dire, vers l'an 494.] ' & même dans ſa Chronique il la met du temps de Zénon, [mort en 491.] ' Uſſerius ſoutient que Gildas veut

Gild. c.26. p. 120. e. Uſſ. pag.476. 477. Bed.h.c.16.p. 158. b. Chr. p.114. Uſſ. p.477.

dire qu'elle s'étoit donnée 44. ans avant qu'il écrivit; [ce qui paroît effectivement être le ſens le plus naturel des termes obſcurs de Gildas.] Sans s'arrêter donc à l'an 494. il met cette bataille en 520. mais ſans rien alléguer que le témoignage de Mathieu de Werſtminſter, 'qui écrivoit vers 1377. [& qui ainſi ne fait point d'autorité;] 'avec le raiſonnement qu'il fonde ſur un Chronologiſte Breton [que nous ne connoiſſons point.] 'Alford ne répond pas même à ce Chronologiſte, & s'arrête au ſens de Béde. [La ſuite donneroit plûtôt lieu de mettre même cette bataille avant 491. & je ne vois rien qui en empêche. En quelque tems qu'elle ait été donnée,] 'les Bretons par un ſecours ineſpéré du Ciel y firent un grand carnage des Barbares, & cette victoire leur rendit la liberté & le repos, dont il paroît qu'ils jouiſſoient encore 44. ans après, lorſque Gildas écrivoit. 'Cela n'empêcha pas que les Barbares ne ſe rendiſſent enfin maîtres de toute la longueur de l'iſle [juſqu'à l'Ecoſſe. Ce n'aura donc pû être, ſelon Uſſerius, qu'après l'an 564. Et je ne ſçai pas ſi cela ſe pourra accorder avec Béde. 'Mais il faut reſerver cet examen pour l'Hiſtoire du VI. ſiécle.

Cave ap. p. 43. Uſſ. pag. 477. Alf. 493. §. 3. 420. Gild. c. 120. c. f. Bed. chr. pag. 114. h. l. 2. c. 5. p. 179. f. ep. p. 278. d.

'Béde ne dit point comment les Barbares demeurerent maîtres de l'iſle, ni rien de tout ce qui ſe paſſa depuis la bataille de Bathe juſqu'à la converſion des Anglois ſous Saint Grégoire. [C'eſt une marque qu'il n'en avoit rien trouvé d'aſſuré; & qu'ainſi il ne faut gueres s'arrêter à tout ce qu'on en peut trouver dans les Auteurs Bretons & Anglois venus depuis lui. Ils n'avoient pas apparemment plus de lumiere que cet homme ſi habile, mais ils pouvoient bien n'avoir pas autant de diſcernement & de gravité pour ne pas avancer des faits peu autoriſés. Ceux qui voudront voir un ample recueil de ce qu'ils diſent, le trouveront dans Uſſerius. 'On a fait même ſur cela des hiſtoires toutes ſuppoſées: '& on aſſure ſur-tout que ce qu'on dit du Roi Arthur eſt plein de fables. On prétend que ce fut lui qui gagna la bataille de Bathe.

h. l. 1. c. 16. 22. 23. Uſſ. p. 396. Du Cang. p. 185. c.

[Selon ce que nous venons de dire, ce ne fut qu'après la longue paix dont parle Gildas, que les Saxons & les alliés partagerent entr'eux les pays qu'ils avoient conquis.] 'Ce qu'eurent les Saxons forma 'la Saxe orientale, la méridionale & occidentale, & c'eſt ce qu'on a appellé depuis les Royaumes d'Eſſex où eſt Londres, de Suſſex où eſt Chicheſtre, & d'Oueſtſex où eſt Saliſberi.] Les Anglois eurent auſſi l'Angleterre Orientale, [c'eſt-à-dire, le Royaume d'Eaſtangle où eſt Norvick,]

Bed. c. 15. p. 157. d.

Saxones.

avec ceux de Mercie & de Northumberland. 'Béde y ajoute l'Angleterre méditerranée, ce que l'on entend du Comté de Leiceſtre, qui eſt [au milieu] de la Mercie. 'Les Jutes eurent l'iſle de Viƈt, [1] le continent qui en eſt proche, & qui a quelque tems porté leur nom dans le pays d'Oueſtſex avec le Royaume de Kent, où regnoit néanmoins la poſtérité d'Hengiſt, [qui étoit Saxon. Les Anglois furent donc mieux partagés que les autres, au moins pour l'étendue des terres: & c'eſt peut-être ce qui a fait que tous les autres ont enfin été compris ſous leur nom. Les pays de Cornouaille & de Galle ne ſont point compris dans ce partage. Ainſi il ſemble que le premier même ſoit demeuré aux anciens habitans du pays, comme tout le monde le dit du dernier. 'On le dit au moins de la plus grande partie de la Cornouaille; & on prétend que le reſte étoit du Royaume d'Oueſtſex. 'Il ſemble qu'entre les divers Princes qui gouvernoient ces Royaumes, il y en avoit un principal qui étoit au deſſus des autres, & que l'on qualifioit Roi de la nation des Anglois. 'Entre les autres moindres on peut compter Corotic que S. Patrice fut obligé d'excommunier [ſur la fin du V. ſiécle.] 'Les Bretons ſe faiſoient alors encore honneur d'être regardés comme Romains.]

Uſſ. p. 394. Bed. p. 157. c. 1. l. 2. c. 5. p. 179. f. 180. c. Uſſ. p. 394. Du Cang. p. 198. | Bed. l. 2. c. 5. pag. 179. 180. f. p. 338. d.

'Entre les Evêques tués vers 453. dans les premiers ravages des Barbares, Alford croit qu'il faut mettre S. Voadin ou Vodin Evêque de Londres, 'tué, dit-on, par la haine particuliére qu'Hengiſt avoit contre lui. Car on prétend que Vortigern Roi des Bretons avoit épouſé la fille de cet Hengiſt, quoique payenne, & quoiqu'il eût déja une autre femme; & que Saint Voadin l'en reprit avec le zéle digne d'un vrai Evêque. [Si cela eſt, on ne peut refuſer à S. Voadin la qualité de Martyr. Mais on ne cite rien d'authentique;] '& on avoue même qu'aucun ancien n'a parlé de cet Evêque. 'Ferrarius l'a mis néanmoins au 23 de Juillet ſur l'autorité du Martyrologe d'Angleterre, [qui ne doit pas être fort ancien.]

Alf. 456. §. 5. §. 3. 4. | God. p. 227. Alf. 456. §. 5. §. 4. Perr. pag. 301.

'Alford joint à l'Hiſtoire des Bretons celle de Richard Evêque d'Andri dans la terre de Barri en Italie, né, à ce qu'on prétend, d'un Anglois ou d'un Saxon dans les nouveaux pays de leurs conquêtes en l'an 455. [où ils peuvent avoir commencé à tourner leurs armes contre les Brétons. Je ne vois point qu'on ſçache rien de ce Saint que par ſa Vie] 'approuvée à Rome,

Alf. 455. §. 4 5. Ugh. t. 7. pag. 1248. c.

1. 'Uſſerius dit que c'eſt le Comté de Southampton, nommé autrefois Jutratin ou la nation des Jutes,

Uſſ. p. 394.

comme tirée d'une ſource très-pure, dit Ughellus qui le rapporte. [Mais cet éloge eſt démenti] par l'époque même de
p.1249. a, b. l'an 455. du ſalut, joint encore à la deſcente d'Attila [en 452.]
c. 'par le titre & l'exercice de Profeſſeur en la ſacrée Théologie,
p.1251. d. par les diſciplines dont le Saint affligeoit ſa chair, 'par les per-
p.1251. a. ſécutions que l'on faiſoit alors aux Chrétiens dans l'Italie, 'en
ſorte que les Egliſes mêmes étoient pleines de ſacrifices offerts
p.1250. a, b. aux idoles, ' & qu'à peine reſtoit-il quelques Chrétiens dans
1253. a. Andri. [Tout le reſte de la Vie eſt du même genre.]'Elle fait
venir le Saint d'Angleterre à Andri ſur une viſion du tems du
Pape Gélaſe, [& elle ne dit point qu'il ait paſſé ce Pontificat,
qui commence en 492. & finit en 496. D'autres examineront
ſi ſon Hiſtoire ne convient pas mieux au tems de Gélaſe II. en
1118. lorſque le nom de Céſar étoit aſſurément plus commun
p.1255. a, b. que dans le V. ſiécle.] 'Hors lui & Chriſtophle qui vivoit en
p.1248. b. 781. on ne voit aucun Evêque d'Andri juſqu'en 1143. 'On parle de quelques tranſlations de ſon corps dans les derniers tems.
Fer. p.332. Son Egliſe l'honore le 9 de Juin. 'Le Martyrologe d'Angleterre le met le 21 d'Août.

Gild. c. [Nous avons vû] 'que divers Bretons avoient quitté leur
Uſſ. p.419. pays à cauſe des ravages des Anglois. 'On prétend que quelques-uns ſe retirerent dans la Hollande; & cela ſe peut appuier
p.421,422. par Procope. 'Mais perſonne ne doute qu'il n'en ſoit venu dans
les Gaules, particuliérement dans le pays qui porte aujourd'hui
Conc. t.4. à cauſe d'eux le nom de Bretagne. 'Dès l'an 461. nous trouvons un Manſuet Evêque des Bretons, qui aſſiſta au Concile
Sid.l.1.ep.7.p. 16. de Tours. ["Et l'an 469. au plus tard] 'il y avoit des Bretons v. Anthéme §.6.
Jorn.r.Got.c. 45.p.678.Gr. le long de la Loire. ["Vers l'an 470.] 'l'Empereur Anthéme Ibid. §.
T.hiſt.fr. l.2. c.8. p.282. b. eut recours à Riotham Roi des Bretons : ce Prince marcha
avec douze mille hommes le long de la Loire juſques dans le
Sid.l.3.ep.9.p. 73.74. Berri, où il fut vaincu par Euric Roi des Viſigots. 'S. Sidoine
qui loue la modeſtie de Riotham, ne loue pas de même celle
de ſes gens, qui [dans leur malheur même] conſervoient encore un eſprit de tumulte & de "fierté, parce qu'ils avoient les contumaces.
armes en main. S. Sidoine étoit ſouvent obligé de ſe plaindre
d'eux à leur Prince. C'étoit depuis qu'il fut Evêque, [& ainſi
après l'an 471.]

l.8.ep.9. pag. 262. 'On voit que Saint "Riocat "Evêque de la même nation, v. Fauſte.§. Antiſtites.
à qui l'on donne auſſi la qualité de Moine, avoit quitté ſon
pays, & s'étoit retiré auprès de Fauſte de Riés ſon compatrio-
Uſſ. pag.421. 433. te. Il revint delà retrouver les Bretons vers l'an 472. ' Voilà

ce qu'on trouve de plus ancien touchant les Bretons habitués dans notre Bretagne. Car ce que l'on dit des tems antérieurs n'eſt point fondé. Ils peuplerent ſans doute particuliérement la baſſe Bretagne, puiſque la langue de ce pays [toute différente de la nôtre] eſt fort ſemblable à celle des anciens Bretons des pays de Galle & de Corniouaille. Not. G. p 99. 2.

'Les Bretons en revenant dans les Gaules, retournoient au pays de leur premiere origine [qu'ils tiroient ſans doute particuliérement ['des Bretons qui habitoient autrefois vers le Ponthieu dans la Picardie. p. 98. 2. Sanſon.

L'an de J. C. 474.

L'EMPEREUR ZENON.

ARTICLE I.

Zénon associé au jeune Leon son fils : Leon meurt, & Zénon demeure seul Empereur.

[NOUS ne répétons point ce que nous avons marqué sous l'Empire de Leon le grand, quel étoit Zénon dans son origine, comment il épousa Ariadne fille aînée de Leon & de Vérine, & comment le jeune Leon qu'il eut de ce mariage, fut déclaré Empereur par son ayeul l'an 473.] Après la mort de Leon le grand, arrivée au mois de Janvier 474. son petit-fils se trouva Empereur de l'Orient. Mais comme ce n'étoit encore qu'un enfant, [il fallut établir quelqu'un pour gouverner en son nom ; & ce fut sans doute Zénon son pere.] Baronius le confirme par une médaille de Leon & de Zénon, où il prétend que Leon seul est nommé Auguste. [Cependant le mot d'Auguste y est mis après celui de Zénon. Ainsi je ne crois pas qu'on puisse rien fonder sur cela.

v. Leon. §. 3.

Sur. 11. dec. p. 228. §. 40. Boll. 20. jan. p. 320. §. 113. Bar. 474. §. 5.

Ce qui est de certain, c'est que Zénon ne se contenta pas long-tems de regner au nom de son fils. Son beau-pere n'avoit osé le faire Empereur, à cause de l'opposition que le peuple y faisoit, soit seulement parce qu'il étoit Isaure, soit par ses mauvaises qualitez de corps & d'esprit.]

Ibid. §.

Evag. l. 2. c. 17. p. 109. a. b. Theph. p. 111. b. Cand. p. 18. b. Sur. 11. dec. p. 228. §. 40. Candid. p. 18. c. Vict. T. Jor. reg. c. 46. pag. 654. c. Marc.

Cependant Zénon assisté par Vérine sa belle-mere [gagna tellement les esprits,] qu'il prit la pourpre, & fut déclaré Empereur avec le consentement du Sénat, comme pour avoir plus de moyen de conduire les affaires de son fils. Ce fut son fils même qui lui mit le diadéme sur la tête, & l'établit Prince, conduit par Ariadne sa mere, en même tems que Zénon en qualité de Général & de Patrice, lui venoit rendre ses respects comme

L'an de J. C. 475. comme à ſon Empereur. ' Zénon ne fut pas couronné au lieu ordinaire, qui étoit le palais d'Hebdomon, mais dans le trône Impérial du Cirque. Cela ſe fit dès le mois de Février, ſelon Théophane. Chr. Al. pag. 751. Thph. p. 103. b. Chr. Al. pag. 751. Vict. T.

' En effet la loi du 16 Mars adreſſée à Juſtinien Préfet de Conſtantinople, porte les noms des deux Auguſtes, le jeune Leon & Zénon. ' On voit la même choſe dans celle du 22 Avril. Ainſi l'anonyme de M. Valois a raiſon de dire que Zénon regnoit déja, lorſque Glycére fut dépoſé de l'Empire en Italie par Népos: [ce qui ſe fit le 24 de Juin. Thdr. L. n. p. 163. 2. a. l. 1. p 555. d.] Thphn. pag. 103 b. Thph. p. 103. b. Cod. J. 2. t. 7. l. 16. p. 190. 1. 1. 14. l. 11. p. 114.

Dans les loix que nous avons citées & dans quelques autres encore. Leon eſt toujours mis devant Zénon: & je crois que c'étoit un ordre inviolable parmi les Romains, que le plus ancien des Auguſtes étoit toujours nommé le premier. ' C'eſt pourquoi il peut bien y avoir faute] dans une médaille qu'on prétend avoir été trouvée dans le tombeau de Childéric Roi des François, où Leon eſt mis après Zénon, & encore avec le ſimple titre de nouveau Céſar. [Il faut peut-être Leon au lieu de Zénon. Car nous n'avons pas de preuve que le jeune Leon ait été plus que Céſar du vivant de ſon ayeul.]' Le jeune Leon regna ſeulement un an avec ſon pere, ou plûtôt dix mois, & mourut de maladie au mois de Novembre, n'ayant vécu qu'autant qu'il falloit pour donner la couronne à ſon pere, [& établir ſon autorité.] Child. an. pag. 252. Am. an. pag. 477. Thdr. L. 2. p. 666. d.] Thph. pag. 103. b.] Chr. Alex. p. 751.

' C'eſt peut-être ce qui a donné lieu à Victor de Tunes ſuivi par Adon & par quelques autres, de dire que ſon propre pere lui avoit voulu ôter la vie, [pour n'avoir point à craindre un Collégue du nom duquel des factieux pouvoient ſe ſervir, qui lui ôtoit dès-lors le premier rang, & qui pouvoit lui diſputer un jour la premiere autorité. Bar. 474. §. 5.] Ado. chr. an. 475 p. 166.] Vict T. Cand. n. p. 106.

Nous ſçavons par des exemples funeſtes de nos jours, que des paſſions beaucoup moindres ſont capables de produire des crimes auſſi grands, & encore plus incroyables que celui-là. Mais puiſque les Grecs anciens & nouveaux qui n'ont point épargné Zénon, ne lui ont point reproché celui-cy, il y a apparence qu'on n'a cru qu'il l'avoit commis, que parce qu'il paroît avoir été capable de le commettre.]' Victor ajoute que comme Zénon vouloit tuer ſon fils, [Ariadne] ſa mere mit en ſa place un autre enfant qui lui reſſembloit, fit élever Leon ſecrétement, & le fit ordonner Clerc dans une Egliſe de Conſtantinople; (ce qui eſt aſſez peu probable) & qu'il vécut ainſi Ado. p. 166. [Vict. T.

juſqu'au tems de Juſtinien. [Mais c'eſt avec beaucoup de ſageſſe que] ' Baronius a jugé que ce fait méritoit peu de créance. L'an de J. C. 475.

Bar. 474. §. 5.

ARTICLE II.

Bonnes & mauvaiſes qualitez de Zénon.

Am. an. 477. [ZENON ſe trouva donc par la mort de ſon fils ſeul & abſolu maître de l'Orient.] ' On écrit que Zénon prenoit un grand ſoin de l'Etat ; qu'il étoit exercé aux armes : ' qu'il étoit habile à trouver des expédiens pour ſe tirer des mauvaiſes affaires : ' qu'il étoit moins avare que Leon, moins cruel & moins implacable dans ſa colere : qu'il n'impoſoit à perſonne de faux crimes : ' qu'il vouloit même paroître doux, & affectoit de ne faire mourir perſonne : ' qu'il avoit de l'amour pour l'honneur, & la réputation, ce qui lui faiſoit ſouvent exercer des vertus, qu'il n'avoit pas : qu'en un mot ſon regne eut été heureux pour ſes Sujets, s'ils n'eûr eu des Officiers plus méchans encore que lui. ' On prétend qu'il faiſoit de grandes aumônes. ' Les Papes ont même quelquefois loué ſon affection & ſon zéle pour la foi & l'unité de l'Egliſe. [Mais quelque ſens que le Pape Felix ait voulu donner à ces louanges, Zénon eſt un des Princes qui a fait le plus de tort à l'Egliſe. Il la trouva dans la paix & dans l'union, la foi véritable triomphante dans tout l'Orient, l'héréſie terraſſée & abbatue ſous l'autorité des loix de l'Egliſe & de l'Etat. Il étoit d'autant plus engagé à défendre la vérité, qu'ayant été chaſſé de l'Empire, comme nous verrons bientôt, par un fauteur des Eutychiens, le zéle des Catholiques contribua beaucoup à ſon rétabliſſement. Cependant s'étant laiſſé aller à l'engagement malheureux qu'il avoit eu autrefois avec Pierre le Foullon, il ralluma dans l'Egliſe le feu de la diviſion, & s'étant enſuite efforcé de l'éteindre par des voyes que la prudence humaine lui ſuggéra, cet encens profane offert par une main que Dieu n'avoit pas deſtinée à cet uſage, ne fit qu'augmenter davantage l'embraſement qu'il s'efforçoit d'arrêter. Ce malheur fut l'effet des conſeils intéreſſés d'Acace,]' que la faveur de Zénon avoit porté ſur le ſiége de Conſtantinople ; & Dieu punit par tant de crimes le crime qu'il avoit commis, de faire élever à cette dignité divine par des

Proc. b. Got. l. 1. c. 1. p. 308. c.

Suid. v. pag. 1128.

Malc. p. 95. b. Suid. p. 22. a.

Suid. v. pag. 1128. b. c.

Marc. c. 175. pag. 1132. a.

Conc. t. 4. p. 1086. b. c.

Suid. a. 517. f.

L'an de J. C. 475. considérations humaines un homme qui en étoit indigne. Mais à qui eut pû être bon celui qui l'étoit si peu à lui-même?

'Avant que d'être Empereur il avoit eu un fils naturel; 'mais il ne fut pas plûtôt seul maître de l'Empire par la mort de Leon son fils, qu'il se plongea entiérement dans toutes les plus infâmes débauches, comme s'il eut cru que ce n'est pas avoir un pouvoir absolu, que de ne pas suivre en tout sa passion. Il se dépouilla tellement de toute pudeur, qu'il s'imagina qu'il n'y avoit que des personnes de basse condition qui dussent rougir de leurs crimes, & le couvrir du voile des ténébres, & que c'étoit un privilége de l'autorité souveraine & de la dignité Impériale de les commettre en public & aux yeux des hommes. Des sentimens si bas & si grossiers ne montroient que trop combien il étoit indigne du rang qu'il occupoit. Car on ne reconnoit pas un Empereur par le commandement qu'il exerce sur les autres, mais plûtôt par la maniere sage & réglée dont il se conduit lui-même, lorsqu'il ne livre son cœur à rien d'inférieur à sa dignité, & qu'il ne se laisse point vaincre par ses passions; en sorte qu'il paroisse comme une image vivante de la vertu, & un modéle sur lequel tous ses Sujets puissent se former.

Thphn. p. 101. d. Evag. l. 3. c. 1. p. 333. b. c. | Thph. p. 103. c. Zon. p. 44. c.

'Sa vie déréglée le faisoit haïr de tout le monde, & fut cause que même ses plus proches devinrent ses ennemis. 'Il se rendoit ridicule en se faisant peindre les sourcils, les cheveux & la barbe, ce que Philippe de Macédoine n'avoit pû souffrir dans un Juge, & ce qui étoit alors si extraordinaire qu'on doutoit qu'il y eût un seul homme outre Zénon qui eût cette vanité: [S'il consultoit quelquefois S. Daniel Stylite,] 'il consultoit aussi les Devins; & il étoit ensuite contraint d'avouer que Dieu se mocquoit de lui par l'ambiguité de leurs réponses. [On v. §. parle d'un Comte "Maurien plûtôt Magicien que Prophéte, qu'il consultoit quelquefois.]' Illus est qualifié Magicien de Zénon dans diverses éditions de Suidas. Mais on soutient avec 1. beaucoup d'apparence qu'au lieu de 'Magicien, il faut lire Maître.

Evag. l. 3. c. 3. pag. 334. c. Suid. p. 22. b. c. p. 1128. a. b. 14. p. 1218. d. Byz. h. p. 47. a]

'On prétend que la mere d'une fille dont il abusoit, ayant recours à la Vierge pour lui demander sa protection & la punition de tant de crimes, la Vierge lui apparut, & lui dit que les aumônes de Zénon suspendoient encore sa punition. [Et il n'est pas improbable que Dieu récompense les bonnes actions

J. Mosc. c. 176. p. 1132. a.

1. μάγους au lieu de μάγος.

& les œuvres extérieures des Chrétiens comme celles des payens par quelques proſpéritez extérieures & temporelles, pour punir un jour avec plus de rigueur ceux qui ne l'ayant pas aimé, n'ont pû faire aucune action qui fût véritablement bonne & ſainte.] L'an de J. C. 475.

Suid. ξ. pag. 2128. Phot. c. 242. p. 1057. f. Suid. ξ. pag. p. 1028. p. 1048. a.

' Pour les affaires même de l'Etat, il n'avoit ni la ſcience, ni l'expérience néceſſaires pour les bien conduire. ' Il étoit naturellement timide & défiant, aſſez ' avare & en même tems prodigue & inconſidéré ' dans ſes gratifications. Et comme d'autre part il ne prenoit pas le ſoin qu'il devoit pour empêcher qu'on ne pillât l'argent de l'Epargne, il épuiſa en peu de

p. 1047. e.

tems tout l'argent que Leon avoit laiſſé, ' & fut réduit ou à manquer, ou à opprimer le peuple par de nouvelles exactions.

Malc. p. 88. b.

' Les Gouverneurs d'Egypte ne payoient avant lui à l'Epargne que 50 livres d'or; mais il fit tout d'un coup monter ce tribut à cinq cens livres. [L'Egypte fourniſſoit peu d'or, mais beaucoup de blé.] ' La crainte retint quelque tems ſa cruauté; mais elle ſe déborda enfin, comme nous verrons dans les dernieres années de ſa vie, & elle s'étendit juſques ſur ceux à qui il avoit le plus d'obligation.

Suid. a. p. 22. Evag. l. 3. c. 27. p. 356. c.

Malc. p. 87. a. p. 96. 97.

' Il n'étoit point du tout homme de guerre; & après qu'il avoit excité le courage ' de tout le monde en faiſant ſemblant de vouloir marcher en perſonne contre les ennemis, il retomboit dans ſa pareſſe & ſa lâcheté naturelle, en danger de ruiner les affaires de l'Empire, & de ſe perdre lui-même. Il laiſſoit les Barbares piller une partie des provinces, & pilloit lui-même les autres avec une violence de tyran & de barbare. ' Ce-

Evag. l. 3. c. 2. p. 334. b. Ced. p. 351. a. Zon. p. 42. 9.

dréne fait une peinture effroyable de ſon corps & de ſon eſprit.

Am. an. pag. 477.

Un ' Auteur qui lui eſt trop favorable, dit qu'il avoit quelque choſe d'extraordinaire qui le rendoit extrémement vîte à la courſe. 'Zonare dit en général qu'il ne gouverna pas en Prince, mais en véritable tyran. [Il faut qu'il ſe ſoit rendu bien odieux

Zon. p. 43. a. Conc. t. 4. p. 1073. c.

dès le commencement de ſon regne, puiſque] ' le Pape Simplice appelle Baſiliſque un plus digne ſucceſſeur de Leon, quoiqu'il eût déja commencé à agir contre l'Egliſe.

L'an de J. C. 475.

ARTICLE III.

Parens & Miniſtres de Zénon.

ZE'NON avoit un frere nommé Conon, 'encore plus méchant que lui, qui aimoit le ſang, & prenoit ſon plaiſir dans le carnage & dans le meurtre. [Longin ſon autre frere "eſt plus célébre dans l'Hiſtoire.] 'On en dit encore plus de mal que de Conon, ſurtout pour les déréglemens les plus honteux. 'On le traite même de fou & de bête. Zon. p. 43. a. Suid. p. 52. c. d. Suid. p. 52. Thphn. p. 117. d. Cedr. p. 354. d.

'Zénon avoit un fils nommé Zénon comme lui, qu'il deſtinoit pour lui ſuccéder à l'Empire [après la mort du jeune Leon.] Ce fils étoit d'un aſſez méchant naturel, mais de plus élevé dans une liberté trop grande, dans le faſte & l'eſpérance d'une puiſſance ſouveraine, & avec de jeunes gens déréglés: de ſorte qu'étant encore tout jeune, il étoit déja plongé dans toutes les débauches les plus déteſtables. Dieu n'attendit pas long-tems à punir ſes crimes & ſon orgueil, il lui ôta la vie par un flux qui le fit languir pluſieurs jours dans un lit ſans ſentiment & ſans connoiſſance, avec les ſuites honteuſes qu'on peut préſumer de cet état. [Ce jeune Zénon "étoit ſans doute fils d'Arcadie premiere femme de ſon pere. Car s'il eût été fils d'Ariadne, les Hiſtoriens en auroient parlé davantage. Suid. t. pag. 1028, 1029. v. Leon. §.

'Zénon, comme nous avons dit, étoit de la nation des Iſaures fort haïe dans l'Orient:] '& il favoriſoit beaucoup ceux de cette nation, [qui firent de grands maux ſous ſon regne: de ſorte qu'Anaſtaſe ſon ſucceſſeur travailla extrémement pour ruiner le pouvoir qu'ils s'étoient acquis, & les chaſſer de Conſtantinople.] Am. an. pag. 477.

'Ce qui fit encore un extréme tort à la réputation de Zénon, fut Sebaſtien [Préfet du Prétoire] qui avoit un ſi grand pouvoir ſur lui, qu'il lui faiſoit faire tout ce qu'il vouloit. Cet homme faiſoit trafic de tout. Il ne permettoit pas qu'on fît rien à la Cour qu'à prix d'argent. Il vendoit toutes les Charges dont il ſe reſervoit quelquefois le prix, & quelquefois le donnoit à l'Empereur. Il preféroit à tous les autres celui qui en offroit le plus. 'Dans le Palais même il n'y avoit aucune choſe dont il ne ſçût faire de l'argent. Si l'Empereur avoit donné une Charge à quelqu'un de ſes Courtiſans, Sébaſtien la Suid. t. pag. 1128. c. d.

rachetoit de lui à bas paix, & la revendoit bien cher à quel- L'an de J. C. 475.
Cod J. t.28.l. 27. p.265. qu'autre. 'Nous trouvons par les loix du Code, qu'il fut Préfet dès le premier jour de l'an 475. '& dans les années ſuivan-
8. t.4. l9. p. 726. tes juſqu'en '480. '& même en 484.

6. t.3. l.22.p. 554. 'Pour cette année Erythre eſt qualifié Préfet du Prétoire dans une loi ſans datte attribuée à Leon [le jeune] & à Zé-
b 8. t.4.l.10 p. 726. non. 'Il eſt appellé Eutyque dans une autre loi du 10 Octobre
12.t.60.l.10.p. 1042. 474. qui eſt attribuée tantôt à Leon ſeul, tantôt à Leon & Zénon. 'Cette loi permet à toute perſonne de jouir en aſſuran-
10.t.15.p.881. p.881. ce des tréſors qu'elle aura trouvés ſur la terre, & même de ceux que d'autres y auront cherchés à deſſein; & cela ſans en demander le don au Prince, de peur, dit la loi, que l'envie & l'injuſtice ne cherchent à ravir ce bienfait de Dieu. Que ſi en labourant, ou par quelqu'autre hazard, un étranger trouve un tréſor, la loi ordonne qu'il en aura la moitié, & que le reſte
9 t.30. l.2. p. 48. appartiendra au propriétaire de la terre. 'Erythre eſt encore appellé Préfet du Prétoire dans une loi de Leon du 6. Mars,
[1] apparemment de l'an 473. Ainſi Zénon l'ayant trouvé en
Suid. p.1047. 848. Charge, l'y aura continué. 'Mais Erythre voyant que l'Epargne ne pouvoit pas ſuffire à toutes les dépenſes que Zénon faiſoit, & ne pouvant pas auſſi ſe réſoudre à augmenter les impôts, ni à rien faire de dur pour faire acquitter ce qui en étoit dû, parce qu'il étoit bon & d'un naturel fort doux, il demanda permiſſion à Zénon de ſe démettre de ſa Charge. Il en ſortit ainſi au grand regret de toute la ville. Car de tous ceux qui gouvernoient alors les affaires, on ne voyoit que lui qui parût aimer le bien public. "Il accordoit volontiers les graces qu'on lui demandoit, & il ne voulut point ſe venger d'aucun de ſes anciens ennemis.

[Sébaſtien qui, comme nous avons dit, fut mis en ſa place, ne contribua pas peu à relever ſon mérite par une conduite toute oppoſée.] Nous avons vû que Juſtinien étoit Préfet
12.t.16.l.4.p. 104.|t.68.8.9. de Conſtantinople le 16 de Mars. 'Nous trouvons trois Maîtres des Offices, Marcien, Jean & Hilaire, dans des loix ſans datte, attribuées à Leon & à Zénon. [Il faut qu'il y ait faute.

Je penſe que ce Marcien peut être le fils de l'Empereur An-
t. 22. l. 8. p. 1007. théme. Nous en parlerons davantage dans la ſuite. 'Nous verrons un Jean Maître des Offices [2] apparemment l'an 484.] 2.

1. *Leone Aug. VI. Conſ.* [Il n'y a point de VI. Conſulat de Leon. Il faut apparemment V. qui eſt l'an 473.
2. *Théodoſio Conſ.* Il faut apparemment *Théodorico & Venantio.*

L'an de J. C. 475.

ARTICLE IV.

Les Sarraſins & les Huns ravagent l'Empire : Zénon démolit un Temple, fait la paix avec les Vandales : Le grand Théodoric regne.

L'AN DE JESUS-CHRIST 475.

APRE'S la mort du jeune Leon, durant que Zénon ne ſongeoit qu'à ſatisfaire ſes plaiſirs, & à piller ſes Sujets, l'Orient & la Méſopotamie furent ravagés par les Sarraſins, & la Thrace par un grand nombre de Huns qui avoient paſſé le Danube. [Nous n'avons point d'autre lumiére ſur ceci,] non plus que ſur ce qu'on écrit, qu'il y avoit eu juſqu'à ce tems ci auprès de Conſtantinople un Temple de Jupiter, qu'un nommé Baſiliſque deſcendu, dit-on de l'Empéreur Numerien, avoit fait bâtir [autrefois.] Zénon dans cette ſeconde année de ſon regne, le fit démolir, & briſer un dragon d'airain que [la folie des payens] regardoit comme le gardien d'un grand pont qui étoit en cet endroit vers l'Egliſe de Saint Mamas. C'eſt-pourquoi on y avoit [autrefois] immolé non ſeulement des troupeaux de moutons & de bœufs, & quantité d'oyſeaux, mais même un grand nombre de vierges. Evag. l. 3. c. 1. p. 333. b. c. 2. p. 334. d. Thph. p. 103. c. Codin. ori. C. p. 17. 18. 89.

On peut rapporter au trouble que les Huns & les Sarraſins cauſoient dans l'Empire ce que dit un Hiſtorien; que l'Empire ſe trouvant troublé de tous côtez, Zénon qui n'aimoit point du tout la guerre, ſe réſolut de députer aux Vandales qui pilloient auſſi de leur côté les provinces de ſon Etat. Il choiſit pour cette députation un Sénateur nommé Sévére, qui paſſoit pour l'homme le plus réglé & le plus équitable [de ſon tems.] Zénon pour rendre cette ambaſſade encore plus conſidérable, éleva Sévére à la dignité de Patrice. Sévére ſe mit donc en mer. Mais dès que [le Roi] des Vandales eut ſçu qu'il lui venoit un Ambaſſadeur, il ſe hâta de paſſer avec la flotte, & prit Nicople. Sévére etant arrivé à Carthage, ſe plaignit fort de cet acte d'hoſtilité: à quoi le Roi des Vandales répondit qu'il l'avoit fait comme ennemi; mais qu'alors qu'il étoit venu vers lui pour traiter de paix, il l'écouteroit volontiers. Il fut charmé de la vie frugale & de la modeſtie Malc. p. 87. b. Proc. b. Vand. l. 1. c. 7. p. 195. d. Malc. p. 87. b. c. d.

de Sévére, & trouvoit beaucoup de plaiſir dans ſa converſation & ſon entretien. Il eſtimoit tellement ſon équité dont il faiſoit tous les jours l'épreuve, qu'il étoit diſpoſé à faire tout ce qu'il lui propoſoit. Il reconnut ſurtout ſon rare mérite, en ce que lui ayant préſenté de grandes ſommes d'argent, & des préſens proportionnés à ſa qualité, il ne voulut rien recevoir du tout, & dit à ce Prince qu'un Ambaſſadeur ne pouvoit recevoir de préſent plus digne de lui que la délivrance & la liberté des [captifs de ſon Etat.] Le Roi loua ce déſintéreſſement & cette grandeur d'ame de Sévére, & lui dit qu'il le faiſoit maître de tous les priſonniers que lui & ſes enfans avoient eu pour leur part, & qu'il lui permettoit de racheter, s'il vouloit, les autres qui avoient été partagés entre les ſoldats & les Officiers de ſon armée, pourvû qu'ils conſentiſſent à les vendre, parce qu'il ne pouvoit pas les y contraindre. Sévére ayant ainſi obtenu gratuitement la liberté des priſonniers du Roi, fit vendre publiquement à l'encan tout ce qu'il avoit d'argenterie, d'habits & de meubles, & racheta tous les autres qu'il put. L'an de J. C. 475.

Proc.b.Vand. l.1.c.7.p.195. d.196.| c.9.p. 200.d.201.a. 'C'étoit Genſeric qui regnoit encore en Afrique, lorſque les Vandales conclurent avec Zénon une paix perpetuelle, qui dura juſqu'au tems de Juſtinien.

Vict.V.l.1.p. 16. 'Le Patrice Sévére obtint [encore] au nom de Zénon, que l'Egliſe des Catholiques à Carthage fût ouverte : enſuite de quoi on rappella les Eccléſiaſtiques de cette Egliſe, que Genſeric avoit bannis quelque tems auparavant. Genſeric mourut

Proc.b.Vand. l.1.c.7.p.196. a. "au commencement de l'an 477. ' peu après avoir conclu la paix avec Zénon. [Ainſi il faut mettre ce traité avant que Zénon fût chaſſé par Baſiliſque, c'eſt-à-dire au moins avant le mois de Novembre de cette année, comme nous allons bien-tôt voir.] v.S.Fug.de C. §.12.

Jorn.r.Got.c. 56.p.695.696. c.57. p.696.| reg. c.47. p. 655. a. 'Théodemir Roi des Goths alliés de l'Empire étant mort vers ce tems-ci, laiſſa pour ſucceſſeur le grand Théodoric ſon fils, ["qui ſe fit depuis Roi d'Italie. 'Zénon témoigna être bien aiſe de voir regner ce jeune Prince, le fit venir auprès de lui à Conſtantinople, & le traita avec honneur, ce que Théodoric reconnut bientôt par les ſervices qu'il rendit à Zénon, lorſque Baſiliſque ſe ſouleva contre lui cette année même 475. v.Leon. §.

ARTICLE

L'an de J. C. 475.

ARTICLE V.

Vérine & Baſiliſque cabalent contre Zénon : Il tremble & s'enfuit ; Baſiliſque eſt déclaré Auguſte.

ON prétend que Zénon jouiſſoit au dehors d'une grande tranquillité, lorſqu'il vit la diviſion & la guerre s'allumer au milieu de ſon Palais. Quelqu'obligation qu'euſſent ſes proches de le maintenir & de l'aimer, 'ſa vie déreglée fit paſſer juſqu'à eux la haine que tout le monde avoit contre lui. 'Vérine ſa belle mere [qui l'avoit porté ſur le trône,] fut la premiere à chercher les moyens de l'en chaſſer. 'Elle demeuroit avec lui dans le Palais, [& prétendoit ſans doute avoir beaucoup de part à l'autorité qu'elle lui avoit donnée.] C'eſt pourquoi lui ayant demandé une choſe, elle ne put ſouffrir qu'il la lui eut refuſée, & commença à faire des cabales contre lui.

Sur. 11. dec. p. 228. §. 40. Evag. l. 3. c. 31. p. 334. c. Chr. Al. pag. 750. Cand. p. 18. d. Sur. 11. dec. p. 228. §. 40. Chr. Al. p. 750

'Elle fut appuyée en cela par Baſiliſque ſon frere qui avoit peu de capacité, "mais beaucoup d'ambition pour regner; & ſon ambition étoit ſoutenue par Théodoric ſurnommé le louche, [pour le diſtinguer de Théodoric Amale Roi d'Italie.] 'Il étoit encore ſoutenu par une perſonne du Senat, 'apparemment par Harmace, dont nous parlerons dans la ſuite. 'On marque que Baſiliſque demeuroit alors à Héraclée dans la Thrace. 'Agathias met Illus & un Conon entre ceux qui furent avec Baſiliſque les auteurs du ſoulévement. [Nous verrons "autre part un Conon Evêque d'Apamée en Syrie qui ſe ſignala entre les Iſaures revoltés contre Anaſtaſe. "Il ne pouvoit pas être encore Evêque en ce tems-ci. 'On prétend que le deſſein de Vérine étoit de faire regner, non Baſiliſque ſon frere, mais Patrice Maître des Offices, pour regner avec lui en lui donnant le nom de mari, 'après qu'il lui avoit ôté ſon honneur.

Marc. Sur. ut. ſupra. Malc. p. 94. d. v. Leon §. Thph. p. 103. d. Sur. ut. ſupra. Thphn. p. 103. d. Thrd. L. p. 555. 556. Agath. l. 4. p. 139. c. v. Anaſtaſe. v. Acace de C. Cand. p. 18. d. p. 19. a.

Zénon eut quelque connoiſſance de ce qui ſe faiſoit contre lui. Et il ſemble que Vérine lui ait même fait paroître le danger encore plus grand qu'il n'étoit, afin qu'il s'enfuît plus vite. 'On marque en effet qu'il craignoit même d'être aſſaſſiné dans le Palais. Il fit paroître dans ce danger toute la foibleſſe

Chr. Al. pag. 750.

& la lâcheté qu'on pouvoit attendre d'une vie molle & efféminée : car il ne penſa point à ſe défendre, mais il ſe réſolut d'abandonner ſa Couronne, & de prendre la fuite pour ſauver ſa vie. Jornande lui eſt bien favorable, lorſqu'il dit qu'il aima mieux ſouffrir ſeul les miſéres d'un exil, que de faire ſouffrir pour lui un grand nombre de perſonnes par une guerre civile. [Il n'eut plus cette conſidération lorſqu'il eut un peu plus d'eſpérance de vaincre.] L'an de J. C. 475.

Jorn.reg.c.47. p.654. d.

Sur.11.dec.p. 228.§.40.

'Avant que de prendre la fuite, comme il ne voyoit rien à eſpérer de la part des hommes, il alla conſulter S. Daniel Stylyte, qui vivoit ſur une colonne auprès de Conſtantinople; & on aſſure que ce Saint lui dit qu'il perdroit l'Empire & le recouvreroit enſuite pour ne le plus perdre qu'avec la vie. Il lui prédit encore diverſes choſes plus particulieres, qui ſe trouverent toutes véritables. Il ſe retira d'abord à Calcédoine, "comme pour quelque devotion ; '& durant qu'il y étoit, le ſoulevement formé contre lui par Vérine & par Baſiliſque, éclata tout d'un coup. Vérine fut néanmoins trompée dans ſon eſpérance ; & au lieu de Patrice, tous les Grands proclamerent Baſiliſque Auguſte. 'Il ſemble que Vérine même ait été obligée d'en faire la cérémonie. 'Ce fut elle qui lui mit la Couronne ſur la tête. Il fut déclaré Empereur dans la *campagne*.

Jorn.reg.c.47. p. 654. c. d. | Aman.p.477. Cand. p.18. c. p.1042.

Jorn.p.654.c. d.

Cod. ori.C.p. 19.b. Chr. Al. p.750.

'Zénon ayant appris cette nouvelle, quitta auſſi-tôt Calcédoine ; '& ayant pris des chevaux de poſte, 'il s'enfuit en Iſaurie 'ſécrettement favoriſé par la nuit, & par une grande pluye qu'il faiſoit alors, 'avec autant qu'il put emporter d'argent. Il y fut 'accompagné par ſa mere, 'par Ariadne ſa femme, & par tous ceux qui conſervoient encore de l'affection pour lui. 'Ariadne s'échappa de [Vérine] ſa mere pour le ſuivre dans ſon malheur, '& l'atteignit en chemin, 'ayant paſſé le Boſphore malgré les dangers de l'hyver. 'Il ſe retira d'abord dans un Château très fort 'nommé Uare, ou Ubare, '& de là dans celui de Theſſede.

Thph.p.104.a.

Jorn.reg.c.47. p.454 d.

Chr. Alex. p. 751.

Thdr. L. pag. 556.a.

b Sur.11.dec. p.228. §.40.

Thdr. L. pag. 556.a.

Caodid. p.18. d.

b Thdr.L.pag. 556. a.

Evag. l.3. c.3. p.334.d. | Chr. Al. pag. 753.

Ibid.

Vict. T.

Thphn.p.103. 104.

Cedr.p.351.b.

Thph.p.104.a.

L'an de J. C. 475.

ARTICLE VI.

Baſiliſque donne le titre d'Auguſte à ſa femme & à ſon fils : Eleve Harmace & Théoderic le louche : fait mourir Patrice.

BASILISQUE fort aiſe de ſçavoir que Zénon avoit pris la fuite, déclara ſa femme nommée Zénonide Auguſte, & Marc ſon fils Céſar, au même endroit où il avoit été lui-même fait Empereur. Il éleva depuis ſon fils de la dignité de Céſar à celle d'Auguſte. C'eſt-pourquoi nous trouvons Baſiliſque tantôt ſeul dans les médailles, & tantôt joint avec Marc Auguſte. Jor. reg. p. 654 d. d. Thdr. L. p. 556. a. Evag. p. 334. d. 335. b. Candid. p. 19. b. Anaſt. Child. p. 252. 18. a.

Il paroît que ces mouvemens furent auſſi-tôt ſuivis d'un grand carnage qu'on fit à Conſtantinople de ceux qui étoient de la nation des Iſaures. [Ils ne furent pas moins pernicieux à l'Egliſe. Car dès que Baſiliſque fut Empereur, il ſe déclara ouvertement contre la foi Catholique en faveur des Eutychiens; & cauſa par là de fort grands déſordres, dont nous pourrons parler ailleurs, & dont l'un des premiers effets fut la ruine même de Baſiliſque.] On accuſe particuliérement de ce malheur l'Impératrice Zénonide ſa femme, qui n'avoit aucune foi [ni pour Dieu, ni] pour ſon mari. Thrd. L. pag. 556. a. Candid. p. 14. a.

L'AN DE JESUS-CHRIST 476.

Baſiliſque Aug. & Armace Conſuls.

[Baſiliſque ſe fit Conſul à ſon avénement à l'Empire ſelon la coutume, & prit pour Collégue de ſon Conſulat Armate ou Harmace] qui avoit eu beaucoup de part à ſa révolte. Comme ils étoient parens ou couſins, Baſiliſque accordoit à Harmace une liberté aſſez grande avec Zénonide ſa femme, qui avoit plus de beauté que de chaſteté. Cette familiarité produiſit ſon effet naturel; & ils en vinrent enfin juſques au comble du crime. Ce crime donnant tout pouvoir à Harmace ſur Zénonide, lui en donna même beaucoup ſur Baſiliſque. Ainſi il devint très puiſſant, très riche, honoré de tout le monde; en un mot le premier de Conſtantinople. Sur. 11. dec. p. 228. §. 40. f. Cand. p. 19. a. Suid. p. 436. f. Cand. p. 19. a. Suid. p. 436. 437.

Baſiliſque le fit Général des armées de Thrace. On ne lui attribue pas néanmoins d'autre mérite que d'avoir eu un grand Thph. p. 106. d. Suid. p. 437. f.

ſoin de ſon viſage & de ſes cheveux. Néanmoins enflé d'or- L'an de J. C. 476.
gueil, tant par l'abondance de ſes richeſſes, qu'à cauſe des grands honneurs où il ſe voyoit élevé, il ne croyoit pas qu'il y eût un homme plus vaillant que lui. Et il s'infatua tellement de cette penſée, que prenant les habits & les ornemens d'Achille, il ſe promenoit à cheval dans ſon ménage domeſtique avec une fierté & une hauteur extraordinaire. Ce qui le faiſoit donner dans cette extravagance, étoit la flatterie du peuple, qui dans les acclamations de joye l'appelloit un [autre] Pyrrhus. Il eſt vrai qu'on avoit raiſon ſi on vouloit marquer par ce nom [x] la rougeur de ſon viſage vermeil. Mais ſi on l'appelloit ainſi pour relever ſon courage, c'étoit une pure flatterie propre à enfler un jeune homme. Car il n'alloit pas comme Pyrrhus les armes à la main attaquer des Héros, mais plûtôt il bruloit comme Paris d'une paſſion furieuſe pour les femmes.

p.436. d. 'Il avoit néanmoins été à quelque expédition militaire ſous Leon, "où il avoit moins ſignalé ſon courage que ſa cruauté. v. Leon. §.

Cand. p.19. a. 'Cependant ce fut lui que Baſiliſque choiſit pour lui donner le ſoin de la guerre qu'il fut obligé de faire, comme nous verrons, contre Zénon. [Et il le choiſit ſans doute à la perſuaſion de Zénonide, afin que cette Eve dont le démon ſe ſervoit pour le porter à perſécuter l'Egliſe, ſervît auſſi à l'ordre de Dieu qui vouloit le punir de cette perſécution : Car nous verrons que ce fut la trahiſon d'Harmace qui ruina Baſiliſque.

Dieu attendit encore moins à punir Vérine, qui avoit chaſſé ſon gendre pour élever Patrice le compagnon de ſes crimes. Baſiliſque ſçut ſans doute ce ſecret,] & la colere le porta à faire mourir Patrice. Ce fut ce qui donna à Vérine une [haine mortelle] contre ſon frere qui lui fit ſouffrir les derniers traitemens, parce qu'il ſçut qu'elle aidoit Zénon de ſes richeſſes pour le faire remonter ſur le trône. Et ſi Harmace ne l'eût fait promptement diſparoître, elle y auroit peut-être perdu la

Suid. de p.437. f. vie. 'Le crédit que Baſiliſque donnoit à Harmace offenſa Théodoric [le louche] qui croyoit mériter mieux que lui les hon-

Malc. p.91. b. neurs qu'on faiſoit à ce jeune fou. 'Baſiliſque éleva néanmoins Théodoric à diverſes Charges, & lui donna la qualité de Gé-

Theophn. p.108. c. néral. 'On marque qu'il conſeilla à Baſiliſque de caſſer les mili-

p.94-95. ces [Romaines,] parce que les Goths ſuffiſoient.

x. Pyrrhus en grec ſignifie *de feu*.

L'an de J. C. 476.

ARTICLE VII.

Vices de Baſiliſque : Embraſement à Conſtantinople : Zénon défait & aſſiégé par Illus.

v. Acace de C.

[BASILISQUE employoit particuliérement ſon autorité à des choſes qui le rendirent fort ordieux, à " établir l'héréſie d'Eutyche, ' à tirer de l'argent de toutes ſortes de perſonnes juſqu'à des artiſans & des perſonnes les plus viles. Il en exigeoit auſſi des Evêques : en un mot tout le monde étoit dans les armes à cauſe des exactions qu'il faiſoit. ' Son avarice le faiſoit haïr de tout le monde preſque ſans exceptions, & ſur-tout des ſoldats de ſa garde. ' On croit que c'eſt le tyran dont une loi dit qu'il avoit autoriſé par ſes reſcrits des mariages inceſtueux, comme des belles ſœurs & des nieces : ce qui fut caſſé enſuite.

Suid. β. p. 540. c.

Pro. b. Vand. l. 1. c. 7. p. 193. b.

Cod. J. 5. t. 5. l. 8. 9. p. 426.

' Son nom devint encore fort odieux au peuple de Conſtantinople par un grand embraſement qui arriva de ſon tems dans cette ville, & qui conſuma entr'autres choſes la Bibliothéque compoſée de ſix vingt mille volumes. Il y avoit un boyau de dragon long de ſix vingt pieds, où l'on avoit écrit tout Homere & d'autres poëmes en lettres d'or. Dieu ſe ſervit du feu pour purifier la ville de quelque reſte de l'idolâtrie que l'on y conſervoit précieuſement. ' Male Hiſtorien de ce tems-ci s'étoit fort étendu ſur cet embraſement tragique. ' Zonare dit en général que Baſiliſque ne valoit pas mieux que Zénon pour les mœurs, & que ſa méchanceté & ſa folie auſſi bien que ſon zéle pour l'héréſie, ' le firent haïr & du peuple & du Sénat. ' Ainſi les vices de Baſiliſque [firent oublier ceux de Zénon,] regretter ſon abſence & ſouhaiter ſon retour. ' Suidas parle d'un Eunuque Chambéllan nommé Platon, qui fut brûlé ſous Baſiliſque pour s'être oppoſé à lui, & à qui ſon pere & ſa mere ou d'autres parens firent dreſſer un ſtatue, avec permiſſion de Baſiliſque même, comme il ſemble : car je n'entends pas bien cet endroit. ' Baronius veut que ce ſoit avec permiſſion de Zénon, que cet Eunuque ait réſiſté à Baſiliſque en faveur de la véritable foi ; & qu'ainſi ſon ſupplice ait été un vrai martyre. [Mais je ne ſçai ſur quoi il fonde tout cela.

Cedr. p. 351. b. c. d. Zon. pag. 43. 44.

Suid. μ. p. 87. a. b. Zon. p. 43. b.

c. d. Theoph. p. 106. d. Conc. t. 4. p. 1078.

Suid. πρ. pag. 603. 604.] Cod. c. 90. p. 18.

Bar. 476. §. 27.

Les Hiſtoriens n'ont point marqué ce que devint Zénon de-

§. 24. puiſqu'il ſe fut retiré en Iſaurie.] ' Il y fut ſans doute réduit L'an de J. C. 476.
Sur. 11. dec. p. durant quelque tems à la derniere extrémité ; ' puiſque S. Da-
22. §. 40. oiel lui avoit prédit qu'il ſeroit contraint de manger de l'herbe
Evag. l. 3. c. 8. faute d'autre nourriture. ' On prétend que Saiote Thecle [Pa-
p. 341. a. trone d'Iſaurie] lui apparut & lui promit qu'il ſéroit retabli dans
Suid. ζ. pag. l'Empire. ' Il eut bientôt quelques troupes, mais qui furent
1128. a. défaites au mois de Juillet, [apparemment par Illus & Tro-
Zon. p. 48. c. conde,] ' que Baſiliſque avoit envoyés contre lui avec des
Nphr. l. 16. c. troupes, ' auſſi-tôt qu'il en eut le moyen.
2. p. 663.
Suid. ζ. pag. ' Zénoo [qui ne s'étoit pas trouvé au combat,] ayant appris
1128 a. b. la défaite de ſes gens, ſe retira ſur une colline dans uo château que l'on appelloit Conſtantinople ; ce qui lui fit dire en ſoupirant : l'homme eſt donc le jouet de Dieu, ou du moins c'eſt-là mon ſort. On m'a prédit que je ſerai à Conſtaotinople dans ce mois de Juillet. Je peoſois que ce ſeroit dans la ville de Conſtantinople, mais j'en ſuis bien éloigné, puiſque je me trouve ici malheureuſement dans un lieu qui porte à la vérité ce nom, mais où je ſuis abandonné de tout le monde, dépouillé de toutes choſes, & comme un fugitif & un exilé.

Thphn. p. 106. a. 106 d. Evag. l. 3. c 3. p. 334. c. d. ' Illus & Troconde [le pourſuivirent,] l'enfermerent & le tiorent [long tems] aſſiégé. [Mais ce ſiége qui ſembloit terminer ſa vie, termina ſon exil, & fut la cauſe de ſoo rétabliſſement, comme nous le dirons l'année ſuivante.

ARTICLE VIII.

Zénon gagne Illus, & Harmace rentre dans Conſtantinople.

L'AN DE JESUS-CHRIST 477.

[CETTE année n'eut point de Conſuls ni en Orient ni en Occident. Zénon en paſſa apparemment les premiers mois aſſiégé par Illus & par Troconde dans quelque château
Nphr. l. 16. c. 2. p. 663. b. de l'Iſaurie,] ' ou dans Seleucie capitale de cette province ; [quoique dans ces occaſions on cherche moins une grande ville qu'un château ſans peuple & aiſé à garder par peu de mon-
Thphn. p. 106. d. de.] ' Durant ce ſiége Illus & Troconde apprirent par les lettres que des Sénateurs leur écrivoient, combien l'on étoit mécontent de Baſiliſque. Ils en étoient mécontens eux-mêmes, parce qu'il ne s'acquittoit pas des promeſſes qu'il leur
Evag. l. 3. c. 8. p. 341. a. avoit faites. ' Ainſi ils ſe laiſſerent gagner par les préſens que

L'an de J. C. 477. leur fit Zénon, s'unirent à lui, & promirent de le rétablir. Cand. p. 19 b.
' Cedréne prétend que le Sénat avoit écrit à Zénon même contre Baſiliſque; [ce qui n'eſt pas aiſé à croire.] Thph. p. 106. d. Zon. p. 43. c. d.
'Zénon partit donc d'Iſaurie avec ces deux Généraux, 'avec l'armée qu'ils lui avoient donnée, '& avec ce qu'il put ramaſſer lui-même d'Iſaures, 'de Lycaoniens & d'autres; ce qui faiſoit un grand nombre d'hommes, & marcha droit à Conſtantinople. ' Il envoya auſſi prier Théodoric Amale qui étoit alors à Nove de le ſecourir en cette occaſion. 'Théodoric étoit fort jeune encore, mais ſon courage lui faiſoit connoître ce qu'il devoit & à un bienfaiteur & à un Prince légitime. Cedr. p. 351. d. Thph. p. 106. d. Vict. T. Proc. b. V. l. 1. c. 7. p. 195. b. Cedr. p. 351. d. Chr. Alex. Am. an. pag. 478.
' Ainſi il prit les armes pour venir attaquer Baſiliſque dans Conſtantinople; mais il trouva la ville déja ſoumiſe à Zénon, ou toute prête à s'y ſoumettre. Enn. v. Theo. p. 295. p. 295. Am. p. 478.
' Cependant Baſiliſque ayant ſçu que Zénon venoit, eut recours à Harmace; & ayant tiré ſerment de lui ſur ſon batême qu'il ne le trahiroit point, ' il lui confia le poids de cette guerre, '& l'envoya contre Zénon avec tout ce qu'il avoit de troupes, & tout ce qu'on put tirer tant du peuple de Conſtantinople, que des Officiers du Palais. Ainſi il paſſa le Boſphore avec une armée très-nombreuſe. 'S'étant avancé au devant de Zénon juſqu'à Nicée, 'fort près du lieu où il étoit campé, 'il lui donna tellement l'épouvante, qu'on le vit ſur le point de s'enfuir de nouveau avec tous les Iſaures qui étoient venus à ſon ſecours. 'Néanmoins Harmace ſe laiſſa bientôt gagner par les préſens & les promeſſes de Zénon, 'qui lui ayant envoyé une perſonne aſſurée, lui promit pour lui la charge de Général des troupes de la Cour pour tant qu'il vivroit, & la dignité de Céſar pour ſon fils Baſiliſque, 'encore fort jeune, avec l'Empire après ſa mort. Illus ' fut l'entremetteur de ce traité. Thph. p. 106. Chr. Al. pag. 752. Cand. p. 19. a. Thph. p. 106. 107. Chr. Al. p. 752. Thph. p. 107. a. Proc. b. V. l. 1. c. 7. p. 195. b. Thphn. p. 107. a. Cand. p. 19. a. Thph. 107. a. Chr. Alex. p. 752. Proc. l. 1. c. 7. p. 195. b. Cand. p. 19. a.
'Théophane dit qu'Harmace retourna ſur ſes pas pour marcher avec Zénon contre Baſiliſque, 'ce qui revient au récit de Procope qui aſſure qu'il livra ſon armée à Zenon. ' Et il le faut dire, s'il eſt vrai, comme Evagre paroît l'avoir cru, que Zénon ait déclaré ſon fils Céſar à Nicée même avant que d'arriver à Conſtantinople. [Mais c'eſt ce qui n'eſt gueres problable: & je penſe qu'il vaudroit autant ſuivre la Chronique d'Alexandrie,] qui dit qu'Harmace [pour couvrir un peu ſa trahiſon,] ſe contenta de prendre à côté & de laiſſer le paſſage libre à Zénon ſans s'oppoſer à ſa marche; en ſorte que Zénon entra dans Conſtantinople, & étoit déja dans le Palais, avant que Baſiliſque en ſçût rien. Thphn. p. 107. a. Proc. l. 1. c. 7. p. 195. b. Cod. or. Conſ. p. 41. Evag. l. 3. c. 24. p. 354. Chr. Alex. p. 752.

Thph.p.107. a.|Chr. Alex. Am. an. pag. 475.

' Zénon qui avoit avec lui ſa femme Ariadné fut reçu ſans difficulté par le Sénat, par le peuple, par les ſoldats, & même par Vérine ſa belle-mere. L'an de J. C. 477.

ARTICLE IX.

Baſiliſque ſe rend à Zénon, qui le fait périr miſerablement:

Chr. Al. pag. 753.| Thph. p. 107. a. b. Can. p. 19 b.| Thdr. L. p. 557. a.

CEPENDANT Baſiliſque ſçachant que Zénon étoit déja maître du palais, s'enfuit à la grande Egliſe, ſelon Procope & la Chronique d'Alexandrie, avec ſa malheureuſe Zénonide & ſes enfans, mit ſa couronne ſur l'autel, & ſe réfugia dans le grand batiſtere.

Cod. ori. C. p. 41. a. Thph. b. Thdr. L. p. 557. a. Chr. Al. pag. 752.

' Un Auteur dit que ce fut dans Sainte Iréne qu'il ſe retira. ' La premiere choſe que fit Zénon à ſon entrée à Conſtantinople fut, ſelon quelques uns, d'aller auſſi-tôt à l'Egliſe pour y rendre graces à Dieu avant que d'entrer au palais. ' D'autres le font aller d'abord au Cirque aſſiſter à des jeux qu'il y donna. Il envoya auſſi-tôt à la grande Egliſe ôter à Baſiliſque, à ſa femme & à ſon fils toutes les marques de la dignité qu'ils avoient uſurpée. ' Il les fit ſortir de l'Egliſe par le moyen d'Harmace, qui les trompa encore. [On ne dit point comment.] ' Procope aſſure qu'Acace Evêque de Conſtantinople livra Baſiliſque à Zénon [comme indigne de jouir de l'aſyle de l'Egliſe] à cauſe de ce qu'il avoit fait contre la foi. ' On prétend néanmoins que Zénon promit de ne le point faire décapiter ni lui ni les ſiens, ' & de ne point répandre ſon ſang. ' C'eſt ainſi que finit le regne ou la tyrannie de Baſiliſque, après avoir duré 20 mois, [1] ſelon la plûpart des Auteurs; [c'eſt-à-dire, depuis le mois d'Octobre ou Novembre 475. juſques vers le mois de Juin ou Juillet 477.]

Candid. p. 19. b. Proc. b. V. l. 1. c. 7. p. 195. b. c. Thph. p. 107. b. Am. an. pag. 478. Manaſſ. p. 61. b. Proc. b. V. l. 1. c. 7. p. 195. h. Vict. T. Sur 5. dec. p. 161. §. 27. Thph. pag. 103. b. Euty. t. 2. p. 104. Codin. ori. C. p. 41. a. b.| Proc. pag. 195. c. Evag. p. 341. b. Can. p. 19. b. Vict. T. p. 752. Jor. Chr. Al. pag. 750. Cod. ori. C. pag. 41. a.| Am. an. p. 477.

' Zénon [ayant Baſiliſque en ſa puiſſance,] fit aſſembler divers Evêques avec le Sénat pour le juger; & dans cette aſſemblée il le condamna à être mené dans ' la Cappadoce en un chateau nommé Limne, [peut-être parce qu'il étoit dans un marais.] Il pouvoit être auprés de Cucuſe. ' On le conduiſit donc en ce lieu avec ſa femme & ſes enfans. ' Quelques uns diſent qu'on leur ôta la vie avant qu'ils y fuſſent arrivés, ' en un lieu

1. ' D'autres lui donnent deux ans: [ce qui apparemment ne ſignifie que la même choſe.]

nommé

L'an de J. C. 476.

nommé Acuſe. 'Photius cite de Male qu'ils périrent par l'épée. L'opinion la plus commune eſt qu'on les enferma dans ce château 'en une tour gardée par beaucoup de ſoldats Iſaures, 'où Zénon voulut qu'on ne leur donnât ni vivres, ni quoi que ce ſoit: 'de ſorte qu'après y avoir extrémement ſouffert, ils y périrent bientôt de faim & de froid, 's'embraſſant les uns les autres.

p. 654. Marc. Proc. b. V. l. 1. c. 7. p. 195. c. & alii. Thph. p. 107. b. Evag. l. 3. c 8. p. 141. b. Phot. c. 78. p. 172.

'On ajoute qu'on avoit même muré la porte de la tour où on les gardoit [afin de leur ôter toute eſpérance de ſecours.] 'Ils ne moururent que l'hyver, ſelon Procope, [& ainſi pluſieurs mois après s'être rendus.] 'On les enterra dans la même tour où on les avoit enfermés. 'Candide & d'autres diſent ſimplement qu'on les tua: [ce qui n'eſt pas contraire à ceux qui diſent qu'on les fit mourir de faim.] Victor de Tunes dit qu'ils périrent miſérablement à Saſémes en Cappadoce ou à Bouſames, 'comme l'appelle Théodore le Lecteur. 'Théophane marque que ce fut à Cucuſe [exil célébre dans l'Hiſtoire.] C'eſt apparemment le même qu'Evagre appelle Acuſe. [Il eſt aiſé que quelques Auteurs ſe trompent dans le nom, ou que les uns ayent marqué le nom du château ou de la tour, & les autres le canton ou la ville qui en étoit proche.] 'L'anonyme de M. de Valois dit qu'ils périrent dans une citerne ſéche où on les avoit enfermés. [Perſonne ne blâme la mort de Baſiliſque.] 'Mais on a jugé que c'étoit une injuſtice d'avoir fait périr ſa femme & ſes enfans avec lui.

Chr. Alex. p. 752. Proc. p. 195. c. Thdr. L. pag. 557. b. Chr. Al. Cod. p. 41. b. Marc. Cedr. Proc. p. 195 c. Jor. reg. c. 47. p 654. d. Chr. Al. Cod. p. 41. 6. Joel. p. 172. a. Man. p 61. 2. Zon. 43. Proc. p. 195. c. Chr. Al. pag. Cand. p. 19. b. Thdr. L. pag. 557. b. Thphn. p. 107. c. Am. an. pag. 478. Phot. c. 78. p. 172.

ARTICLE X.

Zénon fait Harmace Général & ſon fils Céſar; puis fait tuer le Pere & chaſſe le fils: Il honore les Saints: Fait des loix.

'ZENON accomplit bientôt ce qu'il avoit promis à Harmace. 'Il le déclara Général de la Milice de la Cour. 'Il fit auſſi Céſar ſon fils Baſiliſque dans les jeux du Cirque, le fit aſſeoir enſuite 'auprès de lui en cette qualité pour voir les jeux, & diſtribuer avec lui des prix à ceux qui avoient couru; 'de ſorte qu'Harmace paroiſſoit être dans une fortune heureuſe & élevée. 'Mais Zénon ſe contenta de s'être ainſi acquitté de ſa parole en apparence, '& conſidérant qu'un traître eſt toujours traître; qu'Harmace après avoir trahi Baſiliſque en ſa fa-

Thph. p. 107. b. c. Chr. Al. p. 754. p. 754. [Cand. p. 19 a. [Proc. l. 1. c. 7. p. 195. c. Thph. p. 107. b. c. Cand. p. 19. a. Proc. b. V. l. 1. c. 7. p. 195. Chr. A. p. 754.

Thph. p. 107. c.

veur, pourroit bien le trahir lui-même en faveur d'un autre, ou ſe faire lui-même Empereur quand ſon fils ſeroit un peu plus grand, ' il ſe réſolut de le punir de ſon parjure [en ſe parjurant lui-même,]' & le fit maſſacrer peu de tems après dans l'eſcalier du palais, lorſqu'il montoit pour aller voir les jeux du Cirque. [La juſtice de Dieu dont la beauté éclatte en réglant les injuſtices des hommes, punit ſon infidélité & ſon ingratitude par celle d'un autre:]' car il fut tué par Onoüle Barbare de naiſſance qu'il avoit reçu pauvre chez lui, & qu'il avoit comblé de richeſſes. Il lui avoit même fait donner la dignité de Comte, & enſuite celle de Général dans l'Illyrie. ' Il eſt appellé en un autre endroit Onuolphe ou Onulphe & Onoülphe. Son pere étoit Turinge & ſa mere Squire. ' Le peuple fut fort aiſe de la mort d'Harmace à cauſe des cruautez qu'il avoit autrefois exercées dans la Thrace. Zénon confiſqua tous ſes biens. Ce fut par la conſeil ' d'Illus que Zénon le fit tuer.

L'an de J. C. 477.

Cand. p. 19. b. Evag. l. 3. c. 24. p. 354. b. Proc. b. V. l. 1. c. 7. p. 195. c. Chr. Al. pag. 754. Thph. p. 107. c. Suid. ɛ̃ſ. pag. d. ɛ̃ı. pag. 315. d. Phot. c. §. 8. p. 372. Male. n. p. 24. Suid. ɛ̃ρ. pag. 437. p. Chr. Al. pag. 754. Evag. l. 3. c. 24. p. 354. b. Cand. p. 19. b. Proc. p. 195. c. Thph. p. 107. c. Cand. p. 19. Thph. p. 107. c. Evag. l. 3. c. 24. p. 354. b. 754. Thph. p. 187. c. d. Conc. t. 5. p. 168. c. 169 e. f. 60. c. Sur. 12. dec. p. 229. §. 49. Evag. l. 3. c. 8. p. 341. b. Am. an. pag. 478. Cod. J. c. t. 2. l. 16 p. 21. Evag. l. 3. c. 8. p. 341. b.

' Baſiliſque ſon fils fut auſſi dépouillé de la qualité de Céſar, ' & fait Lecteur dans l'Egliſe de ' Blaquernes [auprès de Conſtantinople.]' Ariadne ſa couſine lui obtint la vie. Il fut depuis fait ' Evêque ' de Cyzic métropole de l'Helleſpont, & gouverna cette Egliſe avec beaucoup de ſageſſe & de piété. Il tint l'un des premiers rangs dans le Concile de Conſtantinople en 518. [Ainſi il a précédé Euſebe] qui étoit Evêque de Cyzic en 536.

' Zénon ne manqua point d'aller avec l'Impératrice viſiter S. Daniel Stylite qui lui avoit prédit avec tant de vérité & ſon expulſion & ſon rétabliſſement. ' Il fit auſſi bâtir à Séleucie en Iſaurie une grande & magnifique Egliſe de Sainte Thécle, enrichie d'ornemens & de préſens extrémement riches, que l'on y voyoit encore cent ans après.

' On marque auſſi que ſe reſſouvenant de l'amour que le Sénat & le peuple lui avoient témoigné [dans ſon rétabliſſement,] il fit à tout le monde de grandes libéralitez.

' Le 15 de Décembre il adreſſa au Préfet Sébaſtien une loi par laquelle il caſſoit tout ce que le tyran [Baſiliſque] avoit ordonné touchant la foi ou la police de l'Egliſe au préjudice des loix précédentes.

Cod. J. t. 23. l. 4 p. 141.

' Par une autre loi adreſſée au même Sebaſtien, & dattée du 23 de Décembre à Conſtantinople, il ordonne que tous les reſcrits Impériaux porteront la clauſe, ſi les requêtes ſont fondées ſur la vérité; ſans quoi on n'y aura aucun égard; & qu'on n'ac-

L'an de J. C. 477. cordera point de Pragmatique à des particuliers, mais ſeulement à des provinces, à des villes & à d'autres Corps conſidérables pour les affaires qui regardent tout le Corps.

ARTICLE XI.

Tremblement à Conſtantinople : Théodoric le Louche pille juſqu'aux portes de cette ville : Mort tragique du Général Héracle.

L'AN DE JESUS-CHRIST 478.

Illius ſeul Conſul.

'ILLUS à qui Zénon devoit ſon rétabliſſement, fut Conſul en cette année ſans Collégue. 'Nous avons une loi dattée du premier jour de Mars à Conſtantinople, adreſſée à Sébaſtien Préfet du Prétoire, '& une autre dattée du même lieu le 5 des nones de Novembre, adreſſée à Alexandre qualifié ſeulement Illuſtre, duquel nous parlerons en un autre endroit. Zénon par cette derniere accorde aux Illuſtres d'agir par Procureur *in injuriarum actione*, ſoit en demandant, ſoit en défendant, ſans être obligés de comparoître en perſonne. Marcel. Cod. Th. 5. t. 9. l. 7. p. 433. 8. t. 54. l. 3 6. pag. 799. 9 t. 35. l 11. p. 851. p. 851.

'Théophane & Cedréne mettent un grand tremblement de terre à Conſtantinople le 25 Septembre de la quatriéme année de Zénon. [Ils le mettent l'année d'après l'expulſion & la mort de Baſiliſque : ce qui nous la fait mettre en 478. plûtôt qu'en 477. Et il n'arriva apparemment qu'en 480.] 'auquel Marcellin en marque un fort ſemblable à celui dont parle Théophane, & dont ceux de Conſtantinople faiſoient [tous les ans] mémoire le 24 de Septembre. Thph. p. 108. b. Cedr. pag. 352. 353. Marc.

'La Chronique d'Alexandrie qui marque auſſi un tremblement de terre, mais en 487, dit que c'en eſt un ſecond. Elle le met auſſi le 26 de Septembre : ce qui eſt aſſez ſurprenant. 'Eutyque met de même un grand tremblement à Conſtantinople, mais en la neuviéme année de Zénon [qui ſeroit l'an 482. Chr. Alex. Eutyc. t. 2. p. 107.

[Il faut mettre ſur la fin de 477. ou en 478. les députations que Jule Népos, qui ſe prétendoit Prince d'Italie, & Odoacre qui l'étoit en effet, envoyerent à Zénon. Zénon ſollicité par Vérine ſa belle-mere, ſe déclara pour Népos ; mais on ne voit point qu'il ait fait aucun effort pour le rétablir.].

[Il faut rapporter en partie au tems de Zénon ce que dit L'an de J. C. 478.
Casd. l. 1. ep. 4. p. 9. 10. le Roi Théodoric,] ' qu'il avoit vû en Orient Héliodore parent des Caſſiodores y exercer la Préfecture durant 18 ans, "ou bis novenis annis. 9 ans en deux fois. [Ce pourroit être la Préfecture de la ville, ou celle de l'Illyrie.]

Zénon ne trouvoit plus d'ennemi dans l'Empire que Théo-
Thph. p. 108. c. doric le Louche, qui ayant ſuivi le parti de Baſiliſque, s'étoit
c. Evag. l. 3. c. 25. p. 359. c. retiré dans la Thrace quand il le vit ruiné. ' Mais il ſe rapprocha bientôt de Conſtantinople avec un grand nombre de Goths qu'il commandoit, pillant tout ce qui étoit aux environs de
Evag. ut ſupra. cette ville juſqu'à l'embouchure du Pont. ' Il menaçoit Con-
c. d. Thphn. p. 108. c. ſtantinople même. ' Mais il fut obligé de ſe retirer pour arrêter & pour punir la trahiſon de quelques-uns de ſes plus proches, qui avoient entrepris de le tuer à la perſuaſion [de Zénon ſans doute qui témoignoit tant d'averſion pour les traîtres.

Male. p. 87. d. ' Ce fut peut-être dans cette occaſion que] les Goths de la Thrace prirent le Général Héracle ["qui s'étoit acquis beau- v. Leon. §.
Priſc. p. 46. c. coup de gloire dans l'Afrique ſous Leon, ' & qui avoit encore
Suid. ip. pag. 1196. c. d. commandé le ſecours envoyé aux Lazes contre les Ibériens & les Perſes. ' Mais ſon courage n'étoit pas accompagné de con-
Male. pag. 87. 88. duite & de prudence : & ce fut la cauſe de ſon malheur. ' Zénon ſçachant qu'il étoit pris, députa au Chef des Goths, afin qu'il le mît à rançon. On convint d'une ſomme de cent talens, que Zénon ordonna à ſes parens de payer, de peur que ſi d'autres qu'eux le rachetoient, ils n'euſſent quelque droit de le regarder comme leur eſclave. L'argent fut donc envoyé, & Héracle mis en liberté. Mais lorſqu'il s'en revenoit, quelques Goths allerent l'attendre ſur le chemin vers Arcadiople [dans l'Europe entre Andrinople & Conſtantinople.] L'un d'eux lui déchargea un grand coup d'épée ſur l'épaule. Un [Romain] de la compagnie d'Héracle commença à crier contre le Goth, & lui demander s'il étoit fou, & s'il ſçavoit bien qui étoit celui qu'il avoit bleſſé. L'autre répondit qu'il le ſçavoit fort bien ; & en même tems les autres Goths couperent l'un la tête à Héracle, & l'autre les mains. En quoi, ſelon ce qu'on en rapporte, on ne le traita que comme il le méritoit bien. Car on dit qu'il attira ſur lui cet effet de la colere de Dieu, pour avoir fait jetter dans un foſſé & couvrir de pierres par toute l'armée des Officiers convaincus d'avoir fait quelques malverſations, mais qui ne méritoient pas pour cela de perdre la vie. Et on remarqua que depuis ce tems-là il fut toujours fugitif & errant, &

L'an de J. C. 478. qu'il n'eut aucun moment pour reſpirer des maux ſous leſquels il ſe vit accablé, même parmi ceux chez qui il eſperoit trouver quelque conſolation.

ARTICLE XII.

'Les Romains appellent l'Amale contre le Louche, & puis l'abandonnent; l'Amale & le Louche traitent enſemble.

[QUOIQUE Théodoric le Louche ſe fût éloigné de Conſtantinople; comme on prévoyoit néanmoins qu'il pourroit revenir bientôt,]'les Romains eurent recours à Théodoric Amale, [qui, comme nous avons dit, avoit déja pris le parti de Zénon contre Baſiliſque.]'Zénon lui avoit fait de grands préſens, l'avoit comblé de richeſſes, '& lui avoit même donné la qualité de Patrice '& de Général 'de beaucoup de troupes. Il l'avoit auſſi fait 'ſon fils 'en l'adoptant par les armes. Il ne 'ſongeoit alors qu'à demeurer hors de la Thrace vers la Scythie ſans incommoder perſonne, prêt à obéir à tous les ordres qu'il recevroit de Zénon. 'Ayant donc été appellé par les Romains pour combattre le Louche, 'il ſe vanta d'abord qu'il en viendroit à bout tout ſeul. Mais après cela il demanda qu'on lui donnât du ſecours. 'On lui promit que le Général de Thrace le viendroit joindre avec ſes troupes, & un autre Officier nommé Claude avec quelques étrangers. 'Martinien fut fait Général (apparemment de la Thrace.)

Malc. p. 83. b. d. d. [Am. an. p. 479. Mal. p. 83. b. p. 79. a. b. p. 91. a. Jorn. c. 57. p. 696. Male. p. 83. b. b. p. 96. c. p. 83. c. p. 89. a.

'Quand l'armée Romaine fut prête, Zénon envoya dire à l'Amale de ſe mettre en marche inceſſamment. 'L'Amale demanda que Zénon & tout le Sénat jurât auparavant de ne faire aucun traité avec le Louche. Le Sénat jura qu'on n'en feroit aucun ſi l'Empereur ne le vouloit: & l'Empereur jura qu'il tiendroit tout ce qu'il avoit promis à l'Amale, à moins qu'il ne manquât le premier à ſa parole. L'Amale marcha ſur cela. 'On convint qu'il aſſembleroit ſes troupes à Marcianople, & s'avanceroit juſqu'aux détroits du mont Hæmus, où le Général de Thrace le joindroit avec dix mille hommes de pied & deux mille chevaux: que quand il auroit paſſé la montagne, il trouveroit ſur l'Hebre vers Andrinople une autre armée de vingt mille hommes de pied & de ſix mille chevaux; & que ſi l'on avoit encore beſoin de troupes, on en trouveroit dans les garniſons voiſines.

a. b. b. c.

c. d. 83. c. 'Cependant il ne trouva ni Général, ni troupes, ſoit au mont L'an de J.
p. 83. c. 89. d. Hæmus, ſoit ſur l'Hebre. 'Et les guides qu'on lui avoit don- C. 478.
nés laiſſant les lieux habités & commodes, le menerent par
des montagnes, des déſerts, & des précipices, juſqu'à ce qu'il
p. 89. d. rencontra les ennemis 'campés ſur la montagne de Sondis fort
haute & fort ſerrée, en ſorte qu'il lui fut impoſſible de paſſer
p. 83. c. d. outre: 'Et il ſe trouvoit même en danger d'être taillé en pie-
ces, ſi on l'attaquoit.

p. 90. 'Le Louche ſe contenta néanmoins de lui faire des répro-
ches de ce qu'il venoit combattre ceux de ſa nation pour ſervir
les Romains, qui ne cherchoient qu'à engager les Goths à s'en-
tretuer pour les achever enſuite; & que c'étoit pour cela qu'ils
l'avoient abandonné après les belles promeſſes qu'ils lui avoient
faites.

p. 90. b. c. 'Ces réproches qui ſouleverent toute l'armée de l'Amale,
p. 83. c. d. '& la néceſſité où il ſe voyoit de périr ou de traiter, l'oblige-
rent à prendre le dernier parti.

90. c. d. 96. a. 'Il conſera avec le Louche, une riviere entre deux, & ils
p. 66. a. promirent de ne ſe plus faire la guerre l'un à l'autre. 'Ils dépu-
terent tous deux à l'Empereur: l'Amale pour lui rendre compte du traité qu'il avoit fait, & lui proteſter qu'il ne pouvoit pas empêcher ſes troupes de piller pour avoir des vivres, ſi on ne lui en envoyoit, & ſi on ne lui donnoit pas des terres pour
b. c. demeurer; '& le Louche pour demander l'exécution du traité fait avec Leon, & l'argent qu'on lui devoit du paſſé: Il vouloit outre cela qu'on lui rendît ſes alliés [Aſpar & ſes enfans,] ou qu'Illus & d'autres Iſaures à qui il ſe pût fier, lui aſſuraſſent avec ſerment qu'ils étoient morts. [De ſorte qu'on voit qu'il doutoit encore, ou faiſoit ſemblant de douter ſi Aſpar avoit été tué effectivement.]

ARTICLE XIII.

Zénon fait ſemblant de marcher contre le Louche, & puis en achette la paix: l'Amale maltraité pille la Thrace.

c. [ON ne dit point quelle réponſe Zénon fit au dernier.] 'Il
tâcha de ſe juſtifier auprès de l'autre de ce que les trou-
p. 83. d. pes Romaines ne l'avoient pas joint. 'Mais l'Hiſtorien même
p. 96. c. d. de Zénon avoue que l'Amale avoit raiſon en ce point. 'Auſſi

L'an de J. C. 478. Zénon travailla principalement à lui perſuader de rompre le traité qu'il venoit de faire. Il lui députa deux fois pour cela, & lui promit, s'il pouvoit défaire le Louche, de grandes ſommes d'argent, de grands revenus, & le mariage de [Julienne] v. Leon. §. " fille d'Olybre, & petite fille de Valentinien III. ' Mais rien d. ne put perſuader à l'Amale de rompre avec l'autre: de ſorte que Zénon fut obligé de faire enfin marcher ſes troupes. Il promit de marcher lui même, & de prendre part avec eux à tous les dangers de la guerre.

' Lors donc que les ſoldats ſçûrent que l'Empereur devoit ſe d. p. 97. a. trouver à cette expédition, chacun d'eux ſe diſpoſa à s'y comporter d'une maniere qui méritât l'eſtime de ſon Prince. Ils montrerent tant d'ardeur pour combattre, que ceux mêmes qui auparavant obtenoient des Généraux, à force d'argent, la diſpenſe de porter les armes, donnoient alors de l'argent pour marcher contre l'ennemi. Ils pritent des eſpions que le Louche avoit envoyés, & repouſſerent heureuſement les gardes de l'Amale qui s'étoient portés le long de grandes murailles pour les rompre dans leur marche. Ces heureux ſuccès ne durerent pas long-tems. Zénon revint bien-tôt à ſon natutel, & retomba dans ſa ptemiere lâcheté.

'Les ſoldats en furent ſi irrités, qu'on les vit prêts d'en ve- p. 97. a. b. nir à une révolte: Et ils euſſent bien pû nommer un autre Empereur, ſi Zénon ſuivant l'avis de Marcien, ne ſe fût hâté de les ſéparer & de les renvoyer dans leurs garniſons, faiſant en même tems courir le bruit qu'on alloit conclure la paix avec le Louche. [Ce Marcien eſt ſans doute Mattinien Général de Thrace.]

Zénon fit en effet la paix avec le Louche, s'étant réſolu de p. 90. d. 91. a. la faire à quelque prix que ce fût. 'Ainſi il s'engagea à lui en- p. 91. a. b. tretenir 13000 hommes au choix du Louche, de lui donner le commandement de deux compagnies des Gardes, la charge de la Cavalerie ou de l'Infanterie de la Cour, de lui conſerver les dignitez qu'il avoit reçues de Baſiliſque, & de lui rendre tout ce qui lui avoit appartenu, de rendre auſſi leur bien à Aſpar & à ſes enfans, s'ils ſe trouvoient vivans, avec la permiſſion de vivre en telle ville que Zénon voudroit choiſir.

Dès que ce traité fut conclu, Zénon lui envoya de grandes ſommes d'argent pour diſtribuer à ſes ſoldats, & le pourvût de la Charge de Général qu'avoit l'Amale, à qui il l'ôta pour cela.

90. d. 'Durant que le Louche faiſoit ſon traité, l'Amale ne pouvant obtenir d'argent des Romains, deſcendit dans la province de Rhodope [qui eſt ſur le bord de la mer Egée,] & ſe mit à piller les plus beaux endroits de la Thrace, enlevant les animaux, tuant ou gâtant ce qu'il ne pouvoit emporter, & 91. a. ruinaot toute la campagne. 'Sur quoi le Louche dit qu'il n'étoit pas fâché de voir les Romains traités de la ſorte par celui qu'ils regardoient comme l'ami & le fils de l'Empereur; mais qu'il étoit fâché de ce que tout le mal tomboit ſur de pauvres payſans, ſans que Zénon & Vérine [qui en étoient la cauſe] témoignaſſent ſeulement d'en être touchés. L'an de J. C. 478.

p. 78. 'Zénon envoya néanmoins divers Généraux contre l'Amale, qui lui tuerent beaucoup de ſes gens.

[Mais il faut dire que les Romains en perdirent beaucoup p. 79. a. plus qu'ils ne lui en tuerent;]'puiſque Zénon ne trouvoit plus perſonne qui voulût, ou qui oſât le combattre.

p. 84. a. 'Les Romains prétendoient auſſi que le tenant enfermé dans la Thrace par leurs armées entre des montagnes & des rivieres, ſans qu'il pût ſe remuer, ils l'avoient volontairement laiſſé échapper. [Je ne vois rien qui nous empêche de mettre tout ceci ſur l'an 478. Mais pour la ſuite de cette guerre, Marcellin nous oblige de la differer à l'année ſuivante.]

ARTICLE XIV.

Révolte de Marcien: Il differe de vaincre, & eſt vaincu.

L'AN DE JESUS-CHRIST 479.

Zénon Aug. III. ſeul Conſul.

["NOUS commençons l'Hiſtoire de cette année par une nouvelle révolte. Marcien qui en fut auteur, prenoit ſon nom du célébre Empereur "Marcien ſon ayeul maternel, & étoit fils d'Anthéme Empereur d'Occident.] 'Il avoit de plus épouſé Léoncie fille de l'Empereur Leon & ſœur d'Ariadne qui avoit mis le diadéme ſur la tête de Zénon. Il prétendoit même que ce mariage ſeul lui donnoit encore plus de droit à l'Empire, que celui d'Ariadne à Zénon, parce que Leon avoit eu Ariadne étant ſimple particulier, & Leoncie étant Auguſte. Note 2. v. Marcien. Evag. l. 3. c. 26 p. 355. Thdr. L. p. 557. b.

L'an de J. C. 479.

te. Il s'efforça donc de faire valoir ſes prétentions, & forma un parti ſi puiſſant, qu'ayant fait une guerre civile, il demeura victorieux dans un grand combat qui ſe donna près du Palais, où il y eut un grand nombre de morts de part & d'autre. Ceux du parti de Zénon furent reduits à ſe renfermer dans le Palais, où Marcien les aſſiégeoit déja, & les tenoit tellement enfermés, qu'il eut pû aiſément les y forcer, s'il eut pouſſé ſa pointe ſans differer. Mais il crut pouvoir attendre juſqu'au lendemain, & par ce délai il perdit l'occaſion de vaincre, qui ſe mocqua de lui quand il penſa la retrouver.

Cand. p.19.d. Evag. p.355. b. Thdr.L.p. 557. b. Thdr. L. pag. 557. b. Evag. p. 355. b.

Durant qu'il s'amuſoit à ſouper & à dormir, Illus employa le tems de la nuit à gagner une partie de ſes troupes par de grands préſens qu'il leur fit, & l'ayant attaqué le lendemain, il le défit, parce que ſes troupes le trahirent & l'abandonnerent. Ainſi par un changement ſurprenant, Marcien ſe trouvant abandonné de tout le monde, s'enfuit dans l'Egliſe des Apôtres, d'où il fut tiré par force, dit Evagre, ordonné Prêtre par Acace, & relégué en Cappadoce dans un monaſtére de la ville de Céſarée.

Thphn.p.109. a.b. b.Cand. p.20. a.| Thdr.L.p. Evag. p.355. d. Suid. α. p. 414. c. Evag. p. 335. d. Cand. p.20.a. Thdr. L. pag. 557. c.

Il s'échappa néanmoins, & cauſa de nouveaux troubles dans la Galacie: Mais ayant été pris lorſqu'il ſe vouloit cacher, il fut relégué en Iſaurie dans le château de Papyre, que d'autres mettent néanmoins en Cilicie, avec Léoncie ſa femme, [& la cauſe de ſon malheur.] Evagre dit au contraire qu'il fut ordonné Prêtre lorſqu'il eut été repris, & que ce fut à Tarſe qu'on le relégua.

Cand. p.20. a. Evag. p.355. Cand. p.20 a. Evag p.335.d. Cand. p.20. a. b. Thdr.L.p.557. c.

On prétend que dans le danger où Zénon ſe trouva alors, Illus même ne ſçachant plus que faire, Pamprépe, dont nous parlerons dans la ſuite, lui remit le cœur en lui diſant que la providence étoit pour eux: ce qui augmenta le ſoupçon qu'on avoit déja que ce Pamprépe cherchoit l'avenir par une curioſité ſacrilége.

Thph.p.109.c. Thph.p.109.c. Evag.p.355.d Suid. π a. p. 414. b c.

Romule & Procope freres de Marcien eurent part à ſon entrepriſe & à ſon mauvais ſuccès. Théodore le Lecteur dit d'eux & de Marcien, qu'ils furent pris dans le Zeuxippe où ils ſe baignoient: ce que Théophane n'a entendu que de Procope & de Romule, qui y furent, dit-il, tous deux pris par Illus durant la nuit. Mais ils s'échapperent, & Procope ſe retira en Thrace auprès de Théodoric le Louche avec un nommé Buſalbe, qu'on veut être le même que Romule ſon frere: [mais ce pouvoit être quelqu'autre perſonne du même parti.] Le

Thdr.L.p.557 c. c. Thph. p.109. b. Thdr.L.p.557 c. Cand. p.20. a. Male. p 87. a. Evag.n.p.164 2. a. Male. p.84. a.

Louche les reçut, & ils paſſerent quelque tems auprès de lui L'an de J. C. 479.
Thdr.L.p.557 c. s'entretenant d'une petite terre qu'ils cultivoient. 'Romule ſe retira en Occident; & Procope y vint auſſi [peut-être après la mort de Théodoric le Louche. Voilà à quoi furent réduits les enfans d'Anthéme, & les petits fils de Marcien.]

Proc.arc.c.12 p.36. c. 'Procope parle d'un Zénon petit fils d'Anthéme qui vivoit à Conſtantinople ſous Juſtinien.

ARTICLE XV.

Le Louche vient en ami attaquer Conſtantinople: l'Amale pille la Macédoine, & prend Duras: Du Général Sabinien.

DE's que le bruit de la révolte de Marcien fut arrivé juſqu'à Théodoric, croyant avoir trouvé une occaſion favorable pour ſe rendre maître de Conſtantinople & ſurprendre l'Empereur, il aſſembla une grande troupe de Barbares, comme s'il eut eu le deſſein d'aller délivrer Zénon & la ville du péril qui les menaçoit. Mais tout le monde reconnut auſſi-tôt quel étoit le motif qui le faiſoit accourir avec tant de diligence. L'Empereur en étant informé, envoya au devant de lui un Cavalier qui lui portoit des Lettres dans leſquelles il louoit ſon zéle & ſa bonne volonté pour ſon ſervice: mais il le prioit de ſe retirer comme n'ayant pas beſoin du ſecours qu'il lui offroit. Il lui repréſenta que ſi après la terreur qui avoit agité Conſtantinople, on alloit encore la jetter dans de nouvelles allarmes, les ſuites en ſeroient plus dangereuſes à cauſe du penchant naturel du peuple pour le trouble & le tumulte. Théodoric répondit qu'il obéiroit volontiers à l'Empereur; mais qu'il ne pouvoit de même remmener une ſi grande armée, dont une partie étoit accourue ſans prendre aucun repos en chemin. Sa penſée étoit qu'il n'y avoit perſonne en état de défendre la ville, ni aucune fortification capable de l'arrêter, & que dès qu'on l'y verroit entrer, tout le peuple ſe joindroit à lui à cauſe de l'averſion qu'on avoit des Iſaures. C'eſt auſſi ce que Zénon craignoit, & ce qui lui fit envoyer Pélage avec de grandes ſommes d'argent qu'il diſtribua partie à Théodoric, & partie à tous ſes Goths, en leur promettant encore divers autres préſens. Pélage trouva ces Barbares naturellement avares, ſuſceptibles

L'an de J. C. 479. des impreſſions qu'il vouloit leur donner par ſes menaces, par ſes promeſſes, & [encore plus] par les diſtributions d'argent qu'il fit. Il leur fit abandonner leur entrepriſe, & les obligea de s'en retourner chez eux: en quoi tout le monde jugea qu'il avoit délivré la ville d'une grande frayeur. En effet ſi Théodoric étoit entré dans Conſtantinople, il falloit s'attendre à une guerre civile. Car les Iſaures avoient réſolu de ſe bien défendre ſi on vouloit les obliger par force de ſe retirer, & de ne ſortir de la ville qu'après s'être bien vengés. Dans ce deſſein ils avoient préparé de grandes perches au bout deſquelles ils avoient attaché de la filaſſe ſouffrée pour mettre le feu dans toute la ville, ſi on venoit à les attaquer.

[L'affaire de Marcien donna quelque répi à Théodoric le Louche; l'Amale qui s'étoit engagé à lui faire la guerre pour les Romains, ſe trouvoit réduit par l'événement des choſes à ſoutenir ſeul la guerre contre les mêmes Romains.] Il y avoit perdu beaucoup de ſes gens: 'mais cette perte irrita ſon courage au lieu de l'abbattre. Il entra dans la Macédoine, pillant, tuant, & ſaccageant tout. Il prit Stobi [ſur la riviere d'Axie,] & s'avançant juſqu'auprès de Theſſalonique, il y jetta une telle épouvante, que le peuple ſe croyant abandonné par l'Empereur, renverſa toutes ſes ſtatues, 'fut prêt de maſſacrer le Préfet nommé Jean, & lui ôta les clefs pour les mettre entre les mains de ſon Archevêque, "dont nous ne ſçavons pas le nom.] 'Il ſemble que le Préfet ait été tué peu après par ſes ſoldats mêmes; 'mais cela n'eſt pas néanmoins. Male. p. 78. a. b. p. 80. b. p. 80. b. p. 85. d.

'Zénon ne trouvant perſonne pour faire la guerre à l'Amale, fut réduit à lui faire parler de paix. 'L'Amale témoigna l'agréer, députa à Conſtantinople, empêcha même autant qu'il put ſes gens de piller, ſurtout à Héraclée [ſurnommée Sintique, au haut] de la Macédoine, où il étoit allé [en s'éloignant de Theſſalonique.] p. 79. a. c. d.

'Zénon envoya pour traiter avec lui le Patrice Adamance qui avoit été Préfet de Conſtantinople, [comme on le voit encore par quelques loix.] 'Et il lui donna alors les honneurs Conſulaires, [mais non pas le Conſulat.] 'Il envoya par lui le brevet de Général à Sabinien, 'homme capable de rétablir l'Empire dans ſon ancien luſtre, s'il eut vécu davantage. 'Quoiqu'il le trouvât dans une foibleſſe extrême, & toutes ſes forces épuiſées, il le raſſura dans la conſternation générale où d. d. p. 82. a. Marcian 48 a. an. 479.

il étoit, & le défendit avec ſuccès. Outre cela il entendoit ſi bien la diſcipline militaire, & la faiſoit obſerver ſi exactement, qu'on le comparoit à ces anciens Généraux des Romains. Il fut donc fait cette année Général de toutes les troupes de l'Illyrie. L'an de J. C. 479.

Male.p.80.90 ' Durant que Zénon travailloit à ménager un accord avec l'Amale, celui-ci qui étoit bien aiſe d'avoir quelque place de ſûreté, trouva moyen de ſe rendre maître de Duras en Epire [ſur la mer Adriatique] par le moyen d'un Goth nommé Sidimont, qui perſuada aux habitans & à la garniſon de l'abandonner, de peur d'être pillés par les Goths, à qui, diſoit-il, l'Empereur cédoit leur ville.

p.80. b.c. ' Ils le crurent d'autant plus, que Sidimont étoit alors allié des Romains, & qu'il étoit couſin d'Audoinge, Comte des

p.82. Domeſtiques fort conſidéré par Vérine. ' Adamance fut fort ſurpris de la priſe de Duras; mais n'y voyant point de remède, il ne ſongea qu'a lier une conférence pour faire la paix.

p.82.83. ' Entre les diverſes ſûretés qu'il fallut prendre pour cela, l'Amale ayant demandé que Sabinien Général des Romains fît quelque ſerment, jamais Adamance ne l'y put réſoudre, quoique cela pût aller à rompre tout-à-fait la conférence & le

p.83. a.b. traité. 'Il fallut en effet qu'Adamance conférât avec l'Amale

p.83.84. ſans autre ſûreté que d'un torrent qui les ſéparoit. ' Après di-

p.84. a.b. vers reproches de part & d'autre, 'Adamance preſſa fort l'A-

b.c. male de quitter Duras, & de s'en aller en Dardanie. ' L'Amale proteſta avec ſerment qu'il étoit tout prêt, mais que ſes gens étoient trop fatigués pour une ſi longue marche; qu'il falloit les laiſſer paſſer l'hyver à Duras, & qu'au printems ils iroient en Dardanie, ſi on leur envoyoit quelqu'un pour les y mener.

c. 'Il offrit auſſi de laiſſer tout le bagage & les perſonnes incapables de porter les armes, dans telle ville que l'Empereur le voudroit, de lui donner encore en ôtage ſa mere, & ſa

p.81. a. ſœur [Amalafride;] '(car ſon autre ſœur étoit déja morte la

p.84. c.d. même année,) '& d'aller avec ſix mille bons hommes contre le Louche (avec qui la guerre pouvoit déja recommencer,) ſe promettant qu'avec les troupes de l'Empereur il chaſſeroit tous les Goths de la Thrace, pourvû qu'on le fît Général au lieu du Louche, & qu'on lui permît de vivre dans Conſtantinople comme un Romain.

Digitized by Google

L'an de J. C. 475. V. ' Il offrit encore que ſi l'Empereur le vouloit, il iroit en Dalmatie remettre Nepos parent de Vérine dans la poſſeſſion de l'Empire d'Occident. Ainſi l'on voit que ceci ſe paſſoit ſur la fin de l'an 479. " Car Népos fut tué le 9. Mai 480. ' Adamance répondit à toutes les propoſitions de l'Amale, qu'il n'avoit pas le pouvoir de lui rien accorder tant qu'il demeureroit à Duras, mais qu'il en écriroit à l'Empereur, & attendroit ſa réponſe. d. d.

ARTICLE XVI.

Sabinien défait une partie des troupes de l'Amale : Zénon députe à Hunneric, & obtient l'Ordination de S. Eugene de Carthage.

[TOUT cela néanmoins ne produiſit rien, à cauſe d'un avantage que les Romains remporterent en même tems ſur les Goths.] ' L'Amale avoit fait une grande diligence pour gagner Duras avec une partie de ſes troupes. Le reſte conduit par Theudimont ſon frere, avec leur mere & le bagage, ſuivoit plus lentement. ' On en vint donner avis au Général Sabinien, ' qui avoit avec lui Jean Préfet d'Illyrie, ' Philoxene & Eunoulphe, ou ' Onoulphe, celui même qui avoit tué Harmace. p. 81. c. d. l. 85. a. p. 84. 89. p. 85. d. p. 82. a. b. not. 24.

' Sabinien ayant donc fait aſſembler ſes gens à Lycnide [dans la Macédoine] alla attaquer les Goths qui deſcendoient les montagnes de Candavie [entre Lycnide & Duras.] Theudimont & ſa mere eurent le loiſir de paſſer un pont bâti ſur un torrent, & de le rompre. Ils arrêterent ainſi les Romains; mais il couperent auſſi chemin à leurs troupes qui les ſuivoient, de ſorte qu'après avoir un peu réſiſté, elles furent toutes taillées en pieces : & les Romains demeurerent maîtres de deux mille chariots, de plus de cinq mille priſonniers, & d'un grand butin. p. 82. l. 84. d. b. c.

' Cet avantage faiſant eſperer à Zénon de ruiner entiérement l'Amale, il ordonna à Sabinien & à Genton Capitaine Goth uni aux Romains, de le pourſuivre ſans relâche, & manda à Adamance de revenir ſans continuer le traité : ce qu'Adamance fit auſſi-tôt. [Nous ne ſçavons pas quelle fut la ſuite de cette guerre, ni ce que devint l'Amale juſqu'en l'an 482.] ' ſinon que Marcellin dit ſur cette année que le Général Sabinien arrêta plus par addreſſe que par force les ravages d. l. 85. a. Marc. an. 479.

que le Roi Théodoric faiſoit dans la Gréce, & mourut l'an 481. au grand malheur de l'Etat qu'il n'avoit pas encore remis dans ſa ſplendeur. L'an de J. C. 479.

Male. p. 88. c. ' Je crois qu'il faut rapporter à l'an 480. ce que dit Male, Que Zénon voyant que l'Amale s'affoibliſſoit & diminuoit tous les jours, & que le Louche au contraire ſe fortifioit de plus en plus, ' conſulta le Senat, qui lui conſeilla de voir lequel des deux il vouloit avoir pour ami.

c. d.

L'AN DE JESUS-CHRIST 480.

Baſile le jeune V. C. ſeul Conſul.

Bar. 480. §. 1. ' Baronius & d'autres appellent Baſile Conſul en cette année Baſile le jeune, [pour le diſtinguer de celui qui avoit été Conſul en 483.] ' Il étoit Patrice & Préfet d'Italie en 483. [Marcellin & la Chronique d'Alexandrie le font ſeul Conſul en cette année ;] ' & Zénon le nomme ſeul avec le ſurnom de *jeune* dans une loi du premier Mai dattée de Conſtantinople, & addreſſée " au Préfet Sébaſtien.

483. §. 11.

Cod. J. 6. t. 33. l. 22. p. 555.

Note 3.

t. 27. l. 5 p. 466. ' Dans une loi du 20 Février, " & apparemment de cette année, Zénon renouvellant une loi de Conſtantin, permet d'épouſer comme légitimes les femmes " libres, qui auparavant n'étoient que concubines, & déclare légitimes en ce cas les enfans nés de ces concubines avant ou après le mariage, pourvû que le pere ne fût point marié lorſqu'ils ſont nés, & qu'il n'ait point d'enfans nés d'un légitime mariage. Mais il n'accorde cette grace que pour le paſſé & ne veut point qu'on puiſſe légitimer ceux qui ſeront nés d'une concubine après ſa loi.

v. la Note. ingenuas.

Marc. an. 400. ' Marcellin, comme nous avons dit, marque ſur cette année un grand tremblement de terre à Conſtantinople dont on faiſoit la mémoire le 24 de Septembre. ' On croit auſſi qu'il faut mettre en 480. la légation d'Alexandre à Huneric fils & ſucceſſeur de Genſeric Roi des Vandales, ' 24. ans après la mort de Saint Deo gratias de Carthage, [" qui doit avoir vécu au moins juſqu'à la fin de l'an 455. ' Alexandre étoit Intendant de Placidie veuve d'Olybre ; & ce fut elle qui l'envoya à Huneric [ſon beau frere.] Il y alloit auſſi de la part de l'Empereur.

Bar. an. 480. §. 2.

Vict. V. l. 2. p. 17.

Male. p. 95. c.

v. S. Eugene de C.

Cod. J. 9. t. 35. l. 11. p. 151. Male. p. 95. c. ' Nous avons vû que dès l'an 478. il avoit la qualité d'Illuſtre. ' Il étoit envoyé pour divers petits differends " qui pou-

Ibid. § 22.

L'an de J. C. 479. voient former une guerre; ' mais il avoit auſſi ordre de Zénon & de Placidie d'obtenir aux Catholiques de Carthage la liberté d'élire une Evêque. Il l'obtint en effet, quoiqu'avec des conditions fâcheuſes; " & ce fut ſur cela que S. Eugene fut fait Evêque de cette Egliſe le 28 de Juin. ' Alexandre obtint auſſi les autres choſes dont il étoit chargé, les Vandales ne voulant plus de guerre depuis qu'ils n'avoient plus Genſeric pour Roi.

Vict. V. 1. 2. c. 17. 18.

Ibid. §. 23.

Male. p. 95. c. d.

' Il ramena avec lui des Ambaſſadeurs d'Huneric qui les envoyoit remercier Zénon de l'honneur qu'il rendoit à Placidie, " & l'aſſurer qu'il étoit prêt de lui rendre toutes ſortes de ſervices. ' Zénon qui ne haïſſoit pas moins la guerre que les Vandales, reçut très-bien ces Ambaſſadeurs, les renvoya chargés de préſens, & donna à Alexandre la charge d'Intendant de ſon Domaine.

c. d.

p. 96. a.

ARTICLE XVII.

Zénon recommence la guerre contre le Louche: Veut la finir & ne peut.

L'AN DE JESUS-CHRIST 481.

Placide V. C. ſeul Conſul.

' PLACIDE ſeul Conſul en cette année eſt appellé Placite ' par la Chronique d'Alexandrie.

Marc. Chr. Alex.

' On voit par Marcellin que Théodoric le Louche étoit cette année en armes, & faiſoit la guerre à Zénon. [Cette guerre pouvoit avoir commencé dès la fin de l'an 479.] ' puiſque l'Amale offroit alors ſes troupes à Zénon pour aller combattre le Louche, & chaſſer les Goths de la Thrace.

Marc. an. 481.

Male. p. 84. c.

' L'un des ſujets de cette guerre fut apparemment la retraite de Procope & de Buſalbe chez le Louche. Zénon les lui envoya ſouvent demander, & lui fit dire qu'il verroit en cette occaſion s'il avoit vraîment pour lui de l'affection & de l'inclination pour ſon ſervice. Théodoric lui répondit qu'il obéiroit en toutes choſes aux ordres de l'Empereur; mais que c'étoit un crime aux Goths & à tous les autres hommes de trahir ceux qui ſe réfugioient chez eux pour leur demander leur aſſiſtance & la ſûreté de leur perſonne, & de les livrer à ceux qui les veulent prendre & leur ôter la vie. Il ſupplioit donc l'Empereur de les laiſſer-là, d'autant plus qu'ils ne feroient aucune

p. 87. a.

peine à perſonne, ſi perſonne ne vouloit s'en faire une des les voir vivre. L'an de J. C. 481.

p. 94. b. c. ' Lors donc que Zénon étoit prêt de prendre les armes contre le Louche, les Goths alliés [qu'il commandoit] dans la Thrace, députerent à Zénon pour le prier de conſidérer quelles pourroient être les ſuites funeſtes de cette guerre, & de préférer le bien public à ſon ancienne averſion pour le Louche [à c. | 88. c. cauſe peut être d'Aſpar dont il étoit allié;] ' que leur Prince p. 88. c. ne demandoit qu'à vivre chez lui en paix comme un ſimple particulier, ' & qu'il offroit même de donner ſon fils en ôtage.

p. 94. d. ' Il paroît que l'Amale étoit auſſi alors en termes de faire ou la paix ou la guerre avec l'empire.

c. d. ' Zénon conſulta donc le Sénat pour ſçavoir ce qu'il étoit à propos de faire en cette rencontre. La réponſe du Sénat fut que l'Epargne n'étoit pas en état de donner des gages & des penſions à tous les deux [Théodoric:] que c'étoit à l'Empereur à voir lequel des deux il étoit plus à propos d'avoir pour ami.

d | 95. a. ' Sur cela l'Empereur fit convoquer toutes les troupes pour leur demander ce qu'elles aimoient mieux de la paix ou de la guerre avec le Louche; mais il le leur demanda en ſe déclarant lui-même pour la guerre. Ainſi on n'eut pas de peine à deviner ce qu'il falloit répondre: & chacun s'écria que le Louche & quiconque le favoriſeroit, étoit ennemi public.

p. 95. a. b. ' Zénon attendit quelque tems pour voir quel train prendroient les autres affaires, avant que de rendre cette réponſe

b. aux Députés des Goths. ' Et cependant on découvrit que trois perſonnes de Conſtantinople lioient des intelligences avec le Louche, & l'encourageoient à la guerre. L'affaire fut examinée par le Maître [des Offices Illus] aſſiſté de trois Sénateurs. Mais on ſe contenta de bannir les coupables; car Zénon faiſoit gloire alors d'épargner le ſang.

p. 88. c. ' Zénon ſe repentit bientôt d'avoir déclaré la guerre au Louche, lorſqu'il vit que ce Prince amaſſoit de grandes troupes, étoit ſuivi de pluſieurs nations, devenoit de jour en jour plus redoutable, & qu'au contraire l'Amale [avec lequel il avoit apparemment traité,] s'affoibliſſoit de plus en plus, [ſoit que ſes ſoldats le quittaſſent pour ſe donner à l'autre Théodoric, aimant mieux être ennemis qu'amis des Romains, ſoit par quelc. d. qu'autre raiſon que l'Hiſtoire ne marque pas.] Zénon députa donc au Louche, & lui offrit les conditions qu'il lui avoit refuſées peu auparavant. Mais le Louche répondit que les Romains l'ayant

L'an de J. C. 481. l'ayant contraint d'amaſſer de grandes troupes pour ſe défendre, il falloit qu'il les fît ſubſiſter, ou qu'il les menât à la guerre pour finir toutes ces querelles d'une maniere ou d'une autre.

' Ainſi Zénon contraint de ſe réſoudre à la guerre, manda toutes les troupes de l'Empire, acheta de grandes proviſions, fit toutes ſortes d'apprêts & nomma pour Général Illus [Maître des Offices,] qui y devoit aller en perſonne. [Tout ceci ſe peut mettre aſſez probablement ſur l'année 480.] d. 89. a.

Mais ce qui appartient à celle-ci, c'eſt que [durant peut-être qu'Illus ſe préparoit à marcher contre le Louche,] celui-ci s'approcha de Conſtantinople avec ſes troupes, & ſe retira auſſi-tôt ſans faire de tort à perſonne; [de quoi on ne rend point de raiſon.]

ARTICLE XVIII.

Le Louche ſe tue: L'Amale traite avec Zénon, & eſt fait Conſul.

[DIEU diſſipa tout cet orage de la guerre du Louche par un accident auquel les hommes ne s'attendoient pas,] ' & qui réjouit beaucoup les Romains en les délivrant de la crainte que leur donnoit un ſi puiſſant ennemi. Jor. reg. c. 47. p. 654. f.

' Il y avoit un javelot à anſe de cuir ſuſpendu devant ſa tante à la façon des Barbares. Voulant un jour faire ſes exercices, il demanda un cheval, & ſauta deſſus, ſelon ſa coutume, ſans le ſecours d'aucun Ecuyer. Comme c'étoit un cheval neuf, & qui n'avoit pas encore été dreſſé, avant que Théodoric eût pû le ſerrer avec les deux genoux, il leva les pieds de devant & marcha ſur ceux de derriere. Théodoric ne pouvant le conduire, & n'oſant lui tirer la bride de peur de le faire tomber à la renverſe & d'être écraſé par ſa chûte, d'ailleurs ne ſe tenant pas ferme ſur la ſelle & s'agitant de côté & d'autre, s'enfonça la pointe du javelot dans le côté. On le porta ſur ſon lit, où il mourut quelques jours après de ſa bleſſure. Evag. l. 3. c. 24. pag. 354. 355.

Marcellin qui marque cet événement dès l'an 481. dit que le Louche étoit alors au milieu de ſon armée qui étoit en marche, & qu'il ſe hâtoit de conduire en Illyrie. ' Jornande copie Marcellin, & Théophane marque la même choſe en un mot. Jorn. reg. c. 47. p. 354. c. f. Thph. p. 108. d.

1. *Uſque ad Anaſtum*, dit Marcellin, lieu qui n'étoit éloigné de la ville que d'une lieue & demie.

L'an de J. C. 482.

L'AN DE JESUS-CHRIST 482.

Severinus & Trocundus Conſuls.

[Il ne reſta donc plus que Théodoric l'Amale, que nous marquerons dans la ſuite par le ſeul nom de Théodoric, ſous
Marc. an. 482. lequel il s'eſt rendu ſi célébre.]' Marcellin nous le repréſente dès l'an 482. comme très-puiſſant, & en même tems comme ennemi de l'Empire.

[Je ne ſçai ſi ce ſeroit que les Goths du Louche n'ayant plus de Chef, ſe ſeroient ſoumis à lui, & auroient ainſi fait chan-
Marcell. ger la face des choſes.]' Quoi qu'il en ſoit, il ravagea alors les deux Macédoines & la Theſſalie, où il prit & pilla même la ville de Lariſſe qui en étoit la capitale.

L'AN DE JESUS-CHRIST 483.

Fauſtus V. C. ſeul Conſul.

Marc. 'Zénon finit enfin ces ravages, & appaiſa preſque Théodoric par ſes grandes magnificences. Il lui abandonna pour lui & pour ſes troupes une partie de la baſſe Dace & de la Méſie inférieure, [dans chacune deſquelles on met une ville de No-
Boll. 8. jan. p. 496. §. 53. n. c. ve ſur le Danube,]' qui eſt le nom du lieu où Théodoric faiſoit ſa réſidence ordinaire: '& on croit que c'étoit dans celle de la Méſie inférieure.

Marcell. 'Zénon le fit encore Général des Milices de la Cour, 'ou
Thph. p. 122. d. de celles de la Thrace, ſelon Théophane, 'lui fit dreſſer une
Jorn. r. Got. c. 57. p. 696. ſtatue à cheval devant le palais, '& pour le combler, il le dé-
p. 696. Marc. Enn. v. Th. p. ſigna Conſul ordinaire pour l'année ſuivante, qui étoit le plus
296. &c. grand honneur que l'on pût faire alors à un particulier, & qui
r. Got. p. 696. reg. c. 47. pag. fut pour Théodoric une eſpéce de triomphe. 'Il vint ainſi jouir
655. a. Thph. à Conſtantinople de toutes ſortes de biens [& d'honneurs,]
p. 122. d. comme il l'avoit demandé dès l'an 479.

Malc. p 84. d. 'Il y avoit cette année à Carthage le jour de l'Aſcenſion 'un v. S. Euge-
Vict. V. l. 2. p. Ambaſſadeur de Zénon nommé Regin. [On ne dit point le ne de C.
27. ſujet pour lequel il étoit venu.]

l'an de J. C. 483.

ARTICLE XIX.

Grandes qualitez d'Illus : Il ſe perd en s'uniſſant avec Pamprepe Magicien & Payen.

L'AN DE JESUS-CHRIST 484.

Theodericus l'Amale Roi des Goths, & Venantius Conſuls.

THEODORIC fut donc cette année Conſul à Conſtantinople, en même tems que Vénance l'étoit à Rome. Ennod. in pag. 50.

[Mais Zénon qui en donnant cette dignité à Théodoric, avoit cru établir la paix dans l'Empire, ſe vit engagé dans une guerre bien plus dangereuſe par la révolte d'Illus.]

'Cet Illus dont nous avons déja parlé, étoit d'Iſaurie [comme Zénon.] 'Il avoit été uni à Zénon d'une amitié très-étroite lorſqu'il n'étoit encore que particulier. 'Dès le regne de Leon il avoit exercé diverſes charges. 'Nous avons vû que Zénon lui devoit en quelque ſorte l'Empire, & même la vie. 'Auſſi il paroît qu'il eut depuis cela la principale part dans le gouvernement des affaires. 'Il fut Conſul en 478. & Troconde ſon frere en 482. 'On lui donne preſque par tout le titre de Maître des Offices. 'Il étoit auſſi Patrice. Marc. an. 484. Jor. reg. c. 47. p. 655 b. Cod. or. C. p. 43 a. Cedr. p. 354. c. Phot. c. 242. p. 1057. f. Marc. Marc. &c. Tiph. p. 109. c.

'Il uſa fort bien de ſon pouvoir, & fit de grands biens à l'Etat, tant par ſa conduite & ſa valeur dans la guerre, que par ſa magnificence dans la paix & par ſon amour pour la juſtice ; 'de ſorte que tout le monde l'aimoit. 'Il aimoit les ſciences & les belles lettres. Cand. p. 19. c. Phot. c. 242. p. 1057. f. Suid. ζη. pag. 414. d.

'Mais toutes ſes bonnes qualitez ſe perdirent peu à peu par l'union qu'il fit avec Pamprepe 'originaire de Thébes en Egypte, Grammairien de profeſſion, 'habile ſur-tout pour la poëſie, 'prudent & capable de gouverner, 'mais impie, ouvertement payen, ſans aucune 'fidélité pour ſes amis, & accuſé de plus d'être Magicien. Cand. p. 19. d. Suid. ζη. pag. 413. c Phot. c. 242. p. 1049. m. Suid σ. p 415. a.

'Il étoit noir & mal fait de viſage. 'Quelques-uns diſent qu'il [n'étoit pas de Thebes même, mais] de Pane dans la Thébaïde. 'Après avoir beaucoup étudié les lettres humaines en ſon pays, il paſſa à Athénes, où il fut choiſi pour enſeigner la Grammaire. 'Il l'y enſeigna durant beaucoup d'années ; & il y ap- 414. d. Cand. p. 13. d. Phot. c. 242. p. 109. m. p. 414. a. Suid. ζ p. 414. d.

Phot. p.1057. f. prit toutes les plus belles ſciences de Procle [Philoſophe païen célébre dans les extraits de Photius, mais dont je penſe que la plus grande ſcience étoit la magie.] Pamprepe fut enfin contraint de quitter Athénes à cauſe d'une querelle qu'il eut avec Théagene 'Philoſophe & Sénateur, 'dont il fut extrémement maltraité. L'an de J. C. 483.

f. | Suid. π. p. 413 c. | 415. a. b.

Suid. π. p. 413. c.

Phot. c. 242. p. 1057. c.

'Il vint donc à Conſtantinople, où ſa religion l'eût empêché de faire de grands progrès, 'ſi Illus ne l'eût pris en affection à cauſe d'une déclamation qu'il fit publiquement, & qui lui plut; 'étant aiſé, dit ſur cela un ancien Auteur, que les ignorans paſſent pour habiles devant ceux qui ne ſont pas plus habiles qu'eux. 'Illus lui fit avoir une école pour enſeigner, 'lui fit donner une penſion par l'Epargne comme à un Profeſſeur, & lui en donnoit lui-même une autre. 'Ainſi Pamprepe acquit un grand pouvoir, & même auprès de Zénon. 'Mais ce bonheur [apparent] fut le commencement de beaucoup de malheurs & pour l'Etat, [& pour lui-même.] 'Il infecta de ſon impiété & Illus même ſon protecteur, & Léonce dont nous parlerons dans la ſuite: '& on prétend même qu'Illus ſe porta juſqu'à vouloir rétablir l'idolâtrie auſſi bien que Marſe, 'par le moyen duquel Pamprepe s'étoit inſinué dans ſon eſprit. 'Je penſe que Marſe étoit un Iſaure "grand homme de guerre dont parle Théophane.

Suid. π. p. 414. a. b.

Thph. p. 110. a. b. c.

'Illus ayant fait enſuite un voyage en Iſaurie pour y exercer quelque charge, Vérine & Zénon chaſſerent Pamprepe de Conſtantinople & comme payen, & parce qu'on l'accuſoit de chercher l'avenir en faveur d'Illus contre l'Empereur. Illus ſçachant qu'on l'avoit chaſſé à cauſe de lui, le fit venir en Iſaurie, le prit pour domeſtique & pour Conſeiller, lui fit exercer une partie de ſa charge, & l'amena avec lui à Conſtantinople lorſqu'il y revint. 'Pamprepe y fut même fait Sénateur.

p. 96. 97.

'Ce qui ſe paſſa dans l'affaire de Marcien donna encore un nouveau crédit à Pamprepe, de ſorte qu'Illus le conſultoit toujours le premier ſur les plus grandes affaires auſſi bien que ſur les plus petites.

[Outre cet impie,] on marque qu'Illus avoit encore grande créance en un Marcien qui avoit la dignité de Prêtre, mais qui étoit un vrai impoſteur qui ſuivoit les ſentimens d'Epicure, qui croyoit que le monde n'avoit point d'autre auteur que lui-même, & qu'il étoit gouverné non par la prudence de Dieu, mais par la puiſſance des aſtres.

v. Leon. §.

ἀστρων.

L'an de J. C. 483.

ARTICLE XX.

Vérine voulant perdre Illus, ſe fait chaſſer de la Cour: Ariadne le veut faire aſſaſſiner, il ſe ſauve.

'COMME Illus s'étoit acquis d'abord l'affection des peuples, Zénon que ſa timidité naturelle rendoit défiant, commença à le craindre, & à chercher divers moyens pour le perdre. [Mais ſa premiere ennemie fut l'Impératrice Vérine] qui ſe conſervoit beaucoup de pouvoir, [non-obſtant la révolte & la mort de Baſiliſque ſon frere.] 'Elle ſe perdit néanmoins enfin en voulant faire aſſaſſiner Illus par un Alain; car cet Alain l'ayant frappé ſans le tuer, [fut pris,] & accuſa un nommé Epinice Officier de Vérine de l'avoir porté à entreprendre ce coup. Epinice fut livré entre les mains d'Illus qui lui promit le pardon & même diverſes gratifications s'il déclaroit la vérité. Epinice avoua tout, & découvrit ce que Vérine avoit voulu faire contre Illus.

Phot. c. 242. p. 1057. f.

Suid. in v. pag. 414. a. Cand. p. 19. c. d.

'Nous avons une loi de Zénon adreſſée à Epinique qui avoit alors quelque charge dans l'Egypte. Il y rejette la créance qu'avoient quelques Egyptiens qu'un homme ayant épouſé une femme, & étant mort avant la conſommation du mariage, ſon frere pouvoit épouſer la même femme. Il déclara ces mariages & ceux qui en ſont nés ſoumis à la rigueur des loix, [c'eſt-à-dire illégitimes.]

Cod. l. 5. t. 5. l. 8. p. 426.

'Zénon avoit déja fait pluſieurs efforts pour abaiſſer Vérine & l'éloigner de la Cour,] '& peut-être dès devant le ſoulement de Marcien, ' ſe ſouvenant toujours de la révolte de Baſiliſque. 'Ainſi il l'abandonna [avec joie] à Illus, 'qui l'ayant fait ſortir adroitement de Conſtantinople pour aller à Calcédoine, 'la fit mener peu après en un château de la Cilicie avec un ordre 'de Zénon pour y demeurer priſonniere. Selon la ſuite de Candide ceci arriva avant le ſoulévement de Marcien. 'Et je ne ſçai ſi l'on n'y peut point rapporter auſſi ce que Photius cite de Male. 'Mais après ce ſoulévement lorſque Marcien eut été enfermé avec Léoncie ſa femme dans le château de Papyre 'en Iſaurie, 'Vérine y fut auſſi menée peu après, 'pour y demeurer avec ſa fille & ſon gendre.

Evag. l. 3. c. 27. p. 356. a. Phot. c. 78. p. 172. Thdr. L. pag. 558. a. Cand. p. 119. d. Thph. p. 109. c. e. Cand. 19. d. Evag. p. 366. a. Evag. l. 3. c. 27. p. 356. Zon. p. 43. c. Can. 19. d. Phot. c. 78. p. 172.

'Théophane dit que Vérine écrivit à Ariadne ſon autre fille pour la preſſer d'obtenir ſa liberté.

Thdr. L. pag. 557. c. 558. a. Marcell.

Thdr.L.ut ſupra. Thph. p. 109. c. p.109. c,d. Comme elle prioit Zenon de la lui accorder, il la renvoya au Patrice Illus. L'Impératrice fit venir Illus chez elle, & tâcha de le fléchir par ſes larmes. Ce Patrice demeurant inexorable, lui dit qu'elle cherchoit à faire Empereur un autre que ſon mari. Ariadne tranſportée de colere, dit à Zénon : Eſt-ce Illus qui doit demeuter dans le palais ou moi? Je veux que vous y demeuriez, répondit l'Empereur : & ſi vous pouvez vous défaire d'Illus, je vous en donne la permiſſion. Sur cela, ajoute Théophane, Ariadne chercha toutes les voyes pour faire aſſaſſiner Illus. L'an de J. C. 483.

[Jomande lui attribue le même deſſein, mais par une autre raiſon qui paroît un peu romaneſque.] Illus ayant parlé, dit-il, déſavantageuſement d'Ariadne à l'Empereur, lui fit concevoir de la jalouſie contre elle. Voulant la faire mourir, il en donna ſecrétement ordre à un de ſes Officiers. Celui-ci découvrit à une femme de chambre qu'il exécuteroit le coup la nuit ſuivante. L'Impératrice informée des deſſeins qu'on formoit contre elle, mit cette femme de chambre dans ſon lit, & ſe ſauva à l'Evêché ſans que perſonne en ſçut rien. Zénon croyant le lendemain que la choſe étoit faite, prit un viſage triſte & ne voulut voir perſonne. L'Evêque Acace le vint trouver pour le reprendre d'une réſolution ſi cruelle contre une Princeſſe innocente : & après l'avoir juſtifiée des mauvais ſoupçons qu'on avoit donnés contre elle à l'Empereur, il obtint parole de lui qu'elle pourroit revenir au Palais en ſureté. Elle y retourna donc, & penſant ſouvent aux moyens de ſe venger de ſon ennemi, elle crut un jour avoir trouvé une occaſion favorable, & fit cacher un de ſes Officiers pour tuer Illus quand il ſortiroit de chez elle.

Evag. l. 3. c. 27. p.356. b. Candid. p.20. b. Phot.c.242. p. 1057. 'Evagre ſans parler d'Ariadne, dit que c'étoit Zénon même qui cherchoit à ſe défaire d'Illus, & qui donna ordre de le tuer. 'Car Zénon le haïſſoit alors beaucoup. 'Il ſemble qu'un Evêque nommé Pierre, homme méchant * & ſans honneur l'ait porté à ce deſſein. Seroit-ce Pierre le Foullon? *trapiſ.*

Thph. p.109. d. 'Urbice Chambéllan fut chargé de l'entrepriſe, & choiſit pour l'exécuter un Officier des Gardes nommé Spanice, dit Théophane, [qui confond apparemment cet aſſaſſinat avec le premier.] 'Lors donc qu'Illus montoit l'eſcalier du Cirque, l'aſſaſſin leva le bras pour le fraper à la tête. Mais ſoit par précipitation, ſoit que l'Ecuyer d'Illus eût détourné le coup, il ne l'atteignit que du bout de ſon épée, 'dont il lui coupa l'oreille

d. Jor. reg. c. 47. p.655. c. Thph. p.109. d. Jorn.c 5. c.

L'an de J. C. 483. droite : ce qui obligea ' Illus de porter depuis une grande calote pour couvrir ſa playe. 'Zénon deſavoua auſſi-tôt cette action, & fit exécuter l'aſſaſſin, pour montrer qu'il n'avoit point de part à ſon crime, ou plûtôt pour le punir de ce qu'il ne l'avoit pas achevé. Marc. Thph. p. 110. a. a. 19. d. Evag. l. 3. c. 27. pag. 356. b.

'Cependant Illus jugeoit bien qu'Ariadne n'avoit pas entrepris de le perdre ſans que Zénon en eût connoiſſance. 'Ainſi il ne laiſſa pas de ſortir auſſi-tôt de la ville, ſoit pour empêcher qu'il n'y arrivât du déſordre & du carnage, ſoit pour ſe garantir lui-même de quelque malheur. Il ſe retira à Nicée avec ſon Pamprepe pour y paſſer l'hyver. D'où l'on peut juger que ceci arriva ſur la fin de l'année ; & nous croyons que c'étoit en 481.] Zon. p. 44. b. Jor. reg. c. 47. p. 655. c. Suid. p. 414. d.

ARTICLE XXI.

Illus ſe retire en Orient où il ſe révolte avec Leonce : Ils defont Longin : Leonce eſt couronné Auguſte par Vérine : Elle meurt peu après.

'ILLUS demanda [enſuite] à Zénon la permiſſion d'aller en Orient, comme pour changer d'air & achever de guérir ſa playe. Non ſeulement Zénon le lui accorda ; mais pour l'aſſurer davantage de ſon amitié, il le déclara Général de toutes les armées de l'Orient, & même avec pouvoir d'établir des Ducs, [c'eſt-à-dire des Lieutenans dans la Paleſtine, l'Arabie & autres Provinces.] 'Illus mena avec lui ſon Pamprépe, & encore, dit Théophane, Leonce & Marſe. 'Evagre écrit ſeulement que ces perſonnes ſe joignirent à lui, ſans dire ſi ce fut en Syrie ou auparavant, '& Jornande dit que Leonce fut même envoyé en Orient pour s'oppoſer à Illus qui s'étoit déja déclaré ennemi ; mais qu'Illus le gagna ; ce qui s'accorde mieux avec ce que dit ' Théophane même, qui étoit alors Général des armées de Thrace. Thph. p. 110. a. a. Evag. l. 3. c. 27. p. 356. Jor. reg. c. 47. p. 655. b. Thphn. p. 110. a.

[Mais ce qui paroît bien plus éloigné des Hiſtoriens Grecs, c'eſt ce que Libérat nous dit :] 'que Zénon avoit envoyé Illus à Antioche pour arrêter Leonce, lequel y avoit été déclaré cum voto. [Auguſte] par l'armée "avec l'autorité de Vérine. 'Néanmoins puiſque non ſeulement Victor de Tunes, mais auſſi Candide & Théodore le Lecteur nous aſſurent que ce fut Illus qui fit Liber. c. 17. p. 111. Caodid. p. 20. Thdrt. L. pag. 358. a.

élire Leonce Empereur, tout ce que nous pouvons donner à l'autorité de Libérat, c'eſt que Leonce s'étoit révolté le premier, & avant qu'Illus vînt en Orient; & qu'Illus au lieu de le combattre ſe joignit à lui. Cela pourra donner quelque jour à une difficulté que les Hiſtoriens n'éclairciſſent point, qui eſt pourquoi Illus étant ſi puiſſant, & n'ayant rien qui pût l'exclure de l'Empire, le donna néanmoins à Leonce. L'an de J. C. 483.

Thph. p.110, a. [p.111. d. p110. a.] 'Leonce étoit Syrien, de la ville de Calcide. 'Il avoit beaucoup de ſcience & d'érudition, & en même tems beaucoup d'expérience dans la guerre. Il étoit élevé à la dignité de Patrice: 'Mais on prétend que Pamprepe avoit corrompu ſa foi, auſſi bien que celle d'Illus. 'Marſe étoit auſſi "un homme d'importance] qui s'étoit "ſignalé dès le regne de Leon. Nous avons vû qu'il avoit été l'auteur de la fortune de Pamprepe, "en le donnant à Illus:] '& on ajoute qu'il conſpiroit avec Illus pour rétablir le Paganiſme. Mais Dieu lui ôta la vie par une maladie dans le tems qu'ils formoient leur entrepriſe [& leur révolte contre J. C. & contre Zénon.]

Phot.c.242.p. 1049. m. Eva.l.3. c.27. p.356. b.

Phot.c.242.p. 1073. m.

Marcell. Thph. p. 110. b. 'Illus étant donc arrivé en Orient & à Antioche, & ſe trouvant très-bien appuyé, "ſe déclara ouvertement ennemi de Zénon en ſe joignant au parti de Leonce, ſi l'on en eſt obligé de recevoir au moins une partie de ce que dit 'Libérat.

Liber.c.17.18. p.111.125. Jor. reg. c.47. p.655. d. Cod. or. Con. p.43. a,b. 'Illus & Leonce s'étant joints enſemble contre Zénon, firent de grands ravages dans la Syrie & l'Iſaurie. 'Codin dit qu'Illus ayant ramaſſé 70 mille hommes contre Zénon, Longin que Zénon ſon frere avoit fait Maître des armées, vint l'attaquer. La bataille ſe donna près d'Antioche, & Longin fut entiérement défait, enſorte que toutes ſes troupes étant demeurées ſur la place, il eut peine à ſe ſauver ſeul dans Antioche, [qui par conſéquent obéiſſoit encore alors à Zénon. " Longin tomba peut-être depuis entre les mains d'Illus,] 'qu'on marque l'avoir tenu priſonnier juſqu'en 485. [Cette victoire que nous croyons pouvoir mettre à la fin de 483. ou peu après,] rendit Illus fort puiſſant.

Marcell.

Cod. p.43. b.

Jor. reg. c.47. p.655. d. d. [Quoique les Iſaures fuſſent attachés plus que les autres à Zénon,] néanmoins Illus & Leonce les engagerent tous dans leur parti, en leur donnant plus que Zénon ne leur donnoit. 'Ils ſe rendirent auſſi maîtres du château de Papyre, où Zénon avoit mis de grands tréſors, parce que le lieu étoit extrémement fort; '& en ayant tiré l'Impératrice Vérine, ils la menerent à Tarſe en Cilicie, où elle couronna & déclara Auguſte le Patrice

Thdrt.L. pag. 558.a.

Note 4.

Note 5.

Σύμμαχος.

v. Leon. §. v. §.

L'an de J. C. 484. ce Leonce 'à la perſuaſion d'Illus, 'dans l'Egliſe de S. Pierre hors la ville. 'Elle envoya auſſi au peuple d'Antioche & à tous les Gouverneurs, & à tous les peuples de l'Orient & de l'Egypte une Lettre Impériale, où prétendant que c'étoit elle à qui l'Empire appartenoit, & qui l'avoit donné à Zénon, elle déclaroit que parce que Zénon ne procuroit point comme il devoit le bien public, elle avoit couronné Leonce. 'Les peuples, dit Théophane, ayant reçu cette Lettre, ſe ſoumirent avec joye à l'autorité de Leonce. 'Quelques Princes de la grande Arménie ſe joignirent auſſi ouvertement à ce parti.

Thph. p.110. d. Eva l.3.c. 27. p. 356. b. Cand.p.20. b. Vict. T. Thph. p. 110. d. p.111. p.111. c. Proc.ædif.l.3 c.1. p. 53. d.

'Après que Vérine eut fait ce que Leonce & Illus avoient voulu, ils la renvoyerent à Papyre 'où elle mourut de maladie quelque tems après : & Ariadne fit depuis rapporter ſon corps à 'Conſtantinople.

Thdr. L.pag. 558. b. Thph. p.111. c.|Evag. l.3.c. 27. p 356. a.

'De Tarſe, Leonce & Illus vinrent à Antioche, ſe faiſant regarder comme Empereurs. 'Leonce y entra en cette qualité le 17 ou le 27 Juin de la ſeptiéme indiction, [c'eſt-à-dire en 487.] '& y établit un Préfet nommé [1] Lilien. [Illus eſt néanmoins toujours conſidéré dans les Auteurs comme le principal Chef de ce parti.]

Thphn.p.111, c. Thdr.L. pag. 558. b. Thph. p.111, d.|not. p.111. d.

'Leonce donna ce ſemble à Pamprepe le titre de Maître des Offices. 'Calandion Evêque d'Antioche fut depuis chaſſé, ſous prétexte qu'il avoit favoriſé Illus & Leonce contre Zénon, '& qu'il avoit ôté [des Diptyques] le nom de ce Prince. 'Le couronnement de Leonce fut ſuivi de beaucoup de guerres [dont il nous eſt reſté peu de connoiſſance.] Théophane ſemble dire que Leonce aſſiégea la ville de Calcide ſa patrie.

p.112. a. Evag.l.3.c.16. p.347.b.| Lib. c.13. pag 125, 126. Conc.L.t.4.p. 1029. a. Thdr. L. pag. 358 b. Thph. p. 111, d.

ARTICLE XXII.

Jean le Boſſu & Théodoric marchent contre Illus : Zénon aſſiſte les Catholiques d'Afrique ; punit la révolte des Samaritains.

ZENON [ayant appris la défaite de Longin,] envoya contre les rébelles une nouvelle armée de Scythes & de Macédoniens, dit un Auteur, conduite par le Patrice Jean, ſurnommé le Boſſu, 'ou, ſelon Théophane, par Jean le Scythe : 'car c'étoient deux perſonnes différentes. 'Jean avoit

Cod. or. C. p. 43. b.

Thph. p.111. d. | 118. d. 118.d.|Evag.l. 3.c.35.p.366. b.c.

1. Ne faut-il point Elien?

Tiph p.111.d. avec lui de très grandes forces de terre & de mer. [Je penſe L'an de J. C. 484.
que ces Scythes qu'il amenoit pouvoient être les Goths de
Liberat.c.18. p.125. not. p.132. Théodoric;] 'car on attribue particuliérement la défaite d'Illus aux Valameriens, 'c'eſt-à-dire aux troupes de ce Théodoric que les Romains ſurnomoient ſouvent de *Valamer*. Evagre a cru que Théodoric même étoit venu à cette guerre avec les troupes Romaines & étrangeres. Théophane dit que Zénon qui l'avoit fait venir de Thrace à Conſtantinople en 483. l'envoya avec Jean le Scythe contre Illus; & qu'après qu'Illus & Leonce eurent été enfermés, comme nous verrons, dans le Château de Papyre, il laiſſa Jean continuer le ſiége, & s'en retourna à la Cour. Ces deux témoignages ſont bien forts pour nous aſſurer qu'il marcha en perſonne contre Illus. Et néanmoins il faut dire qu'Ennode n'en ſçavoit rien, puiſque dans le panegyrique qu'il fait de ce Prince, il n'en dit autre choſe, ſinon que durant ſon Conſulat [qui eſt l'an 484.] on vit trembler ceux qui avoient pris les armes [contre leur Prince. Je penſe qu'on peut tirer de ce paſſage que Jean marcha dès cette année contre Illus; mais qu'il ne fit aucun exploit conſidérable que la ſuivante.]

[Il y avoit cette année une guerre bien différente de celle-ci dans l'Afrique,] où Huneric Roi des Vandales exerçoit une horrible perſécution contre tous les " Catholiques. Pluſieurs v.S.Eug. de C. 6 Ibid. §. 38. d'entr'eux ſe retirerent à Conſtantinople, " ſur tout de ceux qui ayant eu la langue coupée, ne laiſſoient pas de parler
Vit. V. 3. p. 78. très-diſtinctement. 'Zénon fut aſſez heureux pour en recevoir un dans ſon Palais, qui y étoit reſpecté de tout le mon-
p. 78. de, & ſur tout de l'Impératrice [Ariadne.] 'Zénon députa Urane à Huneric, particuliérement pour défendre les Egliſes Catholiques; & ce fut en ſa préſence & à ſes yeux que Huneric exerça contre les Catholiques ſes plus grandes cruautez, pour montrer qu'il ne ſe ſoucioit gueres ni de Zénon, ni de toute la majeſté de l'Empire. [Mais un maître plus puiſſant que Zénon arrêta bien-tôt ſes cruautez " en lui ôtant la Ibid. §. 41. vie avant la fin de cette année.

Chr. Alex. p. 'La Chronique d'Alexandrie met ſur cette année la révolte des Samaritains, [quoiqu'apparemment elle ſoit arrivée en un tems où Zénon étoit plus maître de l'Orient qu'il ne l'étoit en celle-ci. Les anciens habitans du pays de Samarie conſervoient encore alors leurs anciennes erreurs, mêlées du Paganiſme & du Judaïſme, & beaucoup d'animoſité contre les

L'an de J. C. 484. Chrétiens.] 'Ils poſſédoient encore la montagne de Garizim 'qu'on appelloit alors apparemment Gargande, ſur laquelle ils avoient une Synagogue. 'Au pied de cette montagne eſt la ville de Naplouze, 'autrefois Sichem ou Sichar. 'Ils avoient fait dès auparavant quelque ſoulevement dans la Paleſtine : [C'étoit apparemment ſous Marcien.] Proc.ædif.l.5 c.7 p.105. a. Chr.Al.p.756 Proc.l.5. c.7. p.104. c. Lubin. Sur.11 dec.p. 32. §.7.8.

'Il arriva donc que du temps de Zénon les Samaritains vinrent fondre tout d'un coup ſur les Chrétiens qui célébroient dans l'Egliſe la fête de la Pentecôte. Ils en tuerent pluſieurs, prirent Terebinthe leur Evêque qui étoit à l'autel, le percerent de leurs épées dans l'action même du ſacrifice redoutable, le couvrirent de playes, lui couperent les doigts des mains, & ſe jouant de nos myſtéres, ils commirent des impiétez dignes des Samaritains, mais que nous devons couvrir du ſilence.

Ils ne ſe contenterent pas de cela : 'car ſe revoltant ouvertement, ils couronnerent Roi un chef de voleurs de leur narion nommé Juſtufas ou Juſtafas, qui s'étant rendu maître [d'une partie] de la Paleſtine, entra dans Céſarée [qui en étoit la métrople,] & qui avoit alors Timothée pour Evêque, y fit faire en ſa préſence des jeux du Cirque, y brûla l'Egliſe de Saint Procope, & fit tuer beaucoup de perſonnes. Aſclépiade Duc de la Paleſtine vint bientôt punir ce voleur, qui ayant eu la hardieſſe de lui préſenter le combat, y perdit la vie. Sa tête & ſon diadéme furent envoyés à Zénon. Terebinthe de Naplouze alla auſſi trouver ce Prince pour lui montrer le traitement qu'il avoit reçu, & lui en demander la vengeance, s'il en faut croire Procope. Zénon punit auſſi-tôt de ſi grand crimes avec la ſévérité qu'ils méritoient, 'confiſqua le bien des plus riches d'entre les Samaritains, défendit de recevoir dans aucun emploi ceux de cette nation, & rétablit ainſi la crainte [des loix] & la paix publique. Il fit auſſi rebâtir l'Egliſe de Saint Procope, & changea la Synagogue que les Samaritains avoient ſur la montagne de Garizim en une grande Egliſe de la Sainte Vierge : ce que Procope prétend que J. C. avoit prédit en parlant à la Samaritaine. Il fit même fortifier cette Egliſe, & y mit dix ſoldats ſeulement pour la garder. Mais il mit une forte garniſon dans Naplouze : de ſorte que les Samaritains, quelque irrités qu'ils fuſſent, n'oſerent rien entreprendre tant qu'il vécut. Chr. Alex. p. 754.756. Proc.æd.l.5 c 7. p.105. a. Chr.Al.p 756

L'an de J. C. 484.

ARTICLE XXIII.

Leonce & Illus ſont défaits, & ſe défendent dans un Château: Théodoric mécontent quitte la Cour, défait les Bulgares.

Cod. J.8. t.4. l.10. p.726. 12. t.12. l.8. p. 1007. p.1007.

'NOUS avons une loi du 28 Mars de cette année addreſſée encore à Sébaſtien, dattée de Conſtantinople; ' & une autre du premier Septembre adreſſée à Jean pour régler les dépens des exécutions. 'Ce Jean étoit alors Maître des Offices [à la place d'Illus. Je ne ſçai ſi c'eſt celui que Zénon, comme nous venons de voir, envoyoit vers ce tems-là contre Leonce & Illus, ce qui ne ſemble pas s'accorder aſſez.]

L'AN DE JESUS-CHRIST 485.

Symmachus V. C. ſeul Conſul.

Cod. or. C. p. 43. b. Liber.c.18.p. 125. Thph.p. 112. a. Thph. p.112. a. Liber.c.18.p. 125. Cod. p.43. c.

[Ce Jean le boſſu étant donc arrivé en Orient avec une puiſſante armée, 'donna bataille à Illus & à Leonce vers Seleucie [peut-être celle d'Iſaurie,] '& les défit entiérement: de ſorte qu'ils furent obligés de ſe retirer dans le Château de Papyre 'avec Pamprepe leur magicien. 'Quoique Liberat diſe que Leonce fut tué dès ce tems-ci, [cela n'arriva qu'aſſez avant dans cette année, ſi nous voulons nous arrêter à ce que dit Codin,] 'que la tyrannie d'Illus dura 26. mois: car il ne faut pas étendre ces 26. mois juſqu'à la priſe & à la mort d'Illus qui n'arriva qu'en 488.] 'puiſqu'il ſoutint le ſiége dans le château de Papyre durant quatre ans [commencés.]

Thph. p.112. a. Thdr. F. p. 558. b.

Dès devant le 5 d'Octobre on ſçavoit à Rome la dépoſition de Calandion d'Antioche, que Zénon rélégua à Oaſis pour avoir favoriſé les Tyrans. 'Troconde frere d'Illus étant allé pour ramaſſer quelques troupes de Barbares, tomba entre les mains de Jean qui lui fit trancher la tête. Théophane prétend qu'Illus & Leonce n'apprirent ſa mort qu'au bout de quatre ans, & qu'ils l'attendoient toujours durant ce tems-là, trompés par les fauſes eſpérances que Pamprepe leur donnoit.

Thph. p.112. a.

La délivrance de Longin frere de Zénon qui ſortit cette année de la priſon où Illus le retenoit depuis dix ans, s'il en faut croire Marcellin, fut ſans doute une des ſuites de la victoire de Jean.

L'an de J. C. 485. [a]Longin alla enſuite à Conſtantinople trouver Zénon qui le fit Conſul pour l'année ſuivante, [b]& Chef du Senat. Théodoric, qui, ſelon ce que nous avons dit, [c]avoit commencé avec Jean le ſiége de Papyre, le laiſſa achever à ſon collégue, & s'en revint à Conſtantinople, d'où il repaſſa dans la Thrace, [d]& à Noves dans la Méſie. [Jornande qui eſt toujours le panegyriſte de ce Prince, & qui n'étoit pas aſſez inſtruit de ſes actions,] dit [e]que pendant qu'il jouiſſoit dans Conſtantinople de toutes ſortes de biens en abondance, il apprit que ſon peuple qu'il avoit laiſſé dans l'Illyrie, n'y étoit pas fort à ſon aiſe, & qu'il aima mieux gagner ſa vie dans le travail comme le reſte de ſa nation, que d'être comblé de biens parmi les Romains, pendant que les ſiens étoient dans la diſette.

[a] Marc. an. 485. [b] Thph. p. 116. d. [c] Thph. p. 112. d. [d] Marc. an. 485. [e] Jorn. r. Got. c. 57. p. 696.

[f]Marcellin l'accuſe au contraire d'ingratitude envers Zénon, & de n'avoir jamais pû être ſatisfait de tant de faveurs dont ce Prince l'avoit comblé. [Mais le plus vrai-ſemblable eſt ce que dit Evagre, [g]que Zénon toujours défiant & jaloux parce qu'il étoit lâche,] cherchoit les moyens de le perdre; de quoi s'étant apperçu, il aima mieux ſe retirer. Cela n'empêche pas que Zénon le traitant comme il avoit fait Illus, ne lui ait pû donner alors la charge de Général des armées de Thrace, [h]qu'il poſſéda vers ce tems-ci, ſelon Théophane. Et il paroît qu'il avoit la garde de ces quartiers-là, lorſqu'après ſon Conſulat, & avant que de marcher contre Odoacre, il défit quelques Bulgares. [Ainſi cet événement ne ſe peut mettre qu'en 485. ou 486.]

[f] Marc. an. 485. [g] Evag. l. 3. c. 27. p. 356. c. [h] Thph. p. 112. Ennod. v. Ep. p. 296.

[i]Ennode qui eſt le ſeul qui en parle, nous dit diverſes choſes des mœurs des Bulgares: [Et je ne ſçai ſi nous en trouvons rien de plus ancien.] [k]Ils avoient alors pour Chef un nommé Libertem qui fut défait, & apparemment bleſſé par Théodoric, mais ſans en mourir. [l]Ennode pour relever Théodoric prétend qu'on n'avoit jamais vû cette nation vaincue. [m]Le P. Sirmond croit qu'on peut rapporter à ce tems-ci, [n]ce que Caſſiodore parlant au nom d'Athalaric, dit de Cyprien environ 45. ans depuis en l'élevant à la dignité de Patrice: Vous avez paru un grand guerrier ſur le Danube, qui étoit encore enſeveli dans les ſuperſtitions du Paganiſme. Les troupes des Bulgares ne vous ont point épouventé, lors même qu'elles venoient au devant des Romains leur préſenter la bataille. Il n'appartient qu'à vous d'attaquer les Barbares lorſqu'ils réſiſtent, ou de les pourſuivre lorſque la crainte les fait fuir. C'eſt

[i] p. 296. 297. [k] p. 296. 297. [l] p. 297. [m] not. 50. [n] Caſſ. l. 8. ep. 21. p. 283.

ainſi que vous avez donné la derniere main à la victoire des Goths, moins par le nombre de vos troupes, que par la valeur de vos grandes actions. L'an de J. C. 485.

Cassiod. l. 8. ep. 21. ' Mais quoique ce Cyprien fût dans la maturité de l'âge & dans la vieilleſſe, lorſqu'Athalaric lui parloit de cet endroit, [néanmoins j'aimerois mieux le rapporter au tems que Théodoric étoit maître d'Italie, faiſoit des guerres en ſon nom, & avoit des Romains qui combattoient ſous lui pour les Goths.]

ARTICLE XXIV.

Loi de Zénon: Théodoric vient aſſiéger Conſtantinople: Zénon lui perſuade d'aller conquérir l'Italie ſur Odoacre.

L'AN DE JESUS-CHRIST 486.

Longinus & Decius Conſuls.

LONGIN frere de Zénon fut Conſul cette année, ſelon Marcellin, & Victor de Tunes ne lui donne point de collégue. Mais Caſſiodore y joint Déce: ce qui eſt confirmé par la Chronique d'Alexandrie. Le P. Labbe l'appelle Cæcina Maurus Decius. ' Il eſt marqué dans des loix de Zénon, & même nommé avant Longin.

Cod. J. 4. t. 20. l. 14. p. 326.

[Arcade " dont la diſgrace eſt un des crimes que l'on a le plus reproché à Zénon, fut cette année Préfet du Prétoire, ſelon une loi qui lui eſt adreſſée, dattée du 21 de Mai. Par cette loi Zénon ordonne à tous les Juges de punir ceux qui auront porté devant eux un faux témoignage, quelque privilége qu'ils euſſent d'ailleurs pour s'exemter de leur juriſdiction. v. §.

9. t. 5. p. 818. ' Baſile avoit ſuccédé à Arcade dès le premier Juillet, ſelon une loi dattée de Conſtantinople, qui défend ſur peine de la vie comme un crime de leze-Majeſté, d'avoir des priſons particulieres: Cette défenſe eſt faite principalement pour Alexandrie & pour l'Egypte. 'Nous apprenons d'une autre loi dattée du 27 Decembre, que Paul étoit alors Préfet d'Illyrie.

L'an de J. C. 487.

L'AN DE JESUS-CHRIST 487.

Boëtius V. C. ſeul Conſul.

'La Chronique d'Alexandrie marque que la ville de Conſ. Chr. Alex.
v. §. tantinople ſouffrit cette année par la colere de Dieu " un ſecond tremblement de terre le 26 de Septembre, mais qui ne s'étendit qu'en peu d'endroits.

'Cette ville trembla [encore, mais d'une autre maniere] Marcell.
par la crainte de Théodoric, 'qui prit les armes cette année con- Marc.|Proc.b.
tre Zénon. On n'en dit pas le ſujet; mais ce fut apparemment G.l.1.c.1.pag.
v. §. une ſuite des mêmes raiſons " qui lui avoient fait quitter la Cour 308.c. Thph.
quelque tems auparavant. p.112.d.

'Il partit de Noves en Méſie, & vint, ſuivi d'un grand nom- Ibid.
bre de Goths, ravager tout avec le fer & le feu juſques à Conſtantinople & à la ville de Mélantiade, que Sanſon met environ à 15. mille, ou ſix petites lieues de Conſtantinople, vers l'Occident. Proc. b.G.l.2.
c.6. p. 401. d.

'Il étoit prêt d'aſſiéger Zénon même dans la ville Impériale, lorſqu'il ſe retira [à Noves,] 'd'où il étoit venu, par le Marcell.
ſeul déſir, à ce qu'on prétendoit, 'd'épargner cette grande vil- Thph. p. 113.
le. 'Mais c'étoit plûtôt par un traité [ſecret] fait avec Zénon, a.
qui lui ayant remis devant les yeux les honneurs dont il étoit Proc. l.2.c.6.
redevable à l'Empire, '& le danger où il s'expoſoit en voulant p.401.d.
lui faire la guerre, 'lui conſeilla de porter ſes armes en Italie l.1.c.1.p.308.
contre Odoacre: ce qu'il faiſoit, tant pour ſe délivrer de la d.
crainte de Théodoric, 'que pour punir Odoacre de ce qu'il l.2.c.6 p.401.
avoit fait contre Auguſtule & contre Népos. 'Théodoric s'étoit 402. Jorn.|
offert lui même [en 479.] à aller combattre Odoacre. Evag.l.3 c.27
p.356.c. Thph.
'Les Romains prétendirent depuis que Zénon avoit envoyé p.113.a.|Am.
Théodoric en Italie. 'Les Goths ſoutenoient au contraire qu'il an p.479.
conſentit que Théodoric la poſſédât pour lui & les ſiens. Proc.p.401.d.
'Jornande Goth écrit à peu près la même choſe. Mais entre l.1.c.1.p.308.
les Romains mêmes, 'Procope dit que Zénon lui offrit la con- c.d.
quête de l'Italie, en ſorte qu'il la devoit garder pour lui-mê- Malc. p.84.d.
1. me. 'On dit qu'il ne la devoit avoir que 'pour ſa vie, [& Proc. b.Got.l.
non pour ſa poſtérité.] 'Théodoric accepta cette propoſition 2.c.6.p.402.c.
avec joie, & s'en retourna comme nous l'avons dit [à Noves] a.
pour ſe préparer à l'exécuter. Jorn.d.Got.c.
57.p.696.697.|
reg. c.47.pag.
655.a.
Proc. l.1. c.
p.300. c. d.
Am. an. pag.
479.
Proc. l.1. c.1.
p.308.d.
Jorn.r.Got.c.
57.p.697.

1. 'Au lieu d'*advenire*, il faut lire *adiverat*.

L'an de J. C. 488.

ARTICLE XXV.

Théodoric marche contre Odoacre: Leonce & Illus ſont pris & décapités.

L'AN DE JESUS-CHRIST 488.

Sifidius & Dinamius Conſuls.

Enn. v. Th. p. 298.

[IL ſe préſenta même alors quelque ſujet de guerre entre Théodoric & Odoacre par la victoire remportée par celui-ci le 15 Novembre 487. ſur Fava Roi des Ruges, qui étoit uni à Théodoric par quelque alliance. v Odoacre. §.

Theodoric fils de Fava s'étant ſauvé de la ruine générale de ſa nation, ſe réfugia l'an 488. à Noves auprès de Théodoric, & lui ſervit encore d'un nouvel aiguillon pour entreprendre la guerre contre Odoacre. ' Il raſſembla donc tout ce qu'il avoit de troupes, &, comme dit Ennode, une infinité de peuples qui portoient avec eux ſur des chariots leurs femmes, leurs enfans, leurs meubles & tout ce qu'ils poſſédoient. ' La mere de Théodoric & ſa ſœur [Amalafride] le ſuivirent en cette expédition.

p. 298. 299. Proc. b. G. l. 1. c. 1. p. 308. d. Marc. Enn. v. Thi. p. 303.

' Artémidore qui étoit allié de Zénon, & fort bien auprès de lui, aima mieux abandonner ſa patrie, & toutes les grandeurs qu'il pouvoit eſpérer, pour ſuivre la bonne ou la mauvaiſe fortune de Théodoric, qui le fit depuis Patrice & Préfet de Rome. ' Il y eut au contraire quelques Goths qui ne ſuivirent pas Théodoric en Italie, mais demeurerent en Thrace, ' où ils formerent encore depuis ſur le bord de la mer un corps de nation allié des Romains, dont Procope parle bien.

Caſſd. l. 1. ep. 43. Proc. b. P. l. 1. c. 8. p. 23. b. ædif. c. 7. p. 63. b. c.

" Théodoric partit de Noves, & ſe mit ' en marche dès cette année pour aller en Italie; [" & il n'y arriva néanmoins qu'au mois d'Août de l'année ſuivante: ce qui n'empêche pas que nous ne mettions ici ce qui lui arriva en chemin.] ' Il vint d'abord gagner la mer Ionienne [& le golfe Adriatique;] mais n'ayant point de vaiſſeaux pour le paſſer, il fut obligé d'en faire le tour, & de traverſer toutes les nations qui habitent le long de la côte [de Dalmatie,] ' remontant juſqu'à Sirmich ſelon Jornande. ' Il fit ce chemin au milieu des incommoditez v. Odoacre.

Am. an. p. 479. b. Marcell. Proc. b. G. l. 1. c. 1. p. 308. d. Jorn. r. Got. c. 57. p. 607. Enn. v. Theod. p 299.

L'an de J. C. 488. commoditez de l'hyver, de la peſte, dit Ennode, & de la famine. 'Il trouva les Gépides en armes ſur le bord d'une rivie- p.299.301.
re pour lui en diſputer le paſſage; mais ayant paſſé le premier la riviere, il les pouſſa ſi vivement, qu'ils plierent & s'enfuirent tous.

' Il vainquit auſſi en un autre endroit les Sarmates, [& ar- p.301.
v.Odoacre. riva ainſi juſqu'auprès d'Aquilée, " où Odoacre même l'attendoit.

' Il y avoit déja quatre ans [commencés] qu'Illus enfermé Thphn.p.112.
dans le château de Papyre avec Léonce, attendoit le ſecours a.
que Trocoode ſon frere lui devoit amener, & Pamprepe ſon
v.§. Magicien l'entretenoit toujours dans cette eſpérance. " Mais aïant enfin appris la mort de ſon frere, il fit mettre Pamprepe en pieces, & jetter ſon corps hors du château, ' ou, comme Phot. c. 242.
il ſemble qu'on le peut tirer de Photius, il lui fit trancher la p. 1072. f.
tête, & la fit jetter de deſſus un rocher dans le camp des aſſiégeans. 'Quoi qu'il en ſoit, les payens mêmes tombent d'accord p. 1049. m.
de la fin malheureuſe & violente de cet impoſteur. ' On lui Voſſ. hiſt. g. l.
attribue quelques écrits. 2. c. 22. p. 266.

[Illus & Leonce ſurvéquirent peu à celui qui les avoit ſi long-tems trompés:]' car ils furent pris [ſur la fin de] cette Marc. Vict. T.
année même dans le château de Papyre, ' & décapités. Ils fu- Thdr. L. pag.
rent pris' par la trahiſon du beau-frere de Troconde, que Zé- 558. b. Thph.
non ' avoit envoyé exprès de Conſtantinople. Jean le Scythe p. 113. 144.
& un Cottaïs commandoient au ſiége de Papyre, ' lorſqu'Illus Ibid. Phot. c.
& Leonce furent pris. ' Leurs têtes furent portées à Conſtanti- 242. p. 1072.
nople & expoſées ſur des lances dans le Cirque, d'où on les m. Candid. p.
porta comme en triomphe au quartier de Siques [ou Pera,] 20. b. Vict. T.
& on les laiſſa ſécher en cet état. Thdr. L. pag.
558.
Thphn. p. 114.
a. Thdr. L. p.
558. b. | n. p.
Thph. p. 116.
c. d.
Marc. | Thph.
p. 114. a.
Phot. c. 242. p.
1072. m.

' Voilà quel fut le ſuccès du dernier effort que nous ſçachions qu'ait fait le démon pour rétablir l'idolâtrie, & que Dieu rendit vain auſſi bien que tous les autres.

ARTICLE XXVI.

Conjuration de Séverien: Zénon laiſſe agir ſa cruauté.

v. Leon. §. ' SEVERIEN, dont nous avons parlé " autre part, avoit auſſi formé avec beaucoup d'autres une conſpiration [contre Zénon [en faveur du Paganiſme. Mais ceux qui n'avoient Phot. c. 242. p. 1072. m.

pas de foi pour Dieu, n'en eurent pas pour leur parti : & on crut qu'Hermenaric fils du célébre Général Aſpar avoit découvert toute la conſpiration à Zénon même, [ſoit qu'il en fût complice comme il le ſemble, ſoit qu'il l'eût appriſe de ceux qui n'avoient pas eu aſſez de ſecret.] ' Sévérien échapa à peine le dernier ſupplice. L'an de J. C. 488.

m.

Proc. ædif. l. 3. c. 1. p. 53. d. p. 54. a.

' Nous avons dit ci-deſſus que quelques Princes de la grande Arménie s'étoient joints avec Leonce. ' Lorſque Zénon fut venu à bout de Leonce, il ôta à ces Princes les Etats qu'il poſſédoient, & qui étoient héréditaires à leurs familles, & les donna à d'autres pour les tenir ſeulement comme des Gouvernemens autant de tems qu'il plairoit à l'Empereur. ' Il fut néanmoins contraint pour ſe réconcilier les Iſaures, de leur continuer l'augmentation qu'Illus leur avoit promiſe. ' Ainſi ces Barbares tiroient de l'Epargne 5000 livres d'or par an.

Jorn. reg. c. 48. p. 655. d.

Evag. l. 3. c. 95. p. 366. c.

L'AN DE JESUS-CHRIST 489.

Anicius Probinus & Chronion Euſebius Conſuls.

Vict. T. Casd. Marc. Chr. Al. Lab. chr.

' Victor de Tunes ne marque qu'Euſébe pour Conſul en cette année : Caſſiodore, Marcellin & la Chronique d'Alexandrie y joignent Probin.

Cod. J. 6. t. 49. l. 6. p. 607.

' Dioſcore fut Préfet du Prétoire, ſelon une loi publiée à Conſtantinople le premier de Septembre ſous le Conſulat de Probin & d'Euſébe.

Nous ne trouvons rien de particulier pour l'Hiſtoire de Zénon dans cette année. ' Mais on y peut mettre ce qu'on remarque, que ce Prince enflé de la victoire qu'il avoit remportée ſur les tyrans, & de leur avoir fait couper la tête, ' changea tellement la douceur qu'il avoit fait paroître juſqu'alors, qu'il ſembloit avoir pris une autre nature. Les plus ſages ne croyoient pas néanmoins qu'il fût autre qu'il n'étoit, mais qu'il découvroit dans la proſpérité le mauvais naturel qu'il avoit toujours eu, après que la crainte d'Illus l'avoit long-tems contraint de le cacher. ' Il ſe porta à des confiſcations & même à des meurtres injuſtes, accuſant tout le monde d'avoir favoriſé les tyrans [Illus & Leonce.] ' Ceux même qui lui avoient donné de plus grandes marques d'affection, n'évitoient pas ſa cruauté, ' comme Cottaïs qui avoit pris Illus.

Thph. p. 116. c.

Suid. t. 1. pag. 22. a.

Thph. p. 116. c.

Eva. l. 3. c. 27. p. 356. c.

Thphn. p. 116. c. d.

Cedr. p. 354. d.

Suid. ζω. pag. 1134. c. d.

' Entre les autres perſonnes conſidérables qu'il fit mourir, Cedréne marque un Zoſime de Gaze " Orateur. ' Néanmoins *ſéve-*

L'an de J. C. 489. Suidas parlant d'un Zoſime Sophiſte de Gaze, ou d'Aſcalon, qui avoit fait divers ouvrages, le met vers le tems d'Anaſtaſe.

v. Anaſtaſe. On croit que c'eſt celui " dont nous avons l'hiſtoire.

'Zénon fit chercher un nommé Héraïſque 'Philoſophe payen, ou plûtôt Magicien' & même Prêtre des idoles' dont il eſt parlé dans la Vie d'Iſidore par Damaſe. 'Mais un nommé Geſe célébre Medécin de ce tems-ci, & qui avoit même été élevé à diverſes dignitez, le cacha chez lui, voulant bien s'expoſer au danger pour en garentir un ami. 'Il étoit auſſi payen, autant qu'on en peut juger du ſoin qu'il prit de l'inhumation d'Héraïſque, 'qui mourut de maladie en fuyant [ceux qui le cherchoient.]

p.604. a. p.1192. 1193. Phot. c.242. p. 1029. a. Suid. ζ. pag. 604. c. f. p.1193. b. 7t p.604. f.

'L'Envoyé de Zénon ne l'ayant pû trouver, ſe ſaiſit d'Agape & des autres Philoſophes, 'qu'il amena devant les Juges. Cet Agape eſt apparemment 'l'Athénien diſciple de Marin. 'On marque en général que la ville de Conſtantinople ſouffrit beaucoup de Zénon & de ſes Iſaures. On voyoit ſouvent ſi peu de ſujet dans les cruautez de Zénon, qu'on les attribuoit à une humeur mélancolique [& hypocondriaque,] & qu'on croyoit qu'il étoit poſſédé du démon.

f. Fl. ap. p. 447. c. dy. p. 29. d. Eva. l. 3. c. 35. p. 366. b. Cedr. p. 354. b. c.

ARTICLE XXVII.

Zénon cherche ſon ſucceſſeur dans la magie: fait mourir Pélage Patrice: Arcade ſe ſauve: Mort de Zénon.

L'AN DE JESUS-CHRIST 490.

Longin II. & Fauſte le jeune Conſuls.

'CASSIODORE ne donne point d'autre Conſul à cette année que Fauſte qu'il ſurnomme *le jeune*, [pour le diſtinguer ſans doute de Fauſte qui avoit eu la même dignité en 485. Ainſi c'eſt une faute à la Chronique d'Alexandrie de dire qu'il étoit Conſul pour la ſeconde fois.] 'Cette Chronique & celle de Marcellin lui donnent pour Collégue Longin [frere de Zénon,] qui avoit déja été Conſul [en 486.]

Cassd. chr. Chr. Alex. p.

[Zénon trouva une nouvelle matiere à ſa cruauté dans la curioſité qu'il eut de ſçavoir qui ſeroit ſon ſucceſſeur.] 'Il déſiroit que ce fût ſon frere [Longin] qui n'en étoit nullement capable: c'eſt pourquoi les plus ſages s'oppoſoient à ſon éléva-

Cedr. p. 354. d.

a.] Chr. Al. p. 758. | Thphn. 116. a.

tion. 'Il eut donc recours au Comte Maurien ou Marien, homme très-ſage, dit-on, qui lui avoit prédit diverſes choſes, parce qu'il ſçavoit bien des myſteres, [c'eſt-à-dire, ſelon toutes

Manaſſ. p. 61.

les apparences, que c'étoit un Magicien.] 'Manaſſé l'appelle un rêveur d'aſtrologue. [Je croirois aiſément que c'eſt l'impoſteur Marcien dont nous avons parlé, qui étoit digne de perdre la qualité de Prêtre & de prendre celle de Comte.]

L'an de J. C. 490.

ibid.

'Quelque fût Marcien, on prétend que conſulté par Zénon ſur ſon ſucceſſeur, il lui répondit que ſa femme & ſon Empire paſſeroient après ſa mort à un des Officiers du palais, qu'on appelloit Silentiaires. On ajoute ce que fut ſur cela que Zénon fit arrêter Pélage qui avoit été autrefois l'un de ces Officiers, mais qui étoit alors Patrice.

Male. p. 86. c.] n. p. 212.

'Nous avons vû que Zénon s'étoit ſervi de lui pour empêcher Théodoric le Louche d'entrer dans Conſtantinople en 481.

Chr. Al. pag. 758. Thph. p. 116. a. d. Cedr. p. 354. d. e.] Zon. p. 44. b.

'C'étoit un homme craignant Dieu, dit 'Théophane, vertueux, prudent, qui aimoit la juſtice' & étoit fort habile pour la poëſie. 'Il avoit compoſé pluſieurs beaux ouvrages, & même une hiſtoire en vers depuis Auguſte. 'Mais il n'étoit pas flatteur & condamnoit ouvertement avec beaucoup de liberté les mauvaiſes actions de Zénon, l'empêchant ainſi de faire pluſieurs violences. 'Il étoit auſſi oppoſé au deſſein qu'il avoit de faire ſon frere Empereur. 'Ce fut apparemment ce qui irrita ce Prince, 'qui l'ayant fait arrêter, confiſqua ſes biens, & l'envoya priſonnier 'dans l'iſle de Panorme. Ferrarius marque 'pluſieurs lieu de ce nom, mais aucune iſle.

d. Zon. p. 44. b. Chr. Al. pag. 858. | Thphn. pag. 116. a. Marcell. Baudran. pag. 33.

'Zénon n'étant pas encore ſatisfait, le fit étrangler cette année par les ſoldats qui le gardoient.

Marc. | Chr. Al. | Thph. p. 116. a. | Cedr. 354. c. Cedr. p. 354. c. d. Zon. p. 44. b. Bar. 490. §. 49. 51.

'On prétend qu'avant que de mourir, il invoqua la juſtice divine, & la pria de venger bientôt l'injuſtice de ſa mort. [Cette diſpoſition que la charité ne donne pas, fait voir que s'il étoit innocent devant les hommes, il ne l'étoit pas devant Dieu.] 'Et en effet Zonare dit qu'on l'accuſoit d'être payen: 'ce que Baronius devoit avoir peſé devant que de parler ſi avantageuſement de ce Seigneur & de ſa mort, qu'il ſemble regarder comme un martyre.

Chr. Al. pag. 758. Thph. p. 116. a. b.

'Arcade Préfet du Prétoire témoigna beaucoup de douleur, & même d'indignation de la mort de Pélage. Zénon l'ayant ſçû, le manda au Palais, & ordonna que quand il y ſeroit on le tuât. Arcade en eut ſecrétement avis, & étant monté en caroſſe comme pour aller trouver l'Empereur, lorſqu'il fut devant

L'an de J. C. 490. Sainte Sophie, il y entra, & n'en voulut plus ſortir. Il évita ainſi la mort dont la cruauté de Zénon le menaçoit, 'quoique Cedréne le mette entre ceux qui en furent les victimes; 'mais tous ſes biens furent confiſqués. Cedr. p. 354. d. Thph. p. 116. b.

Il avoit été Préfet en 486. avant Baſile, [& ainſi il ne l'étoit plus en cette année, à moins qu'il ne l'ait été deux fois.] 'S'il en faut croire Manaſſé, Zénon fit périr les plus illuſtres & les plus riches du Sénat de peur qu'ils ne lui ſuccédaſſent. Man. p. 61. d.

L'AN DE JESUS-CHRIST 491.

'La Juſtice divine jugea enfin qu'il étoit tems de punir tant de crimes que Zénon avoit commis, ſoit contre l'Egliſe, ſoit contre ſes Sujets, ſoit contre lui-même. 'Il fut attaqué par tout le corps de douleurs très-aigues, & dont néanmoins on ne pouvoit connoître la cauſe. 'Il tomba enſuite dans une épilepſie, durant laquelle il avoit ſans ceſſe à la bouche le 'nom du Patrice Pélage. Cedr. p. 354. d. Zon. p. 43. c. Cedr. p. 355. a. Thphn. p. 116. d. Evag. l. 3 c. 29. p. 357. b.

'Il en mourut enfin en cette année 491. au mois d'avril. Thph. p. 116. d.

'La Chronique d'Alexandrie dit qu'il mourut d'une diſſenterie. Eva. l. 3. c. 29. p. 357. b. Mar. Vict. T. Cald. Anon. V. pag. 480. b. Chr. A. pag. 758.

'Les nouveaux Grecs diſent qu'on l'enterra tout vivant, parce qu'on le croyoit mort, ou qu'on faiſoit ſemblant de le croire. 'Sa propre femme qui ne l'aimoit point, fut bien aiſe de s'en défaire, [ſoit à cauſe de ſa mauvaiſe conduite,] 'ſoit qu'elle ſe fût déja engagée à Anaſtaſe qu'elle épouſa auſſi-tôt après. Cedr. p. 355. a. b | Zon. p. 44. c. d | Man. p. 62. 63. Zon. p. 44. c.

[Mais ſans examiner ſi ce fait eſt probable ou non, il ſuffit à ceux qui n'aiment que la vérité dans ceux mêmes qui en ont été les ennemis, de voir qu'un fait de cette importance n'a point d'autre auteur que des Grecs modernes.] 'Cedréne rapporte encore ſa mort d'une autre maniere plus improbable. Cedr. p. 355. b. Cedr. p. 355. a.

'Il ne laiſſa après lui aucun enfant. 'Il avoit vécu 42 ans; 'ou [plûtôt] 65 ans & 9 jours: 'avoit regné 16 ans & demi, en comptant le tems de Baſiliſque, & commençant au mois de Novembre 474. auquel mourut le jeune Leon ſon fils. Eva. l. 3. c. 29. pag. 357. b. Vict. T. Chr. Alex. p. 758. Marcell.

[Ainſi il faut lui donner 17 ans & environ trois mois, à compter du mois de Février 474. auquel il fut déclaré Auguſte.] Théophane dit 17 ans & deux mois. 'Evagre, la Chronique d'Alexandrie & Nicéphore lui donnent 17 ans ſans s'expliquer. 'Il y a certainement faute dans Cedréne, qui lui donne 27 ans & quatre mois. Thph. p. 103. b. Eva. l. 3. c. 29. p. 357. b. Chr. Al. p. 750. Ced. p. 351. a.

L'an de J. C. 492.

ARTICLE XXVIII.

Du Prêtre Théodule: Jean le Grammairien: Male, Candide & Euſtathe Hiſtoriens de Zénon: Victorin Orateur: Iſidore Philoſophe.

a. 'ON marque que la ville d'Amore [en Phrygie, qui depuis eſt devenue fort célébre,] fut fondée du tems de Zénon. 'Mais nous trouvons qu'elle avoit déja un Evêque nommé Myſtere en 451.

Conc. L. 4. p. 88. a. &c.

Marc Chr. Genn. c. 91. Le Prêtre Théodule ſe rendit fort célébre dans la baſſe Syrie par beaucoup d'écrits qu'il publia du tems de Zénon. 'Quoique Gennade écrive, auſſi bien que Marcellin, qu'on attribuoit beaucoup d'écrits à cet Auteur, il ne marque point néanmoins en avoir vû d'autres que celui qui montroit contre les [Manichéens & les autres] anciens hérétiques, que le vieux & le nouveau Teſtament s'accordent parfaitement dans leurs différens préceptes, ou plûtôt dans la différente maniere dont ils nous propoſent une même vérité.

c. 91. 'Ce Théodule mourut ſous Zénon, mais trois ans ſeulement avant que Gennade écrivît ſon livre des hommes illuſtres, [& ainſi vers 490.]

Six. S. l. 4. p. 381. Bibl. P. t. 1. p. 495. Six. S. p. 381. 'On lui attribue un commentaire ſur l'Epitre de S. Paul aux Romains, 'que nous avons dans la Bibliothéque des Peres: 'Mais on marque en même tems que ce commentaire eſt de pluſieurs Auteurs Grecs & même de Photius & d'Œcumenius.

[Ainſi ce Théodule eſt poſtérieur de pluſieurs ſiécles à celui dont nous parlons.]

p. 381. c. Poſſ. p. 469. 'Sixte de Sienne & Poſſevin lui attribuent encore un poëme ſur les miracles de l'ancien Teſtament & les fables des Poëtes; & ils en parlent comme d'une piece que nous avons. [Elle n'eſt pas dans la Bibliothéque des Peres.]

Sig. c. 134. | Mir. p. 150. 'Sigebert qui parle plus amplement de ce poëme, l'attribue à un jeune Eccléſiaſtique d'Italie, [ſans parler en aucune maniere du Prêtre de Syrie.] 'Et Honoré d'Autun les diſtingue expreſſément.

Mir. pag. 122. 123. Sixt. S. p. 381. | Poſſev. p. 469. 'Pour la qualité d'Evêque, que Sixte de Sienne & Poſſevin donnent à Théodule, elle ne convient ni à celui de Gennade ni à celui de Sigebert.

Trith. p. 40. 'Thrithéme qui veut auſſi que celui de Gennade ait été Italien, Evêque & auteur du poëme, ne lui attribue point de commentaire ſur l'Ecriture.

L'an de J. C. 490.

'Marcellin parle ſur l'an 486. de Jean Grammairien, & depuis Prêtre dans le diocéſe d'Antioche, auteur de quelques écrits contre les Eutychiens. C'eſt mot à mot ce qu'en dit Gennade; ' mais Gennade ajoute qu'il reprenoit aſſez mal-à-propos quelques endroits de S. Cyrille, comme n'étant pas aſſez exacts, & favoriſant les Timothéens, [c'eſt-à-dire, les Eutychiens d'Egypte] en combattant Neſtorius. Marc. Chr. an. 486.

v. S Fulgence. §. 20.

[Cela ſuffit pour montrer que ce Jean n'eſt pas " le célébre Jean Maxence, 'mais non pas pour le rendre ſuſpect de Neſtorianiſme, comme veut Baronius; 'puiſque Gennade qui le défaprouve en ce point, aſſure qu'il montroit dans ſes écrits que Dieu & l'homme ne ſont qu'une perſonne en J. C. [ce que Baronius auroit bien fait de ne pas omettre.] Bar. 486. §. 1. Genn. c. 93.

'Cet Auteur étoit célébre pour prêcher ſur le champ: Gennade dit vers l'an 494. qu'on croyoit qu'il vivoit encore. c. 93.

'Male Sophiſte ou Orateur, natif de Philadelphie 'a écrit l'Hiſtoire de Zénon & de Baſiliſque. ' Nous en avons encore divers fragmens dans les extraits des Légations, mais qui nous paroiſſent un peu brouillés. Ils commencent à la fin du regne de Leon, & vont juſqu'à la fin de l'an 481. 'Photius fait beaucoup d'eſtime de cet Auteur & de ſon ſtile. Il marque que ſon ouvrage contenoit ſept livres qui commençoient à la 17 année de Leon, & finiſſoient à la mort de Népos, [atrivée l'an 480. Ainſi il ſemble qu'il n'eut pas tout-à-fait ſuivi l'ordre du tems.] Phot. c. 78. p. 172. Zon. p. 44. Byz. h. p. 78. Phot. 78. pag. 172.

'Il paroiſſoit par ces ſept livres que ce n'étoit qu'une ſuite de quelques autres précédens, & qu'il avoit deſſein d'y en ajouter encore d'autres. ' Auſſi Suidas aſſure que ſon Hiſtoire complete comprenoit depuis Conſtantin juſqu'à Anaſtaſe, 'ſous lequel on peut ainſi juger qu'il vivoit. 'Il étoit Chrétien. p. 172. Suid. p. 87. a. Voſſ. hiſt. g. l. 2 c. 22. p. 266.

' Candide écrivit en même tems que lui en trois livres l'Hiſtoire de ce qui s'étoit paſſé depuis l'élection de Leon juſqu'à celle d'Anaſtaſe; s'attachant particuliérement aux perſonnes ſorties de l'Iſaurie, dont il avoit lui-même tiré ſa naiſſance. 'Photius eſtime fort peu ſon ſtile. Phot. c. 78. p. 172. c. 79. p. 173. p. 173.

'Pour ſa religion, il étoit Chrétien & défenſeur zélé du Concile de Calcédoine. 'Nous n'avons de lui que l'abrégé que nous en a fait Photius. p. 173. p. 173. 177. Voſſ. h. g. p. 266.

'Evagre cite ſouvent un Euſtathe de Syrie pour autoriſer ce qu'il dit de Zénon, & le loue toujours beaucoup. ' Il étoit de Philadelphie, & avoit fait en neuf tomes une Hiſtoire abrégée depuis Enée juſqu'Anaſtaſe, ' c'eſt-à-dire juſqu'à la 12 année Evag. l. 3. c. 15. p. 308. &c. Suid. ap. pag. 1096. f. Evag. l. 3. c. 37. p. 367. b. 25. c. 24. p. 442. d.

Nphr. l.14. c. 57. pag. 579. 580. de ce Prince. 'Nicéphore en parle. Il avoit auſſi fait d'autres ouvrages, & entr'autres une premiere Hiſtoire qui finiſſoit à la priſe de Troye où commençoit l'autre. L'an de J. C. 490.

Suid. v. pag. 1096. f. Evag. l. 3. c. 24. pag. 442. d. 'Photius parle d'un Victorin qui avoit fait quelques diſcours à l'honneur des Conſuls & de l'Empereur Zénon, ſous lequel il vivoit dans un âge fort avancé. Il étoit d'Antioche, fils d'un Lampade. Photius loue ſon ſtile clair, net, propre & ſans ſuperfluité.

Phot. c. 101. p. 276. [Je penſe qu'on peut mettre ſous Zénon Iſidore Philoſophe payen,] 'dont Damaſce a écrit la Vie ſous Juſtinien. 'Photius nous a conſervé un grand extrait de cette Vie, [& on en pourroit tirer beaucoup de choſes touchant les Philoſophes payens de ce ſiécle, en y joignant Suidas, qui a pris beaucoup de choſes de Damaſce : mais je ne ſçai ſi cela en vaudroit la peine.]

Voſſ. h. g. l. 2. c. 22. p. 272. Phot. c. 242. p. 1028.

ARTICLE XXIX.

De Léonce & de quelques autres Saints Moines : De Gélaſe de Cyzic.

Suid. λ. p. 21. c. 'SUIDAS parle d'un Moine nommé Léonce qui vivoit du tems de Zénon. Dieu lui avoit donné la grace de la prophétie pour développer les obſcuritez de l'Ecriture ; de ſorte que beaucoup de perſonnes venoient ſe rendre ſes diſciples. 'Il en rapporte quelques paroles, où il paroît beaucoup de zéle pour la foi & pour la diſcipline, & peu de crainte de tout le pouvoir de Zénon.

f. p. 22.

Vict. T. an. 490. 'On marque ſur l'an 490. qu'Annien guériſſoit par ſa priere ſur les bords de l'Euphrate ceux qui étoient malades de goutte ; qu'Auxent chaſſoit les démons ; que Daniel, Anaſtaſe, Vindemiel, Manaſſé, Sévére & divers autres brilloient en divers endroits des déſerts par pluſieurs miracles & par la connoiſſance de l'avenir.

[Je ne ſçai ſi Auxent ſeroit celui de Bithynie qui eſt mort néanmoins vers l'an 470. Saint Daniel Stylite vécut auprès de Conſtantinople juſques vers l'an 494. Je ne trouve rien des autres.

[C'eſt encore ſous Zénon qu'a fleuri Gélaſe de Cyzic dont nous avons quelques mémoires ſur le Concile de Nicée.] 'Son pere étoit un Prêtre de Cyzic. 'Il étoit dans la Bithynie lorſque

Gelcy. l. 2. p. 2. c. p. 4. d.

L'an de J. C. 489. que Baſiliſque étoit maître de l'Empire, [c'eſt-à-dire, vers 476.] ' Et comme dans les diſputes qui arrivoient alors, les Eutychiens ſe vantoient particuliérement de ſuivre la foi des Peres de Nicée, il leur ſoutenoit qu'ils ſe trompoient, & leur produiſoit diverſes choſes de ce Concile qu'ils étoient obligés d'anathématiſer ſuivant les principes de leur ſecte. [Il tiroit apparemment ces choſes] d'un vieux livre qu'il avoit lû autrefois chez ſon pere, & qui avoit appartenu à Dalmace Evêque v. S. Procle. de Cyzic [vers " l'an 430. ' Car il prétend que ce livre contev. S. Alexan. d'Alex. §. noit tout ce qui s'étoit fait & dit dans le Concile de Nicée [" ce qui n'eſt pas néanmoins aiſé à croire.]

c. f. p. 2. d. p. 2. e.

' Il avoit beaucoup étudié ce livre, & en avoit fait de grands extraits. ' Ainſi s'en étant ſervi dans les conférences qu'il eut avec les Eutychiens, il réſolut de chercher tout ce qu'il pourroit trouver de ce Concile, ' & de le ramaſſer en un corps. ' Il ſe ſervit particuliérement d'Euſébe de Céſarée, de Rufin qu'il dit avoir été Prêtre de Rome, & avoir aſſiſté au Concile de Nicée, & de quelques cahiers fort anciens d'un Prêtre nommé Jean qui avoit beaucoup écrit. [Je ne ſçai ce que c'eſt.] Mais tout cela ne compoſoit point une ſuite claire & parfaite comme le livre qu'il avoit vû autrefois.

p. 2. 3. p. 3. p. 8. f. d. e.

' Il ne laiſſa pas d'en former un corps d'ouvrage qu'il compoſa dans la Bithynie après la mort de Baſiliſque. [Mais il n'eut pas aſſez de lumiere pour diſcerner dans ſes auteurs le vrai d'avec le faux, ni peut-être même aſſez d'exactitude pour n'y rien ajouter de lui-même. Ce qui eſt certain, c'eſt qu'il fait quantité de fautes contre l'hiſtoire, & que les choſes qu'il dit s'être paſſées dans le Concile, ne paſſent pas pour fort appuyées quand elles ne le ſont que ſur ſon autorité.] ' Son ſtile eſt fort bas & fort ſimple, & tient beaucoup du vulgaire. ' Il diviſa ſon ouvage en trois livres; il le continua ' juſqu'au rappel & à la mort d'Arius, ' & finiſſoit au batême & à la mort de Conſtantin.

p. 7. 8. f. p. 4. d. Phot. c. 88. p. 208. f. 15. p. 12. 15. p. 12. 88. p. 205. f. 88. p. 208. m. p. 209.

' Nous avons les deux premiers livres, donnés au public en 1599. par *Balforeus*; mais il n'y a du troiſiéme que quelques Lettres de Conſtantin. Voſſius prétend que c'eſt à deſſein qu'on n'a pas voulu donner le reſte, à cauſe de ceux qui veulent que Conſtantin ait été baptiſé à Rome par S. Silveſtre.

Voſſ. hi. g. l. 2. c. 21. p. 264.

Balforeus ne s'explique de rien dans ſes préfaces qui ne ſont que deux dédicatoires. Le manuſcrit dont il s'étoit ſervi, ne marquoit point le nom de l'auteur; ' & Photius en a eu un ſemblable; mais il en a eu auſſi un autre qui portoit celui de *Gélaſe*

Phot. c. 88. p. 208. f.

Gol. Cyz. p. 8. c. 164. c. *Evêque de Céſarée en Paleſtine.* [a] Ainſi il ne faut pas s'étonner s'il parle d'Euſébe Evêque de la même Egliſe, comme d'un homme admirable. [Mais pourquoi un Evêque de Paleſtine écrivoit-il en Bithynie?] [b] Timothée étoit Evêque de Céſarée en Paleſtine vers l'an 484. L'an de J. C. 479.

Chr. Al. pag. 754. 756.

Gel. p. 9. a. [c] Gélaſe promet dans ſa préface un autre ouvrage ſur le regne de Conſtantin [ou plûtôt Conſtance] pere du grand Conſtantin, & il appelle ce Prince [mort dans le Paganiſme] très-aimé de Dieu. [d] Photius parle d'une préface de Gélaſe Evêque de Céſarée en Paleſtine ſur l'hiſtoire d'Euſébe. Mais c'étoit de celui qui étoit neveu de S. Cyrille de Jéruſalem, & qui vivoit dans le IV. ſiécle.

Phot. c. 89. p. 209.

[Quelques-uns attribuent à l'un de ces deux Gélaſes l'ouvrage ſur les deux natures, que d'autres croyent être du Pape de ce nom.]

L'an de J. C. 490.

L' EMPEREUR ANASTASE SURNOMMÉ DICORE.

ARTICLE I.

Origine, parens & religion d'Anaſtaſe: Ce qu'il a fait avant que d'être Empereur.

[ANASTASE qui ſuccéda à l'Empereur Zénon, étoit de la ville de Duras, [ſur la mer Adriatique, Métropole de la nouvelle Epire en Illyrie] 'On lui donne ſouvent le ſurnom de Dicore, à cauſe, dit on, que les deux prunelles de ſes yeux étoient différentes, la droite plus noire & la gauche plus bleue. ' Suidas parle d'un Empereur Anaſtaſe nommé auſſi Artéme.' Mais c'eſt Anaſtaſe II. qui regna en 713.

Evag l. 3 c. 29. p. 357. d. Thph. p. 117. c | Thdr. L. p. 558. c. Conc. t. 4. p. 1206 b 1300. a. | Chr. Al. Thph. p. 117. c. Zon p. 44 c. f. Suid ξ pag. 442 c.

' Pour Anaſtaſe Dicore, ſon pere étoit de Duras. [On ne dit point qu'il ait eu aucune dignité.] 'Sa mere étoit Arienne, ou [plûtôt] Manichéenne. ' Mais Cléarque frere de ſa mere étoit Arien. Anaſtaſe même fut traité ouvertement ' de Manichéen après ſa mort par le peuple de Conſtantinople. ' Le Pape Symmaque lui dit qu'il étoit ami de toutes ſortes d'erreurs, & le patron des Manichéens: ' & beaucoup de perſonnes croyoient qu'il étoit effectivement de cette ſecte. ' Mais on l'accuſe proprement d'avoir été Eutychien dès devant que de regner. [Et nous verrons autre part qu'il favoriſa toujours cette ſecte.]

Labb. chr. Vict. T. Vict. T. Thrd. L. pag. 558. d. Thph. p. 117. b. Conc. t 5. p. 208 c. t. 4. p. 1300. c. d. Evag l. 3. c. 32. p. 361. d. Thph. p. 115. d. | Suid. pag. 1035. a. b.

'Il avoit un frere dont la femme nommée Magna étoit Catholique. 'D'autres néanmoins font cette Magna ſœur d'Anaſtaſe, & en marquent la poſtérité.' Il fit Paul ſon frere Conſul en 496. ' Il avoit beaucoup d'autres parens qu'il rendit tous

Thph. p. 131. a. Nphr. Chr. p. 365. Marc. Chr.

Proc. b. P. l. 1. c. 11. p. 24. d. c. 12. p. 33. d. c. 8. p. 23. a. Am. an. p. 483. b. Sur. 5. dec. p. 173. § 75. Thph. 125. c. Marc. an. 515. Thph. 117. b. Cedr. p. 337. b. Thph. p. 116. d. p. 118. a.

considérables, ' comme Probe, ' Pompée & Hypace, tous trois ſes neveux. L'an de J. C. 490.

' La Vie de Sant Sabas fait Pompée " couſin d'Anaſtaſe, & nomme ſa femme Anaſtaſe. ' Hypace étoit fils de Secondin & d'une ſœur d'Anaſtaſe. consobrinum.

' Anaſtaſe n'avoit jamais été marié avant que d'être Empereur. [Mais ce n'étoit pas ' qu'il aimât la chaſteté,] puiſqu'il avoit même eu un bâtard, qui fut tué ſous ſon regne dans une ſédition. ' Il fit une fois naufrage [en 482. au plûtard,] & ſe ſauva nud à Alexandrie. Il y fut reçu & fort bien traité par Jean Talaïa [qui étoit alors ou Œconome ou Evêque de cette ville.] Mais étant Empereur il oublia entiérement ſon bienfaicteur.

Evag. l. 3. c. 29. p. 357. c. Bar. 40. 56. Proc. b. P. l. 2. c. 21. p. 138. b. Zon. p. 44. c. Thph. not. p. 580. 12.

' Anaſtaſe n'étoit point encore élevé à la dignité de Sénateur, lorſqu'il monta à celle d'Empereur: il n'étoit que dans le rang des Silentiaires, ' c'eſt-à-dire de ceux qui avoient charge de faire ſilence dans le Palais; ce qui n'étoit qu'un Office peu conſidérable. Ils étoient ' ſous le grand Chambellan, & ne portoient point les armes.

Thph. p. 116. c.

' Anaſtaſe étoit [à Antioche] avec cette dignité [en 488.] " lorſqu'il contribua à élever ſur le trône de cette Egliſe Pallade Eutychien comme lui. [Il revint delà à Conſtantinople,] ' où il cauſa quelque trouble. Car quoiqu'il vînt aſſez ſouvent à l'Egliſe, il ne laiſſoit pas de " tenir des aſſemblées particulieres avec quelques perſonnes; & il avoit même fait dreſſer une chaire [comme pour avoir un Evêque] ' de la ſecte des Eutychiens qu'il ſuivoit. v. Acace §. 51. παραπίπτειν

Suid. dv. pag. 1035 a. Thph. p. 115. d.

d Suid. p. 1035 a. Suid. dv. pag. 1039. a. a. Thph. p. 115 d.

' Euphéme qui fut fait Evêque de Conſtantinople [en 490.] ne voulut pas ſouffrir cela, ' & dit à Anaſtaſe: Puiſque vous venez à l'Egliſe, ſuivez la doctrine qu'on y prêche: Que ſi vous en voulez ſuivre un autre, ceſſez d'y venir pour tromper les ſimples: car je ne le ſouffrirai pas. ' Il le menaça même de lui couper les cheveux, & de l'expoſer en cet état à la raillerie du peuple.

Thph. p. 115. d. Cedr. p. 354. a.

' Théophane dit qu'il le chaſſa de l'Egliſe comme Eutychien, & renverſa la chaire qu'il y avoit. [Avoit on déja ſon banc dans les Egliſes? J'ai peur qu'il n'ait pas bien entendu l'auteur qu'il ſuivoit.]

Thph. p. 115. 116. n. p. 640. a. Suid. dv. pag. 1035. a.

' Il ajoute qu'Euphéme ſe plaignit à Zénon de la conduite d'Anaſtaſe, & en obtint permiſſion de le traiter comme il jugeroit à propos. ' Depuis cela Anaſtaſe ne fit plus de trouble.

L'an de J. C. 491.

ARTICLE II.

Ariadne fait Anaſtaſe Empereur, & l'épouſe : Le Patriarche y conſent avec peine.

L'AN DE JESUS-CHRIST 491.

v. Zénon. §. 27. [" L'HISTOIRE rapporte que Zénon voulut ſçavoir ſi Longin ſon frere ne lui ſuccédetoit point à l'Empire comme il le ſouhaitoit ; mais qu'un prétendu Prophéte lui dit que ce ſeroit l'un des Silentiaires. Zénon mourut ſur cela au mois d'Avril 491.] 'Longin ſon frere qui étoit Chef de tout le Senat, peut-être Général des armées, '& fort puiſſant, eſpéroit beaucoup de prendre ſa place. 'Il croyoit l'emporter ſans peine, ayant pour lui [un autre] Longin Maître des Offices, & beaucoup d'Iſaures dans Conſtantinople. Thph. p. 116. d. Evag. l. 3. c. 29. p. 357. b c. Thph. p. 116. 117.

'Mais il s'étoit rendu odieux par beaucoup de violences & d'injuſtices, par des infamies ſans nombre, & qui touchoient les perſonnes les plus illuſtres, par la protection qu'il donnoit pour de l'argent aux plus criminels. 'Il étoit ſans ceſſe dans le vin & dans les débauches. Suid. β. p. 52. c. d. c. f. d.

'On peut voir dans Suidas comment il corrompit un monaſtére de Religieuſes. 'Outre cela il n'avoit ni jugement, ni rien qui le rendit agreable : 'de ſorte que toute ſa puiſſance ne lui ſervit de rien. [Car Ariadne fille de 'Leon, qui avoit donné l'Empire à Zénon,] 'mit encore le diadéme ſur la tête d'Anaſtaſe, 'le revêtit de la pourpre, & le proclama Empereur 'conjointement avec le Senat & toute l'armée. d. Thph. p. 116. d. p. 117. a. Evag. l. 3. c. 29. p. 357. c. Thdr. L. pag. 558. c. Evag. l. 3. c. 32. p. 361. c. d.

v. Zénon. §. 20. 'Cedréne prétend qu'un Eunuque nommé Urbice, " alors fort puiſſant, eut la principale part à ſon élevation, [peut-être en agiſſant pour lui auprès d'Ariadne. '] 1. Thph. p. 117. a. Cedr. p. 357. Zon. p. 44. c.

'Au contraire Euphéme alors Evêque de Conſtantinople s'oppoſa fort à ſon élection, diſant que c'étoit un hérétique, indigne de gouverner des Chrétiens. Enfin néanmoins ne pouvant reſiſter aux inſtances qu'Ariadne & le Senat lui faiſoient, il promit d'y conſentir, pourvû qu'il lui donnât par écrit une promeſſe de ſa main, que s'il étoit élevé à l'Empire, il conſer- Thdr. L. pag. 558 c. Evag. l. 3. c. 32. p. 361. d. Thph. p. 117. a. Cedr. p. 357. a. Vict. T.

1. Le latin traduit ces paroles μεγίστην παρὰ τῆς βασιλείας ἴσχυν δύναμιν, par celles-ci, qui apud Imperatricem plurimùm poterat.

veroit la foi [Catholique] dans ſon intégrité; qu'il n'introduiroit aucune nouveauté dans l'Egliſe, '& qu'il ſuivroit comme la régle de la foi les dogmes du Concile de Calcédoine. L'an de J. C. 491.

Thdr. L. pag. 558. d. Thpb. p. 117. a | Ced. p. 357. b. | Vict. T.

'Anaſtaſe donna cette promeſſe, & l'accompagna 'des plus grands ſermens.

Ibid | Evag. p. 361. d. Zon. p. 44 45.

'Euphéme la remit entre les mains de Macédone [Prêtre] gardien des meubles ſacrés de l'Egliſe, [qui prit peu à peu la place d'Euphéme,] 'pour être miſe dans les Archives. 'Euphéme le couronna enſuite ſelon Théophane & Cedrene; [car les anciens ne le diſent pas:] '& même Evagre dit que ce fut Ariadne qui lui mit la couronne.

Evag. p. 361. d. Vict. T. Thph. 117. a. | Cod. 357. b. | Zon 45. b. Evag. l 3. c. 29. p. 357. c.

'Il fut couronné dans le trône du Cirque le jeudi Saint, ' & ainſi le 11 d'Avril, quoiqu'on liſe [1] le 14 dans Théophane, 'ſous le Conſulat d'Olybre fils d'Areobinde ['& de Julienne fille de l'Empereur Olybre. 'Il étoit ſeul Conſul. 'Il épouſa [depuis] Irene fille de Magna ſœur d'Anaſtaſe. 1. v. Leon. 1. §.

Thph. p 117. b. | Chr. Alex. Boll. 25. feb p. 507. f. Chro. Alex. Marcell. Nphr. chr. p. 305.

'Dés qu'Anaſtaſe parut ſur le trône du Cirque avec les ornemens Impériaux, le peuple s'écria tout d'une voix: regnez Prince comme vous avez vécu: [ce que la ſuite expliquera.]

Cedr. p. 357. c.

Il promit de l'argent aux ſoldats "en faveur de ſon couronnement, & s'en acquitta bien-tôt après. auguſtaticum.

Cod. J. 12. t. 38. l. 16. pag. 1024.

'Ce fut apparemment ſur ce payement qu'il adreſſa à Longin [frere de Zénon] Général des armées un grand réglement pour ceux qui avoient à diſtribuer l'argent aux ſoldats. Il veut qu'on le leur donne en main propre.

Evag. 357. d. Thph. 117. b. | Chr. Alex. Jorn. de reg c. 48. p. 655. d. Zon. p. 45. b. b.

'Après qu'il eut été reconnu pour Empereur, il épouſa l'Impératrice Ariadne preſque en même tems 'qu'il fut couronné; & 40. jours ſeulement 'après la mort de Zénon ſon premier mari. 'Il remit alors [comme en faveur de ce mariage] tout ce qui étoit dû à l'Epargne. Il étoit âgé de 60. ans.

[Voilà comme Anaſtaſe fut élevé à l'Empire pour être le fleau de l'Egliſe, & l'inſtrument de la juſtice divine.]

Bar. 491. §. 6.

'Baronius dit que cet élévement imprevû d'une perſonne ſi baſſe fit ſoupçonner qu'Ariadne avoit eu avec lui dès le vivant de Zénon une union plus grande que ſon honneur ne permettoit.

[Je ne vois aucun ancien qui parle de ce ſoupçon, & il n'eſt pas tems de nous le donner.]

Pet. doct. l. 13. p. 811. 812.

1. *id* pour *in*. 'Le P. Petau dit que ce fut le 18. [comme ſi Pâques avoit été le 21. & non le 14. Mais perſonne ne le ſuit.] C'étoit la 14. Indiction & l'an 207. de Diocletien, [à compter depuis l'an 284. après le 11. d'Avril.]

Thph. p. 117. b. c. | Chr. Alex. | Evag. l 3. c. 29 p. 357. c. d.

L'an de J. C. 491.

ARTICLE III.

De ce qu'on reprend dans Anaſtaſe : Marin Préfet du Prétoire.

CEDRENE dit qu'Anaſtaſe avoit une fort grande taille, les yeux gais & agreables, tirant ſur le bleu, les cheveux blancs & peu épais. Cedr. p. 357. a.

[Pour les qualitez de ſon eſprit, & ſa maniere de gouverner, les Auteurs n'en conviennent point du tout.]

Nous ne parlerons point de ce qui regarde l'Egliſe, dont il fut toujours l'ennemi & le perſécuteur. [Mais même à l'égard de l'Etat,] 'Jean d'Antioche "Hiſtorien de ce tems-ci dit qu'il changea la Monarchie en Ariſtocratie, en pardonnant aux Officiers les fautes qu'ils commettoient, & leur permettant ainſi de tout faire, comme ſi c'euſſent éré autant de Princes. Ils vendoient ce qu'ils avoient acheté.] 'Car il vendoit toutes les Charges, ayant pour l'argent une ſoif inſatiable. 'Il s'emparoit des biens de ceux qui mouroient, & ne laiſſoit aux vivans pour partage que la pauvreté. Il ôtoit à des perſonnes tous les biens qu'elles poſſédoient, & les leur rendoit enſuite [en partie] comme par anmône. 'Après qu'il avoit ruiné tous les habitans d'une ville, il en rebâtiſſoit les murailles.

v. Theodoſe II. §. J. ant. p. 824 Suid. av. p. 251 c. Suid. p. 251. e. f. f.

'Evagre qui lui eſt d'ailleurs aſſez favorable, reconnoît néanmoins qu'il fit une action indigne d'un Prince, d'exiger en argent, & encore à un très haut prix, ce que les peuples avoient accoutumés de fournir en nature pour l'entretien des ſoldats ; 'au lieu que les autres Princes défendoient rigoureuſement ces eſtimations en argent, parce qu'elles fouloient beaucoup les peuples. 'Il le blâme encore d'avoir commis [a] à des Receveurs qu'il mettoit dans toutes les villes, le ſoin de la levée des impôts, en l'ôtant au Corps de villes qui ſubſiſtoient par ce moyen avec ſplendeur, en ſorte que ceux qui étoient dans ces Corps, étoient regardés comme autant de Sénateurs : au lieu que ce droit leur étant ôté, ils ſe ruinerent bien tôt, & on ne put plus même lever autant d'impôts qu'auparavant, [n'y ayant plus de perſonnes accommodées & riches pour les payer.]

Evag. l. 3. c. 42. p. 375. b. n. p. 375. a. d. vindicibus. c. 42. p. 375. b. c.

'Anaſtaſe employoit l'argent qu'il amaſſoit à acheter la paix des Barbares. Pour entretenir peu de ſoldats, il tâchoit d'avoir Suid. p. 251. f.

peu de guerres, & il ôtoit des provinces les garniſons ordinaires pour n'être pas obligé de les payer. [Entre les provinces qui ſouffrirent le plus de l'avarice des Gouverneurs qu'Anaſtaſe y mit,] 'on remarque que la Libye fut entiérement ruinée par les ravages des Maziques [Barbares de ces quartiers-là,] parce qu'elle avoit été abandonnée à un jeune homme plein de légéreté, "petit fils de Marin 'Préfet du Prétoire ſous Anaſtaſe, 'qui y laiſſa une infinité d'exemples de gens qui avoient perdu les uns tous leurs biens, & les autres la vie même. 'Et néanmoins on commença à le regretter lorſqu'on vit la conduite & les déréglemens de Baſſien ſon ſucceſſeur & apparemment ſon oncle. 'Et on ajoute que généralement ceux qui avoient la moinde part à la parenté de Marin cherchoient particuliérement dans la ruine de la Libye & de l'Egypte de quoi ſatisfaire leur cupidité & leur avarice.

L'an de J. C. 491.

Note 1.

p. 252. a.

Evag. l. 3. c. 42. p. 375. b.

Suid. ip. pag. 252. a.

a.

a b.

'Ce Marin étoit de Syrie. L'Hiſtorien de S. Sabas en parle comme d'un ennemi de l'Egliſe & des pauvres, d'un homme groſſier & ruſtique qui ne pouvoit retenir ſa langue. Il avoit alors un très-grand crédit auprès de l'Empereur, & il tournoit comme il vouloit la légéreté de ce Prince.

Evag. l. 3. c. 42. p. 357. b.

Sur. 5. dec. p. 271. §. 75. 76.

'C'eſt à lui qu'on attribue le changement que fit Anaſtaſe dans la levée des impôts. [On ne trouve point dans le Code de loi qui lui ſoit adreſſée que ſous Juſtin.] 'Mais on tire de Marcellin qu'il étoit Préfet du Prétoire en 512. [ou plûtôt en 511.] 'Matronien l'étoit cette année.

Eva. l. 3. c. 42. p. 375. b.

n. p. 98. 2. b.

Cod. J. p. 679. & 94. 980. 139.

[Pour revenir à Anaſtaſe, outre ce que nous avons dit de ſon avarice & de ſa légéreté qui eſt confirmé par la Vie de S. Théodoſe,] ' où nous liſons que c'étoit une ame foible, baſſe & avare, on a dit de lui qu'il n'avoit de courage que contre la foi & la vérité. 'Il ſe faiſoit un principe de mentir & de violer même ſes ſermens. 'Il témoigna une grande ingratitude à Jean Talaïa ſon bienfaiteur. C'eſt encore une mauvaiſe recommendation pour ſon regne, que ce que nous trouvons dans 'Enée de Gaze qui écrivoit en ce tems-ci, que l'on négligeoit fort l'étude & les lettres, & qu'on ne ſongeoit qu'à ſe divertir à la danſe & aux jeux du Cirque.

Boll. 11. jan. p. 694. §. 48.

Sur. 5. dec. p. 272. §. 69.

Thph. p. 138. a.

p. 118. a.

Bib. P. t. 12. p. 618. c.

ARTICLE

L'an de J. C. 491.

ARTICLE IV.

Bonnes qualitez attribuées à Anaſtaſe.

[D'AUTRES au contraire nous donnent une idée fort avantageuſe des mœurs d'Anaſtaſe & de ſon gouvernement.] ' Je ſçai, lui dit le Pape Gélaſe, où tendoient les deſirs de votre piété, lorſque vous étiez particulier, & que vous avez toujours ſoupiré après la poſſeſſion des promeſſes éternelles. ' N'étant que particulier, lui écrit le Pape Anaſtaſe, vous avez montré un ſi grand zéle pour la vraie Religion, que ſelon que tout le monde l'aſſuroit, il n'y avoit perſonne même entre les principaux Evêques qui gardât avec plus d'exactitude les régles de l'Egliſe établies par les Saints Peres: & nous eſpérons que cette ſainte ferveur n'aura fait qu'augmenter dans votre élévation. ' Ainſi nous ne devons pas rejetter ce que dit Cedréne, qu'étant particulier il venoit à l'Egliſe dès devant le chant du coq, & y demeuroit en prieres juſqu'à ce qu'on eût renvoyé le peuple; qu'il jeûnoit ſouvent, & qu'il donnoit beaucoup aux pauvres & aux mendians. Ce fut pour cela qu'à ſon élévation à l'Empire le peuple cria: regnez comme vous avez vécu. [Mais la vertu pour être chrétienne & véritable, doit être uniforme & fondée ſur la vraie foi: & nous avons vû que l'un & l'autre manquoit à Anaſtaſe.

Conc. t. 4. pag. 1183. b.

1278. d.

Cedr. p. 357. c.

Il conſerva toujours la réputation de faire beaucoup d'aumônes.] ' Car S. Avite en lui écrivant [l'an 516.] au nom de Sigiſmond Roi de Bourgogne, loue beaucoup ſa liberalité, & aſſure que tout ce qui venoit entre ſes mains, paſſoit de là en celles des pauvres. ' Ceux mêmes qui le blâment, reconnoiſſent ſes aumônes; mais il prétendent qu'il ne faiſoit que donner d'une main ce qu'il pilloit de l'autre. ' On remarque que nonobſtant ſon averſion pour le Concile de Calcédoine, il avoit néanmoins beaucoup de reſpect pour les Moines Catholiques, & que généralement il avoit tant de douceur, qu'il ne vouloit point qu'on exécutât les ordres qu'il avoit donnés, quelque importans qu'ils fuſſent, s'il falloit pour cela répandre une goute de ſang. ' Heſyque qui a écrit juſques ſous Juſtinien, le louoit d'exceller beaucoup en douceur & en bonté; de quoi néanmoins Photius témoigne ne pas tomber d'accord.

Avit. ep. 86. p. 141.

Suid. p. 251. c.

Sur. 5. dec. p. 172. §. 71.

Evag. l. 3. c. 34. p. 365. c.

Phot. c. 69. p. 104. m.

Evag. l. 3. c. 30. p. 358. a. b. L'an de J. C. 491.

' Il aima la paix, dit Evagre, avec une extréme ardeur: ennemi de tout changement, il ne voulut point qu'on innovât rien dans l'Egliſe. Toute ſon application fut à en éloigner les troubles & à conſerver ſes peuples dans une paix profonde, en banniſſant tant de l'Egliſe que de ſes Etats toutes les diſputes & les diviſions.

[Nous verrons autre part ſi cela ſe peut dire de l'Egliſe avec quelque vérité. Pour ce qui regarde particuliérement le gouvernement de l'Etat,] ' Théodore le Lecteur aſſure qu'ayant trouvé la coutume de vendre les charges, au lieu de les vendre auſſi, comme le dit Jean d'Antioche, il les donna gratuitement. ' Il ôta des ſpectacles publics, les combats des hommes contre les bêtes; [à quoi je penſe qu'on peut rapporter] ' ce qu'écrit Gélaſe, qu'il employa ſon autorité à réprimer les folles paſſions du peuple pour des choſes infâmes. ' Il chaſſa de Conſtantinople tous les délateurs. ' Il conduiſoit fort bien, diſent Cedrêne & Zonare, les affaires civiles de l'Etat, & y faiſoit paroître un eſprit généreux & élevé. [' Procope en parle toujours fort avantageuſement.] Car il dit qu'il ne ſçavoit ce que c'étoit que de faire quelque choſe inconſidérément, ni de ſe laiſſer éblouir par de belles apparences. ' Il fait dire à Totila, que lui & Théodoric avoient fait regner de leur tems la félicité & la paix, & pouvoient ſervir en cela de modéle aux Princes. ' Il loue même ſon épargne, & dit qu'étant le Prince le plus prévoyant & le plus œconome qui eut jamais gouverné l'Empire, il avoit eu ſoin de laiſſer dans le tréſor de très grandes ſommes d'argent, de peur que ſon ſucceſſeur ne fût obligé de fouler les peuples pour en avoir. [Nous verrons la maniere dont il traita les habitans de Martyrople & d'Amyde, qui eſt digne d'un Prince plein de bonté & de généroſité:] ' & Procope dit que généralement il remettoit les impôts pour ſept ans aux villes qui avoient été priſes par les ennemis. [Ce qui peut au moins contribuer un peu à accorder des différentes idées que les Auteurs nous donnent d'Anaſtaſe, c'eſt de diſtinguer ſes premieres années d'avec les dernieres.] ' Car Jean d'Antioche témoigne qu'il changea, & devint dans la ſuite pire qu'il n'avoit été d'abord.

Thdr. L. pag. 566. d. Zon. p. 45. d.

Thdr. L. pag. 566. d.

Conc. t. 4. p. 1185. d.

Cedr. p. 377. c.

Cedr. p. 358. a.

Zon. p. 45. c. d.

Proc. b. P. l. 1. c. 10. p. 28. d.

b. G. l. 3. c. 21. p. 516. c. d.

axc. h. c. 19. p. 56. d.

v. §.

c. 23. p. 67. a.

Suid. ad. pag. 251. d.

' La Vie de S. Théodoſe dit de même que ſon regne, après avoir paru dans les commencemens un paradis de volupté, on n'y vit ſur la fin qu'une campagne pleine de déſolation. [Il y a auſſi quelque apparence qu'il avoit des bonnes qualitez natu-

Boll. 11. jan. p. 693. §. 46.

L'an de J. C. 491. relles accompagnées de quelques défauts, & que l'horreur qu'on a eue de lui à cauſe des maux qu'il faiſoit à l'Egliſe, a fait faire à quelques perſonnes plus d'attention ſur ſes mauvaiſes qualitez que ſur ſes bonnes. Car il eſt rare de rendre une entiere juſtice & aux amis & aux ennemis.

ARTICLE V.

Du Chryſargyre aboli par Anaſtaſe.

'NOUS avons réſervé à parler ici en particulier de l'action d'Anaſtaſe que l'Hiſtoire releve le plus,] 'qui eſt d'avoir aboli un impôt appellé Chryſargyre; 'ce que Théophane dit qu'il fit en 501. en ôtant auſſi les combats des bêtes & la vénalité des charges. 'Cet impôt du Chryſargyre ſe levoit tous les quatre ans, 'ou plûtôt tous les cinq ans, 'ſur tous ceux qui faiſoient commerce & trafic, quelque petit qu'il pût être: 'de ſorte que ceux même qui mendioient leur pain, n'en étoient pas exemts lorſqu'ils vendoient quelque petite choſe.] C'eſt pourquoi on l'appelloit l'or d'affliction. Et lorſqu'on le levoit, on voyoit des peres réduits à vendre leurs enfans & toutes les autres choſes qu'on ſe peut imaginer, lorſqu'on exige de l'argent de ceux qui n'ont pas de quoi vivre.

Note 2.

Thdr. L. pag. 566. d. Thphn. p. 123. c. Evag. l. 3. c. 39. 40. p. 368. c 370. b. Zoz. l. 2. p. 691. a. Zoz. l. 2. pag. 691. a. Eva. n. p. 96. 1. b. Eva. l. 3. c. 39. p. 368. b.

'Ainſi ces levées attiroient la haine de Dieu, & étoient même indignes des hommes les plus barbares. 'Mais elles étoient encore tout à fait honteuſes & infâmes, parce qu'on les levoit auſſi ſur les perſonnes qui par un commerce déteſtable faiſoient honte à la nature & à la majeſté de l'Empire. Car il ſembloit que ces perſonnes en payant ce tribut, achetaſſent du public le droit de commettre leurs crimes impunément. 'Cependant on ne rougiſſoit pas de recevoir d'eux cet argent, de le porter dans les coffres du premier Magiſtrat de l'Empire, [qui étoit Préfet du Prétoire,] & de l'employer aux affaires les plus importantes de l'Etat, 'quoiqu'Alexandre Sévére Empereur payen eût eu honte de le recevoir dans le tréſor, & l'eût deſtiné ſeulement à la réparation des édifices publics. 'Des perſonnes de qualité ne ſe croyoient point deshonorées de s'employer à calculer un gain ſi honteux, & à en rendre compte. ["Théodoſe le jeune avoit fait des loix en 439. pour abolir le tribut que l'on levoit ſur les perſonnes infâmes. Mais il faut que l'avarice, à

Eva. l. 3. c. 39. p. 368. b. b. c. Zoſ. pag. 691. a. Evag. p. 368. c. d. Lampr. in Alex. p. 212. Eva. l. 3. c. 39. p. 368.

v Théod. 2. §.

qui aucun gain ne ſent mauvais, eût aboli la loi & fait revivre le tribut.] L'an de J. C. 491.

Zoſ. l. 2. p. 691. a. Evag. l. 3. c. 40. p. 370. Cod. T. t. 5. p. 4.

'Zoſime prétend que c'étoit Conſtantin qui avoit établi l'impôt du Chryſargyre. 'Evagre ſoutient que c'eſt une pure calomnie, qui n'a pour fondement que la haine de ce payen contre le libérateur de la Religion chrétienne. 'Et l'on montre en effet par les anciens hiſtoriens que long-tems avant Conſtantin on tiroit de l'argent & des Marchands & des perſonnes infâmes : de ſorte que Conſtantin ne peut qu'en avoir changé la forme, & peut-être avoir ordonné qu'on le payeroit ſeulement tous les quatre ou cinq ans pour diminuer les frais des levées. Quelques-uns veulent que ce Chryſargyre ſoit la même choſe que l'impôt luſtral & l'or luſtral dont il y a un titre exprès dans le Code de Théodoſe, outre divers endroits où il en eſt parlé dans ce Code. Et ainſi il ſeroit aiſé d'en tirer beaucoup de choſes quand on ne prendroit que l'extrait 'qu'en a fait Godefroi à la tête de ce titre. [Mais je penſe que la choſe n'en vaut pas la peine. Je ne vois point qu'on rende de raiſon du nom de Chryſargyre, qui ſignifie or & argent.

p. 1. 2.

Anaſtaſe ayant donc conſidéré combien cet impôt étoit cruel à l'égard des pauvres, & honteux à l'égard des perſonnes infâmes,] 'propoſa au Sénat de l'abolir comme une choſe déteſtable : & enfin il l'ordonna par une loi. 'Godefroi cite deux conſtitutions de lui ſur cet impôt. Je ne ſçai où elles ſont. 'Il fit même brûler dans le Cirque en préſence de tout le monde tous les papiers qui le concernoient. 'Mais pour en abolir plus parfaitement le ſouvenir, afin qu'on ne pût pas même le remettre un jour ſi on le vouloit, il fit ſemblant de le vouloit remettre lui-même, & donna charge qu'on lui cherchât tous les papiers qui en pouvoient encore reſter en quelque endroit que ce fût. Il donna même de l'argent pour cela. Ceux qui avoient accoutumé de vivre & de s'enrichir de cette levée, ne manquerent pas de bien chercher & de lui apporter tout ce qu'ils purent trouver de papiers. Il les reçut avec bien de la joie ; puis ayant fait allumer de feu, il les brûla tous, & en fit même jetter les cendres au vent [pour en témoigner plus d'horreur.] C'eſt ce qu'Evagre décrit amplement.

Evag. l. 3. c. 39. p. 368. d. Cod. T. t. 5. p. 4. 2. Evag. l. 3. c. 39. p. 368. d. Cedr. p. 358. a. Evag. p. 369. 370.

[Cette abolition du Chryſargyre eſt célébre dans tous les Hiſtoriens.] 'Ils l'ont regardée comme une action grande, vraiement royale & preſque divine, digne de ſervir de matiere aux plumes les plus éloquentes, 'capable d'effacer & de cou-

p. 368. a. b.

Manaſſ. p. 63. b. Glyc. l. 4. p. 265. d.

L'an de J. C. 491. Grammaticus, vrir toutes les fautes de ce Prince, s'il n'avoit point été ennemi de la vérité. Timothée de Gaze "qui faiſoit profeſſion des belles lettres, adreſſa à Anaſtaſe une tragédie ſur le Chryſargyre. Il a fait encore d'autres ouvrages en vers ſur les animaux & ſur les oiſeaux extraordinaires. Cedréne l'appelle un homme ſage en toutes choſes. Mais il nous apprend que ſa tragédie avoit été faite avant l'abolition du Chryſargyre, & qu'Anaſtaſe l'Abolit partie ſur cette piece, partie ſur la demande que lui en envoyerent faire les Solitaires de Jéruſalem, dont S. Sabas & S. Théodoſe étoient alors les Supérieurs. Et néanmoins je ne crois pas qu'il y en ait rien dans les Vies de ces deux Saints. Cedr. p. 357. d. Manaſſ. p. 63. c. Cedr. 357. c. d. Zon. 45. b. c. Manaſſ. 63. c. Glyc. p. 265. 266. C'eſt pourquoi je me fierois peu à ce rapport de Cedréne auſſi bien qu'à ce qu'il ajoute, qu'Anaſtaſe abolit vers le même tems deux ſortes de Chryſargyres, dont l'un [qui eſt inconnu aux anciens,] ſe levoit, dit-il, ſur les pauvres, les mendians, les femmes publiques, les répudiées, les eſclaves & les affranchis qui payoient chacun grands & petits une piece d'argent pour eux, autant pour les chevaux, les mulets & les bœufs qu'ils avoient à la ville & à la campagne, & "une ſomme moindre pour les ânes & pour les chiens. Ce tribut ſe payoit, dit-on, tous les ans, & c'étoit pour l'urine & les autres excrémens qui ſortoient du corps. Veſpaſien a fait payer un tribut ſemblable. [Mais je ne ſçai pas ſi depuis lui perſonne a eu une avarice ſi baſſe.] Zon. p. 45. c. Cedr. 357. d. Manaſſ. p. 63. Suet. l. 8. c. 23. p. 758.

ſes folles.

ARTICLE VI.

Sédition à Conſtantinople : Les Iſaures chaſſés prennent les armes, ſont défaits à Cotyé.

[Nous avons cru devoir repréſenter ici en général l'eſprit d'Anaſtaſe avant que d'entrer dans les événemens particuliers de ſon regne.] Nous n'en trouvons point en cette année 491. ſinon qu'il y eut une guerre civile à Conſtantinople entre le peuple, qui alla juſqu'à brûler une grande partie du Cirque & de la ville même. [On peut conjecturer que cette guerre venoit ou des ſéditions ordinaires au peuple dans les ſpectacles, ou de l'averſion que l'on avoit pour les Iſaures,] qui ayant été tout-puiſſans ſous Zénon, avoient fait beaucoup de mal à ceux de Conſtantinople. Il y en avoit encore alors un grand nombre dans la ville. L'Epargne lui donnoit juſqu'à Marc. an. 491. Evag. l. 3. c. 35. p. 365. b. Thph. p. 116. d. Evag. ut ſupra.

Jor. reg. c.48. p.655. d. 5000 livres d'or par an, 'ce qu'Anaſtaſe ne voulut point conti- L'an de J. C. 491.
nuer de payer, [& il s'appliqua beaucoup à diminuer leur pou-
Cod. J.11. t. 61. l.14. p.80. voir. Mais l'Hiſtoire n'en marque rien que l'année ſuivante. Il adreſſa une loi le 30 Juillet de cette année à Matronien Préfet du Prétoire, par laquelle il ordonna, qu'on ne pourra troubler perſonne dans la jouiſſance des fonds qu'il aura poſſédés durant 40 ans, de quelque maniere qu'il les poſſéde, avec titre ou ſans titre, quand ces fonds auroient appartenus à des Temples ou à qui que ce ſoit: qu'on n'inquiétera point non plus ceux qui prétendront que leurs fonds ont été exemptés "de la taille par le à canone.
1c t.27. l.1. p. 894. Prince, s'ils ont joui de cette exemption durant 40 ans: 'que néanmoins lorſque par quelque néceſſité extraordinaire on demandera à une province certaine quantité de blé, d'huile, &c. qui que ce ſoit ne s'en pourra exempter, non pas même les ter-
7. t.39. l.4. p. 679. res, ou les Officiers de l'Empereur "& de l'Impératrice: 'que domum.
généralement toute action, ſoit du public, ſoit des particuliers ſera éteinte par la preſcription de 40 ans, ſi ce n'eſt pour des choſes qui ſont exceptées poſitivement par le droit ancien, ou par les reſcrits Impériaux.

2. t.22. l.6. p. 139.140. [Il faut apparemment auſſi rapporter à cette année] 'une loi qui eſt ſeulement dattée du premier Juillet, mais qui eſt auſſi adreſſée au Préfet Matronien. Anaſtaſe y ordonne à tous les Magiſtrats de n'avoir aucun égard aux reſcrits, aux pragmatiques, ni aux requêtes ſignées par le Prince, lorſquelles paroîtront contraires au droit général, ou à l'utilité publique; de ne ſouffrir pas ſeulement qu'on les produiſe en juſtice, mais de s'attacher toujours aux loix publiques & génerales.

L'AN DE JESUS-CHRIST 492. E. D. D'ANASTASE 1 & 2.

'Anaſtaſius Aug. & Rufus Conſuls.

Marc. Vict. T. Chr. Al. Caſd. Thph. p.117. c. 'Longin frere de Zénon ne put 'ſouffrir long-tems de voir Anaſtaſe en la place qu'il avoit eſperé d'occuper, ſans exciter
Evag. l.3. c.29. p.358. Thph. p.117. d. quelque trouble: mais Anaſtaſe 'l'ayant fait arrêter, 'lui ôta Note.
la charge qu'il avoit de Maître 'de la Cavalerie & de l'Infan-
Cod. J.12. t.38 l.16. p.1024. terie Romaine, '& le renvoya en ſon pays [d'Iſaurie.] 'Il y
Evag. l. 3. c. 29. p.358. a. renvoya de même après lui pluſieurs Iſaures, leur faiſant ac-
a. Thph. p.118. c. croire qu'il le lui avoit demandé. [L'autre Longin Maître des
Evag. c.35. p. 366. c. Offices fut apparemment de ce nombre.] 'Car il fut un des
Cod. J. 1. t.39. principaux chefs de la révolte des Iſaures: '& la charge de Maître des Offices étoit poſſédée dès le premier Mars de cet-

L'an de J. C. 492.

te année par un Euſebe. 'Ce Longin étoit ſurnommé de Selinonte ville d'Iſaurie, dont ſans doute il avoit tiré ſa naiſſance. l. 3. p. 151. Evag. l. 3. c. 35. p. 366. c.

'Anaſtaſe chaſſa enfin tous les Iſaures qui étoient à Conſtantinople, à cauſe des inſolences & des cruautez qu'ils y commettoient, & les laiſſa retourner en leur pays. Il ſe doutoit bien qu'ils n'y demeureroient pas en repos. [Mais il croyoit que quoi qu'ils fiſſent, ils nuiroient moins en Iſaurie qu'au milieu de Conſtantinople.] 'Il refuſa même de leur payer ce qu'Illus & Zénon enſuite avoient ajouté à leurs anciennes penſions 'Ils prirent donc ouvertement les armes contre Anaſtaſe, 'ayant pour Chefs les deux Longins avec un nommé Inde ' & un Théodore que d'autres appellent Athénodore. 'C'étoit un Sénateur, mais du reſte un homme très-ſimple. 'Marcellin l'appelle le premier des Iſaures. Ninilingue homme très hardi, que Zénon avoit fait Gouverneur de l'Iſaurie, ſe joignit à eux. 'D'autres l'appellent Lilinge, & diſent que ne pouvant marcher à pied à cauſe de quelques incommoditez, c'étoit un foudre de guerre quand il étoit à cheval. ' Il ſe ſignaloit toujours & dans le conſeil & dans l'exécution. ' Conon Evêque d'Apamée en Syrie abandonna ſon peuple pour ſe joindre aux Iſaures, parce qu'il étoit lui-même Iſaure; & de Pontife de Jeſus-Chriſt, devint ſoldar & Capiraine [de révolrés.] 'On trouve des médailles d'un Longin avec le titre d'Auguſte. [C'eſt apparemment le frere de Zénon.]

Thph. p. 118. b. Thdr. L. p. 558. d. Thph. p. 118 c. Jor. reg. c. 48. p. 655. d. Evag. p. 366. a. Eva. l. 3. c. 35. p. 366. Marc. an. 497. Thphn. p. 118. c. Thdr L. pag. 559. a. Tbpb. p. 118. c. Marc. Jor. reg. c. 48. p. 655. c. Jor. reg. c. 48. p. 655. e. Evag. l. 3. c. 35. p. 366. b. Thph. p. 118. c. Goltz. p. 136.

'Les révoltés ſe ſaiſirent d'une grande quantité d'armes & de richeſſes que Zénon avoit amaſſées dans l'Iſaurie, & par ce moyen ils armerent juſqu'à 150 mille hommes, partie d'Iſaures, partie d'autres Barbares ou de voleurs 'qu'ils ramaſſoient de tous côtez; de ſorte qu'ils ne prétendirent rien moins que de ſe rendre maîtres de tout l'Empire. 'Anaſtaſe arma auſſi de ſon côté, & oppoſa à ces troupes tumultuaires les troupes Romaines conduites par Jean le Scythe & Jean le Boſſu, tous deux Généraux des armées de Thrace, dont le premier avoit déja ruiné la rébellion d'Illus & de Léonce. Il y joignit le Comte Diogene Chef comme eux d'une des compagnies des Gardes, & quelques autres perſonnes de mérite. 'Les troupes Impériales n'étoient pas encore entiérement prêtes, 'lorſque les Iſaures s'avancerent en foule juſqu'à Coticé dans la Phrygie commandés par Ninilingue. 'Anaſtaſe envoya contre eux ſon armée avec les deux Jean. 'La bataille ſe donna près de Coticé. Mais Ninilingue ayant été tué 'tout le premier, le reſte des Iſaures s'en-

Thph. p. 118. b. c. Evag. l. 3. c. 35 p. 366. b. Marc. Chr. Thph. p. 118. c. d. Marc. Chr. Thdr L. pag. 559. a. Thph. p. 118. d. Thph. p. 118. d. Jorn. reg. c.

48. p. 655. c. Marc. Chr. Marc. Thph. 118. d. Jorn p. 655. c. Thph. p. 119.

fuit, & ſe ſauva avec peine par les montagnes dans l'Iſaurie. L'an de J. C. 492.

'Ce combat eut pû terminer la guerre, ſi on eut pourſuivi vivement les vaincus. Mais les Romains s'étant amuſé à s'enrichir de leurs dépouilles, leur donnerent le tems de ſe reconnoître & de ſe fortifier dans un château ſur le mont Taurus, où ils tinrent durant trois ans, favoriſés par leurs autres places qui étoient ſur la même montagne dans des ſituations avantageuſes. 'Ainſi la guerre [qui ſembloit finie] continua durant ſix ans. [C'eſt Marcellin qui nous a fait mettre en cette année la bataille de Cotycé. Car, ſélon Théophane, il la faudroit différer juſqu'à l'année ſuivante, quoiqu'il la mette en la deuxiéme année d'Anaſtaſe.] 'Il y eut cette année un tremblement la nuit du 7 de Juin. [On ne dit point où.]

Marc. Chr.

Cuſp Conſ. p. 460. b.

ARTICLE VII.

Sédition à Conſtantinople : Julien défait en Illyrie, & les Iſaures à Claudiople : Paix avec Théodoric.

L'AN DE JESUS-CHRIST 493. C. D'ANASTASE 2 & 3.

Euſebe II. & Albin le jeune Conſuls.

Marc. Chr. Alex. Bar. 493. §. 1.

'EUSEBE qui avoit déja été Conſul [en 489.] le fut encore cette année avec Albin ſurnommé le jeune, & mis ſeul tant par Caſſiodore, que dans une inſcription latine: [ce qui marque qu'il étoit Conſul en Occident, & Euſébe en Orient.] Euſébe étoit apparemment le Maître des Offices. 'Il y eut cette année des ſéditions à Conſtantinople contre Anaſtaſe. On abbatit ſes ſtatues & celles de l'Impératrice, & on les traîna par la ville avec des cordes. [Anaſtaſe ne fut pas plus heureux au dehors qu'au dedans.] 'Car le Général Julien aïant donné durant la nuit une bataille dans la Thrace contre les Scythes (c'eſt-à-dire contre quelques Barbares Septentrionaux,) il y fut tué.

Marc.

Marc.

Théodoric que Zénon avoit envoyé conquérir l'Italie ſur Odoacre, "ayant vaincu ce Prince en divers combats, & l'aïant enfermé dans Ravenne, avoit député Feſtus ou 'Fauſtus Niger Chef du Sénat de Rome à Zénon pour en obtenir les habits & les marques de la dignité royale. 'Zénon mourut cependant, & le Député de Théodoric n'étoit pas encore revenu en Italie lorſque

v. Odoacre. §.

Am. an. pag. 408. a c.

b. c.

L'an de J. C. 493. ibid. 'lorſqu'Odoacre fut obligé de ſe rendre à Théodoric avec la ville de Ravenne au mois de Février 493. 'Un ſi grand avantage fit croire à Théodoric qu'il n'avoit pas beſoin de la permiſſion d'Anaſtaſe, & il ſe fit proclamer Roi par les Goths. 'Il fit néanmoins excuſe à Anaſtaſe de cette liberté, & lui députa pour cela Feſte 'ou Fauſte Maître [des Offices] & Irenée tous deux Illuſtres. c. p. 482. Conc. t. 4. p. 1181. c.

'Anaſtaſe reçut ſes excuſes, aſſura la paix avec lui, & lui renvoya les ornemens du Palais (peut-être les habits royaux) qu'Odoacre avoit envoyés à Conſtantinople. On voit par là que Théodoric ſe reconnoiſſoit en quelque ſorte dépendant de l'Empereur, comme Odoacre faiſoit. 'Il laiſſoit les Romains recevoir le Conſulat de l'Empereur d'Orient. Am. an. pag. 482. a. Proc. l. 2. c. 6. 402. b.

'Nous avons la Lettre qu'il écrivit à Anaſtaſe ſur Felix qui fut Conſul en 511. Il y déclare qu'il lui avoit donné le Conſulat, & il prie ſeulement Anaſtaſe d'y joindre auſſi ſon ſuffrage. 'Il eſt marqué qu'il ne faiſoit aucune loi: ce que les plus habiles ont peine à croire. [Nous verrons que les Rois de Bourgogne ſe reconnoiſſoient comme Vaſſaux de l'Empereur. Nous parlerons plus amplement de la légation de Fauſte.] Caſſ. l. 2. ep. 1. Proc. p. 402. a. Val. r. fr. l. 5. p. 246.

L'AN DE JESUS-CHRIST 494. B. D'ANASTASE. 3. & 4.

'Aſterius & Præſidius Conſuls. Marc. Chr. Marc. Chr. Al. Vict. T.

[Nous avons parlé ſur Sédulius d'Aſtere Conſul cette année avec Préſide. Le Pape Gelaſe les nomme tous dans la datte de ſes Lettres.] 'On marque que les villes de Laodicée, d'Hieraple, de Tripoli, & d'Agathique furent renverſées en même tems, & par un même tremblement de terre. [Les trois dernieres ſont daos la Syrie, mais je ne trouve point ce que c'eſt qu'Agathique.] Marc. Chr.

'Je crois qu'on peut rapporter à cette année ce que Théophane dit ſur la troiſiéme d'Anaſtaſe, que Diogéne l'un des Généraux de ce Prince contre les Iſaures, prit la ville de Claudiople [en Iſaurie] ſituée en une plaine entre deux branches du Taurus. Les Iſaures fâchés de cette conquête, deſcendirent de leur montagne, l'aſſiégerent, & le ſerrerent de ſi près, que toute l'armée étoit en danger de périr par la famine, & d'être taillée en pieces. Mais Jean le Boſſu paſſa le mont Taurus, prit les ſentinelles, & de ſon côté fondant à l'improvû ſur les Iſaures qui aſſiégeoient cette ville; & Diogéne ayant fait en même Thph. p. 119. a, b.

tems une ſortie ſur eux, ils les défirent tous. L'Evêque Co- L'an de J. C. 494.
non y reçut une bleſſure dont il mourut bien-tôt après.

ARTICLE VIII.

Quelques loix : Anaſtaſe las de la guerre des Iſaures, les défait enfin : Ecrit à Clovis.

L'AN DE JESUS-CHRIST 495. A. D'ANASTASE 4. & 5.

Viator [1] V. C. ſeul Conſul.

Marc.Chr. Al. Catd. Vict. T.

[LA ſeconde victoire remportée à Claudiople ſur les Iſaures ne termina pas encore cette guerre.] Longin [frere de Zénon,] & Athénodore ſe défendoient toujours dans les montagnes, & Longin de Sélinonte non content de tenir la ville d'Antioche en Iſaurie ſituée ſur une haute montagne, avoit encore un grand nombre de vaiſſeaux qui couroient la mer, & faiſoient entrer dans l'Iſaurie toutes ſortes de proviſions.

L'AN DE JESUS-CHRIST 496. G. F. D'ANASTASE. 5. & 6.

Paul V. C. ſeul Conſul.

Vict. T. Caſd. Marc.Chr. Ibid.

'Paul ſeul Conſul de cette année étoit frere de l'Empereur. La Chronique d'Alexandrie l'appelle Paulin. 'Anaſtaſe pour honorer davantage le Conſulat de ſon frere, y fit une nouvelle largeſſe aux ſoldats.

Cod.J 6. t.21. l. 16 p. 542. 10.t.16.l.13 p. 885. p.886.

'Hiere étoit Préfet du Prétoire le 13 de Février. 'Anthéme à la même qualité dans une loi du premier Avril qui lui eſt adreſſée. Anaſtaſe y fait divers réglemens pour les impôts, & reſſerre beaucoup l'autorité que ſe donnoient les Préfets. 'Il y ordonne que les impôts ſe payeront en trois termes, au premier Janvier, au premier Mai, & à la fin de l'indiction, c'eſt à-dire au commencement de Septembre.

t.19.l.9.p.889. 8. t.54. l.32.p. 799.

'Anaſtaſe adreſſe encore une loi au même Anthéme du 20 de Juillet ſur la levée des impôts. 'Entre ces deux loix il y en a une du 30 Avril adreſſée à Euphéme avec le même titre de Préfet du Prétoire. [Je ne ſçai s'il y a faute, ou ſi c'eſt qu'Euphéme fût Préfet d'Illyrie, car pour Anthéme il l'étoit de l'O-

1. Quelques-uns l'appellent Victor.

L'an de J. C. 495.

rient,] 'puiſque l'Armenie étoit de ſon reſſort. [Nous verrons un Anthéme Conſul en 515.] 10. t. 16. l. 13. p. 886.

'Marcellin remarque que les Indes envoyerent cette année des préſens à Anaſtaſe, ſçavoir un Elephant, & deux autres "animaux qu'on nomme Giraffes. Marc. an. 496.

camelo pardalas.

Il y avoit déja cinq ans que la guerre des Iſaures duroit, ſans qu'elle parût prête à finir. 'Anaſtaſe [même] ſe laſſoit d'une guerre ſi longue & ſi ennuyeuſe; & il ne cherchoit que quelque moyen [honnête] de faire la paix. Il s'en ouvrit à Euphéme Patriarche de Conſtantinople, en le priant de faire aſſembler les Evêques qui étoient dans la ville, afin qu'ils demandaſſent la paix pour les Iſaures, & qu'il eût ainſi un prétexte de la faire.] 'On aſſure qu'Euphéme manqua de diſcretion en cette rencontre, & alla dire le ſecret de ſon Prince au Patrice Jean, beau-pere d'Athénodore, l'un des Chefs des Iſaures. Thdr. L. p. 559 a. a. Thph. p. 119 c. d. Ibid.

Jean [ſoit qu'il craignît que dans la ſuite on ne l'accuſât d'avoir découvert à ſon gendre la diſpoſition du Prince, ſoit ſeulement pour ſe faire un mérite aux dépens d'autrui,] 'alla ou plûtôt courut à l'heure même rapporter à Anaſtaſe ce qu'Euphéme lui avoit dit: & Anaſtaſe s'en tint tellement offenſé, qu'il ne le pardonna jamais à Euphéme. 'Il l'accuſa de ſoulever les Iſaures contre lui, & d'entretenir commerce avec eux par lettres; '& ayant remporté quelque avantage ſur eux, il lui envoya faire cette raillerie ſanglante par Euſebe Maître des Offices: Vos prieres, O grand [Prélat,] "n'ont pas bien profité à vos amis. Il ne ceſſa point de le perſécuter juſqu'à ce qu'il le fit enfin dépoſer cette année même, après qu'il eut gouverné ſix ans ſelon la Chronique de Nicephore, ou ſept ſelon Théophane, qui met en effet ſa dépoſition en la cinquiéme année d'Anaſtaſe, c'eſt-à-dire, ſelon lui, l'an 496. Marcellin la met dès l'an 495. Ibid. Thdr. L. pag. 559. d. Thph. 119. d. Thdr. L. p. 559 b. Thph. p. 120 e. Cedr.

ἀσβόλωσε.

[On ne dit point ſi le Concile que demandoit Anaſtaſe ſe tint;] mais ſeulement qu'Anaſtaſe ſe réſolut à prendre des voyes plus dignes d'un Prince, & à ſurmonter ſes ennemis par la force ouverte: ce qui lui réuſſit heureuſement [l'année ſuivante.]

L'AN DE JESUS-CHRIST 497. E. D'ANASTASE. 6. & 7. L'an de J. C. 497.

Anaſtaſius Aug. II. ſeul Conſul.

Marc. 'Anaſtaſe vit enfin cette année finir à ſon avantage la guerre
Evag.l.3.c.35. p.366. b. des Iſaures, "après qu'elle eut duré ſix ans. 'Longin frere de Note 43
Zénon & Athénodore furent tués avec tous ceux qui les ſui-
Thphn.p.120. b voient, 'ayant été forcés dans une ville où Jean le Scythe les
b.Evag.p.366. tenoit aſſiégés. 'Ce Général fit couper la tête aux deux Chefs,
b. Vict. T. & les envoya à Conſtantinople avec quelques priſonniers. 'Il
Thph. p.120. b. Marc.Chr. ſemble qu'Athénodore au moins ait été pris vif. 'Anaſtaſe [ſur
Thph. p.120. b. cela] fit faire des jeux du Cirque, où l'on fit paſſer comme en
b.Evag.p.366. b. triomphe les têtes & les priſonniers. 'Les têtes furent enſuite
portées au fauxbourg de Syques, & expoſées ſur des piques
Evag.l.3.c.35. p.366. b. à la vûe de tout le monde, 'où ceux de Conſtantinople les al-
loient voir avec plaiſir à cauſe des maux que Zénon & les
Iſaures leur avoient faits. [Mais ce plaiſir étoit un ſujet d'affli-
ction pour ceux qui avoient dans l'ame des jeux chrétiens.]
Marc.Chr. 'La tête d'Athénodore fut [depuis] portée à Tarſe, où on la
laiſſa ſécher ſur une pique devant la porte.

Calvis.p.448. 'Il y eut cette année une éclypſe de ſoleil qu'on marque être
Cod.J.2.t.8.l. 1. p.191. arrivée le 18 d'Avril. 'Une loi du 31 Decembre nous apprend
qu'Euſébe étoit encore Maître des Offices.

Avit.ep.41.p. 97. 'Anaſtaſe écrivit [cette année] à Clovis pour le prier de de-
mander à Gondebaud Roi de Bourgogne le fils de Laurent Il-
ep.42. p.98. luſtre 'Seigneur Bourguignon, & de l'envoyer à ſon pere, 'qui
p.98. ep.44. p. 99. ayant été envoyé par Gondebaud à Conſtantinople, avoit laiſ-
42. p.98. ſé à la Cour de ce Prince deux de ſes fils. 'Il en redemandoit
un, & laiſſoit l'autre en ſon pays de Bourgogne. Clovis en écri-
41. p.97. vit à Gondebaud 'qui ne put pas le lui refuſer, ſur tout en é-
tant ſollicité par Saint Avite Evêque de Vienne, & par le Prin-
42.p.98.41.p. 97. ce Sigiſmond ſon propre fils. 'Le fils de Laurent fut donc en-
voyé à Clovis, à qui Saint Avite écrivit alors une grande let-
p.95. tre 'pour lui témoigner ſa joie de ce qu'il avoit reçu depuis peu
le Baptême dans l'Egliſe Catholique le jour de Noel à la fin
de l'an 496.

42.43. p.97. 99. 'Comme le fils de Laurent devoit aller de France à Conſ-
tantinople, Saint Avite écrivit par lui au nom de Sigiſmond
aux Sénateurs Vitalien & Céler (deſquels nous parlerons dans
la ſuite) pour les prier d'aſſurer l'Empereur de ſon obéiſſance,
& de la joie avec laquelle il avoit executé ſes ordres que Vi-

l'An de J. C. 497. talien & Céler lui avoient ſans doute envoyés. ' Sigiſmond leur recommande Laurent & ſon fils. Il y parle comme Sujet & Officier de l'Empereur. p.98.99.

' Le Patrice Feſte fut député cette année à Anaſtaſe [par Théodoric,]" & demeura à Conſtantinople juſque ſur la fin de l'année ſuivante. Thdr. L. pag. 560. a. b. v. Macéd. de C. §.

ARTICLE IX.

Fin de la guerre des Iſaures: Sédition contre Anaſtaſe.

L'AN DE JESUS-CHRIST 498. D. D'ANASTASE 7. & 8.

Joannes Scytha & Paulinus Conſuls.

' JEAN le Scythe eut cette année avec le Conſulat d'autres grands honneurs, pour récompenſe de la victoire qu'il avoit remportée ſur les Iſaures. ' Victor de Tunes appelle ſon collégue Paul, 'les autres Paulin, & le P. Labbe Dece Paulin le jeune. Caſſiodore parle pluſieurs fois du Patrice Paulin. Marc. &c. | Thph. p. 120. b. c. Vict. T. Marc. Chr. Al. Casd. Casd. l. 1. ep. 23. 2. ep. 3. 3. ep. 29.

[Jean le Scythe n'avoit pas tellement remporté la victoire ſur les Iſaures, qu'il n'eût encore laiſſé quelque choſe à faire aux autres.] ' Car Longin de Sélioonte fut pris cette année, & Inde avec lui par Jean le Boſſu ' & par le Comte Priſque ' dans la ville d'Antioche en Iſaurie. ' Ils furent envoyés à Conſtantinople, où on les promena comme en triomphe par les rues & dans le Cirque, ayant le col & les mains chargées de fer. Rien, dit l'Hiſtoire, ne fut plus agréable que ce ſpectacle aux yeux du Prince & des habitans de Conſtantinople, [qui témoignerent avoir peu les ſentimens du Chriſtianiſme, & même de la généroſité Romaine.] March. Chr. Evag. l. 3. c. 35. p. 366. c. Marc. Chr. Marc. | Evag. p. 366. c.

' On mena enſuite Longin à Nicée, où on lui ôta la vie par divers ſupplices. ' Il y eut diverſes villes de l'Iſaurie entiérement ruinées [ou durant la guerre, ou après la victoire.] ' On tranſporta les habitans du pays dans la Thrace, ' & Anaſtaſe mit dans ſes tréſors les 5000. livres d'or qu'on avoit auparavant accoutumé de leur fournir. ' Jean le Boſſu fut récompenſé comme le Scythe, ' & eut le Conſulat l'année ſuivante. Mar. & Chr. Jor. reg 48. p. 655. c. Thph. p. 120. b. c. Evag l. 3. c. 35. p. 366. c. Thphn. p. 120. c. d. Marc. & alii.

]On peut mettre entre les événemens les plus remarquables de la guerre des Iſaures, ce qui arriva à Juſtin que Dieu deſtinoit pour ſuccéder un jour à Anaſtaſe.] ' Il portoit alors les armes dans les troupes que commandoit Jean le Boſſu, & ayant fait quelque faute, il fut mis en priſon, prêt d'être puni du dernier ſupplice, ſi un homme d'une taille & d'une majeſté extraordinaire, n'eût apparu trois nuits de ſuite à Jean, en commandant de relâcher le priſonnier. Et on prétend que la derniere nuit cet homme ajouta qu'il avoit beſoin de Juſtin & de ſa famille pour ſatisfaire un jour ſa colere. ' C'eſt ce que Procope dit qu'on avoit ſçu de Jean même.

L'an de J. C. 498.

Proc. arc. c. 6. p. 19. b c, d.

c.

[Anaſtaſe fut bien-tôt puni de la joie avec laquelle il avoit vû mener ſes ennemis enchaînés dans le Cirque.] ' Car il penſa cette année perdre la vie au même lieu par une ſédition populaire. Voici ce qu'on en rapporte. Un jour que l'on donnoit des jeux dans le Cirque, le peuple pria l'Empereur de mettre en liberté ceux que le Préfet avoit fait priſonniers pour avoir jetté des pierres durant quelque tumulte. Anaſtaſe au lieu d'accorder au peuple ſa demande, en fut irrité, & envoya des ſoldats armés [pour les punir.] L'exécution de cet ordre cauſa un très grand trouble. Car le peuple s'avança contre les gardes de l'Empereur, & s'étant approché du trône Impérial, il lança des pierres contre Anaſtaſe même. Un des ſéditieux en jetta une qui l'auroit tué immanquablement, s'il ne s'étoit retiré pour l'éviter. Les gardes voyant l'audace & la témérité de cet homme, ſe jetterent ſur lui, & le taillerent en pieces. Dans cette extremité le peuple animé & ne ſçachant plus ce qu'il faiſoit, mit le feu à l'Hippodrome. Toute l'enceinte en fut brûlée juſques au trône Impérial. Une galerie de la ville & la place de Conſtantin fut auſſi reduite en cendres. Cette ſédition fut accompagnée de beaucoup de meurtres, & ne finit qu'après qu'on eut arrêté & puni diverſes perſonnes.

Chr. Al. p. 760.

761. ' Platon avoit alors la Charge de Préfet de la ville, ou l'eut auſſi-tôt après. ' Antioque étoit grand Chambellan en cette année, ou au moins dès le commencement de la ſuivante. ' Anaſtaſe fit cette année quelque changement favorable.

Cod. J. 5. t. 62. l. 25 p. 503.

Marc. | Pet. doc t. c 13. p. 816.

L'an de J. C. 498.

ARTICLE X.

Guerres contre les Sarraſins: Olympe blaſphémateur puni.

'THEOPHANE met ſur la ſeptiéme année d'Anaſtaſe diverſes courſes des Arabes & Sarraſins Scénites dans la Paleſtine & dans la Syrie Euphratéſienne. 'Ceux qui entrerent dans l'Euphratéſienoe, étoient Sujets d'un Naaman & Vaſſaux des Perſes. 'Ils furent défaits en un lieu nommé Bithrapſe à l'entrée de la Syrie par Eugéne homme de jugement & d'exécution, qui commandoit les troupes de ce quartier-là. Thph. p. 121. Eva. l. 3. c. 36. p. 366. d. Thphn. p. 121. c. b. c.

'Romain qui commandoit celles de la Paleſtine, & qui n'avoit pas moins de mérite, défit & chaſſa un Sarraſin nommé Gamale qu'il trouva dans le pays en y arrivant: & dans un autre combat il prit beaucoup de ces coureurs avec Agare leur Chef fils d'Aretas de Thalabane. 'Cet Areras vivoit encore, [& nous en parlerons dans la ſuite.] 'Il étoit Phylarque, ou Chef d'une nation des Sarraſins. c. 124. a. Phot. c. 3. p. 5. a.

'Romain reconquit enſuite avec de grands efforts l'iſle de Jotabe ſur la mer rouge, dont les Arabes Scénites s'étoient emparés, & y rétablit les Marchands Romains qui continuerent à y faire leur trafic dans les Indes. Cette iſle avoit été donnée " par l'Empereur Leon à un Sarraſin. [Mais elle étoit depuis revenue à l'Empereur] 'qui y levoit de grands droits ſur les Marchands. Thph. 121. c. d. v. Leon. I. §. 24. d.

[On peut rapporter aux courſes que les Sarraſins firent en ce tems ci dans la Paleſtine] ce que nous liſons dans la Vie de S. Euthyme: que ſous le regne d'Anaſtaſe les Barbares firent des courſes, ravagerent & pillerent une grande partie du déſert. Ils renverſerent les cellules des Solitaires que le grand Euthyme leur avoit fait faire depuis peu. Les principaux d'entr'eux s'en firent faire d'autres dans le monaſtere de l'Abbé Martyr, & bâtirent des Egliſes. Ces Barbares vinrent une ſeconde fois, en tuerent quelques-uns, en emmenerent de captifs, & obligerent de ſe retirer en d'autres lieux ceux qui purent ſe ſauver de ce danger imprévû. Boll. 20. jan. p. 325. §. 225.

'On a mis dans le Martyrologe au 19 de Février une mémoire générale des ſaints Solitaires de la Paleſtine tués par les Sarraſins ſous Alamondare. 'Mais Baronius y rapporte cet endroit 19. feb. p. 133. Bar. 509. § 7. 10. ad. 19. febr. c.

& pluſieurs autres, qui regardent en général les courſes des Sarraſins. L'an de J. C. 498.

Vict. T. an. 498. 'Victor de Tunes rapporte ſur cette année qu'un Arien nommé Olympe blaſphémant dans le bain public du palais d'Hélene à Conſtantinople contre la Trinité ſacrée, périt auſſitôt miſérablement par la main d'un Ange qu'il vit lui verſer " trois ſceaux d'eau bouillante, ou de feu ſur le corps, quoiqu'il fût alors dans le bain d'eau froide. 'On en fit un tableau par ordre d'Anaſtaſe que l'on mit dans le lieu même où la choſe étoit arrivée. Ce qui fâchant fort les Ariens, il obtinrent d'Eutychien " Concierge de ce palais, en lui donnant de l'argent, qu'il ôtât le tableau ſous prétexte de le nettoyer. Mais Anaſtaſe viſitant ce palais comme les autres, l'y fit remettre. On ajoute qu'Eutychien perdit auſſi-tôt l'œil dtoit, & peu après la vie même au pied du tableau, tout ſon corps s'étant deſſéché peu-à-peu. Il eut en vain recours à S. Pantaleon, & Dieu déclara qu'il le puniſſoit parce qu'il s'étoit uni à ſes ennemis. 'Théophane marque cette hiſtoire ſur la huitiéme année d'Anaſtaſe, qui eſt l'an 499. 'Mais S. Jean de Damas la rapporte bien plus au long, l'ayant tirée du quatriéme tome de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique du jeune Théodoret, " ou de Théodore le Lecteur. v. Theod. §. 15. 'Ainſi elle peut paſſer pour une choſe originale & d'autant plus authentique, qu'outre le tableau fait par ordre d'Anaſtaſe, l'Auteur dit qu'on en voyoit encore alors un autre fait par Jean Diacre & défenſeur de l'Egliſe de S. Etienne proche du palais d'Hélene, homme extrémement zélé pour la foi de la Conſubſtantialité, qui y avoit mis le nom & même la demeure de tous ceux qui avoient été témoins des blaſphémes d'Olympe & de ſa mort. 'On y apprend qu'Euthyme étoit alors Chef [& Evêque] des Ariens. Les Catholiques qui ouirent les blaſphêmes d'Olympe, le vouloient tuer, mais ils furent arrêtés par Magnus Prêtre de l'Egliſe des Apôtres, qui étoit un homme admirable & un vrai ſerviteur de Dieu. 'La choſe arriva le 25 de Décembre, [c'eſt à-dire le propre jour de Noel.] L'Auteur marquoit auſſi l'année. Mais S. Jean de Damas l'a omis. 'Cet événement eſt rapporté dans l'Hiſtoire mélangée par Adon & par Sigebert, mais avec quelques altérations.

Jo. D. im. 3. p. 799. 800. Anaſt. p. 122. c. d.

Theph p. 122. c. d.

Jo. D. im. 3. p. 798. - 800. Evag. p. 582. - 585.

Jo. D. imag. 3. p 799.

p. 798.

p. 798.

p. 798.

Evag. n. pag. 585. 1.

ARTICLE

L'an de J. C. 499.

ARTICLE XI.

Ariſte défait par les Bulgares: Tremblement de terre dans le Pont: Sédition à Conſtantinople.

L'AN DE JESUS-CHRIST 499. D'ANASTASE 8 & 9.

Joannes Gibbus & Aſclepion Conſuls.

v. Zénon §. LES Bulgares dont les Romains avoient commencé à connoître & à redouter le nom " ſur la fin du regne de Zénon au plus tard, 'ravagerent cette année la Thrace. Ariſte Général de l'Illyrie fut envoyé contre eux avec une armée de quinze mille homme & 520 chariots de toutes ſortes d'armes. Il donna bataille près de la riviere de Zurte 'ou Zorte, [dont je ne trouve rien,] '& la perdit avec tout ce qu'il avoit de meilleur dans les troupes d'Illyrie. Plus de quatre mille hommes y periront, [ou dans le combat,] ou dans la fuite, ou en penſant traverſer la riviere dont les bords étoient trop eſcarpés. Les Comtes Nicoſtrate, Innocent & Aquilin furent tués en cette rencontre. 'Je ne ſçai s'il faut rapporter à cette bataille ce que prétend Zonare, que les Bulgares dans la ſeconde courſe qu'ils firent ſur les terres des Romains, les défirent entiérement par des enchantemens magiques. Il ajoute qu'il parut alors une cométe & quelques prodiges. [On ne marque point ce que les Bulgares firent après cette victoire. Mais c'étoit l'ordinaire des Barbares de venir piller les richeſſes des Romains, & de s'en retourner enſuite porter chez eux leur butin.] 'Nous les verrons revenir encore en 502. '& on marque que c'étoit leur coutume.

Marcell.
Jor. reg. c. 48.
Marc. Chr.
Zon. p. 47. a. b.
Marc. Thphn. p. 123. d.

'Il y eut cette année un grand tremblement de terre dans la province du Pont. 'Le P. Pétau y rapporte celui dont parle Théodore le Lecteur, où la ville de Neocéſarée fut preſque toute renverſée à la reſerve de l'Egliſe où étoit le corps de S. Grégoire Thaumaturge que Dieu conſerva. 'Théophane met cet accident ſur l'an 530.

Marc. Chr.
Marc. Chr.
Pet. doct. t. 1. l. 3. p. 317.
Thdr. L. pag. 566. 567.
Thph. p. 124. b.

L'AN DE JESUS-CHRIST 500. B. D'ANASTASE 9 & 10.

'Patricius & Hypatius Conſuls.

Marc. Vict. T. Cass. Chr. Al.

[Hypace Conſul cette derniere année du V. ſiécle étoit ap-

paremment le neveu d'Anaſtaſe. Ce fut peut-être pour cela L'an de J. C. 502.
Marcell. que] 'cet Empereur envoya faire une largeſſe d'argent aux trou-
Proc. b. P. l. 1. c. 8. p. 23. a. pes d'Illyrie par Paul 'premier Secrétaire d'Etat. [Seroit-ce ſon Tribunum notariorum.
Cod. J. 2. t 4. l. 43. p. 186. t. frere?] 'Nous verrons en 503. un Patrice de Phrygie Général
8. l. 2. p. 191. d'armée. 'Thomas fut cette année Préfet d'Illyrie. 'Anaſtaſe
7. t. 39. l. 5. p. lui adreſſe une loi ſans datte, par laquelle il déclare que ceux
680. que leur naiſſance engage dans les charges de leur ville, n'en
ſeront point exemtés par la perſcription de 40. ans.

L'AN DE JESUS-CHRIST 501. D'ANASTASE 10 & 11.

Marc. Chr. Alex. *'Pompeius & Avienus Conſuls.*

Casd. Vict. T. Conc. L. t. 4. p. 1323. a. 1325. c. 'Caſſiodore & Victor de Tunes nomment Pompée le dernier. [C'étoit apparemment le neveu d'Anaſtaſe.] L'autre eſt appellé Rufus Magnus Fauſtus Avienus.

[Cette année n'eſt remarquable pour l'Hiſtoire de l'Empire d'Orient, que par le carnage de trois mille habitans tués à Conſtantinople en regardant les jeux publics,] où Conſtance Préfet de la ville étoit préſent. Ceux de la faction [2] verte en voulant à la faction bleue, mirent dans des paniers des [a] épées & des pierres cachées ſous diverſes ſortes de fruits. Ils firent porter ces paniers dans la galerie du théatre, comme pour vendre les fruits qui y étoient. Durant le ſpectacle *lors* que tous les aſſiſtans commencerent à crier ſelon leur coutume, ces gens eurent plûtôt tiré leurs armes qu'on ne s'en fût aperçu, Auſſi-tôt on voit pleuvoir une grêle de pierres ſur tous les ſpectateurs qui ne penſoient à rien de ſemblable: ces malheureux avec leurs épées frapent leurs amis & leurs voiſins avec une fureur impitoyable: tout le théatre retentit de cris & de gémiſſemens: on voit tout le monde courir de côté & d'autre pour ſe ſauver: les ruiſſeaux de ſang coulent & rempliſſent tout le partere: enfin il y eut, comme nous avons dit, plus de trois mille perſonnes de tuées dans cette occaſion.

Marc. Chr. r.

[a] In vaſis fictilibus.

Bar. 501. §. 4. 5. 6. 'Baronius veut que ce carnage ait été fait par Anaſtaſe contre les défenſeurs de Macédone & du Concile de Macédone; de ſorte que ſans le péché d'Acace il eut fait volontiers autant de martyrs de ces gens tués en aſſiſtant à des ſpectacles. [Je ne ſçai ni Hiſtorien ni Evangile ſur quoi cela ſe puiſſe fonder.

2. *Cerulous*: ce que le P. Labbe dans ſa Chronologie traduit par *les Verds*: [& c'étoient ordinairement les verds & les bleus qui partageoient les théatres, & en cauſoient les ſéditions.

L'an de J. C. 501. 'Théophane marque ſur cette année qu'Anaſtaſe ôta le Chryſargyre, les combats des hommes contre les bêtes, & la vénalité des Charges. 'Eutyque dit que vers la dixiéme ou onziéme année d'Anaſtaſe il y eut dans l'Orient une famine & une grande multitude de ſauterelles. Thph. p. 123. c. Euty. p. 131.

ARTICLE XII.

Courſes des Bulgares & des Sarraſins : Péroze Roi de Perſe périt en violant ſa foi : Obale ſon frere lui ſuccede.

L'AN DE JESUS-CHRIST 502. D'ANASTASE 11 & 12.

Probus & Avienus le jeune Conſuls.

LA Chronique d'Alexandrie a pris Avienus Conſul en cette année pour celui de l'année précédente, marquant qu'il étoit Conſul pour la ſeconde fois. D'autres l'en diſtinguent par le ſurnom de *Jeune*. Le P. Labbe veut qu'il eut tous les noms du précédent : ce qui n'eſt gueres probable. 'Il eſt ſimplement nommé Flavius Avienus Junior dans un Concile. Ce Concile & Victor de Tunes le marquent ſeul Conſul. Mais Marcellin, la Chronique d'Alexandrie & même Caſſiodore lui donnent pour Collégue Probus [qui apparemment étoit auſſi le neveu d'Anaſtaſe.] Victor de Tunes marque ſous ce Conſulat qu'il y eut un grand tremblement de terre accompagné de grêle, d'éclairs & d'une agitation générale du ciel & de la terre. Vict. T. Con. t. 4. p. 1333. Conc. t. 4. p 1333. c.

'Nous avons trois loix du 18, 20 & 22 Juillet adreſſées à Conſtantin Préfet du Prétoire, toutes trois ſur le ſujet des émancipations. 'Nous en avons une autre ſans datte adreſſée au même Preſet, qui ordonne que ceux qui ayant des charges à la Cour, auront encore quelque autre profeſſion, répondront & devant le Juge naturel de leur profeſſion, & devant celui auquel leurs charges les ſoumettent. Cod. J. 6. t. 21. l. 18. p. 537. l. t. 57. l. 11. p. p. 625. & t. 49. l. 5. p. 788. 3. t. 13. l. 7. p. 253.

'Les Bulgares continuerent cette année à ravager la Thrace & l'Illyrie, comme c'étoit leur coutume, n'y ayant point de troupes Romaines pour leur faire réſiſtance. 'Les Sarraſins revinrent auſſi courir la Paleſtine, conduits non par Agare qui étoit mort, mais par Badicarim ſon frere, qui venoit fondre tantôt ſur un endroit, tantôt ſur un autre auſſi vîte qu'une tem- Marc. Chr. Thph. p. 153. d. Thph. p. 123. d.

pête, & s'en retournoit encore plus vîte avec le butin qu'il avoit fait; de ſorte que Romain ne put jamais l'attraper, quelque diligence qu'il fît pour le pourſuivre. ' Anaſtaſe députa à Arethas pere de Badicarim ' l'ayeul de Nonnoſe dont parle Photius, ' & cet Envoyé conclud la paix l'année ſuivante; de ſorte que depuis ce tems-là la Paleſtine, l'Arabie & la Phénicie jouirent d'un entier repos. L'an de J. C. 502.

124. a. Phot. c.3.p.5. a. a. Thph. pag. 124. a.

' Mais Anaſtaſe ſe vit engagé cette année à une guerre [bien plus difficile & de plus grande conſequence] contre Cabade Roi de Perſe. Il y auroit beaucoup de choſes à dire ſur ce Prince. Mais comme nous ne voyons point qu'elles puiſſent avoir aucun rapport à l'Hiſtoire de l'Egliſe, nous nous contenterons d'en faire un abrégé.

Marc. Chr. | Evag l.1.c.19. p.276. c.| 3.c. 37. p.367.b.5. c.24.p.442.d.

Cabade étoit fils du Roi Péroze ' dont le P. Pétau " marque la mort en 483. ſuivant Agathias. ' Il vaut encore mieux la mettre en 482. ' Les Hiſtoriens rapportent que Péroze avoit été contraint de faire un traité déſavantageux avec les Huns Nephthalites, entre les mains deſquels il étoit tombé. ' C'étoit du tems de Zénon dont l'Ambaſſadeur nommé Euſébe étoit alors avec lui. ' Peu de tems après il voulut ſe venger de cet affront, malgré les ſages remontrances de ſon Conſeil. Et comme il avoit juré de ne point paſſer une certaine pierre, il la fit mettre ſur une charette qui marchoit toujours au devant de ſon armée, [comme s'il eût pû ſauver ſon ſerment par cette illuſion.] v. Leon. I. §. 10.

Pet. rat. t.2.l. 4.c.7. p. 198. Thph. p. 105. c. Proc. b. P.l.1. c.3. p. 9. 11. | Eutych.t.2.p. 111.116.Thp. p.104. 105. Proc b. P.c.3. p.9. d. c.10. pag.11. | Euty. p. 109. Euty. p.111.

' Le Roi des Nephthalites qu'Eutyque appelle Achanouar, luivint parler, & lui repréſenta inutilement que s'il y avoit quelque honte à être vaincu par des ennemis, il y en avoit bien davantage à violer ſa parole. ' Il en fallu venir à la guerre & au combat, où Achanouar fit porter au haut d'une pique le traité de paix que Péroze avoit juré, ou le ſel qu'on y avoit employé. Les uns diſent que Péroze fut défait dans la bataille ' les autres qu'Achanouar fit retirer ſes gens comme en fuyant. ' Mais on convient que ſoit en pourſuivant, ſoit en fuyant Péroze périt avec tout ſon armée en tombant dans un grand foſſé que les Nephthalites avoient fait dans une campagne, & couvert de quantité de roſeaux. [Cela arriva, comme nous avons dit, l'an 482. ' On parle fort d'une perle admirable que Péroze portoit à l'oreille. L'Empereur [Zénon] voulut l'acheter des Nephthalites; mais on ne la pût trouver. ' Procope décrit aſſez en particulier ce que c'étoit que ces Huns Nephthalites ou Ephthalites. On les appelloit auſſi les Huns blancs. Il les place au

p.111. 114. p.114. | Proc. c.4. p.12. b. Proc. p.12. b. p.11.| 12. b c.| Euty. p. 119. 124.| Thph. p. 105. c. d.| Agath. l.4. pag. 137. d. Proc. b. P.l.1. c.4. p.12. 14. c.3. p.9.

L'an de J. C. 502.

ſeptentrion de la Perſe. 'Eutyque ſemble les appeller Hiateles, & leurs païs le Coraſan. Euty. t.2.pag. 111.112.119. 124.

Un Seigneur de Perſe nommé Sucran ramaſſa les débris de l'armée de Péroze, & traita avec Achanouar, qui lui rendit ce qu'il avoit de priſonniers & de dépouilles. ' Les Perſes lui demeurerent néanmoins ſoumis, & lui payerent tribut durant deux ans : ce qui n'empêchoit pas qu'ils n'euſſent leur Roi. 'Procope dit que tous les enfans de Péroze qui étoient trente, périrent avec lui, hors Cabade qu'il n'avoit pas mené parce qu'il étoit encore trop jeune; '& que Cabade reſtant ainſi ſeul, fut reconnu pour Roi ; ' qu'il uſa de ſon autorité avec beaucoup de violence, & choqua encore extrémement les Perſes en ordonnant la communauté des femmes: ce qui fit qu'on ſe ſouleva contre lui, on le mit en priſon, & on donna la couronne à Blaſe frere de Péroze 'nommé autrement Oualla, qui eſt ſans doute ce Balabe ' qu'Eutyque fait frere de Cabade, & dit avoir emporté ſur lui le ſceptre qu'ils s'étoient tous deux diſputé. 'Il lui attribue la fondation de la ville de Balaſur. [Eſt-ce celle de Balſera ſur l'embouchure du Tigre?] Proc.b.P. l.1. c.4. p.14. b. | Cedr. p. 355. d. Proc. p.11.a. 12. c. p.14. b. c.5. p.14. c. | Thdr. L.pag. 566.567. b. Thph. p.106. a. Euty.t.2.pag. 127. p.127.

'Agathias l'appelle Obale, & dit comme Eutyque qu'il regna quatre ans après Péroze ſon frere ſans rien faire de conſidérable. [Mais il ne parle point de guerre ni même de diſpute entre Cabade & lui, en quoi il paroît avoir voulu accuſer de faux l'Hiſtoire de Procope, qu'il connoiſſoit aſſez pour la ſuivre quand il vouloit.] Et il dit en effet que les mémoires aſſurés qu'il avoit eus de la Perſe, l'avoient obligé d'abandonner Procope dans divers points de l'hiſtoire de Cabade. Agath. l.4. p. 137. 138. | Thph. p 106. c.d.

ARTICLE XIII.

Cabade regne en Perſe après Obale : eſt chaſſé & rétabli : fait la guerre à Anaſtaſe.

'OBALE étant donc mort au bout de quatre ans, ſelon Agathias, Cabade ſon neveu fut remis ſur le trône [l'an 486.] ' C'étoit un Prince qui avoit un eſprit adroit & ardent. Quelques-uns l'appellent Coade. Agath.p.138. a. Proc. b.P. l.1. c.6. p.19. c. Marc. Chr. | Thrd. L.pag. 566. d.

'Il eut diverſes guerres avec les Romains ; remporta beaucoup de victoires & de dépouilles ſur les peuples ſes voiſins, & paſſa toute ſa vie au milieu des troubles & des dangers. Il é- Agath. l.4. p. 138. a.b.

toit cruel & intraitable envers ſes Sujets, propre à troubler les réglemens les plus ſages, à changer ce qu'il y avoit de mieux policé dans les mœurs, & à renverſer toutes les anciennes coutumes. L'an de J. C. 502.

b.c. 'Ces mauvaiſes qualitez & l'uſage qu'il faiſoit de la loi qu'on tient, dit Agathias, qu'il avoit faite pour la communauté des femmes, ſouleverent tout le monde contre lui, de ſorte qu'il fut dépoſé en la onziéme année de ſon regne, & ainſi en l'an Euty.t.2. pag. 176. 497. 'Ceux qui étoient les chefs de la révolte, lui avoient auparavant perſuadé de ſe défaire des deux perſonnes qui lui étoient les plus fidéles, en les lui rendans ſuſpectes; & d'irriter le peuple par des violences dont ils voulurent bien eux-mêmes être les miniſtres.

Agath. l.4. p. 138. c. Euty. p. 176. Thphn.p.117. c. 'On mit en ſa place Zamaſphe ſon frere, dit Agathias, 'ou ſon oncle, ſelon Eutyque, qui l'appelle Ramaſph. 'Il eſt nommé Pexamaſphe dans Théophane. ' C'étoit un eſprit plein de douceur & d'amour pour la juſtice: de ſorte que tout le monde eſperoit d'être heureux ſous lui. Mais il ne regna que quatre ans. [Procope n'en parle point du tout: ce qui marque qu'il n'étoit pas aſſez inſtruit des affaires de Perſe, non plus que des autres qu'il n'avoit pas ſçues par lui-même.

Agath. p.138. c. 139. a.b. Thp. 117. c.

Proc. b.P. l.1. c.5. p.14-15. 'Cabade ayant été dépoſé, on délibéra ce qu'on feroit. Mais perſonne ne voulut qu'on répandit le ſang d'un Prince de la Maiſon royale, ni ſuivre le ſentiment d'un Général nommé Gouſanaſtade, qui s'offroit de l'aller poignarder lui-même, de peur qu'il ne leur fît bien des affaires. ' Ainſi on l'enferma dans le château de Lethé, 'ou de l'oubli, ainſi nommé parce qu'il étoit défendu ſur peine de la vie de faire jamais aucune mention de ceux qui y étoient enfermés. 'Il s'en ſauva néanmoins, ſoit aux dépens de l'honneur ou de la vie même de ſa femme, comme le dit Procope, 'ſoit de quelqu'autre maniere.

Agath. l.4. p. 138. c. Proc. p.15. b. b.p.18. Agat. 138. c. Cedr. 3 6. c. Agath. p.138. c.

Euty.t.2.pag. 127. Agath.138.d. Euty.p.127-131. Agath. l.4. p. 138. d. Thdr. L. p.567. b. Agath.p.138. d. p.139. a b. Proc. b P. l.1. c.6. p.19. b.c. ' Il s'enfuit dans le Coraſan chez les Nephtalites pour avoir ſecours de Chakan Prince 'des Turcs. Chakan lui donna au bout de quatre ans une puiſſante armée avec laquelle il ſe rétablit. 'On dit la même choſe du Roi des Nephthalites, 'qui lui fit même épouſer ſa fille. 'On ajoute que Zamaſphe voyant venir ſon frere, lui céda auſſi-tôt le trone, préférant une vie tranquille & ſûre aux travaux & aux dangers éclatans de la Royauté. ' Procope ſuppoſant que c'étoit Blaſe qui avoit été fait Roi au lieu de Cabade, dit que Cabade lui fit perdre la vûe & le retint en priſon. [C'étoit ſans doute un bruit qui cou-

L'an de J. C. 502. roit parmi les Romains.] 'Car Théodore le Lecteur écrit la même choſe. 'Eutyque dit que Cabade fonda diverſes villes. Thdr. L. pag. 566. d. Euty. p. 131.

Note 7. 'Il regna trente ans [au moins] depuis ſon rétabliſſement, " & mourut en la cinquiéme année de Juſtinien [commencée le premier Avril 531.] Agath. p 139. b. d. Proc. b P. l. 1. c. 21. p. 63. c.

'Pour venir à la guerre de Cabade contre Anaſtaſe, Procope dit qu'elle n'eut point d'autre cauſe que de ce que Cabade devant de grandes ſommes d'argent au Roi des Nephtalites [pour les troupes qu'il lui avoit fournies,] & n'ayant pas d'argent pour les payer, eut recours à Anaſtaſe, & le pria de lui en prêter. Anaſtaſe délibéra s'il lui en devoit envoyer, & on lui conſeilla de ne le pas faire, & de ne pas employer ſon argent à entretenir l'amitié des Perſes & des Nephtalites: qu'il valoit mieux au contraire tâcher à les faire entrebattre. [C'eſt ce que les politiques conſeilloient à S. Louis, lorſqu'ils le voyoient en peine pour entretenir l'union entre les Princes voiſins.] Mais ce ſaint Roi répondit avec beaucoup de ſageſſe que ſans parler de ce que l'Evangile nous ordonne, ſi ces Princes voyoient qu'il voulût les déſunir pour profiter de leurs querelles, ils s'uniroient tous contre lui, & l'accableroient avec juſtice: & nous allons voir qu'Anaſtaſe en ſuivant le conſeil qu'on lui donnoit, attira ſur lui le feu de la guerre qu'il vouloit allumer entre les Perſes & les Nephthalites. Proc. b. P. l. 1. c. 7. p. 19. 20.

'Il répondit donc à Cabade qu'il prêteroit de l'argent, s'il vouloit lui envoyer une obligation par écrit [dans les formes ordinaires qui pour lors emportoient ordinairement l'uſure;] qu'autrement il ne pouvoit pas lui en donner. 'Cabade qui étoit un eſprit remuant & inquiet, 'ſe picqua de ce refus: & ſans autre raiſon ſe réſolut à faire la guerre aux Romains, '& à rompre la paix faite 'avec Théodoſe le jeune. ' Il amaſſa de grandes troupes tant de la Perſe, que de diverſes autres nations, 'entre leſquelles il y avoit des Nephthalites: '& avant qu'on eût nouvelle de ſa marche, 'il vint fondre dans l'Arménie, & en 'ravagea la principale partie. Thdr. L. pag. 566. d. | Thph. 124. c. Agath. l. 4. p. 138. a. Proc. p. 20. a. Thdr. L. pag. 566. d. Eva. l. 3. c. 37. p. 367. a. l. 1. c. 19. p. 276. c. Thph. pag. 124. b. Thph. 124. c. Proc. p. 20. c. a. a. Evag. l. 3. c. 37. p. 367. c. & alii. Proc. p. 20. a.

L'an de J. C. 502.

ARTICLE XIV.

Cabade prend Théodoſiople, Martyrople, & Amide : De S. Jacques Solitaire, & d'Euſtathe Hiſtorien.

Evag.l.3.c.47. p.367. a. Thph.p.124.c. 'EN entrant dans l'Armenie, Cabade prit la petite ville de Théodoſiople, ou plûtôt elle lui fut livrée par la trahiſon de Conſtantin Sénateur qui avoit commandé les troupes d'Illyrie: '& d'ailleurs elle n'étoit pas beaucoup de défenſe. 'Il prit avec la même facilité celle de Martyrople ſur la riviere de Nymphie qui ſéparoit la Sophanene Satrapie de l'Armenie Romaine, d'avec l'Arxane qui étoit des terres des Perſes. [la Rue met Martyrople non ſur le Nymphie ou Nymphée, mais un peu au deſſous ſur le Tigre.] Cette ville quoique frontiere n'étoit pas fortifiée : de ſorte que Cabade ayant fait dire aux habitans qu'il y venoit, & eux & Théodore alors Satrape de la Sophanene, ſe rendirent auſſi-tôt, & lui préſenterent l'argent de deux années de leur tribut ordinaire. Cabade les reçut & les traita comme ſes Sujets, rendit à Théodore ſa Toparchie pour la tenir de lui : [Et ce qui eſt plus ſurprenant,] Anaſtaſe au lieu de le punir dans la ſuite, témoigna ſçavoir bon gré & à Théodore & aux habitans de s'être ainſi conſervés.

Proc. æd. l. 3. c. 5. pag. 59. a. p. 54. d. d. 55. b. b. P. l. 1. c. 7. p. 20. a. Thphn p. 124. c. Proc. b. P. l. 1. c. 7. p. 20. a. Evag. l. 3. c. 37. p. 367. a. a. Thph. p. 127. b. b. Marc. Chr. Proc. p. 20. a. Thphn. p. 124. c d. n. p 523. 'Le deſſein de Cabade étoit d'aller droit à Amide dans la Méſopotamie [ſur le Tygre] 'dont Martyrople n'étoit gueres qu'à une journée. 'Ainſi étant parti de Martyrople avec ſon armée, il entra dans la Méſopotamie, & vint tout d'un coup camper devant Amide pour l'aſſiéger, lorſqu'on étoit [déja] dans l'hyver. 'Amide étoit une ville très forte '& par ſon aſſiéte, & par ſes murailles, '& extrémement riche. C'étoit la métropole de la Méſopotamie. 'Mais il n'y avoit alors ni garniſon, ni aucun préparatif pour ſoutenir un ſiége parce qu'on ſe croyoit être en pleine paix. 'Il n'y avoit point non plus de troupes conſidérables dans le pays. Alype qui commandoit le peu qu'il y en avoit, étoit un homme de grand mérite, & fort habile ſur-tôut à pourvoir & défendre les places. Mais tout ce qu'il pouvoit étoit de ſe tenir dans la ville de Conſtantine entre Amide & Niſibe, "environ à 15. lieues de l'une & de l'autre. 'C'étoit où les Ducs de la Méſopotamie avoient

à 560. ſta. des.

L'an de J. C. 504. avoient accoutumé de réſider. 'Du reſte elle n'étoit alors ni forte ni conſidérable. l.2.c.23.p.120 c.

'Nonobſtant cela, ceux d'Amide ne laiſſerent pas d'entreprendre de ſe défendre, '& ils le firent avec beaucoup de courage & de bonheur. 'Dans les divers combats qu'ils ſe firent, ils eurent ſouvent de l'avantage. 'Enfin Cabade deſeſpérant de forcer la ville, avoit déja donné l'ordre à ſes troupes pour ſe retirer, lorſque les habitans inſolens de leur proſperité, commencerent à le railler, & d'une maniere que la pudeur ne permet pas ſeulement d'écrire. Cabade [pouſſé plûtôt par ſa colere,] qu'animé par la vaine eſpérance que les Mages tiroient de l'effronterie des aſſiégés, continua l'attaque, '& força la ville peu de jours après. l.1.c.7.p.20.a. d.21. a.b. Thph. p.124. d. Proc. l.1, c.7. p.21. b.c. c.d.22.

'Théophane & Marcellin diſent qu'elle fut priſe par la trahiſon de quelques moines qui avoient la garde d'une tour; '& Marcellin ajoute que Cabade fit maſſacrer ces moines après avoir profité de leur trahiſon. 'Procope marque bien qu'elle fut priſe par une tour que des moines gardoient (ce qui eſt aſſez particulier:) & il les accuſe de s'être endormis, parce que la veille ils avoient eu une fête; mais il n'y remarque aucune trahiſon, quoiqu'il particulariſe beaucoup cet événement: 'Il dit que la ville fut priſe le 80. jour du ſiége. 'Théophane y met plus de trois mois, [& Marcellin cinq mois commencés. Le ſiége ayant commencé dans l'hyver, qui ſans doute vient tard dans la Méſopotamie, il n'a apparemment fini que l'année ſuivante.] Thph. p.124. 125. Marc.Chr. Proc. p.21.d. p.22. a. Thph. p.124. d.

'Les Perſes etant entrés par force dans la ville, firent un grand carnage des habitans, juſqu'à ce que Cabade y étant entré lui-même, un vieillard le pria de conſidérer combien ce carnage étoit indigne d'un Roi. Cabade qui étoit encore dans ſa fureur, lui répondit. „ Mais auſſi pourquoi m'avez-„ vous reſiſté comme vous avez fait? „ C'eſt, dit auſſi-tôt le vieillard, que Dieu a voulu que vous dûſſiez la conquête d'Amide, non à nôtre lâcheté, mais à votre propre valeur. Cette flaterie plut à Cabade, & il ordonna qu'on ceſſât le carnage, & qu'on ſe contentât de piller & de faire des priſonniers. Ainſi il ne laiſſa dans la ville que très peu des plus pauvres habitans, avec une garniſon commandée par Glone, '& bien pourvûe de toutes choſes, '& il emmena tout le reſte avec lui en Perſe, 'c'eſt-à-dire à Niſibe, où il ſe retira, laiſſant ſes troupes entre Amide & Conſtantine. 'Mais peu après il laiſſa retourner Proc.c.7.p.22 b.c. c.8. p 23. d. d c.7. p.22. d. æd.l.3. c.2. p. 55. a. Thph. p.125. a. Proc. b.P. l.1. c.7. p. 22. d.

tous ſes priſonniers en leur pays, faiſant dire qu'ils s'étoient échapés. L'an de J. C. 502.

Proc. b. P. l. 1. c. 7. p. 20. [Il ne faut pas oublier ce que Procope dit être arrivé durant le ſiége d'Amide.] Il y avoit alors en Syrie un ſolitaire nommé Jacque, homme d'une ſainteté extraordinaire, & très verſé dans les choſes de Dieu. Pour s'y appliquer avec plus de repos & de tranquillité, il s'étoit enfermé depuis pluſieurs années comme en une priſon dans la campagne d'Endieles à une journée d'Amide. Les habitans du lieu pour ſeconder le deſſein de ce ſaint homme, lui avoient fait une enceinte de paliſſades, qui n'étant pas ſerrées les unes contre les autres, laiſſoient des eſpaces par où ceux qui venoient le trouver, pouvoient le voir & s'entretenir avec lui. Ils lui avoient auſſi fait un petit toit pour le mettre à couvert de la pluye & des neiges, mais qui ne pouvoit pas le garantir ni du chaud ni du froid. Il ne vivoit que de légumes qu'il mangeoit non pas tous les jours, mais après pluſieurs jours de jeûne. Quelques Ephtalites courant ces cantons, l'apperçurent, & tendirent tous leur arc pour le percer de leur fléches. Mais quand ils voulurent tirer, leurs mains ſe trouverent toutes immobiles & ſans action. La nouvelle de ce miracle ſe repandit dans l'armée de Cabade. Il en fut lui-même informé, & voulut être témoin occulaire de ce prodige. Il l'alla voir, & en fut dans un étonnement extréme & commun à tous les Perſes qui l'accompagnoient. A ſa priere le Saint accorda volontiers le pardon à ces barbares, & leur rendit en même temps l'uſage libre de leurs mains. En reconnoiſſance Cabale lui dit qu'il pouvoit lui demander tout ce qu'il voudroit, & qu'il étoit prêt à le lui accorder. Ce Prince crut qu'il alloit lui demander de grandes ſommes d'argent. Mais Jacque lui demanda ſeulement la vie & la liberté de tous ceux qui ſe réfugieroient auprès de lui durant cette guerre. Cabade lui accorda volontiers cette demande, & lui fit expedier des Lettres de ſauve-garde. Une infinité de perſonnes ayant entendu parler de cet azile, y eurent recours, & y trouverent la ſûreté qu'ils cherchoient.

[Ce ſaint Solitaire dont Dieu nous a conſervé la connoiſſance par cet endroit de Procope a été mis dans le Martyrologe Romain au 6 d'Août. Mais il le falloit mettre à Endieles qui étoit le lieu de ſa demeure, & non pas à Amide qui en étoit éloignée d'une journée de chemin.

L'an de J. C. 502. 'Le ſiége d'Amide avoit été écrit avec beaucoup d'exactitude & d'éloquence par un Euſtathe 'd'Epiphanie en Syrie, lequel avoit fait 'un fort bel abrégé de divers Hiſtoriens. Son premier volume finiſſoit à la priſe de Troye, & le ſecond à la priſe d'Amide, & à cette douziéme année d'Anaſtaſe 'en laquelle il finit ſon hiſtoire avec ſa vie [dans les premiers mois de l'année ſuivante.] 'Evagre le cite en divers endroits, particuliérement ſur l'hiſtoire de Zénon. 'Suidas en parle; mais il ne s'accorde pas bien avec Evagre. Il dit qu'outre ſa Chronique, il avoit encore écrit quelques autres ouvrages.

Evag. l. 3. c. 37. p. 367. b. l. 1. c. 19. pag. 276. d. d. l. 3. c. 24. p. 442. d. l. 3. c. 37. p. 367. b. p. 308. & 355. 357. Suid. p. 1096. f.

ARTICLE XV.

'Anaſtaſe envoye trois Généraux contre Cabade: Ils ne font rien, & ſe laiſſent battre.

L'AN DE JESUS-CHRIST 503 D'ANASTASE 12. & 13.

'Dexicrates & Voluſianus Conſuls.

Marc. | Chr. Alex.

'ANASTASE ayant appris le ſiége d'Amide, ſe hâta d'y envoyer une armée la plus puiſſante, dit Procope, que les Romains ayent jamais eue contre les Perſes. 'Et néanmoins Marcellin ne la fait monter qu'à quinze mille hommes. Elle avoit trois principaux Chefs, Patrice, Hipace ['qui avoient été Conſuls enſemble l'an 500.] & Areobinde alors Général de l'Orient fils de Dagalaïſe Conſul [en 461.] & petit fils d'Areobinde, qui s'étoit rendu célébre dans la guerre de Perſe ſous Théodoſe le jeune. Du côté de ſa mere il étoit petit fils du Patrice Ardabure tué ſous Leon. Il avoit épouſé Julienne fille de l'Empereur Olybre, '& en avoit eu le jeune Olybre Conſul en 491. [Cependant je ne trouve point qu'il eût encore été Conſul. Nous verrons un Areobinde Conſul en 506.] 'Procope ajoute un quatriéme Général, ſçavoir Celer Maître des Offices qui ne vint pas ſi-tôt que les autres, mais ſeulement l'année ſuivante, '& un Intendant qui avoit ſoin de la dépenſe, nommé Appion originaire d'Egypte, homme d'exécution, qui avoit la dignité de Patrice, & qu'Anaſtaſe pour lui donner plus d'autorité dans ſon Intendance, déclaroit, dit Procope, avoir aſſocié à l'Empire: [ce que je ne comprens point; car j'aurois peine à croire ſur ces paroles qui l'eût fait Céſar.] Il y avoit

Proc. b. P. l. 1. c. 8. p. 23. a. c. a. | Marc. Chr.

Proc. p. 23. a. Thph. p. 125. b.

Chr. Alex.

Proc. b. P. l. 1. c. 8. p. 23. a. p. 24. a. Thph. p. 126. d.

Proc. p. 23. c. | Thph. p. 126. a.

encore dans cette armée pluſieurs autres perſonnes conſidéra- L'an de J. C. 503.
bles pour leur dignité, ou pour leur valeur, comme Juſtin qui
ſut depuis Empereur, Patriciole & Vitalien ſon fils dont nous
Thph. p.125. c. parlerons autre part, 'Romain qui avoit chaſſé les Sarraſins de
la Paleſtine. [Mais on ne dit point qu'il y eût perſonne qui eût
l'autorité & la capacité pour commander tous les autres.]
b. Théophane ſemble en donner l'autorité à Areobinde. [Mais
Procope ne le dit point.]

b. 'Les troupes étoient compoſées de Beſſes & d'autres nations
Proc. b.P. l.1. c.8. p.23. d. de la Thrace avec les Goths 'qui n'avoient point ſuivi Théodo-
Thph. p.125. c. ric en Italie. 'Le rendez-vous des troupes étoit à Samoſates &
Proc. p.23.c.d. à Edeſſe. 'Mais comme il fallut du tems pour les ramaſſer &
p.24.a. Thph. p.125. c. les conduire, elles n'arriverent qu'après que les Perſes [eurent
pris Amide, &] ſe furent retirés ſur leurs terres. 'Elles ne s'uni-
rent pas toutes enſemble pour marcher contre les ennemis. Pa-
trice & Hypace tirerent du côté d'Amide, ſoit pour la reprendre, ſoit pour entrer de ce côté-là dans le pays ennemi. Car
Procope prétend que perſonne ne voulut ſonger à reprendre
Amide, à cauſe qu'elle étoit trop bien pourvûe. Areobinde
marcha, dit Théophane, contre Niſibe, d'où Cabade ſe retira
& s'enfuit loin. Théophane ajoute à cela diverſes victoires
d'Areobinde [1] ſur les Perſes, & la mort d'un de leurs princi- 1.
paux Chefs dont l'épée fut portée à Anaſtaſe.

Proc. p.24.a.b. Thphn.p.125. d. 'Cabade ayant raſſemblé ſes forces, marcha bien tôt contre les Romains; & Areobinde 'qui étoit alors à deux jour-
Proc. p.24.a. Thphn.p.125. 126. nées de Conſtantine, [& plus près des ennemis,] 'envoya
prier Hypace & Patrice de le venir joindre. Mais la jalouſie
[ordinaire entre des Chefs d'une égale autorité,] "fit qu'ils Note a.
refuſerent de venir: de ſorte qu'Areobinde étoit prêt de ſe retirer, & abandonner le pays, s'il n'eût été arrêté par Appion.

p.126. a. 'Cabade averti de cette diviſion partit de Niſibe avec de fort
Proc. p.24.b. grandes troupes, '& marcha contre Areobinde, qui n'oſant
l'attendre, s'enfuit promptement à Conſtantine, lui abandon-
b. nant ſon camp avec ſes richeſſes. 'Cabade alla auſſi-tôt du cô-
a. té de l'autre armée campée au lieu 'nommé Siphres, environ
à "quinze lieues d'Amide. Huit cent Nephthalites marchoient
les premiers, & ayant été rencontrés par les Romains, furent
preſque tous taillés en pieces. Patrice & Hypace ravis de ce

Chr.Al.p.744. 1. 'Nous liſons dans la Chronique d'Alexandrie que le grand Areobinde gendre d'Olybre combattoit ſeul à ſeul dans la Perſe: mais je crois qu'il y faut lire γαμβρὸς Ἀρεοβίνδου μέλου, Ἀρεοβίνδου τοῦ μεγάλου, [ou quelque choſe d'équivalent qui rapporte cette action à Areobinde l'ayeul,] qui en fit aſſurément une ſemblable.

L'an de J. C. 503. ſuccès, & ne s'imaginant point que Cabade fût ſi près d'eux, ne ſongeoient qu'à ſe réjouir & à dîner, lorſque Cabade parut ; & les trouvant à table ſans armes, en fit un horrible carnage. On prétend que toute l'armée y périt hors Patrice & Hypace qui ſongerent de bonne heure à s'enfuir. Je penſe que c'eſt la défaite que Marcellin dit être arrivée auprès du château de Syſic [ou Siphres.]

ARTICLE XVI.

Les Perſes ravagent toute la Méſopotamie : Sédition à Conſtantinople :

AREOBINDE même abandonna Conſtantine ſans y laiſſer aucune garniſon, ' & ſe retira à Edeſſe. ' Et Cabade répandant ſes troupes nombreuſes de toutes parts, ravagea preſque tout ce que les Romains poſſedoient juſqu'aux confins de la Syrie. ' Il tâcha de prendre Edeſſe. Mais ſes Mages lui dirent qu'il n'y réuſſiroit pas, parce qu'il la leur avoit montrée de la main droite. [Mais un Prince ambitieux eſt-il aſſez ſimple pour s'arrêter à de telles imaginations ?] Il voulut peut-être couvrir de ce prétexte ce que dit ' Théophane : qu'il fut battu devant Edeſſe par Areobinde. ' Il mena de là ſon armée à Conſtantine où il la fit camper pour aſſiéger cette ville. Elle avoit alors pour Evêque Baradot homme d'une ſinguliere piété, & très aimé de Dieu. Auſſi ſes prieres étoient-elles très efficaces pour obtenir tout ce qu'il vouloit. Sa vue ſeule faiſoit connoître combien un tel homme étoit puiſſant auprès de Dieu. Il alla trouver Cabade, lui porta du vin, des figues, du miel & des pains, & le conjura d'épargner une ville qui n'étoit d'aucune conſéquence, dont les Romains ſe mettoient peu en peine, où il n'y avoit aucune garniſon, ni aucune fortification, & qui n'avoit pour habitans que des pauvres & des gens mépriſables. Cabade l'ayant entendu ainſi parler, lui accorda ſa demande. Il ſe retira de devant cette ville, lui donna les vivres dont il avoit une grande proviſion pour le ſiége, & ſortit de deſſus les terres des Romains.

Proc. b. P. l. 1. c. 13. p. 120. c. Thph. p. 126. b. a. b. Proc. b. P. p. 120. b. Thphn. p. 126. b. Proc. p. 130. b. c. d.

[Nous ne voyons point que ce Baradot ou Baradat ſoit honoré par les Grecs ni par les Latins.]

' Eutyque dit qu'il ſe fit divers combats entre les Généraux de Cabade & ceux d'Anaſtaſe ; & que Cabade envoya une

Euty. t. 2. pag. 132.

grande armée ravager juſqu'aux environs d'Alexandrie, dont Euſtathe étoit alors Gouverneur. [Mais c'eſt ce qu'il ne nous perſuadera pas, à moins qu'il n'y eût dans la Méſopotamie quelque Alexandrie qui n'eſt pas connue.] L'an de J. C. 503.

Boll. 19. feb. p. 333. a. b. 13. maii g 19. a. ' Alamondare Sicice Roi des Sarraſins qui étoient ſous les Perſes, courut auſſi la Paleſtine & l'Arabie après la priſe d'Amide, fort animé contre les Romains, pillant tout [ce qu'il trouvoit,] & emmenant pluſieurs milliers de captifs pour en faire des eſclaves.

Les ſaints habitans des déſerts de la Paleſtine avertis de cette incurſion par les Officiers qui avoient charge de les garder, ſe retirent en des lieux plus ſurs, hors Saint Jean le Silentieux, qui voulut s'abandonner à l'ordre de la providence; & Dieu lui envoya un lion pour le défendre. c. ' Il paroît que ces courſes des Sarraſins continuoient encore en 509. [quoique la paix fût faite alors avec les Perſes.]

Thph. p. 126. b. ' Au milieu de tous ces ravages il ne laiſſa pas d'y avoir divers pourparlers de paix entre Cabade & Areobinde, Cabade offrant de faire la paix ſi on vouloit lui donner de l'argent. Il y eut même des ôtages donnés de part & d'autre. Néanmoins Cabade ſe retira en Perſe ſans rien conclure, & emmena avec lui Alype dont nous avons parlé, & Baſile bourgeois d'Edeſſe qu'on lui avoit donné pour ôtages. ' Alype y mourut peu après. ' Cabade s'en retourna ainſi à cauſe que les Huns lui faiſoient la guerre du côté du Nord. ' Après qu'il ſe fut retiré, comme on étoit déja dans l'hyver, le Généraux Romains mirent leurs troupes dans diverſes villes de la Méſopotamie, de la Syrie, d'Euphratéſienne, de l'Oſroene, & de l'Armenie.

p. 127. c. Proc. b. P. l. 1. c. 8. p. 24. d. Thphn. p. 126. c.

Durant que les Perſes battoient les Romains dans la Méſopotamie, les Romains s'entretuoient eux-mêmes à Conſtantinople dans le Cirque par les deux factions [ordinaires des Verds & des Bleus.] Il y périt beaucoup de monde de part & d'autre, & même un bâtard d'Anaſtaſe y fut tué. Ce Prince en témoigna beaucoup de reſſentiment, & fit punir [de mort,] ou bannir pluſieurs perſonnes.

L'an de J. C. 503.

ARTICLE XVII.

De Celer Maître des Offices : Il ravage la Perſe, reprend Amide par compoſition.

L'AN DE JESUS-CHRIST 504. D'ANASTASE 13, 14.

Cethegus ſeul Conſul.

'CETHEGUS ſeul Conſul en l'an 504. étoit Patrice en Italie, fils de Probin auſſi Patrice, & ainſi il étoit Conſul en Occident. Casd. Marc. Ennod. ep. 6. p. 435.

Anaſtaſe ayant ſçu le mauvais ſuccès de ſes Généraux dans la Méſopotamie,]' y envoya Celer Maître des Offices ' avec un grand renfort ' & une nouvelle armée, que Marcellin ne fait monter ' qu'à deux mille hommes. Il paroît qu'il fut envoyé dès l'an 503. ' mais il n'arriva qu'en l'an 504. Ni ces nouvelles ' troupes, ni les anciennes ne firent pas de grands efforts, parce qu'il n'y avoit point de Chef pour commander à tous les autres, mais pluſieurs Généraux qui avoient le même pouvoir, & qui ne vouloient unir enſemble ni leurs deſſeins ni leurs troupes. 'Celer avoit quelque pouvoir général, mais il ne l'avoit pas entier. 'C'étoit un homme éloquent & bien inſtruit de toutes choſes, d'un grand cœur, & qui avoit reçu de Dieu beaucoup de grandes qualitez, dit Théophane. Il étoit d'Illyrie comme Anaſtaſe. ' Il entra dans la Méſopotamie par Callinique [qui eſt ſur l'Euphrate.]' Anaſtaſe envoya avec lui le Général Théodote, 'ou ſelon une autre leçon, il confia principalement la conduite de la guerre à Celer & à Areobinde. 'Il rappella au contraire à Conſtantinople Appion & Hyppace, parce qu'ils ne pouvoient s'accorder avec Areobinde, ' & il envoya le Général Calliope pour être Intendant de l'armée au lieu d'Appion. 'Celer, dit Théophane, conduiſit fort bien cette guerre avec Areobinde Patrice Romain & les autres.

Marc. Chr. Thph. 126. d. Thpha. p. 126. d. Proc. l. 1. p. 24. Marc. Chr. Thph. p. 126. d. Proc. p. 24. 25. Thph. p. 126. d. p. 127. a. Marc. Thph. p. 126. d. Nep. p. 126. d. p. 127. a. a.

'Celer paſſa la riviere de Nymphie qui coule auprès de Martyrople, & à "12 ou 15 lieues d'Amide, '& qui ſéparoit les terres des Romains de celles des Perſes. ' Il entra de ce côté là dans l'Arzanene & dans le pays de Perſes, & ' y fit de grands dégats, ſelon Marcellin & Théophane. ' Car Procope en parle avec aſſez de mépris, & dit que Celer revint bientôt de-là.

300. ſtade.

Proc. b. P. l. 1. c. 8. p. 25. a. ædif. l. 3 c. 2. p. 54. a. b P. l. 1. d. 8. p. 25. a. Marc. Chr.] Thph. p. 127. a.

Proc. p.25. a. Thph. p.127. a. Proc. b p.1.c. 8. p.25. b.b. ' Théophane ajoute qu'il penſa même prendre Niſibe [par ſurpriſe. Mais ſelon la carte de la Rue, l'Arzanene étoit au delà du Tigre & Niſibe en deçà.]' Areobinde fut enſuite rappellé à la Cour, & les autres Généraux allerent mettre le ſiége devant Amide [ſur la fin de l'année,] lorſque l'on étoit déja dans l'hyver. L'an de J. C. 504.

L'AN DE JESUS-CHRIST 505. D'ANASTASE 14 & 15.

Sabinianus & Theodorus Conſuls.

b. Thphn. p. 127. b. Proc. c.9. pag. 25. 26. p.25. b. 'Ils s'efforcerent d'abord de prendre la ville de force; mais ils ne le purent, 'quoique dès le commencement ils euſſent tué Glone qui en étoit Gouverneur, avec deux cent de ſes ſoldats par la trahiſon d'un payſan. 'Ainſi il furent obligés de continuer le ſiége aſſez long-tems nonobſtant les incommoditez de l'hyver.

b. Thph. p. 127. b. Proc. c.9. pag. 27. b. c. 'Les aſſiégés étoient encore plus incommodés qu'eux, parce qu'ils manquoient de vivres. Tous les environs avoient été ravagés par la guerre, '& les provinces de la Perſe les plus voiſines par la famine. 'Ainſi l'on ne donnoit pas même aux ſoldats de la garniſon autant de vivres qu'il étoit néceſſaire; & pour ce qui étoit reſté d'habitans, on ne leur en donnoit point du tout: de ſorte qu'ils furent enfin réduits à ſe manger les uns les autres. 'Mais les Perſes ſouffroient cette famine avec patience, '& firent enſorte que les Romains n'en ſçurent rien tant que le ſiége dura.

a. 25. b. c. b. 27. c. 25. b. b. c. 'Les ſoldats Romains ne ſouffroient pas avec la même patience les incommoditez du ſiége & de l'hyver: '& d'ailleurs on craignoit que l'armée des Perſes ne vînt bientôt ſecourir la ville. 'Ainſi les uns & les autres ne ſouhaitant que de finir ce ſiége avec quelque honneur, enfin on convint que les Perſes rendroient la ville, après que les Romains leur auroient donné mille livres d'or. 'Théophane dit 30 talens, [par où l'on voit qu'un talent étoit environ 33 livres d'or.]' Ainſi Amide fut rendue aux Romains deux ans après qu'ils l'eurent perdue. 'Mais ils furent bien ſurpris en y entrant de n'y trouver des vivres que ce qu'il en falloit pour nourrir une ſemaine la garniſon, & ils eurent honte de voir que l'impatience de leurs ſoldats leur eût fait acheter une ville, qu'ils euſſent eu huit jours après entre leurs mains avec toute la garniſon.

Thph. p. 127. c. Proc. p 27. a. a. b. 2. d. Marc.

ARTICLE

L'an de J. C. 505.

ARTICLE XVIII.

Les Perſes combattus par les Huns font la paix avec les Romains: De Symeon d'Amide: Anaſtaſe rétablit cette ville.

'LE traité de la reddition d'Amide fut joint avec le traité général fait entre les Romains & les Perſes, ou le précéda [de peu.] Ce ne furent pas aſſurément les avantages remportés ſur eux par les Romains qui les y obligerent, 'comme Théophane le ſemble dire, 'mais plûtôt la famine qu'ils avoient chez eux, & la guerre que leur faiſoient les Caduciens & d'autres peuples. 'Car la guerre qu'ils avoient commencée en l'an 503. contre les Huns duroit encore, & les tourmenta longtems. 'Ainſi Cabade envoya le Général Aſpece ou Aſpebe de Perſe traiter ſérieuſement de la paix avec Celer qui négotioit pour les Romains 'ſuivant les inſtructions que le Secrétaire Armone lui avoit apportées [de la part de l'Empereur.] 'On conclut une tréve de ſept ans [qui en dura néanmoins environ vingt.] 'On dreſſa les écrits néceſſaires pour cela. 'Les ôtages donnés en 503. furent rendus de part & d'autre; '& la guerre finit ainſi peut-être ſur la fin d'Avril "après avoir duré trois ans.

Thph. p. 127. b. c.
Proc. b. P. l. 1. c. 9. p. 27. c. d.
Thph. p. 127. c. d.
Proc. b. P. l. 1. c. 8. 9. p. 24. d. 27. c.
p. 27. c. Thph. p. 127. b. c.
Marc.
Marc. Proc. b. P. c. 9. p. 27. c.
Thph. p. 127. c.
Note 9. c. 126. b. p. 127. d.

'Procope remarque que ni Cabade ni aucun de ſes Officiers ne fit ruiner aucun bâtiment ni dans Amide ni dehors, ni dans aucun autre lieu, ſinon que le fils de Glone Gouverneur d'Amide voyant ſon pere tué en trahiſon, & ne pouvant s'en venger, fit brûler de dépit la maiſon où il logeoit, qui étoit le temple de S. Symeon, [c'eſt-à-dire, les logemens & le cloître de cette Egliſe.

p. 126. 127. Marc. c. 23. p. 67. a.

v. Theodoret. §. 38. 39.

'Il y eut un Symeon Evêque d'Amide "entre ceux qui jugerent en faveur d'Ibas dans le Concile d'Antioche en 448. 'Il ſe trouva en 449. au malheureux Concile d'Ephéſe, '& n'y témoigna pas plus de courage que les autres. 'Il aſſiſta en 451. à celui de Calcédoine, & y déclara qu'il avoit ſigné la Lettre de S. Leon à Flavien. 'Il y ſigna la confeſſion de foi par le Prêtre Pierre, tant pour lui que pour ſes ſuffragans. 'Leon lui adreſſa en 457 ſa Lettre circulaire touchant le Concile de Calcédoine & l'Epiſcopat d'Elure. 'Mais ce fut Maras qui y répondit en 458. [Ainſi il peut être mort ſur la fin de 457. Nous n'oſerions pas aſſurer que ce Symeon ſoit le ſaint homme dont cette Egliſe

Conc. t. 4. p. 643. c. Thdrt. ep. 112 p. 931. c.
Conc. t. 4. p. 117. c. p. 510. c. 319. e. 264. 2. p. 80. d. 317. b. 374. b. 451. a. | 467. c. | 553. 788. 793. p. 476. 2. p. 581. c. 607. e. p. 603. c.

91. a. p. 919. c. portoit le nom; mais ſeulement que nous ne connoiſſons point d'autre Symeon qui ait vécu à Amide.] L'an de J. C. 505.

Proc. b. P. b. r. 1. 7. p. 22. d. Anaſtaſe ayant recouvré la ville d'Amide, fit ce qu'un grand Prince doit faire en ces occaſions. Car il la déchargea pour ſept ans de toutes ſortes d'impôts, & fit tant de biens & à toute la ville en général, & à tous les habitans en particulier, qu'ils eurent bientôt ſujet d'oublier tout ce qu'ils avoient ſouffert. [Il recouvra auſſi par le traité Théodoſiople & Martyrople.]

ædif. l. 3 c. 5. p. 59. a, b. Car il fit depuis aggrandir Théodoſiople, & voulut lui faire porter ſon nom. Mais le peuple ſe trouva ſi accoutumé au nom de Théodoſiople, qu'on ne lui put pas faire changer. Il la fit environner d'une très-forte muraille, enſorte que ce fut depuis un rempart de l'Empire de ce côté-là.

ARTICLE XIX.

Mondon voleur ſecouru par Théodoric défait Sabinien. Quelques loix.

Th. dr. L. pag. 561. b. APEINE les Romains eurent-ils fait la paix avec les Perſes, qu'ils vinrent les Zanes ſortir de devers l'Ibérie pour faire des courſes dans le Pont. [Mais ils eurent cette année

Marc. Chr. Jorn. r. Got. c. 58. p. 599. une guerre plus fâcheuſe du côté de l'Occident.] ' Un nommé Mondon Gete (ou Goth) de nation fuyant les Gépides (on ne dit point pourquoi) s'étoit retiré dans des lieux déſerts au delà du Danube, où " il commença à vivre en voleur. Il ramaſſa autour de lui d'autres voleurs & toutes ſortes de gens perdus avec leſquels il ſe trouva aſſez fort pour ſe ſaiſir d'une tour nommée Herta ſur le bord du Danube [apparemment du côté de l'Illyrie. Là, continuant à piller tous ſes voiſins, il crut enfin qu'il méritoit bien le nom de Roi, & ſe le fit donner par les voleurs ſes compagnons. debacchatur.

Marc. Jorn. r. Got. p. 599. Marc. Chr. A. Casd. Marc. Ennod de Th. p. 309. Marc. Ennod. p. 308. Jorn. r. Got. p. 599. ' Anaſtaſe ne pouvant ſouffrir ſes inſolences,] envoya cette année contre lui Sabinien fils du grand Général Sabinien de même nom qui étoit mort dès l'an 481. ' Celui-ci étoit auſſi Général des troupes de l'Illyrie, ' & Conſul cette année même avec Théodore. ' Il mena avec lui dix mille hommes d'armes [entre leſquels] ' il y avoit de Bulgares, ' & un grand nombre de chariots chargés d'armes & de vivres. [Mondon s'étoit ſoumis ou allié à Théodoric,] ' de qui, dit Ennode, les Grecs ſe déclaroient les ennemis en armant contre Mondon. ' Ainſi Mondon

L'an de J. C. 505. étant hors d'état de ſe défendre contre Sabinien, & dans la néceſſité de ſe rendre s'il n'étoit ſecouru, envoya avertir Pitzia Général de Théodoric, qui étoit alors à Sirmich, ayant conquis cette ville ſur les Gépides ' l'année précédente. Pitzia accourut en diligence avec 2000 fantaſſins & cinq cens chevaux. ' La bataille ſe donna auprès de la ville de Merge [dans la baſſe Dace] ' entre le Danube & la Martienne, que Marcellin ſemble appeller la Marge. Sanſon y place aujourd'hui la ville de Galombecz en Servie au deſſous de Belgrad & de Zenderin. ' Le ſuccès de la bataille qu'Ennode décrit amplement, fut tout-à-fait déſavantageux aux Romains. ' Sabinien fut contraint de fuir honteuſement, ' & de ſe retirer avec fort peu de ſoldats dans le château de Nato: & cette défaite abbattit tellement le courage des ſoldats, qu'il n'y eut plus moyen de les remettre. ' Mondon, dit Jornande, devint Sujet de Théodoric par l'obligation qu'il lui eut de ſa conſervation.

Enn. de Th. p. 309. p. 308. 309. | Jorn. de G. 369. Caſſid. chr. | Enn. p. 309. | Jorn. p. 699. Marc. | Jorn. reg. c. 48. p. 655. e. Jorn. r. Got. c. 58. p. 699. p. 699. Enn. de Th. p. 309. 310. Marc. Ennod. p. 310. Marc. Jorn. r. Got. p. 699.

'Un Goth nommé Tolon, qui fut depuis fait Patrice, ſe ſignala en cette rencontre. Le ſecours donné par Théodoric à Mondon fut cauſe ſans doute de la guerre qu'Anaſtaſe fit à l'Italie ' ſelon Jornande. Il la fit plûtôt en pirate qu'en Empereur, & il n'y réuſſit pas.

Caſſid. l. 8. ep. 10. Jor. reg. c. 48. p. 655. e.

Le tems des autres Lettres que Caſſiodore a écrites pour Théodoric, fait juger qu'il vaut mieux rapporter à cette guerre qu'à l'an 493. ' celle qui eſt adreſſée à Anaſtaſe, où Théodoric témoigne ſans baſſeſſe ſouhaiter beaucoup de renouveller la paix qui avoit été rompue entr'eux; & il lui envoyoit pour cela des Ambaſſadeurs. Il y releve beaucoup l'Empire Romain, & le gouvernement d'Anaſtaſe. Il nous y apprend que cet Empereur l'exhortoit ſouvent à aimer le Sénat, à ſuivre les loix impériales, & à bien régler toutes les parties de l'Italie. ' Nous verrons que cette guerre duroit encore en l'an 508.

Caſſid. l. 1. ep. 1 Marc.

' Nous avons une loi du 19 Adreſſée à Euſtache Préfet du Prétoire qui ordonne que les Défenſeurs ſeront pris du nombre des Chrétiens; [ce qu'il n'auroit pas été néceſſaire d'ordonner pour les Défenſeurs de l'Egliſe. Auſſi le titre de la loi porte qu'elle regardoit les Défenſeurs des villes.] ' Et néanmoins elle ordonne qu'ils ne pourront " être établis que ſur le decret [& l'élection] de l'Evêque, des Eccleſiaſtiques & des principaux bourgeois de la ville. ' Baronius attribue à Anaſtaſe la loi qui ſuit celle-ci dans le Code, par laquelle il eſt défendu " de recevoir perſonne à aucune charge ou office, à moins qu'il n'ait juré ſur

Cod. J. 1. t. 4. l. 19. pag. 73. p. 73. ordinari. Bar. 505. §. 4. 5. nemo militet.

les ſaints Evangiles en préſence de trois témoins " & d'un Notaire qu'il eſt Chrétien & Orthodoxe. L'an de J. C. 505. apud acta;

§. 6. 'Baronius croit qu'il faiſoit ces loix contre l'Egliſe, entendant par la profeſſion du Chriſtianiſme la ſignature de l'Hénotique. Ce ſont des ſens que je n'y vois pas, & qui n'y ſont peut-être pas non plus: & je n'aurois pas de peine à croire que par les Orthodoxes il entendoit ceux qui étoient dans la communion de l'un des cinq Patriarches, & ſur-tout dans celle de Macédone de Conſtantinople, puiſque nous ne voyons point qu'il s'en fût encore ſéparé. [Mais il faut ajouter à ce que la derniere de ces loix n'a rien qui nous la faſſe rapporter à Anaſtaſe plûtôt qu'à Juſtin ou à Juſtinien:]' & même la note de la marge porte qu'on croit qu'elle eſt du dernier, 'à qui Procope en attribue une ſemblable.

Cod. J. 1. t. 4. l. 20. p. 74. Proc. arc. c. 22. p. 62.

'Pour retourner à Anaſtaſe, il adreſſa le premier Juillet de cette année une loi ſur les Avocats du Comté d'Orient à Conſtantin qui eſt auſſi qualifié Préfet du Prétoire: ' & néanmoins nous avons encore une loi du 20 Novembre de l'année ſuivante adreſſée à Euſtache avec la même qualité. [Nous avons vû" que Conſtantin étoit Préfet en 502. v. §.

Cod. J. 2. t. 8. l. 3. p. 191. 24. §. l. 3. p. 191, l. 4. p. 192.

ARTICLE XX.

Victoire d'un Evêque Catholique ſur un Arien: Chymiſte impoſteur; Anaſtaſe fait faire la longue muraille.

Cedr. p. 359. c. "

CEDRENE rapporte à la ſeiziéme année d'Anaſtaſe une Hiſtoire conſidérable à l'honneur de la Religion, que nous trouvons en ces termes dans les fragmens de Théodore le Lecteur ſans aucune marque de tems. 'Deux Evêques, l'un Catholique, l'autre Arien diſputoient enſemble. L'Arien entendoit parfaitement la dialectique. Mais l'Orthodoxe qui étoit plein de foi & de religion, propoſa à l'Arien de laiſſer-là la diſpute, & de ſe jetter tous deux dans un bucher allumé, afin qu'on vît par l'effet duquel d'entr'eux la doctrine étoit la plus ſaine. Comme l'Arien refuſoit d'accepter cette propoſition, le Catholique ſauta dans le feu, d'où il diſputa contre ſon adverſaire, & en ſortit ſain & ſauf.

Thdrt. L. pag. 565. 566.

L'an de J. C. 506.

L'AN DE JESUS-CHRIST 506. D'ANASTASE 15 & 16.

Areobindus & Meſſala Conſuls.

'Meſſala fut Conſul cette année en Italie, & Areobinde [en Orient.] 'C'étoit apparemment celui qui avoit commandé contre les Perſes, s'il eſt probable qu'il ait été Conſul 16 ans après ſon fils.] Bar. 506. §. 1. Vict. T. Cas. Marc. Chr. A.

'Nous ne trouvons rien ſur cette année, ſinon qu'Anaſtaſe fit fondre pluſieurs ouvrages de Conſtantin pour ſe faire faire une ſtatue qu'il mit ſur une colonne ou l'on avoit vû auparavant la ſtatue du grand Théodoſe, qu'un tremblement avoit jettée par terre & avoit briſée. Marc. Thphn. p. 127. 128.

L'AN DE JESUS-CHRIST 488. D'ANASTASE 16 & 17.

'Anaſtaſius Aug. III. & Venantius Conſuls. Marc. Chr. Chr. Al. Caſd.

'Marcellin marque encore cette année une ſédition dans le Cirque, &c. Je crois qu'elle a rapport à l'Hiſtoire de l'Egliſe V. Chr. Alex.

'Théophane parle d'un Chimiſte nommé Jean, qui trompa, dit-il, beaucoup d'Orfévres à Antioche & à Conſtantinople, en tirant d'eux de bon argent pour diverſes pieces de ſtatues d'or, qu'il diſoit avoir trouvées dans un tréſor. Anaſtaſe le fit arrêter, & ſans ſe ſoucier d'une bride toute d'or & de perles qu'il lui préſenta, il le fit enfermer dans le château de Petra en Aſie (ou plûtôt en Arabie) où il mourut. [Théophane ſuppoſe qu'il avoit fait par ſon art ces pieces d'or qu'il vendoit, & que cet or n'étoit pas véritable. Thphn p. 128. 129. n. p. 324.

'La Chronique d'Alexandrie dit que ce fut cette année qu'Anaſtaſe fit faire la longue muraille qui porta ſon nom. 'C'étoit un mur de deux journées de chemin, 'ou d'environ "dix-huit lieues, qui paſſoit du ſeptentrion au midi, depuis l'une des deux mers qui environnent Conſtantinople, juſqu'à l'autre '& à la ville de Sélymbie qui y étoit enfermée. 'Il avoit 20 pieds d'épaiſſeur. Il étoit à 12 ou 15 lieues 'de Conſtantinople, & faiſoit 'comme une iſle de toute cette étendue de pays. 'Il y avoit d'eſpace en eſpace des tours qui ſe communiquoient l'une à l'autre [pour ſe ſecourir dans le beſoin.] Chr. Alex. Proc. æd. l. 1. c. 9. p. 86. d. Evag. l. 3. c. 38. p. 367. d. Gill. de Conſt. l. 1. c. 21. p. 83. Zon. p. 48. a. Proc. æd. l. 1. c. 9. pag. 87. b. Suid. p. 252. c. Evag. p. 367. d. Proc. æd. p. 86. d. Eva. p. 367. d. Proc. p. 87. a.

420 ſtades.

'Anaſtaſe fit faire cette muraille pour défendre contre les courſes des Barbares les environs de Conſtantinople, 'qui é-

p.86.c.d.|Eva. p.367.368. Proc.p.86. c. d.|87. toient tout pleins de maiſons de plaiſance extrémement ornées & enrichies. 'Procope qui rabaiſſe les autres pour relever Juſtinien, y remarque quelques défauts qui faiſoient, dit-il, que cette muraille avoit plûtôt nui que ſervi au pays, juſqu'à ce que Juſtinien y eut remédié.' Cela n'a pas empêché Evagre de dire que c'étoit un très-bel ouvrage, & digne de la mémoire des hommes. L'an de J. C. 507.

Eva. p.367.d.

ARTICLE XXI.

Anaſtaſe fonde la ville de Daras: Refuſe la garde des portes Caſpiennes: Ravage l'Italie,

L'AN DE JESUS-CHRIST 508. D'ANASTASE 17 & 18.

Marc. Vict. T. *'Celer & Venantius le jeune Conſuls.*

Thph. p.129. a. Eva. l. 3. c. 37. pag 367. Chr. Alex. p. 762. Evag. p. 367. b. Proc æd. l.2.c. 2. p.31. d. b P. l.1. c.10. p.29. b. Eva. l.3. c.37. p.367. b. Proc. æd. l.c. 2. p.29. b. b.P. l.1. c.10. p.29. a. Evag. pag. 367. b.c. Chr. Al. pag. 762. Evag. p.367.c. c. Thph. pag. 129. a. Proc. b. P. p. 29. a.d Thph. 129. a. Cedr. p.359. e. Proc. b. P. l.1. c 22. p.64. c.d. Thdr. L.l.2.p. 567. b. Sophron J p. 265. a.

ANASTASE rendit encore ſon nom célébre en fortifiant cette année la ville de Daras. 'C'étoit, à ce qu'on prétend, le lieu où Alexandre le grand avoit autrefois vaincu Darius, & on veut qu'il en eut tiré ſon nom. 'Il étoit ſur les limites des Romains & des Perſes dans la Méſopotamie' ſur la riviere de Corde 'à quatre "ou cinq lieues ſeulement de Niſibe, & à "une grande lieue de Carrhes. 'Il ſemble " que ce n'étoit pas même un village. 'Procope dit néanmoins que c'en étoit un. 'Mais Anaſtaſe en fit une ville grande & très-forte. 'Il y bâtit des Egliſes & d'autres lieux ſaints, 'des bains & des citernes. Il voulut qu'elle portât 'le nom d'Anaſiople. [Mais on lui donne toujours ſon ancien nom de Daras.] 'Il paroît qu'on y mit le ſiége du Commandant des troupes de la Méſopotamie qui réſidoit auparavant à Conſtantine.

90 ſtades. 28 ſtades. ὀξυβάφου.

'Anaſtaſe y tranſporta le corps de l'Apôtre S. Barthelemi, 'qu'on croit être mort à Albanople dans la grande Arménie, [ou plûtôt dans l'Albanie.] On le mit ſans doute dans l'Egliſe de ſon nom, qui étoit à l'Occident de la ville.

'Théodore le Lecteur dit que cet Apôtre s'étoit apparu en ſonge à Anaſtaſe avant la tranſlation de ſon corps, & l'avoit aſſuré que Dieu lui avoit commis la garde de cette ville. [Mais des Apôtres ſont-ils ces faveurs à des Anaſtaſes & à des perſécuteurs de l'Egliſe? Et encore pour approuver des injuſtices?]

'La paix faite par Théodoſe II. portoit que ni les Romains

L'an de J. C. 508. ni les Perſes ne pourroient point fortifier de nouvelles places ſur leurs frontieres. Auſſi les Perſes firent ce qu'il purent pour empêcher la fortification de Daras, repréſentant que c'étoit violer la paix, 'qu'Anaſtaſe avoit déja renouvellée avec eux. 'Mais il ne la purent empêcher, à cauſe de la guerre des Huns qui les occupoit. Néanmoins comme les Romains craignoient qu'ils ne fiſſent la paix avec les Huns pour les venir attaquer, ils ſe hâterent ſi fort de bâtir, que les fortifications ne furent pas faites comme il faut.

Proc. æd. l. 2. c. 2. p. 31. d. Thd. L. p. 567. b. Proc. æd. l. 2. c. 2. p. 29. b. b. Proc. b. P. l. 1. c. 10. p. 29. a. Evag. l. 3. c. 37. p. 367. b. Proc. b. P. p. 29. b. æd. p. 29. b.

'Les Perſes firent en effet bientôt la guerre des Huns; & auſſi-tôt Cabade envoya ſe plaindre à Anaſtaſe de ce qu'il avoit violé le traité. Mais Anaſtaſe appaiſa cette plainte partie par menaces, parties par careſſes & par de grandes ſommes d'argent. 'Les Perſes ne laiſſerent pas de la renouveller encore ſous Juſtin & ſous Juſtinien.

æd. l. 2. c. 2. p. 29. c. d. b. P. l. 1. c. 10. p. 29. b. c. c. 16. p. 46. c.

[Nous avons vû qu'Anaſtaſe avoit auſſi fait fortifier Théodoſiople en Arménie.] 'Il ne voulut pas au contraire accepter l'offre qu'on lui fit de le rendre maître du paſſage appellé les Portes Caſpiennes, dont Procope fait la deſcription, & du château [de Juroïpac.] 'Ce paſſage important pour empêcher les courſes des Huns dans les terres des Perſes & des Romains, étoit entre les mains des Perſes du tems de Leon, & ils firent plus d'une fois inſtance à ce Prince de contribuer ou des ſoldats, ou de l'argent pour entretenir la garde de ce poſte; mais Leon s'en étoit toujours moqué.

c. 10. p. 28. p. 28. b. c.

'Ce lieu tomba depuis entre les mains d'un Ambazouc Hun de nation, qui ſe voyant fort âgé, envoya offrir à Anaſtaſe dont il étoit ami, de lui mettre le paſſage & le château entre les mains pour quelque ſomme d'argent. 'Anaſtaſe témoigna lui être obligé, mais s'excuſa d'accepter ſes offres, 'ne jugeant pas que ſans une extréme dépenſe il put entretenir une garniſon en un lieu entiérement déſert & éloigné des terres de ſon obéiſſance: en quoi on trouva qu'il faiſoit une action de prudence & de ſageſſe. [On ne marque point en quel tems ceci arriva.] 'Cabade ſe ſaiſit depuis du paſſage, l'ayant même ôté par violence aux enfans d'Ambazouc. [Mais il ſemble qu'il s'en ſoit bientôt repenti.] 'Car il fit depuis un crime à Anaſtaſe de ne s'en être pas voulu charger; '& une des conditions de paix qu'il demandoit à Juſtinien, étoit que les Romains & les Perſes gardaſſent en commun cet endroit dont l'importance leur étoit commune.

c. d. p. 29. d. p. 28. d. c. 16. p. 46. b. c. 10. p. 29. a. c. 16. p. 46. b. d. p. 74. a.

'Anaſtaſe envoya cette année contre l'Italie une armée de

Marc. Chr.

huit mille hommes ſur 200 vaiſſeaux, conduite par Romain Comte des Domeſtiques, & Ruſtique " Capitaine des Gardes. Ils avancerent juſqu'à Tarente; & après avoir eu quelque avantage, ils s'en revinrent à Conſtantinople avec la gloire d'avoir été de braves pirates, & d'avoir vû des Romains vaincus ou pillés pas des Romains. [Je crois que ce Romain pouvoit bien être celui qui avoit chaſſé les Sarraſins de la Paleſtine.] L'an de J. C 508. Comes ſcholariorum.

Gr. Tur. h. fr. l. 2. c. 38. pag. 291. Valeſ. l. 6. p. 299. 'Nos Hiſtoriens diſent qu'Anaſtaſe [ayant appris la grande victoire que Clovis avoit remportée ſur Alaric, lui envoya les expéditions ordinaires pour le déclarer Conſul : qu'il en prit les ornemens avec le diadéme dans l'Egliſe de S. Martin de Tours: que depuis ce tems-là on l'appella Conſul & Auguſte ; & que de Tours il vint à Paris qu'il établit la capitale de ſon Royaume.

ARTICLE XXII.

Batême de Barbas : Anaſtaſe reçoit les Héruler.

L'AN DE JESUS-CHRIST 509. A. D'ANASTASE 18. & 19.

Importunus, ſeul Conſul.

LE Conſul de cette année eſt nommé Opportun par Marcellin & Importun par Caſſiodore, par Victor de Tunes qui le ſurnomme le jeune, & par Marius. Baronius préfére le nom d'Importun.

Bar. 509. §. 1.

Marc. 'Il y eut ſous ce Conſul un grand embraſement à Conſtantinople.

Marc. 'On y nettoya auſſi l'endroit de la mer qu'on appelloit le Port de Julien, après en avoir tiré l'eau avec des machines.

Suid. τ. 2. pag. 252. c. 'Anaſtaſe y fit faire "des moles. προβόλους.

L'AN DE JESUS-CHRIST 510. D'ANASTASE 19. & 20.

Boëtius V. C. ſeul Conſul.

Caſſ. Vict. T. Marc. Bar. 510. §. 1. 'L'on ne marque qu'un Conſul en cette année qui eſt le célébre Boëce. 'Baronius qui y joint " Eutharic ſur un fondement fort ruineux, [eſt abandonné par le P. Pétau & le P. Labbe.] Note 101

Marc. 'On marque encore cette année un embraſement à Conſtantinople.

Marc. [Il y eut auſſi de la brouillerie à la Cour.] 'Car le Patrice Appius

L'an de J. C. 510. Appius (ou Appion) fut banni, & Conſtantin qui avoit été Général d'armée, fut fait Evêque de Laodicée. ['Je penſe que c'eſt] celui même qu'on accuſe d'avoir livré Théodoſiople à Cabade. Appion fut ordonné malgré lui Evêque de Nicée: & néanmoins on ajoute que Juſtin le fit depuis Préfet du Prétoire comme un homme d'eſprit & de jugement, qu'Anaſtaſe avoit injuſtement perſécuté. ['C'eſt ſans doute cet] Appius Egyptien pere de Srategе Patrice ſous Juſtinien, lequel ayant d'abord ſuivi les ſentimens des Eutychiens que l'on enſeignoit en ſon pays, fut depuis convaincu par les raiſons que lui dirent les Empereurs [Juſtin & Juſtinien,] & ſe réunit à l'Egliſe. Il étoit mort en 533. Thph. p.124; c. p.142. b. Conc. t.4. p. 1764. b.

'Théophane met en la dix-néuviéme année d'Anaſtaſe ce qu'on rapporte, que Deutére Evêque des Ariens à Conſtantinople voulant baptiſer un nommé Barbas, le fit en ces termes: Barbas eſt baptiſé au nom de Pere, par le Fils, dans le S Eſprit. 'Mais dès qu'il eut ainſi violé l'ordre établi par Jeſus-Chriſt, l'eau qui étoit dans les Fonts diſparut, 'les Fonts même ſe briſerent, '& Barbas ſaiſi de crainte s'enfuit, & publia par tout ce miracle. 'Il courut à l'Egliſe Catholique, & y reçut le baptême conformément à la regle de la Tradition. Thphn.p.130. c | Thdr. L.p. 562. a. Vict. T. an.500.' Vict.T. Thdr. L.pag. 562.a. Thph. p.130. c. Vict.T. Cod.J.1.t.5.l. 10. p.93.

'Erythre étoit cette année Préfet du Prétoire, ſelon une loi qui lui eſt adreſſée, datée du 9 Août. Anaſtaſe y caſſe tous les traitez & tous les actes faits pour transférer des fonds, où il y aura des Egliſes ou des Chapelles des Catholiques, à des perſonnes qui ne ſeront pas Catholiques: & il ordonne que tous ces fonds appartiendront au Fiſc qui aura ſoin d'en entretenir les Egliſes. 'Baronius ne paroît point du tout avoir entendu le ſens de cette loi; [& j'ai même peine à croire qu'en y parlant de ceux qui n'étoient pas Orthodoxes ou Catholiques, Anaſtaſe ait ſongé à ceux qui n'étoient pas Eutychiens. Bar.509 §.6.7.

L'AN DE JESUS-CHRIST 511. D'ANASTASE 20 & 21.

Secundinus & Felix Conſuls.

Nous ne trouvons rien qui nous regarde en l'an 511 auquel Secondin fut Conſul avec Felix 'qui étoit Gaulois. Théodoric avoit écrit à Anaſtaſe, 'pour le prier de joindre ſon ſuffrage au choix qu'il avoit fait de lui pour lui donner cette dignité: [ce qui marque que ces deux Princes étoient en paix dès l'an 510. Je ne ſçai ſi Secondin n'auroit point été le beau-frere d'Anaſtaſe] 'qui l'avoit fait Patrice. Bar. 511. §.1. 2. Caſſ. l.2. ep. 1. p.31. Thph. p.134;

L'an de J. C. 512.

L'AN DE JESUS-CHRIST 512. D'ANASTASE 21 & 22.

Paulus & Muſchianus Conſuls.

Caſſ. Vict. T. Marc. Marc. 'Marcellin marque ſur cette année que le Ciel parut ſouvent tout en feu du côté du Nord: & nous verrons "autre part combien Dieu permit au démon d'y faire ſentir le feu de ſa rage. Le même Marcellin écrit encore qu'il y eut une éclipſe de ſoleil. 'Le P. Pétau dit qu'il y en eut preſqu'une le 30 de Juin, mais qu'il n'y en eut ni ce jour-là, ni en toute l'année. Néanmoins Calviſius en met une le vendredi 29 Juin vers midi, '& le P. Labbe le ſuit avec le P. Grandami.

v. S. Macédone de G. P. §.

Pet. doct. l. 13. p. 826.

Labb. Chr. Grand. p. 133.

'Les Hérules après avoir erré quelque tems en divers pays, 'paſſerent le Danube, & furent reçus cette année dans les terres & les villes des Romains par ordre d'Anaſtaſe, 'qui les traita avec beaucoup de douceur & de bonté, & qui leur permit de s'y établir. Quelque tems après, irrité des outrages que ces barbares faiſoient aux Romains parmi leſquels ils habitoient, il envoya contre eux une armée. Les Romains vainqueurs de ces perfides, en tuerent la plus grande partie, & pouvoient les exterminer tous. Mais ceux qui reſtoient, eurent recours aux Généraux, & les ſupplierent de leur permettre de vivre parmi les Romains & de ſervir fidélement l'Empereur. Anaſtaſe agréa leur demande, fit grace au reſte des Hérules, qui ne purent néanmoins vivre en bonne intelligence avec les Romains, & ne leur témoignerent jamais leur reconnoiſſance par aucun ſervice.

Proc. b. G. l. 2. c. 14. p. 421. a. b. c. Marc Chr. Proc. p. 421. c. d.

ARTICLE XXIII.

Mort d'Ariadne; Les Huns courent le Pont; Tremblement à Rhodes; Anaſtaſe écrit à Saint Sigiſmond, ſe réunit à Théodoric.

L'AN DE JESUS-CHRIST 513. D'ANASTASE 22 & 23.

Probus & Clementinus Conſuls.

PROBE étoit d'Occident, puiſque Victor de Tunes le nomme ſeul. 'Il y eut cette année une ſédition à Conſtantinople, où le Préfet Marin perdit ſa maiſon, ſes biens & preſque la vie. On crut que c'étoit une punition de ce qu'au

Sur. t. dec. p. 173. §. 74. 75.

L'an de J. C. 513. v. S. Macédone §. lieu de ſoulager les peuples accablés en ce tems-ci par la famine & par la peſte, ils les accabloit par de nouveaux impôts, & de ce qu'il s'étoit oppoſé à Anaſtaſe "qui en vouloit décharger les pauvres à la priere de S. Sabas.

L'AN DE JESUS-CHRIST 514. D'ANASTASE 23, 24.

Caſſiodorus Senator V. C. ſeul Conſul.

'Le ſeul Conſul de cette année eſt Senateur, [que nous avons accoutumé d'appeller Caſſiodore, quoique ce ne ſoit pas ſon propre nom.] Cette année-là eſt célébre par la guerre que Vitalien fit à Anaſtaſe, & qui continua pluſieurs années Mais elle eſt trop mêlée avec l'hiſtoire de l'Egliſe pour l'en ſéparer. v. S. Hormiſda §. Caſd.] Marc. Vict. T.

L'AN DE JESUS-CHRIST 515. D'ANASTASE 24 & 25.

Anthemius & Florentius Conſuls.

Florent eſt nommé ſeul par Victor de Tunes. [Anthême eſt apparemment celui que nous avons vû Préfet d'Orient en 496.] Ibid.

'Marcellin met ſous lui la mort de l'Impératrice Ariadne. Marc.] Thph. 'Elle mourut à Conſtantinople [chargée de bien des crimes commis par Zénon & par Anaſtaſe qu'elle avoit portés ſur le trône Impérial. Car pour elle-même, il paroît qu'elle étoit aſſez affectionnée à la foi Catholique que Leon ſon pere avoit toujours défendue. Elle étoit née avant que Leon fût Empereur, c'eſt-à-dire, avant l'an 457.] 'Et elle avoit paſſé [près] de 60 ans dans le Palais [de ſon pere & de ſes maris.] 139. a. Vict. T. Marc. Chr.

'La même année les Huns appellés Sabires, ayant paſſé le détroit du mont Caucaſe, qu'on appelloit les Portes Caſpiennes, coururent & ravagerent l'Armenie, toute la Cappadoce, la Galacie, le Pont, & vinrent juſqu'aux frontieres de la Lycaonie. 'Ils furent ſur le point de prendre la ville d'Eucaïtes. 'Il y eut vers le même tems un grand tremblement de terre à Rhodes durant la nuit. On marque que cette iſle en avoit déja ſouffert deux autres: [mais on ne dit point en quel temps.] Evag. l. 3. c. 43 p. 376. b. c. n. 99. 1. b. Thph. 138. c.] Marc. Vict. T. Cedr. 367. a. Thph. 138. c. Eva. l. 3. c. 43. p. 376. c.

L'AN DE JESUS-CHRIST 516. D'ANASTASE 25, 26.

'Petrus V. C. ſeul Conſul. Marc.] Caſd.] Vict. T.

[Je ne ſçai ſi Pierre ſeul Conſul en l'an 516. eſt celui dont

Val.r.fr.l.6.p. 328. on parle beaucoup ſous Juſtinien.] ' Gondebaud Roi de Bourgogne mourut cette année. S. Sigiſmond ſon fils qui lui ſuccéda, 'aſſure que ſon pere avoit été un ' très-fidéle Sujet d'Anaſtaſe & l'un de ſes Officiers. 'Sigiſmond ayant été fait Roi, députa auſſi-tôt un de ſes Officiers à Anaſtaſe pour lui rendre ſes devoirs; mais Théodoric ne voulut pas laiſſer paſſer ce Député par ſes terres. ' Anaſtaſe ne laiſſa pas d'écrire à Sigiſmond ſans attendre qu'il reçût de lettres de ſa part, 'lui confirma les dignitez qu'il lui avoit données dès le vivant de ſon pere, & y en ajouta de nouvelles. L'an de J. C. 516. 31

Avit.ep.94. p. 139. p.140. p.139. p.140.141. ep. 43. p. 98.

Val.r.fr.l.6.p. 329. Avit.ep.42. p. 97. ep.94. p.139. ep.93. p.137. 138.

'On donne à Sigiſmond le titre de Patrice & celui de Comte ou Intendant des largeſſes. 'Il ſe déclara lui-même Officier de l'Empereur. 'Sigiſmond remercia Anaſtaſe par une lettre que S. Avit de Vienne dreſſa ſous ſon nom. Il y parle comme Sujet de l'Empereur. ' Et cela ſe voit encore mieux dans une autre lettre qui paroît plûtôt écrite à Juſtin qu'à Anaſtaſe.

ep. 94. p.140. Conc. t.4. p. 1436. e.d.

'Ce que nous venons de voir que Théodoric ne voulut pas laiſſer paſſer le Député que Sigiſmond envoyoit à Anaſtaſe, fait voir qu'il y avoit encore alors de la méſintelligence entre ces Princes. [Il y en avoit eu aſſurément peu auparavant.] Nous le voyons par une lettre qu'Anaſtaſe écrivit de Calcédoine le 28 Juillet de cette année au Sénat de Rome, qu'il prie de travailler auprès de Théodoric leur Roi, & auprès du Pape Hormiſda, pour les porter à ne pas écouter les diſcours étudiés de certains fugitifs qui n'étoient compoſés que de menſonges; mais plûtôt à recevoir ce qu'il leur fera dire ſelon la vérité par les Députés qu'il leur envoyoit, afin de concourir tous par une volonté ſincére & agréable à Dieu pour arriver à une paix ſi deſirée.

a.1434. d. p.1437. e.

'Ces Députés étoient Théopompe Comte des Domeſtiques, qui étoit de même pays qu'Anaſtaſe, & Sévérien Sénateur. 'Il paroît par la réponſe du Sénat que ces Députés d'Anaſtaſe rétablirent la paix entre lui & Théodoric: 'Sigiſmond dit que Théodoric [2] ſe glorifioit publiquement d'avoir la paix avec Anaſtaſe. [Mais cette réunion n'étoit encore gueres affermie.] Car ce fut après cela que Théodoric refuſa le paſſage au Député de Sigiſmond. 34

Avit.ep.94.p. 140.

1. *Devotiſſimi fidelisſimique vobis proceris veſtri.*

2. *Et rumore diſperſo redditam ſibi Orientis gratiam tolerarer.*

L'an de J. C. 497.

ARTICLE XXIV.

L'Illyrie ravagée par les Barbares : Cabade permet aux Perſes d'embraſſer le Chriſtianiſme.

L'AN DE JESUS-CHRIST 517. D'ANASTASE 26 & 27.

Anaſtaſius Aug. IV. & Agapitus Conſuls.

[AGAPIT qui eſt nommé ſeul par Victor de Tunes, & dans la datte des Lettres du Pape Hormiſda, étoit Conſul en Occident, & Anaſtaſe à qui Caſſiodore, Marcellin & Marius donnent Agapit pour collégue, l'étoit dans l'Orient. Mais il ſemble que ce ne fût pas l'Empereur, puiſqu'on ne marque jamais que ce fût ſon quatriéme Conſulat,]' hormis dans la datte d'une Lettre d'Anaſtaſe même à Hormiſda, '& d'une loi, où néanmoins la marge marque Anatole. 'Deux autres loix d'Anaſtaſe ſont dattées du Conſulat d'Anatole & d'Agapit. Conc. t. 4. p. 1460. e. Cod. J. 10. t. 27. l. 6. p. 466. Cod. J. 2. t. 8. l. 5. p. 193. 4 t. 29. l. 21. p. 348. 4. t. 29. l. 21. p. 348.

'L'une de ces loix dattée du premier Avril eſt adreſſée à Céler Maître des Offices. 'Les deux autres ſont adreſſées à Serge Préfet du Prétoire, & dattées l'une du premier Decembre, '& l'autre du premier Avril. Celle-ci eleve au rang des enfans légitimes ceux qui ſont nés de femmes [non légitimes ſelon les lois Romaines,] mais qui néanmoins tenoient lieu de femmes, & étoient épouſées avec un contrat. Elle dit que ce n'étoit qu'en cas qu'il n'y eût point d'enfans légitimes. Mais je ne ſçai s'il elle étend cette exception à l'avenir. 2. t. 8. l. 5. pag. 192. 5. t. 27. l. 6 p. 466.

'Ce Serge eſt apparemment le même que Sevus ou Servius Préfet du Prétoire, à qui Anaſtaſe adreſſe une loi ſans datte, pour défendre de rien détourner des eaux publiques ſans une permiſſion par écrit du Prince vûe par le Préfet. Jean étoit cette année Préfet d'Illyrie. 11. t. 42. l. 11. p. 694.

'Marcellin marque ſur cette année une grande inondation de Barbares du Nord, qu'il appelle Gétes. Ils ravagerent la plus grande partie de l'Illyrie, [c'eſt-à-dire] les deux Macédoines, l'ancienne Epire, & la Theſſalie juſqu'aux Thermopyles. [Les Herules firent bien quelques ravages, comme nous avons vû : mais ou Procope décrit mal ce qu'il firent, ou ce n'étoit rien en comparaiſon de ceci.]' Anaſtaſe envoya Marc. Chr. Marc.

mille livres d'or à Jean Préfet d'Illyrie pour racheter les captifs. Mais cette ſomme ne ſuffiſant pas encore, il y en eut beaucoup qui languirent dans leur captivité, ou que les Barbares tuerent à la porte des villes dont on leur fermoit l'entrée. L'an de J. C. 517.

Jor. reg. 48. p. 655. e. ' Je ne ſçai s'il faut rapporter à cette occaſion ce que dit Jornande, que Pompée [neveu d'Anaſtaſe] fut defait à Andrinople.

[Parmi les maux dont l'Egliſe ſe trouvoit affligée dans l'Empire, elle reçut quelque conſolation dans la Perſe, où elle avoit d'abord été perſécutée par Cabade.] ' Car il ne laiſſoit pas à ſes Sujets la liberté d'embraſſer la foi: ' Et on marque même ſur la fin de l'an 513. qu'il fit couper le jarret à quelques Chrétiens qui ne laiſſerent pas de marcher avec la même liberté qu'auparavant. ' On dit dont qu'il y avoit un château ſur les confins de la Perſe & des Indes, nommé Tzundader ' ou Zumbaber, ' où l'on diſoit qu'il y avoit grande quantité d'or & de pierreries: Mais les démons y démeuroient, en ſorte que perſonne n'y pouvoit entrer. Cabade ayant oui parler de ces tréſors, & voulant s'en rendre maître, ne le put à cauſe des démons qui les gardoient. Il y employa inutilement tous les enchantemens de ſes Mages, & enſuite ceux des Juifs. Enfin on lui conſeilla de s'adreſſer aux Chrétiens, dans l'eſpérance que leurs prieres ſeroient plus puiſſantes. L'Evêque des Chrétiens de Perſe, ou [plûrôt] l'un des Evêques de cette Egliſe fit donc aſſembler les fidéles, reçut les ſacrés myſtéres, & les diſtribua aux autres: & étant enſuite allé au château, il en chaſſa les démons, & mit Cabade dans la liberté d'en diſpoſer comme il voudroit. ' Cabade y trouva en effet de grands tréſors, & les emporta. [On peut dire qu'il eſt indigne de la grandeur de Dieu de faire des miracles pour favoriſer l'avarice d'un impie: mais il eſt digne de ſa ſageſſe de faire ſervir les crimes mêmes des méchans Princes à ſa gloire & au ſalut de ſes Elus. Et c'eſt ce qui arriva dans cette rencontre.] ' Cabade étonné de ce miracle, voulut que l'Evêque paſſât devant les chefs des Juifs & des Manichéens qui avoient auparavant la préſéance; & donna à tous ſes Sujets la liberté d'embraſſer la foi Chrétienne.

Thdr. L. pag. 564. c. Thphn p. 137. a. Cedr. p. 360. c. Thdr. L. pag. 564. c. Vict. T. ibi. Thdr. L. 564. Thphn. 140. Cedr. p. 362 a. b. Vict. T. Thdr. L. p. 564 c. Thph. p. 140 b.

Victor de Tunes met ceci ſur l'an 508. Nous ſuivons Théophane qui le met en la pénultiéme année d'Anaſtaſe.

L'an de J. C. 518.

ARTICLE XXV.

Grand tremblement de terre dans la Dardanie. Anaſtaſe connoît ſon ſucceſſeur & ſa mort prochaine.

L'AN DE JESUS-CHRIST 518. D'ANASTASE 27 & 28.

Note 11. *[1] Magnus V. C. ſeul Conſul.* Baſſ. | Marc. Marius. Chr. Alex. Marc. an. 518.

[1] MARCELLIN commence cette année par un effroyable tremblement de terre qui arriva dans la Dardanie en même tems qu'elle étoit affligée par les courſes & les ravages des ennemis. Vingt-quatre bourgades en furent ruinées en un moment. Deux furent englouties avec leurs habitans, quatre y perdirent la moitié de leur maiſons, & ceux qui s'y trouverent: onze y virent périr un tiers de leurs édifices & de ceux qui y habitoient: ſept en eurent un quart de perdus. Les peuples voiſins abandonnerent leurs demeures de peur d'être enſevelis ſous leurs ruines. Seupe Métropole [de cette province] y fut renverſé de fond en comble, ſans y perdre néanmoins aucun de ſes Citoyens qui en étoient ſortis pour fuir l'ennemi. Dans
2. un lieu nommé Sarnonte au Canton de [1] Caniſe, la terre s'ouvrit, & l'on vit ſortir comme d'une fournaiſe ardente une pluye brulante qui dura long-tems. Pluſieurs montagnes de cette
2. province ſe fendirent, des rochers ſe détacherent, [2] des arbres
3. furent déracinés. Il ſe fit une fondriere [3] longue " de dix ou
30000. pas. douze lieues, & large de douze pieds, où pluſieurs périrent en fuyant ces malheurs cauſés par ces tremblemens de terre, ou les courſes des ennemis.

[1] Une des dernieres actions d'Anaſtaſe fut l'entrepriſe qu'il fit d'environner de murailles la ville de Mélitine, qui s'étoit extrémement augmentée depuis Trajan, & étoit devenue une grande ville, & la Capitale de la petite Armenie, ſans être fermée. Mais la mort l'empêcha d'exécuter cette entrepriſe que Juſtinien acheva depuis. Il en eſt parlé du temps de Néron. Procæd. l. 3. c. 4. p. 58. b. c.

[[1] Comme Anaſtaſe étoit extrémement âgé,] il ſongea à celui qui pourroit être ſon ſucceſſeur. Il ſouhaitoit que ce fût Am. an. p. 483. b. c. Tacit. l. 15. p. 248.

1. Je ne ſçai ce que c'eſt.
2. *Devoluta arborum crepido.*
3. [Je ne comprens pas bien cela,] [1] Baronius a lû ſeulement 90. pas au lieu de 30000. Bar. 518. §. 15.

l'un de ſes trois neveux, Pompée, Probe, & Hypace; & pour ſçavoir lequel des trois il choiſiroit, on prétend que les ayant fait un jour venir tous trois diner chez lui, il leur fit préparer un lit à chacun pour dormir après le dîner, & fit mettre ſous le chevet de l'un de ces lits " une couronne, ou quelqu'autre marque, ſe réſolvant de laiſſer l'Empire à celui qui ſe coucheroit ſur ce lit. Mais que l'un de ſes neveux s'étant mis ſur un lit, les deux autres ſe mirent enſemble ſur un autre, & laiſſerent vuide celui où étoit la couronne: de ſorte qu'Anaſtaſe jugea qu'aucun des trois n'étoit deſtiné pour lui ſuccéder. L'an de J. C. 512. regnum.

d. 'On prétend qu'il ſe mit enſuite à prier & à jeûner pour obtenir de Dieu qu'il lui revelât celui qu'il deſtinoit pour cela; qu'il vit la nuit un homme qui lui dit que c'étoit celui qui demanderoit le premier à lui parler le lendemain; que dès le matin Juſtin vint le premier pour lui rendre compte de quelque commiſſion dont il l'avoit chargé, 'p. 484. a. & qu'Anaſtaſe rendit graces à Dieu de lui avoir fait connoître ſon ſucceſſeur, ſans en rien témoigner à Juſtin que par quelques mots couverts. [Voilà ce que nous trouvons dans un Auteur dont le langage eſt tout-à-fait barbare, qui a d'aſſez bonnes choſes, & d'autres dont je ne voudrois pas répondre, comme de celle-ci même.

Zon. 47. e. f. Cedr. p. 362. b. c. 'Zonare & Cedrêne dont l'autorité n'eſt pas non plus fort grande, diſent que peu de tems avant ſa mort, ayant eu avis de quelque conjuration faite contre lui, il fit arrêter beaucoup de perſonnes pour les faire mourir, & Juſtin entr'autres avec Juſtinien ſon neveu: mais qu'il vit en ſonge un homme terrible qui lui défendoit de rien entreprendre contre ces deux-ci; qu'auſſi-bien il n'avoit point de pouvoir ſur eux, parce que Dieu s'en vouloit ſervir un jour pour accomplir les ordres de ſa providence. Ils ajoutent que ſur cela Anaſtaſe leur donna la liberté, & leur remit le crime dont ils étoient accuſés, & dont ces Auteurs ſemblent avouer qu'ils étoient coupables. Ils ajoutent à cela une autre viſion qui eſt atteſtée par la Chronique d'Alexandrie & par Théophane. Car ils diſent qu'il vit une nuit en ſonge un homme "extraordinaire habillé de blanc, τύλεον. 'mais d'un aſpect terrible, qui portoit un livre écrit, dont ayant tourné quatre ou cinq feuillets, il y lut le nom d'Anaſtaſe, & dit à ce Prince: Tenez, votre avarice ' inſatiable & votre doctrine impie font que j'efface le nombre de 14. ' c'eſt-

Chr Al. p. 762. 764. Theophan. p. 140. c. Chr. Alex. p. 764. Manaſſ. p. 92. c. Marc. c. 38. p. 1069. Cedr. p. 362. d. Zon. p. 47. f.

a. ἀπληστίαν, il faut apparemment ἀπιστίαν.

à-dire

L'an de J. C. 518. à-dire 14. ans de votre vie. Et il l'effaça avec le doit. S'étant éveillé ſur cela, il appella Amance ſon grand Chambellan, & lui dit ce qu'il avoit vû: & Amance lui rapporta ce qu'il avoit auſſi vû la même nuit. Il crut être devant l'Empereur, & ſentir derriere lui un grand corbeau qui lui prenant le bas de ſa caſaque avec ſon bec, le ſécoua & le jetta par terre, puis ſe jettant ſur lui, le devora. L'Empereur envoya querir un Philoſophe d'Aſie nommé Procle, qui faiſoit profeſſion d'expliquer les ſonges; & il lui raconta ce que lui & Amance avoient vû. Procle leur dit que cela marquoit qu'ils mourroient bien-tôt. Chr. Alex. p. 764 Thph. p. 140. c. d | Ced. pag. 362. d.

'Nous parlerons autre part de la mort d'Amance.

ARTICLE XXVI.

Mort d'Anaſtaſe.

'ON marque que peu après la viſion dont nous venons de parler, Anaſtaſe tomba malade, ' & mourut dans ſon lit ' ſubitement deux jours après. Chr. Alex. p. 764. Anon. V. p 484. b. Anon. V. pag. 484. b. Marc. Thdr. L. pag. 595. b.

' La Chronique d'Alexandrie & d'autres diſent qu'il mourut ſaiſi d'effroi des éclairs & d'un grand tonnerre qu'il faiſoit alors. Victor de Tunes marque la même choſe, & ajoute que cette crainte le fit fuir pour ſe cacher dans quelque chambre [moins expoſée aux éclairs & au tonnerre] où il ſe fit porter, & qu'il y mourut. ' Car s'il en faut croire Zonare, on lui avoit prédit qu'il mourroit du tonnerre; & pour l'éviter, il avoit fait faire le Thole; ou l'appartement vouté [qui apparemment étoit en bas & peu ouvert comme une cave.] D'autres diſent que craignant de mourir par le feu, comme on le lui avoit prédit, il avoit fait faire quantité de trous dans la citerne du Palais, afin que dans chaque trou il y eût toujours un muid plein d'eau. ' Théophane marque comme un bruit incertain ce que quelques uns diſoient, qu'il avoit été tué d'un coup de tonnerre. ' Cela a ſuffi à Cedréne, à Adon & à Manaſſé pour l'aſſurer poſitivement. ' Zonare ſemble auſſi l'avoir cru; mais on le peut réduire auſſi-bien que Joel aux termes de Victor de Tunes, auſquels il faut apparemment ſe tenir. Evagre qui ne dit rien de particulier de ſa mort, l'anonyme de Valois qui dit qu'il mourut de maladie, Marcellin & Théodore le Lec- a J. Marc. c. 38 Bib. P. 13. pag. 1069. p. 1069. Chr. Alex. p. 764. Zon. p. 47. f. Cedr. p. 362. 363. Thph. p. 141. a. Cedr. p. 363. a. Ad. Chr. pag. 169 Maoaſ. p. 62. d. Zon. p. 47. 48. Joel. p. 172. c. d.

teur, qui ſe contentent de dire qu'il mourut ſubitement, n'ont point ſçû ſans doute qu'il ait été tué d'un coup de foudre, au lieu qu'ils ont pû ne pas juger néceſſaire de dire qu'il étoit mort durant qu'il tonnoit. [Il eſt bien aiſé que le peuple ait paſſé de l'un à l'autre, ſur tout à l'égard d'un Prince dont la mémoire étoit fort odieuſe aux Catholiques, & cette erreur étoit favoriſée par la viſion qu'eut Saint Sabas la nuit d'après la mort d'Anaſtaſe.]' Car il lui ſembla qu'il voyoit ce Prince fuir dans ſon Palais pourſuivi par des foudres qui venoient du Ciel, & enfin tomber mort devant ſes yeux. [Ces foudres qui marquoient la colere de Dieu, ont bien pû ſe changer, par les additions que le tems a accoutumé de faire à la vérité, en des foudres matériels.]' Eutyque dit qu'il mourut d'une douleur de tête que le tonnerre lui avoit cauſée. ' Elie de Jeruſalem, qu'Anaſtaſe avoit dépoſé & banni, connut auſſi par revélation la mort d'Anaſtaſe au moment qu'elle arriva; & on marque que ce fut au commencement de la nuit. On dit la même choſe de Flavien d'Antioche.

L'an de J. C. 518.

Sur. 5. dec. p. 175. §. 84.

Euty. t. 2. pag. 147.

Sur. 5. dec. p. 175. §. 84.

J. Moſc. c. 35. p. 1068.

' Il mourut le 9 de Juillet ſelon le latin de la Vie de Saint Sabas par Métaphraſte, [c'eſt-à-dire la nuit qui finiſſoit le 8 & commençoit le 9]' puiſque Juſtin qui lui ſuccéda fut élu dès le 9. [Ainſi Anaſtaſe ayant commencé le 11 Avril 491. ' aura regné 27. ans & trois mois moins deux ou trois jours.] Note 12.

Sur. 5. dec. p. 175. §. 84.

Evag. l. 4. c. 1. p. 381. b. Chr. Alex. p. 764.

Boll. 20. jan. p. 301. § 15.

' Mais Bollandus dit qu'il eſt mort le premier de Juillet; & il paroît l'avoir pris de la Vie originale de Saint Sabas. ' Il mourut âgé de plus de 80. ans, c'eſt-à-dire de 88. ' ou même de 90. & 5. mois.

Marc. Jor. reg. c. 48. p. 636. a. Thdr. L. pag. 565. b. b Vict. T. Chr. Alex. 764.

' Son corps fut porté au tombeau ſans les ſolemnitez ordinaires, & même " avec outrage. ' On dit qu'il fut enterré dans ' l'Egliſe des Apôtres auprès de celui d'Ariadne. ' Quelques nouveaux Grecs diſent qu'il n'étoit pas mort quand on l'enterra, qu'on l'entendit crier dans ſon tombeau ſans s'en mettre en peine, & que quelques jours après on le trouva qui s'étoit mangé le bras.

Vict. T. Cedr. p. 363. a. Joel. p. 172. Manaſ. p. 62. 63.

cum ignominia. 1.

2. ἐν λοιμῷ Ἀντιοχείᾳ. Je ne ſçai ce que c'eſt.

L'an de J. C. 518.

ARTICLE XXVII.

Diverſes particularitez du regne d'Anaſtaſe : Converſion des Immirénes.

'LE nom d'Anaſtaſe fut depuis ôté des Diptyques, & on l'anathématiza à cauſe des maux qu'il avoit faits aux défenſeurs du Concile de Calcédoine. [C'eſt ce qui a rendu ſa mémoire extrémement odieuſe; à quoi on peut joindre les malheurs que nous avons vû être arrivés ſous ſon regne qui a été plein de ſéditions, de ravages & de guerres, dans leſquelles on ne voit preſque jamais qu'il ait eu de l'avantage.] 'Souvent il fut environné par les armées ennemies, & gémit ſous leur oppreſſion. Néanmoins il ne mérita jamais de les voir punis, indigne d'avoir cette ſatisfaction après avoir violé les loix de l'Egliſe. Ainſi il mourut dans le chagrin & dans la la fureur, en laiſſant l'Empire dans un profond accablement. Conc. t. 4. p. 365. d. Jorn. reg. c. 48 p. 656. a.

[Outre les malheurs dont nous avons parlé quand nous avons trouvé à les placer dans l'ordre du tems, les Maziques dont le nom eſt célébre dans Syneſe, 'coururent la Lybie, & y firent des maux effroyables. 'Zonare dit qu'il y eut ſous lui un très grand tremblement de terre qui ruina quelques bâtimens à Conſtantinople, mais qui abîma preſque toute la ville & les habitans d'Antioche. [Je penſe qu'il ſe trompe, & qu'il rapporte au tems d'Anaſtaſe ce qui arriva peu d'années après ſous Juſtin.] 'Procope ne marque point d'autre malheur ſous ce regne à Antioche, ſinon qu'un vent impetueux renverſa & déracina les beaux Cyprès de Daphné, que la loi, dit-il, défendoit abſolument de couper. [Je penſe que c'étoit la loi de la ſuperſtition.] Suid. ap. p. 252 a. Zon. p. 48. a. Proc. b. p. l. 2. c. 14. p. 122. b. c.

'Les Samaritains qui avoient fait de grands maux dans la Paleſtine du tems de Zénon, y cauſerent auſſi quelque trouble ſous Anaſtaſe. 'Une troupe de ces malheureux, à l'inſtigation d'une femme, monta lorſqu'on y penſoit le moins ſur le mont Garizim par des endroits eſcarpés, parce que, comme le chemin ordinaire étoit gardé par des ſentinelles qui y veilloient continuellement, ces ſéditieux n'oſerent par y tenter le Proc. æd l. 5. c. 7. p. 104. 105. p. 105. b. c.

paſſage. Etant montés, ils ſe ſaiſirent de l'Egliſe, tuerent ceux qui la gardoient, appellerent avec de grands cris les Samaritains qui étoient dans la ville pour venir à eux. Mais ceux de la ville craignant les ſoldats, ne voulurent point prendre part à ce trouble. Procope d'Edeſſe Gouverneur de la Province, homme fort prudent, prit ceux qui avoient trempé dans cette ſédition, & les punit tous du dernier ſupplice. L'an de J. C. 518.

[Quoiqu'Anaſtaſe fut véritablement ennemi de la foi Catholique,] Thdrt. L. pag. 561. b. 'il ne laiſſa pas de rebâtir beaucoup d'Egliſes à Conſtantinople. Cod. or. C. p. 44. 45. 'On lui attribue d'avoir bâti celle de S. Platon. Mais on ajoute que le VII. ſiécle commençoit déja: [ce que je n'entens point. Eſt-ce qu'il faut lire Anaſtaſe Artéme, qui étoit néanmoins au commencement du VIII. ſiécle? Et il eſt certain que l'Egliſe de S. Platon étoit avant Juſtinien.] p. 18. b. 'Comme on nétoyoit l'Egliſe de Saint Méne dans la haute ville, on y trouva dans une foſſe un grand nombre d'os de geants qu'Anaſtaſe fit tranſporter dans le Palais par rareté.

Bar. 518. §. 17. 'Baronius citte de Suidas qu'Anaſtaſe travailla à rétablir à Athénes les écoles de la Philoſophie [payenne.] Cela n'eſt point dans l'édition de Geneve de 1619. mais n'eſt pas fort incroyable. Zon. p. 47. b. c. d. e. 'Car on prétend que de ſon tems les Magiſtrats de Conſtantinople prirent ſoin de faire refaire & d'entretenir une ſtatue qu'on appelloit la fortune de la ville, dans l'imagination que, de ce que les vaiſſeaux avoient quelquefois le vent contraire en abordant, c'étoit parce qu'on avoit emporté quelques pieces de cette ſtatue. [C'eſt ainſi que le demon ſe joue de ceux qui ont peu de foi, & plus d'amour pour les biens du monde que pour ceux du ciel.]

Suid. ap. p. 252. c. a. 'On parle d'une citerne & de quelques autres bâtimens qu'Anaſtaſe fit faire à Conſtantinople. 'Il prit un grand ſoin d'orner la ville de Duras ſa partie, & la fit environner de trois murailles. Euty. t. 2. pag. 332. 'Eutyque dit auſſi qu'il fit bâtir & fortifier la ville dont il tiroit ſa naiſſance, que cet Hiſtorien nomme Hama, Joan. D. imag. 3. p. 799. & qu'il employa deux ans à y faire bâtir un château. Cod. J. 2. t. 8. l. 3. p. 193. 'On marque qu'il prenoit le ſoin de viſiter lui-même tous les Palais Impériaux. 'Son" exactitude ſcrupuleuſe lui fit retrancher quelque argent que les Avocats du Fiſc avoient accoutumé de recevoir ſous Zénon. Juſtin le leur rendit depuis. " ſubtilitas.

Thdr. L. pag. 567. c. d. 'Théodore le Lecteur met ſous Anaſtaſe la converſion des Immirénes, peuples du Midi Sujets des Perſes. On prétendoit

L'an de J. C. 518. qu'originairement c'étoient des Juifs que la Reine de Saba avoit emmenés avec elle. Ils étoient depuis devenus payens: mais ils embraſſerent alors la foi Chrétienne, & reçûrent un Evêque. 'M. Valois croit que ce ſont ceux qu'on appelle ordinairement Homérites. Mais il avoue que cela eſt difficile à accorder avec ce qu'on trouve dans l'Hiſtoire: que les Homérites ont reçu la foi ſous Juſtinien. n.p.170.1,b.c.

ARTICLE XXVIII.

De Théodore le Lecteur & de ſes Ecrits:

'C'Est à la mort d'Anaſtaſe que finiſſent les extraits que nous avons de Théodore le Lecteur, 'qui commencent à la mort de Théodoſe le jeune. 'Il étoit Lecteur de la grande Egliſe de Conſtantinople, 'zélé pour la foi Catholique. 'Suidas dit qu'il avoit écrit l'hiſtoire de l'Egliſe depuis Conſtantin juſqu'à Juſtinien. [Il faut peut-être lire Juſtin au lieu de Juſtinien, à moins qu'il n'y ait fait depuis quelques additions dont il ne nous reſte rien.] 'Pour ce que Suidas dit qu'il commençoit à Conſtantin, M. Valois l'entend d'une compilation qu'il avoit faite [n] des hiſtoires de Théodoret, de Socrate & de Sozoméne, [a] à la priere de l'Evêque ou d'un Prêtre de Gangres en Paphlagonie, où il ſe trouvoit alors, [à peu près comme eſt en latin l'hiſtoire tripartite.] 'M. Valois a deux livres de cet ouvrage qui ne vont que juſqu'à la mort de Conſtance; & il croit que Théodore n'en a point fait d'autres: [de ſorte qu'il faudroit dire que ce ſeroit ſon dernier travail, & qu'il n'auroit pas eu le loiſir de l'achever.] 'Néanmoins le VII. Concile cite un paſſage du cinquiéme livre de ſon Hiſtoire Eccleſiaſtique ſur l'ordination d'Anaſtaſe. De ſorte qu'il pourroit bien avoir achevé ſa tripartite, ſi nous voulons l'appeller ainſi, & y avoir même ajouté le reſte du regne de Théodoſe le jeune, depuis l'an 439. où finit Socrate. 'M. Valois aime mieux croire que dans le texte du VII. Concile il faut lire [a] le premier livre au lieu du cinquiéme, & dire que ſon autre ouvrage commençoit à l'an 439.

Théod 2. §. n. Thdrt. L.pag. 565. b p.551. b. Suid.p.1031.c Thdr. L.pag. 565. b. Suid.p.1031 c. Thdrt. V. pr. p.12. p.202 p.12. Conc. t.7. p. 85. d. Thdr. L.pag. 580.581.

'Cet autre ouvrage étoit auſſi diviſé en deux livres, dont Thdr. L pag. 557.

a. πρώτο au lieu de πέμπτον.

p.551. a. le premier finiſſoit vers l'an 480. 'Nous n'en avons qu'un extrait, qui, ſelon le titre, nous vient de Nicéphore Calliſte, L'an de J. C. 518.

Thdrt.V. pr. p.13. 'mais qui apparemment avoit été fait aſſez long-tems auparavant. 'Il ſuit aſſez l'ordre des tems juſqu'à la mort d'Anaſtaſe.

n.p.168.1.d. Ce qui eſt enſuite paroît n'avoir aucun ordre, & être un nou-

p.170.1.c. vel extrait tiré ou de Théodore même, 'ou peut-être de quel-

Thdr. L.pag. 566. b. qu'autre Auteur, 'puiſque Théodore y eſt cité. 'M Valois veut

n p.169.1.b.c. que dans cette citation au lieu de Théodore, on liſe Théodo-

p.566. a. ret 'qui eſt cité peu auparavant dans ce même extrait ' & par

Joan.d.imag. 3. p.798. Saint Jean de Damas, [& qui pourroit être quelque Hiſtorien

Thdrt.V. pr. p.12. inconnu, poſtérieur au grand Théodoret de Cyr.] 'Mais dans ſa préface ſur Théodoret, Evagre &c. il dit que ce Théodoret cité par Saint Jean de Damas, eſt notre Théodore même. [Je ne vois rien en tout cela que nous puiſſions dire être bien certain.]

Thdr. L.pag. 582. p.585.1. 'M. Valois a mis le nom de Théodore à l'endroit cité par Saint Jean de Damas, 'mais il reconnoît que c'eſt par une pure conjecture fondée non ſur aucun manuſcrit, mais ſur ce que ce paſſage ne peut pas être du grand Théodoret. [C'eſt changer un texte un peu vîte:]

p.569.584. 'Outre l'extrait de Théodore dont nous avons parlé, on en trouve encore quelques endroits cités par Saint Jean de Damas, par le VII. Concile, & par d'autres que M. Valois a

p. 581. Joan. D. imag. 3. p. 803. 804. recueillis. 'Il y rapporte avec quelque fondement trois paſſages que Saint Jean de Damas cite en général de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique. [Car le mot qu'il met à la tête du premier pour l'attribuer à Théodore, n'eſt pas du texte; & entre ce paſſage & celui qui eſt cité auparavant ſous le nom de Théodore le Lecteur, il y en a un tiré d'Euſebe: de ſorte qu'il n'eſt pas tout-à-fait certain ſi ces trois paſſages ſont de Théodore le Lecteur.] 'Saint Jean de Damas cite un peu après un Saint Théodore Evêque de la Pentapole. 'Théodore le Lecteur avoue dans la préface de ſa tripartite que ſon ſtyle n'avoit rien de relevé, & c'eſt ce que l'on voit dans ce qui nous reſte de lui.

Joan. D. pag. 886. Thdr. V. pr. p.20.

p. 21. p. 13. Voſſ. h.g. l.2. c 22. p.268. 'Voſſius & M. Valois ne doutent pas qu'il ne vecût du tems de Juſtin. '[S'il eſt auteur de l'hiſtoire d'Olympe] rapportée par ' Saint Jean de Damas, on ne peut douter qu'il ne fût proche de l'année *499.* en laquelle cela arriva.

Joan. D. pag. 798.

Thdrt.V.pr.p. 20. ' Le titre de *Sainte Mémoire* qu'il donne à Théodoret oblige ce ſemble, de dire qu'il a écrit avant le V. Concile & les

Thph.n. pag. 585.1. troubles de trois Chapitres. 'Cependant le P. Goar veut qu'il

L'an de J. C. 518. n'ait vécu que ſous l'Empereur de Philippique, [c'eſt-à-dire en 712.] 'à cauſe d'un paſſage de Suidas rapporté auſſi par Codin dans les origines de Conſtantinople, & dans le recueil anonime des antiquitez de la même ville, 'où l'on trouve auſſi d'autres choſes citées du même Théodore, qui parlent d'Héraclius. [Mais le ſtyle de ces endroits eſt encore trop barbare pour celui dont nous avons les extraits, & dont l'Hiſtoire, ſelon Suidas, n'alloit au plus que juſqu'à Juſtinien. Ainſi il vaut mieux dire qu'il y a eu deux Théodores tous deux Lecteurs, qui ont écrit l'un vers 520. & l'autre 200 ans après.] Suid. * pag. 1546. 1547. Cod. or. C. p. 18. 19. 90, 91. p. 91.

ARTICLE XXIX.

Du dialogue d'Enée de Gaze : Hiſtoires remarquables qu'il rapporte.

'IL faut mettre ſur la fin du V. ſiécle Enée de Gaze, dont nous avons le dialogue ſur l'immortalité de l'ame & la réſurrection des corps, intitulé Théophraſte. Le titre de cet écrit donne à Enée la qualité de Sophiſte, [c'eſt-à-dire, de Profeſſeur des ſciences & des belles lettres.] 'Le ſujet de ce dialogue eſt qu'un Chrétien, à qui l'Auteur donne le nom d'Axithée, c'eſt-à-dire, digne de Dieu, allant par mer de Syrie à Athénes, fut obligé par le vent de prendre terre à Alexandrie. Il y rencontra Egypte avec lequel il avoit autrefois étudié dans la même ville ſous le Philoſophe Hiérocle, 'qui avoit profeſſé à Alexandrie avec beaucoup de réputation, & qui avoit été diſciple de Plutarque l'Athénien, 'auſſi bien que Syrien & Procle dont nous parlerons bientôt. 'Photius nous a conſervé beaucoup de choſes d'un Ecrit qu'il avoit fait pour prouver la Providence. [Lui & preſque tous ſes diſciples étoient payens. Mais Axithée avoit embraſſé la Religion Chrétienne.] Bibl. P. c. 12. p. 617. p. 617. 618. Phot c. 242. p. 1036. a. 1037. m. Suid. pag. 2223. Phot c. 214. p. 553. m. Suid. * pag. 546. d. 603. a. Phot. c. 214. p. 548. c. 251. p. 1379.

'S'étant donc rencontré avec Egypte ſon ancien ami, & s'étant reconnus, comme Axithée eut dit à l'autre qu'il alloit à Athénes chercher quelque perſonne habile & éclairée, Egypte le mena chez Théophraſte, arrivé d'Athénes depuis peu de jours, & qui paſſoit pour un très-habile Platonicien. Axithée & lui s'entretinrent long-tems. Théophraſte ſoutenoit ſa philoſophie Platonicienne, & Axithée lui en faiſoit voir la foi- Bibl. P. c. 12. p. 618.

bleſſe & les défauts pour le conduire à la Religion Chrétienne. L'an de J. C. 502.
p.660. b. c. 'La concluſion eſt que Théophraſte qui d'abord parloit en maître & en Docteur, ſe rendit enfin aux raiſons d'Axithée, & à l'opération de la miſéricorde de Dieu qu'il commençoit à reſſentir en lui-même, & il abandonna l'Académie de Platon pour ſuivre Dieu, ſelon ce que Platon même avoit dit qu'il ne vouloit pas qu'on le crût, que juſqu'à ce qu'on eût trouvé quelqu'un
c. d. plus ſage que lui. 'Ainſi Axithée finit l'entretien par la priere & l'action de graces qu'il adreſſe à l'adorable Trinité.

655. a. b. 'Il dit dans ce dialogue qu'il avoit ſouvent vû les corps morts des Saints guérir ſans peine des maladies incurables, & faire trembler des troupes de démons, comme les démons font trembler ceux qu'ils ſe ſont aſſujettis. Et il tire de-là une preuve très-forte de la réſurrection des corps. [Ce qu'il dit en un autre endroit pour prouver la Religion Chrétienne par la ver-
p.657.658. tu de ceux qui l'embraſſent, eſt encore plus conſidérable.] 'Encore aujourd'hui, dit-il, nous voyons tant en Syrie qu'ailleurs, des hommes qui depuis une tendre jeuneſſe juſqu'à une vieilleſſe extréme ont vécu dans une auſterité & une abſtinence continuelle, uniquement appliqués à la contemplation des choſes celeſtes & ſpirituelles. Leur corps eſt ſoumis à leur eſprit qui ne s'occupe que des choſes de Dieu. C'eſt par une vie ſi ſainte & une méditation ſi ſpirituelle qu'ils ſont arrivés au comble de la Philoſophie. Pour prouver leur union avec Dieu, ils l'ont ſouvent prié de rendre la vie à des morts qu'ils ont effectivement reſſuſcités. Qui peut deſirer une preuve plus convainquante de la vérité de leur doctrine ? Elle ne conſiſte point en paroles, mais en actions Ceux qui reçoivent leurs inſtructions, n'en ſçauroient douter lorſqu'ils les voyent autoriſées par de tels miracles. Et ce ne ſont point là des fables ni de vieilles hiſtoires que nous rapportons. Ce ſont des choſes qui ſe ſont paſſées de nos jours. Moi-même j'ai vû un ſaint & excellent vieillard qu'un payſan alloit ſouvent viſiter en lui menant ſon fils unique, afin d'apprendre de ce vieillard quelque choſe de bon. Il lui portoit les premices de ſes fruits [dans ſa cellule] comme dans un Temple [où il les offroit à Dieu.] Ce fils vint à mourir d'une groſſe maladie. Au lieu de l'enterrer il le mit dans un panier, le couvrit de feuilles, & le porta au ſaint vieillard. S'étant déchargé de ſon panier, il ſalue l'homme de Dieu, s'aſſied pour lui parler & l'écouter avec ſon attention ordinaire

L'an de J. C. 459. re, puis il ſe retira en laiſſant-là ſon fils comme ſi c'eut été un panier de raiſins. Quand le Soleil fut couché, le vieillard fit la priere ſelon ſa coutume, & voulut enſuite prendre de ces fruits. Mais après avoir ôté les feuilles, il fut fort ſurpris de trouver non des fruits, mais un mort. Il admira la grandeur de la foi du pere. [Pour s'y conformer] & ne pas tromper ſon eſpérance, il ſe coucha ſur cet enfant, & pria Dieu ſans ſe relever juſqu'à ce que le mort reſſuſcitât ; après quoi il le renvoya à ſon pere. Mais pour éviter l'importunité des hommes qu'un tel miracle auroit fait accourir en foule pour le voir, il quitta ce lieu & ſe retira ailleurs.

' Il ajoute à cela ce qu'il dit avoir vû lui-même, qu'un ſaint homme étant prêt de mourir, promit à ſon diſciple qui étoit aveugle, que ſept jours après ſa mort il récouvreroit la vue : & cela arriva effectivement ; de ſorte que ce diſciple qu'il falloit auparavant conduire par la main liſoit enſuite publiquement les Ecritures [ayant été fait Lecteur.] ' C'eſt après cela qu'il met l'hiſtoire célébre des Confeſſeurs d'Afrique, qui ayant eu la langue coupée [" par ordre d'Huneric l'an 484.] ne laiſſoient pas de parler comme auparavant. Il dit qu'il les avoit vûs lui-même, qu'il les avoit entendus parler & qu'il avoit regardé juſques dans leur bouche, afin que ſes yeux fuſſent témoins de ce miracle auſſi bien que ſes oreilles.

p. 658. 659.

p. 659.

v. Eugenic. de C.

' Il dit que cette perſécution de l'Egliſe d'Afrique duroit encore ; ainſi c'étoit avant l'an 523. " auquel Hilderic la fit entiérement ceſſer.

p. 659. b.

v. S. Fulgence.

ARTICLE XXX.

De Procle & de quelques autres Philoſophes payens.

' ENE'E parle dans ce traité de Syrien & de Procle Philoſophes Platoniciens. ' Suidas nous apprend tout ce que nous ſçavons de Syrien. ' Procle étoit ſon diſciple, & c'eſt ce ' Procle Philoſophe Platonicien dont nous trouvons diverſes choſes dans Photius & dans Suidas. ' Il étoit de Lycie. Il a écrit ' contre la Religion Chrétienne. Il a ' enſeigné la Philoſophie à Athénes. Il y étoit en même tems que Jacque medecin, ' lequel demeuroit à Conſtantinople " dès l'an 461. ' Il étoit

Bibl. P. t. 1 2. p. 624. d. Suid. t. p. 843. d. Phot. c. 242. p. 1014. m. Phot. c. 142. p. Suid. πρ. pag. 603. Suid. πρ. pag. 603. a. c. b. Phot. c. 242. p. 1057. a.

v. Leon. I. §. 6.

L'an de J. C. 518. mier livre, & au commencement du ſecond. 'Car l'exemplaire de Photius qui paroît avoir été complet pour ces deux livres, finiſſoit néanmoins le ſixiéme où nos imprimés le finiſſent. [De ſorte qu'on voit que Zoſime n'a pas achevé le deſſein qu'il avoit entrepris : & ainſi le tems où il finit ſon Hiſtoire, ne nous peut pas faire juger de celui où il a vécu.] 'Ce qui fait croire à M. Valois qu'il a écrit & vécu plus tard, c'eſt qu'il cite Olympiodore dont l'hiſtoire va juſqu'à l'an 425. ' & le Philoſophe Syrien [qui n'a vécu que vers l'an 450. ſi c'eſt celui dont nous venons de parler .] ' Si l'impôt qu'il dit avoir encore duré long tems après Conſtantin, eſt le Chryſargyre dont il avoit particuliérement parlé, ſon expreſſion donne lieu de croire que cet impôt étoit céſſé alors; [& nous avons vû que c'étoit Anaſtaſe qui l'avoit ôté .] ' Ainſi comme Suidas marque qu'il y eut ſous Anaſtaſe un Zoſime Sophiſte natif de devers Gaza & Aſcalon, qui a laiſſé quelques écrits d'Humanitez, 'M. Valois croit que ce peut être le même que l'Hiſtorien, qui avoit été Avocat du Fiſc, ſelon le titre de ſon ouvrage ; ce qui convient fort bien avec la qualité de Sophiſte . 'Cedréne dit que l'Orateur Zoſime de Gaza avoit été tué par ordre de Zénon. Mais il le dit de même d'Arcade, "de qui cela eſt faux.

Phot. c.98. p. 272. Evag. n. p.96. 2 d. Zoſ. l. 5. p. 883. b. Phot c. Zoſ. l. 4. p. 746. b. Zoſ. l. 4. p. 746 b. Suid. ζ. pag. 1134. d. Evag. n. p. 96. 2. d. Cedr. p. 354. d.

v. Zénon. §.

[Si l'Hiſtorien avoit écrit avant Sozomene, on auroit tout ſujet de croire que c'eſt lui] ' que cet Hiſtorien cite en parlant de Sopatre & du Chriſtianiſme de Conſtantin. Mais Sozomene réfute les Payens en général : [ce qui ſe peut rapporter à ceux ſur l'autorité deſquels Zoſime dit la même choſe.] 'On donne à l'Hiſtorien le titre de Comte.

Soz. l. 1. c. 5. p. 406. a. b. Phot. c. 98. p. 269. p. 272.

'Photius croit qu'après avoir donné ſon Hiſtoire d'une autre maniere, il la changea, & la mit en l'état que nous avons; ce qu'il tire de ce que dans ſa copie elle étoit intulée, *Nouvelle Edition*, '& dans d'autres *Hiſtoire nouvelle*. 'Il dit qu'en cela auſſi bien qu'en tout le reſte, elle eſt fort conforme à celle d'Eunape ; ſinon qu'elle eſt plus claire & plus courte. Il en eſtime beaucoup le ſtile propre & net, qui n'eſt point embarraſſé de beaucoup de métaphores, & qui ne manque pas de douceur. 'Il n'oublie pas, ce qui y paroît par tout, que l'Auteur étoit zélé pour les impiétez du Paganiſme, & ne ſe laſſe point de déchirer par des injures les Princes les plus pieux, 'particuliérement le grand Conſtantin. 'Evagre s'en étoit plaint

Zon. n. p. 952. b. Phot. c. 98. p. 272. p. 269. Evag. l. 3. c. 44. p. 370. b.

c.40.41. pag. 370.375. avant lui, & avoit ſoutenu qu'il inventoit même des faits entiérement faux pour noircir ce premier Empereur Chrétien. Zoſ. p.625. 'Leunclavius qui l'a traduit, a entrepris ſon apologie où il prétend le défendre contre ces réproches. [Je ne l'ai point examiné : & j'ai peur néanmoins que cette apologie p.629,630. n'ait beſoin elle-même d'apologie.] 'Il eſt certain au moins qu'elle loue Julien beaucoup plus qu'il ne mérite d'être loué par des payens mêmes. L'an de J. C. 518.

Fin du ſixiéme Tome.

NOTES ET ECLAIRCISSEMENS
SUR LE SIXIÉME VOLUME
DE L'HISTOIRE DES EMPEREURS.

NOTES SUR THEODOSE II.

NOTE I.

Pour la p. 2. art. 1.

Sur ce qu'on dit de ſa tutele exercée par Iſdegerde Roi de Perſe, & par Antioque.

Pro b. P. l. 1. c. 2. p. 7. c.

'PROCOPE écrit qu'Arcade ſe trouvant prêt de mourir, & voyant que ſon fils Théodoſe n'étoit qu'un enfant, [de ſept ans] qu'Honoré ſon frere étoit extrémement embaraſſé dans ſes affaires, [outre qu'ils étoient en aſſez mauvaiſe intelligence, *v. Arcade* §. 11, 26.] & qu'il n'avoit aucun parent à Conſtantinople, qui pût prendre ſoin de ſon fils,

p. 8. 2.

'prit une réſolution plus ſage qu'on n'eût oſé attendre de lui, & pria par teſtament Iſdegerde de vouloir accepter la tutéle du petit Théodoſe pour lui conſerver l'Empire;

b.

qu'Iſdegerde, qui étoit un Prince très-généreux, manda au Sénat Romain [de Conſtantinople] qu'il ſe chargeoit du ſoin de Théodoſe, en menaçant de faire une puiſſante guerre contre quiconque ſe ſouleveroit contre lui, & qu'il continua juſqu'à la mort à lui rendre tous les devoirs de Tuteur avec une entiere fidélité.

Thph p. 69. a.

['Théophane, ſi cet endroit eſt de lui, car il eſt viſible que ſon ouvrage eſt de pluſieurs mains,] Théophane, dis je, ſuit Procope & le copie en partie. 'Il ajoute qu'Iſdegerde

b.

ne pouvant pas par lui-même prendre ſoin de l'éducation & des affaires de Théodoſe, lui envoya en ſa place Antioque, qui étoit un homme admirable & très-ſcavant; qu'Antioque demeura ainſi auprès de Théodoſe; qu'il fit beaucoup de loix en faveur du Chriſtianiſme;

'mais qu'il perdit enfin ſon autorité, ou même la vie, ἐκ πολλῶν γέγονε, lorſque Pulquérie prit la conduite des affaires [en 414. &c.] 'Zonare ſuit Procope & Théophane. 'Cedrene marque la même Hiſtoire avec de nouvelles circonſtances.

p. 70. d.

Zon. p. 33. 34. Cedr. p. 334. Cd.

[Ce qu'on peut dire ſur ce point; c'eſt qu'étant l'un des plus remarquables de toute l'hiſtoire, il ſe trouve néanmoins qu'aucun Hiſtorien ne l'a remarqué avant Procope qui écrivoit environ 150 ans depuis, & qui nous débite pluſieurs autres hiſtoires aſſez ſuſpectes des tems qui l'ont précédé. De ſorte qu'il ſemble avoir été un peu trop facile à recevoir des traditions populaires & peu aſſurées.] 'Car Agathias dit que celle-ci étoit une hiſtoire fort célébre, qui étoit dans la bouche de tout le monde, & que l'on tenoit de pere en fils par une ancienne Tra-

Agath. l. 4. p. 137. 137.

dition ; mais que hors Procope, en qui il condamne le jugement avantageux qu'il fait de cette diſpoſition d'Arcade, en même tems qu'il loue ſon érudition, il n'avoit point trouvé cela écrit par perſonne, non pas même par ceux qui ont fait l'hiſtoire de la mort d'Arcade. [En effet, Socrare, Sozomene, Théodoret, Zoſime, Philoſtorge, les deux Proſpers, le Comte Marcellin, ne diſent rien qui en approche.

Il n'eſt pas même aiſé d'y accorder ce qu'on lit dans ces Auteurs.]

Zoſ l.5.p.307. ' Zoſime dit qu'Honoré voulut venir lui-même à Conſtantinople pour pourvoir à la ſûreté de ſon neveu & de ſes Etats ; & entre les raiſons par leſquelles Stilicon l'en diſſuada, [il ne lui répreſenta point que c'étoit donner de l'ombrage à Iſdegerde :] Stilicon ſe fit donner à lui-même la commiſſion d'aller à Conſtantinople avec des Lettres d'Honoré à Soz l.9.c.4.p. 403. d. Théodoſe ' & quelques troupes. ' Sozomene dit à peu près la même choſe que Zoſime, ſinon qu'il ajoute qu'Honoré regardoit le jeune Théodoſe comme ſon fils, & qu'il voulut mettre auprès de lui des Officiers, de la fidelité deſquels il fût aſſuré ; [ce qui ne dépendoit pas de lui, mais d'Iſdegerde, s'il étoit Tuteur.] ' Il ſemble même dire qu'au commencement du regne de Théodoſe, les Perſes lui firent la guerre, & puis accorderent une paix pour cent ans. [Mais je ne ſçai ſi ce ne ſeroit point encore une ſuite de ce qu'il dit en général du regne de Théodoſe, & s'il ne le faudroit point rapporter au tems de Vararane fils d'Iſdegerde.] Et néanmoins ce qui y eſt dit de Stilicon auſſi-tôt après, & comme dans la ſuite d'une même phraſe, [appartient certainement à l'an 408. auquel Arcade mourut.]

' Au lieu que ſelon Théophane, Antioque gouvernoit l'Orient au nom d'Iſdegerde, ' Socrate aſſure que c'étoit Anthéme qui avoit l'Intendance de toutes les affaires. ' Et l'on voit en effet par le Code qu'il fut Préfet du Prétoire depuis 405. juſqu'en 416. [ou au moins juſqu'en 414.] *V. l'an 5.*

Thph. p.69.a. Socr.l.7.c.1. p. 319. a. Cod. Th. chr. p.901.

' Syneſe parle de deux Antioques, dont l'un qu'il appelle *τοῦ ἀπὸ Γαζιανῆ*, étoit fort mal fait de viſage, mais fort homme de bien. ' Le P. Pétau ne le connoit point : [& je n'en trouve rien auſſi dans la Proſopographie du Code par Godefroy.]

Syn. ep.110. p. 253. c. n. p.84.

' L'autre Antioque étoit plus jeune *νεανίσκος*. Syneſe le qoalifie le Ventru *πρόσιλος*. Il avoit été fort puiſſant auprès d'un Perſe nommé Narſe, & depuis avoit toujours eu du crédit, enſorte qu'il pouvoit tout ce qu'il vouloir, dit Syneſe, qui néanmoins parle de lui comme en ſe raillant.

epit. 110. p. 253. c.

' S. Iſidore de Peluſe recommande le ſoin de la juſtice à un Antioque Eunuque de l'Empereur, qui étoit plûtôt le maître que le Miniſtre de l'autorité Impériale. ' Le P. Pétau croit que c'eſt le Ventru dont parle Syneſe, & celui même que l'on prétend avoir été envoyé à Théodoſe II. par Iſdegerde. [Ainſi y il a bien de l'apparence que cet Eunuque étant paſſé du ſervice d'un Perſan, (car Narſe l'étoit, & pouvoit même être parent do Roi de Perſe) au ſervice de Théodoſe, cela a ſervi de fondement à ce qoe Procope, Théophane & les autres ont dit depuis.]

If.P.l.1 ep.39. p.11. d.e. Syn. n. p. 84.

' Théophane [& divers autres] parlent en effet d'Antioque Eunuque & grand Chambellan, diſgracié en 446. &c. qu'ils diſent avoir été *βαιτλικὸν* du jeune Théodoſe. [Le mot de

Thph. p.83.a.

Bail dans le XIV. ſiécle ſignifioit Regent d'un Royaume ou d'une Seigneurie.] ' M. du Cange ne fait néanmoins rien ſignifier de plus à βαΐλος, que Maître & Précepteur d'un enfant. Mais il ne laiſſe pas de dire que cet Antioque eſt celui qu'Iſdegerde avoit envoyé à Théodoſe pour lui ſervir de Curateur. [Il eſt aiſé que de l'office de Précepteur le bruit populaire l'ait fait paſſer peu-à-peu à celui de Regent. Je ne ſçai ſi dans Syneſe au lieu de πρόκοιλος il ne faut pas lire πρόκοιτος, qui peut ſignifier un Chambellan & un Eunuque.

Cang Gl. B.p. 298.

' Puiſque Marcellin nous aſſure *an.* 399. qu'Eutrope a été le premier & le dernier Conſul Eunuque, il faut diſtinguer cet Antioque de celui qui fut Conſul en 431. ' & qui étoit en même tems Préfet du Prétoire, ' puiſque le Conſul qui travailla au Code, avoit été Préfet avant l'an 438. ' On trouve auſſi qu'en 431. le Préfet du Prétoire & le grand Chambellan étoient deux perſonnes différentes.

Valeſ. ſt. l. 3. p. 226. b.

Cod. Th. t. 6. p. 350.

nov. p. 1. 8.

t. 3. p. 709.

NOTE II.

Sur Sainte Apollinarie.

Pour la page 2. art. 1.

' Les Grecs font le 4 de Janvier, & les Latins le 5 mémoire d'une Sainte Vierge nommée Apollinarie, dont les Actes qui ſont dans Métaphraſte, & qui nous ont été donnés par Bollandus, ' portent qu'elle étoit fille de l'Empereur Anthéme fils d'un Empereur; ' qu'elle quitta la Cour pour aller viſiter les ſaints Lieux, ' qu'elle fut de-là en Egypte, où aiant quitté peu-à-peu tout ſon train, elle demeura pluſieurs années dans un marais, & vécut enſuite ſous S. Macaire parmi les Solitaires de Scété en habit d'homme & ſous le nom de Dorothée, paſſant pour Eunuque. ' Il n'y eut jamais d'Anthéme Empereur fils d'Empereur. C'eſt pourquoi on abandonne ce point, & on veut qu'elle ſoit fille d'Anthéme Préfet d'Orient ſous Arcade & ſous Théodoſe II. & qui étoit, dit-on, comme Empereur.

Bol. 8. Jan. p. 257. §. 2.

p. 253. §. 2.

§. 3.

§. 6. 11.

§. 12.

[Le plus ſûr eſt de ne ſe point arrêter du tout à cette vie.] ' Car quoique l'Auteur prétende avoir été de la compagnie de cette Sainte en Paleſtine, [la fauſſeté de ſa premiere ligne ſur le pere de la Sainte ſuffit pour ruiner cette prétention: & les faits romaneſques, & ſans aucune apparence de vérité, dont elle eſt pleine, lui ôteroient encore ſans cela toute autorité,] ' Bollandus s'étonne de ce que les Vies des Peres ne ſont point aucune mention de cette Hiſtoire. [Et il y auroit aſſurément ſujet de s'étonner qu'elle fût demeurée ſi inconnue, ſi elle étoit véritable.]

Boll. p. 259. §. 3.

p. 258. §. 4.

NOTE III.

Sur la ſédition arrivée ſous Monaxe.

Pour la page 6. art. 4.

' La Chronique d'Alexandrie met ſous le ſecond Conſulat de Théodoſe II. &c. [c'eſt-à-dire en 407.] la ſédition arrivée à Conſtantinople à cauſe qu'on manquoit de pain, lorſque Monaxe étoit Préfet de la ville. [Cela ſe trouve ainſi dans l'édition de Munik en 1615. *p.* 716. dans celle qu'on trouve jointe avec la Chronique d'Euſebe par Scaliger à Leiden en 1658. *p.* 286. & dans la derniere faite par M. du Cange. Dans ces deux dernieres éditions Varanes eſt qualifié Conſul, [ce qu'il ne fut qu'en 410. ' Mais cela n'eſt pas dans celle de Munik; ſur quoi M. du

Paſc. p. 301. c.

p. 572. d.

Cange ne marque rien dans ſes notes,] ſe contentant de dire que Vararanne ne fut Conſul qu'en 410. [On ne voit point ſi Monaxe étoit Préfet en 410.]

Cod.Th.t.1.p. 231. 'Il l'étoit en l'an 409. [auquel Marcellin dit qu'il y eut une grande ſédition faute de pain. ' Les loix du 19 Janvier & du 26 Avril 409. font voir qu'on craignoit alors une famine à Conſtantinople. ' C'eſt ce qui a porté M. Godefroy & M. du Cange à rapporter à l'an 409. ce que dit la Chronique d'Alexandrie. Godefroy le cite même quelquefois de cette Chronique. ' Mais en un endroit il reconnoit qu'elle ne le dit qu'en ſuppléant le Conſulat de l'an 409. qu'il croit y manquer. Il manque aſſurément cinq Conſulats dans cette Chronique après celui de 407. comme le marquent les éditions de Munik & de Leiden. Celle de M. du Cange n'en dit rien, & le reconnoit néanmoins en mettant ces cinq Conſulats en plus petits caracteres; ſur quoi je voudrois que M. du Cange eût dit quelque choſe dans ſes notes. Mais dans toutes ces trois éditions l'*hiatus* n'eſt marqué qu'après la ſédition, qui par conſéquent demeure en 407.

11. t.5. l.32. p. 83. 14. t.16. l.10. p.233.

t.4. p.84. a. t.6. p.174. a. 179. a. Valc. p.572. d.

Cod.Th.t.5.p. 234.1.

p.233. 'Il peut bien y avoir eu de la chér. té, & par conſéquent une ſédition en 407. & en 409.] ' Il eſt certain que Monaxe étoit Préfet de Conſtantinople en 409. & on tire d'une loi que Syneſe mêlé dans la ſédition de Monaxe, étoit Intendant des largeſſes en 407. ' ou plûtôt en 412. [Mais nous n'avons point de preuves qu'ils n'euſſent pas ces mêmes charges dès 407. Car c'étoit peut-être Anthéme qui regnoit dans tout ce tems-là, plûtôt qu'Arcade & Théodoſe.] 'On voit au moins que Monaxe avoit la ſienne dès le 17 Janvier 408. [Dans cette incertitude nous aimons mieux ſuivre le chemin que d'autres ont déja frayé, Et il y a bien de l'apparence que le manuſcrit de la Chronique d'Alexandrie ne marque point du tout l'*hiatus*: de ſorte qu'il eſt auſſi permis de le mettre devant la ſédition qu'après: ou plûtôt il le faut mettre partie devant & partie après. Je ne ſçai pourquoi] l'édition de Leïden le fait durer ſept ans, [au lieu de cinq.]

a6. p.389. a.

Chr p.258.

Chr. p.159.

Euſ.cs. p. 286.

NOTE IV.

Que Syneſe Comte des largeſſes n'eſt point frere de Syneſe Evêque de Ptolémaide.

Pour la page 20. art. III.

'Godefroy veut que Syneſe Comte des largeſſes ſut frere de Syneſe Evêque de Cyrene [ou plûtôt de Ptolémaide,] parce que les Lettres 18. & 35. de l'Evêque à ſon frere donnent lieu de conjecturer qu'il avoit cette dignité. [Je doute que beaucoup de perſonnes voyent aucun lieu à cette conjecture. Et quand on trouveroit que ſon frere a eu la dignité de Comte des largeſſes, ce qui n'eſt pas aiſé à croire, il faudroit encore de grandes preuves pour nous perſuader qu'ils s'appellât Syneſe, n'étant nullement ordinaire en ce tems-là de voir deux freres du même nom. Auſſi on croit que ce frere à qui Syneſe écrit ſi ſouvent, s'appelloit Eriope. [V. Syneſe §. 1.]

Cod.Th.t.1.p. 518. a.

NOTE V.

Préfets du Prétoire en 414.

Pour la page 28. art. IX.

'Anthéme qui étoit encore Préfet d'Orient en Avril 414. 'ne l'é-

Cod. Th. chr. p.160. Chr.Al. p.710.

toit plus le 30 Décembre auquel Aurélien tenoit ſa place. [Ainſi il y a faute] ' dans la loi du 17 Février 415. qui eſt encore adreſſée à Anthéme. [Elle peut être de l'an 412. auquel Honoré & Théodoſe étoient Conſuls auſſi bien qu'en 415.]

Cod. Th. chr. p.161.

'Monaxe eſt qualifié Préfet du Prétoire dans la loi du 30 Novembre 414. [Je ne ſçai s'il faudroit dire ſur cela qu'il le fut quelques mois entre Anthéme & Aurélien, & qu'ainſi quand il le fut en 416. & les années ſuivantes, c'étoit une ſeconde Préfecture, ce qui comme je crois néanmoins, n'eſt jamais marqué.] 'Il eſt qualifié Préfet de Conſtantinople dans la loi du 10 Mai 414. Il l'avoit été en 408. & 409. '& Godefroy paroît pencher à croire qu'il l'étoit encore en 414. plûtôt que Préfet du Prétoire. Mais Iſidore l'avoit été en 410 & 412. [Ainſi ç'auroit encore été une ſeconde Préfecture; & je ne vois pas qu'il ſoit aiſé de rejetter ces deux loix en une autre année. J'aimerois mieux dire que Monaxe fut Préfet d'Illyrie en 414. Au moins nous n'y en trouvons pas d'autre qui l'ait été.

11. t.3. l.16. p. 46.

6. t.2. l.12. p. 23.

1.5. p.46.

1.6. p.363.

NOTE VI.

Officiers de l'an 416.

Pour la page 30. art. XIX.

Cod. Th. chr. p.162.163.

'Les loix de 416. ſont adreſſées à Aurélien Préfet du Prétoire juſqu'au 10 de Mai, à Monaxe depuis le 26. d'Août, à Helion Maître des Offices, à Euſtathe Queſteur, au Comte Narſe, à Anyſe Intendant des largeſſes, à Taurus Intendant du Domaine, à Urſe Préfet de Conſtantinople. Il y en a encore d'adreſſées à Nicene, à Aëce & à Iſidore, tous qualifiés Préfets du Prétoire. Il y en a même une à Aurélien du 7 Décembre, [ce qui eſt ſans doute une faute, & il vaut mieux la mettre en 415. où Théodoſe étoit Conſul comme on 416. Ou n'y avoit apparemment mis d'abord que le Conſul d'Orient *Theo. Aug. VI.* On a enſuite changé VI. en VII. & en faiſant le Code, on y a ajouté Pallade Conſul d'Occident.]

'On trouve un Euſtathe Queſteur en l'an 404. & Godefroy croit que c'eſt celui qui l'étoit encore en 416. [Seroit-il demeuré ſi long-tems dans cette charge? J'ai peine à croire encore] que ce ſoit celui que Macrobe fait parler dans les Saturnales, 'qui n'y paroît que comme un grand Philoſophe de Rome, [peu propre à faire dans la Cour de Conſtantinople la fonction de Queſteur deſtinée à des Orateurs; mais qui certainement étoit un payen. Et après tout, ces deux Euſtathes n'ont rien de commun que le nom.] 'Le Queſteur eſt ſans doute celui qui fut Préfet d'Orient en 420. & 422. & Conſul en 421. 'On croit auſſi que Taurus eſt le Conſul de 428. qu'il fut Préfet d'Orient en 433. & 434. que c'eſt lui dont Théodoret releve la puiſſance, & S. Iſidore le mérite.

t.6. p.155. Pallad. p.270.

Macr. Sat. l.1. c.7. p.177.

Cod. Th t.6. p. 359.

p.387.

'Pour les trois Préfets, Iſidore, Nicene & Aëce, Godefroy croit que la loi adreſſée à Iſidore, quoique dattée *Theod. VII. & Palladio Conſſ.* ſe peut rapporter à l'an 410. auquel Iſidore étoit Préfet de Conſtantinople, [& où l'on dattoit quelquefois *P. C. Honorii VIII. & Theodoſii III.* J'aimerois autant la rapporter à l'an 426. *Theodoſio A. XIII. Conſ.* auquel il étoit Préfet du Prétoire.] 'Les deux loix adreſſées à Nicene & à Aëce ſemblent faire

Chr. pag. 161. Cod. T. t.12. l.3. p.1370

Cod. Th. t.2. l.4. p.15. 4. t. 63. l.5. p.695.

partie d'une même loi, la derniere ſans datte, & l'autre dattée *Eudoxiopoli Honorio A. VIII. & Théodoſio juniore VIII. Conſſ.* [ou il y a faute.] On la rapporte dans le Code à l'an 409. à cauſe d'*Honorio XIII.* ' & M. Godefroy ſans ſe ſoucier des chiffres des Conſulats à l'an 416. auquel Théodoſe fut à Eudoxiople. 'Mais il remarque qu'au lieu de *Niceno*, on lit *Decio* ou *Cynegio*: & pour lui il croit qu'il faut lire *Monaxio*, étant certain que Monaxe étoit Préfet en Août 416. 'Aëce eſt quelquefois qualifié *P. V.* à la tête de la ſeconde loi, & il étoit Préfet de *C. P.* en 419. [Rien n'empêche de croire qu'il l'étoit dès 418. *Théodoſio VIII. Conſ.* & que Théodoſe fut cette année là à Eudoxiople. Au moins *Niceno* & *Decio* ſont moins éloignés d'*Aetio* que de *Monaxio*.] 'Godefroy ſuit tout-à-fait ce ſentiment en un autre endroit.

Cod Th chr. p.1163.

t.6. p.375.

p. 348.

t5, p.219.

[Nous ne trouvons rien de Narſe, &c. où nous en avons parlé dans le texte.

NOTE VII.

Sur la revolte de Plintha.

Pour la page 38. art X. Marc. Chro

'Marcellin marque ſur l'an 418. que le Comte Plintha rebelle périt dans la Paleſtine, *deletus eſt*. Je ne trouve rien dans les autres; & ce qui eſt encore plus embarraſſant,] 'c'eſt que Plintha, qui eſt qualifié par Socrate & par Sozomene Général de la Cavalerie & Infanterie Romaine, étoit certainement Conſul en 419. & très puiſſant à la Cour de Théodoſe, quoiqu'il fût Arien; & même Sozomene le qualifie Conſulaire ὑπατικὸν, [ce qui montre qu'il a vécu après l'année de ſon Conſulat. 'Il vivoit peut-être même encore plus de dix ans depuis.

Soc. l.5. c.25. p.291. 6. Soz. l.7.c.25 p.730. d.

Prisc. de Goth. p.97. a.

[Il ne ſerviroit dnne de rien] 'de remettre ſa rebellion & ſon extinction en 419. comme fait le P. Pétau en citant la Chronique d'Alexandrie [où je n'en trouve rien du tout: & tout ce qu'on peut dire pour ſoutenir Marcellin,] ' c'eſt qu'il y a deux Plinthes, [ce qui a peu d'apparence;] ou que quand il dit *Plintha deletus eſt*, cela marque ſeulement qu'il fut defait; mais qu'enſuite, ſoit qu'il eût recouvré de nouvelles forces, [ſoit par l'interceſſion de ſes amis, & la bonté extraordinaire de Théodoſe, ſoit par tel autre moyen que ce puiſſe être,] il ne laiſſa pas néanmoins de faire ſa paix, d'obtenir le Conſulat, & de ſe rendre extrémement puiſſant à la Cour. C'eſt ce que M. Valois croit le plus probable.

Pet. chr. p.

Soz. n. p.154. a. c.

NOTE VIII.

Sur l'enfant crucifié par les Juifs. p.33. art.X.

[Il faut mettre vers l'an 418.] 'l'hiſtoire des Juifs qui crucifierent un enfant pour ſe mocquer de la Religion Chrétienne. Car Socrate dit que cela arriva peu après les troubles qui avoient été à Alexandrie en 415. '& vers le tems de la mort de Chryſanthe Evêque des Novatiens qui mourut le 27 Août 419. ' Théophane le met en la huitiéme année de Théodoſe [qui ſeroit en 415. ou 416. s'il étoit exact.]

Soc. l.7 c.16. p. 333.

c.17. p.333. d.

Thph.p.17. d.

'Socrate dit que cela arriva à *Immeſtar* entre Antioche & Calcide de Syrie. Nicephore le ſuit. Théophane & Cédrene diſent à Immus. 'Il y avoit en Syrie devers Berée &

Socr.c.16.p.15. b. Nphr.l.14. C. 16 p.470. c.

Thph. p.17. d. Cedr. p.115. b. b Pol. ab anno p.742. 5a. b.

Calcide un grand Bourg nommé *Imma* ou *Immé*, [qui eſt célebre dans l'Hiſtoire par la défaite de Zenobie. *V. Aurelien.* §. 7.

NOTE IX.

p. 33. art X. *Sur Aſclépiade Evêque de Querſoneſe.*

La loi du 24 Septembre 419. qui dit Qu'Aſclépiade étoit *Cherſoneſitana civitatis Epiſcopus*, ne dit point qui étoit cet Aſclépiade, ni même en quel pays étoit ſon Evêché, [a] y ayant des villes de Querſoneſe dans la Marmarique, dans la Candie, dans la Thrace, dans la Querſoneſe Taurique qui en a pris le nom, &c. [b] Il y a neanmoins apparence que c'eſt ou celle de Thrace, [parce qu'elle eſt plus près de Conſtantinople, ou la derniere, parce qu'étant preſque dans le païs des Barbares, il y a aſſez d'apparence que les coupables étoient de ces quartiers là, & que leur Evêque les avoit ſuivi pour obtenir leur grace.] [c] Socrate parle d'un Evêque Τῦ *παρῶ* qui mourut à Conſtantinople, & pour la ſainteté duquel Théodoſe témoigna un reſpect très particulier, &c. [d] Comme on ne ſçait ce que c'eſt que cette ville, [on pourroit peut-être lire Χαρρίου, & croire que ce ſaint Evêque eſt Aſclépiade même. Néanmoins c'eſt une conjecture très foible : & nous avons cru qu'il valloit mieux lire Χαίρων, ou Χαρρῶν pour l'entendre] [e] de Saint Abraham Evêque de Carres en Méſopotamie, qu'on ſçait être mort à Conſtantinople, & y avoir reçu de tres grands honneurs de la part de Théodoſe devant & après ſa mort. *v. ſon titre.* [[f] Pour la conjecture de Godefroy qui croit qu'Aſclépiade de Querſoneſe a changé d'Evêché, & que c'eſt celui de Trébizonde [g] qui aſſiſta au Concile d'Epheſe, c'eſt lui faire violer les Canons ſur une ſimple conformité de nom.]

[a] Baud. C. p. 190.

[b] Cod. Th. t. 5. p. 322. a.

[c] Socr. l. 7. c. 22. p. 36. a. b.

[d] p. 88. 1. a.

[e] Thdrt v. p. c. 27. p. 850.

[f] Cod Th. t. 5. p. 322. a.

[g] Conc. t. 2. p. 259.

NOTE X.

Combien Vararane V. a regné.

p. 41. art. XIII. [a] Agathias donne 12. ans au regne de Vararane V. Roi du Perſe, en quoi il eſt ſuivi par Théophane, [b] de même que par Scaliger & par le P. Petau. [c] Eutyque ne met que 18. ans & 11. mois depuis la douziéme année de Théodoſe juſqu'à la trentiéme, [ce qui devroit le faire commencer en Mai 419. pour finir en Avril 438. Et d'autres auroient pû compter cela pour 20. ans. Mais en ce cas il faudroit retrancher quelque choſe des 22. ans qu'on donne à Iſdegerde ſon pere qui n'a commencé qu'en 399. *v. Arcade n.* 17.] [d] au lieu des cinq. ou ſix mois qu'y ajoute Eutyque. [Nous aimons dnne mieux ſuivre ſimplement Agathias, comme ont fait les plus habiles.

[a] Agath. p. 117. c. Theph. p. 75. d.

[b] Euſ. X. p. 390. Pet. 2. rat. 9. c. 7. p. 199.

[c] Euty. p. 83. a. 83. 2.

[d] p. 80.

Au lieu de Βαραράνης qu'on lit dans Théodoret ſelon l'édition du P. Sirmond *p.* 750. *a. &c.* M. Valois a toujours mis dans la ſienne Περοράνης *p.* 334. *d.* 245. *d* ſur quoi il ne dit rien dans ſes notes. Mais c'eſt toujours le même nom prononcé un peu differemment, comme nous avons fait *Gaſcons*, de *Vaſcones*.

NOTE XI.

Evenemens faux ou incertains de la guerre de Perſe. p. 44. art. XIV.

[L'unique bataille que nous ſachions s'être donnée dans la guerre

Socr. l. 7. c. 18. p. 357. de Perſe en 421. & 422.] 'eſt celle d'Ardabure contre Narſe. [Ainſi l'on y peut rapporter ce que dit Abulfaraje *p.* 91. d'un combat où il ſe fit un grand carnage de Romains & de Perſes, & où les Perſes furent néanmoins contraints de fuir. Mais cet Auteur eſt très nouveau. C'eſt par la même raiſon que nous n'avons rien voulu mettre dans le texte de ce que dit Eutyque *p.* 87. que Vararane étant venu à Erac aprés la défaite des Turcs marcha contre les Romains; que ſur cela Théodoſe envoya reconnoître l'état de la Perſe par un Euſtrate, qui rapporta qu'il étoit mal fortifié, ce qui anima Théodoſe à la guerre. Il décrit enſuite un grand combat fort ſanglant de part & d'autre, & il y fait venir Théodoſe & Vararane pour les faire fuir à l'envi, l'un juſqu'à Conſtantinople, & l'autre juſques hors de ſes Etats dans les Indes.]

Eva. l. 1. c. 19. p. 276. c. d. 'Evagre ſemble dire que la ville d'Amide fut priſe durant cette guerre. [Mais je crois que ſon ſens eſt que le même Euſtathe qui a décrit la priſe d'Amide ſous Anaſtaſe, a fait auſſi un abrégé de la guerre de Théodoſe contre Vararane.] 'Il eſt viſible par Socrate que la ville d'Amide étoit aux Romains.

Socr. l. 7. c. 21. p. 359. 360.

NOTE XII.

p. 45. art. XIV. *Officiers de l'an 422.*

Cod. Th. Chr. p. 267. 'Les loix de 422. ſont adreſſées à Euſtathe Préfet d'Orient, à Florent Préfet de Conſtantinople, à Aſclépiodote Intendant des largeſſes, & au Comte Scholaſtique, qualifié *Caſtrenſis ſacri Palatii.* [Je ne ſçai ſi ce ſeroit] 'le Chambellan de ce nom, dont il eſt parlé dans l'hiſtoire du Concile d'Epheſe. 'Florent fut Préfet du Prétoire en 428. & 429. & encore depuis 435. juſqu'en 449. &c. 'Aſclépiodote fut Conſul en 423. & en même tems Préfet du Prétoire, auſſi-bien que dans les deux années ſuivantes.

Conc. t. 3. p. 712. a. 717. c.

362. p. 351. 352.

Cod. Th. t. 6. p.

NOTE XIII.

Deux Severins Prefets. p. 49. art. XV.

'Godefroy ſemble vouloir que Séverin Préfet de Conſtantinople en 423. & 424. ſoit le même que '*Julius Pomponius Pudens Severianus V. C. Praf. urb.* dont on a une inſcription à l'honneur d'Hercule. [C'étoit donc un payen, & il n'y a point d'apparence que Théodoſe II. donnât les préfectures à des payens, ni qu'il leur ſouffrît des actions d'idolâtrie. Je ne ſçai auſſi ſi le Préfet de Conſtantinople ſe qualifioit ſimplement *Prefectus urbis*. Cela paroît bien propre au Préfet de Rome, & c'eſt en effet à Rome qu'on a trouvé l'inſcription. Enfin Séverin n'a point d'autre qualité que celle de Clariſſime; [& tous les Préfets étoient montés à celle d'Illuſtre ſous Théodoſe II. J'aimerois donc mieux croire que ce payen eſt] Séverien Proconſul d'Aſie ou d'Achaïe en 349. [qui aura enſuite été Préfet de Rome.

844.

Grat. p. 47. a.

Cod. Th. p. 344

NOTE XIV.

Tems du ſoulevement de Jean. p. 50. art. XV. v. la n. 1. ſur Valere 3.

[Les Auteurs ne s'accordent pas ſur le tems auquel Jean ſe fit déclarer Empereur en Occident aprés la mort d'Honoré.] 'Olympiodore dit qu'Honoré étant mort le 27 Août [423.] on manda ſa mort en Orient, & que durant qu'on en

Phot. c. 80. p. 296. b. c.

vôyoit les lettres, Jean prit la pourpre. [Il faut donc que ç'ait été dès 423. & même fort peu après la mort d'Honoré, au moins avant qu'on eût reçu la réponſe de Théodoſe, qui doit s'être hâté de la faire. S. Proſper fait en effet commencer Jean en 423.

Marcellin au contraire ne le met qu'en 424. & Idace dit que Jean étoit dans la premiere année de ſa tyrannie, lorſqu'il fut tué en 425.]

Philoſt. l. 12. c. 13. p. 538. b. 'Philoſtorge dit qu'il avoit regné un an & demi; [ce qui ne fait rien pour la queſtion, puiſqu'il paroît avoir été tué vers le milieu de 425.]

Gr. T. h. fr. l. 2. c. 8. p. 570. 'Frigerid ne met [comme Marcellin] l'uſurpation de Jean qu'après avoir dit que Valentinien fut fait Ceſar; [ce qui n'arriva qu'en 425.] Il ajoute que Jean ayant deputé à Théodoſe, & en ayant reçu une réponſe fâcheuſe, il envoya Aëce amener les Huns à ſon ſecours: [& Aëce n'arriva qu'en 425. lorſque Jean étoit déja mort.]

Mais Frigerid dit en même tems qu'Aëce ne devoit venir qu'après l'armée de Théodoſe pour la prendre en queue. [Ainſi toute la difficulté ſe réduit à ſçavoir pourquoi Théodoſe n'attaqua pas Jean dès 424. Et il eſt aiſé de juger qu'il pouvoit n'être pas encore prêt, comme Théodoſe I. ne marcha qu'en 394. contre Eugene révolté dès 392.]

Ibid. n. p. 127. 'On ne peut douter que Jean étant maître de Rome ne ſoit fait Conſul l'année d'après ſon uſurpation: & on voit encore ſon Conſulat marqué dans une inſcription [qui n'eſt pas dans Grutere. Cependant on ne trouve nulle part qu'il l'ait été en 424. Mais on ne le trouve point non plus en 425. On dira qu'en 424. il a dû être Conſul au lieu de Caſtin qui dépendoit de lui. Mais Caſtin ayant ſans doute déja été déſigné par Honoré, Jean qui avoit à le ménager, a dû lui laiſſer le Conſulat, & prendre pour lui celui de Victor. Il eſt plus difficile de répondre à ce qu'on peut dire, que Caſtin s'étant déclaré pour Jean, on n'a point dû le marquer dans les faſtes d'Orient,] 'comme il n'eſt point dans les loix. Bar. 424. 5. 1.

[Et néanmoins il eſt dans tous les faſtes. Il eſt même ſeul dans ceux que Pontac a donnés avec la Chronique d'Euſebe *p.* 80 2. *b.* & qu'on peut juger par-là être des faſtes d'Occident. Pourquoi donc Jean n'y eſt-il point?

Ce peuvent être là des difficultez, mais qui ne décident point. Marcellin n'eſt que du tems de Juſtinien. Idace ne paroît pas non plus avoir aſſez bien ſçu ce qui étoit hors de l'Eſpagne pour s'arrêter à lui: & il ſemble même faire commencer Jeao dès 423. Saint Proſper eſt exact, mais ſe trompe auſſi quelquefois. Ainſi tout ſe réduit entre Olympiodore & Frigerid, tous deux contemporains; ou plûtôt entre l'abregé, que Photius a fait du premier, & Gregoire de Tours du ſecond. Saint Gregoire eſt bien au-deſſus de Photius pour les mœurs & pour la piété, mais non pas pour l'exactitude. 'Et il faut renverſer] tout ce que dit Olympiodore de la promotion de Valentinien, qu'il particulariſe beaucoup [pour ſoutenir qu'elle ait précedé la rebellion de Jean. L'autorité de Saint Proſper qui l'appuye, eſt aſſurément conſidérable, quoiqu'elle ſoit moins déciſive. Nous ſuivons donc ce ſentiment, comme il me ſemble que Phot. c. 80. pag. 197. c.

Valer.fl.l.3.p. 122. 123. Noris. P.I 1.C.22.p. 138. 150.

tout le monde a fait juſqu'ici;] même M. Valois & le Cardinal Noris. Mais ils n'examinent pas la difficulté, [comme je voudrois qu'ils euſſent fait, étant ſi capables de l'éclaircir. 'Je ne ſçai] que Godefroy & le P. Pagi qui faſſent commencer Jean en 424. Godefroy croit que ce fut au mois de Mai, mais ſans en donner de preuve. Il nous renvoye à ſes notes ſur Philoſtorge, où il parle aſſez de Jean, *p.* 488. [Mais je n'y trouve point en quelle année il a commencé.

Cod.Th chr.p. 972.a. Pagi.p. 74.

Nous n'alléguons point pour Marcellin ce que dit Idace: que Théodoſe qui regnoit en Orient depuis quelques années, ſe trouva après la mort d'Honoré ſeul Monarque de tout l'Empire. Cela ſemble obliger à dire que ſur la nouvelle de la mort d'Honoré, il ſe fit déclarer ſeul Empereur, & que cette déclaration fut reçue quelque tems dans l'Occident avant que Jean l'en dépoſſédât. Mais les Auguſtes qui partageoient l'Empire Romain étoient tous conſidérés comme un ſeul Prince, & chacun comme gouvernant tout l'Empire. Ainſi Honoré étant mort ſans ſucceſſeur, Théodoſe pour cela ſeul, & ſans aucune autre déclaration, fut reçu quelque tems dans l'Occident. Auſſi Saint Proſper après avoir remarqué la mort d'Honoré & l'uſurpation de Jean, fait enſuite commencer le regne de Théodoſe. Ce fut par ſon autorité que Valentinien fut fait Empereur. Théodoſe regna donc dans l'Occident juſqu'à l'uſurpation de Jean, après laquelle il regna encore en Afrique, qui ne reconnut point Jean, & peut-être auſſi dans ce qui reſtoit aux Romains en Eſpagne, puiſqu'Idace marque ſi particuliérement ſa Monarchie.

NOTE XV.

Sur la défaite de Rougas & de ſes Huns. Rougas diſtingué de Rouas. Act.XVI.p 53.

Socr.l.7.c 43. P.387.b.c.d.

'Socrate après avoir rapporté la mort de Rougas, & la diſſipation des Huns qu'il amenoit au ſecours de Jean, 'dit que l'Evêque Procle fit un diſcours au peuple ſur ce ſujet. [Cela ne s'accorde pas: car Jean fut tué en 425. apparemment avant le mois de Juillet. Et il eſt certain, ſelon Socrate même, que Procle ne fut fait Evêque au plûtôt qu'en 426. par S. Siſinne de Conſtantinople. Ainſi s'il étoit déja, comme Socrate le ſemble dire, lorſque Dieu diſſipa cette armée de Huns, il faut qu'ils ayent rompu en 425. le traité de paix à la ſuſcitation de Jean, & que néanmoins ils ne ſoient paſſés dans la Thrace qu'en 426. Et en ce cas, il les faut diſtinguer de ceux qu'Aëce amena en Italie; ou bien il faut dire qu'étant entrés dans la Thrace en 424. ils y demeurerent juſques vers le milieu de 426. Placidie avoit traité avec eux *v. Valent. III.* §. 3. Mais des barbares ſans foi, ſans honneur & ſans religion n'ont pas de peine à rompre un traité quand ils trouvent que c'eſt leur avantage; & ils prétendoient peut-être que leur traité ne les lioit pas à l'Empire d'Orient. Je ne ſçai ſi l'on ne pourroit point dire encore que Jean ayant envoyé Aëce demander ſecours aux Huns, ceux qui ſe trouverent les premiers prêts, ſe hâterent de venir avec Aëce ſur la nouvelle que les troupes de Théodoſe étoient en marche, & que les autres qui les ſui-

virent quelque tems après avec leur Roi Rougas ſe jetterent ſur la Thrace &c. ou pour faire diverſion & obliger Théodoſe à rappeller ſes troupes, ou parce qu'ils avoient déja ſçu que Jean étoit mort.

v. p 92. a. c. r. Ar. l. 4. p. 514. 'M. Valois ſemble croire que Rougas chef de cette armée de Huns, eſt le même que Rouas Roi des Huns immédiatement avant Attila, & ſon oncle paternel, ſelon Jornande. [Mais je ne vois pas qu'on le puiſſe dire ſans accuſer de faux] 'ce que diſent Socrate & Théodoret, que Rougas mourut dans cette incurſion d'un coup de foudre. 'Car il eſt clair, ce me ſemble, par Priſque, qu'il n'y avoit point de guerres entre les Romains & les Huns, lorſque Rouas mourut. [On ne peut pas dire non plus que Rouas ſoit mort en 425. ou 426 en venant au ſecours de Jean;] 'car Priſque dit que Plintha & Denys députés par Théodoſe à Rouas avoient été Conſuls ἀμφότεροι στρατηλάται γενόμενοι, ἢ ἀρχαιρεσίαις ὕπατοι παρὰ Ῥωμαίοις ἀρχθέντες. [Ces termes ne ſoufrent guéres qu'on diſe qu'ils l'avoient été ſeulement lorſque Priſque en parloit. Et néanmoins Denys ne fut Conſul qu'en 429. de ſorte qu'il ne peut avoir été député à Rouas que la même année ou dans les ſuivantes.

Joan. r. Got. c. 35.

Socr. p. 387. c. Thdrt l. 5. c. 36. p. 749. d.

Priſc. p. 47, 48.

p. 47. a. b.

NOTE XVI.

Sur la Préfecture d'Eudoxe.

Act. XVII. p. 58. Cod. J. r. t. 8. p. 201. 'La loi du 21 Mai 427. eſt adreſſée à Eudoxe Preſet du Prétoire. Le lieu de la loi n'eſt point marqué, [& ainſi on ne ſçauroit dire ſi elle eſt de Théodoſe ou de Valentinien.] 'Et Baronius qui la rapporte n'a rien voulu décider.

Bar. 427. §. 2. 3.

[On ne voit point par les autres loix de 427. qui étoit alors Préfet en Occident. Pour l'Orient, Hiere l'étoit encore au mois de Mars; ce qui n'empêcheroit pas qu'Eudoxe ne l'eût été après lui au mois de Mai: & Godefroy paroît l'avoir cru] puiſqu'il rapporte à la même année & au même Eudoxe une loi ſans datte qui regarde la ville d'Antioche. 'Mais cette loi porte en tête les noms d'Arcade & d'Honoré, [ce qui la doit faire mettre avant 402. Il faudroit donc avoir de fortes raiſons pour la rapporter à l'an 427. Et ce n'en eſt pas une, de ce qu'on ne trouve point d'Eudoxe du tems d'Arcade. Mais outre cela] 'Hiere étoit encore Preſet d'Orient le 3 Octobre 427. ſelon la Chronique d'Alexandrie: & Théodoſe lui adreſſe encore pluſieurs loix en 428. [Il faut donc dire qu'Eudoxe étoit Préſet en Occident ſous Valentinien,] 'ou que ſi ç'a été ſous Théodoſe, comme le dit Godefroy, [il l'a été non de l'Orient, mais de l'Illyrie. Je ſçai qu'on mettoit ordinairement *Pr. P. Illyrici*; mais je crois qu'on vérifieroit ſans peine que cet *Illyrici* s'ômettoit aſſez ſouvent.

Cod. Th. chr. p. 273.

Cod. J. r. t. 77. l. 2. p. 560.

Chr. Al. p. 727.

Cod. Th. chr. p 274.

r 6. p. 358.

Si Hiere a été Préfet toute l'année 427. come nous ne voyons pas de moyen d'en douter, il faut qu'il y ait faute] 'dans la loi de Théodoſe datée du 14. Octobre de la même année, & qui porte en titre qu'elle fut envoyée à Antioque & aux autres Préſets du Prétoire. [Car il eſt viſible que cet Antioque étoit Préſet d'Orient.] 'Il eſt certain qu'Antioque l'a été, mais en 430. & en 431.

Cod. J. r. t. 30 l. 2. p. 162.

Cod. Th. ch. p. 271.

NOTE XVII.

Art. XIX. p. 66. *Qu'Aëce Conſul en 432 eſt celui d'Occident.*

Cod. Th. t. 6. p. 318. 'Godefroi croit qu'Aëce qui fut Conſul en 432. eſt celui qui avoit été Préfet de Conſtantinople & d'Orient. 'Baronius & Onuphre diſent qu'il étoit d'Occident, & que c'eſt le célébre Général de Valentinien; ce que Onuphre croit prouver ſuffiſamment en remarquant qu'il y a des loix dattées de Conſtantinople *Valerio Cos, & qui fueris nunciatus*, comme Godefroi même le reconnoît. [A cette preuve on peut joindre celle des faſtes.] 'Car au lieu que Marcellin & les autres Orientaux mettent Valere le premier, 'Aëce tient ce rang dans Saint Proſper, Caſſiodore, & les autres Occidentaux. [Si les deux Conſuls avoient été d'un même Empire, ils garderoient toujours le même rang.]

Bar. 432. §. 1. Onu. faſ. p. 304. c.

Cod. Th. chr. p. 276.

Paſc. p. 314. d. 319.

NOTE XVIII.

Art. XXII. p. 76. *Que le Code Théodoſien a été publié en 438.*

Cod. Th. nov. t. p. 1. 'La loi par laquelle Théodoſe II. publie & autoriſe ſon Code, eſt datée de ſon quinziéme Conſulat [qui eſt l'an 435.] Mais Godefroy ſoutient qu'il faut lire le ſeiziéme, & il allégue pluſieurs raiſons, dont la plus forte eſt qu'on trouve encore dans ce Code juſqu'à 13. loix faites après le 15. Février 435. Il remarque encore que Théodoſe y appelle Valentinien *ſon fils*, ce qu'il n'a point fait que depuis qu'il l'a eu pour gendre en 436. ou 437.

NOTE XIX.

Art. XXV. p. 86. *D'où Cyrus a été Evêque.*

Paſc. p. 318. d. Nphr. l. 14. c. 46. p. 545. a. 'La Chronique d'Alexandrie & Théophane *p.* 83. *c.* diſent que Cyrus fut fait Evêque de Smyrne en Aſie, en quoi ils ſont ſuivis par Zonare, *p.* 36. *a.* Cedrene *p.* 341. *d.* Nicéphore &c. 'Suidas répéte deux fois que ce fut de Cotyée en Phrygie; 'en quoi il eſt autoriſé par la Vie de Saint Daniel Stylite [qui porte le nom de Métaphraſte, mais qui paroît écrire ſur des mémoires anciens & originaux. On ne voit point par l'hiſtoire du Concile de Calcédoine qui étoit Evêque de Cotyée en 451.] 'Mais il eſt certain que Smyrne avoit Etherie pour Evêque en 448. & 451. [Et cela ruine] 'ce que dit encore la Chronique d'Alexandrie, que Cyr gouverna cette Egliſe juſqu'à ſa mort, qui n'arriva que ſous l'Empire de Leon. Et la Vie de Saint Daniel nous apprend au contraire qu'il quitta au bout de quelque tems l'Egliſe qu'on lui avoit donnée à gouverner.

Suid. d. K. pag. 1300. c. 1555. a. Sur. 11. dec. p. 223. §. 19. Conc. t. 4 pag. 340. c. 332. d. Paſc. p. 318. d. Suid. p. 1555. b. Sur. 11. dec. p. 223. §. 19. Sur. 5 12.

[Nous n'ajoutons pas plus de foi] à ce que dit encore la même Chronique, que Théodoſe le donna pour Evêque à ceux de Smyrne, afin qu'ils lui ôtaſſent la vie, comme ils avoient deja fait à quatre de leurs Evêques. Paſc. p. 318. c.

NOTE XX.

Art. XXV. p. 86. *Tems de la diſgrace de Cyrus.*

Thph. p. 83. b. 'Théophane met la diſgrace & la chûte de Cyrus en la 37. année de Théodoſe, [commencée le premier May 444.] Cedrene *pag.* 341. *c. d.* dans la 26. [c'eſt-à-dire,

Chr. Al. p. 736. en 435. pluſieurs années avant qu'il fût Préfet.] 'La Chronique d'Alexandrie en parle ſur l'an 450. [Ce qui ne ſe peut recevoir,] 'ſi Chryſaphe n'eſt devenu le maître de la Cour que par ſa chûte, comme le dit Suidas. [Ainſi on voit combien il ſe faut peu arrêter à ce qu'écrivent les nouveaux Grecs.

Suid. t. 2. p. 1300. c. f.

Il étoit aſſurément encore dans toute ſa grandeur en l'an 441. auquel il étoit Conſul. Et c'eſt peut-être tout ce que nous en pouvons dire de certain.] 'La Chronique d'Alexandrie dit qu'il fut quatre ans Préfet de Conſtantinople & d'Orient. 'Florent étoit encore Préfet d'Orient le 19 d'Octobre 439. 'Cyrus tenoit la même charge le 6 Décembre: [Ainſi il l'aura gardée au moins juſques ſur la fin de 442.] 'Et s'il ne l'a quittée que par ſa diſgrace, il ne faudra mettre ſa diſgrace qu'en ce tems-là même, ou en 443.

Chr. Al. p. 736.

Cod. Th. nov. t. 44. p. 19. t. t. 18. p. 10. t.

'On trouve cependant une loi du 18. Février 440. adreſſée à Taurus Préfet du Prétoire. [Mais ou il y a faute dans la loi, ou ce Taurus étoit Préfet d'Illyrie, & non d'Orient,] 'puiſque la Novelle du 29. Décembre de la même année 440. eſt adreſſée à Cyrus Préfet du Prétoire. Ce qui eſt plus contre la Chronique d'Alexandrie] c'eſt la loi du 9 Mars adreſſée au Préfet Apollone 'qui paroît par une loi de l'année ſuivante avoir été Preſet d'Orient: 'Et M. du Cange le croit de la ſorte. [Mais la Chronique peut compter les deux Préfectures enſemble. Ainſi il ſuffit qu'il ait tenu quatre ans celle de Conſtantinople,] 'qu'il avoit dès le 23. Mars 439. [Il peut l'avoir eue dès 438. & l'avoir conſervée après même qu'il n'eut plus celle d'Orient.] 'Car c'eſt celle de Conſtantinople qu'on ſuppoſe qu'il avoit encore quand il fut diſgracié. [Nous ne voyons donc rien qui nous empêche abſolument de mettre ſa diſgrace en 442. ou 443. Mais ce n'eſt que ſur l'autorité de la Chronique d'Alexandrie qui la met en 450. On y peut joindre] 'ce que dit Suidas en marquant ſes dignitez γέγονε ἀπὸ ὑπάτων. [Car cela donne lieu de croire qu'il ne fut diſgracié qu'après l'année de ſon Conſulat.

Cod. J. t. t. a. l. 1. p. 16.

Cod. Th. nov. t. 14. l. 3. p. 8. a.

t. 11. l. 2. p. 6.

t. 30. p. 13.

Cang. de C. l. 1. p. 49. a.

Cod. J. t. t. a. l. 9. p. 16.

Suid. K. p. 1559. a.

'Suidas dit qu'il ſuccéda à la puiſſance d'Antioque grand Chambellan qui avoit été fait Prêtre. Théophane met en effet la diſgrace de Cyrus l'année d'après celle d'Antioque, mais celle-ci arriva en la 36. année de Théodoſe, [de J.C. 443. & la grandeur de Cyrus paroît particuliérement en 441. Je ne penſe pas qu'on veuille dire qu'il ait ſuccédé à Antioque dans la charge de grand Chambellan, au moins ſi elle ne ſe donnoit qu'à des Eunuques;] 'puiſqu'il étoit marié.

p. 1300. d. e.

Socr. 11. dec. p. 223. f. 19.

'M. du Cange ſe tient à l'époque de 450. partageant en deux les quatre ans de la Préfecture de Cyrus, ou même en trois; car il veut que les dernieres années ſoient 447. & 450. Ce qui l'engage à cela, c'eſt qu'il veut que ce ſoit lui qui ait rétabli les murailles de Conſtantinople abbatues par le tremblement de 447. Marcellin dit que ce fut le Préfet Conſtantin: M. du Cange prétend que Cyrus avoit auſſi le nom de Conſtantin. [Mais c'eſt de quoi il n'y a aucune preuve. Et Marcellin qui l'avoit marqué Conſul en 440. ſous le nom de Cyrus avec tous les faſtes, avec toutes les loix, avec tous ceux qui parlent de lui, ne l'auroit point appellé Con-

Cang. de C. l. 1. p. 49. a.

Paſc. p. 318. b.

ſtantin ſur l'an 447.] ' Le Poëte qui a fait les épigrammes ſur Conſtantin [auroit plûtôt employé le nom de Cyrus favorable à des vers pour la brieveté.] ' Le peuple en criant p. 39. b. Κωνσταντῖνος ἔκτισεν, [l'entendoit aſſurément du grand Conſtantin.

On peut demander ce que Cyrus avoit donc tant fait à Conſtantinople,] ' pour meriter que le peuple criât qu'il avoit renouvellé la c. ville. [C'eſt ce qu'on ne peut pas nous obliger de deviner au bout de plus de 1200 ans.] ' Néanmoins Paſc p. 315. b. puiſque la Chronique d'Alexandrie dit que Théodoſe fit fermer la ville du côté des mers en l'an 439. [auquel Cyrus en étoit Préfet, on a ſujet de croire qu'il eut beaucoup part à ce grand ouvrage.] ' Zonare *p.* Cang. p. 39. b. 35. *f.* dit que ce fut du côté de la terre ferme qu'il ferma la ville, [& Cedrene le dit auſſi *p.* 341. *c.*] Mais M. du Cange ſoutient que c'eſt ce qui appartient à Anthéme. ' Nicé- Nicéph. l. 14. c. 46. p. 545. a. phore dit qu'il rebâtit ce qui étoit tombé des autres murailles par le tremblement ou par le tems, ' dans p. 544. le même tems qu'Anthéme faiſoit celle de la Terre ferme.

Cang. p. 40. ' M. du Cange attribue au Sophiſte Priſque [Auteur contemporain] ce que la Chronique d'Alexandrie dit de Cyrus, [à cauſe que ce fragment commence par λέγει. J'aurois bien de la peine à le croire. Il y a pluſieurs termes dans ce réeit qui ne conviennent point à l'éléganee de Priſque. Il eſt difficile auſſi d'admettre le partage qu'il fait de la Preféćture de Cyrus ſans une grande néceſſité. La Chronique l'auroit marqué δὶς ὕπαρχον comme elle fait en d'autres rencontres.

NOTE XXI.

Art. XXVI. p. 99.

Tems de la ſeconde guerre de Théodoſe contre les Perſes.

' Evagre ne parle que d'une guerre du jeune Théodoſe contre les Perſes qui avoient pour Roi, dit-il, Iſdegerde pere de Vararane même, ſelon Socrate. [Il parle donc de la guerre de 421. & n'en a point connu d'autres,] puiſqu'il dit que la paix qui ſe fit alors, dura juſqu'à la dnuziéme année d'Anaſtaſe, [de J C. 502. Il y eut néanmoins de l'interruption dans cette paix, & il faudra reconnoître deux guerres contre les Perſes ſous Théodoſe,] ' puiſque Théodoret dit que celle Thdrt l. 5. c. où Théodoſiople fut aſſiégée, étoit la premiere τῷ πρώτῳ. Marcellin en met une en 421. & une autre en 441. Et Priſque dont l'hiſtoire ne commence qu'après 422.] dit que les Perſes ſe préparoient à la guerre dans le tems que l'on craignoit Attila. C'eſt par ce moyen qu'on peut accorder la maniere différente dont les Hiſtoriens parlent de la guerre de Perſe. Car au lieu qu'elle fut très ſanglante, ſelon Socrate,] ' Proſper & Agathias diſent Thrt. l. 5. c. 36. p. 750. a. que Vararane entra avec une grande armée dans les terres des Romains, & puis s'en retourna en ſon pays ſans leur avoir fait aucun tort.

[Pour le tems ou cette ſeconde guerre arriva, Marcellin, comme nous avons dit, la met en 441. Cependant Agathias & Procope veulent que Vararane regnât encore. Il avoit commencé en 420. *v. la note* 10.] ' & regna 10 ans, ſelon Aga- Agat. l. 1. c. 4. p. thias. [Ainſi il mourut en 440. ou 137. c. en 441. s'il a regné huit ou dix mois avec ſes vingt ans. Mais perſonne

n'ajoute rien à ſes vingt ans, & même ſelon Eutyque, il faudroit mettre ſa mort dès 438. *V. l'an* 10. Il faut donc ou avancer cette guerre d'un an au moins contre l'autorité de Marcellin, ou avouer qu'Agathias & Procope ſe ſont trompés de l'avoir miſe ſous Vararane. Marcellin ſe trompe quelquefois. Mais il faudroit qu'il ſe fût trompé ici ſur cinq ou ſix guerres qu'il joint enſemble,] 'Isc. p. 37. a. & qui ſe firent effectivement en même tems, ſelon Priſque. [Il faut au contraire que Procope & Agathias même ayent peu ſçû l'Hiſtoire de Perſe, puiſqu'ils n'ont point connu la guerre de Thrt p. 750. b. 421.] 'Théodoret attribue cette premiere guerre à Vararane: [mais il ne nomme point le Roi de Perſe p. 719. 750. ſous qui ſe fit la ſeconde] 'dont il parle en même tems. Quand il faudroit avancer cette guerre, ce ne pourroit être que d'un an, puiſqu'on n'en trouve rien dans Socrate, qui fait encore l'Hiſtoire de 439. Et ainſi il ſeroit encore aſſez difficile de la placer ſous Vararane, s'il n'a regné que 20. ans.

NOTE XXII.

Act. XXVII. p. 93.

Sur les affaires d'Armenie.

Proc. adi. l. 3. c. 1. p. 52. d. 'Procope dit que Theodoſe étoit encore tout enfant, lorſqu'Arſace Roi d'une partie de l'Armenie s'adreſſa d'abord à lui contre Tignane ſon frere qui regnoit dans l'autre: [de ſorte qu'il ſemble difficile de croire que cela ait produit la ſeconde guerre de Perſe, qui ne ſe fit qu'en 441. Mais les conteſtations entre les deux freres peuvent avoir duré aſſez long-tems avant qu'ils ſe réſoluſſent à abandonner leurs Etats aux Perſes & aux Romains. Et après cette ceſſion le deux Empires peuvent encore avoir diſputé quelque tems leur droit à l'amiable avant que les Perſes en vinſſent à une rupture, lorſqu'ils virent les Romains engagés à d'autres guerres. C'eſt pourquoi l'on ne peut rien conclure non plus] 'de ce que Théodoret dans ſon hiſtoire des Solitaires [écrite vers 440.] parle des Arméniens Sujets aux Perſes; [& les Perſes avoient conquis une partie de l'Arménie dès le tems de Valens.] Thdrt v. P. c. 26. p. 811. d.

Pros pro. l. 3. c. 34. p. 859. 'L'Auteur du Livre des promeſſes dit qu'Arcade, [ou plûtôt Théodoſe] entreprit la guerre contre les Perſes pour ne leur pas livrer les Chrétiens d'Arménie qu'ils perſécutoient. [Cela a plus de rapport aſſurément à la premiere guerre de Perſe en 421. qu'à la ſeconde. Et comme cela ſuppoſe que les Perſes étoient alors en poſſeſſion d'une partie de l'Arménie, il faudroit dire que leur diſpute avec Théodoſe ſur ce point auroit été terminée au moins avec cette premiere guerre, & n'auroit pû être cauſe de la ſeconde. Mais il y a apparence que cet Auteur Afriquain qui met ceci ſous Arcade, n'étoit pas aſſez inſtruit des choſes de l'Orient, puiſque Socrate qui ramaſſe les diverſes cauſes de la premiere guerre, n'y mêle point du tout les Arméniens.

NOTE XXIII.

Act. XXXII. p. 109.

Sur Jean le Vandale.

Thp. p. 83. d. 85. b. 'Théophane écrit que Jean le Vandale tué [par Arnegiſcle] en la 38. année de Théodoſe ſelon lui, avoit uſurpé l'Empire à Rome quelque tems auparavant, s'étoit rendu à Aſpar & à Ardabure, &c. [Il eſt viſible qu'il l'a confondu avec l'au-

tre Jean qui prit la pourpre en 423. après la mort d'Honoré, quoiqu'il ait voulu l'en diſtinguer *Idatius; Iren. pac.*

Vorb. p. 119. a. On cite de Sigonius que Jean le Vandale & Arnegiſcle combattit Attila près de Marcianople, & Jean ne s'oppoſa pas avec moins de vigueur

Jonu. reg. pag. 153. a. à Bleda, &c. ' Jornande dit cela d'Arnegiſcle: [mais je ne ſçai d'où eſt pris ce qu'on dit de Jean.]

NOTE XXIV.

Art. XXXIV. p. 213. *Tems de l'aſſaſſinat réſolu contre Attila.*

Priſc. n. p. 208. 'Le deſſein qu'eut Théodoſe de faire aſſaſſiner Attila, ne ſe peut pas mettre avant l'an 448. auquel Zenon fut Conſul & Général de l'Orient,

p. 69. b. 'puiſque Priſque en parlant de lui ſur ce ſujet, dit qu'il avoit

p. 71. c. alors ces deux qualitez. 'Il paroît auſſi que la paix faite avec Attila, qui avoit précédé l'Ambaſſade d'Edecon où l'on forma ce deſſein, ne

Marc. Chr. Priſc. n. o. 208. fut conclue qu'en 448. ' On ne peut pas mettre non plus cette Hiſtoire plus tard qu'en 449. 'puiſque le Général Arcobinde vivoit encore, '& il mourut en 449. [J'aimerois mieux ne la mettre qu'en 449. pour l'éloigner davantage de

p. 70. c. Marc. Chr. la paix de 448. 'Martial à qui il fallut communiquer l'entrepriſe à cauſe qu'il étoit Maître des Offices, 'avoit certainement cette charge le 27. Avril 449.

Conc. t. 4. pag. 205. c.

NOTE XXV.

Art. XXXV. p. 213. *En quel jour Théodoſe eſt mort.*

[Tout le monde convient que le jeune Théodoſe eſt mort en l'an 450. Mais pour le jour je n'en trouve rien ni dans Evagre, ni dans les anciennes Chroniques.] 'Théodore le Lecteur dit qu'il mourut le 28 de Juillet, & fut enterré le 30. 'Théophane met ſa mort le 20 de Juin. [Théodore eſt certainement à préférer comme le plus ancien. Mais ſon témoignage ſeroit encore plus authentique, s'il n'y mettoit point des choſes viſiblement fauſſes.]

Thdr. L. p. 568. c. Thph. p. 81. d.

'Car il dit que Théodoſe regna 34 ans & 11 mois depuis la mort d'Arcade. [Il ſeroit donc mort le premier Mars 443.] 'puiſqu'Arcade étant mort le premier Mai, comme il le reconnoît [en l'an 408.] Je crois qu'il faut joindre à ces 34 ans & 11 mois les 7 ans & 3 mois qu'il lui donne durant le regne d'Arcade, ce qui ne ſera que les 42 ans & 2 mois qu'il marque. Mais au lieu qu'il les commence au tems qu'il avoit été déclaré Empereur par ſon pere, & qu'il dit que c'eſt ce qu'il a regné en tout, il ne les faut commencer qu'à la mort d'Arcade. Ainſi ils finirent le premier Juillet 450. devant ou après celui de ſa mort. Au lieu de 42 ans le texte de Théodoſe porte 32. Mais il eſt viſible que c'eſt une faute de Copiſte.]

Thdr. L. p. 568. c.

Si les Lettres de l'Empereur & des Imperatrices d'Occident pour S. Leon & S. Flavien ne ſont pas écrites avant le 29. Juin 450. comme le veut le P. Queſnel, il eſt indubitable que Théodoſe qui fit réponſe à ces Lettres, n'eſt pas mort avant le 28 de Juillet. Mais c'eſt une opinion qui ne paroît point fondée. *V. S. Leon, note 32.*

'Le P. Pétau dans ſes dogmes ſuit Théophane, quoiqu'il mette le mois de Juillet au lieu de celui de Juin. [Mais dans ſa Chronologie il ſuit Théodore,] '& il l'a voulu ſuivre auſſi dans ſon *Rationarium*, quoiqu'on

P. dog. t. 4. Pe 624. f. t. 21. l. 6. c. 12. p. 280.

qu'on y liſe *Cal. Auguſt.* au lieu de *v. Cal.* ' M. du Cange la met le 29. pa rce que les Grecs en ſont mémoire ce jour-là dans leurs Menées *p.* 192. & rejette le vingt de Juin de Théophane.

Byz. fa. p. 72.

[Je ne crois pas que perſonne voulût recevoir aujourd'hui] ' ce qu'on trouve dans une édition altérée de S. Proſper, que le corps de Théodoſe fut mis en 451. dans un mauſolée auprés de S. Pierre, où il fut porté avec beaucoup de pompe, conduit par Placidie, par S. Leon, & par tout le corps du Senat [Romain.]

Conc. t. p. 150.

NOTE XXVI.

Ar XXXIX. p. 224.

Que Sozomene n'a pas achevé ſon Hiſtoire, quoiqu'il ait vécu & écrit juſqu'aprés 446.

[Il eſt viſible que l'Hiſtoire de Sozomene eſt imparfaite,] ' puiſqu'il promet de la conduire juſqu'à l'an 439. [& qu'elle finit en l'an 415. Nous n'y trouvons point ' l'Epiſcopat de Sabbace le Novatien, ni la révélation des Reliques de S. Etienne, quoiqu'il promette l'un & l'autre, ' ni ce qu'il dit qu'on verra dans la ſuite que c'eſt particuliérement Pulquérie qui a empêché le progrés des nouvelles héréſies. ' La maniere ſi défectueuſe dont Nicéphore parle des Reliques de Saint Etienne, [fait voir qu'il n'avoit point pris ce qu'il en dit dans Sozomene, qui aſſurément en devoit être mieux inſtruit.] Mais dès le tems même de Caſſiodore, [c'eſt-à-dire au commencement du VI. ſiécle,] ' on n'avoit de lui que ce que nous en avons aujourd'hui.

Soz pr p. 397. a
l. 7. c. 18. p. 732. b 9. c. 16. p. 817 d.
l. 9. c. 1. p. 800. c.
Nphr l. 14. c. 9. p. 454-455.
Soc. prol. p. 15.

[Ainſi il ſemble néceſſaire de dire, non qu'on a perdu une partie de ce qu'a fait Sozomene, mais qu'il n'a pas achevé lui-même ce qu'il avoit entrepris, ayant ſans doute été prévenu par la mort.] Il eſt vrai que S. Gregoire le grand blâme Sozomene d'avoir donné des louanges exceſſives à Théodore de Mopſuete, ' ce qui ne ſe trouve point dans ce que nous avons de lui. Mais il y a bien de l'apparence que S. Grégoire s'eſt brouillé en cet endroit, & qu'il a confondu l'hiſtoire de Sozomene avec celle de Théodoret, qui parle fort avantageuſement de Théodore.

Greg. l. 6. ep. 54 p. 731. c. Bar. 23 dec.
Socr. prol. p. 14

[S'il eſt donc vrai que Sozomene n'ait pas achevé ſon hiſtoire, il y a apparence que ce fut dans le tems même qu'il la commença,] ' qu'il l'adreſſa à Théodoſe par une eſpéce de Lettre ou de Préface: ' & puiſqu'il y promet de conduire ſon hiſtoire juſqu'en 439. [on a quelque ſujet de croire que ce fut en ce tems-là qu'il commença à y travailler.] ' Cependant dans cette Préface même, en voulant relever la ſobriété de Théodoſe, il y rapporte que ce Prince étant à la campagne par une grande chaleur & une grande pouſſiere, ne voulut point prendre une eau trés-fraîche & trés-délicieuſe qu'on lui préſenta. C'étoit dans un voyage qu'il fit à Heraclée dans le Pont durant l'été pour le rétabliſſement de cette ville. [Cela ne ſe rapporte donc pas au voyage que fit Théodoſe en 437. puiſqu'il ne fut alors qu'à Cyzic, qui eſt bien en deçà d'Heraclée, & qu'il y fut par mer. *v.* §. ' M. Valois le rapporte à l'an 416. ' Théodoſe fut en effet à Heraclée,] mais à Heraclée en Thrace,] ' puiſqu'il étoit encore à Conſtantinople le 23. de Juillet, le 30 d'Août à Eudoxiople ou Selymbrée

Soz. pr. p. 398. b 397.
P. 397. a.
p. 395. 396.
n. p. 18. l. a.
Chr. Al. p. 728. Cod. Th. t. 5. p. 325. t. 6. p. 415. t. 5. p. 315.

Chr.p.163. en Thrace, [' qui eſt le chemin de cette Heraclée,] 'le 9. de Septembre à Heraclée même, & 'dès le ſamedi 30 de Septembre il étoit revenu à Conſtantinople. [Ainſi il n'eſt point néceſſaire de dire que Sozomene n'eut point manqué de relever l'action de Théodoſe par la foibleſſe de ſon âge, puiſqu'il n'avoit que ſeize ans en 416. ni d'ajouter qu'il eut été bien tard de parler uniquement de cette action 23. ans aprés. Puis donc que le voyage de Théodoſe dans le Pont marqué par Sozomene, ne ſe peut rapporter ni à 416. ni à 417. & qu'il n'y a pas néanmoins d'apparence que ceux qui marquent les autres, aient oublié celui-ci, qui eſt la plus grande expédition que ce Prince ait jamais faite; il le faut ſans doute mettre en l'an 443. auquel nous ſçavons que Théodoſe alla en Aſie & à Heraclée durant l'été: v. §. 30. & reconnoître par conſéquent que Sozomene n'a fait cette Préface même & n'a commencé à compoſer ſon hiſtoire qu'aprés l'an 443.] 'Dans ſon dernier livre il parle de S. Procle comme d'une perſonne qui ne vivoit plus: [& il ne mourut qu'en 446.] Mais il eſt certain que Théodoſe vivoit encore lorſqu'il la commença: & il y a bien de l'apparence auſſi qu'il fit ſon dernier Livre avant la mort de Pulquérie, arrivée en 453. 'puiſqu'il ne veut pas qu'on croye qu'il la loue par complaiſance, πρὸς Χάριν, & qu'il dit qu'on n'a qu'à conſulter ceux qui gouvernent ſa maiſon παρὰ τῶν ἐπιτροπευόντων, & non pas ἐπιτροπευσάντων.

Chr.Al.p.718. 'p.400.d.

[On peut demander pourquoi Sozomene n'ayant commencé à écrire ſon hiſtoire qu'aprés 443. la termine néanmoins à l'an 439. Et il eſt difficile d'en donner une bonne raiſon. Ce n'eſt pas aſſurément parceque Sozomene y avoit terminé la ſienne, puiſqu'il eut dû plûtôt éviter cette concurrence. Ce n'eſt pas non plus parce que Théodoſe y étoit Conſul; ce qui eut été une foible raiſon: & il fut auſſi Conſul en 444. Il trouvoit encore de plus grands événemens aprés 439. au moins ſelon les monumens qui nous reſtent. Mais s'ils étoient plus grands, ils étoient auſſi plus triſtes & plus funeſtes. Et il peut bien avoir voulu éviter d'y entrer.]

Sor l.9 c.2.p. 804.b.

'On prétend que les titres des Chapitres de Sozomene ont été faits par Nicéphore Calliſte. Mais M. Valois trouve qu'ils ſont trop mal faits & trop barbares pour les croire de cet Auteur.

n. p.99. v. Ce Ptol.p.3.

NOTES SUR ATTILA.

NOTE I.

Act.VII.p.152. *Bien des choſes incertaines ſur Saint Agnan.*

[LA Vie de Saint Agnan dont nous avons des fragmens dans le premier tome de Du Cheſne p. 521. 522. eſt une piece fort mal écrite, & preſque toute par rimes. C'eſt pourquoi il n'y a aucun moïen de dire qu'elle ſoit faite par Saint Proſper ſucceſſeur du Saint. Je ne ſçai même ſi ce peut être celle dont parle S. Gregoire de Tours: car je penſe que ces rimes n'étoient pas
Du Ch. p.522. b.c. encore ſi fort en uſage.] 'On y lit que lorſque les Huns furent entrés dans Orléans, le Saint fut tranſporté miraculeuſemene dans le camp des Romains, & ordonna à un ſoldat de dire à Aëce de venir le jour même ſecourir la ville, parce que s'il attendoit au lendemain, il ſeroit trop tard. [Quand on prendroit ce tranſport du Saint pour une ſimple apparition, ce que même les termes du texte ne ſouffrent pas, ce ſeroit encore une choſe tout-à-fait extraordinaire. S. Gregoire de Tours qui aime ces ſortes d'hiſtoires, ne dit rien de celle-ci: & il n'étoit point beſoin d'un miracle pour faire avancer Aëce, qui devoit avoir ſçu par ſes eſpions l'état de la ville.]

Sur.17. nov. p. 374.§.1. 'Pour ce qui eſt de la vie toute moderne du Saint par Charles de la Sauſſaie, qu'on a inſerée dans Surius, on y lit que le Saint étoit de Vienne & frere de S. Leonien Abbé d'un monaſtere auprés de la même ville.

Ado.chr.p.179. 'Mais Adon met Saint Leonien du tems de S. Avit de Vienne, [c'eſt-à-dire au plutôt à la fin du V. ſiécle: & d'ailleurs il n'étoit point de Vienne,] 'mais de Pannonie, d'où il avoit été amené captif dans les Gaules. [Le Bréviaire d'Orléans n'en parle point, & ne dit rien de S. Agnan que ce qu'on en lit dans S. Gregoire de Tours.

Boll.t.jan.p.50. §.4.

'Ce que la Sauſſaie dit de l'élection & de l'ordination de ce Saint, eſt bien miraculeux & abſolument contraire à la diſcipline de l'Egliſe: [ce qui ne nous empêcheroit pas de le croire, s'il étoit bien atteſté par de bons Auteurs du tems. Car c'eſt peu de choſe] qu'il le ſoit par Florus Soudiacre de Lyon au IX. ſiécle: & il ne dit pas néanmoins que S. Agnan aie été ordonné du vivant de S. Euvert.

Sur.17 nov.p. 374.§ 23.

Boll. mars t.2. p.39.a.

[Nous aurions encore plus de peine à nous perſuader] que des Evêques ſongeaſſent alors à faire des entrées ſolemnelles. 'On prétend qu'il vouloit qu'Agrippin délivrât tous les priſonniers en faveur de ſon entrée. [Encore ſi l'on diſoit qu'il demandoit ſeulement la délivrance de quelques priſonniers dont il connoiſſoit l'innocence. En ce cas le refus que lui en fit Agrippin, auroit bien mérité quelque punition.] 'Cet Agrippin eſt qualifié Général d'armée. [Mais un Général avoit-il pouvoir ſur les priſonniers ordinaires?]

Sur. 17. nov. p. 374. §. 3.

§. 3.

§. 3.

'Idace parle du Comte Agrippin qui étoit dans les Gaules en 451. & depuis.

Du Ch. t. 1. p. 190. c 193. c.

'On prétend que la délivrance miraculeuſe des priſonniers par S. Agnan, ſelon ſa Vie, eſt l'origine du

p.103.104.

cordé pas avec Grégoire de Tours, [ni avec tous ceux qui diſent qu'Aëce a delivré Orléans. Et il faut mettre de ce nombre S. Sidoine même qu'on peut appeller un témoin irreprochable & oculaire : car ſon *irruptio nec direptio* ne ſe peut expliquer, ſi l'on ne dit qu'Attila entra dans Orleans, & en fut en même tems chaſſé par Aëce.] 'Quoique p. 47. 48. Châlons fût aſſez loin de Metz, [Toulouſe eſt encore bien plus éloigné. Ainſi Idace qui met la bataille *haud longè de civitate Mettis*, ne l'a point voulu mettre aſſurément à Toulouſe. Et c'eſt encore un Auteur contemporain.]

Jorn. c. 41. p. 672. 'On prétend tirer de Jornande que la bataille ſe donna prés de Toulouſe, parce qu'il dit : *Thoriſmundo ergo patre mortuo, in campis Catalaunicis ubi & pugnaverat, regia majeſtate ſubvectus, Toloſam ingreditur* : comme s'il n'étoit pas aiſé que Thoriſmond déclaré Roi auprés de Châlons auſſi-tôt aprés la mort de ſon pere, ſoit entré à Toulouſe un mois aprés. Et il faut bien que ce ſoit le ſens de Jornande, puiſqu'il dit qu'aprés la bataille Aëce lui conſeilla *ut ad ſedes proprias remearet*. [La bataille ne ſe donna donc pas auprés de Toulouſe dans le pays & dans les Etats des Gaules.] Thoriſmond ſuivant le conſeil d'Aëce, *redit ad Gallias* ; dit encore Jornande, à quoi je ne vois point de ſens, ſi par les Gaules Jornande n'a entendu la Celtique, à qui on donne quelquefois proprement le nom de Gaule. Ainſi ſelon lui, Thoriſmond pour aller au champ de bataille, avoit traverſé toute la Celtique & même le Dioceſe de Troyes, qui en eſt encore, & étoit entré dans la Belgique, où eſt le Diocèſe de Châlons. Ainſi c'eſt avec raiſon que Scaliger accuſe d'un erreur puerile ceux qui ont mis la défaite d'Attila auprés de Toulouſe, quelques habiles qu'ils ſoient d'ailleurs.

NOTE III.

Sur S. Aurée de Mayence. Art. XIV. pag. 567.

'Il y a une Vie fort ample de S. Aurée qu'on dit avoir été Evêque de Mayence, & y avoir été martyriſé avec Sainte Juſtine ſa ſœur. Mais cette Vie eſt telle, qu'on la juge encore moins certaine que ce qui ſe lit de ces Saints dans le Bréviaire de Mayence. 'Ce Bréviaire porte en abregé, que comme les Huns ravageoient ſouvent les provinces du Rhin, & que l'héreſie Arienne troubloit toutes les Egliſes, S. Aurée qui étoit alors Evêque de Mayence, fut chaſſé de la ville & envoyé en exil ſuivi de Sainte Juſtine vierge ſa ſœur & de quelques autres. Il ajoute que Mayence ayant été enfin entiérement ruinée (ce qu'nn rapporte à Attila,) S. Aurée y revint, tâcha d'y raſſembler les peuples, & s'acquittoit de tous les devoirs d'un bon Paſteur : & que les Ariens picqués de jalouſie, ne pouvant le ſouffrir, le tuerent à l'autel avec Sainte Juſtine.

Mart. t. 1. c. 34. p. 116. p. 118. 264. 265.

[L'Hiſtoire ne dit point que les Huns ayent ſouvent ravagé les environs du Rhin, ſi l'on ne comprend ſous le nom de Huns toutes ſortes de Barbares. On trouve ſeulement que vers l'an 435. les Huns ont fait la guerre aux Bourguignons,] 'qui demeuroient alors, ſelon M. de Valois, dans la premiere Germanie. [Ce n'eſt pas non plus l'ordinaire des Barbares qui ravagent un pays, d'envoyer perſonne en exil, ni d'en

Val. r. fr. l. 1 p. 14 138.

chaſſer les bons Evêques qui aiment mieux tout ſouffrir que d'abandonner leurs peuples.] Pour les Ariens nous ne voyons point qu'ils ayent eu aucun pouvoir à Mayence que depuis 353. juſqu'en 365. ou tout au plus encore en 407. lorſque les Vandales paſſerent le Rhin. Ainſi toute l'Hiſtoire de S. Aurée eſt fondée ſur un Bréviaire, dont l'autorité ne peut être fort grande, & dont la narration eſt aſſez difficile à accorder avec les meilleurs Auteurs.

Les additions d'Adon portent ſeulement ſur le 16. de Juin, *A Mayence, S. Aurée & Sainte Juſtine*. Celles d'Uſuard ajoutent qu'ils furent tués dans l'Egliſe par les Huns qui ravageoient la province: & ne diſent point que S. Aurée fût Evêque. Le martyrologe Romain qui ne parle point non plus de ſon Epiſcopat, ſemble rapporter ſa mort au tems que les Vandales Ariens, & d'autres Barbares couroient les Gaules en 407.] 'lorſque pluſieurs milliers de Chrétiens furent égorgés à Mayence dans l'Egliſe, & la ville ruinée. 'Baronius n'oſe dire néanmoins ſi ce fût en ce tems-là, ou du tems d'Attila & des Huns. 'Le P. le Cointe ſe déclare pour le dernier ſentiment.

Hie ep. 11. p. 93. a.

Bar. 16 jun.

Ceint. 455. §. 12

NOTE IV.

Art. XIV. p. 167 *Sur S. Nicaiſe de Reims: Qu'il vaut mieux le mettre du tems d'Attila.*

Marl. t. 1. p. 216.

p. 318.

'La plûpart des Auteurs mettent auſſi le martyre de S. Nicaiſe [en 451.] du tems d'Attila. 'Baronius & d'autres après lui veulent qu'il ſoit mort dans les ravages que les Vandales firent en France l'an 406. [ou plûtôt en 407. & les deux années ſuivantes. Il eſt en effet difficile de rien aſſurer abſolument ſur ce ſujet, quoiqu'il y ait plus de raiſon de croire qu'il a vécu du tems d'Attila.

On peut alléguer pour le ſentiment de Baronius les actes du Saint qui paroiſſent plus anciens que Flodoard, & Flodoard enſuite]' qui le mettent du tems des Vandales. 'On le cite encore d'Hincmar. 'Mais l'on avoue en même tems que les Auteurs confondent ſouvent les Huns & les Vandales, donnant le nom de Vandales à tous les Barbares qui ont ravagé les Gaules depuis l'an 406. juſqu'à l'établiſſement des François. 'Et ce nom qui ſignifie ceux qui courent de côté & d'autre ſans avoir de demeure fixe [leur convenoit fort bien à tous. Or il ſemble que les Actes de S. Nicaiſe, Hincmar & Flodoard, ayent pris le nom des Vandales dans cette idée générale, puiſqu'ils font tous ce Saint contemporain de Saint Agnan d'Orleans & de S. Loup de Troyes, qui ont certainemene paru ſous Attila.

Sur. 14 dec. p. 264. 265.

Marl. p. 149. p. 318.

Grot. r. Got p. 24.

On peut ajouter à cette raiſon] 'que les Barbares qui tuerent Saint Nicaiſe, étoient payens ſelon ſes actes, & haïſſoient les Chrétiens comme ennemis de leurs Dieux: [ce qui convient fort bien aux Huns, mais non aux Vandales qui étoient Ariens.] S'il a fait bâtir une Egliſe de la Sainte Vierge, comme le diſent ſes actes, [il n'eſt pas improbable qu'il l'ait fait vers l'an 450. Mais on ne trouve point dans des Auteurs aſſurés qu'il y en ait eu aucune avant l'an 431. hors la Cathédrale d'Epheſe. ['On ajoute encore que Sainte Genevieve fût conſacrée vierge [après l'an 429.] du vivant de S. Nicaiſe. [Mais je ne trouve point cela dans Surius ni dans Bollandus.

Sur. 14 dec. p. 264. §. 1. 4.

p. 263 §. 2.

Marl. p. 118.

Nous n'alléguons point non plus] p.120. 'ce qu'on cite d'Alberic, que Saint Nicaiſe conſacra en 446. S. Albin Evêque de Chalons. [Comme nous n'avons point cette Chronique, nous n'oſons pas aſſurer qu'Alberic, qui vivoit au XIII. ſiécle, ait été auſſi exact pour des choſes ſi éloignées de lui, que pour celles de ſon tems.] p.119.125. 'L'unique difficulté qu'on allégue contre ce ſentiment, c'eſt qu'il y a eu quatre Evêques à Reims entre S. Nicaiſe & S. Remi, qui a commencé en 456. Ainſi il n'y a point d'apparence que S. Nicaiſe ne ſoit mort que ſous Attila en 451. [Nous pourrons examiner autre part s'il faut commencer ſi-tot l'Epiſcopat de S. Remi. Cependant il nous ſuffit de c.36.31. remarquer]' que Marlot dans ſon Hiſtoire de Reims avoue que de ces quatre Evêques, il y en a trois dont on ne ſçait autre choſe que leurs noms marqués par Flodoard. [D'ailleurs il eſt difficile de ſe perſuader que Baruch & Baruchius ſoient deux, & il eſt encore aiſé de croire que Barnabé & Bennade ne ſont qu'un. Ainſi ces quatre Evêques ſeront réduits à deux, dont le premier ſera tout-à-fait inconnu hors ſon nom. Et il n'eſt pas difficile qu'il y ait eu deux Evêques en cinq ans, s'il faut mettre l'ordination de S. Remi en c.34.p.220. 456.]' Marlot ne donne qu'un an à Baruchius.

[Aux quatre Evêques mis ſans grand ſondement entre S. Nicaiſe & Flod.l.1.c.18. p.89. S. Remi, on peut oppoſer] ' les cinq prédéceſſeurs de S. Nicaiſe enterrés dans la Baſilique Jovinienne de S. Agricole, comme porte le Teſtament de S. Remi. Marl.P.56. 'Marlot dit que cette Egliſe a été bâtie tout d'abord ſous le nom de S. Agricole. [Et ſi cela eſt, ce ne peut avoir été qu'aprés l'an 393. *v. Valent. I. not.* 24. Si donc S. Nicaiſe eſt mort en 407. il faudra mettre ſix Evêques de Reims en quatorze ans de tems.] 'Marlot aime mieux dire, ſans le p.100. prouver, que cette Egliſe a été la ſépulture des Evêques dès 350. [Il ſe peut faire que la Baſilique Jovinienne n'ait eu le titre de S. Agricole que quelque tems aprés la fondation. Mais je ne ſçai ſi cela la ſera beaucoup plus ancienne. Car Jovin ſon Fondateur n'eſt point celui qui fût Conſul, en 367.] 'puiſque p.97. ce Conſulat n'eſt point marqué dans ſon épitaphe. *v. Valentinien I. n. 95.* C'en eſt donc un autre, poſtérieur ſans doute à Valentinien I. ſous qui les deux charges de Général de la Cavalerie & de Général de l'Infanterie n'étoient pas communément réunies en une ſeule perſonne:]' Et p.97. elles le furent même deux fois en la perſonne de ce Jovin. [Quand cette Egliſe auroit été bâtie par le Conſul Jovin, on ne ſçauroit préſumer qu'il l'ait bâtie qu'aprés l'an 370. Et il étoit encore payen en 373. Il n'y a cependant gueres de tems entre 370 & 407. pour y mettre ſix Evêques.]

'Marlot pour montrer encore que c.34.p.220. S. Nicaiſe eſt mort du tems des Vandales, allégue les actes de S. Oricule diſciple de S. Nicaiſe, martyriſé par les Vandales ſous Arcade & Honoré: & il dit que ces actes ſont écrits il y a plus de 700. ans. [Nous ne les avons point. Mais ſi c'eſt delà qu'il tire]' tout ce qu'il rapporte c.35.p.222. de S. Oricule; [ces actes peuvent dire tout ce qu'il leur plaira, ſans qu'on ſoit obligé d'en rien croire.

Ainſi quoiqu'il ſoit difficile de rien aſſurer d'un fait ſur lequel nous n'avons aucune piece originale, il

près celle de Valentinien III. à la dignité d'Empereur [& de Céſar; ce qui ne ſe fit qu'en 424.

D'autre part S. Proſper met l'uſurpation de Jean auſſi-tôt après la mnrt d'Honoré, dès l'an 423.] & Phot. c.80. q. 29ſ. b. 'Olympiodore dit qu'il prit la pourpre dans le tems même que l'on mandoit la mort d'Honoré à Théodoſe. Socr. l.7. c.23. p 363.c. Philg. l. 12. c. 13. p. 517. d. Proſ. T. p.51. 'Socrate & Philoſtorge ſont auſſi aſſez exprés pour dire que ce fut fort peu après cette mort. 'On peut dire la même choſe de Proſper Tiro [qui a voulu viſiblement ſuivre Saint Proſper. Dans cette contrariété des anciens, Auteurs, nous croyons nous devoir joindre] 'à Bar.423. §.2. Onu. p.304. b. Baronius & à Onuphre qui ont ſuivi les derniers; [Saint Proſper & Olympiodore étant, ce me ſemble, ou plus exacts ou plus anciens, & plus proches des choſes que ceux du ſentiment contraire.] Car pour Frigérid, qui peut le plus balancer leur autorité, nous ne l'avons que dans l'abrégé qu'en a fait S. Grégoire de Tours. Et je ne crois pas que qui que ce ſoit voulût ſoutenir que Jean n'a eu le titre d'Empereur qu'après Valentinien III. Frigérid a pû ſuivre cet ordre dans ſa narration, ſelon la liberté qu'ont les Hiſtoriens de ne ſe pas attacher toujours à l'ordre du tems. Ce point & quelques autres qui regardent Jean ſont traités plus amplement dans la note 14. ſur Théodoſe II.

NOTE II.

Art.IV. p.187. *Que Valentinien a été déclaré Auguſte à Rome le 23 d'Octobre.*

Marc ch.Jorn. reg p.653. d. 'Marcellin & Jornaude qui le copie, diſent que Valentinien fut déclaré Auguſte à Ravenne. Nor.h P. I.1.c. 21. p.152. 'Mais Olympiodore, Idace & Tiro Proſper nous aſſurent que cette cérémonie ſe fit à Rome, & le témoignage d'Olympiodore ne permet pas d'en douter.

'Pour le jour, Socrate dit que la nouvelle en fut apportée à Conſtantinople le 23 d'Octobre, Soer.l.7. c.23. p.367. Paſc. p.314.a. 'que la Chronique d'Alexandrie a pris pour le jour même de la promotion de Valentinien: [& ce ſens ſe trouveroit en ajoutant γενομένη. Il ſeroit en effet difficile de mettre plûtôt cette cérémonie,] 'ſi Valentinien étoit encore à Aquilée le 8 d'Octobre, comme le marque le Code; Cod.T. chr.p. 371. Phot. c.80. p. 297. c. 'ſur-tout puiſqu'il paſſa par Ravenne pour venir à Rome, comme on le peut tirer d'Olympiodore. Henri Valois qui ſoutient ce que nous liſons dans Socrate, & accuſe pour cela d'erreur la Chronique d'Alexandrie, veut bien néanmoins que Valentinien fût encore à Aquilée le 8 d'Octobre. Il prétend ſur la ſimple autorité de Sigonius que ce Prince fut déclaré Auguſte à Ravenne le 15 d'Octobre. [Mais il me ſemble qu'il y a bien loin d'Aquilée à Ravenne, ſur tout pour une femme & un enfant: & ce qui ſe ſeroit fait à Ravenne le 15 d'Octobre, auroit-il pû ſe ſçavoir à Conſtantinople le 23.] Socr.l.7. c.23. p.367. c.d. 'Godefroy met la promotion de Valentinien à Rome le 23 d'Octobre. Cod.Th.chr.p. 372. 'Le Cardinal Noris paroît être dans le même ſentiment: Nor.p.152.b.c. '& Hadrien Valois frere de Henri ſuppoſe même que c'eſt le ſens de Socrate. [Ce qui appuye encore beaucoup cette opinion,] c'eſt le Calendrier fait par Polemeus Silvius en 448. & 449. qui met ſur le 23. d'Octobre: *Natalis Valentiniani purpurat*: [& nous n'avons point d'autre Valentinien qu'on faſſe commencer ce jour-là.] 'Hadrien Va- Val.p.124. Val.t.fr. l.3. p. 124. a.

lois dit que le troiſiéme fut déclaré Auguſte à Rome & non à Ravenne, le 23 d'Octobre, ou le 6 d'Avril. [Je ne ſçai où il a trouvé ce 6 d'Avril.] Les loix du mois de Juillet ne le qualifient que Céſar : [& Jean étoit encore maître de Rome au mois d'Avril.]

Cod. Th. 126. p. 93. 94. &c.

NOTE III.

Act. IV. p. 169. *Quelques remarques ſur le vœu de Placidie.*

Grut. p. 1048. 1. Dans l'inſcription du vœu de Placidie qu'on voit à Ravenne, on lit les noms de pluſieurs Princes, & à la tête celui de Conſtantin, [qui y a ſans doute été mis par honneur comme le premier Empereur Chrétien.] Les autres ſont Valentinien I. & les Princes de ſa famille hors Valentinien II. Mais aprés Gratien il y a un ſecond Conſtantin inconnu à l'Hiſtoire, n'y ayant aucun moyen de dire que ce ſoit celui qui s'empara des Gaules contre Honoré, & à qui on n'eut garde de décerner après ſa mort les honneurs Impériaux, comme à celui-ci qui eſt appellé *D. Conſtantinus*. Je crois qu'au lieu de *Conſtantinus*, il faudroit lire Conſtantius, n'y ayant pas en effet d'apparence que Placidie ait oublié ce ſecond Conſtance mari & pere de Valentinien. Il y a d'autres fautes ſemblables dans l'inſcription ; car il eſt viſible qu'au lieu de *filio ſuo Juſta*, il faut lire *filia ſua*.

Je ne ſçai qui ſont ces *Gratianus nep. & Joannes nep.* marqués après Conſtantin ou Conſtance. Car le nom de *nep.* attribué auſſi à Théodoſe qui ſuit Honoré, ſemble y devoir ſignifier neveu plûtôt que petit-fils. Ou bien au lieu de N. E. P. ne faudroit-il point lire N. P. *nobiliſſimus puer* ; & l'entendre de quelques Princes de cette famille peu ou point connus dans l'Hiſtoire, parce qu'ils ſont morts enfans ? On le trouve, ce me ſemble, dans Gratien fils de Théodoſe I. Je penſe que cela ſe pourroit dire encore de *Theodoſius Nep.* Car Théodoſe II. eſt marqué ſéparément en un autre endroit de l'inſcription.]

NOTE IV.

Que les Vandales ſont entrés en Afrique l'an 428. Act. VI. p. 194.

[S. Proſper met ſur l'an 427. le paſſage des Vandales en Afrique,] en quoi il eſt ſuivi par Jornande. Jorn. r. Got. c. 32. p. 617.

[Néanmoins la guerre contre Boniface n'ayant commencé qu'en 424. ſelon S. Proſper même, il n'y a pas moyen de prétendre qu'il ait pû faire venir tous les Vandales la même année dès le mois de Mai, (car Idace nous aſſure qu'ils y paſſerent en ce tems-là ;) ſur-tout ſi ce ne fut qu'après la défaite de trois Généraux, comme Proſper le dit aſſez clairement : & Saint Auguſtin nous y oblige auſſi, puiſqu'écrivant lorſque Boniface étoit délivré de ſes premiers ennemis, il ſe plaint des ravages des Barbares d'Afrique, & ne parle point de la deſcente des Vandales, qui étoit bien d'une autre importance. Ainſi il faut apparemment ſuivre la Chronique d'Alexandrie, qui ne met leur paſſage qu'en 428. C'eſt le ſentiment du P. Labbe. Paſc. p. 314. b.

Idace ne le met néanmoins qu'en 429. mais ce ſeroit s'éloigner beaucoup de S. Proſper. Et peut-être cela ne vient-il que de ce qu'il a mis la mort d'Honoré un an trop tard ;

ce qui brouille beaucoup ſa ſuite. Au moins ce que dit Procope, que les Vandales étoient déja en Afrique lorſque la trahiſon d'Aëce fut reconnue, s'accorde plus aiſément avec l'an 428. [& il ſeroit difficile
Aug. v. Paſc. c. 28. qu'en une ſeule année] 'les Vandales euſſent pris toute l'Afrique, à la reſerve de Carthage, de Cirthe & d'Hippone [au mois de Mai de l'an 430. *V. S. Auguſtin* §. [Pour Tiro Proſper, qui met le paſſage des Vandales l'année de devant le Conſulat d'Aëce, c'eſt-à-dire en 431. il eſt certain qu'il ſe trompe.] Mais je ne penſe pas qu'on en ſçache l'année préciſe.

NOTE V.

Ar. VIII. p. 199. *Sur Merouée Roi des François.*

Val. t. ff. I. 3. p. 344. 'On diſpute fort ſur ce qu'étoit Merouée à Clodion ſon prédéceſſeur, ſçavoir s'il étoit ſon fils, ou ſeulement ſon parent, ou même
Gr. T. h. fr. l. 2. c. 9. p. 65. d'une autre famille. 'S. Grégoire de Tours dit ſeulement que quelques-uns aſſutoient qu'il étoit de ſa race.
Paſ. leg. p. 40. a. 'Il eſt certain que le Roi des François, mort quelque tems avant l'an 451. (ce qu'on ne peut entendre que de Clodion,) avoit deux fils, qui après ſa mort diſputerent entr'eux la Monarchie. [Si Merouée eſt l'un des deux Princes, il n'y a pas lieu de douter qu'il ne fût fils de
Du Ch. pr. p. 44. Clodion.] 'Mais il ſe pourroit faire auſſi que les deux enfans auroient tous deux perdu ce qu'ils vouloient tous deux avoir, & qu'un parent ou un étranger les en auroit dépouillé: & c'eſt ce que M. Du Cheſne paroît
Child. an. e. r. p. 15. avoir cru. 'Il ſemble même aſſez probable que Merouée ait été chef
Val. p. 145. Buc. bel. p. 305. 30. d'une nouvelle branche, 'puiſque ſes ſucceſſeurs ſont appellés Mérovingiens par les anciens Hiſtoriens.

[D'autre part l'autorité de Tiro Proſper fait qu'il eſt difficile de douter que Merouée ne regnât en 451. durant la deſcente d'Attila; & par conſéquent que ce ne fût l'un des deux enfans de Clodion. Car Priſque ne dit point] 'que la diſ- Buc. bel. p. 305. §. 31.
pute fut entre trois Princes, [mais ſeulement entre les deux freres.]
'Et il eſt certain qu'elle dutoit en- Coin. t. r. p. 72. a.
core en 451. 'puiſqu'Attila venoit Pétſ. p. 40. a.
alors faire la guerre aux François pour l'aîné. Il paroît que le Roi des François joint à Aëce contre Attila en 451. avoit à craindre ſon frere auſſi bien que Thoriſmond Roi des Viſigots. [L'expreſſion même de Priſque, qu'Attila venoit y faire la guerre aux François, paroît ſuppoſer que le corps de la nation obéiſſoit au cadet: & puiſqu'Attila fut contraint de ſe retirer, il n'y a point d'apparence que celui qu'il appuyoit, l'ait emporté ſur ſon frere ſoutenu par les Romains qui demeurerent victorieux.]
'Le Roi des François eut part à leur Gr. Tur. l. 2. c. 8 p. 56.
victoire, ſelon S. Grégoire de Tours: [& l'Hiſtoire ne nous fournit que Merouée ſeul qu'on ait ſujet d'appeller Roi des François en 451. S. Grégoire de Tours ne connoit point d'autre Roi entre lui & Clodion qui étoit mort avant la guerre. A moins donc que de mettre un interregne, & de dire que Merouée n'a point commencé en 448. mais ſeulement après 451. par la mort ou par l'expulſion de celui que les Romains ſoutenoient, je ne vois pas moyen de douter qu'il ne fût fils de Clodion, & même que ce fut le cadet: *de hujus ſtirpe, &c.* dans Saint Grégoire de Tours marque encore

mieux un fils qu'un parent collatéral.

Coin. p. 72. §. 2. §. 3. 'Le P. le Cointe croit que Merouée étoit fils de Clodion : ' mais il veut que ce fût l'aîné, qu'il ait été reconnu Roi, que ſon cadet ait eu recours aux Romains & à Attila; mais que les Romains voyant venir Attila avec ſon effroyable armée, ayent abandonné le cadet pour rechercher l'amitié de l'aîné; & que celui-ci ait embraſſé leur parti contre Attila, [c'eſt-à-dire, qu'il ait trahi ce barbare qui venoit le ſecourir, & lui ait fait la derniere injure dans le tems même qu'il faiſoit trembler Sid. carm. 7. p. 96. toute la terre,] 'quoiqu'il ſoit certain qu'Attila avoit auſſi des François dans ſon armée.

Coin. p. 72. §. 3. 'Ce qui a engagé le P. le Cointe à ſe jetter dans cet embarras, c'eſt qu'il a cru que le cadet de Clodion qui n'avoit pas encore de barbe lorſqu'il vint à Rome, ne pouvoit pas être pere de Childeric, qui étoit déja perdu de débauches en 456. [Je ne vois point quand il dit que le fils de Clodion étoit à Rome. Nous l'avons mis en 439. & je ne vois rien qui empêche qu'on ne le mette encore un peu plûtôt. Suppoſé qu'il eût 18 ans en 439. (car il y en a bien qui n'ont point encore de barbe à cet âge,) il peut avoir §. 2. eu Childeric en 440.] 'Le Pere le Cointe commence le regne de Childeric en 456. M. Valois ne le met qu'en 458. [lorſque Childeric âgé de 18 ou 19 ans pouvoit être déja fort déréglé. Il n'eſt pas même néceſſaire qu'il ſoit tombé dans de grands excès dès le commencement de ſon regne. Ainſi la raiſon du P. le Cointe ne prouve rien.

Tout ce qu'il y a donc de conſidérable pour dire que Merouée n'étoit point fils de Clodion, n'eſt pas tant de ce que pluſieurs anciens Auteurs le diſent, comme d'autres diſent le contraire : car de tous ces Auteurs nous n'en voyons point qu'on puiſſe dire être original.] 'Mais c'eſt le nom de Merovingiens donné à ſes ſucceſſeurs, ſans qu'on voye pourquoi ils ont pris leur nom de lui plûtôt que de Clodion, s'ils étoient auſſi-bien deſcendus de Clodion que de lui, [S. Gregoire de Tours ne donne point ce nom de Merovingiens aux Rois de ſon tems : On ne le trouve qu'après lui, 200. ans après Merouée.] 'Et de ceux Val. p. 145. a. qui parlent de ce nom, pluſieurs veulent qu'il ait été commun à tous les François, [ce qui ne ſe trouve jamais dans l'Hiſtoire. Cependant ſi quelqu'un croit ſur cela que Merouée n'étoit point fils de Clodion, il faut qu'il diſe] 'avec M. Du Cheſne Du Ch. pr. p. 19. que Merouée a exclu de la ſucceſſion du Royaume tous les deux enfans de Clodion, [non] 'à cauſe de leur Chil. an. p. 13. bas âge, comme on le lit dans un manuſcrit, [mais par une violence ouverte;] '& qu'il a pris leur place Du Ch. pr. p. 19. après la défaite d'Attila, [& après l'an 451.] Il faudra ajouter que les Romains l'ont ſouffert, parce qu'ils ne trouvoient pas leur avantage à faire la guerre à l'uſurpateur, & ſe ſoient contentés d'entretenir le fils de Clodion par des eſpérances ſans effet ; mais il faudra abandonner abſolument Tiro Proſper.

[Nous ne nous amuſons point à marquer] 'les contes que fait Fredegaire ſur la naiſſance de Merouée. Val. p. 144. b. c. [Il n'y a pas lieu de s'arrêter davantage] 'à ceux de Jacques de Guiſe, que Bucherius s'eſt obſtiné à ſuivre, s'étant imaginé les trouver fort conformes à Priſque. J'ai été Buch. p. 567.

ſurpris de la maniere dont un homme ſi habile raiſonne ſur ce ſujet. Il n'avoit pas conſulté le grec de
P. 115. §. 1. Priſque. 'Il dit qu'on voit dans nos Annales que le plus jeune des enfans de Clodion ſe retira à Rome, s'y maria, &c. Ces Annales ſont appellées de Hainault par Jacques de Guiſe.]

NOTE VI.

Art. X. p. 205. *Tems des exploits faits par le biſayeul de Caſſiodore.*

Caſ l. 1. ep. 4. p. 4. 1. 'L'ayeul du grand Caſſiodore fut envoyé en ambaſſade à Attila [en 434. au plûtard,] & obtint enſuite permiſſion de Valentinien, comme cela paroît aſſez clairement, de vivre en ſon particulier. [Cela marque qu'il étoit déja aſſez âgé avant l'an 455. auquel Valentinien fut tué. Ainſi on ne ſçauroit mettre trop tôt] les exploits militaires de l'ancien Caſſiodore, [qui ſans doute étoit ſon pere,] puiſqu'il étoit biſayeul de l'autre qui eſt célébre par ſes écrits. [C'eſt ce qui nous
Bar. 430. §. 5. empêche de ſuivre Baronius] 'qui rapporte à l'an 440. auquel Genſeric aſſiégea Palerme, ce que nous trouvons que fit contre lui cet ayeul du grand Caſſiodore; [& nous aimons mieux le mettre en 431. ou 432. puiſque Genſeric, après la défaite d'Aſpar, peut bien avoir fait quelques courſes dans l'Italie. Nous le mettrions encore plûtôt ſi nous le pouvions.]

NOTE VII.

Art. XIII. p. 214. *Tems du mariage de Valentinien III.*

Socr. l. 7. c. 44. p. 358. 'Socrate met en 436. le mariage de Valentinien III. avec Eudoxie fille de Théodoſe II. & d'Eu-
a. 432. a. d. doxie: 'mais S. Proſper, Marcellin, Caſſiodore, Jornande & la Chronique d'Alexandrie le mettent en 437. Godefroi préfére l'autorité de Cod. T. chr. p. 178.
Socrate:] & véritablement il eſt difficile qu'il ſe ſoit trompé dans une choſe toute récente, puiſqu'il écrivoit ſon Hiſtoire en 439. lui qui eſt d'ailleurs exact dans ſes dattes. D'autre part auſſi je ne ſçai comment tant d'Auteurs ſe ſont trompés, ſurtout Marcellin, qui marque le retour de Valentinien en 438. Que ſi Voluſien envoyé à Conſtantinople en 436. ou 437. y étoit envoyé pour le mariage de Valentinien, il eſt certain qu'on ne le peut pas mettre avant 437. *V. Sainte Melanie la jeune*. 'Jornande dit qu'il ſe Jorn. reg. c. 44.
fit trois ans après l'expulſion d'Ho- p. 651. d.
norée, renvoyée à Conſtantinople [en 434. ſelon la Chronique de Marcellin.]

NOTE VIII.

Sur S. Orens. Art. XVI. p. 220.

'Boſſandus qui nous a donné Boll. t. mai p. deux Vies de Saint Orens Evêque 61. 62.
d'Auch, '& qui en cite encore quel- p. 61. a. b.
ques autres, 'condamne ſans peine la a. p. 62. e. f.
ſeconde, qui fait le Saint, fils de Duc d'Urgel, & ſon ſucceſſeur dans ce Duché, &c. '& rejette encore plus p. 61. a. b.
fortement les autres qui le font frere de S. Laurent, &c. *V. S. Laurent n.* 2. [Ainſi il ne faut tirer l'hiſtoire du Saint que de la premiere Vie,]
'qu'il regarde avec raiſon comme p. 60. c.
la plus ancienne & la meilleure. 'Le Lab. bib. t. 2. p.
P. Labbe l'avoit déja donnée 'un 596.
peu abrégée, [mais fort peu: & je Boll. p. 60. d.
n'y trouve aucune différence pour le ſens.]

'Elle paroît faite par une perſon- p. 62. c.
ne de la ville d'Auch, en un tems où il ſe faiſoit beaucoup de miracles

au tombeau du Saint. [L'air en eſt aſſez ancien pour être du VI. ou VII. ſiécle. Il eſt aſſez viſible par le peu de faits qu'on y voit, qu'on ne ſçavoit plus du Saint que quelques actions extraordinaires. Et on les ſçavoit aſſez groſſierement, comme on le peut juger par ce qui eſt
p.11.§ 3. dit de Litorius.] 'Car il ſemble qu'Aëce fut avec lui au ſiége de Toulouſe, [ce que nous ne croyons pas ſe pouvoir accorder avec les Auteurs du tems:] & que Litorius environné d'un brouillard, & ne ſçachant où il alloit, ſe ſoit venu jetter dans les portes de Toulouſe, & y ait été pris ſans autre combat; [ce qui ſent la fable, & eſt entierement contraire à l'Hiſtoire.]

§ 4. 'Ejus temporibus, dit la Vie, *eo laborante pax & ſecuritas in orbem introivit.* [C'eſt au moins une grande exagération qui doit ſe réduire à la Gaſcogne & au Languedoc, & peut regarder le tems que Théodoric véeut en paix avec les Romains.] La Vie ajoute comme un fruit des travaux du Saint: *Annulata eſt hæreticorum fatuitas, &c.* [Cela ſe doit encore réduire à quelques particuliers que le Saint aura convertis. Car il eſt certain que les Goths demeurerent Ariens.

§ 5. *'Contaminatis igitur carnibus, inſolitus cibus ſupermiſceatur.* [Cet endroit n'a point de ſens. Il en auroit ſi on liſoit *contractis carnibus*, & ſi l'on ajoutoit quelque choſe qui marquât les larmes que le Saint répandoit alors pour obtenir la vie de ce Seigneur Eſpagnol.

L'hiſtoire de cet Eſpagnol embarraſſe. Car je vois peu d'apparence à dire que ce fut un Seigneur originaire d'Eſpagne, mais habitué dans les Gaules. Il faut donc que les Vigots dominaſſent alors dans les Gaules & dans l'Eſpagne, ce que je ne vois point juſqu'à Théodoric II.]
'qui en 456. entra en Eſpagne, y fit de grandes conquêtes, '& revint dans les Gaules vers l'an 458. [Que ſi cela eſt, c'eſt une expreſſion fauſſe ou peu exacte dans la Vie du Saint,] de dire qu'il vécut aſſez long-tems pour voir la priſe de Litorius [en 439. puiſqu'il doit avoir vécu au moins juſqu'en 458. Mais je crois que l'Auteur s'eſt ſeulement mal exprimé, puiſque l'affaire de Litorius eſt preſque la premiere choſe qu'il dit du Saint.]
Idat. p.33. p.36.

NOTE IX.

Que la loi datée du 8 Décembre 445. peut être de 440.

Art. XIX. p. 228.

'La loi contre les homicides datée du 8. Décembre, *Valentiniano Aug. VI. & Nomo Coſſ.* [c'eſt-à-dire en 445.] eſt adreſſée à Maxime Préfet du Prétoire pour la ſeconde fois. Maxime avoit cette dignité pour la ſeconde fois en 439. 440. & 441. comme on le voit dans le texte.] 'Albin avoit ſa charge en 443. & au mois de Juin 445. [ſans parler de pluſieurs autres qui l'ont eue en 441. 442. & 443. Auxiliaire doit avoir ſuccédé à Albin en 445. ou 446. *v. la n.* 10.] ' & il faut qu'Albin ait été remis en cette charge avant la fin de 446. Mais quand il l'auroit pû être, ç'auroit été aſſurément pour la troiſiéme fois. Et l'inſcription de la loi porte *II. P. P.* non pas *III.*] 'S. Sidoine dit ſeulement auſſi qu'il avoit paſſé deux fois par les mêmes charges.
Cod Th. nov. 47. p.40. nov.22.23.pag. 11,12. nov.4. p.28. Sid.l.2. ep.2. p.57.

Il eſt vrai qu'il eſt qualifié Patrice dans cette loi du 8 Décembre, ce que je ne trouve point dans cel-

les qui lui ſont adreſſées en 439. & les deux années ſuivantes. Mais je ne crois pas que ce titre ajouté par une fauſſe correction dans une inſcription, ou plûtôt omis dans quelqu'autres, peut-être pour abréger ou par négligence, ſoit une raiſon auſſi forte que la difficulté qu'il y a à croire que Maxime fut Préfet en 445. Il eſt vrai encore que la loi eſt dattée de Rome où l'on voit que Valrntinien étoit en 445. [Mais la priſe de Carthage pouvoit bien auſſi l'y avoir fait venir à la fin de
nov.25.p.13.1. 439.] 'Au moins on apprend par ſrs loix qu'il y étoit dès le 18 Janvirr 440. Il y étoit encore le 24
20.p.20.2. Juin de la même année: '[& rien n'empêche de croire qo'il l'y acheva toute entiere.

Comme Valeutinirn étoit Conſul cette aonée-là, quoique non pas avec Nomus, aver qui il eſt joint dans la loi dont nous parlons, nnus aimons mirux y rapporter cette loi, que non pas à l'an 439. où les Conſuls Théodoſe & Feſte n'ont rien de commun avec ceux qui y ſont marquez.]

NOTE X.

Art. XIX. p. 230. *Sur les Préfecturs d'Albin.*

Cod. Th. nov. 17. p. 40. 'La loi du 20 Août 443. qualifie Albio Préfet d'Illyrie. [Mais je doute fort que Valrntinien rût un Préfet d'Illyrie, ayant cédé à Théodoſe le peu qui lui reſtoit de ce pays.] D'ailleors cette loi parle du Tribunal de Rome, & rrgarde les Africains [qui appartenoient au Préfet d'Italie. N'auroit-on point pris *viro illuſtri* pour *Illyrici*?

Albin eſt toujours qualifié Préfet dans les loix depuis 443. juſqu'en 449. & preſque toujours avec cette addition, *it. P. F. P. iterùm Prafto Pretorio*,] 'même dès le 19 Oc- 22.p.11.1. tobre 443. Cependant on voit qu'Auxiliaire étoit Préfet en 445. ou 446. & étoit à Rome. [Pourroit-on dire qu'il étoit Préfet de Rome? mais il me ſemble que dans l'uſage, *Auxiliaris tunc Prafectus* doit ſignifier le Préfet du Prétoire, à moins que les circonſtances ne faſſent voir qu'on parle du Préfet de Rome; ce qui n'eſt point en rette rencontre. Nous avons marqué dans le texte qu'Albin pouvoit être Préfet des Gaoles en 440. Mais ce n'eſt qu'one conjecture peu fondée. Ainſi je prnſe qu'il vaut mieux dire qu'il y a faute] dans les loix qui le qualifient Préfet pour la ſeconde fois avant l'an 446. Pluſieurs autres mettent ſimplement P. F. P. ſans IL

NOTE XI.

Sur Alype Conſul en 447. Art. XXI. p. 236.

Le Conſul de l'an 447. que nous appellons Alype, eſt mis le ſecond dans les faſtrs d'Orient, & le premier dans les autres; ce qui montre que c'eſt un Conſul d'Occident: on voit la même choſe dans S. Leon,] 'où il eſt même quelqurfois nommé Leo. ep. 17. p. 467. ſeul, 'auſſi bien que dans lrs loix de Valentiuien; au lieu que Théodoſe nomme Ardabure, *& qui fuerit nuntiatus*. [Ces loix lui donnent le nom de Callype ou Calipe, '& Paſc. a. p. 275. les faſtes d'Occident l'appellent auſſi toujours Callepe, ce qui ſe voit même dans la Chronique de Marcellin. 'Et on lit Calipe dans la dat- Leo. p. 458. te de la Lettre 15 de S. Leon. Mais dans la 14, la 16 & la 17 il y a Alipe qui eſt la même choſe qu'Alype, mais moins régulier. Car les Grecs ont toujours ἀλύπιος conformément

Cod. Th. nov. p. 13. 11. 16. 18. 21. 23. 2. nov. 2. p. 1.

à l'étymologie. Comme ce nom eſt auſſi ordinaire parmi les Romains que celui de Callepe y eſt inconnu, Onuphre l'a mis dans ſes faſtes comme le véritable, & nous avons cru le devoir ſuivre.]

Onuphre lui attribue l'inſcription d'un Alype Préfet de Rome ſous Théodoſe, qui eſt néanmoins rapportée dans Gruter à Théodoſe I. Alype n'y eſt qualifié que *vir clariſſimus*. [Et il me ſemble que les Préfets de Rome prenoient le titre d'Illuſtres ſous Théodoſe II.] Mais il ne faut pas s'arrêter à cela, puiſque Poſthumien Conſul [en 448.] & deux fois Préfet de Rome, ſe contentoit néanmoins du titre de Clariſſime, [qui étoit peut-être plus aimé à Rome, à cauſe que c'étoit celui que prenoient tous les Senateurs.] J'en ai vû qui prenoient tout enſemble le titre de Clariſſime & celui d'Illuſtre. V. C. & Ill.

NOTE XII.

Act. XXXI. p. 261. *Durée du regne de Maxime.*

Sid. l. 2. ep. 13. l. 57. 'S. Sidoine dit que Maxime ne jouit de l'Empire qu'un peu plus de deux mois: *principatus paulò amplius quam bimeſtris*: & cela revient aſſez à Victor de Tunes qui lui donne 67 jours. [Ainſi il peut-être mort le 22 de Mai.] 'Une édition de S. Proſper lui donne cinq jours, & celle du P. Labbe *p.* 55. compte 77 jours. 'Un autre Chronologiſte cité par Cuſpinien, dit qu'il fut tué le 12 de Juin, & ainſi il avoit regné près de trois mois. Marcellin, qui dit qu'il fut tué dans le troiſiéme mois de ſa tyrannie, s'accorde avec tout cela. Il n'y a qu'Idace qui lui donne quatre mois entiers juſqu'au 17 de Juillet. Mais tous les autres ſont contre lui.] 'Auſſi le P. Sirmond rejette également cette opinion, & ce que dit Caſſiodore qu'il fut tué *intra duos menſes*. 'Onuphre qui nous a donné l'anonyme de Cuſpinien, '& qui en fait grand état, ſuit ſon opinion du 12 de Juin. [M. Valois la ſuit auſſi [avec le P. Labbe & le P. Pétau. Et c'eſt aſſurément quelque choſe que ce jour marqué ſi préciſément.] 'Le P. Sirmond s'y attache auſſi, même contre les termes de S. Sidoine ſon auteur, moins favorables à ce ſentiment, [mais qui n'y ſont pas contraires, ſi l'on conſidére qu'il veut repréſenter ici la miſére de Maxime. Je ne vois que Bucherius] qui aime mieux s'en tenir au 27 de Mai. Le 12 de Juin étoit le jour de la Pentecôte en 455: [Mais des gens qui veulent tuer un Empereur, ne ſont gueres arrêtés par le reſpect des plus grandes fêtes.]

Cuſp. p. 450. a.

Sid. n. p. 37.

Onu. app p. 56.

in faſt. p. 305. c. f.

Val. r. fr. l. 3. p. 181.

Sid. n. p. 37.

NOTE XIII.

Act. XXXIII. p. 266. *En quel tems la Notice a été faite.*

Buch. belg. p. 492. 'Tout le monde convient, ce me ſemble, que la Notice des dignitez de l'Empire, commentée par Pancirole, & donnée de nouveau en 1651. Par le P. Labbé, a été faite ſous Théodoſe II. 'Le Cardinal Noris dit qu'elle a été faite ſous Théodoſe II. & n'en dit rien davantage.

Nor. epo. p. 401 b. 'M. Godefroi ſuppoſe comme une choſe certaine que ce fut vers l'an 427. [& je ne trouve pas néanmoins qu'il en donne aucune raiſon.] 'Bucherius rejette le ſentiment de Pancirole & de quelques autres, qui la renvoyent aux dernieres années de Théodoſe. Il ſoutient qu'elle eſt avant l'an 446. puiſqu'il n'y avoit point alors de troupes romaines en Angleterre,

Cod. Th. t. 2. p. 97. c. 3. p. 460. 1.

Buc. p. 422 § 2.

Angleterre, ſelon S. Gildas, & qu'elle y met, à ce qu'on prétend, juſqu'à 23 mille hommes de pied & 1900 chevaux avec un Vicaire, un Comte & tous les autres Officiers
§. 3. Romains. 'On voit la même choſe de l'Afrique & de Carthage en particulier; d'où il conclut qu'elle a été faite avant que Carthage fût priſe par Genſeric le 19 Octobre 439. & même plûtôt vers 437. puiſqu'elle attribue encore à l'Occident les provinces de l'Illyrie cédées à l'Empire d'Orient en 437.

§. 4. 'Il prétend d'autre part qu'elle eſt poſtérieure à l'an 419. auquel on donna aux Goths une partie de l'Aquitaine, puiſqu'elle n'attribue aux Romains que Poitiers dans la premiere Aquitaine, & Bayonne dans la troiſiéme. Comme elle marque les Officiers & les troupes de toutes les provinces d'Illyrie, de la Rhetie, de la Norique, &c. il conclud qu'elle ne doit avoir été faite qu'après l'an 427. auquel la Pannonie fut retirée des mains des Huns; & même après les victoires remportées par Aëce ſur les Juthonges, les Noriques & les Vindeliciens en 429.
§. 5. & 430. 'Il croit y trouver des marques que les Bourguignons n'étoient plus dans la premiere Germanie, où ils ſont demeurés au moins juſqu'en 436. & que les Armoriques étoient ſoumis, ce qu'il prétend ne s'être guéres fait avant la fin de 437. Et il conclud de tout cela que la Notice a été faite vers la fin de 437. ou au commencement de 438.

[Je vois bien des difficultez à faire ſur tous ces faits, & ſur tout ce qu'on en doit conclure; mais je les ſupprime, parce que je ne vois point qu'elles nous conduiſent à rien de certain. Il faudroit ſur-tout examiner ſi la Notice a été faite ſur l'état où les choſes étoient réellement quand elle a été dreſſée, ou ſi ce n'a point été ſur l'état écrit dans les regiſtres de l'Empereur, où l'on mettoit les choſes comme elles avoient été reglées, ſans y rien changer apparemment que quand les Empereurs mêmes faiſoient quelque nouveau réglement. Selon cette derniere ſuppoſition, les Officiers & les troupes marquées pour certaines provinces, ne ſeront point des preuves que ces provinces fuſſent encore à l'Empire. Il y en avoit auſſi où les Empereurs donnoient ſeulement des terres aux Barbares, en ſe reſervant la ſouveraineté, les villes, &c. Et je crois que c'eſt ainſi qu'on leur avoit donné la Pannonie, l'Aquitaine & quelques autres. Or il ſe peut bien faire que dans ces provinces l'on conſervoit toujours les mêmes Magiſtrats Romains, & peut-être auſſi les mêmes troupes.] 'Bucherius même doute ſi ce qui eſt dit de l'Angleterre ne regarde point le tems paſſé: '& il craint que toute la Notice ne ſoit un ramas de mémoires faits en divers tems: [ce qui néanmoins a peu d'apparence. p. 569. 497 4. 19 §. 27.

Si l'on veut dire que la Notice eſt faite ſur l'état réel des choſes, je penſe qu'il faudra la mettre avant 409. auquel l'Angleterre ſe mit en liberté, ſelon Zozime. *v. Honoré* §. 38. ſans qu'on trouve, comme je crois, qu'elle ait jamais été depuis remiſe en province. Il faudroit voir ſi rien n'empêche de mettre la Notice dès ce tems-là: & je ne vois pas que ce qu'allégue Bucherius pour les provinces de l'Illyrie, y faſſe rien. Pour l'Aquitaine, avons-nous rien qui faſſe voir qu'il y eut

des troupes ou d'autres choſes ſemblables à marquer dans les villes dont la Notice ne parle point? Il n'y a que Bordeaux qui paroiſſe avoir été fort célébre, & où auſſi il ſemble qu'il devroit y avoir eu une fabrique pour les monnoies, pour les armes, &c.] 'Mais on n'y trouve rien davantage de Bourges, [ni de Sens, toutes deux Métropoles, & conſervées encore long-tems par les Romains après 437.] 'Les Gouverneurs des trois Aquitaines y ſont marqués, 'Bucherius remarque en un autre endroit qu'il ne paroît point que les Romains euſſent rien dans le bas du Rhin depuis Luage près de Tongres, Ivoie & Aodernae; & qu'il n'y eſt point parlé non plus de Cologne. [Il faudroit voir ſi les courſes des François n'avoient point déja tellement ruiné ce pays avant 409. que les Romains les abandonnoient en quelque ſorte.] 'Bucherius prétend encore que la Notice ne dit pas un mot de la Numidie & de la Byzacene. [Je ne ſçai pas comment il l'entend: mais il eſt certain que la Notice parle pluſieurs fois de ces provinces; ſ. 34. 35. 46. marquant qu'elles étoient gouvernées par des Conſulaires. Et cependant elles avoient été cédées aux Vandales dès 435. *v.* §. 'comme Bucherius le reconnoit.

'La Notice qui compte quatre Lyonnoiſes dans les Gaules, eſt abſolument poſtérieure à Ammien, qui n'y en reconnoit que deux; & M. Valois croit que c'eſt Honoré qui a diviſé ces deux en quatre. [Je crois qu'on peut faire la même remarque ſur pluſieurs autres provinces. Et il me ſemble que la Paleſtine n'a auſſi été diviſée en trois que ſous Arcade. Ainſi la Notice ſera faite après la mort de Théodoſe I. en 395. & avant l'an 409. au plûtôt avant l'an 407. depuis lequel les ravages des Barbares renverſerent tout l'Occident. 'Bucherius trouve aſſez de diffieulté à accorder ſon époque de la Notice avec la maniere dont il eſt parlé de Tréves. Car elle eſt repréſentée par tout comme dans ſon plus grand luſtre. 'M. Valois dit que la Notice a été faite ſous Honoré.

Not. c. 34. p. 60.

Buch. p. 473. §. 493. 5. 6.

p. 497. §. 22. 1. 4.

Amm. n. p. 96.

Buch. p. 473 §. 494. §. 8.

Not. G p. 503. a

NOTES SUR AVITE.

Pour la page 278.

Tems de ſa dépoſition:

Onu app. p. 5 c

'L'Ancien Chronologiſte qu'Onuphre a tiré de Cuſpinien, & qu'il loue beaucoup, dit dans ſon édition ſelon qu'elle eſt ponctuée, que Remiſque ayant été tué, Avite fut pris le 17 de Septembre par Ricimer. 'Mais dans Cuſpinien dont Onuphre a tiré cette Chronique anonyme, le 17 Septembre eſt le jour de la mort de Remiſque, non ſeulement ſelon la ponctuation, mais encore par un & devant *captus eſt Imperator*. 'On remarque que le ſtile de cette Chronologie courte, mais exacte, eſt de ne mettre la datte qu'après le fait. [Cela ne fait pas une grande différence dans l'hiſtoire,] 'puiſque Théophane aſſure qu'Avite fut vaincu par Ricimer 19 jours, ou 29, comme d'autres liſent, après la mort de Ramite, [qui eſt viſiblement le Remiſque de l'anonyme.

Cuſp. conſ. p. 450. b.

Pagi. p. 289.

Thph. p. 94. b. 521.

Cuſp. Onup. Ce qui peut faire plus de difficulté,] c'eſt que l'anonyme après avoir mis la mort de Remiſque & la priſe d'Avite, dit que Meſſien ſon Patrice fut tué le 17 de Mai *decima ſexta calendas junias*. [Il y a faute aſſurément dans cette datte qui renverſe l'ordre de l'hiſtoire. Et de plus la révolte de Ricimer ne pouvant pas avoir précédé ſa victoire en Fuc. l. 17. c. 11. Corſe, dont la nouvelle n'arriva ſol. p. 526. qu'au mois d'Octobre, il n'y a aucune apparence de mettre la mort Val. fr. p. 285. de Meſſien dès le 17 de Mai.] Il faut ſans doute la mettre le 17 de Décembre en liſant *XVI. calendas januarias*, étant très-ordinaire de voir *jun.* & *jan.* pris l'un pour l'autre.

Evag. n. p. 692. M. Valois ſemble vouloir qu'Avite ait été dépoſé dès le mois de Mars, n'ayant regné que huit mois, comme le dit Evagre, ou même étant mort dans le ſeptiéme mois, comme il dit que le porte le manuſcrit d'Idace. [Evagee n'eſt pas un auteur fort conſidérable en ce point, & même étant Grec, il n'a pû ne compter l'Empire d'Avite que depuis qu'il fut autoriſé par Marcien. Pour Idace, c'eſt une choſe ſans apparence qu'il n'ait donné que ſept mois de regne à Avite. D'ailleurs il eſt viſible, ſelon lui, qu'au mois d'Octobre on ignoroit encore ſa dépoſition dans l'Eſpagne. Ainſi s'il n'y a point de faute dans le *ſeptimo menſe* que le Pere Sirmond a omis, il doit ſignifier qu'Avite a été dépoſé ou au mois de Septembre ſuivant la maniere dont Onuphre lit l'anonyme; ou dans le ſeptiéme mois de ſa troiſiéme année.] Car Idace Idat. p. 35. dit poſitivement qu'il fut dépoſé dans ſa troiſiéme année: [ce qu'il a pu dire en commençant le regne d'Avite à la mort de Maxime qu'il met par erreur dans la quatriéme année de Marcien, c'eſt-à-dire en 454. Car depuis le 12 Juin 454. qui eſt le plus tard qu'on mette la mort de Maxime juſqu'à la fin de l'an 456. il y a deux ans & ſept mois commencés.

Nous ne pouvons ſuivre Idace dans ces trois ans qu'il donne à Avite, étant certain d'une part que Maxime n'eſt mort qu'en 455. & de l'autre qu'Avite n'a point paſſé l'an 456. comme on le voit par l'anonyme d'Onuphre, Caſſiodore, Victor de Tunes & Marius d'Avenche.] Idace même met ſa dépoſi- p. 35. tion avant la mort de Marcien [arrivée dès le commencement de 457.]

NOTES SUR MARCIEN.

NOTE I.

Act. II. p. 84. *Sur le jour de ſon élevation à l'Empire.*

Chr. Al. p. 738. LA Chronique d'Alexandrie dit que Marcien fut proclamé Empereur le Jeudi 25 d'Août au mois de Loüs. [Cela ne s'accorde pas, puiſque le 25 d'Août étoit le vendredi en 450. où la Lettre Dominicale étoit A. Ainſi il faut qu'il y ait faute dans le jour du mois, ou dans la férie. Le mois de Loüs fait encore une autre difficulté, puiſqu'on marque qu'il finiſſoit le 24 d'Août. [Mais je penſe qu'on ne ſui-

voit pas d'ordinaire cette exactitude, & qu'on faiſoit répondre le mois de Loüis à tout le mois d'Août, & tous les autres mois Macédoniens aux mois Romains.]

Bar.450.§.15. 'Baronius nous propoſe une autre difficulté plus importante. C'eſt une loi de Marcien dattée du premier Août de cette année, *Valentiniano VII. & Avieno Conſſ.* 'Mais dans le Code il eſt marqué à la marge que d'autres liſent *Valentiniano VIII. & Anthemio*, [qui eſt l'an 455. Et quand nous ſuppoſerions que Théodoſe ſeroit mort le 20 de Juin, & que Marcien auroit été élu auſſi-tôt après, il n'y auroit encore aucune apparence que ſix ſemaines après il eût fait une loi comme celle-là, qui chaſſe de toutes les terres de l'Empire les Clercs & les Moines qui auront embraſſé l'héréſie & les dogmes déteſtables d'Eutyche. Une loi qui parle d'Eutyche en ces termes ne pouvoit avoir été faite qu'après le Concile de Calcédoine.

NOTE II.

Act.V.p.291. *Difficulté ſur Martial Maître des Offices.*

Conc.t.4.p.77. D. 'Dans le Concile de Calcédoine où nous voyons que Vincomale
p.326.b.574.c. étoit alors Maître des Offices, 'Martial & Placite ſont en même tems qualifiés Maîtres, & mis dans le rang de ceux qui étoient actuellement en charge, & non parmi ceux
p.326.b.575.a. qui y avoient été, 'ce qu'on appelloit le Senat: [de ſorte que nous ne pouvons pas recourir au Latin]
p.78.b.466.d. p.325.b. 'qui appelle ſouvent Martial *Exmagiſtrum*, '& lors même que l'*ex* n'eſt point dans le grec. [Eſt-ce qu'il eſt faux que *Magiſter* ne ſoit qu'un abrégé de *Magiſter Officiorum*, comme on le ſuppoſe ordinairement ? Et faut-il dire que c'étoit une charge différente, commune à pluſieurs en même tems, & inférieure à l'autre, puiſque Martial eſt toujours mis après Vincomale ? Nous trouvons en effet que dans le Concile de Calcédoine jamais Martial n'eſt qualifié que Maître, & Vincomale qui aſſiſta à toutes les ſéances, y eſt toujours appellé Maître des Offices.

Mais d'un autre côté] 'Martial p.446.c. avoit été Maître des Offices en 449. [Et lui auroit-on donné en 451. une charge inférieure ? Il me ſemble que cela ne ſe fait pas.] 'Priſque parlant de Martial vers l'an 449. ne le qualifie que Maître ; mais il dit que par cette qualité il avoit ſous lui les Couriers, les Interprétes & les milices chargées de la garde du Palais, & qui lui donnoit néceſſairement part à tous les ſecrets du Gouvernement. 'M. Valois ſup- n.p.206. poſe que Priſque décrit par-là la qualité de Maître des Offices, ' & il Amm.n.p.317. explique ſans difficulté du Maître 118. des Offices pluſieurs paſſages où il n'y a dans le texte que le mot de *Maître*. 'Théodoret écrivant à Vin- Thdrt.ep.142. comale même à la fin de 450. ou 1014.a. 451. ne le qualifie que Maître.

J'avoue que je ne ſçai point comment il ſe faut tirer de cette difficulté. Il ſeroit aiſé de dire qu'il y avoit pluſieurs Maîtres des Offices ſous un même Prince : mais je ne ſçai s'il ſeroit aiſé de le ſoutenir. Car il ſemble que dans toute l'hiſtoire on n'en trouve jamais qu'un ſeul. S'il n'y avoit que Placite, je penſe qu'on pourroit dire qu'il étoit Maître de la milice, quoiqu'il ſoit, ce me ſemble, moins ordinaire de marquer ces Officiers par le ſimple titre

de *Maîtres*. Pourroit-on dire auſſi que Martial avoit été Maître des Offices en 449. & étoit alors Maître de la milice, ou que c'étoit un autre Martial?

NOTE III.

Art. X. p. 302. *Si la guerre de Colchide ſe doit mettre ſous Marcien ou ſous Leon.*

Priſc. p. 40. d. 'Gobaze Roi de Colchide en terminant la guerre contre les Romains, s'offrit de venir ſur les terres de l'Empire, pourvû qu'on lui envoyât Denys, & on le lui envoya pour cela. p. 41. d. 'Il vint en effet à Conſtantinople accompagné de Denys après l'embraſement arrivé ſous Sur. tt. dec. n. 225. §. 27. 28. 31. Leon [le 2 Septembre 465.' & après l'hyver qui le ſuivit, c'eſt-à-dire en 466. Cela peut donner lieu de croire que la guerre de Colchide que nous mettons ſous Marcien en 456. n'étoit arrivée qu'en 465. ou aſſez peu auparavant, pluſieurs années après la mort de Marcien. En effet Priſque, de qui nous apprenons tout ceci, ne nomme point l'Empereur qui fit la guerre à Gobaze. Et au lieu que ſi on le met ſous Marcien, il faut dire que Denys fut envoyé en Colchide ſur la fin de 456. Nous ſçavons qu'il y avoit un Deoys qui commandoit en Egypte au commencement de 457. & pluſieurs mois après. V. Saint Leon §.

Mais comme il peut y avoir eu deux Denys en même tems, je ne ſçai ſi l'on doit préferer cette raiſon à celle que nous fournit Priſque, lorſqu'il dit que la guerre fut terminée ſur un conſeil donné à l'Empereur par Euphéme Maître des Offices, à qui Marcien avoit donné une très-grande part dans la conduite des affaires, &c. p. 41. d.

[Car cela marque aſſez clairement que c'étoit Marcien qui regnoit alors, & quoiqu'on puiſſe dire que cela ſe doit entendre par récapitulation, cela ne ſe peut néanmoins ſans faire quelque violence aux termes de Priſque.]

'Ce qui eſt dit que Denys fut envoyé à la fin de la guerre pour emmener Gobaze, & que Gobaze vint en 466. accompagné de Denys, ſemble prouver invinciblement que ce voyage de Gobaze eſt celui pour lequel on avoit envoyé Denys à la fin de la guerre, & je crois néanmoins qu'il ne le prouve point du tout. Car quand on mettroit la guerre de Colchide ſous Leon, l'ordre de Priſque nous obligeroit néanmoins de la mettre dans les premieres années de Leon avant la mort de Majorien [arrivée en 461.] & même avant qu'il entreprît la guerre contre les Vandales [en 460.] Ainſi ce qu'on demanda à la fin de la guerre que Gobaze vînt à Conſtantinople, eſt trop éloigné du voyage qu'il y fit en 466. pour croire que l'un ſoit la ſuite de l'autre.

S'il y avoit aſſez de raiſon pour mettre la guerre de Colchide ſous l'Empereur Leon, on y pourroit rapporter les courſes que les Barbares firent dans le Pont en 457. V. l'Empereur Leon. §.

NOTES SUR MAJORIEN.

NOTE I.

Art.I. p.308. *Quand il a été fait Empereur.*

Jorn.r. Got.c. 45. p.677. JOrnande dans ſon hiſtoire des Goths dit que Majorien fut fait Empereur par l'ordre de Marcien. [Je ne vois pas que cela ſe puiſſe ſoutenir,] puiſque Majorien ne fut même fait Général que le 28 de Février, [plus d'un mois après la mort de Marcien.] Auſſi le même Jornande dans un ouvrage poſtérieur dit que ce fut Leon ſucceſſeur de Marcien qui donna ſon conſentement à ſon élevation; [ce qui eſt confirmé par Marcellin. Il eſt indubitable au moins qu'il n'a commencé à regner qu'après Leon, donc il met toujours le nom devant le ſien à la tête de ſes loix.

Onu.ap. p.56. Jorn.reg. c.46. p.674. b.

Cuſp. p.452. b. La Chronique anonyme de Cuſpinien & d'Onuphre dit que ce fut le premier d'Avril. Bucherius & M. Valois ſuppoſent que ſelon cette Chronique, c'étoit la même année qu'il avoit été fait Général, c'eſt-à-dire en 457. Cependant Cuſpinien met ce qu'en dit cette Chronique ſur l'année d'après. [Victor de Tunes ne met auſſi l'élevation de Majorien qu'en 458.] Mais Cuſpinien en rapportant ce que dit ſa Chronique ſur l'Empire de Majorien, ne dit point qu'on y liſe à la tête les Conſuls Leon & Majorien. [Nous avons donc lieu de croire que c'eſt une ſuite de l'endroit précédent,] mais ſous les Conſuls Cooſtaotin & Ruſe, [& ainſi en 457. Onuphre l'a fait imprimer de la ſorte.]

Buch. p.528. §. 3. Val. r. fr. p. 287.

Cuſp. p.451. b.

Onu.ap. p.56.

Cuſpinien même met le commencement de Majorien en 457. le citant de Caſſiodore & des annales de Jornande, qui ſont commencer Leon & Majorien en une même année. [On voit la même choſe dans Idace *p.* 35. & dans la Chronique de Marcellin.] Il eſt clair par Sidoine & par Majorien même qu'il étoit Auguſte avant que d'être Conſul [en 458.] Ainſi Victor de Tunes eſt ſeul de ſon ſentiment contre tous les Hiſtoriens & tous les faſtes.

Cuſp. p.451. a.

Sid. car. 5. pag. 307. 308. hare 458. §. 2.

Val. r. fr. p. 287.

Non-obſtant la Chronique de Cuſpinien, M. Valois ne peut ſe perſuader que Majorien ait été fait Auguſte dès le premier Avril 457. à cauſe que dans ſa Lettre du 15 Janvier 458. il mande ſa promotion au Senat comme une choſe toute nouvelle: *Imperatorem me factum agnoſcite*. C'eſt pourquoi il aime mieux croire que ſa promotion ne ſe fit que dans les derniers jours de l'année. [Je ne vois pas ce qu'on peut répondre à cette raiſon, qu'on peut fortifier] par les annales de Jornande, qui ne donnent pas quatre ans de regne à Majorien. [Car il eut fallu y ajouter quelques mois, s'il a regné depuis le premier Avril 457. juſqu'au 2 Août 461. qu'il fut dépoſé. S'il faut même rapporter à ce tems-ci] ce que Sidoine dit de Peone, qu'il adminiſtra beaucoup de mois, &, ce me ſemble, une année entiere la charge de Préfet des Gaules ſans brevet, à cauſe qu'il n'y avoit point alors d'Empereur, [il faudra mettre une année au moins d'interregne entre la dépoſition d'A-

p.1 57. Bar. 458. §.2.

Sid. l.1. ep.1 r. p.27.

n.p.22. vite & la création de Majorien.] 'Le P. Sirmond croit que cette Préfecture de Peone ſe doit mettre dans l'interregne qui ſuivit la dépoſition d'Avite, & qui dura, dit-il, plus de
l.7.ep.17.p.27. 28. dix mois. 'En effet Sidoine marque aſſez clairement qu'en 461. Peone étoit Sénateur & ancien Préfet, *Præfectorium*.

NOTE II.

Act.II. p. 312. *Préfets d'Italie en 458.*

Cod.Th.nov.4 p.34.35. 'Les loix de Majorien nous marquent trois Préfets du Prétoire en
6 p.55 56. 458. Pallade le 9 de Mars, 'Emi-
8.p.56.57. lien le 10 de Juillet, 'Baſile le 26
2.p.32.33. d'Octobre ' & le 6 de Novembre.
p.35.1. 'Mais la loi adreſſée à Pallade, porte dans la ſuite le nom de Baſile:
p.35.36. '& pour Emilien, on peut juger par la loi même qu'il étoit plûtôt Préfet de Rome. Ainſi Baſile aura ſeul été Préfet du Prétoire, & aſſurément de l'Italie.

NOTE III.

Sur l'éclipſe de l'an 458. Act.V. p.317.

'Idace marque ſur la premiere an- Idat. p.37.
née de Majorien & de Leon [qui ſelon la ſuite doit être l'an 457.] qu'il y eut une éclipſe de ſoleil le mercredi 9 de Juin, & qu'elle dura depuis dix heures juſqu'à midi. 'Le 9 de Juin Pet.doct.l.2. c. étoit Dimanche en 457. non le mer- 41.p.147.l.13. credi: & le P. Pétau ſoutient qu'il p.797. n'y eut pas d'éclipſe en ce tems-là. C'eſt pourquoi il croit qu'au lieu de 9 Juin *V. Idus*, il faut lire *V. Cal.* le 28 de Mai qui étoit le mercredi en 458. & auquel il y eut effectivement une éclipſe, telle à-peu-près que le marque Idace. ' Ainſi il faut mettre l.13.p.795. le chiffre de la ſeconde année de Majorien, qui marque l'an 458. à la mort de Frantan. [Et en effet il ſeroit difficile, ſelon Idace, de croire que Frantan fut mort dès la Pentecôte de l'an 457.

NOTES SUR SEVERE.

NOTE I.

Pour la page 317. *Temps de l'hiſtoire d'Agrippin.*

[L'Hiſtoire que nous rapportons dans le texte ſur Agrippin, accuſé de trahiſon par le Général Gille, &c. s'accorde aſſez bien avec l'Hiſtoire, & toute la difficulté conſiſte à ſçavoir en quel tems elle ſe doit mettre. Nous n'oſerions pas dire que c'étoit ſous Valentinien & le Patrice Aëce, n'y ayant pas d'apparence que Gille fût dès-lors Général des Gaules, puiſque Maxime ſucceſſeur de Valentinien donna cette charge à Avite. *V. Valent. III.* §.

Nous avons marqué ſur Avite qu'il pouvoit bien l'avoir donnée à Gille, lorſqu'il fut fait Empereur. Et en ce cas on peut mettre l'hiſtoire d'Agrippin en 456. dans le tems qu'Avite étoit à Rome; & ſon Patrice qui y eut beaucoup de part, ſera Meſſien, ſi nous voulons qu'il ait eu autant de pouvoir que celui dont parle la Vie de S. Lupicin, où l'hiſtoire d'Agrippin eſt rapportée. Mais les Auteurs ne marquent point

qu'il ait eu ce grand pouvoir. Majorien ſuccéda à Avite : mais nous ne trouvons point qu'il ait jamais été à Rome, comme l'hiſtoire d'Agrippin le demande, ni même qu'il ait preſque pû y aller.

Ainſi il ſemble qu'il faille mettre cette hiſtoire en 462. lorſque Sévére étoit à Rome avec Ricimer ſon Patrice, plus maître & plus Empereur que lui. Et peut-être que Ricimer ſe porta d'autant plus aiſément à abſoudre Agrippin, qu'il eut avis dans ce tems-là que Gille ſon accuſateur ſongeoit à ſe ſoulever.

NOTE II.

Pour la page 332. *Sur Felix Conſul en 463. ſelon Marcellin.*

Marc. Marcellin met pour le Conſul de l'an 463. Vivien, [Vibien, ou Bibien,] & Felix. Caſſiodore, Marius, les faſtes ajoutés à Victorius, la Chronique d'Alexandrie & celle d'Onuphre mettent Baſile au lieu de Felix. Quelques faſtes grecs mettent Bibien ſeul, comme d'autres latins ne nomment que Baſile. [Et l'on y peut joindre] ceux d'Idace, qui lui donnent pour Collégue Gadariſe, [nom ſuppoſé ou corrompu de Gadalariſe Conſul en 461.] Victor de Tunnes brouille les Conſuls de 462. & 463. Mais ſa marge met comme les autres Baſile & Vivien.

Caſſ. Mar. Av. &c. Rufc. p. 461. p. 472. p. 450. Vict. T.

Il eſt indubitable que Baſile fut tout enſemble Préfet du Pretoire, Patrice & Conſul ſous Sévére. M. Valois croit qu'il le fut effectivement cette année en Occident ; mais que Leon ne réconnoiſſant point les promotions de Sévére, fit Felix Conſul au lieu de lui. Onuphre veut que Baſile s'appellât auſſi Felix, & qu'ainſi ce ſoit le même Conſul marqué par deux noms différens. [Ce ſentiment eſt extrémement appuyé par la Chronique d'Alexandrie, qui étant écrite en Orient par un Grec, a dû ſuivre les faſtes d'Orient plûtôt que ceux de l'Occident. Et quoique Leon n'ait point conſenti d'abord à l'élection de Sévére, il peut l'avoir fait depuis. Il eſt certain au moins qu'il la toléroit, puiſqu'il agiſſoit en faveur des Italiens, qui le reconnoiſſoient pour Empereur.

Cod. Th. 6 nov. 3. p. 37. a. Sid. l. 1. ep. 9. p. 22. Val. faſt. p. 293. Onuph. p. 15.

D'autre part arrivoit-il encore en ce tems-là qu'on marquât les perſonnes dans les actes publics autrement que par leur nom propre, qui étoit le dernier, ou au moins ſans l'exprimer.] S. Sidoine donne encore à ce Baſile le nom de Cecina. [Ce n'eſt pas une preuve qu'il n'eut pas auſſi celui de Felix : mais c'eſt une marque qu'on le connoiſſoit peu ſous ce nom.] On voit en cet endroit même que *Baſile* parlant à Sidoine, l'appelle *Solli*us [qui n'étoit pas ſon propre nom. Mais c'étoit une choſe ordinaire aux Romains d'une nobleſſe ancienne, & qui aimoient les manieres de leurs ancêtres, de ſe ſervir dans les entretiens de ces noms de famille plûtôt que de leurs noms propres. Après tout, puiſqu'il n'y a que Marcellin ſeul qui parle de ce Felix ;] je ne vois pas qu'il y ait grand inconvenient à dire que c'eſt une faute, ſans qu'il ſoit fort néceſſaire d'examiner comment elle s'eſt pu gliſſer dans cet Auteur dont les faſtes ſont d'ailleurs aſſez exacts. Puiſque Vivien eſt nommé le premier, ou ſeul dans les faſtes grecs, & le dernier dans tous les latins, & qu'il eſt omis au contraire dans la datte des

Sid. l. 2. ep. 9. p. 22. p. 23. Pagi pr. §. 37. p. 44. Conc. t. 4. pag. 1044. b. 1047. b.

des Epitres 9 & 11 du Pape Hilaire. [il ne faut pas douter qu'il ne fût Conſul en Orient. Des trois noms qu'on lui donne, je penſe que celui de Vibien, qui eſt dans Caſſiodore, eſt le meilleur ; puiſqu'il peut venir de Vibius, commun parmi les Romains. La plûpart néanmoins ont Vivien, ce que nous avons ſuivi.]

NOTE III.

Pour la page 311.

Tems de la bataille d'Orleans.

Idat. p. 41. 'La victoire de Gille ſur les Viſigots eſt marquée dans Idace en la

p. 40. ſixiéme année de Leon, 'avec l'éclipſe de lune qui arriva le vendredi 2 de Mars. [Et l'éclipſe & la ſérie conviennent à l'an 462. qui étoit effectivement la ſixiéme année de Leon. Mais il faut qu'il y ait de la brouillerie en cet endroit par la faute ou d'Idace, ou plûtôt de ſes

p. 42. Copiſtes.] 'Car on trouve en la ſeptiéme année de Leon [qui doit être l'an 463.] une autre éclipſe marquée le lundi 20 de Juillet, [& le 20 de Juillet ne ſe rencontre point au lundi en 463. mais en l'an 464.]

Pet. Joſt. l. 1. 5. Idat. p. 41. 'auquel il y eut en effet une éclipſe le 20 de Juillet. 'On voit auſſi le commencement de la 311. Olympiade marquée ſur la ſixiéme année de Leon, [c'eſt-à-dire en 462.] 'Cependant il eſt certain, & par Idace même, qu'elle n'a commencé qu'en 463. Il faut donc mettre ſur l'an 463. une partie de ce qu'Idace met ſur la ſixiéme année de Leon, & commencer au moins par cette victoire de Gille, 'puiſque Marius d'Avenche la place ſous les Conſuls Baſile & Vivien. 'Pour la trahiſon d'Agrippin qui livra Narbonne à Théodorie, il ſemble qu'il vaut mieux la laiſſer à l'an 462. y ayant de l'apparence que ce fut le commencement de la guerre des Goths contre Gille, qu'il eſt difficile de ne mettre pas dès 462. puiſque Gille l'entreprit pour venger Majorien tué dès 461.] Cependant c'eſt vis-à-vis de cet article qu'on marque l'Olympiade 311. [Ainſi ou cette Olympiade a été placée quelques lignes trop haut, ou il faut dire qu'Idace n'a voulu mettre la priſe de Narbonne qu'en 463.]

P. 17. Du Ch. p. 212. Idat. p. 41. Du Ch. p. 212. a.

'La bataille dont nous parlons, ſe donna près d'Orleans, ſelon Marius. 'Et néanmoins Idace dit que ce fut dans la province des Armoriques. [On pourroit croire qu'un Eſpagnol n'étoit pas aſſez bien informé des lieux & des pays des Gaules. Mais on voit par la Notice de l'Empire que la quatriéme Lyonnoiſe, qui eſt la province de Sens, où eſt Orleans,] étoit alors compriſe dans les Armoriques.

Idat. p. 41. Val. r. fr. l. 5. p. 615. a.

NOTES SUR ANTHEME.

NOTE I.

Tems de la mort de Théodoric.

Art I. p. 339. Idat. p. 44.

'IDace met la mort de Théodoric Roi des Viſigots, & quelques autres événemens qui y ſont joints, en la premiere année d'Anthéme, [qui ſeroit l'an 467. ou même 468. puiſqu'il fait commencer Anthéme dès l'an de devant.] Et néanmoins il le met en même tems dans la neuviéme année de Leon, [qui concourt preſque toute avec l'an 465. Mais nous avons remarqué dans la note 3. ſur Sévére qu'il confond enſemble les années 462. & 463. de ſorte que ce qu'il compte pour la neuviéme année de Leon, eſt la dixiéme & l'an 466. de J. C. A. l'égard d'Anthéme il le fait commencer auſſi-tôt après la mort de Sévére II. & la même année 465. En quoi on ne doute pas qu'il ne ſe trompe de deux ans.

Mais je crois qu'il ne faut pas pouſſer ſa faute plus loin, ni dire que la mort de Théodoric, & les autres choſes qu'il met ſur la premiere année d'Anthéme & dans celle qui ſuivit ſon élection, ſe doivent rapporter à l'an 468. Outre qu'il les place ſur la troiſiéme année de la 213 Olympiade, qui, ſelon ſa ſuite même, doit être l'an 466. on voit que c'eſt en cette année-là que Théodoric eſt mort. Car il a commencé au plûtard en 453.

Iſid. chr. C. *V. Valentinien III. §. 26.*] '& on ne lui donne que 13 ans de regne, [qui même n'ont pas été entiers.] 'puiſque Jornande dit qu'il mourut dans ſa 13 année. [Ainſi au lieu de différer en 467. où le met Marius, ou en 468. il faudroit mieux la mettre dès 465. s'il n'étoit certain que c'eſt celle où Sévére eſt mort,] '& que Théodotic n'eſt mort que l'année d'après. Cette année 466. eſt en effet l'an 504. de l'Ere d'Eſpagne, auquel S. Iſidore dans ſa Chronique des Goths fait commencer Euric ſon ſucceſſeur. 'La marge de Victor de Tunnes porte auſſi que Théodoric fut tué ſous le troiſiéme Conſulat de Leon, [qui eſt l'an 466.]

Jot. R. r. Got. c. 44. p. 677.

Idat. p. 44.

Vict. T. p. 3.

NOTE II.

Tems de la converſion d'Arvande.

Art. VI. p. 349.

'Au lieu que Caſſiodore & Jornande qui le copie, mettoit le procès fait à Arvande en l'an 469. compté 468. par le dernier à ſoo ordinaire, 'M. Valois & Bucherius croyent que cela arriva vers la fin de l'an 467. [Je ne vois point qu'ils en ayent pû avoir d'autre fondement] 'que ces paroles d'Arvande à Sidoine & à un autre nommé Auxane: *Abite degeneres, & Prefectoriis patribus indigni.* Ils en ont peut-être conclu, comme Bucherius le marque aſſez, que l'honneur de la Préfectnre n'y étant attribué qu'au pere de Sidoine, il n'avoit pas encore été lui-même Préfet, & il le fut au commencement de 468. Mais cette conjecture paroît foible contre l'autorité formelle de Caſſiodore; & il ſe peut bien faire qu'Auxane n'ayant pas encore été Préfet,

Caſſ. p. 151. a.

Val. r. fr. p. 165. Buch. p. 515. 3.

Sid. l. 1. ep. 7. p. 17.

Arvande ait pris l'expreſſion qui les comprenoit tous deux, & qui marquoit même davantage ce qu'il vouloit dire, qu'ils n'avoient pas le courage & la généroſité de leurs peres.] 'Buchérius avoue que ſon ſentiment engage à dire qu'Anthéme n'étoit encore que déſigné pour être Empereur, lorſqu'Arvande mandoit à Euric qu'il ne devoit point faire de paix avec lui. [Et cet empreſſement dont Sidoine ne blâme point Arvande, ſeroit aſſurément difficile à croire.

Buch. p. 545. §. 3.

Sid. l. 1. ep. 9. p. 22. 23.

'D'ailleurs il paroit par la Lettre 9 de Sidoine à Heron, qu'il y eut aſſez peu de tems depuis l'arrivée de Sidoine à Rome [marquée par la 5. au même,] juſqu'à la fin de 467. 'Dans la 5 il fait l'hiſtoire de ſon voyage & de ſon arrivée à Rome, 'qu'il trouva toute dans les divertiſſemens à cauſe du mariage de Ricimer, ſans qu'on y ſongeât à aucune affaire ſérieuſe. 'Dans la 9 qui eſt viſiblement la ſuite immédiate de la 5, il marque la fin de ces réjouiſſances, & qu'il fit depuis que le tems des affaires fut revenu, 'juſqu'à ce qu'il fût fait Préfet de Rome en 468. [C'eſt donc dans ce tems-là qu'arriva le jugement d'Arvande, ſelon M. Valois. Et le moyen que Sidoine n'eût pas dit un ſeul mot à ſon ami d'une affaire ſi éclatante, & à laquelle il avoit eu lui-même beaucoup de part?]

ep. 5. p. 9. 12.

p. 12.

ep. 9. p. 21.

p. 23.

NOTES SUR LEON I.

NOTE I.

Durée de l'Epiſcopat d'Anaſtaſe Evêque de Jeruſalem.

Act IV. p. 370.

Nicéphore dit qu'Anaſtaſe Evêque de Jeruſalem a gouverné 18 ans cette Egliſe; 'à quoi Bollandus ajoute quelques mois. ' Mais ceux qui ont continué ſon travail, ont depuis étendu l'Epiſcopat d'Anaſtaſe à 20 ans entiers, 'parce que le grec de la Vie de Saint Euthyme porte, qu'ayant commencé au mois de Juillet de la 83 année de ce Saint, qui eſt l'an 458. 'il mourut au même mois de la ſixiéme année d'après ſa mort, [c'eſt-à-dire en 478.] 'Mais le même texte grec joint à ſa mort le rétabliſſement de Zenon, 'ce que Cyrile fait encore dans la Vie de Saint Sabas; '& Bollandus reconnoit que Zenon fut rétabli vers le milieu de 477. [Ainſi il y a bien de l'apparence que dans le grec de la Vie de Saint Euthyme au lieu de ἑκτῳ ou ϛ, il faut lire πέμπτῳ ou ε dont un Copiſte aura fait ἑκτῳ. Ce n'eſt pas une pure conjecture, puiſque l'Auteur de la tradition latine a mis *quinto* & non pas *ſexto*. Ainſi Anaſtaſe ſera mort au mois de Juillet 477. après avoir gouverné 19 ans: ce qui s'éloigne moins du compte de Nicéphore qui lui en donne 18.]

Nicephor. chr. Thp p. 106.

Boll. 20. jan. p. 321. f.

Mai. t 3 p. 24. f.

c.

f.

f.

Sur. 5. dec. pag. 961 §. 17.

Bo l mail. t. I. p 24. f.

NOTE II.

Sur quelques ouvrages d'Iſaac Prêtre d'Antioche.

Act. IV. p. 371.

'Nous avons dans la Bibliothéque des Peres un grand traité ſous le nom d'Iſaac le Syrien, Prêtre

Bibl. PP. t. 5. p. 481.

d'Antioche, intitulé ; *Du mépris du monde*. Mir. p. 64. 'Miræus [copié dans l'index de la Bibliothéque des Peres] dit que Poſſevin 'a tort de l'attribuer à cet Iſaac, parce que Trithéme ne le marque pas, & qu'il eſt plûtôt d'un autre Iſaac qui vivoit dans le ſiécle ſuivant. [Mais ſi Trithéme ne marque point le traité du mépris du monde,] il en marque 'un, qui commence comme celui-ci par ces mots : *L'ame qui aime Dieu*. Il l'intitule : *Exhortation à la vie ſpirituelle*. Ce qui convient fort bien au traité du mépris du monde. 'Poſſevin dit que le traité attribuée à Iſaac par Trithéme ; *Comment on peut approcher de Dieu*, eſt en grec dans le Vatican. Il ſemble neanmoins que l'Auteur de ce traité ſoit qualifié Anachorete. 'Geſner parle de pluſieurs Sermons du Prêtre Iſaac, qui ſont en grec dans le Vatican.

Poſſev. app. t. 1. p. 673. Mir. p. 64. Trith. p. 38. Poſſev. p. 973. p. 974.

NOTE III.

Durée & époque du regne de Vararane, d'Iſdegerde II. & de Peroze Rois de Perſe.

Art. X p. 381.

'Le Pere Pétau fait ſuccéder en 441. Iſdegerde II. à Vararane ſon pere, à qui, ſuivant Agathias, il donne 20 ans de regne. 'Eutyque ne lui donne que 18 ans & onze mois. [Ainſi, ſelon lui, il a dû mourir un an ou deux plûtôt,] 'puiſqu'il le fait commencer en la 12 année de Théodoſe II. '& finir, comme je crois, en la 30 achevée le 1 Mai 438. 'Théophane le fait encore commencer & finir plûtôt. 'Abulfarage dit qu'il mourut en la 33 année de Théodoſe [commencée le 1 Mai 440. Iſdegerde II. gouverna 17 ans & 4 mois, 'ſelon Agathias & Théophane. 'Je croi qu'Eutyche lui en donne 18. [Car il y a certainement faute en cet endroit. Ainſi il doit être mort en 458. ou 459.] 'Eutyque dit néanmoins qu'il mourut dans la ſixiéme année de Marcien [commencée le 24. Août 455.]

Pet. rat. l. 4. c. 6. 198. Agath. p. 137. Eutyc. t. 2. p. 83. p. 83. p. 83. Thp. p. 72. d. 79. d. Abulf. p. 91. Agath. p. 137. c. Thp. p. 79. d. 80. d. Eutyc. p. 83. Eut. t. 2 p. 100.

'Peroze après avoir tué ſon frere Hormos demeura Roi dans la ſixiéme année de Marcien, & regna 27 ans ſelon Eutyque, 'ou ſeulement 24, ſelon Agathias. p. 100. Agath. p. 137.

NOTE IV.

Quelques difficultés ſur la guerre contre Genſeric. Art XVIII. p. 398.

'Théophane met deux ans après ceci l'expédition d'Héracle contre Genſeric, [que nous avons jointe à celle de Baſiliſque ſur l'autorité de Procope,] & il ajoute que Genſeric ſe trouvant 'beaucoup plus incommodé par cette guerre que par celle de Baſiliſque, envoya demander la paix à Leon qui ſut bien aiſe de la lui accorder, pour ſe pouvoir défaire d'Aſpar. Thph. p. 101. a. a. 8a.

[Il n'y a pas d'apparence de vouloir qu'Héracle ſoit venu deux fois attaquer Genſeric, & toujours ait commencé par conquérir la Tripolitaine, comme il le faudroit pour accorder Procope avec Théophane. Mais je penſe qu'il y a encore moins d'apparence de préférer Théophane à Procope] 'comme fait M. Valois. Evag. l. 2. p. 71. a.

'Procope eſt encore contraire à ceci, en ce qu'il dit que Genſeric ayant chaſſé les Romains, continua à leur faire la guerre encore plus cruellement qu'auparavant, juſqu'à ce que Zenon fit la paix avec lui après la mort de Baſiliſque, [c'eſt- Proc. l. 1. c. 7. p. 195. d.

Cedr. p. 360. b. à dire après l'an 477.] 'Cedrene marque auſſi que Geoſerie continuoit ſes hoſtilitez en 472. & 473.

Jorn. c. 47. p. 683. 'Jornande dit qu'afin de donner de l'occupation aux Romains, & qu'ils ne ſongeaſſent pas à lui faire la goerre, il excita par ſes intrigues & par ſes préſens les Viſigots [du Languedoc] à attaquer l'Empire d'Occident & les Oſtrogots [de la Pannonie] à faire la guerre à celui d'Orient. [Je ne vois pas néanmoins que les Oſtrogots ayent fait de leur chef la guerre à Leon, au moins juſqu'en 471. Il y en avoit ſeulement quelques-uns qui pouvoient s'être joints à Dengizil fils d'Attila.

Vilburg t. 5. p. 231. d. 'Je ne trouve point non plus que les Hiſtoriens donnent aucun fondement à ce qu'on cite de Sigonius, que Leon ne ſe contentant pas d'avoir pardonné à Baſiliſque le malheureux ſuccès de l'entrepriſe d'Afrique, lui confia deux ans après une ſeconde flote, avec laquelle après avoir paſſé quelque tems en Sicile, il donna bataille à Genſerie, le défit après un combat fort opiniâtre, & l'obligea de s'enfuir bien

Calv. p. 447. 1. vîte à Carthage. 'Calviſius cite cela de Procope, [où je n'en trouve

Thph. p. 101. a. quoi que ce ſoit.] 'Il eſt vrai que Théophane dit que lorſqu'Aſpar fut tué [en 471.] Baſiliſque étoit alors revenu de Sicile. [Mais ce n'eſt pas un Auteur à qui on faſſe grand tort de croire qu'il n'a mis qu'en 471. ce qu'il devoit mettre en 468. ou 469.]

NOTE II.

Art XIX. p. 401. *Pourquoi on met en 468. le mariage de Zenon avec Ariadne.*

[On ne peut mettre plûtard qu'en 468. le mariage d'Ariadne fille de Leon avec Zenon.] 'Car le Conſulat [qu'il eut l'année ſuivante] fut comme un préſent de nôces que lui fit Leon, & ce ne fut qu'à ce mariage qu'il prit le nom de Zenon [ſous lequel il eſt marqué dans tous les faſtes.] Il eſt viſible auſſi, ce me ſemble, par Candide, que ce mariage précéda la mort d'Aſpar [tué en 471.] 'Car pour ce que prétend Baronius qu'Ariadne avoit été mariée à Patrice fils d'Aſpar, [cela n'eſt fondé que ſur Nicéphore qui n'a pas pris garde que Leon avoit une ſeconde fille:] & l'Epiſcopat de Gennade que Baronius termine au 25 d'Août 471. [lié avec le banniſſement de Pierre le Foullon, ruine entiérement cette penſée.] 'Théophane veut même que Zenon ait épouſé Ariadne dès la ſeconde année de Leon: néanmoins, 'ſelon Candide, ce ne fut qu'après l'embraſement arrivé à Conſtantinople [l'an 455. & le Conſulat que Zenon n'eut qu'en 469. n'auroit pas pû être conſidéré comme un préſent de nôtre *nuptiali honore*, s'il ne l'eut eu qu'onze ans après.] 'Pour la Chronique d'Alexandrie, qui veut que le jeune Leon fils de Zenon & d'Ariadne eût 17 ans en 474. nous ferons voir que cela ne ſe peut ſoutenir. *v.* §.

Sur. tr. dec. p. 228. §. 40.

Cand. l. p. 18. a. c Eva/. l. 2. c. 15. p. 308. a. c.

Bar. 471. §. 5.

Thp. n. 96. a. Cedr. 347.

Cand. p. 18. a.

Chr. Al. p. 760.

NOTE VI.

En quel tems Zenon fut envoyé en Orient pour y commander les armées. Art. XX. p. 404.

[Il faut dire que ce fut enſuite de l'expédition contre les Barbares, qui ravageoient la Thrace, que Zenon fut envoyé en Orient pour y commander les armées,] 'quoique Théophane le mette dès l'an 463.

Thp. p. 97. c. d.

Mais il n'eut cette charge, ſelon tous les Hiſtoriens, que quelque tems après ſon mariage avec Ariadne, [que nous ne croyons pas devoir mettre avant l'an 468.] On ne peut pas dire auſſi qu'il ne fut en Orient qu'après la mort d'Aſpar en 471. [Ainſi ce qui nous paroît de probable, c'eſt qu'il y fut cette année, & en revint l'an 471.] après la loi
Bar. 471. §. 4. du 1 Juin, 'qui lui fut encore adreſſée comme au Général de l'Orient: Leon l'ayant peut-être rappellé alors pour s'en ſervir dans le deſſein qu'il avoit de ſe défaire d'Aſpar.]

NOTE VII.

Art. XXI. p. 405. *Tems de la renonciation de Martyre à l'Evêché d'Antioche.*

[Martyre n'a pû faire ſa renonciation à l'Evêché d'Antioche qu'à la fin de 471. s'il a gouverné 13. ans, comme le dit Nicéphore, quand on l'entendroit de 12 ans & quelques jours. Ainſi il faut encore retrancher au moins pluſieurs mois de ſa douziéme année, puiſque Gennade, qui eſt mort en 471. vivoit encore après ceci.]

'Théophane donne auſſi 13 ans à Martyre. Néanmoins il joint ſa derniere année avec la onziéme de Leon, qui eſt la 467. de J. C. '& marque ſa renonciation & tout ce qui le regarde dès l'an 463. 'Eutyque d'Alexandrie ne lui donne que huit ans [qui doivent finir en 466.] Mais ce qui embarraſſe le plus, 'c'eſt que Théodore le Lecteur met tout ceci avant l'embraſement arrivé à Conſtantinople en 465. [Cependant nous croyons avoir trop de raiſons de ne mettre le mariage de Zenon, qui a précédé ceci, qu'après cet embraſement, pour nous arrêter à cet ordre des fragmens de Théodore, & peut-être que ſi nous avions ſon ouvrage entier, nous verrions que cet ordre ne prouve rien.]

Thp. p. 99. b.

p. 98. a.

Euty. t. p. 100.

Thdr. L. I. t. p. 555. a. b.

NOTES SUR ODOACRE.

NOTE I.

Art. I. p. 425. *Sur le départ des Goths prédit par S. Sévérin.*

Boll. 8. jan. p. 487. §. 12. 'CE que S. Sévérin dit à Flaccité Roi des Ruges: *Cito ſecurus Gothis diſcedentibus regnabis*, [ſemble ſe rapporter bien naturellement à ce que dit Jornande] 'que les
Jorn. r. Got. c. 56. p. 694. reg. Goths quittereut la Pannonie pour aller piller les uns l'Illyrie, les autres l'Italie, d'où ils allerent s'établir dans les Gaules. Mais Jornande met cela du tems de Glycere, c'eſt-à-dire, en 473. [& la prédiction du Saint doit avoir été faite pluſieurs années auparavant.] 'Car Flaccité ne faiſoit encore alors que commencer à regner. 'Fava ſon fils & ſon ſucceſſeur regnoit déja, lorſque Fréderic ſon fils étoit encore tout petit. [Or ce Fréderic eſt viſiblement le même Fréderic fils de Fava qui tua ſon oncle de même nom un mois après la mort de S. Sévérin,] c'eſt-à-dire, en 482. Il ne pouvoit avoir alors moins de 20 ans. Ainſi il faut commencer le regne de Fava vers l'an 467. au plûtar, & celui de

§. 12.

§. 15.

§. 54.

Flaccité quelques années encore auparavant. [Si donc S. Sévérin a voulu dire que Flaccité verroit la Pannonie abandonnée par les Goths, quand il lui disoit, *Cito securus eis descendentibus regnabis*, il faut que Jornande se trompe de ne mettre leur départ que sous Glycere. En
Jorn. c. Got. p. 694. effet] 'ce qu'il dit que l'Empereur porta ces Goths à s'aller joindre aux Visigots des Gaules [convient moins à Glycere qui avoit la guerre contre eux, qu'à Majorien qui s'étoit ligué avec eux contre Genseric, encore moins à Sévére avec qui ils vivoient en paix.

Je ne sçai s'il y auroit de l'apparence à dire que Fréderic pouvoit
Boll. p. 488. c. avoir jusqu'à 9 ou 10 ans] 'lorsqu'il est appellé *admodum parvulus ... infans*, [& n'en avoit que 17 ou 18. lorsqu'il tua son oncle. Par ce moyen Flaccité auroit pû vivre jusqu'en 475. mais il faut pour cela étrangement forcer les choses: Il ne le faut pas moins pour prendre que *securus regnabis* peut comprendre Fava avec Flaccité son pere. C'est pourquoi il vaut mieux avouer que Jornande met trop tard le départ des Goths, ou que ce n'est point ce que S. Sévérin a voulu prédire. Car peut-être que les Goths attaquoient alors Flaccité, quoique cela ne soit pas marqué, & que le Saint lui promet qu'ils se retireroient bien-tôt & le laisseroient regner en paix.]

NOTE II.

Art. VI. p. 433. *Sur les noms d'Augustule.*

Male. p. 93. c. 'Quoique le dernier Empereur d'Occident que nous appellons Augustule, ait eu le nom d'Auguste selon Male, '& selon les médailles
Amm. n. p. 440. Byz. f. p. 81. Bar. 475. §. 2. que M. Valois & M. du Cange en produisent, le même M. du Cange ne rejette pas néanmoins celles où Goltzius *p.* 136. a lu Augustule. [Ainsi il semble qu'on lui donnoit indifféremment l'un & l'autre nom. Et néanmoins j'ai peur que Goltzius n'ait mal lu, ou mal rapporté les siennes. Cela est si aisé que Birague, *p.* 554. en rapportant la seconde, y a mis *Augustus*.

La même médaille donne à ce Prince les noms de Flavius Momylus. Celui de Flavius est aisé à recevoir, quoiqu'on ne le cite d'aucune autre. Pour Momylus je crois que M. Valois a raison] 'de soute- Amm. n. p. 440.
nir que c'est une pure faute, [venue sans doute de son nom de Romule,]
' au lieu duquel les Grecs mettent Romyle ou Romylle. 'Birague trou- Ev. l. 2. c. 16. p. 308. d. Bir. p. 554.
ve ce nom de Momyle ou Momule dans toutes les médailles de ce Prince. Mais je pense qu'il se faut peu arrêter à cela, puisqu'il lit ainsi dans celle même qu'il cite de M. du Cange, quoiqu'il y ait lu, ou y ait dû lire p. 81. Romule répété jusqu'à trois fois.]

NOTE III.

Si Crocus étoit Evêque de Nismes. Art. XI. p. 446.

'Le P. Sirmond dit que Crocus Sid. n. p. 74.
banni en 474. au plûtard, par Euric, étoit Evêque de Nismes, & qu'on ignore le siége de Simplice banni dans le même tems. [Il n'a pas cru sans doute que ce Simplice fût celui de Bourges à cause que] ' Sidoine Sid. l. ep. 6. p. 284.
parlant de lui & de Crocus à Basile en Provence les appelle *Collegas vestros*. Car cela donne en effet tout lieu de croire qu'ils étoient plûtôt Evêques vers la Provence, que vers l'Auvergne. Mais je ne sçai pas pourquoi il fait Crocus Evêque de Nis-

mes. Le Gallia Chriſtiana ne cite que lui. Néanmoins Catel dans ſon Hiſtoire de Languedoc *p.* 478. cite un mémoire des Evêques de Niſmes où l'on trouve un Crocus qui vivoit, ſelon ce mémoire, du tems de S. Gilles. Et Catel croit que cela confirme l'opinion du P. Sirmond.

NOTE IV.

Art. XI. p. 447. *Des Martyrs qu'on met en Provence ſous Euric.*

Foroj. p. 111. 'Il y en a qui prétendent que la perſécution d'Euric a fait divers Martyrs dans la Provence, même entre les Evêques, comme Valere d'Antibe, Gratien de Toulon & Eutere de Nice. On cite pour le premier quelques manuſcrits [que nous n'avons point vûs:] ' & le Gall. ch. t. 1. p. 601. 1. C. Gallia Chriſtiana qui paroît les ſuivre, ne dit pas même que ce Valere ſoit honoré par l'Egliſe de Toulon. [Je ne le trouve point en effet dans Ferrarius ni dans M. du Sauſſai.] 'Pour les deux autres, on cite Foroj. p. 111. Maſſ. p. 312. 313. un acte de l'an 1096. où il eſt parlé du corps du S. Gratien Evêque de Toulon, enterré dans la Chapelle de S. Cyprien martyr de ce lieu, ou d'un S. Uthere, [ou p. e. Euthere,] enterré dans une Egliſe de ces quartiers-là, ſans qu'on y diſe Foroj. p. 111. un ſeul mot de leur martyre. ' Et M. Antelmi craint fort que cet acte ne ſoit altéré. MM. de Sainte Marthe n'ont point connu ce S. Gratien Evêque de Toulon. Ils ne marquent point non plus d'Uthere ni de Deutere entre les Evêques de Nice. Je n'en trouve rien non plus que de Valere d'Antibe, ſoit dans Ferrarius, ſoit dans M. du Sauſſai. [Il faut donc nous contenter pour S. Gratien & S. Uthere du peu que nous en trouvons dans l'acte de 1096] 'où l'on voit qu'on les honoroit alors dans l'Egliſe de Toulon. [Pour Valere d'Antibe, nous attendons qu'on ait donné les actes que l'on cite.] Maſſ. p. 312.

Quelques-uns veulent que Saint Leonce célebre Evêque de Frejus, ou un autre un peu poſtérieur, ait été martyriſé dans la perſécution d'Euric; mais ils le veulent ſans preuve & même ſans apparence. *v. S. Honorat n. 6.*

NOTE V.

Que Favianes n'eſt pas Vienne. Art. XVII. p. 448.

'Bollandus croit que la ville de Favianes, dont la Vie de S. Sévérin parle ſouvent, eſt Vienne en Autriche. 'Mais on met 150 milles ou 60 de nos lieues de Vienne à Paſſau: '& il n'y avoit que cent milles & un peu de Paſſau à Favianes. [Il y a toute apparence que Vienne eſt celle] ' que Jornande appelle Vindomina, à l'extrémité occidentale de la Pannonie.] 'Et cependant S. Sévérin qui a fait ſon principal ſéjour à Favianes, demeuroit dans la Norique. 'Il paroît en effet, ſelon ſa Vie, que Favianes étoit au deſſus de la ville de Comagene, que Sanſon place au deſſus de Vindobona, à peu près où il met Tuln en Autriche, environ à 18 milles au deſſus de Vienne. 'Et d'autres croyent que c'eſt Hollenbourg, [quatre lieues encore au deſſus de Tuln.] 'Ainſi quoiqu'on prétende trouver autour de Vienne divers veſtiges de la demeure de Saint Sévérin, il eſt difficile de croire que ce ſoit la ville de Favianes.] 'Auſſi il y a des perſonnes habiles qui rejettent cette opinion. Mais il ne nous en apprenent

Boll. 8. jan. p. 448. f. Sanſon. Boll. p. 492. §. 30. Jorn. r. Got. c. 50. p. 687. Boll. p. 855. §. 430. §. 7. 9. Verſer. p. 666. Boll. p. 448. b. p. 486. f.

prennent rien de plus certain, dit Bollandus. [C'eſt toujours quelque choſe de ſçavoir ce que ce n'eſt pas.]

NOTES SUR ZENON.

NOTE I.

Art. V. p. 481. *Tems de la révolte de Baſiliſque.*

Marc. Chr. 'LA révolte de Baſiliſque arriva l'an 475. le dixiéme mois de la ſeconde année de Zenon, dit un Auteur, [c'eſt-à-dire au mois de Novembre. Et on ne la peut mettre plûtard, puiſque tous les Auteurs donnent vingt mois au moins au

Conc. t. 4. p. 1079. b d. regne de Baſiliſque,] '& que dès le 8 Octobre 477. le Pape Simplice congratula Zenon ſur ſon rétabliſſement, en répondant à une Lettre que ce Prince lui avoit déja écrite. 'Baronius & d'autres objectent contre cela que le même Simplice écrivoit encore le 10 Janvier 476. à Zenon comme le ſuppoſant Empereur. Il ſuffiroit de répondre que Simplice pouvoit encore ignorer ce qui s'étoit fait ſix ſemaines auparavant à Conſtantinople. Car les Conſuls de l'an 476. qui ſont Baſiliſque même & Armace ſon confident, ſuffiroient ils ſeuls pour mettre leur révolte en 475. Mais la vérité eſt que la Lettre de Simplice s'adreſſe plûtôt à Baſiliſque qu'à Zenon, & ainſi nous eſt une nouvelle preuve que Baſiliſque a plûtôt commencé avant le mois de Novembre, qu'après. *V. Acace de Conſt.* §.

Bar. 476. §. 23. Vales. ſ. p. 128.

On objecte encore la loi du premier Janvier 476. & celle du 20 Février ſuivant, adreſſées par Zenon, l'une à Elien Préfet du Prétoire, l'autre à Sebaſtien. [Il faudroit conclure de même que Zenon regnoit encore en Décembre 476.] puiſque nous en avons auſſi une du 15 de ce mois adreſſée au Préfet Sebaſtien. [Mais comme il faut aſſurément corriger celle-ci, & au lieu de *Armatio V. C. Conſſ.* il faut lire *F. C. Armaſii V. C.*] auſſi les notes du Code aſſurent que dans la loi du 1 Janvier au lieu de *Baſilio IL & Armatio*, il faut lire *Baſilio V. C. Conſſ.* qui eſt l'an 480. [Il faut apparemment corriger de même celle du 20 Janvier, & la renvoyer à l'an 480.] 'où nous trouvons auſſi que Sebaſtien étoit Préfet le 1 de Mai.

Cod. J. t. 1. l. 16. p. 22.

p. 441.

6. 2. 23. 222. p. 555.

'On peut former une difficulté ſur ce que la Vie de S. Sabas joint le rétabliſſement de Zenon avec une choſe arrivée dans la 40 année de ce Saint, qui ne doit commencer qu'en 478. [Mais on peut fort bien dire ſans forcer le texte de cette Vie, que ce qu'elle rapporte arriva en 478. peu après que Zenon eût été rétabli dans l'Empire.]

Sur. 5. dec. p. 161. §. 17.

§. 2.

NOTE II.

Tems de la révolte de Marcien.

Art. XIV. p. 496.

'Il faut mettre en 479. le ſoulevement de Marcien, ſi Photius a ſuivi exactement l'ordre du tems dans l'abrégé qu'il a fait de l'hiſtoire de Male.] 'Car il y place ce ſoulevement avant la mort de Jules Nepos [arrivée au mois de Mai 480.]

Phot. c. 78. p. 172.

& même avant que Théodoric l'Amale eût pris Duras. Ce que nous mettons ſur la fin de cette année.

Fveg.n. p.164. a. v. §. 'Valois le différe juſqu'à l'an 481. ſans autre fondement, autant que nous en pouvons juger, que de ce que le Louche vint cette année-là fort près de Conſtantinople,

Malc. p.86.b. ſelon Marcellin, comme 'Male dit qu'il y vint auſſi-tôt après l'entrepriſe de Marcien. Mais outre que je ne ſçai ſi cette raiſon doit être préférée à l'ordre de Male, Marcellin dit que le Louche mourut dès l'an 481. après s'être approché de Conſtantinople; au lieu que nous verrons qu'il ne peut pas être mort ſi-tôt après l'entrepriſe de Marcien, ayant fait depuis une nouvelle guerre à Zenon. v. §.

NOTE III.

Act.XVI. p. 502. *Sur quelques loix de l'an 480.*

Cod.J.6.t.33.l. 12. p.551. 'Zenon adreſſe au Préfet Sebaſtien une loi dattée du premier Mai 480. [Il y a donc faute apparem-

2. t.23. l.9.p. 213. ment dans] 'celle qui eſt adreſſée le premier Janvier à Elien Préfet du Prétoire *Baſilio & Conſtant. Conſſ.*

5. t.75. l.6. p. 514. 'Nous en avons une autre adreſſée au même Elien du 28 Décembre *Baſilid. V. C. Conſ.* [Elle eſt comme l'autre ſur la matiere des pupilles: & ainſi elles peuvent bien être du même jour 28 Décembre, afin que Sebaſtien ait été Préfet au commencement de l'année, & Elien à la fin: ou bien il faut dire qu'Elien étoit Préfet d'Illyrie, quoique cela ne ſoit pas marqué.]

12. l.28. p. 491. 'Nous avons encore une autre loi à Elien, qu'on marque ne devoir faire qu'une loi avec les deux précédentes. Elle eſt dattée du premier Janvier, *Baſilio II. & Armatio Conſſ.* au lieu de quoi on croit qu'il faut ſeulement *Baſilio V. C. Coſ.* v.§. [Il faut encore apparemment rapporter à cette année] 'la loi adreſſée à Sebaſtien du 20 Février *Baſilio II. & Armaſio Conſſ.* t.17.l.1.p.466.

NOTE IV.

Tems de la révolte d'Illus. Act.XXI. p. 512.

'Théophane met tout enſemble la diſgrace de Vérine, l'aſſaſſinat d'Illus, ſa retraite en Orient, & ſa révolte ouverte dans la ſixiéme année de Zenon [qui doit être, ſelon lui, l'an 480. Mais il ſe trompe ſans doute de deux ans au moins: car puiſque Troconde frere d'Illus & le compagnon de ſa revolte fut Conſul en 432, il eſt viſible qu'ils ne s'étoient point encore déclarés ennemis avant ce tems-là. On peut prouver la même choſe par Calandion d'Antioche qui ne fut fait Evêque qu'en 482. & néanmoins aſſez long-tems avant qu'Illus ſe déclarât contre Zenon. *v. Acace de Conſt.* §.] Thp. 209.210.

'Timothée Salofacial Evêque d'Alexandrie étoit mort aſſez long-tems avant le mois de Juillet 482. 'Jean Talaia fut mis à ſa place en 482. peut être au mois d'Avril. *v. Acace* §. 12. 'Il manda en même tems ſon élection à Zenon & à Illus qu'il croyoit être à Conſtantinople. Mais le Courier trouva Illus parti pour l'Orient, & le vint trouver à Antioche. [Ainſi il y a bien de l'apparence qu'Illus vint à Antioche au commencement de 482. après avoir paſſé peut-être l'hyver à Nicée,] comme 'Suidas donne quelque lieu de le croire. Il ſemble ſelon 'Liberat, qu'il ait paſſé du tems à Antioche avant que de ſe déclarer ennemi. [Et cela s'accorderoit bien avec Bar.482. § 2. Liber. c.17. p. 210. p.111. c.18. p. 119. Suid. p.474. Liber. c.18. p. 119.120.

Marcellin, qui ne marque ſa révolte que ſur l'an 484. Mais je crois que la ſuite de l'hiſtoire s'accorde mieux à la mettre dès 483. comme fait Victor de Tunes; & c'eſt ce qui aura pû obliger Zenon à accorder à Théodoric des conditions ſi avantageuſes.] 'On marque que Pamprepe conſeilloit à Illus de ne ſe point déclarer ſi tôt. Il eſt parlé enſuite d'un voyage de Pamprepe en Egypte que je ne comprends pas bien.

Phot. c. 242. p. 1060. c.

NOTE V.

Art. XXI. p. 512. *Sur la détention de Longin frere de Zenon.*

Thp. p. 111. c. 'Théophane dit qu'Illus & Leonce en retirant Verine de ſa priſon du château [de Papyre] en tirerent auſſi Longin ſon fils frere de Zenon. 'Marcellin ne fait qu'augmenter la difficulté, lorſqu'il dit que ce Longin vint trouver Zenon à Conſtantinople, après avoir été retenu dix ans priſonnier dans l'Iſaurie par Illus. [Je ne vois point de ſens à tout cela, ſi on ne lit en cet endroit *biennii* ou *triennalem* au lieu de *decennalem*; & ſi on ne fait dire à Théophane que Longin & Verine furent enfermés dans un château. Car alors on pourra dire que Longin ayant été pris après ſa défaite, fut enfermé dans quelque château, différent néanmoins de celui de Papyre, d'où il fut tiré par les troupes de Zenon au bout de deux ou trois ans.

Marc. an. 485.

NOTES SUR ANASTASE.

NOTE I.

Art. III. p. 536. *Qui étoit Marin Gouverneur de la Lybie.*

J. An. p. 85 y. 'LE texte de Jean d'Antioche copié par Suidas porte que la Libye avoit été donnée à Marin petit-fils d'Anaſtaſe: ce qui ne peut ſignifier autre choſe ſinon que ce Marin

Suid. p. 452. a. étoit fils d'une fille d'Anaſtaſe, comme l'a pris le Traducteur de Suidas.

Thp. p. 117. b. 'Cependant, s'il en faut croire Théophane, Anaſtaſe n'avoit jamais eu de femme avant Ariadne, [dont on ne peut dire que ce Marin fût petit-fils.]

J. Ant. p. 85 y. 'C'eſt peut-être ce qui a obligé M. Valois à faire ce Marin fils non d'une fille, mais d'une ſœur d'Anaſtaſe, [quoique Conſtantin ni Suidas ne diſent point que Ἀναστάσιος ait jamais ce ſens. [On n'auroit donné le gouvernement de Libye ni à un petit fils ni à un neveu de l'Empereur.] 'D'ailleurs il eſt difficile de croire que ce Marin, qui mettoit tous ſes parens en état de piller, comme dit l'Hiſtorien, [ſoit différent de Marin Préfet du Prétoire, qui étoit célébre en ce tems-ci, mais que perſonne ne dit avoir été parent d'Anaſtaſe.] 'Et même il étoit de Syrie, [Anaſtaſe étoit de Duras.]

p. 853.

Evag. l. 3. c. 42. p. 175. b.

'Ainſi il faut ſans doute recourir à la correction que M. Valois a miſe à la marge, en nous avertiſſant qu'au lieu de Μαρίνου, les manuſcrits ont Μαρίνου: ce qui ôte toute la difficulté. 'Il dit que Suidas a lû de même. [Mais cela n'eſt pas dans l'édition de Geneve en 1619.] '&

J. Ant. p. 853.

Suid. p. 452. a.

même le Traducteur a lu Μαρίνῳ. J.Aut. p.553. 'Après ce petit-fils de Marin on donna, dit l'Hiſtorien, la Libye Βασσιανῷ τῷ παιδί. Je ne ſçai s'il veut dire que Baſſien étoit fils de Marin même ou de ſon petit-fils. D'un autre côté ce petit-fils de Marin étoit jeune, & ainſi il eſt difficile de croire qu'il ait eu un fils en âge de lui ſuccéder. De l'autre il eſt rare de voir un oncle ſuccéder à un neveu. Cela ſe peut néanmoins, ſur-tout ſi l'oncle étoit plus jeune que le neveu, comme cela arrive quelquefois. [Il eſt viſible par la fin du paſſage qu'il appartenoit à Marin.]

NOTE II.

Art.V. p.539. *Que le Chryſargyre ſe payoit tous les cinq ans.*

'M. Valois ſoutient que *Luſtralis collatio* du Code eſt la même choſe Evag.n.p.96.r.a que le Chryſargyre. 'Godefroy fait Cod.Th.15.p.1.1. la même choſe, & ' Leunclavius Zoſ.p.625.d.c. avant eux dans l'apologie qu'il a fait pour Zoſime. [Cependant *Luſtrum* étant un eſpace de cinq ans, *luſtralis collatio* ne ſe devoit payer que Evag.n.p.96.r.b. tous les cinq ans:]'& Libanius parle en effet d'une impoſition ſur les Marchands qui ſe payoit tous les cinq ans. Au lieu que le Chryſargyre ſe payoit tous les quatre ans, ſelon Zoſime & Evagre.] M. Valois & les autres ne réſolvent point cette difficulté, & même ne l'objectent Cod.Th.15.p.3.2.4.a. pas.] 'Au contraire Godefroi joint tout enſemble *luſtrale ſingulis luſtris ſolvendum* avec τετραετηρικὸν, comme ſi c'étoit la même choſe: [ce que je ne comprends pas. Il n'y a donc que deux choſes à dire, ou que *luſtralis collatio* étoit differente du Chryſargyre, ou que le Chryſargyre ſe payoit ſeulement de cinq ans en cinq ans, quoiqu'en diſent Zoſime & Evagre.] Je ne vois pas qu'on puiſſe dire le premier, puiſque tout ce qui ſe dit du Chryſargyre, convient fort bien à l'impôt luſtral. 'Il ne Evag.n.p.96.r.b. faut que voir le paſſage de Libanius cité par M. Valois ſur l'impôt luſtral & le conférer avec ce que Zoſime dit du Chryſargyre, *l.2. p.691. a. b.* [& on verra que c'eſt la même choſe. Libanius a même marqué viſiblement le mot de Chryſargyre, ὁ ἀφάρητος φόρος, ἄργυρος καὶ χρυσός. Quelques-uns prétendent que ce qui ſe faiſoit au bout de quatre ans & au commencement de la cinquiéme année, comme les jeux Olympiques, eſt dit quelquefois dans les Auteurs ſe faire tous les cinq ans; comme nous diſons qu'on fait tous les huit jours ce qui ſe fait tous les Dimanches, tous les Jeudis, &c.

On ne trouve rien dans le Code de Juſtinien de ce que Théodoſe avoit mis dans le ſien ſur cet impôt luſtral: ce qui vient ſans doute, comme le remarque Godefroi, de ce qu'Anaſtaſe avoit aboli le Chryſargyre. Il reſte donc que ceux qui on dit que le Chryſargyre ſe payoit tous les quatre ans, ſe ſoient trompés: & cette faute retombe proprement ſur Zoſime, qui ayant vû, comme on croit, cet impôt en vigueur, a dû en parler plus exactement. Evagre qui lui eſt certainement poſtérieur, a pû le prendre de lui, comme Cedrene d'Evagre.

NOTE III.

Que Longin frere de Zenon fut tué: Diſtinction de divers Longins. Art.VI. p.542.

'Théophane dit qu'Anaſtaſe envoya Longin frere de Zenon à Alexandrie en Egypte, l'y fit ordon- Thp.p.117.c.d.

ſier Prêtre ; & que Léon y mourut après y avoir paſſé ſept ans en cet état. [Mais nous avons crû devoir préférer Evagre, parce qu'il eſt plus ancien,] 'quoique Théophane ait été ſuivi par Zonare. 'Ces deux Auteurs ſont encore contraires en ce qu'Evagre donne à ce Longin le titre de Maître des Offices, " au lieu que Théophane ſemble le donner à un autre Longin ſon ami, ' qu'Evagre ſurnomme de Selinonte. 'Car il le qualifie pluſieurs fois *Maître* [terme qui étant ſeul, marque ordinairement le Maître des Offices.] [L'un des deux a ſans doute été trompé par la qualité de Maître qu'ils avoient tous deux, mais en différentes manieres. Car comme il n'y a pas lieu de douter que l'un des deux ne fût Maître des Offices ;] 'auſſi nous voyons par une loi d'Anaſtaſe qu'il y a eu ſous lui un Longin Maître de la Cavalerie & de l'Infanterie. [Je croirois aiſément que cette derniere charge paroiſſant plus conſidérable que l'autre, eſt celle qu'a eue le frere de Zenon :] & nous trouvons en effet qu'il commandoit les armées contre Illus, ſelon Codin en 483. v. *Zenon* §. '& en 484. c'étoit Jean qui étoit Maître des Offices. [Nous ſuivons donc Théophane en ce point, juſqu'à ce que nous trouvions quelque choſe de plus certain.] 'Mais il faut remarquer que Théophane diſtingue encore Longin le Maître, de Longin de Selinonte : [de ſorte que ſelon lui il y avoit alors trois Longin célébres & dans le même parti. A peine le pourrions-nous croire de deux, ſi Evagre ne le diſoit formellement.]

Zon. p 45. c.
Evag. l. 3. c. 29. p. 317. d.
Thp. p. 117. a. d.
Evag. l. 3. c. 35. p. 356.
Thp. p. 117. a. d. 119. c.
Cod. J. 12. t. 38. l. 16. p. 1094.
t. 12. l. 8. p. 1007.
Thp. p. 109. c.

NOTE IV.

En quelle année il faut mettre la fin de la guerre des Iſaures. Art. VIII. p. 548

'Victor de Tunes met la mort de Longin & d'Athenodore, c'eſt-à-dire la fin de la guerre d'Iſaurie ſous le Conſulat de Viator, & ainſi en 493. 'Théophane la met en la 5e année d'Anaſtaſe, qui eſt l'an 496. puiſqu'il ne compte pour la premiere année de ce Prince que celle qui ſuivit ſon couronnement, qui eſt l'an 492. 'Marcellin différe l'entiere défaite des Iſaures juſqu'en 497. [& nous le ſuivons en cela, parce qu'il eſt beaucoup plus exact que les deux autres ; & qu'il répéte par deux fois que cette guerre dura ſix ans, en quoi il eſt confirmé par Théodore le Lecteur,] 'qui dit que la guerre avoit déja duré cinq ans, lorſqu'Anaſtaſe qui en étoit las, ſongea à la terminer par un accord. [On pourroit dire que la défaite des Iſaures commença en 496. ſelon Théophane, & ne fut entiérement achevée qu'en 497. Marcellin même dit que les Chefs des Iſaures ne furent pris qu'en deux différentes années. Mais il dit que ces deux années ſont 497. & 498. Ainſi il vaut mieux avouer que Théophane ſe trompe, comme cela ne lui eſt pas rare, non plus qu'à Victor de Tunes.]

Vict. T.
Thp. p. 120. c.
Marc. an. 497.
Thdr. L. p. 559. a.

NOTE V.

Sur la punition d'Olympe blaſphémateur. Art. X. p. 559.

'Le texte de Victor de Tunes porte qu'Olympe mourut *tribus ignis ſiclis perfuſus*. C'eſt la traduction de ces paroles de l'original grec,

Vict. T. an. 498.

Joan. D.inta. p. 792. 'rapportée par Saint Jean de Damas τρὶς σίκλας διρμῆ πριστανὰμοι. Meurſius ayant trouvé le même mot de σίκλα dans un manuſcrit, a cru que c'étoit une faute, & qu'il falloit σίτλα. Mais ſoit qu'il faille lire par tout σίτλα, ſoit que de σίτλα les Grecs ayent fait σίκλα, comme cet endroit peut donner lieu de le croire; il eſt viſible que tout cela vient du mot latin *ſitula*, auſſi bien que le mot de *ſeau* dont nous nous ſervons.] Pour διρμὴ, c'eſt plûtôt de l'eau chaude que du feu.]

NOTE VI.

Art. IX. p. 550. *Sur le Conſulat d'Aſclepion.*

Viſt. T. Caſſ. 'Jean le boſſu fut Conſul en 499. On ne lui donne point de Collegue. Marcellin & la Chronique d'Alexandrie aſſurent même qu'il n'en eut point. 'Cependant nous avons en

Cod. J. 5. t. 62. l. 5. p. 503. 12. t. 26. l. 5. p. 598. deux endroits du Code une loi d'Anaſtaſe adreſſée à Antioque grand Chambellan datée du premier Janvier ſous les Conſuls Jean & Aſclepion. [Cette loi faite en faveur des Silentiaires convient bien à Anaſtaſe qui avoit été dans cet emploi:] '& la note ſoutient qu'elle eſt de lui, quoique d'autres l'attribuent à Juſtinien. [Ainſi Jean le Scythe ayant eu Paulin pour Collegue l'année précédente, il ſemble néceſſaire de dire qu'Aſclepion fut Conſul en celle-ci avec Jean le boſſu.] 'Baronius

Bar. 499. §. 1. n'avoit pas vû cette preuve lorſqu'il reprend [Onuphre] d'avoir mis Aſclepe pour Conſul en cette année. Il ſe peut faire néanmoins qu'Aſclepe ayant été déſigné Conſul en Occident ſoit mort ſur la fin de l'année précédente: ce qui aura fait que Caſſiodore ne l'a point mis dans ſes faſtes, & qu'on l'a nommé d'abord à Conſtantinople, où l'on ne ſçavoit point qu'il fût mort.

NOTE VII.

Chronologie des Rois de Perſe depuis 482. juſqu'en 532. Art. XIII. p. 557.

'Il paroît que Cabade mourut quelque tems devant l'hyver [de l'an 531.] Ainſi il aura été rétabli en 501. environ un an avant qu'il fit la guerre aux Romains. Il aura été chaſſé en 497. & aura été couronné après la mort de Blaſe en 486. 'Blaſe ayant regné 4 ans. Il faut mettre ſon commencement & la mort de Peroze en 482. [Voilà ce qui nous paroît de plus aſſuré pour la Chronologie de ces Rois de Perſe.] 'Eutyque ne s'en éloigne que peu: car il met le commencement de Blaſe qu'il appelle Balade, en la dixiéme année de Zenon, [qui eſt l'an 483.] lui donne quatre ans de regne [juſqu'en 486. ou 487. '& 43 à Cabade, en y comprenant [quatre] ans de Ramaſph, depuis la 14 année de Zenon [qui eſt l'an 487.] juſqu'à la 4e. de Juſtinien, [achevée en 531.] Théophane ſuit Agathias pour la ſuite & la durée de ces Princes; 'mais il les fait commencer trop tôt, puiſqu'il joint la derniere année de Cabade avec la 7 de Juſtinl. & il ne s'accorde pas avec lui-même. 'Car ayant joint la premiere année de Paxamaſphe avec la premiere d'Anaſtaſe, 'il parle trois ans après du commencement de ſon regne, & l'appelle Zamaſphe. ce qui fait voir, comme nous avons déja dit, qu'il y a bien de la brouillerie dans cet ouvrage.

Proc. c. 21. p. 64. b. 22. p. 65. Agath. l. 4. p. 138. a. Theoph. 106. c. d. Eutyc. p. 127. p. 131. 379. Thp. p. 46. c. p. 117. e. p. 119. a.

NOTE VIII.

Art. XV p. 564. *Sur un paſſage de Theophane.*

Thp. p. 126. a. 'Le texte de Théophane porte qu'Areobinde vouloit entrer dans Byſance, [ce qui n'eſt gueres propre pour ſignifier qu'il vouloit s'en retourner à Conſtantinople, comme le met la traduction. Il ſembleroit plûtôt qu'il y eût en ces quartiers-là un Château nommé Byſancee, où il pouvoit être en ſureté, en laiſſant dans le danger Patrice & Hypace. Nous nous ſommes contentés de prendre un ſens général.]

NOTE IX.

Art XVIII. p. 569. *Tems & durée la guerre contre Cabade.*

Thp. p. 127. d. 'Théophane dit que la guerre de Perſe dura trois ans, & finit à la fin de la 15 année d'Anaſtaſe. [Je crois que ce n'eſt qu'une ſuite de la faute que Théophane avoit faite,]

p. 123. b. c. Evag. l. 3. c. 37. de commencer cette guerre en la 13

p. 367. a. b. année d'Anaſtaſe, 'quoiqu'elle ait aſſurément commencé dans la 12 en l'an 502. de Jeſus-Chriſt. [Ainſi ayant duré trois ans, elle doit avoir

Marc. Chr. finien 505.] 'Marcellin la fait même

Proc. b. P. l. 1. c. 9. p. 27. a. finir dés l'an 504. 'Néanmoins comme Procope dit qu'Amide fut rendue aux Romains deux ans après ſa priſe, [nous avons cru pouvoir dire qu'elle fut rendue au commencement de 505. comme nous avons mis ſa priſe au commencement de 503. nous fondant ſur ce que l'un & l'autre ſiége s'eſt fait durant l'hyver, & a duré aſſez long-tems. 'Que ſi le traité général ne s'eſt fait qu'après la reddition d'Amide, comme le dit Procope, il peut bien n'avoir été conclu qu'après le 11 d'Avril, & ainſi au commencement de la 15 année d'Anaſtaſe. Et c'eſt, ce me ſemble, tout ce qu'on peut accorder à Théophane.]

NOTE X.

Que Boëce fut Conſul en 510. Art. XXII. p. 578.

'Baronius a pris apparemment Bar. 509. §. 1. ſon Eutharic Collégue de Boëce de la loi 'adreſſée à Erythre, datée du Cod. i. t. 5 l. 10. p. 91. 9 Août, *Boëtio v. C. Conſ. & Eutherico.* [Mais puiſque cet Eutharic eſt inconnu aux Latins, comme Caſſiodore, Victor de Tunes & Marius, on ne peut point dire qu'il fut de l'Occident, qui avoit déja un autre Conſul. Il n'y a point non plus d'apparence qu'il fût de l'Orient, puiſque Marcellin, qui eſt le plus exact de tous, n'auroit pas connu le Conſul de l'Occident, & ignoré celui de l'Orient. Et on ne peut pas dire que ce ſoit une faute de Copiſte, puiſqu'il met poſitivement que Boëce fut ſeul Conſul. Anaſtaſe l'auroit auſſi dû nommer devant Boëce, car d'ordinaire l'Orient & l'Occident mettoient le Conſul le premier; & ſouvent le mettoient ſeul. Mais ce qui marque encore qu'il y a faute dans la datte de la loi, c'eſt qu'Eutharic eſt mis après *Conſſ.* ce qui eſt entierement contre l'ordre: & il faudroit encore *V. V. C. C.* & non pas V. C. comme on le voit par d'autres loix. Nous ne citons point ici la Chronique d'Alexandrie, parce qu'il y manque dix années depuis 508. juſqu'en 517.]

NOTE XI.

Que Magnus fut ſeul Conſul en 518. Art. XXV. p. 583.

'Marcellin, la Chronique d'Ale- Marc. Chr. Al. Phot. c. 69. p. 104.

xandrie, auſſi bien qu'Heſyque qui finit ſon hiſtoire au Conſulat de Magnus, '& qui vivoit ſous Anaſtaſe, diſent poſitivement que Magnus fut ſeul Conſul. Il n'y a que Victor de Tunes, qui y joint Agapit Conſul pour la ſeconde fois, [peut-être parce qu'il a trouvé le nom de ce Conſul dans quelques actes de cette année.] 'Mais c'eſt peut-être comme on le trouve à la fin d'une Lettre de Jean de Conſtantinople, où il eſt marqué qu'elle avoit été reçue à Rome après le Conſulat d'Agapit. [Car cette note marque aſſez qu'il n'y avoit point alors de Conſulat en Occident, ou au moins que ce n'étoit pas un Agapit.] 'Pour l'Orient Juſtin datte une Lettre du Conſulat de Magnus. 'Baronius y joint Florent ſans en dire de raiſon. ['Je ne ſçai ſi ce ſeroit à cauſe de] la Lettre d'Hormiſda à S. Céſaire dattée de ce Conſul, & miſe après les pieces de l'an 518. [Mais je ne ſçai rien qui empêche de mettre cette Lettre en 515. auquel Florent étoit Conſul en Occident.]

Suid. n. p. 1206. a.

Cen. t. 4. 1472. d. Bar. 518. §. 12.

Conc. p. 1471. b.

Bar. 518. §. 1.

Conc. t. 4. pag. 1475. c.

NOTE XII.

Durée du regne d'Anaſtaſe. Art. XXVI. p. 586.

'Tous les Auteurs conviennent qu'Anaſtaſe eſt mort en la onziéme indiction, 'ſous le Conſulat de Magnus, après avoir regné un peu plus de 27 ans. 'Théophane dit qu'il regna 27 & 7 mois, & mourut le 9 d'Avril. 'Mais ayant dit lui-même qu'il fut couronné au mois d'Avril 491. [il eſt viſible ou qu'il ſe contredit, ou qu'il y a faute dans ſon texte.]

Phot. c. 69. p. 140. & alii.

Proc. arc. c. 19. p. 57. a.

Thp. 141.

p. 117. b. c.

'Le mardi de Pâque, auquel il dit que Jean fut ordonné Evêque de Conſtantinople ſous Anaſtaſe, étoit le 17 d'Avril. 'Evagre ajoute aux 27 années de ſon regne 3 mois & autant de jours.

p. 140. d.

Labb. Eva. l. 3. c. 44. p. 377. c.

CHRONOLOGIE,

OU ABREGE' DES PRINCIPALES CHOSES qui ſont traitées dans ce Volume, miſes ſelon l'ordre des tems.

NAISSANCE de Théodoſe au mois de Janvier ou d'Avril 401. eſt fait Auguſte le 11 Janvier 402, *p.* 1.

L'AN DE J. C. 408. DE THEODOSE II. 1.
Anicius Baſſus & Philippus Conſuls.

Le premier jour de Mai Arcade Empereur d'Orient meurt, Théodoſe lui ſuccéde, *p.* 1. Anthéme (le Grand) a la conduite des affaire, *p.* 2. Dieu diſſipe l'armée effroyable des Huns & des Squires. *ibid.* Théodoſe a la guerre contre les Perſes, qui finit par un traité, *p.* 5. Il fait au mois de Décembre une loi contre les Juifs, *ibid.*

L'AN DE J. C. 409. DE THEODOSE II. 2.
Honorius VIII. & Thod. II. Aug. Conſuls.

On manque de pain à Epheſe, le peuple brûle la maiſon de Monaxe Préfet de la ville, *p.* 6. *not.* 3. *p.* 599. Anthéme traite avec la flote d'Alexandrie pour le bled, *ibid.* Loi du 26 Avril pour empêcher la famine, *p.* 7. Théodoſe ſecourt Honoré preſſé par Attale, *ibid.* Pluſieurs Solitaires tués en Egypte, *ibid.* Les habitans de la grande Bretagne abandonnent l'Empire, *p.* 459.

L'AN DE J. C. 410. DE THEODOSE II. 3.
Flavius Varanes Conſul.

Loi pour arrêter ceux qui paſſoient d'Orient en Occident, *p.* 8. Diverſes loix contre les Hérétiques, *ibid.* Théodoſe accorde à tous les mariages les mêmes droits qu'Auguſte accordoit à ceux qui avoient donné des enfans à la République, *ibid.* Andronique obtient le gouvernement de Pentapole, *p.* 9. Eſt excommunié par Syneſe, *ibid.*

L'AN DE J. C. 411. DE THEODOSE II. 3, 4.
Theod. Aug. IV. Conſul.

On célebre la dixiéme année de Théodoſe II. à compter depuis qu'il fut fait Auguſte, *p.* 9. Anyſe Duc de la Pentapole arrête les ravages de ſa province, *ibid.*

L'AN DE J. C. 412. DE THEODOSE II. 4, 5.
Honorius IX. Theod. II. Aug. V. Conſuls.

Les Auſuriens menacent les villes de la Pentapole d'une ruine entiere ſous Innocent, *p.* 10. Loix ſur diverſes ſujets, *ibid.* Tous ſont obligés de fournir pour les réparations des murailles, *ibid.* Théodoſe II. orne les

bains d'une gallerie, *p.* 11. Olympiodore lui adreſſe ſon hiſtoire, *ibid.* Théodoſe députe vers Donat Roi des Huns, *p.* 11.

L'AN DE J. C. 413. DE THEODOSE II. 5, 6.
Lucius & Herculianus Conſuls.

Loi du 21 Mars pour le rang de divers Officiers connus ſous le nom de Comtes du premier ordre, *p.* 12. Anthéme environne Conſtantinople de murailles, *p.* 14. Théodoſe défend de rebatiſer, *ibid.* Loix contre ceux qui célebroient la Paque une autre jour que l'Egliſe, *ibid.* Empêche les aſſemblées des Eunomiens, *p.* 15.

L'AN DE J. C. 414. DE THEODOSE II. 6, 7.
Conſtantius & Conſtans Conſuls.

Pulquérie Tutrice de Théodoſe II. ſon frere, *p.* 15. Eſt déclaré Auguſte le 4 Juillet, *p.* 16. Excellente éducation que reçoit Théodoſe, *ibid.* Un Moine l'excommunie, conduite du Prince, *ibid.* Sa conduite avec un autre Solitaire, *p.* 16. Sa conduite chrétienne dans l'amphithéatre, *p.* 18. S. Leon le loue, *ibid.* Fait démolir juſqu'aux fondemens les Temples des Idoles, *ibid.* Combat les ennemis de l'Egliſe, *ibid.* Aurélien Préfet place dans le Palais les buſtes d'Honoré, de Théodoſe & de Pulquérie, *p.* 27. L'Eunuque Antioque eſt chaſſé des affaires ou du Palais, *ibid.* Théodoſe accorde une remiſe de tout ce qui pouvoit être dû depuis 40 ans, *ibid.* La loi du 30 Novembre confirme toutes les immunitez accordées aux Profeſſeurs des Arts libéraux, particuliérement aux Medecins, *p.* 28.

L'AN DE J. C. 415. DE THEODOSE II. 7, 8.
Honorius X. Theod. II. VI. Aug. Conſuls.

Théodoſe célebre le 11 Janvier le commencement de la quinziéme année de ſon regne, *p.* 28. S. Cyrille Evêque d'Alexandrie & Oreſte Gouverneur d'Egypte, ſe brouillent, *ibid.* La célébre Philoſophe Hypatie eſt maſſacrée, *ibid.* Le 10 Mai Théodoſe ordonne que ceux qui auront épouſé leurs belles-ſœurs, ſeront regardés comme coupables d'inceſte, & leurs enfans comme batards, *ibid.* La loi du 5 Septembre veut que les ſoldats ne puiſſent rien prétendre que ce qui eſt preſcrit par les Ordonnances, *p.* 29. Veut que les Egliſes des Montaniſtes ſoient données aux Catholiques, & leur défend toutes aſſemblées & toutes ordinations, *ibid.* Théodoſe caſſe le Patriarche des Juifs par ſa loi du 19 Octobre, *ibid.* Par celle du 7 Décembre il exclud les Payens des charges & de la milice, *p.* 30. Grandes réjouiſſances à Conſtantinople pour la mort d'Ataulphe Roi des Goths, *ibid.* Aurélien place au Sénat la ſtatue d'or de Théodoſe, *ibid.*

L'AN DE J. C. 416. DE THEODOSE II. 8, 9.
Theod. Aug. VII. & Jun. Quartus Palladius Conſuls.

Théodoſe renonce aux donations verbales, il en fait une loi le 12 de Mars, *p.* 31. On fait des réjouiſſances à Conſtantinople le 28 Juin & le 7 Juillet pour la victoire d'Honoré ſur Attale, *p.* 32. Sort de Conſtantinople le 22 Juillet, eſt à Heraclée le 9 Septembre, *ibid.*

L'an de J. C. 417, de Theodose II. 9, 10.
Honorius Aug. & L. Conſtantius II. Conſuls.

Théodoſe permet aux Juifs de garder les Eſclaves qu'ils avoient, mais il leur défend d'en acheter, & même d'en recevoir, *p.* 32. Grand tremblement de terre à Conſtantinople, *p.* 33.

L'an de J. C. 418. de Theodose II. 10, 11.
Hon. XII. Theod. II. VIII. Aug. Conſuls.

Le Vendredi 19 Juillet éclipſe de ſoleil, *p.* 33. Le Comte Plintha ſe révolte & fait la paix d'une maniere avantageuſe, *ib. not.* 7. *p.* 602. Les Juifs crucifient un enfant entre Antioche & Calcide, *ibid.* Théodoſe les fait punir, *ibid.*

L'an de J. C. 419. de Theodose II. 11, 12.
Monaxius & Plintha Conſuls.

Plintha réunit au Corps des Ariens les Pſatyriens, *p.* 34. Aëce Préfet de Conſtantinople entrant dans l'Egliſe, eſt frapé d'un coup de poignard, *p.* 35. Le 2 Juillet naiſſance de Valentinien III. *p.* 182. Le 24 Septembre Théodoſe fait une loi contre ceux qui avoient appris aux Barbares à conſtruire des vaiſſeaux, *p.* 35.

L'an de J. C. 420. de Theodose II. 12 13,
Theod. IX. & Conſtantius III. Conſuls.

Les Soldats ſe mutinent en Orient, & font mourir Maximin leur Général, *p.* 35. Théodoſe veut que tout le monde puiſſe entourer de murailles ſes terres, *ibid.* Défend de porter aux Barbares aucunes marchandiſes défendues, *p.* 36. Mort d'Iſdegerde Roi des Perſes, après 21 ans de regne, 5 mois & 18 jours, ſon fils lui ſuccéde, *ibid.*

L'an de J. C. 421. de Theodose II. 12, 13.
Euſtatius & Agricola Conſuls.

Le 8 de Février Honoré donne la qualité d'Auguſte à Conſtance ſon beau-frere & à Placidie ſa ſœur, *p.* 36. Théodoſe refuſe ſon conſentement, *p.* 37. Théodoſe épouſe le 7 Juin Eudocie, *ib.* Le 9. Juillet poſe ſolemnellement ſur une colonne fort élevée la ſtatue de ſon pere, *p.* 39. Conſtance meurt le 2 Septembre, *p.* 36. Grandes réjouiſſances à Conſtantinople le 6 Septembre pour la victoire remportée contre les Perſes, *p.* 39. Pluſieurs Chrétiens de Perſe ſe retirent à Conſtantinople, *ibid.* Attique Evêque de Conſtantinople les reçoit avec charité, *ibid.* Le Roi de Perſe redemande ſes Sujets, & les Romains aiment mieux faire la guerre que de commettre cette lacheté, *ib.* Ardabure bat Narſes Général des Perſes, *p.* 41. Ardabure force Narſes à ſe retirer dans Niſibe, & va l'aſſiéger, *p.* 42. Le Roi de Perſe aſſemble toutes ſes forces, *ib.* Va attaquer Théodoſiople, mais en vain, *ib.* Elle eſt défendue par Eunome Evêque du lieu, *p.* 42. Les Perſes épouvantés ſe précipitent au nombre de 100000. dans l'Euphrate, *p.* 42. L'armée de Théodoſe prend auſſi l'épouvante, brûle ſes machines, leve le ſiége de Niſibe, & rentre dans l'Empire, *ib.* L'Impératrice fait un poëme ſur la victoire d'Ardabure, *ib.* Famine dans le Pont & la Paphlagonie, *ib.* Théodoſe fait une loi pour ordonner que les cauſes de l'Egliſe d'Illyrie ſeroient portées devant l'Evêque de Conſtantinople, *p.* 43.

L'AN DE J. C. 422. DE THEODOSE II. 13, 14.
Honorius XIII. & Theod. X. Aug. Conſuls.

Helion conclud la paix les Perſes pour cent ans, (elle n'en dura que 30,) *p.* 45. Acace Evêque d'Amide paye la rançon de 7000 Perſes, *p.* 46. Au moins de Mars paroît une comète à longue queue, ſuivie d'un tremblement de terre, *p.* 46.

L'AN DE J. C. 423. DE THEODOSE II. 14, 15.
Aſclepiodotus & Marianus Conſuls.

Pluſieurs loix pour & contre les Juifs, *p.* 47. Contre les Payens & les Hérétiques, *p.* 48. Eudocie déclarée Auguſte le 2 Janvier, *p.* 50. Placidie chaſſée d'Occident par Honoré ſon frere, arrive à Conſtantinople avec ſes enfans, *ib.* Mort de l'Empereur Honoré le 15 ou le 27 Août, *p.* 50. 178. Jean ſe fait déclarer Empereur, *p.* 50-179. *v. la not.* 14. *p.* 604. & *not.* 1. *p.* 621. Théodoſe refuſe de le reconnoître, *ibid.* Théodoſe défend d'uſer d'aucun habit de pourpre, *p.* 51. Releve la Charge de Queſteur *ib.* Etablit la preſcription de 30 ans, *p.* 52.

L'AN DE J. C. 424. DE THEODOSE II. 15, 16.
Caſtinus & Victor Conſuls.

Théodoſe fait reprendre à Placidie ſa tante le titre d'Auguſte, *ib.* Fait Valentinien Céſar, *ibid. p.* 182. Boniface Comte d'Afrique s'oppoſe à Jean, *p.* 184. Théodoſe envoye Ardabure & Aſpar contre lui, *p.* 52. *ibid.*

L'AN DE J. C. 425. DE THEODOSE II. 16, 17. DE VALENT. III. 1.
Theod. Aug. XI. Valentinianus Ceſar, Conſuls.

Jean eſt vaincu par les Généraux de Théodoſe & tué à Ravenne, *p.* 184. A cette nouvelle Théodoſe fait rendre des actions de graces à Dieu, *p.* 53. Envoye Hélion porter la couronne, & le diadême à Valentinien, & le déclarer Auguſte, *p.* 53. *p.* 154. à Rome le 23 Octobre *v. not.* 2. *p.* 621. Roiſas Chef des Scythes Nomades eſt conſumé par la foudre, *p.* 54. Procle Evêque de Conſtantinople fait un diſcours ſur ce grand événement, *ib.* Théodoſe défend par tout l'Empire les théatres & le cirque les Dimanches, le jour de Pâques & la Quinzaine, les jours de Noel & de l'Epiphanie, *ib.* Fait des loix ſur les études en faveur des Profeſſeurs, *p.* 55. Accorde la dignité de Comte du premier ordre à Hellade & Syrien, *ib.* Ne veut pas que dans les dédicaces des ſtatues à l'Empereur on mêle le faſte de l'adoration, *p.* 57. Placidie rétablit tous les privileges accordés aux Egliſes & aux Evêques, *p.* 185. Veut que les Juifs & les Payens ne ſoient admis ni dans le Barreau, ni dans les Charges d'épée, *p.* 186. Les Vandales pillent les Iſles Baleares, ruinent Carthagéne & Séville, *p.* 187. Théodoric aſſiége Arles, Aëce en fait lever le ſiége, *p.* 188.

L'AN DE J. C. 426. DE THEODOSE II. 17, 18. DE VALENT. III. 2, 3.

Theod. XII. & Valent. Aug. Conſuls.

Siſinne ordonné Evêque de Conſtantinople à la place d'Attique le 28 de Février, *p.* 57. Théodoſe ordonne que les biens des perſonnes proſcrites appartiendront partie à leurs enfans, partie au Fiſc; mais que ſi ce ſont des bourgeois, leur bien demeurera tout entier à leurs enfans, *ibid.* Patrocle Evêque d'Arles aſſaſſiné par ordre de Felix Maître de la milice,

p. 188. Le même fait aſſaſſiner le Diacre Tite, que l'Egliſe honore comme Martyr, *ib.* Théodoſe ordonne que les Chrétiens qui ſacrifieroient aux Idoles, ſeroient privés du droit de donner quoi que ce ſoit, ni entrevifs, ni par teſtament, *p.* 189. Veut que les Juifs & les Samaritains ne puiſſent ôter leurs biens à leurs enfans qui ſe ſeront faits Chrétiens, *ibid.*

L'an de J. C. 427. de Theod. II. 18, 19. de Valent. III. 2, 3.
Hierius & Ardaburius Conſuls.

Théodoſe veut que par reſpect pour la Religion on ne mette le ſigne de la croix ni ſur les marbres, ni ſur tout ce qui eſt poſé à terre, parce qu'il ne vouloit pas que la croix parût en aucun lieu où on ne peut lui rendre le reſpect qui lui eſt dû, *p.* 58. Les provinces de Pannonie occupées depuis 50 ans par les Barbares, reviennent ſous la puiſſance des Romains, *p.* 59. Boniface Comte d'Afrique brouillé avec Aece, *p.* 190. Aece rend ſa fidelité ſuſpecte à Placidie, *p.* 191. Elle lui déclare la guerre, *p.* 192.

L'an de J. C. 428. de Theod. II. 19, 20. de Valent. III. 3, 4.
Felix & Taurus Conſuls.

Théodoſe fait une loi contre les peres & les meres qui proſtituoient leurs filles & leurs ſervantes, *p.* 60. Florent fait abolir les lieux de proſtitution, *p.* 61. Neſtorius eſt fait Evêque de Conſtantinople le 10 d'Avril, *p.* 60. Boniface livre l'Afrique aux Vandales, *p.* 193. *not.* 4. *p.* 622. Aece bat les François dans les Gaules, *p.* 195. Fait la paix avec eux, *p.* 197.

L'an de J. C. 429. de Theod. II. 20, 21. de Valent. III. 4, 5.
Florentius & Dynamius Conſuls.

Les Macédoniens tuent Antoine Evêque de Germe, *p.* 62. Les Pélagiens viennent à Conſtantinople, *ibid.* Théodoſe ordonne que les Juifs rapporteroient au Tréſor des largeſſes tout ce qu'ils avoient reçu depuis l'extinction des Patriarches, *ib.* S. Hilaire eſt fait Evêque d'Arles, *p.* 201. Valentinien ordonne qu'un bourgeois du Corps de ville ne ſera reſponſable que de ſon propre bien, & ne pourra être pourſuivi pour la taille d'un autre, *p.* 201. Qu'une quittance donnée par un Proconſul, vaudra pour tous ſes ſucceſſeurs, *ibid.* Que quand on aura publié un Edit pour quelque levée, ceux qui doivent payer, auront quatre mois pour porter leur argent au Capitole, *ibid.* Rend les Gouverneurs des provinces & leurs Officiers reſponſables des torts faits aux particuliers par les Receveurs, *p.* 252.

L'an de J. C. 430. de Theod. II. 21, 22. de Valent. III. 5, 6.
Theod. XIII. & Valent. III. Aug. Conſuls.

Théodoſe célébre la trentiéme année de ſon regne, *p.* 202. Diſputes ſur la Doctrine, Théodoſe appuye Neſtorius, *p.* 62. S. Cyrille adreſſe ſur cela quelques écrits à l'Empereur & à Pulquérie, *p.* 62. Thalaſſe Intendant du domaine ordonné Evêque de Ceſarée en Capadoce, *ib.* Aece Général de l'armée Romaine fait tuer Felix avec Paduſie ſa femme, *p.* 202. Aece défait une troupe de Goths auprès d'Arles, *p.* 203.

L'an de J. C. 431. de Theod. II. 22, 23. de Valent. III. 6, 7.
Baſſus & Antiochus Conſuls.

Une troupe d'eſclaves ſe refugient dans l'Egliſe de Conſtantinople l'épée à la main pendant les ſaints Myſteres, *p.* 64. Ils y demeurent pluſieurs jours, mettent le feu à l'Egliſe, & ſe tuent enſuite, *ibid.* Théodoſe ordonne que ceux qui ſe refugieront dans l'Egliſe, n'y porteront aucunes armes, *ib.* Concile d'Epheſe tenu le 22 Juin, où Neſtorius fut dépoſé, *p.* 65. Les Orientaux dépoſent S. Cyrille & Mennon, *ibid.* Perplexité de Théodoſe, *ib.* L'armée de Théodoſe envoyée en Afrique, eſt défaite, *p.* 66. Théodoſe eſt en danger de la vie, *ib.* Aëce vainc les Noriques, les Suéves rompent la paix, *p.* 204. Placidie découvre les fourberies d'Aëce contre Boniface, *ibid.* Darius regagne Boniface, *ib.* Les Vandales le battent, *ib.* Reçoit un renfort commandé par Aſpar, *ib.* Donne la bataille, la perd, *ib.* Va en Italie & Aſpar en Orient, *p.* 205. Les Vandales brûlent Hypone, *ib.*

L'an de J. C. 432. de Theod. II. 23, 24. de Valent. III. 7, 8.
Aëtius & Valerius Conſuls.

Théodoſe fait une nouvelle loi ſur les aſiles, *p.* 66. Hiſtoire du faux Moïſe, *p.* 67. Théodoſe s'applique à appaiſer le ſchiſme ému à cauſe du Concile d'Epheſe, & y réuſſit, *ib.* Aëce bat les François, *p.* 205. Se retire de la Cour, *p.* 206. Donne la bataille à Boniface, qui meurt de ſa bleſſure, *ib.* Aëce dépouillé ſe retire dans une de ſes terres, *ibid.* Va à la Cour du Roi des Huns, revient en Occident, *ib.* Fait ſa paix avec l'Empereur, *ib.* Sebaſtien gendre de Boniface ſe refugie à la Cour de Théodoſe, *ib.*

L'an de J. C. 433. de Theod. II. 24, 25. de Valent. III. 8, 9.
Theod. Aug. XIV. & Petronius Maximus Conſuls.

Embraſement effroyable à Conſtantinople, *p.* 68. 69. Les Suéves accordent la paix à ceux de Galice, *p.* 207.

L'an de J. C. 434. de Theod. II. 25, 26. de Valent. III 9, 10.
Areobindus & Aſpar Conſuls.

Théodoſe ordonne que les biens des Eccléſiaſtiques & des Religieux qui ſeront morts ſans héritiers, appartiendront à l'Egliſe ou au Monaſtere, pourvu que ces biens ne ſoient point engagés au public ou à des particuliers, *p.* 70. Maalmien Evêque de Conſtantinople meurt le 12 Avril, S. Procle lui ſuccéde, *ib.* La Princeſſe Honorée eſt chaſſée à cauſe de ſa mauvaiſe conduite, & envoyée à Conſtantinople, *ib.* Elle excite Attila à faire la guerre à l'Empire, *p.* 207.

L'an de J. C. 435. de Theod. II. 26, 27. de Valent. III. 10, 11.
Theod. XV. & Valent. Aug. Conſuls.

Théodoſe relégue Neſtorius au déſert d'Oaſis, *p.* 71. Confirme toutes les loix faites contre les Payens, *p.* 72. Nouvelle place à Conſtantinople ſous le nom de Théodoſe, *ib.* Le 11 Février Valentinien faie la paix avec Genſeric, *p.* 207. La Gaule ultérieure ſecoue le joug des Romains ſous la conduite de Tibaton, *ib.* Les eſclaves ſe ſoulevent & groſſiſſent la faction de Bagaudes, *ib.* Défaite des Bourguignons, *p.* 210.

L'AN DE J. C. 436. DE THEOD. II. 27, 28. DE VALENT. III. 11, 12.
Anthemius Iſidorus & Senator Conſuls.

Les Juifs font mourir l'Archidiacre de Laodicée, *p.* 73. Sainte Melanie la jeune arrive à Conſtantinople, 74. Vient viſiter Volufien ſon oncle Préfet de Rome envoyé à Théodoſe, *ib.* Elle le diſpoſe à recevoir le batême avant la mort, *ib.* Gondicaire ne jouit pas long-tems de la paix, *p.* 211. Les Bourguignons ſont battus par Aéce, *ib.* 3000. ſe convertiſſent & ſont batiſés par S. Severe Evêque de Tréves, *p.* 212. Deviennent Arieus, *ib.* Gondiac & Chilperic ſuccédent à Gondicaire, *ib.* Théodoric Roi des Goths aſſiége Narbonne; *ib.* Elle eſt délivrée, *p.* 214.

L'AN DE J. C. 437. DE THEOD. II. 28, 29. DE VALENT. III. 11, 12.
Aetius & Segiſvultus Conſuls.

Le 29 Octobre mariage de Valentinien III. avec Eudoxie fille de Théodoſe II., *p.* 75. *v. not.* 7. *p.* 625. Valentinien cede à Théodoſe l'Illyrie Occidentale, qui comprenoit les deux Pannoies, la Dalmatie & les Deux Noriques, *ibid.* Cenſorius eſt renvoyé cette année vers les Suéves, *p.* 314.

L'AN DE J. C. 438. DE THEOD. II. 29, 30. DE VALENT. III. 14, 15.
Theod. XVI. Aug. & Fauſtus Conſuls.

Théodoſe fait rapporter à Conſtantinople le corps de S. Chryſoſtôme, *p.* 76. Lui demande pardon pour ſon pere & ſa mere, *ib.* Publie cette année ſon Code, *ibid. not.* 18. *p.* 608. Ce Code eſt reçu en Occident, *ib.* Il l'adreſſe à Florent Préfet du Prétoire, *ib.* Mort de Cotrade brigand & de ſes complices, *p.* 77. Loix de Valentinien ſur les bourgeois, *p.* 216. Défend de les recevoir dans le Clergé, *ib.* Théodoric bat Litorius & le fait périr, *p.* 219. Paix entre les Romains & Théodoric, *ib.* Bazas eſt long-tems aſſiégée par les Huns, *p.* 220. Hiſtoire d'un grand miracle, *ibid.* Rechila Roi des Suéves ſe rend maître de Merida en eſpagne & de Carthage, *p.* 222. Cette derniere ville priſe acheve de ruiner la puiſſance des Romains en Afrique, *ib.*

L'AN DE J. C. 439. DE THEOD. II. 30, 31. DE VALENT. III. 14, 15.
Theod. Aug. XVII. & Feſtus Conſuls.

Théodoſe exclud les Juifs & les Samaritains de toutes les Charges, *p.* 79. Leur défend de bâtir aucune nouvelle Synagogue, & d'attirer quelqu'un à leur Religion, *ib.* Renouvelle toutes les loix contre les Payens & les Hérétiques, *ib.* Veut qu'on puiſſe appeller à ſa perſonne de tous les Jugemens rendus par les Préfets du Prétoire, *ibid.* Veut qu'on ne puiſſe demander une aubeine qu'un après, *ibid.* Défend les lieux d'impudicité & de crime, *p.* 80. L'Impératrice Eudocie prooonce un diſcours à l'honneur d'Antioche, *p.* 81. A ſa priere l'Empereur agrandit cette ville du côté de Daphné, *ibid.* Eudocie fait de grands biens à Jeruſalem, retourne à Conſtantinople, *ib.* Mort de Sainte Melanie, *p.* 82. Théodoſe fait faire des murailles autour de Conſtantioople, *ib.* Cette année Socrate & Sozoméne terminent leur Hiſtoire, *p.* 83.

L'AN DE J. C. 440. DE THEOD. II. 31, 32. DE VALENT. III. 15, 16.
Valent. Aug. V. & Anatolius Conſuls.

Gallerie magnifique qu'Anatolius fait conſtruire à Antioche, *p.* 84. Théodoſe ordonne que lorſque quelque riviere aura laiſſé quelque pla-

ce vuide, cette place appartiendra aux particuliers, *ib.* Paulin Maître des Offices eſt rué à Céſarée, *ib.* Meſintelligence entre Théodoſe & Eudocie, *p.* 85. Eudocie fonde pluſieurs Monaſteres & Egliſes, *p.* 86. Saint Leon va dans les Gaules pour reconcilier Albin & Aece, *p.* 222. Valentinien déclare qu'il n'accordera aucune grace pour des meurtres qu'il n'y ait eu plus de malheur & de néceſſité, que de volonté, *p.* 223. Genſeric ſort de Carthage avec une grande flotte, *p.* 224. Deſcend en Sicile & aſſiége Palerme, *ib.* Cenſorius eſt aſſiégé à Merſola par Rechila Roi des Suéves, *ib.*

L'AN DE J. C. 441. DE THEOD. II. 32, 33. DE VALENT. III. 16, 17.
Cyrus ſeul Conſul.

Hiſtoire de Cyrus, *p.* 86. *&c.* Chryſaphe ſe trouve le Maître abſolu de la Cour, *p.* 89. Aſſaſſinat de Jean le Vandale, *p.* 90. *not.* 23. *p.* 611. Théodoſe entreprend la guerre contre Genſeric, *ib.* Envoye une grande flotte contre lui commandée par Areobinde, Anſille & Germain, *ibid.* Théodoſe accorde une paix avantageuſe à Genſerie, *ib.* Les ennemis de l'Empire l'attaquent de tout côté, *ib. p.* 91. Anatole & Aſpar ſont envoyés contre les Perſes & les Saraſins, *ib.* Les Perſes violent le traité de paix fait en 422. *p.* 92. Entrent ſur les terres de l'Empire, *ib.* Conſentent la paix, *ib.* Les Perſes & les Romains ſe partagent le Royaume d'Armenie, *p.* 95. *p.* 96. *not.* 22. *p.* 611. Attila exige des Romains une paix honteuſe, la rompt & ravage la Meſie, *p.* 96. Prend pluſieurs villes de la Meſie & de la Pannonie, *p.* 94. Rechila Roi des Suéves continue ſes progrès en Eſpagne, *p.* 229.

L'AN DE J. C. 442. DE THEOD. II. 33, 34. DE VALENT. III. 16, 17.
Dioſcorus & Eudoxius Conſuls.

Comète qui dure long-tems, *p.* 99. Les Huns ravagent la Thrace, *ib.* Théodoſe ſe retire en Aſie, *ib.* Attila fait tuer Bleda ſon frere, *p.* 139. Mépriſe les deux Empereurs, *p.* 100. *p.* 140. Valentinien fait la paix avec les Vandales, *p.* 229.

L'AN DE J. C. 443. DE THEOD. II. 34, 35. DE VALENT. III. 17, 18.
Petronius Maximus & Paterius Conſuls.

Le 11 Janvier Théodoſe fait la dédicace des bains d'Achile, *p.* 101. Froid extraordinaire, *ib.* Théodoſe revient à Conſtantinople, *ib.* Ce qui lui arrive dans la Bythinie, *ib.* Rétablit la ville d'Héraclée dans le Pont, *ib.* Valentinien III. accorde aux Africains la permiſſion de faire la fonction d'Avocat, *p.* 230. Comète ſuivie d'une peſte, *p.* 231. Merobaud célébre Poëte abbat l'inſolence des Bagaudes d'Eſpagne, *p.* 231. Eſt rappellé, *ib.*

L'AN DE J. C. 444. DE THEOD. II. 35, 36. DE VALENT. III. 18, 19.
Theod. II. XVIII. & Albinus Conſuls.

Mort d'Arcadie ſœur de Théodoſe, *p.* 104. Villes de Bythinie ruinées par la pluie, *ib.* Diſgrace de l'Eunuque Antioque Grand Chambélan, *p.* 105. Valentinien taxe tout le monde, aux Africains près, *p.* 231.

L'AN DE J. C. 445. DE THEOD. II. 36, 37. DE VALENT. III. 19, 20.
Valent. Aug. VI. & Nomus Conſuls.

Sédition dans le Cirque à Conſtantinople, *p.* 150. Le 16 Juin Valentinien donne à la priere de Saint Leon, une loi contre Saint Hilaire d'Arles,

d'Arles, & une autre contre les Manichéens *p.*232. Réduit les tributs de la Mauritanie & de la Tripolitaine à la huitiéme partie, *ib.* Vite grand Maître de la milice, fait des courſes dans la Bétique & la province de Chartagene, & s'enfuit honteuſement, *p.*223.

L'AN DE J. C. 446. DE THEOD. II. 37, 38. DE VALENT. III. 20, 21. *Aetius III. & Aurel. Symachus Conſuls.*

Famine à Conſtantinople ſuivie de la peſte, *p.*106. Le Temple de la Ville Royale eſt conſumé par le feu, *ibid.* Mort de S. Procle, S. Flavien lui ſuccéde, *p.*106. Valentinien promet de ne faire aucun Régiement que du conſentement du Sénat, *p.*234. Eclypſe de Soleil le mardi 24 Décembre, *p.*234. Les habitans de la grande Bretagne ont recours à Aéce, & ne peuvent rien obtenir, *p.*641.

L'AN DE J. C. 447. DE THEOD. II. 38. 39. DE VALENT. III. 21, 22. *Ardaburius & Alypius Conſuls.*

Les trembiemens de terre ruinent pluſieurs villes, *p.*108. Une grande partie des murailles de Conſtantinople tombent, *pag.* 107. Conſtantin Préfet du Prétoire les fait rebâtir, *ibid.* Attila attaque cette année Théodoſe, *p.*108. Grands ravages que font les Huns, *ibid.* Arnegeſile un des Généraux de Théodoſe donne la bataille à Attila & eſt tué, *p.*109. Théodoſe perſécute Théodoret, qu'on lui dépeignoit comme Neſtoriens, *p.*110. Théodoſe & Valentinien ſe renvoyent mutuellement leurs loix, *ibid.* Valentinien parle avec force contre les violateurs des tombeaux, *p.*234. Rechila Roi des Suéves meurt à Meride au mois d'Août, *p.*235. Requaire ſon fils lui ſuccéde, *ib.* Le Comte Cenſorius eſt aſſaſſiné à Seville par Ajulfe, *ib.*

L'AN DE J. C. 448. DE THEOD. II. 39, 40. DE VALENT. III. 22, 23. *Zenon & Poſthumianus Conſuls.*

Théodoſe demande la paix à Attila, *p.*111. Conclud une paix honteuſe, *ib.* Déſolation de l'Empire, *p.*112. Valentinien confirme les Novelles de Théodoſe, *p.*235. Requaire Roi des Suéves épouſe la fille de Théodoric Roi des Goths, *p.*236. Prend Lerida, pille Sarragoce, *ibid.* Aece envoye Eocaric Roi des Alains contre les Armoriques, *p.*236. Saint Germain d'Auxerre l'arrête, *ibid.* Ce Saint meurt à Ravenne le 31 Juillet, *ib.*

L'AN DE J. C. 449. DE THEOD. II. 40, 41. DE VALENT. III. 23, 24. *Protogene & Aſterius ou Aſturius Conſuls.*

Saint Flavien acquiert la couronne du Martyre, Anatole lui ſuccéde, *p.*113. Mort de Marine ſœur de Théodoſe le 3 Août, *p.*113. Théodoſe veut faire aſſaſſiner Attila, *ib.* Son ſecret découvert, *ib.* Valentinien donne la loi de la Preſcription, *p.*238. Grande famine en Italie, *ib.*

L'AN DE J. C. 450. DE THEOD. II. 42, 43. DE VALENT. III. 24, 25. *Valent. Aug. VII. & Avienus Conſuls.*

Furieux tremblement de terre à Conſtantinople, *p.* 115. Théodoſe meurt à Conſtantinople le 28 Juillet âgé de 50 ans, après avoir regné près de 42 ans & 3 mois après la mort de ſon pere, un peu plus de 48 depuis qu'il avoit reçu le titre d'Auguſte, *ibid. not.*25. *p.*612. Circonſtances de ſa mort, *ibid.* S. Leon conjure Valentinien de prendre la protection de l'Egliſe, à cauſe que l'année précédente le faux Concile d'E-

pliſe avoit abſous Eutyche, *p.* 239. Les Hiſtoriens & Sçavans de ce régne ſont Socrate, Sozomene n'acheve pas ſon hiſtoire, *p.* 224. *v. not.* 26. *p.* 513. Philoſtorge, Philippe de Side, Priſque, Jean l'Orateur, *p.* 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130, 131, 132.

L'AN DE J. C. 450. DE MARCIEN I.

Pulquérie choiſit Marcien pour ſon mari, *p.* 284. Eſt proclamé Auguſte le 25 Août, *ib. v. not.* 1. *p.* 632. Epouſe Pulquérie, *p.* 285. Donne ſa fille en mariage à Anthéme qui fut depuis Empereur, *p.* 282. Rétablit la paix, la vérité & la foi de l'Egliſe, *p.* 286. Va viſiter S. Simon Stilite déguiſé, *ib.* Aime ſon peuple, mépriſe l'argent, rend la juſtice, *p.* 288. *p.* 289. Rappelle tous les bannis, *ib.* Eloge qu'on a fait de lui, *p.* 290. Choiſit pour Miniſtres les plus capables, *ib.* Refuſe de donner à Attila le tribut que lui donnoit Théodoſe, *p.* 292. 147. 193. Mort de Placidie, mere de Valentinien III. arrivée le 27 Novembre.

L'AN DE J. C. 451. DE VALENT. III. 26, 27. DE MARCIEN 1, 2.
Marcianus Aug. & Adelphius Conſuls.

Valentinien veut que les perſonnes libres vendues pendant la derniere famine puiſſent être rachetées & rendues libres, en ajoutant un cinquiéme denier au prix de la vente, *p.* 245. Valentinien ſe lie étroitement avec Marcien, *ib.* Marcien aſſemble le Concile de Calcédoine, *p.* 293. Le Concile commence le 8 Octobre, *p.* 294. Marcien y aſſiſte le 25, *p.* 293. Le Concile finit le 1 Novembre, *p.* 294. Fait une loi pour défendre non ſeulement de ſacrifier aux Idoles, mais même d'orner leurs temples de fleurs, *p.* 295.

L'AN DE J. C. 452. DE VALENT. III. 27, 28. DE MARCIEN 2, 3.
Herculianus & Sporacius Conſuls.

Valentinien déclare que les loix ne donnent point de Tribunal aux Prêtres & aux Evêques pour les affaires civiles, & qu'il ne peuvent connoître que de celles de la Religion, *p.* 246. Il oblige les Evêques à comparoître pour les affaires civiles devant les Juges ordinaires, *ib.* Défend le trafic aux Eccléſiaſtiques, *ib.* La peſte ſe répand par-tout, *p.* 247. Manſuet & Fronton concluent la paix avec Riquaire Roi des Suéves, *ib.* Attila fait une deſcente en Italie, 245. Aece le bat & Marcien auſſi, *p.* 296. La paix eſt conclue, *p.* 148. Les Nubiens & les Blemyes concluent auſſi la paix, 296. Attila ramaſſe ſon armée, *p.* 148.

L'AN DE J. C. 453. DE VALENT. III. 28, 29. DE MARCIEN 3, 4.
Opilio & Vincomalus Conſuls.

Attila entre dans les Gaules, *p.* 149. Ruine Tongres, Tréves, Metz; épargne Troyes, Sainte Geneviéve conſerve Paris, *p.* 151. Arrive à Orleans, S. Agnan Evêque d'Orleans a recours à Aece, *p.* 155. S. Agnan engage Théodoric à ſe joindre avec Aece, *p.* 157. Attila entre dans Orleans, Aece & Théodoric vont à ſon ſecours, & chaſſent les Huns, *p.* 159. Attila eſt vaincu par Aece aux plaines de Châlons, *p.* 160. 161. Théodoric Roi des Viſigots y eſt toé, *p.* 62. Thoriſmond eſt bleſſé à la tête, *ib.* Déclaré Roi à la place de ſon pere, *p.* 164. Attila ſe retire ſur le Rhin, *p.* 165. Martyre de S. Aurée à Mayence, *not.* 3. *p.* 617. De Sainte Nicaiſe & de Sainte Eutropie ſa ſœur à Reims, *p.* 165. *not.* 4. *p.* 618. *&c.* La perte qu'Attila fait dans les Gaules le met en fureur, il entre en

Italie, 168. Aſſiége Aquilée, la prend, la pille, *p.* 170. Saccage Milan, Pavie, épargne Rome, *p.* 171. *not.* 5. *p.* 620. S. Léon va le trouver vers Mantoue, *p.* 172. S. Léon fait un traité avec lui, *ib.* Attila ſe retire au-delà du Danube, *p.* 173. Fait de grandes menaces à Marcien, retourne dans les Gaules, *ib.* Thoriſmond le prévient, le bat, *ib.* Circonſtances de la mort d'Attila, détail de ſes funérailles, *p.* 175. Les diviſions de ſes enfans ruinent l'Empire des Huns, *ib.* Thoriſmond eſt tué par ſes freres, *p.* 248. Théodoric II. ſon frere lui ſuccéde, *p.* 249. Dieu délivre Marcien de Zénon, que Théodoſe avoit fait Général de l'Orient, *p.* 299. Mort de Sainte Pulquérie au mois de Juillet.

L'an de J. C. 454. de Valent. III. 29, 30. de Marcien 4, 5. *Aëtius & Studius Conſuls.*

Valentinien promet ſa fille en mariage à Gaudence fils d'Aëce, *p.* 250. Héraele décrie Aëce dans l'eſprit de Valentinien, *ibid.* Valentinien tue Aëce, *p.* 251. Le 4 Avril Marcien éclaireit ſa défenſe faite aux Sénateurs d'épouſer des perſonnes viles & abjectes, déclare que ces termes ne comprennent que les perſonnes ſpécifiées dans cette Ordonnance, mais nullement celles qui ſont d'une naiſſance libre, quelque peu de bien qu'elles ayent, *p.* 229.

L'an de J. C. 455. de Valent. III. 30. de Marcien 5, 6. *Valent. Aug. VIII. & Anthemius Conſuls.*

Maxime Pétrone fait aſſaſſiner Valentinien, *p.* 253. lequel regne 29 ans, & près de 5 mois, à compter du 23 Octobre qu'il fut déclaré Auguſte, il étoit dans la trente-quatriéme année de ſon âge, *ib.*

L'an de J. C. 455. de Marcien 5, 6. de Petrone Maxime 1.

Pétrone Maxime prend la pourpre & ſe fait proclamer Auguſte le 17 de Mars, *p.* 256. Déclare Pallade ſon fils Céſar, *ib.* Déclare Avite Général, *ib.* Epouſe par force Eudoxie femme de Valentinien, & fait épouſer ſa fille, à Pallade, *p.* 260. Eudoxie appelle Genſerie, *p.* 261. Maxime eſt tué, *v. not.* 12. *p.* 628. Son corps eſt déchiré par la populace, *ib.* Sa mort arrive le 12 de Juin après trois mois & cinq jours de regne, *ib.* Genſerie entre à Rome, la pille, *ibid.* S. Léon obtient de lui que les Vandales épargnent le feu, le carnage & les tourmens, *ib.* Emmene avec lui Eudocie & ſes deux filles, *p.* 262. Les Sçavans qui ont vécu ſous Valentinien ſont Idace Evêque de Chiaves, *p.* 262., *p.* 263. Deux autres Auteurs anonymes dont l'un a compoſé la Notice de l'Empire, *v. not.* 13. *p.* 628. & l'autre un livre, intitulé: *De Rebus bellicis*, *p.* 265. *p.* 266.

Genſerie refuſe à Marcien Eudocie & ſes filles, *p.* 300. Députe à Genſerie pour lui demander de faire ceſſer le pillage de Rome, Genſerie ne l'écoute pas, *ib.* Marcien permet à tout le monde de laiſſer ce qu'il voudroit aux Eccleſiaſtiques & aux Moines, & abroge les loix contraires, *p.* 303.

L'an de J. C. 455. d'Avite 1.

Avite eſt proclamé Auguſte le 10 Juillet, *p.* 270. Proclamé de nouveau à Arles le 8 d'Août, *ibid.* Va à Rome, *ibid.* Députe à Marcien qui confirme ſon élection, *ib.* Réunit la Pannonie à l'Empire le 7 Septembre, la ville de Sabarie eſt ruinée par un tremblement de terre, *p.* 272.

L'an de J. C. 456. de Marcien 6. 7. d'Avite 1. 2.
Varane & Jean Conſuls.

Marcien veut que l'Oeconome de Conſtantinople & les autres Eccléſiaſtiques ne puiſſent être appellés en Juſtice que devant l'Archevêque ou devant le Préfet du Prétoire, *p.* 303. Marcien fait la guerre à Gobaze Roi des Lazes, *ib.* Sujet de cette guerre, *p.* 304. Marcien lui accorde la paix, *ibid.* Sauterelles, famine, peſte déſolent l'Orient, *ibid.* S. Sidoine prononce le panegyrique de l'Empereur Avite, *p.* 273. Grande guerre contre les Viſigots & les Suéves, *p.* 274. Avite envoye à Requaire Roi des Soéves Fronton pour le ſommer d'entretenir la paix, *ib.* Requaire ravage la Tarraconoiſe, *ib.* Théodoric entre en Eſpagne du conſentement d'Avite, *ibid.* Les Soéves ſont entierement défaits, *p.* 275. Requaire eſt pris, Théodoric le fait mourir, *ibid.* Maldra eſt élu Roi des Suéves, *ib.* Avite bat la flote de Genſerie, *p.* 276. Rieimer fait dépoſer Avite, & le déclare indigne de regner, *ib.* Cela arriva le 6 ou le 16 d'Octobre après quatorze mois de regne, *p.* 278. *v. not. ſur Avite, p.* 630. Le fait ordonner Evêque de Plaiſance, *ibid.* Avite ſe ſauve à Brioude, & meurt en chemin, *ibid.*

L'an de J. C. 457. de Marcien 7. de Leon I. 2. de Majorien 1.
Conſtantius & Rufus Conſuls.

Marcien meurt le 26 Janvier après un regne de ſix ans & ſix mois, il étoit âgé de 65 ans, *p.* 305. Leon Thrace eſt élevé à l'Empire par le Patrice Aſpar le 7 Février 457. Ses bonnes & ſes mauvaiſes qualitez, *p.* 360. Epouſe Vérine ſœur de Baſiliſque, *p.* 366. A deux filles, Ariadne qui épouſe l'Empereur Zenon, & enſuite l'Empereur Anaſtaſe, & Leonce femme de Marcien, fils de l'Empereur Anthéme, *p.* 283. Soulevement des Eutychiens à Alexandrie, *p.* 367. Leon autoriſe le Concile de Calcédoine, *ib.* Perſécutions des Eutychiens contre les Catholiques d'Egypte, *ib.* Leon reçoit bien les Catholiques, *p.* 368. Majorien eſt fait Général des armées le 28 Février, *p.* 369. Peone ſe fait lui-même Préfet des Gaules, *ibid.* Du conſentement de tous les ordres, Majorien eſt fait Empereur à la place d'Avite, *ib.* Eſt proclamé à Ravenne à la fin de cette année, *p.* 309. *not.* 1. *p.* 634. Théodoric prend Meride & ſes troupes Aſtorga, *p.* 310. Défait Ajulfe, *ibid.* Une partie des Suéves abandonnent Maldra, & ſuivent Frantan, *ib.*

L'an de J. C. 458. de Leon I. 12. de Majorien 2.
Leo, Julius Valerius Majoranus Conſuls.

S. Gennade ſuccéde à Anatole au Siége de Conſtantinople, Acace à Baſile d'Antioche, Anaſtaſe à Juvenal de Jeruſalem, *p.* 368. *not.* 2. *p.* 639. Le 14 Septembre la ville d'Antioche eſt preſque ruinée par un furieux tremblement de terre, *p.* 370. Iſaac Prêtre d'Antioche fait un poéme & une élegie en Syriaque, pour déplorer la ruine de ſa patrie, ſon éloge, *p.* 371. Autres ouvrages du même, *not.* 2. *p.* 640. Majorien écrit au Sénat pour le prier de prendre part au gouvernement qu'ils lui avoient mis entre les mains, *p.* 311. Proteſte qu'il maintiendra la juſtice dans ſa vigueur, que l'innocence ſera en ſureté & la vertu récompenſée, *ib.* Fait élire des Défenſeurs de chaque ville, *p.* 312. Remet tout ce qui étoit dû au Fiſc juſqu'au mois de Septembre, *ib.* Fait paroître beaucoup de zéle pour le Chriſtianiſme, *p.* 313. Fait défenſe de donner le voile aux vierges avant l'âge de 40 ans, *ibid.* Décerne de peines contre les parens qui

n'obſerveront pas cette loi, *ibid.* Veut que les femmes qui demeureroot veuves avant l'âge de 40 ans, ſe remarient, ou cédent la moitié de leurs biens à leurs héritiers naturels, *ib.* Veut que les Gouverneurs ne puiſſent ſe faire défrayer par les villes que pendant trois jours, *p.* 314. Caſſe les mariages des bourgeoiſes avec des ſerfs, *ibid.* Pierre ſon Secrétaire compoſe pluſieurs Ouvrages en proſe & en vers, *ib.* Eloges de Magnus Préfet des Gaules, *p.* 315. Partage le fruit de la guerre avec Ricimer, *ibid.* Eloge de Gille, *ib.* Majorien défait les Vaodales, *ib.* Va à Lyon, où Sidoine prononce ſon panégyrique, *p.* 317. Paſſe l'hyver à Arles, *ib.* Eclypſe de Soleil le 28 Mai, *not.* 3. *p.* 635. Mort de Frantan, tous les Suéves reconnoiſſent Maldra, *p.* 318. Cyrilla commande en Eſpagne l'armée des Viſigots, *ib.*

L'AN DE J. C. 459. DE LEON I. 2, 3. DE MAJORIEN 2, 3.
Ricimer & Patricius Conſuls.

Théodoſe Préfet de Conſtantioople, *p.* 371. Maldra pille la Luſitanie & la Galatie, donne un combat contre les Galiciens, *p.* 318. Tue ſon frere, *ib.* Majorien défait les Viſigots, *p.* 319. Arles délivrée par S. Martin & S. Genes, *ib.* Fait une loi ſur l'adultere occaſion de cette loi, *ibid.* S'allie avec les Viſigots, *p.* 320.

L'AN DE J. C. 460. DE LEON I. 3, 4. DE MAJORIEN 3, 4.
Magnus & Appollonius Conſuls.

Mort de S. Simon Srilite le premier jour de l'an 460. *p.* 371. Acace d'Antioche lui rend les derniers devoirs, *ib.* Laiſſe la peau de brebis qui lui couvroit la tête à l'Empereur Leon, mais Serge ſon diſciple la donne à S. Daniel, *p.* 372. Leon chaſſe d'Alexandrie Timothée Elure, *ibid.* Cizic affligée d'un rremblement de terre, *ibid.* Majorien permet d'entrer dans l'état eccléſiaſtique, mais défend d'y élever perſonne malgré ſoi, *p.* 321. Demeure à Arles juſqu'à Pâque, *p.* 322. Fait une entrepriſe contre les Vandales ſans effet, *ib.* Mort de Maldra tué à la fin de Février, *ibid.* Rhemiſmond & Frumaire partagent ſes troupes, *ibid.* Se diviſent entr'eux 323.

L'AN DE J. C. 461. DE LEON I. 4, 5. DE MAJOR. 4, 5. DE LIB. SSV. I.
Severinus & Dagalaiphe Conſuls.

Les Goths troublent l'Illyrie, font la paix & donnent le grand Théodoric pour ôtage, *p.* 372. 373. Leon obtient par les prieres de S. Simeon Stilite un fils qui meurt peu de tems après, *p.* 374. Séverin ou Séverien donne les jeux du Cirque à Arles, où Majorien aſſiſte, *p.* 324. S'en retourne à Rome, où Ricimer le fait tuer le 7 d'Août après trois ans & quelques mois de regne, *p.* 225. Libius Séverus uſurpe l'Empire d'Occident, ſans avoir l'agrémeot de Leou I. *p.* 326. Eſt proclamé Auguſte à Raveune le 19 Novembre par les ſoins de Ricimer, *ib.*

L'AN DE J. C. 462. DE LEON I. 5, 6. DE SEVERE II. 1, 2.
Leo & Severus Augg. Conſuls.

La ville d'Antioche abîmée avec preſque tous ſes habitans, *p.* 375. Séleucie a le même ſort, *ibid.* Leon eſt guéri par un célebre Medecin, *p.* 376. Genſeric renvoye Eudoxie & Placidie ſa fille à Leon, *p.* 377. Placidie épouſe Olybre, le plus illuſtre & le plus noble du Sénat de Rome, *ibid.* En vain Leon veut empêcher que Genſerie ravage l'Italie, *p.* 379. Gratiſſime Moine & grand Chambéllan fonde l'Egliſe S. Cyriaque, *ibid.*

Leon bat les Barbares du Nord, & leur accorde la paix, *ib.* La mort de Majorien fait un grand tort à l'Empire, *p.* 327. Gille veut la venger, *ib.* Hiſtoire d'Agrippin, *p.* 328. Guerre entre Gille & les Viſigots, *p.* 330. Narbonne livrée aux Viſigots par Agrippin. *ib. not.* 1. *p.* 635. Marcellin, ſon éloge, ſe rend maître de la Dalmatie, *ibid.* Ricimer travaille à le ruiner, *p.* 331. Marcellin s'établit une puiſſance ſouveraine, *ibid.* Leon lui envoye Phylarque, *ibid.* Genſeric continue à faire des deſcentes en Italie, *p.* 332.

L'AN DE J. C. 463. DE LEON I. 6, 7. DE SEVERE II. 2, 3.
Cæcina Baſilius & Vivianus Conſuls.

Grande famine en Orient, *p.* 380. On apporte le 9 Mai à Alexandrie le corps du Prophéte Eliſée, *ibid.* Leon donne à Baſiliſque le commandement des troupes de Thrace, *ib.* Baſile Patrice & Préfet du Prétoire, *p.* 332. Gille Roi des François bat les Goths, *p.* 333. Tems auquel la bataille d'Orleans a été donnée, *not.* 3. *p.* 637. Théodoric renvoye Cyrilla contre les Suéves, *ib.*

L'AN DE J. C. 464. DE LEON I. 7, 8. DE SEVERE 3, 4.
Ruſticus ou Ruſticius & Olybrius Conſuls.

Vincomale jadis Maître des Offices & Conſul, ſe fait Moine, & va toujours au Sénat comme auparavant, *p.* 380. Les Perſes envoyent une Ambaſſade à Leon, & Leon aux Perſes, *p.* 381. Peroze Roi de Perſe, demande un ſecours d'argent à Leon, *ib.* Réponſe de Leon, portée par Conſtantin, *p.* 382. Durée du regne de Peroze, *not.* 2. *p.* 640. Avanture de Conca Roi des Huns, *ibid.* Rhemiſmond réunit tous les Suéves ſous ſon autorité, *p.* 334. Théodoric lui accorde la paix, *ibid.* Les Vandales ſont chaſſés de Sicile par Marcellin, *p.* 335. Ricimer bat Beorgor Roi des Alains, *ib.* Gille meurt empoiſonné, *ib.* Les Goths ſe ſaiſiſſent des Gaules, *ib.* Syagre fils de Gille tient Soiſſons, *ib.* Childerie ſe rend maître de Paris, après un ſiége de dix ans, *p.* 336. Les Saxons s'établiſſent vers Nantes & vers Bayeux, *ib.*

L'AN DE J. C. 465. DE LEON I. 8, 9. DE SEVERE 4, 5.
Baſiliſcus & Herminiricus ou Armanaricus Conſuls.

Embraſement de Conſtantinople le 2 Septembre, prédit par S. Daniel Stilite, *p.* 383. L'Empereur & l'Impératrice vont viſiter S. Daniel, & lui demandent pardon de n'avoir pas profité de ſes avis, *p.* 325. Les Suéves ſe laiſſent infecter de l'Arianiſme, *p.* 337. Sévére meurt le 19 Novembre dans la quatriéme année de ſon regne, *ib.*

L'AN DE J. C. 466. DE LEON I. 9, 10.
Leo Aug. III. Conſul.

Leon va voir S. Daniel pour faire affermir ſa colonne, eſt miraculeuſement conſervé par les prieres du Saint, *p.* 387. Fait une loi ſur les aſſes, *ib.* Fait miraculeux de S. Marcel, *p.* 388. Gobaze Roi des Lazes vint voir Leon, *p.* 389. *not.* 3. *p.* 633. Leon le mene voir S. Daniel, *ib.* Guerre entre les Scythes & les Goths, *p.* 390. Leon ſe brouille avec les Huns, *ib.* Anthéme les bat, *p.* 391. La guerre ſe termine par la mort de Dengizic fils d'Attila, *ib.* Expédition en Afrique qui n'a point d'effet, *p.* 339. Théodoric eſt tué par Euric ſon frere, *p.* 340. *not.* 1. *p.* 638. Euric fait de grands ravages en Luſitanie, *ib.*

L'an de J. C. 467. de Leon I. 10, 11. d'Anthemi 1.
Puſæus & Joannes Conſuls.

Hiſtoire d'Iſocaſe, *p.* 393. 394. Leon choiſit Anthéme pour Empereur d'Occident, *p.* 341. Qui il étoit, *p.* 342. Anthéme donne ſa fille au fils de Ricimer, *p.* 343. Eſt proclamé Auguſte à Rome au mois d'Avril ou d'Aout, *p.* 344. Mande à Rome S. Sidoine, *ibid.* Genſerie fait le dégât dans les terres de Leon, *p.* 395.

L'an de J. C. 468. de Leon I. 11, 12. d'Anthemi 1, 2.
Anthemius Aug. II. Conſul.

Leon ordonne que quiconque n'aura pas embraſſé la loi de J. C. ne pourra être admis à aucun Tribunal, c'eſt-à-dire, ne pourra exercer la fonction d'Avocat, *p.* 395. 396. Défend de proſtituer aucune perſonne libre, *ib.* Grand armement de Leon, *p.* 396. Marcellin ſe rend maître de la Sardaigne, & Marſe de la Tripolitaine, *p.* 397. Baſiliſque ſe laiſſe battre, *p.* 399. Marcellin eſt tué en trahiſon, ce que dit Genſerie de cette mort, *p.* 402. Baſiliſque ſe refugie dans l'Egliſe de Sainte Sophie, obtient ſa grace, *ib.* Eſt exilé à Héraclée en Thrace, *ib.* S. Sidoine prononce en vers le panégyrique d'Anthéme, *p.* 345. Anthéme le fait Préfet de Rome, enſuite Patrice, *ib.* Anthéme ordonne qu'il ne ſera plus permis à l'avenir d'épouſer ſes eſclaves & ſes affranchies, *ib.* Rhemiſmond ſe rend maître de Liſbonne, *p.* 343. Envoye un Ambaſſadeur à Anthéme, *ib.* Ariadne fille de Leon épouſe Zenou, *p.* 402. Pourquoi on met ce mariage en 468. *not.* 5. *p.* 641.

L'an de J. C. 469. de Leon I. 12, 13. d'Anthemi 2, 3.
Marcianus & Zeno Conſuls.

Leon confirme toutes les donations & priviléges accordés aux Hôpitaux & aux Egliſes, *p.* 402. Défend tout exercice du Paganiſme, *p.* 403. Veut que les Simoniaques ſoient traités comme les criminels de leze-majeſté, & déclarés infâmes, *ib.* Défend de faire le Dimanche aucun acte judiciaire & de repréſenter aucune eſpéce de ſpectacles, *ib.* Pluyes violentes & furieuſes, *p.* 404. Zenou eſt envoyé en Orient, *not.* 6. *p.* 641. Protége Pierre le Foullon, *p.* 405. Martyre ſucceſſeur d'Acace au Siege d'Antioche, chaſſé de ſon Siége par Pierre le Foullon, eſt rétabli par Leon, *p.* 406. Martyre ſe retire, *ib.* Datte de cette rénoncіation, *not.* 7. *p.* 641. Pierre le Foullon exilé, *p.* 407. Julien eſt élu Evêque d'Antioche, *ib.* Diviſion d'Anthéme & de Ricimer, *p.* 347. S. Epiphane de Pavie les réconcilie, *p.* 348. Hiſtoire d'Arvande, *p.* 349. 350. Datte de cet événement, *not.* 2. *p.* 638.

L'an de J. C. 470. de Leon I. 13, 14. d'Anthemi 3, 4.
Severus & Jordanis Conſuls.

Hiſtoire de Sévére Conſul, *p.* 351. Punition de Séronat, *p.* 352. 407. Son hiſtoire, *ib.* Euric déclare la guerre à Anthéme, *p.* 353. Euric défait les Bretons, *ib.* Les François s'emparent d'Angers, & tuent le Comte Paul, *p.* 354. Odoacre & les Saxons ſont vaincus, *ibid.* Les Bourguignons prennent le parti de l'Empire, *p.* 356.

L'an de J. C. 471. de Leon I. 14, 15. d'Anthème 3, 4.
Leo Aug. IV. & Probianus Conſuls.

Leon défend aux Moines de ſortir de leurs Monaſteres, *p.* 408. Gennade a pour ſucceſſeur Acace, *ib.* Hiſtoire d'Aſpar & d'Ardabure, *p.* 409. Se brouillent avec Leon & ſe réconcilient, *p.* 410. Patrice fils d'Aſpar eſt fait Céſar, *p.* 411. 412. Aſpar, Ardabure & Patrice ſont aſſaſſinés, *p.* 413. Patrice échape, épouſe une autre femme, & a Vitalien, *p.* 414. Troubles que cauſent ces morts, *ib.* Théodoric neveu d'Aſpar vient attaquer Conſtantinople, *ibid.* Propoſitions qu'il fait faire, *p.* 415. Leon renvoye à Théodomir le grand Théodoric ſon fils, âgé de 18 ans, *ibid.* Leon publie des Edits terribles contre les Ariens, *p.* 416.

L'an de J. C. 472. de Leon I. 15, 16. d'Anthème 4, 5. d'Olybre 1.
Olybre, Marcianus & Fauſtus Conſuls.

Ricimer ſe ſouleve contre Anthéme, & le tue le 11 Juillet, *p.* 359. 360. Olybre avoit été fait Empereur vers la fin de Mars. *p.* 359. Meurt trois mois après Anthéme le 23 Octobre de cette année, *p.* 361. Embraſement du mont Veſuve, qui couvre Conſtantinople de cendres, *p.* 416. 417.

L'an de J. C. 473. de Leon I. 16, 17. Leon le jeune I. Glycere.
Leo Aug. IV. Solus Conſuls.

Amoreeſe Sarraſin embraſſe le Chriſtianiſme, obtient le gouvernement de l'Arabie Petrée & l'Iſle de Jotabe, *p.* 417. Leon déclare Leon le jeune ſon petit fils Empereur, *p.* 418. Glycere uſurpe l'Empire d'Occident, ſe fait proclamer Auguſte à Ravenne le 5 Mars, *p.* 422. Vidimir le jeune attaque l'Italie, *p.* 423. Vidimir ſe retire dans les Gaules, *ib.* Glycere accorde pluſieurs graces à S. Epiphane de Pavie, *p.* 424.

L'an de J. C. 474. de Leon I. 17. de Leon le jeune 1, 2. de Glycere 1. de Nepos 1. de Zenon 1.
Leo junior Aug. Conſul.

Leon fait déclarer à Ravenne Julius Népos Empereur d'Occident, *p.* 424. Leon Meurt au mois de Janvier après 17 ans de regne moins quelques jours, *p.* 419. 424. Cauſe de ſa mort, *p.* 420. Népos ſurprend Glycere à Rome, l'oblige à quitter l'Empire, lui fait couper les cheveux, & le fait ordonner Evêque de Salone, *p.* 425. Il n'avoit regné qu'un peu plus d'un an, *ibid.* Fait Caſtalius Innocentius Audax Préfet de Rome, *ib.* Grand éloge que fait S. Sidoine de ſon regne, *ib.* Zenon eſt élu Empereur au mois de Février, *p.* 473. Mort du jeune Leon au mois de Novembre, *ib.* Dieu ôte la vie à Zénon fils de l'Empereur, *p.* 477. Sebaſtien Préfet du Prétoire, *ibid.* Abhorré & pourquoi, *ib.* Erythre, ſon éloge, *p.* 478. Eurie Roi des Viſigots déclare la guerre à l'Empire, *p.* 426. Attaque l'Auvergne qui eſt défendue par Ecdice, *p.* 427. Son éloge, *ib.* Les Bourguignons prennent la protection de l'Auvergne, *ib.* Népos envoye Licinius demander la paix à Euric, *p.* 428. Les Evêques de Provence la négocient auſſi, *p.* 429.

L'an

L'an de J. C. 475. de Zenon 1, 2. de Julius Nepos 1, 2. de Basiliſque 1. d'Auguſtule 1.

Zeno Aug. ſeul Conſul.

Eloge de Leon Miniſtre d'Eurie, *p.* 431. Accorde la paix à S. Epiphane Evêque de Pavie, *ibid.* Eurie donne pour Gouverneur à l'Auvergne Victorius, ſon éloge, *p.* 432. Zenon députe aux Vandales le Patrice Sévére, *p.* 479. Eloge de ce Patrice, *p.* 480. Conclud la paix, *ib.* Obtient que l'Egliſe des Catholiques à Carthage ſera ouverte, *ib.* Mort de Théodomir Roi de Goths, il a pour ſucceſſeur le grand Théodoric, *ib.* Baſiliſque ſe ſouleve contre Zenon, *ib. not.* 1. *p.* 645. Zenon ſe ſauve à Calcédoine, *p.* 482. Va conſulter S. Daniel Stilite, qui le raſſure, *ib.* Baſiliſque eſt proclamé Auguſte, *ib.* Zenon ſe retire dans le château de Theſſede, *ib.* Baſiliſque déclare ſa femme Auguſte, & ſon fils Céſar, *p.* 483. Se déclare en faveur d'Eutyche, *ib.* Oreſte ſe ſouleve contre Népos, *p.* 433. Oreſte maître de l'Empire, le donne à ſon fils Auguſtule, qu'il fait proclamer Empereur le 29 d'Octobre, Oreſte ſon pere conduit les affaires, *p.* 434.

L'an de J. C. 476. de Zenon 2, 3. de Baſiliſque 1, de Nepos 2, 3. d'Auguſtule 1.

Baſiliſcus & Armatus Conſuls.

Armatus Conſul eſt fait Général des armées de la Thrace, perſonnage ſans mérite, *p.* 483. Théodoric ſurnommé le Louche, s'offenſe du crédit d'Armate, 484. Vices de Baſiliſque, *p.* 485. Embraſement de Conſtantinople, *p.* 485. Zenon eſt défait par Illus & Troconde, *p.* 486. Eſt long-tems aſſiégé, *ib.* Auguſtule députe à Baſiliſque le Patrice Latin, *p.* 434. Les Barbares ſe ſoulevent contre Auguſtule, *p.* 435. Odoacre ſe met à leur tête, *ib.* On ne connoit ni ſon pere ni ſa nation, *ib.* Il avoit été dans les Gardes d'Auguſtule, *p.* 436. Demande en paſſant à S. Séverin Evêque des Noriques, ſa bénédiction, *ib.* Ce qui ſe paſſe entre Odoacre & ce Saint, *ib.* Odoacre prend Oreſte, & le fait mourir, *p.* 437. Ote à Auguſtule les marques de l'Empire, *p.* 437. A compaſſion de ſon âge, *ib.* L'envoye en Campanie, & lui aſſigne 6000 livres d'or de revenu, *ib.* Odoacre ſe fait proclamer Roi d'Italie le 23 d'Août, *p.* 437. Quoique Arien, Odoacre ne fit jamais de la peine aux Catholiques, *p.* 438. Il honoroit S. Séverin & S. Epiphane, *p.* 439.

Ainſi finit l'Empire Romain, après avoir duré 507. ans à quelques jours près, depuis la bataille d'Actium, qui établit la Monarchie d'Auguſte. On comptoit alors l'an 1229. de la fondation de Rome.

L'an de J. C. 477. de Zenon 3, 4. de Baſiliſque 1, 2. d'Odoacre 1.

Poſt Conſulatum Baſiliſci & Armati.

Illus & Troconde s'uniſſent à Zenon, *p.* 478. Zenon part d'Iſaurie avec ces deux Généraux, *ib.* Demande le ſecours de Théodoric le Grand ou l'Amale, *ib.* Gagne l'armée d'Armate ou d'Harmace, *ib.* Zenon ſe rend à Conſtantinople, *ibid.* Baſiliſque ſe ſauve dans une Egliſe, *p.* 488. Se rend à Zenon, *ib.* Zenon fait aſſembler les Evêques, *ib.* Baſiliſque eſt conduit en Cappadoce, il y perit de faim & de froid, *p.* 489. Zenon fait Armate Général de la milice, *ib.* Fait Baſiliſque ſon fils Céſar, *ib.* Fait tuer Armate, & dépouille ſon fils de la qualité de Céſar, *p.* 490. Celui-ci eſt fait Lecteur dans l'Egliſe de Blaquernes, & depuis Evêque de Cizique, qu'il gouverna avec ſageſſe & pieté, & tint un des premiers rangs

dans le Concile de Conſtantinople, *ib.* Zenon caſſe les loix de Baſiliſque, *ib.* Veut que tous les reſcrits portent la clauſe, ſi les Requêtes ſont fondées ſur la vérité, *ib.* Népos demande le ſecours de Zenon, *p.* 440. Odoacre lui envoye auſſi, *ib.* Népos fait Odoacre Patrice, *p.* 441. Zenon s'intéreſſe pour Népos, *ib.* Népos n'en tire aucun fruit, *ib.* Odoacre reconnoit l'autorité d'Empire, *ibid.* Le 11 Juin le Comte Bracilla eſt mis à mort, *p.* 442.

L'an de J. C. 478. de Zenon 4, 5. d'Odoacre 2, 2.
Illus ſeul Conſul.

Zenon accorde aux Illuſtres d'agir par Procureur *in iniuriarum actione*, ſoit en demandant, ſoit en défendant, ſans être obligés de comparoître en perſonne, *p.* 491. Grand tremblement de terre à Conſtantinople, *ib.* Théodoric le Louche s'approche de Conſtantinople, *p.* 492. Héracle Général de Thrace eſt pris par les Goths, hiſtoire tragique de ce Général, *ib.* Zenon appelle Théodoric l'Amale, *p.* 493. Théodoric ne trouve pas les ſecours promis, *p.* 494. Eſt obligé de faire un traité avec le Louche, *ib.* Fait ſçavoir à Zenon le traité qu'il a fait, *p.* 494. Zenon fait ſemblant de marcher contre le Louche, & fait la paix avec lui, *p.* 495. Zenon ôte la charge de Général d'armée à l'Amale, & la donne au Louche, *ibid.* L'Amale pille la Thrace, *p.* 496.

L'an de J. C. 479. de Zenon 5, 6. d'Odoacre 3, 4.
Zenon Aug. ſeul Conſul.

Marcien, petit fils de l'Empereur Marcien & fils de l'Empereur Anthéme, ſe ſouleve contre Zenon, *p.* 497. *not.* 11. *p.* 645. Eſt victorieux dans un combat donné auprès du Palais, *ibid.* Illus gagne une partie de ſes troupes & le bat, *ibid.* Marcien ſe refugie dans l'Égliſe des Apôtres, *ib.* En eſt tiré par force & exilé en Cappadoce, *ib.* S'échappe & cauſe de nouveaux troubles en Galatie, *ib.* Eſt repris & envoyé en exil en Iſaurie avec Leoncie ſa femme, & ordonné Prêtre, *ib.* Le Louche vient à Conſtantinople, *p.* 498. Zenon lui envoye Pélage avec de groſſes ſommes, *ib.* L'Amale entre dans la Macédoine, pille & ſaccage tout, *p.* 499. Zenon lui envoye le Patrice Adamance & lui donne les honneurs Conſulaires, *ib.* L'Amale ſe rend Maître de Duras, *p.* 500. Sabinien défait une partie des troupes de l'Amale, *p.* 501.

L'an de J. C. 480. de Zenon 6, 7. d'Odoacre 4, 5.
Baſile le jeune, V. C. ſeul Conſul.

Zenon permet d'épouſer comme légitimes, les femmes libres, qui auparavant n'étoient que concubines, & déclare en ce cas, légitimes les enfans nés de leur mariage, *ib.* Ambaſſade d'Alexandre, Intendant de Placidie, veuve de l'Empereur Olybre à Hunneric, ſucceſſeur de Genſeric, *ib.* Alexandre obtient une Egliſe à Carthage pour les Catholiques, *p.* 503. Et la permiſſion d'élire un Evêque, *ib.* S. Eugene eſt élû Evêque le 28 Juin, *ibid.* Zenon reçoit les Ambaſſadeurs d'Hunneric, *ibid.* Julius Népos eſt tué au mois de Mai auprès de Salone, *p.* 442. Odoacre ſe rend maître de la Provence, & l'abandonne aux Viſigots, *p.* 443. Euric ſubjugue les Bourguignons, *ib.*

Digitized by Google

L'an de J. C. 481. de Zenon 7, 8. d'Odoacre 5, 6.
Placide ſeul Conſul.

Odoacre défait & tue le Comte Ovide, *p.* 444. Zenon déclare la guerre au Louche & ne peut la finir, *p.* 305. Le Louche ſe tue, *ib.*

L'an de J. C. 482. de Zenon 8, 9. d'Odoacre 6, 7.
Severinus & Trocondus, Conſuls.

L'Amale ravage les deux Macédoines & la Theſſalie, *p.* 506. Prend & pille la Ville de Lariſſe, *ib.*

L'an de J. C. 483. de Zenon, 9, 10 d'Odoacre, 7, 8.
Fauſtus, V. C. ſeul Conſul.

Zenon abandonne à l'Amale une partie de la baſſe Dace & de la Meſie Inférieure, *p.* 506. Le fait Général des Milices de la Cour, lui fait dreſſer une Statue & le déſigne Conſul, *ib.* Baſile Lieutenant d'Odoacre, veut aſſiſter à l'élection du Pape, *p.* 444.

L'an de J. C. 484. de Zenon, 10, 11. d'Odoacre 9.
Theod. l'Amale, Roy de Goths, & Venantius Conſuls.

Hiſtoire d'Illus & de Pamprépe, *p.* 507. 509. Verine veut faire aſſaſſiner Illus, *ib.* Zenon l'abandonne à Illus, *ib.* Illus l'envoye au Château de Papyre, *ib.* Ariadne le fait aſſaſſiner, *p.* 510. Illus bleſſé, demande la permiſſion d'aller en Orient, *p.* 511. Zenon la lui accorde, & le nomme Général de toutes les Troupes d'Orient, *ibid.* Leonce ſe révolte en Orient; Illus ſe joint à lui, *p.* 512. *not.* 111. *p.* 646. Hiſtoire de Léonce, *ib.* Ils font de grands ravages en Syrie & en Iſaurie, *ibid.* Longin, frere de Zenon, les attaque & eſt battu, *ib.* Verine couronne & déclare Empereur Leonce, *ib.* Mort de Verine, *p.* 513. Le 17 Juin, Leonce entre à Antioche avec le titre d'Empereur, *ib.* Fait Préfet Lillen, *ib.* Zenon & envoye Jean le Scythe, ou le Boſſu, & Théodoric contre Leonce & Illus, *p.* 514. Hunnerie, Roi des Vandales, exerce une grande perſécution contre les Catholiques, *ib.* Dieu le fait mourir, *ib.* Les Samaritains ſe ſoulevent contre Zenon, *p.* 515. Fondent ſur les Chreriens, *ib.* Choiſiſſent pour Roi, Juſtafas, Chef de Voleurs, *ib.* Aſclepiade, Duc de la Paleſtine, lui livre le combat & le tue, *ib.* Zenon les punit, *ib.* Euric, Roi des Viſigots, meurt à Arles dans le 19 année de ſon regne, *p.* 446. Ravages, qu'il avoit faits dans l'Egliſe, *p.* 446. C'eſt le premier qui donne aux Goths des loix par écrit, *p.* 447. A pour ſucceſſeur Alaric, *ibid.*

L'an de J. C. 485. de Zenon, 11, 12. d'Odoacre 10.
Symmachus V. C. ſeul Conſul.

Jean le Boſſu défait abſolument Illus & Leonce, *p.* 516. Calendion, d'Antioche, exilé à Oaſis & pourquoi, *ib.* Mort de Troconde, *ib.* Longin ſort de priſon, *p.* 517. Eſt fait Conſul & Chef du Sénat, *ib.* Zenon cherche les moyens pour perdre Théodoric, *ib.*

L'an de J. C. 486. de Zenon, 12, 31. d'Odoacre 11.
Longinus & Decius Conſuls.

Zenon ordonne de punir ceux qui auront porté un faux témoignage, *p.* 518.

L'an de J. C. 487. de Zenon 13, 14. d'Odoacre 12.
Boetius, V. C. ſeul Conſul.

Théodorie prend les armes contre Zenon, *p.* 519. Ravage tout juſques à la Capitale, *ib.* Fait un traité avec Zenon, *ib.* Lui conſeille d'attaquer Odoacre, *ib.* Odoacre prend Fava, Roi des Ruges, *p.* 448.

L'an de J. C. 488. de Zenon 24, 25. d'Odoacre 12, 13.
Siſidius & Dynamius Conſuls.

Odoacre envoye contre Fréderic, fils de Fava Roi des Ruges, Onoulfe, ſon frere, *p.* 449. Fréderic ſe refugie auprés de Théodorie. *ib.* Tranſplante les Ruges en Italie, *p.* 450. Théodorie raſſemble ſes troupes, *ib.* Artemidore, allié de Zenon, le ſuit, *ib.* Bat les Sarmates, *p.* 521. Arrive à Aquilée, *ib.* Illus fait mettre en piéces Pamprépe, *ibid.* Illus & Leonce ſont pris & décapités, *ib.* Sévérien conſpire contre Zenon en faveur du paganiſme, *ibid.* Sa conſpiration eſt découverte, *p.* 522. Zenon ôte les Etats à pluſieurs Princes d'Armenie, *ib.*

L'an de J. C. 489. de Zenon 15, 16. d'Odoacre 13, 14.
Anicius Probinus & Chronion Euſebius, Conſuls.

Zenon enflé de la victoire qu'il avoit remportée ſur les Tyrans, ſembloit avoir pris une autre nature, *p.* 522. Fait chercher Heraiſque, Philoſophe payen Magicien, *p.* 523. On prend Agape, *ibid.* Théodorie bat Odoacre le 28 d'Août, *p.* 451. Défaite prédite par S. Sévérin, *ib.* Se retire à Veronne, *p.* 451. Eſt vaincu une ſeconde fois auprés de Veronne le 30 Septembre, *ib.* Se retire à Ravenne, *ib.* Tuffa, Général d'Odoacre, ſe donne à Théodoric, *p.* 452. Rentre dans ſon parti, *ib.* Fréderic prend le parti d'Odoacre, *ib.*

L'an de J. C. 490. de Zenon, 16, 17. d'Odoacre 13.
Longin II. & Fauſte le jeune, Conſuls.

Zenon conſulte des Magiciens pour connoître ſon Succeſſeur, *p.* 524. Pélage, ſon éloge, *ib.* Zenon le fait mourir, *ib.* Arcade évite la mort en ſe ſauvant dans S.te Sophie, *p.* 525. Odoacre marche du côté de Milan, *p.* 453. Laurent Evêque de Milan, éprouvé par la faim, le froid & divers ſupplices, *ib.* Les Bourguignons ſont de grands ravages en Ligurie, *ib.* Odoacre aſſiege Théodorie à Pavie, *p.* 454. Théodoric demande du ſecours à Alarie Roi des Oſtrogots, qui lui en envoye, *ib.* Odoacre vaincu une troiſiéme fois le 11. d'Août, *p.* 454. Théodoric pourſuit Odoacre à Ravenne, & en fait le ſiége, *ib.*

L'an de J. C. 491. de Zenon, 17, 18. d'Odoacre 15, 16.
Olybre, fils d'Areobinde, ſeul Conſul.

Mort de Zenon au mois d'Avril 491. après dix-ſept ans trois mois de regne, & ſoixante-cinq ans & neuf jours de vie, *pag.* 525. Les Ecrivains qui ont écrit ſous ſon regne, ſont le Prêtre Théodule, ſes ouvrages, *p.* 526. Jean le Grammérien, Male Sophiſte; celui-ci a écrit l'hiſtoire de Zenon & de Baſiliſque, *ib.* Candide a écrit trois livres d'hiſtoire des regnes de Leon & de Zenon, *ibid.* Euſtache de Syrie écrit une hiſtoire abregée depuis Enée juſques à Anaſtaſe, *ib.* Victorin, & Iſidore, Philoſophe Payen, *p.* 528. Sous le regne de Zenon, vécurent encore pluſieurs Moines illuſtres; Leonce, à qui Dieu avoit accordé le don de prophétie, *ibid.* Anien, Auxent, Daniel, Videmel, Manaſſé, Sévére, qui brilloient

par leurs miracles, *ib.* Gelaze de Cizie, *p.* 529. 530. Naiſſance d'Anaſtaſe à Duras, Ville de la nouvelle Epire, *p.* 533. Sa mere étoit Arienne, *ib.* Eſt traité lui-même de Manichéen, *ib.* Eſt Eutychien, *ibid.* Ses parens, *p.* 533. Fait naufrage, eſt bien traité par Talaïa, *ib.* Eſt chaſſé de l'Egliſe, *ib.* Ariadne, femme de Zenon, lui met le diadême & le proclame Empereur, *p.* 533. Euphéme, Patriarche de Conſtantinople, s'y oppoſe, *ib.* Exige une promeſſe de ſa main, que s'il eſt élevé à l'Empire il conſervera la foi Catholique dans ſon intégrité, *p.* 534. Anaſtaſe accompagne cette promeſſe des plus grands ſermens, *ib.* Eſt couronné le 11 Avril, *ib.* Epouſe Ariadne, *ib.* Son portrait, *p.* 535. Ses défauts *p.* 535. 536. Ses bonnes qualitez, *p.* 537. 538. Abolit le Chryſagire; ce que c'étoit, *ib. not.* 11. *p.* 648. Guerre civile à Conſtantinople, *p.* 541.

L'an de J. C. 492. d'Anastase 12. d'Odoacre 16.
Anaſtaſius Aug. & Rufe, Conſuls.

Anaſtaſe ôte à Longin, frere de Zenon, ſes charges & le renvoye en Iſaurie ſa patrie, *p.* 542. Chaſſe tous les Iſaures, *p.* 548. Ils prenent les armes, *ib.* Anaſtaſe arme de ſon côté, *ib.* Jean le Scythe les bat à Cotyée, *ib.* Ils ſe fortifient dans un Château, *p.* 544.

L'an de J. C. 493. d'Anastase 2, 3. d'Odoacre, 17.
Euſebe II. & Albin le jeune, Conſuls.

On abbat les Statues d'Anaſtaſe à Conſtantinople, *p.* 544. Le Général Julien eſt tué par ſes Barbares, *ib.* Odoacre ſe remet avec Thelan ſon fils à Théodoric, *p.* 456. Théodoric les fait mourir après leur avoir promis la vie, *ibid.* Sa mort arriva le 5 Mars 493. après avoir regné ſeize ans & demi & quelques jours, *ibid.* Théodoric députe à Anaſtaſe, Fauſte, maître des Offices & Iréne, *p.* 545. Anaſtaſe lui envoye les ornemens du Palais, *ib.*

L'an de J. C. 494. d'Anastase, 4, 5.
Aſterius & Præſidius Conſuls.

Les Iſaures aſſiegent Diogéne, Jean le Boſſu va à ſon ſecours & les bat, *p.* 546.

L'an de J. C. 495. d'Anastase 4, 5.
Viator V. C. ſeul Conſul.

L'an de J. C. 496. d'Anastase 5, 6.
Paul V. C. ſeul Conſul.

Les Indes envoyent cette année des préſens à Anaſtaſe, *p.* 547. Ennuyé de la guerre des Iſaures, il s'en ouvre à Euphéme, qui découvre ſon ſecret, *ib.* Anaſtaſe le chaſſe, *ib.*

L'an de J. C. 497. d'Anastase 6, 7.
Anaſtaſius Aug. II. ſeul Conſul.

Jean le Scythe force Longin & Athénodore Chefs des Iſaures, & les tue, *p.* 548. *not. III. p.* 648. Diſtinction de divers Longins, *ib.* Anaſtaſe écrit à Clovis & le prie de demander à Gondebaud, Roi des Bourguignons, le fils de Laurent, illuſtre Bourguignon, *ib.* Le Patrice Feſte eſt député par Théodoric à Conſtantinople, *p.* 549.

L'an de J. C. 498. d'Anastase, 7. 8.
Joannes Scytha & Paulinus, Conſuls.

Longin de Selinonte & Inde, autres Chefs des Iſaures, ſont pris par Jean le Boſſu, *p.* 549. On ôte la vie à Longin par diverſis ſupliees, *ibid.* On tranſporte les Iſaures en Thrace, *ib.* En quelle année il faut mettre la fin de la guerre des Iſaures. *not. IV. p.* 649. Juſtin eſt délivré miraculeuſement de priſon, *p.* 550. Anaſtaſe ſe ſauve avec peine du Cirque, *ib.* Quelques avantages remportés ſur les Sarraſins, *p.* 551. Déſordres que font les Sarraſins, *ib.* Hiſtoire de la punition d'Olympe, blaſphémateur, *p.* 522. *voy. not. V. p.* 649.

L'an de J. C. 499. d'Anastase, 8, 9.
Joannes Gibbus & Aſclepion, Conſuls.

Les Bulgares ravagent la Thrace, *p.* 553. Battent Ariſte, Général d'Illyrie, *ib.* Grand tremblement de terre dans la Province de Pont, *ib.*

L'an de J. C. 500. d'Anastase, 9. 10.
Patricius & Hyatius, Conſuls.

L'an de J. C. 501. d'Anastase, 10, 11.
Pompeius & Avienus, Conſuls.

Trois mille habitans de Conſtantinople tués en regardant les jeux publics, *p.* 554. Hiſtoire de ce malheur, *ib.* Famine & grande multitude de ſauterelles, *ib.*

L'an de J. C. 502. d'Anastase 11, 12.
Probus & Avienus le jeune, Conſuls.

Trois loix d'Anaſtaſe ſur les émancipations, *p.* 555. Bulgares continuent leurs ravages en Thrace & en Illyrie, *ibid.* Mort de Perſe I. Roi des Perſes, *p.* 556. A pour ſon Succeſſeur, Cabade, *ib.* Hiſtoire de Cabade, *ib.* Eſt dépoſé, *p.* 558. Zamaſphe ſon frere prend ſa place, *ibid.* Cabade eſt rétabli, *ib. not. VII. p.* 650. Sujet de la guerre entre Anaſtaſe & Cabade, *p.* 659. Cabade prend pluſieurs Villes en Arménie, *p.* 560. Campe devant Amide, *ib.* Alype la défend, *ib.* Cabade force la Ville, *ib.* Hiſtoire d'un ſolitaire appellé Jacques, *p.* 562.

L'an de J. C. 503. d'Anastase, 12, 13.
Dexicrates & Volucianus, Conſuls.

Anaſtaſe envoye une armée formidable contre Cabade, *p.* 563. Le rendez-vous des troupes eſt Samoſate & Edeſſe, *p.* 564. La diviſion ſe met parmi les Chefs, *ib.* Cabade tombe ſur eux, *ib.* Arcobinde s'enfuit, *ib.* Cabade en fait un grand carnage, *p.* 565. Cabade ravage tout le pays juſques aux confins de la Syrie, *ib.* Baradot ſauve Conſtantine, *ib.* Alamondare, Roi des Sarraſins, court la Paleſtine & l'Arabie, *p.* 566.

L'an de J. C. 504. d'Anastase 13, 14.
Cethegus ſeul Conſul.

Celer arrive l'an 504. Son éloge, fait de grands ravages en Perſe, *p.* 657.

L'AN DE J. C. 505. D'ANASTASE 13, 14.
Sabinianus & Theodorus Conſuls.

Celer fait le ſiége d'Amide, & l'achete à deniers comptans, *p.* 568. Les Perſes conſentent la paix avec les Romains, *p.* 569. Anaſtaſe décharge Amide de toutes ſortes d'impôts pour ſept ans, *p.* 570. Mondon Goth chef des Voleurs, ſe fait déclarer Roi, *ib.* Anaſtaſe envoye contre lui Sabinien, *ib.* Pitzia Général de Théodoric vient au ſecours de Mondon. *p.* 571. Le combat ſe donne, Sabinien eſt battu, *ibid.* Théodoric fait la paix avec Anaſtaſe, *ib.* Loi ſur les défenſeurs des Villes, *ib.* Défenſe de recevoir perſonne dans aucune charge qu'il n'ait juré ſur les ſaints Evangiles en préſence de trois témoins & d'un Notaire, qu'il eſt Chrétien & Orthodoxe, *p.* 572. Victoire d'un Evêque Catholique contre un Arien, *ibid.*

L'AN DE J. C. 506. D'ANASTASE 15, 16.
Areobindus & Meſſala Conſuls.

Anaſtaſe ſe fait élever une ſtatue, *p.* 573.

L'AN DE J. C. 507. D'ANASTASE 16, 17.
Anaſtaſius Aug. III. & Venantius, Conſuls.

Anaſtaſe fait faire la longue muraille qui porte ſon nom, *p.* 573.

L'AN DE J. C. 508. D'ANASTASE 17, 18.
Celer & Venantius Conſuls.

Anaſtaſe fonde la ville de Daras, *p.* 574. Refuſe la garde des portes Caſpiennes, *p.* 575. Ravage l'Italie, *p.* 576. Envoye à Clovis les ornemens Conſulaires, *ib.*

L'AN DE J. C. 509. D'ANASTASE 18, 19.
Importunus ſeul Conſul.

Grand embraſement à Conſtantinople, *p.* 276.

L'AN DE J. C. 510. D'ANASTASE 19, 20.
Boëtius V. C. Conſul.

Le célébre Boëce eſt Conſul, *ibid. not.* 10. *p.* 651. Conſtantin Général d'armée, eſt fait Evêque de Laodicée, Appion Evêque de Nicée, *p.* 577. Miracle au batême de Barbas Arien, il ſe convertit, *ib.*

L'AN DE J. C. 511. D'ANASTASE 20, 21.
Secundinus & Félix Conſuls.

L'AN DE J. C. 512. D'ANASTASE 21, 22.
Paulus & Muſchianus Conſuls.

Anaſtaſe reçoit les Herules, *p.* 578. Envoye enſuite une armée contre eux, qui les fait preſque paſſer au fil de l'épée, *ib.* Reçoit en graces ceux qui reſtent, *ib.*

L'AN DE J. C. 513. D'ANASTASE 22, 23.
Probus & Clementinus Conſuls.

Sédition à Conſtantinople, *p.* 579.

L'an de J. C. 514. d'Anastase 23, 24.
Caſſiodorus Senator V. C. Conſuls.

Vitalien fait la guerre à Anaſtaſe, *p.* 579.

L'an de J. C. 515. d'Anastase 24, 25.
Anthemius & Florentius Conſuls.

Mort de l'Imperatrice Ariadne arrivée à Conſtantinople, *ib.* Les Sabires ravagent l'Arménie, la Cappadoce, la Galatie, & le Pont, *ib.*

L'an de J. C. 516. d'Anastase 25, 26.
Petrus V. C. ſeul Conſul.

Mort de Gondebaud Roi de Bourgogne, il a pour ſucceſſeur S. Sigiſmond, *p.* 580.

L'an de J. C. 517. d'Anastase 26, 27.
Anaſtaſius Aug. IV. & Agapitus Conſuls.

Anaſtaſe éleve au rang des enfans légitimes ceux qui ſont nés des femmes non légitimes ſelon les loix Romaines, mais qui néanmoins tenoient lieu de femmes, & étoient épouſées avec un contrat, *p.* 581. Grande inondation de Barbares, *ib.* Cabade laiſſe à ſes Sujets la liberté d'embraſſer la foi Chrétienne, *p.* 582.

L'an de J. C. 518. d'Anastase 27, 28.
Magnus V. C. ſeul Conſul.

Effroyable tremblement de terre dans la Dardanie, *p.* 583. *not.* 11. *p.* 651. Anaſtaſe environne de murailles la ville de Melitine, *ib.* Veut connoître ſon ſucceſſeur, *p.* 584. Différens ſentimens ſur ſa mort, *p.* 585. Meurt le 9 Juillet, *p.* 518. Après avoir regné 27 ans & 3 mois 3 jours, âgé de 90 ans & 5 mois, *p.* 586. *not.* 12. *p.* 652. Son nom eſt rayé des Dyptiques, *p.* 587. Avoit travaillé à rétablir à Athénes les écoles de la Philoſophie Payenne, *p.* 588. Sous ſon regne on met encore la converſion des Immirenes, peuples du Midi, Sujets de la Perſe, *ib.* Théodoſe le Lecteur compoſe l'Hiſtoire de l'Egliſe, depuis Conſtantin juſqu'à Juſtinien, *p.* 589. Enée de Gaze compoſe un Dialogue ſur l'immortalité de l'ame & de la réſurrection des corps, *p.* 591. Hiſtoire de ſa vie, *ib.* Hiſtoires remarquables qu'il rapporte, *p.* 592. 593. Procle Philoſophe Platonicien écrit contre la Religion, *p.* 593. Marin natif de Naplouſe Payen, *p.* 594. Iſidore, dont Damaſce a écrit la vie, *ib.* Damaſce, *ib.* Procle de Laodicée a laiſſé des écrits de Mathématique, *ib.* Zoſime l'Hiſtorien a écrit juſqu'au tems d'Honoré & d'Arcade, *ib.*

TABLE

TABLE DES MATIERES.

A.

Abraham (S.) Evêque de Carres meurt à Conſtantinople en odeur de ſainteté, Théodoſe II. lui rend des honneurs extraordinaires, *p.* 27.

Abtharit, Comte d'Orient, Théodoſe lui adreſſe une loi, *p.* 71.

Acace, Evêque d'Amide, vend ſes vaſes ſacrés pour racheter les Perſes, *p.* 46. Varanne admire cette action, *ib.*

Acace Evêque d'Antioche, ſuccéde à Baſile, *p.* 370. Eſt le témoin de la ruine d'Antioche, *ib.* Sa mort, *p.* 371. A pour ſucceſſeur Martyre, *ib.*

Acace Intendant des Largeſſes, Théodoſe II. lui adreſſe une loi, *p.* 58.

Acatires ou *Acatzires*, Théodoſe employe de grandes ſommes pour gagner leur Prioce, *p.* 110.

Achaneuar Roi des Nepthalites, bat Peroze Roi des Perſes, & le tue, *p.* 556.

Adamance envoyé à l'Amale pour lui demander la paix, *p.* 499. Preſſe l'Amale de rendre Duras, *p.* 500. Parole d'Adamance, *p.* 501. Revient de ſon Ambaſſade, *ib.*

Adelphius Clodius Conſul, *p.* 241.

Adere (S.) martyriſé, *p.* 168.

Aece, ſa naiſſance, ſa patrie, ſes parens, ſes emplois, *p.* 179. Donné en ôtage à Alaric & aux Huns, *p.* 180. Epouſe la fille de Carpilion, *ib.* A deux fils, *ib.* Ses qualitez perſonnelles, *ib.* Commet des perfidies honteuſes, *p.* 181. Jean lui donne le ſoin du Palais, *ib.* Combat qu'il donne contre Aſpar, *p.* 185. Renvoye les Barbares, *ib.* Eſt fait Comte, *ib.* Ses intrigues contre Boniface, *p.* 191. *p.* 192. Combat les François dans les Gaules, *p.* 195. Fait tuer Felix, *p.* 202. Devient Général des armées Romaines, *ib.* Eſt fait Patrice, *ib.* Défait une trompe de Goths auprés d'Arles, & prend Anaulphe leur Chef, *ib.* A le titre d'Illuſtre, *ib.* Bat les Vindeliciens, *p.* 204. Envoye à Attila Conſtance Gaulois pour lui ſervir de Secretaire, *p.* 144. Promet à S. Agnan de ſecourir Orleans, *p.* 135. Députe S. Agnan à Théodorie pour le preſſer de joindre ſes troupes avec les ſiennes, pour s'oppoſer à Attila, *p.* 156. Se laiſſe gagner, *ib.* Théodoric & Thoriſmond ſon fils le viennent joindre, *p.* 157. Leve une armée formidable, ſecourt Orleans, chaſſe Attila, *p.* 159. Haï par ce Prince, *p.* 161. Se met à l'aîle gauche, bat Attila, *p.* 163. 164. Viſion de Grégoire de Tours, *p.* 164. Trompe Attila, *p.* 165. Envoye un plat d'or à Thoriſmond, *ib.* Pourſuit Attila juſqu'au Rhin, *ib.* S'enrichit des dépouilles, *ib.* Eſt fait Conſul, *p.* 205. *not.* 18. *p.* 608. Vainc les Gaulois, *ib.* Fait la paix, *ib.* Envoye Cenſorius aux Suéves, *ib.* A la nouvelle de la faveur de Boniface, ſe retire dans les lieux forts, *p.* 106. Se bat avec Boniface, *ib.* Bleſſe Boniface & le bat, *ib.* Bat les Bourguignons, *p.* 210. Fait lever le ſiége de Narbonne, *p.* 213. Valentinien lui adreſſe une loi, *p.* 243. Son éloge, *p.* 250. Se brouille avec Valentinien, *ib.* Eſt décrié par l'Eunuque Heracle, *ib.* Preſſe Valentinien pour le mariage de ſon fils avec Eudoxie fille de cet Empereur, *ib.* Ambition de ſa femme, *p.* 251. On veut affoiblir ſes Officiers, *ib.* Valentinien le mande, *ib.* Le tue aidé par ſes Officiers & par l'Eunuque Heracle, *ib.* Suites de cette mort, *p.* 252.

Aëce Préfet de Conſtantinople eſt frapé d'un coup de poignard dans l'Egliſe, *p.* 35. avoit été Préfet du Prétoire, Conſul & Patrice, *ib.*

Aëce Comte des domeſtiques aſſiſte au Concile de Calcédoine, *p.* 294. Conſul, *p.* 299.

Afranius Syagrius Conſul trois fois, Préfet, eſt grand-pere de Tonance Ferreol, *p.* 242. Eſt enterré à Lyon, *ib.*

Agape Philoſophe, & autres amenés devant les Juges, *p.* 523.

Agaper de Synnades, Philoſtorge le met au nombre des Saints, Baronius ſe trompe en le ſuivant, *p.* 229.

Agapit Conſul, *p.* 581.

Agnan (S.) Evêque d'Orleans, Sainte

Geneviève le met entre les plus ſaints Evêques de l'Egliſe, *p.* 152. Son culte, *p.* 153. Fait beaucoup de miracles, *p.* 154. A pour ſucceſſeur Proſper, *ib.* Va trouver Aëce à Arles, *p.* 155. Aëce va à ſa rencontre, *ib.* S. Agnan déclare que la ville d'Orleans tomberoit entre les mains d'Attila le 24. Juin, ſi elle n'étoit ſecourue, *ib.* Aëce lui promet de la ſecourir, *ib.* Fait fortifier la ville, *ib.* Aëce l'envoye à Théodorie Roi des Viſigots, *p.* 156. Ce qu'il fit pendant un grand aſſaut qu'Attila donne à Orleans, *p.* 158. Attire une pluie effroyable contre ces Barbares, *ib.* Va trouver Attila dans ſon camp, *p.* 159. La ville eſt forcée, *ib.* Secourue par Aëce & Theodoric, Attila eſt battu & chaſſé de la ville, *ib.* Orleans eſt délivré par ſes prieres, *ib.* Sa vie eſt remplie de choſes incertaines, *v. not.* 1. *p.* 615.

Agriſte Evêque de Lugo prétend être Métropolitain, *p.* 207. Paſtor & Syagre ſont ordonnés Evêques malgré lui, *ib.*

Agrippin Comte des Gaules, ſon Hiſtoire, *p.* 327. 328. 329. *not.* 5. *p.* 655. Livre Narbonne aux Viſigots, *p.* 329.

Ajax Galate de nation, infecte les Suéves de l'Arianiſme, *p* 337.

Alamundare Commandant des Sarraſins, promet au Roi de Perſe de pouſſer ſes conquêtes juſqu'a Antioche, *p.* 43.

Alamundare Sicice Roi des Sarraſins, *p.* 566.

Albin deux fois Préfet d'Italie, *p.* 230. *v. not.* 10. *p.* 627. Patrice, Conſul, *ib.* Valentinien III. lui adreſſe pluſieurs loix, *p.* 235.

Alexandre Intendant de Placidie, veuve d'Olybre, envoyé à Hunneric Roi des Vandales, *p.* 502. Obtient la liberté d'élire un Eveque Catholique à Carthage, *p.* 503. Raméne avec lui les Ambaſſadeurs d'Hunneric, *ib.* Eſt fait Intendant du Domaine *ib.*

Alype Préfet d'Illyrie, *p.* 78. Conſul, *p.* 234. *not.* 11. *p.* 627.

Alype, ſon éloge, ſe tient entre Amide & Niſibe, *p.* 560. Eſt donné pour ôtage à Cabade, ſa mort, *ib.*

Amace ou *Amate* Préfet des Gaules, Placidie lui adreſſe une loi, *p.* 185.

Amalafride mere de Théodoric, *p.* 520.

Amance, fait un ſonge que Procle explique, de la mort d'Anaſtaſe *p.* 585

Amazons Hun, fait offrir à Anaſtaſe de le rendre maître du paſſage des Portes Caſpiennes, *p.* 575. Anaſtaſe refuſe, & pourquoi, *ib.*

Ambroiſe Aurélien, les Bretons commencent à reſpirer ſous lui, *p.* 467.

Ambroiſe convaincu d'adultere, puni par Rogatien, eſt relégué par l'Empereur Majorien, *p.* 319. 320.

Amide ville de Méſopotamie, ſe défend vigoureuſement contre Cabade, *p.* 561. Eſt forcée, *ib.* Différens ſentimens des Hiſtoriens, *ib.* Aſſiégée par les Généraux Romains, *p.* 568. Priſe à force d'argent, *ib.* Anaſtaſe lui fait de grands biens, *p.* 570.

Amerſe Sarraſin, s'empare de l'Iſle de Jotabe, *p.* 417. Embraſſe le Chriſtianiſme, *ib.* Reçoit de Leon de tres-grands honneurs, obtient le commandement de l'Arabie Pétrée & la propriété de l'Iſle de Jotabe, *ib.*

Anagaſte Général de l'armée de Thrace, tue Dangizic, *p.* 391. Commande les Romains contre les Scythes & les Goths, *p.* 392.

Anaſtaſe Empereur, ſon origine, ſes parens, ſa Religion, *p.* 53. Fait naufrage, ſe ſauve nud, *p.* 532. Eſt Silentiaire, ce que c'étoit, *ib.* Fait élever ſur le trône d'Antioche Pallade Eutychien, *ib.* Cauſe du trouble dans l'Egliſe de Conſtantinople, *ib.* Chaſſé de l'Egliſe, *ib.* Ariadne lui met le diadême, *ib.* Euphême s'y oppoſe, *ib.* Promet avec les plus grands ſermens de conſerver l'intégrité de la Foi Catholique, *p.* 534. Eſt couronné, *ib.* Accueil que lui fait le peuple, *ib.* Epouſe Ariadne, *ib.* Son portrait, *p.* 535. A pour l'argent une ſoif inſatiable, *ib.* Vend les charges, *ib.* Ote les biens des habitans & fait bâtir des murailles, *ib.* Achete la paix des Barbares. *ib.* Eſt foible, avare, & n'a du courage que contre l'Egliſe, *p.* 536. Il témoigne une grande ingratitude à Talaïa ſon bienfaiteur, *ib.* Ses bonnes & ſes mauvaiſes qualitez, *p.* 537. 538. Abolit le Chryſargire, ce que c'étoit, *p.* 539. 540. Chaſſe les Iſaures, a la guerre contr'eux, *p.* 544. Envoye les ornemens du Palais à Théodorie, *p.* 545. Envoye mille liv. d'or en Illyrie pour racheter les captifs, *p.* 582. Entoure de Murailles la ville de Mélitine capitale de la petite Armenie, *p.* 583. Connoit que ſes trois neveux ne ſeront pas ſes ſucceſſeurs, *p.* 584. Fait arrêter Juſtin & Juſtinien, & eſt obligé de

les rélâcher, *ib.* Autre viſion, *ib.* Procle l'eaplique, *p.* 585. Differens détails de ſa mort, *p.* 587. rétablit les écoles payennes d'Athénes, *p.* 588. Durée de ſon regne, *not.* 12. *p.* 652.

Anaſtaſe Evêque de Jeruſalem, ſon hiſtoire, *p.* 368. ſa mort, *p.* 370. durée de ſon Epiſcopat, *not* 1. *p.* 639.

Anaſtaſe ami d'Anthéme le grand, *p.* 4.

Anaſtaſe Solitaire brille par pluſieurs miracles, *p.* 528.

Anaulphe Chef des Goths battu anprés d'Arles, *p.* 203.

Anatole Préfet d'Orient eſt un de ceux qui concluent la paix avec Varanne, *p.* 45. Conſul, *p.* 83. Patrice, *ib.* aſſiſte au Concile de Calcédoine, *ib.* fait faire une gallerie magnifique à Antioche, *ib.* Suidas le loue, *p.* 84. envoyé contre les Perſes, *p.* 91. leur accorde la paix, *p.* 92. Théodoſe II. lui adreſſe une loi, *p.* 102.

Andage Goth perce d'un dard le Roi Théodoric, *p.* 162.

Andronique Gouverneur de la Pentapole, obtient d'Anthéme ce gouvernement par ſurpriſe, *p.* 9. Syneſe l'excommunie, *ib* obtient avec le ſecours de Troïle, ſa dépoſition, *ib.*

Anglois ſont connus du tems de Tacite, *p.* 465. leur demeure, *ib.* Les Anglois eurent l'Anglettere Orientale, c'eſt-à-dire, le Royaume d'Eſtuangle, où eſt Norwich avec ceux de Meurcie & de Northumberlaod, *p.* 469.

Anicius, Acilius Glabrio Fauſtus Préfet de Rome, *p.* 215. Valentinien III. lui adreſſe une loi, *ib.* Préfet d'Italie & Conſul, *ib.*

Anien guérit par ſes prieres les gouteux, *p.* 528.

Anthéme Préfet d'Orient, appellé le Grand, *p.* 3. gouverne l'Empire au commencement du regne de Théodoſe II. *p.* 2. de qui eſt-il fils & pere, *ib.* eſt Maître des Offices, Ambaſſadeur en Perſe, *ib.* viſite S. Aphraate, ce qui ſe paſſe dans cette viſite, *ib.* eſt fait Conſul, Préfet du Prétoire, Patrice, *ib.* S. Chriſoſtome lui écrit comme à ſon ami, *ib.* ſon éloge, *p.* 3. La perſécution de S. Chriſoſtome fait tort a ſe réputation, Théodoſe lui adreſſe quelques loix, *p.* 10. environne Conſtantinople de murailles, *p.* 13.

Anthéme Empereur ſuccéde à Sévére, environ quatre mois aprés ſa mort, *p.* 339. 394. petit-fils d'Anthéme le Grand, *p.* 342. épouſe la fille de Marcien, *p.* 283. refuſe l'Empire a la mort de Marcien, *p.* 283. eſt fait Comte, Général de la milice Romaine, Conſul, Patrice, *ib.* ſa patrie, *p.* 342. L'eloge qu'en fait S. Sidoine, *ib.* ſon inclination pour les Idoles, *ib.* amene à Rome un Macédonien nommé Philothée, *p.* 343. Le Sénat & les Romains députent à Leon pour lui demander Anthéme, *p.* 345. on demande pour condition que Ricimer épouſe ſa fille, *ib.* arrive en Italie à la tête d'une armée, *ib.* ſuivi de Marcellin, *ib.* eſt proclamé Auguſte à Rome, *ib.* Le Pape Hilaire le fait jurer qu'il ne ſuivra pas les conſeils de Philothée, *p.* 344. mande Saint Sidoine à Lyon, *ib.* ſa malheureuſe expédition contre Genſeric, *p.* 346. S. Epiphane de Pavie le reconcilie avec Ricimer, *p.* 347. apelle les Bretons à ſon ſecours, *p.* 353. eſt aſſaſſiné à Rome par Ricimer, *p.* 359.

Anthéme Préfet du Prétoire ſous Anaſtaſe, *p.* 546. Anaſtaſe lui adreſſe pluſieurs loix, *ib.*

Anthémius Iſidorus Préfet d'Orient, *p.* 71. Préfet de Conſtantinople, d'Illyrie, Préfet du Prétoire, Conſul, *p.* 72. S. Iſidore lui écrit en faveur d'un maître de Navire, *ib.* Théodoſe lui addreſſe deux loix, *p.* 72.

Antioche ruinée par un tremblement de terre, *p.* 370. Leon fait rebâtir les édifices publics, *p.* 371. remet à la ville 1000. talens, *ib.* Jean l'Orateur en parle dans ſon hiſtoire, *ib.* Iſaac Prêtre d'Antioche fait un poëme & une élegie pour déplorer la ruine de la ville, *ib.*

Antioque Préfet d'Orient rétablit quelques bâtimens à Conſtantinople, *p.* 110. Théodoret lui écrit, *ib.* Théodoſe lui adreſſe une loi contre les Neſtoriens & contre Irenée Evêque de Tyr, *p.* 111.

Antioque Eunuque, Précepteur de Théodoſe II. *p.* 23. *not.* 1. *p.* 598. conduit les affaires comme il veut, *p.* 24. eſt exclus par Pulquérie des affaires ou du Palais, *p.* 27. eſt rétabli & monte aux premieres charges, *ib.* eſt fait Préfet du Prétoire, *p.* 63. 70. ſon hiſtoire, *p.* 104. 105.

Antonin Evêque de Meride, Métropolitain de la Luſitanie, *p.* 264.

Antoine Evêque de Germe dans l'Helleſpont tué par les Macédoniens, *p.* 62.

Anyſe Duc de la Pentapole, dont Syneſe fait l'éloge, bat les Auſuriens, *p.* 10

eſt Intendaot des largeſſes, *ib.*

Aonulphe ou *Onoulphe* frere d'Odoacre, vaioc les Ruges, *p.* 449. Odoacre lui ordonne d'amener en Italie tous les habitans, *p.* 450. eſt vaincu par Théodoric, ſe retire au-delà du Danube, *p.* 456.

Aphraate Solitaire, refuſe une tuoique que vouloit lui donner Aotbéme; & comment, *p.* 2.

Appion Egyptien, Patrice, Intendant de l'armée d'Anaſtaſe contre Cabade, *p.* 563. Aoaſtaſe dit l'avoir aſſocié à l'Empire, *p.* 164. Anaſtaſe le rappelle, *p.* 567. eſt banoi, *p.* 577. ordooné malgré lui Evéque de Nicée, *ib.*

Appollinarie, que les nouveaux Grecs font vivre parmi les ſolitaires de Sceté, ſous le nom de frere Dorothée, & qu'on dit mal-à-propos ſeconde fille d'Anthéme le Grand, *p.* 2. *not.* 2. *p.* 599.

Appollone Intendant des largeſſes, ami de Théodoret qui lui écrit, *p.* 73. eſt Préfet de Conſtantinople, aſſiſte au Concile de Calcédoine, *ib.* eſt Préfet d'Orient, *ib.* Théodoſe II. lui adreſſe une loi, le loue d'aimer le bien public & de le procurer, *p.* 99. lui en adreſſe une autre, *p.* 103. eſt envoyé par Marcien à Attila, *p.* 293. eſt fait Conſul, *ib.*

Aquinlphe ou *Ajulphe* eſt fait Gouverneor des Suéves par Théodoric, *p.* 275. veut s'en faire Roi, *ib.* Théodoric le défait, le prend & le fait décapiter, *ib.*

Arcade Empereur d'Orieot pere de Théodoſe le jeuoe, ſa mort, *p.* 1. On prétend fauſſement qu'il a voulu mettre ſon fils ſou» la protection du Roi des Perſes, *ib.* a pluſieurs filles, *p.* 15. Théodoſe lui fait élever une ſtatue ſut uoe colonne, *p.* 39.

Arcade Préfet du Prétoire, Zeoon lui adreſſe une loi, *p.* 518. commande qu'on le tue, & pourqnoi, *p.* 524. ſe refugie dans Sainte Sophie, *p.* 525.

Arcadie ſœur de Théodoſe II. ſa mort, *p.* 104.

Arcadiople ville de la ptovince de l'Europe, *p.* 108.

Ardabure Général de l'armée de Théodoſe, bat Narſes Général du Roi des Perſes, *p.* 41. *not.* 11. *p.* 604. ſuit Narſes juſqu'à Niſibe & l'aſſiége, *p.* 42. L'épouvante ſe met parmi les troupes Romaines, elles brûlent leurs machines, levent le ſiége & ſe retirent, *p.* 43. tue ſept Commandans Perſaos, *p.* 44. Théodoſe II. lui doooe le commaodement de ſoo armée cootre Jean, *p.* 52. 873 eſt fait priſonnier à Ravenne, *p.* 183. gagne les Officiers de eao, *ib.*

Ardabure Cooſul fils du Géoéral Aſpar, *p.* 106. il étoit Arien, *ib.* Marcien le fait Général des troupes d'Orient, *p.* 292. Patrice, *ib.* ſoo biſtoire, *p.* 409. 410. 411. eſt tué par ordre de Leon, *p.* 413.

Ardaric Roi des Gepides, ſon éloge, *p.* 120. eſt à la ſuite d'Attila, *ib.* eotre dans ſoo Cooſeil, *ib.* ſe ſouleve eontre les enfaos d'Attila, *p.* 276. les bat, *ib.* demeure maître de toute la Dace, *ib.*

Areobinde Géoéral des Romaios, tue dans un combat ſingulier un Perſan, *p.* 44. Conſul, *p.* 69. Patrice, ſa mort, *ib.*

Areobinde Général de l'Orient, fils de Dagalaïſe, *p.* 563. ſa famille, *ib.* épouſe Julienne fille de l'Empereur Olybre, *ib.* Anaſtaſe l'envoye contte Cabade, *p.* 563. marche contre Niſibe, *p.* 564. Aoaſtaſe le renvoye en Méſopotamie & le rappelle, *p.* 567. 568.

Areovinde, Anſille, Germain, Innobinde & Arinthée Généraux de la flote de Théodoſe II. contre les Vandales, *p* 90.

Aretas pere de Budicarim Chef des Sarraſins, Aoaſtaſe conclud la paix avec lui, *p.* 556.

Ariadne fille de l'Empereur Leon & de Verine, *p.* 402. ſe ſauve en Iſaurie avec Leon, *p.* 482. demande à Illus le retour de Verina, *p.* 510. Illus la refuſe, *ib.* veut faire périr Illus, *ib.* charge de cette commiſſion Urbice Chambellan, *ib.* met le diadême ſur la tête d'Anaſtaſe, *p.* 533. épouſe Anaſtaſe, *p.* 533. ſa mort, *p.* 579.

Ariſte Général de l'Illyrie, eſt battu par les Bulgares, *p.* 553.

Arles ville de Proveoce, tous ceux qui ont pris le Conſulat dans les Gaules l'ont pris a Arles, *p.* 238. Avite y prend la pourpre, *p.* 271. Majorien y paſſe l'hiver, *p.* 317. eſt délivrée par les ptieres de Saiot Martin & de Saint Genés, *p* 319. Majorien y fait une loi contre les adulteres, *ib.*

Armare ou *Harmaſe* a beaucoup de part à la révolte de Baſiliſque, *p.* 481. eſt fait Conſul, *p.* 483. Baſiliſque le fait Géoéral des ſes armées eo Thrace, *ib.* extravagances qu'il fait, *p.* 484. Baſiliſque a tecours à lui, *p.* 487. ſe laiſſe gsgner pat Zenon, *ib.* lui remet ſon armée, *ib.* promeſſes que lui fait Zenon, *ib.* decla-

ré général de la milice de la Cour, p. 489 & Baſiliſque ſon fils Céſar, ib. Zenon le fait maſſacrer par Onoule Barbare, p. 490.

Armaſe Préfet du Prétoire d'Orient, p. 402. Leon lui adreſſe deux loix, p. 303.

Armate ou *Armaſe* fils de Plinta, eſt envoyé en Lybie contre les Auſuriens, ſa mort, p. 91.

Armenie, les Romains & les Perſes ſe partagent l'Armenie, p. 94. Quels étoient leurs droits ib. v. not. 22. p. 611.

Armene Secretaire de l'Empereur Anaſtaſe, p. 565.

Armoriques peuples des Gaules ſitués entre la Loire, & la Seine, p. 157. 210.

Arnegiſ.le tue Jean Général des armées Romaines, p. 90.

Arſace Roi d'Armenie, p. 94.

Arſace fils du précédent, veut faire caſſer le teſtament de ſon pere, p. 94. donne ſon Royaume aux Romains, ib.

Arſace appaiſe le peuple de Conſtantinople, p. 6.

Artaxe ou *Artaxerce* grand Chambellan de Théodoſe, p. 119.

Arvande Préfet du Prétoire, ſon hiſtoire, p. 349. 350. datte de ſon évéoement, not. 2 p. 638.

Aſclepiade Duc de la Paleſtine, bat & rue Juſtaſas Roi des Samaritains, p. 515.

Aſclepiade Evêque de Cherſoneſe demande la grace de quelques perſonnes accuſées d'avoir appris à des Barbares l'art de conſtruire les vaiſſeaux, & l'obtient, p. 35. v. not. 9. p 603.

Aſclepiodote Comte & Intendant des largeſſes, Théodoſe II. lui adreſſe une loi, p. 47.

Aſellas, Flavius Eugenius Intendant des largeſſes, p. 359. On lui confie Arvande, ib. eſt fait Préfet de Rome, ib.

Aſemonte château de la Thrace, extremement fort ſe defend contre les Huns, p. 108.

Aſpar fils d'Ardabure, eſt défait en Afrique par les Vandales, p. 66. Conſul, p. 69. Envoyé contre les Perſes, p. 91. contre Jean, p. 183. ſe ſaiſit d'Aquilée, ib. arrive à Ravenne, ſe rend maître de la perſonne de Jean, ib. combat qu'il donne contre Aëce, p. 185. eſt en grand crédit ſous l'Empereur Marcien, p. 291. Patrice, ib. éleve à l'Empire Leon, p. 362. preſſe Leon de faire un de ſes enfans Céſar, p 366. commence une citerne, p. 371. ſe diſtingue dans l'embraſement de Conſtantinople, p. 383. ſon hiſtoire, p. 409. 410. 411. ſe reconcilie avec Leon, p. 412. eſt tué, p. 413.

Aſpete ou *Aſtebe* Général des Perſes, p. 569. conclud une tréve avec Celer, ib.

Aſture ou *Aſtere*, Flavius Comte d'Eſpagne, ancien Maître de la milice, Conſul en Occident. Patrice, p. 237. & 238. commence ſon conſulat à Arles, ib.

Artaxerte ville d'Armenie, p. 5.

Artemidere allié de Zenon, ſuit en Italie Théodoric, p. 520. Il le fait Patrice & Préfet de Rome, ib.

Athanaric Roi des Goths, p. 213.

Ataalphe Roi des Goths, Théodoſe II. fait de grandes réjouiſſances à ſa mort, p. 30.

Athenedore Chef des Iſaures, eſt tué, p. 548. ſa tête eſt expoſée, ib.

Athenais ou *Athenaïde* nom de l'Imperatrice Eudocie, p. 37.

Attale uſurpe à Rome le titre d'Auguſte, p. 32. eſt vaincu par Honoré, ib. Grandes réjouiſſances que fait Théodoſe à Conſtantinople pour cette victoire, p. 32.

Attila Roy des Huns, Théodoſe II. lui envoye Plintha & Epigene, p. 95. Ils concluent avec lui une paix honteuſe, p. 96. il entre dans l'Illyrie, ib. Hoſtilités des Huns, ib. p. 97. Théodoſe tâche de renouer la paix, ib. Attila va ſon chemin, p. 98. prend pluſieurs Villes, ib. ruine Naïſſe, ib. ravage l'Illyrie & la Thrace, p. 99. ſe rend maître du pays des Acarty-res, p 100. meſſage inſolent qu'il fait faire à Théodoſe, ib. attaque rudement Théodoſe, court toute la Thrace, p. 108. ravage l'Illyrie, la Thrace, les deux Daces, la Miſie, la Scythie, ib. devient maître abſolu de ſa nation, p. 139. de toute la Scythie & la Germanie, ib. a ſon ſervice une troupe de Rois, 140. ſes qualitez perſonnelles, ib. p. 141. ſon gouvernement, ib. ſa famille, p. 142. fait un préſent à Aëce d'un Maure, p. 144. entreprend à la fois la guerre contre Théodoſe & Valentinien, p. 146. prétextes qu'il prend, ib. p. 147. demande Honorée, ib. réponſe que lui fait Valentinien, ib Réponſe fiere que lui fait Marcien ſucceſſeur de Théodoſe, ib. conclud la paix, p. 148. envoye des Ambaſſadeurs à Valentinien pour le tromper, ib.

raſſemble une armée formidable, *ib.* entre dans les Gaules comme ami, & ſe conduit en ennemi, *p.* 149, 244. fait abbatre des forêts entiercs, pour conſtruire des vaiſſeaux, *ib.* emporte grand nombre de Villes par force, *ib.* Ce qui arrive à S. Servais, *p.* 150. ſes cruautez procurent la couronne du martyre à pluſieurs, *ib.* détruit Tréves, Strasbourg, Spire, Worme, Mayence, Andernach, Metz, *p.* 151. S. Loup ſauve Troyes, & Ste. Genevieve Paris, *ib.* arrive devant Orleans, *p.* 157. donne l'aſſaut, *p.* 158. conduite de S. Agnan, *ib.* S. Agnan va le voir, *p.* 159. entre dans Orleans, *ib.* eſt chaſſé par Aëce, & Théodoric, *ib.* S. Agnan ſauve Orleans par ſes prieres, *ib.* quitte Orleans & ſuit du côté du Rhin, *p.* 160 paſſe par Troyes, oblige S. Loup de l'accompagner, pourquoi, *ib.* s'arrête pour donner un combat dans les plaines de Châlons, *ib.* ſe prépare à la bataille, *ib.* donne d'abord le combat contre les François, & les Gépides, *ib.* conſulte les Aruſpices, *p.* 161. leur réponſe, *ib.* il n'oſe attaquer Rome, *p.* 171. S. Leon va le trouver, *p.* 172. il quitte l'Italie après avoir fait une tréve, *p.* 173. vient attaquer les Alains dans les Gaules, *ib.* eſt vaincu par Thoriſmond. *ib.* Sa mort, *p.* 174. *p.* 297. ſes obſeques, *ib.* & 175. ſon empire eſt renverſé, *ib.*

Attique Evêque de Conſtantinople, reçoit pluſieurs Chrétiens Perſes, cherche tous les moyens poſſibles pour les ſecourir, *p.* 40.

Auguſtule Romule déclaré Empereur par Oreſte ſon pere, *p.* 433. on loue ſa beauté, *p.* 434. envoye le Patrice Latin à Baſiliſque, qui avoit uſurpé l'Empire ſur Zenon, *ib. not.* 11. *p.* 643.

Avienus Conſul, ſa nobleſſe, l'éloge, qu'en fait S. Sidoine, *p.* 238, 239.

Avit Evêque de Vienne, Saint, écrit à l'Empereur Anaſtaſe au nom de Sigiſmond Roi des Bourguignons, *p.* 58 n.

Avite Empereur, ſa naiſſance, ſa patrie, ſon nom, *p.* 269. S. Sidoine épouſe ſa fille, *p.* 270. ſes premiers emplois, *ib.* eſt fait Général des armées Romaines par Maxime, *ib.* envoyé à Toulouſe, *ib.* obtient la continuation de la paix avec les Goths. *ib.* Théodoric preſſe Avite de prendre la pourpre, *ib.* eſt proclamé Auguſte à Toulouſe, *ib.* il n'en prend pas encore la qualité, *ib.* eſt de nouveau proclamé à Arles, *p.* 271. va à Rome, *ib.* envoye des députez à Marcien, *ib.* donne la garde de ſon Palais à Conſence, *ib.* réunit la Pannonie à l'Empire. *ib.* S. Sidoine prononce ſon Panégyrique, *p.* 275. envoye des Ambaſſadeurs à Requiaire, *p.* 274. défait une flotte des Goths, *p.* 276. députe à Genſeric, *ib.* Genſeric mépriſe ſes menaces, *ib.* envoye Ricimer contre lui, qui le bat, & qui ſe révolte contre lui, *p.* 277, eſt battu, & fait priſonnier, *p.* 278. différens ſentimens ſur ſa mort, *ib. not.* 5. *p.* 630.

Avitien Général Romain acheve la défaite des Romains, *p.* 44.

Aurée (S.) & Sainte Juſtine martyriſés à Mayence du tems d'Attila, *p.* 166. leur culte, *p.* 167. *v. not.* 3. *p.* 617.

Aurélien Préfet d'Orient, ſuccéde à Anthéme, fait placer dans le Sénat les buſtes d'Honoré, de Théodoſe, & de Pulquérie, *p.* 27. continue dans ſa charge juſqu'en 416. *ib.* eſt Patrice, *ib.* Theodoſe II. lui adreſſe une loi, *p.* 28. 30. met une ſtatue d'or de Théodoſe dans le Sénat, *ib.* Théodoſe lui adreſſe une loi, eſt Préfet du Prétoire, *p.* 32.

Autor ou *Auteur* ou *Victor*, Evêque de Metz, honoré comme un Saint, *p.* 154.

Auſuriens Barbares, ravagent la Pentapole, Anyſe les repouſſe, *p.* 10. deux ans après ils font d'effroyables ravages ſous le gouvernement d'Innocent, *ib.* Marcellin rétablit toutes choſes, *ib.*

Auvergnats, leur vigoureuſe défenſe contre Euric, *p.* 246. ſont ſoutenus par Ecdice, *p.* 427. reçoivent les Rogations de S. Mamert, *ib.* ſont attaqués pluſieurs fois par les Goths *p.* 428. Les Goths brûlent les bleds, *ib.* S. Patient de Lyon leur en envoye une grande quantité, *ib.* Euric leur donne pour Gouverneur Victorius, *p.* 432.

Auxence deux fois Préfet de Rome, *p.* 232.

Auxence de Mopſueſte, Philoſtorge le met au nombre des Saints, Baronius le ſuit, & ſe trompe, *p.* 129.

Auxent [S.] Solitaire exhorte tout le monde à ne point travailler le Dimanche, & le Vendredi, *p.* 403. chaſſe les démons, *p.* 528.

Auxiliaire Préfet du Prétoire, *p.* 230.

B

Adicarim Chef des Sarasins, Romain fait ſon poſſible pour le prendre, mais en vain, *p.* 556.

Bagaudes, ſe ſoulevent, *p.* 208. ce que c'étoit. *ib.* leurs Chefs, ils ſont pris. *p.* 209. où habitoient-ils? *p.* 210. S. Maur auprès de Paris s'appelloit autrefois le château des Bagaodes, *ib.*

Baradot Evêque de Conſtantine; ſon éloge, *p.* 565. ſauve ſa ville, *ib.*

Barbares, ravages qu'ils font dans l'Empire. *p.* 90, 91. &c. nom des Barbares du Nord, *p.* 148.

Barbas Evêque des Ariens à Conſtantinople, ſa mort, Sabace lui ſuccéde, *p.* 63.

Baſic Principe Hun, *p.* 219.

Baſiliſque Empereur, Conſul, *p.* 336. Leoo épouſe ſa ſœur, *p* 366. eſt nommé Patrice, *ib.* A le commandement des armées de Thrace, réuſſit bien, *p.* 380. Leon le fait Général de la flote contre Genſeric, *p* 397. ſes défauts, *ib.* ſe ligue ſecrétement avec Aſpar, *ib.* promet d'épargner Genſeric, celui-ci le corrompt, en lui envoyant de l'or, *p.* 398. ramene en Sicile les débris de ſon armée, *p.* 400. ſe refugie dans l'Egliſe de Sainte Sophie *ib.* obtient ſa grace par le crédit de ſa ſœur, *ib.* ſe ſouleve contre Zeoon, *p.* 482. *not.* 1. *p.* 642. eſt proclamé Auguſte, *ib.* fait Zenonide ſa femme Auguſte, & Marc ſon fils Cæſar, *p.* 583. fait ſon fils Auguſte, *ib* ſe declare pour les Eutychiens, *ib.* ſe fait Conſul, *ib* ſes vices, *p* 485. devient odieux au peuple de Conſtantinople, *ib.* à la nouvelle de l'arrivée de Zenon a recours à Harmace, *ib.* 487. ſe refugie dans la grande Egliſe, *p.* 488. Zenon lui promet la vie, *ib.* le fait juger par le Sénat, *ib.* le fait bannir en Capadoce & le fait mourir, *ib.* circonſtances de cette mort, *p.* 489.

Baſiliſque fils d'Harmace, eſt déclaré Céſar, *p.* 489. eſt dépouillé de ſa qualité de Céſar, *p.* 490. eſt fait Lecteur de l'Egliſe des Blaquernes, *ib.* Ariadne ſa couſine lui conſerve la vie, *ib.* eſt fait Evêque de Cizique, gouverne ſon Egliſe avec beaucoup de ſageſſe & de piété. *ib.* aſſiſte au Concile de Conſtantinople, *p.* 490.

Baſile Evêque d'Aix, négocie la paix entre Nepos & Enric, *p.* 429. S. Sidoine lui recommande les intérêts de la Religion. *ib.*

Baſile [Cecina] Sidoine en parle très-avantageuſement, *p.* 311. eſt fait Préfet du Prétoire en Italie, *ib.* Conſul & Patrice, *p.* 332, 333. fait un decret pour défendre au Pape même, ſous peine d'anatheme, d'aliéner quoi que ce ſoit des fonds donnés à l'Egliſe, *p.* 443.

Baſile le jeune Conſul, *p.* 502. eſt Patrice & Préfet d'Italie, *ib.*

Baſſus Conſul, Préfet du Prétoire ſous Valentinien III. *p.* 63.

Bebai Roi des Sarmates vaincu & tué par Theodoric, *p.* 415.

Beorger Roi des Alains, battu par Ricimer, *p.* 335.

Beſſes peuples de la Thrace, *p.* 564.

Bigelo Roi des Goths, Leon le fait tuer par Ardabure, *p.* 395.

Blaſe fait Roi de Perſe à la place de Cabade, *p.* 558. de quelle maniere Cabade le traite, *ib.*

Bleda Roi des Huns ſuccéde avec Attila à Roas, *p.* 137. leurs conquetes, *p.* 138. Atrila le fait aſſaſſiner, *p.* 139.

Bleda Evêque Arien, Marcien l'envoye à Genſerie, *p.* 300.

Boëce Conſul, *p.* 576. *not.* 10 *p.* 651.

Boëce Préfet, eſt tué, *p.* 252.

Bouſgues Barbares qui demeurent auprès du Danube, *p.* 95. Roas Roi des Huns leur fait la guerre, *p.* 137.

Boniface obtient la révocation d'une loi de Théodoſe, *p.* 44.

Boniface Comte d'Afrique, aſſiſte Placidie contre Jean, *p.* 178. ſon éloge, *p.* 190. ſe remarie, *ib.* eſt fait Comte des domeſtiques, *p.* 191. intrigues d'Aëce contre lui, *p.* 191, 192. Valentinien III. lui déclare la guerre, *ib.* tue Sinex *ib.* l'Empereur envoye encore contre lui Sigiſvult, *ib.* fait entrer les Vandales en Afrique, *p.* 193. Placidie découvre les fourberies d'Aëce, *p.* 204. Darins le gagne, *ib.* Celui-ci veut le porter à s'en retourner en Eſpagne, *ib.* eſt aſſiégé à Hipone, *ib.* reçoit un renfort de Rome & de Conſtantinople *ib.* livre la bataille; eſt battu, *ib.* va en Italie, *p.* 205. eſt très-bien reçu de l'Empereur, *ib.* eſt élevé à la dignité de grand Maître de la milice, *ib.* eſt fait Patrice, *ib* Placidie fait battre la médaile de Boniface, où il eſt repréſenté triomphant, *ib.* ſe bat contre Aëce, *p.* 206. eſt bleſſé & meurt 3 mois après, *ib.*

Bentrote, lieu à trois milles de Rome, Anthéme y eſt déclaré Empereur, *p.* 343.

Bourgeois, ce qu' on entendoit par ce mot, *p.* 216. Valentinien III ne veut pas qu' on les reçoive dans le Clergé, *ib.*

Bourguignons peuples, où habitoient-ils, *p.* 210. vaincus par Aëce, *ib.* ſont battus auſſi par les Huns, *p.* 211. ſe convertiſſent, ſont batiſés par S. Sévére Evêque de Treves, *ib.* s' emparent d'une partie des Gaules, *p.* 279. défendent l' Empire, *p.* 356. partagent les parties méridionales des Gaules avec les Gothi, *p.* 443. étendue du Royaume de Bourgogne, *ib.* ravagent toute la Ligurie, *p.* 452.

Brancilo ou *Brnvila*, Odoacre le fait tuer, *p.* 442.

Bretons, Hiſtoire des changemens arrivés dans la grande Bretagne durant le V. ſiécle, *p.* 458. & 459. demandent du ſecours aux Romains, *p.* 461. leurs terres ſont pillées, *p.* 463. ont pluſieurs Rois, *ib.* ſont ſoumis, *p.* 464. ſont affligés de la peſte, *ib.* commencent à reſpirer ſous Ambroiſe Aurélien, *p.* 467. remportent la victoire contre les Saxons, *ib.* ſe refugient dans les Gaules, &c. *p.* 470.

Bubulque Comte, ſur ſes remontrances l' Empereur fait une loi, *p.* 210.

Bucoleon, endroit le plus élevé du Palais Impérial de Conſtantinople en forme de citadelle, *p.* 116.

Bulgares peuples, nous n' avons rien de plus ancien ſur ce peuple que ce que dit Ennode, *p.* 517. ravagent la Thrace, *p.* 553. battent les armées Romaines, *ib.* continuent à ravager la Thrace, *p.* 555.

Buran Officier envoyé contre les Allemands, *p.* 308.

Buſalbe ſe refugie auprès de Théodoric le Louche, Zenon le fait demander, Theodoric le refuſe, *p.* 503.

C

Cabade Roi des Perſes, hiſtoire de ſa vie, *p.* 556, 557. a la guerre avec les Romains, *p.* 557. caractere de ce Prince, *p.* 558. eſt dépoſé, *ib.* eſt enfermé, *ib.* ſe ſauve dans le Corazan, *ib.* eſt rétabli, *ib.* vient fondre dans l'Arménie, *p.* 559. fait pluſieurs conquêtes, *p.* 560. campe devant Amide, *ib.* ſa priſe, *p.* 560. réponſe qu'on lui fait, *p.* 561. marche contre les Romains, *p.* 564. bat Hypace & Patrice, *p.* 565. eſt battu devant Edeſſe par Areobinde, *ib.* traite de la paix avec Celer, *p.* 569. ſe ſaiſit du paſſage des portes Caſpiennes, *p.* 575. perſécute les Chrétiens, *p.* 582. ſe rend maître d'un grand tréſor, *ib.* ſa mort, *p.* 559. *not.* 7. *p.* 650. & *not.* 8. *p.* 651.

Cakan Prince des Turcs, donne une puiſſante armée à Cabade, *p.* 558.

Calendion Evêque d' Antioche, chaſſé de ſon Siége & pourquoi, *p.* 513. Zenon le relegue à Oaſis & pourquoi, *p.* 516.

Calepode domine ſous Theodoſe II, *p.* 117.

Calliope Intendant, *p.* 567.

Callixte Préfet d' Egypte, tué par ſes gens, *p.* 46.

Candide Hiſtorien du regne de Leon juſques à celui d' Anaſtaſe, *p.* 527.

Candidien Comte des Domeſtiques, aſſiſte au Concile d' Epheſe, *p.* 66. eſt Général d'armée avec Ardabure, contre Jean. *ib. p.* 173. prend beaucoup de Villes, *p.* 175.

Caratea Roi des Huns, eſt appaiſé par les préſens de l' Empereur, *p.* 11.

Carpillon fils d' Aëce, envoyé en ôtage à Attila, *p.* 144.

Carſe Château ſur le Danube, dans la Scythie, *p.* 96. Attila y fait périr quelques Princes du ſang Royal des Huns, *ib.*

Caſſius Illuſtre, commande les troupes à Arles, *p.* 201. contribue à élever S. Hilaire à l' Epiſcopat, *ib.*

Caſſiodore biſayeul du Sénateur, chaſſe Geoſeric de la Sicile & de la Calabre, *p.* 204. *voyez not.* 6. *p.* 625.

Caſſiodore Secrétaire d' Etat, fait traduire en latin Socrate, Sozoméne & Théodoret, pourquoi, *p.* 127. c' eſt ce qu'on nomme l'hiſtoire Tripartite, *ib.* député avec Carpillon à Attila, détruit les vains prétextes de ce Prince, *p.* 147. conclud la paix, *p.* 138.

Caſtalius Innocentius Audax, Préfet de Rome, *p.* 416.

Caſtin Conſul en Occident, *p.* 50. & 172. banni quelque tems après comme coupable de la révolte de Jean, *p.* 51, 171, 185.

Celer Maître des Offices, un des Chefs de l'armée d' Anaſtaſe, contre Cabade, *p.* 563., 567. ſon éloge, *ib.* fait de grands dégats, *p.* 567. Anaſtaſe lui adreſſe une loi, *p.* 581.

Cenſorius envoyé aux Suéves, *p.* 214. aſſiége

aſſiegé par Rechila à Merſola, *p.* 224. aſſaſſiné à Séville, *p.* 235.

Cothegus Conſul & Patrice, *p.* 567.

Chambellan ; liſte des grands Chambellans qui ont gouverné ſous Théodoſe II. *p.* 117, 118.

Chandax Roi des Alains, *p.* 390.

Chandebaud fils aîné de Clodion, *p.* 200.

Childeric Roi des Bourguignons, Général des troupes Romaines, où demeure-t'il ? *p.* 357. eſt Maître d'une partie de la Province des Séquanois, *ib.* tué par Gondebaud, *p.* 358. laiſſe deux filles, *ib.*

Childeric Roi des François, ſe rend maître d'Angers & tue le Comte Paul, *p.* 354.

Chrétiens, perſécutés par Cabade, *p.* 582. ils rendent maître ce Roi du Chateau de Zumbadir, *ib.* reconnoiſſance de Cabade, *ib.*

Chryſapho Eunuque devient le maître abſolu de la Cour de Theodoſe II. par l'éloignement de Cyrus, *p.* 89. fait tuer Jean le Vandale, *p.* 90. Marcien le fait périr, *p.* 289.

Chryſargire, ce que c'étoit, Anaſtaſe l'aboliſt, *p.* 539, 540.

Chryſorette Chambellan de Théodoſe II. *p.* 118.

Chryſoſtôme (S.) grande réception que l'Empereur Théodoſe II. fait à ſon corps, *p.* 76. lui demande pardon pour ſon pere, *ib.*

Cirille, envoyé par Théodorie à Genſéric, *p.* 333. renvoyé par le même au même Prince, *p.* 334.

Clémque frere de la mere de l'Empereur Anaſtaſe, *p.* 531.

Cléopater Préfet d'Egypte, Théodoſe II. lui adreſſe une loi, *p.* 71.

Clodion Roi des François, *p.* 195. de qui étoit-il fils ? *p.* 196. turnommé le chevelu, *ib.* fait la paix avec Aëce, *p.* 197, 198. fait ſa réſidence à Doësbourg, *ib.* eſt ſurpris par Aëce, *ib.* paſſe ſur le ventre des Romains, prend Cambrai, *ib.* pouſſe ſes conquêtes juſques à la Somme, *ib.* pille Tréves, *p.* 198. poſſede Cologne, *ib.* ſa mort, *p.* 199.

Clotilde (Saiote) femme de Clovis, *p.* 358.

Clovis Roi des François, Anaſtaſe lui envoye les expéditions ordinaires pour le déclarer Conſul, *p.* 5.

Colline Ville de l'Oſrhoëne, *p.* 5.

Cologne Ville, priſe par Clodion, *p.* 199 appellée alors Agripine, *ib.*

Comas, Comte, les Goths ſe joignent à lui à Conſtantinople, *p.* 83.

Comete avec une tres-longue queue, ſuivie d'un tremblement de terre, *p.* 46. 58. Comete & grande peſte, *p.* 531.

Conſa Roi des Huns Cidarites, Péroſe le trompe, *p.* 382. comme il ſe venge, *ib. p.* 383.

Concile de Calcedoine, commence le 1. Novembre, Anatole aſſiſte à toutes les ſeances, excepté à la troiſiéme où Dioſcore fut dépoſé, *p.* 294. Marcien aſſiſte à la ſéance du 25. Octobre, *ib.*

Connetables & *Curopalates* ce que c'étoient, *p.* 12. en quel tems ils ont commencé, *p.* 13.

Conon & *Longin* freres de l'Empereur Zenon, eſpeces de monſtres, *p.* 477.

Conſtance Secrétaire d'Attila, envoyé à ce Prince par Aëce, *p.* 98. ce qui lui arrive avec Théodoſe II. *p.* 114. Attila le fait crucifier, *p.* 98.

Conſtance ou *Conſtantin*, Préfet d'Orient, *p.* 106. aſſiſte au Concile de Calcedoine, *ib.* rétablit les murailles de Conſtantinople, *p.* 107. Marcien lui adreſſe une loi, *p.* 302. Patrice, *ib.* Leon l'envoye à Péroſe Roi de Perſe, *ib.* eſt ami de S. Auxent, *ib.* eſt fait Conſul, *p.* 304.

Conſtance Conſul. Général des armées Romaines dans l'Occident, arrive juſques à la dignité Imperiale, *p.* 15. Théodoſe II. refuſe d'y conſentir, *p.* 73. ſa mort, *ib.*

Conſtance, Auteur de la vie de S. Germain d'Auxerre, réunit les Auvergnats.

Conſtance ou *Conſtantin*, Préfet de Conſtantinople, Théodoſe II. lui adreſſe deux loix, *p.* 55.

Conſtant Général des armées Romaines en Orient, & Maître de la milice dans la Thrace, *p.* 15.

Conſtantin Conſul, & trois fois Préfet du Prétoire, envoyé à Péroſe Roi des Perſes, *p.* 382. Péroſe lui donne audience & point de réponſe, *ib.*

Conſtatine ville de la Méſopotamie, *p.* 560. Areobinde fuit à Conſtantinople, *p.* 564. il abandonne cette place, *p.* 565.

Conſtantinople, Anthéme l'environne de murailles, *p.* 14. réjoniſſances qu'on y fait ſur la mort d'Ataulphe Roi des Gots, autres ſur la victoire d'Honoré ſur Atta-

le, *p.* 32. grande incendie, *p* 68. mortalité à Conſtantinople, *p.* 105. famine & peſte, le feu brûle l'Egliſe de Sainte Sophie, *p.* 106. tremblement de terre, ſon hiſtoire, *p.* 106, 107. terrible embraſement, *p.* 384. détail de cet embraſement, *ib. p.* 385. cendres du mont Veſuve qui couvrent Conſtantinople, *p.* 416, 417. incendie à Conſtantinople, *p.* 485. grand tremblement de terre, *p.* 492, 518. guerre civile entre le peuple, *p.* 554. Les Romains s'entretuent dans le Cirque, *p.* 566. nouvelle ſédition dans le Cirque, *p.* 573. embraſement, *p.* 576. on nettoye le port Julien, *ib.* autre embraſement, *ib.* ſédition, *p.* 578. Anaſtaſe fait faire pluſieurs bâtimens dans cette ville, *p.* 588.

Coſme (S.) & S. Damien célèbre Monaſtere près de Conſtantinople, *p* 8.

Cotrade ou *Conrad* brigand, ſa mort, *p.* 77.

Cotyé bataille de, Nimilingue y eſt tué & les Iſaures battus, *p.* 544.

Courdiac Roi des Acatyres, eſt le dernier à qui Théodoſe II. fait offrir des préſens, *p.* 138. Courdiac s'en pique, *ib.* avertit Attila, *ib.* Attila le mande, *ib.* refuſe d'y aller & pourquoi, *ib.* lui envoye ſon fils & Onegeſe, *ib.*

Crœus Evêque, Enrie le bannit, *p.* 446. d'où étoit-il Evêque, *not.* 3. *p.* 643.

Curſic Prince Hun, *p.* 259.

Cybire ville de Phrygie en Aſie, abîmée par un tremblement de terre, *p.* 33.

Cyprien, éloge qu'en fait Caſſiodore, *p.* 517.

Cyrille (S.) d'Alexandrie, chaſſe les Juifs de cette ville, & ſe brouille avec Oreſte Gouverneur d'Egypte, *p.* 28. diſpute avec Neſtorius, *p.* 62. écrit à Théodoſe II. & à Pulquérie, *p.* 63. le Concile d'Epheſe le dépoſe, *p* 65.

Cyrus Préfet d'Orient, *p* 78. Théodoſe II. fait une loi à ſa priere, *p* 84. Conſul, *p.* 86. ſon hiſtoire, *p.* 87, 88. ſes ouvrages, *p.* 89. d'où a-t-il été Evêque, *not.* 19. *p.* 608. en quel tems a été la diſgrace de Cyrus, *not.* 20. *p.* 609.

D

Almaco Abbé de Conſtantinople, *p.* 65.

Damaſce Diſciple de Marin, écrit la Vie d'Iſidore, *p.* 594.

Daniel [S.] Stilite menace l'Empereur & le Patriarche de la colere du Seigneur ſur la ville de Conſtantinople, *p.* 383. exhorte tout le monde à la priere & au jeûne, *p.* 385. promet que l'embraſement de Conſtantinople ceſſera dans ſept jours, *ib.* l'Empereur & l'Impératrice vont le viſiter, & lui demander pardon de n'avoir pas profité de ſes avis, *ib.* les vents ébranlent ſa colonne, *p.* 386. menace que fait Leon à ceux qui l'avoient entrepriſe, *ib.* préſerve l'Empereur d'une mort funeſte, *p.* 387. convertit l'Ecuyer de l'Empereur, *ib.* Leon lui fait conduire tous les Ambaſſadeurs & Princes qui arrivent à ſa Cour, *p.* 390. prédit que Genſeric ne prendroit aucune place, *p.* 395. Zenon viſite S. Daniel, *p.* 413 Zenon va le conſulter, *p.* 482. ſa réponſe, *ib.* va le viſiter encore, *ib.*

Daphné, un vent impetueux déracine ſes beaux cyprès, *p.* 587.

Daras ville, Anaſtaſe la fortifie, *p.* 574. ſa ſituation, *ib.* Anaſtaſe y fait tranſporter le corps de S. Barthelemi, *ib.*

Dardanie, effroyable tremblement de terre qui arrive dans cette province, *p.* 583.

Darius ſuccéde à Iſidore dans ſa charge de Préfet d'Orient, *p.* 73. ſa patrie, *ib.* S. Auguſtin eſtime ſa connoiſſance & ſon amitié, *ib.*

Denis Conſul, Général de l'armée de Syrie, *p.* 62.

Denis Romain cauſe de la guerre de Colchide, *p.* 303. emmene Gobaze à Conſtantinople, *not.* 3. *p.* 635.

Deutere Evêque Arien, ſa converſion, *p.* 577.

Dexiocrate Patrice bâtit à Conſtantinople une Egliſe & un Hôpital pour les vieillards, *p.* 106.

Dintzic ou *Dengizic* fils d'Attila, fait le dégât dans le pays des Goths, *p.* 277. ceux-ci marchent contre lui & le chaſſent de ſon pays, *ib.* déclare la guerre à Leon, eſt tué, *p.* 391. ſa tête eſt apportée à Conſtantinople & miſe ſur une pique, *p.* 392.

Diogene Général d'Anaſtaſe, prend pluſieurs villes en Iſaurie, *p.* 545.

Diogene Evêque d'Arras, tué durant le ravage des Huns, *p.* 168.

Dioſcore Conſul, *p.* 99.

Dioſcore Préfet du Prétoire d'Orient, *p.* 402. Leon lui adreſſe deux loix, *p.* 522.

Decimée & Proconeſe, leurs marbres ſont fort recherchés & extrémement blancs; les uns ſemés de tachea violettes, les autres de veines noires, p. 27.

Donat Roi des Huns, Olympiodore eſt envoyé par Theodoſe II. à ce Prince, p. 21.

Duc, difference des Ducs & des Comtes, p. 432.

E

Edice gendre de l'Empereur Avite, défend les Auvergnats contre les Goths, p. 427. fait lever le ſiége de Clermont, *ib.* Népos le fait Patrice & Général des armées des Gaulois, *ib.* nourrit plus de quatre mille perſonnes, p. 428. ſon éloge, *ib.*

Eclypſe de Soleil, p. 33.

Ecoſſois ou *Scots*, leur origine, p. 459. leurs coutumes, p. 460. depuis quel tems ſont-ils connus? Rentrent dans les terres des Bretons, p. 462. les ſubjuguent, p. 464.

Edecon, Théodoſe II. l'envoye pour tuer Attila ſon maitre, p. 113. ſon entrepriſe eſt découverte, *ib.*

Eliſée Prophéte, on apporte ſon corps à Alexandrie, p. 380.

Ellac fils d'Attila, ſon pere le fait Roi. p. 138. ſes freres s'y oppoſent, p. 176. ſa mort, *ib.*

Emilien Préfet de Rome, p. 321. Majorien lui adreſſe une loi, p. 312.

Empire Romain, déſordre de l'Empire Romain, p. 225. différentes bonnes qualitez des Barbares, p. 227.

Enée de Gaze Sophiſte, ſes ouvrages, p. 591. ſon Dialogue intitulé: *Théophraſte*, *ib.* ce qu'il contient, p. 592.

Ennode Intendant du Domaine, p. 311.

Epigene, député avec Plintha à Attila, p. 95. conclud la paix avec ce Prince, p. 96.

Epinice Officier de Vérine, livré entre les mains d'Illus, p. 509. découvre tout, *ib.*

S. *Epiphane* Evêque de Pavie, réunit Anthéme avec Ricimer, détail de cette réconciliation, p. 347. va trouver Gondebaud Roi des Bourguignons, p. 357. l'Empereur Glycere a beaucoup de conſidération pour lui, 424. Népos l'envoye à Eurie, conclud un traité avec lui, p. 431. Odoacre Roi d'Italie le reſpecte, *ib.* lui accorde une remiſe des impoſitions pour cinq ans, p. 439. obtient la dépoſition de Pélage Préfet du Prétoire, *ib.*

Erythre Préfet du Prétoire, Leon lui adreſſe une loi pour les aſyles, p. 383. 402. Leon lui adreſſe une autre loi, p. 403. voyant que l'Epargne ne pouvoit pas ſuffire aux dépenſes de l'Empereur Zenon, demande la permiſſion de ſe retirer p. 478. ſon éloge, *ib.* Erythre Préfet du Prétoire, Anaſtaſe lui adreſſe une loi, p. 577.

Eſclaves Barbares, empêchent l'Office divin à Conſtantinople, brûlent l'Egliſe & ſe tuent, p. 64.

Etienne [S.] main droite de ce Saint, que Juvenal de Jeruſalem envoye à Théodoſe II. p. 81. ce qu'en fit cet Empereur, p. 82.

Eudocie Impératrice femme de Théodoſe II. ſon hiſtoire, p. 37. Pulquérie la marie à Théodoſe, *ib.* Attique la batiſe, *ib.* quel étoit ſon nom, *ib.* ſa poſterité, p. 38. ſes ouvrages poëtiques, *ib.* pardone à ſes freres, p. 39. va viſiter Jeruſalem, p. 80. prononce à Antioche un diſcours en l'honneur de cette ville, p. 81. on lui dreſſe une ſtatue qu'on place au Muſée, *ib.* fait de grandes diſtributions par tout où elle paſſe, *ib.* viſite Sainte Melanie, *ib.* fait un ſecond voyage à Jeruſalem, p. 85. ſe brouille avec Théodoſe, *ib.* meurt à Jeruſalem, *ib.* fait rebâtir les murailles de Jeruſalem & augmente la ville, p. 86. a le malheur de tomber dans l'héréſie d'Eutiches, Dieu l'en retire, *ib.* éloges qu'on fait d'elle, *ib.*

Eudoxie Imperatrice fille de Théodoſe II. & d'Eudocie fiancée à Valentinien III. p. 182. épouſe Valentinien, p. 214. épouſe par force l'Empereur Maxime, p. 260. écrit à Genſeric pour le porter à la venger de Maxime, *ib.* va à Rome, p. 261. Maxime eſt tué, *ib.* Genſeric l'envoye à Carthage, p. 262. Marcien la fait demander à Genſeric, *ib.* Genſeric la renvoye avec Placidie à Leon ſon ſucceſſeur, *ib.* p. 334. 377. parle avec beaucoup de reſpect à S. Daniel Stilite, p. 377.

Eudoxie fille de Valentinien III. épouſe Hunneric fils de Genſeric, p. 377. eſt mere du Roi Hilderic, *ib.* ſe ſauve à Jeruſalem, *ib.* ſa mort, *ib.*

Eudoxe Préfet d'Illyrie, *net.* 16. p. 607. eſt fait Conſul, p. 99.

Eudoxe Medecin, Attila le reçoit, p. 146. accuſé d'avoir part à un ſoulevement des Bagaudes, p. 236.

Eudoxiople ville, ſa ſituation, ſes dif-

ſerens noms, p. 32.
Evegne Catholique, ſa victoire ſur un Evêque Arien, p. 572.
Eugene [S.] eſt nommé Evêque de Carthage, p. 503.
Eulege Philoſophe, ce que dit l'Empereur Leon, des ſciences, p. 365.
Eunome Héréſiarque, Philoſtorge compoſe un ouvrage entier pour le louer, p. 126.
Eunome Evêque de Théodoſiople, ſoutient avec les habitans de ſa ville un ſiége contre les Perſes, & les force de ſe retirer, p. 42 ſon éloge *ib.*
Eunomiens Hérétiques, Théodoſe II. les declare incapables d'aucune donation ou legs, p. 8. veut que leurs Evêques & leurs Cleres ſoient depouillés de leurs biens, & proſcrits avec ceux qui auront ſouffert qu'ils s'aſſemblent dans leurs maiſons ou dans leurs terres, p. 15. Théodoſe leur défend de rebatiſer, p. 14. 49.
Euphéme Patriarche de Conſtantinople, réprimande Anaſtaſe, p. 532. le chaſſe de l'Egliſe, *ib.* s'oppoſe à ſon élection, p. 532. n'y conſent qu'après avoir exigé un écrit où il promet qu'il conſervera l'intégrité de la foi Catholique, p. 534. couronne Anaſtaſe, *ib.* Anaſtaſe le prie de faire demander par les Evêques la paix pour les Ilaures, p. 547. révéle le ſecret que lui avoit confié l'Empereur, *ib.* Anaſtaſe en eſt averti, *ib.* Anaſtaſe le fait dépoſer, *ib.*
Euphéme Maître des Offices, ſon éloge, p. 291.
Euric ou *Eoric*, *Evaric* & *Eutheric* Roi des Viſigots, aſſaſſine Théodoric II. ſon frere, p. 310. envoye différens Ambaſſadeurs, *ib.* fait de grands ravages dans la Luſitanie, *ib.* ſe rend maître de toute la haute Eſpagne, *ib.* rompt la paix avec l'Empire, p. 351. fait alliance avec les François, p. 354. fait la guerre à Népos, p. 426. attaque l'Auvergne, *ib.* grande réſiſtance des Auvergnats qui ſont défendus par Eedice beau-frere de S. Sidoine, p. 427. prend Arles & Marſeille, p. 433. eſt preſque maître de toute l'Eſpagne, *ib.* meurt à Arles & regne dix-neuf ans, p. 444. ſon caractere, p. 445. réflexions de S. Sidoine ſur la proſperité d'Euric & de Genſeric, *ib.* eſt Arien & ennemi de l'Egliſe Catholique qu'il perſecute, p. 446 triſte état des Gaules ſous ſon regne, *ib.* c'eſt le premier qui donne aux Goths des loix par écrit, p. 447. épouſe Regnatilde, *ib.* a pour ſucceſſeur Alarie ſon fils, *ib.*
Euſebe Conſol, auparavant Maître des Offices ſous Anaſtaſe, p. 544.
Euſtache Préfet du Prétoire, Anaſtaſe lui adreſſe deux loix, p. 571, 572.
Euſtache Gouverneur d'Alexandrie, p. 566.
Euſtache d'Epiphanie en Syrie, fait un abregé des Hiſtoriens, p. 563. finit à la douziéme année d'Anaſtaſe, *ib.* fait d'autres ouvrages, *ib.* ſa mort *ib.*
Euſtache de Syrie, ſa patrie, compoſe une hiſtoire depuis Enée juſques à Anaſtaſe, p. 527.
Euſtache Vicaire du Préfet dans l'Aſie, Théodoſe II. loi adreſſe une loi, p. 71.
Euſtache Préfet de Conſtantinople, étoit auparavant Queſteur, p. 32. Préfet d'Orient, *ib.* Theodoſe II. lui adreſſe pluſieurs loix, p. 36, 46.
Eutrope [Sainte] martyriſée à Rheims, arrache les yeux de celui qui tue S. Nicaize ſon frere, p. 167. ſon culte, *ib.*
Eutychés ou *Eutyque*, trouble que cauſe ſon héreſie, p. 110.
Eutychien [Jean] écrit cent cinq livres de l'hiſtoire Eccleſiaſtique, p. 132. jugement que porte Photius de ſon ouvrage, *ib.*
Eutychiens, perſecutent les Catholiques, p. 367.
Exupérance Préfet, tué dans les Gaules, p. 187.

F

Fl. Abienius Probus Alypius Conſul, autrefois Préfet de Rome, p. 234.
Fava Roi des Ruges, & vaincu par Odoacre, qui le fait périr, p. 428, 429.
Favianes Ville ſur le Danube, p. 448. différente de Vienne, *not.* 5. p. 644.
Fauſte Préfet du Prétoire, Valentinien III. lui adreſſe une loi, Conſul, p. 229.
Felix Evêque de Riez, négocie la paix entre Euric & Nepos, p. 429.
Felix Conſul, p. 59.
Felix Grand Maître de la milice, Chef des ennemis de Boniface, p. 191. Aëce eſt mis à ſa place, p. 202. Aëce le fait tuer, *ib.* avoit été Conſul, Patrice, ſa femme s'appelloit Paduſie, *ib.*
Felix Grand Chambellan, p. 73.
Feroel Préfet des Gaules, empêche par un diner Thoriſmond de prendre Arles, p. 248. *v. Tonnance*.

Feſtus ou *Fauſtus*, Niger Chef du Sénat de Rome, député par Théodoric Roi d'Italie, à Zenon, pour obtenir les marques de la dignité Royale. p. 544.

Fide, Evêque de Dor ou Doron, envoyé par Anaſtaſe à Jeruſalem à S. Euthyme, p. 369.

Firmin Préfet du Prétoire & *Patrice* p. 245.

Flacide fille de l'Empereur Arcade, p. 35.

Flacitée Roi des Ruges, conſulte S. Sévérin, p. 423. laiſſe deux fils, Fava & Fridéric, p. 448.

Flavien Evêque de Conſtantinople, penſe plus a ſon devoir qu'a l'avarice de Chryſaphe; p. 106. ce que ce Miniſtre fit contre lui, *ib.* Concile d'Ephete où il acquit la couronne du martyre, p. 123.

Flavius Areobindus Martialis, Maître des Offices, p. 69.

Flavius Auguſtus ou *Auguſtulus*, voy. *Auguſtule*.

Flavius Simplicius Rheginus, Théodoſe II. lui adreſſe une loi, p. 71. Préfet d'Illyrie, *ib.*

Flavius Eugenius Aſellus, v. *Aſellus*.

Florus Préfet d'Egypte, & Général des troupes en cette Province, p. 295.

Florent Préfet d'Orient, poſſede ſa ſeconde cette dignité, p. 60. Préfet du Prétoire, *ib.* avoit été Préfet de Conſtantinople, Conſul & Patrice, & une ſeptiéme fois Préfet d'Orient, ſous Marcien, *ib.* Théodoſe II. lui adreſſe deux loix; belle action qu'il fait, p. 61. aſſiſte au Concile de Calcédoine; S. Iſidore de Peluſe lui écrit contre Gigance, *ib.* Théodoret contre ſes calomniateurs, *ib.* Théodoſe II. lui adreſſe une nouvelle loi, p. 103.

Frantan, partage l'autorité ſur les Suéves avec Maldra, p. 301. ſa mort, p. 318.

Fraterne (Saint) eſt égorgé par les Huns, le jour de ſon ſacre, p. 151.

Fronton (le Comte) député aux Suéves, p. 247.

Fronton Cornelius, ſon éloge, p. 431.

Fridéric fils de Placitée, S. Severin lui défend de toucher aux biens des pauvres, p. 448. il le promet & fait le contraire, *ib.* eſt tué par ſon neveu, *ib.*

Fridéric fils de Fava, embraſſe le parti de Théodoric, p. l'abandonne, p. 452. ſe brouille avec Odoacre, eſt vaincu, *ib.*

Fridéric frere du Roy des Viſigots, va faire la guerre aux Bagaudes de la Tarragnoiſe & les bat, p. 249.

Frumaire partage le Royaume des Suéves avec Rhemiſmond, p. 322. ſurprend Idace Evêque de Chiaves, l'emmene priſonnier, eſt délivré trois mois aprés de ſa priſon, p. 323. ſa mort, p. 334.

Fulgence Homme de Lettres, entend pluſieurs fois Maaime s'écrier: heureux Damocle, qui n'a été obligé de regner que durant un ſeul dîner, p. 258.

G.

Gamaliel Patriarche des Juifs, a un brévet de Préfet honoraire, abuſe de ſon pouvoir, p. 29. Théodoſe II. donne ordre à Helion de retirer ce brévet, *ib.* réduit à ſon premier état, *ib.* S. Jerôme parle de lui, *ib.* eſt le dernier des Patriarches, p. 30.

Gaudence, Comte, Général de la Cavalerie Romaine, Comte d'Afrique, pere d'Aëce, né dans les Gaules, 179.

Gaulois, députent à Zenon contre Odoacre, 442. réponſe de Zenon, p. 443.

Gelaze de Cizique, donne un ouvrage ſur le Concile de Nicée, p. 529.

Geneviéve (Sainte) conſerve la Ville de Paris, p. 152.

Gennade Evêque de Conſtantinople, fait connoître à Leon, l'innocence de Martyre d'Antioche, p. 406. Sa mort p. 408. a pour ſucceſſeur Acace, *ib.*

Gennade Intendant du Domaine, p. 294. aſſiſte au Concile de Calcédoine, *ib.*

Genſeric Roi des Goths, leve le ſiége de Bazas, pourquoi, p. 219. ce que rapporte Grégoire de Tours de ce ſiége, p. 220

Genſeric Roi des Vandales, ſuccéde à Gonderic ſon frere, p. 193. conduit ſes troupes a la bataille contre Caſtin, p. 194. fait noyer la femme de ſon frere & périr ſes enfans, *ib.* Boniface l'introduit en Afrique, *ib* lui en promet la moitié, *ib.* va contre Hermigaire Suéve, l'atteint dans la Luſitanie & le tue, p. 194. entre dans l'Afrique par Gibraltar, *ib* fait une deſcente en Sicile & en Calabre, p. 205. eſt chaſſé par Caſſiodore biſayeul du Sénateur, *ib.* fait la paix avec Valentinien III. p. 208. pourquoi, *ib.* on lui donne une partie de l'Afrique, *ib.* donne ſon fils en ôtage, *ib.* prend Carthage, p. 222. & autres conquêtes, *ib.* part de Carthage, p. 884. fait une deſcente en Sicile,

ib. aſſiége Palerme, *ib.* appellé par Eudoxie femme de Maxime, *p.* 260. arrive à Rome, *p.* 261. Maxime prend la fuite & eſt tué, *ib.* prend Rome, *ib.* la pille, *ib.* fait un butin immenſe, *p.* 262. s'en retourne à Carthage, défait Aſpar, *p.* 282. pronoſtic favorable qu'il aperçoit en faveur de Marcien, *ib.* ce qui ſe paſſe entr'eux, *ib.* Théodoric s'unit avec lui contre Majorien, *p.* 318. fait la paix avec cet Empereur, *p.* 322. après ſa mort pille la Sicile, l'Italie, & s'empare de la Sardaigne, *p* 327. rend à Leon, Eudoxie & Placidie, *p.* 332. demande les biens de Valentinien III. dont la fille aînée avoit épouſé Hunneric ſon fils, *p.* 332 demande les biens d'Aëce, *ib.* pille l'Occident, pourquoi, *ib.* ſe jette ſur l'Empire d'Orient, *p.* 395. vient à Alexandrie *ib.* attaque la flote Romaine, *p.* 399. y met le feu, *ib.* & bat les Romains, *ib.* cede la Sicile à Odoacre *p.* 439. fait la paix avec Zenon & meurt, *p.* 439. 480.

Germain (Saint) Evêque d'Auxerre, va à la rencontre d'Eocaric Roi des Alains, inſpire tant de reſpect à ce barbare, qu'il promet de ramener ſes troupes ſur la Loire, *p.* 236. va à Raveone, obtient le pardon des Armoriques, *ib.* fait pluſieurs miracles, *ib.*

Geronce Evêque Eutichien de Jéruſalem, *p.* 370.

Geſius frere d'Eudocie femme de Théodoſe II. eſt Préfet d'Illyrie, *p.* 39.

Gétes peuples, innondent le Nord, *p.* 581.

Gille Général d'armée dans les Gaules, *p.* 315. perſonnage d'un mérite extraordinaire, *ib.* eſt pere de Syagre, *p.* 316. de race Patricienne, *ib.* eſt aſſiégé dans une Ville des Gaules, *p.* 319. invoque S. Martin, attaque & diſſipe les ennemis, *ib.* trahit Aggripin. *p.* 327. ſe ſoulève contre Sévére, *p.* 329. ſa guerre contre les Viſigots, *p.* 330. reconnu Roi des François, *ib.* vaine les ennemis, *ib.* fait lever le ſiége d'Arles par l'interceſſion de S. Martin, *ib.* remporte la victoire contre les Viſigors auprés d'Orléans, *p.* 333. tems auquel cette bataille a été donnée, *not.* 3. *p.* 637. aſſiége Chinon en Touraine & ne peut la prendre, *ib.* ſa mort, *p.* 335.

Glone Gouverneur d'Amide, *p.* 561. tué, *p.* 568 ſon fils, de chagrin, brûle le Temple de Simeon, *p.* 569.

Glycere Comte des Domeſtiques, prend le titre d'Empereur, pouſſé par le Patrice Gondebal, *p.* 422. fait des préſens au jeune Vidimir, *p.* 423. a beaucoup de conſidération pour S. Epiphane de Pavie, *p.* 424. eſt battu par Népos qui le fait raſer & ordonner Evêque de Salone en Dalmatie, *ib.*

Gobaze Roi des Lazes ou de la Colchide, Marcien fait la paix avec lui, *p.* 308. Denis l'emmene à Conſtantinople, *ib. voy. not.* 3. *p.* 633. promet de quitter le titre de Roi, *p.* 389. témoigne beaucoup d'attachement pour la religion catholique, *ib.* Leon le mene voir S. Denis Stilite, *ib.* il ſe proſterne à terre, *ib.* rend graces à Dieu d'avoir vû cet homme céleſte, *ib.* le choiſit pour arbitre entre lui & l'Empereur, *ib.* lui témoigne ſon eſtime, *p.* 390.

Gondebal Patrice, pouſſe Glycere à prendre le titre d'Empereur, *p.* 422.

Gondebaud Roi de Bourgogne, ſa mort, *p.* 580.

Gonderic Roi des Vandales, s'empare de la Bétique, *p.* 193. eſt poſſédé du démon & meurt miſérablement, *ib.* laiſſe pluſieurs fils, *ib.* a pour ſucceſſeur ſon frere Genſéric, *ib.* homme de mérite, *ib.* ſon portrait, *ib.*

Gondiac & *Chilperic* Rois des Bourguignons, fils de Gondicaire, *p.* 212, 213.

Gondiac Roi de Bourgogne, Général des armées Romaines, *p.* 357. épouſe la ſœur de Ricimer, *ib.* a quatre fils, *ib.*

Gondicaire Roi des Bourguignons, vaincu par Aëce, *p.* 210. ſa mort, *p.* 211.

Goths font de grands efforts pour ſe rendre maîtres de l'Auvergne, *p.* 355. envoyent des Ambaſſadeurs à Leon, *p.* 414. demandes qu'ils lui font, *ib.* Leon fait la paix avec eux, à quelles conditions, *p.* 415.

Gouſanaſtade Général des Perſes, s'offre d'aller poignarder Cabade, *p.* 558.

Gratiſſime Grand Chambellan de Leon, *p.* 359. ſe fait moine, *ib.* continue à faire la charge, *ib.*

Grec Evêque de Marſeille, négocie la paix entre Euric & Népos, *p.* 429. S. Sidoine lui écrit une lettre ſur le bruit qui couroit, qu'il cédoient à Euric l'Auvergne, *p.* 430.

Guerre, ouvrage ſur ce qui regarde la guerre avec la Notice de l'Empire, *p.* 267. ce que c'eſt, *ib.* en quel tems vivoit l'Auteur, *p.* 268.

H.

Heliodore Préfet de Conſtantinople, *p.* 67.

Helion Maître des Offices, Théodoſe II. lui adreſſe une loi, *p.* 28. lui ordonne de retirer de Gamaliel, le brevet de Preſet honoraire, *p.* 29, 30. Théodoſe II lui donne la commiſſion de negocier la paix avec le Roi de Perſe, *p.* 45. envoye Maaime, *ib.* fait la paix, *ib.* lui adreſſe deux loix, *p.* 51. revêt Valentinien III. de la robbe de Ceſar, *p* 52, 174. devient Patrice, *p.* 53. porte la Couronne & le Diadéme à Valentinien III. *ib. p* 187.

Hellade Profeſſeur grec d'humanitez, Théodoſe II. lui accorde la dignité de Comte, *p.* 55. ſes ouvrages, *p.* 56.

Heraclée, Théodoſe II. y va, *p.* 32.

Heraclé Géocral de Zenon, eſt pris par le Louche, *p.* 492. il le met à rançon, *ib.* eſt mis en liberté, *ib.* des Goths l'attendent ſur le chemin, *ib* le tuent, *ib.*

Heraclien Conſul, ſe révolte contre Théodoſe II. ſon nom eſt ôté des faſtes, *p.* 12.

Heraïſque Philoſophe payen ou Magicien, Prêtre des Idôles, Zenon le fait chercher, Geſe célébre Médecin le cache, *p.* 523. ſa mort, *ib.*

Herculan Conſul, *ib.* 245.

Hercule Préfet d'Illyrie, S. Chryſoſtôme lui écrit de ſon exil. *p.* 7. le déclare pour ce Saint, *ib.* Théodoſe II. lui adreſſe quelques loix *p* 10.

Hermanaric ou *Armanaric* Conſul, *p.* 336. ſe ſauve par le moyen de Zenon en Iſaurie, *p.* 414. revient à Conſtantinople après la mort de Leon, *ib.*

Hermeric Roi des Suéves, Aëce le dompte & le ſoumet à l'Empire, *p.* 203. s'empare de la Galice, eſt contraint de demander la paix, *ib.* il la rompt, *p.* 204. accorde la paix à ceux de Galice, *p.* 207. ſa mort, *p.* 215.

Hermigaire Capitaine Suéve, Genſéric marche contre lui avec une partie de ſes troupes, lui tue la plus grande partie de ſon armée, *p.* 194. la mort, *ib.*

Hermogene Comte des Largeſſes, *p.* 290.

Hermocrate Préfet du Prétoire.

Hernac, un des fils d'Attila, *p.* 142.

Herules peuples, deſcendent en Galice, *p.* 273. portrait qu'en fait Procope, *ib.* ſont entiérement défaits, *ib.* ſont reçûs dans les terres des Romains par Anaſtaſe, *p.* 578. cet Empereur eſt irrité contre eux, pourquoi, *ib.* envoye une armée contre eux, *ib.* les bat & pardonne à ce qui reſte, *ib.*

Heſique Proconſul d'Achaïe, Théodoſe II. lui adreſſe une loi, *p.* 71.

Heſique Médecin d'Argos, *p.* 376.

Hiere Prêtre d'Orient, Théodoſe II. lui adreſſe une loi, *p.* 57. & 58. dédie à Théodoſe les bains de Conſtantinople, *ib.* autre loi que cet Empereur lui adreſſe, *p.* 60.

Hierocrate Intendant du Domaine, Théodoſe lui adreſſe une loi. *p.* 71.

Hilaire (Saint) Evêque d'Arles, Caſſius contribue beaucoup à ſon élection, *p.* 201. Loi contre ce S. Prélat donnée à la priere de S. Leon, *p.* 232.

Honoré Empereur d'Occident, veut aller à Conſtantinople donner ordre à la ſureté de la perſonne & des Etats de Théodoſe le jeune ſon neveu; mais il ne peut, *p.* 2. preſſé dans Ravenne par Attale & par Alaric, penſe à ſe retirer en Orient, *p.* 7. délivré par le ſecours de Théodoſe, *ib.* ſa mort, *p.* 50. ſa naiſſance, *p.* 170.

Honorée Juſta Grata, ſœur de Valentinien III. déclarée Auguſte, *p.* 143. 187. envoye ſecretement un Eunuque à Attila, *p.* 144, 207. ſon âge, *ib.* a un garçon d'Eugene ſon Intendant, *ib.* Placidie la fait enfermer, & l'envoye enſuite à Théodoſe II. *ib p.* 72. Attila prétend l'avoir épouſée, *p.* 147. Valentinien le nie, *ib.* dit qu'elle étoit mariée, *ib.*

Hormidac Hun, eſt battu par Anthéme, *p.* 391.

Horſa, l'un des Chefs des Saxons, eſt tué, on lui dreſſe un monument, *p* 467.

Hunneric Roi des Vandales, ſucceſſeur de Genſeric, reçoit l'Ambaſſade d'Alexandre, Intendant de Placidie, *p.* 502. ſerment l'élection de S. Eugene, *p.* 403. envoye des Ambaſſadeurs à Zenon, *ib.* exerce une horrible perſécution contre les Catholiques, *p.* 514. Zenon lui envoye Urane, *ib.* ſa mort, *ib.*

Huns peuples, traverſent les Palus Méotides, s'étendent juſques au Danube, *p.* 134. deſcription de leurs perſonnes, *ib.* leur nourriture, leurs mœurs, *ib.* *p.* 235. pillent les terres des Romains, *ib.*

leurs différens peuples, *ib.* différens Rois, *p.* 136, 137. leurs conquêtes, *ib.* saccagent Milan, *p.* 170. renversent Pavie, *ib.* ruinent presque toute l'Italie, *ib.*

Hymerie fils aîné de Genseric, épouse la fille de Théodoric Roi des Goths, *p.* 146. la maltraite cruellement & la renvoye à son pere, *ib.*

Hypace, un des Chefs de l'armée d'Anastase contre Cabade, *p.* 563. avoit été Consul, *ib.*

Hypace Maître de la milice d'Orient, Théodose II. lui adresse quelques loix, *p.* 30.

Hypatie Philosophe est massacré dans un tumulte, *p.* 28.

Hyperoque Grammairien d'Alexandrie laisse quelques écrits, *p.* 366.

I.

Jacques Moine auprés d'Amide, son histoire, *p.* 562.

Jacques Psicochrisse fameux Medécin, guérit l'Empereur Leon, *p.* 376. son éloge, *ib.*

Iberiens peuples de la Vindelicie, *p.* 157.

Idace Historien, sa patrie, *p.* 262. circonstances de sa vie, *p.* 263. est fait Evêque de Chiaves, *ib.* est envoyé à Aëce, *ib.* examine des Manichéens, *p.* 264. est pris par les Suéves, sort de sa captivité, sa mort, *ib.* jugement de sa Chronique, *ib.* on lui attribue des fastes Consulaires, *ib.* un François fait un abrégé de sa Chronique, *ib.*

Ildico, épouse Attila, *p.* 175.

Jean le Bossu, Zenon l'envoye avec une armée contre Leonce & Illus, *p.* 513. donne la bataille & les bat, *p.* 516. gagne la bataille de Cotycé, *p.* 544. passe le mont Taurus, fond sur les Isaures, *ib.* les défait, *p.* 516. remporte une seconde victoire, *p.* 546. est fait Consul, *p.* 553.

Jean premier Secrétaire, se fait déclarer Empereur après la mort d'Honoré, *p.* 50. & 178. *not.* 14. *p.* 604. & *not.* 1. *p.* 621. députe à Théodose II. *p.* 179. ensuite demande du secours aux Huns, *ib.* est pris, *p.* 183. sa mort, *p.* 184. Procope le loue, *ib.* casse les priviléges des Eglises, *ib.*

Jean Intendant des largesses, Théodose II. lui adresse une loi, *p.* 62. fait arrêter Nestorius, Cyrille & Mennon, *p.* 65. est fait Maître des Offices, *p.* 66.

Jean député de Basilisque, se signale dans le combat contre Genseric, *p.* 399. se précipite dans la mer, *ib.*

Jean le Vandale, Général des armées Romaines, sa mort, *p.* 89, 90. *v. not.* 13. *p.* 611.

Jean le Scythe, est à la tête d'une armée contre Leonce & Illus, *p.* 523. remporte la victoire contre les Isaures, *p.* 548. est fait Consul, *p.* 549.

Jean député de Basilisque, ses belles actions & sa mort, *p.* 399.

Jean Historien, termine son histoire à la cinquiéme année de Justin I. *p.* 132.

Jean le Grammairien Prêtre d'Antioche, Auteur de quelques écrits, *p.* 527.

Jean le Silentieux (*S.*) *p.* 566.

Jean Chimiste, trompe beaucoup de gens, *p.* 573.

Illus, envoyé contre Zenon se réunit à lui, *p.* 486. est fait Consul, *p.* 491. débauche l'armée de Marcien, le bat, *p.* 497. Pamprépe l'encourage, *ib.* est uni etroitement à Zenon, *p.* 507. son pays, *ib.* est Coosul, *ib.* son éloge, *ib.* cause de sa perte, *ib.* Vérine veut le faire assassiner, *p.* 509. Zenon l'abandonne à Illus qui l'envoye en Cilicie, *ib.* Ariadne veut le fléchir, mais en vain, *p.* 510. cherche les moyens de le faire assassiner, *ib.* Spanice lui coupe une oreille, *ib.* se retire à Nicée, *p.* 511. demande à Zenon la permission d'aller en Orient, *p.* 512. est déclaré Général de toutes les armées d'Orient, gagne Leonce, *ib.* *not.* 4. *p.* 646. le fait élire Empereur, gagne la bataille contre Longin, *ib.* va à Antioche, *p.* 513. est battu par Jean, se retire au château de Papyre, *p.* 516. fait mettre en pieces Pamprépe, *p.* 521. est pris & décapité, *ib.* sa tête est portée à Constantinople, *ib.*

Immirenes peuples, embrassent la Religion Chrétienne, *p.* 589.

Immortels, corps de Persans, s'opposent à la paix, *p.* 45. defaits & battus par Procope, *ib.*

Importun Consul, *p.* 576.

Innocent Duc de la Pentapole, son caractere, *p.* 10. ne peut arrêter les Ausuriens, *ib.*

Joseph Patriarche fils de Jacob, & Zacharie pere de S. Jean-Baptiste, leurs reliques sont portées à Constantinople, déposées dans la grande Eglise, *p.* 30.

Jourdain Consul, *p.* 407.

Jourdain, Pulquérie lui livre Chrysaphe, il le fait mourir, *p.* 90.

Irene fille de Magna ſœur d'Anaſtaſe, épouſe l'Empereur Olybre, p. 534.

Iſaac Prêtre d'Antioche, fait un poëme & une élégie Syriaque pour déplorer la ruine d'Antioche, p. 371. fait beaucoup d'autres ouvrages contre les Neſtoriens & les Eutychieos, *ib.* ſa mort, *ib.* ſon éloge, *ib.* autres ouvrages du même, *not.* 2. p. 639.

Iſaures peuples, guerre civile contre eux à Conſtantinople, p. 541. Anaſtaſe ne veut point continuer la penſion que l'Etat leur faiſoit, p. 542. Anaſtaſe chaſſe tous les Iſaures, p. 543. ils ſe ſoulevent, *ib.* ils s'avancent juſqu'à Cotycé en Phrygie, donnent la bataille, la perdent, p. 544. la guerre dure encore ſix ans, *ib.*

Iſdegerde Roi des Perſes, on prétend fauſſement qu'Arcade avoit voulu mettre Théodoſe II. ſous ſa protection, p. 1. *not.* 1. p. 597. ſa mort, p. 36. circonſtances de ſa mort, *ib.* Varanne Battramjaur lui ſuccéde, *ib.*

Iſdegerde II. Roi des Perſes, Théodoſe II. lui fait la guerre, p. 92. & lui accorde la paix, *ib.*

Iſidore [S.] Evêque de Péluſe, ce qu'il écrit à Théodoſe II. p. 20. avertit ce Prince de réprimer la liberté de ſes Miniſtres qui ſe rendoient Juges de matieres de la foi, p. 25. prétend que la piété des Prince religieux a été cauſe ſouvent de l'irreligion des Evêques, *ib.* écrit à Iſidore Anthémius, p. 71.

Iſidore, ſuccéde à Monaxe dans l'emploi de Préfet de Conſtantinople, p. 7 eſt enſuite Préfet du Prétoire, *ib.*

Iſidore diſciple de Procle, Damaſce écrit ſa vie, p. 594.

Iſocaſe, Philoſophe, ſon hiſtoire, p. 393, 394.

Italica femme de Gaudence & mere d'Aëce, p. 179. on croit que c'eſt la même qui eſt ſi célebre dans les écrits de S. Auguſtin & de S. Chriſoſtôme, *ib.* ce qui n'eſt pas fondé, *ib.*

Juifs, Théodoſe II. leur défend de mettre le Signe de notre ſalut dans leurs divertiſſemens, p. 5. ils tuent un enfant en Syrie, *ib.* S. Cyrille les chaſſe d'Alexandrie, p. 28. Gamaliel le dernier des Patriarches des Juifs, p. 30. Théodoſe II. leur défend d'acheter des Eſclaves & d'en recevoir, p. 32. crocifient un enfant, ſont punis, p. 33. Théodoſe II. defend de les maltraiter, p. 14. Loix pour & contre, p. 47, 48. établiſſent des Primats dans chaque province, p. 62. ſont obligés d'apporter au tréſor des largeſſes ce qu'ils avoient reçu depuis l'extinction des Patriarches, *ib.* hiſtoire d'un Juif qui ſe dit Moïſe, p. 67. font mourir l'Archidiacre de Laodicée en Syrie, p. 75. Théodoſe II. les exclud de toutes charges, p. 79.

Jules, eſt fait Patrice & Gouverneur de Lycie, p. 292.

Julien Géoéral, eſt battu par les Scythes, p. 544.

Julien, élu tout d'une voix Evêque d'Antioche, p. 407.

Julienne fille de l'Empereur Olybre, & de Placidie, & femme du grand Areobinde & mere du jeune Olybre, p. 378.

Juſtin, eſt mis en priſon, ſa délivrance, p. 549. eſt dans l'armée d'Anaſtaſe, p. 564. Anaſtaſe connôit qu'il ſera ſon ſucceſſeur, p. 584. Anaſtaſe le fait arrêter; il eſt forcé de l'élargir, *ib.*

Juſtinien, Préfet de Conſtantinople, Zenon lui adreſſe une loi, p. 473.

Juſtuſas ou *Juſtaſas*, Chef des voleurs, élu Roi des Samaritains, p. 515. eſt battu & tué dans un combat, *ib.*

Jutes anciens peuples de la grande Bretagne peu connus, p. 466. s'emparent de Wiegt & du Royaume de Kent, p. 469.

Juthonges peuples d'Allemagne battus, p. 203.

L

Laurent (S.) Evêque de Milan, ce qu'il ſouffre pendant la guerre d'Odoacre & de Théodoric, p. 453. eſt remis en liberté, *ib.*

Laaſe grand Chambellan, ſon éloge, p. 117.

Lentiens ou *Liſiens* habitans des environs de la Liſe en Flandres, p. 157.

Leon (S.) va trouver Attila, p. 372. fait une tréve, *ib.* vient dans les Gaules pour concilier Albin & Aëce p. 224. eſt mandé à Rome après la mort de Sixte III. écrit à Aſpar Arien, pourquoi, p. 366 empêche qu'on ne tienne un nouveau Concile pour examiner celui de Calcédoine, p. 368.

Leon Empereur, ſa patrie, ſes premiers emplois, ce qui l'éleve à l'Empire, p. 362. proclamé par l'armée, p. 363. couronné par le Patriarche Anatole, *ib.* ſes bonnes & ſes mauvaiſes qualitez, p. 363. 364, 365. épouſe Vérine, en a deux fil-

les, p. 366. réponſe qu'il fait à Aſpar, p. 367. arrête les deſſeins des Barbares, ib. fait rebâtir les édifices publics d'Antioche & fait une grande remiſe à cette ville, p. 371. fait la paix avec Valamir, p. 373. éleve avec ſoin Théodoric, p. 374. Saint Daniel lui obtient un enfant, ib. fait faire deux colonnes à S. Daniel, ib. eſt guéri par Jacques Piſcochriſte, p. 376. demande Eudoxie & Placidie à Genſerie & les obtient, p. 377. demande que Genſeric ceſſe de piller l'Italie, p. 378. envoye des Ambaſſadeurs au Roi de Perſe & le Roi de Perſe lui en envoye, p. 381. envoye une de ſes filles poſſédée à Rome, qui eſt guérie par l'Archidiacre de Lyon, p. 386. récompenſe & préſent que fait Leon à l'Egliſe de Lyon, ib. Chûte qu'il fait en deſcendant la montagne, S. Daniel arrête par ſes prieres la malice du démon & préſerve l'Empereur d'une mort funeſte, ib. beau ſentiment de pieté de Leon, ib. menace Genſerie de lui faire la guerre, p. 395. Leve une armée conſidérable, p. 396. reçoit un grand ſecours d'Anthéme & de Marcellin, p. 397. donne la conduite de cette armée à Baſiliſque, ib. promet du ſecours aux Lazes, p. 400. fait le jeune Leon Empereur, p. 418. genre de ſa mort, p. 420. fonde quelques Egliſes, ib.

Leon le jeune fils de Zenon déclaré Empereur, p. 418. ſon âge, p. 419. Conſul, ib. ſa mort, p. 473. Zenon accuſé de la mort, ib.

Leon Miniſtre d'Enric, honore Epiphane de Pavie, approuve ſon diſcours & travaille à la paix, p. 421. ſon éloge, ib. ſa naiſſance, ib. profeſſe la Religion Catholique, ib. éloge que fait de lui S. Sidoine, p. 432. S. Grégoire de Tours le blâme, ib.

Leonce Empereur, ſa patrie, p. 512. Patrice, ib. habile dans la guerre, ib. Pamprépe corrompt ſa foi, ib. Illus le fait élire Empereur, p. 511. fait du ravage dans la Syrie & dans l'Iſaurie, défait entiérement Longin, ib. ſe rend maître du château de Papyre, ib. renvoye Vérine en Tarſe où elle couronne Leonce, ib. aſſiége Calcide, p. 513. eſt vaincu par Jean, p. 516. ſe retire au château de Papyre, ib. eſt aſſiégé, p. 521. pris & décapité, ib. ſa tête eſt apportée à Conſtantinople, ib.

Leonce Evêque d'Arles, négocie avec quelques autres Evêques de Provence, la paix entre Népos & Enric, p. 429.

Leonce premier Secrétaire d'Etat, ſous Marcien, aſſiſte au Concile de Calcédoine, p. 294.

Leonce Préfet d'Illyrie & enſuite de Conſtantinople, Théodoſe II. lui adreſſe quelques lois, p. 10, 13, 70, 71.

Leonce Sophiſte à Athènes, pere de l'Impératrice Eudocie, p. 27.

Leonce Moine, doué du don de prophétie, p. 528.

Leoncie fille de l'Empereur Leon, fiancée à Patrice fils d'Aſpar, p. 411. mariée à Marcien Patrice fils d'Anthéme, p. 414.

Liberé Patrice, Théodoric releve la fermeté avec laquelle il ſoutint Odoacre, p. 452, 457.

Licinien Queſteur, Népos l'envoye dans les Gaules porter à Ecdice le brevet de Patrice, p. 429. négocie la paix avec Enric, ib. ne peut la conclure, p. 430.

Litorius, avec une partie de l'armée des Huns, rafraîchit Narboune, & fait ôter le ſiége de cette ville, p. 213, 214. aſſiége Théodoric à Toulouſe, perd la bataille, p. 218. eſt fait priſonnier, & ou le fait mourir, p. 219.

Loix de l'Empereur Anaſtaſe, défend aux maîtres d'épouſer leurs eſclaves ou leurs affranchies, p. 345. ſur les donations ſous le titre d'aubaine, ib. ne veut pas qu'on trouble dans la jouiſſance des fonds ceux qui les poſſédent depuis 40. ans, p. 542. ordonne de n'avoir aucun égard aux rescrits lorſqu'ils paroîtront contraires au droit public, ib. Réglement ſur les impôts, p. 546. ſur les défenſeurs des villes, p. 571. veut qu'on jure pour poſſéder une charge, qu'on eſt Chrétien & Orthodoxe, p. 571, 572. caſſe tous les traités & tous les actes faits pour transférer des fonds où il y aura des Egliſes ou des Chapelles des Catholiques, p. 577.

Loix de Leon, autoriſe le Concile de Calcédoine, p. 367. confirme tout ce que ſes prédéceſſeurs & particuliérement Marcien avoient ordonné contre les Héréticques, ib. confirme le droit d'aſile, p. 387. veut qu'il n'y ait que les Chrétiens qui puiſſent exercer la fonctions d'Avocat, p. 369. défend de proſtituer aucune perſonne libre, ib. confirme les donations & les priviléges accordés aux Hôpitaux & Egliſes, p. 403. veut que les ſimoniaques ſoient traités comme les criminels de leze-majeſté, p. 403. ſur les promeſſes

de mariage rompues à cauſe de la diverſité des Religions, *ib.* défend de faire aucun acte judiciaire le Dimanche, & de repreſenter aucune ſorte de ſpectacles, *ib.* ordonne que les Moines ne pourront ſortir de leurs Monaſteres, *p.* 408. contre les Ariens, *p.* 416.

Loix de Majorien, remet généralement tout ce qui étoit dû au Fiſc, *p.* 312. veut que les impôts ſoient levés ſelon l'ancienne coutume, *ib.* défend de toucher aux anciens édifices, *ib.* défend de donner le voile aux vierges avant l'âge de 40 ans, *p.* 313. peines contre les parens & les Diacres qui contreviendront à cette loi, *ib.* veut que les femmes devenues veuves avant l'âge de 40 ans ſe remarient, ou qu'elles cedent la moitié de leur biens à leurs héritiers naturels, *ib.* que les teſtamens des femmes qui laiſſeront l'Egliſe ou des Etrangers héritiers, ſoient nuls, *ib.* que les mariages faits ſans dot de part & d'autre ne ſoient pas reputés pour mariages, *ib.* que ceux qui ſeront héritiers ou légataires, ne l'étant point naturellement, céderont au Fiſc le tiers de leurs héritages pour le rétabliſſement du Corps de ville, *ib.* veut que les Gouverneurs dans leur viſite ne ſoient défrayés que trois jours, ſur peine de prévarication de leurs charges, *p.* 314. caſſe abſolument les mariages des bourgeois avec les ſerfs, *ib.* contre les adulteres, occaſion de cette loi, *p.* 319. permet d'embraſſer l'état Eccléſiaſtique, mais il défend d'y élever perſonne malgré lui, peine qu'il décerne contre les contrevenans, *ib.*

Loix de l'Empereur Marcien, défend la vénalité des charges, *p.* 288. remet tout ce que les particuliers doivent à l'Epargne, *ib.* defend ſous peine de la vie non ſeulement de ſacrifier aux Idoles, mais même d'orner leurs temples avec des fleurs, *p.* 295. contre les Eutychéens, *ib.* explique une loi de Conſtantin qui défendoit d'épouſer des perſonnes viles, *p.* 299. permet à tout le monde de laiſſer ce qu'il voudroit aux Eccléſiaſtiques & aux Moines, *p.* 302. ordonne que les Eccléſiaſtiques & l'Oeconome de Conſtantinople ne pourront être appellés en juſtice que devant l'Archevêque, ſi le demandeur y conſent, ou devant le Préfet du Prétoire, *p.* 302. ne veut pas qu'on exige le ſerment des Eccléſiaſtiques & pourquoi, *p.* 302.

Loix de Placidie, en faveur des Egliſes, *p.* 185. contre les Joifs & les Payens, *p.* 186. contre les Manichéens & les Aſtrologues, *ib.*

Loix de Théodoſe II. ſur le commerce, *p.* 5. ſur la traite du bled, *p.* 6. autre de concert avec Honoré pour arrêter ceux qui paſſoient d'Occident en Orient, *p.* 8. ſur le rétabliſſement des murailles des Villes frontieres de l'Illyrie, de la Bythinie & la réparation des chemins, *p.* 10. contre la rebatiſation, *p.* 14. ſur les Médecins & Profeſſeurs de Arts libéraux *p.* 28. ſur ceux qui épouſoient leurs belles-ſœurs, *ib.* contre les Juifs, *p.* 30. défend à toutes perſonnes de demander le gouvernement de ſon Pays, & pourquoi, *p.* 8. ſur le mariage, *ib.* contre les Protopaſquites, *p.* 14. ſur les Priſcilianiſtes *p.* 28. ſur les Médecins, *ib.* contre les Soldats, *p.* 29. contre les Montaniſtes, *p.* 29. contre les Eunomiens, *p.* 8, 35. contre les Payens qu'il exclud des charges de la Milice, de la Cour, de l'adminiſtration des biens Impériaux & des judicatures, *p.* 30. ſur les diſpoſitions faites en faveur des Prioces, *p.* 31. ſur les diſtributions gratuites du pain au peuple de Conſtantinople, *ib.* contre les Juifs auſquels il défend d'acheter des eſclaves, ni d'en recevoir, *p.* 32. défend aux Comtes inférieurs d'obliger les Villes de leur fournir des Bains, *ib.* contre ceux qui apprennent à des Barbares à conſtruire des vaiſſeaux, *p.* 35. permet d'entourer les terres de murailles, *ib.* défend de porter ancone marchandiſe aux Barbares, *p.* 36. veut que les cauſes de l'Egliſe d'Illyrie ſoient portées devant l'Evêque de Conſtantinople, *p.* 43. Boniface premier en obtient la révocation, *p.* 44. ſur les Officiers ſurnuméraires de la maiſon de l'Empereur, *p.* 46. ſur les Soldats vétérans, *ib.* ſur les Prympiles, *p.* 47. ſur les Officiers du Palais qui ſortent de charges, *ib.* ſur les Maîtres de la chambre de l'Empereur, *ib.* pour & contre les Juifs, *p.* 48. ſur les Payens & les Hérétiques, *p.* 49. ſur les Chanceliers des Gouverneurs des Provinces, *ib.* contre ceux qui portent un habit de pourpre, *p.* 51. ſur la Ville de Delphes, *ib.* ſur les Queſteurs, *ib.* établit la preſcription de 30. ans, *p.* 52. ſpectacles défendus les jours de fêtes, *p.* 54. ſur les études qui ſe faiſoient à Conſtantinople, *ib.* régle le nombre des Profeſſeurs Grecs & Latins, *ib.* en faveur de quelques Profeſſeurs, *ib.*

contre le faſte de l'xdoration de l'Empereur, *p.* 57. ſur les biens des perſonnes proſcrites, *ib.* ſur les Officiers ſubalternes, *p.* 58. ſur le ſigne de lx croia, *ib.* veut que les Juifs xpportent au tréſor des largeſſes tout ce qu'ils ont reçû depuis l'eatinction des Patriarches, *p.* 62. ſur les Aſiles, *p.* 64. xugmentation de cette loi, *ib.* autre loi ſur le même ſujet, par rxport xux Eſclaves, *p.* 66. pour remettre tout ce qui eſt dû à l'Epargne, *p.* 68, 70. ſur lx diſtribution du bled, *ib.* ſur les biens des Eccléſiaſtiques & Moines, *ib.* contre les Neſtorieos, *p.* 71. ſur les Payens, *p.* 72. attribue xux corps de Ville le quxrt des biens de ceux du corps qui mouroient, excepté des biens qui pxſſoient directement xux enfans, *p.* 100. ordonne que les héritiers auroient le choia ou de faire eſtimer le quart de leur ſucceſſion pour la Ville, ou de le pxrtxger eux-mêmes en quatre parts, dont lx Ville auroit celle qui lui écheroit pxr le ſort, *p.* 101. ordonne qu'on rendra xux Villes tous les biens aliénés depuis 30. xns, *p.* 102. ſur les Soldats, *ib.* ſur les Ducs commandxns les Soldxts, *ib.* ne veut pas qu'on inquiéte ceux qui n'étant point engagés au corps de Ville, y auront fait volontxirement quelque fonction, *p.* 103. permet xux peres qui n'auront point d'enfans légitimes, de laiſſer tout leur bien à leurs fils naturels, *ib.* ôte les privileges aux Officiers qui ne prenoient les charges que pour les privileges & non pour ſervir, *ib.* envoye ſes loix à Valentinien III. *p.* 510. cxſle toutes les xugmentations faites ſur les terres abonnées & remet les xugmentxtions, *ib.* defend d'xccorder des Inſpecteurs pour régler les taxes des terres, excepté à une Province ou à une Ville, *p.* 114. augmente aux uns le logement des Soldats & le diminue aux autres, *ib.*

Loix de l'Empereur Vxlentinien III. qu'un Bourgeois du corps de Ville ne ſera reſponſable que de ſon propre bien, & ne pourrx être pourſuivi pour la taille d'un autre, *p.* 101. qu'une quittance donnée par un Proconſul, vaudra pour tous ſes ſucceſſeurs, *ib.* qu'on donnera quatre mois pour xpporter l'argent des levées au Capitole, *ib.* contre les bourgeois qu'il ne veut pas qu'on reçoive dans le Clergé. *p.* 116. prive Appollodore qualifié Illuſtre, des droits qu'il pouvoit prétendre ſur une maiſon de Rome, *p.* 123. modifie cette loi, *ib.* ſur les meurtres, *ib.* contre les deſerteurs, *p.* 224. ſoumet à tous les impôts, ceux qoi tenoient des terres du domaine, *p.* 228. en faveur des Avocats, *p.* 229. ordonne de nouvelles levées de troupes, *p.* 230. permet xux Afriquains de faire la fonction d'Avocxt, pourquoi, *ib.* déchxrge les Aſricxins de payer les interêts des ſommes prêtées, *ib.* ordonne que ceux qui avoient été dxns les grandes charges ſourniroient une certaine ſomme, *p.* 231. ordonne que ceux qui xuroient quitté les corps xuſquels ils étoient aggregés, ſeroient remis dans les mêmes corps, quxnd même ils ſeroient Eccléſiaſtiques, *p.* 231. contre S. Hilaire d'Arles & contre les Manichéens, *ib.* réduit les Tributs de lx Numidie & de lx Mauritanie à lx huitiéme partie, *ib.* veut que les xppels des Aſricxins xua Jugea ordinxires aillent pxrdevxnt le Preſet de Rome, *ib.* que les Gouverneurs ne ſortiront de leurs Provinces que trois mois aprés qu'ils ſeront hors de charge, *p.* 233. contre ceux qui démoliſſoient les tombexux, peines qu'il impoſe, *p.* 234, 235. contre les Clercs, *ib.* confirme les nouvelles loia de Théodoſe II. *ib.* donne lx loi de la preſcription de trente xns, *p.* 238. qui la cita le premier dxns les Gaules? *ib.* veut que les perſonnes qui xuront été vendoes à l'occaſion de la derniere famine, pourront être rachetées, en xjoutant un cinquiéme denier xo prix de la vente, *p.* 248. ordonne que l'on diſtribnera treize mille meſures de terre ou deux cens livres d'or dans l'Afrique, *ib.* loi ſxmeuſe de Valentinien, *p.* 246. défend le trafic aux Eccléſiaſtiques, *ib.*

Loix de l'Empereur Zenon, permet d'épouſer comme légitimes, les femmes libres, qui xuparavant n'étoient que concubines, *p.* 502. ordonne de punir les faux témoins, *p.* 518. défend d'avoir des priſons pxrticulieres, *ib.*

Leo Silentiaire, Leon l'envoye en Ambaſſade, *p.* 414.

Longin frere de l'Empereur Zenon x perd la bataille contre Leooce, *p.* 512. eſt fait priſonnier, *ib. not.* 5. *p.* 647. ſort de la priſon, *p.* 516. déſigné Conſul & Chef du Sénat, *p.* 517. ſe flate de luccéder à Zenon *p* 533. ſe rend odieux par ſes violences & pxr ſes infamies, *ib.* Anaſtxſe lui adreſſe un réglement pour la diſ-

tribution de l'argent aux ſoldats, p. 534. excite des troubles, 542. privé de ſes charges & renvoyé en Iſaurie, ib. eſt tué, p. 548.

Longin de Selinonte, oo des Chefs des Iſaures eſt pris, p. 549. eſt renvoyé à Conſtantinople, ib. mené à Nicée, ou oo lui ôte la vie par divers ſupplices, ib.

Libanius, p. 6. écrit à Varane, p. 7.

Lucius, eſt ſeul Conſul, p. 12.

Luce Général des troupes entreprend ſor la vie de Theodoſe II. eſt arrêté par la frayeur, p. 12.

Lupercien Préfet du Prétoire, p. 345

Lupien Comte & maître de la milice d'Orient, Théodoſe II. lui adreſſe quelques loix, p. 10.

M

Macelle, ſobriquet de l'Empereur Leon, p. 362.

Macrobe Grand Chambéllan de Théodoſe, Auteur des Saturnales, p. 117.

Magna ſœur de l'Empereur Anaſtaſe, p. 531.

Magnus Préfet des Gaules, S. Sidoine releve ſa ſageſſe, p. 315 Conſul, ib. homme de lettres, ib. ſa patrie, ib.

Majorien Empereur, ſa famille, p. 306, 307. ſon éloge, ib. s'unit à Ricimer & prend part à la révolte contre Avite, p. 308. proclamé Empereur à Ravenne, p 309. qoand il a été proclamé Empereur, not. 1. p. 634. guerrier, p. 311. ennemi des Délateurs, ib. fait nommer des défenſeurs en chaque Ville, p. 312. fait on grand armement contre les Vandales, p. 316. va ſur les Alpes à pied au milieu des glaces, p. 317. paſſe l'hiver à Arles, ib. défait les Viſigots, p. 319. fait la paix avec Théodoric, p. 320. fait un grand armement contre les Vandales, mais en vain, p. 322. perſiſte dans ſon deſſein, Genſéric lui demande la paix & l'obtient, ib. donne à ſouper à Arles au Conſul & à pluſieurs perſonnes de marque, p 324. ſurpris & dépoſé par Ricimer qui le fait toer, p. 325. on lui dreſſe un tombeau magoifiqoe, ib.

Maldra eſt élu Roi des Suéves, p. 275. une partie des Suéves l'abandonne pour ſoivre Frantan, p. 310. pille la Luſitanie, ib. ſe met à la tête des Suéves p. 318. va piller la Galice, ib. pille one ſeconde fois la Luſitaoie, ib. Rhemiſmood ſon fils pille la Galice, ib. tue ſon frere, ib. entre dans le Château de Portucal, ib. eſt tué, ib.

Malo Sophiſte ou Orateur, a écrit l'hiſtoire de Léon & de Baſiliſque, p. 527. diviſion de cet ouvrage, ib.

Mamert [S.] Rogations, p. 427.

Manaſſé Moine, brille par pluſieurs miracles, p. 528.

Mane, le ciel en fait pleuvoir pour noorrir les hommes, p 304.

Manſuet Comte d'Eſpagne & le Comte Frontoo, députés vers les Suéves obtiennent la paix, p. 247.

Maras répond à la lettre de l'Empereur Anaſtaſe, p. 569.

Marcomans & Unigrades, peuples, p. 92 10.

Marcel [S.] Abbé des Acemétes donne retraite à Jean, p 388. le refuſe à Ardabore, ib. celui-ci envoye des troupes, ib. détail de cette affaire, ib. le ciel lance ſur les troopes des feux, ib viſion qo'il a, p. 410. 411. prie Leon de vouloir choiſir pour ſucceſſeur un Catholique, p. 412.

Marcellin, ſon éloge, p. 330. ne veot point ſe ſoumettre à Valentinien III. ib. on veut le faire Empereur, ib. ſe ſoumet à Majorien, p. 331. eſt fait Patrice d'Occident, Ricimer vent le ruiner, p. 331. s'empare de la Dalmatie, & s'établit one puiſſance ſouveraine, ib. perſonne n'oſe le combattre, ib. il eſt oncle de Julius Nepos, qui fut Empereur, ib. Sévére lui envoye Phylarque, il donne parole de ne point faire la guerre aux Romains, ib. chaſſe les Vandales de Sicile, p. 335. Leon lui envoye Phylarque qui réuſſit, p. 397. ſe rend maître de la Sardaigne, p 397. tué en trahiſon par les Romains, p. 400. ce que dit Genſeric de cette mort, ib.

Marcellin Intendant des Largeſſes, Théodoſe II. lui adreſſe une loi, p. 77.

Marcial & Placite aſſiſtent au Coocile de Calcédoine, p. 293. v. not. 2. p. 652.

Marcien Empereur, ſa patrie, ſa famille, p. 280. accident qui lui arrive, ib. ſuite de ſa vie, p. 281. pronoſtic favorable, ib. p. 282. ſon premier mariage, p. 283. marie ſa fille à Anthéme, ib. Pulquérie jette les yeux ſor lui pour le faire Empereur, p. 284. eſt proclamé, ib. not. 1 p. 632. Valentinien III. ratifie ſon élection, p. 282. épouſe Pulquérie, ib. éloge qu'en fait S. Leon, ib graodes choſes

qu'il fait & pour l'Etat & pour l'Egliſe, *p.* 286, 287. ſa piété, *ib.* ſa juſtice, *p* 288. rappelle tous les exilés, *p* 289. ſon éloge, *p.* 290. refuſe de payer le tribut à Attila, *p.* 292. va en Illyrie contre les Huns, *p.* 294. envoye Tatien à Valentinien III. *p* 295. envoye des troupes en Italie contre Attila, *p.* 296. députe à Genſeric pour avoir Eudoxie & Placidie, *p.* 300 n'obtient rien, *ib.* députe Bleda Evêque Arien qui n'obtient rien, *ib.* obſerve le ſerment qu'il avoit fait à Genſeric, *p.* 301. prend parti pour la faction bleue & punit la verte, *p.* 304. ſa mort, *p.* 305. ſon éloge, *ib.*

Marcien fils de l'Empereur Anthéme, ſe révolte contre Zenon, *p.* 496 *not.* 2. *p.* 642. gagne une bataille contre Zenon, *ib.* aſſiége dans le Palais, *ib.* Illus gagne une partie de ſes troupes, l'attaque & le bat, *p.* 497. ſe ſauve dans l'Egliſe, eſt ordonné Prêtre & relégué en Capadoce, *ib.* cauſe de nouveaux troubles en Galatie, *ib.* eſt relégué en Iſaurie, *ib.*

Marcien (S.) Oeconome de Conſtantinople, bâtit l'Egliſe de S. Anaſtaſe, *p.* 385.

Margue (l'Evêque de) eſt accuſé d'avoir pillé les tréſors des Huns, *p.* 96. les Huns demandent qu'on le livre, les Romains le refuſent, *ib.* cet Evêque leur livre ſa ville, 385.

Marin Préfet du Prétoire, ennemi de l'Egliſe & des pauvres, *p.* 536. *not.* 2. *p.* 647. ſon petit-fils & Baſilien ſon ſucceſſeur ruinent la province de Lybie, *p.* 536. on lui attribue le changement que fit Anaſtaſe dans la levée des impôts, *ib.* perd ſa maiſon de Conſtantinople dans une ſédition, *p.* 578.

Marin natif de Naplouze en Paleſtine, diſciple du Philoſophe Procle, *p.* 594 écrit la Vie de ſon maître, *ib.* a pour diſciple Iſidore, *ib.* ce qui ſe paſſe entre lui & Damaſce, *ib.*

Marine ſœur de Théodoſe II. ſa mort, *p.* 113.

Martyre Evêque d'Antioche, ſuccéde à Acace, *p.* 371. rend les derniers devoirs à S. Simeon Stilite, eſt dépoſé, *p.* 404. a recours à Leon qui le renvoye à ſon Egliſe, *p.* 406. abandonne ſon Egliſe, *ib.* datte de cette renonciation, *not.* 7. *p.* 642.

Martyre en Provence ſous Entie, *p.* 447. *not.* 4 *p.* 644.

Matronien Préfet du Prétoire, Anaſtaſe lui adreſſe deux loix, *p.* 542.

Mauriac, où ſe donna la bataille contre Attila auprès de Châlons, *p.* 166. *v. not.* 2. *p.* 616.

Maurien ou *Marien* Comte, Aſtrologue, Zenon le conſulte, *p.* 524. lui repond que ſon ſucceſſeur ſeroit un des Officiers du Palais du nombre des Silentiaires, *ib.*

Maxime Empereur, conſpire contre Aëce & contre Valentinien, *p.* 252, 253. prend la pourpre le lendemain de la mort de Valentinien III. *p.* 253. eſt déclaré Auguſte, *p.* 256. ſa nobleſſe, *ib.* ſes grands biens, *p.* 257. ſon humeur commode, *ib.* eſt trop foible pour regner, *p.* 258. s'en repent dès la premiere nuit, *ib.* veut abandonner Rome & l'Empire, *ib.* accorde la grace aux meurtriers de Valentinien *p.* 259. fait Avite Général de ſes troupes, *ib.* épouſe par force Eudoxie femme de Valentinien, & donne ſa fille à Pallade, *p.* 260 Eudoxie appelle Genſetic, *ib.* celui-ci arrive à Rome, *p.* 261. Maxime prend la fuite, *ib.* eſt attaqué à coups de pierres, tué & précipité dans le Tibre, durée de ſon regne, *ib. v. not.* 12. *p.* 628.

Maxime Aſſeſſeur d'Ardabure, envoyé pour preſſentir le Roi de Perſe ſur les diſpoſitions de la paix, *p.* 45. Varanne accepte la paix, *ib.*

Maxime deux fois Conſul, *p.* 206.

Maximien, eſt élu Evêque de Conſtantinople par les Peres du Concile d'Epheſe, *p.* 65. ſa mort, *p.* 71.

Maximin, le Comte, Aſſeſſeur du Général Ardabure, *p.* 291. fait la paix entre les Romains & les Perſes, *ib.* envoyé à Attila, *ib* grand Chambellan, *p.* 290. paſſe en Thébaide, fait la paix avec les Blemyes. *p.* 296. confirme par un acte le exprès leur impieté, *p.* 297. ſa mort, *ib.* Maximin Général, les ſoldats le font mourir, *p.* 35.

Mazices peuples; courent la Lybie & y font des maux effroyables, *p.* 587.

Melanie [Sainte] la jeune, fait un voïage à Conſtantinople, *p.* 74. va voir Volſien Préfet de Rome ſon oncle, qui étoit envoyé à Théodoſe II., *ib.* obtient ſa converſion, *ib.* convertit beaucoup de Neſtoriens, *ib* ſes inſtructions ſervent à l'Empereur & à l'Imperatrice, *ib.* porte Eudoxie à viſiter les lieux ſaints. *ib.* loge à Conſtantinople chez le grand Chambellan, *ib.* retourne à Jeruſalem, *p.* 75.

Menandre, ſa ſtatue, Marcien la fait abbatre, *p.* 287.

Mene Capitaine du guet à Conſtantinople, eſt maſſacré par le peuple, *p.* 383.

Mennon, Zoïle & Callixte Chrétiens, font faire divers bâtimens à Antioche, *p.* 83.

Merobaud celébre Poëte, envoyé en Eſpagne, bat les Bagaudes, *p.* 231. rappellé, *ib.*

Merouée Roi des François, eſt envoyé Ambaſſadeur à Rome à l'âge de 18. ans, 198. Aëce le fait ſon fils adoptif, lui donne ſes armes, *ib.* le renvoye chargé de préſens, Valentinien lui en fait auſſi, *ib.* ſuccéde à Clodion, *p.* 200. *not.* 5. *p.* 623. eſt appuyé par Aëce & les Romains, *ib.* a part à la grande bataille qu'Aëce remporte ſur Attila, *ib.* étend ſes conquêtes depuis la Somme juſqu'à la Seine, *ib.* ſa mort, *p.* 201.

Meſſien, envoyé par Avite à Théodoric Roi des Viſigots, *p.* 260. Patrice, *ib.*

Miracles, Enée de Gaze en rapporte pluſieurs dont il a été témoin, *p.* 592.

Monaxe Préfet de Conſtantinople, le peuple manque de pain & briſe ſa maiſon, *p.* 6. *not.* 1. *p.* 599. Théodoſe lui adreſſe une loi, *p.* 28. Conſul, *p.* 34. il lui adreſſe une autre loi contre ceux qui avoient appris à des Barbares à conſtruire des vaiſſeaux, *p.* 35. lui en adreſſe une autre, *p.* 36.

Mondon Goth voleur inſigne, *p.* 570. ſe fait déclarer Roi, *ib.* Anaſtaſe envoye contre lui Sabinien, *ib.* eſt ſecouru par Pitaia Général de Théodoric, *p.* 571. bat Sabinien, *ib.*

Moïſe, oſe excommunier Théodoſe II. ce que fait cet Empereur, *p.* 17.

Montaniſtes, Théodoſe II. fait une loi contr'eux par laquelle il les exclud de tous les Offices de la Cour, mais non de ceux de la Ville, *p.* 8, 29.

Mucrune fille du Roi Gondebaud, embraſſe la virginité, *p.* 358.

Mundinque ou *Mundzverque* pere d'Attila, *p.* 136.

Muſelle grand Chambéllan, Théodoſe II. lui adreſſe une remiſe, *p.* 27, 127.

N

Naiſſe ville de la Méſie ſupérieure, Attila s'en rend maître, *p* 98. la ruine, *ib.*

Narbonne, aſſiégée par les Goths, délivrée par Litorius ſuivi de quelques Huns, *p.* 213, 214.

Narſe Général des Perſes, vient à la rencontre d'Ardabure avec une armée, ils ſe battent, Narſe. ſt défait & obligé de prendre la fuite, *p* 41.

Nectaire Vicaire d'Orient, Théodoſe II. lui adreſſe une loi, *p.* 71.

Népos, Julius Empereur, fils de Népotien & d'une ſœur de Marcellin, *p.* 424. Leon le déclare Empereur dans Ravenne. *ib.* ſa patrie, *ib.* éloge qu'en fait S. Sidoine, *ib.* bat Glycere, *p.* 425. grand éloge que S. Sidoine fait de ſon regne, *ib.* envoye Oreſte dans les Gaules, *p.* 443. eſt dépoſſédé par Oreſte, ſe ſauve à Salone en Dalmatie, envoye des Députés à Zenon pour lui demander du ſecours, *p.* 440., 491. fait Odoacre Patrice, il eſt tué en Dalmatie, *p.* 441.

Népotien General d'armée de Théodoric, *p.* 320. ſa mort, *p.* 334.

Nephalites peuples de la Méſopotamie, *p.* 564.

Neſtorius eſt fait Evêque de Conſtantinople, *p.* 60. diſpute contre S. Cyrille, Théodoſe II. l'appuye, *p.* 62. depoſé dans le Concile d'Ephéſe, *p.* 65.

Nicaiſe [S.] Evêque de Reims & Sainte Eutropie ſa ſœur, martyriſés par les Huns, *p.* 267. leur culte, *ib.*

Nicandre ami d'Anthéme le Grand, *p.* 4.

Nicet Avocat, elte le premier la loi de la preſcription dans les Gaules, *p.* 238.

Nicoſtrate Préfet du Prétoire, Leon lui adreſſe une loi, *p.* 395.

Ninilingue ou *Lilingue* autrefois Gouverneur d'Iſaurie, ſe met à la tête de 150. mille Iſaores, *p.* 543. Anaſtaſe leve une armée contr'eux, *ib.* Ninilingue eſt tué dans la bataille donnée à Cotycé, *ib.*

Niſibe, Théodoſe II. veut que le commerce des deux Empires ſe faſſe dans cette ville, auſſi bien qu'à Callinique dans l'Oſrhoëne & Artaxata dans l'Armenie, *p.* 5. les Romains en levent le ſiége, *p.* 143.

Nonus Préfet du Prétoire, Théodoſe II. lui adreſſe une loi, *p.* 102. lui en adreſſe une autre, *p.* 104.

Notice de l'Empire, ce que c'eſt, *p.* 226. en quel tems elle a été compoſée, *ib.* *v. not.* 13 *p.* 628.

Nouvelles de Théodoſe II. nouvelles loix que fit Théodoſe II. après avoir donné ſon Code ſur l'obligation qu'ont les

Princes de faire du bien à leurs peuples, *p.* 77. exclud les Juifs & les Samaritains de toutes les charges civiles, *p.* 79. ordonne la mort des Payens & la confiscation de tous leurs biens, s'ils offrent des sacrifices, *ib.* ordonne qu'on pourra appeller à lui des jugemens des Préfets du Prétoire, *ib.* veut qu'on ne puisse demander one auhaine qu'un an après, & pourquoi, *ib.* que quand une riviere aura laissé quelque place vuide, cette place appartiendra non au Fisc, mais aux particuliers, *p.* 84.

O

Ouale, Roi de Perse succéde à Perose son frere, *p.* 555. regne quatre ans, *ib.*

Odoacre Roi d'Italie, son élevation, *p.* 435. ses differens noms, *ib.* sa patrie, *ib.* est dans les Gardes de l'Empereur Augustule, *p.* 436. demande à S. Séverin sa bénédiction, *ib.* qui lui prédit son élevation, *ib.* appuyé des Barbares tue Oreste, dépose Augustule, *p.* 43. se fait proclamer Roi, *ib.* conserve l'ancienne police des Romains, *p.* 438 établit son siége à Ravenne, *ib.* distribue le tiers des terres aux Barbares, *ib.* Ennode le blâme aussi-bien que Cassiodore, *ib.* est Arien, & ne persécute pas les Catholiques, *ib.* écrit à S. Séverin, *ib.* accorde à ce Saint la grace d'Ambroise, *p.* 439. respecte S. Epiphane de Pavie, & lui accorde une remise des impôts pour cinq ans, *ib.* envoye des Députés à Zenon, *p.* 440. est fait Patrice par Népos, *ib.* 443. est attaqué par Théodoric, *p.* 450. est batu, *p.* 451. se retire à Véronne y est attaqué & vaincu, *ib.* se retire à Ravenne, *p.* 451. s'avance jusqu'à Crémone, *p.* 453. marche du côté de Milan, *ib.* assiége Theodorie dans Pavie, *p.* 454. est assiégé à Ravenne, *ib.* est encore vaincu, *p.* 455. essuye une grande famine, *p.* 456. se rend à Théodoric avec Thelan son fils, *ib.* est tué, *ib.*

Odoacre Saxon est vaincu par Childeric à Orleans & à Angers, *p.* 354 vaincu par les Romains, *ib.* s'unit avec Childeric & conquit l'Allemagne, *ib.*

Olybre est déclaré Empereur, *p.* 330. épouse Placidie fille de Valentinien III. *p.* 332. Consul, *p.* 334. ce que c'étoit qu'Olybre, 378. fait Patrice Gondebal, neveu de Ricimer, *p.* 360. sa mort, *p.* 361.

Olympe, blasphémateur contre la Ste. Trinité, périt miserablement par la main d'un Ange, *p.* 552. détail de ce prodige, *ib. voy. not.* 5. *p.* 649.

Olympiodore Historien, député auprès de Donat Roy des Huns, *p.* 11. circonstances de son voyage, *ib.*

Onulfe ou *Onulfe* Barbare, tue Armace, *p.* 490. est fait Comte, ensuite Général d'Illyrie, *ib.*

Opilion Maitre des Offices, *p.* 232. Consul en Occident, *p.* 247. bâtit l'Eglise de Ste. Justine à Padoue, *p.* 248. est enterré dans cette Eglise, *ib.*

Oreste gendre de Romule, *p.* 145. se joint à Attila quand il va en Italie, *ib.* Attila l'envoye plusieurs fois à Theodose II. *ib.* Népos l'envoye dans les Gaules, est fait Patrice & Général des armées dans les Gaules, *p.* 443. dépose Nepos, *ib.* donne l'Empire à Augustole son fils, *ib.*

Orens [S.] député à Théodoric, à Litorius & à Aëce, *p.* 220. Evêque d'Auch, *ib.* ses vertus, *p.* 221. obtient la grace d'un Seigneur Espagnol, *ib.* ses reliques, *ib. voy. not.* 8. *p.* 625.

Oricule ou *Oricle* [S.] martyrisé auprès de Rheims par les Huns, *p.* 168.

Ostrou Capitaine Goth, commande les Romains contre les Scythes, *p.* 392. tire plusieurs fléches au Palais après la mort d'Aspar, *p.* 414. se donne entre les gardes & lui un combat, *ib.* le peuple estime son courage, *ib.* ravage la campagne, *ib.*

Ovide, le Comte, tue Julius Nepos, *p.* 442. attaqué par Odoacre, est tué, *p.*

P

Pallade Préfet d'Orient, son éloge, *p.* 291. assiste au Concile de Calcédoine, *ib.* Marcien lui adresse une loi, *p.* 302.

Pallade Courrier de Théodose II. en trois jours, fait 400. lieues, *p.* 42. ce qui surprend le Roi de Perse, *ib.*

Pamprépe, son histoire, *p.* 507, 508. Illus mene Pamprépe en Orient, *p.* 511. Leonce le fait Maître des Offices, *p.* 513. Illus le fait mettre en piéces, 521.

Pannonie Province de l'Empire d'Orient sous Théodose II *p.* 59.

Papianille louée pour sa chasteté, femme de Tonance Ferreol, *p.* 242.

Paſtor & *Syagre*, ſont ordonnés Evêques dans l'Audionee de Lugo, contre la volonté d'Agreſte Evêque de Lugo, *p.* 207.

Paſſarion [S.] Chorévêque & Abbé à Jéruſalem, datte de ſa mort, *p.* 82.

Patere Préfet du Prétoire, Conſul, *p.* 229.

Patient de Lyon [S.] envoye quantité de bled en Auvergne, *p.* 428.

Patraciole, dans l'armée d'Anaſtaſe, *p.* 569.

Patrice fils d'Aſpar, a le titre de Céſar, *p.* 411. eſt fiancé à Leoneie fille de Leon, *ib.* eſt aſſaſſiné par ordre de Leon, *p.* 413. Rebappe eſt banoi, *ib.* Leon lui ôte Leoneie, a d'une autre femme, Vitalien, celébre ſous Anaſtaſe, *p.* 414.

Patrice un des Chefs de l'armée d'Anaſtaſe contre Cabade, *p.* 563. avoit été Conſul, *ib.* marche du côté d'Amide, *p.* 564.

Patrice Maître des Offices, Verine veut l'élever à l'Empire, *p.* 481. Baſiliſque le fait mourir, *p.* 484.

Patrocle Evêque d'Arles, Placidie lui adreſſe une loi contre les Pélagiens, *p.* 186. ſa mort funeſte, *p.* 188. ce que M. de Tillemont dit contre lui, *ib.*

Paul [S.] de Conſtantinople, Philippe le fait étrangler pour mettre à ſa place Macédone, *p.* 2.

Paul, le Comte, fait la guerre aux Goths, *p.* 354. eſt tué par Childerie, *ib.*

Paul Préfet d'Illyrie, *p.* 518.

Paul ſeul Conſul, eſt frere de l'Empereur Anaſtaſe, *p.* 546.

Paul Chambélian, ſous Théodoſe II. *p.* 118.

Paul Evêque Novatien, empêche par ſes prieres, l'incendie de ſon Egliſe, *p.* 69.

Paulin Maître des Offices, eſt tué à Ceſarée, *p.* 84. ſon hiſtoire, *ib.* & *p.* 85.

Payens Théodoſe II. les exclud des charges de la milice de la Cour, de l'adminiſtration des biens Imperiaux & des judicatures, *p.* 30. ordonne la mort & la confiſcation de tous leurs biens, lorſqu'ils auront offert des ſacrifices, *p.* 79.

Pelage Patrice, tué ſous Zenon, Payen, a compoſé un centon ſur Homere, *p.* 38.

Pelage Préfet du Prétoire, homme injuſte & violent, S. Epiphane obtient d'Odoacre qu'il ſoit puni, *p.* 439.

Pelage, Zenon ſe ſert de lui pour empêcher Théodorie le Louche d'entrer à Conſtantinople, *p.* 523. ſon éloge, *ib.* oppoſé au deſſein de donner Longin pour ſucceſſeur à Zenon, *ib.* Zenon le fait arrêter & l'envoye priſonnier à l'Iſle de Panorme, *ib.* le fait étrangler, *ib.*

Peone ſe fait lui-même Préfet des Gaules, *p.* 308. Majorien lui en envoye le brévet, *ib.* veut faire Empereur Marcellin, *p.* 330.

Pepite ou *Pepuſeniens*, eſpéces de Montaniſtes, *p.* 48.

Perle, hiſtoire miraculeuſe avec ſes circonſtances, *p.* 220.

Peroſe Roi des Perſes, envoye des Ambaſſadeurs à Leon, *p.* 381. a la guerre avec Hormiſdas, *ib.* Hormiſdas eſt tué, *ib.* fait la guerre contre les Cydarites, *p.* 382. trompe Conça Roi des Cydarites, *ib.* envoye une Ambaſſade à Leon, *p.* 401. pourquoi, *ib.* durée de ſon regne, *not.* 11. *p.* 640.

Perſes, guerre avec les Perſes finie par un traité, *p.* 5. divers chrétiens Perſes ſe retirent ſur les terres des Romains, Attique Evêque de Conſtantinople les reçoit, *p.* 40. la guerre recommence, *ib.* Ardabure gagne une bataille contre Narſes, *p.* 41. le Roi de Perſe appelle à ſon ſecours les Saraſins, *p.* 42. Varanne Roi des Perſes accepte la paix, *p.* 45. les Perſes demandent du ſecours aux Romains, *p.* 392. réponſe des Romains, *ib.*

Peſte dans les deux Phrygies, *p.* 303.

Petrone-Maxime Empereur eſt dans le conſeil de l'Empereur en qualité de Tribun & de Notaire, *p.* 257. Comte & Intendant des largeſſes, *ib.* Preſet de Rome, *ib.* Honoré & Conſtance lui font dreſſer une ſtatue, *ib.* Préfet pour la ſeconde & troiſiéme fois, *ib.* Valentinien III. lui adreſſe une loi ſur les Bourgeois, *p.* 216. deux fois Conſul & Patrice, *ib.* prend la pourpre & eſt declaré Auguſte, *p.* 256. fait déclarer Céſar, Pallade ſon fils, *ib.* *voy.* Maxime Empereur.

Philippe Préfet d'Orient, ſous Conſtantee, grand-pere d'Anthéme, fait étrangler S. Paul de Conſtantinople, met à ſa place Macedone, *p.* 2.

Philippe Preſet d'Illyrie, Théodoſe II. lui adreſſe une loi en faveur des Juifs, *p.* 34. une autre qui ordonnoit que les cauſes des Evêques d'Illyrie ſeroient portées devant l'Evêque de Conſtanti-

nople, *p.* 44.

Philippe de Syde Hiſtorien, ſa vie, *p.* 130. jugement ſur ſon hiſtoire, *p.* 131.

Philippople Ville de Thrace priſe par les Huns, *p.* 108.

Philometor Intendant des Largeſſes, *p.* 6.

Philoſtorge Hiſtorien, de quelle ſecte étoit-il? *p.* 127. ſa vie, *ib.* nous n'avons de ſon hiſtoire que l'extrait qu'en a conſervé Photius, *p.* 128. jugement ſur ſon ſtile & ſur ſon hiſtoire, *ib.*

Pictes, leur origine, *p.* 459. ſubjugués par les Ecoſſois, *ib.* en quel tems ſont-ils arrivés dans la grande Bretagne? *p.* 460. rentrent dans les terres des Bretons, *p.* 462. ſubjuguent les Bretons, *p.* 464.

Pierius Préfet de Rome, *p.* 223.

Pierius le Comte, chargé d'emmener en Italie les habitans de la Norique, *p.* 450. Comte des Domeſtiques ſous Odoacre, *ib.* eſt tué à la bataille donnée auprés de Pavie, 454.

Pierre Secrétaire de Majorien, fait un livre dont S. Sidoine fait l'éloge, *p.* 314. S. Sidoine lui dédie le panégyrique de Majorien, *ib.* Majorien le mande à Lyon, & pourquoi, *p.* 317.

Pierre le Foulon, ſes mœurs, ſon hiſtoire, *p.* 404, 406. Gennade le fait bannir à Oaſis, *p.* 406. ſuites de ſon hiſtoire, *p.* 407.

Pierre Prêtre, ce qui lui arrive, *p.* 220.

Pirmene Prêtre Italien, eſt le conſeil d'Oreſte, *p.* 434. ſon éloge, *ib.* s'enfuit dans la Norique auprès de S. Sévérin, *p.* 427.

Pitzia Général de Théodoric, va au ſecours de Mondon, *p.* 571. bat Sabinien, *ib.*

Placidie Impératrice femme de Conſtance, chaſſée d'Occident vient à Conſtantinople, *p.* 50. Théodoſe II. lui fait prendre le titre d'Auguſte, *p.* 52, 574. crée Céſar Valentinien III. ſon fils, *ib.* les envoye avec l'armée qui va en Dalmatie, *ib.* fait une loi pour rétablir les priviléges accordés aux Egliſes, *p.* 285. exclud les Juifs & les Payens du Barreau & des Charges de l'Empire, *p.* 186. bannit les Manichéens & les Aſtrologues, *ib.* vœu qu'elle acquitte avec ſes enfans, *p.* 189. *not.* 3. *p* 622. découvre les fourberies d'Aëce contre Boniface, *p.* 204. regagne Boniface, *ib.* ſa mort, ſon éloge, *p.* 240.

Platon, brûlé ſous Baſiliſque pour s'être oppoſé à lui, *p.* 485. on lui dreſſe une ſtatue, *ib.* Baronius en fait un Martyr, *ib.*

Platon Préfet de la ville de Conſtantinople, *p.* 550.

Plintha Goth, eſt défait en Paleſtine, *p.* 33. fait la paix avec Théodoric II. fait Conſul l'année ſuivante & Général de la Cavalerie & de l'Infanterie, *ib* réunit les Pſathyriens avec les Ariens, *p.* 34. député vers Attila, *p.* 95 ce qui ſe paſſe pendant ſa députation, *ib.* conclud une paix honteuſe avec Attila, *p.* 95.

Poſthumien Illuſtre & Conſul, *p.* 204.

Priſcien Préfet de Conſtantinople, Théodoſe II lui adreſſe une loi ſur les Comtes du premier ordre, *p.* 12. ce que c'étoient que ces Officiers, *ib.*

Priſcillianiſtes, Théodoſe II. fait une loi contr'eux, *p.* 8.

Priſque Hiſtorien, écrit l'hiſtoire des guerres qu'Attila fit à Théodoſe II. *p.* 131. & autres, *ib.* ſa vie, *ib.*

Probe, Pompée & Hypace neveux d'Anaſtaſe, *p.* 532.

Probin Conſul, *p* 359, 408, 522.

Proclo [S.] Evêque de Conſtantinople, ſa mort, *p.* 106.

Procle Philoſophe Platonicien, diſciple d'Enée de Gaze, *p.* 593. ſa vie, *ib.* a pour diſciple Marin & Damaſce, *p.* 594. eſt plus ancien que le Procle qui explique le ſonge d'Anaſtaſe, *ib.*

Procle de Laodicée en Syrie, ſes écrits, *p.* 594. Pontiſe des Idoles, *ib*

Procope d'Edeſſe Gouverneur de la province punit du dernier ſupplice les Samaritains, *p.* 585.

Procope pere de l'Empereur Anthéme, bat les Immortels, *p.* 45. eſt un de ceux qui concluent la paix avec les Perſes, *ib.*

Prodiges, pluſieurs dans les Gaules, *p.* 247., 404.

Proſper [S.] ſuccéde à S. Agnan, *p.* 154. ſouhaite ardemment que S. Agnan ſoit loué, *ib.* engage S. Sidoine à écrire la guerre d'Attila & le Siége d'Orleans, *ib.*

Proterе [S.] Evêque d'Alexandrie aſſaſſiné, *p.* 367.

Protogene Conſul, Préfet & Patrice, *p.* 112. Théodoric lui écrit, aſſiſte au nom de Marcien au Concile de Calcédoine, *ib.*

Protopaſqnites, qui ils étoient, ſont compris dans la loi de Théodoſe II. *p.* 14.

Pulqueria Impératrice fille d'Arcade, *p.* 15. illuſtre par les dons de la nature &

de la grace ; n'a que deux ans plus que Théodoſe II. ſon frere, *ib.* la Providence l'établit la tutrice de ſon frere avant l'âge de 15. ans, *ib.* déclarée Auguſte, *p.* 26. prend ſoin de ſon éducation, *ib.* apporte du changement dans les affaires, *p.* 26. donne l'Empire à Marcien, *p.* 284. l'épouſe, *p.* 285. ſa mort, *p.* 297. laiſſe les pauvres, héritiers, *ib.*

Q

Quadrarien Préfet du Prétoire, *p.* 229.
Quelcal Capitaine Hun, Lieutenant d'Aſpar, anime les Scythes contre les Huns, *p.* 392. les Scythes font un grand carnage des Romains, *ib.*
Querſoneſe, combat donné contre les Huns qui ſont victorieux, *p.* 109.

R

Rechila Roi des Suéves, remporte la victoire ſur Andevote, *p.* 215. s'empare de Méride, *p.* 222. prend Séville, la Bétique & Carthagene, *p.* 229. meurt à Méride, *p.* 235.
Regin Ambaſſadeur de Zenon à Carthage, *p.* 306.
Remiſmond Roi des Suéves, ſuccéde à Maidra ſon pere, *p.* 322. partage ſes Etats avec Frumaire, *ib.* réunit tous les Suéves ſous ſon autorité, *p.* 334. envoye un Ambaſſadeur à Theodoric pour lui demander la paix & l'obtient, *ib.* ſurprend la ville de Conimbre, *p.* 335. prend Lisbonne, *p.* 346. envoye des Ambaſſadeurs à Anthéme, *ib.*
Requiaire Roi des Suéves, ſuccéde à ſon pere, *p.* 235. épouſe la fille de Théodoric, *ib.* prend Lérida, 256. pille Sarragoſſe, *ib.* fait le dégât dans la province de Carthagene, *ib.* fait des incurſions ſur les terres de l'Empire, *p.* 274. Avite le ſomme d'entretenir la paix, *ib.* ravage la Tarraconoiſe, Ambaſſade de Théodoric, *ib.* réponſe fiere qu'il lui fait, *ib.* Théodoric prend les armes & le bat, Requiaire lui eſt livré, & il le fait mourir, *p.* 275.
Rheims (la ville de) aſſiégée & priſe par les Huns, *p.* 167. une terreur panique fait ſortir les Huns de cette ville, *ib.*
Rhiotan Roi des Bretons eſt vaincu par Eurie, *p.* 353.
Richard Evêque d'Andri, dans la terre de Barri en Italie, *p.* 469. ſon hiſtoire ſuſpecte, *p.* 470.
Ricimer Suéve, Avite l'envoye contre Genſeric, *p.* 276. s'en va en Sicile, bat les Vandales, *ib.* ſa naiſſance, *ib.* éloges que lui donnent S. Sidoine & Jornande, *p.* 277. ſes bonnes & mauvaiſes qualitez, *ib.* ſe révolte contre Avite, *ib.* le bat & le fait priſonier, *p.* 278. lui ſauve la vie, *ib.* eſt fait Patrice, *p.* 306. Majorien partage avec lui les ſoins de l'Empire, *p.* 315. Conſul, *p.* 318. Majorien lui adreſſe une loi, *p.* 230. fait priſonnier Majorien & le fait tuer, *p.* 325. fait élire Libins Séverus, *p.* 326. bat Beorgor Roi des Alains, & les détruit abſolument, *p.* 335. conſent à l'élection d'Anthéme, *p.* 343. eſt fiancé avec la fille d'Anthéme, *p.* 344. S. Epiphane de Pavie le réconcilie avec Anthéme, *p.* 347. ſe brouille de nouveau avec Anthéme, *p.* 349. l'aſſiége dans Rome & le tue, *p.* 360. meurt 40. jours après Anthéme, *p.* 361.
Riocat [S.] Evêque des Bas-Bretons, *p.* 470.
Riveriens ou *Ripuariens*, habitans des rives du Rhin devers Cologne, *p.* 237.
Robe de la Vierge, Leon fonde une Egliſe, où il met une Robe miraculeuſe & incorruptible de la Vierge, *p.* 420.
Romain Patriee, eſt éxécuté à mort, pourquoi, *p.* 352.
Romain, chaſſe les Sarraſins, ſe trouve dans l'armée d'Anaſtaſe, *p.* 564. envoyé en Italie avec une armée de 8000. hommes, *p.* 576. Maître des Domeſtiques, *ib.*
Romule le Comte, Valentinien III. l'envoye avec Promote & Romain à Attila, *p.* 145. qui étoit ce Romule, *ib.*
Romule & Procope freres de Marcien ſont pris, *p.* 497. s'échappent, *ib.* ſe retirent auprès du Louche, *ib.* Romule ſe retire en Occident, *p.* 498. Procope vivoit à Conſtantinople ſous Juſtinien, *ib.*
Rougas ou *Roullas* Roi des Huns va au ſecours de Jean, *p.* 53. menace Conſtantinople, *p.* 54. eſt tué par la foudre, *ib.* *v. not.* 15. *p.* 606.
Ruſius Praetextatus Poſthumianus Conſul, *p.* 235. qualifié Illuſtre, *ib.*
Ruſtice Général des armées de Leon, Conſul, *p.* 380.
Ruſtique Capitaine des Gardes, *p.* 576.

S.

Sabas (S.) viſion qu'il a aprés la mort d'Anaſtaſe, p. 586.

Sabin Evêque de Séville, chaſſé, p. 229.

Sabinien, Leon lui envoye le brévet de Général, p. 499. ſon eloge, *ib.* tombe ſur une partie de l'armée de l'Amale, la taille en pieces, p. 501. ſa mort, p. 502.

Sabinien Général de l'Illyrie, fils du grand Sabinien, p. 570. eſt battu par Pitzia, p. 571.

Sabires peuples, courent & ravagent l'Armenie, la Capadoce, la Galatie, le Pont, p. 579.

Salaberge (Sainte) on prouve par ſa vie qu'Attila ne peut prendre la ville de Laon, p. 150.

Salvien, ſon livre des Jugemens de Dieu, p. 225. loue la pudicité des Vandales, & dit que les Goths ne ſouffroient point qu'aucun des leurs tombât dans la fornication, p. 227.

Saluſte Queſteur, Théodoſe II. lui adreſſe deux loix, p. 51.

Samaritains, ſe révoltent contre Zenon, p. 514. fondent tout d'un coup ſur les Chrétiens, *ib.* couvrent de plaies leur Evêque, *ib.* couronnent Roi Juſtaſas Chef des voleurs, *ib.* Zenon les punit, p. 515. & comment, *ib.*

Sarus Général d'Honoré, eſt contraint de laiſſer tout ce qu'il avoit pillé dans les Gaules, p. 209.

Sarraſins, courent les frontieres d'Egypte, p. 10. Varanne Roi des Perſes, en appelle pluſieurs à ſon ſecours, p. 42. une terreur panique les ſaiſit, ils s'imaginent que l'armée Romaine tombe ſur eux & ſe précipitent au nombre de 100000. dans l'Euphrate, p. 43. infeſtent la Paleſtine & la Syrie Euphratéſiene, p. 551. ſont vaincus par Eugene, *ib.* Romain les défait & prend Arétas, *ib.* reprend l'Iſle de Jotabe, *ib.* reviennent en Paleſtine conduits par Badiarim frere d'Agare, Anaſtaſe conclud la paix avec eux, p. 556.

Saturnin Comte des Domeſtiques, p. 214. Zenon enleve ſa fille, *ib.* Théodoſe II. fait confiſquer ſes biens, *ib.*

Saxons appellés par les Bretons, p. 465. conquiérent la Bretagne, p. 466. chaſſent les Pictes & les Ecoſſois, p. 467. demeurent maîtres de l'Iſle, p. 468. forment le Royaume d'Eſſex ou de Londres, *ib.*

Scarpanthe Iſle de l'Archipel, p. 6.

Schires peuples barbares du Nord, entiérement détruits, p. 5.

Scolaſtique Chambellan, fort puiſſant ſous Théodoſe II. p. 118.

Scythes Nomades, pillent la Thrace, menacent Conſtantinople, p. 54. Roylas leur Chef périt par la foudre, *ib.* la peſte fait mourir la plus grande partie, *ib.* le feu du Ciel conſume le reſte, *ib.* S Procle fait un grand diſcours ſur cet événement, *ib.*

Sebaſtien Comte gendre de Boniface, p. 206. ſuccéde à ſa charge, *ib.* eſt contraint de quitter la Cour, *ib.* eſt banni & chaſſé, *ib.* ſe retire en Afrique, p. 70 278. Genſeric le fait mourir, *ib.*

Sebaſtien Préfet du Prétoire, a un pouvoir abſolu ſur Zenon, vend toutes les charges, p. 477. Zenon lui adreſſe deux loix, p. 490. il lui en adreſſe encore deux autres, 491. & 516.

Secondin beau-frere de l'Empereur Anaſtaſe, Patrice & Conſul, p. 577.

Selymbie ville, c. 573.

Senator Conſul, p. 74. Patrice, Théodoret lui écrit, p. 73. contracte amitié avec Théodoret & avec S. Jacques illuſtre Solitaire, *ib.* Théodoret lui demande ſa protection, *ib.* envoyé Ambaſſadeur vers Attila, *ib.* aſſiſte avec Marcien au Concile de Calcédoine, *ib.* fait bâtir une Chapelle à Conſtantinople, *ib.* Ambaſſadeur, &c. p. 96.

Senator Patrice, fait bâtir à Conſtantinople une petite Chapelle de S. Michel, p. 73.

Serge Préfet du Prétoire, Anaſtaſe lui adreſſe deux loix, p. 581.

Seronac Préfet du Prétoire, ſes violences & ſes extorſions, p. 552. ſa punition, *ib.* p. 359.

Sévérus, Libius, Empereur élevé à l'Empire par Ricimer, p. 326. proclamé Auguſte à Ravenne, *ib.* ſa mort, p. 337. regne environ quatre ans, *ib.*

Sévére, qui portoit en Occident le titre d'Auguſte, meurt, p. 358.

Sévére (S.) Evêque de Tréves, convertit & baptiſe une partie des Bourguignons, p. 211. éloges qu'on fait de lui, p. 212.

Sévére ou *Severin*, Evêque de la Norique, les Rois des Ruges lui obéiſſent avec un entier reſpect, p. 349. prédit à

Odoacre ſon élevation, *p.* 436 écrit à ce Prélat, *p* 438 menace Frideric de la punition de Dieu s'il touche après ſa mort aux biens des pauvres, *p.* 448. ſa mort, *ib.* prédit que les habitans de la Norique ſeroient tranſportés en Italie, *p.* 450. *not.* 2. *p.* 642. recommande qu'on tranſporte ſon corps, *ib.* prédit qu'Odoacre ne regneroit que 13. à 14. ans, *p.* 451.

Sévére, eſt fait Patrice par Zenon, *p.* 479. envoyé en Ambaſſade à Genſerie, *ib.* ſon éloge, *p.* 480. obtient la liberté des captifs, vend ſon argenterie pour les racheter, *ib.* obtient l'ouverture de l'Egliſe de Carthage, *ib.*

Sévére Conſul, *p.* 324. donne à Arles les jeux du Cirque où Majorien aſſiſte, *ib.* cet Empereur lui donne à ſouper, ce qui ſe paſſe dans cette occaſion, *p.* 315.

Sévére ou *Sévérien* Conſul, *p.* 407 promeſſe que lui fait Zenon, *ib.* forme une conjuration en faveur du Paganiſme, *p.* 521.

Sévérin, Sénateur, eſt député par Anaſtaſe au Sénat de Rome, fait la paix avec Théodoric, *p.* 580.

Sévére Moine, brille par pluſieurs miracles, *p.* 528.

Sepe Métropole de la Dardanie, renverſée de fond en comble, *p.* 583.

Sidoine Appollinaire (*S.*) ſe reconcillie avec Majorien, *p.* 317. prononce à Lyon ſon panégyrique, lui adreſſe encore un petit poëme, *ib.* Anthéme le mande à Lyon, *p.* 344. prononce en vers ſon panégyrique, *p.* 245. Anthéme le fait Préfet de Rome & Patrice, *ib.* éloge qu'il fait du Regne de Népos, *p.* 425. écrit à Baſile d'Aix, *p.* 419. écrit à Grec de Marſeille, *p.* 420.

Sigiſmond Roi de Bourgogne, députe à Anaſtaſe, un de ſes Officiers pour lui rendre ſes devoirs, *p.* 580. Anaſtaſe lui confirme ſes dignitez, *ib.* & donne à Sigiſmond le titre de Patrice, de Comte des largeſſes, *ib.* remercie Anaſtaſe, *ib.*

Silvain Banquier de Rome, Attila prétend qu'il lui a volé des vaſes ſacrés, *p.* 145. les Romains ne peuvent ſe réſoudre à lui livrer un innocent, *ib.* Valentinien III. envoye à Attila, Romole, *ib.* Attila menace Valentinien de la guerre s'il ne lui remet Silvain, *p.* 145.

Simeon Stilite (*S.*) écrit d'une maniere trés forte à Théodoſe II. en faveur des Chrétiens contre les Juifs, *p.* 48. Théodoſe révoque ſa loi, *ib.* demande au Saint part à ſes prieres, *ib.* la viſion qu'il a, *p.* 93.

Simplice fils de Philippe, ſa diſgrace, *p.* 2.

Singiban Roi des Alains, ſe retire d'Orleans, *p.* 155. diverſes conjectures ſur ce Roi, *p.* 156, 225. Bucherius le croit ſucceſſeur d'Eocaric, *ib.*

Singidon ville de la Meſie ſupérieure, eſt priſe par Attila, *p.* 98. célébre par l'épiſcopat d'Urſace, *ib.*

Sirmich dans la Pannonie, aſſiégée par les Huns, *p* 98.

Siſinne. Valentinien III. lui fait rendre les biens que Tranquille lui avoit ôtés, *p.* 232.

Socrate & *Soſomene* commencent leurs hiſtoires où a fini Euſebe, & la termioent à l'an 439, *p.* 83. vie de Socrate, *p.* 119. idée de ſon hiſtoire, *p.* 120. ſon ſtile, étoit-il Novatien? *p.* 121, 122.

Solidus, ſignification de ce mot, *p.* 217.

Solitaires tués dans l'Egypte, *p.* 7.

Soraſque Bleda & Attila font la guerre à Théodoſe II. *p.* 138.

Sorts, fête des Sorts ou de Mardochée, *p.* 5.

Soſomene hiſtorien, ſa vie, *p.* 123. ſon hiſtoire eſt imparfaite, *p.* 124. il ne l'acheve pas, *net.* 26. *p.* 613. jugement qu'on en a porté, *ib.* elle eſt conforme à celle de Socrate, *p.* 125. on le traite de Novatien, pourquoi, 126.

Sperace Comte des Domeſtiques, aſſiſte au Concile de Calcédoine, *p.* 293. Conſul, *p.* 295.

Squirres, peuples, Leon leur envoye du ſecours contre les Goths, *p.* 390.

Stilicon beau-pere & premier Miniſtre de l'Empereur Honoré, *p.* 2. ſa mort, *p.* 4.

Storace Préfet de Rome, Valentinien III. lui adreſſe une loi, *p.* 230.

Strategе Intendant du domaine, Théodoſe II. lui adreſſe une loi contre les Eunomiens, *p.* 28. avoit été Vicaire d'Afrique, Préfet d'Illyrie, *ib.* Théodoſe lui adreſſe d'autres loix, *p.* 30.

Stude Conſul, *p.* 299. bâtit le Monaſtere des Studites, *ib.*

Stylas Géneral d'Egypte, *p.* 372.

Sucron Seigneur Perſan, ramaſſe l'armée de Péroſe Roi de Perſe, & fait la paix avec Achanouar, *p.* 557.

Sunierie Général des troupes de Théo-

doric contre les Suéves, *p.* 318. prend Santarin, *p.* 323.

Syagre fils de Gilles, tient long. tems Soiſſons, *p.* 335. ſon éloge, *p.* 569.

Symeon Evêque d'Amide, *p.* 569.

Symphoſe envoyé par Hermeric Roi des Suéves à Valentinien III. ſuccés de ſon Ambaſſade, *ib.*

Syneſe Intendant des largeſſes, *p.* 6. ſa mort, *ib.* avoit ſuccédé à Philometor, Théodoſe II. lui adreſſe quelques loix, *p.* 10. n'eſt pas frere de l'Evêque, *not.* 6. *p.* 600.

Syneſe Evêque de Ptolomaïde, excommunie Andronic, *p.* 9.

Syrien Philoſophe Platonicien, *p.* 593.

T.

Taläa (Jean) Oeconome d'Alexandrie, *p.* 538. reçoit fort bien Anaſtaſe aprés ſon naufrage, *p.* 532. ingratitude d'Anaſtaſe, *p.* 539.

Talmis pays aude-là de l'Egypte, *p.* 31.

Tatien Préfet de Conſtantinople vient à Rome trouver Valentinien III. de la part de l'Empereur Marcien, *p.* 243. fait une union entre ces deux Princes, *ib. p.* 296. aſſiſte au Concile de Calcédoine, *p.* 292. Patrice, envoyé Ambaſſadeur à Genſéric par l'Empereur Leoo, *ib. p.* 332.

Taurus Conſul, *p.* 59. avoit été Intendant du domaine privé, *ib.* Préfet d'Orient & Patrice, *ib.* S. Iſidore de Péluſe lui écrit pluſieurs lettres où il parle avantageuſement de lui, *ib.* Théodoret lui demande ſa protection, *p.* 60. ſa mort, *ib.* Théodoſe lui adreſſe une loi, *p.* 68.

Teſtament en faveur d'un Prêtre, confirmé par Marcien, *p.* 301.

Thalaſſe Intendant du domaine, enſuite Préfet d'Illyrie, Evêque de Ceſarée en Capadoce, *p.* 63.

Théagene Philoſophe & Sénateur, a une diſpute avec Pamprépe, *p.* 508.

Thecle (Ste.) l'Empereur Zenon fait bâtir à Seleucie en Iſaurie, une belle Egliſe à l'honneur de cette Sainte, *p.* 490.

Théoſtiſte Abbé (S.) ſa mort, *p.* 369. Anaſtaſe de Jeruſalem va lui rendre les derniers devoirs, & pourquoi, *ib.*

Théodemir & *Videmir* Rois des Oſtrogots, fondent ſur l'Orient & ſur l'Italie, *p.* 423. meurent tous les deux, *ib.* Videmir fils de celui-ci, fait ſa paix avec Glycere & s'en va dans les Gaules, & Théodoric le Grand ſuccéde à celui-là, *ib.*

Théodemir Roi des Goths dans la Pannonie, *p.* 415. Leon lui envoye le Grand Théodoric ſon fils, *ib.*

Théodore le Lecteur, ſes ouvrages, *p.* 489. 490, 491. fait un compoſé de l'hiſtoire de Socrate, de Soſomene, de Théodoret, 526. l'ouvrage n'eſt pas imprimé, *ib.*

Théodore de Mopſneſte, *p.* 72.

Théodoric Roi des Viſigots, S. Agnan y va par ordre d'Aëce pour lui demander la jonction de ſes troupes, *p.* 156. ſe laiſſe gagner, *ib.* va joindre l'armée d'Aëce, *p.* 157. eſt tué, *p.* 162.

Théodoric Roi des Goths, rompt la paix, aſſiége Arles, *p.* 188. eſt aſſiégé à Toulouſe, *p.* 218. gagne la bataille contre Litorius, *ib.* accorde la paix aux Romains, *p.* 219.

Théodoric II. Roi des Viſigots, ſuccéde à Thoriſmond ſon frere, *p.* 249. étudie les Poëtes Latins, *ib. S.* Sidoine fait ſon éloge, *ib.* preſſe Avite de prendre la pourpre, *p.* 270. va à Arles, pourquoi, *p.* 271. fait prier Requiaire d'entretenir la paix avec les Romains, *p.* 274. réponſe fiere qu'il lui fait, *ib.* prend les armes contre lui, lui donne la bataille & la gagne, *ib.* le fait mourir, *p.* 275. donne pour Gouverneur aux Suéves Aquinlfe, *ib.* celui-ci ſe ſouleve, Theodoric le bat & le fait décapiter, *ib.* met le ſiége devant Méride, la prend, *p.* 309. prend Aſtorga; Paleuce eſt battu à Coriac, revient dans les Gaules, *p.* 310 envoye une armée en Eſpagne, ſous la conduite de Cirilla, *p.* 318. celui-ci paſſe dans la Betique, *ib.* s'unit avec Genſéric contre Majorien, *p.* 318. rappelle Cirilla & envoye à ſa place Sunniéric, eſt battu par Majorien, fait la paix avec lui, *p.* 320. les peuples de Galice lui demandent ſa protection contre les Suéves *p.* 333. Théodoric envoye Cirilla à Rhemiſmond Roi des Suéves, *ib.* Ambaſſades inutiles, *ib.* envoye Salla à Remiſmond, 339. eſt aſſaſſiné par Euric ſon frere, *p.* 340. la longueur de ſon regne, *ib.* datte de ſa mort, *voy. not.* 2. *p* 638.

Théodoric fils de Triarins, frere ou neveu de la femme d'Aſpar, *p.* 414. vient attaquer Conſtantinople, *ib.* eſt cauſé beaucoup de déſordres ſi Zenon n'y fût

accourut, *ib.* envoye ſes Ambaſſadeurs à Leon, *p.* 415. envoye une partie de ſes troupes à Philippe, *ib.* qui eſt contrainte de ſe rendre, fait la paix, *ib.* devient le maître de l'une & de l'autre milice, & unique Roi des Goths, *ib.*

Théodoric le Grand Roi des Goths & d'Italie, dit l'Amale, fils de Théodemir, eſt envoyé en ôtage à l'Empereur Leon, 415. eſt renvoyé à ſon pere, *ib.* va attaquer Bebai Roi des Sarmartes, le tue & prend Singidon, *ib.* vient au ſecours de Zenon, *p.* 491. Patrice, Général de ſes troupes, *ib.* cet Empereur l'adopte pour ſon fils, *ib.* eſt appellé par cet Empereur pour combattre Théodoric le Louche, *ib.* marche & ne trouve pas les troupes promiſes au rendez-vous, *p* 494. eſt ſoupçonné de faire un traité avec le Louche, *p.* 494. fait ſçavoir à Zenon le traité qu'il a fait, *ib.* eſt ſollicité de le rompre, *p.* 495. refuſe, *ib.* ravage les plus beaux endroits de la Thrace, *p.* 496. Zenon envoye des troupes contre lui, *ib.* entre dans la Macédoine, *p.* 499. Zenon lui fait parler de paix, *ib.* lui envoye Adamance, *ib.* ſe ſaiſit de Duras, *p.* 500. réponſe qu'il fait à Adamance, *ib.* offre de remettre Népus ſur le Trône, *p.* 502. devient puiſſant, *p.* 506. ravage les Macédoines & la Theſſalie, *ib.* Zenon lui abandonne la baſſe Dace & la Méſie inférieure, le fait Général des milices de la Cour, & de celles de Thrace, *ib.* lui fait dreſſer une ſtatue, & le déſigne Conſul, *ib.* marche contre Leonce & Illus, *p.* 513. les bat & les aſſiége dans Papyre, *p* 517. revient à Conſtantinople, & paſſe en Thrace, *ib.* ſe brouille avec Zenon, *ib.* vient à la tête d'une armée juſques à Conſtantinople, *p.* 520. ſe retire à Nnves, *ib.* Zenon lui conſeille de porter ſes armes contre Odoacre, *p.* 519. marche contre Odoacre *p.* 520. l'attaque, le bat, *p.* 451 Théodoric fils de Fava ſe refugie auprés de lui, *p.* 520. Artemidore le ſuit en Italie, prend la route de l'Ionie & de la mer Adriatique, *ib.* bat les Gépides, *p.* 521. arrive auprés d'Aquilée, *p.* 521. prend Milan & Pavie, *p.* 451. vainc Odoacre pour la troiſiéme fois, l'aſſiége dans Ravenne, *ib.* le bat encore, *p.* 455. conquit toute l'Italie, *p.* 544. promet avec ſerment la vie à Odoacre, & le fait mourir avec tous ceux de ſa Cour, *p.* 456. ſe fait proclamer Roi par les Goths, *p.* 545. Anaſtaſe lui renvoye les ornemens du Palais, *ib* écrit à Anaſtaſe, *p.* 572. lui demande la paix, *ib.* reléve le Gouvernement d'Anaſtaſe, *ib.* ſe brouille avec lui, *p.* 580. celui-ci lui envoye des députés qui rétabliſſent la paix. *ib.*

Théodoric dit le Louche, conçoit de la jalouſie, contre Harmace, *p.* 484 Baſiliſque le fait Général, *ib.* conſeille à Baſiliſque de caſſer les milices Romaines, parce que les Goths ſuffiſoient, *ib.* fait un traité avec l'Amale, *p.* 494. fait de nouvelles demandes à Zenon, *ib.* ſous prétexte d'aller à ſon ſecours s'avance vers Conſtantinople, *p.* 498. Zenon lui envoye, mais en vain un cavalier, *ib.* il lui envoye Pélage avec de l'argent & lui fait abandonner ſon entrepriſe, *ib.* ſujet de la guerre avec Zenon, *p.* 503, 504. ſe tue, circonſtances de ſa mort. *p.* 505.

Théodoſe II. ou le jeune, Empereur, ſa naiſſance, *p.* 2. déclaré Auguſte, à quel âge, *ib.* Anthême conduit l'Empire, *p.* 2. Dieu le met ſous ſa protection, *p.* 4. conſerve l'Empire ſans troubles & guerres civiles, *ib.* diſſipe l'armée des Huns & des Scyres, *ib.* Théodoſe fait orner les Bains, *p.* 22. Pulquerie lui inſpire de la piété, *p.* 16. régle ſon Palais, *ib.* ſe leve de grand matin pour chanter les louanges de Dieu, *ib.* ſçait l'Ecriture par cœur, *ib.* ſon éloge, *p.* 17. viſite un Moine à Conſtantinople, *p.* 18. ce qu'il fait dans l'Amphithéatre, *p* 19. ſuite de ſon éloge, *ib.* *p.* 20, 21, 22, 23. ſes défauts, *p.* 23, 24. 25, 26. a tout ce qu'il faut pour devenir Saint dans une vie privée, *ib.* célébre la quinziéme année de ſon regne, *p.* 28. ſa ſtatue d'or eſt miſe dans le Sénat, *p.* 30. devient maître de tout l'Empire par la mort d'Honoré, *p.* 50. tient cette mort cachée, *ib.* reçoit très-mal les députés de Jean, *ib.* fait marcher ſon armée en Dalmatie contre Jean, *p.* 52. fait reprendre la pourpre à Placidie ſa tante, & lui donne le titre d'Auguſte, *ib.* fait Valentinien Céſar, *ib.* apprend la mort de Jean, va à l'Egliſe en rendre ſes actions de graces, *p.* 53, 187. fait Valentinien Auguſte, *ib.* appuye Neſtorius, convoque le Concile d'Epheſe, *p.* 62, 63. ignore long-tems que Neſtorius étoit légitimement dépoſé, *p.* 65. fait arrêter Neſtorius, Cyrille & Memnon, *ib.* ſa conduite dans cette affaire, *ib.* eſt en danger de la vie, *p.* 66. s'applique à étouffer le ſchiſme & en vient à bout,

68. bannit Neſtorius, p. 72. fait uoe remiſe à des Receveurs, p. 74. va à Cizique & à Apamée, ib. publie ſon Code, p. 76. not. 18. p. 648. reçoit le corps de S. Chryſoſtôme, lui demande pardon pour ſon pere, ib. ajoute de nouvelles loix à ſon Code ſous le titre de *Nouvelles*, p. 77. fait faire des murailles tout au tour de Conſtantinople du côté de la mer, p. 82. entreprend la guerre contre Genſerie Roi des Vandales, p. 91. envoye contre lui une grande flotte qui ne ſert de rien, ib. ſe retire de Conſtantinople, p. 99. rappelle les troupes qu'il avoit envoyées contre Genſeric, fait la paix, ib. tremble devant Attila, p. 102. fait la dédicace des bains d'Achile, p. 103. fait un voyage en Aſie, ib belle action qu'il fait, ib. eſt touché de l'état d'Héraclée, p. 102. veut voir tous les ans l'état de ſes troupes & de ſes vaiſſeaux, ib. célébre la quarante-cinquiéme année de ſon regne, p. 103. a la guerre avec Attila, p. 108. lui oppoſe Aſpar, Arcobinde & Anegiſcle, p. 109. envoye à Attila le Patrice Anatole & Virgile, p. 111. ils concloent une paix honteuſe, ib impoſe des taxes exceſſives, ib. triſtes ſuites de cette paix, ib. p. 112. veut faire aſſaſſiner Attila. hiſtoire de cette conjuration, p. 113. mort de Théodoſe, p. 115. not. 25. p. 612. circonſtances de cette mort, p. 116, 240. on croit qu'il avoit eu révélation que Marcien devoit lui ſuccéder, ib. ouvrages qu'il avoit fait faire à Conſtantinople, ib.

Théodoſe premier Secrétaire d'Etat, fait un diſcours trés-élégant, p. 188, 189.

Théodoſiople & Martyropole villes de Perſe, p. 570. Acaſiate veut changer le nom de Théodoſiople, & ne peut en venir à bout, ib.

Théodote Comte & Préfet d'Egypte, Théodoſe II. lui adreſſe une loi, p. 71. S. Iſidore de Peluze lui écrit deux lettres, ib.

Théodule Prêtre, ſe rend célébre dans la baſſe Syrie par ſes écrits, p. 526. ſes ouvrages vrais ou ſuppoſés, ib.

Théophile, prétendu miracle que Philoſtorge rapporte de lui, p. 129, 130.

Théophile Préfet de Conſtantinople, Théodoſe II. lui adreſſe une loi, p. 58.

Théopompe Comte des domeſtiques, eſt envoyé au Sénat, p. 580. fait la paix avec Théodoric, ib.

Théotime ami d' Aothéme le graod, Poëte, p. 4. éloge qu'en fait Sioeſe, ib.

Théréhiathe Evêque de Naplouze, eſt couvert de plaies, p. 515. ſe préſente à Zenoo, ib.

Théudimont frere de Théodoric l'Amale, battu par Sabinien, p 501.

Thimothée Elure élu Evêque d'Alexandrie, p. 367. protegé par Aſpar, ib. Leon le rélégue dans la Querſonéſe Taurique, p. 372.

Thimothée Salofacial, ſuccéde à Timothée Elure, p. 371. gouverne paiſiblement ſon Egliſe ſous le regoe de Leon, ib.

Thériſmond Roi des Goths, eſt bleſſé à la bataille contre Attila, p. 162. eſt déclaré Roi, p. 163. veut pourſuivre les Huns, p. 164. eſt arrêté par Aëce, p. 244. ſomme Aëce de ſa promeſſe, p. 165. vainc Attila, p. 173. étendue de ſes Etats, p. 258. fier & arrogaot, ib Ferreol l'empêche de prendre Arles, ib. circooſtances de ſa mort, ib.

Tibaron, ſecoue le joug des Romaios, p. 208., eſt pris, p. 209.

Tigrane & Arſace, voyez *Armenie*.

Tite Diacre, aſſaſſiné à Rome. p. 188. l'Egliſe le compte parmi ſes Martyrs, ib.

Tonance Ferreol, trois fois Préfet des Gaules, p. 242. loué par S. Sidoine, ib. de qui étoit-il fils? ib. qui étoit ſa femme, ib. ſes fils, ib. ſe terre, ib. vit dans la retraite, p. 343. empéche Thoriſmond de prendre Arles, p. 248.

Tolon Patrice, p. 571.

Tepiſe ou *Tepire* dans la Macédoine, p. 53.

Trauſtila & *Optila* ou *Occyla* Barbares, amis d'Aëce, tuent Valentinien III. p. 253.

Tréves ville des Gaules, entiérement renverſée par un quatriéme ſaccagemeot, p. 198. ruinée abſolument, p 212.

Trigece, conclud la paix avec Genſeric, p. 208.

Troile, ami d'Anthéme le Graod, p. 4. obtient la dépoſition d'Andronic, p. 9.

Troyes, (la ville de) preod l'épouvante, p. 166. S. Loup la trouve ſi abbandooée, qu'il ſe retire ſur uoe montagne, ib.

Tufa Général des armées d'Odoacre, ſe donne à Théodoric, p. 452. aſſiége Odoacre à Raveooe, ib. repreod le parti d'Odoacre, ib.

Tzundader ou *Zumbader* chateau aux confins de la Perſe, p. 582. il étoit plein d'or, ib. comment eſt-ce que Cabade en devient maître? ib.

V

Vandales, ravages qu'ils font en Eſpagne, *p.* 187. leur établiſſement dans la Betique, *p.* 193. entrent en Afrique en 428. *not.* 4. *p.* 622. Gonderic Roi périt miſérablement, *ib.*

Valemir ou *Balemer* Roi des Oſtrogots, ſon éloge, *p.* 140. à la ſuite d'Attila, entre dans ſon Conſeil, *ib.* bat les enfans d'Attila, *p.* 373. Marcien lui accorde la Pannonie, *ib.* prend les armes contre Leon, *ib.* ravage l'Illyrie, fait la paix, envoyé pour ôtage à l'âge de huit ans à Théodoric, *ib.*

Valentinien III. ſa naiſſance, *p.* 52. créé Céſar, *ib.* fiance Eudoxie fille de Théodoſe II. *p.* 182. reçoit le diadême, la robe Impériale & le titre d'Auguſte, *p.* 53, 287. fait pluſieurs loix, *p.* 189. vœu acquitté par Valentinien, *ib.* fait l'Edit pour le ſoulagement de l'Empire, *p.* 202. fait la paix avec Genſeric, *p.* 207. épouſe Eudoxie à Conſtantinople, *p.* 214. *not.* 7. *p.* 625. fait la paix avec les Vandales, *p.* 229. fait un diſcours au Sénat, *p.* 234. vient à Rome, S. Leon le conjure de protéger l'Egliſe, *p.* 239. remet tout ce que le peuple pouvoit devoir, *ib.* ce qu'il dit, *ib.* Valentinien s'enfuit, *p.* 245. fait tuer Aëce, *p.* 251. ſuites de cette mort, *p.* 252. fait tuer Boëce, *ib.* eſt aſſaſſiné par deux Barbares, *p.* 253. ſon âge & la durée de ſon regne, *ib.* ſes mauvaiſes qualitez, *p.* 254. ſes fauſſes vertus, *ib.*

Valentinien Préfet d'Illyrie, *p.* 295.

Valere Maître des Offices, *p.* 39. Intendant des Largeſſes & du Domaine, *ib.* Conſul, *p.* 66, 71.

Varanne Roi des Perſes, battu par les troupes de Théodoſe II. *p.* 41, 44. fait la paix, *p.* 45. admire le généroſité d'Acace Evêque d'Amide, *p.* 46. combien de tems regne-t'il? *not.* 10. *p.* 603.

Varanne Conſul, un de ceux qui appaiſe le peuple de Conſtantinople, *p.* 6. envoyé à Honoré, *p.* 7. Général de l'Orient, *ib.* Libanius lui écrit, *ib.*

Venize ville, ſon origine, *p.* 170.

Veſuve, le mont, jette une grande quantité de cendres qui couvrent toute l'Europe, *p.* 416.

Vérine femme de Leon, vit d'abord dans la piété, *p.* 366. veut dominer, *ib.* ſe ſouleve contre Zenon, *p.* 481, met la couronne à Baſiliſque ſon frere, *p.* 482. conçoit une haine mortelle contre lui, *p.* 484. en eſt maltraitée, *ib.* veut faire aſſaſſiner Illus, *p.* 509. Zenon l'abandonne à Illus, *ib.* celui-ci l'envoye priſonniere en Cilicie, *ib.* met la couronne ſur la tête de Leonce, *p.* 512, 513. écrit au peuple d'Antioche & à tous les Gouverneurs, *ib.* ſa mort, *ibid.*

Vetton Goth va en Galice pour quelque intrigue, *p.* 204.

Victorin d'Antioche, dont Photius loue le ſtile, *p.* 528.

Victorins, Eurie le donne pour Gouverneur à l'Auvergne, *p.* 432. S. Sidoine le loue, & S. Grégoire de Tours le blâme, *ib.*

Videmiel Moine, brille par pluſieurs miracles, *p.* 528.

Vigile interprête de Maximin, *p.* 113. Attila le fait arrêter & pourquoi, *ib.* lui donne ſa liberté, *p.* 114.

Vincomale (Jean) Conſul ſe retire dans un Monaſtere de Conſtantinople, va toujours au Sénat, *p.* 380. on le conduiſoit juſques à la porte comme un Conſul, *ib.*

Vincomale Maître des Offices, *p.* 293. aſſiſte au Concile de Calcédoine, *ib.* Conſul, *p.* 297.

Vitalien fils de Patraciole, *p.* 564. fait la guerre à Anaſtaſe, *p.* 579.

Vitalien petit fils d'Aſpar, devient célébre ſous Anaſtaſe, *p.* 414

Vitric, célébre par ſes actions militaires, *p.* 220.

Vitte fait des courſes dans la Bétique & prend la fuite, *p.* 233.

Vldis ou *Uldin* Roi des Huns, envoye une armée effroyable en Thrace contre Théodoſe II. Dieu la diſſipe, *p.* 4. ſert utilement l'Empire contre Gaïnas & Radagaiſe, *ib.* ſe brouille avec les Romains, *ib.* ſon armée l'abandonne, *ib.* ſe ſauve au-delà du Danube, *ib.*

Voadin ou *Vodin* Evêque de Londres (S.) tué par Hengeſt, *p.* 469. & pourquoi, *ib.*

Voden Chef de pluſieurs familles qui regnoient en divers pays du Nord, *p.* 460.

Voluſien Préfet du Prétoire, Valentinien III. lui adreſſe un Edit, *p.* 202. lui adreſſe une loi, *ib.* Ambaſſadeur auprès de Théodoſe II. *p.* 75. Mélanie ſa niéce le viſite, reçoit le baptême avant que de mourir, *p.* 202.

Vertigere ou *Vuortigerne* Roi des Bretons, appelle les Saxons, *p.* 465. en quel tems arriva ce fait, *ib.*

Uzpar Roi des Huns, *p.* 212.

Urbice Chambellan, choiſit Spaniee pour tuer Illus, *p.* 510.

Urſe Préfet de Conſtantinople, Théodoſe II. lui adreſſe quelques loix, *p.* 30. va au devant des Reliques du Patriarche Joſeph & de Zacharie, Pere de S. Jean-Baptiſte, les conduit à la grande Egliſe, *ib.* Théodoſe II. lui adreſſe une loi ſur la diſtribution du pain au peuple de Conſtantinople, *p.* 31. met une couronne d'or ſur la tête de Théodoſe II. *p.* 32.

X

Xerolophe, une des ſept Montagnes de Conſtantinople, Théodoſe II. y fait mettre une grande Statue de ſon pere, *p.* 39.

Z

Zamaſphe frere de Cabade, lui ſuccéde, *p.* 558. ſon caractere, *ib.*

Zanes peuples auprès de l'Iberie, *p.* 570. font des courſes dans le Pont, *ib.*

Zenon Empereur, épouſe Ariadne fille de l'Empereur Leon, *p.* 401. *voy. not.* 5. 641. ſa famille, *p.* 402. Leon le fait Patrice, lui donne le commandement de ſes gardes, le fait Général des armées d'Orient, *ib.* Conſul, *ib.* envoyé en Orienr, *p.* 404. *not.* 6. *p.* 641. conſulte S. Daniel, *p.* 413. eſt averti des mauvais deſſeins d'Ardabure, *ib.* pouſſe Leon à ſe venger d'Aſpar, *ib.* Leon ſon fils eſt déclaré Auguſte, *p.* 420, 472. eſt donné pour Gouverneur à ſon fils, *ib.* eſt déclaré Empereur, *ib.* & couronné, *p.* 473. bonnes & mauvaiſes qualitez de Zenon, *p.* 474, 275, 476. fait démolir un temple de Jupiter & briſer un Dragon d'airain, *p.* 479. demande la paix à Genſérie, *ib.* la paix eſt conclue & dure juſqu'à Juſtinien, *p.* 480. traite avec honneur Théodoric fils de Théodomir, *ib.* Vérine & Baſiliſque ſe ſoulevent contre lui, *p.* 481. Vérine lui exagere le danger, il prend la fuite, *p.* 482. va conſulter Saint Daniel, *ib.* ſe retire en Calcédoine, paſſe en Iſaurie ſuivi d'Ariadne ſa femme, *ib.* réduit à la derniere extrémité, *p.* 486, eſt défait par les troupes de Baſiliſque, *ib.* aſſiégé dans un Village, *ib.* gagne Illus & Troconde, *p.* 487. vient à Conſtantinople & prie Théodoric Amale de venir à ſon ſecours, *ib.* eſt reçû par le Senat, *p.* 488. va à l'Egliſe, *ib.* envoye ôter à Baſiliſque toutes les marques de ſa dignité, *ib.* le fait ſortir de l'Egliſe, *ib.* lui promet la vie, *ib.* le fait bannir en Capadoce & tuer, *ib.* va viſiter S. Daniel, *p.* 490. fait de grandes libéralitez à tout le monde, *ib.* caſſe tout ce qu'avoit fait Baſiliſque, s'excuſe auprès de l'Amale, de ce que les troupes Romaines ne l'avoient pas joint, *p.* 494. veut lui perſuader de rompre ſon traité, *p.* 495. lui fait de grandes promeſſes, s'il défait le Louche, marche contre celui-ci, retombe dans ſa lâcheté, *ib.* ſes ſoldats ſont prêts d'en venir à une révolte, *ib.* fait la paix avec le Louche, *ib.* le fait Général à la place de l'Amale, *ib.* Marcien le révolte, *p.* 496. perd la bataille, Illus gagne une partie de l'armée de Marcien, l'attaque & le bat, *p.* 497. ſe contente de reléguer Marcien & de le faire ordonner Prêtre, *ib.* fait retirer à force d'argent l'armée de Louche, *p.* 499. l'Amale lui fait la guerre, *ib.* lui demande la paix, *ib.* déclare la guerre au Louche, *p.* 504. s'en repent & pourquoi, *ib.* lui offre les conditions qu'il lui avoit demandées, *ib.* appaiſe l'Amale, *p.* 506. le fait Général, lui fait dreſſer une Statue & le déſigne Conſul, *ib.* envoye de nouvelles troupes contre Leonce & Illus, *p.* 513. cherche les moyens de perdre Théodoric, *p.* 517. lui conſeille d'aller attaquer Odoacre, *p.* 520. devient cruel, *p.* 522. veut connoître ſon ſucceſſeur, *p.* 523. ſouhaite ſon frere Longin, fait périr Pelage & les plus illuſtres du Sénat, *p.* 523, 524. détail de ſa mort, *p.* 525. ne laiſſe point de poſterité, *ib.* ſon âge & les années de ſon regne, *ib.*

Zenon fils de l'Empereur, adonné à toutes ſortes de crimes, *p.* 477. ſa mort, *ib.*

Zenon Général de l'Orienr, Théodoſe lui confie la garde de Conſtantinople, *p.* 109. eſt fait Conſul, *ib.* ennemi de Chryſaphe, *ib.* enleve la fille de Saturnin, *p.* 114. ſa mort, *p.* 229.

Zenon Iſidore Philoſophe Payen, ſa Vie eſt écrite par Damaſcee, *p.* 528.

Zencdine femme de Baſiliſque, blâmée *p.* 484.

Zercan, Maure bouffon, Attila le maltraite, *p.* 139. Attila l'envoye à Aëce, *p.* 144. Aëce le renvoye à Aſpar, *ib.*

Zozime Hiſtorien, écrit l'Hiſtoire juſqu'au tems d'Honoré & Arcade, *p.* 594. remarques ſur cet ouvrage, *p.* 595.

Zozime de Gaze Orateur, Zenon le fait mourir, *p.* 522.

FIN.

Ad 126950

Digitized by Google